REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

I

Nouvelle série. — Tome LXXV

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE

NOUVELLE SÉRIE. — TOME LXXV

249517
30
9

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28, VIe

1913

Z
1007
R45
v. ser.
L 75-76

ANNÉE 1913

TABLE DU PREMIER SEMESTRE

TABLE ALPHABÉTIQUE

pages

American philological association (Transactions and Proceedings of the) vol. 41 (C.) 4

D'Ancona (Alessandro), Saggi di litteratura populare (Ch. Dejob) 329

Andreae (Friedrich), Beiträge zur Geschichte Katharinas II (L. R.) 275

Annales de la Société J.-J. Rousseau, t. VIII (L. Roustan). 370

Année cartographique (H. de Curzon). 136

Antioche (Cte d'), Chateaubriand, ambassadeur à Londres (1822) (R. G.) 493

Anton del Olmet (F.), La verdadera Patria de Cristobal Colon (H. Vignaud) 338

Arber (Agnès), Herbals, their Origin and Evolution (Ch. B.). 106

Arnaud (Paul), La princesse de Lamballe (E. Welvert) 276

Arnaudin (F.), Chants populaires de la Grande-Lande, Tome I (E. Bourciez) 196

Arvanitopoullos, Inscriptions inédites de Thessalie (My). . 22

Askell-Brinton (P.), Notes on some languages of the Western Sudan (R. Basset) 436

Auboyneau (G.) et Fevret (A.), Essai de bibiographie pour servir à l'histoire de l'empire ottoman (A. Huart) 359

Auerbach (Bertrand), La France et le Saint Empire romain germanique depuis la paix de Westphalie jusqu'à la Révolution française (R.). 32

Babbitt (Irwing), The masters of modern French criticism (F. Baldenperger) 301

Baehler (Dr E.), Nikolaus Zurkinden von Bern (R.) 255

pages

BAEHRENS (W. A.), Beitrage zur Lateinischen Syntax (E. Thomas) 181
BALCKE (C.), Der anorganische Nasallaut im Franzoesischen (E. Bourciez) 96
BAR KÔNI, Liber Scholiorum (J.-B. Chabot) 241
BARTHOU (Louis), Mirabeau (E. Welvert) 406
BATTISTI (C.), Le Dentali esplosive intervocaliche nei Dialetti italiani (E. Bourciez) 230
BELCHER (J.), Les Principes de l'Architecture (H. de Curzon) 133
BERNARD (Augustin), Le Maroc (A. Biovès) 112
BERTHOLD (O.), Die Unverwundbarkeit in Sage und Aberglauben der Griechen (My) 360
BEUZART (Paul), Les hérésies pendant le moyen âge (Lucien Febvre) 131
BIEBER (Hugo), Johann Adolf Schlegels poestische Theorie (L. R.) 191
BLINKENBERG (Chr.), La chronique du temple lindien (A. de Ridder) 206
BLOCH (Hermann), Die Staufischen Kaiserwahlen und die Entstehung des Kurfürstentums. Forschungen (R.) 102
BLOK (P. J.), Geschichte der Niederlande (R.) 107
BLOOK (P. J.), Geschiedenis van het Nederlandsche Volk (R.) 260
BODLEY (G.-J.-E.-C.), Cardinal Manning, The decay of idealism en France (E. d'Eichthal) 415
BOEHMER (H.), Die Jesuiten, eine historische Skizze (R.) . . 433
BORDEAUX (Henry), Ames modernes (L. R.) 74
BONDREAUX (P.), Codicum Parisinorum partem tertiam descripsit (My) 333
BOURGET (Paul), Pages de critique et de doctrine (L. R.) . . 73
BOURGIN (Georges et Hubert), Le régime de l'Industrie en France de 1814 à 1830 (R. G.) 494
BOURGIN (Hubert), L'Industrie de la boucherie à Paris pendant la Révolution (Alb. Mathiez) 69
BOURILLY (M.-V.-L. et Vindrey (F.), Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay (R.) 106
BRABANT (Dr Artur), Das Heilige Roemische Reich deutscher Nation im Kampf mit Friedriech dem Grossen (R.) . . 10
BROCKELMANN (C.), Syrische Grammatik (J.-B. Chabot) . . . 261
BRUNE (Paul), Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art de de France (L. Febvre) 148
BRUSTON (Ch.), Les plus anciens cantiques chrétiens (J.-B. Chabot) 261
BULANDA (Edmund), Bogen und Pfeil bei den Völkern des Altertums (A. de Ridder) 461

pages
Burdach (Konrad), Vom Mittelalter zur Reformation (R.). . 270
Burk (Ferd.), Zu den neuen Sprachen von Süd-Kordofan (R. Basset) 438
Burnand (Robert), L'Hôtel des Invalides (E. Welvert) . . . 116
Burrage (Champlin), The Early English Dissenters in the light of recent research (Ch. Bastide) 85
Cagnat (René), L'armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique (M. Besnier) 265
Calmette et Drouot, La Bourgogne (H. de Curzon) 136
Cammaerts (E.), Les Bellini (H. de Curzon) 133
Carré (Henri), La fin des Parlements 1788-1790 (R. C.) . . 14
Cauchie (Alf.), Le comte L.-G.-M. de Barbiano de Belgiojoso (R.) 258
Cauzons (Th. de), Histoire de l'Inquisition en France (R.). 172
Cavaignac (E.), Lettre. 161
Chambers (E. K.), Aurelian Townshend's Poems and Masks (Ch. Bastide) 68
Champeaux (E.), Ordonnances franc-comtoises sur l'administration de la justice (1343-1477) (Lucien Febvre) 128
Chaytor (H. J.), The Troubadours (A. Jeanroy) 172
Chantavoine (J.), Musiciens et poètes (L. R.) 397
Charlier (G.), Le sentiment de la nature chez les romantiques français (F. Baldensperger) 299
Chateaubrun (Mis de), Notice sur le comte Stanislas de Clermont-Tonnerre (A. Dubois-Dilange) 449
Cherbuliez (Émilie), Mémoires de Isaac Cornuaud sur Genève et la Révolution de 1770 à 1795 (R.) 490
Claude La Fontaine, A travers l'Inde (H. de Curzon) 37
Clouard (H.), Les disciplines ; nécessité littéraire et sociale d'une renaissance classique (F. B.) 301
Cobham (C. D.), The Patriarchs of Constantinople (My) . . 253
Cochin (Denys), Quatre Français (L. R.) 74
Collinet (Paul), Études historiques sur le droit de Justinien (E. T.) 463
Colozza (G. A.), Il metodo attivo nell' Emilio (L. Roustan) 370
Cook (E. C.), Literary Influences in colonial News papers 1704-1750 (A. Biovès) 274
Courteault (Henri), Journal de Jean Vallier (R.) 147
Croce (Benedetto), La Rivoluzione Napoletana del 1799 (A. Biovès) 150
Crönert (W.), Passow's Wörterbuch der griechischen Sprache (My) 505
Crönert (W.), Passow's Wörterbuch der griechischen Sprache (My) 336

pages

CROQUEZ (Albert), La Flandre wallone sous Louis XIV (H. Malo) 212
CUNLIFFE (John. W.), Early English Classical Tragedies (Ch. Bastide) 68
DAHLMANN-WAITZ, Quellenkunde der deutschen Geschichte (A. Chuquet) 417
DAHSE (J.), Textkritische Materialien zur Hexateuchfrage (A. Loisy) 482
DARMSTAEDTER (Paul), Geschichte der Aufteilung und Kolonisation Africas (B. A.). 418
DAUDET (Ernest), La police politique. Chronique des temps de la Restauration (E. Welvert et A. Ch.). 410
DAUDET (Ernest), La police politique. Chronique de la Restauration (R. G.). 195
DAUZAT (A.), La Défense de la langue française (E. Bourciez). 235
DEBRAYE, Lettre à M. A. Chuquet. 517
DEBRAYE (Henry), Vie de Henri Brulard (A. Chuquet). . . . 317
DESCAMPS, L'Avenir de l'Albanie (A. Biovès) 112
DECHELETTE, Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine (A. de Ridder). 462
DECHELETTE (J.), La collection Millon (A. de Ridder). 383
DEDEKIND, Ein Beitrag zur Purpurkunde (My) 3
DEDIEU (Joseph), Montesquieu (E. d'Eichthal). 402
DE HORTA Y PARDO, La verdadera cuña de Cristobal Colon (H. Vignaud) 338
DELAROCHE-VERNET (And.), Une famille pendant la guerre et la commune (Ch. D.). 17
DIERAUER (J.), Geschichte der Schweizerischen Eidgenossenschaft (R.). 429
DISSARD (P.), Le Musée de Lyon (H. de Curzon). 138
DOLESCHÜTZ (Ernst von), Das Decretum gelasianum de libris recipiendis (A. Dufourcq) 250
DORLAN (Alex.), Histoire architecturale et anecdotique de Schlestadt (A. Chuquet) 315
DORNIS (Jean), La sensibilité dans la Poésie française contemporaine (L. R.). 72
DOUMIC (René), Lamartine (L. Roustan). 71
DRAHEIM (H.), Die Odyssee als Kunstwerk (My) 501
DRIAULT (Édouard), La question d'Orient (A. Biovès). . . 112
DUBOSCQ (A.), Buda-Pest et les Hongrois (Ch. H. Pouthas). 236
DUNOYER (Alphonse), Fouquier Tinville, accusateur public (F. Welvert) 289
DUPOUY (A.), France et Allemagne ; littératures comparées (F. Baldensperger). 297

pages

Dureng (J.). Le duc de Bourbon et l'Angleterre (1723-1726) (R. Guyot) 285
Duvernoy, Geschichte des siebenjährigen Krieges von Archenholtz (A. Ch.) 214
Ebert et Scheurer, Bibliographisches Jahrbuch fur deutsches Hochschulwesen (L. R.) 306
Écrits de musiciens (H. de Curzon) 34
Emily (Dr J.), Mission Marchand (H. de Curzon) 37
Epry (Ch.), A la mer (H. de Curzon) 37
Engel (Carl), Veröffentlichungen aus dem Stadtarchiv Colmar (R.) 466
Engström (E.), Carmina latina epigraphica (P. de L.) 441
Ernault (Émile), L'ancien vers breton (Jean Marx) 83
Errera (Isabelle), Dictionnaire des Peintres depuis l'antiquité (H. de Curzon) 133
Escande (J.-J.), Histoire de Sarlat (A. C.) 157
Espinasse-Mongenet (L.), La Divine Comédie, l'Enfer (H. Hauvette) 207
Esquer (Gabriel), La Haute-Auvergne à la fin de l'Ancien Régime (Labande) 287
Faguet (Émile), Balzac (Ch. Dejob) 325
— Initiation littéraire (L. Roustan) 510
— Rousseau artiste (C. Dejob) 187
Fanta (Mlle A.), Goethe, Lettres choisies. (Michel Bréal) . . 435
Feess (Kurt), Charles-Claude Genest (L. Roustan) 509
Fehrle (E.), Die kultische Keuschheit im Altertum (My) . . 203
Feller (Jules), Notes de Philologie wallonne (E. Bourciez) . 233
Ferretti. Il codice Palatino Parmense 286 (H. de Curzon) . 395
Ficker (D. J.), Die Anfaenge der akademischen Studien in Strassburg (R.) 254
Filon (Augustin), Le prince impérial, souvenirs et documents (1856-1879) (R. G.) 496
Flickinger (R. C.), Χορόν in Terence's Heauton (My) 422
Flickinger, The Influence of local theatrical conditions upon the drama of the Greeks (My) 49
Foerster (R.), Libanii opera, vol. VI (My) 423
Folleville et Le Sourd, Les châteaux de France (H. de Curzon) 126
Fraenkel (Charlotte), Satyr-und Bakchennamen auf Vasenbildern (A. de Ridder) 366
Franz (W.), Der Wert der englischen Kultur für Deutschlands Entwicklung (F. B.) 453
Gagliardi (Ernst), Quellen zur Schweizergeschichte (R.) . . 467
Gamillscheg, Die romanischen Elemente in der deutschen Mundart von Luzern (E. Bourciez) 230

pages

GANDIGLIO (A.), Osservazioni intorno alla sintassi di concordanza in latino (E. Thomas) 181
GARDINER (E.), Greek athletic sports and festivals (My) 245
GAUCHAT (L.) et JEANJAQUET (J.), Bibliographie linguistique de la Suisse romande (E. Bourciez) 219
GAUCKLER (Paul), Le sanctuaire syrien du Janicule (M. Besnier) 266
GAULOT (Paul), Les petites victimes de la Terreur (E. Welvert) 289
GAUTHIEZ (Pierre), Promenades parisiennes (E. W.) 331
GERCKE (A.) et NORDEN (E.), Einleitung in die Altertumswissenschaft (E. Cavaignac) 367
GILL (W. A.), Morgann's Essay on the Dramatic character of sir John Falstaff (Ch. Bastide) 68
GIRARD (P. F.), Mélanges, Études de droit romain (E. T.) . . 463
GIRAUD (Jean), Œuvres choisies d'Alfred de Musset (F. Baldensperger) 56
GIRAUD (Victor), Maîtres d'aujourd'hui et d'autrefois (L. R.) . 73
GOERRIS (E. C. Willhelm), De Denkbeelden over Oorlog ende Bemoeüngen voor Vrede in de elfde Eeuw (R.) 29
GOETZ (Georgius), M. Terenti Varronis rerum rusticarum libri tres (J. D.) 4
GOLDSCHMIDT (Dr D.), Autour de Strasbourg assiégé (Auguste Ehrhard) 179
GOLLANCZ (H.), The Book of Protection (J.-B. Chabot) 241
GOLTHER (Wolfgang), Die Deutsche Dichtung im Mittelalter 800 bis 1500 (F. Piquet) 369
GRADENWITZ (O.), Bruns. Fontes juris Romani antiqui (E. Thomas) 312
GRENIER (A.), Etude sur la formation et l'emploi des composés nominaux dans le latin archaïque (F. Thomas) . . . 313
GRENIER (Albert), Bologne villanovienne et étrusque (A. de Ridder) 5
GROTEFEND (H.), Abriss der Chronologie des deutschen Mittelalters (E.) 269
GUIFFREY (J.), André Le Nostre (H. de Curzon) 133
HAAS (J.), H. Balzac, scènes de la vie privée von 1830 (F. Baldensperger) 157
HALÉVY (Elie), Histoire du peuple anglais au XIXe siècle (Ch. Bastide) 88
HALLER (H.), Der Ausgang des Prophetie (A. Loisy) 482
HAMELLE (Paul), La querelle des Communes et des Lords (A. Biovès) 112
HARTMANN (Julius), Das Verhältnis von Hans Sachs (F. Piquet) 229

pages

HAUSER (Henri), Le Traité de Madrid et la cession de la Bourgogne à Charles-Quint (Lucien Lefebvre) 129
— — Un récit catholique des trois premières guerres de religion (A. Chuquet) 51
— — Le traité de Madrid et la cession de la Bourgogne à Charles-Quint (R.) 272
HAUTECŒUR (Louis), Rome et la Renaissance de l'Antiquité à la fin du XVIIIe siècle (F. Baldensperger) 151
HEINEMANN (H.), Epistulae amatoriae quomodo cohaereant cum elegiis Alexandrinis (My) 361
HEKLER (A.), Portraits antiques (H. de Curzon) 133
HEISENBERG (A.), Der Philhellenismus einst und jetzt (F. B.) 453
HELBIG (W.), Führer durch die Sammlungen klassischer Altertümer in Rom. (A. de Ridder) 228
HEMPL (G.), The Solving of an ancient riddle. The Phaestos disk (My) 2
HERAEUS, Titi Livi Ab Urbe condita libri (E. T.) 121
HERR (E.), Das Ehemalige Frauenkloster Sindelsberg (R.). 52
HERKE (Paul), Deutsche Kultur des Mittelalters in Bild und Wort (L. Roustan) 439
HERWERDEN (H. van), Lexicon graecum suppletorium et dialecticum (My) 221
Histoire de la guerre Italo-turque (A. Biovès) 112
Historisch-pädagogischer Literaturbericht über das Jahr 1910 (L. R.) 306
HOBEIN (H.), Maximi Tyrii Philosophumena (My) 47
HOLDER (Alfred), Alt-celtischer Sprachschatz (G. Dottin) . . 26
HOPKINSON (Dr E.), A. Vocabulary of the mandinge language as spoken in the Gambia (R. Basset) 438
HOUTIN (Albert), Histoire du modernisme catholique (Prosper Alfaric) 77
HUMPHREY (E. F.), Politics and religion in the days of Augustine (P. Alfaric) 443
HUSZAR (Guillaume), Etudes critiques de littérature comparée (F. Baldensperger) 55
HUTINEL et MATHEY, Vitteaux (Côte-d'Or) (H. Hauser) . . . 507
ILLGEN, Gritzner, Friedensburg - Spragistik, Heraldik, deutsche Münzgeschichte (E.) 269
INNES (Arthur D.), A Source Book of English History (Ch. B.) 105
JAHNCKE (Dr Rudolf), Guillelmus Neobrigensis (E.) 30
JARAY, L'Albanie inconnue (H. de Curzon) 394
JANSSEN (Jean), L'Allemagne et la Réforme, t. VII (R.) . . . 108
JONES (H. L.), The poetic plural of Greek tragedy (My) . . . 225
JONES (H. Stuart), Companion to Roman History (J. D.) . . 142

pages

Jonsson (Finnur), Den norsk-islandske Skaldedigtning (L. Pineau) 171
Jorga (N.), Geschichte des Osmanischen Reiches (E) . . 92
Joüon des Longrais, Information du sénéchal de Rennes contre les Ligueurs, 1859 (H. Hauser) 507
Jourdan (Eleonor F.), An Introduction to the french classical Drama (L. Roustan) 510
Kannengieser (Mgr.), Léon Lefébure (A. Chuquet). 331
Kautzsch (E.), Die Heilige Schrift des Alten Testaments (A. Loisy) 484
Kempis (Max), Die Vorstellungen von Deutschland im altfranzösischen Heldenepos und Roman (A. Jeanroy). . . . 67
Kettner (G.), Goethes Nausikaa (L. R.) 191
Kiener (Fritz), Studien zur Verfassung des Territoriums des Bischoefe von Strassburg (R.) 126
Kirk (H. C.), The Secret of Columbus (H. Vignaud) 338
Klamroth (E.), Die jüdischen Exulanten in Babylonien (A. Loisy) 482
Kleemann (Dr Gustav), Papst Gregor VIII (1187) (E.) . . . 251
Kleinschmidt (A.), Geschichte von Arenberg, Salm und Leyen (A. Chuquet) 513
Klio, Beiträge zur alten Geschichte, t. XII (My) 424
Kobalinska (Marie), La circulation des élites en France (Lucien Febvre) 130
Kornemann (Ernst), Der Priestercodex in der Regia und die Entstehung der altrömischen Pseudogeschichte (M. Besnier) 167
Krohn (F.), Vitruvii. De Architectura (E. T.) 125
Kromayer (J.), Antike Schlachtfelder (E. Cavaignac) 368
Kruger (G.), Handbuch der Kirchengeschichte für Studierende (E.) 386
Kukula (R. C.), C. Plini Editio (E. T.) 124
Ladoué (Pierre), Les Panégyristes de Louis XVI et de Marie-Antoinette (E. Welvert) 489
— — La vie et l'œuvre de Millevoye (F. Baldensperger) . . 455
Lambeau (Lucien), Histoire des communes annexées à Paris en 1859 (E. Welvert) 116
Laminne (E. de), La Divine Comédie, l'Enfer (H. Hauvette). 207
Lammens (Henri), S. J. Fatima et les Filles de Mahomet (M. G. D.) 244
Lange (B.), Die öffentliche Meinung in Sachsen von 1813 bis zur Rückkehr des Königs (A. Ch.). 450
Lanson (Gustave), Trois mois d'enseignement aux Etats-Unis (L. R.) 78
La Riega (Garcia de), Cristobal Colon Espanol (H. Vignaud). 338

pages

LAVAL (Dr V.). Le général Joseph-François Dours (A. Biovès) 470
LEBEY (André), Louis-Napoléon Bonaparte et le ministère Odilon Barrot (R. E.) 326
LECLERCQ (Jules), Aux Sources du Nil (H. de Curzon) . . . 37
LECLERCQ (R. P. Dom H.), Les Martyrs, t. XI, La Révolution (A. Biovès) 279
LECOMTE (L. Henry), Napoléon et le Monde dramatique (Arthur Chuquet) 153
LE COQ (A. von), Chuastuanift, ein Sündenbekenntnis der manichaïschen Auditores (P. Alfaric) 168
— Dr Stein's turkish Khuastuanift from Tung-huang (P. Alfaric) 168
— Türkische Manichaica aus Chotscho (P. Alfaric) 168
LEGRAND (Emile), Bibliographie albanaise (H. Pernot) 141
LEHNERDT (W.), Die Anwendung der Beiwörter in den mhd. Epen von Ortnit und Wolfdietrich (F. Piquet) 186
LEMONNIER (H.), L'art moderne, essais et esquisses (H. de Curzon) 395
LE MORE (René), d'Alger à Tombouctou (H. de Curzon) . . 136
LE NEPVOU DE CARFORT, Duguay Trouin (H. H.) 387
LEO (Friedrich), Plautinische Forschungen (Emile Thomas) 122
LERCH (E.), Praedikative Participia für Verbal substantiva (E. Bourciez) 230
LEROUX (G.), Vases grecs et italo-grecs du Musée archéologique de Madrid (A. de Ridder) 101
LETALLE (Abel), Palettes d'artistes (L. H. L.) 330
LEVI (A.), Souvenirs du général Vionnet (A. Ch.) 451
LHOMEL (Georges de), Relations d'Antoine de Lumbres (A. Chuquet) 150
LHOMER (J.), Un homme politique lorrain : François de Neufchateau (F. Baldensperger) 454
LIETZMANN (J.), Tabulae in usum scholarum (My) 247
LINDELÖF (V.), Gründzüge der Geschichte der Englischen Sprache (Ch. Bastide) 444
LINDENBERG (Paul), Charles Ier, roi de Roumanie (A. Biovès) 112
LIST (Adalbert), Der Kampf um's gute alte Recht (1815-1819 (R.) 451
LOISY (Alfred), Choses passées (Prosper Alfaric) 401
LOMMEL (H.), Studien über indogermanische Femininbildungen (Jules Bloch) 264
LOOTEN (C.), La réforme municipale du duc de Choiseul (1764-1766) (H. Malo) 388

pages

LORIDAN (Jean). Un grand procès de sorcellerie au XVIIe siècle (C. G. Picavet) 211
J. LOTH. Remarques et additions à l'Introduction to early Welsh de Strachan (G. Dottin) 50
— Introduction to Early Welsh (J. Vendryes) 66
— Contribution à l'étude des romans de la Table Ronde (G. Dottin) 267
LUCOT (A.). Palladius, histoire lausiaque (My) 502
LUDIKE et NISSEN. Die Grabschrift des Aberkios (My) 237
LUTTGE (Willy). Die Trennung von Staat und Kirche in Frankreich und der franzoesische Protestantismus (N.). 17
MALYE (Jean). La Littérature Irlandaise contemporaine (G. Dottin) 29
MANSION (J.). Althochdeutsches Lesebuch für Anfaenger (F. Piquet) 428
MARQUISET (Alfred). Napoléon sténographié au Conseil d'Etat, 1804-1805 (E. Welvert) 292
MARSAN (Jules). La Bataille romantique (F. Baldensperger). 56
MARTEL (E.). Le blocus de Condé-sur-Escaut (A. Ch.) 450
MARTIN-DECAEN (A.). Le marquis René de Girardin (L. Roustan) 370
MASPÉRO. Egypte (H. de Curzon) 34
MATTHIAS (Ad.). Meine Kriegserinnerungen (A. Ch.) 218
MAURY (L.). Stockholm et Upsal (H. de Curzon) 395
MAYER (E.). Bemerkungen zur frühmittelalterlichen insbesondre italienischen Verfassungsgeschichte (E.). 385
MEILLET (A.). Aperçu d'une histoire de la langue grecque (M. B.) 309
Mélanges de la Faculté orientale de l'Université Saint-Joseph à Beyrouth (J.-B. Ch.) 243
Mémoires du cardinal de Richelieu, tome III (R.) 176
Mémoires et documents pour servir à l'histoire de la Franche-Comté (C.-G. Picavet) 209
MENCKE-GLUCKERT (Dr E.). Die Geschichtschreibung der Reformation und Gegenreformation (E.) 469
MENDEL (G.). Catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines (A. de Ridder) 384
MÉNEVAL (baron de). Un Bayard alsacien. Le général baron de Cochorn (R.) 294
MESTRAL-COMBREMONT (J. de). La Belle Madame Colet (F. Baldensperger) 457
METZGER (Paul). Die Absolutheit des Christentums (P. Alfaric) 169
MEUNIER (J.-M.). Monographie phonétique du parler de Chaulgnes (E. Bourciez) 97

pages

— Etude morphologique sur les pronoms personnels dans les parlers actuels du Nivernais (E. Bourciez). 97
Meynier (A.), J.-J. Rousseau révolutionnaire (L. Roustan). 370
Michaut (G.), La Fontaine (L. Roustan). 487
Michel (A.), Histoire de l'Art (H. de Curzon). 133
Mignon (A.), De Paris à Benarès et à Kandy (H. de Curzon). 136
Mignon (M.), Études de littérature italienne (Ch. Dejob). . 308
Moberg (Axel), Buch der Strahlen (J.-B. Chabot). 261
Montaigne, Vaincre (Pierre Laborderie). 138
Mookerji (Radhakumud), Indian Shipping (Sylvain Lévi). 44
Moreau-Vauthier (Ch.), La Peinture (H. de Curzon). 34
Mornet (Daniel), Le Romantisme en France au xviiie siècle (F. Baldensperger). 56
Mourret (Fernand), Histoire générale de l'Eglise (R.). . . 54
Mülder (Dietrich), Die Ilias und ihre Quellen (My). 62
Müller (H.-J.), T. Livi ab urbe condita libri (J. D.). . . . 207
Munke (Bernh.), Die Vita Sci Honorati nach drei Handschr (A. D.). 251
Musée de Tours. Musée du Luxembourg (H. de Curzon). . 34
Nachmanson (Ernst), Beiträge zur Kenntnis der altgrieuchischen Volkssprache (My.). 18
Negelein (Julius von), Germanische Mythologie (L. Pineau). 170
Nicolini (Fausto), Gli scritti e la fortuna di Pietro Giannone (Ch. Dejob). 330
Ninck (J.), Die Begründung der Religion bei Herder (L. R.). 189
Nöldeke (Theodor), Burzóes Einleitung zū dem Buche Kalila wa Dimna (Cl. Huart). 357
Norden (Fritz), Apulejus von Madaura (E. T.) 463
Novicow (J.), L'Alsace Lorraine obstacle à l'expansion allemande (N.). 477
Oechsli (W.), Geschichte der Schweiz im neunzehnten Jahrhundert (R.). 475
Oppe (A. P.), Sandro Botticelli (H. de Curzon). 34
Origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871, tome VI (R. G.). 414
Oxford Studies in Social and Legal History. (Ch. B.). . . . 105
Parmentier (L.), Theodoret, Kirchengeschichte (My). 227
Passy (Louis), Histoire de la Société nationale d'agriculture de France (E. Welvert et A. Chuquet). 511
Pavlovitch. Le conflit anglo-allemand (A. Biovès). 112
Pellisson (Maurice), Henri Heine, Atta Troll. Allemagne (L. Roustan). 193
Peppler (Ch. W.), The termination. -κος by Aristophanes (My). 225

pages

PÉRIER (J. et A.), Les 127 Canons des Apôtres (J. L. Delaporte) 81
PFISTER (Christian), Les Assemblées électorales dans le département de la Meurthe (R.) 53
PFISTER (Ch.), La Lorraine, Le Barrois et les Trois Evêchés (B. A.) 13
PHILIPPI (Adolf), Begriff der Renaissance (Henri Hauser) 11
PHILIPPSON (M.), Die aeussere Politik Napoleons I (A. Waddington) 215
PIEPAPE (Gén. de), Histoire des princes de Condé au XVIIIe siècle (R. Guyot) 285
PLANTET (Eugène), Mouley Imael, empereur du Maroc, et la princesse de Conti (A. Biovès) 112
PLATZHOFF (W.), Frankreich und die deutschen Protestanten in den Jahren 1570-1573 (R.) 430
PLESSIS (Cte J. du), L'Alpe enchanteresse (H. de Curzon) . . 394
PODECHARD (E.), L'Ecclésiaste (Alfred Loisy) 61
POETE (Marcel), Formation et évolution de Paris (R. G.) . . . 219
POLEJAIEFF (Pierre), Six années, la Russie de 1906 à 1912 (A. Biovès) 112
POLTORATSKY (Hermione), Une Princesse Russe à Rome (R. G.) 493
PONCELET (R. P. Alfred), Lettre inédite du P. Henri Samerius S. J. (H. Hauser) 186
PORÉE (Charles), Documents relatifs à la vente des biens nationaux dans le district de Sens (Albert Mathiez) 15
POIT (A.), Der Griechisch-Syrische Text des Matthaeus (J.-B. Chabot) 261
POULSEN (F.), Der Orient und die frühgrieschische Kunst (A. de Ridder) 25
PREISENDANZ (K.), Die Liebe der Günderode (L. R.) 217
PROUST (A.), Edouard Manet, Souvenirs (H. de Curzon) . . . 395
QUILLES-COUCH (Sir Arthur), The Oxford Book of Victorian Verse (Ch. B.) 91
RADZIWILL (Princesse Antoine), Quarante-cinq années de ma vie (1770-1815) (R. G.) 324
REAU (L.), Saint-Pétersbourg (H. de Curzon) 395
RECLUS (Maurice), Jules Favre (R. G.) 496
REINACH (S.), Répertoire de reliefs grecs et romains (A. de Ridder) 366
— Sidonie ou le français sans peine (Michel Bréal) . . . 435
REITER (Siegfried), Briefwechsel zwischen Karl Otfried Müller und Ludwig Schoen (My) 224
RÉMOND (G.), Aux Camps Turco-Arabes (H. de Curzon) . . . 37

pages

Reuning (Karl), Das Altertümliche im Wortschatz der Spenser Nachahmungen des 18 Jahrhunderts (Ch. Bastide). . 444
Rhétoré (P. J.), Grammaire de la langue Soureth (J.-B. Chabot). 261
Robert Pimienta, La propagande bonapartiste en 1848 (R. G.). 495
Roche (Louis), La vie de Jean de La Fontaine (L. Roustan). 487
Rondet-Saint (M.), Dans notre empire noir (H. de Curzon). 37
— Les Merveilles du Monde (H. de Curzon). 37
Rossignol (Georges), Un pays de célibataires et de fils uniques (Ch. Dejob). 328
Rothe (Carl), Der augenblichliche Stand der homerischen Frage (My). 362
— Die Ilias als Dichtung (My). 363
Rousseau (J.-J.), Les Rêveries du Promeneur solitaire (L. Roustan). 370
— Brief an Christophe de Beaumont (L. Roustan). 370
Ruelle (C. E.), Codicum Parisinorum partem secundam descripsit (My). 333
Sainéan (L.), Les Sources de l'Argot ancien (E. Bourciez). . 93
Sakmann (P.), J.-J. Rousseau (L. Roustan). 370
Salliard (Étienne), La Terreur à Poitiers (E. W.). 289
Schaaffs (G.), Gœthes Hero und Leandes und Schillers Romantisches Gedicht (L. R.). 191
Schahovskoy-Strechneff (Princesse), Le comte de Fersen (E. W.). 288
Schanz (Martin), Geschichte der Römischen Litteratur bis zum Gezetzgebungswerk des Kaisers Justinian (E. Thomas). 505
Scheurer (Hans), Die rechtlichen Grundgedanken der franzoesischen Koenigs-Kroenung. — Noch einmal über altfranzoesische Kroenungsordnungen. — Die Thronerhebung des deutschen und franzoesischen Koenigs—Walalemente in der franzoesischen Koenigskroenung (R.). . . . 50
Schimberg (André), L'Éducation morale dans les collèges de la Cie de Jésus en France sous l'Ancien Régime (Ch. Dejob). 508
Schmidt (Ch.), Une conquête douanière. Mulhouse (A. Chuquet). 194
Schmidt-Lœtzen (Ed.), Dreissig Jahre am Hofe Friedrichs des Grossen, aus den Tagebüchern des Reichsgrafen Ernst Ahasverus Heinrich Lehndorff (R.). 389
Schœn (H.), De l'origine corse de Christophe Colomb (H. Vignaud). 338
Schonack, Der Horaz-Unterricht (E. T.) 124

pages

SCHWEMER (Richard), Geschichte der freien Stadt Frankfurt am Main (1814-1866) (R. G.) 326
SELLIN (E.), Zur Einleitung in das Alte Testament (A. Loisy) 484
SEN (Dinesh-Chandra), History of Bengali Language and Literature (Sylvain Levi) 41
SEVESTRE (Em.), Les sources du « chevalier des Touches » de Barbey d'Aurevilly (F. B.) 158
SEVESTRE, Étude. Le Corbeiller. La Déportation du clergé orthodoxe pendant la Révolution (A. Ch.) 214
SINGER (Dr S.), Aufsaetze und Vortraege (F. Piquet) 178
SKEAT (W. W.), The Science of Etymology (Ch. Bastide) . . 444
SOCIN (A.), Arabische Grammatik (M. G. D.) 201
SOHM (Rudolf), Die altdeutsche Reichs und Gerichtsverfassung (E.) 9
SOHM (W.), Die Schule Johann Sturm's und die Kirche Strassburgs (R.) 446
SONDHEIMER (Isaac), Die Herodes-Partien (A. Jeanroy) 126
SONIS (Comte de), Lettres du Comte et de la Comtesse de Ficquelmont à la Comtesse Tiesenhausen (R. G.) 323
SOUBIES (Albert), Le théâtre Italien (H. de Curzon) 303
SOUKUP (J.), De libello Simonis Atheniensis « De re equestri » (My) 21
SPIRA (Theo), Die englische Lautentwicklung nach französischen Grammatikerzeuguissen (Ch. Bastide) 444
STANGL (Thomas), Ciceronis Orationum Scholiastae (Émile Thomas) 248
STEIN (Marc Aurel), Ruins of desert Cathay (Sylvain Levi) . 1
STENGEL (P.), Opferbräuche der Griechen (My) 46
STERN (Alfred), Theodor Schuster (A. C.) 159
— Lettera di Michele Amari (A. C.) 159
— Gedächtnissrede auf Gabriel Monod (A. C.) 159
STEUERNAGEL (C.), Lehrbuch der Einleitung in das Alte Testament (A. Loisy) 484
STRAUB (S. J.), De Ecclesia Christi (P. de Sabriolle) 442
STROTHMANN (R.), Das Staatsrecht der Zaïditen (Cl. Huart) . 358
STUART JONES (A.), The sculptures of the Museo Capitolino (A. de Ridder) 23
SUCHIER (Hermann et Birch-Hirschfeld), Geschichte der französischen Literatur von den ältesten Zeiten bis zur Gegenwart (A. Jeanroy) 478
SUNDWALL (J.), Zur Frage von dem neunzehnjährigen Schaltcyclus (My) 166
SUSS (W.), Ethos (My) 381
TAI-TO, Sai-iki-ki (Sylvain Lévi) 43

pages
Tanëra (Carl), Die Befreiungskriege 1813 bis 1815 (A. Ch.). 216
Tcherniaef (Paul), L'État et les mœurs d'après les comédies de Térence (E. T.) 314
Tecklenburg (A.), Die Entwickelung der Wahlrechts in Frankreich seit 1789 (R. G.) 323
Ternaux-Compans, Le général Compans 1769-1845 (A. Ch.). 216
F. de Tessan, Promenades au Far-West (H. de Curzon). . . 37
Thenius (W.), Die Anfaenge des stehenden Heerwesens in Kursachsen unter Johann Georg III und Johann Georg IV (R.) 448
Thomas (Emil), Studien zur lateinischen und griechichen Sprachgeschichte (F. Thomas) 181
Thum (W.), Die Rekrutirung der saechsischen Armee unter August dem Starken (R.) 448
Thureau-Dangin, Une relation de la huitième campagne de Sargon (A. Loisy) 421
Thurneysén (R.), Zu irischen Handschriften und Litteraturdenkmälern (G. Dottin) 27
Tiersot (J.), J.-J. Rousseau (L. Roustan). 370
Toesca (Pietro), La Pittura e la Miniatura nella Lombardia (F. de Mély) 143
Tournoux (Georges), Bibliographie verlainienne (L. R.) . . 72
Travers (Albert), Armoricains et Bretons (Jean Marx). . . . 82
Trevelyan (G. M.), The poetical Works of George Meredith (Ch. B.) 91
Uff Birkedal, Af Chaucers og Langlands Digtning (Ch. Bastide). 444
Urbain (Ch.) et Lévesque (E.), Correspondance de Bossuet tome V (A.) 12
Usener (Hermann), Kleine Schriften (M. D.). 465
Uttendörfer (O.), Das Erziehungswesen Zinzendorfs und der Brüdergemeine (L. R.) 316
Vasu (Nagendra Nath), The Archæological Survey of. Layurabhanja. The Modern Buddhism and its followers in Orissa (Sylvain Lévi) 45
Vauthier (G.), Villemain, essai sur sa vie, son rôle et ses ouvrages (E. Welvert et F. Baldensperger) 411
Vermale (Fr.), Les classes rurales en Savoie au XVIIIe siècle (R. G.) 194
Verrier (Paul), L'Isochronisme dans le vers français (L. R.). 397
Viollet (Paul), Le roi et ses ministres pendant les trois derniers siècles de la monarchie (C. R. 87
Vogüé (Marquis de), Une famille vivaroise (E. Welvert). . . 392
Vollmer (Hans), Materialien zur Bibelgeschichte und religioesen Volkskunde des Mittelalters (F. Piquet). 428

pages
VOLTZ (P.), Das Neujahrsfest Jahwes (A. Loisy) 482
VORST (B. van), La poursuite du bonheur aux États-Unis (H. de Curzon) 394
WACHTLER (Th.), Reinheitsvorschriften im griechischen Kult (My) 203
WARD (A.-W.) et WALLER (A.-R.), The Cambridge History of English Literature (Ch. Bastide) 86
WASER, Meisterwerke der grieschischen Plastik (A. de Ridder). 24
WASSERMANN (Suzanne), Les clubs de Barbès et de Blanqui en 1848 (R. G.) 495
WATTEAU (Classiques de l'art) (H. de Curzon) 34
WECKLEIN (N.), Orestie (My) 201
WEISS (G.), Fries' Lehre von der Ahndung in Aesthetik, Religion und Ethik (L. R.) 189
WEISS (J.), Ueber die Kraft. Björnsons Drama (F. B.). . . . 158
WELVERT (E.), Mémoires de Théodore de Lameth (A. Biovès). 473
WENSINCK (A. J.), Legends of Eastern Saints (J. B. Chabot). 261
WENTZ (W.-Y. Evans), The fairy-faith in Celtic Countries (G. Dottin) 7
WERNLE (Paul), Lessing und das Christentum (L. R.). . . . 189
WETMORE (M. N.), Index verborum Catullianus (E. T.) . . . 311
WEYH (W.), Die Syrische Barbara Legende (J.-B. Chabot). 261
WIERNEK (Peter), History of the Jews in America (A. Biovès). 296
WINKLER (E.), La doctrine grammaticale française d'après Maupas et Dudin (E. Bourciez). 84
WITTE (Baron Jehan de), Les deux Congo (H. de Curzon). 394
WÖRTER und Sachen, Kulturhistorische Zeitschrift für Sprach-und Sach-forschung (A. Meillet). 481
WOLKAN (R.), Der Briefwechsel des Eneas Silvius Piccolomini (R.) 255
WOOD (Alex.), The physical Basis of Music (H. de Curzon). 395
WIJALT (A.-J.), Old English Riddles (Ch. Bastide). 444
ZECK (Dr Ernst), Der Publizist Pierre Dubois (C. R.). 31
ZIEHEN (J.), Aus der Studienzeit (L. R.). 306
ZIPPERLING (Dr Carl), Das altfranzösische Fablel du Vilain Mire (A. Jeanroy) 83

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, résumés des séances par M. Léon DOREZ, du 20 décembre 1912 au 6 juin 1913.

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE DES N^os^ DU 1er SEMESTRE DE 1912

FRANÇAIS

Bulletin hispanique.
Bulletin italien.
Correspondance historique et archéologique.
Feuilles d'histoire.
Revue Bleue.
Revue celtique.
Revue de l'enseignement des langues vivantes.
Revue de philologie française et de littérature.
Revue des études anciennes.
Revue des études grecques.
Revue des livres anciens.
Revue des sciences politiques.
Revue d'histoire littéraire de la France.
Revue germanique.
Revue historique.

ALLEMANDS

Deutsche Literaturzeitung.
Euphorion.
Literarisches Zentralblatt.
Zeitschrift für katholische Theologie.

HOLLANDAIS

Museum.

POLONAIS

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 1 — **4 janvier** — **1913**

M.-A. Stein, Les ruines de Cathay. — Hempl, Le disque de Phaestos. — Dedekind, La pourpre, IV. — Varron, éd. minor, p. Gertz. — Mémoires de la Société de philologie américaine, XLI. — Grenier, Bologne villanovienne et étrusque. — Wentz, Les fées chez les Celtes. — Sohn, L'ancienne constitution de l'Empire, I. — Brabant, L'Empire d'Allemagne et sa lutte contre Frédéric II. — Philippi, Le concept de Renaissance. — Bossuet, Correspondance, p. Urbain et Levesque, V. — Ch. Pfister, La Lorraine, Le Barrois et les Trois Evêchés. — Carré, La fin des Parlements. — Porée, Documents sur la vente des biens nationaux dans le district de Sens. — Delaroche-Vernet, Une famille pendant la guerre et la commune. — Lüttge, La séparation de l'Eglise et de l'Etat en France. — Nachmanson, Le vieux grec populaire. — A.-J. Reinach, Bulletin d'épigraphie grecque, III et Fouilles de Coptos. — Académie des inscriptions.

Marc-Aurel Stein, **Ruins of desert Cathay**. London ; Macmillan and C°, 2 vols. 546 et 517 pp. 42 shillings.

L'activité de Marc-Aurel Stein tient du prodige. Après sa mémorable campagne de 1900-1901, qui enrichit l'archéologie et la linguistique d'un nouveau domaine, il ne s'accorde pas de relâche ; aussitôt rentré en Europe, il organise ses collections au British Museum, il répartit ses matériaux entre des collaborateurs de choix, et, dès 1903 il publie une magnifique relation de son voyage et de ses découvertes : *Sand-buried Ruins of Khotan*. Il retourne dans l'Inde, y reprend son poste officiel à Péchaver ; dans les rares loisirs d'une fonction absorbante, il élabore un rapport détaillé de ses recherches, destiné aux seuls érudits ; l'ouvrage, qui forme deux tomes in-4°, paraît en 1907 : *Ancient Khotan*. Entre temps, il a préparé une nouvelle expédition ; quand le livre est imprimé, Stein court déjà les routes du Turkestan chinois. Depuis avril 1906 jusqu'à novembre 1908, il explore les solitudes tantôt glaciales, tantôt torrides, du Takla-makan : de Khotan, il se dirige à l'Est vers le Lop-nor, Touen-hoang et Kantcheou ; il revient par la route du Nord : Hami, Tourfan, Karachar, Koutchar, coupe audacieusement à travers les sables pour rejoindre Khotan, et, pour donner à ce merveilleux voyage un digne couronnement, il regagne l'Inde par les passes du Karakoroum et le Ladakh. Il est en Europe au début de 1910, après trente mois de courses épuisantes, de privations, de souffrances, de recherches, de travaux, de dangers ; il a devant lui la perspective assez peu réconfortante d'immenses collec-

tions à déballer, à classer, et le départ pour l'Inde à l'expiration de son congé annuel. Et voici, dès 1912, deux volumes compacts, substantiels, riches, variés, comme Stein seul pouvait les écrire. Les *Ruins of Desert Cathay* sont un journal de voyage, mais le journal d'un voyageur qui est explorateur, géographe, linguiste, historien, archéologue, intéressé à la vie du présent comme du passé. Et l'Asie Centrale pose dans tous les ordres de la connaissance d'innombrables problèmes : érosion, dessèchement, irrigation, mouvement des races, croisement des civilisations, des religions, survivances linguistiques, etc. Elle est l'œuvre de l'Iran, de l'hellénisme, de l'Inde, de la Chine ; le bouddhisme, le mazdéisme, le manichéisme, le christianisme y ont fleuri, y ont enfanté ou fécondé des littératures hier encore inconnues ; le sable y a enseveli des cités, jadis prospères et populeuses. Le récit de S., net et précis, est splendidement illustré de photographies, de panoramas, de planches en couleur, au total plus de trois cents par texte. L'exécution, irréprochable, fait le plus grand honneur à la maison Macmillan.

Sylvain Lévi.

G. Hempl, **The solving of an ancient riddle. The Phæstos disk.** Extr. de *Harper's Magazine*, janvier 1911, p. 187-198.

Le disque de Phæstos n'a pas encore dit son secret. M. Hempl, professeur de philologie germanique à Stanford University, Californie, propose une explication des mystérieuses figures qui en couvrent les deux faces, mais malgré le temps employé et la patience mise en œuvre, il n'a réussi qu'à donner une interprétation insoutenable. Pour lui, ces figures sont des caractères ayant une valeur syllabique ; les mots, séparés par des lignes qui forment une case pour chacun, sont écrits suivant un système identique à celui de l'écriture cypriote ; la langue est grecque, et chaque caractère représente la partie initiale du mot grec désignant l'objet reproduit ; comme exemple, sur chaque face, en commençant par la périphérie, le premier signe, une tête d'homme cristée, représente *a*, initiale du mot ἀνήρ. Il serait trop long d'expliquer comment M. H. est arrivé à ces conclusions ; il l'expose lui-même très minutieusement, et c'est certainement fort ingénieux. Mais, pour ne pas parler des nombreuses objections de détail qui vont à l'encontre de son système [1], il suffit de constater quel singulier idiome il nous offre comme résultat de ses investigations. Le disque date, selon toute vraisemblance, d'au moins 1600 ans avant notre ère, et il

---

1. Un même signe, par exemple, ne saurait représenter qu'un même son voyelle ; or M. H. interprète le même signe, transcrit *tu*, à la fois par του et par τυ (θυ). Pourquoi, en outre, une terminaison ου d'un thème en *o* est-elle représentée tantôt par un signe en *u* (*...me-nu* = ...μένου), tantôt par un signe en *o* (*so-to* = ζώου τοῦ) ? Et pour quelle raison les consonnes finales sont-elles représentées par des signes en *a* plutôt qu'en *e*, comme dans le cypriote ?

est plutôt d'origine anatolienne que crétoise. Ce grec, nous dit M. H., est de l'ionien ; on y rencontre des formes comme ἡ φῆτα, féminin de (προ)φήτης ; des impératifs comme *a-po-ku-ra* (ἀπογόρου) et *a-po-ri-pi-na* (ἀπόρριπτε), qui montrent, nous dit-on, les formes primitives des verbes en όω et en πτω ; des neutres pluriels comme θύμη = θύματα, des génitifs comme λημιστοῦ ; des articles comme τοῦ, communs aux trois genres, et postposés au substantif, etc. Et encore M. H. ne transcrit ici que les 19 premiers groupes ; que serait-ce si nous avions ainsi tout le texte ? M. Hempl se tire d'affaire en disant que nous avons ici un grec considérablement plus ancien qu'aucun grec connu. C'est très simple : mais, comme on le voit, cela n'exclut pas la fantaisie.

MY.

Alexander DEDEKIND. *Ein Beitrag zur Purpurkunde*. T. IV : Gewährung von Einblicken in die internationale Literatur der letztvergangenen 4 Jahrhunderte über Purpur. Berlin, Mayer et Müller, 1911 ; XVI-848 p.

On sait avec quelle ardeur et quelle ténacité M. Alexandre Dedekind fait campagne en faveur de la diffusion des études sur la pourpre. Avec un zèle et une patience inlassables, il a recherché tous les ouvrages, livres, dissertations, et même simples notices, où il est traité de la pourpre, de son origine, de sa préparation, de son usage, en un mot de tout ce qui touche à la précieuse substance. Dans ce quatrième volume de son *Beitrag zur Purpurkunde*, il a dressé deux listes, l'une par ordre chronologique, l'autre par ordre alphabétique de noms d'auteurs, de tout ce qui a paru sur la pourpre de 1528 à 1910. Ces catalogues ne sont pas complets, et M. D. lui-même avertit modestement qu'il est loin d'avoir réuni tout ce qui a rapport au sujet ; mais on jugera de leur étendue et du nombre considérable d'ouvrages qu'ils mentionnent, si l'on remarque que l'un va de la page 323 à la page 535, et l'autre de la page 548 à la page 848, soit 300 pages pour celui-ci, et plus de 200 pour le premier. Cette différence entre le nombre de pages des deux catalogues provient de ce que dans le dernier sont publiées *in extenso* quelques-unes des dissertations citées. Ces listes, qui dans la pensée de M. D. doivent servir à l'exposition d'ensemble d'une histoire des recherches modernes sur la pourpre, sont précédées d'une longue introduction dans laquelle M. D. exalte les vertus de la porphyrologie (ou pourprologie, car M. D. emploie plus volontiers ce mot), en la présentant comme une science indispensable à la culture de l'humanité, et qui « ne peut manquer de répandre sur de nombreuses autres disciplines une véritable bénédiction scientifique (p. 18) ». Chemin faisant, il rend un juste hommage aux savants français comme Henri de Lacaze-Duthiers, dont il fut l'élève et dont le portrait est en frontispice, Augustin Letellier, le professeur de Caen à qui l'on doit de remarquables tra-

vaux sur la pourpre ; Besnier, l'auteur de l'article *Purpura* dans le *Dictionnaires des Antiquités*, d'autres encore, tandis qu'au contraire il se plaint qu'en Allemagne on accorde trop peu d'attention à une branche si importante de la science. Comme les mêmes choses sont souvent redites, M. D., pour reveiller l'attention de ses lecteurs, entremêle cette introduction d'anecdotes personnelles, de traits plaisants et de considerations humoristiques qui parfois, il faut le dire, sont totalement hors de son sujet. Mais « sans la plaisanterie, dit M. D. p. 539, la vie intellectuelle serait comme une cloche qui n'aurait pas de battant. » Si c'est en frappant à coups répétés sur un clou qu'on le fait entrer, nul doute que M. Dedekind ne réussisse à faire adopter l'idee d'un enseignement spécial de la porphyrologie; on a bien fondé, dit-il quelque part, d'autres enseignements moins utiles. Mais il cite ailleurs le proverbe français : « Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre », et il semble bien qu'on doive conclure, d'après son introduction, qu'il s'adresse plutôt, tout au moins pour ce qui concerne l'Europe centrale, à des sourds de cette espèce.

My.

M. Terenti Varronis rerum rusticarum libri tres. Post Henricum Keil iterum edidit Georgius Goetz. Leipzig, Teubner (*Bibliotheca teubneriana*), 1912, XVI-162 p. in-18. Prix : 2 Mk.

Keil, outre sa grande édition (1884-1891), a publié une édition *minor* (1889), dont M. Gœtz donne ici une revision. Le commentaire critique de Keil a paru dans l'intervalle (1891) et l'édition a suscité de nombreux travaux. M. G. a mis au point le texte et l'apparat d'après les indications mêmes de Keil. Quiconque a pratiqué la grande édition sait combien il est difficile sur certains points de savoir quel texte Keil considère comme authentique ; il faut souvent alors se reporter au commentaire. Cette petite édition met les choses au clair. M. Gœtz reproduit littéralement l'introduction de Keil sur les mss. et les éditions. Il aurait fallu ouvrir les guillemets p. IV, puisqu'ils sont fermés p. X. Suivent six pages de remarques où les derniers travaux sont dépouillés, notamment un article de M. Ellis dans l'*Hermathena*. M. Schœll a fourni aussi d'assez nombreuses notes inédites. L'apparat a été simplifié et ramené à un seul étage de notes. Un index des noms propres termine ce petit volume.

J. D.

Transactions and Proceedings of the American philological association, 1910. vol. XLI. Boston, Ginn and Cᵉ; Paris, Welter, 185-CXL p. in-8°.

Les *Transactions* forment cette année treize mémoires. M. R. G. Kent rattache le mot latin *miles* à la racine de *mittere*; ce serait celui qui frappe. Le mot aurait subi dans sa formation l'influence analo-

gique de *pedes* et de *eques* et aussi celle de l'étymologie populaire : *milia (passuum) iens*. M. M. Hutton discute Hérodote, IV, 77 et Thucydide, II, 40, 4. M. R. W. Husband étudie la diphtongue *ui* en latin et nie qu'on la rencontre dans *cui* et *huic*. M. E. W. Fay publie une série de notes étymologiques et lexicographiques sur des mots sanskrits, avestiques, grecs, latins et sur des racines indo-européennes. M. Ch. D. Adams cherche à élucider des questions relatives à la paix de Philocrate et établit que les grandes Dionysiaques ne commençaient pas avant le 10. Miss G. H. Macurdy relève l'influence des mythes eschatologiques de Platon sur l'*Apocalypse* et le livre d'Hénoch. M. Th. D. Goodell analyse la structure de la tragédie attique. M. J. W. Hewitt détermine les cas où le rituel athénien obligeait l'homicide excusable à une purification et ceux où il en était dispensé. M. Ch. Knapp classe les emplois de *etiam* dans Plaute en se fondant sur le lexique de M. Lodge. M. F. W. Shipley se demande quel est le traitement des mots dactyliques dans la prose métrique de Cicéron, spécialement à la pause de sens. M. A.W. Mc Worther reprend encore une fois le problème de la question délibérative en grec (τί ποιήσω;), en le limitant aux tragiques. M. G. M. Whicher précise le sens très particulier de *adulat* dans une traduction d'un passage du *Prométhée délivré* d'Eschyle par Cicéron, *Tusc.*, II, 24. M. Campbell Bonner va à la découverte du pays de Cocagne dans les fragments des comiques attiques (surtout Athénée, 267 E-270 A) et dans Euripide, *Bacch.*, 141, 704 suiv.; il touche ainsi à la légende de Dionysos. Parmi les communications résumées dans les *Proceedings*, on remarquera : H. T. Archibald, sur la fable dans Horace; miss Bennett, sur l'inscription de Duénos; R. M. Gummere, sur Sénèque au moyen âge et à la Renaissance; Ph. Barry, sur la fin d'Antioche III le Grand en 187 av. J.-C. et d'Antioche IV Épiphane en 164; Bransby, sur l'*Ortografia* d'Alemán (1609) et la simplification de l'orthographe espagnole.

C.

Albert Grenier, **Bologne villanovienne et étrusque,** VIIIe-IVe siècles avant notre ère, 106e fasc. de la bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. In-8°, p. 1-540, pl. 1-4, fig. 1-150. Paris, Fontemoing, 1912.

Depuis la *Nécropole de Vulci*, l'École française de Rome, qui se plaît à d'autres études, n'avait pas publié d'ouvrage qui fût proprement archéologique; c'est une raison de plus pour nous faire bien accueillir le livre de G. qui suit, à trente ans de distance, l'exemple donné par M. Gsell. Comme son ancien, il a eu l'heureuse fortune de diriger des fouilles non interrompues sur le sol italien, de plus il a pu connaître Zannoni et Brizio, les deux grands explorateurs de Bologne et il a eu libre accès au musée qui renferme encore beaucoup d'inédit, — autant de privilèges exceptionnels, dont il a su tirer profit. Il

ne fallait pas moins pour aborder un sujet aussi complexe, qui touche aux origines mêmes de l'Italie. Après l'avoir choisi, G. a eu le mérite, plus rare qu'on ne pense, de l'aborder franchement et d'en traiter tout l'essentiel : il nous a donné ainsi, sur l'une des questions les plus difficiles de l'archéologie indigène, une étude, qui, sans être définitive — il n'en est pas en ces matières, — sera longtemps utile et consultée. Sa thèse n'atteint pas à la certitude : lui-même n'y prétend pas, mais elle est vraisemblable et plausible et la démonstration en est claire et aisée, bien distribuée en chapitres dont l'ordonnance est raisonnable et logique. A vrai dire, sur les cinq cents pages du volume, j'en aurais relégué au moins le tiers à la fin du volume, dans des excursus ou des appendices, mais j'éprouve quelque scrupule à parler de longueurs alors que l'auteur a visiblement beaucoup sacrifié de ses notes. Pourtant il y a de nombreuses digressions, dont aucune n'est absolument inutile et sans intérêt, mais que G. eût bien fait de condenser ou, parfois, de supprimer.

P. 17-32, précieuses indications, qu'on ne trouverait pas ailleurs aussi précises et aussi complètes, sur la topographie des fouilles. P. 34, Bologne villanovienne aurait eu plus de 200 hectares de superficie, ce qui est considérable pour l'antiquité. P. 55. G. a raison d'admettre que Rome a jadis appartenu aux Étrusques, mais il convient, p. 56, que l'exemple de Rome ne jette que « peu de lumière » sur les origines de Bologne. En fait tout ce que ce chapitre nous apprend de la *ville* villanovienne tiendrait en une page ou deux. P. 65. les déductions tirées du nom Ocnus sont bien douteuses. P. 83, les urnes cabanes n'ont pas été retrouvées à Bologne. P. 89, au vrai on ne sait à peu près rien de Felsina, dont l'emplacement même est incertain (G. le place, p. 124, au sud de la ville actuelle). P. 127, 2e partie, consacrée non plus aux villes, mais aux nécropoles : G. est ici sur un terrain plus solide, surtout si, comme il paraît l'établir, un large espace réservé sépare les deux nécropoles, villanovienne et étrusque. P. 135, pauvreté des inhumations à l'époque villanovienne. P. 147, la superposition de certaines tombes villanoviennes situées à l'extrémité occidentales de la nécropole : elle prouve que la période étrusque a déjà commencé. P. 161, à cette dernière époque, on compterait une incinération comme trois inhumations. P. 171 et suiv., bonne critique d'Helbig. P. 181 et suiv., les sépultures villanoviennes et étrusques seraient aussi distinctes dans la plaine du Pô que dans Bologne même, ce qui s'expliquerait par une revolution survenue à la fin du VIe siècle (la conquête par les Étrusques et l'établissement de la dodécapole). P. 183, les Vénètes sont en dehors. P. 200, la question des Rhètes et du Tyrol. P. 211-458, troisieme partie consacrée à l'art et aux industries diverses. P. 223, G. ne croit pas que l'ossuaire villanovien dérive de modèles en bronze ; j'avoue que ses arguments ne m'ont pas

semblé convaincants, surtout à l'époque tardive (VIIIe-VIe s.) où il place le tournassage de ces vases indigènes. D'ailleurs G. admet, p. 229 que le méandre et la croix gammée viennent d'importations méditerranéennes, autrement dit helléniques. P. 249, G. a raison d'y voir un ὑποκρατηριτίδιον. P. 256-7, lire : engobe *blanc*. P. 286, et suiv., bonne étude sur les fibules. P. 302, il semble établi aujourd'hui que l'ambre mycénien vient de la Baltique, ce qui ne paraît pas d'accord avec les conclusions de G. P. 316, sur les vases peints de Grèce trouvés dans la nécropole, G. a pu citer le travail encore inédit de Pellegrini, dont les bonnes feuilles lui ont été communiquées. P. 320, Midias serait de la fin du Ve siècle, ce qui est possible, mais ce que ne concèderait pas M. Macchioro. P. 333, les cistes à cordons. P. 365 et suiv., les bronzes de fabrication locale, comme le plat de la Certosa, les miroirs Arnoaldi et Castelvetro, les situles Arnoaldi et de la Certosa. On y retrouve des motifs ioniens déformés, ce qui montre bien que l'inspiration en est étrusque. La part des éléments locaux. P. 407 la situle Benvenuti est postérieure et dérivée. P. 414, les stèles, que vient d'étudier M. Ducati. P. 436, la louve allaitant un enfant, motif venu peut-être d'Arcadie. P. 458 sqq., conclusion où G. se donne beaucoup de mal pour accorder entre eux des textes contradictoires. En fait les Romains n'ont guère connu leurs antiquités nationales que par l'intermédiaire des Grecs, lesquels étaient trop éloignés pour en bien juger. Il est difficile dans ces conditions de savoir si les Ombriens ont bien occupé à l'époque villanovienne la région placée entre les Apennins et le Pô, mais G. a évidemment raison de distinguer les Ombriens des Celtes.

Il est fâcheux que ce fort bon livre soit déparé par l'illustration. Son imprimeur a joué à G. le tour de massacrer les clichés qui lui étaient confiés ; il n'y a guère qu'en France où l'on sache aussi mal reproduire les « similis » dans le texte.

A. DE RIDDER.

W. Y. Evans WENTZ, **The fairy-faith in Celtic countries**, Oxford, University press, 1911, gr. in-8°, XXVIII-524 p. et 1 pl.

Sous sa forme primitive, ce livre était une thèse de doctorat d'Université soutenue devant la Faculté des Lettres de Rennes en 1909. Depuis cette époque, l'auteur a réuni de nouveaux matériaux et développé ses théories.

Dans une introduction substantielle (p. XV-XXVIII), il expose sa méthode. Il se limite volontairement aux pays celtiques ; il se préoccupe de savoir ce que les Celtes pensent des fées plutôt que de connaître les opinions des savants sur les fées. Il utilise néanmoins les secours que lui fournissent les mythologies, les religions, les métaphysiques, les sciences physiques. Mais son étude est surtout une étude de folklore au sens le plus étendu du mot. Il n'a pas hésité à se

mêler aux paysans, à vivre de leur vie, à essayer de penser et de sentir comme eux et à se pénétrer du mysticisme celtique. Avant d'aborder son sujet, il passe en revue les diverses théories relatives aux fées : la théorie naturaliste, qui explique la croyance aux fées par des tentatives pour rendre compte des phénomènes naturels; la théorie des pygmées, qui suppose le souvenir, gardé par le peuple, d'une race préhistorique de nains qui aurait habité les Iles Britanniques; la théorie druidique, d'après laquelle les arts magiques des druides et des druidesses auraient donné l'idée de personnages surnaturels; la théorie mythologique, qui regarde les fées comme les représentations diminuées des anciens dieux celtiques. M. Evans Wentz propose une nouvelle théorie qu'il appelle psychologique (psychological) : le pays de féerie serait un état de conscience anormal et les fées, des forces psychiques.

La première partie (p. 1-282) comprend les témoignages recueillis par M. W. sur les fées dans les divers pays celtiques, en Irlande, en Écosse, dans l'île de Man, en Galles et en Bretagne. Elle constitue un précieux répertoire de croyances populaires précédé, pour chaque pays, d'une introduction due à des maîtres du folklore celtique : D. Hyde, Al. Carmichael, Miss S. Morrison, Sir John Rhys, H. Jenner, A. Le Braz. L'auteur a, avec raison, décrit non seulement l'aspect général des pays où il a fait son enquête, mais aussi les milieux divers où il a trouvé ses témoins ; il a réservé la classification des faits qu'il a relevés pour un chapitre spécial où il les examine selon la méthode comparative, et d'après les rapports qu'ils présentent avec la sorcellerie, la magie, les tabous et les sacrifices.

Dans la seconde partie (p. 283-396), M. W. passe en revue la littérature des Gaels et des Bretons et en extrait tout ce qui peut concerner les fées. En Irlande, ce sont les nombreux récits épiques du cycle mythologique où apparaissent les Tuatha Dê Danann, et ceux des cycles d'Ulster et de Leinster où sont souvent mentionnés les *sidhe*. Dans le pays de Galles, il est plus difficile de les retrouver, à moins de supposer, ce qui n'est guère admissible, que les romans arthuriens sont d'anciens romans de féerie. M. W. étudie à part l'idée de l'autre monde chez les Celtes et la doctrine celtique de la renaissance, qui ne se rattachent pas étroitement à son sujet.

La troisième partie (p. 397-455) concerne le culte des dieux des esprits, des fées et des morts d'après les témoignages peu précis de l'archéologie préhistorique et les textes plus explicites qui mentionnent les superstitions païennes et les survivances qu'elles ont laissées dans le christianisme.

Enfin, dans une quatrième partie (p. 456-515), M. W. compose les résultats donnés jusqu'ici par la méthode des sciences psychiques avec la croyance aux fées et la doctrine celtique de l'autre monde et de la renaissance. Son opinion est qu'il n'y a pas contradiction entre

ces idées et la science et que sa théorie psychologique sur la nature et l'origine de la croyance aux fées finira par pénétrer dans le domaine des faits. Cette partie du livre de M. W. échappe à notre compétence. Mais tout ce qui concerne la recherche de la croyance aux fées, soit dans la tradition orale, soit dans les livres, est d'un érudit qui sait se servir des méthodes historique et philologique. On ne saurait savoir trop grand gré à l'auteur, qui est un écrivain de grand talent doué d'une imagination vive et d'un sens délicat de l'art, de s'être sans cesse efforcé de ne pas franchir la limite indécise qui, dans les études de folklore, sépare la rêverie de la réalité.

G. Dottin.

Die altdeutsche Reichs = und Gerichtsverfassung von Rudolf Sohm. Erster Band : Die fraenkische Reichs = und Gerichtsverfassung. Unveraenderter Abdruck. Leipzig, Duncker u. Humblot, 1911. XXXII, 588 p., 8°. Prix : 15 fr.

Ce n'est pas, comme on pouvait l'espérer, un travail nouveau ou du moins remanié à fond du célèbre jurisconsulte de Leipzig. On nous offre une reproduction si fidèle de l'ouvrage écrit il y a quarante-un ans, alors que M. Sohm était professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, que l'auteur « n'y a corrigé que trois fautes d'impression » et a conservé même l'orthographe d'alors, officiellement modifiée depuis [1]. On ne s'explique pas très bien cette reproduction si scrupuleuse d'une rédaction forcément vieillie par suite des études nombreuses consacrées depuis près d'un demi-siècle aux origines des institutions et lois de l'ancienne Germanie comme du nouvel Empire romain. Quand le livre de M. Sohm parut en 1871, il fut justement admiré en Allemagne comme continuant le travail de déblaiement et de triage des Waitz et des Roth sur le terrain des antiquités judiciaires, et parce qu'il était conçu en opposition directe avec « l'école française », qui se laissait aller à vanter « les institutions énervantes » de Rome, l'organisation « pourrie » de l'ancienne Gaule, et s'avisait de nier que la Germanie primitive eût jamais eu de véritables institutions politiques (p. VIII). Cette réaction contre les théories de Waitz, Bethmann-Hollweg, Maurer, Gierke, etc., qui réduisaient, au dire de l'auteur, le royaume franc à n'être qu'un grand domaine rural, et le gouvernement du royaume qu'une exploitation de paysan (p. IX), était assez naturelle et l'on pouvait comprendre que l'auteur protestât contre la confusion qui se produisait dans l'exposé du vieux droit germanique, entre l'organisation politique et l'organisation judiciaire. Pour M. Sohm le vieil État germanique (*der altdeutsche Staat*) est, « dans la force du terme » un *Rechtsstaat*, un État complet. Mais cet État se borne « dans la vie interne de la nation, à vaincre l'injustice » (p. XIV) et ne possède donc d'autres organes que des organes judiciaires.

1. L'imprimeur a si scrupuleusement copié l'édition précédente que les citations et les renvois de celle-ci s'appliquent, page par page, au texte nouveau.

Je rappellerai seulement que l'ouvrage se divise en deux parties d'inégale étendue. La première s'occupe de la constitution, très simple, que nous révèle la loi salique ; la seconde aborde l'étude, déjà plus compliquée, de la constitution du royaume franc. Dans aucun des chapitres spéciaux, les controverses et les polémiques (qu'il s'agisse d'auteurs allemands ou d'écrivains français comme Guérard et Deloche) ne dépassent 1870 [1]. Si le livre est devenu si rare, on comprendrait au besoin que l'auteur, absorbé par d'autres travaux, l'eût réimprimé tel quel ; mais il aurait fallu tout au moins y joindre en notes la littérature plus récente du sujet, pour permettre au lecteur de poursuivre les recherches abandonnées par l'auteur. Il n'y a pas lieu d'entrer ici dans les détails, l'ouvrage étant écrit, dès l'abord, pour les jurisconsultes plutôt que pour les historiens ; ce serait à l'un d'eux d'examiner, de très près, si et dans quelle mesure les questions traitées ici ont changé d'esprit.

E.

Das Heilige Roemische Reich teutscher Nation im Kampf mit Friedrich dem Grossen, von Dr Artur Brabant. Zweiter Band. Berlin, Paetel, 1911, VIII, 439 p., 8°. Prix : 10 fr.

L'ouvrage de M. Arthur Brabant, archiviste aux Archives royales de Dresde, est une contribution assez importante à l'histoire de la guerre de Sept ans. Le premier volume a paru en 1904 déjà et nous ne l'avons pas reçu autrefois ; nous ne pouvons donc en parler, mais il renferme évidemment le récit de la première année de cette guerre et de la part qu'y ont pris, en 1757, les États du Saint-Empire, inféodés, en grande majorité, à la maison de Habsbourg. Ce n'est pas, en effet, une histoire générale de la lutte septenaire que prétend nous donner M. Brabant, mais seulement un exposé beaucoup plus exact, et plus détaillé qu'on ne le possédait jusqu'ici, de la part que les membres de l'Empire ont pris à cette lutte, une fois que la majorité de la Diète de Ratisbonne eut officiellement déclaré la guerre à Frédéric II, rebelle aux Constitutions de l'Empire. Pour cet exposé l'auteur a largement consulté les Archives de Dresde, de Berlin, de Munich, de Stuttgart, de Carlsruhe, le *Kriegsarchiv* de Vienne, etc. Ce second volume est divisé en quatre livres. Dans le premier M. B. étudie les contingents de l'Empire dans leurs quartiers d'hiver (1757-1758) et les discussions à Ratisbonne au sujet de la mise au ban de Frédéric ; le second nous raconte l'invasion de l'Empire, de la Franconie surtout, par les troupes prussiennes, le troisième, la campagne peu brillante de Daun et des Autrichiens, unis aux alliés de l'Empire, dans la Saxe électorale, en automne 1758. Dans le quatrième enfin

---

1. On se demande si M. Sohm a jamais vu les travaux de Fustel de Coulanges.

2. Dans la *Bibliographie*, un *seul* volume, la *Géographie de Grégoire de Tours*, de Jacob est cité d'après la seconde édition de 1881.

nous revenons au siège légal de l'autorité impériale, à Ratisbonne, où se continuent les discussions et les dissensions accoutumées. L'impression générale qui reste de la lecture du livre de M. B. n'est certainement pas flatteuse. « L'armée d'Empire est inutile à l'Empereur, dont les cercles sont jaloux », écrivait en février 1758 le colonel Ryhiner, envoyé par le cabinet français pour en passer l'inspection officieuse (p. 78) et la journée de Rossbach avait montré, en effet, que les contingents des États, commandés par le prince de Hildburghausen n'étaient pas de taille à résister aux grenadiers de Frédéric II [1]. Les princes étaient aussi divisés d'opinions que leurs sujets. Au fond le sentiment général était assez prononcé contre la France, mais chez les uns, il provenait de ce que les Français voulaient pénétrer plus avant en Allemagne, chez les autres, de ce qu'ils tardaient trop à venir. Quand on crut, vers juin 1758, qu'ils pousseraient jusqu'en Bohême, les ministres de Marie-Thérèse prièrent eux-mêmes Louis XV de retenir quelque temps ses troupes entre le Mein et le Rhin, du côté de Hanau. Le désir populaire prédominant dans la plupart des régions de l'Empire était celui d'être délivrés des Français, et elles étaient prêtes, pour y arriver, à acclamer les Prussiens (p. 137).

Souhaitons que M. Brabant n'aie pas besoin de nouveau d'une huitaine d'années pour nous donner la suite de cette période de l'histoire du Saint Empire; si son ouvrage ne peut guère nous révéler de faits de guerre importants, il nous donne, grâce aux recherches si soigneuses de l'auteur, une idée très exacte de ce qu'était alors l'organisation militaire de cet Empire et des vices organiques qui en causaient la faiblesse [2].

R.

Adolf Philippi. **Begriff der Renaissance.** Leipzig, Seemann, 1912; in-8°, VIII-174 p. 24 gravures.

M. Philippi essaie de faire l'histoire du concept de Renaissance — la *rinascità* de Vasari. Il se rend à lui-même la tâche malaisée, en restreignant arbitrairement ce concept au domaine artistique, et presque exclusivement à celui de l'architecture. C'est ainsi que, pour l'introduction du mot même de « Renaissance » dans les langues modernes, il accorde une importance un peu démesurée à Seroux d'Agincourt (*Histoire de l'art* de 1823) et qu'il passe bien dédaigneusement sur Voltaire et l'*Encyclopédie*. Il ne cite pas Sainte-Beuve, dont le

1. On se moque d'ordinaire des corps de troupes qui s'enfuirent à Rossbach. Mais les contingents qui participèrent à la campagne de Saxe, l'année suivante, sous le duc Frédéric-Michel de Deux-Ponts, ne s'illustrèrent guère davantage.

2. Toutes les notes assez nombreuses et les renvois aux sources sont rejetés à la fin du volume, groupés par chapitres; c'est un système des plus incommodes; s'il épargne un peu de papier, il exige une dépense de temps et de patience assez inutile pour qui veut s'y retrouver.

Tableau de 1820 parle de « cette grande renaissance des lettres », de la « renaissance littéraire ». — De Michelet, qu'il appelle légèrement un « feuilletonniste », il aurait pu lire les œuvres de plus près. Il croit que Michelet a parlé pour la première fois de « Renaissance » dans son célèbre volume de 1855, et que la Renaissance italienne ne commence à l'intéresser qu'après l'éclosion de la Renaissance française au lendemain des guerres d'Italie. Assertion doublement inexacte. Le volume de 1840, au sommaire du livre VIII, ch. I, porte : « Louis d'Orléans, ... esprit de la Renaissance », et dans le texte ces expressions caractéristiques : « l'aimable et brillant esprit, l'esprit léger, peu sévère, mais gracieux et doux de la Renaissance... De l'Italie partait déjà le premier souffle de la Renaissance... L'Italie, la renaissance, l'art... ». Mais c'est surtout avec le livre XII que le concept se précise, dans ce titre du ch. II : « *Grandeur de la maison de Bourgogne. — Ses fêtes. — La Renaissance* », et surtout dans ce passage sur l'*Agneau* de Van Eyck : « Ce tableau, ce grand poème, *qui date si bien le moment de la Renaissance*, est gothique encore dans sa partie supérieure, mais tout moderne dans le reste ». A la fin du chapitre, Chastellain force la langue française « de s'enivrer, bon gré, mal gré, aux sources mêlées de la Renaissance ». Tout cela très antérieur à l'année mémorable (1855) qui vit paraître à la fois son *Introduction à la Renaissance* et le *Cicerone* de Burckhardt.

Henri Hauser.

Correspondance de Bossuet, nouvelle édition publiée par Ch. Urbain et E. Lévesque. Tome V (janvier 1692-septembre 1693). Paris, Hachette, 1912, 559 p., in-8°.

L'édition que MM. Urbain et Lévesque donnent à la collection des Grands Écrivains se poursuit sans à coup et sans faiblesse. A propos des volumes précédents nous en avons dit la méthode et la sûreté. Sur les 243 lettres de ce cinquième volume, 197 ont été publiées d'après les originaux ou sur des copies authentiques et les autres le plus souvent d'après le texte donné par Deforis ; 42 de ces lettres ne figurent pas dans l'édition Lachat. Le texte de la plupart des autres a été notablement complété d'après les originaux. En dehors des lettres de direction ou d'administration, par exemple celles qui touchent aux monastères de Jouarre, de Faremoutiers ou de Coulommiers, nous signalerons les lettres à Leibniz, celles qui sont relatives à l'affaire de Huet et du cartésianisme, à la condamnation d'Ellies Du Pin, au P. Lamy, qui avait des idées particulières sur les dates et les personnages de l'Évangile, le récit de la mort de Pellisson, une lettre connue et importante d'Arnauld (sur les relations d'Arnauld et de Bossuet, voy. la n. de la p. 413). Six appendices complètent l'annotation : 1° la conversion de J. Saurin racontée par lui-même (extraits d'un factum) ;

2° extraits des procès-verbaux de visite de l'abbaye de Jouarre; 3° histoire des démêlés de Bossuet avec l'abbaye de Jouarre; 4° lettre de La Loubère sur la mort de Pellisson ; 5° la déclaration de Jacques II ; 6° la correspondance de Bossuet et de Leibniz sur la réunion des Églises. Comme dans les volumes précédents, l'annotation, digne de tout éloge, est une mine précieuse pour l'histoire religieuse du XVIIe siècle.

A.

Ch. Pfister, **La Lorraine, le Barrois et les Trois Évêchés** (*Les Régions de la France*, VIII. Publications de la *Revue de Synthèse historique*. Paris, L. Cerf, 1912, 137 p. Prix : 4 fr. 50.)

Quand la *Revue de Synthèse historique* dut attribuer, dans la série des *Régions de la France*, le fascicule sur la Lorraine, elle n'eut pas l'embarras du choix : M. Pfister est, si je puis dire, l'historien national de cette province.

Province aussi difficile à définir pour l'historien que pour le géographe : soudée au bassin Parisien et rattachée à la terre rhénane, elle forme un pays mi-partie et composite dont M. Gallois a décrit la physionomie — car M. Pfister a modestement cédé la plume à son collègue et l'on aurait mauvaise grâce à regretter cette collaboration. Dans ce cadre, qui n'englobait qu'un morceau de la Lorraine originelle, trois établissements politiques ont persisté jusqu'à la Révolution, ceux dont le nom figure dans le titre; mais leurs destinées ont été assez solidaires pour que M. Pfister leur consacre une étude d'ensemble.

M. Pfister connaît tout ce qui a été publié sur la Lorraine et même l'inédit. Sa bibliographie n'est pas un dénombrement : c'est un classement des œuvres d'après leur valeur documentaire et leur crédit : aussi exécute-t-il sans ménagement Mory d'Elvange, faussaire avéré; faussaires encore, certains écrivains qui au XVIe et au XVIIe siècle servent les prétentions soit lorraines soit française par des arguments frelatés. Si de respectables historiographes, le P. Hugo, Dom Calmet, ont amassé les matériaux de l'histoire lorraine, cette histoire ne fut pas entreprise, pas même par l'Académie de Stanislas qui pourtant assuma cette tâche dès sa fondation, mais a tardé jusqu'ici à s'en acquitter. M. Pfister croit que l'heure est venue de reprendre cette œuvre collective, dont il a tracé (p. 51) le programme et le plan : nul n'est plus qualifié que lui pour diriger l'équipe des travailleurs, pour la plupart ses élèves. Et de même, M. Pfister regrette le manque d'un dictionnaire biographique des Lorrains illustres (p. 65); l'Académie de Stanislas entendra-t-elle cet appel? Quoi qu'il en soit, à l'heure actuelle, la *Bibliographie lorraine*, qui paraît sous les auspices de la Faculté des lettres de Nancy, coordonne les éléments et les notions qui permettront de raconter, dans toute sa complexité, la vie de la région.

B. A.

Henri Carré, **La fin des Parlements 1788-1790**. Paris, Hachette, 1912, in 8°, XVI-[illegible] p.

Un des faits qui surprennent le plus les personnes curieuses d'histoire, mais incomplètement informées, est l'impopularité violente, bientôt traduite en massacres ou en meurtres juridiques, qui enveloppa, dès 1791, les membres de l'ancienne noblesse parlementaire. Personne, autant que les gens de haute robe, n'avait été loué et glorifié par le public et par les gazetiers entre 1770 et 1789 ; aucun corps de l'État n'avait paru faire obstacle avec autant de courage et de succès au « despotisme ministériel » d'un Maupeou ou d'un Brienne. Les magistrats « patriotes » avaient connu des heures de triomphe ; ils en connurent encore aux premiers moments de la Révolution : et cependant, trois ans plus tard, la guillotine fauchait cinquante-cinq membres du seul Parlement de Toulouse, sans parler des autres. A quoi tient ce brusque revirement ? M. Henri Carré, déjà connu par ses récents volumes sur les règnes de Louis XV et de Louis XVI, et par des travaux antérieurs sur le Parlement de Bretagne, s'est posé la question et l'a résolue.

Les nobles de robe, recrutés depuis un siècle dans les mêmes familles, incroyablement riches pour la plupart, bouffis d'orgueil professionnel et nobiliaire, infatués du succès qu'ils avaient remporté sur la royauté en 1774, quand Louis XVI eut la faiblesse de rappeler les cours souveraines supprimées par Maupeou, se crurent en état de ruiner le pouvoir royal pour établir à sa place le despotisme d'une aristocratie judiciaire. Tant qu'ils ne firent que détruire, l'opinion les suivit. Le comble de leur gloire fut au moment où ils réclamèrent, en 1788, la Convocation des États Généraux. Ce fut aussi la préface de leur chute. Dès le moment où ils aperçurent que la révolution imminente menaçait, non pas seulement le pouvoir central, mais les privilèges politiques et financiers, tout le régime social dont vivait la noblesse, les Parlementaires devinrent d'acharnés adversaires de tout changement. Ils voulurent se servir contre les révolutionnaires des mêmes armes juridiques qui leur avaient servi pour vaincre Turgot et Lamoignon ; ils opposèrent le droit contractuel au droit naturel, comme ils l'avaient opposé à la raison d'État ; « ils affirmèrent que les contrats passés avec des provinces et des individus ne pouvaient disparaître que du consentement des intéressés ; mais n'ayant pour eux ni l'opinion publique, ni la force matérielle, ils succombèrent avec les institutions qu'ils étaient impuissants à défendre. Pour les Constituants, leur suppression fut comme un complément à l'unité nationale ».

M. C. a suivi pas à pas toutes les démarches du parti parlementaire pour enrayer, puis pour combattre l'œuvre de la Révolution ; les entraves apportées à la convocation des États Généraux, l'agitation soulevée, à la Constituante, par le parti de d'Epremesnil et par les

rares représentants élus de l'aristocratie judiciaire, la résistance des « chambres de vacations », les « velléités contre-révolutionnaires », enfin les représailles des révolutionnaires triomphants. Tout cela est décrit, analysé dans le détail, avec un luxe de citations et de références qui semblera peut-être excessif aux lecteurs superficiels, mais rendra service aux hommes du métier. Dans sa bibliographie et ses notes, M. C. a pu rassembler des renseignements très nombreux, souvent inédits, tirés des dépôts publics ou de ses propres collections, et qui seront fort utiles. Notons spécialement à ce point de vue ce qu'il dit de la fortune des gens de robe, de leurs alliances de famille, etc., ainsi que les tableaux très complets et exacts, donnés en appendice, du personnel parlementaire en 1790.

La conclusion est peut-être ce qu'il y a de plus neuf dans cet ouvrage, nouveau par bien des points. M. C. s'est demandé ce qu'étaient devenus les survivants de la « robinocratie » après la Révolution, et il a constaté, sans surprise, que Napoléon avait tenté de ressusciter le cadavre de l'ancien Parlement. En 1800 d'abord, mais surtout en 1811, lors de la grande tentative de restauration monarchique qui suivit le mariage autrichien, nous le voyons rechercher, pour les mettre au plus haut rang de la magistrature, tous les anciens parlementaires et même leurs fils, gendres ou neveux, pourvu qu'ils soient riches et propres à la représentation ; le reste, opinions ou mœurs, importe peu. M. Carré compte ainsi, de 1800 à 1814, *cent cinquante* parlementaires ou fils de parlementaires rétablis dans la haute robe. Quels fidèles soutiens ces « restaurés » pouvaient être pour l'empereur au jour de la défaite, on le sait de reste.

Une bibliographie très copieuse et un index alphabétique complètent l'ouvrage de M. C., qui vient à son heure et prendra place parmi les meilleurs travaux sur la fin de l'ancien régime.

R. G.

Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française Département de l'Yonne. **Documents relatifs à la vente des biens nationaux dans le district de Sens**, publiés par M. Charles Porée, t. I. Paris, E. Leroux, 1912, gr. in-8° de CCXLV et 500 pages.

De toutes les publications analogues entreprises sous le patronage du comité de l'histoire économique de la Révolution, celle-ci est sans conteste la plus critique, la plus complète, la plus suggestive. M. Porée, personne n'en sera surpris, n'a pas fait seulement œuvre de statisticien, mais d'historien et d'historien aussi pénétrant qu'informé.

Alors que ses devanciers faisaient des procès-verbaux des ventes leur source principale, il a confronté ces documents d'abord avec les états mensuels des ventes envoyés à la Caisse de l'Extraordinaire — ce qui lui a permis de constater qu'il ne manquait à sa collection de

procès-verbaux qu'une seule pièce dont il a pu remplacer les données ; il les a confrontés ensuite avec les déclarations des bénéficiers et aussi avec les inventaires des établissements religieux dressés par les municipalités, — de sorte qu'il a pu faire figurer dans la première partie de son recueil non seulement les biens fonciers appartenant au clergé mais les biens « incorporels », tels que dîmes, droits seigneuriaux, etc. Enfin M. Porée ne s'en est pas tenu là. Il a corrigé les déclarations et les inventaires par les procès-verbaux des experts, par les baux des anciens fermiers ecclésiastiques et par les affirmations de sincérité exigées de ces mêmes fermiers en vertu des décrets des 14 mai et 7 juillet 1790. Il est impossible de pousser plus loin la conscience, l'information et le sens critique.

Les précédents éditeurs, pour déterminer l'époque et le montant des paiements des acquéreurs, avaient recours presque exclusivement aux sommiers des décomptes, M. Porée s'est servi en outre des feuilles de décomptes qui indiquent pour chaque lot les dates de paiement et encore des comptes du receveur du district qui totalisent les recettes en fin de mois par catégories distinctes. Ainsi, il a pu suivre avec une précision remarquable le mouvement des paiements et apprécier la valeur exacte de la lésion produite au détriment de l'Etat par la baisse de l'assignat. Cette lésion fut dans l'Yonne moins grande qu'on ne le croirait et elle ne devint considérable que sous la réaction thermidorienne et sous le directoire.

« Un travail sur les biens nationaux, dit excellemment M. Porée, est une sorte d'expertise. Nous avons donc essayé de donner au nôtre la rigueur que comporte une opération de comptabilité rétrospective ». Par un ingénieux système de numéros, d'astérisques et de renvois, il a permis le contrôle permanent des données des inventaires et des actes de vente. Les ventes sont classées par commune. Pour chacune d'elles M. Porée donne la date de l'adjudication, la désignation du bien très précise, la provenance, le nom de l'ancien fermier et le prix de son bail, le prix d'estimation du lot, les noms et professions des soumissionnaires, ceux des enchérisseurs, le prix de l'adjudication, les noms et professions des acquéreurs et des cessionnaires, enfin pour un certain nombre de communes les dates des paiements effectués.

Son introduction, qui compte plus de 200 pages, est un morceau historique, vigoureux et brillant, qui groupe les conclusions des données statistiques du recueil proprement dit. Des graphiques, des croquis, des tableaux nombreux illustrent le texte. Une carte montre commune par commune la proportion de la propriété foncière ecclésiastique. Un graphique donne la proportion comparée des biens de première et de seconde origine vendus avec la superficie totale de chaque commune. Un autre graphique très parlant met en évidence le rapport, année par année, des prix d'adjudication et des prix d'estimation des biens vendus.

Dans le district de Sens le clergé possédait la huitième partie environ du sol, il percevait la dîme sur le reste à la 19e gerbe en moyenne. Si on convertit le produit de la dîme en terres, le clergé arrivait à détenir, soit directement, soit indirectement, près du cinquième de la surface productive.

La propriété noble moins étendue occupait cependant 16, 22 o/o du sol productif. Le quart à peine fut confisqué et vendu.

La propriété bourgeoise et paysanne était très importante, la propriété paysanne surtout. Presque tous les paysans étaient propriétaires, mais très petits propriétaires. Le nombre des sans propriétés était infime.

Les ventes, ici comme partout, obtinrent au début un grand succès. Dès la fin de 1791, alors que l'assignat ne perdait encore que 5 à 10 o/o, la meilleure et la majeure partie des biens ecclésiastiques était déjà vendue. Ce n'est qu'à la fin de l'an II que le produit *réel* des ventes commença à fléchir au-dessous du chiffre réel des estimations. Sous le Directoire, on vend surtout les presbytères et les spéculateurs étrangers au département se mirent en campagne. M. Porée fait un historique très précis des bandes noires et de leurs méthodes.

Les ventes profitèrent surtout à la bourgeoisie qui acquit environ 58 o/o, mais la classe paysanne réussit à s'emparer de près d'un tiers des biens vendus, 31 o/o.

Cette brève analyse ne donnera qu'une faible idée de la richesse et de la nouveauté du livre de M. Porée qui servira désormais de modèle.

Albert MATHIEZ.

And. DELAROCHE-VERNET, **Une famille pendant la guerre et la Commune,** Paris. Plon, 1912. In-8°, 3 fr. 50.

M. Delaroche-Vernet réédite sous ce titre des lettres échangées entre les siens en 1870-1871. Le succès de ce recueil fait honneur au public en prouvant qu'il ressent encore les douleurs et les humiliations de l'année terrible ; car il n'offre pas d'intérêt particulier. On n'y trouve point de faits neufs, de réflexions originales ou poignantes. Les auteurs de ces lettres n'ont joué aucun rôle dans les événements : ce qu'ils ont vu et souffert, tous l'ont souffert et vu. Et la lecture de cette correspondance n'est pas toujours réconfortante.

Ch. D.

Die Trennung von Staat und Kirche in Frankreich und der franzœsische Protestantismus von Lic. WILLY LÜTTGE, Privat-dozent an der Universitaet Berlin. Tübingen, Mohr (Siebeck), 1912, XII, 208 p. in-8°. Prix : 6 fr.

M. Willy Lüttge, l'auteur de cette étude sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat en France, est un jeune *privat-docent* à la faculté

de théologie de Berlin, qui est venu faire une enquête personnelle en France, ou du moins à Paris, sur cette question. Mais son travail ne s'occupe guère que des églises protestantes et des conséquences qu'ont eues pour elle la loi du 9 décembre 1905. Il témoigne d'une bonne volonté évidente, d'un désir, que nous croyons sincère, de s'orienter au milieu des partis; mais soit son éducation religieuse première, soit des préjugés persistants, l'ont empêché de juger les hommes et les choses avec une parfaite équité. Non seulement il penche fortement et constamment vers la droite et s'il ne peut s'empêcher à certains moments de blâmer (avec douceur) les machinations subtiles de quelques-uns de ses meneurs, il est bien plus dur à l'égard des libéraux auxquels il reproche « d'avoir méconnu la puissance du sentiment religieux »; il traite avec une injustice marquée des hommes comme Jean Réville, qui, dans leur désir d'union, avaient fait pourtant les plus douloureux sacrifices [1]. Il est vrai qu'on ne peut guère attendre d'un théologien berlinois contemporain qu'il apprécie avec impartialité, sinon avec sympathie, le mouvement jadis si vigoureux du protestantisme libéral, qui, de 1850 à 1880, grâce aux forces intellectuelles et morales dont il disposait alors, fit illusion sur le nombre trop limité de ses adhérents, mais ne put, à la longue, tenir en échec, au sein du protestantisme français, l'influence de la tradition routinière, de la haute banque orthodoxe et des sacristies. Dans le livre de M. L. de petites erreurs de faits se mêlent à de grosses erreurs de jugement [2]. Mais l'ensemble en est instructif pour un esprit impartial et qui sait comparer les mentalités nationales.

N.

Ernst Nachmanson, **Beiträge zur Kenntnis der altgriechischen Volkssprache** (Tir. à part des *Skrifter utgifna af k. humanistiska Vetenskaps-Samfundet i Uppsala* XIII, 4). Upsal, Lundström; Leipzig, Harrassowitz; VI-87 p.

Cette dissertation soulève deux questions; d'abord, parmi les fautes qu'on rencontre dans les inscriptions, n'y en a-t-il pas qui ne sont pas des erreurs du lapicide, mais qui sont dues à des phénomènes d'ordre linguistique? Et alors, en second lieu, n'avons-nous pas, dans ces prétendues erreurs, des témoins directs de la prononciation populaire? M. Nachmanson répond affirmativement à ces deux questions, après avoir étudié de nombreux cas, qu'il explique par la dissimilation,

---

1. P. 60, M. Paul Stapfer, l'honorable doyen honoraire de la faculté des lettres de Bordeaux sera sans doute étonné d'apprendre qu'il appartient à « la gauche radicale ». — P. 80, lire *Babut* pour *Rabut*. — P. 114, l. *Lacheret* p. *Lachert*. — P. 135, l. *hoeher* p. *hoehes*. — P. 150, l. *Saumur* p. *Saumuz*. — P. 175 l'auteur place Pons « *in Südfrankreich* » alors que c'est une localité des Charentes. — On se demande comment M. L. en est arrivé à se persuader que le mouvement méthodiste ou piétiste de 1820 constituait » *das Erwachen der tiefsten und reinsten Erinnerung von 1789* ».

2. Voy. p. 72, 73, 95.

l'assimilation, l'épenthèse, et en général par l'influence qu'exercent l'un sur l'autre deux sons de même nature, médiatement ou immédiatement voisins; nous avons affaire à des prononciations défectueuses, mais phonétiquement explicables, reproduites inconsciemment dans l'écriture. « Fautes d'orthographe, a dit Meringer (*Aus dem Leben der Sprache*, p. 136), souvent fautes de prononciation écrites ». Cette théorie est fort juste, mais M. N. a le tort de la pousser à l'extrême. Il faut toujours, dit-il, examiner si la faute est explicable par un phénomène du langage ; c'est seulement dans le cas où une telle explication ne réussit pas ou est exclue de prime abord que l'on peut admettre une erreur graphique (p. 73) ; ce qui veut dire, en retournant les termes : Quand une faute peut s'expliquer par voie linguistique, on ne doit pas y voir une erreur d'écriture. C'est, à mon sens, aller trop loin. Etant admis, ce qu'on ne peut nier, que les lapicides ont commis des fautes purement graphiques, nous devons admettre également que ces fautes, pour ainsi dire mécaniques, ont aussi bien pu se produire dans des cas où une explication linguistique peut intervenir ; la faute n'a pas pour cela changé de nature [1]. Quant à la seconde question, de savoir si l'on est en présence de prononciations populaires, reproduites par l'écriture, elle est peut-être plus complexe que ne le pense M. N. Nous ignorons si le graveur prononçait, effectivement ou mentalement, les mots et les groupes de mots qu'il avait à copier, et par conséquent si en gravant le mot altéré il reproduisait sa prononciation personnelle ; nous ne savons pas davantage si, en transcrivant un mot, il se rappelait le mot précédent ou prévoyait le suivant au point que ceux-ci pussent influer sur celui-là; de plus, il n'est pas tenu compte, notamment dans les phénomènes d'assimilation, de ce que je puis appeler l'influence visuelle d'un caractère sur un caractère voisin ; enfin les fautes en question sont essentiellement sporadiques et individuelles ; conclure à une prononciation populaire me semble donc bien prématuré. Le livre n'en a pas moins son utilité, car ce qu'il contient de juste se dégage facilement pour le lecteur.

MY.

— Le *Bulletin annuel d'Epigraphie grecque*, dont l'utilité et l'intérêt ne sont plus à démontrer, est à sa troisième année. Pour ce nouveau volume (Paris, Leroux, 1912), M. A. J. REINACH a dépouillé 41 périodiques des années 1909 et 1910, parmi lesquels on remarquera un recueil nouveau, le Bulletin de la Société archéologique bulgare (*Izvestia*), dont le tome I est de 1910. On sait que M. R. ne se contente pas de signaler les inscriptions et d'en donner le sujet d'une manière aussi détaillée que possible, mais qu'il renseigne encore sur tous les travaux qui ont rapport aux monuments épigraphiques, ainsi que sur tout ce qui

1. Quand l'auteur, par exemple, imprime dans son index p. 84 l. 17 *Satzzammenhange* (sic), il est bien évident que c'est là une faute d'inattention du typographe; et cependant qui nous empêcherait de voir dans cette faute une sorte de prononciation haplologique, *Satz(zu)sammenhange*, reproduite dans l'impression ?

touche par quelque côté au domaine de l'épigraphie. Cette troisième année est pourvue d'une pagination propre et d'*indices*. — My.

— M. A. J. Reinach nous communique en même temps son rapport sur une deuxième campagne de fouilles à Koptos. A noter : un fragment de pilier en granit rose portant une portion de la titulature d'Amenhotep II ; une belle statuette d'Osiris ; une dédicace grecque à l'empereur Antonin ; une tombe avec de curieuses peintures ; les ruines d'une maison à murs peints, avec des stèles représentant probablement des négociants palmyréniens ; de nombreuses figurines dont M. R. analyse rapidement les représentations. M. R. note en terminant que, à part quelques pièces cédées au Louvre, les antiquités de Koptos doivent être installées dans un musée que M. Guimet aménage pour la ville de Lyon. — My.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 20 décembre 1912.* — Le P. Scheil signale quelques monuments de la collection Messayeh de Bagdad qui fournissent des renseignements assez nouveaux sur la vie des peuples anciens. Le dernier roi de Babylone, Nabonide (556-538 a. C.), le rival malheureux de Cyrus, fait entrer au cloître une de ses filles et la dote richement; il rappelle à ce propos le nom de princesses qui, vers 2100 a. C., avaient été prêtresses dans le même temple d'Our en Chaldée. Un autre barillet à inscription, tiré d'une tombe, réclame des générations futures le respect et la piété envers les morts.

M. Héron de Villefosse communique une lettre où M. J. Roy-Chevrier, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, annonce qu'en exécutant des travaux de canalisation, on vient de découvrir à Chalon, non loin de l'emplacement du palais du roi Gontran, un autel antique qui avait été utilisé pour la construction du rempart romain hâtivement élevé à l'approche des Barbares. Cet autel, taillé dans un grès assez friable, porte sur une des faces une inscription votive en bons caractères qui paraissent remonter au IIe s. p. C. : *Aug(usto) sacrum deae Souconnae oppidani Cabilonnenses p(onendum) c(uraverunt).* Les *oppidani* sont les habitants de l'ancien oppidum, vraisemblablement situé sur une hauteur dominant la Saône; ils n'appartenaient pas à la population spéciale fixée au bord de la rivière et qui devait être distinguée par une autre dénomination. C'est la première fois que le nom de Chalon-sur-Saône, ou du moins celui de ses habitants, apparaît sur un document épigraphique. On remarquera qu'il est écrit par un seul L et par deux N, leçon conforme à celle des documents numismatiques des bas temps, tandis que les documents littéraires donnent presque toujours *Cabillonus, Cabillonum, Cavillunum* et l'ethnique *Cabillonensis* avec un redoublement du L, qui, dans certains textes, a établi une confusion avec *Cabellio.* — D'autre part, le nom de la déesse *Souconna* est nouveau : il fournit évidemment la plus ancienne forme du nom de la Saône. Le passage d'Ammien Marcellin : *Ararim quem Sauconnam adpellant*, doit en être rapproché. La *dea Souconna* est donc une personnification de la Saône comme la *dea Sequana* est celle de la Seine. Sans doute elle était honorée par les bateliers et les commerçants de Chalon dans un temple dont on ignore l'emplacement, mais dont on retrouvera probablement d'autres traces. — Le monument vient d'être transporté au Musée lapidaire de la Société archéologique de Saône-et-Loire.

M. Héron de Villefosse ajoute qu'en 1901 il avait signalé à l'Académie un socle en bronze de forme octogonale trouvé à Saint-Marcel-les-Chalon et orné d'une inscription en l'honneur de la déesse « Temusto ». On ignorait ce que le monument était devenu. Il vient d'être offert au Musée du Louvre par M. Ercole Canessa, antiquaire à Paris.

M. de Gironcourt expose les résultats de la mission qu'il vient d'accomplir dans la boucle du Niger.

L'Académie a nommé correspondant étranger M. Nyrop, de Copenhague.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2 — 11 janvier. — 1913

Simon d'Athènes, De re equestri, p. Soukup. — Arvanitopoullos, Inscriptions inédites de Thessalie. — Jones, Les sculptures du Museo Capitolino. — Waser, Les chefs d'œuvre de la sculpture grecque. — Poulsen, L'Orient et l'art grec. — Holder, Thesaurus gaulois, 20. — Thurneysen, Manuscrits et monuments de la littérature irlandaise contemporaine. — Goerris, La guerre et la paix au moyen âge. — Jahnke, Guillaume de Newburgh. — Zeck, Pierre Dubois. — Auerbach, Le France et l'Empire germanique, 1648-1789. — Watteau. — Oppé, Botticelli. — Musée de Tours. — Musée du Luxembourg. — Prod'homme, Ecrits de musiciens. — Moreau-Vauthier, La peinture. — Maspero, Egypte. — Epry, A la mer. — Claude-Lafontaine, A travers l'Inde. — F. de Tesson, Promenades au Far-West. — J. Leclercq, Aux sources du Nil. — Rondet-Saint, Dans notre empire noir; Les merveilles du monde. — Rémond, Aux camps turco-arabes. — Emily, Mission Marchand. — Université de Michigan, Réforme de la nomenclature grammaticale. — Arno, Liste de travaux. — Natorp, Kant et l'Ecole de Marbourg. — Académie des inscriptions.

J. Soukup, **De libello Simonis Atheniensis « De re equestri »** (Commentationes Aenipontanae, VI). Innsbruck, Wagner, 1911, 35 p.

Cet opuscule est en réalité une édition, avec commentaire critique, d'un court fragment grec connu sous le nom de *de Re equestri*; l'auteur, Simon d'Athènes, vivait au ve siècle, et est connu par Xénophon, qui le cite dans le Περὶ Ἱππικῆς, et par d'autres écrivains postérieurs, hippiatres comme Apsyrtos et Hiéroklès, lexicographes comme Pollux et Suidas; Pline le mentionne également comme auteur d'un traité *de Equitatu*. Ce fragment, publié d'abord par Daremberg (1854), puis par Blass (1864), par Dindorf (1866), et par Oder (1896), fut reproduit récemment à la fin de la nouvelle édition des *Scripta minora* de Xénophon, t. II, par Rühl (Teubner, 1912); mais avant lui M. Soukup avait donné son édition. M. S. s'est consciencieusement acquitté de sa tâche d'éditeur; et s'il n'a pas toujours réussi à donner un texte indiscutable (je ne saurais approuver, par exemple, la teneur de la première phrase), il faut dire que les deux manuscrits sur lesquels ce texte repose sont remplis de fautes qui en rendent l'établissement fort difficile. Le fragment est suivi d'une traduction en allemand, et celle-ci d'un commentaire où sont discutées les leçons des manuscrits [1]. Une partie intéressante de ce travail est la compa-

1. Ce commentaire pourrait être plus bref; il n'est pas besoin, par exemple, de citer *in extenso* Kühner-Gerth pour justifier une syntaxe aussi connue que κράτιστον ἡ συμμετρία, ou la construction proleptique du sujet d'une proposition complétive.

raison entre le fragment de Simon et les observations de Xénophon dans le Περὶ Ἱππικῆς.

MY.

ARVANITOPOULLOS, **Inscriptions inédites de Thessalie** (Extr. de la *Revue de Philologie*, t. XXXV, 3, pp. 123-162; Paris, Klincksieck, 1911). — Θεσσαλικαὶ Ἐπιγραφαί (Extr. de l'Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς, 1911, pp. 123-128, 129-149, et 1912, pp. 60-101; Athènes, impr. Sakellarios). — Ἀνασκαφαὶ καὶ ἔρευναι ἐν Θεσσαλίᾳ κατὰ τὸ ἔτος 1911 (Extr. des Πρακτικὰ τῆς ἀρχαιολ. ἑταιρείας, 1911, pp. 280-356; Athènes, impr. Sakellarios, 1912).

M. Arvanitopoullos a commencé, dans l'Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς de 1910 (pp. 331-382), la publication des inscriptions qu'il a découvertes en différents lieux de Thessalie; il y donnait 25 inscriptions de Larisse (V. *Revue* du 23 septembre 1911). Cette publication se poursuivit d'abord dans la *Revue de Philologie* XXXV, 3, juillet 1911, qui contient les nos 26-50 ainsi répartis : 26-30 Larisse, 31-34 Mopsion, 35 Larisse de l'Œta, 36-37 Homolion, 38 Atrax, 39 Ermitzi, 40-41 Thaumakoi, 42-45 Thèbes de Phthiotide, 46-48 Iolkos, 49 Magnésie (?), 50 Pharsale. M. A. est revenu ensuite à l'Ἀρχ. Ἐφημερίς pour y publier de nombreux textes épigraphiques provenant des ruines de Gonnoi, et trouvés pour la plupart sur l'acropole, dans le voisinage d'un temple d'Athéna Polias. Deux séries publiées en 1911 comprennent les nos 51-63 et 64-88, et une troisième, parue en 1912, les nos 89-164. Un grand nombre de ces inscriptions, dont beaucoup sont mutilées, sont des décrets de proxénie et des dédicaces; mais il en est plusieurs qui offrent un intérêt particulier; 27 est une inscription agonistique; 36 un achat de terrains par la ville d'Homolion; 40 un acte d'affranchissement important pour l'histoire des stratèges thessaliens; 41 un arbitrage au sujet d'une contestation de territoire entre deux villes; 64 un décret en l'honneur de βολιμοδικασταί, mot nouveau qui a pour équivalent δικασταὶ ἐπὶ τὰς βολίμους δίκας (nos 67, 68) = δίκας ἀπὸ συμβόλων, par opposition à δικασταὶ ἐπὶ τὰς εὐθείας δίκας (no 69) ou simplement δικασταί. On notera dans ces documents un certain nombre de noms propres nouveaux. Une reproduction photographique de l'estampage accompagne 55 de ces inscriptions. — Dans les Πρακτικά, M. A. expose les résultats de sa campagne de 1911 en Thessalie. Ses explorations se sont étendues sur douze localités ou régions; les résultats ont été satisfaisants surtout sur l'emplacement de Gonnoi, où le dégagement du temple d'Athéna Polias fut achevé, et au sommet du Pélion, où M. A. pense avoir découvert les restes d'une enceinte sacrée. Ailleurs les recherches portèrent principalement sur des tombeaux, où furent trouvés des bijoux, des vases et quelques autres menus objets. On remarquera que M. Arvanitopoullos ne fait pas seulement œuvre d'archéologue; il se préoccupe de recueillir les noms de lieux modernes, les noms locaux des arbres, les coutumes et légendes du pays. Il décrit même un aérolithe tombé en 1873 au village de Dranitsa.

MY.

A. Stuart Jones, **The sculptures of the Museo Capitolino.** Un vol. in-8°, p. III-VIII, 1-419 et un album in-4° de 93 pl. Oxford, Clarendon Press, 1912. Prix, 63 sh.

Ce catalogue est le premier d'une série qui doit comprendre également les sculptures renfermées au Palais des Conservateurs et celles du Museo Urbano ou du « Magasin archéologique ». Il est l'œuvre collective de l'Ecole anglaise de Rome, que M. Stuart Jones dirigeait naguère et les noms de Wace, de Yeames, de Daniel, de Percy Gardner, d'Ashby et de Mrs Strong doivent être associés à celui de l'éditeur. Je n'apprendrai à personne les beaux travaux de l'Ecole, ni les services qu'elle a rendus et qu'elle continue de rendre tant à l'étude de la topographie romaine, qu'à celle de la muséographie et des anciennes collections de la capitale. La direction des Musées Urbains ne pouvait remettre à de meilleures mains le soin d'éditer d'une manière complète et scientifique les monuments dont elle a la garde : de fait le présent volume ne sera pas seulement indispensable aux travailleurs, il est, dès à présent l'un des meilleurs catalogues, sinon le meilleur, que les archéologues aient à leur disposition. On sera sensible à l'effort tenté par les éditeurs pour être partout sobres, brefs et précis : on trouvera dans leur livre peu d'hypothèses, pas de dissertations hors de propos et un rare sentiment de la mesure. Les planches sont généralement meilleures que celles de l'ouvrage en cours d'Amelung et de précieux appendices complètent le volume, dont deux sur les collections égyptiennes et chrétiennes ; d'autres renferment l'inventaire de la donation de Pie V, la liste des statues envoyées à Florence en 1569, un récolement fait au XVIIIe siècle, celui de la collection Albani et le relevé des sculptures envoyées à Paris en 1797.

P. 31, le Dace de l'Atrium n'est pas en porphyre comme le croyait S. Reinach. P. 41, l'original du Zeus était certainement un bronze. P. 45, l'Artémis d'Este n'a pas fait partie de la collection Cesi. P. 47, comparer les margelles à sujets chrétiens dont le Louvre possède quelques spécimens. P. 48, Stuart Jones pense que l'autel de Malacbel pourrait dater du Ier siècle de notre ère. P. 60, l'aigle de l'ex-voto consacré au dieu syrien Turmasgada lierait une tête de cheval. P. 66, bonne étude sur la coiffure de la tête d'athlète. P. 68, le chef du Gymnasiarque est moderne. P. 80, rien ne prouve que le vase Portland ait été trouvé avec le sarcophage d'Achille à Scyros, lequel est du IIIe siècle. P. 85, c'est une peau de porc qui draperait le dieu de la *Scala*, ce qui pourrait convenir à Dèmèter. P. 88, l'Eros de la Ville d'Este ne remonterait pas plus loin que la fin du IVe siècle. P. 90, l'original de la femme ivre pourrait être pergaménien. P. 95, la tête colossale de la galerie serait grecque et d'époque hellénistique. P. 99, la Psyché n'a que peu de rapports avec le groupe des Niobides. P. 101, statue assise, composée de fragments empruntés à quatre antiques différentes. P. 104, l'Athèna du type Giustiniani devait avoir l'égide.

P. 108, le puteal. P. 121, l'énigmatique autel de Minerve attend encore d'être expliqué. P. 123, seconde tête colossale, qui serait également un original hellénistique. P. 126, dater la citation de la Revue Archéologique. P. 123, l'auteur a raison de ne pas se prononcer entre Paris et Ganymède. P. 136, la jambe de l'Héraclès à l'hydre serait moderne. P. 141, tête d'origine hellénistique. P. 145, coiffure néronienne. P. 148, paraît bien un hermès double d'hermaphrodites. P. 152, Hippolyte Virbius ? P. 161, buste de transition (59). P. 163, tête augustéenne (65). P. 183, l'Aphrodite du Capitole serait ou pourrait être du Ier siècle avant notre ère. P. 185, l'original de la Léda aurait bien pour auteur Timotheos. P. 219, il faudrait placer le Persée et l'Andromède au commencement du IIe siècle de notre ère. Par contre l'Endymion pourrait être de l'époque flavienne (il y aurait à voir si le relief ne représenterait pas Antinoüs, ce qui forcerait à descendre jusqu'à une date plus basse). P. 221, réplique de l' « Eubouleus » : quelques lignes de bibliographie seraient ici les bienvenues. P. 247, le buste de Miltiade représente Arès. P. 258, la statue assise est probablement inspirée d'un modèle grec. P. 274, on ne sait rien de la manière dont il faut restaurer l'Eros placé sur le dos du jeune Centaure. P. 281, l'Athèna de Porto d'Anzio ressortirait à un original archaïque. P. 283, statue d'athlète qui reproduirait un bronze du IIIe siècle av. J. C. P. 287, l'Apollon à l'omphalos pourrait être un agoniste. P. 295, l'Apollon à l'oie (?). P. 309, le Satyre en rouge antique est d'invention hellénistique. P. 311, la base portant la dédicace à Sarapis est antérieure à 295 ap. J. C., date de sa consécration. P. 319-320, le type du Mars Ultor n'a pas été imaginé en l'an 2 avant notre ère, mais doit être antérieur. P. 325, serait une tête de Dionysos, non d'Ariane. P. 338-9, le Gaulois mourant. P. 342, discussion sur l'Amazone (de Phidias ??), qui, d'après Norman Gardiner, se préparerait à lancer le javelot. P. 350, réplique du Satyre au repos.

A. de Ridder.

Waser, **Meisterwerke der griechischen Plastik**. In-16, p. 1-132, pl. I-IV. Zurich, Rascher, 1912. Prix, 2 m. 50.

Les six leçons de W. s'adressent au grand public et résument l'essentiel de l'art grec, depuis les origines jusqu'à l'alexandrinisme. On y trouve quelques opinions contestables, comme l'influence du xoanon et du travail du bois sur le développement de la sculpture grecque et ça et là des comparaisons singulières, comme celle de Bœcklin et de Michel-Ange, p. 16, ou de la Niobide découverte dans les Jardins de Salluste avec la statue de Subiaco, p. 69. Malgré ces taches, l'opuscule de W. a le mérite d'être généralement exact et d'une lecture courante et aisée.

A. de Ridder.

F. Poulsen, **Der Orient und die frühgriechische Kunst.** In-8°, p. IV-VI, 1-195, fig. 1-197. Berlin, Teubner, 1912.

Ancien membre étranger de notre École d'Athènes, P. est bien connu des archéologues par ses études sur le Dipylon et sur la céramique archaïque. Nul n'était mieux qualifié que lui pour rechercher et déterminer les origines orientales de l'art grec, aussi l'essai qu'il nous présente aujourd'hui devra-t-il retenir l'attention des spécialistes, même de ceux qui ne sauraient se rallier à toutes ses conclusions. Entre les mérites que ses adversaires eux-mêmes devront lui reconnaître, je relèverai le soin qu'il met à dater les monuments qu'il passe en revue : il donne là un bel exemple de probité scientifique. On comprendra que je ne puisse analyser dans le détail un ouvrage de cette importance et qui touche à tant de problèmes encore mal résolus : je ne m'attacherai qu'à quelques points et devrai faire un choix entre mes critiques ou mes objections.

P. 1-5, P. expose nettement sa thèse, à savoir que les coupes « phéniciennes » de Nimroud, de Chypre et d'Italie sont l'œuvre d'artistes phéniciens et non de Chypriotes, comme l'avait cru Dussaud : il est curieux qu'il n'ait jamais discuté à ce propos l'argument capital qu'on pouvait lui opposer, à savoir que Chypre, d'où vient le cuivre, est, par excellence, une terre de métallurgistes ; l'exportation de vases chypriotes est certaine et constante sur la côte asiatique et assez loin dans l'intérieur : pourquoi des objets de métal auraient-ils été plus difficiles à transporter que des poteries ; enfin, si P. a raison de reconnaître sur les coupes une influence hittite ou syrienne, l'action « continentale » a pu s'exercer aussi bien dans une île toute voisine de l'Anatolie qu'à Tyr ou à Sidon. P. 6 et suiv., bonne revue des objets trouvés à Nimroud avec deux dessins inédits (fig. 2 et 5). P. 14, P. pense que les zones décorées par les Phéniciens n'ont pour base qu'une torsade ou une ligne de points, tandis que les Grecs marqueront d'une manière plus nette la séparation des bandes et le bas de leurs tableaux. P. 15, le griffon viendrait de Mésopotamie. P. 22-3, reproduction précieuse (fig 12-3) de la coupe conservée à l'Ashmolean Museum. P. 26 et passim, écrire Regolini. P. 37, sur l'ivoire en Crète et à Chypre, voir *Florilegium Vogüé*, p. 73-77. P. 39, pour les portes de Balawat, citer Delitzsch (*Beiträge zur Assyriologie*, VI, 1), et l'essai récent d'Unger. P. 44, la spirale hathorique et la spirale hittite ne se laissent pas aussi aisément distinguer que le croit l'auteur. P. 53, est-ce bien un bateau qui est tenu en main ? Fig. 50-4, 56-7, bonnes reproductions des ivoires du Louvre. P. 61-2, les groupes du Cabinet des Médailles sont figurés pour la première fois, mais ils ne sont nullement inédits, comme P. paraît l'avoir cru. P. 64, il y a de ces « Sirènes » de bronze au Louvre; P. a d'ailleurs raison, p. 65, de rejeter l'hypothèse Sinope, que rien n'appuie. P. 69, rectification d'une erreur de Perdrizet. P. 77 et passim, P. ne croit pas à

l'influence minoenne ou crétoise : il fait bien de ne pas l'admettre sans preuves, mais peut être pousse-t-il le scepticisme un peu loin. P. 81, l'« Assour » crétois tiendrait deux foudres dans les mains. P. 90, ajouter deux œnochoés de la collection de Clercq (t. IV). P. 97, motif du personnage tenant des deux mains les longues boucles tombantes de sa chevelure. P. 99, le départ entre Chypre et Rhodes est possible, mais hypothétique. P. 106, P. rappelle l'urgence qu'il y aurait à publier le tombeau d'Isinda : il en donne d'ailleurs plus loin, p. 153-4, deux reproductions qui font comprendre son insistance. P. 113, citer le petit bronze d'Amyclées. P. 119, on peut considérer la phalère de Lyaud comme la dégénérescence de reliefs analogues à la coupe de Capena. P. 123, ces supports sont fréquents à Bologne. P. 129, ici et plus loin, P. admet une exportation de produits chypriotes : pourquoi, dans la première partie de son volume, refuser si énergiquement ce qu'il concède aussi aisément dans la seconde ? S'il s'agit d'une question de dates, on aurait voulu que l'auteur s'expliquât nettement sur ce point. P. 178, P. croit qu'à Rhénée certaines terres cuites étaient vêtues. P. 157, la perruque à rouleaux du VIIe siècle ne procède pas du klaft. P. 159, P. pencherait vers une origine rhodienne. P. 161, critique de Lœwy et de son « pancrétisme », suivant le mot de Lechat. P. 169 et suiv., P. se demande quels sont les monuments les plus proches de ceux qu'on trouve décrits dans les poèmes homériques et il les trouve dans l'art ionien du VIIIe siècle. Les réminiscences crétoises seraient rares, et Helbig, bien qu'il ait compromis sa thèse par ses exagérations, aurait, somme toute, raison contre Reichel.

A. DE RIDDER.

Alfred HOLDER, **Alt-celtischer Sprachschatz,** zwanzigste Lieferung (nachtraege zum I Bande, col. 307-665). Leipzig, Teubner, 1911, gr. in-8°, col. 769-1024.

Les additions au *Sprachschatz*, que publie avec un soin si consciencieux M. Holder, sont soit de nouveaux textes littéraires ou épigraphiques, et des exemples de noms de lieux modernes dont l'ancien nom était celtique, supplément à des articles déjà parus, soit des relevés de toutes les variantes des manuscrits pour les noms propres ; soit enfin, et c'est la série la plus intéressante, des mots nouveaux, parmi lesquels des formes restituées par l'accord des langues celtiques, que M. H. n'avait pas admises dans ses premiers fascicules. Voici quelques remarques :

Col. 780 *avotis*. Il est bien peu probable que ce mot, dont on n'a point encore trouvé d'exemple dans des inscriptions gauloises, soit autre chose que le latin *a votis*, comme l'a supposé R. Thurneysen.

Col. 802. Un appui à la théorie de H. d'Arbois de Jubainville d'après laquelle les noms en *-ovre* seraient d'anciens noms en *-obriga*, est fourni par le doublet *Brigo-banna* — **Banno-briga* (Bannovre) cf.

**Brigo-magos* — *Mago-briga*, **Dono-briga* — *Brigo-dunon*, si l'on admet que *magos* puisse avoir en composition la forme *mago-* et que *dono-* soit une variante de *duno-*.

Col. 875. Quelques-uns des premiers termes *bitu-* peuvent être des variantes de *vitu-*; cf. *Becco*, *Vecco*; *Benacus*, *Venacus*; *Bepo-*, *Vepo-*; *Bercius*, *Vercius*.

Col. 925. Le sens de « corbeau » donné à *branno-* est assez vraisemblable pour *Branno-genos*, les noms en *-genos* ayant quelquefois pour premier terme des noms d'animaux; mais les noms en *-vices* sont, outre *Branno-vices* : *Eburo-vices* dont le premier terme semble un nom d'arbre, *Ordo-vices* (*ordo-* « maillet »), *Lemo-vices* (*lemo-* « cri »). Si l'on ajoute que *branno-* n'est pas rigoureusement identique à *Brano-*, on peut douter du sens de « corbeau » attribué à *Branno* dans *Branno-vices*.

Col. 856. *Betorrita* et col. 881 *Biturrita* font penser à *Petorrita*. Il est donc possible que quelques *b* représentent un ancien *p*. Ces variantes rendent encore plus problématiques les hypothèses que l'on peut faire sur le sens des noms gaulois.

Les additions les plus importantes de ce fascicule concernent les noms de la Bretagne et des Bretons.

G. Dottin.

R. Thurneysen, **Zu irischen Handschriften und Litteraturdenkmälern**, Berlin, Weidmann, 1912, in-4°, 100 p. (*Abhandlungen der königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, philologisch-historische Klasse*, neue Folge, Band XIV, n° 2).

Le titre simple de ce livre ne donne pas une idée suffisante de son riche contenu. Car M. Th. non seulement complète et renouvelle singulièrement nos connaissances sur la tradition manuscrite de plusieurs des plus importants monuments de la littérature irlandaise, mais encore il nous donne, pour quelques textes, des éditions critiques où toutes les variantes importantes sont relevées et qui sont accompagnées de traductions allemandes.

La partie la plus intéressante est peut-être celle où M. Th. reconstitue scientifiquement, d'après les versions qui nous sont parvenues, le texte du manuscrit de Druim Snechta, livre perdu qui était antérieur au plus ancien des recueils littéraires irlandais que nous ayons conservés, le *Leabhar na h-Uidhre* (fin du xie siècle), où il est cité trois fois. On trouve encore la mention du *Cìn Droma Snechtai* dans dix passages d'autres manuscrits plus récents. De plus, la comparaison des textes où il est expressément cité avec les variantes de ces textes permet de le retrouver encore ailleurs. Enfin, on peut supposer avec vraisemblance que certains textes dont la langue présente dans des manuscrits plus récents un état très archaïque, parfois antérieur aux gloses de Wurzbourg (viiie siècle) peuvent remonter au *Cìn*

Droma Snechtai (p. 34-38), le plus ancien texte et (p. 41-48), un remaniement moderne tiré du ms. Stowe D. 4, 2; au *Baile Chuind Chétchathaig* (p. 50-52); au *Forfess fer Falgae* (p. 56-58).

Dans une autre partie de son livre (p. 3-22), M. Th. étudie la formation des recueils de sentences tels que les *Tecosca Cormaic*, les *Briathra Flainn Fina*, les *Senbriathra Fithail* et détermine, d'après les manuscrits, les groupes entre lesquels ils se répartissent. Il précise et rectifie sur plusieurs points les études de Kuno Meyer (Todd lectures XV).

Enfin, une section importante (p. 59-90) est consacrée à la métrique. M. Th. y donne d'abord les collations de manuscrits qu'il n'avait pas eus à sa disposition lors de la publication des traités de métrique irlandais (*Irische Texte*, III, 1, p. 1-182); puis il essaie de déterminer la date de la rédaction de ces métriques au moyen des personnages historiques qui y sont mentionnés et des vers qui y sont cités. Les parties les plus anciennes remontent au IXe siècle. Dans une note sur la consonnance dans la poésie irlandaise, M. Th. rectifie, d'après des remarques de K. Meyer, la définition qu'il avait jadis donnée de la consonnance, et la formule désormais ainsi : Les mots consonnant s'accordent : 1° pour le nombre des syllabes et la quantité de toutes leurs voyelles; 2° pour la syllabe finale, où doivent figurer des voyelles identiques, et des consonnes appartenant à la même classe ou à la même coloration (palatalisées ou non); 3° les consonnes intérieures, placées après une voyelle tonique, appartiennent le plus souvent à la même classe, mais n'ont pas besoin de s'accorder pour la coloration.

Nous signalerons encore quelques articles de moindre importance : le texte du *Táin bó Dartada* dans le ms. Additional 33, 993 (XVe s.); le texte du *Táin bó Regamain* d'après le même ms. et d'après H. 3. 18; le texte du *Táin bó Flidais* d'après le *Liber flavus Fergusiorum*; l'identification du ms. H. 1. 13 avec le ms. Egerton 1782, dont il n'est qu'une copie; et diverses corrections et additions au *Catalogue de la littérature épique de l'Irlande*, lesquelles je regrette de ne pas avoir connu plus tôt.

Maintenant que la plupart des textes importants de la littérature irlandaise ont été exactement publiés, il importe de classer les diverses rédactions, dont l'âge est indépendant de celui des manuscrits qui les ont conservées, et d'entreprendre la recherche des sources. L'important mémoire de M. Th. offre un modèle de ce genre d'étude dont le premier exemple a été donné par R. Duvau, dans la *Revue celtique* de 1888 (t. IX, p. 1).

G. Dottin.

Jean MALYE, **La littérature irlandaise contemporaine**, Paris, Sansot et Cie, in-16, 70 p.

Ce petit livre de vulgarisation, sans référence et sans bibliographie, n'appartient pas au genre d'ouvrages dont rend compte d'ordinaire la *Revue critique*. Il se lit avec plaisir, mais il contient des lacunes et des erreurs, surtout en ce qui concerne la littérature de langue gaélique. Il aurait suffi pourtant que l'auteur parcourût la *Revue celtique* ou les articles publiés dans la *Revue de synthèse historique*, t. III, pour s'éviter quelques affirmations contestables et des fautes de transcription. Pour l'époque moderne, l'œuvre de Donglas Hyde, pour ne citer que le président de la Ligue gaélique, est assez imparfaitement retracée. La meilleure partie de cette brochure est celle qui est consacrée aux écrivains irlandais de langue anglaise.

G. DOTTIN.

De Denkbeelden over Oorlog en de Bemoeiingen voor Vrede in de elfde Eeuw. Proofschrift... door G. C. Wilhelm GOERRIS, S. J. Nijmegen, Malmberg, 1912, XVIII, 276 p., gr. 8°.

Le présent travail est une thèse pour le doctorat ès-lettres soutenue à l'Université de Leyde, sur les idées qu'on se faisait au XIe siècle (dans la chrétienté, s'entend) sur la guerre et les moyens de l'empêcher ou du moins de l'enrayer par des trêves ou des négociations de paix. L'auteur, le P. Goerris, de la Compagnie de Jésus, élève de savants distingués comme Bussemaker et Blok, a très consciencieusement étudié son sujet, ainsi que le prouve la bibliographie si complète placée en tête de son travail [1]. Il l'a partagé en quatre chapitres. Dans le premier, l'auteur traite des guerres publiques, et développe les idées émises à leur égard depuis S. Augustin jusqu'aux canonistes du moyen âge, qui l'autorisent, « si la cause est juste et l'intention droite », et surtout s'il s'agit de la défense de l'Église. Le second chapitre est consacré aux guerres privées et l'on y examine jusqu'à quel point elles peuvent être légitimes. A ces deux parties, plutôt théoriques font suite deux autres, dont la première nous fait l'historique de la paix et de la trêve de Dieu en France, et la seconde raconte les efforts faits pour transporter ces organisations de la paix sociale, de France, (où elles se produisent d'abord, dans les pays voisins (Espagne, Pays-Bas, Angleterre, Allemagne, etc.), Dans un résumé final, l'auteur passe en revue toute l'œuvre de pacification des premiers siècles du moyen âge, qu'elle ait été entreprise par les papes, les empereurs, les rois ou les évêques, jusqu'au moment où l'Italien Rufinus rédige, au XIe siècle, son livre *De bono pacis* [2]. Si M. G. a

1. On me pardonnera de citer un détail qui montre avec quel soin minutieux l'auteur a réuni les éléments de son travail. Il y cite un simple article de moi, publié ici même, en 1870, sur l'ouvrage de M. Sémichon.

2. Ce Rufin, dont nous ignorons d'ailleurs tout, sauf son livre, y distingue trois espèces de paix, la *paix d'Égypte*, qui est mauvaise; la *paix de Babylone*, qui est

choisi, de préférence, ce siècle là, pour y étudier les organismes de la pacification chrétienne [1], c'est qu'il voulait en fixer la physionomie avant que S. Thomas d'Aquin ait formulé ses théories sur la matière, qui dominent le reste du moyen age, comme celles du Hugo Grotius dominent les temps modernes. C'est aussi que l'auteur regarde, comme M. Jacques Flach (*Origines de l'ancienne France*), le xe et le xie siècle comme une époque de dissolution presque complète des anciens éléments de la société gallo-romaine et franque, et de reconstitution d'un autre ordre de choses avec les éléments transformés de la société ancienne.

L'heure de cette paix générale et durable, que rêvait le religieux italien, voici tantôt neuf siècles, sonnera-t-elle jamais? Au moment où la guerre ravage de nouveau l'Europe, il semble naïf de nourrir de pareilles espérances. Mais l'auteur a confiance dans l'avenir; « l'étude des époques passées porte à la reconnaissance et permet d'espérer le triomphe définitif de ce qui est encore incomplet » (p. 247).

R.

Guillelmus Neobrigensis, ein pragmatischer Geschichtsschreiber des zwoelften Jahrhunderts von Dr Rudolf Jahncke. Bonn, Marcus u. Weber, 1912, 160 p., 8°.

Ce travail forme le premier cahier d'une nouvelle série de Mémoires historiques, les *Ienaer Historische Arbeiten*, publiés sous la direction de MM. Alexandre Cartellieri et W. Judeich. Il s'occupe de la personne et de l'œuvre de Guillaume de Newburgh, né, vers 1136, à Bridlington dans le Yorkshire, moine augustin dans l'abbaye de Newburgh, fondée bientôt après sa naissance et y étant mort, à une date encore inconnue. Il y a rédigé, entre 1196 et 1198 son *Historia rerum anglicarum* dont les cinq livres embrassent l'histoire de la Grande Bretagne depuis la conquête normande, mais sans entrer dans de plus grands détails avant l'accession au trône d'Étienne de Blois. L'œuvre a été récemment éditée par M. Richard Hawlett dans les *Rerum Britannicarum Scriptores* (1884-1885) et étudiée de plus près par Mlle Kate Norgate [2] et M. H.-E. Salter [3]. Après eux, M. Jahncke a scrupuleusement examiné, très en détail, cet historien selon lui trop peu apprécié; en contraste frappant avec les compilateurs monastiques de son temps, Guillaume de Newburgh a su non seulement noter des faits isolés mais il a su donner un commentaire raisonné des faits qu'il consigne dans son *Histoire*. M. J. recherche successivement le

---

meilleure; la *paix de Jérusalem*, préférable à toutes, car elle englobe tous les chrétiens d'une façon durable.

1. On y trouvera de nombreuses critiques de détail à l'adresse de certains de ses prédécesseurs, Kluckhohn, Sémichon, etc. dont tout historien futur de la paix et la trève de Dieu devra tenir compte.

2. *English Historical Rewiew*, 1904.

3. *English Historical Rewiew*, 1907.

but poursuivi par l'auteur, il analyse ses capacités critiques, et son mérite de « compositeur »; il examine avec un soin minutieux ses vues politiques et religieuses, son attitude à l'égard des nations étrangères [1] et vis à vis des rois nationaux dont il raconte le règne. Rarement un chroniqueur du moyen âge a eu les honneurs d'un examen aussi détaillé, et dont les conclusions fussent aussi flatteuses pour lui. Même en faisant la part de l'enthousiasme un peu juvénile de l'auteur, on doit dire que l'étude très consciencieuse de M. Jahncke amènera sans doute les savants, qui ont à s'occuper de l'histoire de l'Angleterre et même de celles de France, d'Allemagne, de Norvège et d'Espagne pour la seconde moitié du XIIe siècle, à feuilleter avec plus d'attention qu'autrefois les notations du moine augustin de Newburgh [2].

E.

Der Publizist Pierre Dubois, seine Bedeutung im Rahmen der Politik Philipp's IV des Schoenen, und seine literarische Denk = und Arbeitsweise im Traktat *De recuperatione Terre Sancte*, von Dr Ernst Zeck, Oberlehrer am Leibniz-Gymnasium. Berlin, Weidmann, 1911, XIX, 218 p. in-8°. Prix : 8 fr. 75.

Le titre est un peu long mais il indique et circonscrit nettement le sujet du travail de M. Zeck, dont les premières recherches sur Pierre Dubois remontent à vingt ans en arrière, alors qu'il étudiait au Séminaire historique de Berlin, sous la direction de M. Sternfeld, le traité *De recuperatione Terre Sancte* que M. Ch. V. Langlois venait de publier dans une édition critique nouvelle (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire, 1891). Il y a quelques années déjà, l'auteur examinait dans deux programmes d'un des gymnases de Berlin (Berlin, 1905-1906) [3] certains côtés de l'activité du jurisconsulte normand; il y revient aujourd'hui dans une étude plus approfondie sur cet auteur, actuellement fort à la mode, sans cependant embrasser toute son activité littéraire et politique [4]. Dans ses investigations et ses assertions M. Zeck fait généralement preuve de sagacité et de prudence; il n'est pas porté à exagérer les nouveautés, en fait d'idées, qu'on s'est plu à découvrir dans ses écrits, et qu'on y a parfois importées plutôt que découvertes (pacifisme, arbitrage international, etc.) Notons aussi que pour l'auteur Pierre Dubois n'est

1. Guillaume est un grand ennemi de Philippe-Auguste.

2. Un appendice est consacrée par l'auteur à défendre longuement contre Mlle Kate Norgate, la date donnée plus haut comme celle de la composition de l'*Histoire*. Celle-ci veut que Guillaume ait écrit de 1199 à 1202.

3. Voy. *Revue critique* du 23 décembre 1905.

4. Voici d'après M. Z. les principales dates de son existence extérieure. Né sans doute en Normandie entre 1250-1255, il commence à *spéculer* vers 1285-1290, figure, comme avocat du roi à Coutances, aux États-Généraux de 1302 et 1308, commence à écrire vers 1300, est mêlé aux querelles du pouvoir royal avec l'Église, se retrouve en 1321 comme bailli du comte d'Artois et doit être mort bientôt après.

nullement le panégyriste officieux de la politique d'expansion qu'on a voulu voir en lui; il n'avait aucune influence dans les sphères officielles, parmi les hommes d'État d'alors [1], il n'a donc pu exercer aucune influence directe sur les décisions de la royauté. On pourrait prétendre avec plus de justesse — si l'on en croyait l'auteur — que Dubois a été stimulé au contraire par l'activité politique *expansionniste* de Philippe-le-Bel; que son imagination politique s'est élevée au contact des faits et qu'elle l'a entraîné beaucoup plus qu'il n'était possible alors, pour des gens avisés et pratiques, de le suivre. Il a posé de la sorte des jalons au loin, jalons qui, plus tard, ont été atteints et dépassés. Ce fut un publiciste intéressant, un polémiste parfois dangereux; ce n'était pas un homme d'État. Inutile de suivre l'auteur dans l'examen détaillé de ses écrits; ils commencent à être connus et l'auteur ne nous apprend rien d'essentiellement nouveau en commentant ceux d'entre eux dont il s'occupe [2]. En somme, le travail de M. Z. est une bonne monographie qui fera connaître, et bien connaître, Pierre Dubois en Allemagne.

R.

La France et le Saint-Empire romain germanique depuis la paix de Westphalie jusqu'à la Révolution française, par Bertrand Auerbach, professeur à l'Université de Nancy. Paris, H. Champion, 1912, LXXIII, 485 p. gr. in-8°, planches.

Ce nouveau volume de M. B. Auerbach, doyen de la Faculté des lettres de Nancy, forme le 196me volume de la *Bibliothèque de l'École pratique des Hautes-Études*; il est dédié « à la mémoire de Gabriel Monod » et constitue la mise en œuvre du recueil des *Instructions* dont nous parlions ici récemment [3]. L'auteur a reproduit, en l'enrichissant de bien des indications nouvelles, l'*introduction* de ce dernier volume du présent travail; mais c'est en réalité, pour le chercheur d'inédit, un ouvrage tout nouveau. En préparant son édition des documents officiels, qu'il était chargé de mettre seuls au jour, M. Auerbach avait réuni dans nos dépôts publics, surtout aux Archives des affaires étrangères, une riche collection de pièces adjacentes, si je puis dire, correspondances diplomatiques et privées, notices sur les personnages du premier rang comme sur les agents secondaires qui ont été employés par le cabinet de Saint-Germain et celui de Versailles à traiter les affaires de la France en Allemagne et spécialement au siège

1. Voy. p. 65-76 les développements de l'auteur sur le peu d'influence véritable qu'avait Dubois dans les sphères gouvernementales.

2. Je constaterai seulement que l'auteur, si souvent représenté comme un novateur, n'a point, sur le terrain religieux, quitté les façons de voir et de sentir du moyen âge : « c'était, dit M. Z, un réformiste et non pas un réformateur » (p. 475).

3. Recueil des Instructions des ambassadeurs, etc., t. XVIII (Paris, Alcan). Voy. sur cet ouvrage, *Revue critique* du 28 septembre 1912.

de la Diète impériale, bientôt permanente, de Ratisbonne, dès le lendemain de la paix de Munster. L'auteur a tiré de ces matériaux précieux une histoire complète des rapports de la diplomatie française avec le corps germanique, depuis la seconde moitié du XVIIe siècle jusque vers la fin du XVIIIe siècle. Cette histoire, qui n'est nullement solennelle et guindée, qui nous montre des hommes vivants, est riche en aperçus nouveaux et en détails inédits, dont on apprécie toute la valeur quand on compare le livre de M. Auerbach avec les ouvrages qui, jusqu'à ce jour, étaient à notre disposition pour étudier, soit l'enemble, soit un chapitre spécial de la politique française en Allemagne, de 1648 à 1792. L'auteur a su se tenir au courant des plus récents travaux (volumes ou simples articles de revues) qui ont été publiés sur son sujet par les historiens allemands.

M. Auerbach ne s'illusionne pas d'ailleurs sur le rôle de la Diète de Ratisbonne; il constate volontiers qu'elle ne fut « ni la citadelle de la liberté germanique, ni le foyer de résistance contre la monarchie autrichienne » (p. LXIX). La France d'ailleurs, qui se serait fort accommodée de cette seconde attitude, aurait été très ennuyée de trouver à Ratisbonne une espèce de ligue nationale créée pour combattre son influence, fondée sur son droit de garantie pour les traités de Munster et d'Osnabruck. Cette attitude peu énergique de la Diète permettait à nos diplomates d'exploiter les frictions politiques et confessionnelles qui ne cessaient de se produire entre les États du Saint-Empire. Mais on doit accorder qu'au point de vue allemand cette intervention, d'abord assez fréquente, puis plus rare et moins efficace au XVIIIe siècle, devait exaspérer les esprits des souverains et des peuples d'Allemagne à mesure qu'y germait un sentiment patriotique plus profond, dans les couches plus éclairées de la nation.

Je n'ai pas à faire ici l'analyse détaillée du travail de M. Auerbach; la partie la plus importante et la plus intéressante à la fois, c'est le récit de la lutte, diplomatique d'abord, puis armée, qui commence, bientôt après 1648 autour de ce qu'on appellerait aujourd'hui la « question d'Alsace » et qui ne se termine vraiment qu'avec le traité de Ryswick. Les campagnes des grands protagonistes de la politique française en Allemagne durant ce demi-siècle, les rudes labeurs des Vautorte, des Robert de Gravel, des Verjus de Crécy, sont racontées avec tous les détails qu'ils méritent. Après Ryswick, après Utrecht, Rastatt et Bade, quand les relations diplomatiques recommencent avec le Saint-Empire, nous ne rencontrons plus à la Diète de Ratisbonne que des figurants de second et de troisième ordre. L'ancienne clientèle protestante de la France en Allemagne a décidément passé, par la faute de Louis XIV, à la maison de Hanovre et à la Prusse ; quant à la clientèle catholique elle préfère l'appui traditionnel de la maison d'Autriche. « A la fin du XVIIe siècle le charme français en Allemagne était évanoui » (p. 258). La Diète elle-même est devenue « un rouage

fonctionnant à vide et ne grinçant même plus » (p. 261). Il y avait si peu à faire pour nos diplomates, qu'une fois (entre 1730 et 1740) le poste de ministre de France à Ratisbonne resta vacant pendant sept ans! Et quand il y en eut de nouveau, leur rôle fut celui de spectateurs muets qui voient se transformer le Saint-Empire de jadis en une Allemagne moderne à laquelle ils ne comprennent pas grand chose. Un Berenger, un Barbé-Marbois, un Caillard étaient des fonctionnaires intelligents et consciencieux; mais quand la crise de 1791 éclate, à propos des princes de l'Empire possessionnés en Alsace, ils ne purent rien pour conjurer l'animosité de la diète; le dernier venu, Caillard était expulsé en juillet 1792, « méprisé par tout le monde » et c'est là-dessus que se terminèrent les relations de la couronne de France et du Saint-Empire-romain tous deux proches de leur fin.

Les conclusions du travail si nourri de M. Auerbach sont des plus sensées, peut-être un peu trop optimistes, quand il apprécie dans leur ensemble le développement des relations entre la France et l'Allemagne. Il y eut toujours — et pourquoi n'avouerions-nous pas que c'était assez naturel? — « une suspicion invétérée parmi la gent comitiale à Ratisbonne » contre la France (p. 468). La diète, malgré qu'elle en eût, devint pourtant, par la force des choses, « un noyau de cristallisation de l'idée nationale ». M. A. veut que « la France ait préservé, ait conforté la personnalité morale de l'Allemagne » (p. 469). Cette dernière affirmation ne sera pas sans doute contresignée de l'autre côté du Rhin, et, pour ma part, j'avoue que si la France a, par occasion, rendu ce service aux États secondaires de l'Allemagne contre le chef de l'Empire, je ne crois pas qu'elle l'ait fait souvent dans des vues absolument désintéressées.

Pour montrer que j'ai relu de très près cet excellent travail que j'avais eu déjà le plaisir de parcourir en manuscrit, je joins ici quelques errata d'importance d'ailleurs minime [1]. R.

Watteau (collection des classiques de l'art). Paris, Hachette, in-8° : Prix, relié : 10 fr. — A. P. Oppé : **Sandro Botticelli**, Paris, Hachette, in-4°. Prix relié : 25 fr. — Musées et collections de France : **Le Musée de Tours, Le Musée du Luxembourg**. Paris, Laurens, 2 vol. in-8°. Prix : 10 fr. — J.-G. Prod'homme : **Ecrits de musiciens**, Paris, Mercure de France, in-12. Prix : 3 fr. 50. — Ch. Moreau-Vauthier : **La Peinture**. Paris, Hachette, in-8°. Prix : 10 fr. — Maspero, **Egypte** (Collection Ars una Species Mille). Paris, Hachette, in-16. Prix relié : 7 fr. 50.

L'œuvre de Watteau est extrêmement disséminée et c'est grand

---

1. P. XI, lire *théocratiser* pour *théocartiser*.

P. XXV. Le *Theatrum Europaeum* n'a pas été publié seulement « dans les dernières années du XVIIe siècle; le t. I a paru dès 1635.

P. LI. Lire *Reichstag* pour *Reischtag*.

P. 143. Le terme *satrapa* ne marque nullement une violence tyrannique de M. de Ruzé; c'était l'appellation latine usuelle pour tout *bailli*, ou *bailli supérieur* (*satrapa, archisatrapa*) en Alsace.

dommage, et pour notre plaisir, et pour l'enseignement qu'elle comporte. Il faut donc se féliciter de la voir pour la première fois groupée ainsi et même analysée de très près, en plus d'un cas, par des photographies de détails et de proportions graduellement rapprochées de l'original. On fera bien, toutefois, d'en attendre surtout le document qui permet les références et qui rapproche les œuvres du même temps, de la même évolution artistique; car pour son essence même, la peinture de Watteau se prête mal à la photographie : elle y perd toute la séduction de sa couleur, la légéreté de son pinceau. Mais c'est de l'exactitude de ces reproductions, quelles qu'elles soient, que dépend une étude simultanée du talent de Watteau, et elles sont aussi réussies que possible, en somme. La notice critique qui précède cette collection de 183 planches est fort bien conçue aussi, et, comme d'habitude, l'album se termine par des éclaircissements et une table chronologique et une autre des provenances d'œuvres.

— Dans l'éducation artistique que l'on s'efforce de plus en plus de faciliter par les recueils de reproductions de ce genre et les études critiques dûment illustrées, une question reste toujours difficile à résoudre, c'est celle de la couleur. Tant de peintres et tant d'œuvres sont réellement trahis (Watteau, sans aller bien loin) par la reproduction en noir du tableau original! Les procédés actuels permettent cependant de rendre aussi, et très heureusement parfois, toute la gamme des couleurs. Ce n'est pas la perfection, mais le résultat obtenu tel quel offre des avantages sérieux. La même maison d'éditions vient de le tenter pour *Botticelli* et un peu sous forme de galerie également. M. A.-P. Oppé a écrit d'abord une étude d'ensemble, assez rapide mais expressive et personnelle, sur la vie, l'œuvre et l'influence du peintre florentin, sur le caractère et la saveur de ses tableaux et de leurs modèles. Puis, ayant choisi 25 œuvres particulièrement belles ou caractéristiques, il a fait précéder leur reproduction en couleur d'une étude spéciale, historique et critique. Le système a du bon et certainement fait mieux connaître l'œuvre d'un artiste, à un lecteur d'ailleurs peu au courant, que tous les développements d'une étude d'ensemble. Le tirage des planches est fin, et surtout heureux quand les figures sont importantes; les ensembles trop réduits tournent un peu à la miniature. L'édition même est d'un goût très élégant.

— C'est encore des albums de planches, presque uniquement, que ces notices sur les Musées de France dont j'ai déjà signalé la première, consacrée au Musée de Grenoble. Le *Musée de Tours*, et celui du *Luxembourg*, à Paris, viennent à leur tour de paraître. Une histoire rapide de la fondation et des développements du Musée et son catalogue général sommaire précèdent la suite des photographies qui comporte 122 reproductions pour le Musée de Tours et 389 pour celui du Luxembourg. Au fait, ce dernier est-il bien complètement

a sa place ici ? N'est-il pas essentiellement transitoire et renouvelable, et son caractère ne relève-t-il pas plutôt de l'exposition que du Musée ? Mais il fallait satisfaire les amateurs de nos écoles contemporaines au même degré que les autres; et d'ailleurs tout ce qui peut contribuer à l'idéal et toujours inachevé catalogue général des œuvres d'art doit être approuvé et encouragé.

— M. L.-G. Prod'homme a eu l'idée heureuse de grouper un certain nombre d'écrits de musiciens des xve, xvie, xviie et xviiie siècles, jusqu'alors épars de tous côtés, souvent difficiles à consulter, ou non traduits en français, et documentaires en quelque façon, pour l'histoire de la musique, par la personnalité des idées exprimées. Ce sont des lettres et des dédicaces d'œuvres, pour la plupart, des testaments parfois. Il y en a 140 environ, émanant de 40 musiciens, entre 1450 et 1786. Ce sont les testaments de Willaert, de Haendel, de Gluck; les dédicaces de Goudimel, Palestrina, Victoria, Lulli, Campra, et celles si importantes de Gluck; les préfaces de Caccini, Cambert, Muffat... ; les lettres de Roland de Lassus, Monteverde, Lulli, Bach, Haendel, Rameau, Gluck... On n'a pas été plus loin que ce dernier, avec qui en effet se termine, magnifiquement, la période la plus ancienne du théâtre lyrique. L'érudit éditeur a joint de courtes notices biographiques et des notes à ses copies ou ses traductions, et celles-ci sont fort bien faites.

— On n'avait pas encore essayé de faire pénétrer le public amateur, mais techniquement incompétent, dans les mystères de la palette, dans les procédés de *La Peinture* et le faire des peintres lorsqu'ils prennent le pinceau pour fixer leur vision sur la toile. M. Ch. Moreau Vauthier l'a tenté et réussi avec beaucoup de goût. Non seulement il a étudié la palette personnelle des maîtres, des écoles et des époques, et il en montre les innovations ou l'enrichissement, mais il détaille pour nous les procédés variés de l'artiste, il examine, par des fragments bien choisis de tableaux reproduits ici à la grandeur de l'original, parfois avec ses couleurs, les diverses façons, selon les peintres, d'exprimer la vie ; il interroge la vision même des artistes, qui peut être si variable; il étudie de près les altérations subies par les œuvres, et leurs remèdes, et l'excès de ceux-ci. Et partout, il cite beaucoup, il appelle des œuvres connues en témoignage. C'est une œuvre utile qu'il a faite là, et pleine d'intérêt en même temps, et d'imprévu. 24 planches spéciales complètent la démonstration.

Pour parler de l'*Égypte* dans la coquette petite collection d'histoire générale de l'Art « Ars una species mille », et pour en parler non seulement en français, mais en quatre autres langues, puisque telle est la vulgarisation de ces volumes, pouvait-on mieux choisir que M. Maspero ? Non sans doute, et il est facile de s'en rendre compte à n'importe quelle page. Car ce n'est pas dans les livres, bien qu'il semble étayer ses dires de la plus copieuse bibliographie, c'est sur les

monuments mêmes que l'historien a formé son jugement, et il a vu, fréquenté, aimé ce qu'il décrit. De grandes divisions claires, suivant l'ordre chronologique, où les arts divers de l'antique Égypte sont simultanément interrogés, un index alphabétique et un peu analytique en même temps, enfin une illustration de 565 petites reproductions, dont les plus grandes en couleur, font de ce manuel un livre aussi attrayant qu'instructif et nouveau.

H. DE CURZON.

Ch. EPRY, **A la mer**. Paris, Plon, in-8° de 550 p. Prix : 6 fr.
CLAUDE-LAFONTAINE, **A travers l'Inde**. Paris, Plon, in-12. Prix : 3 fr. 50.
F. DE TESSAN, **Promenades au Far-West**. Paris, Plon, in-12. Prix : 3 fr. 50.
Jules LECLERCQ, **Aux sources du Nil**. Paris, Plon, in-12. Prix : 4 fr.
M. RONDET-SAINT, **Dans notre empire noir**. Paris, Plon, in-12. Prix : 3 fr. 50.
— **Les Merveilles du Monde**. Paris, Hachette, in-4°. Prix : 20 fr.
G. RÉMOND, **Aux camps Turco-Arabes**. Paris, Hachette, in-8°; Prix : 10 fr.
Dr I. EMILY, **Mission Marchand**, journal de route. Paris, Hachette, gr. in-8°. Prix : 20 fr.

Le livre de M. Ch. Epry intitulé simplement *A la mer* est un des traités de géographie les plus nourris et les plus intéressants qui aient été publiés depuis longtemps. Issu d'un amour puissant pour qui a voulu se renseigner à fond sur tout ce qui touche à l'objet de cette passion dans la science ou l'histoire, il est à la fois très abondamment renseigné et d'une lecture vraiment éloquente. On le lit avec passion parfois, à son tour. L'océanographie est d'ailleurs une science nouvelle, encore pleine de surprises, et qui touche à tant de sujets d'observations et de recherches qu'on ne la quitte pas aisément quand on l'a une fois abordée. Tout ce qui concerne la géologie, la faune et la flore marines, les pêches et les explorations, est étudié dans ces pages en même temps que la mer même, ses lois, ses forces, ses phénomènes. Près de 200 vignettes aident à la démonstration et la rendent plus expressive. C'est un ouvrage qui fait le plus grand honneur à celui qui l'a écrit et que tout le monde aura profit à consulter.

Il ne faut pas chercher de documents nouveaux ni d'observations inédites dans le récit que nous a fait le capitaine Claude Lafontaine de son voyage *à travers l'Inde*, mais des impressions personnelles et sans parti-pris, sans idées préconçues, une notation alerte et vivante de ce qu'il a vu, entendu, compris. C'est comme une fenêtre ouverte sur ces pays et ces races toujours si attachants : l'œil ne va pas très avant, mais il voit bien ce qui se passe devant lui.

Plus vivantes, plus originales d'impressions et d'observations, plus documentaires pour le lecteur, sont les *Promenades au Far-West* de M. de Tessan. Comme son titre l'indique, le livre n'a pas eu un but déterminé et ne nous apporte rien d'une relation de voyage. Mais ce qu'il nous dit n'est pas partout et nous renseigne véritablement. C'est

évidemment le résultat d'un tri sérieux entre de nombreuses notes. Les chapitres relatifs à San Francisco, à la cité des Mormons, à l'Université de Berkeley, aux forêts californiennes, à l'évolution des Chinois envahisseurs, aux guerres de classes, aux colonisations du Far-West... sont, entre autres, tout pleins d'indications très suggestives.

Mais il est rare que l'on s'improvise vraiment voyageur, et pour profiter de ses voyages comme pour en faire profiter les autres, il faut une longue expérience unie à un vrai talent. C'est en quoi s'est établie, depuis de longues années déjà, la supériorité de M. Jules Leclercq. Il sait voir, observer, prendre juste le côté le plus caractéristique des choses et en rendre compte avec charme. Chaque année, son nouveau volume est attendu avec une vive curiosité. Celui qu'il vient de consacrer à une visite *aux sources du Nil* par le nouveau chemin de fer de l'Ouganda, n'est certes pas un des moins curieux et originaux. On sait qu'il y a bien peu d'années que ce pays était sauvage, inaccessible, dangereux entre tous. C'est maintenant une affaire de touriste, de touriste entraîné, plus que d'explorateur. Mais que de petites découvertes encore à y faire et quelle variété d'observations, c'est de quoi ces pages attachantes permettent de se rendre un compte très complet. Une carte et de bonnes photographies ajoutent à l'intérêt du texte.

Les livres de M. Maurice Rondet-Saint sont d'un autre genre et d'une autre portée. Ils sont en quelque sorte une *action*. Nous avons déjà signalé ici ses études sur l'avenir maritime de la France et spécialement sur l'Afrique française. *Dans notre Empire noir* il est allé, une fois de plus, avec sa claire vue sans idée préconçue, son parti-pris au contraire de voir les choses comme elles sont, et de le dire, avec aussi sa bonne humeur que rien ne peut influencer. Aussi les faits qu'il nous rapporte, les constatations qu'il enregistre, les conclusions qu'il tire, ont une vraie valeur de document. C'est le dernier et le plus sûr document que l'on puisse consulter sur les ressources de nos colonies et sur leur caractère moral autant que physique; il intéresse non plus tant par le charme du récit que par la solidité de l'enseignement, et il inspire confiance parce qu'on y sent une sincérité imperturbable. On en achève la lecture en souhaitant qu'il soit très lu et avec profit. Quel meilleur éloge à faire?

Le monde est plein de merveilles, il est superflu de le démontrer : et voilà de quoi justifier les plus utiles et attrayantes publications. Celle que la maison Hachette a préparée pour cette éducation par les yeux qui est tant à la mode aujourd'hui, non sans raison, en comporte des centaines (plus de 700 pour préciser), et il serait facile de démontrer qu'on en trouverait facilement bien d'autres. Merveilles naturelles, édifices créés par la main des hommes, il n'est presque pas de partie de notre globe qui n'en recèle à qui les veut chercher, et nous savons aujourd'hui les chercher et les fixer par la photographie. Les

belles épreuves abondent ici, finement reproduites. 20 aquarelles de M. Gérardin y ajoutent leurs vives couleurs. C'est un beau livre et qui instruira, car le texte est abondant aussi et intéressant.

M. Georges Rémond avait adressé à l' « Illustration » des notes de route et de guerre en Tripolitaine et en Cyrénaïque, pendant la campagne des Italiens contre les Turcs. Ce sont les lettres, les impressions prises sur le vif *aux camps Turco-Arabes*, qui viennent d'être publiées en volume, avec 60 photographies directes à l'appui et quelques cartes. De notre Tunisie jusqu'à la frontière égyptienne, longeant de près la mer, il a étudié de près les événements et les hommes, le pays aussi et les idées ; et chaque étape apporte quelque document neuf sur l'âme actuelle de ces régions classiques, fait mieux comprendre les événements auxquels nous avons assisté de loin. Le récit a d'ailleurs son charme par lui-même, comme les idées leur solidité.

— Le journal de route du Dr J. Emily, racontant toute l'histoire de la glorieuse *Mission Marchand*, est un beau et noble livre, dont on ne saurait trop apprécier et louer la publication dans ces conditions, avec ces 117 reproductions photographiques et cette excellente carte. Évidemment, c'est déjà de l'histoire ancienne, cette « Odyssée où il y a des pages d'Iliade », ces trois années de courage et d'endurance pour une cause inutile. Mais, outre qu'elles gardent l'attrait d'une page de gloire inoubliable, leur chronique au jour le jour, rédigée par le médecin principal de la mission, est pleine d'observations intéressantes, présentées avec compétence, vibrante d'une vie sans cesse renouvelée, pénétrée de bonne humeur et d'esprit, attachante au plus haut degré. Les photographies sont, elles aussi, un document précieux. Encore une fois, c'est un livre de tous points remarquable, et qui restera : je ne saurais le recommander autrement.

H. DE CURZON.

— L'Université de Michigan publie un numéro spécial (N. s., vol. XIII, nº 6, 64 p. in-8º) : *Reform in grammatical nomenclature*. Ce sont dix articles dont voici les sujets : W. G. Hale, The harmonizing of grammatical nomenclature in high school language study ; C. R. Rounds, The present situation and possible remeds ; C. L. Meader, The problem from the standpoint of general linguistics ; A. F. Kuersteiner, The problem from the standpoint of the Romance languages, French ; C. P. Wagner, The problem from the standpoint of the Romance languages, Spanish ; T. J. C. Dickhoff, Functional change of the subjunctive in German ; P. N. Scott, The problem from the standpoint of English ; W. G. Hale, The closing of the symposium ; C. R. Rounds, Note on the work of the committee of five upon the terminology of English grammar ; W. G. Hale, Note on the work of the committee of fifteen on grammatical terminology. Dans cette brochure, se trouve discutée la nomenclature officielle récemment introduite en France. — A. F.

— On nous adresse de Verceil une nomenclature (extrait de la revue *Piemonte*, octobre 1912) des travaux d'un publiciste et légiste italien, M. Carlo Arno, qui

semble annoncer l'entrée prochaine de M. Arno dans la politique active. Nous nous bornons à la mentionner. — Ch. Dejob.

— M. Paul Natorp, un des chefs de l'école philosophique dite de Marbourg, a fait à Halle, le 27 avril 1912, devant la *Kantgesellschaft*, une conférence qui a paru aux *Kantstudien* (XVII, 3), puis à part (Berlin, Reuther et Reichard, 1912; 29 p. 80 Pf.) sous ce titre : *Kant und die Marburger Schule*. Il y défend sa manière de continuer Kant (en se rattachant par certains côtés à Fichte et à Hégel) et celle des autres représentants de son école, surtout de M. Hermann Cohen, puis aussi de M. Cassirer, et tache de réfuter les arguments contraires de MM. Windelband et Rickert (ce dernier les a exposés dans son article du Logos II, 1 : *Das Eine, die Einheit und das Eins*). Le n° des *Kantstudien* où figura le discours de M. N. était consacré tout entier à M. Hermann Cohen en l'honneur de son 70e anniversaire (4 juillet) ; la brochure ne se distingue de la conférence que par l'addition d'un développement concernant Hegel (p. 20 et suiv.) et d'une note (p. 28) explicative de son interprétation de la notion du temps. La dernière ligne de la p. 25 renferme une curieuse faute d'impression : *mantha* est sans doute à changer en *man hat*. Le même auteur a commencé une *Allgemeine Psychologie nach kritischer Methode*, c'est-à-dire une psychologie qui ne veut point introduire dans l'étude immédiate de cette science, mais en éclairer les assises logiques. Le t. I, intitulé *Objekt und Methode der Psychologie* (Mohr, 1912, XII-352 p. 9 M.) oriente d'abord sur l'histoire du problème, puis étudie les deux degrés de la conscience (*Bewusstsein* et *Bewusstheit*) et le moi (qui n'est pas problème psychologique, mais le fond même du problème), montre la subjectivité comme subjectivation, la psychologie comme non objectivation, la correlativité du rapport du sujet et d'objet (avec aperçu historique), l'unité de la connaissance objectivante, la méthode de reconstruction (avec réfutation des principales objections), la disposition de la psychologie, et termine par la revue critique des théories de Wundt, Lipps, Husserl, Dilthey, Münsterberg et Bergson. Ce dernier théoricien, le plus actuel, reçoit la part du lion, 24 pages, pour se voir convaincre à la fin (p. 328) de pétition de principe et de mysticisme inconséquent. Un registre alphabétique donne le détail des matières et auteurs traités. — Th. Sch.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 27 décembre 1912.* — L'Académie procède à l'élection de son bureau pour l'année 1913. Sont élus : président, M. Valois; vice-président, M. Chatelain.

L'Académie procède à l'élection de quatre correspondants français. Sont élus : MM. Dürrbach, Fabia, Alfred Merlin et Prudhomme.

L'Académie procède à l'élection des commissions annuelles. Sont élus :

Travaux littéraires : MM. Bréal, Senart, Paul Meyer, Héron de Villefosse, Alfred Croiset, Clermont-Ganneau, R. de Lasteyrie, Collignon ; . . .

Antiquités de la France : MM. Paul Meyer, Héron de Villefosse, Viollet, R. de Lasteyrie, l'abbé Thédenat, Omont, Jullian, Prou;

Ecoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Heuzey, Foucart, Paul Meyer, Collignon, Cagnat, Pottier, Haussoullier, Prou;

Prix Gobert : MM. Omont, Berger, Prou, Monceaux.

M. Henri Omont communique un document nouveau sur Jean Bourdichon, le célèbre peintre des *Heures d'Anne de Bretagne*. Ce sont des lettres patentes de Louis XII adressées aux trésoriers de France et relatives au paiement, en 1498, de 300 livres tournois, à compte sur une somme de 1000 livres tournois, que Charles VIII avait précédemment octroyée à Bourdichon « pour marier ses filles ».

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy, imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, Srs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 3 — **18 janvier** — **1913**

Sen, Histoire de la littérature bengalie. — Mémoires de Hiouen-tsang. — Mookerij, Le commerce maritime de l'Inde. — Vasu, Les survivances du bouddhisme en Morbhanj et à Orissa. — Stengel, Les sacrifices grecs. — Maxime de Tyr, p. Hobein. — Flickinger, Les conditions locales du théâtre grec. — Loth, Additions au manuel de Strachan. — Schreuer, Le couronnement des rois de France. — Hauser, Les Acta tumultuum gallicanorum. — Herr, Le couvent de Sindelsberg. — Pfister, Les assemblées électorales de la Meurthe. — Mourret, Histoire générale de l'Eglise, VI. — Huszar, L'Espagne et le théâtre français. — Mornet, Le romantisme en France au xviiie siècle. — Marsan, La bataille romantique. — Giraud, Œuvres choisies de Musset. — Stengel-Fleischmann, Dictionnaire du droit allemand. — Windelband, Manuel de philosophie, 6e éd. — Académie des inscriptions.

Dinesh Chandra Sen. **History of Bengali Language and Literature.** Calcutta, 1911, 1030 pp.

M. D. C. Sen a voué sa vie à l'étude de la littérature bengalie. Déjà, en 1897, il a publié une Histoire de la langue et de la littérature bengalie, écrite en bengali, qui a fait époque. Depuis il a poursuivi ses recherches, et il a réussi, au prix d'efforts obstinés, à exhumer une masse de textes oubliés, qui permettent de remonter à travers les siècles jusqu'aux environs de l'an 1000 J. C. Pour une langue néo-sanscrite de l'Inde, comme pour une langue néo-latine de l'Europe, c'est une antiquité déjà vénérable et glorieuse. Mais le bengali a d'autres titres encore à faire valoir. Dans cette Inde démesurée où tout prend un aspect colossal, le bengali, à peine connu de nom en Europe, est pourtant la langue de 45 millions d'âmes. Et la population du Bengale a, plus que tout le reste de l'Inde, l'intelligence vive, souple, fine, brillante ; installée dans un heureux pays, sous les feux du soleil tropical, au bord de fleuves immenses, elle jouit d'une vie simple et facile. Le bengali compterait sans doute parmi les grandes langues de la littérature universelle si le sanscrit d'abord, et plus tard, après la conquête musulmane, le persan ne l'avaient relégué longtemps au rang humilié de langue vulgaire. S'il y a perdu en notoriété mondiale, il y a gagné davantage en vie réelle et sincère. C'est en bengali que se transmet et se perpétue le culte énigmatique de Dharma, où le bouddhisme altéré se dissimule à peine sous le masque brahmanique; c'est en bengali que Chandi Das chante ses chants

d'amour passionné, où le symbolisme religieux déguise mal l'ardeur des sens. Le zèle pieux des paysans, les demandes d'une clientèle insatiable de récits provoquent des traductions nombreuses; le Ramayana, le Maha-Bharata, le Bhagavata passent en bengali, retouchés, remaniés sans cesse pour s'accommoder au goût changeant du public; des légendes d'origine obscure, étrangères au sanscrit, entrent aussi dans les cadres de l'épopée. La prédication de Chaitanya fixe, au début du XVIe siècle, la fortune du bengali; autour de l'apôtre qui propage, avec le culte de Krsna, l'idéal nouveau d'une religion d'amour, librement ouverte à tous, surgit une floraison merveilleuse d'hymnes, de récits, de poèmes. Mais l'idéal de Chaitanya, trop élevé, s'abaisse et se dégrade avec ses successeurs; la langue dégrossie, raffinée, met des moyens trop riches au service d'une pensée indigente; c'est l'âge de la littérature de cour, de la recherche et de l'artifice. Le génie de l'Occident, introduit brutalement par la conquête britannique, disloque et rompt les cadres du passé; l'administration nouvelle ne veut plus de rêveurs ni de bardes; elle a besoin de comptables et de techniciens. Le bengali sert désormais de véhicule aux connaissances positives; mais à l'heure même où ses destinées se transforment, le génie du Bengale incarne à la fois les richesses de son passé et les réserves de son avenir dans une personnalité éblouissante, Ram Mohan Roy, apôtre, penseur, controversiste, homme d'action, nourri des Upanisads, de la Bible et du Coran. Le récit de M. Sen s'arrête en 1850, au seuil du nouveau Bengale, avant les journalistes et les romanciers.

On ne saurait louer assez l'ouvrage de M. Sen. Une érudition forte et originale s'y associe à une imagination pittoresque. Les œuvres qu'il analyse revivent dans la conscience de l'auteur qui les compose, dans le mouvement des multitudes qui les accueillent, dans le paysage qui encadre leur berceau. Cet historien penché sur les documents a le tempérament d'un poète épique. Il a hérité aussi des dons lyriques de sa race. Sa sympathie enthousiaste vibre à tous les frissons. Convaincu, comme tous les Hindous, de la supériorité de la civilisation brahmanique, il en exalte les grandeurs, il en pallie les tares; s'il n'approuve pas, il excuse. Il s'efforce d'être juste pour le bouddhisme, pour l'Islam; au fond, il leur rend grâce d'avoir contribué à former l'Inde; il exalte avec une chaleur éloquente les premiers missionnaires du christianisme anglais; il est tout prêt à comparer Carey avec Chaitanya. Le sens de la vie, si rare dans notre savoir livresque, déborde dans toute l'œuvre. On lit ce millier de pages avec un intérêt soutenu; on oublie l'énorme effort de préparation qu'il suppose; on glisse sur les trésors d'information qu'il apporte. Les seuls extraits cités au bas des pages donneraient une incomparable anthologie bengalie. Les observations linguistiques disséminées dans les Excursus foisonnent de documents nouveaux et précieux. Sans

doute une critique farouche peut relever des erreurs de détail, surtout dans les à-côté du sujet, en matière de bouddhisme, d'histoire ancienne, etc. Mais la beauté saine et solide de l'ouvrage n'en reste pas moins intacte. M. Sen a donné à sa patrie un modèle qu'on surpassera difficilement ; souhaitons seulement qu'il provoque, dans les autres parties de l'Inde, des émules capables de le suivre.

Sylvain Lévi.

Tai-To Sai-iki-ki (Ta-T'ang Si-yu-ki). Kyoto Teikoku Daigaku Bunkwa Daigaku Sosho. Dai itchi. [Université Impériale de Kyoto. Collège de Littérature Collection de l'Université, n° 1], 1911, 2 vol.

Les Mémoires du pèlerin chinois Hiouen-tsang, qui visita l'Inde dans la première moitié du VIIe siècle, sont le Vade-mecum de l'archéologue et de l'historien dans les vastes régions de la Sérinde et de l'Inde, depuis que l'admirable traduction de Stanislas Julien les a rendus accessibles à la science occidentale. Mais une traduction, si méritoire qu'elle puisse être, ne dispense pas d'un recours à l'original, surtout quand l'ouvrage fourmille de noms propres et de mots étrangers, particulièrement exposés aux altérations. Les éditions chinoises de Hiouen-tsang sont rares, coûteuses, dépourvues d'appareil critique ; l'édition japonaise, imprimée dans le Tripitaka de Tokyo (XXXV, 7), marque un progrès notable, fondée qu'elle est sur la collation de la vieille édition coréenne ; mais ce volume ne se vend pas à part. L'Université de Kyoto, installée dans l'antique foyer de la culture bouddhique au Japon, ne pouvait donc choisir mieux pour inaugurer sa collection. L'entreprise n'a pas été sans heurts. Après une première revision du texte, exécutée en 1909, la découverte de nouveaux manuscrits a obligé de reprendre tout le travail ; puis, au cours du tirage, l'imprimerie a brûlé, et il a fallu recommencer à nouveaux frais. La préface, rédigée en japonais, relate ces mésaventures et donne aussi la description des exemplaires utilisés; il ne sera pas superflu d'en résumer ici les données essentielles, pour la commodité des lecteurs européens. On a pris pour base le texte de Corée ; on l'a confronté avec 1° une édition du temps des Song (960-1127) conservée au Toji, Kantchiyin ; 2° un exemplaire du couvent d'Ishiyama, daté de 1163 ; 3° un exemplaire du Daigo-Sampoyin, de 1214 ; 4° un texte de la collection de M. Kanda, de 1126 ; 5° enfin une série d'exemplaires, soit du même ouvrage, soit de textes apparentés, soigneusement dépouillés par M. Tomioka Kenzo, auquel a été confiée la revision du premier texte préparé par M. Hanéta Torou. Des fac similés, parfaits d'exécution, permettent d'apprécier et de contrôler la nature des matériaux mis en œuvre. Le tome II contient les variantes, un index des noms propres classé dans l'ordre de l'alphabet japonais, enfin les restitutions sanscrites proposées par

Julien et Beal dans leurs traductions, et par Watters dans ses *Notes on Hwen-tsang*. Le format est commode ; les caractères sont grands et nets. Indianistes et sinologues devront à l'Université de Kyoto une durable reconnaissance.

Sylvain Lévi.

Rādhākumud Mookerji. **Indian Shipping.** A History of the seaborne trade and maritime activity of the Indians from the earliest times. Calcutta 1912, Longmans, Green and Co., 283 pp. (7/6).

Le livre de M. R. Mookerji est une œuvre de patriotisme ; à ce titre il est respectable. Mais son patriotisme est chauvin, et la valeur du travail en souffre fâcheusement. On croirait lire des conférences de propagande pour une Ligue navale de l'Inde. Le sujet choisi ouvrait les plus belles perspectives : c'était l'occasion d'étudier l'expansion économique et coloniale de l'Inde, si méconnue encore, et qui doit compter cependant parmi les facteurs capitaux de la civilisation humaine. Les documents abondent, sanscrits, chinois, javanais, grecs, latins, arabes ; l'archéologie complète abondamment la littérature. M. M. effleure seulement le sujet, juste assez pour l'écorcher. C'est un pot-pourri de notes prises sans méthode, sans contrôle, sans critique, souvent extraites d'ouvrages surannés ou insuffisants. La « liste des autorités consultées », placée en tête du volume, donne le ton. On y voit le Bhiksuni Nidana »?? « Das alte Indien » sans nom d'auteur, « De Coutto « cité comme un titre. « De Vita Constant. » [sic !] » Hist. Anc. Orient «. « Z. D. M. G. ». et « Ind. Alt., vol. II ». L'auteur, dans son premier chapitre, réunit les « témoignages directs tires de la littérature sanscrite et palie » ; en tête il place une compilation tardive, le Yuktikalpataru, postérieur au xe siècle de l'ère chrétienne (L'Avadanakalpalata de Ksemendra, versifiée au xie siècle, vient témoigner « des progrès de l'activité navale sous Chandragupta » le contemporain d'Alexandre (p. 114). En revanche, M. M. ignore entièrement les récits du Divyavadana, qui abondent en témoignages précis et pittoresques sur la navigation et le commerce maritime des Hindous aux environs de l'ère chrétienne ; il ne connaît l'histoire typique de Purna que par le sommaire de Spence Hardy, tiré d'une compilation singalaise. L'archéologie n'est pas mieux traitée ; des scènes maritimes, empruntées aux bas-reliefs de Boroboudour (ixe siècle), sont régulièrement utilisées comme des représentations d' « aventuriers indiens en route pour coloniser Java » vers le i^er siècle, sans tenir aucun compte du sens réel de ces sculptures qui figurent des épisodes connus de la légende bouddhique. M. M. ne paraît même pas être plus familier avec le sanscrit qu'avec la bibliographie ou la critique : il emprunte à l'Epigraphia Indica un texte qui s'y trouve imprimé en transcription latine, et il le reproduit en caractères dévanagari ; mais, en copiant le mot *çreni*, il ne remarque pas le

point diacritiqne de l'*n* cérébrale, et il lui donne une *n* dentale (*çrenî*) au mépris des règles élémentaires de la grammaire. M. Mookerji avait choisi un beau sujet ; il lui reste à le traiter.

Sylvain Lévi.

Nagendra Nath Vasu. **The Archæological Survey of Mayurabhanja.** Vol. I. Published by the Mayurabhanja State. 1911, 263 et 160 pp.

Naggendra Nath Vasu. **The modern Buddhism and its followers in Orissa with an Introduction by Mahamahopadhyaya Haraprasad Shastri.** 1911, 28, 181 et XII pp.

L'Inde, si longtemps étrangère à l'intérêt du passé, s'éveille brusquement à l'histoire ; en face d'un présent déchu, elle veut chercher dans les siècles écoulés la promesse d'un avenir glorieux. Le chef d'un des états les moins civilisés de l'Inde, la raja de Morbhanj, qui règne sur la jongle et sur les troupeaux d'éléphants, a créé un service archéologique dans ses domaines ; et, pour le diriger, il a fait appel à un savant Bengalais, Nagendranath Vasu, éditeur d'une célèbre encyclopédie en bengali, le Viçvakosha. Le premier volume du service archéologique de Morbhanj n'apporte pas de découverte sensationnelle ; il contient un répertoire des localités et des sites où se rencontrent des ruines, avec des indications sommaires, et un appendice où sont publiées d'une manière un peu rudimentaire huit inscriptions sur cuivre dont quatre étaient inédites, l'une remontant à la dynastie locale, les trois autres provenant d'un état voisin : au total 160 pages. Mais ce n'est là que la moindre partie du livre. Dans une introduction qui ne compte pas moins de 263 pages, l'éditeur expose l'influence solaire ou scythique, l'influence çaiva, le culte des serpents, l'influence vaisnava, l'influence bouddhique. M. Vasu a publié en 1909, pour la Société littéraire du Bengale (*Bangiya Sahitya Parishad*) un des plus vieux textes bengalis, le Çûnya-Purâna où on peut reconnaître encore un écho faible et lointain du bouddhisme : il était donc tout prêt à retrouver en Orissa les traces du même culte. Le nationalisme hindou qui a jadis proscrit la religion de Bouddha la revendique aujourd'hui, depuis que l'occident lui en a révélé la grandeur et l'importance. M. Vasu a donc « découvert » les survivances bouddhiques » en Morbhanj. La masse de faits qu'il a su recueillir abonde en détails à retenir ; à propos des monuments qu'il étudie ou des théories qu'il soutient, il prodigue les textes les plut curieux, qu'il va chercher dans des ouvrages rares et à peine connus. Mais l'érudition de l'auteur est intempérante et dénuée de critique, il se complait dans les spéculations les plus échevelées. Il serait toutefois injuste de prononcer sur ce livre un verdict rigoureux ; il faut surtout le saluer comme l'indice heureux d'une tendance nouvelle qui promet à l'histoire de l'Inde d'éclatants progrès.

La section de l'introduction qui concerne les survivances du Boud-

dhisme en Orissa, imprimée à part dans un format réduit, est publiée sous le titre de : *The modern Buddhism and its followers in Orissa.* Haraprasad Shastri a écrit en tête de ce petit livre une préface bourrée de faits, riche d'observations et de suggestions originales. Haraprasad Shastri a été le premier à reconnaître dans le Bengale actuel les traces du bouddhisme : il a étudié de près au Népal, où il a séjourné plusieurs fois, les formes dégénérées du bouddhisme indien. Il retrouve sans peine au Bengale une évolution parallèle dont il marque finement les étapes. Patriote ardent autant que grand savant, il insiste sur la fusion intime, et souvent inconsciente, des deux religions qu'on a coutume d'opposer l'une à l'autre, le brahmanisme et le bouddhisme ; brahmane, il réclame sans crainte du scandale le titre et la qualité d'Hindous pour tous ceux qui ont fait l'Inde actuelle, brahmanistes ou bouddhistes, musulmans ou chrétiens.

Sylvain Lévi.

P. Stengel, **Opferbräuche der Griechen.** Leipzig-Berlin, Teubner, 1910 ; IV-238 p.

C'est à la prière de nombreuses personnes que M. Stengel a publié ce volume. Les vingt-huit articles qui y sont contenus sont des rééditions ; ils ont paru dans divers recueils, notamment dans l'*Hermes* ; le plus ancien, *die Zunge der Opfertiere*, remonte à 1879 ; le plus récent, sur la signification du mot χέρνιψ, a été publié en 1909. Ils ont tous été plus ou moins remaniés. Ce sont des études, pour la plupart études de détail, sur des questions relatives au sacrifice et à ses rites ; de là le titre, qui sans être tout à fait exact, comme le reconnaît du reste M. S., indique néanmoins d'une manière suffisamment claire que ces articles rentrent dans le même sujet d'ensemble. Les uns ont pour but l'interprétation de termes appartenant à la langue rituelle et d'en préciser le sens ; tels sont, par exemple, les articles intitulés *Homerisches* (ἱερήιον, πρωτόγονος, τελήεσσα ἑκατόμβη, etc.), Θύειν *und* θύεσθαι, Καταρχεσθαι *und* ἐνάρχεσθαι, αἴρεσθαι τοὺς βοῦς, Βοῦς ἔδδομος, etc. ; les autres étudient les cérémonies rituelles et les prescriptions à observer dans les sacrifices, comme *Zum griechischen Opferritual*, les articles sur la langue, la couleur, le sexe des animaux immolés ; d'autres encore, tels que *Wild- und Fischopfer*, *Chthonischer und Totenkult*, *Der Kult der Winde*, etc., concernent certains cultes particuliers. Le volume, malgré la variété des sujets traités, ne manque donc pas d'une certaine unité ; on saura gré à M. Stengel d'avoir réuni ces articles, qui, pris à part, peuvent être diversement appréciés, mais dont l'ensemble ne peut manquer d'être très utile pour l'histoire de la religion grecque. Une table par ordre de matières et un index des textes cités guidera le lecteur dans ses recherches. L'ouvrage est dédié à la mémoire de Friedländer, qui mourut quelques semaines après en avoir accepté la dédicace.

My.

Maximi Tyrii Philosophumena edidit H. Hobein, Leipzig, Teubner, 1910; LXXVI-514 p. (*Bibl. script. græc. et rom. Teubneriana*).

Voici une édition qui certainement a été préparée avec beaucoup de soin et de conscience. M. Hobein, qui déjà s'était occupé de Maxime de Tyr dans sa dissertation inaugurale [1], a collationné lui-même les principaux manuscrits, enregistré les moindres variantes, consulté les anciennes traductions latines, comparé entre eux les textes des divers éditeurs, mis à profit les plus récents travaux; en lisant sa préface et en parcourant son appareil critique, on voit qu'il n'a rien négligé de ce qui pouvait être utile. Le texte de Maxime de Tyr nous a été conservé dans une trentaine de manuscrits, dont la moitié ne contiennent que des dissertations isolées ou des *excerpta*; mais il repose essentiellement sur un seul d'entre eux, le manuscrit 1962 de la bibliothèque nationale à Paris, du commencement du XIe siècle (R, Parisinus Regius), que M. H. décrit, comme il convient, très minutieusement. Or ce manuscrit était inconnu de H. Estienne, qui le premier publia les Φιλοσοφούμενα en 1517, alors qu'il en existait déjà une traduction latine plusieurs fois rééditée; les éditeurs subséquents, Heinsius et Davies, l'eurent à leur disposition, mais usèrent de collations superficielles ou imparfaites; enfin Dübner (coll. Didot, 1840), qui le collationna de nouveau, le fit d'une manière si hâtive et si peu exacte qu'il est prudent de ne pas avoir confiance en ses renseignements; M. H. en donne p. XIII-XVI des preuves indiscutables. Il était donc nécessaire de faire du manuscrit R une étude sérieuse, et d'en recueillir exactement les leçons, ce que M. H. a fait avec un soin au-dessus de tout éloge. Quant aux autres manuscrits, ils sont utiles plus pour l'histoire du texte que pour sa constitution; M. H. a préféré n'en pas enregistrer toutes les variantes, sauf pour quelques dissertations; mais il ne néglige pas de mentionner, dans une série de notes à part, l'étendue des fragments dans chaque manuscrit, ni de donner les références, dans une autre série, aux passages parallèles soit dans Maxime lui-même, soit dans les autres écrivains grecs. Malgré cette excellente préparation, M. H. n'a pas réussi à donner un texte à l'abri de la critique. Son respect pour R lui fait conserver intactes, çà et là, des expressions peu intelligibles; d'autre part, lorsque R est manifestement fautif, il repousse, on pourrait dire systématiquement, les leçons d'autres manuscrits dans lesquelles il voit (ce qui peut être vrai souvent) des émendations au texte primitif, et cela pour leur substituer ses propres corrections, qui sont bien inférieures; or une bonne correction ancienne, justifiée paléographiquement, vaut toujours mieux qu'un texte évidemment corrompu ou qu'une mauvaise correction moderne; ailleurs les données de R sont mal appréciées, et une correction inopportune altère le texte. Voici quelques exemples. P. 25,5 ἴδοις ἂν καὶ καρποὺς ἐπὶ τῶν δένν-

1. *De Maximo Tyrio quaestiones philologae selectae*, Iéna, 1895.

ἄρων καὶ ὀπτεύσας ἐκ τῆς κορυφῆς (texte de R) ὥσπερ εἰς φρεατείας (φρεατίας R, qui devait être conservé ἴλαφος corr. anc. pour ἔλαφος *codd.*); il s'agit d'une gorge profonde où l'on ne peut descendre, κατελθεῖν οὐ δυνατόν. M. H. s'est laissé induire en erreur par ὀπτεύσειας des autres manuscrits, et il corrige καὶ ὀπτεύσαις, mauvais à tous les points de vue ; il faut lire évidemment κατοπτεύσας. De même je ne vois pas pour quelle raison il lit 452,12 svv. ἡ νόσος... ταραχὴ τῆς ἐν σώματι ἐκχειρίας, ἐπειδὰν... συμπεσόντα ἀλλήλοις τά τε ὥσπερ <πόλεως μέρη> ἡρμοσμένα πολεμῇ... καὶ λυμαίνηται ὑπ' αὐτῶν τὸ σῶμα, etc., en ajoutant une comparaison inutile (le rappel 77,14 svv. est hors de propos), et avec un τε singulièrement construit, sinon insoutenable. R (avec d'autres) donne τά τε ὥσπερ ἡρμοσμένα, corrigé par Heinsius et par Reiske respectivement en τὰ τέως προ- et παρηρμοσμένα, τέως περ étant inadmissible. Mais une correction bien plus voisine de R est τὰ τέως περιηρμοσμένα, qui se soutient d'autant mieux que Maxime, qui connaît ses auteurs, a peut-être ici une réminiscence de [Platon], *Axioch.* 366 *a* τὸ σκῆνος τουτ' (le corps) πρὸς κακοῦ περιήρμοσεν ἡ φύσις. La même faute se trouve 262,13 ὥσπερ κρατῆρα, que cette fois M. H. corrige très heureusement en ὡς περὶ κρατῆρα. 302,19 il s'agit d'Hélène ; γύναιον μανέν, écrit M. H., sans doute pour s'éloigner le moins possible de γύναια μέν R ; ceci est évidemment fautif, et γύναιον, d'abord, s'impose ; on se demande alors si la leçon (correction ?) du Harleianus 5760, γύναιον ἕν, n'est pas plus près de l'original que la correction de M. H. ; du reste ἕν est bien à sa place, je dirai même nécessaire. Nous voyons un cas analogue 290,18, où R donne ἀπίησιν ἡμῖν ἄμφω νικηφόροι, mais les autres manuscrits ἀπίασιν ; quelle que soit l'origine de cette leçon, elle est plus probable et plus satisfaisante que ce qu'imagine M. H., ἀπ' ἴσης εἰσίν. Le texte de R 214,16, ἡ πόλις ἣν συνεστήσατο ὁ Πλάτων, ἄβατος ἡδονῇ καὶ θεαμάτων καὶ ἀκουσμάτων, est clair et en rapport exact avec tout ce qui précède ; il semble que la construction de ces génitifs ait échappé à M. H., qui lit καὶ <ἀδεὴς> θεαμάτων, en donnant, je suppose, à l'adjectif le sens de ἀνενδεής, qu'il a en effet dans d'autres passages ; mais alors que devient le sens ? 466,18 ἐν ἡλίῳ τὸ αὐτὸ (= φῶς) ἀμυδρὸν καὶ ἀσθενὲς καὶ ἀνταγωνιστὴν ἰσχυρότερον R ; dans son respect pour ce manuscrit, M. H. ne songe pas à la possibilité d'une faute d'écriture ; il préfère supposer une omission, et ajoute à la fin οὐ φέρον. Comme pis aller, soit ; mais à quoi bon imaginer une lacune quand il est si simple de lire, avec le minimum de correction, κατ' ἀνταγωνιστήν ? On remarquera peut-être, d'après les observations qui précèdent, que M. H. suppose facilement des lacunes ; l'insertion de un ou plusieurs mots est en effet un procédé dont il fait abus, pas toujours heureusement, comme on le voit, et comme on pourrait le voir encore par d'autres exemples. Je suis loin de méconnaître que M. H. a fait parfois de bonnes corrections : 30,8 ναυτικούς, émendation très probable (αὐτούς R, αὐτοῦ *cett.*) ; 150,15 οὐ τῷ ἔργῳ, bien tiré d'une tra-

dition inintelligible, quoique ce qui suit me paraisse discutable; 151,3 μοχθηρὸς <ὁ μοχθηρ>ὸς ἦν, d'après une ancienne traduction latine; 262,13 ὡς περὶ κρατῆρα déjà cité; 419,11 πρὸς τὸν ἥλιον ἀνατείλαντ<α ἀνατείνοντ>ι, restitué d'après une double variante; et surtout 457,21 <Διόσκουροι ἐπὶ νε>ὼς, qui est très ingénieusement trouvé. Ces émendations, et d'autres encore, montrent que M. Hobein a su contribuer pour sa part à rendre meilleur le texte des Φιλοσοφούμενα; mais ce texte, tel qu'il nous le donne, a encore besoin de l'art critique. Cependant son travail, d'un autre côté, sera utile; son annotation fait connaître tout ce qui a été tenté avant lui pour l'établissement du texte, et son édition dispensera par là-même ceux qui feront de nouvelles recherches d'avoir recours aux éditions antérieures [1].

MY.

FLICKINGER, **The influence of local theatrical conditions upon the drama of the Greeks** (Extr. du *Classical Journal*, VII, 1, oct. 1911, p. 3-20).

Dans cet article, la thèse de M. Flickinger est la suivante : si l'on considère avec attention le drame grec, on constatera ce fait, qui peut-être paraîtra surprenant, que les règles auxquelles il obéit sont en grande partie une résultante nécessaire de l'organisation matérielle du théâtre. Par exemple, la disposition primitive de l'orchestra exigeait que l'action se passât en plein air loin de tout lieu habité; plus tard, même après l'érection d'une scène, les difficultés pour faire entrer et sortir les personnages obligèrent souvent les poètes à laisser un acteur muet pendant de longs intervalles. Mais c'est particulièrement pour les unités de temps et de lieu que l'observation de M. F. est intéressante. Il était difficile, sur le théâtre grec, où il n'y avait ni rideau, ni changement de décor, et où le chœur était toujours présent, d'indiquer un changement de lieu; les mêmes raisons imposaient l'unité de temps; de sorte que, même dans des drames où l'action devait se passer en des lieux différents, comme dans les *Euménides*, ou à des époques fort éloignées l'une de l'autre, comme dans *Agamemnon*, le lieu restait invariablement le même et l'action était supposée resserrée dans l'espace d'un jour. L'unité de lieu et l'unité de temps ne sont donc pas des inventions des poètes dramatiques, mais elles résultent des conditions locales du théâtre. Mais, chose remarquable, les modernes, dont le théâtre est si différent du théâtre ancien, se sont astreints, sur la foi d'Aristote, qui pourtant ne parle pas de l'unité de lieu et ne parle qu'incidemment de l'unité de temps, à observer rigoureusement ces unités, alors que les anciens, auxquels les imposait la structure de leur scène, ne se faisaient pas scrupule de les violer, tout en recourant à divers expédients, analysés par M. Flickinger, pour qu'elles fussent extérieurement observées.

MY.

---

1. On regrettera cependant l'absence d'un *index verborum*.

J. Loth, **Remarques et additions à l'Introduction to early Welsh de Strachan**, Paris, Champion, 1911, in 8°, 113 p.

Cette étude, qui a paru dans la *Revue celtique*, t. XXXI, complète, sur des points importants, le manuel de moyen-gallois, œuvre posthume de Strachan. Les remarques de M. Loth portent sur l'orthographe et la phonétique et sur la morphologie. Il étudie la valeur réelle des graphies variées que nous présentent les manuscrits gallois, pour restituer la langue parlée dont Strachan ne semble pas s'être beaucoup préoccupé. Il écrit tout un chapitre sur l'adoucissement des consonnes dans la poésie galloise qui est un des procédés les plus employés dans la poésie savante bardique. Il refond le chapitre sur les règles d'accord du verbe avec le sujet. Il ajoute une étude sur la construction de *ys* avec un pronom infixe dans le sens du verbe « avoir ». Il rectifie les sens d'une trentaine de mots contenus dans le glossaire. On ne pourra désormais se servir de l'*Introduction to early Welsh* sans se référer au mémoire de J. Loth.

G. Dottin.

Die rechtlichen Grundgedanken der franzoesischen Koenigs-Kroenung, mit besonderer Rücksicht auf die deutschen Verhaeltnisse von Dr Hans Schreuer, ord. Professor der Rechte an der Universitaet Bonn. Weimar, H. Boehlau, 1911, XIV, 180 p. in-8°. Prix : 7 fr. 50.

— **Noch einmal über altfranzoesische Krœnungsordnungen**, du même *Zeitschrift für Rechtsgeschichte*, vol. XXXII, 40 p., in-8°.

— **Die Thronerhebung des deutschen und franzoesischen Koenigs**, du même (Berlin, Gierke-Festschrift, p. 697-710).

— **Wahlelemente in der franzoesischen Koenigskroenung mit besonderer Rücksicht auf Deutsche Verhaeltnisse**, du même (Weimar, Brunner-Festschrift, p. 649-687).

M. Hans Schreuer, professeur à la faculté de droit de l'Univerté de Bonn, a traité à plusieurs reprises, dans des mémoires académiques, les questions qui se rattachent au couronnement des rois de France, en étudiant plus particulièrement les analogies que présentent ces intronisations avec les institutions allemandes parallèles du moyen-âge. Il a résumé ensuite ses recherches dans le volume dont le titre est inscrit en tête de ce compte-rendu. L'auteur commence par l'examen du *droit d'élire* le roi, appartenant aux grands du royaume, et *du droit héréditaire* que le souverain prétend tenir de ses prédécesseurs. Tandis qu'en Allemagne l'élection du roi ou de l'empereur finit par l'emporter d'une manière absolue, l'hérédité triomphe en France, sauf quelques rares réminiscences qui montrent, en temps de crise, que le souvenir de l'ancien droit des grands n'est pas absolument effacé [1]. M. Schreuer passe ensuite en revue les différents

---

1. Si l'on peut être d'accord avec M. Schr. sur ce qui se passa lors de l'extinction des Capétiens directs, il semble plus difficile de lui concéder que, lors de la disparition du dernier Valois, ce même souvenir exerça une *influence sérieuse* sur

actes et les cérémonies qui accompagnaient ou suivaient le couronnement de nos rois, en expliquant leur valeur symbolique : exclamations populaires, promesses solennelles du roi, remise des insignes de la souveraineté (couronne, sceptre, main de justice, glaive et anneau), onction sacrée conférée par l'Eglise, installation sur le trône, prestation du serment d'obéissance, etc. Il est intéressant d'observer comment, tant que le peuple a pu exercer dans le choix du monarque une influence quelconque, les rois se sont efforcés de faire diminuer cette influence et de faire disparaître toute trace, même purement symbolique, de sa collaboration; mais, quand une fois la monarchie absolue fut bien solidement établie, elle fit revivre volontiers ces formalités, désormais sans danger, qui associaient la foule à la prise de possession du pouvoir héréditaire. Non moins curieuse à étudier est l'influence croissante de l'Église qui se marque dans certaines modifications du cérémonial au cours du moyen âge. Pour les historiens et les jurisconsultes français, il y a naturellement un intérêt particulier à étudier les *variantes*, si je puis dire, du cérémonial français dans les rites de Germanie; elles sont parfois assez marquées, mais comme à partir de la fin du XIVe siècle, c'est le *Collège électoral* qui concentre en ses mains toute l'initiative véritable en fait d'élection et de couronnement, la plupart des cérémonies qui se pratiquent encore à Aix-la-Chapelle ou Francfort n'ont plus grand sens. L'auteur s'est borné, en somme, à étudier de plus près la question du couronnement des rois de France à travers les siècles du moyen-âge; il dépasse rarement le quinzième siècle, sinon par quelques rapides échappées, qui nous amènent jusqu'au règne de Louis XVI. J'ai à peine besoin de dire que M. Schreuer connaît fort bien la littérature afférente française, tant ancienne que contemporaine, Fustel de Coulanges, Viollet, Jacques Flach, Glasson, Luchaire, etc. Son livre est une monographie minutieuse et solide, qui mérite bon accueil [1].

R.

Un récit catholique des trois premières guerres de religion. Les « Acta Tumultuum Gallicanorum », par Henri HAUSER. Paris, Alcan, 1912. In-8°, 71 p.

Les *Acta tumultuum gallicanorum* ont été reproduits en 1573 à Munich dans le recueil des *Tropoea*, M. Hauser les publie à nouveau dans le texte latin, les traduit en français, et, dans une sagace et

---

les agissements des adversaires de Henri IV. Ce qui fit agir les meneurs de la Ligue, ce fut bien plutôt la haine religieuse que cette réminiscence de l'ancien droit d'élire le monarque.

1. L'auteur a réimprimé dans l'appendice un *Ordo* de couronnement de l'Église de Reims (déjà publié par M. le chanoine Ulysse Chevalier, dans le tome VII de la *Bibliothèque liturgique*); il donne, au cours de son étude, des renseignements bibliographiques très détaillés sur les différents formulaires (*ordines*) de couronnement, tant en France qu'en Allemagne, qu'il a réunis au cours de ses recherches.

savante introduction, les analyse et les commente. Ils comprennent trois parties : 1° l'exposé, assez vague des événements depuis 1559 jusqu'après la rupture de la paix de Longjumeau : 2° l'exposé, intéressant, mais un peu chargé, des crimes commis par les huguenots, *horrenda hugenotorum scelera* ; 3° l'exposé, détaillé et remarquablement précis, de la campagne du duc d'Anjou en Poitou jusqu'à la paix de Moncontour. L'auteur est, selon M. Hauser, un guisard et un espagnolise : Il attaque Condé, Coligny et la reine-mère ; il loue le cardinal de Lorraine et le cardinal de Tournon ; il loue le duc d'Albe ; il dit « les nôtres » quand il parle des soldats du roi catholique ; et, puisqu'il s'etend sur le rôle de la Compagnie de Jésus dans les événements parisiens de 1567, ce « vir pius et eruditus « ne serait-il pas un jésuite chargé par le cardinal de Lorraine d'écrire pour les Allemands une histoire des guerres civiles, et puisque, par deux fois, il fait à l'improviste l'éloge des catholiques toulousains, ne serait-ce pas le P. Emond Auger qui déploya avec le plus grand succès son activité apostolique à Toulouse et suivit, sur l'ordre du roi et de Catherine, l'armée du duc d'Anjou en 1569? Quoi qu'il en soit, M. Hauser mérite la reconnaissance des chercheurs pour avoir réédité les *Acta*. Ce texte à peu près inconnu et qu'on n'avait pas utilisé, doit désormais prendre place dans notre littérature historique comme un témoignage des efforts que tentèrent les catholiques pour ruiner l'œuvre des écrivains protestants. Mais l'auteur avait encore un autre dessein que M. Hauser a parfaitement discerné : il écrit pour quelques seigneurs allemands — lui-même le dit — et il veut évidemment les détourner de fournir des reitres aux protestants.

Arthur Chuquet.

Das ehemalige Frauenkloster Sindelsberg. Urkundenbuch mit einleitenden historischen Untersuchungen von E. Herr, Strassburg, J. H. Ed. Heitz, 1912, II, 256 p. in-8°.

Le couvent de femmes de Sindelsberg fut fondé, vers 1115, par l'abbaye bénédictine de Marmoutier dans le voisinage de la maison mère. Elle resta florissante pendant quelques siècles, puis subit la décadence ordinaire des institutions monastiques (décadence d'ailleurs plutôt *morale* qu'*économique*, autant qu'on peut en juger par les données de M. Herr), et finalement elle fut résorbée, si je puis dire, par l'abbaye de Marmoutier elle-même [1]. Les ruines en ont disparu depuis longtemps, sauf certaines parties de l'église du village actuel de Sindelsberg, et si l'on en a parlé de nos jours, c'est grâce surtout à

1. Cette « absorption » devait sauver les finances de Marmoutier; au fond, ce n'était pas le cloître, mais l'abbaye qui était ruinée (p. 73-75) quand l'évêque Albert de Bavière ordonna cette mesure en 1488. Le pape Innocent VIII l'approuva en 1489.

une notice de Louis Spach, archiviste du Bas-Rhin, dans le bulletin de la *Société des Monuments historiques d'Alsace* (1861), notice qui reproduisait en chromographie la charte de « fondation » (1146) du monastère [1]. M. E. Herr, qui se voue avec une persistance couronnée de succès à l'étude de l'histoire ecclésiastique d'Alsace au moyen âge, a entrepris la tâche ardue de raconter, le mieux possible, l'histoire du cloître disparu [2] et d'en reconstituer le cartulaire. Il a retrouvé dans les dépôts publics soixante-deux chartes relatives à Sindelsberg, qui vont de 1121 à 1489. Il les publie avec des notes détaillées, dont beaucoup se rapportent à la géographie médiévale de l'Alsace, encore si peu connue. C'est une œuvre de labeur patient dont nous nous plaisons à signaler la valeur.

R.

Les Assemblées électorales dans le département de la Meurthe, le district, les cantons et la ville de Nancy, procès-verbaux originaux publiés par Christian Pfister. Nancy et Paris, Berger-Levrault, 1912, xxx, 405 p. in-8°. Prix : 10 francs.

Ce recueil, mis au jour aux frais de la *Société archéologique lorraine* et du Musée *lorrain*, forme le tome XIX du *Recueil des documents pour l'histoire de Lorraine*. Nous constatons avec grand plaisir que M. Ch. Pfister a résolument abordé les études préparatoires pour le quatrième volume de sa monumentale *Histoire de Nancy;* le présent volume est une solide pierre d'attente pour le futur édifice. Il renferme, d'après les documents d'archives et les imprimés, l'ensemble des procès-verbaux relatifs aux assemblées primaires et électorales de la Meurthe, du district et de la ville de Nancy, depuis septembre 1789 jusqu'en avril 1799. Réunies en vue des élections les plus variées (choix d'administrateurs départementaux et municipaux, de juges de paix et de membres des tribunaux, d'un évêque de la Meurthe, de députés à la Convention et aux corps législatifs postérieurs) ces assemblées, convoquées sous le régime de la Constitution de 1791 et de celle de l'an III, nous offrent un tableau très vivant de ce qu'on pourrait appeler l'activité électorale de l'ancienne capitale lorraine. Le mouvement révolutionnaire au sein d'une population réputée plutôt froide et conservatrice — à tort peut-être — y agita pourtant fortement les esprits et poussa parfois les votants à des choix assez avancés. Dans son introduction et ses notes M. Pfister explique avec sa lucidité et son impartialité ordinaires, non seulement le mécanisme matériel, si je puis dire, des rouages électoraux, mais il nous oriente aussi sur les courants politiques qui

---

1. Le travail de M. L. Spach a été réimprimé au tome III de ses *Œuvres choisies*.

2. Avant lui M. l'abbé Sigrist avait déjà touché quelques uns des points traités par M. Herr dans le tome I de son *Histoire de l'abbaye de Marmoutier*.

se sont produits, au cours des années, dans la population du département. On y constate tantôt des accès de fièvre intense, tantôt une apathie si générale qu'elle écarte du scrutin jusqu'aux trois quarts des électeurs. On y peut signaler aussi d'autres anomalies. Un même scrutin désigne comme députés, en 1792, le girondin Salle, l'admirateur de Charlotte Corday, et le jacobin Mallarmé qui envoie au tribunal révolutionnaire les « Vierges de Verdun » et les officiers municipaux de Metz. En l'an V, c'est encore de la même urne que sortent les noms du royaliste Jacqueminot et du « patriote » Boulay (de la Meurthe), qui se retrouvent plus tard, il est vrai, dans une égale complicité avec le 18 brumaire.

M. Pfister a joint à son exposé, si bien documenté, le répertoire alphabétique de tous les citoyens élus dans les diverses assemblées électorales du département et celui des fonctionnaires de Nancy, durant la Révolution. C'est un catalogue très utile, aux notices forcément un peu succinctes; les renvois qui les accompagnent aux pages même du volume où ils figurent, rendent encore l'usage de ce dernier plus commode. Si les érudits locaux, imitant M. Echassériaux [1] et M. Pfister, s'appliquaient à nous donner beaucoup de recueils pareils, ils constitueraient assez facilement un nouveau fonds, bien précieux pour l'histoire exacte de la Révolution en province, surtout s'ils savaient y mettre autant de soins scrupuleux, de sens critique et de bonne foi que l'ancien professeur à l'Université de Nancy, qui ne cesse de travailler à l'histoire de sa ville adoptive, même après l'avoir quittée pour Paris.

R.

Histoire générale de l'Église par Fernand Mourret, professeur d'histoire au Séminaire Saint-Sulpice. T. VI. L'ancien régime (xviie et xviiie siècles), 2e édit. Paris, Bloud et Comp. 1912, 594 p. in-8°. Prix : 7 fr. 50.

Nous avons déjà deux fois parlé de cet ouvrage en annonçant le tome III et le tome V de cette *Histoire générale de l'Église* [2], en indiquant ses mérites et ses défauts; nous ne pourrions que nous répéter ici, à propos de ce nouveau volume. On y constate, une fois de plus, que M. Mourret a bien mieux étudié ses sources pour l'histoire de France que pour celle des pays étrangers [3]; qu'écrivant au

1. C'est en effet M. Echassériaux qui a donné un exemple, peu suivi jusqu'ici, en publiant, dès 1888, un recueil analogue pour la Charente-Inférieure.

2. Voy. *Revue Critique* du 8 septembre 1910 et du 8 juillet 1911.

3. Pour l'histoire d'Allemagne, bien qu'il ait assiduement consulté le Larousse catholique d'outre-Rhin, le *Kirchenlexicon* de Wetzer et Welte, il fournit une longue liste d'erreurs, dont nous ne noterons que les principales. Passe encore qu'il appelle Rodolphe II un *empereur d'Autriche* (p. 13); mais il place sa Lettre de Majesté en *1606* (au lieu de *1609*); il dit que l'armée vaincue à la Montagne Blanche, en 1620, était « une armée de serfs » alors qu'elle se composait avant tout de mercenaires allemands et hongrois (p. 33); il place l'Édit de restitution

point de la foi catholique, il est résolument hostile à tout ce qui a été condamné par l'Église, protestantisme, jansénisme, libre pensée, Révolution, etc. [1]. Quand il ne peut pas nier certains faits il les estompe et les adoucit [2]. Dans beaucoup de ses appréciations, c'est évidemment son sentiment religieux seul et non l'esprit critique de l'historien qui dicte ses jugements [3]. Mais ce qui est particulièrement fâcheux pour l'auteur et surtout pour ceux qui consulteront son ouvrage, c'est la négligence avec laquelle ont été corrigées les épreuves. Trop de noms des lieux et des personnes ont été massacrés; nous en citons quelques uns, presque au hasard, pour qu'on ne nous accuse point d'exagération ; il serait facile d'en doubler et d'en tripler le nombre [4].

R.

Guillaume Huszar, **Études critiques de littérature comparée. III. L'influence de l'Espagne sur le théâtre français des XVIIIe et XIXe siècles.** Paris, Champion, 1912; in-16 de 190 pages.

Plus exactement : « de l'allure espagnole de quelques pièces françaises », et l'on ne voit pas très bien pourquoi ces agréables pages s'appellent « études critiques » et s'autorisent de réflexions préliminaires — assez justes — sur la genèse des œuvres littéraires et la nécessité d'en connaître les alentours. M. Huszár, admettant une fois

---

de Ferdinand II en *1621* (au lieu de *1629*) (p. 47); il fait débarquer Gustave-Adolphe en Poméranie avec *40.000* Suédois, alors qu'il en amenait à peine la moitié (p. 48); il déclare qu'après les traités de Westphalie « le Saint-Empire n'existe plus » (p. 64) ; ce n'est pas *Frédéric* Schlegel, mais *Auguste* Schlegel qui fut « l'ami de Mme de Staël » (p. 480). Il placera la formation de la *Ligue d'Augsbourg* en *1606* (p. 337). J'espère que c'est là seulement une *coquille* du typographe, comme celle qui place l'évêque de Genève et d'Annecy, Granier, en 1794 (p. 89) et la brochure janséniste, *Le problème ecclésiastique* en *1799* (p. 453). — Que peut bien être « le doyen de la *faculté catholique* de Leipzig » au XVIIe siècle ? (p. 178).

1. Ainsi le *Tartufe* de Molière est « une pure calomnie » (p. 174), parler d'un mariage secret de Bossuet, « la plus odieuse des méchancetés » (p. 327).

2. Voy. p. ex. ce qu'il dit du procès de Galilée, du massacre des protestants de la Valteline en 1618, de Mariana qui a « *presque* glorifié » l'assassinat de Henri III ; pourtant il accorde que Louis XIV laissa accompagner la Révocation « des mesures les plus violentes, parfois les plus odieuses » (p. 293).

3. Nous ne songeons pas un instant à blâmer l'auteur de croire aux miracles, même contemporains (p. 133, 205), même à la « résurrection des morts » en plein XXe siècle (p. 390); mais quand l'auteur déclare que Cromwell est « un médiocre » (p. 276), et qu'il voit au contraire dans le triste sire que fut Charles II, « le plus frappant exemple de la miséricorde divine » (p. 285) ou qu'il fait un éloge fantastique de la « République chrétienne du Paraguay » (p. 211), on peut dire que ce ne sont pas là des jugements sans appel.

4. Lire *Ahausen* pour *Alhausen*: *Buckingham* p. *Buckingam*; *Echter* de *Mespelbrunn* p. *Melspelbrunn*; *Melk* p. *Mélek*; *Holzhauser* p. *Holzauser*; *Nuremberg* p. *Nurembourg* ; *Immich* p. *Immisch*: *Ribeaupierre* p. *Rappoltstein*; *Kantz* p. *Kautzen*; *speeches* p. *Specehs*; *Quintilien* p. *Quintillien*; *Wadding* p. *Wading*; *Brunswick* p. *Brunswich*; *Rautenstrauch* p. *Raustenstrauch*, etc., etc.

pour toutes que le caractère de la littérature espagnole est l'esprit chevaleresque, isole un certain nombre d'auteurs dramatiques français des XVIIIe et XIXe siècles, et retrouve dans leur théâtre des affinités avec le génie hispanique. Son programme reste « de ne chercher que l'empreinte de l'esprit espagnol », défini d'une certaine manière, chez Lesage, Marivaux, Beaumarchais, Hugo, Musset, Rostand. Des utilisations françaises de *La Vie est un songe*, du *Viol puni* ou de *On ne badine point avec l'amour*, pas un mot; rien de Destouches et de son *Curieux impertinent*, etc. Cette méthode simplifiée peut offrir au public autant d'agrément qu'elle assure de commodité à l'auteur; elle est malaisement recevable pour qui connaît la variété et la mobilité des « légendes » nationales, le point d'honneur, la casuistique, la ferveur religieuse pouvant très bien, à telles époques, être attribués à d'autres pays que l'Espagne. Ne disons pas que les conclusions de M. H. sont inexactes; admettons simplement qu'elles ne peuvent pas être vérifiées [1].

F. BALDENSPERGER.

Daniel MORNET, **Le Romantisme en France au XVIIIe siècle**. Paris, Hachette, 1912; in-16 de x-286 pages, avec 16 gravures hors texte.

Jules MARSAN, **La Bataille romantique**. Paris, Hachette, 1912; in-16 de XII-323 pages.

Jean GIRAUD, **Œuvres choisies d'Alfred de Musset**. Paris, Hachette, 1912; in-16 de LX-299 pages.

Voici, fort différents d'intention et de méthode, trois livres touchant au romantisme que recommandent une même impartialité, une égale « soumission à l'objet » et des mérites divers dans l'information et la présentation. S'il est vrai que l'intelligence des textes reste le but souhaitable des curiosités littéraires, mais que la détermination assurée de leur sens *relatif* ne saurait être faite sans la connaissance la plus précise des idées contemporaines et des précédents généraux, on admettra qu'une sorte de progression nous amène ici de l'enquête sociale au commentaire poétique, en passant par divers épisodes où les théories sont intéressées chemin faisant.

I. On sait avec quelle diligence M. Mornet s'applique à soumettre le XVIIIe siècle à de précises investigations, qui traitent la société et la littérature comme des ensembles dont le second est sans doute l' « expression » du premier, mais qu'il est prudent d'inventorier à part autant que possible. Trois parties, dans le présent volume, étudient l'*inquiétude romantique*, le *lyrisme romantique*, la *poétique romantique*, et dénombrent tous les indices qui annonçaient la veine gros-

1. L'*Introduction* aux *Mémoires* de Weill est datée 1890, p. 124, 1880 p. 133. Le nom de Rosemberg (p. 171) peut avoir été suggéré à Musset par celui de la célèbre auteur des *Morlaques* de 1788. Il faudrait pourtant, si indifférent qu'on soit à toute bibliographie, citer le *Génie du théâtre espagnol* publié par Abel Hugo en 1821 et les représentations de pièces espagnoles à Paris la même année.

sissante de romantisme que Sainte-Beuve fut un des premiers à signaler. « On en est tout surpris à l'examiner de près », avouait le critique ; elle n'a plus rien qui étonne aujourd'hui : nous savons trop bien que l'aventure et l'inconstance sont de tous les temps et qu'il circule toujours, à quelque distance de la littérature de style, un courant où s'alimente l'éternel romanesque des imaginations; nous savons aussi quelle curiosité le XVIIIe siècle témoigna à des œuvres étrangères qui lui semblaient réaliser l'accord du mérite littéraire et de cette inquiétude imprécise qu'il éprouvait à ses heures. M. M. coordonne avec beaucoup d'habileté les principaux résultats acquis sur tous ces points ; « grands ébranlements de l'âme » et « délices du sentiment », « fatal présent du ciel » et libération du génie, — tous ces avant-coureurs du romantisme s'organisent, sous sa main, en des synthèses qui n'excluent pas les redites inévitables, mais qui découvrent avec force, autour de Rousseau, avant lui et au-dessous de lui, des dispositions sociales et des tentatives littéraires comme le mouvement de 1830 les manifestera pleinement.

Quelque indiscret « finalisme » n'est pas absent du dessein même de M. M. : je veux dire que, parfois, il apparaît comme une sorte de prospecteur qui épie les phénomènes, non dans leur réalité, mais dans leur signification préromantique. Ce que Nisard ou Brunetière ont fait si souvent à l'égard de la période préclassique, il nous faut prendre garde de l'éviter au sujet du romantisme : la sollicitation des faits vers une fin secrète, qui n'était pas, à vrai dire, leur raison d'être et leur idéal, et que notre logique seule interprète ainsi ; il serait bon de se répéter souvent, par exemple, ce que M. M. écrit p. 129 : « Assurément ni Léonard, ni Loaisel n'ont pris à leur compte ces révoltes » qu'ils attribuaient à leurs héros. On risquerait trop, à se passer de telles précautions, de transformer le XVIIIe siècle français en un *Sturm und Drang* qui s'ignore; et il fallait véritablement chez nous des causes aussi impérieuses que la Révolution et l'Empire pour accentuer le caractère de la littérature de révolte et d'individualisme.

Pour être sur tous les points aussi complet qu'en matière de sentiment de la nature et de passion délicieuse, le livre de M. M. aurait dû faire une place à deux motifs encore de romantisme avant la lettre : le sens religieux et son évolution (manifestations diverses de l' « enthousiasme », influence croissante de Fénelon, entreprises de différentes formes du piétisme); la curiosité de l'irrationnel dans la littérature comme dans la vie (contes de fées, occultisme, roman « noir », etc.). Sur la « poétique romantique » aussi, il y aurait encore bien des distinctions à faire, et la critique « raisonnable » elle-même prêtait la main à des tentatives ruineuses en examinant trop strictement ses lettres de noblesse. Mais M. M. répondrait justement que les certitudes apportées, sur tous ces points, par la recherche désintéressée

sont encore trop peu importantes pour qu'il soit possible de procéder à leur égard à des synthèses comme celle qu'il a eu le mérite d'effectuer pour des régions mieux explorées [1].

II. Ce sont des explorations de ce genre — analyses plutôt que synthèses — que M. Marsan a souvent entreprises. Son volume réunit des articles dont plusieurs avaient déjà été publiés; et sans prétendre à l'unité, il offre en faisceau les plus sûres données [2] sur divers aspects fort importants de la période romantique. La biographie ne tourne pas, chez lui, au commérage, ni la publication d'inédits au simple déballage de papiers inconnus; l'étude de la progression des idées et des goûts s'appuie sur les textes et se garde de toute logomachie. Sans doute, il est impossible d'être complet, difficile de dégager toujours les actions les plus fécondes et les initiatives les plus déterminantes. Le chapitre sur les *origines du débat*, si précis pour les théories spécifiquement littéraires et les contestations esthétiques, compte trop peu, à mon sens, avec les questions de civilisation générale, le discrédit du rationalisme, le retour à une tradition légitimiste et chrétienne, qui seules pouvaient donner à la lutte son caractère véritable. On retrouvera avec plaisir, ensuite, l'excellente introduction écrite naguère par M. M. pour la *Muse française*, rééditée parmi les *Textes français modernes*. Le *Théâtre historique*, dont le début s'attarde un peu trop au seul Président Hénault, retrace un épisode fort important, bien que demeuré sans véritable emprise sur le public, de l'effort romantique : on comprend mieux, grâce à cette étude, que tant de novateurs de 1825 aient considéré le drame romantique de 1830 comme un escamotage des lyriques et des faiseurs. L'*unité romantique et le Cénacle*, c'est l'accord fragile mais efficace, vers 1828, de la phalange littéraire qu'obligent à se grouper, à trouver une sorte de programme minimum, les attaques et les routines diverses, académiques ou bou-

1. Je crois avec M. François que le « romantique » de Girardin (p. 39) est en réalité plus voisin de l'idylle suisse que d'Ossian; le théâtre danois traduit, auquel fait allusion la p. 53, n'offre aucune prime au romantisme, puisqu'il s'agit d'un joyeux volume de Holberg; il n'est pas indifférent de noter que Ramond (p. 72 sq.) a Lenz pour compagnon de route; convient-il p. 134 de faire appel à Julie de Bondeli, représentante d'une mentalité qui n'est française que pour une petite part? Son compatriote Muralt, cité pp. 19 et 203, se voit attribuer, pour les *Lettres*, la date de publication — 1725 — alors que la date de composition — 1694 — est vraiment d'un autre âge. Ecrire *Pour et Contre*, p. 20; *Butler*, p. 158.

2. L'amusant est que, « Chespire » à part, l'*Anglomanie* de Symon (p. 36, note) en veut à des auteurs qui n'ont rien à voir avec le romantisme; sur Pichat (p. 80), il conviendrait de citer l'article de M. Latreille dans la *Revue d'hist. litt.* de 1901; je persiste à croire (p. 116) que, par Fauriel, d'Eckstein, le groupe de Mme de Staël, *Gœtz* a eu sur l'élaboration de la théorie du drame-chronique plus d'influence, et une influence plus précoce que ne l'admet M. M. D'ailleurs la traduction Stapfer ne porte que pour la vente la date de 1825 : elle est antérieure. Cf. aussi le *Carteggio* de Manzoni, p. 497. *Franc-comtois* surprend p. 204.

levardières. *Antoni Deschamps* : ébauche d'une étude plus complète qui vaudrait d'être faite et développée; *Jules de Saint-Félix*, un peu trop « amateur », sans doute, pour supporter tout seul *le Romantisme et la tradition latine* que ravivaient historiens et archéologues; *Edgar Quinet et F. Buloz*, avec des lettres inédites dont la biographie fera son profit. La *Bataille romantique*, dans ses phases les plus intéressantes, c'est-à-dire l'assaut et la dispersion après la victoire, domine bien, comme on voit, toutes ces études si soigneuses et attentives.

III. Les textes d'auteurs modernes — et combien d'écrivains antérieurs sont modernes en ceci ! — ont tiré peu de profit de l'histoire littéraire qui renouvelait et précisait, autour d'eux, les points de vue, la connaissance des milieux, celle des analogies et des sources : et l'on sait combien il est difficile d'expliquer et de faire expliquer des morceaux de poésie française du XIXe siècle. Le choix offert par M. Jean Giraud permettra d'étudier du Musset comme on étudie du Racine; et si, pour un romantique, la détermination des formes littéraires demeure nécessairement plus incertaine que pour un disciple de l'antiquité [1], l'essentiel n'en est pas moins là. Une *Introduction* très informée et équitable sert de support préalable à une variété significative de fragments qui vont des sonnets *Jamais* ou *Tristesse* à des scènes du théâtre, à des chapitres des contes et nouvelles : on pourra discuter sans doute, sur l'équilibre de ces emprunts, selon le public aux mains duquel sera mis le livre, mais nul aspect essentiel du talent de Musset n'y est sacrifié. Quant au commentaire courant du texte, il aurait peut-être, pour de jeunes lecteurs, l'inconvénient de leur faire croire à de la marquetterie et de la mosaïque, si quelques lignes, en tête de chaque morceau, ne venaient indiquer le point « génétique », si l'on peut dire, de ces œuvres. Souhaitons que beaucoup de modernes classiques français bénéficient d'un commentaire aussi propre à éclairer les sens douteux et les images imprécises.

F. Baldensperger.

---

1. On pourrait rappeler pour la *Nuit de Mai* (p. 81, v. 92) une apostrophe de Gianettino dans *Fiesque*, et (v. 93) une déclaration de Chatterton (v, 5); le pâle pamphlétaire n'est-il pas Capo de Feuillide... ? Dame Pluche rappelle beaucoup Deborah Wilkins, gouvernante chez les Blifil, dans *Tom Jones*. Pour la construction même des *Nuits*, j'ai eu occasion de signaler, parmi les innombrables dialogues de poètes avec la Muse (cf. Parny, si différent), ceux qui pouvaient avoir laissé une trace dans le souvenir de Musset : *Le Poète et la Mélancolie* dans V. Boreau, *Poèmes et Chants lyriques*. Paris, 1829; *Le Poète et la Muse* dans H. Tampucci, *Poésies*, nouv. édition. Paris, 1833. Je ne sais trop si le jugement sur Paul de Musset p. 183 n'est pas trop bienveillant... Écrire Conversation p. 66. Les remarques de versification et métrique pourraient être moins rares et dispersées.

— Le 17e fascicule du *Wörterbuch des deutschen Staats = und Verwaltungsrechts* de STENGEL, remanié par FLEISCHMANN, comprend (p. 401-480 du t. II) la fin de *Hessen*, puis *Hilfskassen*, *Hinterlegungswesen*, les deux principautés de *Hohenzollern*, ensuite *Hypothekenbanken*, *Impfung*, *Innungswesen*, *Inseln*, *Interessenvertretungen*, *Internationales Privatrecht*, *Invaliden = Versicherung*, *Irrenwesen*, *Jagd*, *Jesuitengesetz*, *Justiz*. — Th. Sch.

— Le *Lehrbuch der Geschichte der Philosophie* de M. WINDELBAND a atteint sa 6e édition (Mohr, 1912, VIII-591 p., 12 M. 50) revue et mise à jour. Rappelons que cet excellent ouvrage, dont la 1re livraison parut en 1889 et la 1re édition en 1891, veut être, plutôt qu'une histoire des philosophes, celle des problèmes philosophiques et des notions créées en vue de leur solution. C'est ainsi que la table des matières ne renferme pas un seul nom propre. La philosophie grecque, par exemple, comprend 3 périodes : la cosmologique (notion de l'être, du devenir — *Geschehen* — et de la connaissance), l'anthropologique (problème de la morale et celui de la science) et la systématique (reconstruction de la métaphysique par la théorie de la connaissance) et l'éthique, système du matérialisme et celui de l'idéalisme, logique aristotélicienne — c'est là l'unique allusion à une personne dans toute la table —, système de l'évolution. Les références bibliographiques sont admirablement complètes et précises. Le fait qu'une page (534) presque entière est consacrée aux idées de Maine de Biran montre suffisamment avec quel soin tous les courants philosophiques sont marqués et toutes les pensées originales signalées. Enfin la courte note de la p. 565 (tout le pragmatisme actuel est contenu dans quelques phrases jetées en passant par la présomption géniale de Nietzsche) donne la mesure des jugements concis et cinglants de l'auteur. Deux registres détaillés judicieusement (noms et matières) complètent ce beau volume. — Th. Sch.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 3 janvier 1913.* — M. Léger, président sortant, et M. Valois, élu président pour l'année 1913, prononcent les allocutions d'usage.

M. Salomon Reinach rappelle qu'en 1905, dans le camp romain de Mayence, on découvrit une colonne historiée surmontée d'une statue en bronze de Jupiter et dédiée à Néron. Bien qu'elle fût brisée en 2.000 morceaux, on a pu la reconstituer avec certitude. Cette colonne est ornée de 28 images de dieux, dont 25 ont été identifiées. Trois d'entre elles ont été diversement interprétées, en dernier lieu, comme des personnifications des trois provinces gauloises. M. Reinach montre qu'il s'agit, en réalité, de Cérès, de Vesta et de Vénus, cette dernière tenant une balance, comme sur les deniers romains de la famille Cordia.

M. Héron de Villefosse communique, au nom du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, la copie d'une inscription votive à la déesse Céleste, récemment découverte dans cette ville. L'intégrité du texte constitue une rareté au milieu des débris épigraphiques qu'on recueille ordinairement à Carthage. Il est gravé sur une grosse dalle de calcaire gris, brisée à la partie inférieure. A l'intérieur d'une moulure formant cadre : *Caelesti Augustae sacrum L. Egrilius Felix Maximus Praenestinianus iussu deae fecit.* Le monument a été élevé *jussu deae*, c'est-à-dire à la suite d'un ordre donné au dédicant par la déesse qui, sans doute, lui était apparue en songe. Il est dû à un Italien dont un des surnoms indique une origine prénestine plus ou moins éloignée. Le gentilice Egrilius est d'ailleurs très répandu dans le Latium, en particulier à Ostie.

Léon DOREZ.

L'imprimeur-gérant : ULYSSE ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 4 — 25 janvier. — 1913

Podechard, L'Ecclésiaste. — Mülder, L'Iliade et ses sources. — Loth, Remarques à l'Introduction de l'Early Welsh de Strachan. — Remppis, L'Allemagne dans les chansons de geste. — Cunliffe, Tragédies du xvie siècle. — Gill, L'Essai de Morgann sur Falstaff. — Chambers, Les poèmes de Townshend. — H. Bourgin, La boucherie à Paris pendant la Révolution. — Doumic, Lamartine. — Dornis, La sensibilité dans la poésie française contemporaine. — Tournoux, Bibliographie verlainienne. — Bourget, Pages de critique et de doctrine. — V. Giraud, Maîtres d'aujourd'hui et d'autrefois. — Denys Cochin, Quatre Français. — Bordeaux, Ames modernes. — Houtin, Histoire du modernisme catholique. — Lanson, Trois mois d'enseignement aux Etats-Unis. — Académie des inscriptions.

L'Ecclésiaste, par E. Podechard. Paris, Lecoffre, 1912; gr. in-8, xvii-499 pages.

Œuvre de toute première importance. Large et complète introduction, où il est traité de la canonicité de l'Ecclésiaste, de l'histoire de son interprétation, de sa langue, de son rapport (réel ou supposé) avec l'Ecclésiastique, avec la Sagesse, la littérature apocalyptique, les opinions des sadducéens, des pharisiens et des esséniens, de son arrière-plan historique, de son auteur et de sa date, de son style, de sa composition, de sa doctrine, de son texte original et de ses anciennes versions. Tous ces points sont traités avec beaucoup d'érudition et de clarté, aussi avec un sens critique très aiguisé. M. Podechard n'hésite pas à placer la composition du livre dans la seconde moitié du iiie siècle avant notre ère, et il se prononce en connaissance de cause. Selon lui, la fiction littéraire, très mal soutenue, qui fait intervenir Salomon, n'aurait d'abord trompé personne, l'auteur étant parfaitement connu dans le cercle où le livre fut d'abord publié. L'épilogue, qui n'est pas de l'auteur, semble fournir un argument assez solide à l'appui de cette conclusion; il serait d'un disciple. D'autres additions paraissent dues à un homme pieux qui voulait atténuer l'effet de certains passages, et à un sage, si ce n'est à plusieurs, dont l'intention était seulement de compléter le livre; tout cela sans préjudice de menues gloses. Pour un exégète catholique, cette position est très nouvelle, peut-être même est-elle un peu hardie; en tout cas, elle est courageuse. Au point de vue critique, l'attitude de M. P. est irréprochable pour la modération, la prudence, aussi l'originalité; car M. P. suit sa voie propre, tout en discutant fort pertinemment les

opinions d'autrui. Dans le chapitre sur la doctrine, qui était un peu délicat, il a dû pénétrer, plus avant qu'il ne serait permis à un exégète non théologien, dans les secrets de la Providence, à seule fin d'expliquer pourquoi Dieu avait fait écrire ce livre pessimiste, qui ignore les rétributions d'outre-tombe. Mais les vues du Saint-Esprit sont si bien en rapport avec le contenu du livre que la signification réelle de celui-ci n'est pas du tout compromise par ce recours à la cause première. Sur tous les points qu'il touche, les conclusions, très nuancées, de M. P. doivent serrer de près la vérité. Le commentaire n'est pas moins substantiel et clair que l'introduction. Bref, on peut recommander ce livre en toute confiance à ceux qui voudraient s'initier à la critique de l'Ancien Testament, aussi à ceux qui auraient encore besoin d'apprendre que la critique biblique est autre chose qu'un jeu d'esprit.

Alfred Loisy.

Dietrich Mülder, **Die Ilias und ihre Quellen.** Berlin, Weidmann, 1910; x-372 p.

Il ne serait pas inutile d'instituer une discussion sur chacun des points de cet ouvrage, que M. Mülder traite d'une manière très originale et très suggestive. Ils sont nombreux, et rarement les épisodes de l'*Iliade* et leur succession dans le poème ont été soumis à une analyse aussi pénétrante. Cependant, outre qu'il ne conviendrait pas à une simple recension de s'engager dans une recherche trop minutieuse des détails — elle excèderait ainsi les limites qui lui sont accordées — c'est plutôt le résultat d'ensemble de ces études partielles qu'il s'agit de soumettre à la critique; c'est la théorie générale de M. M., que ses travaux antérieurs faisaient déjà pressentir, et qu'il expose ici avec toutes ses conséquences. Ce qui est en question, c'est l'origine des éléments dont est formée l'*Iliade*, la composition et la date du poème, sa place dans le développement du génie grec; c'est la personnalité du poète, son originalité créatrice, la manière dont il travaillait, dont il a conçu et arrêté le dessein de son ouvrage, dont il en a choisi et mis en œuvre les divers motifs. Quand M. M. parle des sources de l'*Iliade*, il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire, de sources orales, traditions ou chants populaires, généalogies légendaires ou récits transmis d'âge en âge par les aèdes; ce sont des œuvres littéraires, déjà composées selon un art défini, que le poète a lues et méditées, et qui lui ont fourni la substance de sa composition, dont il n'eut plus qu'à créer le plan et à régler l'enchaînement. Car l'*Iliade* a un auteur unique, lecteur des anciens poèmes (p. 195), qui a des modèles littéraires (227), qui prend dans les œuvres antérieures des motifs qu'il développe, enrichit, « trojanise » (273), qui est, en un mot, complètement déterminé par la littérature du passé (319). Les sources épiques lui ont fourni partout le simple, le droit, le réel, l'objectif; lui, il a créé le complexe, le sinueux, l'imaginatif, le sub-

jectif; et le pathétique, ajoute M. M. (338). Mais si l'ancien est partout remplacé par le nouveau, à travers le nouveau transparaît toujours l'ancien, et les sources littéraires de l'*Iliade* se laissent le plus souvent reconnaître; les inventions propres du poète se décèlent toujours par quelque côté. La conclusion d'une action empruntée à plusieurs sources, dit M. M., ne peut pas être faite dans le sens particulier de l'une d'elles; le poète alors invente une fin; c'est ce qui explique (je ne puis entrer dans le détail complexe de l'argumentation) que l'*Iliade* se termine par la rançon d'Hector (168) et non par la prise de Troie; et d'un autre côté Troie ne pouvait être prise pour cette raison décisive (167 note) que dans la source thébaine il n'était pas parlé de la prise de Thèbes. Le poète invente encore lorsque, pour des raisons dépendantes de son but particulier, il ne peut reproduire directement les données de ses sources; ainsi pour la mort d'Achille, à laquelle il substitue celle de Patrocle (197). L'invention propre d'Homère n'échappe donc pas à des yeux clairvoyants; et les emprunts qu'il a faits aux poèmes antérieurs n'en sont que plus reconnaissables. L'*Iliade* est trojanisée, mais sous la plupart des traits principaux de l'action on retrouve les relations primitives, la structure originale, l'enchaînement ancien tel que l'avaient fourni les vieilles épopées, et les motifs mêmes des transformations que leur a fait subir le poème nouveau. Il y a en effet des indices extérieurs. D'abord ce que M. M. appelle les *Quellenzitate*, si nombreuses, dit-il, qu'il ne peut y avoir aucun doute sur leur existence (43); ce sont des passages où le poète fait lui-même allusion à ses sources, soit des généalogies, soit encore des comparaisons, soit souvent le récit d'événements étrangers au poème, mis dans la bouche de quelque héros qui les rapproche de la situation actuelle; le long discours de Nestor, au chant VII, après le défi d'Hector, n'est pas autre chose pour M. M. qu'une indication de la source à laquelle le poète a puisé cette scène de l'*Iliade* (44). Ensuite, le poète a trouvé une matière déjà revêtue de sa forme; et lorsqu'il prenait un motif poétique dans l'une quelconque de ses sources, il savait développer de telle sorte qu'un certain quantum de matériaux tout prêts pût s'y intercaler; ces morceaux sont reconnaissables à leur forme archaïque, à la précision de l'expression, à la technique employée pour leur insertion (323-324). On est ainsi autorisé à poser ce principe, qu'un détail, dont le sujet pouvait être emprunté sans aucune modification, ne fut non plus touché ni dans sa langue ni dans sa métrique. Car même le plus grand génie ne crée pas son style de lui-même; conscient ou non, il s'inspire des grands modèles du temps passé (324). Quels étaient donc ces modèles dont s'inspirait Homère, ces sources sans lesquelles l'*Iliade* n'aurait pu naître? M. M. les énumère p. 100, après avoir étudié la composition et l'ordre du Catalogue. « L'ensemble des personnages du Catalogue a son origine dans les cinq (resp. six) grandes sources épiques par la fusion des-

quelles l'*Iliade*, en général, a été créée : une épopée thébano-argienne (spartiate), une épopée pylio-éléenne, une épopée calydonienne, une épopée rhodio-lycienne, et une Achilléide ». A la première le poète aurait pris (je reste dans les grandes lignes) l'idée de la guerre autour d'Ilion, car Ilion est une nouvelle Thèbes, et les exploits de Diomède substitué à son père Tydée (l'enlèvement d'Hélène et les épisodes qui s'y rattachent ; à la seconde, le personnage de Nestor et l'idée des jeux funèbres ; à la troisième, tout ce qui touche à la retraite d'Achille et aux prières des Grecs pour la faire cesser ; ce sont là encore des transpositions, car Achille est un nouveau Méléagre ; la quatrième lui aurait fourni principalement le personnage de Sarpédon ; enfin, l'Achilléide n'est pas une source comme les autres, qui ont seulement fourni des motifs poétiques ; l'*Iliade*, spécialement dans sa seconde partie, est une nouvelle Achilléide plus développée (180, 185) ; « l'Achilléide doit être considérée comme le fond de l'*Iliade* ; c'est d'elle, en un mot, que sort tout ce qui se présente comme historique ou quasi-historique » (319). Mais à côté de ces sources, et d'autres encore que l'on ne saurait préciser, d'autres, dit M. M., sont discernables : une composition héroï-comique sur Héraklès, — à laquelle le poète aurait dû l'idée du combat contre un fleuve, transportant ainsi dans la plaine d'Ilion la lutte d'Achille-Héraklès contre le Xanthe-Achélôos — et l'élégie, dont l'influence se fait sentir surtout dans les chants *N-O*, car « l'épopée troyenne est indubitablement plus jeune que l'élégie » (146). Si maintenant l'on se demande ce que c'est que l'*Iliade*, voici ce qui ressort de la discussion générale de M. M. et de ses analyses particulières, auxquelles, on le reconnaîtra, ne manquent ni l'ingéniosité, ni la vivacité, ni même le brillant : L'*Iliade* n'est pas un point de départ, c'est un point d'arrivée ; il y eut avant elle d'autres épopées, œuvres littéraires ; et il y eut un poète qui, connaissant et lisant ces anciens poèmes, conçut une œuvre dont il plaça la scène dans les plaines d'Ilion. Ses héros furent ceux de ces poèmes, non pas identiques de tout point, mais transformés suivant les besoins du plan qu'il avait imaginé ; leurs exploits, placés dans un nouveau cadre, furent appropriés au milieu nouveau dans lequel il les situa ; exploits et héros furent « trojanisés ». Ce qui pouvait être retenu de ces anciennes épopées, dans le fond et dans la forme, le poète le conserve parfois ; mais souvent il varie, il combine, il remplit, par des motifs plus ou moins adroitement imaginés, les solutions de continuité, créant du nouveau avec l'ancien, ornant et embellissant, cherchant surtout les situations pathétiques, pour produire un effet puissant sur le public (342). Mais aussi de ce procédé résultèrent nécessairement des imperfections, des discordances, des gaucheries, et encore des disparates dans l'expression, dans la peinture des mœurs, dans le développement des caractères, toutes choses que M. M. ne se fait pas faute de signaler ; *quandoque bonus*... Naturellement, avec

cette conception de l'origine et de la composition de l'*Iliade*, M. M. ne peut lui reconnaître une haute antiquité; elle ne peut être, assure-t-il, plus ancienne que le dernier quart du VIIe siècle (350, 359), et ses sources les plus anciennes peuvent remonter au VIIIe siècle, peut-être plus loin, soit une continuité littéraire d'environ 150 ans (359).

Le système de M. Mülder n'est peut-être pas d'une solidité à toute épreuve, et ses combinaisons sont loin d'être des démonstrations. A la fin du VIIe siècle, de nombreuses productions littéraires sont récitées devant un public sympathique, qui aime à entendre les exploits des héros du temps passé; un poète survient, qui les amalgame tant bien que mal, y ajoute de son propre fond et en fait l'*Iliade*. De deux choses l'une, alors; ou bien ces poèmes, éclipsés par l'*Iliade*, ont cessé de plaire et ils disparurent dans l'oubli; ou bien, concurremment avec l'*Iliade*, ils continuèrent d'être en vogue. La première hypothèse est invraisemblable en soi, et plus encore dans le système de M. M., car ces poèmes ne peuvent avoir fourni à l'auteur de l'*Iliade* que des motifs et des morceaux intéressant vivement les auditeurs, autrement on se demanderait pourquoi celui-ci les aurait empruntés, puisque, nous l'avons vu, son but était de produire une puissante impression. N'oublions pas non plus qu'ils ont été récités pendant 150 ans environ jusqu'à la naissance de la nouvelle épopée; ils ne peuvent donc pas avoir cessé d'être récités dans la suite. Mais s'ils ont continué leur carrière, on accordera sans doute que ce fut bien pendant deux ou trois générations, au moins; nous arrivons ainsi à la fin du VIe siècle, et il me semble alors bien difficile d'admettre qu'il n'en soit resté autant dire rien dans les souvenirs des anciens Grecs. Il en est ainsi cependant; et si les Grecs des temps historiques ne sont pas mieux renseignés sur les poèmes littéraires qui ont précédé l'*Iliade*, c'est que ces œuvres étaient d'une antiquité plus reculée que ne le concède M. M.; et l'*Iliade*, qui nécessairement, dans son hypothèse, ne peut en être très éloignée, s'en trouvera vieillie d'autant. Du reste, ces antiques épopées, sources de l'*Iliade*, ont-elles jamais existé? M. M. en connaît fort bien des parties entières, dont il nous donne même çà et là un résumé; et il trouve dans l'*Iliade* des passages qui prouveraient qu'Homère les connaissait encore mieux, et de très près. Mais il faudrait s'entendre; dans les questions de sources on ne saurait être trop circonspect. Sans doute il y eut des poètes avant Homère; mais quels étaient leurs poèmes? Étaient-ils eux-mêmes des prolongements de poèmes antérieurs, ou étaient-ils originaux? Et dans tous les cas, où étaient leurs sources, à eux? En dernière analyse, on est obligé de remonter à des légendes de divinités et de héros, qui ont fait le fond commun de toutes les épopées antiques, l'*Iliade* comprise. Les légendes héroïques sont vivaces; d'autre part, postérieur n'implique pas nécessairement imitateur; et Homère peut très bien, comme d'autres et à part d'autres, avoir travaillé sur ce fond commun; comme d'autres,

et, il faut le supposer, mieux que d'autres il y trouva un sujet et une ample matière à épisodes, qu'il adapta à son plan, qu'il transforma selon ses vues, qu'il transporta, je le veux bien, sur une scène nouvelle, et dont les personnages, je le veux bien encore, prirent parfois une nouvelle physionomie. Si c'est dans ce sens qu'on parle des sources de l'*Iliade*, soit; mais entre ce genre de sources et des sources littéraires, poèmes formellement composés, connus et lus par le poète, il y a un abîme.

MY.

J. Loth. Remarques et additions à l'**Introduction to Early Welsh** de John Strachan. Paris, Champion, 1911, 113 p., 8°, 5 fr.

L'*Introduction to Early Welsh* du regretté John Strachan est le premier exposé systématique qui ait été fait de la grammaire du moyen-gallois. A ce titre, l'ouvrage est d'une utilité incontestable et rend tous les jours d'inappréciables services aux celtistes. Ceux-ci s'accordent à y reconnaître les qualités éminentes qui caractérisent les beaux travaux de John Strachan sur la grammaire de l'irlandais, sa précision minutieuse, son exactitude et sa probité. Mais Strachan était venu assez tard à l'étude du moyen-gallois; il n'en possédait pas tous les secrets parce qu'il n'en avait pas dépouillé tous les textes, et sur bien des points, faute d'enquêtes personnelles approfondies, il devait se borner à des indications sommaires et insuffisantes. Comme guide élémentaire destiné à fournir une direction générale, son livre est excellent; mais il pèche souvent par omissions et ne résout même pas toutes les difficultés qu'il signale. On devait souhaiter que quelque jour un celtiste mieux informé des choses galloises reprît tous les détails de l'*Introduction* de Strachan un à un, pour les rectifier, les compléter, les mettre au point. C'est la tâche qu'a accomplie M. J. Loth dans ces *Remarques et Additions*. L'ouvrage, qui a paru par morceaux au cours du tome XXXII de la *Revue Celtique*, forme le complément indispensable du livre de Strachan.

Il en suit l'ordre d'un bout à l'autre et page par page, depuis le début jusqu'au glossaire de la fin; il relève les erreurs commises, signale les corrections de détail à faire, mais surtout il reprend d'ensemble certaines questions que Strachan n'avait que touchées en passant ou même qu'il avait complètement négligées; c'est là le mérite essentiel du travail. Il n'y a pas lieu d'indiquer ici les observations de détail que présente M. Loth; elles sont innombrables et portent à la fois sur la phonétique, la morphologie, l'emploi des formes, la syntaxe et la lexicographie. Chacun devra les reporter sur son exemplaire de l'*Introduction* de Strachan. Il suffira de mentionner les questions que M. Loth a reprises pour les traiter d'ensemble : p. 8, l'infection; p. 14, les effets de l'accent; p. 17, le traitement des groupes *nd* et *mb*; p. 21, le traitement des particules en composition; p. 24-35,

l'adoucissement des consonnes, question traitée d'une façon inexacte par Strachan, et à laquelle M. Loth joint un chapitre nouveau (p. 36-50) sur l'adoucissement en poésie ; p. 51, la valeur de *h* ; p. 54, les degrés de comparaison ; p. 60, les noms de nombre ; p. 65, les pronoms et notamment le pronom relatif ; p. 73-82, l'action des préverbes sur l'initiale du verbe ; p. 83, le déponent ; p. 85-89, l'accord du verbe et du sujet ; p. 89-98, la flexion verbale ; p. 98, la construction du verbe substantif.

J. VENDRYES.

Die Vorstellungen von Deutschland im altfranzösischen Heldenepos und Roman und ihre Quellen, von Max REMPPIS. Halle a. S., Niemeyer, 1911 ; in-8° de XVI-169 p. (*Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie*, fasc. 34).

M. Remppis a recueilli, avec une application louable, dans une cinquantaine de chansons de geste et une quinzaine de romans d'aventure, tout ce qui y est relatif à l'Allemagne, à sa géographie et à ses conditions ethniques, politiques, ou sociales. Il a ensuite comparé les deux genres à ce point de vue, et constaté que les connaissances des auteurs de chansons de geste sont beaucoup plus maigres et plus inexactes que celles des auteurs de romans. Les premiers, qui aspiraient à peindre un passé lointain, n'éprouvaient pas le besoin de se renseigner exactement sur l'Allemagne de leur temps, et au reste le monde où ils vivaient n'était guère propre à leur en fournir les moyens. Les auteurs de romans au contraire, qui visaient à peindre le présent, ont souvent essayé de se documenter, et la société courtoise où ils fréquentaient était assez cosmopolite pour que la tâche ne fût pas en somme trop malaisée. Le fait est que, s'ils ignorent complètetement, eux aussi, la géographie physique de l'Allemagne, quelques-uns du moins, celui de *Guillaume de Dôle* par exemple, ont des informations assez précises sur l'état politique du pays, et même sur quelques événements récents de son histoire. Ces constatations sont intéressantes, et se suffisent à elles-mêmes. Aussi ne voit-on pas pourquoi M. R. a cru devoir sortir de ce sujet limité pour appliquer à quelques chansons de geste la théorie des « epische Sagen », brillamment soutenue, comme on le sait, par M. Voretzsch. Constatant, par exemple, que dans la *Chanson des Saxons*, la capitale de Vitikind est Dortmund, que nulle chronique ne mentionne à propos de ces événements, il suppose (p. 153-4) que Charlemagne a réellement combattu auprès de cette ville, dont le nom se serait transmis oralement du VIIIe au XIIIe siècle, de sorte que cette chanson, vide par ailleurs de tout élément historique et toute faite d'inventions romanesques assez pauvres, serait sur ce point plus historique que l'histoire. On est d'ordinaire désarmé contre de pareilles hypothèses. Mais ici ce n'est pas le cas : les historiens de Dortmund — c'est à M. Bédier que je dois cette curieuse remarque — sont d'accord pour penser que cette

ville, selon toute vraisemblance, n'existait pas encore à la fin du VIIIe siècle : son nom n'apparait dans les documents qu'en 897, c'est-à-dire plus de cent ans après les événements dont il est ici question [1]. M. R. croit devoir, en terminant, rompre quelques lances contre M. Bédier et le mettre charitablement en garde contre les difficultés que rencontrera la théorie qu'il ne peut manquer de soutenir à propos de *Renaut de Montauban* dans le tome IV de ses *Légendes épiques*. J'ai le regret d'annoncer à M. R. que quand ce volume paraîtra, dans quelques semaines, il devra constater qu'il n'a pourfendu que des moulins à vent.

A. Jeanroy.

Early English Classical Tragedies, edited by John W. Cunliffe. Oxford, Clarendon Press, 1912, in-8, 352 pp. 7 s. 6 d.

Morgann's Essay on the Dramatic character of Sir John Falstaff, edited by W. A. Gill, London, Frowde, 1912, in-12, 185 pp. 2 s. 6 d.

Aurelian Townshend's Poems and Masks, edited by E. K. Chambers, Clarendon Press, 1912, in-12, 123 pp. 5 s.

En examinant ces éditions dont quelques-unes sont de petits chefs-d'œuvre de typographie, on ne peut s'empêcher de songer au regretté professeur Arber. S'il existe un public pour goûter ces *Stuart* et *Tudor Libraries*, c'est à l'initiative intelligente d'Arber qu'on le doit. Né à Londres en 1836, de parents très humbles, Arber ne reçut qu'une instruction primaire complétée, tant bien que mal, en fréquentant les cours du soir de King's College. De 1854 à 1878, il fut commis à l'Amirauté. En 1878, grâce à Henry Morley qui avait su discerner son mérite, il fut nommé professeur à University College, Londres; de là il passa à l'université de Birmingham. C'est vers 1868 qu'il commença à publier les réimpressions d'auteurs anglais auxquelles il a attaché son nom. Pauvre et sans appuis, il accomplit ce miracle de mettre à la portée de tous ceux qui s'intéressent à la littérature anglaise une énorme collection d'ouvrages difficilement accessibles. Faut-il ajouter que jusqu'à ces dernières années, il se passait du concours — trop onéreux sans doute — d'un éditeur. Le 23 novembre dernier, en traversant une rue de Londres, il fut tué par une voiture automobile.

M. Cunliffe, professeur à l'université Columbia, donne une édition critique de quatre tragédies du XVIe siècle : *Gorboduc*, *Jocasta*, *Gismond of Salerne*, *The misfortunes of Arthur*, le tout accompagné de notes et d'un glossaire. C'est en 1777 que parut à Londres l'*Essai sur Falstaff* que réimprime M. Gill. L'auteur, un certain Maurice Morgann (1726-1802), était fonctionnaire et fut à un moment de sa

---

1. Dortmund n'apparait dans les documents qu'à partir de 897. Voy. Aug. Meininghaus, *Die Grafen von Dortmund*, Dortmund. 1905, p. 12. Cf. Rübel, *Geschichte der Frei-und Reichstadt Dortmund*.

carrière promu au poste de sous-secrétaire d'État. Des travaux littéraires occupaient ses loisirs ; l'un d'eux qui nous intéresserait, est un tableau de la France en 1794. Aurelian Townshend est un très petit poète de l'époque de Charles Ier. Il a laissé quelques poésies lyriques d'un souffle assez court et deux « masques », que M. Chambers a eu la curiosité d'exhumer et de nous présenter dans une somptueuse reliure.

Ch. Bastide.

Bibliothèque d'histoire de Paris publiée sous les auspices du service de la Bibliothèque et des travaux historiques de la ville.

Hubert Bourgin, **L'industrie de la boucherie à Paris pendant la Révolution.** Paris, Ernest Leroux, 1911, 160 pages, in-8°.

Après une définition minutieuse et presque scholastique des divers éléments qui constituaient en 1789 le métier de boucher à Paris, cette monographie étudie successivement l'approvisionnement des bouchers en bétail : les fournisseurs, les marchés, les intermédiaires, les acheteurs, la police de l'approvisionnement, l'entretien des bestiaux, — puis l'abatage : les locaux, les agents, le traitement et la vente des sous-produits, — puis la vente de la viande : les marchands forains, les marchands parisiens au détail, les marchands en gros, — puis le nombre et le classement des établissements, les grandes boucheries et les marchés, les étaux et les boutiques, la situation et la grandeur des établissements, — puis le régime de l'industrie, c'est-à-dire la réglementation (liberté après 1791, ensuite régression vers le monopole rétabli en 1811) ; enfin l'action administrative et la police.

Cette simple énumération montre que M. Bourgin est un esprit analytique capable de concevoir un sujet sous ses aspects les plus variés.

Malheureusement M. Bourgin est aussi un esprit systématique qui appartient à une certaine école sociologique (il y en a plusieurs) et qui en est très fier. Il ne lui suffit pas d'écrire l'histoire comme le commun des mortels. Il faut qu'il la fasse entrer coûte que coûte dans les cadres de son système. L'histoire n'est pour lui que la servante, l'humble servante de la sociologie selon saint Durkheim. Ne croyez pas que M. Bourgin ait écrit cette monographie pour le simple plaisir de vous instruire en mettant au jour des faits ignorés. Non, M. Bourgin accomplit une tâche, une mission plus haute ! Un délire sacré l'anime et il vaticine dans ce jargon oraculaire : « Le présent travail applique une méthode nouvelle à un sujet presque entièrement nouveau. Mais le public auquel il s'adresse n'aura sans doute ni surprise ni résistance à vaincre devant l'application d'une méthode imposée par la conception du sujet lui-même et par les conditions du travail scientifique.

« Savoir plus pour comprendre mieux, tel est l'objet de l'auteur comme des lecteurs pour lesquels il écrit.

« Quelles qu'elles soient, qu'elles se rapportent à la production ou à la répartition, aux procédés de l'activité humaine ou aux classes diverses de la société, les choses de l'économie nous présentent des institutions, des coutumes, des traditions, qui souvent, d'un passé brumeux où elles semblent se perdre, viennent aujourd'hui déterminer notre pratique, nos jugements, notre conduite politique ou privée. Or, si nous voulons agir, nous voulons comprendre pourquoi nous agissons et pourquoi on agit autour de nous, selon les conventions et les usages de cette vie économique, dont nous ne savons pas ce que nous devons le plus admirer, ou sa continuité ou son perpétuel changement. Car ces institutions, auxquelles nous adhérons par notre activité coutumière, se transforment constamment sous nos yeux et cela aussi, nous voulons le comprendre, pour en prévoir, s'il est possible, les conséquences, etc., etc. » D'où il appert que si M. Bourgin a étudié la boucherie révolutionnaire, c'est pour mieux savoir ce qu'il fait quand il va acheter un bifteck et pour « mieux en prévoir les conséquences ! » Cette poésie sociologique tient toute l'introduction et toute la conclusion.

Je le dirai à M. Bourgin avec la franchise d'un camarade. Ces considérations « sociologiques » me paraissent des truismes devant lesquels il n'y a pas lieu de s'extasier. Elles n'ajoutent rien à la valeur de son travail. Elles l'écraseraient même sous le ridicule.

J'ajouterai que l'esprit de système a plutôt nui aux recherches consciencieuses de l'auteur et à son exposition.

L'histoire de la boucherie ne peut être séparée, sous la Révolution surtout, de l'histoire générale. La grave question qui domine toutes les autres dans l'esprit du gouvernement d'alors, c'est la question de l'alimentation. La liberté, théoriquement donnée à l'industrie et au commerce par la Constituante, n'a fonctionné en fait qu'à de très rares intervalles. Elle a été l'exception. Or, ces nécessités d'ordre général qui pesèrent sur l'industrie de la boucherie comme sur toutes les autres industries alimentaires, au lieu d'être au premier plan dans ce travail, n'y apparaissent qu'incidemment. Ainsi, p. 39, si M. Bourgin analyse les arrêtés du Comité de salut public qui réglementent la boucherie en l'an III, il ne nous montre pas leur liaison avec les autres arrêtés similaires destinés à parer à la crise des subsistances, conséquence de la suppression du maximum et de la baisse de l'assignat. Il se borne à dire que dans le texte qu'il cite, « apparaît le souci de l'approvisionnement public ». Ce qui l'intéresse, ce qu'il retient, c'est toujours le côté général des questions. Il néglige volontiers leurs côtés circonstanciels que les historiens proprement dits notent tout d'abord.

Si M. Bourgin avait voulu montrer quelles conséquences exerça sur le développement industriel la liberté économique promulguée par les Constituants, son exemple eût été très mal choisi. Ce n'est pas

une industrie alimentaire qu'il aurait dû étudier, car le libre jeu des forces économiques était ici entravé en première ligne par l'action nécessaire des pouvoirs publics. Et ce n'est pas non plus à Paris qu'il aurait dû se placer, car la capitale était dans une situation toute exceptionnelle. Les conclusions « sociologiques » qu'il tire de son étude ne tiennent pas suffisamment compte de ces éléments de trouble.

Ceci dit, système et sociologie à part, les faits mis au jour et groupés par M. Bourgin sont intéressants et utiles à connaître, et sa contribution rendra des services aux historiens qui la consulteront et que ne rebutera pas sa forme très particulière.

Albert Mathiez.

René Doumic, **Lamartine**. Paris, Hachette, 1912, in-18. P. 205. Fr. 2.

C'était heureusement s'adresser que de choisir M. Doumic pour nous présenter Lamartine dans la petite collection des *Grands Écrivains français* où l'on peut s'étonner qu'il ait manqué jusqu'à ce jour, et il sera permis de voir dans cette réparation un signe modeste, entre beaucoup d'autres, du retour de faveur si souvent constaté pour le poète. Des deux cents pages dont il disposait M. D. a fait deux parts rigoureusement égales, une moitié pour la biographie, une moitié pour l'œuvre. Nos préférences vont à un plan différent qui les aurait mêlées, mais nous acceptons volontiers celui de l'auteur qui a tenu à donner de l'homme et du poète une esquisse du contour le plus net. Les origines de Lamartine, le milieu campagnard où il a grandi, l'influence de la mère surtout, son premier voyage en Italie qui lui révéla la grâce inconnue des eaux, puis la rencontre d'Elvire et celle de Marianne-Elisa Birch, la carrière du diplomate, le désastreux voyage en Orient, le rôle de l'homme d'action, « René de la politique », enfin la vieillesse douloureuse, mais digne; toutes ces étapes d'une existence tour à tour active ou repliée au dedans ont été fidèlement retracées, très souvent éclairées par des emprunts à une admirable correspondance que nous devons d'ailleurs à M. D. de posséder plus complète. L'homme, qui fut toujours si sincère avec lui-même, s'était beaucoup modifié ; le critique s'est appliqué à souligner aussi la variété trop méconnue de son talent. Chaque recueil a été analysé, confronté avec les expériences personnelles du poète et brièvement apprécié. M. D. voit dans les *Nouvelles Méditations* le chef-d'œuvre de Lamartine, dans *Jocelyn* le seul poème épique dont nous puissions nous vanter, dans *la Chute d'un ange* que la mode actuelle s'obstine à admirer une erreur véritable, dans les *Recueillements* trop ignorés une des parties les plus originales de l'œuvre lyrique. M. D. ne s'est pas borné au commentaire de celle-ci; il a ajouté sur l'orateur, sur l'historien, le journaliste, l'auteur des *Confidences*, le critique et l'épistolier, sur

l'influence et la popularité de Lamartine quelques pages qui sont parmi les meilleures de son petit livre, celles où la gêne de la condensation obligée a le moins nui à la physionomie vivante qu'il a voulu nous donner de l'homme et de l'écrivain [1].

L. Roustan.

Jean Dornis, **La sensibilité dans la Poésie française contemporaine (1885-1912)**. Paris, Fayard, s. d. (1912), in-16, p. 357. Fr. 3,50.

Georges Toursoux, **Bibliographie Verlainienne**. Contribution critique à l'étude des littératures étrangères et comparées. Leipzig, Rowohlt, 1912, in-16, p. 172.

I. Malgré les restrictions de son titre, M. J. Dornis nous donne un tableau complet de l'évolution de la poésie française pendant ces vingt-cinq dernières années. Il s'agit, il est vrai, de la poésie symboliste, décadente même, puisqu'elle adopta quelque temps ce vocable, et l'on sait assez à quel subjectivisme outré elle a ramené le don poétique. L'auteur a soumis à une analyse exacte, mais avec un plan un peu flottant, cette sensibilité aiguë et inquiète, son besoin ou son affectation d'ingénuité et de sincérité, son orgueil et sa mélancolie. Il a recherché les influences subies par les symbolistes, depuis Chénier et Mme Desbordes-Valmore jusqu'à Verlaine et Mallarmé, et à ces influences nationales ajouté celles non moins profondes exercées par l'étranger. L'esthétique du groupe semble avoir été bien fumeuse et les quelques lignes de M. D. ne l'éclairent pas mieux. Il y a plus de précision dans son exposé des audaces que les symbolistes voulurent introduire dans la forme poétique, vers libre et prose rythmée. Après ces généralités sur l'idéal nouveau que la jeune école avait conçu de la poésie et les moyens de le réaliser, l'auteur dans une seconde partie, la plus développée, passe en revue les divers motifs d'inspiration de leur œuvre : la nature, l'amour, la foi religieuse ou philosophique, la solidarité sociale. Il termine par un court aperçu sur le théâtre en vers (pourquoi esquiver l'appréciation de *Chantecler ?*) et un chapitre final sur le néo-classicisme, le retour franchement avoué chez les meilleurs vers un art moins raffiné, plus sage et plus

---

1. P. 159, indépendamment de ce que Virieu pouvait de Munich lui apprendre de la philosophie allemande, il était juste de rappeler que Lamartine a pu recevoir des influences plus directes. A son retour d'Orient il traversa l'Allemagne, il connut à Stuttgart G. Schwab qui avait publié et traduit un choix de ses poésies. Voici quelques vers que le poète écrivit dans l'album de famille de son ami et interprète. Je ne sais s'ils ont été recueillis dans l'œuvre de Lamartine et M. D. me permettra de les citer ici :

Je cherche en vain pour toi quelques sons sur ma lyre,
Cet écho de mon âme à jamais endormi :
La douleur est muette et je ne puis écrire
Qu'une date, un souhait et le nom d'un ami :
Stuttgart, 18 oct. 1833.

— Je relève enfin trois fautes d'impression : p. 33, *Grandisson*, p. 153, *Wodsworth* et p, 161, *Fourrier*, pour Grandison, Wordsworth, Fourier.

sain. L'auteur est plein de son sujet, il a parlé avec amour, avec enthousiasme souvent, de toutes ces tentatives poétiques, tantôt sincères, tantôt calculées, toujours outrecuidantes ; sa sympathie n'a pas été cependant dupe des exagérations volontaires, du désir d'étonner à tout prix qui animait presque toujours la jeunesse des naturistes, primitivistes ou paroxystes. Les lecteurs peu familiers avec la production poétique de ce dernier quart de siècle seront surpris de l'abondance de noms cités par leur historien. Que de poètes et que de gerbes ils ont liées ! il est vrai, de folle avoine pour la plupart. Dans cet empressement à renouveler le vieux domaine poétique les femmes n'ont pas été les dernières. M. D. leur a fait une large place dans son livre ; il les a souvent citées, il a finement déduit les raisons de la part si importante qu'elles ont prise au mouvement poétique et caractérisé dans le détail le tour particulier que certains thèmes, l'amour par exemple, présentent dans leur œuvre. Il était naturel que l'auteur parlât avec abondance des dames poètes, car, si je ne me trompe, ce volume de critique a tout l'air de provenir de l'une d'elles ; bien des signes semblent l'indiquer, quand ce ne serait que le dédain de la ponctuation et de l'orthographe [1].

II. Le répertoire que vient de dresser M. Tournoux sera indispensable à toute étude qui entreprendra de mesurer l'influence de la poésie de Verlaine. L'auteur a déjà réuni dans sa monographie 1044 références et si attentif qu'ait été le dépouillement des périodiques, sa liste s'allongera certainement. Deux parties composent cette bibliographie très clairement ordonnée : une première est relative aux œuvres de Verlaine, une seconde à la critique et à la diffusion de cette œuvre ; à peu près toute l'Europe y est représentée et il est intéressant de constater dès à présent que dans cette attention donnée à la poésie de Lélian, l'Allemagne occupe de beaucoup la première place, une place presque aussi grande que la France même. L'étude des littératures comparées ne pourra que profiter de travaux préparatoires et indispensables comme le présent recueil, et souhaitons que les bibliographies analogues que dans la Préface nous annonce M. Piquet viennent fournir aux historiens du mouvement littéraire contemporain un instrument de travail aussi utile que cette *Bibliographie Verlainienne*.

L. R.

Paul Bourget, **Pages de critique et de doctrine.** Paris, Plon, 1912, 2 vol. in-16, pp. 329 et 325.

Victor Giraud, **Maîtres d'aujourd'hui et d'autrefois.** Paris, Hachette, 1911, in-16, p. 314. Fr. 3,50.

---

1. Corriger p. 89, *Deomede*, p. 265, *What Whitemann* et p. 266, *Bérenger* pour Diomède, Walt Whitman, Béranger.

Denys Cochin, **Quatre Français**. Pasteur, Chevreul, Brunetière, Vandal. Ibid., 1912, in-16, p. 272. Fr. 3,50.

Henry Bordeaux, **Ames modernes**. H. Ibsen. P. Loti. J. M. de Hérédia. J. Lemaître. A. France. P. Bourget. E. M. de Vogüé. E. Rod. Édition nouvelle avec une Préface inédite. Paris, Perrin, 1912, in-18, p. 448. Fr. 3,50.

I. De nouveau M. P. Bourget nous offre deux volumes d'articles et de discours écrits ou prononcés surtout au cours des six dernières années. Mais certains sont plus anciens ; l'auteur y a même recueilli un essai de sa prime jeunesse, quelques pages sur une légende de la biographie de Spinoza, datées de 1872. L'occasion de la publication pour le plus grand nombre de ces morceaux a été l'apparition d'un volume, la mort d'un écrivain, la célébration d'un centenaire ou l'inauguration d'un monument. A ces portraits qu'il a esquissés avec sa finesse habituelle, d'un trait délié et ferme, à l'analyse des caractères les plus saillants d'une œuvre littéraire M. B. a mêlé des souvenirs personnels, appuyés sur des notes précises que le jeune débutant des lettres recueillait de son passage dans l'original logis de Barbey d'Aurevilly, la bibliothèque de G. Paris ou le salon de Taine, ailleurs encore. C'est là un des principaux attraits de ces pages dont l'ensemble nous présente une image forcément un peu brisée, mais vivante, de l'évolution de notre histoire des lettres dans ces quarante dernières années. On notera la chaude sympathie avec laquelle M. B. parle toujours de ses grands aînés, disparus aujourd'hui, même de ceux qui furent le plus contestés ; sans réticences, sans ironiques sous-entendus, avec de loyales réserves, quand elles s'imposaient, il a caractérisé les hommes et les œuvres. Il s'est plu surtout à analyser les figures mêlées et complexes où des antagonismes de talents divers, des conflits d'origine et de destinée sociale ont engendré des crises douloureuses : tels sont ses articles sur Taine romancier, sur l'art de Barbey d'Aurevilly, sur l'art de Th. Gautier, sur Lamartine, sur Feuillet, sur Tolstoï, sur Sully-Prud'homme (un des meilleurs morceaux), sur E. M. de Vogüé. D'autres sont de simples analyses psychologiques, instituées à l'occasion de la publication d'une correspondance ou de souvenirs : ainsi sur Balzac, sur Michelet, Heine [1], le comte d'Haussonville, Marbot, etc. Quelques-uns, les plus courts, font revivre, au lendemain de leur mort, la physionomie morale d'écrivains, souvent des amis et des confrères, que le critique a approchés et parfois pratiqués dans l'intimité : je cite parmi ceux-là Costa de Beauregard, Coppée, Brunetière, Spœlberch de Lovenjoul, E. Rod, Mme Taine. On ne peut que donner le catalogue de cette galerie de portraits, et encore est-il incomplet, mais le rappel de ces noms suffira à justifier l'intérêt que présentait la réimpression de ces pages anciennes ou récentes ; les amis de l'auteur et ses nouveaux lecteurs seront heureux de les retrouver ici commodément groupées. En

1. P. 231. Les *Mémoires* de Heine sont autographes, ils n'ont pas été *dictés*.

dehors de ces esquisses d'un relief si précis, malgré la sobriété du trait, ils y rencontreront d'utiles réflexions dispersées partout, sur l'évolution des théories littéraires, sur la conception et la technique du roman en particulier, sur la fortune de l'idéal scientifique dans les générations d'écrivains que l'auteur a trouvées devant lui ou au milieu de lui, sur l'explication que nous offrent des phénomènes littéraires les résultats de la psychiâtrie moderne [1].

Aux articles de pure critique et quelquefois mêlés avec eux sont jointes des thèses politiques et sociales, ou plutôt une thèse, celle du traditionalisme, que l'auteur plaide avec la plus fidèle ténacité et un souci de démonstration scientifique. Des romans de L. Daudet et de M. Barrès, les *Mémoires* de Mme Adam, des œuvres philanthropiques ou religieuses, des préfaces en tête de livres de prêtres et de prélats, des discours divers ont été pour M. B. l'occasion fréquente d'exposer ses convictions, ses regrets et ses espérances. Nous n'avons pas à les discuter ici, nous ne regrettons même pas le mélange intime de critique et de politique que présente ce recueil si varié. Le talent de l'auteur est si franc et si probe que le lecteur le moins averti n'aura aucune peine à séparer l'œuvre juste et solide de l'analyste des exagérations de l'esprit de parti.

II. Les *Essais* qui composent le recueil de M. Giraud, écrits entre 1894 et 1912, se rapportent pour la plupart à des sujets qu'il a souvent abordés, dont il a même fait une étude spéciale; ils sont en outre traités avec plus d'ampleur que n'en présentent souvent les articles dont une publication fut l'occasion. Ils méritaient donc d'être réunis en volume, et il est juste de les signaler de nouveau à l'attention des lecteurs. Le premier, sur les *Époques de la pensée de Montaigne*, provoqué par les travaux de M. Strowski et de M. Villey, est une tentative de dater la rédaction des différents chapitres des *Essais* et sur le fondement de cette chronologie qui ne peut évidemment avoir rien de définitif, d'esquisser l'évolution morale et intellectuelle de l'auteur. On y trouvera d'intéressants aperçus sur la religion et le néo-stoïcisme de Montaigne, mais une conclusion assez inattendue transformant en *miles christianus* le philosophe sceptique. Ailleurs encore transparaîtra la tendance à revendiquer pour l'Église une pensée qui lui est demeurée indifférente ou même hostile. Chateaubriand a été l'objet du second article : à propos de sa correspondance et d'une étude de son action politique, M. G. en a parlé et l'a défendu avec l'intime connaissance qu'il a de l'homme et de l'œuvre. Il l'a vengé aussi des injustes dédains de M. J. Lemaître, il a mis en lumière quelques-unes des partialités ou des erreurs de son redoutable contradicteur; mais il faut bien avouer que sa critique n'est parfois qu'un

1. P. 206 du 2e vol., un mot de Pascal est mal cité.

impressionnisme opposé à un autre. Comme pour Chateaubriand, M. G. dans son étude sur la *personne et l'œuvre de Taine* se trouvait encore dans un de ses domaines les plus familiers, et il y a plaisir à le suivre dans son analyse de la sensibilité frémissante de ce faux impassible, dans l'histoire de son évolution religieuse (pourquoi ces regrets stériles d'un éloignement constant du christianisme chez Taine?) et dans celle de la formation intérieure de son œuvre critique et historique. A l'interprétation des documents de la correspondance M. G. en a ajouté lui-même quelques-uns d'inédits. A Brunetière l'auteur a consacré quatre articles, témoignage légitime de l'admiration éprouvée pour le maître et l'ami; le second surtout, écrit au lendemain de sa mort, donne en quelques pages pénétrantes et émues une juste caractéristique de l'orateur, du critique, de l'homme privé.

Je ne peux que mentionner rapidement les quatre autres études moins approfondies, mais suggestives aussi, qui sont mêlées aux précédentes. On y trouvera un article sur Sainte-Beuve au scepticisme duquel M. G. ne croit pas, mais dont il souligne l'information solide, l'érudition curieuse sans rien de scientifique ; une leçon déjà ancienne et assez rapide sur Sully-Prud'homme, une esquisse légère d'Angellier avec quelques souvenirs personnels, et enfin une appréciation très élogieuse de la *Jeanne d'Arc* de M. Hanotaux que M. G. définit » un agnostique positif ». Ces *Essais d'histoire morale et littéraire* si substantiels constituent un heureux complément aux études de l'auteur sur Chateaubriand, sur Taine et même sur Pascal, dont le nom, s'il marque parmi les titres de chapitres, est partout présent dans ces pages.

III. Les *Quatre Français* de M. Cochin suffisent à peine à fournir le *juste* volume qu'on est en droit d'attendre d'une réimpression d'anciens articles. Les deux premiers datent d'ailleurs beaucoup, écrits il y a près de trente ans. L'un, de 1884, sur les travaux de Pasteur, n'en donne qu'un aperçu très général et s'arrête aux recherches sur la rage [1]; l'autre, de 1886, provoqué par le centenaire de Chevreul, est surtout une revue de quelques chapitres d'une histoire de la chimie que le savant avait songé à écrire, lorsqu'il fut devancé par Ferdinand Hoefer. Je signale la visite faite par l'auteur à Hoefer; ce sont les pages à retenir de l'article. Les dernières retracent rapidement les essais d'interprétation donnés par Chevreul à l'occultisme contemporain et quelques applications tirées de ses travaux sur les couleurs. Les deux autres morceaux, tout récents au contraire, sont constitués par la reproduction d'une conférence sur Brunetière et l'éloge d'A. Vandal, que l'auteur remplaçait à l'Académie.

IV. M. H. Bordeaux a réédité son premier livre de critique. Il

1. P. 63, Pasteur n'a pas donné à la maladie des vers à soie doni il s'agit le nom de *pébrine*; c'est un terme dialectal bien antérieur à ses recherches.

l'avait publié en 1894, peu après la vingtième année. C'est donc un document de sa jeunesse qu'il nous livre, un témoignage de ce qu'il appelle sa fièvre intellectuelle d'alors. Mais si dans ce groupe de huit études de romanciers, poètes ou critiques, on met à part le chapitre du début consacré à Ibsen, l'orientation générale de son esprit s'y marque déjà visiblement. Elle apparaît, il est vrai, plutôt dans les réserves qu'il formule, dans les objections qu'il adresse au dilettantisme de J. Lemaître, au scepticisme d'A. France, au pessimisme d'A. Rod, mais l'affirmation de la confiance dans la foi religieuse et les bienfaits du traditionalisme est assez nette pour qu'elle n'étonne pas dans le reste de son œuvre situé plus près de nous. Pour ces écrivains qu'il a étudiés avec une grande sympathie et beaucoup de pénétration est-il bien sûr de n'avoir pas exagéré ce caractère d'inquiétude qu'il leur prête à tous, même à A. France, et qui était alors surtout en lui-même? Il ne voit partout qu'une sensibilité frémissante (aucun mot ne revient plus volontiers sous sa plume que cette épithète), qu'une pensée épuisée par un intellectualisme outré, souffrant de l'impuissance de s'arrêter sur une solution satisfaisante, fatiguée du positivisme et incapable de s'attacher à des conclusions franchement spiritualistes. C'est l'impression produite par l'œuvre de l'ancienne génération sur la suivante que nous livre le recueil de jeunesse de M. B. et à ce titre surtout, en dehors de ses qualités d'analyse scrupuleuse, bien que tendancieuse, il mérite de nous intéresser encore. La première édition ne contenait pas d'ailleurs les études sur France, Bourget et de Vogüé, écrites à la même époque ; elle offrait donc une image moins exacte du courant d'idées et de sentiments dont le jeune auteur cherchait à démêler la direction et l'influence. Le nouveau recueil a été encore complété par quelques pages de date plus récente sur un pélerinage au tombeau de Taine, sur l'élection d'A. France à l'Académie, sur l'évolution de P. Bourget, sur E. M. de Vogüé, au lendemain de sa mort, enfin par un article plus long sur Villiers de l'Isle-Adam, d'une facture moins heureuse, et que l'auteur n'a pas voulu ranger parmi ses autres études [2].

L. R.

Albert Houtin, **Histoire du modernisme catholique.** Chez l'auteur, Paris, 18, rue Cuvier, 1913, in-12, VII-458 pp.

Le modernisme est dejà chose ancienne; car, de divers côtés, on se

---

1. P. 408, un mot souvent cité de Pascal est attribué à tort à l'*Imitation*. Corriger p. 251 et 252, *Cotrone* et *Montelpulciano* en Crotone et Montepulciano. — Nous ne pouvons parler ici d'une autre réédition d'un roman des débuts de l'auteur, *Jeanne Michelin*, dont le sujet est emprunté à la vie galante du duc de Richelieu; il a été réimprimé avec quelques nouvelles appartenant aussi aux juvenalia et groupées sous le titre de : *Les deux faces de la vie.*

met à conter son histoire. C'est ce que vient de faire notamment M. Houtin, en un nouveau volume très compact où nous retrouvons toutes les qualités de ceux qu'il a déjà écrits sur la *Controverse de l'apostolicité des Eglises de France*, sur l'*Américanisme* et sur *la Question biblique au* XIXe *et au* XXe *siècle*. A vrai dire, son livre est moins une « histoire », au sens étroit du mot, qu'une chronique très vivante, où il décrit les diverses tentatives qui ont été faites en ces dernières années pour adapter la tradition catholique à la science moderne. L'auteur se soucie peu de dégager les causes profondes de ces efforts et leurs rapports intimes. Il traite bien moins du modernisme proprement dit, dont il n'expose les doctrines qu'incidemment et au moyen de larges citations, que de ses divers représentants. Encore peut-on concevoir le rôle qu'il attribue aux principaux d'entre eux d'une façon tout autre, et par exemple se refuser à voir dans Mgr Duchesne le « père » de l'Église nouvelle, et dans M. Paul Sabatier un anti-pape. Le premier, qui est assurément un esprit très moderne, peut difficilement être taxé de modernisme, car il n'a jamais cherché, ni dans ses écrits ni dans ses cours, à mettre la science d'accord avec la foi ; il a toujours été un pur historien, non un théologien. Quant au second, il a sans doute témoigné aux adeptes du nouveau catholicisme une très grande sympathie, et il leur a même, à l'occasion, prodigué ses conseils, mais il était trop avisé pour parler ex cathedra et jouer au pontife. L'ouvrage de M. Houtin n'en reste pas moins extrêmement précieux. C'est le répertoire le plus complet qui existe aujourd'hui sur le mouvement moderniste. Il abonde en renseignements intéressants et suggestifs, qui sont toujours puisés aux meilleures sources et dont beaucoup étaient jusqu'ici inédits. Il est écrit en un style alerte et plein de verve, qui, par endroit, fera le régal des lettrés. Aussi sera-t-il lu par tous ceux qui s'intéressent, même de loin, au mouvement actuel des idées religieuses.

Prosper ALFARIC.

Gustave LANSON, **Trois mois d'enseignement aux Etats-Unis.** Notes et impressions d'un professeur français. Paris, Hachette, 1912, in-16. P. 298. Fr. 3,50.

L'échange de professeurs entre les Etats-Unis et la France est devenu régulier. En 1911 ce fut au tour de M. Lanson de représenter à l'Université de Columbia l'enseignement de la littérature française. Il a voulu nous faire profiter des expériences que cette passagère visite lui a permis de recueillir, et d'ailleurs ses nouveaux amis attendaient avec une légitime curiosité son jugement. Ils auront tout lieu d'en être satisfaits. M. L. a parlé de ce qu'il a vu avec admiration, avec sympathie, mais aussi avec une entière sincérité, sans ménager les réserves, partout où il a aperçu des lacunes ou des possibilités de progrès. Mais il a tenu à ne parler que de ce qu'il a vu et n'a cessé de

nous rappeler que ce bref contact de quelques semaines ne représentait qu'une expérience bien courte et une observation nécessairement incomplète. Si l'on songe en effet qu'en 80 jours il a fait plus de 60 leçons, cours ou conférences, qu'il n'a vu que six Universités et sept à huit villes de l'Union, ou comprendra la retenue qui s'imposait à son appréciation. M. L. a voulu néanmoins ne pas taire ses impressions sur le pays qui l'a plus surpris qu'attiré, et sur les hommes qu'il a mieux vus et à travers une élite remarquable. L'intérêt de ses observations est naturellement dans les pages de son livre relatives à l'enseignement, au milieu où il a vécu et qu'il avait qualité pour apprécier. Il n'a pas vu l'enseignement primaire ; de l'enseignement secondaire il nous dit qu'il n'existe pas, entendez à la manière dont nous le connaissons en France. Il juge que ce qui lui manque le plus, c'est une coordination des différentes disciplines et un idéal de culture générale ; il note que l'enseignement du français est pratiquement organisé, soucieux de résultats solides et dédaigneux des ambitions de la méthode directe. Plus abondantes sont les informations sur les Universités. Sans doute M. L. les a vues surtout du dehors, leur organisation matérielle et leur riche outillage scientifique, fruit de larges dotations, leur administration, la vie commune des maîtres et des étudiants, la pratique des sports. Mais il nous donne aussi des détails précis sur l'organisation du travail intellectuel, nous fait saisir les liens étroits qui unissent professeurs et élèves, la nature du travail scientifique, les qualités d'esprit de l'étudiant américain qu'il juge à la fois préoccupé d'érudition précise et d'idées générales. Un chapitre spécial est consacré aux *collèges* de jeunes filles, si curieux par leur mélange de règlement étroit et de libre initiative ; ici également le visiteur s'est étendu sur la part réservée dans ces instituts à l'étude de notre langue et de notre littérature et il a souligné avec quelle largeur de vues elle a été comprise.

M. L. termine par quelques considérations sur les avantages que l'Amérique et la France peuvent attendre de cette collaboration de leurs maîtres et d'une pénétration plus intime de méthodes et d'esprits différents. Des Américains il estime que nous pouvons apprendre un utilitarisme sobre sachant faire leur part à des vues idéales. Quant au français, il a sa place naturelle dans l'effort des Universités américaines pour préparer une élite intellectuelle de plus en plus élargie qui élèvera le niveau moral de la nation. C'est un honneur pour nous que les Universités de l'Union ne prennent plus pour modèle exclusif les Universités germaniques. M. L. y insiste souvent ; il oppose notre conception du travail scientifique à celle des Allemands. Ces différences sont justes dans l'ensemble, mais il ne faudrait pas les forcer. L'érudition allemande s'est aussi transformée, les livres bien ordonnés, écrits avec un souci visible d'art et de pensée ne sont plus rares chez nos voisins. Si nous ne sommes pas étrangers à cet affine-

nement, il faut s'en réjouir et y voir une nouvelle preuve que des rapports intellectuels plus etroits, dont ce livre est un autre témoignage, deviennent toujours bienfaisants.

L. R.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 10 janvier 1913.* — M. Cordier communique une lettre de M. le commandant Tilho, datée de Mao (territoire militaire du Tchad), 4 novembre 1912.

M. Collignon communique une note de M. Pierre Paris sur un vase ibérique trouvé à Carthage et appartenant au Musée Saint-Louis. C'est un grand cratère de forme grecque, décoré de zônes remplies de demi-cercles et de quarts de cercles. M. Paris y reconnait un vase ibérique, importé d'Espagne à Carthage, et offrant des caractères déjà connus par les monuments céramiques trouvés en Espagne. — MM. Perrot, Pottier et Dieulafoy présentent quelques observations.

M. André Humbert fait une communication au sujet des fresques qu'il a découvertes dans l'église de Brinay (Cher). Le chœur de l'église est entièrement revêtu de fresques, représentant, en deux étages superposés, toutes les scènes de la vie du Christ depuis l'Annonciation jusqu'aux Noces de Cana, ainsi qu'une figuration malheureusement incomplète des principaux prophètes et des évangélistes. Des deux côtés d'une fenêtre romane qui avait été murée, M. Humbert a retrouvé aussi le bas des figures de deux donateurs, un chevalier et sa femme, et dans la douelle de l'arc doubleau qui fait communiquer le chœur avec la nef, il a mis au jour une illustration complète des douze mois. L'œuvre, qui était couverte de badigeons successifs et d'une couche de plâtre, présente des qualités artistiques extrêmement remarquables qui la mettent au premier rang des peintures romanes exécutées en France à une époque oscillant entre la fin du XIIe et le début du XIIIe siècle. — MM. le comte P. Durrieu, Dieulafoy et Prou présentent quelques observations.

M. Homolle, directeur de l'Ecole française d'Athènes, commence l'exposé des travaux de cette Ecole pendant l'année 1912.

Dans la séance précédente, l'Académie avait continué à procéder à la nomination des commissions annuelles. Ont été nommés :

Ecole française d'Extrême-Orient : MM. Bréal, Senart, Barth, Chavannes, Cordier, le P. Scheil.

Fondation Garnier : MM. Senart, Barth, Cordier, le P. Scheil.

Fondation Piot : MM. Heuzey, Héron de Villefosse, R. de Lasteyrie, Homolle, Collignon, Babelon, Pottier, Haussoullier, Durrieu.

Fondation De Clercq : MM. de Vogüé, Babelon, Pottier, Heuzey, le P. Scheil.

Prix ordinaire : MM. Paul Meyer, Viollet, R. de Lasteyrie, Prou.

Prix Allier de Hauteroche : MM. de Vogüé, Schlumberger, Héron de Villefosse, Babelon.

Prix Bordin : MM. Senart, Clermont-Ganneau, Barth, le P. Scheil.

Prix extraordinaire Bordin : MM. Alfred Croiset, Maurice Croiset, Haussoullier, Girard.

Prix Stanislas Julien : MM. Senart, Barth, Chavannes, Cordier.

Prix de La Grange : MM. Paul Meyer, Emile Picot, Antoine Thomas, Morel-Fatio.

Prix du duc de Loubat : MM. Senart, Barth, Leger, Cordier.

Nouvelle fondation du duc de Loubat : MM. Heuzey, Senart, Paul Meyer, Schlumberger.

Prix Saintour : MM. Alfred Croiset, Bouché-Leclercq, Cagnat, Maurice Croiset.

Prix J.-J. Berger : MM. Héron de Villefosse, R. de Lasteyrie, Emile Picot, Omont, Durrieu, Prou.

Prix Auguste Prost : MM. Collignon, Omont, Elie Berger, le P. Scheil.

Prix Honoré Chavée : MM. Bréal, Senart, Paul Meyer, Louis Havet, Antoine Thomas, Morel-Fatio.

Médaille Paul Blanchet : MM. Héron de Villefosse, Cagnat, Babelon, Monceaux.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy, imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, Srs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 5 — 1er février — 1913

Périer, Les 127 Canons des Apôtres. — Travers, Armoricains et Bretons. — — Ernault, L'ancien vers breton. — Le Vilain Mire, p. Zipperling. — Winkler, Maupas et Oudin. — Burrage, Les premiers dissidents anglais. — Ward et Waller, Histoire de la littérature anglaise, IX. — P. Viollet, Le roi et ses ministres pendant les trois derniers siècles de la monarchie. — Elie Halévy, Histoire du peuple anglais au xixe siècle, I. — Meredith, p. Trevelyan. — Anthologie de la poésie anglaise contemporaine, p. Sir Arthur Quiller-Couch. — Jorga, Histoire de l'empire ottoman, V. — Sainéan, Les sources de l'argot ancien. — Balcke, La nasale inorganique dans les mots français. — J.-M. Meunier, Le parler de Chaulgnes et Les pronoms personnels dans les parlers du Nivernais. — Académie des inscriptions.

J. Périer et A. Périer, **Les « 127 Canons des Apôtres »** ; texte arabe en partie inédit, publié et traduit en français d'après les manuscrits de Paris, de Rome et de Londres. Paris, Firmin-Didot, 1912, 160 p., in-4° (*Patrologia Orientalis*, t. VIII, fasc. 4).

L'ouvrage arabe publié et traduit par MM. J. et A. Périer se compose de deux recueils apocryphes attribués l'un et l'autre aux Apôtres qui les auraient transmis à l'Église par l'intermédiaire de Clément, 4e évêque de Rome. Le premier comprend 71 Canons ecclésiastiques ; le second, 56 Canons apostoliques.

Les 71 Canons ecclésiastiques se subdivisent eux-mêmes en trois parties apparentées aux autres documents apocryphes de l'Église primitive ; ils sont conservés dans des versions coptes, arabes, éthiopiennes, « l'éthiopien venant de l'arabe, l'arabe du copte et le copte du grec » selon le sentiment des éditeurs. Ces diverses versions ont été réunies en un même volume par G. Horner, en 1904 : l'éthiopien, d'après six manuscrits, non compris ceux de la Bibliothèque nationale ; l'arabe, d'après un manuscrit du Vatican sur lequel un autre manuscrit a été collationné ; le copte sahidique, traduit sur le texte inséré par P. de Lagarde dans ses *Ægyptiaca*, collationné avec des fragments conservés en diverses Bibliothèques et avec la traduction du copte bohaïrique jadis publiée par Tattam [1]. Il semblerait donc qu'il n'y eût pas lieu de faire dès maintenant une nouvelle édition du texte arabe ; cependant MM. Périer n'ont pas hésité à l'entreprendre,

1. Un fragment des canons coptes, conservé dans la collection Golenischeff, a été, depuis cette époque, publié par O. von Lemm dans le *Bulletin de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg* (1910, 1121).

parce qu'ils ont pu collationner huit manuscrits et ont constaté que le codex 149 du Vatican, base du travail de G. Horner, est de médiocre valeur, bien inférieur à deux copies plus anciennes conservées à la Bibliothèque nationale.

Les Canons apostoliques, dont l'original est un ouvrage grec inséré dans tous les grands recueils de Conciles, sont conservés en arabe dans trois versions différentes; celle que publient MM. Périer était inédite; les deux autres, faites sur le syriaque, présentent un moindre intérêt. Pour cette seconde série, il existe aussi une version copte et une version éthiopienne publiées celle-ci par Fell, en 1871, celle-là par Lagarde, en 1883.

On laisse espérer au lecteur la prochaine réédition des textes coptes et pour plus tard celle de l'éthiopien; ces publications pourront rendre service, à cause des nombreuses variantes et divergences, si elles sont poursuivies avec un égal souci de l'exactitude la plus scrupuleuse.

L.-J. Delaporte.

Albert Travers. **Armoricains et Bretons** (Extrait de la *Revue de Bretagne*). Paris, Champion, 1912, 163 pp. in-8°.

Il est toujours regrettable qu'un ouvrage destiné au public savant puisse contenir des phrases comme la suivante (p. 6) : « Dites à un Bas-Breton de la campagne ou des côtes que, pendant trois ou quatre siècles ses ancêtres ont cessé de parler breton pour se servir d'une langue apportée par un peuple conquérant sorti d'Italie, vous verrez avec quel air de mépris ou de raillerie votre allégation sera reçue. » Le présent livre de M. A. Travers, déjà auteur d'un ouvrage intitulé *De la persistance de la langue celtique en Basse-Bretagne depuis l'installation des Celtes dans la péninsule armoricaine jusqu'à nos jours*, appartient à une catégorie de publications dont il est difficile de parler dans une revue comme la *Revue critique* : dicté à son auteur par des sentiments assurément respectables mais peu à leur place en matière scientifique, il s'inscrit en faux contre des faits acquis et des résultats acceptés par toute la critique moderne. En dépit des travaux de tous les historiens et philologues récents et en particulier contre l'ouvrage de M. J. Loth, *L'émigration bretonne en Armorique*, l'auteur s'efforce avec un zèle digne d'une meilleure cause de prouver que les populations celtiques de Bretagne descendent des anciens Armoricains de la Gaule et non des émigrés venus de Grande Bretagne aux ve et vi^e^ siècles.

L'auteur n'apporte ni argument nouveau ni fait précis qui puisse infirmer la valeur de la thèse de M. J. Loth. On jugera du ton de ses raisonnements par deux citations que nous puisons dans sa conclusion (p. 124) : « Nous avons vu la façon dont il [M. Loth] traite saint Gildas et qui s'écarte radicalement non seulement des sentiments de

M. de la Borderie mais encore de la tradition transmise de génération en génération jusqu'aux Bretons de nos jours, lesquels conservent encore vivace le culte de cet apôtre vénéré. » Et plus loin : « Il ne reste plus qu'à laisser aux lecteurs bretons le soin de se former une opinion sur cette question controversée, si toutefois l'instinct de la race, à défaut de l'enchaînement des faits, ne leur suffit pas pour reconnaître eux-mêmes leurs véritables ancêtres ».

Jean Marx.

Émile Ernault, **L'ancien vers breton**, Exposé sommaire avec exemples et pièces en vers bretons anciens et modernes. Paris, Champion, 1912, 77 pp., in-18.

Dans cet utile petit ouvrage M. Ernault rassemble les données essentielles que l'on peut réunir sur la versification bretonne. Les vers les plus anciennement attestés en breton remontent à l'an 1450 environ. Au XVIIe siècle se produit un changement dans les règles de la versification parallèlement à une modification de l'orthographe. Le breton moyen, c'est-à-dire antérieur au début du XVIIe siècle, est d'accord avec le breton moderne sur trois règles : 1° la mesure consiste dans le nombre fixe des syllabes que comporte chaque sorte de vers; 2° une césure ou pause coupe à certaines places déterminées les vers les plus longs; 3° la rime ou conformité de son lie ensemble les dernières syllabes des vers. Mais la poésie du moyen-breton suit une 4e règle que le breton moderne a rejeté : savoir la présence, en plus de la rime finale, d'une rime intérieure liant l'avant dernière syllabe de chaque vers à sa propre césure.

Jean Marx.

Das altfranzösische Fablel du Vilain Mire, *Kritischer Text mit Einleitung, Anmerkungen und Glossar, dazu Anhang mit photographischer Reproduktion eines Teiles der zugrunde gelegten Handschrift, herausgegeben* von Dr. Carl Zipperling. Halle a. S., Niemeyer, 1912, in-8° de IX-224 p.

Comme son maître M. Ebeling, dont il connaît a fond la méthode et les travaux, M. Z. paraît avoir voulu donner ici une « Standard-édition » d'un fabliau, avec une étude complète, « exhaustive », de tout ce qui se rapporte au texte [1]. Mais à cette idée est venue s'en juxtaposer une autre, celle de fournir aux débutants tout ce qu'ils pourraient demander à une explication orale de ce texte. Aussi se dégage-t-il de ce travail, au reste excellent, une impression quelque peu confuse : à côté des remarques originales, portant surtout sur des

1. La plus grande partie de l'Introduction (p. 1-73), est consacrée à l'étude du thème, avec un classement des versions (dont les principales sont reproduites en appendice). De l'étude de la langue, qui suit (p. 87-101) il résulte que le fabliau a été écrit au XIIIe siècle (ce qui est un peu vague) dans la partie de l'Ile de France avoisinant la Picardie (ce qui est peut être un peu précis). Je n'ai pas examiné de près ces deux chapitres.

faits de syntaxe, parfois assez insignifiants (voy. rem. sur le v. 227), il y en a d'autres, d'un caractère tout élémentaire, relatives non seulement à la langue, mais à l'histoire des mœurs et des institutions, avec un luxe, vraiment déplacé, de références bibliographiques. Il y a dans tout cela un peu d'excès et la préoccupation trop visible de ne rien laisser à dire. Ce sont défauts de débutant, dont l'auteur se débarrassera. Il a certainement de notre ancienne langue une connaissance sûre et profonde dont il est désirable qu'il nous donne une nouvelle preuve dans l'édition de quelque texte étendu, pourvue d'un commentaire plus sobre, plus personnel, plus strictement scientifique. Quoique le texte du *Vilain Mire* ne présente pas de graves difficultés, je ne suis pas toujours d'accord avec l'éditeur, comme on va le voir, sur son établissement et son interprétation.

V. 14 : le ms. a nettement (voy. le fac simile) non *viez*, mais *viex*. — 47 : le texte de *A* : *A cui toz les jors ot foiriez* me paraît incorrect, comme à M. Bédier : c'est la version de *B* qui est originale; mais cette tournure insolite a été écartée par les scribes de *A* et de *C*. — 117 : de la combinaison arbitraire du texte de deux mss. résulte un vers faux ; lire avec *C* : *Ra si sa f. a.* — 256-7 : explication embarrassée et qui ne porte pas ; M. Z. n'a pas vu que *loer* était *locare*, non *laudare* : « si on prenait en location des gratteurs, celui-ci viendrait bien à point » ; il y a, du v. 256 au v. 258 une légère anacoluthe, que le sens général rend très claire. — 261 : *vout rire*, « eut envie de rire », ce qui n'est nullement synonyme de *rist*. — 282 : *carchier au molin*, tournure elliptique qui s'explique aisément par la contamination de « charger » pris absolument et « aller » avec un complément : c'est ce qu'ont bien compris les scribes de BC qui ont remplacé *carchier* par *aler*.

A. Jeanroy.

E. Wiskler **La doctrine grammaticale française d'après Maupas et Oudin** (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie. XXXVIII). Halle, M. Niemeyer, 1912 ; in-8° de VII-297 pages.

Ce volume sera très utile, car il met à la disposition des travailleurs tout ce que contiennent comme faits ou doctrines les grammaires de Charles Maupas et d'Antoine Oudin. Quoiqu'elles se trouvent en général dans les dépôts publics, ces œuvres n'étaient pas toujours faciles à rencontrer, et il est cependant nécessaire qu'on les ait d'une façon constante sous les yeux, lorsqu'on veut suivre d'un peu près le travail qui s'est opéré dans la langue française entre Malherbe et Vaugelas. De plus, M. W. nous a facilité la tâche. Son dépouillement paraît être complet, et il a disposé d'après un ordre commode et rationnel beaucoup de remarques qui étaient souvent éparses, noyées dans les œuvres primitives ; mais il a tenu compte cependant dans une juste mesure des théories ou des nomenclatures admises par les grammai-

riens de la première partie du XVIIe siècle. Enfin le rapprochement systématique des deux œuvres est par lui-même instructif : Oudin a suivi de très près son prédecesseur, mais en le « modernisant » ce qui n'était pas inutile puisque Maupas n'avait jamais respiré l'air de la Cour, et que toute sa carrière de médecin s'était écoulée à Blois. — M. W. a donné en principe ses références d'après les secondes éditions (1618 pour Maupas, 1640 pour Oudin), qui sont en effet plus complètes; mait il fait connaître aussi les éditions respectives de 1607 et de 1632, en indiquant par des signes les additions qui y ont été faites. Peut-être pourrait-on reprocher à ces signes de n'être pas très clairs, ou du moins de ne pas assez frapper l'œil : il faut prêter une certaine attention pour ne point s'y égarer, et grâce à quelque artifice typographique il est évident que la disposition du livre eût pu être plus commode à cet égard. Mais enfin c'est un léger inconvénient. Quoique modeste en apparence, un tel travail de condensation est plus méritoire, plus difficile à exécuter dans de bonnes conditions qu'on ne le croirait quand on ne s'y est pas essayé soi-même. Nous devons en outre remercier l'auteur d'avoir rédigé son livre entièrement en français : comme les trois quarts se composent forcément de citations, l'emploi d'une autre langue se produisant de temps en temps pour quelques lignes isolées aurait été d'un effet désagréable.

E. Bourciez.

Champlin Burrage. — **The Early English Dissenters in the light of recent research** (1550-1641), Cambridge, University Press, 1912, 2 vol. in-8°, 20 s.

Les historiens ecclésiastiques anglais ont généralement négligé les sectes dissidentes. De nombreux travaux poursuivis depuis une cinquantaine d'années, tant en Angleterre qu'en Amérique, permettent d'aborder en toute confiance l'étude de ce chapitre d'histoire qu'on a sacrifié jusqu'ici. M. Champlin Burrage s'est proposé de faciliter la tâche aux historiens en leur indiquant où se trouvent les matériaux et en imprimant les textes les moins accessibles. Comme il s'est défendu de vouloir écrire un ouvrage achevé, il serait injuste de lui reprocher le désordre qui rend malaisée la lecture de son premier volume. Les chapitres — ce sont plutôt des monographies sur des points de détail — se succèdent sans lien apparent. M. C. B. écrit pour ceux-là seuls qui ont une connaissance étendue du sujet, contraignant les autres à un continuel effort de mémoire. Les cinq appendices qui terminent le premier volume en soulignent le caractère fragmentaire. Le deuxième volume contient les textes. Ils sont d'une importance capitale. On y trouvera des documents inédits du plus haut intérêt sur les chefs, notamment sur Penry, qu'Élisabeth fit pendre, Barrow, Browne, Helwys, sur les premiers baptistes et sur la secte obscure des familistes. Nombreux sont les renseignements

sur les rapports des congrégations d'Angleterre et de Hollande. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas étendu son enquête à la France. Des puritains notoires s'étaient réfugiés à La Rochelle et c'est dans cette ville de marins et de théologiens que furent imprimés deux des pamphlets *marprelate* les plus virulents. M. C. B. nous annonce un ouvrage d'ensemble sur les dissidents du XVIe siècle : espérons qu'il y comblera la lacune qui vient d'être indiquée. L'intervention des Huguenots dans les affaires intérieures de l'Angleterre aidera à élucider bien des problèmes restés sans solution [1].

Ch. Bastide.

The Cambridge History of English Literature, edited by A. W. Ward and A. R. Waller, Vol. IX. Cambridge, University Press, 1912, in-8°, 609 pp. 9 s.

Avec le XVIIIe siècle, la littérature anglaise change de caractère. On assiste au déclin de la poésie épique et lyrique ; quant au théâtre, la décadence que l'on soupçonnait dès le milieu du siècle précédent ne fait que se précipiter. En revanche la prose dont le règne de Charles II avait vu les débuts, arrive à la pleine maturité avec Berkeley, Addison, Steele et Swift. « Le style de Swift approche de la perfection. Clair, acéré, précis, il semble n'avoir aucune difficulté à trouver les mots qui rendent exactement l'impression qu'il veut produire. Nul ornement, nul effet étudié; il atteint le but sans effort, masquant par la gravité extérieure la satire ou le cynisme et dissimulant sous un calme apparent l'amertume de l'invective ». C'est ainsi que M. G. A. Aitken cherche à définir la manière d'écrire du plus grand peut-être des prosateurs anglais. On trouve aussi une analyse du style d'Addison par M. Harold Routh ; mais, à lire l'article de M. Sorley sur Berkeley, on pourrait croire que rien ne distingue celui-ci, comme écrivain, des métaphysiciens illisibles de son temps. Il serait facile, on le voit, de renouveler ici le reproche fait aux volumes précédents de la *Cambridge History of English Literature* : c'est une œuvre à laquelle il manque quelques pages de synthèse. Les grands noms continuent d'être sacrifiés aux écrivains de second plan : dans ce volume de six cents pages, le tiers est réservé à la bibliographie; sur les quatre cents pages de texte, on en a consacré cent à Defoe, Steele, Addison, Swift et Pope, et Berkeley en obtient tout juste huit ; le reste est attribué à des auteurs de mémoires, des historiens de dernier ordre, de petits poètes et des théologiens. — Notez d'ailleurs que certains de ces chapitres sont très intéressants, tel celui où Mlle Spurgeon, « docteur de l'Université de Paris », analyse avec sûreté l'influence de Jacob Böhme et de Malebranche sur les mys-

1. Quelques fautes à signaler, p. 43, though he does *not* believe in original sin, il faut assurément effacer la négation, qui contredit la phrase précédente : since he believed in original sin ; p. 93, lisez : the appearence *of* Robert Browne's first printed works.

tiques anglais et en particulier sur William Law. — Il n'est pas étonnant de relever des fautes dans un ouvrage aussi volumineux ; nous en signalerons quelques-unes : P. 106, « Cyrano de Bergerac's *Histoires Comiques* and *Voyage à la Lune* » doit être corrigé de la façon suivante : « Cyrano de Bergerac's *Histoire Comique de la Lune* », l'erreur est répétée p. 581 ; p. 106, *History of Savarambes*, le titre est inexact, le livre de Denis Veirasse parut (en partie) en 1675 sous le titre : *The History of the Sevarites or Sevarambi* etc., et en 1677 (édition complète) sous le titre : *Histoire des Sévarambes ;* etc., même erreur p. 592 ; p. 196, lisez *Maucroix*, la faute est répétée p. 597 ; p. 235, Rapin n'était pas *sieur de Thomas* mais de *Thoyras ;* p. 353, peut-être faudrait-il conserver l'accent qui figure, au moins dans les textes français, sur le nom de *Guy Miège* ; p. 467 même observation pour *Prévost-Paradol* ; p. 438, la mention à la bibliographie de l'ouvrage suivant : *Addison, Joseph ou un attique en Angleterre*, 1873, est insuffisante, nous voudrions savoir quel en est l'auteur ; p. 589, corrigez : Flaubert, *Gustave.* On nous pardonnera ces observations qui n'enlèvent rien au mérite d'un travail dont tous les étudiants peuvent faire leur profit.

Ch. Bastide.

Le Roi et ses ministres pendant les trois derniers siècles de la monarchie par Paul Viollet, membre de l'Institut. Paris, Larose et Tenin, 1912, X, 615 p. in-8°. Prix : 10 fr.

Ce volume fait suite au grand travail de M. P. Viollet sur les institutions politiques et administratives de la France au moyen âge. Il commence l'étude des temps modernes par une enquête sur le pouvoir royal et sur ses ministres, ce dernier mot étant employé pour désigner tous les délégués directs plus importants de la royauté. Un second volume, qui suivra, nous parlera du Clergé, des États-Généraux, des grands corps judiciaires, etc. Dans un premier chapitre l'auteur énumère et détaille les accroissements du territoire depuis François Ier [1] et plus particulièrement aussi, l'accroissement du domaine royal. Le second chapitre est consacré au Roi en personne

1. Sur ce chapitre, il y aurait quelques corrections de détail à faire. P. 6. *Personne* n'a jamais prétendu que, par le traité de Munster, Strasbourg eût été cédé à la France, avant les arrêts de réunion de 1680. — On peut aussi trouver la *littérature* citée par l'auteur sur cette question d'Alsace, un peu bien ancienne (Henri Martin et Chéruel) quand il y a eu tant de travaux récents sur ce sujet, Jacob, Overmann, Ludwig en Allemagne, Legrelle, Bardot, d'autres encore, en France. — P. 26. Le véritable inventeur des *réunions* n'est pas Colbert de Croissy, ni un conseiller au Parlement de Metz, Ravaulx, mais Richelieu lui-même, qui, dès 1624, chargeait Pierre Dupuy et Th. Godefroy de réunir les dossiers nécessaires pour revendiquer les droits de la couronne. — P. 29. Brisach fut bien évacué par les Français après le traité de Ryswick, mais repris en 1703, durant la guerre de la succession d'Espagne, ce qui explique que la forteresse est rendue une seconde fois par le traité de Rastatt (1714).

et à la conception de la monarchie de droit divin, qui trouve dans les libertés de l'Église gallicane un moyen d'émousser quelque peu l'autorité du pouvoir religieux suprême. Les chapitres suivants (III-VIII) traitent du Chancelier et des secrétaires du Roi ; de la surintendance et du contrôle général des finances ; des secrétaires d'État, de l'armée, de la marine ; de quelques grands services publics, tels que la maîtrise des eaux et forêts, la direction des postes et messageries, celle des mines et de la voirie ; la surintendance des bâtiments du Roi. Le chapitre neuvième est consacré aux intendants de province, à leur activité très variée, et réunissant peu à peu tous les pouvoirs [1], jusqu'au moment où les Assemblées provinciales, nouvellement créées, forment contrepoids à leur influence, mais trop tard, car, ainsi que l'a dit Tocqueville, « le moment le plus dangereux pour un mauvais gouvernement, est celui où il commence à se réformer » ; peu après, la France n'est plus qu'un « immense et universel chaos » et c'est « sur cet amas de décombres que l'Assemblée nationale élevait, confiante, le ruineux édifice de la Constitution » (p. 581). L'ouvrage de M. Paul Viollet sera un instrument de travail très utile et servira de guide de confiance à ceux qui voudront s'orienter rapidement sur les rouages de la monarchie absolue tels qu'ils existaient du XVIe au XVIIIe siècle [2].

R.

Elie HALÉVY, **Histoire du peuple anglais au XIXe siècle,** vol. I (L'Angleterre en 1815), Paris, Hachette, 1912, in-8°, 620 pp., 15 fr.

Depuis l'*Histoire littéraire du peuple anglais* de M. Jusserand, il n'a paru sur l'Angleterre rien d'aussi considérable que cette *Histoire du peuple anglais au* XIXe *siècle*, dont M. E. H. vient d'achever le premier volume. Il était naturel aux grands historiens anglais de

1. Dès 1639 nous trouvons à Brisach M. d'Oysonville comme « intendant de justice, police et finances de l'Alsace, du Brisgau et du Sundgau », en même temps que « lieutenant du roi » dans cette forteresse.

2. Nous réunissons ici quelques observations de détail, notées à la lecture. P. 150, nous croyons que l'auteur se fait illusion en croyant que, sans la Révolution, un Bourbon se serait appelé Empereur. Sans doute « nos rois ne s'étaient pas fait faute de fouiller l'Empire intérieurement et de s'y faire des clients » ; mais déjà Louis XIV, au comble de sa puissance et de son prestige, n'avait pu réaliser son rêve de la couronne impériale et depuis le sentiment national allemand était devenu trop vivace pour que pareilles ambitions fussent encore possibles. M. V. n'a qu'à feuilleter le récent ouvrage de M. Bertrand Auerbach, *La France et le Saint-Empire depuis les traités de Westphalie*, pour constater qu'au XVIIIe siècle la France n'avait plus guère de « clients » sur la rive droite du Rhin. — P. 238, supprimer un *de* dans le nom d' « Antoine Valdec de de Lessart ». — P. 548. *Une seule fois,* au début de la création du Conseil provincial d'Ensisheim, en 1657, Colbert de Croissy fut *à la fois* président de ce corps judiciaire et intendant. Personne ne cumula depuis ces deux fonctions ; d'ailleurs le Conseil n'était pas encore un Conseil *souverain*. Il n'y a donc pas là une « concentration » régulière des deux pouvoirs, comme semble le croire l'auteur.

porter leur effort sur l'étude du passé : Freeman choisit le moyen-âge, Froude l'époque d'Henry VIII et d'Elisabeth, Gardiner le règne de Charles Ier et la dictature de Cromwell, le plus audacieux, Lecky, s'arrêta à la fin du XVIIIe siècle, au seuil des temps nouveaux. Sur le XIXe siècle, les monographies abondent, mais les travaux d'ensemble sont rares. Les quatre volumes de Miss Martineau, qui vont de 1816 à 1846, sont souvents cités ; on lit Spencer Walpole et Mac Carthy ; M. A. W. Benn, dont le *Modern England* décrit les progrès de la démocratie, avec un parti-pris radical évident, est moins connu [1]. Personne n'avait essayé même d'esquisser en toute impartialité le tableau synthétique que le recul du temps commence à rendre possible. Il est piquant de voir un Français tenter l'entreprise. C'est continuer la tradition des Rapin Thoyras et des Montvéran [2]. L'ouvrage comptera quatre tomes : le deuxième, intitulé *La Réforme*, ira de 1815 à 1846, le troisième, *Le Libre-Echange* comprendra la période de 1846 à 1865 ; enfin, avec le quatrième, *La Démocratie et l'Empire*, nous verrons s'achever le règne de Victoria.

« Je me propose, non point de raconter les épisodes de l'histoire militaire, diplomatique ou parlementaire, mais d'étudier simultanément, sous ses aspects opposés, la civilisation ou la société britannique, et de comprendre comment les diverses séries de phénomènes — politiques, économiques, religieux — s'interpénètrent et réagissent les uns sur les autres ». Tel est le dessein général de l'auteur. Dans le premier tome, il suit rigoureusement l'ordre annoncé : institutions politiques, société économique, croyances et culture. Jamais peut-être a-t-on tracé tableau plus noir de l'état d'un pays : le roi est « aveugle, sourd et imbécile », le régent « faible et ridicule »; dans les tribunaux comme dans tous les services de l'administration centrale règnent d'innombrables abus ; l'armée et la marine ne valent pas mieux : « la discipline de l'armée est médiocre », « les vaisseaux sont commandés par des officiers indisciplinés et montés par des équipages d'émeutiers » ; que dire du parlement, sinon qu'il est impopulaire et que les deux partis whig et tory sont « tombés dans le discrédit ». Dans la société des ferments de haine ne demandent que l'occasion favorable pour se developper. Le paysan est écrasé par la dîme et par l'application des lois sur la chasse. Le sort des ouvriers d'industrie n'est pas meilleur ; celui des mineurs est « misérable » ; « la multiplication des usines couvre le pays d'indigents ». La condition des femmes et des enfants employés dans les fabriques est

1. M. E. H. ne le cite pas dans sa bibliographie.

2. Par une coïncidence curieuse, M. E. H. a eu, au moins pour son premier tome, un précurseur en M. de Montvéran, auteur de l'*Histoire critique et raisonnée de la situation de l'Angleterre au 1er janvier 1816*, Paris, 1816, 8 vol. in-8. L'ouvrage, qui n'est pas sans mérite, pouvait rendre service avant la publication du présent volume.

affreuse. « Si le matérialisme historique était vrai, s'il fallait chercher, dans la série des faits économiques, la cause explicative de toute l'histoire, l'Angleterre du XIXe siècle devrait être le pays prédestiné de la révolution ».

C'est ici qu'apparaît l'idée générale du livre. « L'Angleterre, explique M. É. H., a été le théâtre, au XVIIIe siècle, d'un grand mouvement religieux qui n'a pas eu son équivalent sur le continent... Par l'action du méthodisme nous essaierons de résoudre le problème dont jusqu'à présent la solution nous échappait. Par elle nous expliquerons la stabilité exceptionnelle dont la société anglaise est destinée à jouir, dans un siècle de révolutions et de crises, et ce qu'on peut appeler le miracle de l'Angleterre moderne, anarchiste et cependant bien ordonnée, positive, industrielle, et cependant religieuse jusqu'au piétisme ». Il faut admettre que le génie individuel est capable de modifier les destinées d'un peuple. A Voltaire et Jean-Jacques Rousseau l'Angleterre oppose Wesley. Ne sourions pas du contraste : quand la Révolution française fut sur le point de gagner le peuple anglais, c'est l'influence des piétistes qui, en unissant dans une haine commune de l'esprit jacobin les grands propriétaires terriens, la bourgeoisie commerçante et le peuple travaillé par les prédicants, retarda d'une cinquantaine d'années l'avènement de la démocratie[1]; réaction heureuse somme toute puisque c'est grâce à elle qu'un nouveau régime put se superposer à l'ancien, sans causer de ruines. Tandis que nous avons construit une maison neuve après avoir mis le feu à l'ancienne, les Anglais se sont contentés de réparations et d'améliorations successives.

Qu'on nous pardonne les remarques de détail qui suivent; elles prouveront au moins avec quel intérêt nous avons lu le livre. P. 94 n. lisez *It* pour *If*; p. 135 n, corrigez : *any* nabob. et plus loin : *instances*; p. 265 corrigez encore : *throughout*; p. 405, il faut lire *Sydney Smith*; p. 410, l'ancien négrier devenu clergyman s'appelait *John* Newton, d'ailleurs le prénom est donné exactement p. 499 n.; p. 475, à la gravure qui n'est même pas nommée dans le titre du chapitre, l'auteur consacre seulement quelques lignes, après avoir avoué que « l'Angleterre, depuis une trentaine d'années, possède les premiers graveurs de l'Europe »; p. 478, Sadler's Wells a vu autre chose que des farces; p. 491, corrigez *His Majesty's highway*; p. 521, *meeting-house* est peut-être impropre en parlant des baptistes; p. 525, pourquoi pas traduire *degree* par *grade* au lieu du mot *degré* qui ne s'emploie guère dans ce sens? P. 571, lisez : lives of the *lords* chancellors.

L'histoire du peuple anglais au XIXe *siècle*, on le voit, s'an-

1. Voir la *Revue critique*, nos des 15 oct. 1906 et 17 juin 1907. — M. W. T. Laprade, *England and the French Revolution* (Johns Hopkins Press, 1909), soutient que c'est Pitt qui, de propos délibéré, rendit la Révolution impopulaire; les écrits de Burke auraient eu très peu d'action.

nonce comme un ouvrage remarquable. Sagace dans le choix des matériaux, l'auteur n'a pas été moins adroit dans la façon de les mettre en œuvre. Le livre, quelque austère qu'en soit le sujet, se lit sans fatigue parce que l'on ne se perd jamais dans l'infini détail des faits. « L'Angleterre, dit M. E. H., est le pays de l'organisation spontanée ». Félicitons-le de n'avoir pas voulu que l'on fît de son travail cet éloge douteux. Si la clarté y règne, c'est que l'ordre dans lequel les chapitres se succèdent est réfléchi.

Ch. Bastide.

The Poetical Works of George Meredith, with some notes by G. M. Trevelyan, London, Constable, 1912, in-8°, 620 pp. 7 s. 6 d.

Nous ne pouvons que féliciter la maison Constable d'avoir réuni en un seul volume accessible à tous les poèmes de George Meredith. C'est par les poèmes que s'achève la personnalité littéraire du romancier. N'est-il pas lyrique même quand il choisit la prose comme vêtement de sa pensée. M. Trevelyan a ajouté au volume quelques notes qu'on trouvera utiles. Elles aident à comprendre certaines pièces particulièrement obscures et fournissent quelques renseignements biographiques. — Rien à dire de l'exécution typographique : elle fait honneur au sentiment de piéte filiale auquel on doit le lire.

Ch. B.

The Oxford Book of Victorian Verse, chosen by Sir Arthur Quiller-Couch, Oxford, Clarendon Press, 1912, in-8°, 1023 pp., 6 s.

L'auteur de cette anthologie a commencé par écrire des romans d'aventures sous le pseudonyme le plus simple du monde puisqu'il était réduit à la première lettre de son nom. Il s'est révélé ensuite très délicat poète et critique sagace. Il y a deux ans, il publiait un choix de ballades dont nous avons rendu compte. Les honneurs lui sont venus : un titre, une chaire de professeur à Cambridge. C'est un homme heureux. Ceux qui veulent connaître les poètes contemporains par quelques fragments de leur œuvre, rendront grâces à Sir Arthur. Depuis Landor qui naquit en 1775, jusqu'à Mme Duclaux, Alfred Noyes et Lascelles Abercrombie, c'est toute la poésie de la seconde moitié du XIXe siècle qui se développe devant nous ; non sans désordre, certes, car l'ordre chronologique que suit rigoureusement l'éditeur ne constitue qu'une classification artificielle ; il était d'ailleurs impossible de procéder autrement. On regrette que Sir Arthur n'ait pas jugé à propos d'ajouter aux deux cent cinquante noms cités une courte notice nous renseignant sur chacun d'eux. Il faut être prévenu pour savoir par exemple que Bliss Carman qui se trouve placé entre Mary Coleridge et Douglas Hyde, est américain.

Ch. B.

Geschichte des Osmanischen Reiches nach den Quellen geschildert von N. Jorga, Professor an der Universitaet Bukarest. Fünfter Band. Gotha, F. A. Perthes, 1913, XIX, 633 p. in 8°. Prix : 16 fr. 25 c.

Malgré la date de 1913 qu'il porte au front, le présent volume a été terminé avant que les événements de l'automne de 1912 eussent émotionné l'Europe. Le dernier volume de la grande *Histoire de l'Empire ottoman* de M. Nicolas Jorga paraît au moment où cet empire, créé par Amurat et Mahomet II, semble tomber en ruines [1]. Aussi les gens pratiques regretteront-ils que le savant professeur de Bucarest n'ait pas retardé la publication de son livre pour y joindre encore le récit du dramatique épisode qui se joue sous nos yeux et qui pourrait être le dernier de l'histoire de la Turquie, du moins comme puissance européenne. L'auteur reprend l'histoire des Osmanlis à l'année 1774 (traité du Koutschouk-Kaïnarschi), et la mène presque au seuil de l'année 1912. Cette période de plus de cinq quarts de siècle, a été pour eux une période de décadence presque ininterrompue, où les plus sérieuses tentatives de réforme de quelques souverains et de quelques hommes d'État plus intelligents ou plus consciencieux, n'ont jamais abouti qu'à des crises nouvelles. Le premier livre de ce cinquième volume nous raconte les désordres et les révoltes au dedans de l'empire, les guerres presque continuelles sur les frontières, les puissances limitrophes, l'Autriche et la Russie, s'évertuant à exercer une influence, généralement rivale, à Constantinople quand ils n'essayaient pas de démembrer les territoires soumis au sultan. Après l'ère de la Révolution et l'ère napoléonienne, le second livre retrace les efforts du pouvoir central, surtout de l'énergique Mahmoud II, pour régénérer la Turquie, la moderniser par des lois nouvelles, pour la défendre aussi contre l'insurrection hellénique, les convoitises des Russes, et plus tard, les ambitions de Méhémed-Ali. Dans le troisième livre nous assistons à la crise des Lieux-Saints, à la guerre de Crimée, qui protège la Turquie contre Nicolas I, mais qui réveille aussi les nationalités plus ou moins engourdies sous le joug turc, leur inspire l'audace nécessaire pour faire entendre leurs doléances, puis à prendre en main la revendication de leurs droits. On assiste ainsi à l'émancipation successive de la Roumanie, de la Serbie, de la Bulgarie, qui constituent bientôt des groupements militaires autonomes, forcément hostiles à leurs anciens oppresseurs, à la guerre russo-turque de 1877-1878, au long règne d'Abdul-Hamid, aboutissant au désordre général et à la révolution de 1910.

Ce gros volume de plus de six cents pages est bourré de faits; on serait tenté de lui reprocher d'en être *trop bourré*, et de manquer par suite un peu de cette lucidité d'exposition qui est nécessaire surtout

1. Sur le tome III, voy. *Revue critique* du 29 déc. 1910, sur le tome IV, celle du 18 novembre 1911.

quand il s'agit d'histoire contemporaine, parce que les petits détails du jour risquent parfois de masquer la perspective historique pour les grandes lignes du passé. Il faut avertir aussi le lecteur que ce dernier volume semble écrit dans un esprit plus turcophile que les précédents. Les anciens champions philhellènes de 1825 seraient consternés de voir comment les « temps héroïques » de la guerre d'indépendance ont changé de physionomie sous la plume de l'historien roumain. Jusqu'à la dernière page du livre, il est question de « l'égoïsme » des Bulgares, des Grecs et des Arméniens, exploitant une « population douce, pieuse, laborieuse, honnête » ; on y apprend que « les Juifs braillards de Salonique, les Grecs du Phanar, hostiles au fond du cœur, les Bulgares obstinés de Macédoine, les Arméniens d'Erzeroum, ivres de vengeance », ne veulent « rien sacrifier et *ne savent pas combattre* » (p. 633). J'ignore si M. Jorga écrirait encore aujourd'hui ces lignes méprisantes. Ce qui est certain, ce qui ressort de son propre récit avec la dernière évidence, c'est que Vieux-Turcs et Jeunes-Turcs se sont montrés également incapables de restaurer l'édifice branlant de leur vaste empire, soit en repoussant les bienfaits de la civilisation occidentale, soit en accueillant précipitamment des réformes pour lesquelles le pays n'était pas mûr, et pour l'adaptation desquelles aux mœurs et aux traditions de l'Orient il leur manquait la patience ou le temps. En somme, on peut dire que le contact avec la civilisation de l'Europe occidentale leur a été plutôt nuisible, que les puissances chrétiennes fussent ennemies ou amies. Il semble donc bien que la solution proposée par l'auteur, pour le salut de la Turquie, d'élargir à la fois la culture nationale des Ottomans, sur des bases économiques solides, en concentrant la population musulmane en Thrace et en Asie-Mineure, soit préconisée un peu tard. Les populations chrétiennes de la Thrace ne se soucient pas de fournir un champ d'expériences nouvelles à leurs anciens maîtres. L'histoire nous apprend assez que les Turcs, si différents des Arabes, n'ont jamais rien créé, et n'ont su que détruire. La force brutale les rendit maîtres, un jour, de Constantinople et de l'Europe orientale ; la force brutale les rejettera, tôt ou tard, en Asie. Depuis des années d'ailleurs ils en reprennent le chemin [1].

E.

L. Sainéan, **Les Sources de l'Argot ancien.** Tome I : *Des origines à la fin du* XVIII*e siècle*. — Tome II : *Le dix-neuvième siècle* (1800-1850). Paris, H. Champion, 1912 ; deux vol. in-12, de XV-427 et 470 pages.

Voici un très intéressant recueil, bien conçu et bien exécuté, qui complète ou même rectifie sur quelques points l'étude sur *L'Argot*

1. P. 348, lire *Rosamel* pour *Rosanel*. — P. 473, l'auteur parlant de l'Ordre de la Jarretière (*Garter*), parle du « englischer *Gartenorden* ». — P. 510, le prince Carol de Roumanie est mentionné « *als prince de sang* » au lieu de « prince *du sang* ».

ancien, que le même auteur a publiée il y a cinq ans, et dont j'ai eu l'occasion de rendre compte ici (voir *Revue critique* du 18 juin 1908). Il était assez naturel que M. Sainéan songeât à réunir les documents sur lesquels s'appuyait son étude, et à en former une sorte de *Corpus* : voilà qui est fait. Ces documents étaient assez dispersés, et quelques-uns d'accès plutôt difficile : nous les aurons désormais sous la main, dans un format commode, et édités pour la première fois dans de bonnes conditions scientifiques. On trouvera ici au tome Ier les pièces du *Procès des Coquillards*, les fameuses ballades de Villon, la *Vie généreuse des Mercelots*, cet essentiel glossaire du *Jargon de l'argot réformé* qui a été réimprimé de 1628 jusqu'en 1849 ; puis le *Cartouche* de Granval, et le *Rat du Châtelet*, etc. Je ne dis rien de plusieurs autres fragments de moindre importance, mais tous ont leur intérêt. Quant au tome II, les pièces capitales qui y sont contenues sont le dictionnaire français-argot des *Chauffeurs*, et surtout le Vocabulaire de Vidocq, dégagé ici des définitions trop longues qui l'encombrent sans profit. Les compléments ou rectifications historiques sont répartis en deux copieuses introductions de 80 pages qui se trouvent en tête de chacun de ces volumes. Il me semble que sur un point essentiel M. S. a modifié ou tout au moins assoupli sa méthode. Car naguère (voir *L'Argot ancien*, p. 45 suiv.) il reprochait, avec un peu d'excès peut-être, à Marcel Schwob ses hypothèses aventureuses — et je l'avais fait remarquer ici-même ; aujourd'hui (t. II, 378) il pose au contraire en principe que l'ancien argot est une « langue à la fois secrète et artificielle », que « ses origines et son développement sont également factices », et il s'élève en note contre M. Dauzat qui vient d'émettre une opinion diamétralement opposée. Je crois que c'est maintenant qu'il a raison, quoiqu'on ne doive pas exagérer non plus, et que la part de l'archaïsme et du langage populaire reste considérable. En revanche, sur la date de l'apparition du jargon, M. S. maintient ses anciennes positions et se refuse à remonter plus haut que 1455 : qu'il soit difficile de le faire, je le veux bien et suis d'accord avec lui, mais je persiste cependant à croire qu'il faudra quelque jour l'essayer. Il y a une autre question très délicate que soulèvent les études de ce genre : c'est celle du départ à faire entre le jargon proprement dit des classes dangereuses et l'usage populaire, ou si l'on veut populacier. M. S. affirme qu'en France ils se sont complètement fondus dans la seconde moitié du XIXe siècle, et il nous en promet une démonstration avec preuves à l'appui — ce qui constituera un quatrième volume qui ne sera pas le moins intéressant, et dont nous ne pouvons attendre qu'avec impatience l'apparition. Pour ma part, j'estime qu'à toutes les époques la barrière entre les deux usages a dû être assez fragile — plus ou moins, cela va de soi — mais enfin que c'est toujours sur un fond de langue populaire que s'est détaché le grand art de « jaspiner bigorne ».

C'est dans ce sens que je veux présenter quelques observations sur l'important glossaire étymologique qu'a rédigé l'auteur et qui clôt son tome II, pp. 263-468. Je trouve qu'il y a, à cet égard, certaines indications qui sont insuffisantes et qui mériteraient d'être complétées. Ainsi, à propos du mot *aidance* qui signifie « service » dans le vocabulaire de Vidocq, ne serait-il pas bon de faire remarquer que le mot appartient à l'ancien français, et qu'il était encore assez usité au xve siècle? Le mot *beurre* au sens de « argent » n'est signalé aussi que chez Vidocq : or il a été relevé déjà par Larchey dans une chanson de 1813 — et quoique les indications de Larchey soient vagues, par là-même sujettes à caution, je crois qu'il y en a cependant dont on peut faire état, celle-ci notamment. Sur *camouflet* qui est un mot de la fin du xvie siècle au moins, il y aurait lieu de faire quelques observations complémentaires. Quant à *cocasse*, M. S. le donne avec « d'Hautel » c'est-à-dire 1808 comme première référence : mais d'abord ce terme est dans l'édition de l'Académie de 1798, le Dictionnaire Général le relève en 1771, et du reste il y en a des exemples antérieurs chez Vadé. A propos de *couleur* synonyme encore si connu de « mensonge » dans le peuple à Paris, je ne puis m'empêcher de remarquer que le mot avec ce sens doit remonter assez haut, et qu'il a même des titres de noblesse jusque dans la tragédie classique, car après tout c'est bien Aman qui dit au second acte d'*Esther* : « J'inventai des *couleurs*, j'armai la calomnie. » Le verbe *s'esbigner*, cité ici seulement dans l'édition du Jargon de 1836, se trouve d'après Larchey dans une chanson de Désaugiers de 1805, ce qui serait à vérifier : il nous est venu en tout cas du Midi. Le mot *gouspin* n'est pas précisément du xixe siècle, car Nisard l'a déjà relevé dans une Mazarinade de 1649 : il paraît bien représenter *gousse-pain*, et serait à rapprocher par conséquent du verbe *gousser* « manger ». A propos de *piaf* « orgueil » chez Vidocq, il ne serait peut-être pas inutile de rappeler que l'expression *faire la piaffe* était courante au xvie siècle, et qu'Henri Estienne la signale chez les courtisans de son temps. C'est trop peu également d'indiquer *reluquer* dans le vocabulaire des Chauffeurs, puisque l'Académie l'enregistre dès 1762, et que Moncrif s'en était servi. Le verbe *trimballer* lui aussi ne devrait pas être signalé comme apparaissant seulement vers 1790 : en tout cas la forme non nasalisée *triballer* est déjà chez Rabelais. Enfin que le Jargon, édition de 1849, donne *venette* c'est très bien, mais l'Académie elle aussi l'a admis, et depuis 1798. En supprimant les indications de ce genre — et qu'il lui était facile de donner sans grossir le volume — M. S. risque d'égarer parfois le lecteur qui se contenterait de consulter son Glossaire, d'ailleurs très précieux et le premier de ce genre qui repose sur des bases vraiment scientifiques. Ajoutons encore une remarque sur une expression qui n'a pas été comprise dans le Glossaire, mais qui se trouve au tome I, p. 283, dans la *Vie de saint Christophle* : c'est l'expression

tout frelore, où l'on reconnait facilement le participe allemand *verloren* « perdu », et M. S. ajoute en note qu'on la lit déjà dans le *Pathelin*. Elle est plus ancienne encore en réalité, et c'est au XIIIe siècle qu'il faut remonter, car on la rencontre dans le *Roman de Renart*. — Les fautes d'impression semblent rares dans ces deux volumes, qui ont été evidemment revus avec soin. Je signalerai cependant (I, p. 300) la date de *1696* pour *1694* attribuée à la première édition de l'Académie; au tome II, p. 64, l. 13, le mot *antérieur* est mis pour *postérieur*. N'oublions pas de dire enfin que le tome I (pp. 341-422) se termine par une étude historique importante et très bien documentée sur l'organisation des classes dangereuses en France au XVe siècle, et particulièrement sur les Coquillards. Cette étude, qui est due à M. Pierre Champion, est tout à fait à sa place dans l'ouvrage de M. Sainéan.

E. Bourciez.

C. Balcke, **Der anorganische Nasallaut im Franzoesischen** (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie. XXXIX). Halle, M. Niemeyer, 1912; un vol. in-8°, de VI-74 pages.

Il n'était pas inutile d'entreprendre ce travail qui, sous un mince volume, condense des recherches assez minutieuses et plus considérables qu'on ne se l'imaginerait tout d'abord. En somme, M. Balcke a dressé la première liste un peu ample que nous ayons — je ne dis pas complète — des cas où il s'est développé une nasale inorganique dans les mots français. Et c'était là un fait connu; connues aussi les raisons pour lesquelles il s'est produit, et qui sont d'ordre physiologique ou analogique. Ainsi dans *grimper* pour *griper*, le *m* est dû à une sorte de segmentation de la labiale; dans *flamberge* pour *Floberge*, la forme moderne provient sans doute de ce qu'on appelle une étymologie populaire, et d'un rapprochement avec le mot *flanc*. Mais il y a toutes sortes de cas intermédiaires, et par exemple ceux où il s'agit de la répétition d'une syllabe nasale : je ne vois pas trop pourquoi M. B. les a rapprochés des derniers plutôt que des premiers, et il y a dans les deux grandes divisions de son étude quelque chose qui me paraît contestable. Tout ce qui est de nature physiologique devrait être groupé ensemble. Quoi qu'il en soit, avec ces deux ordres de faits, nous sommes en présence de résultats qui ne sont jamais nécessaires, qui se sont produits parfois, mais qui auraient pu ne pas se produire; et il y a là, si l'on veut, quelque chose d'analogue à ces faits d'assimilation ou de dissimilation que nous trouvons répandus dans toutes les langues à l'état de tendances, et dont on ne réussira jamais malgré tout à faire des lois phonétiques proprement dites.

En s'adressant à toutes les époques et à toutes les régions de la France du Nord, M. B. est arrivé à dresser une liste de 600 ou 650 mots présentant une nasalisation anormale. Dans cette liste, les con-

fusions amenées par le préfixe *en-* (*enlever* pour *élever*) forment un contingent notable, et dans bien des cas, surtout en ce qui concerne les exemples du moyen âge, il se pourrait qu'on eût à faire à des lapsus de scribes tout à fait occasionnels. Ceci soit dit pour fixer un peu nos idées sur l'importance et l'action de la tendance en question. Somme toute, sur 600 formes alléguées ici, il n'y en a pas beaucoup plus d'une quarantaine qui se soient implantées définitivement dans l'usage de la langue littéraire. C'est assez peu, et encore je fais entrer dans ce compte des noms géographiques comme *Embrun*, *Angoulême*, ou des mots dont l'étymologie reste obscure et contestée. M. B. a tenu grand compte des formes dialectales et notamment des données que fournit l'*Atlas Linguistique*. Je ne vois pas cependant qu'il ait dépouillé d'une façon systématique les glossaires comme ceux de Jaubert, de Chambure, de Lalanne, etc., et il y eût trouvé, je crois, un appoint assez notable. C'est d'ailleurs dans ce sens dialectal qu'il y aurait intérêt à pousser le travail. Ce qui importerait ce serait — mais ce n'est point facile — d'arriver à fixer à quelle époque et dans quelles régions de la France les tendances nasalisatrices ont été le plus fortes. D'une enquête de ce genre on pourrait tirer quelque chose peut-être pour l'histoire elle-même de la nasalisation.

E. Bourciez.

J.-M. Meunier, **Monographie phonétique du parler de Chaulgnes**, canton de la Charité-sur-Loire (Nièvre). Paris, H. Champion, 1912 ; un vol. in-8°, de xx-221 pages. — Supplément : **Index lexicographique**. Ib. ; un vol. in-8°. de xiv-107 pages.

J.-M. Meunier, **Etude morphologique sur les Pronoms personnels dans les parlers actuels du Nivernais**. Paris, H. Champion, 1912 ; un vol. in-8° de xviii-123 pages. — Supplément : **Atlas linguistique et tableaux des pronoms personnels du Nivernais**. Ib. ; atlas de 47 sur 29 cent., contenant 15 cartes, et 15 tableaux (en 6 planches).

L'auteur de ces divers volumes a évidemment du zèle scientifique, et même une certaine connaissance des bonnes méthodes ; il a eu l'intention d'élever un monument à l'idiome de sa petite patrie et de sa commune natale de Chaulgnes — ce qui est un sentiment très louable — et il n'a pas reculé devant les frais d'une impression qui a dû être assez coûteuse. Tout cela est fort bien. La question serait cependant de savoir si les résultats obtenus sont en rapport avec tout ce déploiement d'efforts, et j'aime mieux dire tout de suite que j'ai quelques doutes à cet égard.

D'abord dans son étude de phonétique M. l'abbé Meunier a fait précéder l'étude proprement dite d'une *Histoire du parler de Chaulgnes* qui à vrai dire n'en est point une, et où il n'y a que des considérations très générales sur la langue latine chez les Aedui, la langue grecque dans le Morvan, le gallo-roman, etc. Tout cela est

emprunté en partie au cours de grammaire de Darmesteter, ou à d'autres, et n'a rien qui se rapporte spécialement à Chaulgnes. D'ailleurs l'auteur a été plus sévère que je ne le suis moi-même pour toute cette partie de son travail ; il dit, dans une note liminaire, qu'elle ne renferme que des « faits désormais banals », et il ajoute qu'il n'a pas eu « l'intention de soumettre au jugement de la Faculté cette *Introduction historique* » (car il s'agit d'une thèse passée en Sorbonne). Que n'a-t-il eu le courage de supprimer ces trente ou quarante pages? c'eût été bien plus simple. On y trouve cependant, à la p. 21, une déclaration qui a quelque importance, et qui ne laisse pas d'inquiéter, c'est celle-ci : « Je n'ai pas étudié non plus le mode d'introduction de l'élément étranger (français ou patois voisins), ni les modifications que ces mots éprouvent en pénétrant dans le parler de mon pays natal. » L'auteur nous annonce là qu'il va de propos délibéré se soustraire à toute une partie de la tâche entreprise, la plus délicate assurément, mais la plus intéressante aussi dans un ouvrage de ce genre, et la plus féconde en résultats. En avait-il le droit? je ne le pense pas. Car dès lors le travail va se réduire à énumérer ce que les divers sons latins sont devenus dans les mots employés à Chaulgnes, et l'ordre adopté sera strictement celui de nos manuels de phonétique historique. Notez de plus que ce traitement phonétique ne diffère pas sensiblement de celui que les sons ont éprouvé dans le domaine français central : on va donc, au début des divers paragraphes, trouver quatre fois sur cinq la phrase « *dans le patois de Chaulgnes comme en français* », et ce sera presque un refrain, ce qui n'empêche pas l'auteur d'alléguer ensuite de riches listes d'exemples, avec emploi de caractères spéciaux et transcriptions phonétiques d'ailleurs très soignées. De là une absence totale de relief pour les faits vraiment intéressants et spécifiques de l'idiome étudié, qui se trouvent par là-même noyés dans l'ensemble et restent sur le même plan que les autres. C'est un défaut grave, qui engendre la monotonie, et auquel on ne pouvait guère remédier qu'en supprimant les deux tiers du livre. Voici quelques-unes des observations que j'ai faites au courant de ma lecture. Le plan qu'a adopté M. M. l'oblige à séparer des mots *chyæv* (chèvre) et *fyæv* (fièvre), mots où l'influence de la labiale a pourtant amené un résultat identique, et qui sont l'un au § 21, l'autre au § 41 : il devrait au moins y avoir à ce sujet des renvois. Au § 27, les faits ne sont pas très bien présentés : dans les participes en *-yata* tout au moins, ce n'est pas précisément *ié* qui passe à *i*, c'est *iée* qui se réduit à *ie* puis *i*. Au § 51, il est bien connu que le changement de *èl* en *eau* est conditionné par la séquence d'une consonne ; ce n'est donc pas *bellum* mais *bellus* qui aboutit à *byo*. Au § 64 une étape *merciei* n'est point probable pour *mercedem*, et il vaut mieux partir d'une forme attestée *mercidem* c'est-à-dire d'un changement direct en *i* qui s'est produit au Nord de la Gaule derrière palatale. Il est dit

au § 81 que *o* ouvert libre est devenu *uo* « dans tout le domaine roman » : c'est un lapsus de rédaction, je suppose, car le provençal que devient-il en cette hypothèse, sans parler du portugais ? La série de transformations indiquée au § 127 pour la diphtongue *oi* + *n* me paraît sujette à caution. A la page suivante, je trouve que la question d'une influence celtique sur le passage de *u* à *ü* est résolue par la négative d'une façon bien tranchante. Il n'est point admissible non plus qu'on tire *condui* directement de *conduco,* comme il est fait ici au § 273, et c'est une hypothèse contre laquelle protestent les mots du type *charrue* allégués ailleurs. Enfin, je remarque qu'au § 290 il est question d'une transformation de *ct* en *t* qui est peu vraisemblable, et ne s'appuie d'ailleurs que sur trois mots français d'origine obscure et contestée. Je n'insisterai pas davantage. Tout cela, naturellement, ne prouve pas que M. M. ne connaisse très bien le *chaulgnard* — ni même qu'il n'ait donné d'après la méthode Rousselot quelques planches intéressantes — cela veut dire que son étude eût gagné à être sensiblement réduite, à être traitée d'après une méthode un peu plus objective et mieux appropriée au sujet, à s'appuyer enfin sur des connaissances tout à fait solides en philologie romane. C'est aussi du reste ce que je vais avoir à observer tout à l'heure à propos de son second travail. Car de l'*Index* qui sert de supplément à celui-ci — et qui en a été séparé on ne voit trop pourquoi — je n'ai rien à dire sinon qu'il est complet, presque trop. Ce qu'il renferme de plus utile, c'est une traduction en patois de Chaulgnes de toutes les expressions contenues dans l'*Atlas linguistique* de Gilliéron et Edmont. Mais comment concilier cet appendice, avec une doléance qu'a faite à plusieurs reprises M. M. — et qui par parenthèse paraît peu recevable — de n'avoir pas pu consulter cet Atlas ?

Passons au livre sur les *Pronoms personnels du Nivernais.* Cette étude est moins longue que l'autre de moitié ; et il y a ceci de particulier, c'est qu'après l'avoir destinée, comme il le raconte, à lui servir de thèse accessoire, M. M. en a fait sa thèse principale, et cela sur les conseils d'un bon juge. Est-ce donc qu'elle renferme, malgré l'exiguité du sujet, des résultats plus neufs que l'autre ? Oui, en un sens, je le veux bien. Mais elle est encombrée elle aussi (p. 6, p. 55. etc.) par un luxe de paradigmes où des formes latines classiques occupent une page, alors qu'une ligne leur serait due ; elle est grossie par de longues notes (p. 10, p. 52, etc.) où sont résumées des théories en partie périmées, et que leurs auteurs parfois ont désavouées depuis. C'est sur le point de départ des formes que la doctrine de M. M. est surtout flottante; inadmissible aussi quelquefois dans la série des transformations proposées. Et par exemple p. 11, à propos de *ego*, on ne voit vraiment pas comment à une forme *joe* aurait pu succéder immédiatement *gié* en ancien français. A la p. 25, on ne voit pas davantage comment des pronoms régimes *me*, *te*, *se* et d'autre part

mi, ti, si (où l'*i* était long) auraient pu aboutir « chacun à une seule et même forme, non seulement en français, mais dans tous les parlers de la Nièvre » : il y a là une erreur grave, et qui provient en partie de ce que M. M. ne connaît pas assez l'utilisation de ces deux séries dans l'ensemble du domaine roman. Je trouve que des types de phrases latines comme *ego me salvo*, ou *tu te portas bene*, donnés à la p. 42, sont vraiment trop théoriques et font un effet plutôt bizarre. J'en dirai presque autant d'une expression comme celle de la p. 57 : « C'est une loi de la phonétique nivernaise comme de la phonétique française ». D'ailleurs ce qui est plus grave, c'est qu'on lit au même paragraphe : « Tandis que l'*i* de *illa* était descendu à *é* : *ella* dans le latin populaire, le premier *i* de *illi* était resté *i* sous l'influence de l'*i* final ». Si cette façon de présenter les faits était exacte — mais elle ne l'est pas — l'auteur devrait bien dire d'où provient la forme italienne *egli* ? Malgré ces observations et d'autres qu'on pourrait y ajouter, il n'en reste pas moins que M. Meunier a exposé d'une façon détaillée et consciencieuse, avec exemples à l'appui, la forme des divers pronoms personnels dans presque toutes les communes de la Nièvre, et ceci est méritoire. Grâce aux cartes de l'Atlas qui sert de supplément à ce volume, on peut facilement suivre la répartition des formes sur le terrain. Ces cartes sont claires et bien gravées : si l'on pouvait reprocher quelque chose à l'auteur, ce serait presque de les avoir multipliées sans profit apparent, et d'avoir encore une fois péché par excès. Ainsi sa carte XI ne contient uniformément que la forme *œ* répétée à l'infini (à l'exception d'une douzaine de *rœ* vers la lisière est). De même la carte XIII, qui donne entre *sa* et *se* une limite médiane si nette qu'une simple indication eût suffi à cet égard.

E. Bourciez.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 17 janvier 1913.* — M. Noël Valois, président, annonce le décès de M. Jules Euting, correspondant de l'Académie à Strasbourg, et retrace brièvement la vie et les travaux du défunt.

M. Th. Homolle continue l'exposé des travaux de l'Ecole française d'Athènes pendant l'année 1912.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 6 — 8 février. — **1913**

G. Leroux, Vases grecs de Madrid. — H. Bloch, Les Electeurs de l'Empire d'Allemagne. — Innes, Sources de l'histoire d'Angleterre. — Etudes d'Oxford, III. — A. Arber, Les herbiers. — Bourilly et Vindry, Mémoires des Du Bellay, III. — Blok, Histoire des Pays-Bas, V. — Janssen L'Allemagne et la Réforme. — Plantet, Mouley Ismaël. — Bernard, Le Maroc. — Driault. La question d'Orient. — Un témoin, Histoire de la guerre italo-turque. — Lindenberg, Charles I, roi de Roumanie. — Hamelle, La querelle des Communes et des Lords. — Polejaïeff, La Russie de 1906 à 1912. — Pavlovitch, Le conflit anglo-allemand, la guerre improbable. — Descamps, L'avenir de l'Albanie. — Lambeau, Vaugirard. — Burnand, L'hôtel des Invalides. — Elsenhans, Manuel de psychologie. — Académie des inscriptions.

G. Leroux, **Vases grecs et italo-grecs du Musée archéologique de Madrid.** Fasc. XVI de la Bibl. des Universités du Midi. In-8°, p. v-xx, 1-330, avec 58 pl. par J. Devillard. Bordeaux, Feret, 1912.

La première publication de l'École française d'Espagne ne pouvait être confiée à de meilleures mains qu'à celles de L., qui se trouvait naturellement désigné pour rédiger le catalogue du Musée céramographique de Madrid. La collection comprend plus de 600 pièces, dont la plupart sont malheureusement sans provenance certaine, mais parmi lesquelles L. a eu la surprise de retrouver des vases antérieurement publiés et dont le sort était resté inconnu : d'autres, ce qui ne laisse pas d'être singulier, paraissent avoir appartenu au Musée de Naples ou ont été publiés comme tels par Gargiulo. Les signatures d'artistes et les chefs-d'œuvre y sont peu nombreux, mais les séries italiotes sont bien représentées et même les originaux grecs sont relativement abondants. L. s'est acquitté de sa tâche avec précision et sobriété. De claires notices, placées en tête des séries principales, disent l'essentiel sur chacune d'elles et chacun des exemplaires est décrit dans une langue simple et aisée, sans pédantisme et sans effets de style. Aucun commentaire n'accompagne le texte, ce qui repose des digressions inutiles, mais ce qui met parfois le lecteur dans l'embarras et témoigne chez l'auteur d'une réserve excessive.

P. xv, je ne retrouve pas la lécythe d'Amphiaraos qui a fait partie de la collection Salamanca (*Annali* de 1863, pl. G). P. 37, les deux avant-bras d'Hèra ne sont pas à moitié relevés. P. 46, les conclusions de Brautschich ont été très discutées, entre autres par M. Norman

Gardiner. P. 72, pourquoi écrire *la psychter* ? Ni la graphie, ni le genre ne sont corrects ; par contre strigile est bien du féminin en latin, quoique l'usage du masculin ait prévalu parmi les archéologues. P. 76, citer le vase d'Œdipe d'après la planche des Monumenti (la vignette de Baumeister est imparfaite). P. 93, je possède de ce vase un dessin médiocre, que M. Paris a fait faire à mon intention. P. 97, non un tablier pendant sous le bouclier, mais une draperie de l'hoplite. P. 110, L. relève fort justement dans la coupe d'Aison une sorte d' « aisance académique ». P. 129, ajouter au n° 214 : Pl. XXXII. P. 171 et suiv., sur la classification des vases italiotes L. a suivi en général M. Patroni, mais il paraît avoir eu raison de ne s'être aventuré que prudemment sur ce terrain glissant, car M. Macchioro a montré récemment combien était hâtif l'essai de Patroni. P. 176, ajouter Pl. XLVIII : Bibl. dans S. Reinach, p. 117. P. 204, L. rattache Assteas aux peintres de vases campaniens. P. 212, M. Svoronos a commenté ce vase dans un mémoire que L. ne pouvait connaître en 1911 (*Journ. d'Arch. Num.*, 1912, p. 303-5). P. 223, la quenouille serait le haut d'un foudre. P. 316, les vases noirs à reliefs commencent en Grèce dès la fin du ve siècle. P. 319-330, tables qui terminent ce fort bon catalogue : L. eût bien fait d'y joindre la mention des publications ou tout au moins des illustrations antérieures, ainsi que le récolement des fonds divers dont se compose la collection. Les planches ont été exécutées par M. Devillard avec un soin auquel L. rend un juste hommage.

A. de Ridder.

Die Staufischen Kaiserwahlen und die Entstehung des Kurfürstentums, Forschungen von Hermann Bloch. Leipzig u. Berlin, B. G. Teubner, 1911, xvi-380 p. in-8°. Prix : 15 fr.

Le volume de M. Bloch, dédié à la mémoire de Wilhelm Arndt et de Paul Scheffer-Boichorst, trop tôt enlevés à la science historique, contient deux études différentes. La première, consacrée aux élections des empereurs de la famille des Hohenstaufen, a paru déjà en partie, dans la *Historische Vierteljahrschrift*, en 1909. La seconde démontre, comment, au cours de la lutte avec la papauté, les formes primitives de l'élection furent modifiées, et comment la nécessité d'éviter toute attaque entre les élections, amena peu à peu à réduire le nombre des princes de l'Empire participant à ces choix, jusqu'à ce qu'on fût arrivé finalement aux sept électeurs ecclésiastiques et laïques. On sait que, jusque dans ces dernières années, l'idée de l'élection d'un *empereur* par les princes d'Allemagne passait pour une chose absolument anormale [1], avant celle de Frédéric II en 1211. Aujourd'hui bien des savants ont abandonné cette façon de voir ; ils accordent que les princes du Saint-Empire ont *essayé* plus d'une fois et ont même

1. *Eine Abnormitaet* disait Rodenberg en 1889.

réussi à élire, non pas seulement des *rois d'Allemagne* mais des *empereurs* et la constatation de ce fait a changé, dans une certaine mesure, la physionomie des luttes entre les Césars et la curie romaine, en démontrant que, dès le XIIe et le XIIIe siècle, l'attitude du principat germanique a été plus conséquente, plus nette, depuis l'avènement de la Souabe jusqu'à la crise finale entre le Saint-Siège et Louis de Bavière. Quand le cardinal Roland déclarait à Besançon que la dignité impériale était une *grâce*, un *fief* de l'Eglise, Barberousse répondait que la couronne lui venait de Dieu seul et des princes de l'Empire et traitait de menteur celui qui prétendrait le contraire [1]. Cet *Imperium* indépendant de la hiérarchie romaine, c'était, dit M. Bloch, le *Staufisches Reichsprogramm*, l'idéal politique du peuple allemand (p. 15). Et les citations de l'auteur, les faits qu'il allègue [2] semblent prouver en effet que les aspirations nationales se traduisent en réalités. Sans doute Innocent III semble l'emporter, quand, arbitre entre Philippe de Souabe et Othon de Brunswick, il blâme l'attitude des grands des deux partis qui « avaient eu la présomption de les nommer rois » et proclame que son *approbation* seule ferait le véritable roi. Quand il se prononce pour Othon IV, en 1200, il écrit aux princes : *Issit a vobis assumendus in regem quem nos in imperatorem possimus. coronare* » (p. 31). Mais dès l'année suivante, pour gagner plus d'adhérents à la cause de son candidat, il concède que leur choix signifie l'élection d'un empereur, « *ne libertas principum in imperatoris electione vilescat* ». Malgré cela les partisans des Hohentaufen repoussent son immixtion dans les élections allemandes, déclarent au pape que Philippe a été élu par eux « *in regem Romanorum semper augustum* » et le somment de ne pas lui refuser « *unctionis beneficium... sicut vestri officii est* » (p. 41). Quand après l'assassinat de Philippe en 1208, la question se pose pour ses adhérents s'ils veulent reconnaître l'anti-césar Othon, et que le pape, pour fortifier la cause de ce dernier, défend toute élection nouvelle, les princes de l'Empire procèdent néanmoins à cette élection d'Othon IV, pour bien accentuer leurs droits, encore que le Saint-Siège l'a depuis longtemps proclamé roi et empereur élu, et Othon lui-même, pour obtenir ce vote, désavoue les actes de l'Eglise en sa faveur (1209) et reconnaît que l'approbation pontificale ne constitue pas un titre suffisant à la couronne (p. 80).

La situation est plus évidente encore, lors de l'élection de Frédéric II à Nuremberg (1211) et à Francfort (1212). Aussi, déjà Winkel-

---

1. « *Mendacii reus erit* » (p. 12).

2. M. B. cite entre autres la lettre de Grégoire VIII à Henri, fils de Frédéric I, qu'il adresse, *du vivant de son père*, « *Heinrico illustri regi... electo Romanorum imperatori* » ; la lettre des princes allemands à Innocent III, annonçant qu'ils ont élu Philippe « *in imperatorem Romani solii* » et qu'ils viendront à Rome seulement « *pro imperatorie coronationis dignitate obtinenda* ».

mann et Scheffer-Boichorst, et plus tard Hampe, ont parlé d'une élection *impériale*. Les textes à ce sujet sont nombreux et formels. Innocent III, alors hostile à Othon IV l'a excommunié, et se résigne à voir dans le jeune roi de Sicile un empereur qui lui devra tout. Aussi reconnait-il aux princes d'Allemagne le droit d'élire un empereur, afin que le nouveau souverain et l'Allemagne soient soumis ensemble au Saint-Siège; la liberté allemande payait les frais de cette combinaison politique; c'est comme « empereur élu des Romains par la grâce de Dieu et du Saint-Siège », *Dei et suâ gratiâ in Romanorum imperatorem electus* que le jeune Frédéric II écrit tout d'abord au pape; mais une fois bien en selle, la situation change; les princes de l'Empire procèdent à une nouvelle élection de l'empereur papalin, comme roi des Romains, à Francfort, en décembre 1212. « L'élection impériale de 1211 fut vraiment l'œuvre de la curie; l'élection royale de 1212 fut un acte de libération germanique » dit M. Bloch (p. 105). L'élection de Henri, le fils aîné de Frédéric II, en 1220, comme roi des Romains, fut encore un escamotage habile pratiqué contre Honorius III. Tout cela est déduit avec un talent d'exposition remarquable et l'habileté dialectique de l'auteur est plus remarquable encore que son érudition. Mais on ne peut s'empêcher de sentir par moments quelques doutes s'élever, quand M. B. nous expose avec tant d'assurance les intentions secrètes des princes et des souverains [1] et nous explique le dessous des choses, alors qu'il est obligé de convenir pourtant qu'il pense avoir « approximativement touché juste [2] ». Innocent IV l'emporte encore une fois; l'Empire devient « une charge conférée par l'Eglise (p. 159), qui reste surintendante de la chrétienté, tandis que le royaume d'Alémannie, sans droits impériaux, est abandonnée aux princes de l'Empire. Mais une réaction se produit parmi ces princes contre l'autocratie de la curie; elle éclate quand, en mars 1252, ils procèdent à la *réélection* de Guillaume de Hollande, déjà nommé en 1247 comme candidat pontifical et couronné dès 1248, mais non reconnu par le duc de Saxe et le margrave de Brandebourg. C'est une défaite [3] — momentanée seulement — de la curie romaine, qui d'ailleurs n'explique point ces événements comme notre auteur, et qui très certainement triomphe, une fois de

1. Ainsi Frédéric II aurait consenti (en 1220) à reconnaître à la papauté le droit d'approuver (ou de désapprouver) l'élection germanique pour garder à la fois l'Empire et la Sicile, et les princes allemands, ne voulant pas de cette main mise pontificale, auraient nommé, *contre la volonté de Frédéric II*, son fils Henri roi des Romains, pour bien affirmer leur droit (p. 121).

2. « *Annaehernd das Rechte getroffen* ».

3. « *Der Reichsgedanke der Stauferzeit wird durch das erste Braunschweiger Weistum zum deutschen Reichsrecht* » (p. 250). *Théoriquement* peut-être, mais non pas dans la pratique et l'on peut croire que l'auteur exagère quand il déclare, à cette occasion, « qu'une bonne partie de la nation allemande s'est insurgée contre la règle que le pape avait imposée à l'Empire ».

plus, lors de la double élection de Richard de Cornouailles et d'Alphonse de Castille en 1257. Ce n'est que bien plus tard (par le *Kurverein* de Rense, 1338) que le principat germanique a repris la lutte pour l'indépendance de ses choix parmi les candidats à la couronne impériale et finit par triompher.

Quant à la question de l'origine du Collège électoral, « question rebattue jusqu'à l'excès et toujours pas entièrement résolue », M. B. venant après une vingtaine d'auteurs qui s'en sont occupés depuis un demi-siècle, intéressera surtout parce qu'il marque, dans une certaine mesure, une réaction contre certains de ses prédécesseurs qui, « appartenant à une génération qui entend pousser l'herbe », raffinaient à outrance sur certains concepts légaux d'une époque qui n'était rien moins que raffinée. Il donne une explication simple, et acceptable dans ses traits généraux, du développement des *principes imperii*, devenus grands vassaux après avoir été hauts fonctionnaires, des privilèges spéciaux qui leur viennent ou qu'ils s'arrogent vers la fin du XIIIe siècle, qui s'accentuent lors de la *désignation* de Conrad II (1267) jusqu'à ce qu'enfin les grands dignitaires (*Erzbeamten des Reiches*) restent les seuls à *élire* vraiment le chef de l'Empire. Ceux même qui se partageaient par les opinions de l'auteur, tireront profit de la lecture de son volume; mais nous ne cacherons pas que cette lecture n'est pas facile et qu'elle exige une attention soutenue.

R.

Arthur D. Innes, **A Source Book of English History**, vol. I, 597-1603, Cambridge, University Press, 1912, in-12, 383 pp.

M. Innes a eu l'idée ingénieuse de substituer au banal manuel d'histoire en usage dans les écoles un recueil de morceaux empruntés aux sources. Ainsi Bède le Vénérable, la Chronique d'Angleterre, les *Rolls Series* fournissent la matière du premier chapitre sur la conversion des Saxons au christianisme, les invasions danoises et le règne d'Alfred. Huit chapitres successifs conduisent à la mort de la reine Elisabeth. Le volume qui est imprimé avec soin sur bon papier est abondamment illustré. Il rendra service aux professeurs qui voudront rompre par une lecture la monotonie d'un cours. Un essai semblable fut tenté en France il y a une vingtaine d'années. Il n'eut peut-être pas tout le succès qu'il aurait mérité.

Ch. B.

Oxford Studies in Social and Legal History, vol. III, Oxford, Clarendon Press, 1912, in-8, 207 + 188 pp., 12 s. 6 d.

Tout le monde connaît les remarquables publications de l'université Johns Hopkins. Il semble que l'université d'Oxford ait voulu s'inspirer de cet exemple en imprimant une série de monographies d'un caractère historique et sociologique. Un premier volume conte-

nait des études sur les monastères anglais à la veille de leur « dissolution » par Henry VIII, et sur le système du patronage dans le bas Empire; quelque temps après parurent dans un second volume des études sur le manoir dans le vieux droit danois et sur les rentes coutumières. Mlle E. C. Lodge a écrit pour le troisième volume une dissertation sur « Les domaines de l'archevêque et du chapitre de saint André de Bordeaux sous la domination anglaise » et M. A. W. Ashby un mémoire sur « Un siècle d'application de la loi sur les pauvres dans un village du Warwickshire ». M. Paul Vinogradoff, le distingué professeur de droit d'Oxford, s'est chargé de la préface. Il nous y apprend que Mlle Lodge, aujourd'hui « vice-principal » de Lady Margaret Hall, a préparé son travail, au moins en partie, à Paris, sous la direction de M. Ch. Bémont.

Ch. B.

Agnes Arber, **Herbals, their Origin and Evolution, A Chapter in the History of Botany** (1470-1670), Cambridge, University Press, 1912, in-8, 253 pp., 10 s. 6 d.

L'histoire des herbiers imprimés du xve au xviie siècle n'est pas autre chose que l'histoire des origines et du développement de la botanique. Les auteurs des premiers herbiers poursuivent un dessein utilitaire, l'étude des simples. La botanique pour eux est la servante de la médecine; ils ne paraissent pas se douter de l'intérêt que peuvent présenter en soi la description et la classification des plantes. Ce n'est qu'en 1570 que de l'Obel soupçonne l'existence d'un système naturel dans le monde végétal où chaque plante doit trouver sa place « sic enim ordine, dit-il, quo nihil pulchrius in cœlo, aut in Sapientis animo ». Il ne faudra pas plus d'un siècle pour que la botanique devienne une science. A partir de 1670, les herbiers ont vécu : désormais les *pharmacopées* et les *flores* seront des ouvrages distincts. Voici les différents chapitres du livre : histoire primitive des herbiers en Angleterre; la botanique au xvie et xviie siècle; description et classification des plantes à travers les siècles; les gravures; la botanique astrologique. — Un appendice contient une liste bibliographique des herbiers imprimés. Le texte est accompagné d'une vingtaine d'illustrations et de plus de cent vignettes empruntées aux ouvrages cités.

Ch. B

Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay, publiés pour la Société de l'Histoire de France par M. V. L. Bourilly et F. Vindry. Tome troisième. Paris, Renouard (Laurens), 1912, 460 p., 8°. Prix : 9 fr.

La publication de MM. Bourilly et Vindry progresse d'une façon satisfaisante [1]. Ce troisième volume a suivi d'assez près ses aînés; il

1. Voyez sur les deux premiers volumes, la *R. Cr.* du 21 octobre 1909 et du 2 février 1911.

renferme le sixième et le septième livre des Mémoires de Guillaume du Bellay qui nous racontent les événements du mois de mai au mois d'août 1536 (p. 1-286). Le huitième livre, qui commence à la p. 287 appartient à Martin du Bellay [1], et renferme le récit des événements depuis le mois d'août 1536 jusqu'au passage de Charles-Quint, en décembre 1539. Au texte bien établi, les éditeurs ont joint des notes explicatives en nombre suffisant, et d'une érudition solide [2]. Nous ne pouvons que souhaiter de les voir continuer leur œuvre commune avec le même succès.

R.

Geschichte der Niederlande, von P. J. Blok, Professor der niederlaendischen Geschichte zu Leiden, verdeutscht durch Pastor O. G. Houtrouw zu Neermoor. Fünfter Band. Gotha, F. A. Perthes, 1912, 591 p., in-8°. Prix : 17 fr. 50.

Comme c'est la huitième fois, depuis treize ans, que je suis appelé à rendre compte des différents volumes de la grande *Histoire des Pays-Bas* publiée par M. P. J. Blok, soit de la traduction anglaise, soit de l'original hollandais, soit enfin de la présente traduction allemande de M. Houtrouw [3], je crois pouvoir me dispenser de répéter indéfiniment les éloges déjà donnés ici à l'œuvre capitale du savant professeur de Leyde; je n'aurais qu'à les formuler, une fois de plus. Il suffira donc d'indiquer que le cinquième volume de la traduction allemande contient le septième livre (*La République au temps de Jean de Witt*), et le huitième livre, consacré à *Guillaume III;* c'est un demi-siècle de l'histoire des Provinces-Unies (1648-1702), et l'un des plus riches en péripéties glorieuses et tragiques que l'auteur nous raconte. Après les nombreux travaux de mérite consacrés à cette époque et aux guerres incessantes entre l'Angleterre et la Hollande, entre les Provinces-Unies et Louis XIV, la guerre de la succession d'Orléans, celle de la coalition européenne allumée par la succession d'Espagne, il n'était guère possible à M. B. de trouver encore beau-

1. Dans l'édition *princeps* ce huitième livre portait également le nom de Guillaume « ce qui est un lapsus évident » (p. 287).

2. Il y a une légère erreur à la page 19. Christian de Danemark n'a pas essayé de reconquérir son royaume en *1533*. Son expédition quitta la Hollande en octobre *1531* et était terminée en juillet *1532*. — P. 49, il me semble bien douteux que ce soit le stettmeister Jacques Sturm, le président des Conseils de la république de Strasbourg, qui ait consenti à *cacher chez lui* Guillaume du Bellay, en juin 1536, alors qu'il était menacé un peu partout, lors de son voyage en Allemagne. Je veux bien croire qu'il a travaillé, lui aussi « pour oster et abolir la sinistre opinion qu'on avait dudit seigneur Roy » dans le Saint-Empire romain germanique; j'admets aussi que du Bellay fut à Strasbourg peu après (d'après ce qu'il dit, p. 52, des marchands revenant de Lyon) mais je ne vois pas du tout quels auraient pu être, à *Strasbourg*, les « autres personnages qui avaient plus de puissance et authorité à lui tenir la main ». Je penche donc plutôt vers la *première* hypothèse des éditeurs (refuge à la cour de Stuttgart) que vers la seconde.

3. Sur les précédents volumes, voir la *Revue critique* du 16 juin 1902, 28 octobre 1905, 2 avril 1908, 23 juin 1910.

coup de détails inédits sur son chemin, mais il a retracé d'un pinceau magistral, avec une sobriété voulue, en s'élevant au-dessus des passions du moment, les crises intérieures terribles qui aboutirent à l'assassinat des frères de Witt et à la restauration de l'influence dominatrice de la maison d'Orange [1]. On lira avec un intérêt tout particulier les deux chapitres de ce volume qui nous présentent le tableau de la civilisation néerlandaise, le premier (p. 156-204) vers l'an 1660 : le second (p. 532-574) à la fin du XVIIe siècle. L'auteur a réuni là, dans le cadre un peu étroit d'une centaine de pages, une foule de renseignements, habilement groupés, sur la vie et les mœurs des différentes couches sociales du pays, sur le commerce et l'industrie, sur la vie intellectuelle, artistique et religieuse de ses concitoyens, à l'époque où leur existence nationale s'affirma de la façon la plus intense et la plus brillante. La traduction allemande de M. Houtrow se lit comme une œuvre originale et il est très rare que la terminologie employée trahisse une plume étrangère [2]. Il n'y a, pour ainsi dire, aucune observation de détail à présenter [3], et nous nous bornerons à exprimer le vœu que, maintenant que l'original hollandais est publié tout entier, les volumes de la traduction allemande paraissent plus rapidement que par le passé.

R.

L'Allemagne et la Réforme, tome VIII. La civilisation en Allemagne depuis la fin du moyen âge jusqu'au commencement de la guerre de Trente Ans par Jean Janssen, complété et publié par M. Louis Pastor, traduit de l'allemand sur la quatorzième édition, revue et considérablement augmentée, par E. Paris. Paris, Plon-Nourrit et Comp., 1911, XLIV, 753 p. 8°.

Les historiens impartiaux et les lecteurs doués de quelque sens

---

1. Nous partageons l'opinion de l'auteur sur la grande personnalité de Guillaume III; mais il nous est impossible d'admettre qu'il ait « déploré le crime exécrable qui amena la mort des frères de Witt, autant que qui que ce soit ». Si tel avait été son sentiment il n'aurait pas accordé des pensions et des postes de confiance à leurs assassins (p. 356-357). Ce ne sont pas des « considérations politiques, qui l'ont empêché de les punir ; en réalité il y avait dans le cœur de ce grand homme politique une haine profonde contre les chefs du parti aristocratique qui pendant si longtemps avaient barré la route aux ambitions de sa maison et à la sienne, et l'attentat du 20 août 1672 reste une tache pour sa mémoire. Pourtant M. Blok a raison de dire que la nation néerlandaise, considère, à deux siècles de distance, avec une égale admiration, les deux grands hommes d'État, ennemis de leur vivant, comme de grands patriotes (p. 520-521).

2. Ainsi, p. 5, les « petits États de l'Italie » sont rendus par « *die Staatlein* » mot inusité ; p. 8, parlant d'une commanderie de l'Ordre Teutonique, le traducteur emploie le mot *Kommandite* au lieu du mot allemand *Komthurei*; p. 310, il faut lire *Furstenberg* pour *Furstenbergen*.

3. P. 438, Strasbourg n'a pas été occupée par Louis XIV le *30 août* mais le *30 septembre*. — P. 459, James White n'avait pas été créé marquis *d'Aloyville* mais *d'Albeville*.

critique savent depuis longtemps ce qu'il faut penser du grand ouvrage de Mgr Janssen sur *l'Allemagne et la Réforme* que l'on admire encore chez nous comme une des œuvres les plus imposantes de l'érudition germanique, en même temps que le réquisitoire le plus formidable dirigé contre l'hérésie. Obéissant, je me plais à le croire, à des convictions très arrêtées, doué d'un talent descriptif très réel, ayant réuni, grâce à des lectures immenses, un amas de matériaux prodigieux, l'historien francfortois a voulu dresser en effet dans ses huit volumes le bilan des pertes sociales, intellectuelles et morales que l'Allemagne a subies en se laissant entraîner loin du bercail de l'Eglise catholique, et tenté de montrer comment les conséquences de cette infidélité lamentable ont amené la décadence politique du Saint Empire romain-germanique. Ce dernier volume en particulier — le seul dont nous ayons à rendre compte — intitulé *la Civilisation allemande depuis la fin du moyen-âge jusqu'au commencement de la guerre de Trente Ans*, nous présente un effrayant tableau de la corruption morale et de la misère économique du peuple allemand, où toutes les classes de la société, princes, bourgeois et paysans, sont dépeintes, à peu près sans exception, sous les couleurs les plus noires; tout y est ombre sans aucune lumière. En apparence, il y a peu de choses à répondre à ce déprimant ensemble de centaines de faits, compilé dans toutes les chroniques locales du temps, dans tous les pamphlets où les haines interconfessionnelles entre catholiques et protestants, entre calvinistes et luthériens s'épanchaient avec une véritable furie au XVIe et au XVIIe siècle. L'auteur y a joint une ample moisson de citations empruntées soit aux Edits princiers et municipaux qui prêchent la réforme des mœurs et, naturellement, exagèrent les vices des sujets afin de pouvoir mieux les punir, soit aux innombrables sermonnaires de l'époque la plus prêcheuse qui fut, dans les recueils où ils disent pis que pendre de leurs ouailles, pour les arracher plus efficacement aux flammes de l'enfer. La méthode est connue, elle manque rarement son effet sur les âmes naïves; elle n'en est pas plus scientifique pour cela; car à côté de tant de canailles, imaginaires ou réelles, on oublie les milliers et les milliers d'honnêtes gens qui vécurent alors et dont on ne parle point, parce qu'ils ne causèrent jamais de scandale. Avec le même procédé, en prenant dans les journaux contemporains de Londres, de Paris ou de Berlin, les faits divers d'une seule quinzaine, on trouverait assez d'horreurs de tout genre pour dépasser encore en infamie celles que Janssen accumule à travers tout un siècle de l'histoire, en les portant bénévolement au passif de la Réforme. Encore faudrait-il vérifier soigneusement chacun de ces détails colligés par l'indignation pieuse de l'auteur; parfois ils sont empruntés à des sources protestantes par l'intermédiaire d'épitomateurs catholiques, qui donnent un caractère d'universalité à des manquements tout individuels, ou bien à des racontars d'apos-

tais qui se complaisent à calomnier leurs anciens amis [1]. On a le droit d'être soupçonneux à l'égard d'un écrivain, fut-il protonotaire apostolique, quand on le surprend, comme c'est mon cas personnel, jonglant avec certains passages qu'il emprunte à autrui, en donnant aux faits une portée qu'ils ne sauraient avoir [2], en les transportant d'un siècle à un autre [3].

Mais c'est moins de l'original bien connu de Mgr Janssen lui-même que je dois rendre compte ici, que de la traduction française, et je regrette d'avoir à dire qu'elle trahit trop souvent son auteur. Tout d'abord le traducteur sait assez mal l'allemand et traduit souvent à la légère, comme me l'a fait voir une comparaison, même superficielle, avec l'original. La démonstration pourra sembler quelque peu fastidieuse, mais elle est nécessaire [4]. Mais il y a des malfaçons infini-

1. L'un d'eux affirme que Luther conseillait aux prédicateurs d'abuser de leurs servantes (p. 443); un autre raconte que, tel jour, quarante jeunes filles furent violées dans le seul village de Wesslingburen (p. 466); tel autre assure que sur trente prédicants, il n'y en a pas un qui ait autant de savoir qu'un élève d'une école primaire d'alors (p. 439). Dans certain bourg protestant il n'y a pas une seule fille vierge (p. 440); à Dresde des bandes de vauriens se rendent tout nus au cimetière pour y faire, la nuit, des rondes obscènes (p. 442); on apprend que des « curés protestants » croyaient que « Dieu le Père et la Sainte Mère de Dieu formaient la première personne de la Sainte Trinité » (p. 444); qu'un Juif, pendu par les pieds à Francfort, vécut ainsi *sept jours* avant de mourir! (p. 509).

2. L'auteur se paie, par dessus le marché, le plaisir de me mettre (soi-disant) en contradiction avec moi-même (p. 447).

3. Pour grossir les méfaits du XVIe siècle, il va jusqu'à chercher ses exemples au milieu des horreurs de la guerre de Trente Ans. Cela s'appelle tricher au jeu. — Un exemple seulement. A Strasbourg, « aux temps catholiques », *une* potence avait suffi à la ville; plus tard, il y en eut *deux* et même une *troisième*, au milieu de la lutte trentenaire, preuve évidente, n'est-ce pas, de la corruption croissante de la cité hérétique. Seulement M. J. oublie de dire, d'abord que la population de la ville avait plus que doublé depuis le XIVe siècle, et qu'ensuite le troisième gibet fut dressé pour le bénéfice des mercenaires étrangers, italiens, wallons, espagnols, croates, etc., qui ravagèrent si horriblement l'Alsace au XVIIe siècle et qui, pour la plupart, étaient de bons catholiques.

4. Je n'en citerai qu'un petit nombre d'exemples; ils suffiront pour justifier mes critiques. — P. 48, au lieu de « en 1589 et 1590 » le traducteur met simplement « en 1590 ». — P. 52, au lieu de « le 21 décembre 1569, d'Augsbourg » il mettra seulement « 1569 ». — P. 53, au lieu de « un médecin d'Augsbourg Rauwolf » on lit « le médecin Rauwolf ». — P. 121 « pendant longtemps il exerça les plus hauts emplois »; le texte allemand ajoute : « Jusqu'à l'année 1579 il fut capitaine de quartier ». — P. 479, le texte allemand, parlant d'un malheureux supplicié, dit : « après qu'on l'eut attaché par un crampon de fer à un poteau, il fut lentement enfumé dans un bûcher établi à quelque distance tout autour de lui ». Voici ce qu'en fait le texte français : « On le flagella pendant une bonne heure près d'un feu ardent » ce qui aurait été pour le moins aussi pénible pour le bourreau que pour le condamné. — La p. 431 du texte allemand, portant qu'à Strasbourg « des prostituées nichaient tout le long des quais » est rendu, p. 466 : « Le nombre des mauvais lieux a augmenté d'une manière effrayante » alors qu'en fait, dès le début de la Réforme, le magistrat avait supprimé les dernières maisons de tolérance, très nombreuses au moyen âge.

ment plus graves, et plus amusantes heureusement, que ces simples inattentions à la lettre du texte. On en trouvera en note quelques exemples assez notables [1]. Il en est de même des *coquilles latines* [2], des erreurs et contresens historiques [3], des cacographies géogra-

1. P. 65. « George Agricola, en *1616* vantait la fécondité des anciennes mines ». Le texte allemand (VIII, 64) porte la date *1546*. — P. 74, on raconte que le duc de Brunswick « se vantait d'avoir, depuis la mort de son père, enrichi le trésor de 84.000 florins ». Le texte allemand (VIII, p. 71) porte qu'il « se vantait d'avoir rehaussé de 84.000 florins le *revenu net annuel* des mines paternelles ». — P. 94, l'archevêque de *Salzbourg* devient un archevêque de *Strasbourg* (où il n'y eut jamais que des évêques). — P. 117, le célèbre *Sébastien Münster* devient *Sébastien Muller!* — A la même page, un scribe de chancellerie (*Regierungssekretaer*) devient un « secrétaire d'Etat ». — P. 143 on lit : « Mais qu'étaient-ce que ces trois cents florins comparés aux sommes colossales que l'Electeur dépensait annuellement pour enrichir la Bibliothèque de Dresde »? Le texte allemand dit précisément *le contraire* (VIII, p. 139) : « Mais que signifiaient, en comparaison (des grosses sommes dépensées pour ses meutes) les trois cents florins que l'Electeur donnait annuellement pour augmenter la Bibliothèque de Dresde »? — P. 148, dans la traduction française, Guillaume IV de Hesse possède 880 arpents en étangs; dans l'original allemand (VIII, p. 143) Guillaume V en possède 881. — De même (p. 183) l'Electeur palatin Frédéric IV du texte allemand, devient Frédéric V. — P. 447, il faut signaler une très amusante bévue. Le texte allemand (VIII, p. 431) raconte « que le Magistrat de Strasbourg fit ériger deux *schandhaeuslin*, c'est-à-dire deux petites cellules étroites (sur le pont du Corbeau) où l'on exposait à la risée des passants les femmes fortes en gueule et les blasphémateurs ». Le traducteur paraphrase cette donnée de la façon suivante : « A Strasbourg les *crimes* ne se comptent plus; le Conseil fût obligé de faire construire *deux nouvelles maisons de détention*. — P. 556, en note, on cite le phénomène extraordinaire d'un homme mort en *1860*, cité dans un livre imprimé en *1597!* Le texte allemand VIII, p. 526, dit très clairement : « Roehrich cite dans la note la *Centuria*, etc. » — Enfin — l'on ne peut tout citer — p. 472, on raconte une émeute à *Stralsund*, où le traducteur introduit tout à coup « le syndic de *Strasbourg!* Le texte allemand porte très correctement (VIII, p. 454) « le syndic de la cité ».

2. Lire p. 5, *Francofordienses* pour *Francordienses*. — P. 115, *Olorinus* pour *Oloriuns*. — P. 617, lire *incubi* pour *incobi*. — P. 629, lire *Magia naturalis* pour *Magia naturala*. — P. 639, lire « chez *Cratander Parthenius* » pour « chez *Cratandro Parthenio* ». — P. 641, lire *disquisitiones* pour *desquisitiones*. — P. 702, « le plus récent résumé de la Consilia Tubingensia ».

3. Le traducteur (p. 5) ne semble pas savoir que le « célèbre Henry Stephanus » est tout simplement notre Henri Estienne. — P. 8, lire *Kircher* pour *Kiechel*. — P. 19, lire *Neumayr* pour *Neumahr*. — P. 52, le titre de *Reichspfennigmeister*, trésorier de l'Empire, est traduit par financier. — P. 54, on voit paraître des abbés de *Maurusmunster;* cette abbaye alsacienne s'appelle, quand on écrit en français, *Marmoutier*. — P. 128, le personnage appelé « George Erasmus » est le baron de Tschernembl, dont les prénoms étaient George-Erasme. — P. 143, le traducteur fait régner en *1617* l'Electeur Auguste de Saxe, mort en 1586. — P. 229, lire *Gonthier de Schwarzbourg* pour *Günther de Schwarzberg*. — P. 522, le pape Grégoire VII fait des recommandations au roi Harald de Danemark, en *1680!* — P. 130, les « Etats » du Wurtemberg (allemand : *Landstaende*) deviennent « les membres de Wurtemberg ». — P. 616, le Français Lambert Daneau reste « Lambert Danaeus ». P. 546, lire *Schnéegans* pour *Scheneegans*. — P. 633, lire *Holtzendorff* pour *Holtzen*. — P. 639. Pourquoi l'inquisiteur lorrain

phiques[1] qui foisonnent dans ce volume, que j'indique en partie dans mes notes sans pouvoir les signaler toutes, ne voulant pas lasser la patience des lecteurs. Ces erreurs sont en tout cas suffisamment nombreuses pour empêcher d'utiliser cette traduction avec une sécurité quelconque, aussi longtemps que le traducteur ne se sera pas décidé à une révision complète de son travail. Tel qu'il est actuellement, j'ai quelque peine à croire que Mgr Janssen, s'il était encore de ce monde, lui serait très reconnaissant d'avoir ajouté tant d'erreurs nouvelles à celles qui ne manquaient pas déjà dans le texte original.

R.

Eugène Plantet, **Mouley Imaël, empereur du Maroc, et la princesse de Conti.** Paris, Plon, 1912, in-8°, ill., 82 p., 6 fr.

Augustin Bernard, **Le Maroc,** Paris, Alcan, 1913, in-8°, cartes, 412 p., 5 fr.

Edouard Driault, **La question d'Orient,** Paris, Alcan, 1912, in-8°, xv et 407 p., 7 fr.

Histoire de la guerre italo-turque par un témoin, Paris, Berger-Levrault, 1912, in-8°, vii et 135 p., 2 fr. 50.

Paul Lindenberg, **Charles I, roi de Roumanie.** Paris, Le Soudier, 1913, in-8°. 332 p., 5 fr.

Paul Hamelle, **La querelle des Communes et des Lords,** Paris, Plon, 1913, in-16, x et 265 p., 3 fr. 50.

Pierre Polejaïeff, **Six années, la Russie de 1906 à 1912,** Paris, Plon, 1912, in-8°, 258 p., 5 fr.

Michel Pavlovitch, **Le conflit anglo-allemand, la guerre improbable,** Paris, Giard et Brière, 1912, in-8°, viii et 53 p.

Baron Descamps, **L'avenir de l'Albanie,** Louvain, Peteers, 1913, in-8°, 49 p.

On savait vaguement qu'un souverain marocain avait voulu épouser une fille de Louis XIV, mais on hésitait généralement à affirmer l'authenticité du fait. M. Plantet, s'appuyant sur les documents des archives du ministère des Affaires Étrangères, a élucidé cette singulière histoire. Il retrace les relations de la France et du Maroc depuis les débuts du siècle, et peint un piquant tableau de la cour chérifienne et du despote sanguinaire et capricieux qui y trônait. Ce Mouley Ismaël eut un règne long et glorieux ; séduit par la réputation du roi de France, il rêva un instant de s'allier au monarque le plus brillant

---

bien connu, Nicolas Rémy, reste-t-il « *Remigius* »? — P. 703, le chroniqueur franciscain de Thann s'appelle *Malachi* Tschamser et non *Malachus*. — P. 713, lire *Foerstemann* pour *Foerstermann*, etc.

1. P. 7, lire *Gotha* pour *Gothe*. — P. 100, *Koethen* pour *Koethin*. — P. 200, *Ferrare* pour *Serrare*. — P. 210, *Wollin* pour *Wallin*. — P. 368, *Steinhausen* pour *Streinhausen*. — P. 549, *Korbach* pour *Orbach* et *Gladbach* pour *Gladbad*. — P. 701, *Dornstadt* pour *Dormstadt*. — Quand on écrit en français, on ne dit pas *Rufach*, *Bouchswiller*, *Ammenwiller*, mais (comme ces localités françaises s'écrivaient avant 1870, *Rouffach*, *Bouxwiller*, *Amanvilliers*. — P. 245, le traducteur place *Breslau* dans la *Marche de Brandebourg*; en se reportant au texte allemand, on voit qu'il s'agit de la petite ville de *Prenzlau*. — P. 413, on cite « la chronique de Zimmer », prenant sans doute le Pirée pour un homme, alors que *Zimmern* est une localité souabe.

de l'Europe. Les déprédations des pirates barbaresques, le sort des esclaves chrétiens occasionnaient de fréquentes contestations entre les deux gouvernements; Mouley Ismaël en prit prétexte pour envoyer à Paris trois missions successives. Celle de Ben Aïcha, postérieure au congrès de Ryswick, fut accueillie avec une pompe digne du roi soleil. M. P. fournit des détails amusants sur la réception qu'on lui fit, et sur la façon dont on s'y prit finalement pour se débarrasser d'un personnage devenu encombrant et importun. Ben Aïcha remporta néanmoins un souvenir enchanteur de la cour de Versailles et de celle qui en était alors l'idole, la jeune douairière de Conti, fille du roi et de Mme de La Vallière ; ses descriptions enthousiastes séduisirent le Chérif qui demanda la main de la princesse; M. P. a retrouvé la pièce officielle dans nos archives. Naturellement la brillante Conti refusa la place qu'on lui offrait dans le harem, et l'auteur l'excuse, en déplorant que Pontchartrain n'ait pas profité des circonstances pour améliorer la situation de nos marins et de nos marchands. Cette divertissante anecdote est contée de façon plaisante; les éditeurs ont soigné la forme.

M. Bernard, qui depuis longtemps se spécialise dans l'étude des pays barbaresques, était bien qualifié pour écrire un ouvrage d'ensemble sur le Maroc. Il n'a pas eu pourtant la prétention de faire une œuvre définitive, mais seulement d'utiliser les résultats de ses travaux et voyages, et de ceux des autres. Il aborde d'abord le côté géographique; passant ensuite à l'ethnographie, il se montre plein de prudence sur ce terrain difficile, et conclut simplement que l'unité linguistique recouvre la pluralité ethnique; pour le reste, ajoute-t-il, il faut confesser notre ignorance. Il retrace à grands traits l'histoire du Maroc depuis les temps les plus reculés. Peut-être lui reprochera-t-on d'avoir rejeté plus loin ce qui concerne l'intrusion des Européens dans ce pays et les crises des dernières années. Il a voulu avant d'y arriver s'étendre à son aise sur la vie économique, sociale et religieuse des populations, ainsi que sur l'organisation et le fonctionnement du Makhzen. Bien préparé par sa connaissance approfondie des choses d'Algérie et de Tunisie, sa contribution à l'étude du Maroc rendra de grands services. Il résume un peu hâtivement l'histoire de la pénétration européenne, et sur ce point au moins son livre ne suppléera pas aux ouvrages spéciaux sur la conférence d'Algésiras, les ambitions germaniques, le coup d'Agadir et la convention franco-allemande de 1911. En revanche les plans qu'il propose pour la mise en valeur du Maroc et l'organisation du protectorat français paraissent sages [1].

M. E. Driault publie une cinquième édition de *La Question d'Orient*, ce qui prouve le succès mérité de ce traité. Il annonce cette

1. Pourquoi (p. 155) faire dériver le mot grabat de gourbi ? Ne trouve-t-on pas déjà chez les Latins grabatus, dans le sens de couche misérable ?

nouvelle édition comme refondue, mais nous n'y avons pas relevé la moindre différence avec l'édition précédente dont nous avons rendu compte ici même [1].

Quoiqu'il soit encore bien tôt pour composer une histoire de la guerre italo-turque un auteur anonyme a risqué cette aventure. Il se présente comme « un témoin », mais ne spécifie pas de quoi, et on a de la peine à distinguer ce qu'il a vu de ce qu'il a recueilli. A-t-il pris part à la campagne? Le récit des opérations est si vague, si succinct, les détails manquent tellement de précision qu'il est difficile de croire que l'auteur ait assisté à un seul des événements qu'il narre. Il s'appesantit surtout sur le côté politique de la guerre, et comme il n'a certainement pas fréquenté les diplomates ennemis, son témoignage n'offre pas grand intérêt. Il réunit en somme les correspondances et les pièces parues dans les différents périodiques, et il faut lui savoir gré de cette compilation ; mais il ne paraît pas posséder à merveille son sujet, ainsi que le prouvent des jugements pessimistes et répétés sur les finances de l'Italie. Il lui eut suffi de constater les excédents de recette du budget italien ces dernières années, de suivre de près le cours du change, pour se convaincre de son erreur.

Le biographe du roi de Roumanie, M. Lindenberg, est assez familier avec notre langue pour ne pas rebuter ses lecteurs. En tant qu'allemand il professe la plus grande admiration pour le Hohenzollern devenu Carol I de Roumanie. Nous ne dirons pas qu'il pousse l'admiration au delà des bornes admises ; mais à trop louer l'homme, il ne met pas assez en lumière son œuvre. Il aurait dû donner plus de détails sur la situation du pays en 1866, époque où le jeune prince assuma le gouvernement, surtout grâce à la protection de Napoléon III. Son bref résumé ne peut suffire : à quoi bon énumérer tous les talents, toutes les vertus du roi, si on ne nous indique pas le nombre et la grandeur des obstacles de la route parcourue. Pour transformer la sauvage Moldo-Valachie en la prospère Roumanie, il a fallu un homme de premier ordre, servi par des événements favorables, et aidé par une élite. Il est difficile de démêler tout cela dans le panégyrique de M. Lindenberg.

M. Hamelle nous dit lui-même que son livre n'est pas l'histoire de la crise parlementaire anglaise, seulement « un recueil tumultueux de gestes, de témoignages, d'impressions ». Tumultueux est sans doute un peu excessif, mais la phrase elle-même est bien caractéristique de cette œuvre si vivante, de cet exposé passionné du triomphe de la Chambre des Communes sur celle des Lords. Le point de départ est naturellement le budget révolutionnaire de Lloyd George, et le point d'arrivée la suppression du veto des Lords. M. H. est en général très sévère pour le parti unioniste ; il reconnaît incidemment

1. *Revue critique*, 1909, n° 23.

que la Chambre haute avait la mission de représenter le génie permanent de la race et de son idéal ; mais, déplore-t-il, elle tendait à n'être plus désormais que le produit, l'instrument et l'image de la ploutocratie britannique. D'ailleurs les démocrates, les radicaux en attaquant la noble assemblée ne visaient pas la Chambre héréditaire, irresponsable, mais « la Chambre frein, et de frein ils ne voulaient plus ». L'auteur loue le résultat auquel on est arrivé parce que le bill qui aura traversé l'épreuve des deux ans et des trois votes sera sûrement bon et populaire. Néanmoins il ne nourrit pas grande illusion sur cet étrange dénouement qui ne dénoue rien et pose plus de questions qu'il n'en résout. La victoire des Communes, devenues l'unique pouvoir, coïncide avec le déclin du parlementarisme ; ce n'est pas même la tyrannie d'une chambre unique, et sous le couvert du « gouvernement de parti », on découvre déjà la dictature d'une poignée de politiciens. Le parlementarisme agonise dans son pays d'origine, constate M. H., mais on n'a pas encore trouvé la formule politique qui le remplacera. M. Filon qui a écrit pour ce livre une aimable préface ne dissimule nullement qu'il n'est pas d'accord en tout avec l'auteur : attaché à la vieille constitution britannique, il tremble en voyant ce pays se lancer sans frein vers des horizons nouveaux. Le préfacier n'est-il pas le plus sage ?

M. Gaston Dru qui a adopté du russe une intéressante étude de M. Poléjaieff, l'a accompagnée d'une importante introduction dans laquelle il campe avec habileté les représentants des différents partis russes : conservateurs, cadets, octobristes. Il reproduit en outre un interview du malheureux ministre Stolypine, et ces esquisses préparent à merveille à la brochure de M. P. Celui-ci s'est proposé de déterminer le chemin parcouru par sa patrie durant les six dernières années. Il s'étend surtout sur la question agraire qui a une importance capitale dans l'empire, et il se félicite de la tendance de plus en plus prononcée des paysans à abandonner le mir pour la propriété individuelle ; les conséquences en sont heureuses : l'agriculture, sollicitée d'ailleurs par les exemples et les conseils du gouvernement, accomplit tous les jours des progrès considérables, et le bien-être des campagnards s'accroît. M. P. justifie son optimisme en l'appuyant sur des chiffres nombreux et qui semblent très précis. Suivant la même méthode, il examine avec quelques détails l'industrie, le commerce, les finances, la reconstitution de l'armée et de la marine, le développement de l'instruction publique, la liberté accordée à la presse, le droit de réunion et d'association, les questions de nationalité. M. P. est un admirateur sincère de l'œuvre amorcée par Stolypine et continuée par ses successeurs ; ses éloges sont si constants qu'ils inspirent quelque méfiance. Il y a certainement des réserves à faire, mais les progrès accomplis par la Russie depuis sa terrible révolution n'en sont pas moins certains.

M. Pavlovitch a voulu prouver l'impossibilité d'un conflit anglo-allemand. Il s'efforce en particulier de refuter Blatchford et ses émules qui ont agité la Grande Bretagne par la perspective d'une invasion allemande. Il attribue la lutte d'armement dont les deux pays sont victimes depuis quelques années aux appetits avides des puissantes industries de guerre. Il estime qu'entre les deux nations il n'y a qu'une rivalité commerciale ; il soutient l'impossibilité du transport par mer d'une armee germanique suffisante en Angleterre ; il nie le prix d'une alliance militaire anglaise pour la France. Enfin il prédit que la Grande Bretagne sera forcée de céder sur la question du chemin de fer de Bagdad, et prédit que ce sera le prélude d'une entente anglo-allemande sur toutes les questions contestées. Ce plaidoyer n'est nullement convaincant, et M. P. ignore de parti-pris de trop nombreux côtés de l'antipathie existant entre les deux peuples.

Le baron Descamps, connu par les hautes fonctions qu'il remplit dans son pays et par son savant ouvrage sur la *Neutralité de la Belgique*, est un apologiste fervent de cette forme d'état. Dans sa brochure il s'appuie sur les avantages que sa patrie a retirés de la neutralisation pour prôner la solution de l'Albanie neutre. La crise créée par la révolution belge n'était pas moins grave que celle engendrée par les succès de la ligne balkanique. On trancha toutes les difficultés en neutralisant les Pays Bas autrichiens. M. D. insiste longuement sur ce succès, mais il ne prévoit pas l'objection que les événements présents suggèreront à ses contradicteurs : la Belgique, menacée de voir son territoire violé par les armées allemandes en marche contre la France, est obligée aujourd'hui d'envisager les moyens de mettre sur pied une armée capable de défendre un sol que la neutralité solennelle ne protège pas efficacement. Quels que soient les doutes conçus sur la solution proposée, on conviendra qu'elle est dans le présent de nature à faciliter l'apaisement, et d'ailleurs les grandes puissances l'ont adoptée. On aura encore à décider si l'Albanie constituera une province neutre et autonome de la Turquie, ou si, comme le souhaite l'auteur, elle sera neutre et indépendante. Mais on n'aura rien fait tant qu'on n'aura pas déterminé les frontières du nouvel état, question pratique et délicate que M. Descamps n'a pas envisagée un seul instant.

A. Biovès.

Lucien Lambeau. **Histoire des communes annexées à Paris en 1859.** *Vaugirard.* Paris, E. Leroux, 1912, in-4°, 538 pages, 12 planches.

Robert Burnand. **L'Hôtel des Invalides** (1670-1789). Paris, Berger-Levrault, 1913, in-8°, XIII-299 pages, 7 gravures.

Ceux qui, sur la foi du titre général de l'ouvrage de M. Lambeau, s'apprêteraient à lire l' « histoire » de la commune de Vaugirard, seraient probablement déçus. Quoique l'auteur ait découpé sa matière en chapitres dont le premier prend bien Vaugirard au berceau, en réa-

lité cette division est purement factice et arbitraire. Elle a moins pour but de suivre le développement du village de Vaugirard, étape par étape, que de permettre au lecteur de se reposer de temps en temps : ce sont les paliers d'un escalier. M. Lambeau procède soit par ordre chronologique, soit par ordre de matière ; mais il ne s'astreint rigoureusement ni à l'un ni à l'autre de ces deux plans. Il promène son lecteur tantôt à travers les âges et tantôt à travers les rues, et, chemin faisant, il nous présente les notables de la localité ; plus loin, il s'arrête devant un immeuble qui a laissé un souvenir à Vaugirard ; ailleurs, c'est une institution qui retient son attention. Bref, malgré les apparences, ce livre n'est pas une histoire méthodique, c'est un recueil où l'histoire s'entremêle à la description. Mais comme M. Lambeau est aussi habile que bien outillé, il a réalisé ce tour de force de consacrer un gros in-quarto à un village où ce qui manque le plus à l'historien c'est le sujet, s'exposant ainsi au reproche que Coulanges adressait déjà en badinant à Mme de Sévigné qui prétendait lui faire

Voir tôt ou tard,
Par cas étrange,
Couler le Gange
Dans Vaugirard.

Si ce n'est pas le Gange, c'est l'érudition que M. Lambeau fait couler à pleins bords à Vaugirard. Sa plume se meut avec autant de facilité dans la préhistoire de ce village que dans le récit de ses derniers jours. Il est aussi bien renseigné sur Valboitron (premier nom de Vaugirard) que sur M. Thibouméry, son dernier magistrat municipal. Entre ce passé qui se perd dans la nuit des temps et cet autre passé qui est d'hier, les notions qu'il a fait entrer dans ce livre sont inimaginables. M. Lambeau sait le nombre et la dimension des vis qui attachaient les plaques des rues de Vaugirard en 1850 tout aussi bien que la quantité d'arpents cédés par Childebert en 558 aux moines de Saint-Germain sur ce terroir. Il parle avec la même aisance de l'exécution du général Malet dans la plaine de Grenelle que de la nomination du procureur fiscal de l'abbé de Sainte-Geneviève, seigneur haut justicier de Vaugirard.

Mais s'il connaît bien la bibliographie de son sujet, il en connaît peut-être mieux encore la topographie. S'il sait lire, il ne sait pas moins voir et il a écrit son livre, j'oserais presque dire autant avec ses jambes qu'avec sa plume. Il a parcouru Vaugirard dans tous les sens : il y est descendu dans les carrières, et il y est monté dans les greniers. Il a ouvert toutes les portes, franchi tous les murs derrière lesquels il savait qu'il s'était passé quelque chose. Après quoi, tirant son calepin, il a noté tout ce qu'il voyait. Lisez, par exemple et pour n'en citer qu'un, le chapitre IX consacré à l'un des cimetières de Vaugirard. Vous serez étonnés, non seulement de tout ce qu'on peut dire d'une banale nécropole suburbaine, mais encore plus de ce qu'on

peut y découvrir, quand on a les yeux d'un observateur doué de goût et de sensibilité.

Malheureusement cet historien, cet observateur, cet homme de goût, n'écrit pas toujours en un français irréprochable, et il lui échappe quelquefois des inadvertances. Ainsi, il mentionne *que*..., il consent *que*..., il signale *que*..., un peu trop souvent. D'autre part, si « l'abbé Gaudreau connut et officia *dans* l'ancienne église », on se plaît à espérer qu'il y parla plus correctement. Les *Jehan*, les *Jehanne* avoisinent les *Jean* et les *Jeanne*, sans que les premiers s'autorisent toujours d'un guillemet. Page 26, c'est sans doute le fonds, et non les revenus, de l'abbaye qui *produisait* 1.500 livres. Page 40, il est probable que le baron de *Zurlanban* s'appelait *Zurlauben*, et que, p. 369, le médecin *Borden* n'était autre que le fameux *Bordeu*. Page 390, « le citoyen Glaizat, membre de la Convention nationale, représentant de la Drôme » n'a jamais existé. Peut-être s'agit-il de Gleizal, conventionnel de l'Ardèche. Enfin, et pour en rester là, page 21, M. Lambeau place à tort la bataille de Waterloo en 1814.

Un dernier mot sur l'illustration. M. Lambeau a reproduit quelques plans anciens de Vaugirard bien choisis, mais trop peu nombreux. Il nous a aussi donné une image de la mairie : mais si ce n'est là une galanterie de sa part, on cherche en vain le motif de cette lamentable exhumation. Il a fait défiler devant nos yeux la série des pavillons de Le Doux qui barraient autrefois toutes les issues de Vaugirard. Sans contester le talent de l'artiste à qui sont dus ces petits tableaux, je déclare hautement que, comme documents historiques, ils sont d'une criante invraisemblance. Ces barrières d'octroi sont, toutes sans exception, plantées dans le désert. A peine y voit-on apparaître quelque rare passant, maigre concession des peintres paysagistes à la figure humaine. Or, à cette époque ignorée des chemins de fer la plupart des barrières de Vaugirard (M. Lambeau l'avoue lui-même, page 381) étaient comme toutes les autres de Paris, le goulot engorgé d'une bouteille, où se pressaient charrettes et camions, diligences et carrosses, bestiaux et troupeaux, cochers, rouliers, cavaliers et piétons, dans un incessant va et vient d'entrants et de sortants, sans parler des haltes aux nombreux cabarets qui poussent à toutes les barrières comme les champignons au pied des arbres et dont cependant on ne voit pas un seul dans aucune des planches ici reproduites. Je ne dis pas que le dessin des pavillons de Le Doux soit fantaisiste : il est plus que probable au contraire que l'auteur est allé les crayonner sur place. Mais le décor, le paysage, il l'a certainement inventé dans son atelier, les pieds dans ses pantoufles. Dès lors on ne voit pas bien ce que ces planches ajoutent au texte, où elles paraissent un véritable hors-d'œuvre.

M. Lambeau nous parle beaucoup des Invalides dont l'hôtel bordait la commune de Vaugirard et qui étaient pour elle des hôtes moins

paisibles et plus incommodes parfois qu'il n'eût été à désirer. M. Burnand leur consacre tout un livre et, à la vérité, un très beau livre. En le présentant au public, il annonce que son dessein n'a été que d'esquisser rapidement l'histoire des Invalides : c'est, chez ce jeune auteur, un acte de louable modestie, mais contre lequel proteste son œuvre même. Car la matière traitée par lui déborde de toutes parts le titre qu'il a adopté, et s'il nous conduit en effet dans l'*hôtel des Invalides*, il ne se borne pas à nous faire admirer le chef-d'œuvre de Libéral Bruant et de Hardouin Mansart. En une série de chapitres fort judicieusement découpés, il étudie successivement les origines des Invalides, leur admission à l'hôtel, le bâtiment et des dépendances, le personnel administratif, les finances, le service de santé, l'alimentation, le service du culte, le service intérieur, et enfin les compagnie détachées. Un dernier chapitre (assez inexactement appelé *Conclusion*) résume l'histoire — fort touffue encore — des Invalides et de leur hôtel depuis la Révolution jusqu'à nos jours. Une liste des gouverneurs des Invalides, avec leurs états de services, clôt cet ouvrage qu'orne une suite de gravures choisies avec autant de goût que de sens. Quel que soit le mérite du plan de M. Burnand, son exécution le dépasse peut-être encore, car disposant de sources manuscrites assez pauvres, il a suppléé à leur indigence par des anecdotes aussi nombreuses que savoureuses et pittoresques. Il faut reconnaître que le type de l'*Invalide* y prêtait abondamment. C'est donc là un livre qui, réunissant l'érudition à la fantaisie, est assuré de plaire aux catégories les plus variées de lecteurs.

Eugène Welvert.

— M. Th. Elsenhans, professeur au Polytechnicum de Dresde, a composé un imposant *Lehrbuch der Psychologie* (Mohr, 1912, xxiii-433 p. 15 M.; avec 19 gravures) en 65 paragraphes groupés sous 7 chapitres : I. Psychologie comme science (notion, histoire, état actuel, méthode, place dans le système des sciences); II. Ame et corps (dépendance, opinions diverses sur leur rapport, structure et fonction du système nerveux, cerveau et vie psychique); III. Comment la vie psychique se déroule (idées, sentiments, volonté); IV. Les facultés de la vie psychique (conscience, l'inconscient, le moi; sommeil et rêve; langage et pensée, attention, mémoire, imagination, caractère et personnalité). V. Evolution de la vie psychique (dispositions humaines, rudiments de la vie psychique dans l'animal et l'enfant; oscillations des aptitudes intellectuelles ; expression physique de la vie psychique, psychologie des foules et celle de l'action sur autrui); VI. Irrégularités de la vie psychique (suggestion et hypnose; troubles mentaux). VII. Questions suprêmes l'âme dans l'espace et le temps; l'âme et la notion de substance; la causalité psychique). Voilà l'immense domaine qu'essaie d'explorer M. E. Son entreprise est méritoire et son œuvre marque bien l'état actuel de nos connaissances psychologiques. Ses principaux guides sont Sigwart, Lotze et Wundt, guides respectables, auxquels il consacre une mention reconnaissante dans l'Avant-propos. Le principal mérite de son livre consiste en ceci, qu'il ne s'attarde pas, comme la plupart des psychologues actuels, à l'étude presque exclusive des phénomènes élémentaires particulièrement accessibles au travail expérimental, si favorisé aujourd'hui par

l'engouement de la mode, mais qui a le tort grave de porter à la spécialisation à outrance et de relâcher ainsi le contact avec les autres sciences de l'esprit ; sans négliger les résultats des expériences récentes, M. E. a tâché de prêter une attention égale — comme la table des matières vient de nous le montrer d'ailleurs — à tous les domaines de sa science ; et, cette vue d'ensemble a l'heureuse conséquence de projeter à son tour des clartés nouvelles et inattendues sur certains problèmes spéciaux, et de rendre tout de même finalement, après un détour qui n'en est un qu'au regard superficiel, ce qu'elle semblait faire perdre d'abord. — Th. Sch.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 24 janvier 1913.* — M. Antoine Thomas rappelle qu'en 1844 Natalis de Wailly remarqua dans le ms. lat. 1294 de la Bibliothèque nationale — bréviaire à l'usage du diocèse de Paris, écrit en 1472 par Jean de l'Epine, clerc du diocèse de Quimper — quatre lignes de breton, et les signala à M. de La Villemarqué. Celui-ci lui en adressa sans délai la traduction, mais c'est seulement en 1877 qu'il communiqua à la Société archéologique du Finistère et publia le texte dû à Jean de l'Epine en l'accompagnant d'un commentaire. Pour éviter de pareils retards, M. Thomas croit devoir communiquer dès maintenant à l'Académie une découverte analogue qu'il vient de faire dans le même dépôt. Un ms. du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais (lat. 14354 et 14355), exécuté avant la fin du xive siècle, contient en cinq endroits différents de courtes phrases en langue bretonne. Il est à noter que l'on ne possédait jusqu'ici, avant la seconde moitié du xve siècle, aucun texte suivi en breton, mais seulement des gloses et des mots isolés. M. Thomas a remis à M. J. Loth la copie des phrases qu'il a découvertes; il espère que les celtisants trouveront là matière à d'utiles remarques grammaticales.

M. le comte Durrieu annonce que la Belgique s'apprête à élever, à Gand, un monument aux deux frères Hubert et Jean Van Eyck, et qu'elle entend donner un caractère international à cette manifestation, en y associant particulièrement la France, où les Van Eyck ont travaillé, protégés par des princes de la maison royale. Un comité français a été nommé pour participer à cette œuvre.

M. Cagnat communique, de la part de M. Merlin, le texte d'une inscription latine découverte aux environs de Mateur. C'est un ex-voto offert à une divinité, dont le nom n'est pas mentionné, par un cavalier de la légion IIIe Gallica, qui avait été décoré par l'Empereur Septime Sévère au siège de Séleucie de Babylonie.

MM. Ebersolt et Thiers, chargés de mission à Constantinople par le Ministère de l'Instruction publique et par l'Académie, rendent compte des recherches poursuivies pendant l'été de 1912. Ces recherches ont eu pour objet l'étude de substructions et de ruines rendues accessibles à la suite d'un incendie qui a dégagé l'emplacement du Grand Palais des empereurs byzantins. Outre des substructions et des souterrains qui fournissent des données nouvelles pour l'étude topographique de ce palais, le feu a mis à découvert des terrasses construites pour racheter la déclivité du terrain et un groupe de constructions importantes. Parmi celles-ci se trouve un pavillon d'escalier qui mettait en communication la partie la plus ancienne du palais, qui avoisinait l'Hippodrome, avec des édifices construits à l'Est, du côté de la mer, par l'empereur Basile Ier (867-886). Ces ruines confirment les données fournies par les textes et montrent comment se soudaient les unes aux autres les différentes parties de ce palais qui formait une énorme agglomération d'édifices construits à des époques diverses.

Au cours de cette mission, M. Thiers a fait des observations nouvelles sur la structure de l'Hippodrome qui permettront de fixer les dimensions du Cirque dans toutes ses parties. Sur le côté nord-ouest de la place de l'At-Meïdan, il a constaté l'existence de constructions parallèles à la piste, qui forment une partie considérable de l'ancien Hippodrome. — MM. Diehl et Perrot présentent quelques observations.

M. Etienne Michon communique une inscription de provenance athénienne, relative aux Thesmophories, qui est récemment entrée au Musée du Louvre. On savait déjà, par le plaidoyer d'Isée, que les femmes nommaient dans les dèmes deux déléguées pour présider aux cérémonies. L'inscription du Louvre est un décret de Cholargos où sont énumérées les fournitures que devaient faire ces déléguées, dites « archousai ».

M. Noël Valois, président, rappelle que le Président du Conseil municipal de Paris a été chargé d'offrir une plaquette, au nom de la ville de Prague, à M. Louis Léger, membre de l'Académie, en témoignage de reconnaissance pour les services que M. Leger n'a cessé de rendre à la cause tchèque. M. Valois associe l'Académie à cette manifestation. — Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 7 — 15 février — 1913

Tite-Live, p. Heräus. V, 2. — Leo, Plaute, 2e éd. — Schonack, L'enseignement d'Horace. — Pline, p. Kukula, 2e éd. — Vitruve, p. Krohn. — Sondheimer, Le rôle d'Hérode dans le drame. — Kiener, Le territoire de l'évêché de Strasbourg, I. — Champeaux, Ordonnances judiciaires de Franche-Comté. — Hauser, Le traité de Madrid. — M. Kobolinska, La circulation des élites en France. — Beuzart, Les hérésies dans la région de Douai et d'Arras. — A. Michel, Histoire de l'art, V. — Hekler, Portraits antiques. — Petrucci, Les peintres chinois. — Guiffrey, Le Nostre. — Cammaerts, Les Bellini. — Dissart, Le Musée de Lyon. — Isabelle Errera, Dictionnaire des peintres. — Belcher, Les principes de l'architecture. — L'année cartographique, 22. — Mignon, De Paris à Bénarès. — Calmette et Drouot, La Bourgogne. — J. de Foville et Le Sourd, Les châteaux de France. — Le More, D'Alger à Tombouctou. — Montaigne, Vaincre. — Logos, III. — Académie des inscriptions.

Titi Livii Ab urbe condita libri. Editionem primam curavit Guilelmus Weissenborn. Editio altera quam curavit Guilelmus Heræus. Pars V. Fasc. II. Liber XLI-CXLII. Bib. Teubner. 1912, xx-244 p. 2 m.

En 1908, M. W. Heräus avait donné, en seconde édition, dans la Bibliothèque de Teubner, un fascicule de Tite-Live (V, 1) contenant les livres XXXIX-XL ; voici le fascicule suivant. Pour justifier le choix du nouvel éditeur, qu'il me suffise de rappeler que, pour sa thèse de Berlin, 1885, le professeur d'Offenbach avait traité le sujet suivant : *Quaestiones criticae et palaeographicae de vetustissimis codicibus Livianis*. Depuis cette date de nombreuses publications, notamment sur Pétrone et sur les recueils des Gloses ont prouvé amplement sa compétence comme philologue. Mais il est tout naturel que grâce à l'occasion qui s'offre, il revienne ici à ses premières études.

Cette fois, au lieu de Madvig, la base est l'édition de Zingerle (1899-1907), qui le premier nous a fait connaître exactement les leçons du ms. de Vienne. Depuis on a eu le précieux fac-simile de K. Wessely (1907). M. H. emprunte souvent à Zingerle les suppléments par lesquels on comble les lacunes du ms. Inutile de dire que M. H. apprécie, autant et plus que personne, l'avantage qu'on a dans ces livres d'avoir une base aussi solide et d'aussi bonne qualité que celle du ms. de Vienne. Dans l'apparat critique, M. H. défend plus d'une fois la leçon du ms. par des citations de classiques ou des emprunts à des travaux récents (Loefstedt etc.).

Voici ma seule réserve. N'est-il pas fâcheux que l'appareil ne soit pas assez complet pour qu'on comprenne exactement ce que contient le ms. et quel sens ont au juste les italiques, croix, crochets, etc. semés dans le texte ? Présentement, le lecteur sera forcé souvent de recourir à une autre édition, Zingerle ou, pour le dernier livre, Hertz ? Il était facile de nous ôter cette gêne, au moins pour la meilleure partie [1].

É. T.

Plautinische Forschungen zur Kritik und Geschichte der Komoedie von Friedrich Leo. Zweite Auflage. Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1912, 374 p. in-8°. 11 m.

Voici avec peu de remaniements et quelques additions (375 p. au lieu de 346) la reprise d'un livre qui a fait impression, il y a 17 ans et dont tous les latinistes connaissent bien les qualités et les défauts. Il a paru en 1895, sous sa première forme, en même temps qu'une édition du poète ; ce dernier livre étant la contre partie ou, si l'on veut, la vérification pratique des théories que l'autre exposait. On avait eu, sur le même terrain, une preuve éclatante de la probité scientifique de M. Leo. En 1885, il avait commencé chez Weidmann, une édition de Plaute par un fascicule contenant l'Amphitryon, l'Asinaire, l'Aululaire et les Bacchides. Devant les objections qui lui furent faites, le livre a été mis au pilon, l'édition reprise sous une nouvelle forme et de fait retardée de dix ans. Combien d'auteurs ont de tels scrupules ?

Ici, comme aussi dans toutes les publications de M. L., on avait remarqué le dédain de tout ce qui est faible ou banal ; la volonté de chercher du nouveau et d'aller, sur toute question, au fond du sujet ; surtout l'énergie avec laquelle M. L. soutient ce qui lui paraît vrai. Avec de telles qualités, un livre s'impose et c'est bien l'avantage qu'a eu celui-ci.

Et cependant on paie la rançon de ces qualités. Je ne sais quel mauvais génie a amené M. L. à limiter lui-même le nombre de ses lecteurs. Dans la composition, dans les développements, même dans le détail, il est obscur, comme à plaisir, comme s'il avait intérêt à n'être pas compris [2].

---

1. Encore une petite querelle : Quel enchevêtrement de parenthèses et de crochets, en haut de la page IV ! Et quel dommage que le volume ne contienne pas exactement, comme l'indique le titre, les livres 41 *à* 142.

2. En voici un exemple qui me paraît caractéristique. Au milieu de la page 7 M. L. cite un vers du Poenulus qu'il déclare altéré. Il avait toutes les raisons, tous les moyens d'indiquer que l'altération est au second *in* ; il s'en est gardé, comme s'il y avait eu pour cela une gageure, et le lecteur ne pourra s'y reconnaître que s'il a lu récemment le passage ou consulté une autre édition. Par contre M. L. nous accable à cette occasion de toutes sortes de renvois. — Joignez à cela les allusions qu'on ne comprend qu'au prix de recherches bien inutiles. Par ex. p. 64, quel est cet auteur d'un livre paru, il y a 8 ans, qui disait dans la préface... ?

M. L. sait la valeur de ce qu'il donne. A la fin des alinéas et des chapitres on voit qu'il ménage les transitions. Pourquoi ne pas suivre de même les autres usages ? Au lecteur qui se fatigue vite dans un sujet comme celui-ci, pourquoi ne pas tendre les perches qu'on trouve dans tous les livres, tables et index détaillés ? Ici la table générale contient 6 lignes, et les chapitres ont de 60 à 100 pages. S'ils sont coupés en alinéas, la division est purement visuelle et l'on peut tout au plus se guider sur les titres courants. Il est clair que, dans ces conditions, ce qu'on tirera du livre en devra être arraché et que cela même ne sera pas toujours facile à retrouver. A quoi bon tous ces obstacles factices, et pourquoi nous faire payer aussi cher ce que nous apprécions ?

Par la méthode ordinaire, M. L. aurait mieux vu lui-même les inégalités de sa composition, les digressions de détail qui viennent souvent se mettre à la traverse, et, par exemple, le contraste des deux derniers chapitres avec les précédents.

D'ailleurs d'un bout à l'autre jusque dans la plus petite note, M. L. affecte d'être aussi bref, aussi concentré qu'il est possible. Cela ne va pas sans inconvénient ; il n'est presque pas ici une seule page qui « ne manque d'air ». Quand le lecteur se dit qu'aux hypothèses que ruine M. Leo, il en a substitué qui ne sont guère meilleures, faute, je le reconnais, d'un appui dans la tradition, il ne peut rester à la fin dans l'esprit qu'une complète déception et cette réflexion : à quoi bon nous être donné tant de peine ?

Mais je crains d'enfoncer une porte ouverte, tant est connu ce que je viens d'indiquer. J'espère que, par ce qui précède, le lecteur français se fera une idée exacte de l'ouvrage. Je me contente dans ce qui suit d'indiquer les additions du nouveau livre.

Elles consistent pour la plupart en notes qu'accompagnent des crochets. Sans entrer dans le détail d'un exposé, ce qui n'est pas sa manière, M. L. renvoie aux travaux qui ont suivi son livre, notamment à ceux de Lindsay, Legrand, Bonnet, Havet, Prescott. Çà et là M. L. réplique en quelques mots à ses contradicteurs. Je dois avertir que, par suite de la concentration de la forme ou pour d'autres causes, quelques-unes de ces notes sont fâcheusement énigmatiques (p. ex. p. 5 note). Parmi les additions particulièrement dignes de remarque, je signale la longue note (3) de la p. 225 sur le χορός des comédies des papyrus.

En relisant le chapitre sur la vie de Plaute, on s'expliquera facilement que M. L. ait écrit après ce livre sur Plaute son étude sur « la Biographie ». Il n'a eu qu'à développer les idées qu'il avait déjà indiquées ici sur les habitudes singulières de l'érudition alexandrine dont l'influence a été si fâcheuse sur toutes les vies des auteurs anciens [1].

Emile Thomas.

1. Le livre est très correct. Aussi ai-je été étonné de retrouver p. 91, l. 11, un lapsus qui était déjà dans l'édition précédente, p. 81 : sae*vae* pour sae*vom*.

Der **Horaz-Unterricht**. Ein Beitrag zur Didaktik und Methodik des Lateinischen in der Gymnasialprima von Dr phil. Wilhelm Schonack, x-144 p. in-8°. Weidmann, 1912. 3 m.

Comment explique-t-on Horace dans les gymnases allemands ? En quelles classes ? Quelles parties de l'auteur sont étudiées et comment ? Autant de questions qui peuvent éveiller la curiosité chez nous et qui ont leur intérêt. L'auteur insiste avec raison dans sa préface sur ce point qu'il ne s'agit pas ici d'études philologiques touchant aux œuvres du poète, mais de la « pédagogie d'Horace », ce qui est autre chose. Notons d'abord un fait qui domine tout le reste : la place qu'a prise le poète dans l'enseignement, qui, avec le temps, a augmenté au point de devenir absorbante. L'explication d'Horace est proprement le centre de l'enseignement du latin dans les *primae*. On y étudie tout particulièrement les Odes, surtout en ce qu'elles contiennent de personnel.

Le livre est divisé en deux parties contenant chacune deux chapitres : la première, le fonds de l'explication (Der Lehrstoff) considéré en général, puis en particulier ; la deuxième, sur la méthode : point de vue général ; interprétation d'Horace appropriée à la classe.

La conclusion m'a déçu : « se souvenir des mots d'Horace, le prendre comme guide de nos résolutions » : c'est à cela, et seulement à cela qu'on aboutirait ? Je concevais tout autre chose, et je crois bien que, dans la réalité, l'enseignement d'Horace doit être, en Allemagne, plus vivant, plus intense que la description qu'on nous en donne ici.

É. T.

C. **Plini** Caecili Secundi Epist. lib. IX, Ep. ad Trajanum liber, Paneg. rec. R. C. Kukula. Editio altera aucta et emendatior. 3 m. 20. Bib. Teubner, 1912, xvi-426 p.

J'ai annoncé autrefois [1] un Pline de M. Kukula, professeur à l'Université de Graz. Voici de l'ouvrage une nouvelle édition. Le livre a cette fois une dizaine de pages de plus. La préface, d'une étendue double, est refondue entièrement. Une partie en est dûe à M. le Dr Fred. Spatzek (8 p.) qui traite des clausules de Pline. L'auteur y développe cette thèse que, tout en tenant grand compte, dans la correspondance des groupes, des syllabes et de leur quantité, Pline (et aussi, du moins M. Sp. le soutient, Cicéron) apportait la même attention aux accents et à leur *responsio*. Changer le texte pour obtenir telle clausule (comme le font MM. Bornecque, Hofacker, G. Baehrens) lui paraîtrait d'une grande imprudence.

Le texte a été retouché presque à toutes les pages. La liste bibliographique est ici allégée, non sans avantage. Dans la préface, comme dans le texte, l'éditeur a dû se restreindre pour rester dans le cadre

1. *Rev. cr.* de 1908, II, p. 387.

des livres de la Bibliothèque. Il compte développer bientôt ses idées dans une *editio major* qu'il prépare avec la collaboration de M. Elmer Truesdell Merrill.

On pouvait prévoir que M. K. répliquerait aux attaques de M. Guill. Baehrens dans son édition des Panégyriques. Il le fait ici assez brièvement; il compte sur l'approbation du lecteur pour son parti très net d'avoir pris comme base, dans le Panégyrique, non l'*Harleianus*, mais le texte du ms. d'Upsal.

Par tout ce qui précède on voit qu'il ne s'agit ici nullement d'une simple réimpression. Il est, on ne peut plus vraisemblable que, sous cette nouvelle forme, le livre de M. K. retrouvera le succès qu'il a rencontré tout d'abord.

É. T.

Vitruvii De Architectura libri decem ed. F. Krohn. Bib. Teubner, 1912, XI-291 p. 4 m. 60.

M. Kr. donne, dès la préface, son opinion sur des points qu'on discute encore à propos de Vitruve : 1° d'abord sur la date de l'œuvre : suivant M. Kr., elle se placerait entre 740 et Actium ; le préambule aurait été écrit ensuite, très peu après 728 2° sur la participation qu'aurait prise Vitruve à la construction à Fano d'une basilique jointe à un temple d'Auguste ; M. Kr. n'admet pas que Vitruve en ait pu dresser les plans ; il énumère ses raisons, et se range entièrement à l'opinion de Dietrich et de Sontheimer. Le passage où il est question de cette basilique (V, 1) lui paraît interpolé. M. Kr. ne glisse ici qu'un mot sur le livre des Machines d'Athénée où il voit un remaniement de Vitruve ; il se réserve de discuter ailleurs la question. Pour le passage sur les sources du Nil, M. Kr., contrairement à Oder, ne croit pas qu'il soit nécessaire d'en chercher la source dans les Libyques de Juba. Par le fils de Masinissa qu'il a connu, Vitruve a pu apprendre directement ce que contenaient là-dessus les livres puniques.

La base du texte est celle qu'a établie Val. Rose. M. Kr. a utilisé l'édition française de Choisy (1909); il déclare aussi devoir beaucoup, surtout pour la correction de termes grecs, au directeur du gymnase de Halle, M. C. F. W. Schmidt.

Il est bon de prévenir des confusions en avertissant qu'ici partout et même dès le début de la préface, tous les renvois à Vitruve correspondent non aux pages et lignes du présent livre, mais à celles de la première édition de Rose auxquelles se réfère aussi l'index si précieux de Nohl. Je dois aussi avertir qu'il y a ici, dans le texte, des additions de Rose, dont W. Bährens me paraît contester avec raison la justesse dans ses récents Beiträge.

É. T.

Die Herodes-Partien im lateinischen liturgischen Drama und in den französischen Mysterien von Isaac Sondheimer. Halle a. S., Niemeyer, 1912; in-8° de VIII-170 p. (*Beiträge zur Geschichte der romanischen Sprachen und Literaturen*, her. von Dr. M. F. Mann, n° III).

Le rôle d'Hérode étant étroitement délimité par le texte des Evangiles canoniques et apocryphes (auquel l'Histoire de Josèphe n'ajoutait pas grand'chose d'utile), était fort peu susceptible d'accroissements [1]. Aussi le voit-on subsister, à peu près identique à lui-même, depuis les plus anciens drames liturgiques jusqu'aux « comédies » de Marguerite de Navarre, — et même jusqu'aux drames édifiants du moderne « théâtre chrétien », auxquels M. S. n'a naturellement pas étendu son enquête. Le sujet était donc médiocrement choisi et le travail, très méritoire, de l'auteur ne pouvait qu'aboutir à des résultat insignifiants non moins que prévus. La même méthode, appliquée à d'autres rôles moins traditionnels et plus susceptibles d'invention, en eût produit de bien plus intéressants : il est à espérer que M. S. s'en apercevra et nous en fournira lui-même la preuve quelque jour.

A. Jeanroy.

Fritz Kiener, **Studien zur Verfassung des Territoriums der Bischoefe von Strassburg.** Erster Teil : Die Entstehnng der Gebietsherrschaft. Leipzig, Quelle und Meyer, 1912, VIII-149 p. in-8°.

M. F. Kiener, professeur agrégé à l'Université de Strasbourg, a consacré plusieurs années d'un travail assidu à étudier très en détail la formation du territoire de l'évêché de Strasbourg, l'un des plus importants de la vallée rhénane, sa constitution territoriale, le développement de sa puissance politique, de son organisation judiciaire et économique. Après les travaux antérieurs de M. M. J. Fritz [2] et de M. P. Wentzcke [3], il a su traiter d'une façon, érudite autant qu'originale, un sujet longtemps négligé. La première partie de son ouvrage vient de paraître. Elle s'occupe de la formation du territoire épiscopal, qui, à l'époque de sa plus grande étendue (au XIVe siècle), comprenait de nombreux bailliages sur les deux rives du Rhin supérieur, mais principalement en Alsace, s'étendant du pied des Vosges (Saverne) jusqu'à Strasbourg, le long de la vallée de la Bruche avec Molsheim et Dachstein ; en face, dans le pays de Bade actuel, dans la vallée de la Rench, avec Appenweier, Oberkirch, Offenbourg ; plus au sud, en Alsace, il possédait Dambach, Benfeld, Rhinau, et, sur la rive droite, Ettenheim ; enfin, dans la Haute-Alsace, le long de la Lauch, le Mundat supérieur, avec Soultz et Rouffach. Tous ces petits

1. Certaines scènes étudiées par M. S., n'ont même aucun rapport avec lui, celle du Massacre des Innocents par exemple (ch. IV). Il y a là une quinzaine de pages (et ce ne sont pas les seules) qui ne rentrent vraiment pas dans le sujet.

2. J. Fritz, *Territorium des Bistums Strassburg um die Mitte des XIV Jahrhunderts* (1885).

3. P. Wentzcke, *Regesten der Bischoefe von Strassburg*, I (1911).

territoires ont été lentement et systématiquement acquis, au milieu de bien des traverses et malgré des reculs partiels du VIIIe au XIe siècle, la plupart provenant de dotations royales et princières. Parfois aussi les princes-évêques se sont emparés des terres des monastères, ont profité d'héritages laïques ou de petites guerres féodales heureuses ; en temps de crise générale, ils ont annexé des lambeaux de terres d'Empire ; en temps d'affluence pécuniaire, ils ont acquis, à prix d'argent, des terres seigneuriales voisines pour arrondir leur domaine. Par tous ces procédés employés tour à tour ils avaient fini par constituer un patrimoine assez considérable à l'Eglise de Strasbourg [1]. Mais ce n'est pas tant de cette acquisition des *territoires*, déjà racontée par M. Fritz, dont s'occupe plus spécialement M. Kiener, c'est de la création, de la formation de *l'autorité gouvernementale* des évêques [2]. Malheureusement les matériaux utilisables pour fixer ce *processus* historique sont très fragmentaires, puisque c'est à partir du XIVe siècle seulement que les sources deviennent abondantes et qu'à cette époque la création constitutionnelle, si je puis dire, est déjà achevée. Si l'on veut remonter plus haut, vers les origines, l'historien est bien obligé de recourir en partie aux hypothèses. Il est certain que l'étendue de l'autorité gouvernementale de l'évêque détermine l'étendue réelle de son territoire ; à cette *Gebietsherrschaft* vient se joindre l'autorité judiciaire, la *Gerichtsherrschaft*, qui, le plus souvent, se confond avec elle. En dehors du *twing und bann*, l'évêque pourra posséder encore certains revenus, exercer certains droits, mais il ne sera jamais le maître, le *landesherr*. C'est donc le droit (et le pouvoir) de se faire obéir, en punissant les éléments réfractaires, qui constitue l'un des principaux appuis du pouvoir souverain des évêques. Ce droit de punir, quand naquit-il ? Ses origines sont obscures, et il n'a été formulé qu'à une date relativement récente ; il faut donc essayer d'en trouver les commencements dans une des organisations antérieures, et l'auteur les retrouve en effet, dans le milieu de la monarchie carolingienne. C'est au détriment de celle-ci, que se forme lentement, successivement, l'autorité episcopale, joignant à *l'autorité privée* qu'exerce déjà l'évêque en tant qu'évêque, celle qu'il obtient comme représentant de *l'autorité publique* dans l'administration locale franque, comme substitué à l'autorité comtale. Nous assistons, pour ainsi dire, grâce à M. K., à ce développement de l'évêque comme puissance territoriale. Tout d'abord, comme grand propriétaire, il exerce sur ses serfs une influence considérable ; il est le chef spirituel de la région et, comme tel, il lui est relativement facile d'agrandir ses

1. Elle finit par posséder au XIVe siècle 1400 kilomètres carrés ou environ vingt-cinq lieues carrées, territoire très respectable au milieu des centaines que renfermait le Saint-Empire-romain-germanique.

2. L'auteur veut raconter en effet « *nicht die Geschichte des Gebietes sondern seiner Beherrschung* » (p. 3).

domaines en provoquant des donations et des legs ; dans ces parcelles croissantes, il organise des cours colongères ; il est amené forcément à créer un corps de fonctionnaires de plus en plus nombreux, dont les plus importants se groupent à la cour épiscopale de Strasbourg ; ce n'est pas encore, sans doute, *l'autorité souveraine* (*obrigkeitliche Herrschaft*) mais tout cela la prépare. Le pas décisif à franchir pour la constitution du pouvoir territorial des evêques, c'est l'acquisition de l'*immunitas*, l'abandon des *droits de l'Etat* à *l'individu* favorisé par le souverain. Ce passage à un état politique supérieur s'opère, pour l'Alsace, au IXe et au Xe siècle, et sous des formes encore très discutées, quand les pouvoirs des comtes passent aux évêques [1]. M. Kiener a développé tout particulièrement ce point dans les chapitres IV et V de son travail sur l'*Immunité épiscopale* et sur le *Transfert des sous-divisions comtales aux évêques* [2]. Il y a là des recherches approfondies et des observations très subtiles et très délicates sur des questions qui, malgré tout, restent partiellement obscures. Un professionnel émérite du droit féodal germanique discuterait seul, avec une autorité suffisante, certaines de ces thèses abstraites ; pour le simple lecteur, il peut sembler que, parfois, le sol est quelque peu mouvant sous les pas de l'explorateur hardi. Mais, dans leur ensemble, les sagaces déductions de M. Kiener me semblent avoir grande chance d'être admises et si même des critiques plus compétents que moi ne les admettaient pas toutes, toutes méritent au moins d'être soigneusement discutées. Le terrain sera tout à fait solide pour la seconde partie de l'ouvrage que nous espérons voir paraître bientôt.

R.

CHAMPEAUX (E.), **Ordonnances franc-comtoises sur l'administration de la justice (1343-1477), avec une Introduction sur les sources, la rédaction et l'influence de ces ordonnances** : Dijon-Paris (Champion), 1912, LXVI-272 pp. in-8° (un fasc. de la *Biblioth. de l'Univ. de Dijon*, p. p. la *Revue Bourguignonne*).

L'heureuse trouvaille à la B. N. d'un recueil de dom Aubrée (B. N., Bourgogne, 105) contenant la série entière des grandes ordonnances judiciaires relatives au Comté permet à M. Champeaux de donner au public un corps complet de ces importants documents, pour la période 1343-1477.

L'auteur ne s'est du reste pas borné à faire œuvre d'excellent éditeur. Dans une introduction très documentée et précise, il montre l'intérêt et la valeur de ses textes pour l'histoire du Comté — et même du Duché. Car c'est un point sur lequel il insiste : ordonnances comtoises et « duchoises », aux XIVe et XVe s., ont constamment réagi les unes sur les autres. Il y eut d'abord, en 1386, 1399, 1401, 1440

1. C'est alors que se constituent le Mundat (*emunitas*) inférieur, vers Wissembourg) et le Mundat supérieur, vers Soultz et Rouffach.

2. P. 54-127.

notamment, emprunt des Comtois aux Duchois; puis la situation se renversa; le Comté prêta et le Duché reçut; c'est que le Parlement de Dole devint, avec le temps, mieux achalandé que son rival de Beaune, plus influent parce que souverain, plus savant parce que situé dans la ville même de l'Université; et l'ordonnance duchoise de 1474 contient une série d'articles puisés dans les ordonnances comtoises de 1451 et 1461 : ils passèrent dans l'ordonnance royale de 1481 et, par elle, persistèrent jusqu'aux réformes de Louis XIV.

Mais c'est pour l'histoire propre du Comté que valent surtout, naturellement, ces textes judiciaires trop peu lus, trop rarement étudiés, et qui — nous avons pu nous en rendre un compte personnel — sont singulièrement riches d'intérêt historique. A cet égard, on lira avec le plus grand profit les pages vigoureuses où M. Ch. s'est défendu de vouloir esquisser les débuts du Parlement comtois, mais où — avec son autorité et sa connaissance profonde du droit et de l'histoire des deux Bourgognes — il replace dans leur milieu les ordonnances judiciaires et donne, sur le développement de l'autorité centrale dans le Comté, des indications neuves et suggestives (pp. XXIX-XLII). Nous sera-t-il permis d'ajouter que nous avons eu plaisir à voir corroborer et confirmer par lui les conclusions auxquelles nous avait conduit, dans notre étude récente sur *Philippe II et la Franche-Comté*, l'étude particulière des ordonnances du temps? — Le livre de M. Ch. est un instrument de première utilité pour la connaissance des institutions et de l'histoire politique du Comté; il complète excellemment le beau mémoire qu'en 1908, le même auteur consacrait aux ordonnances du Duché et aux origines du Parlement de Bourgogne [1].

Lucien FEBVRE.

HAUSER (Henri), **Le Traité de Madrid et la cession de la Bourgogne à Charles-Quint: Étude sur le sentiment national bourguignon en 1525-26**; Dijon-Paris, 1912, 182 pp. in-8° (un fasc. de la *Bibl. de l'Université de Dijon*, p. p. la *Revue bourguignonne*).

Quels furent les sentiments des Bourguignons du Duché, lorsque

1. P. XXII, pourquoi maintenir la graphie tronquée : Monio Dano? Le personnage s'appelait Mongeot Danot, de son vrai nom. — P. LX, M. Ch., se reférant aux conclusions de *Philippe II et la Franche-Comté* (p. 741 et suiv.) écrit : « S'il fallait en croire le savant ouvrage de M. Febvre, ces ordonnances [celles de 1586] marqueraient l'écrasement du Parlement... Ma foi, je vois presque le contraire »... L'écrasement du Parlement? non. J'ai dit simplement « la fin d'une crise » et bien marqué, je crois, quelques lignes plus bas, que ces ordonnances marquent la fin, l'avortement d'un effort tenté par les Etats « pour usurper sur le Parlement, au début avec la complicité des parlementaires eux-mêmes, une autorité politique et un rôle directeur qu'ils n'avaient jamais pu jusqu'alors assurer ». Seulement, si ma conclusion a laissé à M. Ch. une impression de désaccord, c'est qu'à côté du droit et des textes juridiques, j'ai connu (par les registres des délibérations du Parlement, entre 1586 et 1598) les réalités de la vie quotidienne; et quand j'aurai publié ou utilisé ces textes, M. Ch. partagera sans doute mon impression. Le Parlement triomphe en théorie. Mais son triomphe ne le rend pas plus fort.

la paix de Madrid restitua leur pays à l'héritier du Téméraire — ou du moins, stipula cette restitution? Jusqu'à présent, sur la foi de dom Merle, on se les représentait formulant, unanimes, une protestation grandiloquente devant une réunion d'États généraux ou une Assemblée de notables tenue à Cognac. M. Hauser reprenant d'ensemble la question, nous démontre aujourd'hui :

1° Qu'il y eut en Bourgogne, en 1525-26, des Dijonnais animés d'un sentiment bourguignon assez vif pour saluer avec joie le désastre des Français à Pavie et la clause essentielle du traité de Madrid; ainsi en témoignent d'intéressantes poésies contenues dans le ms français 2200 de la B. N.; M. H. les publie en partie, et son étude est une intéressante contribution à l'histoire du sentiment bourguignon dans les anciens états des ducs Valois.

2° Que cependant, ces « impérialistes » n'avaient pas la majorité : magistrats, capitaines, échevins et gens en place demeuraient attachés au triomphe de la cause française; une étude très fine et très attentive des faits et des documents locaux ne laisse point de doute à cet égard.

3° Enfin, qu'il n'y eut ni États de Cognac, ni discours grandiloquent des Bourguignons, mais bien, en juin 1526, ensuite des délibérations des Conseils tenus à Bayonne, Mont-de-Marsan et Cognac, une délibération des États de Bourgogne proclamant leur désir de « demeurer à tout jamais sous la très noble et très heureuse couronne de France ». La délibération fut unanime, sinon spontanée; elle avait été savamment préparée par Duprat à Cognac, par Chabot à Dijon et précédait de plusieurs mois l'affirmation solennelle et retentissante des lits de justice de décembre 1527.

Tels sont les faits établis par le travail de M. H. Et s'il est vrai que son étude « corrige » plutôt qu'elle ne « renverse » les affirmations traditionnelles — répétées soigneusement, jusqu'à nos jours, dans tous les ouvrages d'histoire locale et d'histoire générale — c'est en réalité une excellente leçon de méthode et de critique qu'elle donne, en détruisant des légendes tenaces et en montrant, surtout, combien resteront vaines les synthèses « nationales » tant qu'on ignorera les faits essentiels des histoires provinciales [1].

Lucien Febvre.

Kobalinska (Marie), **La circulation des élites en France**; étude historique depuis la fin du XIe s. jusqu'à la grande Révolution; Lausanne, F. Rouge, 1912, 126 pp. in-8°.

Il serait désagréable et superflu d'insister sur les vices, évidents et nécessaires, de ce petit livre : on a tout dit quand, après en avoir

1. Le « vaillant conte de Sorne » de la p. 121, non identifié, est le comte de Sarno, frère du prince de Salerne, tué à la Goulette en 1535 (cf. Gollut, col. 1595; Brantôme, I, 97; F. de Guyon, pp. 10 et 58).

reproduit le titre, on inscrit à la suite le nombre des pages... On y trouve du travail, pourtant, mais combien mal employé; des lectures, mais souvent disparates; de la bonne volonté, mais qui ne sait où se prendre. Les conceptions théoriques manquent absolument de netteté; les confusions abondent, comme (p. 14) celle des classes sociales et des groupements corporatifs; les faits allégués sont souvent sans valeur : un bas officier de 1770 qui par exception devient sous-lieutenant entre-t-il dans l'élite? Enfin, une pleine feuille d'*Errata* n'épuise pas la liste — certes! — des innombrables fautes qui pullulent dans les pages et grouillent dans les notes [1]. « Limiter son sujet est la meilleure manière de pouvoir bien l'étudier ». C'est l'auteur qui le dit, en personne.

Lucien Febvre.

Beuzart (Paul), **Les hérésies pendant le Moyen-Age et la Réforme jusqu'à la mort de Philippe II, dans la région de Douai, d'Arras et du pays de l'Alleu.** Paris, Champion, 1912. xi-576 pp., in-8°.

Il y a, dans le gros livre de M. B., avec du travail et de la bonne volonté, beaucoup de faits nouveaux sur l'activité hétérodoxe de cette région de Douai et d'Arras qui fut, au Moyen-Age, riche en hérétiques de toutes dénominations : Bulgares, Gundulfiens, Stadingues, Lollards, Turlupins, Vaudois — en attendant les « luthéristes » et les « hugonaux » du xvie siècle. L'ouvrage montre bien en particulier ce que fut là le mouvement protestant, assez puissant d'abord et bien parti, mais vite contrarié puis arrêté par la législation répressive de Charles-Quint et de Philippe II. — Seulement, pourquoi étudier à la fois, dans un même livre, les Herésies du Moyen-Age et la Réforme? N'est-ce pas vouloir entretenir, volontairement ou non, cette illusion qu'il y a entre les hérétiques d'Arras de 1025 et les Calvinistes de 1566 des relations de filiation directe? N'est-ce pas, chaussant trop facilement les souliers du bon Basnage (p. 6, n.) s'exposer au risque de voir, avec lui, dans les hétérodoxes du xie siècle, « des protestants avant la lettre »; n'est-ce pas enfin sacrifier l'une des deux études à l'autre : l'histoire des hérésies du Moyen-Age, qui a ses méthodes et ses difficultés spéciales, est trop intéressante et pose trop de questions délicates pour être traitée, simplement, en guise d'introduction.

Et puis, il y a vraiment dans le livre de M. B. — qui est un livre d'histoire, trop de polémiques. Trop de promenades rétrospectives dans les premiers temps du christianisme, à la suite de Libanius (p. 262 sqq.) ou de l'empereur Gratien et du païen Symmaque (p. 327 sqq.). Trop de contestations, peut-être superflues, avec Bossuet (p. 18).

---

1. P. 14, n. 2, institutions. — P. 24, dans se, pour de se. — P. 27, n. 2, Ft., pour Ét. — P. 28, n. 2, Lehuguer p. Lehugeur. — p. 63, n. 3, famelle pour famille. — p. 81, n. 3, Chateau-London pour Landon. — p. 91, n. 2, Stanislaw, p. Stanislas, etc., etc...

Trop de discussions avec l'illustre inconnu M. de Laroière, dont je n'avais jamais tant vu le nom, ou même avec l'illustre et connu M. de Maistre : la digression est longue, p. 214, sur les atrocités de l'Inquisition, et long aussi le plaidoyer sur la « rébellion » — long, mais non sans quelque équivoque : car si « le loyalisme des protestants à l'origine est indiscutable », il n'en est pas moins vrai que pour un Philippe II, un Granvelle, une Marguerite de Parme, il y avait en jeu une question politique — et qui leur tenait au moins autant à cœur que la question religieuse. — Mais, sur tous ces points, M. B. est intarissable : il veut parler, plaider, persuader. Persuader M. de Laroière ! — En tout cas, l'histoire est une chose, la discussion polémique une autre.

Dans l'*Introduction*, M. B. assigne comme cause à l'échec de la Réforme, entre autres, « le manque de préparation intellectuelle » des populations du Nord et leur goût prédominant du commerce et des affaires. Mais ne signale-t-il pas ailleurs, et à juste titre, le rôle si curieux des chambres de rhétorique, « milieux propres à l'éclosion des idées » (p. 63) ; et d'autre part, le goût des affaires n'empêche rien : au contraire ; je renvoie sur ce point M. B. à ce qu'écrit H. Pirenne de l'attitude religieuse des « nouveaux riches » — dans ce t. III de l'*Histoire de Belgique* qu'il aurait dû citer avec les deux premiers, puisqu'il a paru en 1907. — Faut-il ajouter que la Bibliographie, pour copieuse qu'elle soit, présente de graves lacunes [1] ; que M. B. se sert trop d'ouvrages périmés [2], comme celui de Lothrop Motley, dont la traduction date de 1860 ; qu'il y a trop de pages transcrites de Strada ou de Pontus Payen ; enfin que les menus erreurs [3] ne man-

1. On n'y trouve ni la *Correspondance des Réformateurs* d'Herminjard, ni le livre d'Hubert sur la *Condition des protestants en Belgique*, ni la *Correspondance de Charles-Quint et d'Adrien IV*, p. p. Gachard, ni celle de Marguerite de Parme (public. de Reiffenberg et de Gachard) ni l'article de Philippson sur Philippe II et la Papauté (*Histor. Ztschr.*, 2e série, t. III, Munich, 1878), etc. — La *Correspondance de Philippe II* de Gachard comporte 5 et non 4 vol. (rectifier la date : 1878) ; celle de Granvelle n'est pas l'œuvre du seul E. Poullet, mais de Ch. Piot.

2. Il ignore par contre les livres récents de Gossart (*Espagnols et Flamands au* XVIe *s.*, 1906-10) ; les *Studien* d'E. Marx si intéressantes au point de vue économique : la *Margaretha von Parma* et le *Wilhelm von Oranien* de Rachfahl, etc. — Un oubli vraiment énorme est celui du livre de Cardon : *La Fondation de l'Université de Douai*, 1892 — omis dans un travail sur la Réforme à Douai.

3. P. 133, « un pèlerinage à Saint-Nicolas de Varangeville *en Normandie* » ! M. B. n'est pas Lorrain... — P. 136, n. 2, il est inexact qu'en 1576 Philippe II ait « rendu un édit » ordonnant de faire commencer l'année au 1er janvier en Franche-Comté : c'est le 20 décembre 1574 que le Parlement de Dole, sur remontrances des États provinciaux, prit cette mesure (cf. Febvre, *Philippe II et la Fr.-Comté*, p. LVI). — P. 137, la date de la lettre citée, du 26 janvier 1558, ne devrait-elle pas être rétablie : 26 janvier 1559 ? En Franche-Comté, la chronique de Sleidan a été interdite le 20 février 1558/59 (Febvre, *Notes et Documents sur la Réforme et l'Inquisition en Fr.-Comté*, p. 213). — P. 201, la formule : « dès 1521, Charles-Quint établissait l'Inquisition » est équivoque : quelle inquisition ? Or, la phrase de

quent point? Péchés véniels, en regard de celui-ci : ce gros livre de 576 pp., bourré de noms propres et qui importent, ne comporte ni tables détaillées des réformés par professions et lieux d'origine — ni simple Index général *Personarum* et *Locorum*. En l'an de grâce 1913, pareil méchef devrait être puni par les justes lois.

Lucien Febvre.

Histoire de l'Art, publiée sous la direction de M. A. Michel. Tome V, 1re partie. Paris, A. Colin, 1 vol. gr. in-8°. Prix : 15 fr.

Portraits antiques, par Antoine Hekler, Paris, Hachette, 1 vol. gr. in-8°. Prix, relié : 40 fr.

Les Peintres Chinois, par R. Petrucci; **André Le Nostre,** par Jules Guiffrey; **Les Bellini,** par Emil Cammaerts (Les Grands Artistes) Paris, Laurens, 3 vol. in-8°. Prix : 2 fr. 50.

Le Musée de Lyon (peintures) par P. Dissard. (Musées et Collections de France). Paris, Laurens, 1 vol. in-8°; Prix : 10 fr.

Dictionnaire répertoire des Peintres depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, par Isabelle Errera. Paris, Hachette, 1 vol. in-16 de 715 p. Prix, relié : 10 fr.

Les Principes de l'Architecture, par John Belcher, trad. de l'anglais par F. Monod. Paris, Laurens, 1 vol. in-12. Prix : 4 fr.

On voudrait pouvoir insister davantage sur chacun des volumes de cette belle *Histoire de l'Art*, si diligemment conduite par M. André Michel. Ce n'est pas une mince besogne de présenter l'ensemble de cette évolution, à travers les âges, les races et les pays, de façon à lui conserver un équilibre suffisamment éloquent. Encore ne peut-on que regretter, à chaque pas, que cet équilibre dépende d'une trop évidente condensation des matériaux. On a l'impression que chacun des érudits appelés à collaborer à cette histoire nous en aurait dit bien plus long si la place ne lui avait été mesurée. Mais on ne peut guère blâmer le directeur de cette si louable entreprise d'avoir voulu qu'elle ne fût pas indéfiniment en genèse, comme tant d'autres, et qu'on pût se dire, dès le début, qu'on en verrait la conclusion. Voici la première partie du tome V qui vient de s'achever. Elle termine l'histoire de cette période magnifique qu'est la Renaissance. Elle comprend « la Renaissance dans les pays du Nord et la formation de l'art classique moderne » et une conclusion, écrite par M. Michel, clot cette ère par un dernier coup d'œil qui en résume la signification. Les études que nous apportent les 500 pages du volume, relevées de 300 bonnes reproductions, sont : l'*Art* allemand aux xve et xvie siècles, par M. Louis Réau, travail comprenant d'abord une vue d'ensemble, puis des chapitres spéciaux sur la *peinture*, la *sculpture* et l'*architecture*, cette dernière étudiée aussi dans les Pays-Bas et les Pays Scandinaves. La *médaille* Allemande et Flamande fait l'objet d'un

---

M. B., p. 216, est inquiétante : « le lien qui existe entre Espagne et Inquisition est étroit ? ». — P. 206, *ibid.*, p. 207, l'évêque d'Arras. Antoine Perrenot, n'était pas cardinal de Granvelle lors de l'entrevue de Péronne ; il ne fut nommé cardinal qu'en février 1561. — P. 208, l. Granvelle au lieu de Grandvelle.

chapitre spécial dû à M. Jean de Foville. La *peinture* dans les Pays-Bas, depuis les successeurs des Van Eyck et de R. van der Weyden, jusque dans la seconde moitié du XVIe siècle, a été étudiée, de magistrale façon, par M. de Fourcaud. La *sculpture* dans les mêmes pays, aux XVe et XVIe siècles, l'a été par M. Paul Vitry, y compris la Renaissance italienne qui s'est alors manifestée dans cet art. L'Angleterre a été l'objet d'un chapitre également, comprenant un aperçu de l'*architecture* et de la *peinture* en ce pays, au XVIe siècle, par M. Henry Marcel, et un autre de la *sculpture*, par M. Paul Biver. Enfin, pour achever l'ensemble de cette monographie de la Renaissance dans l'art, il fallait traiter de la *gravure*, de l'*orfèvrerie* et de l'*émaillerie*, enfin de la *céramique* : MM. Conrad de Mandach, Marquet de Vasselot et Gaston Migeon ont signé ces chapitres. Rappelons qu'une abondante bibliographie donne, pour chacune des études de l'ouvrage, le dernier mot de la littérature du sujet.

C'est une idée très neuve et très utile qu'a eue M. Antoine Hekler en recueillant, rapprochant et publiant les bustes de l'antiquité qui sont vraiment des portraits, qui ne sont pas seulement des œuvres d'art, qui n'ont pas toujours cherché à l'être, qui ont d'abord voulu être ressemblants, nous ignorons jusqu'à quel point, mais, en tous cas, que l'on sent vivants, vrais, très près de nous enfin. Ces *Portraits antiques* sont doués d'une vie comme inattendue. Avant de les avoir vus réunis, rapprochés, reproduits, comme ici, dans des proportions qui en permettent aussi complètement l'étude, on n'y faisait souvent pas plus attention que des inventions de la fable. On y cherchait la beauté, l'harmonie incomparable, l'art si sûr : on ne pensait pas assez que ces marbres cachaient des hommes. Le volume de M. Hekler ne montre presque que des hommes, et il en dit plus long sur l'histoire de la civilisation classique que bien des recherches dans les livres. On n'a pas réuni et reproduit moins de 518 photographies ici, soit à pleine page dans le format in-4°, soit à raison de 2 par page, et elles sont la perfection même. De bonnes tables des provenances terminent le volume, qu'une notice passablement développée commente utilement. Celle-ci prend l'art du portrait dès son début et en explique l'évolution ; puis elle présente en quelque sorte les sujets exposés ici après contrôle, et en reconstitue la façon, l'instinct de vie, la probable ressemblance, le caractère historique qui s'en dégage et qui doit être considéré comme précieux par l'étude de toutes ces civilisations, dont vraiment elle évoque ainsi le plus éloquent souvenir. C'est un beau et bon livre et que la maison Hachette a bien fait de mettre au jour : car il rendra de grands services pour la formation des esprits écoliers.

La collection des *Grands artistes* avance : elle comprend bien 65 volumes actuellement. Aussi voit-on apparaître des monographies particulièrement neuves et sans précédents en France et dans ces

conditions. Avait-on déjà traité de l'histoire et de l'œuvre des *Peintres Chinois* ? Je ne sais. En tout cas, M. Raphaël Petrucci en a fait une étude très personnelle et très fouillée, qui témoigne d'une longue familiarité, d'un examen attentif et nous donne sur l'origine, le caractère, l'évolution de cet art les renseignements de première main les plus précieux. La technique, outils spéciaux et caractères représentatifs, est d'abord étudiée, puis l'évolution de la peinture Chinoise, dès avant le Bouddhisme, en insistant sur la vingtaine de grands peintres qui lui servent comme de jalons. — *André Le Nostre* n'a pas non plus attiré beaucoup d'attentions jusqu'à présent. Pour mieux dire, c'est un méconnu. On ignorait sur lui et sur son œuvre de grand décorateur de jardins, tout ou presque tout. S'il a repris depuis peu sa place, s'il a reconquis comme une vogue inattendue, c'est déjà à M. Jules Guiffrey qu'on le doit. Il y a plus de vingt ans qu'il y travaille et déjà une lecture à l'Institut avait ouvert sur le génial jardinier des horizons nouveaux. Le volume résume sur sa famille, sa vie, son caractère, ses goûts, ses théories, son talent, tous les documents réunis à grand peine. Il est d'un vif intérêt. Les pièces sont nombreuses, variées, intéressantes par elles-mêmes, et elles ont été mises en valeur avec une méthode remarquable. De jolies vues photographiques complètent les descriptions et les récits. — La famille des *Bellini* nous ramène aux époques connues, au règne de la peinture Vénitienne au xve siècle. Après des généralités, Jacopo Bellini et ses deux fils, Gentile et Giovanni, sont ici heureusement rapprochés, expliqués, analysés, et le fait est qu'on ne saurait guère les séparer, comme art ou comme vie. M. Émile Cammaerts a su mettre bien en lumière et en valeur cet art et cette vie ; son livre n'est pas dépourvu d'éloquence et il est très documenté.

Une autre série, celle des Musées et Collections de France, si utile, compte un quatrième tome : *Le Musée de Lyon* (peintures), œuvre de M. Paul Dissard, son conservateur. Un mot d'historique, le catalogue sommaire, les plans du monument, et 354 photographies des toiles les plus intéressantes, tel est le plan du livre, dont l'utilité n'a pas besoin de démonstration.

C'est un travail formidable que celui qu'a exécuté Mme Isabelle Errera pour dresser un *Dictionnaire Répertoire des Peintres* depuis l'antiquité jusqu'à nos jours (c'est-à-dire jusqu'en 1882 ; tout artiste mort après cette date ne figure pas ici). On compterait bien 30,000 noms, identifiés avec précision de peur d'erreur en cas d'identité, et qui rectifient souvent des erreurs courantes. Pas d'érudition intransigeante, d'ailleurs : le nom inscrit est le plus connu de ceux qu'a portés l'artiste. En quelques colonnes, sur une ligne ou deux, sont consignés : le nom, le prénom, la nationalité, la date de naissance ou le temps de la production artistique, enfin celle de la mort. Des indications abrégées marquent les sources consultées, qu'un tableau spé-

cial elucide, en tête. Le tout comporte plus de 700 pages (le répertoire étant imprimé dans le sens vertical du volume) sous un format très restreint, très maniable. On n'a pas besoin d'insister pour faire ressortir l'utilité d'un pareil répertoire.

M. John Belcher, de l'Académie Royale d'Angleterre, a entrepris de montrer quel intérêt *artistique* s'attache à l'architecture, pour qui sait voir et observer. Il avait remarqué que la peinture et la musique sont devenues choses familières au commun du public, mais non l'architecture. Il a écrit, sur les *Principes de l'Architecture*, un petit volume plein de feu et de clarté, orné de bonnes photographies, qui a eu un vif succès dans le pays dont il est l'un des architectes le plus éminents. M. François Monod l'a traduit, en y joignant un index historique des monuments et des architectes cités, et un autre où sont définis les termes spéciaux employés. La revue que fait l'auteur parmi les monuments du monde ne néglige presque aucun pays, mais l'Angleterre est la mieux traitée; on ne s'en plaindra pas, chez nous; ce sont les moins connus. 75 photographies ornent ces 160 pages.

H. de Curzon.

L'Année Cartographique (22e année. Paris, Hachette, livraison in-fol. Prix : 3 fr.
De Paris à Bénarès et à Kandy, par le Dr A. Mignon. Paris, Plon, 1 vol., in-8°. Prix : 15 fr.
La Bourgogne, par J. Calmette et H. Drouot (Anthologies illustrées des provinces françaises). Paris, Laurens, 1 vol. in-8°. Prix : 5 fr.
Les Châteaux de France, par Jean de Foville et Auguste Le Sourd. Paris, Hachette, 1 vol. in-16. Prix, relié : 15 fr.
D'Alger à Tombouctou, par le comte René Le More. Paris, Plon, 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50.

L'*Année Cartographique* de 1912, publiée pour la 22e fois par la maison Hachette en complément de tous atlas modernes, comprend comme de coutume trois grandes feuilles doubles de cartes en couleurs avec texte explicatif au dos. Pour l'*Asie* (notice de M. D. Aïtoff) ce sont des cartes pour les dernières explorations au Se-Tchouen et vers l'Himalaya, pour la péninsule Ya-Mal, l'Asie Turque et la Nouvelle Guinée. L'*Afrique* nous apporte des cartes nouvelles du Maroc occidental, des régions du Ouadaï et de l'Ennedi, de l'Oubangui-Tchari et du Cameroun (notice de M. Chesneau). L'*Amérique* fournit quelques détails sur la Précordillère Argentine et la chaîne Canadienne des Montagnes Rocheuses. Enfin la découverte du Pôle sud par Amundsen est résumée avec une carte spéciale (notice de M. V. Huot).

Ce n'est pas un banal voyage qu'a décrit le docteur A. Mignon sous ce titre : *De Paris à Benarès et Kandy*, appuyé d'une illustration originale (œuvre de M. A. Bessé) qui, elle non plus, n'emprunte rien aux manuels courants : elle a été croquée d'après nature. Le texte est

aussi d'après nature. Il n'y faut chercher d'autre document que le témoignage du voyageur et ce qu'il a noté au vol. Il le dit lui-même : il s'est borné à regarder avec attention ce qui tombait sous ses yeux. Il n'a pas cherché au-delà. Il a pris des notes et les a utilisées, se défiant d'ailleurs du mirage du souvenir, et rédigeant en quelque sorte ses descriptions sur place, sans attendre. Ses observations pratiques sont souvent piquantes; ses récits ont de la légèreté et de la vie, ses indications sur l'art et les monuments ont du goût, ses descriptions de pays sont pleines de vie; il y a peut-être un peu trop de considératfons philosophiques et religieuses, forcément superficielles; mais le pays s'y prétait et la variété des mentalités qu'on y rencontre en ressort davantage. En somme, un livre constamment attrayant et capable, plus qu'un autre, de faire faire au lecteur un vrai voyage dans un fauteuil.

La collection des Anthologies illustrées des provinces françaises s'est augmentée d'un volume, consacré à *La Bourgogne* par MM. J. Calmette et A. Drouot. Selon le plan adopté pour ces jolis volumes, dont M. Henry Marcel dirige la publication, une étude historique constitue la première partie. Elle passe en revue chacun des pays de la province, décrit les sites, évoque le développement artistique, enfin interroge les mœurs et la vie, les coutumes, l'industrie... Puis c'est l'anthologie, les morceaux choisis parmi les auteurs qui ont parlé du pays, de César à Lamartine, d'Olivier de La Marche à Taine; il y a de bien précieuses pages. 132 photographies et une carte complètent l'ouvrage.

Sous ce titre *Les Châteaux de France*, MM. Jean de Foville et Auguste Le Sourd ont dressé, dans un format commode et sous un forme surtout consultative, un répertoire, département par département, des châteaux les plus intéressants comme architecture et souvenirs qui soient encore debout en France. En tête des pages consacrées à un département une petite carte situe les châteaux choisis pour figurer ici; puis les plus importants sont décrits historiquement avec une petite vue photographique à l'appui, les autres ensuite plus brièvement et en plus petits caractères. A la fin des 450 pages du volume, un index alphabétique et qui comprend l'ensemble des châteaux décrits, donne en plus la gare la plus rapprochée et le nom du propriétaire. C'est une façon de guide spécial, sans réclame; il rendra service et intéressera, car, autant que le permettent les proportions des notices, les renseignements historiques ou artistiques sont de ceux qu'on ne trouve pas partout.

Aller d'*Alger à Tombunctou* n'est pas peu de chose, en tous temps, mais en ce moment surtout. Peut-être le plus simple est-il de suivre la route en touriste, comme si on ne doutait de rien. C'est ce qu'a fait le comte René Le More, voyageant simplement avec deux guides. Comme le montre la carte qui termine le volume, il est allé par la

ligne d'In Salah qui gagne Tamaurasset par le fort Motylinski, et poursuit sur Kidal; il est revenu par Timissao et In Zize, ce qui était beaucoup plus audacieux. Il est resté quinze mois en tout, notant mille renseignements ethnographiques, la position de nos postes militaires, la possibilité de communications régulières, étudiant la question d'une pénétration par aviateurs. Le tout est raconté avec bonne humeur et sans prétentions et sera lu avec fruit.

H. de Curzon.

Lieutenant-colonel Moskowski, **Vaincre**, Esquisse d'une doctrine de la guerre basée sur la connaissance de l'homme et sur la morale. 3 volumes. Paris 1913, Berger-Levrault.

Ces trois volumes, étroitement reliés entre eux, élémentaires les uns des autres pourrait-on dire, exposent, malgré la modestie du sous-titre, une doctrine complète de la guerre.

Choc d'individualités et de races, la guerre met en action les facteurs psychologiques et physiologiques. Comme *préparation à l'étude de la guerre*, un premier volume envisage donc ce double aspect du problème : l'homme, les foules, les races, la peur et ses remèdes.

Concretisée dans des faits et systématisée dans des doctrines, la guerre se meut dans le domaine tactique. L'énoncé de ces faits et de ces doctrines forme la matière du second volume : *Etude de la guerre*. — Ici l'historien trouvera largement satisfaction. Car les faits se traduisent dans les grandes batailles passées, examinées dans leurs rapports avec l'armée qui en assura le succès : Mantinée, la pique, — Pharsale, l'épée, — Breitenfeld, le mousquet, etc. Les doctrines françaises de la bataille sont mises en regard des doctrines allemandes; dominant les unes et les autres, se dresse le prestigieux modèle de la bataille napoléonienne.

Au cœur du sujet se pose enfin la question : la guerre est-elle science d'ordre positif ou relève-t-elle avant tout de la morale? La réponse est contenue dans un dernier volume : *La guerre*. Pour réaliser l'acte de terrorisation et d'anéantissement, le secours de la science positive s'impose sans nul doute. Mais dans son essence, la guerre incarne la pensée du sacrifice. La volonté de vaincre ne se peut tremper que dans l'acceptation spontanée du sacrifice.

Cette haute pensée domine l'œuvre entière, elle constitue le lien qui en cimente tous les développements. Car « faire la guerre, c'est se dévouer ; et l'art de la guerre, c'est l'art sublime du sacrifice ».

Pierre Laborderie.

— Le deuxième fascicule du t. III du *Logos* offre les matières suivantes : P. 121. N. Hartmann (Marbourg). *Systematische Methode*. Après avoir écarté les deux malentendus qui peuvent s'associer aux deux termes de son titre : système et mé-

thode, l'auteur expose la méthode transcendentale kantienne qui s'impose aujourd'hui comme point de départ de toute discussion de ce genre, et qui d'ailleurs occupe la place centrale et intermédiaire entre les deux autres méthodes, descriptive et dialectique, puisque ces deux dernières s'opposent l'une à l'autre et n'ont point de contact direct. La méthode transcendentale forme le trait d'union indispensable entre les deux poles de la connaissance, à savoir entre le principe et l'objet, mais n'y mène pas. Elle a donc besoin d'être complétee par la méthode descriptive (p. 131) qui représente les intérêts de l'objet, et par la méthode dialectique (p. 140) qui défend la priorité des principes. — P. 164. F. Steppuhn (Moscou), *Die Tragödie des mystischen Bewusstseins*. Cette tragédie réside en ceci, que, d'une part la conquête ou assimilation religieuse du monde par l'idée, le fait ou l'image nous sépare inévitablement de Dieu, tandis qne, d'autre part, l'appréhension immédiate de Dieu par l'acte mystique de la communion avec lui nous rend le monde incompréhensible et énigmatique, de sorte que la vérité et la réalité de la vie mystique est avant tout la lutte entre deux sphères d'expériences. Après avoir fait l'analyse phénoménologique de l'expérience mystique, pour lui absolument réelle, M. S. montre la lutte stérile des principes ainsi posés, dans les conceptions de Plotin, d'Eckhart et de Rilke, les trois types les plus caractéristiques de la tragédie mystique : « Nul penseur n'a accompli d'un élan plus sublime et avec une beauté plus austère (que Plotin) la tâche tragique de délivrer le monde de la douleur et de l'aiguillon de l'infini par le sacrifice humble et volontaire de la dernière vérité de l'esprit » (p. 177); son importance consiste dans le triomphe du motif transcendant de l'expérience mystique, de même que l'importance d'Eckhart se place dans le triomphe du motif immanent, tandis que le *Stundenbuch* de Rilke (p. 183) nous révèle la tentative vaine d'un moderne pour forcer ces deux motifs à se fondre en une synthèse organique, par le moyen du téléologisme d'Hégel ; tentative vaine, car elle ne sauve pas Rilke de son solipsisme, et un sentiment d'anxiété et d'abandon reste la note fondamentale de tout son livre. L'impossibilité d'unir les deux motifs est toujours encore la souffrance suprême de l'homme, mais c'est dans cette souffrance même qu'il trouvera le sens ultime de sa vie. — P. 192. K. Vossler (Munich), *Kulturgeschichte und Geschichte*. Fait suite à *Logos*, II, 167, où l'auteur recherchait le rapport de l'histoire de la langue à l'histoire littéraire ; ici il étend le débat en précisant les limites de l'histoire de la civilisation et de l'histoire tout court. Il estime que la différence entre les deux disciplines est à peu près celle qui distingue l'emploi de l'imparfait et du passé défini. Cette comparaison boite évidemment, comme toutes les comparaisons, mais elle ne manque pas d'ingéniosité et répond certes à une part de réalité. Le passé défini représenterait le courant principal de l'histoire, le fond même des événements; l'imparfait donnerait les accessoires, les décors scéniques, le milieu, les motifs, l'ambiance, ou, pour garder l'image fluviale, le lit même du courant, c'est-à-dire, en somme, la forme permanente ou la morale de l'histoire. Et, remarque assez suggestive, M. V. observe que le roman moderne, surtout Zola, met tout à l'imparfait, tandis que les contes et facéties du moyen âge sont toujours au passé défini. Semblable différence entre les mêmes fables selon qu'elles sont traitées par La Fontaine ou par d'autres fabulistes. — P. 206. R. Kroner. *Zur Kritik des philosophischen Monismus*. Développement d'un discours d'habilitation prononcé en mars 1912 à Fribourg sous le titre de philosophie analytique et synthétique. L'auteur recherche à quelles tendances profondes et permanentes de l'esprit répond le goût actuel pour le monisme. Après avoir énuméré les motifs d'une conception moniste, il se demande dans quelle mesure ils se justifient (*Problem der Begründung*) et se heurte bientôt à la

question fondamentale de toute philosophie, celle du sens et des limites de la connaissance et de son rapport avec l'objet. Il entend contribuer à la solution de ce problème en interrogeant successivement, sur la possibilité d'un système moniste, les deux méthodes opposées de l'analyse et de la synthèse : or, à cette question, la première répond par un non aussi catégorique qu'est l'oui de la deuxième ; mais c'est celle-ci, la conscience de l'autre, pour ainsi dire, qui reste l'étoile directrice de notre pensée et l'objet suprême de la connaissance. — P. 230. H. Rickert, *Urteil und Urteilen*. Si l'on veut mettre dans la théorie du jugement une clarté qui y fait encore défaut, il s'agira de distinguer nettement la réalité du jugement, le sens qu'il implique et le contenu logique qui lui est indépendant. Apprendre à séparer ces trois notions est le but du présent article, qui veut, en même temps, contribuer à commencer la délimitation du domaine « incorporel » conquis définitivement, pense M. R., sur le matérialisme. Un dernier paragraphe esquisse une logique et une psychologie du jugement. — P. 246. Les *Notizen* rendent compte de la deuxième édition du *Herder* d'E. Kühnemann (Munich, 1912), dont un chapitre important a paru au *Logos*; de R. Kassner, *Von den Elementen der menschlichen Grösse* (Leipzig, 1911); de G. v. Lukacs, *Die Seele und die Formen* (Berlin, 1911); de J. Rehmke, *Die Willensfreiheit*; enfin des *Neudrucke seltener philosophischer Werke* entrepris par la *Kantgesellschaft* et dont les deux premiers numéros (toute la série en comptera environ 25) donnent l'*Aenesidemus* de G.-E. Schulze, paru anonyme en 1792, et le *Kant und die Epigonen* d'O. Liebmann. Les numéros suivants apporteront la Logique de Maimon et la Théorie des sciences de Bolzano. — Th. Sch.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 31 janvier 1913.* — M. Noel Valois, président, annonce le décès de M. F. Vander Haeghen, correspondant de l'Académie à Gand. Il retrace brièvement la vie et les travaux du défunt.

M. Héron de Villefosse signale l'acquisition récente faite par le Musée du Louvre d'un grand bas relief en marbre blanc provenant d'Alexandrie. On y voit quatre divinités, Sérapis, Isis, Harpocrate et Dionysos, représentées de grandeur naturelle et regardant vers la droite dans une attitude d'attente. La composition est incomplète : il manque la moitié de la scène ; mais les dimensions des personnages et celles du marbre montrent bien que ce fragment ne peut provenir que d'un grand monument où il devait être placé à une certaine hauteur. Les figures divines qui le décorent s'accordent avec la provenance pour démontrer que ce monument s'élevait à Alexandrie. Les dimensions du relief et l'intervention des divinités attendant l'arrivée d'un empereur, scène qui se retrouve sur d'autres reliefs triomphaux, notamment à l'arc de Bénévent, prouvent que ce monument ne pouvait être qu'un arc de triomphe. Enfin un document littéraire, rapproché de la représentation gravée au revers d'une monnaie d'or d'Hadrien conservée au Cabinet des Médailles, apporte la preuve que cet arc avait été dédié par les Alexandrins à l'empereur Hadrien après son voyage en Egypte. — M. Collignon présente quelques observations.

Le P. Scheil entretient l'Académie d'une tablette chaldéenne du IIIe s. a. C., la description détaillée du grand temple élevé à Babylone par Nabuchodonosor et de la tour à sept degrés mentionnée par tous les historiens.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 8 — 22 février. — 1913

E. Legrand et Gûys, Bibliographie albanaise. — Jones, Manuel d'histoire romaine. — Toesca, La peinture et la miniature en Lombardie. — Vallier, Journal, II, p. H. Courteault. — P. Brune, Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art de Franche-Comté. — Antoine de Lumbres, Relations, p. De Lhomel. — Croce, La révolution napolitaine de 1799. — Hautecœur, Rome et la Renaissance de l'antiquité à la fin du xviiie siècle. — L.-H. Lecomte, Napoléon et le monde dramatique. — Haas, Balzac, Scènes de la vie privée en 1830. — Sévestre, Les sources du chevalier des Touches. — J. Weiss, Björnson. — A. Stern, Th. Schuster; Amari; G. Monod. — Escande, Histoire de Sarlat, 2e éd. — Meister, Une inscription cypriote. — Académie des inscriptions.

Bibliographie albanaise. Description raisonnée des ouvrages publiés en Albanie ou relatifs à l'Albanie du xve siècle à l'année 1900 par Émile Legrand. Œuvre posthume complétée et publiée par Henri Gûys. Paris, Welter; Athènes, Élefthéroudakis et Barth, 1912. In-8° de viii et 228 pp. Prix : 10 fr.

On ne possédait jusqu'ici comme ouvrages de bibliographie albanaise que le livre de M. Petrovitch relatif à Scanderbeg (Paris, Leroux, 1881 ; voir la *Revue critique* du 22 mai 1882, pp. 405 à 408) et un volume informe de MM. Manek, Pekmezi et Stotz, paru à Vienne en 1909, travail de seconde ou de troisième main, dont nos lecteurs pourront apprécier la méthode quand nous en aurons cité les huit prémières lignes, en les engageant à vérifier les citations qu'elles renferment : « 900 v. Chr. Homeros ; Ilias, lib. XVI, v. 253, 399, Odyssee, lib. XIV, XIX. 800 v. Chr. Hesiod. 525-456 v. Chr. Aeschylos, Der gefesselte Prometheus, Tragödie, v. 415-424, Edit. F. Didot, Ἀραβίας τ' ἄρειον ἄνθος (*sic*) [1]. (Marsblüthe Arabiens). Die Lesart Ἀραβίας ist in ihrem gewöhnlichen Sinne hier gewiss nicht zulässig (1857, Fallmerayer, 53) ». Nous n'avons pas voulu faire de compte rendu de ce volume au moment de son apparition et nous nous serions borné à rappeler ici son existence, sans commentaire, si, dans une récente critique autrichienne de la Bibliographie de MM. Legrand et Gûys [2], on n'avait cru devoir le recommander particulièrement comme « beaucoup plus complet et meilleur marché » !

1. Autre échantillon du grec des auteurs, p. 136 : Skylitzes Georg. (Byzantinischer Hofhistoriker) — συναγηγιχὼς δε κρατιαν ἀζιὸλογον ἐς τε φραγγων καὶ Βυλγαρων Ρωμαιων τε καὶ Ἀρβανιτῶν. (Cedren. et Scylitz. Tom. II, fol. 865, edit. Paris.)

2. *Die Zeit*, 6 octobre 1912.

Le manuscrit reste inachevé par suite de la mort d'Émile Legrand comprenait 497 numéros, dont 323 faisaient partie de sa propre bibliothèque. Seules ces descriptions et les autres bibliographies de Legrand permettaient d'apercevoir le plan de l'auteur. C'est d'après ces données qu'a été fixé le titre du volume.

A défaut, chez nous, d'un albanisant de profession, c'est à M. Henri Gûys, élève diplômé de l'École des langues orientales « que ses goûts et ses attaches avec l'Albanie désignaient tout spécialement pour un travail de ce genre » qu'a été confié le soin de poursuivre cette publication ; 227 nouvelles descriptions ont été ajoutées par lui aux précédentes et marquées chacune d'un astérisque pour les en distinguer. Ces numéros supplémentaires ont été établis suivant la même méthode : presque tous les volumes ont été vus ; ceux qui se trouvaient à l'étranger ont été décrits sur place par des spécialistes ; on a d'abord donné le titre in-extenso, puis la description détaillée du volume, et en dernier lieu l'indication d'une ou de plusieurs bibliothèques dans lesquelles il se trouve.

Il a paru utile — et les événements actuels justifient cette manière de voir — de ne pas retarder davantage la publication de ce travail, malgré des lacunes dont s'étonneront seuls ceux qui ignorent les difficultés d'une étude de ce genre. Pour hâter dans certains domaines la mise au point d'une bibliographie, rien ne vaut en effet l'apparition en librairie d'un premier volume, même incomplet; les neuf volumes dont se compose aujourd'hui la *Bibliographie hellénique* en sont la meilleure preuve. Les additions formeront sans doute un jour un tome deuxième dont M. Gûys s'occupe de réunir les matériaux ; relativement peu nombreuses, croyons-nous, seront celles qui porteront sur la période 1474-1800 ; le XIXe siècle fournira davantage.

Pour l'instant, le moins qu'on puisse dire de cet ouvrage, c'est qu'il vient à son heure, qu'il sera bien accueilli des Albanais et qu'il rendra de grands services à tous ceux qu'intéresse, à un titre quelconque, la question albanaise.

Hubert PERNOT.

H. Stuart JONES, **Companion to Roman history.** Oxford, Clarendon press, 1912, XII-472 p. in-8°, 80 planches, 7 cartes et plans hors texte, 65 fig. Prix : 15 sh.

Nous vivons à une époque de manuels. Il y a trente ans, on était fort embarrassé pour indiquer à un débutant un livre clair et sûr, et telle partie de la philologie était jalousement réservée à l'initiation orale. En ces dernières années, dans la seule Angleterre, ce livre est au moins le quatrième de ce genre pour l'antiquité classique. Il est destiné à servir de pendant à un volume semblable pour le moyen âge. Il doit comprendre les connaissances accessoires qui, pour l'étudiant d'histoire ne rentrent pas dans l'histoire proprement dite ou dans les institutions politiques. De plus, M. Jones limite sa tâche

aux sciences qui exigent le secours de l'archéologie figurée. En conséquence, nous avons les divisions suivantes : 1° une introduction, sur les anciens établissements humains en Italie, sur l'organisation du pays, de la terre et des bourgs, sur le développement de la ville de Rome, sur les chemins et les routes maritimes ; 2° architecture ; 3° guerre et marine ; 4° religion ; 5° économique (production et développement de la richesse) ; 6° monnaie ; 7° divertissements publics ; 8° art ; trois tables alphabétiques. L'ouvrage est rédigé avec la plus grande clarté, d'un style positif et précis, sans références aux auteurs. Chaque section a une courte bibliographie, renvoyant le plus souvent à des ouvrages généraux. L'ensemble est exact et au courant. P. 104 : la question de l'ancienneté des basiliques à Rome soulève incidemment celle des remaniements des pièces de Plaute ; *Curc.*, 472, n'est pas la seule objection possible à Tite-Live, XXVI, 27 ; cf. *Capt.*, 815. P. 215, l'auteur de l'ouvrage sur les enseignes est M. Renel, non Lenel. Les illustrations sont abondantes et presque toujours excellentes. M. Jones paraît avoir réuni, non seulement les représentations indispensables à tout manuel, mais beaucoup d'autres intéressantes et moins connues Il tient compte des fouilles faites dans les provinces, voy. p. 180 suiv. aux Martres-Tolosanes. Livre utile, en somme, et fait pour inspirer le goût de l'antiquité.

J. D.

Toesca (Pietro), **La Pittura e la Miniatura nella Lombardia dai più antichi monumenti alla metà del Quattrocento.** Milan, Hoepli, 1912, 4°, 600 p., 481 gr., 35 planches.

Après le bon livre de M. J. A. Herbert sur la miniature en Angleterre, dont nous avons parlé ici l'an dernier [1], M. P. Toesca, l'érudit professeur de l'Université de Turin, nous donne un superbe volume, très richement illustré, qui traite de *la Peinture et de la Miniature en Lombardie.* Depuis de nombreuses années, nous avions lu dans les *Revues* italiennes, dans l'*Arte*, dans la *Rassegna d'Arte* notamment, d'excellents articles, fort suggestifs, de M. P. T. ; ils préparaient l'intérêt de l'ouvrage qui vient éclairer d'une lumière très nouvelle quelques points d'art jusqu'ici très obscurs : je veux parler des rapports entre l'art italien et l'art ponentais, de leur réciproque influence, de leur évidente pénétration.

Comme il est impossible d'analyser entièrement ce volume considérable, nous passerons rapidement sur les premiers chapitres, où il est question surtout de fresques, où nous retrouvons les curieuses peintures si heureusement découvertes par M. J. Zemp, au couvent de Saint Jean de Munster [2]. C'est en quelque sorte au passage que dans ces premières pages M. P. T. signale quelques précieux et

1. 6 avril 1912.
2. Genève, Atar, 1906, f°.

célèbres manuscrits dont il est en réalité bien difficile d'établir la généalogie artistique : la *Bible de Quedlinbourg*, qui rappelle l'*Iliade* de l'Ambroisienne de Milan, le *Codex* A, 5 cc. de la Vaticane, du IXe siècle, dont les miniatures semblent les modèles des statues que nous retrouverons trois siècles plus tard aux églises de Toulouse. Ces plis circulaires très onduleux, très pressés des vêtements, nous les verrons également dans les fresques du XIe siècle de Saint-Vincent de Galliano (pl. II). Avec elles, M. T. nous montre un *Saint Michel* tout à fait extraordinaire (p. 46) : autour d'elles il groupe les plus belles pages de manuscrits de la même époque, de Rome, de Munich, de Milan, de Mantoue, de Crémone.

Du XIIe siècle, voici les fresques de Milan, de Mantoue, de Galliano, de Parme, de Bergame où les *Frères de la Miséricorde* peuvent être regardés comme de véritables portraits. A ce moment la miniature se dégage de son canon conventionnel; les mss. fr. 755 et 2631 de la Bibliothèque nationale, sont là pour préciser le mouvement qui s'opère. Mais les miniaturistes vont marcher d'un pas beaucoup plus alerte que les fresquistes, dont pourtant certaines œuvres, celles particulièrement du château d'Angera, sont d'un si haut intérêt (p. 166).

L'art italien, à partir de 1300, peut paraître à d'aucuns fort en avance sur l'art ponentais : une fresque de Varèse, représentant *la Vierge*, un *Evêque* à Saint-Marc de Milan (p. 175), une *Adoration des Mages* à Saint-François de Lodi, une *Annonciation* (p. 190), une admirable *Reniement de saint Pierre* tout à fait capital à Saint-Abbonde de Come (p. 195), semblent en effet avec le ms. lat. 4895 de la Bibliothèque nationale, le ms. P. 165 sup. de l'Ambroisienne de Milan (p. 201), réellement supérieurs. Mais nous devons nous souvenir alors des pages françaises délicieuses, *signées* d'Honoré, de Richard de Verdun, de Jean Pucelle, de Jacquet Maci, d'Anciaus de Cens, de J. Chevrier, de Jean de Piciano, d'une tenue au moins équivalente, je dirai même d'un art beaucoup plus sobre, beaucoup plus sévère.

Pour la deuxième moitié du XIVe siècle on ne saurait trop appeler l'attention sur les fresques exquises de Giovanni da Milano, la *Nativité de la Vierge* à Sainte-Croix de Florence, dans laquelle il faut voir en quelque sorte la première inspiration de la manière du *Térence des ducs* de l'Arsenal (p. 221). Ici nous devons avant de continuer nous arrêter un instant devant une fresque tout à fait invraisemblable, qui est pour nous une surprise véritable. Dans un ms. de la fin du XVe siècle de l'Ecole de Touraine, que je viens d'étudier à Lyon, où je vois le monogramme Ь, on trouve une *Bethsabée* pudiquement délicieuse, qu'on croirait peinte par Aman Jean ; à l'oratoire de Mocchirolo, M. T. nous montre une *Sainte Catherine* qui, cent ans plus tôt, dans son impeccable tenue, dans le calme de son geste, dans la simplicité grandiose de son dessin, dans sa tonalité même,

semble une page de Puvis de Chavannes. Tant il est vrai que l'art loin d'être un perpétuel devenir, n'est au contraire un indéniable retour sur lui-même.

Plus nous avançons, plus voisins vont apparaître les rapprochements à faire entre les miniaturistes de toutes les écoles. M. T. à la fin du XIVe siècle reproduira une *Crucifixion* de la bibliothèque capitulaire de Milan, le ms. 23215 de Munich, le ms. lat. 757 de la Bibliothèque nationale; or on retrouve les mêmes sujets, identiquement traités, de même technique, dans un *Missel* d'Aix-en-Provence signé NALLAC, dans un *Livre d'Heures* de la Bibliothèque d'Arenberg à Bruxelles, cependant très certainement flamand, enfin dans le ms. lat. 757, nous voyons une *Tentation de saint Antoine* (p. 290), inversion de la *Curée* de l'*Album de Bergame* qui servit de modèle à la *Curée de Décembre* des *Très riches Heures de Chantilly* (1411-1416), et cependant nous ne sommes encore qu'aux environs de 1380.

Cet *Album de Bergame*, signé de Giovannino de Grassi, vient apporter un bien curieux appoint à l'histoire de l'art français. Incontestablement son étude, la reproduction qu'en donne M. T., est un des chapitres les plus intéressants du volume, parce qu'il est absolument nouveau. Nouveau? Entendons-nous. C'est-à-dire que M. T. le premier en a soupçonné naguère l'importance. Mais alors que depuis 1905, quelques-uns d'entre nous connaissant sa découverte, par aimable confraternité voulaient lui laisser le mérite du rapprochement entre la *Curée* et le *Mois de Décembre* des *Très riches Heures de Chantilly*, en 1910, sir Martin Conway publiait la page dans le *Burlington Magazine*. C'est, il faut le dire, un peu la destinée de M. T. d'être dépouillé; j'ai eu autrefois l'occasion d'en parler. Mais ce qui aujourd'hui lui reste bien, c'est d'abord la publication de la *Tentation de saint Antoine* (ms. lat. 757 de la Bibl. nat.), puis la totalité de l'*Album de Bergame*, puis une partie de l'*Album de Rome* (p. 425) [1], puis les dessins du Louvre, de Venise, de Vienne (p. 444) qui forment ainsi réunis, un ensemble du plus haut prix qu'on ne saurait rencontrer ailleurs. Il n'y manque que l'*Album* Pierpont Morgan [2], et l'*Album* Edm. de Rothschild, dont M. Venturi a naguère publié une page dans son *Histoire de l'Art*. Espérons qu'un jour cet ensemble de croquis sera complètement réuni, pour fournir en quelque sorte un *Corpus* des nombreux modèles qui ont servi au XVe siècle.

Cependant c'est à cette occasion que je vais chercher querelle à M. Toesca.

Que convaincu que les artistes primitifs, — les italiens comme les ponentais — n'avaient pas le droit de signer leurs œuvres, il n'ait pas songé à en parler : que, suivant la doctrine d'un savant éminent, il ait

1. Quelques feuillets en avaient parus en 1902, dans les *Gallerie Nazionali italiane* (t. V).

2. Roger E. Fry, *Burlington Magazine*, t. X.

pensé « que les noms d'artistes pris isolément ne signifiaient pas grand chose », théorie inspirée par la mentalité romantique de Renan attriste des précisions et « tâche de ce qu'on puisse dire l'*Iliade d'Homère*, le *Roland de Turold* », au lieu de les considérer comme œuvre de l'humanité : c'est un système. Il ne tient pas debout devant l'évidente réalité, mais c'est un sentiment qui a gouverné *deux* générations de critiques d'art. Seulement pourquoi cette contradiction, pourquoi citer en cours de route les noms des artistes qu'on lit clairement sur leurs œuvres : « Pietro de Papia me fecit » — « Anovelo de Imbonate » — et tant d'autres, puisqu'on n'en doit tirer aucun parti ? Est-ce que l'histoire est faite avec des raisonnements ou avec les actes des hommes ? Les noms de Cimabue, de Duccio, des Van Eyck, d'Henri Bellechose, de Memling, de Fouquet qu'on peut mettre sous des œuvres certaines, n'ont-ils donc aucune importance dans l'histoire de l'art ?

Pourtant si nous n'avons pas lu dans l'*Album de Bergame* la signature de Giovannino de' Grassi, connu d'autre part, comme aussi au bas de la *Vierge* de la Pinacothèque de Sienne le nom de Michelino da Besozzo, comment pourrions nous discuter les affirmations d'un critique éminent, qui prétend rapprocher les deux artistes sans songer à nous montrer leurs ouvrages ?

Je sais que maintenant M. T. va regarder les inscriptions, les interroger. Aussi, je tiens à lui signaler spécialement la ligne de cryptographie qu'il trouvera à la planche XIV de son ouvrage (Bibl. nat. ms. lat. 757). Elle me paraît bien proche parente de l'inscription du portrait de Jean Cossa, si heureusement expliquée par mon savant ami Henry Martin.

Le *Tacuinum Sanitatis* de Vienne (Hofmuseum) est tout ce qu'il y a de plus curieux ; nombreuses en sont ici les enluminures ; elles me semblent par exemple de plusieurs mains, italiennes et allemandes ; il faudrait donc chercher là quelques signatures. Elles nous permettraient alors, comme celle de *Martinus opifex* l'enlumineur de l'*Histoire de Troie* (Bibl. de Vienne, ms. 2773) publiée dernièrement par M. de Hévésy, de proposer un rapprochement, semblable à l'identification que ce *Martinus* nous autorise à faire, entre lui et « le Maître aux banderolles », un artiste inconnu, étudié hier par M. A. Blum, dans la *Revue de l'Art*.

Je me laisse entraîner par un sujet plein d'attraits, plein de nouveautés, et je dois cependant finir. Si M. T. ne peut expliquer l'influence des *Albums* italiens de modèles dont nous venons de parler, sur les artistes français du xve siècle, ses pages nous en fournissent la preuve tangible. M. T. est demeuré enserré dans l'axiome de l'école romantique que l'autorité de L. Delisle sut imposer à tous ceux qui s'occupaient de manuscrits ; il en sortira, heureusement pour nous. L. Delisle était un incomparable bibliographe : à un moment donné

il crut pouvoir s'occuper d'art, il n'y était nullement préparé. Sa mentalité savante et sérieuse ne pouvait comprendre les gauloiseries d'ateliers; il traitait les primitifs en confrères paléographes, oubliant que c'était le plus souvent des bohèmes et des rapins; tout un côté de leur vie, celui qui nous est le plus utile lui échappa donc; alors, il ne l'admit pas.

Peu importe; c'est grâce à sa science *bibliographique* que nous referons l'histoire de *l'art*. C'est du rapprochement *bibliographique* de volumes dont le maître éminent comprit tout l'intérêt, sur lesquels il attira l'attention, que sera rebâti l'édifice nouveau. Seulement sa méthode, au point de vue de l'examen critique des miniatures, doit être complètement transformée. De sentimentale, pleine de dangers par conséquent, elle doit devenir rigoureusement scientifique : elle le peut. L'histoire du crâne de Descartes et du tableau de Franz Hals [1] montre que l'art et la science sont destinés à se donner la main. Nous aurons l'occasion d'y revenir prochainement.

Alors, un ouvrage aussi documenté, aussi rempli de renseignements rares et originaux que celui de M. T., en sera un des éléments les plus utiles.

F. DE MÉLY.

Journal de Jean Vallier, maître d'hôtel du Roi (1648-1657) publié pour la Société de l'Histoire de France par Henri COURTEAULT. Tome deuxième. Paris, Renouard (Laurens), 1912, 442 p., 8°. Prix : 9 fr.

Nous avons annoncé dans le temps le premier volume de cet intéressant *Journal*, publié par MM. Courteault et Vaissière [2], il y a une dizaine d'années. M. Courteault nous donne aujourd'hui le second volume qui continue le récit des troubles de la Fronde, tant à Paris que dans les provinces, et plus particulièrement en Guyenne, depuis septembre 1649 jusqu'en août 1651. Malgré l'abondance des matériaux de toute nature (mémoires, pamphlets, poésies satiriques) que nous possédons déjà sur cette période troublée de notre histoire, on parcourera sans ennui cette déposition d'un témoin, modeste assurément, mais peu intéressé, pour sa personne aux luttes entre les grands du royaume, assez intelligent aussi pour être à même d'observer et de noter ce qui se disait et se faisait autour de lui. On y trouvera plus d'un détail piquant, et des appréciations, assez justes parfois, sur les protagonistes de la lutte, Mazarin, le duc d'Orléans, le coadjuteur de Retz, etc. Evidemment il y a plus d'une indication de notre maître d'hôtel du Roi qui ne repose que sur un on dit et dont il faudrait étayer la valeur par d'autres témoignages, avant de l'accepter comme un fait historique. Mais l'impression générale reste très favorable, en somme, à l'auteur, quand on compare son récit aux élucu-

1. Académie des Beaux-Arts, 18 janvier 1913.
2. Voy. sur le premier volume, *R. Cr.* 13 octobre 1902.

brations passionnées d'autres contemporains, et nous souhaitons que M. Courteault ne nous fasse pas attendre encore une fois dix ans la suite de ce Journal. Il y a joint de copieuses notes historiques et biographiques, dont quelques unes vraiment assez inutiles pour le public auquel sa publication s'adresse [1].

R.

BRUNE (Paul), **Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art de France : Franche-Comté**. Paris, Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, 1912, xxx-337 pp., in-4.

Le livre de M. B. inaugure brillamment la série de Dictionnaires que doivent nous donner les historiens les plus qualifiés de l'art provincial français, groupés autour de la jeune et active Bibliothèque de la rue Spontini. Il débute par une *Introduction*, où l'auteur, avec sa connaissance approfondie du sujet, retrace à grands traits le passé artistique d'une province qui fut riche en sculpteurs, en peintres, en ouvriers d'art, si elle n'eut jamais de style original. Puis vient une ample et précise *Bibliographie*, qui à elle seule est déjà tout un travail, et rendra les plus utiles services aux travailleurs. Enfin suit le *Dictionnaire* proprement dit, avec ses notices toutes sur le même plan : noms, prénoms, professions, lieu, *curriculum vitae* aussi précis que possible, l'iconographie, le catalogue des œuvres et les références toujours sûres et détaillées. C'est une masse énorme de livres, d'articles, de notices disparates, de Catalogues que M. B. a dû mettre en œuvre par son travail ; encore ne s'est-il pas contenté de l'imprimé ; il a versé dans son ouvrage tout le trésor de renseignements qu'une longue pratique des archives comtoises lui avait permis d'amasser. On est loin, avec ce beau répertoire, de son modeste ancêtre : le petit *Dictionnaire* de Jules Gauthier, aux 300 notices succinctes.

Naturellement, on peut relever des oublis — mais seulement, je crois bien, quand on a soi-même pratiqué les archives ; car M. B. a tout lu... Il n'y a qu'à adresser à l'auteur, directement, les mentions inédites d'œuvres ou d'artistes qu'on peut avoir relevé incidemment dans les fonds non inventoriés ; il serait inutile d'en encombrer un compte rendu. Naturellement encore, on peut discuter certaines hypothèses. Parfois, M. B. a peut-être accepté trop vite les affirmations de J. Gauthier, qui était remarquablement intelligent, mais pas assez difficile pour lui-même. Par exemple, J. Gauthier — et M. B. reprend la conjecture — faisait du grand sculpteur de la Renaissance comtoise : Claude Arnoux dit Lulier, un fils de Pierre Arnoux dit Lapidaire, maître maçon [2] fixé à Gray. La filiation paraît soulever

1. Par exemple, p. 222 : « Gustave-Adolphe mort à Lutzen le 6 novembre 1632 » ou p. 270 : « Thomas Fairfax, le principal auxiliaire de Cromwell ».

2. En même temps que marchand, du reste. Il signe comme témoin, le 4 avril 1552, au testament de l'écuyer de Charles-Quint Jean d'Andelot, testament rédigé

bien des difficultés. Pierre qui se bâtissait une maison à Gray vers 1520, y travaillait encore à l'Hôtel de Ville en 1568. M. B. ne nous donne pas la date de sa mort ; on peut la fixer approximativement d'après des documents que nous avons signalé récemment (*Philippe II et la Fr.-Comté*, p. 242, n. 1); il faut la placer entre 1578, date à laquelle Pierre présente une requête en légitimation d'un fils naturel — et 1580, date à laquelle le traité de mariage de ce fils légitimé (Claude Arnoux, marchand, alors âgé d'une trentaine d'années) le qualifie de « *feu* noble homme Pierre Arnoul » (cf. la minute, inédite, aux Arch. du Doubs, minutier Bon Monnier). — Or, le sculpteur, d'après M. B., est né vers 1510, mort vers 1580. Ces dates en feraient plutôt, semble-t-il, un frère qu'un fils de Pierre Arnoul ?

Il y aurait également à reprendre la question des Prévost. Qu'est-ce que ce Pierre Prévost de Gray, peintre, demeurant à Dole, que je vois mentionné dans un registre d'arrêts du Parlement de Dole, à propos d'une affaire de coups et blessures, au mois de septembre 1562 (Arch. du Doubs, Parlement de Dole, Reg. B 1066 Arrêts, fol. 149). — L'hypothèse de M. B. concernant Jean Prévost est parfaitement fondée ; cet artiste s'est bien retiré à Dole après avoir quitté Besançon pour hérésie ; je signale à M. B., à cet égard, un document inédit tire également du fonds du Parlement de Dole (Reg. B 181, Délibérations Secrètes, fol. 28 v°) qui nous montre la Cour, à la date du 23 janvier 1576, s'occupant de « certaines dépositions faictes au lieu de Besançon à l'encontre de m^re^ Jehan Prévost de Gray, painctre, à présent demeurant en ce lieu de Dole, sur le fait de la nouvelle religion ». Le procureur général est chargé de le faire arrêter et de visiter son logis au point de vue des livres et écrits suspects. — Inutile de grossir ce compte rendu plus longuement d'additions ou de menues rectifications [1] ; elles ne sont rien au regard de la masse

---

en hate à Innsbrück pendant la fuite de l'Empereur à travers le Tyrol (*Arch. du Doubs*, Parlement de Dole, Reg. B 35 Procureur, fol. 50). Du reste, sa requête en légitimation mentionne ses pérégrinations en Allemagne comme marchand à la suite de la Cour impériale, vers 1548. D'autres documents le montrent très occupé du commerce des fers à Gray et en grands procès avec plusieurs notables Graylois ; nous les avons signalés ailleurs (*Philippe II et la Fr.-Comté*, p. 13, n. 1 ; 242, n. 1 ; 627, n. 3 ; 652, n. 1).

1. La notice sur Philippe Saige semble erronée. Philippe est mort à Besançon le 20 mai 1572 ; on voit ses enfants, ce même jour, déposer requête au magistrat de Besançon protestant contre le refus du clergé d'enterrer catholiquement le défunt, suspect d'hérésie « combien qu'il soit esté ouy en confession par le s^r^ curé de Sainct-Pierre » (Arch. Munic., BB 33, fol. 21). Donc, Ph. Sage ne peut être rentré dans la ville lors de la conspiration des huguenots, qui est du 21 juin 1575 ? — Parmi les autres artistes comtois suspects d'hérésie, ou compte Cl. Bretin, potier d'étain, citoyen de Besançon, qu'on voit détenu prisonnier à Dole le 7 septembre 1574 et banni perpétuellement du Comté pour, « combien il fut banny de la cité de Besançon pour le faict de la relligion, s'estre retrouvé en ce peis » (Parl. de Dole, reg. B 1074 arrêts, fol. 263 v°). — Aux œuvres connues de Bénigne Sambin,

énorme de documents et de renseignements sûrs, contrôlés, puisés aux meilleurs sources que nous offre l'excellent, le précieux travail de M. B.

Lucien Febvre.

Relations d'Antoine de Lumbres, publié par le comte Georges de Lhomel, t. II, 1656-1660, avec quatre planches hors texte. Paris, Plon-Nourrit, 1912, in-8° xiv et 337 pages.

Ce deuxième tome des *Relations* d'Antoine de Lumbres, ambassadeur de France en Pologne, contient la troisième partie des *Relations* ou de la mission de Lumbres du mois de juillet 1656 à la ratification du traité d'Oliva. On y pourra suivre jour par jour le jeu de la diplomatie européenne et la lutte que Lumbres eut à soutenir pour faire triompher la politique française à la cour de Varsovie, en mettant fin à la guerre des états du Nord. Le rôle de Lumbres, dirigé de loin, de fort loin par Mazarin, fut très important, et tout ce qu'il a fait et conseille durant cette période donne une haute idée non seulement de son activité — il mena une vie errante, fatigante, et, comme dit M. de Lhomel, fit sans cesse la navette d'un camp à l'autre — mais de ses capacités diplomatiques et de ses talents variés. Lumbres, par exemple, trouve une formule qui permet de négocier, la formule qui repose sur cette base, que Jean-Casimir renonce à ses droits sur la Suède et Charles-Gustave, à toute prétention sur la Pologne. Lumbres persuade aux commissaires de Suède de continuer les conférences, malgré la mort de Charles-Gustave, jusqu'à ce qu'ils aient reçu des instructions nouvelles. Il obtient que le traité entre la Suède et le Danemark soit conclu isolément, mais en même temps et au même endroit que le traité entre la Suède et la Pologne. Il rejoint et ramène la cour de Pologne lorsqu'elle abandonne le lieu des conférences. On ne peut que féliciter l'actif et laborieux éditeur de ce nouveau volume, et nous l'engageons vivement à continuer son ouvrage sur Antoine de Lumbres, ce diplomate qui, malgré toutes les mauvaises volontés qu'il rencontrait, se montra, suivant l'expression de M. de Lhomel, si persévérant et si infatigable.

Arthur Chuquet.

Benedetto Croce : **La Rivoluzione Napoletana del 1799**, 5e éd., Bari, Laterza, 1912, in-8°, xxiii et 473 p., 7 fr.

Malgré le titre, M. Croce n'a pas écrit une histoire de la révolution napolitaine de 1799, mais réuni seulement différentes études parues çà et là, et traitant généralement de personnages ayant joué un rôle

---

ajouter un tableau pour la chapelle de Chateauroillaud, signalé dans un compte de 1587, rendu à la chatelaine du lieu, Anne-Nicole d'Andelot (B. N., Fr. 26452) et mentionnant deux versements de 36 et de 22 fr. sur le prix convenu pour ce travail.

dans ces événements. C'est d'abord Eléonore de Fonseca Pimentel, femme de lettres d'origine portugaise, et pensionnée de la cour avant l'arrivée de Championnet. Pendant la courte république parthénopéenne elle subit l'influence ambiante, et se révèla jacobine dans son journal le *Monitore Napoletano*, zèle qui la conduisit à la potence lors de la réaction. C'est ensuite l'histoire du patriote Vicenzio Rossi, conspirateur en 1794, fugitif, mêlé à la république romaine et à la napolitaine, et naturellement pendu. Puis les aventures d'une infortunée, soupçonnée d'avoir dénoncé un complot royaliste, et exécutée sans pitié sur l'ordre du roi, malgré de longs répits obtenus sous prétexte de grossesse. Une étude particulièrement intéressante est consacrée aux Jacobins napolitains avant la révolution ; une autre aux fureurs de la réaction et au rôle joué par Nelson dans la violation de la capitulation ; une troisième, aux relations des patriotes avec le Directoire et le Consulat ; une autre enfin aux émigrés napolitains réfugiés à Paris en 1802. La dernière est absolument étrangère à la révolution, il n'y est question que d'un chef de brigands qui jouissait dans le pays d'une popularité analogue à celle de Mandrin ; elle donne une impression assez exacte de la situation des provinces sous le règne de Ferdinand. M. C. parle souvent des généraux et commissaires français ; il n'est pas au courant des travaux récents de nos compatriotes sur ce sujet, et prend nettement parti pour Championnet contre Faypoult et Macdonald ; il a une confiance excessive dans les mémoires de Thiebault. Quoi qu'il en soit, sa contribution à l'histoire de la république napolitaine n'est nullement à dédaigner [1].

A. Biovès.

Louis Hautecœur, **Rome et la Renaissance de l'antiquité à la fin du XVIIIe siècle; essai sur les origines de l'art Empire.** Paris, Fontemoing, 1912. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. CV) ; in-8° de VIII-316 pages, illustré de phototypies.

Question intéressante à divers titres, et que l'histoire des idées rencontre à maint tournant aussi bien que l'histoire de l'art ; livre assez sérieusement documenté pour rendre des services, mais dont la matière est répartie avec maladresse, et d'où ne se dégagent qu'insuffisamment les idées maîtresses qu'il est légitime de demander à des faits assemblés avec patience. D'où vient la mode « antiquisante » qui, à partir du milieu environ du XVIIIe siècle, fit échec au maniérisme et prétendit retrouver le secret de la pure beauté, gagnant toute une partie de l'esthétique, des arts du dessin, de la littérature, et aboutissant en somme à la gravité de l'art Empire ? M. Hautecœur estime avec raison que « Rome fournissait la réponse à bien des questions » ; mais il se hâte un peu d'ajouter : « C'est à Rome que des

---

1. P. 339, *La Revillière* pour La Revellière-Lépeaux.

étrangers élaborèrent l'art antiquisant et c'est de Rome qu'ils le rapportèrent aux nations ». Car il eût fallu définir au préalable — par-delà les traditions érudites, les voyages en Italie [1] et les recettes de l'academisme, qui risquaient de continuer d'assez inefficaces curiosités dont l'art ne tirait aucun bénéfice — les principes nouveaux, ou renouvelés, qui s'élaboraient et qui allaient permettre à deux ou trois générations d'artistes de considérer avec une admiration rafraîchie ces « belles antiques » dont souriaient leurs devanciers. L'essentiel, quand des influences de ce genre sont en cause, est autant dans les dispositions du sujet que dans les prestiges du modèle, et l'on trouvera un peu rapides les pages où M. H. effleure les initiatives de Caylus et de Winckelmann, rappelle « la lassitude ressentie pour les sujets légers et surtout l'application des théories esthétiques aux monuments anciens » : on ne voit pas trop, dans ces pages 23-32, ce qui a précédé la contemplation des modèles romains ou ce qui résulta de celle-ci; enfin négliger toute mention du fameux traité de Le Batteux, *les Beaux-arts réduits à un même principe* (1747), avec sa théorie de l' « imitation choisie », c'est fausser sur un point important l'histoire même des doctrines et dérober un de ses supports les plus avérés à l'émulation artistique des hommes du XVIIIe siècle.

M. H. est mieux dans son élément lorsqu'il examine, dans son livre II, les manifestations de la renaissance de l'antiquité dans les diverses branches de l'art. La « stylisation » gréco-latine, s'opposant au maniérisme, au réalisme, à une trop légère ou trop prompte recherche de l'expression ou de l'effet, David et Canova faisant triompher une espèce de rigueur émouvante par sa simplicité et sa netteté, l'architecture et les arts décoratifs s'efforçant parallèlement de retrouver des lignes plus solides, ou conciliant cette recherche avec les exigences d'autres modes : il y a là des pages curieuses et nourries, dont les spécialistes seuls pourront vérifier l'exactitude. Il me semble, en particulier pour l'art décoratif, que M. H. donne un peu vite cause gagnée à l'antique, et qu'il passe trop rapidement sur les compromis ou sur les manifestations pseudo-classiques qui atténuent bien souvent le caractère véritable de cette victoire.

Le livre III rentre dans l'histoire générale des idées : il s'agit des influences variées qui, issues de cette Rome à nouveau découverte, trouvèrent leur diffusion européenne dans les dernières années du XVIIIe siècle ; et bien que M. H. assigne à cette division de son livre les dates 1789-1800, il revient en arrière dès qu'il s'agit de quelques voyages illustres comme celui de Gœthe. D'où une certaine indécision dans l'établissement des plans sur lesquels se détache cette universelle

1. Plutôt que les indications panachées de la p. 17, c'eût été le lieu de citer les renseignements italiens de l'*Itinéraire des routes les plus fréquentées*... Paris, 1775, p. 57 pour Rome. On s'attendrait à voir attribuer plus d'importance au voyage de M. de Vandières, p. 47.

curiosité romaine, moins unanime dans son principe secret, en dépit des apparences, qu'analogue dans ses manifestations : car la véhémence civique des uns, la hantise de la nature primitive de l'homme chez les autres, ailleurs le goût des émotions fortes et graves, ou encore la commode paresse qui se met à la remorque d'une tradition d'école, se prenaient semblablement à ce renouveau de l'antique. Brutus romain et Théocrite sicilien attirent vers l'Italie des voyageurs que n'inspirera pas tout à fait de même la beauté des lieux ou la variété des musées et des galeries, et le « classicisme radical » n'est vraiment engagé que pour une part dans les curiosités qui font de Rome, dans la dernière décade du siècle, le lieu de rencontre des dilettantes et des artistes de toute l'Europe. Ce qui manque le plus à cette dernière partie du livre de M. H., ce n'est pas l'abondance de l'information et l'ingéniosité des remarques de détail ; c'est plutôt l'équilibre et la juste ordonnance des parties, et l'on pourrait s'étonner qu'une si longue familiarité avec le retour au classicisme n'ait point aidé un esprit distingué à dominer davantage un sujet aussi intéressant [1].

F. Baldensperger.

L. Henry Lecomte, **Napoléon et le monde dramatique.** Paris, Daragon, 1912. In-8°, IV et 499 p. 15 francs.

Voici un livre qui, cette fois, fait honneur à la librairie Daragon.

M. Lecomte a voulu « combler une lacune fâcheuse », voulu « établir l'action directe de Napoléon sur la littérature et l'art dramatique de son temps » et il l'a fait à l'aide des journaux, de la *Correspondance*, des *Mémoires*, de documents inédits et des travaux de ses devanciers.

Mais qu'il nous permette de lui dire qu'il est sévère envers ceux qui l'ont devancé. Il se pique de les avoir pris en faute plus d'une fois, et il assure que les erreurs. les omissions abondent dans l'*Itinéraire* de Perrot et dans celui de Schuermans, qu'il faut nous mettre en garde contre ces répertoires. Passe pour Perrot; mais c'est vraiment trop de rigueur envers Schuermans et M. Lecomte a lui-même dans son livre des erreurs et des omissions à se reprocher.

---

1. La ponctuation est souvent assez négligée, et c'est toute une liste d'*errata* qu'il faudrait ajouter à la colonne des repentirs jointe au volume : lire Servandoni p. 5, Brandenburger Thor p. 139, Frau von Stein p. 171, note 6, Gœchhausen p. 176 et 231, Bassville p. 237, etc., etc. Il serait curieux de comparer les articles *antique, barbare, composite, toscan* du *Dictionnaire portatif des beaux-arts* à des jugements antérieurs sur les mêmes sujets. L'influence de Lavater ne saurait, pour les artistes allemands de 1780, être réduite à l'indication imprécise de la page 169, et c'est elle certainement qui faisait recommander à Fischbein « de chercher en tout homme l'image d'un dieu ». La fameuse thèse qui fait dériver tous les monuments de la cabane joue un trop grand rôle dans l'esthétique générale, et antiquisante en particulier, du XVIIIe siècle, pour être obscurément glissée au bas de la page 113.

P. 1. Le combat de Malbosquet (ou mieux de Malbousquet) est plus connu sous le nom de combat des Arènes.

P. 2 « à Dugommier encore Bonaparte dut, un an plus tard, de pouvoir, devant Toulon, prouver une intelligence et un courage qui le firent nommer général de brigade ». *Un an plus tard*, ce serait alors un an après l'événement raconté plus haut, un an après le 6 décembre 1793, jour où « la France entendit pour la première fois le nom de Bonaparte ». Bonaparte aurait donc été nommé général de brigade en décembre 1794 ; or, il fut nommé à ce grade par les représentants le 22 décembre 1793, et cette nomination fut confirmée le 6 février 1794 par le Conseil exécutif.

Id. « le titre de général de brigade lui fut contesté ». Non ; on voulut seulement l'envoyer dans l'Ouest et le faire passer de l'artillerie dans la ligne.

Id. « Il dut partir pour Paris afin d'y plaider sa cause (25 mai 1795) ». On pourrait croire, d'après cette phrase, qu'il partit le 25 mai ; mais c'est le 25 mai qu'il arriva à Paris.

P. 4, il fallait remarquer, à propos de *Beverley*, que Bonaparte cite le drame de Saurin dans le *Discours* de Lyon : c'est, selon lui, un tableau frappant des funestes effets que produit la passion du jeu, c'est un spectacle fait pour instruire le joueur ; « il faut parler au sentiment sa langue ; présentons-lui quelquefois *Beverley* ; qu'il aille y puiser l'horreur des plaisirs que nous lui prescrivons ». M. L. n'a pas d'ailleurs insisté suffisamment sur les goûts littéraires du jeune Napoléon ; il passe même ce point sous silence, et, pourtant nous savons que Napoléon durant ses congés en Corse, tout en avouant qu'il ne saurait jamais déclamer, se plaisait, avec Joseph, à réciter des vers de Corneille, de Racine et de Voltaire. Nous savons que son professeur à l'École Militaire de Paris, Domairon, lui avait vanté les personnages de la tragédie française, Auguste, Horace, Achille, Mithridate. Nous savons que sa sœur Elisa qui, élevée à Saint-Cyr, parlait le français sans accent et avec pureté, connaissait les plus beaux rôles de nos tragiques et que Joseph citait de mémoire des passages entiers de *Pompée* et remporta au collège d'Autun le prix de composition française parce qu'il eut à traiter un sujet qui lui était familier : le monologue de Cornélie tenant l'urne où sont les cendres de son mari. Nous savons que dès 1791, Napoléon admire *Cinna*, souhaite qu'on le représente souvent, assure que le spectateur sera clément avec Auguste, que la belle scène du Ve acte fera couler « ces larmes du sentiment qui sont la volupté de l'âme ». Nous savons que, dès 1791, il loue les « perplexités maternelles » d'Andromaque et « accorde des larmes » à Phèdre. Nous savons que, dès 1791, il aime *Mérope* et juge que Brutus, sacrifiant ses enfants, « élève l'âme, attendrit le cœur, fait circuler dans le sang le baume restaurateur de l'énergie et de l'héroïsme », mais qu'il tient *Alzire* pour bizarre et qu'après avoir vu

Zamore oublier patrie et vengeance aux pieds d'une femme, il « sort, hurlant contre l'auteur et le parterre ».

P. 98, on regrettera de ne pas trouver sur le théâtre de la Malmaison le piquant passage des *Mémoires* de Bigarré : « dans le nombre des acteurs, on remarquait Eugène de Beauharnais; Bourrienne qui jouait les bourrus dans la perfection et, au besoin, les financiers fripons; Savary, les valets impertinents; Lauriston, les fourbes et les inconstants; Lemarois, les braves; Marmont, les traitres; Laplanche-Mortières, les étourdis ».

P. 122, il eût été bon de citer à propos de la nomination de Picard ce passage d'une lettre de Morellet : « Nous avons choisi (à l'Académie) Picard, encore fraîchement arrivé de *la petite ville* et qui n'a eu que le temps d'essuyer son rouge. Les grâces pleuvent sur lui. Il a eu, il y a quinze jours, deux mille écus de pension [1], et tout à l'heure on lui a accordé douze à quinze mille francs en le faisant directeur de l'Opéra. Vous voyez que *Principibus placuisse viris non ultima res est.* Et que peut-on, en effet, payer mieux que le plaisir ! »

P. 131, au milieu de ces lettres sur les « tracasseries » et « intrigues » de l'Opéra, on s'étonne de ne pas trouver une lettre du 2 mai à Fouché, où Napoléon déclare que Bonet et Boutron, en suscitant des querelles à Luçay, se feront mettre à la porte, et que, si on ne cesse pas, si on n'est pas content de Luçay, il donnera à ces Messieurs un bon militaire qui les fera marcher tambour battant.

P. 132, on nous cite une lettre de Napoléon à Rémusat disant qu'il faut donner *Armide* dans le courant de l'été. Mais il fallait ajouter que l'Empereur avait accordé, pour remonter cet opéra, un secours extraordinaire de 10,000 francs. Or, on lui répondit que la reprise d'*Armide* était impossible à cause des ouvrages nouveaux et on lui demanda la permission de reporter la somme de 10,000 francs sur l'opéra de *Sémiramis* qui exigeait beaucoup de dépenses et qui n'avait pas été joué depuis longtemps. « Refusé, répliqua Napoléon le 3 octobre 1810, si l'on ne donne pas *Armide*, je ne donnerai pas les 10,000 francs ».

P. 137. Il fallait citer le nom de ce ténor (Tarquinio) que Napoléon entendit à Moscou ainsi que le nom de Mme Fusil.

P. 138. Cette conversation de Napoléon avec Narbonne, comme tous les entretiens publiés par Villemain, est plus que romancée, et un historien sérieux ne peut tenir compte de ces récits que Frédéric Masson a qualifiés naguère, et avec raison, de rêveries prétendues historiques.

P. 186. Aux sévérités de Napoléon envers le public qui faisait du bruit au théâtre, il faudrait ajouter ses sévérités envers les acteurs. Il apprend à la fin de 1807 que le préfet de Maine-et-Loire désigne un « histrion », nommé Fay, comme intrigant, perturbateur et dan-

1. Décret du 28 octobre 1807.

gereux ; incontinent il écrit ces lignes que nous reproduisons sans commentaire : « Si ces qualifications sont relatives à des opinions politiques, faites-le arrêter et fouetter, comme le mérite cette canaille, lorsqu'elle se mêle d'objets importants ».

P. 212. « On accueille Napoléon par de longs et vifs bravos » à la représentation d'*Iphigénie* le 14 juillet 1804 ; Stendhal assure qu'« il ne fut point applaudi ».

P. 215. L'auteur ne cite pas la représentation du 21 nivôse an XIII à laquelle assista Napoléon ; « je n'ai pu, écrit Stendhal, bien juger la *Mère jalouse* ; je regardais l'Empereur ».

P. 236. Lire le « duc » de Weimar qui n'était pas encore *grand-duc* et p. 257 le « grand-maréchal « et non le *maréchal* Duroc.

P. 259. « On éleva à Moscou un théâtre » ; non, on se servit d'un théâtre qui avait échappé à l'incendie, le théâtre Pozdniakov.

P. 288. *Au général Bessière*, lire « au maréchal Bessières ».

P. 341. On aurait voulu que l'auteur eût rappelé le jugement de Napoléon sur l'*Intrigante* : « platitudes et inepties.. la cour maltraitée d'une manière plate et bête.. jamais on n'a laissé ainsi avilir la cour ; cette pièce aurait été funeste à l'opinion, si elle n'était pas si maladroite et dépourvue de talent ». Savary eut ordre de faire cesser les représentations de cette « misérable comédie ».

P. 347. Napoléon aborde à l'île d'Elbe, non *le 3 avril*, mais le 4 mai.

P. 350. Le chiffre des subventions est inexact ; l'Académie impériale de musique devait recevoir par mois 57,000 francs et non *5,700*, et l'Opera Buffa, 14,000 et non *10,000*.

P. 400. Sur Chénier, on pouvait dire que le 31 décembre 1806, Napoléon écrit à Fouché que si le poète se permet le moindre propos, il sera envoyé aux îles Sainte-Marguerite ; que le temps de la plaisanterie est passé ; que Chénier n'a plus qu'un seul droit, le droit de rester tranquille ; — on voit, comme dit Morellet, que Chénier « n'était pas très bien voulu » — mais qu'en 1811, le 1er janvier, lorsqu'il sait que Chénier est incurablement malade, il lui donne 3,000 francs, et en outre, pour l'année 1811, un traitement extraordinaire de 6,000 francs.

P. 407. On pouvait mettre ici un article sur Fabre d'Églantine et rappeler que Napoléon disait à Berthier que le style du *Philinte de Molière* était barbare et étrange pour la fin du XVIIIe siècle, que le Philinte de Fabre lui semblait méprisable, et la pièce entière, pauvre d'invention et d'exécution.

P. 409. Il fallait donner la date exacte de la pension accordée à Luce de Lancival, 6 février 1809, cinq jours après *Hector*.

P. 415. Il eût peut-être fallu remarquer que Napoléon, après avoir dit hautement qu'il préférait Corneille, se prit, sur le tard, à goûter Racine.

P. 428. On devait dire que, dès le Consulat, dès floréal an VIII,

les préfets eurent ordre de défendre la représentation d'*Athalie*, à cause des allusions que pouvait provoquer la restauration du prince légitime. Si la pièce fut jouée sous l'Empire, elle subit des corrections.

P. 433. Carrion-Nisas n'a pas été « camarade de Bonaparte à Brienne ». Il a été, comme Bonaparte, élève de l'École militaire de Paris, mais il était son ancien et il n'a pas alors connu le futur Empereur.

P. 440. Lire Benezech au lieu de *Bénézeth*.

P. 448. Il était peut-être bon de noter qu'en 1815 Napoléon biffa la gratification annuelle de 12,000 francs donnée à Paër.

P. 461. Il fallait dire plutôt que, le 21 janvier 1812, lorsque Napoléon sut que Zingarelli était à Paris dans la détresse et avait besoin d'une somme de 6,000 francs, il chargea Duroc de donner aussitôt cet argent au compositeur.

P. 465. Le général *Jubié* doit être le général Jubé.

P. 476. L'auteur est-il bien sûr que les vers dédiés à la Saint-Huberty soient de Bonaparte?

P. 490. La lettre où Napoléon assure qu'il n'a jamais vu *Andromaque* sans plaindre le sort d'Astyanax, est, non pas du *1er février*, mais du 8 février 1814.

M. Lecomte nous pardonnera ces observations. Son livre mérite d'être lu et consulté. On y voudrait plus d'ordre et de rigueur, des divisions plus tranchées, plus de réflexions, plus d'anecdotes encore, et moins de nomenclature. Mais il renferme nombre de documents curieux et instructifs qu'on aurait peine à trouver ailleurs : mesures prises pour assurer l'ordre dans les théâtres sous le Consulat, arrêtés sur les théâtres de Paris, organisation du Théâtre français, décret de Moscou, décrets et règlements sur les théâtres des départements, listes très exactes des représentations gratuites offertes au peuple parisien et des représentations auxquelles assista Napoléon, répertoire non moins exact et complet des théâtres de la cour, jugements et anecdotes (Napoléon mélomane, Napoléon et les auteurs, les compositeurs, les artistes des deux sexes). L'œuvre de M. Lecomte est donc l'histoire théâtrale de Napoléon, un précieux recueil de textes et de faits, et qui apporte, comme il dit, une utile contribution de l'histoire du grand homme.

Arthur Chuquet.

J. Haas, **H. Balzacs Scènes de la vie privée von 1830 (Beiträge zur Geschichte der romanischen Sprachen und Literaturen. II).** Halle a. S., Niemeyer, 1912 ; in-8° de 50 pages.

Contribution assez indifférente à l'exégèse balzacienne. Il s'agit surtout, pour M. Haas, de déterminer les mérites d'*initiative* qui font du recueil de 1830 un fait important pour l'histoire du roman : d'où un certain nombre d'observations ingénieuses sur le rôle de la volonté

selon Balzac, la description des milieux, la présentation plastique, l'arrière-plan philosophique et moral. Mais ces remarques restent vagues, sans rattachement sérieux à des antécédents assurés. Pourquoi, d'abord, s'il est question des dispositions littéraires de Balzac en 1829-1830, détacher ce groupe de nouvelles (encore la *Paix du ménage*, qu'un lapsus défigure p. 5, est-elle laissée de côté) des autres productions de la même date, *El Verdugo*, *Étude de femme*, *Une Passion dans le désert*, *Sarrasine* ? D'autre part, les *Chouans* ont beau s'offrir aujourd'hui à nous comme un « roman historique », c'était de l'histoire contemporaine ou peu s'en faut pour un écrivain légitimiste de 1827 ; la *Physiologie du mariage* contenait déjà, épisodiquement, l'amorce de bien des théories et des exemples que l'étude de la « Vie privée » ou de la « Vie conjugale » devait simplement préciser : convient-il, dès lors, de parler « du premier pas de Balzac dans le déploiement de son génie » et « du point de départ artistique d'où le roman réaliste français devait se développer » ? Au lieu de prendre la forme d'une œuvre comme une chose donnée, n'est-il pas d'une meilleure méthode de préciser les dispositions et les idées dont elle est le revêtement ? Il y a là toute une série de déterminations qu'on cherche en vain dans ces pages.

F. Baldensperger.

Em. Sévestre. **Les sources du « Chevalier des Touches » de Jules Barbey d'Aurevilly.** Paris. Lemerre, 1912 ; in-8° de 25 pages.

Ces sources, que M. Sévestre a recherchées avec grande diligence, « ce furent ses impressionnants souvenirs d'enfant et d'adolescent, précisés par quelques notes d'érudits réputés et par les renseignements de Trébutien qui durent être abondants, actualisés, si je puis ainsi dire, par la lettre détaillée de l'un des *douze*, le vaillant La Valeinerie et surtout par la vision du pauvre Des Touches lui-même. » C'est dire que les documents d'archives n'eurent point de part directe, comme on pouvait s'en douter, dans l'élaboration du fameux roman, et que c'est par conscience érudite que M. S. a poussé ses recherches bien au-delà de l'information possédée par Barbey d'Aurevilly. Il est fort intéressant de voir combien le désir de faire un roman « régional », à la Walter Scott, domine sa pensée : la Normandie, « cette capricieuse adorée », comme il l'appelle dans ses lettres, « ce pays fatal aux âmes profondes », est, plus encore que la Muse de l'histoire invoquée au début de cette plaquette, la véritable inspiratrice du *Chevalier Des Touches*.

F. B.

Johannes Weiss, **Ueber die Kraft; Björnsons Drama und das religiöse Problem.** Zweite Auflage. Tübingen, Mohr, 1912 ; in-16 de 52 pages.

M. Weiss reprend une conférence faite en 1902 sur la première

partie du drame de Björnson. Partant de l'idée fort juste que le devoir du public est de comprendre exactement ce qu'a voulu faire un écrivain, il s'efforce de déterminer l'attitude des divers personnages en face de la notion de miracle, non sans réduire à l'excès, ce semble, le symbolisme renfermé dans l'épisode de l'éboulement qui menace l'église, mais l'épargne. La difficulté de concilier l'enthousiasme religieux avec le sens des réalités semble à M. W. se dégager surtout de l'œuvre du poète norvégien; il insiste sur cette notion dans les quinze dernières pages de sa brochure, et l'on pourra trouver qu'ici la « tendance » que M. W. bannissait au début n'est pas éloignée de reparaître dans son interprétation. Il ne consulterait pas sans avantage l'article de M. Lescoffier dans la *Revue germanique* de mars 1906.

F. B.

Alfred Stern, **Theodor Schuster als angeblicher politischer Geheimagent** (april 1847). **Ein Beitrag zur Geschichte der deutschen und französischen Geheimbünde** in-Paris 12 p. (tirage à part du vol. III des *Quellen und Darstellungen zur Geschichte der Burschenschaft*).

Lettera di Michele Amari al ministro Guizot. 4 p. (tirage à part de l'*Il Risorgimento italiano*, 1912.)

Gedächtnissrede auf Gabriel Monod (2 septembre 1912, 10 p. (extrait du XXXVIIIe vol. du *Jahrbuch für Schweizerische Geschichte*).

On nous permettra de signaler ces trois brochures de M. Alfred Stern :

1° Une instructive notice sur Théodore Schuster, ce réfugié allemand, chef de l'Union des proscrits, qui dénonça à Hübner, le 19 janvier 1847, les menées des Sociétés secrètes de Paris. Mais Schuster fut-il sincère ? Etait-il vraiment devenu conservateur ? Ne voulait-il pas s'assurer par cette dénonciation qui ne compromet sérieusement personne, la confiance des gouvernants ?

2° Une lettre d'Amari à Guizot, du 3 fèvrier 1848, sur la convocation du parlement sicilien.

3° Une très belle notice, de dix pages, sur Gabriel Monod qui, comme dit M. Stern, travailla de toutes ses forces au relèvement de sa patrie et fonda et dirigea une revue de grand style consacrée uniquement à l'histoire.

A. C.

Histoire de Sarlat, par J.-J. Escande, deuxième édition; Sarlat, Lafaysse; Bordeaux, Feret; Paris, Picard, 1912, in-8°, XII et 548 p.

Nous avons annoncé la première édition de ce travail que Gabriel de Tarde, notre regretté confrère et ami, compatriote de l'auteur, nous avait recommandé. Voici la deuxième qui paraît au bout de cinq ans et qui démontre le succès du livre. Elle offre quelques changements et additions. M. Escande a étudié avec plus de détail

quelques périodes du passé de Sarlat, notamment la période révolutionnaire, ainsi que l'histoire des localités, bourgs et châteaux du Sarladais.

A. C.

— Dans les *Berichte über die Verhandlungen der Kön. Sächs. Gesellsch. der Wiss. zu Leipzig*, t. 63, 2, pp. 17-38 (Leipzig, Teubner, 1911), M. R. Meister a publié un article intitulé *Beiträge zur griechischen Epigraphik und Dialektologie X. Kyprische Inschriften.* Il y déchiffre, traduit et commente, avec sa sûreté coutumière, une inscription en caractères cypriotes découverte il y a près de quarante ans par Cesnola, et qui se trouve actuellement au Musée métropolitain de New-York. Cette inscription, une des plus anciennes connues, est gravée sur un banc ou tabouret (? de pierre ; elle remonte vraisemblablement au vie siècle, et nous révèle quelques traits nouveaux du dialecte. Une femme, Gilozama, épouse légitime de Phillès, y vante ses talents de maîtresse de maison. La forme Βονά = γυνή donne à M. M. l'occasion de revenir sur l'inscription phrygienne d'Arézastis, dont il propose une ingénieuse interprétation. A la fin de l'article il étudie six gemmes archaïques, des vie et ve siècles, sur chacune desquelles est gravé un nom propre au génitif en caractères cypriotes. — My.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 7 février 1913.* — M. Dieulafoy reprend le texte traduit par le P. Scheil et l'interprète au point de vue arithmétique et graphique. Il arrive à déterminer les dimensions de toutes les parties constitutives du temple. Il y reconnaît d'abord un terre-plein général d'une hauteur uniforme divisé en trois grandes sections : la grande terrasse, la terrasse d'Ichlar et Zamama, et la terrasse de l'*ésagil* (pyramide à étages proprement dite). Cette dernière était elle-même caractérisée par un vaste péribole au fond duquel s'élevait l'*ésagil*, composé d'une plinthe, d'un très haut soubassement, le *Kigal d'Entéménanki*, et enfin des étages, que le texte désigne sous le nom de *nakhar*, au nombre de cinq, le dernier étant couronné d'une chapelle revêtue à l'extérieur de faïences polychromes. En terminant, M. Dieulafoy compare la description déduite de la tablette avec la description du même temple laissée par Hérodote et les plans du temple de Bel et du temple de Nebo donnés par M. Koldewey. Il n'a pas de peine à établir qu'il existe un accord absolu entre des sources d'information si diverses, mais que le texte chaldéen présente l'avantage complet et décisif. Enfin, il montre que le Mausolée d'Halicarnasse et le Trophée d'Auguste à la Turbie sont des interprétations fidèles, mais très élégantes, de l'*ésagil* de Bel, et que les trois édifices étaient rythmés sur le triangle équilatéral.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy, imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, Srs.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 9 — 1er mars — 1913

Lettre de M. E. Cavaignac. — Sundwall, Le cycle de dix-neuf ans. — Kornemann, Le premier récit des origines de Rome. — Le Coq, Textes manichéens écrits en ancien turc. — Mezger, Christianisme et histoire religieuse. — Negelein, Mythologie germanique, 2e éd. — Jonsson, La poésie des skaldes, I, 2. — Chaytor, Les troubadours. — Th. de Cauzons, Histoire de l'inquisition en France, II. — Mémoires du cardinal de Richelieu, III. — Singer, Etudes et leçons. — Goldschmidt, Autour de Strasbourg assiégé.

Lettre de M. E. Cavaignac.

Parmi les critiques qui m'ont été adressées ici même par M. Glotz (28 décembre 1912), je tiens à relever d'abord celles qui ont trait au premier chapitre de mon *Histoire de l'Antiquité*. En premier lieu, ce chapitre ayant représenté pour moi une somme particulièrement considérable de temps et de travail, on m'excusera d'avoir à cœur de le défendre. Ensuite, ce plaidoyer me donnera l'occasion de revenir sur certaines notions d'un intérêt plus général que les négligences de calcul que M. Glotz a relevées sans clémence.

1° *Les chiffres relatifs à l'empire perse.* M. Glotz semble penser que j'ai été hanté par le cas de l'Égypte. J'ai, tout de même, été moins léger et moins exclusif dans le choix de mes bases d'appréciation. J'avais le chiffre total du tribut de l'empire, — et un article de M. Lehmann Haupt, paru récemment, achève de me confirmer que ce chiffre résiste à la critique mieux même que je ne l'avais indiqué à la page 9, note 2 [1]. J'ai essayé ce que donnait ce chiffre avec la moyenne de 1 drachme euboïque par tête d'habitant, et, comme il donnait pour l'empire un chiffre considérablement supérieur au chiffre actuel, j'ai jugé cette moyenne impossible. J'ai ensuite essayé avec la moyenne de 2 dr. eub., et j'ai constaté que, pour l'Égypte par exemple, j'arrivais à un chiffre qui, comparé aux chiffres de l'époque ptolémaïque, supposait un bond démographique absolument inadmissible. Il ne restait qu'à prendre la moyenne (approximative, cela va sans dire) de 1 dr. 1/2, — à supposer que l'impôt fût en relation avec

1. *Zeitschrift der d. Morgenl. Gesellschaft*, t. LXVI, 1912.

la richesse foncière, et par conséquent avec la population *sédentaire et libre* (j'insiste encore sur cette restriction). C'est ce dont M. Glotz semble douter ; mais, abstraction faite même du cadastre d'Artaphernès, je ne puis vraiment concevoir les choses autrement. Il ne faut pas oublier que les Achéménides ont été des initiateurs, et c'est ce dont M. Ed. Meyer leur fait justement honneur : dans ces conditions, il est difficile de croire qu'ils aient procédé, d'entrée de jeu, à des « sondages » perfectionnés. Il est plus que probable qu'ils ont mesuré assez rapidement les surfaces *cultivables*, et qu'ils en ont évalué plus ou moins grossièrement la productivité ordinaire (généralement en céréales ; quand un pays jouissait d'un produit spécial, telle la Cilicie, telle l'Inde, telle l'Égypte, on ajoutait une dîme prélevée en nature), — enfin qu'ils ont assis sur cette base sommaire leur tribut : rappelons-nous que les cités grecques même, jusqu'au ve siècle inclusivement, n'ont connu l'impôt direct que sous la forme rudimentaire de la δεκάτη τῶν καρπῶν. Il est remarquable que la moyenne, appliquée précisément à l'Égypte, donne un chiffre encore trop faible : mais je me suis souvenu que l'Égypte contenait, outre Memphis, nombre de grandes villes, et que par conséquent un impôt assis sur la terre devait nécessairement accuser un chiffre notablement inférieur au chiffre réel. En réalité, le « coup de pouce » que M. Glotz me reproche d'avoir donné pour certaines provinces en tenant compte des circonstances locales, j'aurais pu le donner hardiment pour l'Égypte et encore plus pour la Syrie. Mais j'ai estimé que les courtes indications ajoutées à mon tableau suffiraient à éveiller l'attention de ceux qui connaissent beaucoup mieux que moi les régions considérées (ce qui, pour l'Orient, ne sera pas difficile). Et j'ai estimé aussi que même le chiffre moyen, à défaut du chiffre exact, avait son intérêt : je reviendrai sur ce point tout à l'heure.

2° *Le passage du tribut perse au tribut athénien.* J'ai estimé que le taux de l'un avait servi de base au taux de l'autre, — en gros, naturellement, puisque bien des régions n'ont pas connu successivement les deux régimes, — et j'en ai tiré des conséquences importantes pour la zone égéenne. Je n'ai d'autre autorité, je le reconnais, que le texte d'Hérodote (VI, 42) mais il me semble toujours qu'on ne peut guère interpréter autrement que je n'ai fait le passage formel de l'historien. M. Glotz objecte que la satrapie d'Ionie payait à elle seule un tribut plus élevé que toute la confédération de Délos. Il identifie donc tacitement l'Ionie, satrapie perse, à l'Ionie, district attique ; mais je ne puis accorder cette identification. *L'Ionie-Carie, district attique, ne représente que l'extrême frange maritime de la satrapie d'Ionie* : celle-ci comprenait en outre une notable zone intérieure, avec des villes comme Magnésie (pour ne citer que celle que nomme expressément Hérodote), et cet arrière-pays carien qui fut un siècle plus tard la base de l'opulence de Mausole. Dès lors, on n'est nullement surpris de constater que l'Ionie-Carie, district attique, même si

Samos, Chios et Lesbos avaient payé tribut, n'aurait payé que 200-250 talents, contre 520 payés par la satrapie perse. J'avoue même que, mentalement, j'ai toujours eu ce rapport présent à l'esprit en évaluant les ressources de la confédération égéenne.

3° *Les chiffres de l'empire athénien.* Et d'abord, le document qui, combiné avec le chiffre général déduit ci-dessus, m'a donné le reste : la liste des tributs de 454-3. Je ne reviens pas sur la discussion de détail : en somme, je suis accusé de tendance générale à grossir les chiffres. Je vais dire pourquoi je me suis cru autorisé à le faire.

M. Glotz tient ses yeux fixés sur les chiffres postérieurs, qui sont en effet les plus sûrs : mais je me suis aussi souvenu de la période antérieure à 454. Or, je suis d'accord, je crois, avec la plupart de ceux qui se sont occupés sérieusement de la question, y compris M. Glotz lui-même, pour considérer le chiffre de 460 talents comme le chiffre total fixé vers 477, ainsi que le veut Thucydide. D'autre part, j'ai pris soin de noter (dans mon *Trésor d'Athènes*, p. XLIII) toute une série de villes qui sont entrées dans la confédération certainement après 477, et qui à elles seules paient 80 t. : et il y en a d'autres, ne serait-ce qu'en Carie et en Lycie. Il est donc très normal que, vers 454, à l'époque de l'apogée, le trésor de la ligue reçût une centaine de talents de plus que vingt ans plus tôt. Je ferais naturellement très bon marché des 560 t. de Diodore (qui peuvent parfaitement être le résultat d'une corruption de texte), s'ils n'étaient appuyés 1° par le chiffre rond de 600 t., donné par Thucydide ; 2° par la considération indiquée ci-dessus. Au fond, je me tiens pour convaincu que ces 550-600 t. de 454 sont restés pour les Athéniens le chiffre normal, celui qui devait rentrer chaque année. Comme il a cessé presque tout de suite d'être payé réellement, puisque l'empire s'est effrité dès le lendemain de la paix de Callias, ils ont cherché à le regagner en changeant les tarifs d'Aristide (ce qui, soit dit en passant, a toujours été regardé par les alliés comme un abus de la force : le traité de Nicias en fait foi). Je crois donc que, quel que soit l'intérêt des rectifications de détail apportées par M. Glotz, on est autorisé, quand on cherche les chiffres de 454, à préférer dans la règle, parmi les chiffres suivants, le plus fort. Reste qu'un chiffre restitué est toujours moins sûr qu'un chiffre lu : de cette considération viennent certaines amputations que M. Glotz a relevées si vivement dans ma seconde liste (*Histoire de l'Antiquité*), et celles, plus nombreuses, auxquelles j'ai procédé sur la carte.

J'arrive aux conclusions tirées des chiffres : ici, M. G. me reproche d'avoir cru naïvement que j'avais trouvé le moyen d'évaluer avec certitude le territoire, la population, la richesse, bref l'importance matérielle des cités égéennes. Ce n'est pas ce que j'ai prétendu faire, et je croyais en avoir suffisamment averti le lecteur en juxtaposant, pour les îles, aux chiffres déduits, certains chiffres réels dont M. G.

se fait une arme contre moi. J'ai voulu donner une base d'appréciation à ceux qui connaîtraient mieux que moi telle ou telle région particulière, la Chalcidique, par exemple, ou la Carie. Je demande la permission, pour m'expliquer, d'avoir recours à une comparaison moderne.

Je suppose que, dans quelque deux mille ans, un historien dispose d'un document lui donnant le produit de l'impôt foncier par départements. Il vaudrait mieux, cela va de soi, qu'il eût aussi la statistique des douanes, celle de la natalité, celle du recrutement, etc., etc., etc. Mais devra-t-il se priver, en attendant, du précieux moyen d'information dont il disposera, s'il veut se faire une idée de la richesse naturelle et de la population agricole de nos diverses régions? Ce serait, à mon sens, une pusillanimité excessive : j'ai fait l'expérience pour une région, et c'est parce qu'elle ne m'a pas donné de mauvais résultats que je me suis enhardi à la répéter dans un autre domaine. Notre historien se bornera-t-il à donner humblement sa liste de départements, avec les chiffres en regard? S'il le fait, il arrivera ce qui est arrivé, hélas! (exception faite d'une ou deux pages de M. Beloch) pour nos listes de tributs : les hommes de son temps relègueront parmi les curiosités bonnes pour spécialistes ces listes de noms et de chiffres de francs qui ne représenteront rien pour eux. S'il essaie, au contraire, de tirer parti de sa liste, il faudra avant tout qu'il la rapproche d'un tableau des superficies, qu'il ne compare pas par exemple le chiffre brut de la Seine ou du Rhône au chiffre brut des Landes. Il n'aura probablement pas ce tableau, mais s'il a une carte passable de la France, avec la position des principales sous-préfectures, il pourra se faire, de la grandeur des divers départements, une représentation qui, sans être aussi exacte que celles que donnent nos géographies, ne sera nullement fantasmagorique. Sera-ce tout? Il faudra encore, à mon sens, une autre opération. Il faudra prendre la moyenne générale de la France, et avoir la patience d'appliquer cette moyenne aux départements, au prorata de leur superficie. Ceci donnera une série de chiffres qui seront fictifs, c'est entendu, mais qui seront indispensables comme chiffres auxiliaires; en indiquant ce qui reviendrait à tel département *s'il avait la richesse moyenne de la France*, ils permettront de voir rapidement si ce département était riche et peuplé, ou mal partagé, par rapport au milieu considéré, — ce qui est le point important. Ceci en supposant qu'on ait la chance d'avoir les chiffres réels. Mais je crois que, même au cas contraire, ce chiffre moyen, pris en lui-même, ne sera pas dépourvu d'intérêt :

1° Il contiendra l'imagination dans certaines limites : M. G. m'accordera que ce n'est pas inutile, en présence des chiffres qu'on voit reproduire souvent, tels quels et sans phrases, lorsqu'il s'agit d'histoire ancienne;

2° Il attirera l'attention sur certaines anomalies, il invitera à en chercher l'explication au moins générale.

C'est ce que j'ai tâché de faire pour l'empire achéménide et pour l'empire athénien : chercher à voir, d'après le tribut, *quelle eût été l'importance matérielle de la région considérée, en la supposant placée dans les conditions moyennes du milieu*, et par là même, signaler rapidement les anomalies. Parmi ces anomalies, M. G. relève le cas d'Argilos (où d'ailleurs le chiffre est suspect et donné comme tel par moi). Il y en a bien d'autres. Dans les cas où j'entrevoyais la raison (à Paros, par exemple, les carrières de marbre), je l'ai indiquée. Là, où je ne voyais rien, je me suis tu : d'autres qui auront étudié telle ou telle région, verront peut-être. Mais s'ils veulent que ces chiffres représentent quelque chose pour eux, ils seront amenés à faire un travail analogue au mien : ce travail, je voudrais le leur avoir épargné.

Pour le Péloponnèse, j'avais, au lieu de chiffres financiers, des chiffres militaires : mais j'ai suivi les mêmes règles. Je me suis cru autorisé à me servir des indications générales dûes aux historiens du ve siècle (multiplier par deux le chiffre d'hoplites pour avoir le chiffre de citoyens adultes, multiplier par dix pour avoir la population totale) : ces notions de statistique empirique des anciens n'étaient pas si fausses, puisqu'ils avaient aperçu la règle de l'égalité des sexes, et, dans une mesure très suffisante, la proportion des âges. Seulement, j'ai eu soin d'indiquer que, dans certains cas (celui des ports de mer par exemple), il convenait de ne pas prendre aveuglément la moyenne.

Qu'on me permette d'ajouter encore quelques remarques sur d'autres points, où M. G. m'a accusé de légèreté dans les déductions tirées des chiffres.

1° *Le prix des esclaves.* Je ne crois pas me tromper en concluant que, si le prix des esclaves a baissé du ve au ive siècle à Athènes, c'est qu'il était plus facile de s'en procurer, donc qu'il y en avait plus : à la p. 204, j'emploie presque les mêmes termes que M. G. : je dis « l'offre s'était multipliée » au lieu de « l'offre surabondait ».

2° *Les hilotes.* M. G. dit que, le quantum de leur redevance étant fixée à perpétuité, ils étaient en mesure de profiter de tous les progrès réalisés. Sauf erreur, le texte décisif en l'espèce est celui de Tyrtée, où il dit que la redevance était de la moitié des produits. M. G. entend qu'il s'agit de la moitié des produits *tels qu'ils étaient vers l'an 600.* C'est une explication : ce n'est pas celle à laquelle j'avais pensé, soit ici, soit en écrivant mon article de la *Revue de Paris* (15 sept. 1912). J'entendais que c'était la proportion qui était restée fixe, non le montant. N'oublions pas d'ailleurs que nous sommes à Sparte, que tout cela a été très certainement fixé *en nature*, que par conséquent l'hilote n'a pu bénéficier du phénomène (très certain) de la diminution de l'argent. Et il ne me paraît pas sûr qu'un gros progrès agricole ait été réalisé, de 600 à 300, dans la région lacono-messénienne.

3° *Les souscriptions de Delphes.* M. G. conteste qu'Apollon ait pu

réclamer 1/6, tandis que les dieux d'Éleusis demandaient 1/1200 ou 1/600, Athéna 1/60. Mais Apollon n'a demandé ce 1/6 qu'une ou deux fois, tandis que les autres demandaient 1/600 ou 1/60 *par an*. Au reste, je m'empresse de reconnaître que la question de l'ὀβελὸς δεύτερος ne me paraît pas élucidée définitivement, et j'ai relégué en note les conséquences à tirer du taux d'1 obole par statère : il reste qu'elles valaient la peine d'être indiquées. Peut-être pourront-elles fournir des indications à ceux qui connaissent particulièrement les documents delphiques.

4° La phrase relative à l'eisphora (p. 137) est en effet rendue inintelligible par une coquille qui m'avait échappé, et dont je m'excuse : à la ligne 3, il faut lire *423* et non *429*.

Je tenais à répondre à ces critiques, d'abord parce qu'elles émanent de M. Glotz, et que, puisqu'il m'avait fait l'honneur de contrôler mon travail dans le dernier détail, j'étais tenu de fournir des justifications que la forme narrative m'avait interdites, sur des points où évidemment je me suis mal fait comprendre mais que je considère comme importants : je parle des reproches qui engagent la méthode, et qui, s'ils sont fondés, portent sur des parties entières de mon livre. Ensuite, plusieurs de ces reproches portent plus loin que ma personne, et, de critiques aussi sévères, il résulte une impression de découragement excessive, à mon sens, laquelle justifierait trop aisément la timidité, — je ne veux pas dire la paresse. Car enfin, pourquoi arracherions-nous aux manuscrits, aux inscriptions, aux papyrus, au prix d'un labeur souvent ingrat, tant de chiffres qui seraient condamnés à rester toujours vides de sens ou d'intérêt ?

E. Cavaignac.

N. B. — Dans la phrase relative à Xénocrate et à Speusippe, les noms propres ont été intervertis : l'épithète de « rustre », qui s'applique naturellement à Xénocrate, avertira peut-être le lecteur de cette malencontreuse erreur.

J. Sundwall, **Zur Frage von dem neunzehnjährigen Schaltcyclus in Athen** (Extr. de *Finska Vetenkaps-Societetens Förhandlingar* LII, 1909-1910 ; libr. académique. Helsingfors ; 22 p.

La manière dont on envisage la succession des années dans le cycle de dix-neuf ans est très importante pour les recherches sur les archontes athéniens du IIIe siècle. Doit-on en admettre un ordre régulier dans la suite des années communes et intercalaires, ou bien doit-on, comme Kolbe par exemple, se contenter de constater que sur 19 années 7 sont intercalaires et 12 communes ? M. Sundwall, qui discute cette question, remarque d'abord que le matériel épigraphique est borné aux documents de 338-294, et qu'on n'en a pas tiré tout le parti possible ; ensuite, que les inscriptions postérieures à 307/6

peuvent seules permettre de reconnaître clairement le changement de mois. Or on ne peut admettre, dit-il, que les mois de 29 et de 30 jours alternent régulièrement, c'est-à-dire que, lorsqu'un mois de 29 jours a un jour supplémentaire, ce mois se trouvant entre deux mois de 30 jours, on ait ainsi une suite de trois mois de 30 jours. L'archonte (ou le hiéromnémon) tirait au sort, au début de l'année, le mois de 29 jours qui devait en avoir 30, auquel dans ce cas succédait un nouveau mois de 29 jours. En considérant les années qui sont sûrement communes et sûrement intercalaires, ainsi que la partie protocolaire de certaines inscriptions, en tenant compte également des irrégularités qui se présentent parfois dans les inscriptions gravées στοιχηδόν (un exemple typique en est donné en note, p. 19, inscription inédite du musée épigraphique d'Athènes de l'an 299/8), M. S. établit la nature des années pour la période qui va de 338 à 301. Elles s'y succèdent dans l'ordre suivant : cinq fois une série de 2 années communes + 1 intercalaire, plus deux séries de 1 commune + 1 intercalaire. M. Sundwall ne va pas plus loin ; mais il observe avec raison, semble-t-il, que pour dater les archontes, tout au moins dans la première moitié du IIIe siècle, on doit prendre en considération l'ordre qu'il a indiqué.

MY.

Ernst KORNEMANN, **Der Priestercodex in der Regia und die Entstehung der altrömischen Pseudogeschichte** (Universität Tubingen, Doktoren-Verzeichnis der philosophischen Fakultät, 1910). Tubingen, J. C. B. Mohr, 1912, in-8°, 74 p.

M. Kornemann s'attaque à l'un des problèmes les plus importants et les plus difficiles que doivent se poser les historiens de Rome : par qui et à quelle époque le premier récit des origines a-t-il été rédigé? Reprenant à son compte, pour la préciser, la développer, l'appuyer d'arguments nouveaux, une hypothèse d'A. Enmann dans le *Rheinisches Museum* de 1902, il estime que les plus anciennes annales de Rome sont dues au collège des pontifes. Il relève et commente ingénieusement quelques passages de Denys d'Halicarnasse, de Caton l'Ancien et de Cicéron, qui témoignent de l'existence d'une chronique pontificale, sous la forme de *tabulae* conservées à la *Regia*, dont les *libri lintei* représentaient une copie portative. Dans le développement progressif de l'historiographie des premiers siècles on doit distinguer, avec lui, trois étapes. Le récit des événements du IVe siècle avant notre ère, depuis l'invasion gauloise, a été composé en ce siècle même, d'après des souvenirs tout récents et des témoignages oraux. Pour les cent-vingt années qui s'étendent entre l'invasion gauloise et la dédicace du Jupiter Capitolin, que l'on supposa coïncider avec la fondation de la République, les pontifes ont fait œuvre de construction plus que de reconstruction, en s'inspirant de ce qu'ils avaient

sous les yeux autour d'eux : il est remarquable que les *gentes* auxquelles les Fastes attribuent un grand rôle au ve siècle sont justement celles qui paraissent au premier plan dans la Rome du IIIe. Enfin il ne restait plus qu'à remonter jusqu'à la fondation même de la ville, mise en rapports synchroniques avec l'histoire de la Grèce et la prise de Troie; c'est à quoi s'appliquèrent les premiers annalistes laïcs, qui continuent et terminent la tâche entreprise par les pontifes. Deux observations générales se dégagent de cette analyse érudite, bien conduite et très vraisemblable, des conditions dans lesquelles ont dû se developper les plus anciennes traditions relatives aux origines romaines. Contrairement à l'opinion de Rubino, admise par Mommsen, l'histoire intérieure des premiers temps de la République n'est pas plus solide et certaine que l'histoire extérieure; nous ne les connaissons l'une et l'autre qu'à travers les reconstitutions tardives et tendancieuses de l'annalistique. D'autre part, la façon dont l'historiographie romaine a pris naissance n'a rien d'étonnant ni d'insolite; nous retrouvons ailleurs le même phénomène, non pas en Grèce, mais en Judée; c'est dans leurs Livres Saints que les Romains, comme les Juifs, ont consigné par écrit, pour la première fois, leur histoire nationale.

M. Besnier.

A. von Le Coq, **Chuastuanift, ein Sündenbekenntnis der manichäischen Auditores, gefunden in Turfan**, Berlin, 1911, in-4° (Anhang zu der *Abhandlungen der Kön. Preuss. Akademie der Wissensch.*), 43 pp.

A. von Le Coq, **Dr Stein's turkish Khuastuanift from Tun-huang,** dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, avril 1911, p. 277-314.

A. von Le Coq, **Türkische Manichaica aus Chotscho,** I, Berlin, 1911, in-4° (Anhang zu der *Abhandlungen der Kön. Preuss. Akademie der Wissensch.*), 61 pp.

M. A. von Le Coq a donné, en partie, dans les *Abhandlungen* de l'Académie de Berlin, d'après un fragment trouvé à Tourfan, publié par lui-même, et, à peu près en entier, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, d'après un rouleau presqu'intact, provenant des trouvailles de A. Stein à Touen-houang, une Confession, écrite en ancien turc, d'un auditeur manichéen, qui passe en revue les fautes dont il a pu se rendre coupable pour en demander pardon au Dieu de la lumière. Ce document, qui n'est pas daté, mais qui remonte au moins au temps de la domination des Ouïgours, est extrêmement curieux et suggestif. L'énumération qu'il fait des péchés qu'on peut commettre en pensées, en paroles, ou en actions, nous fait entrer dans les détails de la vie journalière des disciples de Mani. On ne peut, en le lisant, s'empêcher de le rapprocher des *Confessions* de saint Augustin qui, de sa dix-neuvième à sa vingt-huitième année, a professé, comme « auditeur », la foi manichéenne, et qui, même après s'être converti au Christianisme, a continué, beaucoup plus qu'on ne croit, d'en

subir l'influence. De part et d'autre, nous trouvons le même sentiment de la misère humaine, de la sainteté divine, et du besoin qui s'impose à l'homme d'une assistance surnaturelle. Mais la ressemblance des deux écrits ne porte que sur le fond de leur doctrine. Le texte manichéen se rapproche plutôt, par sa forme littéraire, de confessions bouddhistes également découvertes à Tourfan et publiées par F. W. K. Müller, dans les *Abhandlungen* de 1910 (*Uigurica*, II, p. 79-81 et 84-89). La parenté est ici manifeste et la priorité appartient sans nul doute au bouddhisme, car un formulaire de confession bouddhiste était déjà traduit en chinois entre 140 et 170, par conséquent 100 ans environ avant Mani (Müller : *Uigurica*, II, p. 89, en note).

A peu près en même temps que le document susdit, M. A. v. L. C. a publié le commencement d'une nouvelle série de textes manichéens, écrits en ancien turc, qui ne semble pas devoir être épuisée de si tôt. Les fragments qu'il a groupés ici, comme ceux qu'il a dispersés, au cours des années précédentes, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, proviennent de sources fort diverses. Un assez grand nombre d'entre eux décrivent la cosmogonie manichéenne et racontent comment le monde a été fait du mélange du bien et de mal qui a suivi la lutte primitive de la lumière et des ténèbres. Plusieurs ont trait à une assez longue dispute engagée entre un magicien et Mar Amu, disciple de Mani. Certains enfin sont des colophons plus ou moins détaillés, dont l'auteur déclare avoir copié religieusement ou lu dévotement les textes précédents et exprime différents souhaits, pour lui-même ou pour d'autres. Un de ces colophons se donne comme écrit l'an 522 après la mort de Mani, en 795. Un autre mentionne le prince turc Arslan, qui peut être identique avec un roi du même nom, signalé dans la même région, à une époque un peu antérieure, par un rapport chinois. Plusieurs paraissent se rapporter aux livres des « deux racines » et des « trois moments », qui sont mentionnés en propres termes dans d'autres documents et que je proposerai ailleurs d'identifier avec deux écrits bien connus de Mani, le « Trésor » et « l'Épitre du Fondement », particulièrement utilisés, dès le IVe siècle, par les Manichéens d'Afrique. C'est assez dire quel intérêt présente la publication de von Le Coq. Elle ne peut être, lui-même nous le dit, que provisoire. Elle n'en est pas moins tout à fait remarquable par la science philologique dont elle témoigne et par le soin minutieux avec lequel elle a été exécutée. On ne peut qu'en souhaiter la continuation rapide.

Prosper ALFARIC.

Paul MEZGER, **Die Absolutheit des Christentums und die Religionsgeschichte,** Tübingen, 1912, in-8°, 68 pages. Prix : 1 M. 50.

Dans des publications très remarquées et dont il a été parlé déjà

dans cette *Revue*, M. E. Troeltsch a fait une critique très pénétrante de la tactique adoptée par les apologistes, qui, à quelque école qu'ils appartiennent, s'appliquent à prouver que le Christianisme est la religion absolument parfaite. Après avoir expliqué qu'on peut seulement établir que le Christianisme est la plus parfaite des institutions religieuses qui ont jusqu'ici existé, Troeltsch s'est, pour sa part, attaché à montrer que cette dernière affirmation répond à toutes les exigences de la foi, et que, pour l'étayer, il est nécessaire et il suffit d'étudier d'une façon objective et sommaire l'histoire des religions. M. Mezger soutient qu'une conviction de ce genre ne saurait suffire à un croyant, ni d'ailleurs s'acquérir par une étude purement historique, mais seulement par une expérience intime. A son sens, pour être vraiment chrétien, il demeure nécessaire de croire que le Christianisme est une religion absolument parfaite, quoiqu'imparfaitement réalisée sur terre, que le Christ est par sa divinité tout à fait transcendant, quoique soumis dans son humanité aux lois qui nous régissent, et, pour justifier cette double croyance, il suffit pratiquement d'en vivre et d'observer la loi évangélique. Mais sa théorie se heurte sur ce point aux critiques de Troeltsch sans parvenir à les détruire. Pour ceux qui observent du dehors les choses de la foi, il est intéressant de voir les théologiens eux-mêmes se démontrer mutuellement l'insuffisance de leurs raisons de croire.

Prosper ALFARIC.

Julius von NEGELEIN, **Germanische Mythologie.** 2te Auflage. Leipzig, Teubner, 1912 (Aus Natur-u. Geisterwelt, B, 95).

Ce tout simple petit volume de vulgarisation contient, en ses 122 pp., certainement plus d'idées, et d'idées originales, que maint gros in-octavo, dont l'ampleur extérieurement en impose, sans qu'en fin de compte nous en puissions tirer rien de très caractéristique, ni de bien neuf. C'est que M. v. Negelein l'a édifié sur des assises véritablement scientifiques. Initié aux mystères de la pensée religieuse chez les anciens peuples de l'Inde, il lui a été plus facile qu'à aucun autre de soulever les voiles derrière lesquels se dérobent les secrets de la mythologie germanique. D'autre part, il a compris que nous ne pouvons deviner ce que fut la primitive religion, en son sens le plus large, que si nous étudions, jusque dans les moindres détails, toutes les « superstitions » qui en demeurent, aujourd'hui encore, vivaces au fond de nos campagnes. Par ce que maints paysans continuent de croire, par ce qu'ils continuent de pratiquer, il est permis de rétablir, et presque à coup sûr, ce qu'on croyait jadis, ce qu'on pratiquait aux origines de la race. Mais quelle fut l'idée de ces croyances, quelle fut la raison de ces pratiques cultuelles, dont nous ne percevons plus que les ultimes vibrations ? La réponse à cette question, qui constitue, en somme, le véritable intérêt des études mythologiques, M. v. Negelein

va directement la chercher où elle se trouve ; chez les peuples qui, de nos jours, se trouve au même niveau de développement qu'étaient les tribus indo-germaniques à l'état barbare ou sauvage. De la comparaison qu'il fait entre celles-ci et ceux-là, des lueurs jaillissent qui, véritablement, nous ouvrent de troublantes perspectives sur les débuts de la pensée humaine.

Léon Pineau.

Finnur Jónsson, **Den norsk-islandske Skjaldedigtning**. H. 3, A-B, gr. in-8° de x-418-690 pp. Copenhague, Gyldendal, 1912.

Sur le plan que j'ai déjà indiqué de cet important recueil, c'est-à-dire en A le texte même, avec au bas de la page les plus importantes variantes, et, en B, ce même texte correctement rétabli et la traduction danoise au-dessous, nous avons, dans cette deuxième moitié du premier volume, les poésies scaldiques qui nous ont été conservées du XIe au XIIIe siècle. La première partie contenait celles de 800 à la fin du Xe siècle. Les poètes y chantent encore les grandes aventures tout le long des côtes de la Norvège par le Danemark, l'Angleterre, la France, le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la Grèce, jusqu'à Jérusalem et au Jourdain, les combats où les guerriers rougissent de sang leurs blancs boucliers, les pillages, les incendies des villes et des villages où l'on voit les flammes s'élever jusqu'au ciel. Tout de même le ton a changé. Les dieux du passé ont disparu. A peine si leurs noms reparaissent encore de temps en temps. Maintenant, c'est saint Olaf, dont le scalde dit les étonnants miracles : par exemple, de cette femme, qui, ayant voulu cuire du pain le jour de la fête du saint, ne trouva dans son four autre chose que de la pierre grise. C'est le Dieu en trois personnes qu'il célèbre, et « celui, le clair soleil, qui se laissa enfanter par la brillante étoile de la mer ». Avec cela, des souvenirs de la Bible pêle-mêle avec des réminiscences de l'histoire romaine. Tandis que les loups et les corbeaux continuent de s'engraisser des cadavres des ennemis, les scaldes toujours chantent devant les rois qui, en récompense, couvrent leurs bras de lourds anneaux, et devant les femmes, les femmes blondes, aux cheveux d'or qui rayonnent, et dans les bras blancs de qui les soucis si doucement s'oublient, les femmes, qui quelquefois aussi, font le désespoir du poète par leur coquetterie. Pour les étonner et gagner leurs faveurs, ils « trouvent » à qui mieux mieux : celui-ci imagine les prouesses les plus extraordinaires, les exploits les plus étranges ; celui-là fait rire aux dépens de son rival, le joueur de flûte qui, les joues gonflées, roule des yeux terribles. Ce n'est plus l'ardente inspiration de jadis ; la poésie maintenant est du métier : elle n'a point, pour cela, perdu tout intérêt.

Léon Pineau.

The Troubadours, by Rev. H.-J. Chaytor. Cambridge, University Press, 1912; in-16, 151 pages.

Ouvrage de vulgarisation fort bien à sa place dans cette excellente collection, bien informé et agréablement écrit, qui rappelle, par le choix et la disposition des matières, le livre similaire de M. J. Anglade, auquel il doit certainement beaucoup [1]. Trois chapitres sont consacrés à des considérations générales (sur la condition des troubadours, leur langue, etc.), à la théorie de l'amour courtois, à la technique des genres, deux au développement de la poésie lyrique, trois aux influences sur les littératures étrangères. Le volume est exclusivement consacré, comme on le voit, à la poésie lyrique. La Bibliographie qui le termine rendra des services, l'auteur ayant voulu y dresser le bilan de tout ce qui a été publié dans ce domaine; mais on regrette d'y constater quelques erreurs ou lacunes : la publication de Schultz-Gora sur Rambaut de Vaqueiras ne contient pas de textes lyriques. Il ne fallait pas ranger sous la même rubrique des publications de textes et des ouvrages d'ensemble comme ceux d'Andraud sur Miraval, d'Anglade sur Guiraut Riquier. Ont été oubliées les éditions de ce dernier poète par Pfaff, de Uc Brunenc par Appel (dans les *Mélanges Tobler*, 1895), de Raimon de Tors par Parducci (*Studj romanzi*, VII), d'Arnaut Daniel par Lavaud (*Annales du Midi*, XXII). Une erreur bizarre, sans doute empruntée à Anglade, fait ranger le *Glossaire de la langue romane* de Roquefort parmi les dictionnaires de l'ancien provençal.

A. Jeanroy.

Histoire de l'Inquisition en France, par Théodore de Cauzons. T, II. La procédure inquisitoriale. Paris, Bloud et Comp. 1912, xliv, 421 p. in-8°. Prix : 7 fr.

Nous avons parlé déjà dans la *Revue* du tome premier de l'ouvrage de M. de Cauzons, nous en avons caractérisé les tendances et montré le peu de fond qu'on pouvait faire sur l'érudition qui s'y rencontre [2]. Grâce aux nombreux travaux antérieurs des Hauréau, des Molinier, des Tanon, des Douais, des Lea, etc., on se trouve dans ce second volume sur un terrain plus solide et il n'y a point de grosses erreurs de fait à signaler; mais l'esprit de l'ouvrage est resté le même et il suffirait de parcourir les quarante pages de l'introduction pour éclairer là-dessus le moins perspicace des lecteurs [3]. Ce tome II est consacré tout entier à la procédure inquisitoriale. L'auteur l'a résumée quelque part, d'une phrase, avec toute la candeur d'une âme croyante du

1. *Les Troubadours*, Paris, 1908.

2. *Revue critique*, 1er janvier 1910.

3. On y trouve d'ailleurs un pêle-mêle assez incohérent des choses les plus inattendues (il y est question, entre autres, des phénomènes de déglutition et du nombril des femmes hindoues) si bien qu'on se demande par moments quel est ce défi au bon sens du lecteur. Notons en passant que la *Terreur blanche* royaliste de 1815 y est portée à l'actif de la *Révolution*.

XIIIe siècle : « *Il ne saurait y avoir aucun doute* sur l'esprit général des juges ecclésiastiques et sur leur désir *d'épargner toujours les innocents* et de *ne frapper que le moins possible les vrais coupables* » (p. 393) [1]. Nous apprenons à connaître toute la machine judiciaire, les juges eux-mêmes, les fameux « familiers » de l'Inquisition, « jouant, *de la meilleure foi du monde*, le rôle d'espions » (p. 93) [2] et pour lesquels le redoutable tribunal, toujours « eut des tendresses » (p. 226). Nous les voyons à l'œuvre, dénonçant les suspects, parfois pour les motifs les plus incroyables [3], au mépris des relations familiales les plus intimes [4], et dans les intentions les moins édifiantes [5]. Nous assistons ensuite à la mise en œuvre des procédés employés pour obtenir des suspects l'aveu du crime d'hérésie, le cachot, les tortures de la faim, celles du chevalet, procédés sans doute un peu massifs, mais l'Inquisition, « *si elle avait besoin d'apologie*, pourrait dire que ce qu'elle cherchait, c'était l'aveu pour le pardon, non pour le châtiment » (p. 186) [6]. D'ailleurs, l'accusé « pouvait se défendre devant les tribunaux de l'Inquisition », comme l'auteur le répète avec insistance (p. 188). Sans doute, mais avec quelques restrictions importantes, puisque, tout d'abord, on « ne permettait pas à un avocat de lui donner des conseils » (p. 189) ; que, de plus, les noms des témoins étaient cachés à l'accusé (p. 193) ; que « si les témoins du juge entendaient seulement la fin d'une déposition, ce serait comme s'ils avaient assisté à l'audience entière » (p. 110) ; qu'enfin, en l'absence de témoins *honnêtes*, on acceptait le témoignage de personnages inhabiles à le donner dans les procès ordinaires, « les excommuniés, les infâmes et les criminels; les Juifs eux-mêmes étaient reçus à déposer dans les procès sur la foi » (p. 220). « *Sur tous les autres points* la législation laissait au prévenu *complète liberté* de se défendre » (p. 196). De plus, il faut bien se pénétrer de cette vérité que « tous les juges du Saint-

---

1. Il est vrai que l'auteur déclare ensuite : « Qu'on nous permette à nous, *qui ne sommes nullement des polémistes, de laisser de côté tout jugement* sur le principe de l'Inquisition et sur sa procédure » (p. 414). ce qui semblerait marquer plutôt de la prudence qu'une conviction bien énergique ; mais je crois qu'il n'y a là qu'une apparence de critique, à laquelle il ne faut pas se tromper.

2. « Nous n'avons ni à louer ni à blâmer ce rôle d'agents secrets ou de mouchards, comme on dit de nos jours, avec une intention méprisante » écrit prudemment l'auteur.

3. Ainsi un homme est déclaré suspect parce qu'il « n'avait pas connu sa femme depuis deux ans » (p. 157), une femme parce qu'elle a invoqué l'assistance du Saint-Esprit dans les douleurs de l'enfantement ! (p. 158).

4. « On vit des pères dénoncer leurs enfants, des enfants leurs pères, des maris leurs femmes, des femmes leurs maris » (p. 172).

5. Innocent IV et Clément IV permirent « aux gens de bonne volonté qui arrêtaient eux-mêmes les suspects, de s'approprier ce qu'ils voudraient des biens meubles de l'hérétique » (p. 174).

6. Nous apprenons même que cette miséricordieuse Inquisition avait « découvert la loi Bérenger longtemps avant les Chambres républicaines ».

Office ont la vénération de la forme », vénération, hélas! bien facile puisqu'ils ont en même temps « un pouvoir discrétionnaire que la loi leur a donné » (p. 197)[1]. Pauvres juges, pauvres moines! « Partagés entre leur volonté d'appliquer la loi et le désir de céder à la pitié, autant qu'ils le peuvent, le cœur l'emportera! » (p. 416)[2]. Il est vrai que la physionomie de ce « tribunal de miséricorde et de pénitence » est « un peu déconcertante » et M. de Cauzons concède qu'il « est dommage que le côté pénitentiel de l'Inquisition ait trop souvent disparu devant son apparence coercitive » (p. 205).

On ne peut que lui donner raison, quand on passe avec les accusés dans la chambre de torture. L'auteur se pose à cette occasion plusieurs questions « qui le laissent rêveur » (p. 228). « S'en servait-on beaucoup? A cette question, *si l'on s'en tient aux faits constatés*, il faut répondre : non[3]. Mais il a bien pu se faire que les registres spéciaux de ces sentences aient été perdus » (p. 235). Il est vrai que l'auteur constate également que la torture par le feu fut employée « *malgré les vraies lois inquisitoriales*, qui défendaient les mutilations » (p. 247). Belle consolation pour les pauvres brûlés! D'ailleurs sur ce point, comme sur bien d'autres, les oscillations perpétuelles de l'auteur ne nous permettent pas d'arriver à savoir clairement sa pensée. A la page 386, il nous assure que « les condamnés au feu furent *relativement en très petit nombre* ». Pourquoi faut-il, qu'en tournant la page, nous voyions le même garant affirmer, avec le même sérieux, que « le nombre total des condamnés à une peine ou à une autre, reste *impossible à évaluer, même approximativement* »? (p. 387). Dans le chapitre relatif aux prisons de la Sainte Inquisition, M. de C. insiste beaucoup sur ce fait que la captivité des inculpés « gardait le caractère, non d'une peine, mais d'une pénitence salutaire » (p. 370). Déclaration fort utile à méditer, sans doute, mais légèrement invraisemblable, quand on lit ensuite la description vraiment effroyable des dits cachots de l'Inquisition faite par l'auteur lui-même (p. 376-380).

Après les cachots et les tortures, la mort, mais non pas la mort sans phrases. Ecoutons plutôt notre historien : « Quand le juge ecclésiastique abandonnait les condamnés au bras séculier, il priait celui-ci de les traiter miséricordieusement, en leur épargnant la mutilation et la mort... Le magistrat civil savait parfaitement qu'il devait se

1. Ailleurs l'auteur se laisse entraîner à confesser « qu'il y avait *beaucoup d'arbitraire* chez les juges inquisitoriaux » (p. 415).

2. Cela ne cadre pas précisément avec cette autre phrase du livre : « Contre l'hérétique impénitent, l'Inquisition *déchargeait toute sa fureur*, chose assez naturelle! » (p. 264).

3. Voici comment ce *non* si catégorique s'évapore bientôt après. « A partir du XIVe siècle... *la torture s'appliqua à peu près régulièrement* » (p. 236), et non pas seulement une fois, comme le voulait la bulle d'Innocent IV, mais « deux, trois, quatre jours de suite », et parfois davantage. Certains Vaudois d'Arras ont été remis jusqu'à *quatorze* fois sur le chevalet pour leur arracher un aveu (p. 238).

garder de prendre à la lettre cette prière, car l'excommunication eût bien vite dissipé sa naïveté » (p. 283). Cette « contradiction que n'ont pas manqué de relever les détracteurs du Saint-Office, *en lui donnant une importance qu'elle n'avait pas*, venait tout simplement d'un *respect exagéré* pour les formes juridiques et les usages reçus » (p. 284). Pourtant, en note, M. de C. accorde catégoriquement que « la mort des hérétiques fut voulue véritablement et par l'Etat et par l'Eglise et plus tard, il affirme de nouveau, « qu'il ne saurait y avoir de doute que l'Eglise a voulu la mort des hérétiques impénitents » (p. 381).

Sur le chapitre des confiscations du bien des hérétiques [1] l'auteur est suffisamment explicite. Si « l'Inquisition, *somme toute*, n'eut *guères* part aux gains provenant des confiscations, les évêques dans certains diocèses *trouvèrent avantage* aux spoliations des hérétiques... Malgré tout on n'a pas le droit d'accuser ces évêques d'avoir jamais condamné des innocents dans le but abominable d'acquérir leurs dépouilles... En revanche on a pu faire ce reproche avec beaucoup de fondement aux agents du fisc civil » (p. 329). Pourtant il se produisit tout de même quelques abus parmi la sainte milice elle-même, puisque « dans la caisse toujours vide de l'Inquisition, il fallait mettre au moins quelque chose ». Aussi le Concile de Vienne (1311) dût frapper d'excommunication les agents des *inquisiteurs* et des *évêques* à cause des extorsions d'argent dont ils se rendaient coupables (p. 350). Connaissant par une longue expérience les caprices et les détours de l'esprit humain, j'admets parfaitement qu'on se prenne d'enthousiasme pour le Saint-Office, qu'on en regrette les bienfaits [2], qu'on en expose le mécanisme avec une admiration sincère, comme un rouage absolument nécessaire à l'autorité de l'Eglise au moyen-âge, voire même dans les temps modernes. Mais je voudrais que l'on fût conséquent dans cette façon de voir, et qu'on eût le courage de son intransigeance vis à vis de l'esprit moderne [3]. Il est absurde, au point de vue scientifique, et révoltant, au point de vue moral, de faire, en plein xxe siècle de l'Inquisition de France une espèce d'institution charitable, venant en aide à la faiblesse de la foi des pauvres gens du moyen-âge, par des réactifs un peu violents peut-être, mais dans un but très philanthropique au fond. On ne peut s'empêcher de s'élever contre cette

1. Il fournit à l'auteur l'occasion de parler de la confiscation théoriquement disparue en France et rétablie, sans être nommée, en 1901 et en 1905 » (p. 319).

2. Peut être, malgré son enthousiasme, l'auteur court-il quelque danger de paraître suspect aux intransigeants du Vatican. Il professe, p. 133-134, quelques opinions assez modernes, sur la création de dogmes nouveaux, « à mesure que la langue humaine s'enrichit d'expressions nouvelles et plus précises. »

3. Je suis tenté de respecter le P. Jésuite, professeur à l'Université d'Innsbruck, qui, vers la fin du siècle dernier regrettait ouvertement que l'Eglise n'eût plus le pouvoir, comme elle en avait le droit, de faire griller tous les hérétiques ; celui-là du moins était franc de collier.

affectation « humanitariste » — le mot est de l'invention de M. C. — de vouloir démontrer les beautés de l'Inquisition aux générations contemporaines; de vouloir leur prouver qu'il faut être un esprit étroit, borné, fanatique, appartenant aux groupes hostiles à l'Eglise [1], pour ne pas regretter cette législation parternelle pour laquelle l'auteur réclame « une immense avance... sur les procédures actuelles »; il exprime en même temps le pieux désir que « les codes pénal et criminel de nos civilisations modernes se rapprochent de plus en plus, et dans leur esprit et dans leur pratique, de celui, si abhorré de l'Inquisition » (p. XLIV).

Il est vrai que notre auteur se déclare résolument « hostile à un humanitarisme doucereux et à des rêves de sociabilité idylliques » qui « nous préparent des convulsions terribles [2] » (p. 413), et qu'il lui est « impossible de dire, de nos idées actuelles ou de celles des temps passés, lesquelles sont les meilleures » (p. 414). Pourtant il s'était posé, vers la fin de son volume, « une question mélancolique » : « Est-il bien certain que les flammes mises à la disposition du christianisme au XIIIe siècle, pour sa défense, lui aient été aussi profitables que les bûchers où les empereurs avaient voulu l'anéantir? » (p. 388). Mais à cette question il n'a point trouvé encore, ce me semble, la réponse *historique*, purement négative ; il n'a point trouvé surtout la réponse *morale*, qui condamne tout attentat contre le droit sacré de tout homme, de penser et de croire, en suivant sa conscience [3].

L'auteur annonce en terminant que son prochain volume nous fera connaître « les hérétiques dans leurs doctrines et leurs œuvres ». Sans vouloir être plus prophète que M. de Cauzons lui-même (p. 413) on peut se hasarder à prédire qu'il ne parlera pas des victimes avec l'onction paternelle dont il n'a pas été chiche à l'égard des bourreaux.

R.

Mémoires du cardinal de Richelieu publiés d'après les manuscrits originaux pour la Société de l'Histoire de France sous les auspices de l'Académie française. Tome troisième. Paris, Renouard (Laurens), 1912, 355 p., 8°. Prix : 9 fr.

Nous avons longuement rendu compte ici des deux premiers volumes de l'édition nouvelle du texte qu'on est convenu d'appeler les *Mémoires de Richelieu* [4], en exposant en même temps les principes

1. Les quatre groupes sont indiqués et soigneusement étiquetés dans l'introduction (p. X).

2. Il ne semble pas s'être demandé si ce n'est pas plutôt le retour aux pratiques rien moins qu'humanitaires d'un lointain passé qui provoquerait les convulsions terribles qu'il annonce.

3. Pour ne pas être accusé d'individualisme exagéré je me garde d'ajouter aux mots de *penser* et de *croire* celui *d'agir* et je prends soin, également, de marquer la différence profonde entre la voix de la conscience éclairée et les instincts de la brute.

4. Voy. *R. Cr.*, 1910, 25 août.

qui ont guidé les éditeurs dans leur travail. La mise au jour du troisième volume a été soignée par M. le comte Horric de Beaucaire, avec la collaboration de M. Robert Lavollée. Il embrasse les années 1620, 1621, 1622, 1623 ; on y suit à la fois les démêlés entre la reine-mère et le jeune roi au sujet de la non exécution du traité d'Angoulême, l'ambassade française en Allemagne, durant la guerre de Bohème, les luttes contre les huguenots, le siège de Montauban, la mort du connétable de Luynes, la continuation des querelles politico-religieuses jusqu'à la paix de Montpellier, toute la série des péripéties intérieures et extérieures, des cabales de cour entre les Brulart, La Vieuville et le nouveau cardinal de Richelieu. C'est une période de recueillement, de préparation, pour le grand politique, plutôt que d'action ; car il lui faut d'abord reprendre pied à la cour et dans la politique, en s'y insinuant à la suite de Marie de Médicis, plus prudent, plus habile, mais non moins ambitieux qu'avant son échec de 1617, et tenant assez généralement la morale vulgaire en assez mince estime quand il s'agit de réussir. Chaque fois qu'il a pu il a laissé libre carrière à ses haines méprisantes pour ceux qu'il avait rencontré comme obstacles sur sa route, que ce fût le catholique de Luynes [1] ou le huguenot du Plessis-Mornay [2] ; son apparente impartialité n'est jamais que de surface et cache mal des rancunes que ses scribes sont chargés d'assouvir, et qu'une lecture attentive révèle, malgré l'*impersonnalité* voulue de la rédaction dernière [3]. Ce qu'elle révèle aussi, c'est que le récit n'est pas toujours contemporain des faits racontés, mais rédigé parfois plusieurs années après [4]. Les notes ajoutées par l'éditeur sont assez nombreuses mais pas toujours exactes [5]. Dans l'appendice on trouvera une note intéressante sur le manuscrit français 17.542 de la Bibliothèque Nationale qui contient quelques pages faisant défaut aux

1. Comparer ce que Richelieu dit, p. 134, de Luynes avec les lettres sollicitant humblement l'amitié du connétable, qu'a publiées Avenel dans les *Lettres de Richelieu*.

2. Voir p. 325, l'inepte calembour sur Du Plessis-Mornay, emprunté d'ailleurs au *Mercure*, et ce qu'il dit du vieux huguenot « médiocrement lettré » ; assurément il avait une culture intellectuelle égale à celle de l'auteur.

3. Çà et là quelques sentences montrent la griffe du lion, comme ce mot caractéristique, p. 291 : « Un vrai ministre ne doit penser qu'aux intérêts de son maître, mais le maître doit penser aux siens. »

4. Ainsi, p. 113, dès 1620, le duc de Bavière est appelé Electeur, bien qu'il ne le soit devenu qu'en 1623.

5. P. 113, George-Guillaume de Brandebourg ne devint pas Electeur en *1617* mais en *1619*. — Il est question à la même page d'un *grand-duché* de Wurtemberg. — P. 243, l'auteur fait commander en 1622 une des armées impériales opérant contre Mansfeld, par le *prince d'Anhalt*. Il y a confusion avec le comte d'*Anholt*. — P. 322, la même confusion est répétée. Il n'y avait pas non plus de *ducs* d'Anhalt-Bernbourg dans la première moitié du XVIIe siècle. — P. 326, il est question en note « d'*André*, écrivain wurtembergeois. » Il s'agit de Valentin *Andreae*, surintendant ecclésiastique de Calw et l'un des plus élégants latinistes de l'époque.

manuscrits A et B (début du récit de l'année 1624); il se rapporte seulement aux années 1622-1626. On en doit conclure qu'il a existé un autre manuscrit des Mémoires, postérieur à B, qui s'est perdu et dont le 17.542 est une copie.

R.

Aufsætze und Vortræge von Dr. S. Singer, ord. Professor an der Universität Bern. Tübingen, Mohr (Paul Siebeck), 1912, in-8°, VIII-280 pp., 9 m.

Voici un recueil de dix articles ou conférences dont l'importance est inégale, mais dont il n'est pas un qui n'offre des faits neufs et des idées dignes d'attention. Le caractère commun de ces études est qu'elles ont pour objet des questions de philologie germanique. Les *Jeux d'enfants* et les *Légendes des nains en Suisse* intéressent les folkloristes. Le premier article apporte une contribution aux études mythologiques, en montrant que certains jeux d'enfants sont nés d'usages rituels ou de croyances religieuses. La démonstration est intéressante sinon toujours convaincante [1]. Le second, où sont recherchées les origines des légendes suisses relatives aux nains, fortifie la thèse d'après laquelle les nains gardiens de trésors ou orfèvres qui peuplent les récits populaires pourraient être les habitants de certaines régions de l'Europe antérieures à l'invasion indo-européenne [2]. — Un article sur les *Origines physiologiques de la psychologie de Shakespeare* démontre que Shakespeare n'a pas eu, contrairement à ce qu'on a dit, des connaissances médicales plus précises que les hommes instruits de son époque. — S'étant occupé à diverses reprises d'*Apollonius de Tyr* M. S. a pu formuler d'utiles observations sur les différentes versions de ce poème. — Dans une étude sur les mots créés en allemand pour traduire le sens de termes étrangers — étude qui peut devenir le point de départ d'un travail très important et très nécessaire — nous trouvons des faits lexicographiques curieux. Un nombre considérable de termes de tout ordre sont des « emprunts sémantiques » faits aux langues étrangères, surtout au français [3]. — Sur la question, si passionnément discutée, de l'existence d'une langue littéraire à l'époque du moyen-haut-allemand M. S. confirme une opinion très

---

1. J'ai peine à croire que dans le jeu appelé *Petit bonhomme vit encore* le charbon ou la mèche en ignition symbolise la lumière de la vie. D'autres jeux du même genre (ex. la « savate » en Lorraine) n'ont certainement aucune valeur symbolique.

2. Le nom *Kurschmied* (p. 46) ne serait-il pas l'appellation du maréchal-ferrant, qui, dans les campagnes, était un peu vétérinaire, et, à l'occasion, médecin ?

3. M. S. aurait, semble-t-il, dû se rappeler plus souvent une observation qu'il a faite p. 117 et ne pas attribuer au latin certains « emprunts sémantiques » qui ont été faits aux langues modernes. Ainsi *diu máze* (p. 115) paraît bien être la traduction du français « mesure » déjà opposé à l'arrogance dans la *Chanson de Roland* et non du latin « mensura ». D'autre part l'expression « bêtes de tirage » (p. 119) opposée à « bêtes de trait » ne serait-elle pas un helvétisme ? « Rabat » (p. 188) devrait faire place à « rabais », plus usité.

sage et très vraisemblable. Il donne les raisons qui ont déterminé les poètes allemands de ce temps à éviter dans leurs œuvres, surtout dans leurs rimes, les mots crûment dialectaux. — Une étude très fouillée sur le *Lanzelet* fournit à M. S. l'occasion de dire son mot à propos de la controverse sur l'origine des romans arthuriens. Il se montre hostile à la théorie de M. Fœrster, récemment combattue avec vigueur par un autre savant allemand [1].

Il présente aussi des observations sur la chronologie et l'origine du *Lanzelet*. — Gottfried de Strasbourg, dit M. S., a mieux connu l'antiquité qu'on ne l'a cru jusqu'ici et l'obscurité qui entoure la célèbre « digression littéraire » du *Tristan* paraît un peu moins épaisse depuis que M. S. s'est appliqué à la dissiper. Toutefois l'argumentation de M. S. ne persuade pas toujours [2]. — Un article précis sur la langue de Niclaus Manuel aboutit à démontrer que ce poète dramaturge du xve siècle ne s'est pas servi du dialecte bernois, mais a écrit une langue châtiée et se rapprochant de celle des chancelleries. — Enfin M. S. a cédé à l'entraînement d'un cœur généreux en écrivant un éloge enthousiaste de son ancien maître, Richard Heinzel. Nul doute que Heinzel n'ait été un chercheur laborieux, épris du désir de découvrir la vérité et digne de l'amitié qui l'unit à Scherer. Mais il était assez aventureux et volontiers prêt à accepter, dès la première inspiration, un parallèle discutable. Il eut un autre défaut. Il ne se préoccupa pas assez de clarifier et d'ordonner ses idées avant de les exposer — et en cela il était très loin de Scherer. Peut-être, et c'est la seule critique que je veuille retenir à l'égard d'un ouvrage aussi méritoire que celui de M. S., l'élève n'a-t-il pas assez résisté à l'influence de son maître?

F. Piquet

Dr D. Goldschmidt, **Autour de Strasbourg assiégé,** avec une lettre-préface de M. Ernest Lavisse, Strasbourg, 1912.

Le livre du Dr Goldschmidt offre une double sorte d'intérêt : il nous fait connaître au sujet du siège de Strasbourg une foule de particularités observées par un témoin direct; ensuite il nous renseigne sur l'état d'âme actuel de l'Alsace.

L'auteur était admirablement placé pour voir ce qui se passait « autour de Strasbourg assiégé ». Établi médecin à Grafenstaden, la localité célèbre par son usine, à huit kilomètres au sud de la ville, il a vu les mouvements de troupes qui ont abouti à l'investissement ; il était de ceux qui pouvaient compter, à l'ébranlement de leurs maisons, les coups de canon tirés par les assiégeants ; il était dans les groupes

1. V. R. Zenker : *Zur Mabinogionfrage*, Halle, 1912.

2. Dire que Wolfram d'Eschenbach a fait allusion (Parz. 292 : 18) à l'arbre sous lequel se réfugient Énée et Didon est reprendre une conjecture insoutenable de Lachmann.

des gens de la banlieue qui, la nuit venue, se massaient sur des points d'où, avec de véritables hurlements de douleur, l'on assistait à l'agonie de la cité, à la destruction de la Bibliothèque, à l'incendie de la cathédrale et de tant d'autres édifices. Tout près de Grafenstaden vinrent se faire tuer des Français entraînés jusque-là dans une sortie téméraire. Le Dr Goldschmidt a été mêlé aux habitants des faubourgs de Neuhof et de Neudorf, décimés par la maladie et les privations; il s'est dépensé pour soulager leur misère. Dans son récit sobre, où rien n'est arrangé pour frapper l'imagination du lecteur, on sent vibrer encore l'émotion de ces jours et de ces nuits funèbres de 1870; sa plume évoque, sans effort, toute l'horreur du drame.

L'auteur complète ses propres souvenirs au moyen d'un journal inédit qu'écrivit pendant le siège le pasteur Meyer d'Oberhausbergen et de notes prises par le brasseur E. Ehrhard de Schiltigheim. C'est de ces localités situées au nord-ouest et au nord de Strasbourg que le principal effort était dirigé contre la place. Aussi les deux témoins ont-ils eu mille occasions de faire des remarques curieuses sur l'ennemi installé en maître chez eux.

Le Dr Goldschmidt ne se contente pas de nous faire voir du dehors Strasbourg assiégé. Il nous fait pénétrer dans la ville à la suite du préfet Valentin dont il nous conte avec des détails nouveaux l'étonnante aventure. Il discute, pour l'absoudre de tout reproche, la conduite du défenseur, le général Uhrich, et signale les causes premières du désastre.

Dans les pages où, quittant le détail des faits, l'auteur porte des appréciations, dans la conclusion surtout où il examine ce qu'est devenue l'Alsace sous le régime allemand, nous entendons la voix du patriotisme le plus sage et le plus noble. Le Dr Goldschmidt n'a jamais été un agitateur, ni un agité. Après quarante ans de silence, il élève la voix, non certes par ambition, ni par esprit de représailles, mais pour se soulager d'une longue contrainte en disant tout simplement la vérité. Cette vérité, c'est qu'en 1912 l'âme alsacienne n'est pas désagrégée, ni même entamée par la germanisation; c'est que la politique allemande a fait faillite en Alsace-Lorraine. Voilà ce que proclame, sans déclamation, au terme d'une longue carrière, un Alsacien qui fut la probité, la sincérité et la conscience mêmes. Tous ses lecteurs le déclareront digne de l'honneur que lui fit M. Lavisse en écrivant une préface à ces souvenirs et souscriront aux paroles du maître historien disant que l'avenir lira, aimera ce livre, « livre triste, douloureux, mais exact et calme, comme un jugement de l'histoire. »

Auguste Ehrhard.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 10 — 8 mars. — 1913

Gandiglio, Sur les règles de syntaxe de concordance en latin. — E. Thomas, Etudes sur des mots latins. — W. A. Baehrens, Contributions à la syntaxe latine. — Lehnerdt, Les épithètes d'Ortnit et de Wolfdietrich. — P. Poncelet, Une lettre de Samerius. —Faguet, Rousseau artiste. — Wernle, Lessing et le christianisme. — Bieber, Jean-Adolphe Schlegel. — Ninck. La religion de Herder. — G. Weiss, La doctrine de Fries. — Kettner, La Nausikaa de Gœthe. — Schaaff, Héro et Léandre dans Gœthe et Schiller. — Heine, Atta Troll et Allemagne, trad. M. Pellisson. — Ch. Schmidt, Une conquête douanière, Mulhouse. — Vermale, Les classes rurales en Savoie au xviiie siècle. — E. Daudet, La police politique, chronique des temps de la Restauration. — F. Arnaudin, Chants populaires de la Grande-Lande, I. — Académie des inscriptions.

I. Adolfo Gandiglio. Osservazioni intorno alla **Sintassi** di concordanza in latino (Aggiunte e Correzioni alle grammatiche), 39 p. Riv. fil.

II. Emil Thomas, **Studien** zur lateinischen und griechischen Sprachgeschichte. Weidmann, Berlin, 1912, 143 p., in-4°, 4 m.

III. W. A. Baehrens dr. phil. Beitraege zur **Lateinischen Syntax**, Sonderabdruck aus Philologus, Supplementband XII, zweites Heft. Dieterich, Leipzig, 9 m. 317 p.

Trois livres différents sur des sujets de grammaire, traités d'ailleurs suivant des méthodes différentes.

I. Sous le titre de Osservazioni intorno alla Sintassi di Concordanza in Latino (Aggiunte e correzioni alle grammatiche : 39 p. en tête de la Rivista di filologia d'octobre dernier), M. Adolfo Gandiglio discute, complète, restreint, bref rectifie les règles de syntaxe de concordance telles que les indiquent les meilleures grammaires contemporaines : Schmalz, Kühner, Krüger ; chez nous la syntaxe de Riemann, la grammaire comparée de Riemann-Gölzer, les études de Lebreton. Il m'est impossible de donner même le résumé des huit paragraphes dont se compose l'article ; car, pour être clair, il faudrait de toute nécessité entrer dans le détail et donner des exemples. Qu'il me suffise de dire que cette étude est faite avec soin et que je ne vois pas ce qu'on pourrait y reprendre.

II. M. E. Thomas, professeur de gymnase à Berlin, dont j'ai vu de

très bons articles consacrés aux Sénèques et à Quintilien, étudie ici une trentaine de mots rares et difficiles [1].

Les questions sont discutées posément après l'examen des interprétations habituelles. Dans les paragraphes sur les mots empruntés à Pétrone, je pourrais relever bien des vues originales, très séduisantes et je suis sûr que cette partie des études de M. T. sera fort goûtée. J'y trouve une originalité durable qui porte presque entièrement sur le détail. On y remarquera la finesse avec laquelle est dégagé le sens propre du mot, justifié par des textes parallèles judicieusement choisis. La richesse des citations y frappera tout lecteur [2].

III. Le troisième ouvrage a une tout autre étendue et aussi, je crois, une autre portée. Je serais bien trompé si par ses qualités, que diminuent cependant de graves défauts, il ne forçait pas l'attention.

J'ai eu déjà occasion de parler de l'auteur dans cette revue : c'est un jeune professeur de Groningue, fils d'un latiniste bien connu. Il n'y a pas si longtemps que j'ai signalé ici sa thèse de doctorat et une édition des Panégyriques [3].

Le livre contient huit chapitres [4] ; je vais essayer de donner l'idée du sujet que traite M. B. et où il croit apporter des vues originales.

Chez tous les peuples, quand on s'exprime avec négligence, reviennent des tours assez semblables. N'y en a-t-il pas cependant dans le nombre qui soient particuliers à telle langue? Les anciens ne paraissent pas avoir conçu comme nous le rapport de deux membres parallèles dans la phrase; pour nous, ces parties sont et restent indépendantes et doivent être complètes. S'il y a un terme commun (ἀπὸ κοινοῦ), il peut être placé, ou en tête, ou à la fin; si ce terme est à l'in-

1. Flagrare, Deflagrare, Refrigidire, Pervaporare, Multacia, Biberarius, Bibaria. Por i cinum, Madulsa, Vavato, Tinctorium, Delactus, Ma(c)tare, Tat, Au. Inferiores. Servire c. acc. Horreor, Execrabiliter, Sincerus, Verax, Mulier quae mulier, Resecare, Excipere, Protegere, Lacerare, Subalapa, Tuscularius. Se apoculare, Assias, Lupatria, Dicterium, Babaecalus, Cator(o)gare, Stam i)natas ducere, tangomenas facere, Contumelia, Xerophagiae sebeae, Cacclistus, Isti cug'euge, Deuro me facere, Νυμφαστματα, Παραποπλευτεον, Ακιμος.

2. Dans l'explication de mots de Pétrone, j'ai noté surtout ce qui concerne *inferiores* et *subalapa est*. — Il est assez piquant qu'ici M. T. défende contre M. Heräus comme éditeur quelques-unes des conjectures que celui-ci avait proposées comme critique.

3. Ce sont deux textes d'Eumène d'Autun qui ont mis M. B. sur la voie de ses nouvelles recherches. — Par les notes, je vois que M. B. a publié une édition de Minucius que je ne connais pas. — M. B. annonce une monographie sur la langue de Paul et d'Ulpien.

4. Ueber einige ἀπὸ κοινοῦ Verbindungen. Ueber verwandte Konstructionen. Einiges zur Worstellung im Lateinischen. Ueber einige Pleonasmen. Illi = illic. Zur Constructio κατὰ σύνεσιν. Ueber einige (sogenannte) Graezismen. Zum Konjunktiv im Lateinischen. — A la fin index (peut-être un peu court) qui contient des fautes, mais rendra service. La table générale est bien trop sommaire ; il y manque presque tous les titres et sous-titres répartis dans le texte.

térieur des propositions, pour la clarté, il doit être placé plutôt dans le premier membre. Les anciens se montraient plus libres que nous dans ces constructions ; les latins paraissent avoir donné plus d'importance au groupe ; les membres étaient reliés par eux plus étroitement l'un à l'autre ; par suite ils ne craignaient pas ici de répéter, là de supprimer dans un des membres, et même dans le premier, préposition ou conjonction ; le terme commun pouvait fort bien ne venir qu'assez loin dans le second terme. Pour mettre en relief et bien détacher un mot important, ils rompaient l'ordre en dépit de toutes les règles, et aussi des mots qui correspondaient à d'autres dans une autre partie de la phrase (*illis et... et nobis*).

De telles pratiques déroutent nos habitudes de clarté et notre premier mouvement est plutôt de n'en rien croire, de corriger librement les manuscrits en escomptant les fautes des copistes. Ainsi faisaient délibérément tous les éditeurs. Mais M. B apporte une telle masse de faits, avec appui des meilleurs manuscrits, que la résistance me paraît impossible. On se rappellera d'ailleurs que l'ancienne école connaissait ces irrégularités qu'elle rangeait sous les titres d'anacoluthes, anticipations, ellipses, etc. Il s'agit ici du même phénomène, mais généralisé, et nous n'avons qu'à songer aux constructions incorrectes qu'on risque chez nous pour *non seulement... mais encore...*, fautes si fréquentes qu'on ne les remarque plus.

On devine un écueil assez proche. Au fond de toutes ces libertés ou négligences, il y a pour le lecteur l'obligation de deviner ou suppléer une conjonction, une préposition, un rapport, qui a été déjà exprimé ou qui ne le sera que plus tard. Pente dangereuse par laquelle on glisse bien vite aux énigmes [1].

M. B. a le mérite d'avoir étudié ces constructions irrégulières avec méthode ; il suit les auteurs de l'âge classique à la fin de la décadence [2] en traversant les ouvrages de droit comme les publications chrétiennes et jusqu'aux traductions techniques du grec. M. B. est si pénétré de la vérité de sa thèse, qu'après avoir durement récriminé contre les éditeurs, il s'étonne non sans quelque candeur qu'ils aient pu si longtemps méconnaître des faits si nombreux et si clairs. Pour nous la liste que donne M. B. des auteurs soignés (César, Népos, Salluste) où manquent les omissions de la préposition au premier terme, est presque aussi instructive que celle des nombreux auteurs de tout âge qui se les permettent.

A prendre la thèse dans son ensemble, elle me paraît établie sans conteste ; le mieux est de nous en accommoder. Je suis bien sûr que dans le monde des latinistes, on n'en retiendra d'abord que le côté paradoxal et personnel. Tous se diront que le père de M. B. ayant

1. M. B. avoue que, pour tel ou tel exemple, la chose est dure (*harte Ellipse*), et ailleurs il concède que tel petit mot a bien pu tomber.

2. M. B. suit ici l'exemple de M. Lœfstedt qu'il cite souvent.

consacre une grande partie de sa trop courte vie à démolir nombre de textes, par un juste retour, la fortune devait nous rendre et nous rend en son fils un restaurateur ingénieux et tenace de la tradition.

Non sans qu'en pâtissent les éditeurs : tous y passent, de Madvig aux plus récents ; ils auraient, de leur chef, sans se lasser, par des conjectures malencontreuses, faussé presque tous leurs textes [1]. Dans cette bataille sans fin qui remplit le livre, M. B. en vient même à oublier ce qu'il connaît le mieux [2]. Mais ce n'est là que le côté plaisant de la thèse. Pour le fond désormais nous connaîtrons bien mieux, dans toute leur étendue, les libertés que se donnaient les anciens ; nous ne les proposerons pas sans doute en exemple à nos élèves ; mais au moins on y regardera avant de les supprimer de nos textes.

Les irrégularités visées sont sans doute plus nombreuses dans la décadence ; plus près de l'âge classique, elles se rencontrent dans les ouvrages où l'on admet le style familier ; mais il ne faudrait pas abuser de cette restriction, alors que, parmi les auteurs les plus souvent cités dans le livre comme victimes des éditeurs, on trouvera Tite-Live et Sénèque.

Dans ce qui suit, j'indique brièvement les objections que, suivant moi, on ne manquera pas de faire à M. Baehrens ; d'autre part les parties du livre qui méritent surtout d'attirer l'attention.

Les objections les plus graves et les mieux fondées porteront sans aucun doute sur la forme du livre. Dans un auteur qui défend la correction des textes, combien paraîtront fâcheux, l'obscurité, le désordre de la composition ; dans la rédaction, des négligences qui sentent les brouillons et les fiches ; nous sommes ramenés aux anciens *Adversaria* ; puis dans l'impression toutes sortes de fautes où noms et textes sont estropiés, fautes si nombreuses qu'on doit renoncer à les citer. Il y en a jusque dans l'*Addenda Corrigenda* [3]. Il est par trop clair que tout ce travail a été fait avec précipitation.

D'autre part on aura de la peine à suivre M. B. quand le texte sug-

---

1. Avec Zingerle pour Tite-Live, Mayhoff, pour Pline, est le plus souvent visé.

2. M. B. rappelle (p. 272) que Ed. Norden a prouvé *enfin* comment on devait éditer Minucius. Dans toute autre bouche ce serait l'évidence ; mais cet *enfin* n'est-il pas étrange quand on se souvient que l'édition visée par les critiques de Norden était celle de E. Baehrens ? — Ajoutons qu'à l'occasion M. B. fait du sentiment ; tous ceux qui s'occupent du Satyricon auront du plaisir à lire la phrase (p. 394 au mil.) où M. B. prend, contre Bücheler, la défense de l'abréviateur « qui ne peut répondre », le pauvre !

3. Par ex. Reifferscheidt, Waltzig ; mons*tri*ores (pour mons*tros*iores), eodem... ves*te* (pour ves*titu*), po*ten*tibus (pour po*tan*tibus), nud*en*tium (pour nud*an*tium), pro*pri*us (pour pro*pius*) ; p. 244, le titre du Dialogue de Tacite est estropié ; p. 281 au milieu, citation inintelligible par suite d'omission (*exercitum* oublié après Varo) etc. Répétitions par négligence : la même petite phrase sur Tite-Live, revient, p. 265, 267 et 279 en haut.

gère de lui-même les corrections les plus faciles (rétablir par ex. *id* après *sed* ou *ad*; *in* après un mot terminé par *m*), etc. On hésitera plus encore quand M. B. défend des pléonasmes grossiers (*ut quia*) qui peuvent s'expliquer si facilement par la juxtaposition de la leçon et d'une variante. Surtout, p. 382 au bas : dans le texte des Epist. Avell. quam (interrogation indirecte : puis) *quod* ...quamque... ; le relatif *quod* étant là démonstratif : comment croire qu'il ait pu, ainsi placé, être regardé comme tel et vraiment compris à la seconde place?

Et cependant, même en supposant le lecteur le plus récalcitrant, pour peu qu'il ait le goût des habitudes latines, je serais bien étonné si plus d'une page de M. B. ne finissait pas par l'intéresser.

La place me manquerait pour signaler même de la manière la plus brève les curieuses études de détail que contient le livre : sur l'accusatif, aussi sur le double accusatif avec des verbes de mouvement, composés ou même simples; rectification de règles données par Schmalz; tout à côté un développement parallèle sur l'ablatif sans préposition employé après *proficisci*, etc.; *In* et l'ablatif au lieu du simple instrumental qui se trouve ainsi renforcé: sur la confusion entre *propter* et *propterea*; emploi fréquent et régulier de l'infinitif après *ut*, *propterea quod*, passages où nous supposions une anacoluthe ou quelque lacune dans le texte; d'après M. B. ce serait un usage normal qui, de l'âge classique, s'étend jusqu'à la fin de la littérature romaine. De même doubles *si*, doubles *ut* ou *an* ou *cum* ou *tamen*, par une sorte d'anacoluthe ; ou encore constructions hardies comme : *quam* pour *quam ut*...; *nisi* pour *nisi ut*; *hoc ipsum... quod* pour *ob hoc ipsum... quod*...; construction du simple ablatif avec *invenire*; *sed*, ou d'autres conjonctions semblables, au lieu d'être mis en tête d'un membre de phrase, reculés après un ou deux mots qui sont mis en relief; série des *ut quia... ut quoniam ...ut cum*; ou au contraire, après une conjonction comme *quia*...., devant la proposition principale, un *et* ou *atque* ou *et ideo* tout à fait pléonastique.

Pour la place du terme commun en tête du second membre, M. B. cite l'exemple très frappant de Virgile (En. II, 293, *suos*que). Je ne sais pourquoi cette citation est exceptionnelle. Les poètes restent, au sens indiqué ici, une mine à explorer.

Je crois que plus tard les conclusions de M. B. ne resteront pas tout à fait telles qu'il nous les présente; elles seront remaniées, rectifiées, plus clairement exposées sans les malheureux crochets qui souvent ici nous embrouillent ; autrement et mieux classées, M. B. reconnaît lui-même que pour beaucoup de ses thèses; il n'a pas trouvé de preuve décisive[1]; il aura eu et gardera le mérite d'avoir attiré le premier avec force notre attention sur des faits méconnus; il

1. P. 470 vers le bas : Im einzelnen wird viel Unsicheres übrig bleiben.

a agi par masse, comme il le fallait pour nous persuader, et je crois bien que ses défauts mêmes pourront contribuer au succès en nous contraignant bon gré mal gré à secouer notre routine.

Émile Thomas.

Die Anwendung der Beiwörter in den mhd. Epen von Ortnit und Wolfdietrich von Waldemar Lehnerdt (Germ. Abhandlungen hgb von Fr. Vogt, 36, Heft). Breslau, M. und H. Marcus, 1910. In-8°, 12-250 pp., 8 m.

Ce volume vise à nous renseigner sur l'usage des épithètes dans les poèmes épiques d'*Ortnit* et de *Wolfdietrich*. Ce sujet paraît mince et peu passionnant. Le livre de M. Lehnerdt en montre l'importance et l'intérêt. L'étude de l'emploi des épithètes dans les poèmes examinés est fertile en résultats. Elle fait voir la fortune de ces mots, les uns favorisés d'une heureuse destinée, s'étendant de plus en plus, les autres au contraire frappés d'une sorte d'ostracisme, perdant tous les jours du terrain. Et ces fortunes diverses ne sont pas incompréhensibles. Il est attachant d'en rechercher les causes, d'autant plus attachant que les œuvres en question occupent un espace chronologique bien déterminé. On peut trouver ici les éléments d'un chapitre de la grammaire allemande. Il est utile aussi de soumettre les épithètes de l'*Ornit* et de *Wolfdietrich* à un examen minutieux. C'est par ce moyen que peuvent être résolus certains problèmes relatifs à la conception et à la rédaction de ces œuvres anonymes. M. L. a bien exécuté cette tâche. Autant son étude est minutieuse et complète, autant son interprétation des documents est prudente et pénétrante. Il faut ajouter aussi que l'ouvrage est parfaitement ordonné et d'une exposition très claire.

F. Piquet.

Lettre inédite du P. Henri Samerius, S. J., publiée par le R. P. Alfred Poncelet, S. J. Louvain (extr. des *Analectes pour servir à l'hist. ecclés. de la Belgique*, 3e série, t. VIII) 1912, 57 p.

La *Revue critique* a signalé (n° du 18 janvier, p. 51-52) une publication des *Acta tumultuum gallicanorum*. Mais, par une heureuse chance, à l'heure même où j'étudiais l'opuscule imprimé en 1573 à Munich, le R. P. Alfred Poncelet en découvrait, à Bruxelles, l'une des sources essentielles. Il n'est pas douteux que les deux premières parties que j'ai distinguées dans le texte ont été copiées par l'auteur (disons le compilateur) des *Acta* sur une lettre écrite de Verdun, le 20 avril 1569, par le jésuite belge Samerius au supérieur d'une province étrangère à la France. Le plagiat est évident, et parfois assez maladroit. Le P. P. remarque que quelques-unes des erreurs relevées par nous dans le texte imprimé sont imputables au plagiaire [1].

1. Une très jolie correction consiste à rétablir, au lieu de *porcis*, la leçon *procis*. A mon sens, ce n'est pas l'imprimeur, c'est bien le compilateur qui a mal

Le P. P. tire argument de ce que la lettre de Samerius est datée de 1569 et adressée à un confrère pour ne pas accepter les conclusions que nous avons essayé de donner à notre étude. Mais quelle que soit l'origine des morceaux qui la composent, la publication de 1573 n'en est pas moins (le P. P. finit par l'admettre) destinée à ces « magnifici viri » que sont les seigneurs allemands (voy. l'art. cité de M. Chuquet, *sub fine*). Les intentions de Samerius n'ont rien à voir avec celles de son plagiaire-continuateur.

Quel est celui-ci ? Le fait qu'à l'exception d'un seul, tous les passages où Samerius parlait de la Compagnie de Jésus ont été supprimés par l'adaptateur, ce fait ne saurait nous empêcher de voir en lui un jésuite, au contraire. Dans le seul passage conservé (et qui ne pouvait ne pas l'être si l'on voulait garder au récit son autorité), tandis que Samerius, écrivant pour des jésuites, dit simplement : « Societas », l'adaptateur, écrivant pour des étrangers, dit : « Societatis Jesu Patres ». Il n'y a rien là que de très naturel.

Le P. Auger, en qui j'inclinerais à voir l'adaptateur, est quatre fois mentionné, et d'une façon élogieuse, par Samerius : c'est « le seul jésuite français que Samerius mette en scène ». Or, aucune de ces mentions n'a passé dans l'imprimé. N'y a-t-il pas là un argument nouveau en faveur de notre conjecture [1]?

Quoi qu'il en soit, M. P. rend à la connaissance des sources de l'histoire des guerres civiles un réel service [2]. Les *Acta*, pour les deux tiers de leur texte, ne sont rien moins qu'une œuvre originale. Voilà qui est démontré. Nous nous félicitons d'avoir, indirectement, contribué à cette démonstration.

Henri Hauser.

Faguet (Emile), **Rousseau artiste**. Paris, Soc. franç. d'impr. et de libr. (1913). In-8° de 394 p. 3 fr. 50.

Dans ce volume, le cinquième et dernier que M. F. consacre à Rousseau, il examine comment la sensibilité et l'imagination de Rousseau influèrent sur sa manière de composer, de conter, de peindre son

lu. Sans quoi il n'aurait pas remplacé l'expression très simple de Samerius : « *libere se* procis *obtulerunt* » par cette obscénité : « *ultro se* porcis *violandas immiserunt* ».

1. Le P. P. refuse toute valeur à l'argument tiré de l'éloge des Toulousains, sous prétexte que cet éloge se trouve déjà dans Samerius. Mais le continuateur a cueilli ce passage dans Samerius, et l'a transporté plusieurs pages plus loin ; il en a fait la conclusion même de son ouvrage. Cela n'est-il pas significatif ? Encore une fois, il importe de distinguer deux choses : le texte même de Samerius et l'utilisation qui en a été faite. — Naturellement je ne discute pas les jugements émis par le savant jésuite sur les faits relatés par Samerius.

2. Le P. P. a relevé dans notre introduction (il n'a pas su que nous avions donné en t. à part le texte latin) des omissions, des lapsus et des étourderies. Il en est deux que nous avouons monumentales. Tant il est vrai, si minutieusement que l'on ait fait un travail, que l'on travaille toujours trop vite.

propre caractère, ceux de son entourage et des personnages qu'il a inventés ; il étudie en lui l'orateur, le directeur, l'argumentateur, et enfin le rattache à son école.

Dès les premières pages, on retrouve la finesse habituelle de l'auteur dans ses réflexions sur la manière dont Rousseau observe ; J.-J., dit-il, regardait peu autour de lui, mais il avait plus vécu hors de son cabinet que Voltaire et Diderot, plus senti ; seulement il ne gardait la mémoire que de ses joies et de ses douleurs, ce qui l'amenait à croire la terre peuplée uniquement d'anges et de monstres. Plus loin, M. F. expose admirablement le plaisir que Rousseau prenait à ses idées générales (p. 23-25) ; il montre que ses récits ne sont souvent que des tableaux (p. 69-71 les exemples donnés aux pages précédentes sont moins concluants) ; il commente avec une richesse singulière de vues une lettre de la nouvelle Héloïse (p. 174 sqq.) ; il remarque incidemment (p. 276) qu'il est extrêmement rare en France qu'un homme intelligent n'ait pas, au moins quelquefois, de l'esprit (il cite Bossuet et A. Comte ; on peut ajouter Hugo jeune et les auteurs de la Logique de Port-Royal). Il fait voir que Julie et Wolmar, aussi bien que Saint-Preux, tiennent de J.-J., que ce sont des caractères médiocres qui veulent jouer des rôles sublimes. Il définit d'une façon saisissante les contradictions de Rousseau qui marquent, non un effort pour corriger ses assertions erronées, mais l'oubli de ces assertions (p. 5) ; Diderot n'était pas un homme perfide, *mais le prince et l'empereur des gens qui manquent de tact, le président de la république des hannetons*. On aimera moins sans doute un jugement méprisant sur l'histoire (p. 3), qui, malheureusement, paraît tenir au cœur de M. F.

Son faible pour Rousseau se trahit encore dans ce dernier volume. Il a raison de dire que J.-J. atteint quelquefois l'onction dans ses lettres de directeur ; il qualifie fort justement Saint-Preux de *vertueux écornifleur* (p. 111) ; il réfute péremptoirement les excuses imaginées par Rousseau pour la dissimulation dont Julie use avec Wolmar (p. 118) ; il goûte peu la manie de J.-J. d'être l'ami dévoué des amants de ses maîtresses (p. 153-4) ; il est même une fois injuste quand il taxe de déclamatoire une lettre de Julie qu'il admire au reste plus loin et où Rousseau, par un miracle inattendu de clairvoyance, démêle comment finit d'ordinaire une passion sincère mais coupable et combien une fille séduite a de chances de finir en femme galante (p. 125). Mais il porte souvent trop loin l'indulgence ; passe pour son jugement sur les vers de Rousseau, sur l'épisode de milord Edouard ; mais il croit trop vite à l'embarras que Rousseau était presque fier d'éprouver dans les salons ; des contemporains l'ont nié et jamais les salons du XVIIIe siècle n'auraient choyé un homme qui n'aurait pas su causer. Il réduit trop la part du sophisme chez Rousseau : la réplique de J.-J. à l'imputation de ne pas croire à la révélation n'est

qu'un faux-fuyant (p. 264-6). Rousseau, dit M. F., a réhabilité la solitude (p. 300) ; la vérité est qu'il en a révélé les plaisirs ; mais les chrétiens du XVIIe siècle et même du XVIIIe, en éprouvaient, par leurs retraites, l'utilité pour le salut. L'indulgence de M. F. s'étend à toute l'école de Rousseau ; il estime que Châteaubriand a été sincèrement et même, en un sens, profondément catholique ; je crois que Châteaubriand a méprisé sincèrement et profondément les calomniateurs et les persécuteurs du catholicisme, mais qu'il s'en est tenu là ; et la religiosité prêcheuse du Romantisme ne fera pas oublier qu'il a cent fois, non pas simplement dépeint, mais glorifié l'adultère et qu'il a ébranlé le bon sens de la France.

Mais à voir la profonde connaissance que M. F. possède de Rousseau et de ses auteurs, on dirait qu'il a fait de lui l'unique objet de ses études ; il l'a fouillé jusqu'à la minutie (V. ses subtiles réflexions sur le rhythme de Rousseau, où M. F. paraît s'accommoder de la prosodie décadente). De là, quelques longueurs [1]. Mais qui, en somme, eût pu écrire sur un seul auteur cinq volumes aussi nourris ?

Charles DEJOB.

Paul WERNLE, **Lessing und das Christentum** (*Sammlung gemeinverständlicher Vorträge*, n° 69). Tubingen, Mohr 1912, in-8°, p. 72. Mk. 1,50.

Johannes NINCK, **Die Begründung der Religion bei Herder.** 2. Auflage. Leipzig ; Hinrichs, 1912, in-8°, p. 80, Mk. 1,50.

Georg WEISS, **Fries' Lehre von der Ahndung in Aesthetik, Religion und Ethik.** Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1912, in-8°, p. 191, mk. 5.

I. La conférence de M. Wernle n'a pu qu'indiquer les points principaux du sujet, mais même simplement esquissée, l'étude traitée par un théologien mérite d'être distinguée. M. W. a noté les différentes influences religieuses qui avaient pu agir sur Lessing, nettement défini l'évolution de l'orthodoxie contemporaine gagnée à un rationalisme vulgaire, relevé dans la carrière du critique toutes les occasions où Lessing, toujours hostile au christianisme biblique, nous a révélé et plus souvent déguisé sa véritable opinion dans les divers débats où il était engagé. La publication des papiers posthumes a seule permis de saisir l'auteur à travers tous les détours de sa polémique et M. W. l'accuse de s'être trop complu dans ses finesses de tacticien. En réalité Lessing, à force de rationaliser la religion chrétienne, et même toute religion, l'a dépouillée de ce qui fait son essence ; sa religion n'est plus qu'une philosophie. Mais il a eu le grand mérite d'avoir voulu rompre avec un christianisme d'autorité, avec une croyance servilement acceptée, et son enseignement, pense M. W., même pour l'Allemagne moderne, où les chefs de l'église prussienne prennent le rôle du pasteur Goeze, n'a pas perdu encore son actualité.

---

1. Par contre, il eût été utile de justifier davantage l'assertion que J.-J. n'arrange jamais les lieux qu'il décrit.

II. Dans son étude M. Ninck a présenté un exposé, nourri d'abondantes références, de la conception que s'est faite Herder de la religion : Riga, Bückebourg, Weimar représentent les différentes étapes de l'évolution de sa pensée dans la recherche des fondements de la religion. Se restreignant d'abord à de simples investigations de psychologie religieuse, où il suit Hume on le dépassant à peine, Herder fait naître avec lui la notion de religion de la crainte éprouvée par les hommes devant une nature mystérieuse et redoutable. Plus tard une expérience personnelle plus profonde, la connaissance plus intime du monde oriental et de la poesie hébraïque, et surtout un vif et joyeux sentiment de la nature l'amènent à élargir son point de vue, à rechercher une origine différente : la joie, la reconnaissance, l'amour pour la divinité. Dans une dernière période de son développement le sentiment religieux se spiritualise davantage et se confond de plus en plus avec l'intuition des lois générales de la nature et de celles du monde moral. La religion est surtout un fait intérieur, manifesté par la conscience, supérieur à toute révélation, mais confirmé par elle, et qui peut même se passer de la croyance à l'immortalité. La religion pour Herder à ce degré ne représente plus que le parfait idéal humain, le déploiement de cette *Humanität* qu'il proposait à la fin de sa vie comme le but de toute sagesse. La variété, l'originalité et si souvent la chaleur poétique de la riche pensée de Herder, la profondeur de son analyse psychologique, son intuition surprenante des diverses civilisations apparaissent d'elles-mêmes dans les passages que M. N. a cités abondamment ; mais l'enchaînement qu'il fallait mettre dans une œuvre si complexe et si souvent laissée à l'état de fragment, se manifestera, grâce à son commentaire, plus nettement aux lecteurs. M. N. se plaint que Herder ne les trouve pas plus nombreux en Allemagne ; son étude qui a été rééditée est de nature à en augmenter le nombre.

III. La philosophie de Fries a profité du retour de faveur qu'a éprouvé le Kantisme, auquel elle avait d'ailleurs prétendu faire échec; elle a même formé à nouveau des disciples, et il y a actuellement en Allemagne une école de *Neu-Friesianer*. M. Weiss s'est proposé d'examiner la théorie du *pressentiment* qui est dans Fries comme l'épanouissement de sa doctrine, un essai de synthèse de l'esthétique, de la religion et de la morale, établi sur l'unité primordiale du sentiment et l'intuition qu'il a de l'éternel dans le fini. La première partie est un exposé rigoureux des déductions de Fries, des emprunts et des critiques faits par lui au système de Kant qui lui a servi de point de départ, puis de ce qu'il doit à Jacobi et à Schiller dans sa conception du sentiment et l'esthétique. Entre cet exposé et la critique du système et spécialement de la théorie du *pressentiment*, l'auteur a intercalé une esquisse de la carrière de Fries et du développement de sa

pensée, autant qu'il peut être question de développement chez un penseur dont le système était déjà arrêté à l'âge de vingt-huit ans. C'est d'ailleurs le principal grief qu'élève contre lui M. W., et il démontre avec une logique serrée les lacunes de la critique entreprise par Fries des idées kantiennes, les bases fragiles de sa propre construction et l'insuffisant fondement qu'il a donné à la religion. Il serait à souhaiter que l'étude de M. W. inspirât à quelqu'un de nos philosophes l'idée de nous faire mieux connaître un penseur qui est chez nous à peu près ignoré.

L. R.

Hugo Bieber, **Johann Adolf Schlegels poetische Theorie** in ihrem historischen Zusammenhang untersucht (*Palaestra*. CXIV). Berlin, Mayer et Müller, 1912. In-8°, p. 190, Mk. 5,50.

Le travail de M. Bieber, une thèse doctorale composée avec beaucoup de soin, nous intéresse directement, bien que consacré à un auteur qui serait encore plus oublié, si ses deux fils, les chefs du romantisme allemand, n'avaient illustré son nom. Johann Adolf Schlegel fut le traducteur de Batteux, non pas le seul, mais le plus original par l'interprétation qu'il donna à la fameuse doctrine de l'imitation de la nature dans l'art. M. B. a soumis à un examen scrupuleux les origines de ce principe d'esthétique, chez les anciens, pendant la Renaissance, dans les prédécesseurs mêmes de Batteux et dans les critiques allemands qui adoptèrent en partie ses idées. Schlegel, tout en restant fidèle à la théorie de Batteux, a serré de plus près les notions de nature et d'imitation et revendiqué pour l'artiste les droits du sentiment et de la personnalité. L'étude de M. B. aurait encore gagné en valeur, s'il s'était attaché davantage à mieux dégager les conclusions essentielles de ses recherches : la multiplicité des rapprochements et des discussions de détail ne permet pas toujours de les apercevoir assez nettement. Un index n'eût pas été inutile.

L. R.

Gustave Kettner. **Goethes Nausikaa.** Berlin, Weidmann, 1912, in-8°, p. 74. Mk. 1.60.

Georg Schaaffs. **Goethes Hero und Leander und Schillers Romantisches Gedicht.** Strasbourg, Trübner, 1912, in-8°, p. 132. Mk. 4,50.

I. L'examen des plans et des esquisses, des moindres brouillons de Gœthe, de tout ce qui a été pieusement conservé des premières ébauches de sa pensée nous apporte de plus en plus fréquemment des précisions nouvelles sur la genèse de ses œuvres. M. Kettner qui nous avait donné naguère une étude de *la Fille naturelle* nous offre aujourd'hui un non moins intéressant travail sur le fragment de *Nausikaa*. Il a soumis à une minutieuse analyse le plan initial de la pièce qui était alors pour Gœthe un *Ulysses auf Phäa*, car le poète avait

donné dans sa tragédie le rôle principal à l'héroïque aventurier cachant son nom et se donnant comme non marié. Ce scenario primitif, qui contient des fragments d'esquisses de scènes, s'est trouvé modifié par une lecture d'Homère commencée en Sicile, en avril 1787, et nous avons le témoignage des passages mêmes soulignés par Gœthe dans son exemplaire qui s'est conservé. M. K. a pu montrer dans quel sens le poème avait évolué pour se rapprocher dans le second plan plus étroitement de son modèle. On suivra avec beaucoup d'intérêt l'ingénieuse reconstitution que M. K. fait de la tragédie dans l'ébauche du début, la justification des divergences qu'elle offre avec son modèle et on notera surtout l'attention avec laquelle l'auteur a dégagé ce qui dans l'admiration enthousiaste de Gœthe pour la poésie homérique garde l'empreinte de son temps ou de sa personnalité. Quelque circonscrit que soit le sujet, la monographie de M. K., en nous faisant pénétrer plus intimément dans une des œuvres même fragmentaires dûes au voyage en Italie, enrichit notre connaissance de ce moment essentiel dans l'évolution du poète. Nous avons ainsi une contribution de plus aux rapports souvent étudiés de Gœthe avec l'antiquité. L'auteur a reproduit en appendice dans leur partie essentielle les documents originaux sur lesquels s'appuie sa démonstration.

II. Un recueil poétique présente parfois ce qu'on pourrait appeler des cycles avortés, c'est-à-dire, des pièces primitivement destinées à former les parties constituantes d'un petit poème, puis retranchées de cet organisme et s'offrant au lecteur dans l'ensemble du recueil avec la même valeur indépendante que le reste des morceaux. M. Schaaff a tenté cette restitution pour un groupe de poésies de Gœthe ordonnées autour du thème de Héro et Léandre et pour un autre groupe apparenté à ce motif dans Schiller, qui, dans sa correspondance, le désigne sous le titre de *romantisches Gedicht*. Il l'a fait avec une ingéniosité remarquable dont on n'acceptera pas toutes les subtiles déductions. Mais pour retrouver les fils perdus ou emmêlés de la trame primitive il devait se préoccuper des sources suivies par les poètes et pour les réunir il s'est engagé dans une démonstration si abondante qu'elle verse trop souvent dans la digression. Pour Gœthe, il signale quelques rapprochements avec Musée et d'autres infiniment plus nombreux avec les Héroïdes du Pseudo-Ovide. Pour nous prouver qu'à cette date le poète est sous une véritable obsession des vers d'Ovide, il a même étendu ses recherches à une pièce étrangère à la question, l'élégie d'*Alexis et Dora*, qui forme comme une monographie enchâssée dans l'étude principale. Mais pour Gœthe comme pour Schiller la source essentielle a été Musäus, et M. Sch. explique cette persistance des analogies par la connaissance directe et familière qu'avaient les deux poètes des traditions populaires que les recueils de Musäus ne faisaient que leur offrir commodément réunies. Dans

cette recherche des sources et des passages parallèles, comme pour la reconstitution des cycles primitifs, l'auteur s'est certainement laissé entraîner trop loin, mais dans l'ensemble son enquête est pénétrante et neuve, et nous apprenons avec plaisir qu'il se propose de la continuer pour d'autres poésies et des scènes du *Faust*. En terminant, je voudrais signaler dans l'étude de M. Sch. une affirmation caractéristique pour l'évolution de la *Gœthe-Philologie* : on avait toujours voulu voir dans la moindre pièce de Gœthe une poésie vécue, la traduction d'une expérience personnelle ; M. Sch. souligne au contraire l'importance de la lecture, de l'imitation involontaire. L. R.

Maurice Pellisson, **Henri Heine. Atta Troll. Allemagne.** Transcriptions en rimes françaises. Paris, Hachette, 1912, in-16, p. 239, Fr. 3 50.

Heine a rencontré dans M. Pellisson un infatigable traducteur qui après avoir transposé le *Buch der Lieder*, puis le *Romanzero*, nous donne aujourd'hui des « transcriptions rimées » d'*Atta Troll* et de *Deutschland*. Ce n'est pas le meilleur de son œuvre poétique et c'en est sûrement la partie qui a le plus vieilli. La moyenne des lecteurs modernes ne comprendra rien aux allusions politiques ou littéraires qui remplissent ces deux *Zeitgedichte* et que le traducteur n'a pas d'ailleurs intégralement conservées. Que leur diront les noms de Massmann, de Raumer, de Karl Mayer, de Franz Horn, de Pfizer, et même de Freiligrath avec son roi nègre? Que leur fait Hécube ? Il y a heureusement dans *Atta Troll* comme dans *Deutschland* autre chose qu'une satire maintenant sans portée : les paysages pyrénéens, la brillante description de la chasse infernale dans l'un, les délicieux croquis de voyage et les confessions poétiques dans l'autre méritaient de tenter une fois de plus la verve du traducteur. Plus encore que pour les poésies précédentes, M. P. a suivi très librement son texte. Toutes les drôleries de Heine qui souvent tiennent à l'expression, à l'emploi du néologisme, ou au rythme, à la coupe du vers, n'ont pu être conservées ; la version a sacrifié beaucoup de ses calembours, et il en est qu'on ne regrettera pas ; dans l'ensemble elle donne suffisamment l'idée de sa fantaisie bouffonne ou attendrie. Le vers adopté pour les deux poèmes est le même, l'octosyllabe à rimes le plus souvent croisées ; malgré la variété des coupes, ces petits quatrains sautillants sont à la longue monotones ; pour *Atta Troll* écrit en trochées un mètre libre eût peut être convenu davantage.

Après nous avoir donné un Heine « en rimes françaises », pourquoi M. P. n'y ajouterait-il pas la traduction de l'œuvre en prose qui fonda la gloire de l'écrivain en France, ses *Reisebilder* dont la version française est si déplorablement insuffisante ?

L. Roustan.

---

1. Je relève en note quelques bagatelles. P. 67, « ne buvant que de la tisane » rend de travers l'allusion aux salons berlinois, aux *thés* des bas-bleus. P. 137, la

Une conquête douanière. Mulhouse. *Document des Archives Nationales relatifs à la préparation de la réunion de Mulhouse à la France*, publiés par Charles Schmidt, docteur es-lettres, archiviste aux Archives Nationales. Paris, Berger-Levrault, 1913. In 8°, 162 pages.

Cette très intéressante et utile publication de M. Charles Schmidt contient des documents inconnus jusqu'ici, sur les négociations qui commencèrent dès les dernières années de l'ancien régime et qui aboutirent, en mars 1798, à l'annexion de Mulhouse. On y remarquera tout ce qui concerne les missions des députés mulhousiens à Paris, les hésitations du gouvernement, l'opposition des industriels français et du département du Haut-Rhin à tout accord, les relations de Mulhouse avec Bâle ainsi que les rapports de l'habile Catus. Cette annexion fut surtout, si l'on peut dire, un fait économique. Comme M. Charles Schmidt l'a fort bien montré, le jour où les frontières douanières de la France étaient les mêmes que ses frontières politiques, ce jour-là, la petite république de Mulhouse, enclavée dans le département du Haut-Rhin, devait être réunie. Une ville industrielle ne peut être un État isolé. Mais elle ne fut pas réunie brutalement, violemment. Le cordon qui la cerna et la conquit fut un cordon de douaniers, et non un cordon de soldats.

A. Chuquet.

Fr. Vermale, **Les classes rurales en Savoie au XVIIIe siècle.** Paris, Leroux, 1911 [paru en 1912], in-8°, 337 p.

Ce volume forme le t. Ier d'une *Bibliothèque d'histoire révolutionnaire* publiée sous la direction de M. Albert Mathiez. C'est un travail qui semble directement inspiré de ceux de M. Henri Sée sur les classes rurales en France à la fin de l'ancien régime. Ici le cas est spécial, puisque la région considérée, qui est la Savoie propre (depuis district de Chambéry), ne faisait pas partie de l'ancienne France. L'étude que M. V. a faite des archives historiques et judiciaires du pays, montre en effet des différences assez notables entre la Savoie et les provinces françaises avoisinantes.

Pays d'élevage, sans grandes cultures et sans industries rurales, la Savoie propre est médiocrement peuplée malgré un fort excédent annuel des naissances, car il y a émigration régulière. Les habitants sont surtout des paysans, en majorité soumis, jusqu'à l' « affranchissement » de 1771, aux tailles serviles et à la mainmorte.

La propriété est assez divisée. Ni le clergé séculier ni la noblesse

---

strophe de l'original ne contient pas ce trait injuste à l'adresse de Hoffmann von Fallersleben, à qui d'ailleurs la hardiesse de ses *Unpolitische Lieder* venait de coûter sa chaire de Breslau. P. 198, pourquoi l'aigle *à deux têtes*? Heine en veut à la Prusse et non à l'Autriche. P. 221, « il me tardait de voir mon père » répond au vers *auch jenem edlen alten Herrn;* mais le poète parle ici de son *oncle*, le riche banquier Salomon Heine, son père était déjà mort en 1828. — Enfin corriger, p. 66 et 170, *Henstenberg* et p. 213, *Chaussepié* en Hengstenberg et Chaufepié.

ne tiennent les grands domaines, restés aux mains du clergé régulier ou acquis par les bourgeois riches de la ville. Les terres communales possédées par les paysans à titre collectif sont très étendues, les biens patrimoniaux plus restreints et très morcelés. Les charges féodales sont assez lourdes, surtout les dîmes ecclésiastiques, les *laods* ou droits de mutation, et les *servis* ou redevances annuelles. Ces dernières ont été très sensiblement augmentées après 1738, par suite d'une révision générale des contrats, qui a donné naissance à des procès innombrables. Le métayage est la forme la plus commune d'exploitation des biens en location; après 1778, le prix des baux se relève sensiblement.

D'une manière générale, la situation paraît moins mauvaise qu'en France. En outre, le gouvernement royal de Turin, représenté sur place par des intendants, administre résolument dans un sens favorable aux populations rurales et hostiles à la noblesse. Les moyens employés sont : l'allègement des charges fiscales, le perfectionnement des méthodes de culture, le développement de la voirie et de l'assistance publique. Des innovations intéressantes et hardies furent aussi tentées dans le domaine judiciaire.

Comme en France, la noblesse défendit avec acharnement ses privilèges ; mais il n'y avait pas ici de noblesse de robe, intéressée au maintien des abus et disposant du pouvoir judiciaire en même temps que d'une quasi-autorité législative. Le gouvernement put donc aller assez loin dans la voie des réformes. Seulement il eut contre lui des bourgeois, mécontents d'être écartés des emplois publics, et les paysans, irrités contre des essais de réforme qui troublaient leurs habitudes. Aussi la révolution française, qui supprimait les redevances féodales sans rachat et qui faisait disparaître les intendants, fût-elle très bien accueillie.

M. V. a conduit son enquête avec beaucoup de soin et de sûreté. Il s'est peut-être placé un peu trop souvent à un point de vue exclusivement juridique, ce qui donne quelque aridité, par endroits, à son exposé. Mais la méthode suivie pour l'étude des textes et le rapprochement des faits est excellente. Les conclusions, bien dégagées, paraissent exactes, et les moyens de recherche les plus commodes ont été ajoutés au volume, qui est, dans les limites précises que s'est fixées l'auteur, un bon exemple de monographie historique locale.

R. G.

Ernest Daudet. **La police politique. Chronique des temps de la Restauration** (1815-1820). Paris, Plon, 1912, in-8°, 393 p., 7 fr. 50.

M. D. a eu, nous dit-il, à sa disposition « une partie du fonds de la police pour la période de 1815 à 1821 » sans qu'on sache si c'est le fonds des Archives nationales ou un autre. De plus, il a tiré des

archives privées (probablement surtout les archives de la famille Decazes) un nombre assez considérable de lettres interceptées à la poste, de notes d'agents secrets, de rapports et documents divers volés par la police ou les gens à sa solde jusque dans les tiroirs ou les paniers à papiers. Il y a de tout là-dedans, et parmi beaucoup de racontars, souvent incomplets, rarements exacts, un certain nombre de lettres intéressantes, mais d'un intérêt plutôt anecdotique ou psychologique qu'historique. De ce nombre sont les correspondances de M. de Flahaut et de sa mère, Mme de Souza; d'Alexandre de Humboldt, de Châteaubriand, etc. Les rapports fournis à la police politique sur les Français réfugiés ou demeurés à Londres, aux Pays-Bas, en Allemagne ou sur les étrangers qui séjournent à Paris donnent quelquefois d'utiles indications, moins sur les personnes surveillées que sur l'état d'esprit des ministres qui les font surveiller. Mais l'ensemble est assez fragmentaire et décousu. L'auteur a classé les pièces en cinq chapitres, d'après les lieux ou les personnes qui font l'objet des rapports de police, et dans chaque chapitre il suit, ordinairement, sinon toujours, l'ordre chronologique. Ces documents sont tantôt analysés sommairement, tantôt cités par extraits, tantôt reproduits *in-extenso*. Un commentaire un peu lâche les relie, qui se distingue mal des pièces utilisées. Il n'y a ni table analytique, ni index, de sorte que l'impression laissée par cette « chronique » est souvent confuse et qu'il est à peu près impossible d'y trouver ce qu'on cherche. M. D. n'a pas toujours pris la peine de vérifier l'orthographe des noms propres, ni d'identifier les personnages. Les renseignements qu'il nous donne sur quelques-uns, au cours de son commentaire et en plein texte, semblent même parfois puisés directement dans sa mémoire, sans contrôle des dates. M. Daudet ne paraît pas s'être appliqué à mettre en œuvre des matériaux en eux-mêmes très suffisants pour composer un livre utile et intéressant.

R. G.

F. Arnaudin, **Chants populaires de la Grande-Lande** (musique, texte patois et traduction française). Tome I. — Paris, H. Champion, 1912; un vol. in-12, de LXXXVI-521 pages.

Ce recueil était annoncé depuis longtemps déjà, et attendu non sans quelque impatience : il vient enfin de paraître, et dans de bonnes conditions, mais nous n'avons encore là cependant qu'une publication partielle, car une suite est annoncée et elle doit se composer de deux volumes. Comme les matériaux sont à pied d'œuvre, ou peu s'en faut, on doit espérer que les tomes suivants paraîtront à court intervalle. Ces retards du reste ont leur raison d'être; ils ne sauraient étonner ceux qui savent avec quelle sage lenteur, quels scrupules méticuleux — je ne dis pas excessifs — l'auteur collectionne et dégage de leurs scories les fragments de la poésie populaire : que d'autres

folk-loristes apportent autant d'intelligence et de conscience à cette besogne délicate, je le veux bien, mais je ne crois pas en tout cas qu'il soit humainement possible d'y en mettre davantage. Voilà tantôt un quart de siècle que M. Arnaudin a commencé à recueillir les chants de la Grande-Lande, en prenant Labouheyre comme centre de ses investigations, et en rayonnant autour dans un territoire étroitement délimité, compris entre l'Albret, le Marsan et le Marensin. Seulement cette petite zone, il l'a explorée dans tous les sens, et fouillée dans les moindres recoins. Pour chacune des pièces recueillies il ne s'est pas contenté d'en avoir une version unique ou quelconque, mais il a voulu encore en connaître toutes les variantes afin de les comparer entre elles, et d'établir le meilleur texte possible, celui qu'on peut à bon droit considérer comme définitif. Et ce que cela suppose de patiente ingéniosité, de peines dépensées, de ruses même quelquefois — lorsque dans cette chasse le gibier se montre récalcitrant — j'ai à peine besoin de le faire remarquer : on trouvera ici, avec leurs noms et leur âge, la liste des 228 personnes qui ont été interrogées à bien des reprises, et ont fourni les pièces contenues dans ce premier volume ; ce sont en grande majorité des femmes naturellement, mais il y aussi des bergers et des résiniers. Ajoutons que pour chacune des chansons, la musique a été très soigneusement notée, et se trouve reproduite en tête. Ce qui explique les soins minutieux apportés à la publication, le labeur soutenu sans défaillance pendant tant d'années, ce n'est pas seulement le zèle scientifique — qui est grand pourtant — mais c'est aussi vraiment, surtout peut-être, un attachement au sol, qui est instinctif et profond. M. A. aime la terre natale — et il l'a dit çà et là dans sa longue préface — en amant jaloux et presque soupçonneux ; il aime sa Grande-Lande, et avec passion, jusque dans « ses verrues et ses taches » pourrait-on dire, dans ses aspects sauvages ou désolés, dans sa végétation un peu grêle, dans ses splendides couchers de soleil. De plus il est traditionnaliste, au sens plein du mot; il déplore les changements survenus dans les coutumes et dans les cœurs, la diffusion de cet industrialisme qui assure le bien-être, mais qui tue la gaîté; et il se demande, non sans une secrète mélancolie, si l'on n'était pas plus heureux autrefois dans les Landes, lorsqu'on était pauvre et qu'on chantait? Tout cela pourrait être discuté, mais est intéressant du moins parce qu'on le sent sincère. Et alors de cet autrefois qu'il regrette, M. A. a voulu pieusement nous conserver au moins la trace, il a colligé les chansons des aïeux, celles qu'on n'entend plus guère ; il en a retrouvé et noté tous les airs, il a même cherché à sauver de l'oubli les anciens et rudimentaires instruments sur lesquels se jouaient ces airs, la flûte, la chalemie, le fifre : on les trouvera reproduits exactement par la photographie sur une des planches du livre.

Le présent recueil renferme d'ailleurs un ensemble d'environ deux

cents chansons (196, si l'on veut le chiffre exact). Ces pièces sont réparties en deux séries : les *Chants du premier âge*, et les *Chansons de danse*, dont la première comprend des *Berceuses* et des *Amusettes*. La seconde série, beaucoup plus considérable, ne comporte pas moins de cinq subdivisions : *Rondes enfantines*; *Chansons de neuf*; *Chansons énumératives*; *Chansons facétieuses et burlesques*; *Chansons satiriques*. Ces subdivisions faciliteront les recherches et fixent les idées en gros, mais elles n'ont rien d'absolu, cela va de soi ; l'auteur a été le premier à nous en avertir, il avait trop l'habitude et le sens du folk-lore pour ne pas s'apercevoir que beaucoup des thèmes recueillis chevauchent sur plusieurs de ses subdivisions, et pourraient en somme figurer dans l'une aussi bien que dans l'autre. Et ce qu'il sait parfaitement encore, ce qu'il nous a fait remarquer lui-même, c'est que toutes ces chansons ont été populaires dans la Grande-Lande, et y ont été chantées, adaptées à l'idiome local : mais voilà vraiment tout ce qu'on peut dire. Car en effet qu'elles en soient originaires, toutes, ou même pour la plupart, c'est une autre question, et à laquelle il faut évidemment répondre par la négative. D'où viennent-elles ? De loin sans doute, et M. A. est trop versé dans ces études de poésie populaire pour n'avoir point par devers lui maintes références relatives à plus d'une de ces pièces. Il ne nous les a point communiquées cependant ; d'une façon systématique, il s'est abstenu de toute comparaison et de tout rapprochement. J'estime qu'il a sagement fait, et qu'en somme c'était son droit, car cela l'eût tout de suite entraîné très loin et les notes auraient vite risqué de déborder le texte. Il aurait fallu chercher des analogies dans le reste de la Gascogne, et bientôt dans toutes nos provinces de France. Ceci est un travail de comparaison très différent, qui est à faire à la fois dans l'espace et dans le temps, et que d'autres entreprendront si leurs goûts les y portent. Il est plein d'intérêt d'ailleurs, et je n'en veux qu'un exemple. Ainsi je trouve dans ce recueil, à la p. 129, une chanson intitulée *Aou prat de Larroque*, où il s'agit de neuf palombes qui viennent se baigner dans une fontaine d'argent, et prennent ensuite leur vol pour aller se poser sur un château dont les chevrons sont d'or. Je connais pour ma part en Gascogne — et pas bien loin du domaine ici exploré — deux chansons sur ce thème : l'une a été recueillie en Chalosse dans le canton d'Hagetmau (*Revue de Gascogne*, 1891, p. 190); la seconde en Albret (*Anthologie* de l'abbé L. Dardy, I, p. 133). Et il peut y en avoir d'autres, bien entendu. Quoi qu'il en soit, je ne puis m'empêcher de reconnaître que la version landaise de M. A. est singulièrement écourtée vers la fin. Dans la chanson d'Hagetmau, par exemple, ce sont les palombes qui près du château bâtissent *u'gleysote*, une chapelle dont « les poutres sont d'or et les chevrons d'argent, dont toutes les fenêtres ont des plumes de paon, et le premier qui y a dit la messe c'est le Fils de Dieu. » Je

crois bien que c'est cette conclusion qui donne à la pièce son véritable sens, et en fait une petite allégorie mystique, puisque les palombes qui se baignent à la fontaine ne sont que les âmes toutes blanches, régénérées dans les eaux saintes du baptême. Or dans le temps cela peut venir d'assez loin, remonter peut-être au XVIe siècle, ou plus haut encore : il serait intéressant d'en chercher la trace, mais pourrait-on bien la trouver?

Comme je l'ai dit, M. A. s'est interdit délibérément toute enquête de ce genre; il s'est borné à collectionner des matériaux de choix, sévèrement vérifiés, et dans lesquels nous pouvons avoir par conséquent la confiance la plus entière. C'est déjà beaucoup, et j'ajouterai même qu'il a fait plus encore. Car il a tenu à éditer ses chansons dans une orthographe rationnelle, qui fût un compromis entre une notation strictement scientifique et les graphies vulgaires couramment employées, mais un peu à tort et à travers. Le problème ne laisse pas d'être assez difficile à résoudre, car il s'agit d'une part de ne point trop dérouter l'œil et les habitudes reçues; d'un autre côté il faut être suffisamment exact, et surtout conséquent avec les principes qu'on a une fois posés. Jadis déjà, lorsqu'il publia ses *Contes populaires recueillis dans la Grande-Lande* (Paris, 1887), on avait été frappé de la façon dont M. A., autodidacte dans toute la force du terme, avait su discerner dans la prononciation de son idiome des nuances fort délicates, et les avait notées en somme d'une manière assez satisfaisante. Aujourd'hui, il a conservé en gros son ancienne notation, mais en s'efforçant cependant de l'améliorer sur divers points. Les innovations ont-elles toujours été heureuses, quoique justifiées en principe? Je n'ose pas trop me prononcer, car c'est là surtout affaire d'impression personnelle, et matière à chicane parce qu'elle est essentiellement subjective. Je dirai cependant que la graphie bien connue de l'abbé Rousselot, *e* avec un point en dessus pour rendre notre *e* féminin (son fréquent en landais), ne me satisfait qu'à moitié et me donne un peu l'impression d'un *é* : je me demande si on ne devrait pas en somme adopter l'*ə* renversé, auquel l'œil s'habitue bien vite? Parmi les graphies qui sont personnelles à M. A., je trouve que son *n* guttural est surmonté d'une barre verticale bien grande et un peu disgracieuse; j'estime qu'on pourrait se contenter d'un simple point au-dessous du *n*. Je trouve également que son *s* assourdi est surmonté d'un empâtement assez ambigu, et qui ressemble trop à une simple bavure du caractère; il faudrait trouver autre chose. Enfin et surtout ce qui me choque c'est que le son *w* soit rendu ici par un *ou* dont l'*o* et l'*u* sont reliés par une grosse barre transversale : mieux eût valu peut-être, si l'on reculait devant le *w* d'aspect un peu exotique, se servir simplement d'un *ù*. Mais ce ne sont là, je le répète, que des impressions tout à fait personnelles, qui ne mettent point en cause l'exactitude de cette notation phonétique, et surtout qui ne

sauraient en rien diminuer le haut intérêt et la probité scrupuleuse du recueil de M. Arnaudin.

E. Bourciez.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 14 février 1913.* — M. Bernard Haussoullier signale la publication, dans le Bulletin de l'Académie royale de Danemark, d'une inscription grecque découverte à Lindos (île de Rhodes) et déjà connue sous le nom de Chronique du temple d'Athéna Lindia. L'inscription, qui compte plus de 100 lignes, comprend un décret du 1er s. a. C. ordonnant la rédaction de la Chronique. Celle-ci est divisée en deux chapitres : I. Offrandes ; II. Apparitions et manifestations de la déesse. Le premier chapitre est un véritable défilé de héros, héroïnes, rois fameux depuis Lindos, le héros éponyme, jusqu'au roi de Macédoine Philippe V, y compris Cadmus, Hercule, Ménélas, Hélène et les rois Alexandre, Pyrrhus, etc., qui tous avaient fait quelque offrande à la déesse. Le chroniqueur ne manque jamais de citer l'inscription gravée sur l'offrande et les sources (historiens ou documents d'archives) où il a puisé ses renseignements. Le chapitre des apparitions est plus court : la déesse apparaît en songe à quelque magistrat, demande à son père Jupiter la pluie pour les Lindiens assiégés, ou bien indique les moyens de purifier le temple souillé par la pendaison d'un homme.

M. Théodore Reinach, à la suite de la communication de M. Haussoullier, propose la restitution d'un passage difficile de l'inscription de Lindos, passage relatif à une offrande de colons de Cyrène. Il y reconnaît la mention d'un groupe en marbre représentant Héraclès étouffant le lion de Némée en présence de Pallas. Le monument date du milieu du VIe siècle.

M. Formigé communique diverses remarques sur les théâtres romains. — MM. Cagnat et Héron de Villefosse présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 21 février 1913.* — M. Babelon annonce que la commission du prix Allier de Hauteroche a décerné le prix à M. Jules Maurice, pour sa *Numismatique constantinienne* (3 vol. in-8°, 1908-1912).

M. Henri Omont annonce l'entrée à la Bibliothèque nationale, grâce (en partie) à une libéralité nouvelle de M. Maurice Fenaille, de deux mss. latins copiés peut-être au VIIe siècle dans l'Ile-de-France. L'un de ces mss., contenant les quatre Evangiles et les Epîtres de saint Paul, est un des plus remarquables spécimens de l'écriture minuscule employée dans les diplômes mérovingiens ; l'autre, comprenant les cinq premiers livres des Morales de saint Grégoire sur Job, ornés de grandes initiales ichthyomorphiques, offre un très bel exemple de l'écriture semi-onciale française du VIIe siècle.

M. André de Hevesy fait une communication sur la bibliothèque de Mathias Corvin, roi de Hongrie, qu'il a essayé de reconstituer. Il a relevé 141 mss. qui proviennent sans nul doute de cette collection, et 47 non retrouvés, mais dont des témoignages écrits attestent qu'ils faisaient partie des collections royales. M. de Hevesy montre ensuite l'intérêt artistique présenté par la décoration des mss. de Corvin. Ses recherches l'ont amené à classer les mss. à ce point de vue, en deux groupes : ceux qui sont dûs à des enlumineurs de l'école florentine, et ceux qui ont un caractère italo-hongrois et ont été vraisemblablement exécutés à Bude. — MM. Durrieu, Jullian et Perrot présentent quelques observations.

M. Paul Monceaux communique une note de M. l'abbé Bayard sur une inscription chrétienne du Musée du Latran. Cette inscription reproduit divers passages de saint Cyprien, mais avec plusieurs variantes qu'on retrouve dans certains mss. de cet auteur et que l'on a proposé de substituer aux leçons du texte usuel. L'objet principal de la note est de montrer qu'il n'y a pas lieu de corriger ce texte usuel, puisque les variantes relevées dans l'inscription sont des leçons de mss. inférieurs ou des distractions du lapicide. — MM. Bouché-Leclercq, Théodore Reinach et Diehl présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 11 — 15 mars — 1913

Socin-Brockelmann, Grammaire arabe. — Eschyle, p. Wecklein. III, 2. — Fehrle, La chasteté religieuse dans l'antiquité. — Th. Waechter, Les prescriptions de pureté dans le culte grec. — Blinkenberg, Chronique du temple lindien. — Tite-Live, p. Müller, 26, 41, 42. — Dante, L'Enfer, trad. Laminne et trad. Espinasse-Mongenet. — Académie de Besançon, Mémoires et documents, VII, Le siège de Dôle. — Lorédan, Le procès de Gaufridy. — Croquez, La Flandre wallonne sous Louis XIV. — Archenholtz, Histoire de la guerre de Sept Ans, p. Duvernoy. — Sevestre, Eude, Lecorbeiller, Registre des ecclésiastiques insermentés embarqués en France. — Philippson, Napoléon et la paix d'Amiens. — Tanera, Les guerres de la délivrance, p. Lupin. — Ternaux-Compans, Le général Compans. — Preisendanz, L'amour de la Günderode. — Matthias, Souvenirs de guerre. — Poëte, Formation et évolution de Paris. — Gauchat et Jeanjaquet, Bibliographie linguistique de la Suisse-romande. — Académie des inscriptions.

A. Socins, **Arabische Grammatik 7nte durchgesehene und verbesserte Auflage**, von C. Brockelmann. Berlin, Reuther u. Reichard, 1913, xvi-208-134 pp. (7 m. 50).

Cette septième édition, comme l'indique l'introduction (p. vii), ne diffère point essentiellement de l'édition parue en 1909 : M. Brockelmann a seulement apporté çà et là des corrections et des adjonctions utiles. Il n'y a donc pour moi qu'à répéter l'éloge que j'ai fait ici même de la sixième édition (1909, t. 48, p. 161) de cet excellent petit livre. Les observations, que j'avais hasardées, restent valables, particulièrement en ce qui regarde les pluriels internes : je me permets seulement d'y ajouter deux mots.

Peut-être sera-t-il bon dans la prochaine édition de reporter à la syntaxe des indications (p. 66, n° 57 rem. et p. 75, n° 80), qui sont un peu dépaysées dans la morphologie. — M. Brockelmann eut pu, sans verser dans un excès d'érudition qu'il a raison de désapprouver dans sa préface, expliquer la cause des formes si particulières de *Laïsa* (p. 47) et si troublantes pour les débutants. — Enfin il me semble que *mu'askar* (p. 52, n° 73) serait mieux à sa place (p. 57) parmi les participes passifs faisant fonction de noms de lieu.

M. G. D.

Αἰσχύλου δράματα σῳζόμενα καὶ ἀπολωλότων ἀποσπασμάτια, μετὰ ἐξηγητικῶν καὶ κριτικῶν σημειώσεων, τῇ συνεργασίᾳ Εὐγ. Ι. Ζωμαρίδου ἐκδιδόμενα ὑπὸ N. Wecklein, Τόμος τρίτος περιέχων Ὀρέστειαν. Leipzig, impr. Kreusing, libr. Otto Harrassowitz, 1910; 520 p.

Voici terminée, après un long intervalle de temps, l'édition d'Es-

chyle avec notes et commentaires en grec moderne (langue savante), publiée à l'usage des savants et étudiants hellènes par MM. Wecklein et Zômaridis. En 1891 parut le tome premier, comprenant les *Perses* et les *Sept contre Thèbes*; le tome second fut publié en 1896, avec *Prométhée*, les *Suppliantes* et les fragments 1-120, et le reste des fragments fut donné l'année suivante dans un volume noté tome III, fasc. 1. Puis la publication fut interrompue, et c'est seulement en 1910 que parut le dernier volume, qui contient l'*Orestie*. Ces quatre volumes font partie de la collection Zôgraphos, dont ils forment les tomes IV, VI, VII 1, et XIV. On rencontrera dans celui-ci les mêmes qualités que dans les précédents : une annotation abondante et généralement sûre, qui donne de nombreux rapprochements tant avec Eschyle lui-même qu'avec les autres auteurs grecs ; des notes critiques choisies, où l'on se rendra compte des tentatives les plus sérieuses qui furent faites par les modernes pour retrouver le véritable texte du poète ; un texte établi avec soin, où les données du *Mediceus* sont rigoureusement appréciées, où se rencontrent d'heureuses corrections, et dont la valeur d'ensemble ne saurait être discutée. Toutefois, on aura l'occasion de noter des passages où la tradition manuscrite est modifiée sans nécessité, et remplacée par des lectures trop audacieuses. Je suis de plus en plus convaincu que le texte d'Eschyle, quoique souvent altéré, est en général intelligible et sain, et que beaucoup de conjectures admises aujourd'hui sont plus spécieuses que véritablement utiles au sens ou à la grammaire. Le premier devoir de la critique est de tâcher de comprendre la pensée du poète, telle qu'elle est contenue dans les mots dont il se sert, et non de chercher ce qu'il a dû penser selon notre goût, ce qui conduit inévitablement à la fantaisie. Weil, qui était l'un des savants les plus compétents dans la critique eschyléenne, avait su le reconnaître, et dans sa dernière édition des tragédies d'Eschyle (1907) il était revenu franchement, en un grand nombre de passages, à la tradition manuscrite, εὖ ποιῶν. La plupart des commentateurs, par exemple, se refusent à admettre, au vers 914 des *Choéphores*, διχῶς ἐπράθην ὢν ἐλευθέρου πατρός, déclarant διχῶς altéré, ou inexplicable, et par suite lisent αἰκῶς avec Bothe, ou, comme ici, αἰσχρῶς, avec Heath ; mais Weil se tient avec raison au Mediceus, car c'est là une exagération poétique (ἐπράθην est également hyperbolique), justifiée d'ailleurs par le contexte : « Tu m'as jeté dans le malheur », dit Oreste (= tu m'as vendu, cf. 132 πεπραμένοι... πρὸς τῆς τεκούσης) ; « non », est-il répondu ; « si », insiste Oreste, « tu m'as vendu doublement, moi, le fils d'un père libre ». *Cho.* 548 κτείνω νιν; Wecklein et la plupart des éditeurs adoptent la correction κτενῶ de Turnèbe. Blass cependant, avec von Wilamowitz, tolère la leçon du Mediceus (κτείνω kann bleiben) ; et en effet, si Eschyle a écrit le présent, c'est sans doute qu'il le trouvait autrement énergique que le futur : Oreste se transporte en pensée au moment

même où il accomplira l'action. De semblables observations pourraient être multipliées ; celles qui précèdent sont là à titre d'exemples, et ne signifient pas que le texte traditionnel est toujours pur. On ne peut nier que beaucoup de passages sollicitent une correction, et Wecklein a pour sa bonne part contribué à rendre le texte meilleur. L'édition est précédée d'une introduction, dans laquelle est étudiée d'abord la légende de la famille d'Atrée dans les poètes antérieurs à Eschyle, Homère, les Cycliques, Hésiode, Stésichore et Pindare ; ensuite la manière dont Eschyle l'a conçue et mise sur la scène tragique. Cette seconde partie contient de brèves considérations sur l'économie de l'action dans les trois drames, ainsi que sur les caractères ; ceux-ci sont appréciés en quelques mots, justes sans doute, mais que l'on trouvera trop secs ; ce sont de simples notes, qui conviendraient à un manuel, mais qui auraient pu ici, sans excéder la mesure, être rédigées sous une forme plus littéraire.

MY.

E. FEHRLE, **Die kultische Keuschheit im Altertum.** Gieszen, Töpelmann, 1910 ; XII-250 p. (Religionsgesch. Vers. und Vorarb. VI). Prix 10 fr. 60.

Th. WAECHTER, **Reinheitsvorschriften im griechischen Kult.** Gieszen, Töpelmann, 1910 ; IV-144 p. (même collection, IX, 1). Prix 6 fr. 25.

L'ouvrage de M. Fehrle, dont la première partie fut sa dissertation inaugurale, comprend trois divisions. Dans l'une, l'auteur recherche quels motifs religieux, chez les anciens, ont conduit à la chasteté, et quels sont les effets qu'elle produit dans l'homme ; dans la seconde, après une sorte d'introduction qui traite des personnes faisant fonction d'intermédiaires entre la divinité et l'homme, il étudie dans le détail, chez les Grecs et chez les Romains, les prescriptions relatives à la chasteté des prêtres et des prêtresses des diverses divinités, et celles qui concernent, dans le même ordre d'idées, les personnes chargées de certaines fonctions dans les sanctuaires, ainsi que les laïques qui prennent part aux cérémonies du culte. Cette partie est complétée par trois chapitres sur la chasteté temporaire et perpétuelle, sur les déesses vierges, et sur la chasteté rituelle dans la religion romaine. La troisième partie est une étude sur l'évolution historique de l'idée de chasteté religieuse. Voici maintenant comment M. F. a développé ce plan. Une femme qu'un dieu a jugée digne d'être unie à lui doit s'abstenir de tout commerce avec un mortel, et en général le mortel en relations avec une divinité ne doit avoir aucune relation amoureuse avec qui que ce soit ; c'est pour cela que la Pythie, par exemple, et les autres prêtresses ou prophétesses devaient rester vierges. En outre, il faut être pur en toute circonstance religieuse ; or les relations sexuelles entraînent une souillure ; celui qui est ainsi en état d'impureté doit donc se purifier avant tout acte religieux. L'idée de faute morale est étrangère à cette conception, car la souillure est contractée aussi bien

dans l'état de légitime mariage. Ce sont donc là deux raisons qui conduisent à la chasteté rituelle, l'union avec une divinité, et la croyance que les relations sexuelles produisent une souillure ; l'une et l'autre reposent sur un même principe, à savoir que l'homme coopère avec un δαιμόνιον et se trouve alors dans un état dangereux, exposé à l'influence maligne de puissances nuisibles; il doit donc en sortir, éloigner ces mauvaises puissances de son intérieur et de son entourage, afin de n'être soumis qu'à des puissances bonnes et d'être en état d'ἁγνεία. Cet état de chasteté, du reste, confère un pouvoir spécial ; M. F. en donne de nombreux exemples, entre autres celui des vestales à Rome, et explique à cette occasion le rôle des enfants et des jeunes filles vierges dans les rites mystiques destinés à assurer la fécondité du sol. La chasteté a donc pour but de rapprocher l'homme de la divinité et de lui conférer des dons surnaturels. Mais tous ne sont pas capables d'entrer en relations avec les dieux ; il y a des hommes qui servent d'intermédiaires, et qui doivent être pour cela dégagés de tout ce qui peut être un obstacle à recevoir le divin ou à s'en approcher ; ce sont les prêtres, ceux qui sont en état d'ἁγνεία ; et les moyens d'y arriver sont, outre la chasteté, l'abstention de certains mets, le jeûne, le silence à certains moments, l'usage des vêtements blancs, l'habitation dans une demeure séparée, d'autres observances encore, qui mettent le prêtre à part du profane et de l'impur. A côté de ces moyens, négatifs pour ainsi dire, dont le but est d'éloigner le mal, l'union se fait plus intime avec le dieu de diverses manières : l'union par un ἱερὸς γάμος, l'acte de manger ou de boire le dieu, de s'habiller comme le dieu, les procédés variés pour arriver à l'enthousiasme, sont autant de moyens de s'approcher de la divinité et de s'élever jusqu'à elle. Ceci, comme on le voit, est une digression; mais M. F. ne perd pas de vue son sujet. Dans ce qui suit, en effet, non seulement il réunit les textes contenant des prescriptions relatives à la chasteté des personnes qui approchent la divinité, mais il les interprète et les commente, en les accompagnant d'observations très instructives ; c'est ainsi, par exemple, qu'il discute, à propos d'Apollon, la question du χάσμα de Delphes, et qu'au sujet de Déméter il étudie les Thesmophories dans une excellente dissertation. D'autres textes nous renseignent sur les périodes, de longueur variée, pendant lesquelles on devait être pur, depuis la continence d'un jour jusqu'à la chasteté perpétuelle, exigée des prêtres et des prêtresses de certaines divinités. Enfin M. F. montre comment on est arrivé à l'idée de déesses à la fois vierges et mères, mais dont la maternité était le caractère le plus ancien : Athéna, Héra, Artémis, Hestia, et même plus tard Aphrodite ; et ce chapitre n'est pas le moins bon et le moins suggestif de l'ouvrage. Les dernières pages sont consacrées à l'étude du caractère de Vesta et de la condition des Vestales ; et quand on a lu les considérations finales, dans lesquelles l'auteur résume les résultats de ses recherches et essaie

en outre de retrouver, à l'époque hellénistique et dans les premiers temps du christianisme, le prolongement des idées antiques sur la συνουσία, sur l'union avec un dieu, sur la chasteté rituelle, on ferme le livre sur cette impression, que M. F. nous a donné un ouvrage d'une composition un peu lâche, mais solidement documenté, intéressant, instructif, et d'une haute importance pour l'histoire des religions anciennes.

Dans le travail de M. Wächter, la première partie, environ la moitié, a également servi de dissertation inaugurale. Le sujet est posé de la manière suivante : Il y a deux manières d'être religieusement pur ; on est pur avant la souillure, en s'abstenant des actes qui la produisent, et après elle, en l'effaçant par des purifications ; il y a, dans le premier cas, des moyens de conserver la pureté, ce sont les ἁγνεῖαι ; de même dans le second, et ce sont les καθαρμοί. M. W. ne s'occupe que des premiers ; et par suite d'une entente avec M. Fehrle, il a laissé de côté tout ce qui concerne la souillure contractée par les rapports sexuels. Il s'agissait donc, cette partie de la question mise à part, de rechercher par quelles pratiques on se maintenait en état de pureté et quelles situations, quels actes, quels contacts étaient considérés comme entraînant une souillure. M. W. s'est contenté de laisser parler les textes ; il les a réunis avec un soin digne d'éloges, recherchant non seulement dans les écrivains grecs, mais encore dans les lexicographes et dans les inscriptions, tous les passages qui peuvent jeter quelque lumière sur les prescriptions de toute nature concernant la pureté religieuse, notamment sur celles qui s'adressent aux prêtres. La souillure était contractée par l'enfantement, par la menstruation, par la maladie, par la mort, par le meurtre ; de là autant de chapitres distincts dans le travail de M. W. Ils sont précédés de deux chapitres relatifs aux prescriptions d'ordre général et au vêtement. Ce qui suit rentre moins nettement dans le sujet; il s'agit des animaux qu'il était interdit de sacrifier dans certains cultes, des plantes qu'il était défendu de manger ou d'offrir en sacrifice, des métaux qui ne pouvaient être introduits dans les temples. Viennent alors les textes qui mentionnent les cas où l'accès aux sanctuaires et aux cérémonies était interdit aux étrangers, aux esclaves, aux femmes, et aux hommes; et dans un dernier chapitre, M. W. s'occupe des prohibitions relatives aux besoins naturels de l'homme et à la pâture des animaux. Ici le sujet, comme on le voit, est un peu perdu de vue ; car il y a une différence entre la souillure religieuse, généralement considérée comme l'œuvre de mauvais démons et qui doit être purifiée par des καθαρμοί, et le délit qui se rachète par une simple amende, quand bien même ce délit serait une infraction aux règlements d'un temple. Ce n'est pas, au reste, la seule fois que M. W. tombe dans ce défaut de composition : à propos du meurtre, il est question pendant quelques pages de la purification du meurtrier. Quoi qu'il en soit, M. Wächter

a fait un livre qui sera utile, et épargnera des recherches à ceux qui voudront pénétrer plus avant ; utiles aussi seront les citations qui, soit dans les notes, soit à la fin de quelques chapitres, signalent des usages et des croyances analogues chez d'autres peuples anciens.

MY.

Chr. BLINKENBERG, **La chronique du temple lindien**. Extr. du Bulletin de l'Académie de Danemark. In-8°, p. 1-141 (317-453), avec une pl. et 6 fig. d. le texte. Copenhague, Luno, 1912.

B., qui écrit notre langue avec une clarté que bien des Français pourraient lui envier, fait connaître dans son mémoire l'un des monuments les plus curieux que la mission danoise ait découverts dans ses fouilles de Lindos. C'est, comme le dit l'auteur, la chronique du temple, longue inscription en très grande partie conservée et dont la date peut être fixée aux premières années du Ier siècle avant notre ère. En vertu d'une proposition faite par son père Hagesitimos, un jeune érudit local Timachidas était chargé d'une mission officielle par laquelle il lui était loisible de consulter les archives du sanctuaire ; il devait dans un délai très bref recueillir tous les renseignements possibles sur les ex-voto qui avaient été anciennement consacrés à la déesse, ainsi que sur les apparitions miraculeuses d'Athèna : la stèle qui vient d'être retrouvée nous a conservé le rapport de Timachidas et par suite l'histoire légendaire du temple.

Il va sans dire que, un incendie ayant détruit vers 350 la demeure de la déesse avec les offrandes qu'elle contenait, l'auteur n'a pu décrire que par ouï-dire les ex-voto antérieurs au milieu du IVe siècle. D'autant qu'il y en avait de mythiques : non seulement Lindos, l'éponyme, mais Héraclès, les Telchines, Ménélas et Hélène étaient mentionnés parmi les donateurs. Mais d'autres appartenaient à la période archaïque et témoignent des rapports que Rhodes entretint à cette époque avec la Lycie, avec la Crète et avec la Sicile. Enfin, tout récemment, Artaxercès III et Alexandre avaient envoyé des offrandes à la Lindia. Ce qu'il y a de curieux dans cet exposé, c'est que Timachidas cite ses textes et ses sources, non seulement Hérodote, mais toute une série d'écrivains locaux ou qui se sont spécialement occupés de l'histoire de Rhodes. Beaucoup de ces auteurs nous étaient inconnus ou le nom seul nous en avait été conservé par hasard : pour d'autres, comme pour Timachidas lui-même, nous disposions de quelques renseignements, le plus souvent assez vagues, qu'il est intéressant de comparer avec ceux que donne la chronique. B. a démêlé avec sagacité les fils épars de la trame légendaire : s'il n'a pu, sur tous les points, parvenir à la certitude, il nous montre bien ce qu'eut à la fois de consciencieux et de borné l'enquête de Timachidas ; ce

précieux et singulier document témoigne de la manière dont un érudit du 1er siècle avant notre ère concevait la vérité scientifique.

A. DE RIDDER.

T. Livi ab urbe condita libri. W. Weissenborns erklärende Ausgabe. Neu bearbeitet von H. J. MÜLLER, V, 2 (Buch XXVI); IX, 2 (B. XLI und XLII). 5. u. 3. A. Berlin, Weidmann, 1911 et 1909; 2 Mk. et 2 Mk. 80; 220 et VI-160 p. pet. in-8°.

La 4e édition du livre XXVI dans l'édition avec commentaire de Weissenborn était déjà l'œuvre de M. H. J. Müller et remontait à 1880. Depuis lors, ont paru la petite édition de Luchs, celles de Zingerle et Riemann, le travail de Harant, etc. M. M. a tenu compte de ces études. On le verra surtout par son appendice qui, grâce à Luchs, donne plus exactement les variantes du *Puteanus*. Dans un très grand nombre de cas, M. M. donne raison aux corrections d'humanistes et d'éditeurs (ς) contre le témoignage du *Puteanus*.

C'est la première fois que M. M. revoit les livres XLI-XLII. La deuxième édition, donnée par Weissenborn, était de 1876. C'est dire qu'elle avait encore un plus grand besoin de refonte. Le ms. de Lorsch avait été l'objet de la première collation exacte dans l'édition de Zingerle. Il a paru depuis en fac-similé.

Le commentaire a reçu des corrections discrètes, parfois des allègements. On ne peut pas dire que ces nouvelles éditions rendent entièrement superflue la consultation des précédentes. Partout, on sent d'ailleurs une maîtrise parfaite et la connaissance des derniers travaux; on voit citer dans les appendices les noms de W. Schulze (*Eigennamen*), Solmsen, Heraeus, Novak, avec ceux des anciens philologues.

J. D.

Dante ALIGHIERI, **La Divine Comédie. L'Enfer.** Traduction nouvelle accompagnée du texte italien avec une introduction et des notes par Ernest de Laminne. Paris, Perrin, 1913, in-8°, XLII-428 pages.

Id. Traduction nouuelle de L. Espinasse-Mongenet; préface de Charles Maurras. Paris, nouvelle librairie nationale, 1913; in-8°, XLV-451 pages.

Voici deux nouvelles traductions de Dante, l'une et l'autre avec le texte italien en regard, littérales, et destinées, non à dispenser le lecteur de consulter ce texte, mais bien à l'aider à le déchiffrer. C'est une excellente méthode, à laquelle il faut souhaiter que le public fasse bon accueil, car rien ne saurait remplacer la lecture du vers même de Dante; la traduction ne peut être utilement qu'un transparent, sous lequel apparaisse l'expression du poète. Mais cette méthode présente d'assez sérieuses difficultés; il faut, comme le remarque M. de Laminne, que l'interprétation française ne soit pas trop barbare, et cela est presque inévitable lorsque l'on s'astreint, comme il l'a fait, à

traduire vers par vers, en allant chaque fois à la ligne [1]; l'unité rythmique chez Dante, comme l'unité idéologique, est le tercet, non le vers. Pour avoir méconnu cette vérité, M. de L. s'est vu souvent dans la nécessité soit de mêler la traduction de deux vers consécutifs, soit d'assujettir sa phrase à des contorsions inadmissibles, même lorsqu'il recourt à l'artifice fâcheux des mots ajoutés entre parenthèses. Cependant cette traduction est le résultat d'un louable effort; elle est beaucoup plus intéressante par elle-même que par l'introduction et les notes, insuffisantes et impersonnelles, qui l'accompagnent; le soin avec lequel j'en ai examiné de nombreux passages est une marque de l'estime qu'elle mérite, et si j'en relève certaines faiblesses, c'est encore pour rendre hommage à la bonne tenue de l'ensemble. Il est certain que cet *Enfer* en français renferme de très bons morceaux et quelques trouvailles heureuses, mais aussi que le style est souvent incertain et maladroit. Par exemple : V, 94-95, la répétition des verbes *udire*, *parlare*, *udiremo*, *parleremo*, devait être conservée; M. de L. l'a systématiquement évitée : « Des choses qu'il vous plaît d'entendre et de dire, nous écouterons et parlerons », ce qui n'est même pas correct, *parler* et *écouter* ne pouvant avoir le même régime; inversement, au v. 110 : « Je baissai la tête et la tins longtemps baissée » est une répétition vicieuse, car elle n'est pas dans le texte. — VI, 91 : « Il tordit ses yeux fixes et loucha » est un pur non sens, qui résulte d'une extrême maladresse de traduction; mais les erreurs formelles d'interprétation ne manquent pas non plus : VIII, 35 « Qui es-tu, qui t'a fait si hideux? », alors que le texte dit : qui es-tu, toi qui es souillé de la sorte? — X, 57 : « Allor surse alla vista scoperchiata Un'ombra... »; M. de L. a rapporté *scoperchiata* à *vista*, et non à *ombra*, et a cru que cela signifiait « la bouche (?) découverte du sépulcre... ». — XXVII, 88 : « Chacun avait pour ennemi un chrétien », alors que le texte dit, à propos de Boniface VIII, que le pape n'avait d'ennemis que parmi les chrétiens. — XXVIII, 121 et suiv.; la saisissante apparition de Bertrand de Born est déparée par des étrangetés regrettables : « Et il tenait sa tête tranchée par les cheveux (!), pendant à sa main en guise de lanterne »; le v. 124 : « Il s'en éclairait comme d'une lampe » semble répéter la même idée, alors qu'il s'y ajoute une nouvelle subtilité dans le texte : Il se servait de lampe à lui-même [2].

---

1. La disposition typographique, qui donne à chaque ligne une majuscule et un alignement variable suivant sa longueur, est peu agréable; car au premier abord on a l'impression que la traduction est en vers libres.

2. M. de L. a tiré ses notes, pour la plupart, du commentaire de T. Casini, il en a publié le texte (pourquoi?) et en regard la traduction; mais celle-ci est parfois inintelligible : p. 12-13, le *Veltro* serait né « dans une condition modeste, d'une famille humble et pauvre », ce qui ne rend pas *tra umili panni*, et ne peut faire apercevoir le jeu de mots supposé sur *feltro* (nom géographique et tissu de laine grossière).

La traduction de Mme L. Espinasse-Mongenet, conçue suivant la même méthode, n'évite pas ces écueils ; en général pourtant elle est plus adroite; il est visible que cette traductrice possède mieux sa langue. Pourtant elle oscille entre une exactitude excessive, qui n'explique rien ou forme un faux-sens [1], et quelques délayages dont on n'aperçoit pas les avantages : « une nacelle au bois plus léger » pour « un esquif plus léger » (III, 95) ne peut dériver que de la méconnaissance du sens précis de *legno* à cet endroit. L'idée de traduire par des mots français les noms des diables du ch. XXI est assez malheureuse ; passe encore pour « Fouleur de givre (Calcabrina) ou « Griffeur de chien » (Graffiacane) ; mais « L'aile basse » ne peut absolument pas rendre Alichino, dont le nom remonte au français Hellequin (puis Herlequin, origine probable d'Arlequin [2]) ; et pourquoi maintenir Cagnazzo, quand on traduit Draghignazzo ? Il y a là quelque incohérence [3]. Je remarque avec surprise que, sur les mots répétés par Dante aux vers V, 94 et 95, la même erreur est commise que dans la traduction de M. de L. ; elle est même aggravée par le passage incompréhensible du singulier « te » au pluriel « vous ». Mme E. M. commet aussi quelques fautes de sens : dans l'épisode de Francesca, « Amour... me donna de celui-ci plaisir si fort » (V, 103-104) ne rend pas du tout l'idée du texte; un peu plus bas (v. 129), *senza alcun sospetto* (sans pressentiment !) n'est pas compris. Dans l'entrevue avec Farinata, le mot *scempio* traduit par « exemple » (X, 85) peut bien se défendre par l'étymologie ; mais le sens est tout différent. Je n'irai pas jusqu'à dire que ces taches n'enlèvent rien à la valeur de la traduction ; il est certain pourtant qu'elles ne sont pas très nombreuses.

Quant à la curieuse, éloquente, et inutile préface de M. Ch. Maurras, je n'y insiste pas, ayant indiqué ailleurs comment la physionomie du poète y est altérée, amputée, faussée, pour les besoins d'une cause totalement étrangère à Dante.

Henri Hauvette.

Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté, publiés par l'Académie de Besançon, t. VII. Besançon, Jacques et Demontrond, in-8°, p. 615, 1912.

Cette savante publication a un sous-titre : *Le siège de Dôle par le prince de Condé* en 1636. Il y a dans les *Mémoires* de Montglat un très amusant récit de cette entreprise vaine, épisode intéressant de la lutte de la France et de l'Espagne au XVIIe siècle. L'année même où

1. Par exemple : il Duca, « le Duc » (passim); « mérétrice » (XIII, 64); « cette extrême vigile de vos forces » (XXVI, 73); « chacun doutait » (*dubitava*, XXXIII, 45, ce qui forme un faux sens, *dubitare* signifiant ici craindre) ; « injuste me fit contre moi-même juste » (XIII, 72), pur galimatias; il faudrait renoncer à l'inversion, et dire : me rendit injuste...

2. Otto Driesen. *Der Ursprung des Harlekin*, Berlin, 1904.

3. « Le Libyen » (ne pas écrire Lybien !) ne peut rendre non plus Libicocco.

la Capelle et Corbie étaient prises par les ennemis, les Français ne reussirent point à emporter Dôle. La place fut bien défendue : « Jamais gens n'ont témoigné tant de zèle pour le service de leur prince ». — « Plût à Dieu, écrivait Richelieu à Condé que les sujets du Roi fussent aussi affectionnés que ceux-là le sont à l'Espagne! » — Elle fut aussi mal attaquée d'ailleurs que bien défendue. « Le prince de Condé quoique grand politique n'entendait point la guerre, et les Français n'y avaient pas alors l'expérience qu'ils ont eue depuis. D'abord qu'un homme avait porté les armes en Hollande, on l'écoutait comme un oracle ; et tel passait pour grand capitaine, qui depuis n'eût pas été digne de commander une compagnie : tant la longue paix avait rouillé les armes des Français, et leur avait fait oublier le métier de la guerre ».

On pourrait presque dire qu'il suffit à l'histoire générale d'avoir le récit de Montglat, et ceux de quelques autres mémorialistes, y compris un érudit contemporain Boyvin. Richelieu et les défenseurs de Dôle écrivent également en 1636 que l'Europe a les yeux fixés sur assiégeants et assiégés. Depuis, l'intérêt de cet épisode a considérablement diminué. Mais l'on comprend pourtant la piété fervente avec laquelle l'ont étudié et retracé dans ses moindres détails les érudits franc-comtois. M. Gauthier a entrepris en 1897 de recueillir toutes les dépêches relatives au siège de Dôle. Il est mort avant d'avoir terminé ce travail qu'ont achevé et que publient aujourd'hui M. Longin et les membres de l'Académie de Besançon [1], et qui vient s'ajouter à la bibliographie déjà considérable du sujet.

Le recueil s'ouvre par une introduction, où sont présentés les principaux correspondants, Louis XIII, Richelieu, son cousin La Meilleraie, grand maître de l'artillerie, le prince de Condé, Sublet des Noyers, Bullion du côté français, l'archevêque Ferdinand de Rye, le procureur général Brun, l'avocat Sordet, enfermés dans Dôle, Champvars bloqué dans Gray, le marquis de Conflans chargé d'assembler les troupes espagnoles éparses dans la province, etc. Suit une notice biographique sur Antoine Brun, le futur négociateur de la paix de Westphalie, avec la reproduction d'un beau portrait de ce magistrat par Adrien Hanneman. Vient ensuite la masse énorme des lettres relatives au siège de Dôle, publiées hélas ! avec la soi-disant orthographe de l'époque, qui en rend la lecture parfois difficile, sans profit pour la science historique. On lira par exemple dans une lettre de la princesse de Condé à son mari : « *Vos anfans vous bese très humbleman les meins ; ils sont an bonne santé : je me réjouis de selle de notre ené* ». Ces graphies sont amusantes, quand elles ne se reproduisent point à toutes les pages d'un volume.

Le mérite de la plupart de ces documents est d'être inédit. Beau-

1. Nous le supposons du moins. L'introduction est de M. Longin —, la notice sur Brun du Vte A. de T., les notes de MM. Gauthier et Longin probablement.

coup proviennent des archives particulières de M. le marquis de Scey de Brun, d'autres de Chantilly, des Archives de la guerre ou des Affaires étrangères, des Archives du Doubs, etc. L'intérêt en est très inégal. On lira avec curiosité quelques billets de la princesse de Condé, et de ses enfants, la future duchesse de Longueville, et le duc d'Anguien. Les lettres de l'archevêque de Besançon à M. de Champvans sont en langage convenu, dont l'annotateur nous donne le plus souvent la clef. De l'ensemble il apparaît que le principal personnage du siège fut La Meilleraie, et que le prince de Condé, peu estimé d'ailleurs par Richelieu, joua un assez chétif rôle. Dans les lettres de Sublet de Noyers on pourra glaner quelques indications sur l'organisation militaire de l'époque. Mais en somme l'intérêt de cette publication est surtout local. Les historiens de la Franche-Comté en feront leur profit plutôt que les historiens de Louis XIII. Les annotations sont abondantes, riches en indications biographiques et bibliographiques : elles témoignent d'une très consciencieuse et louable érudition, et facilitent l'utilisation des documents. Le tout se complète par la reproduction de plusieurs plans ou dessins contemporains du siège de Dôle.

C. G. Picavet.

Jean Lorédan, **Un grand procès de sorcellerie au XVIIe siècle**. Paris, Perrin, 1912. 486 p.

Nombreux furent au XVIIe siècle les procès de sorcellerie. Le plus célèbre est celui d'Urbain Grandier. Mais il fut précédé de celui de Louis Gaufridy et de Madeleine de Demandolx, et suivant M. Lorédan inspiré par lui. M. Lorédan a étudié à la Nationale la copie de presque toutes les pièces du procès de Gaufridy [1], et quelques fonds d'archives provinciales. Ces documents lui ont permis de retracer jusque dans les plus petits détails cette grande affaire qui fit beaucoup de bruit à l'époque. Le premier chapitre est un peu long : il retrace les origines des Ursulines d'Aix. Madeleine de Demandolx fut une de leurs pensionnaires : envoyée en convalescence chez ses parents à Marseille, elle y revit l'abbé Gaufridy, jeune prêtre bénéficier de l'église des Accoules, dont M. Lorédan retrace la biographie et esquisse la psychologie. Il était « gai, assez naïf, faible devant la douleur, ami de la bonne chère et peut-être un peu léger dans ses rapports avec les femmes ». Quand Madeleine vint de Marseille aux Ursulines, « elle était amoureuse du prêtre Louis Gaufridy, et elle était hystérique ou en voie de le devenir ». Les exorcismes ne la guérirent point : on la conduisit à la Sainte Baume vainement. Alors le grand inquisiteur fit arrêter Gaufridy comme magicien. Le Parlement de Provence fut saisi du procès. Gaufridy avoua,

1. Cette copie provient de Jean Bouhier, le magistrat du XVIIIe siècle.

fut torturé et mourut. Les derniers chapitres nous renseignent sur ce que devinrent les principaux acteurs de ce drame. Madeleine grâciée survécut longtemps. En 1652 elle fut poursuivie comme sorcière et condamnée à la détention en 1653. Elle mourut en 1670.

Cette histoire ne manque point d'intérêt. Elle est contée agréablement, mais avec une certaine minutie, et non sans longueur. Les grandes lignes n'en sont point nettes : le détail cache l'ensemble. Il aurait fallu faire un choix dans cette masse d'absurdités que constituent les propos de Madeleine possédée, et les aveux prétendus de Gaufridy. La lecture intégrale de l'ouvrage est accablante. On se demande en le terminant, si une telle aventure — qui dut être fort commune — méritait un livre, et un gros livre. Quelques articles, avec de la clarté et de l'air dans ce maquis théologico-judiciaire eussent peut-être suffi et donné de l'époque, de la mentalité des contemporains, et du caractère des principaux acteurs une idée bien suffisante.

C. G. Picavet.

Albert Croquez, **La Flandre Wallonne et les pays de l'intendance de Lille sous Louis XIV.** Préface de M. Henry Cochin. Paris, 1912, in-8°. Champion, édit.

Voici l'histoire politique et administrative d'une province française sous Louis XIV. Il s'agit de la Flandre, et le premier volume que publie M. Croquez est consacré à la Flandre wallonne.

Deux intendants y furent pendant quarante ans les agents de la politique royale : Michel Le Pelletier et Dugué de Bagnols. C'étaient de ces maîtres des requêtes formés aux affaires à l'école du Conseil du Roi, de Louis XIV lui-même, de Louvois et de Colbert; ils étaient intelligents, ambitieux et souples; apparentés à la famille des ministres ou tout au moins très protégés par eux, appartenant à cette classe de la haute bourgeoisie qui parvenait aux premiers emplois et ne tardait pas à se confondre avec la noblesse, ils débutaient jeunes dans des postes importants. Ardents au travail comme au plaisir à l'imitation de Seignelay, on voit ces fonctionnaires de robe faire le tapage pour enlever la jarretière d'une mariée ou donner des « fricassées » à de nobles dames dans des cabarets à la mode, tenir table de gourmets, donner des chasses de haut style, et prendre part aux travaux de l'Académie des Inscriptions, le tout bien entendu sans préjudice de leurs devoirs administratifs.

Leur tâche était considérable. Justice, police, finances, administration des armées en temps de paix comme en temps de guerre, agents d'information et d'exécution, leurs attributions étaient multiples et diverses. Sous l'autorité directe du roi et de son ministre, ils devaient cependant tenir compte des vœux et des aspirations de la province à la tête de laquelle ils étaient placés, dont, on peut le dire à leur honneur, ils ne manquaient jamais de plaider la juste cause.

Louis XIV avait trouvé la Flandre dans un désordre inexprimable et un lamentable état de misère, résultat le plus clair de la domination espagnole dans ce pays naturellement riche et fertile. Les choses en étaient au point que pendant la guerre de la Succession d'Espagne, il fallut envoyer à Bruxelles l'intendant de Lille remettre les Pays de Par-de-çà « sur le pied que les États bien réglés doivent être naturellement ». Sans ce secours, les troupes espagnoles auraient eu peine à subsister dans leur propre pays! D'ailleurs, il y avait près d'un siècle qu'on assistait à ce spectacle.

La gabegie était partout. Des fortunes s'édifiaient sur la misère publique. La mollesse, l'incurie du gouvernement laissaient l'administration des villes aux mains d'un petit nombre de bourgeois qui s'y éternisaient. Dans ces pays de commerce, le peu de nobles que l'on rencontrait n'avait guère d'influence et pas de privilèges. Les Magistrats des villes dévoraient les budgets communaux en gratifications, vacations et indemnités; beaucoup étaient concussionnaires ou prévaricateurs, sans compter les contrebandiers; leur justice méritait le mépris qu'elle inspirait au peuple. Les fameuses libertés communales d'antan n'étaient plus que des privilèges féodaux accaparés par quelques exploiteurs.

Observant son serment et sans toucher aux libertés et aux privilèges de la province, Louis XIV mit ordre à ce gâchis. Bien que son gouvernement ait été pour la Flandre « un long bienfait », comme le dit très heureusement et très justement M. Croquez, il y eut une mauvaise presse : c'est que cette presse avait pour rédacteurs, si l'on peut dire, précisément ces bourgeois qu'il rappelait à la raison, et le clergé flamand hostile à son autorité comme au clergé français. Il aggrava son cas en instituant la vénalité des charges, le seul accroc qu'il porta aux libertés promises.

Le livre de M. Croquez est très étudié; l'auteur a eu le mérite de découvrir en Belgique les papiers de Flandre de Michel Le Pelletier, et l'ensemble de son travail est basé sur des documents inédits. Peut-être aurait-il gagné à serrer davantage ses citations, dont l'une par exemple se trouve intégralement reproduite deux fois à la même page (p. 312) sans utilité, ce qu'il eût fallu éviter. Dans l'ensemble, il apporte une contribution importante et neuve à l'histoire de notre droit public, et sous une forme attachante. Le volume qui nous est promis sur la Flandre maritime est maintenant attendu avec intérêt : là, Louis XIV eut affaire à une population non plus d'affinités françaises, mais surtout flamingantes. La tâche du gouvernement royal, et des intendants, en fut d'autant plus difficile : ils n'eurent que plus de mérite à triompher ici encore, pour le plus grand bien de ces pays.

On ne peut que souscrire à la Préface écrite pour cet ouvrage par M. Henry Cochin : elle est de l'historien exact et compétent, et de l'élégant écrivain, que l'on connaît.

Henri Malo.

Geschichte des siebenjährigen Krieges in Deutschland, von Archenholtz, Umgearbeitet von v. Duvernoy. Leipzig, Amelang, 1911. In-8°, XXIV et 560 p.

C'est une très jolie réimpression d'Archenholtz, augmentée d'ailleurs d'un bon index, et on relira avec plaisir ce récit qui, par sa naïveté, sa sobriété, sa simplicité est devenu classique. Toutefois, ce récit, l'éditeur, M. le lieutenant-colonel wurtembergeois de Duvernoy, a cru bon de le revoir et de le remanier, et, nous dit-il, il a modifié le style dans les endroits où le texte lui paraissait trop lourd et traînant pour le goût d'aujourd'hui; il a donc abrégé de pareils passages ou il les a retranchés (p. IX). En revanche, et il a eu raison, il s'est gardé de supprimer les endroits où Archenholtz fait, selon l'usage du temps, des comparaisons avec l'antiquité. Somme toute, il a bien fait de nous donner le vieil Archenholtz « dans ce nouveau vêtement » et de rectifier au passage les erreurs commises par l'historien. On me permettra de citer quelques lignes de la conclusion qu'il a mise au volume (*Schlusswort*, p. 534-537). « Il ne manque pas d'apôtres qui prêchent la paix éternelle. Mais, si le commerce et l'industrie de l'Allemagne ne cessent pas de croître d'année en année, le nombre de nos envieux croît aussi, et tôt ou tard elle aura à prouver qu'elle est en état de se défendre. Aiguise donc ton épée, oh peuple allemand, garde toi de l'amollissement et pense toujours au mot de ton chancelier de fer, que, nous Allemands, nous craignons Dieu et n'avons pas d'autre crainte » !

A. Ch.

La déportation du clergé orthodoxe pendant la Révolution. Registre des ecclésiastiques insermentés embarqués dans les principaux ports de France, août 1792-mars 1793. Par MM. Em. Sevestre, X. Eude, Ed. Le Corbeiller. Paris, 1913. In-8°, XXXII-280 pages.

L'introduction traite les points qui suivent : où en est l'étude du clergé orthodoxe pendant la Révolution ; — complexité de la question de la déportation ecclésiastique ; — précédentes publications sur les embarquements des ecclésiastiques ; — quelques documents sur l'embarquement des ecclésiastiques insermentés ; — comment cette publication a été entreprise (à l'occasion de la découverte du registre d'embarquement de Granville, faite par M. Xavier Eude). Les listes publiées présentent les noms de 3.666 ecclésiastiques déportés qui furent embarqués dans divers ports de France, à Boulogne, le Tréport, Dieppe, Granville, Agde, Dunkerque, Bernières, les Sables d'Olonne, etc. La plupart des noms appartiennent aux départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de la Mayenne, de l'Orne, de la Seine-Inférieure. Divers documents donnés dans l'introduction ou dans les notes ajoutent à la valeur de cette publication qui vient grossir le dossier de l'histoire des prêtres insermentés.

A. Ch.

M. Philippson. **Die æussere Politik Napoleons I. Der Friede von Amiens (1802)**, In-8°. 108 p., Leipzig, 1913.

La politique extérieure des hommes de la Révolution et de Napoléon Ier a été depuis quelques années l'objet d'une série d'études. Faites d'après des documents inédits et appuyées sur une critique approfondie, ces études tendent à renverser l'opinion traditionnelle, longtemps admise comme un dogme, à savoir que l'Angleterre aurait été depuis 1793 l'ennemie irréconciliable de la France, qu'elle devrait par conséquent porter toute la responsabilité de l'insuccès des négociations engagées à diverses reprises, aussi bien que de la rupture du traité d'Amiens. Après M. Ballot qui a prétendu démontrer qu'il n'avait pas tenu à Malmesbury de signer la paix aux conférences de Lille en 1797, après M. Guyot qui a insisté sur l'opposition de la politique de Bonaparte et de celle du Directoire, après M. Driault enfin qui a apporté de nouvelles preuves à la même thèse, M. le Professeur Philippson, reprenant d'anciens articles de la *Revue historique* et les complétant par des recherches d'archives, vient discuter une fois de plus les conditions de la conclusion et de la rupture de la paix d'Amiens (1801-1803). Il commence par un aperçu judicieux de la situation de l'Angleterre en 1801 et montre le désir général de repos qui s'y affirmait, au point que Pitt sentit le besoin de quitter le pouvoir pour faciliter l'œuvre de réconciliation avec la France ; les négociations du cabinet Addington, résolu à aboutir à tout prix, et les clauses de la paix, signée par Hawkesbury le 25 mars 1802, sont exposées avec précision, ainsi que l'intention bien nette de Bonaparte d'en tirer parti pour réaliser ses projets de domination en Europe.

M. P. raconte ensuite les empiètements du premier Consul en Italie, en Hollande, en Suisse, et les mesures provocatrices prises à l'égard de l'Europe entière. On retrouve là, outre son habituelle maîtrise du sujet traité, un talent remarquable d'exposition et d'argumentation ; par contre, on sent un peu trop peut-être des préventions et de la colère contre l'ambition impérieuse qui empêche une paix durable : M. P. ne va-t-il pas jusqu'à regretter la maladresse du ministère Addington qui, ne saisissant pas l'occasion légitime de rompre, se donne le tort de violer le traité d'Amiens en gardant Malte et le Cap ! Sans doute le premier Consul n'a ménagé ni les susceptibilités ni les intérêts de l'Angleterre, et son attitude arrogante, son appétit insatiable de conquêtes, eussent tôt ou tard provoqué un nouveau conflit :

Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte !

On peut expliquer le refus des Anglais, en présence de cette politique d'annexions en pleine paix, d'exécuter certains articles du traité. Il n'en reste pas moins établi qu'ils se sont ainsi mis absolument dans leur tort, et ont assumé devant l'histoire la responsabilité

de la rupture. Il y a là un fait contre lequel ne sauraient prévaloir les meilleurs raisonnements. Qui oserait d'ailleurs se porter garant des intentions pacifiques foncières de la Grande-Bretagne ! Rien ne prouve, si Bonaparte fût resté fidèle à ses engagements, qu'elle eût sincèrement tenu les siens.

Albert WADDINGTON.

Carl TANERA, **Die Befreiungskriege 1813 bis 1815.** Jubiläumsausgabe neu durchgesehen und bearbeitet von K. Frhr. von LUPIN (15 gravures et 4 cartes). München, Oskar Beck, 1913. In-8°, 392 p.

On connaît les œuvres de Tanera. Elles sont devenues populaires en Allemagne. Elles n'ont rien de scientifique et, par exemple, Tanera imagine, pour animer sa narration et la rendre plus saisissante, des conversations entre bourgeois et officiers (cf. p. 20-22 la scène dans la confiserie de Fuchs sous les Tilleuls entre des bourgeois de Berlin et p. 47-48 l'entretien des officiers de Clausewitz au bivouac) ; elles se lisent avec agrément; elles ont quelque chose de vif et d'entraînant; l'auteur vise à exalter le patriotisme; il met en relief les actes de bravoure et d'héroïsme. Aussi la librairie munichoise Beck a-t-elle publié cette édition jubilaire qu'elle a confiée au lieutenant-colonel baron de Lupin. M. de Lupin a rectifié quelques erreurs et abrégé quelques longueurs, tout en conservant plusieurs choses, nous dit-il, que l'histoire la plus récente a réléguées dans le domaine de la légende, mais qui marquent l'esprit du temps. « Il n'y a pas longtemps, dit-il dans sa préface, que des écrits français ont traité avec passion d'une guerre future contre l'Allemagne afin d'exciter et de tendre au plus haut degré le sentiment national; opposons leur une résolution tranquille; l'histoire de la guerre nous apprend à nous défendre d'une manière digne de nos ancêtres; et pour maintenir notre situation parmi les peuples, pour conserver notre indépendance, nous avons foi en notre propre force. Les guerres de 1813-1815 ont délivré notre patrie du joug étranger, ont élevé de nouveau sur le pavois l'esprit allemand, ont donné à la Prusse le droit historique et la force morale pour conquérir l'hégémonie de l'Allemagne. Elles ont été le prologue de la guerre de 1870-1871 qui nous a valu l'unité allemande. Tant que nous garderons cette unité, ce bien suprême, et tant que des forces morales gouverneront notre peuple, nous serons invincibles ».

A. CH.

Le général Compans 1769-1845 d'après ses notes de campagne et sa correspondance de 1812 à 1813 par son petit-fils M. TERNAUX-COMPANS. Avec deux portraits en héliogravure. Paris, Plon, 1912. In-8°, v et 390 p., 7 fr. 50.

Compans méritait une biographie, et bien que celle-ci ne soit pas parfaite, bien qu'elle renferme des longueurs et des erreurs [1], on la

1. L'erreur la plus blâmable est sans doute celle qui fait p. 13 de l'héroïque Mirabel un général *espagnol*. P. 5, lire Braous, Brouis, Serurier, Lantosque et non *Braour*,

lit avec profit. L'auteur a eu à sa disposition des notes manuscrites que le général avait rédigées pour lui-même « comme une sorte de guide-mémoire » et, en outre, les Souvenirs inédits d'un neveu du général, Théodore Compans, et ceux de son ancien aide de camp le général Berthezène. Mais c'est surtout la correspondance de Compans avec sa femme, qui, dans ce volume, nous intéresse et nous attache. Grâce à ces lettres nous suivons Compans durant la campagne de Russie, au passage du Niémen, à l'avant-garde, à la redoute de Schwardino et à celle de Borodino, à Moscou, puis à l'arrière-garde, et nous admirons à tout instant la fermeté d'âme de Compans et son tranquille héroïsme. Citons encore les rapports que les colonels adressèrent au général après la bataille de la Moskova, les lettres du général à sa femme pendant la campagne de Saxe, celles qu'il échange avec le duc de Feltre avant la bataille de Paris.

A. Ch.

Karl Preisendanz, **Die Liebe der Günderode.** Friedrich Creuzers Briefe an Caroline von Günderode, Munich, Piper, 1912, in-8°, pp. 19 et 338. mk. 7.

L'aventure romanesque et tragique de Caroline de Günderode a été souvent contée depuis le livre de Bettina, parfois à l'aide même des documents qu'on nous offre aujourd'hui, les lettres de Creuzer, comme tout récemment encore (1910) dans la thèse de Mlle Bianquis; mais nous ne les connaissions pas en entier. M. Preisendanz nous les livre aujourd'hui intégralement ou à peu près ; il n'a omis que ce qui dans la correspondance était par trop étranger à la passion de Creuzer. Le recueil ne contient pas d'ailleurs que les lettres à Lina; il y en a quelques unes adressées à d'autres correspondants, comme à Susanne von Heyden, la confidente de Caroline ; il y en a même de la femme de Creuzer à sa rivale; mais les plus précieuses sont celles du savant à son cousin Leonhard Creuzer, à qui il dévoilait dans ses *interiora* ses plus intimes secrets, qui devint le dépositaire de ces confidences écrites et nous les a conservées, dans l'original le plus souvent. C'est donc le dossier le plus complet que nous ayons jusqu'à présent de cet épisode sentimental, l'un des plus retentissants de l'histoire des lettres allemandes. M. P. a mis tous ses soins à le déchiffrer, à le classer, ce qui n'était pas aisé, beaucoup des lettres n'étant pas datées. Une brève introduction et des notes précises qu'on eût souhaitées un peu plus abondantes, renseigneront le lecteur sur

---

Bruis, *Sérurier*, *Lentosca*; p. 9, Turreau et non *Thureau*; p. 19, Pille et non *Pill*; p. 248, Bonet, Friederichs et Foucher, au lieu de *Bonnet*, *Frédérick*, et *Fouché*; p. 249 et 250, Weissenfels au lieu de *Weissenfeld* et *Wessenfeld*; p. 251 et 252, Starsiedel au lieu de *Starfield* ; p. 261, Nieder Kaina et non *Nidez Keyna*, Wurschen et non *Wurtzen*, Kirgener et non *Kirchener*; p. 262, Katzbach et Pläswitz au lieu de *Ratzbach* et de *Pleswig*; p. 265, Dippoldiswalde et non *Dippotiswald* p. 329 et 330 d'Aubignosc et non *d'Aubignor*, etc., etc.

l'indispensable. Les curieux de psychologie trouveront dans cette correspondance où pendant près de deux ans, presque jour par jour, Creuzer nous fait assister à l'histoire d'une passion tour à tour sensuelle ou subtilement idéalisée, une confession d'une sincérité, d'une émotion, parfois d'une naïveté, et à la fin, quand vint la rupture avec le tragique denouement que l'on sait, d'une brutalité qu'on trouverait difficilement dans tous les cas parallèles dont l'histoire générale des lettres est assez riche. En dehors de cet intérêt primordial d'analyse psychologique, le recueil est plein de détails précieux pour l'histoire du romantisme et les études mêmes de Creuzer. Il a fréquenté alors et de près Brentano et sa femme, Sophie Mereau, qu'il n'aimait guère l'un et l'autre, Arnim, Bettina, Savigny, Voss, Seckendorf et de moindres : il publiait à cette date ses *Studien*, projetait sa *Symbolik*, s'enthousiasmait de Plotin et de Schelling qui pour lui le continuait ; il a vécu ces deux années non seulement par le cœur, mais aussi par l'esprit avec sa Lina. Le copieux index dressé par M. P. permettra d'utiliser rapidement tous ces renseignements épars dans la correspondance. De toute l'œuvre de Creuzer bien oubliée aujourd'hui ce sont peut-être ces feuillets destinés à être anéantis qui resteront.

L. R.

Adolf Matthias, **Meine Kriegserinnerungen. Blætter aus der Werdezeit von Kaiser und Reich.** München, Oskar Beck. 1912. In-8°, 207 p. 3 fr. 75.

Ce livre mérite mieux qu'une annonce ou qu'un simple compte rendu [1]. Il faut toutefois l'annoncer. L'auteur, aujourd'hui conseiller de gouvernement de l'un des directeurs de l'instruction publique en Prusse, nous raconte ses souvenirs de guerre. Il était Hanovrien, mais il devint promptement prussien et en 1870, avec enthousiasme, il s'engagea dans le 57e régiment qui bloqua Metz et fit la campagne de la Loire. Son récit est animé, vivant, semé d'anecdotes. On lira volontiers les pages consacrées au combat de Beaune-la-Rolande et aux marches et contre-marches dans l'Orléanais et le Perche, la description du Blésois et de la Touraine, etc. L'auteur juge qu'il ne faut pas mépriser les Français ; que les Allemands éprouvèrent des pertes graves en 1870-1871 sur les bords de la Loire ; que de nouvelles troupes semblaient toujours sortir de la terre française ; que, s'il y eut plus d'un mobile fatigué qui abandonna son drapeau, il y eut chez les Prussiens plus d'un poltron, et il engage ses compatriotes à s'arracher à la *Reichsverdrossenheit*, à l'ennui, au dégoût de l'Empire, à s'arracher à l'égoïsme et à l'intérêt particulier, à l'esprit de caste et à la haine des classes, à pratiquer le désintéressement et l'esprit de

1. Aussi lui avons-nous consacré une assez longue étude qu'on trouvera sous le titre *Souvenirs de guerre d'un caporal prussien* dans la sixième série de nos *Études d'histoire* qui va paraître chez Fontemoing (cf. p. 339-364).

sacrifice, et, sans écouter le pacifisme, à s'unir de nouveau lorsque tonnera le canon, à faire revivre en eux les sentiments de 1870, la vieille camaraderie prussienne, la vieille fidélité germanique, et à former, selon le mot du poète, un peuple de frères qui ne se séparent pas dans le danger.

A. Ch.

Marcel Poëte, **Formation et évolution de Paris.** Paris, Juven, s. d. [1912], 8°, 184 p.

Ce petit volume donne, en suivant l'ordre chronologique, un aperçu sommaire du développement urbain de Paris depuis les origines jusqu'en 1900. L'auteur insiste sur tous les faits qui marquent dans les transformations de la ville l'intervention d'une volonté précise, individuelle ou collective, et sur les diverses conceptions, artistiques ou utilitaires, qui ont influé sur le groupement et la distribution des constructions neuves, palais, ouvrages d'art ou maisons particulières. Un bon choix d'illustrations facilite la lecture de ce petit ouvrage, agréable et sans prétention, où l'auteur a semé les notions historiques indispensables, et auquel le grand public fera bon accueil.

R. G.

L. Gauchat et J. Jeanjaquet, **Bibliographie linguistique de la Suisse romande.** Tome Ier, *Extension du français et question des langues en Suisse*; *Littérature patoise* (avec une carte et sept facsimilés). Neuchatel, Attinger, 1912: un vol. in-8°, de x-291 pages.

Dans la pensée de ses auteurs cette vaste *Bibliographie* est « l'assise fondamentale sur laquelle doit s'édifier le futur *Glossaire des patois de la Suisse romande* ». On sait, en effet, que depuis quelques années déjà un travail de ce genre est en préparation, et que plusieurs savants distingués doivent y collaborer : pour mener l'œuvre à bonne fin, il était nécessaire d'avoir un répertoire de toutes les sources possibles et de tous les matériaux existants. De là l'inventaire que nous offrent aujourd'hui MM. Gauchat et Jeanjaquet : leurs noms seuls nous sont des garants très sûrs du soin et de la compétence avec lesquels il a été dressé. Il ne renferme pas moins de 1039 numéros (y compris une cinquantaine d'additions), et le sous-titre du volume indique le plan rationnel et simple qui a été suivi, puisqu'un premier chapitre contient l'énumération de tous les ouvrages qui ont trait à la statistique, aux limites du français et de l'allemand, à la situation respective des deux langues actuellement (1-355); et qu'un second chapitre donne l'indication de tous les textes patois connus (356-991), en les répartissant entre les six cantons de la Suisse romande. Ce qui fait le mérite et l'utilité de cette bibliographie, c'est que le titre de chaque livre ou brochure y est accompagné d'une analyse sommairement faite, mais avec précision, et qui dans certains

cas peut devenir plus développée. Cette façon de procéder donne à l'ouvrage un véritable intérêt ; elle était d'autant plus indispensable que, pour être aussi complets que possible, les auteurs ont admis dans leurs listes un très grand nombre d'articles de journaux, sur la valeur desquels on est bien aise d'être immédiatement fixé. Ils n'ont donc point dû laisser échapper grand chose — j'entends qui ait quelque importance — et pour rester complète cette bibliographie n'aura plus qu'à être tenue à jour, en partant de l'époque où elle s'arrête (premiers mois de 1912). C'est là une œuvre de science et de patience, dont il faut remercier MM. Gauchat et Jeanjaquet.

E. Bourciez.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 28 février 1913.* — M. Noël Valois, président, annonce le décès de M. Ferdinand de Saussure, correspondant de l'Académie à Genève, et retrace brièvement sa vie et ses travaux.

M. Héron de Villefosse présente, au nom de M. Fabia, correspondant de l'Académie, et de M. Germain de Montauzan, les photographies de trois objets provenant des fouilles de Fourvière, une tête en ivoire du dieu Pan, un petit masque ou *oscillum* de Bacchus barbu, en terre cuite, et un médaillon en relief d'applique avec une note sur ce médaillon, par malheur incomplet, dont le sujet était soit le châtiment d'Actéon par Diane, soit plutôt la mort de Penthée, déchiré par les Bacchantes.

M. l'abbé Breuil fait une communication sur de nouvelles découvertes de peintures préhistoriques en Espagne par lui faites au nom de l'Institut de paléontologie humaine fondé par le prince de Monaco. Ces découvertes sont relatives à trois groupes : 1° La caverne de la Pileta (province de Malaga). Il y a là des figures de quatre époques, dont les trois premières rappellent de très près les premières phases de l'art paléolithique du Nord de l'Espagne soit par les animaux assez bien dessinés, soit par les signes jaunes, rouges, puis noirs. La quatrième phase est exclusivement composée de dessins noirs purement schématiques, superposés à tous les autres. La découverte de cette caverne est due au colonel anglais W. Verner. — 2° Les abris peints de l'Est de l'Espagne, auxquels se rapportent plusieurs trouvailles déjà signalées. Une des plus récentes est celle d'Alpera, près d'Albacete, où se trouvent des scènes de chasse et de danse des plus curieuses, avec de petits archers, semblables aux Boschimans, tirant des flèches sur des cerfs, des bouquetins, des bœufs sauvages, et aussi des élans et des chamois, espèces qui sont émigrées d'Espagne avant l'âge de la pierre polie. Ces peintures sont d'un intérêt extrême pour la reconstitution de certaines scènes de la vie sociale et la reconstitution des costumes. On y retrouve les dames à robes, mais les hommes sont nus et ont seulement des plumes dans les cheveux, comme les Peaux-rouges. — 3° Les abris sous roches de la moitié S.-O. de l'Espagne : une cinquantaine de roches peintes en Sierra Morena, une trentaine en Estramadure, une douzaine en Murcie. Au début de ces manifestations, les animaux sont encore assez bien dessinés, puis tout devient schématique et les figures humaines géométriques donnent naissance aux plus bizarres simplifications. Parmi les plus récentes, on peut voir des images d'idoles féminines semblables à celles qui ont été découvertes dans des tombes néolithiques du Sud de l'Espagne. On voit donc que les peintures naturalistes du paléolithique cèdent peu à peu la place à un art schématique analogue à celui de l'azilien français, qui devient insensiblement néolithique et aboutit même à des images rappellant l'idole à tête de chouette, de l'époque des dolmens.

M. le comte Paul Durrieu signale l'existence, dans un livre d'Heures de la Bibliothèque nationale (ms. lat. 1363) d'un beau portrait d'homme, à mi-corps, qui présente tous les caractères des miniatures de Jean Bourdichon et paraît pouvoir être considéré comme une œuvre de cet artiste. Dans le cadre qui entoure l'image, on voit deux lettres dont la première est endommagée, mais dont la seconde est incontestablement un B. Il semble à M. Durrieu que, tout en faisant les réserves voulues, il ne serait pas trop téméraire d'émettre l'hypothèse que ce B serait une marque d'atelier pouvant se rapporter au miniaturiste Bourdichon.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 12 — 22 mars. — 1913

Van Herverden, Lexique grec, 2e éd. — Reiter, Lettres d'Otfried Müller et de Schorn. — Jones, Le pluriel poétique de la tragédie grecque. — Peppler, La terminaison κος dans Aristophane. — Théodoret, Histoire ecclésiastique, p. L. Parmentier. — Helbig, Guide des antiquités de Rome, 3e éd. — J. Hartmann, Hans Sachs et Steinhöwel. — Lerch, Participes français en nom d'action. — Gamillscheg, L'élément roman du parler de Lusern. — Battisti, Les dentales explosives intervocaliques dans les dialectes italiens. — Feller, Notes de philologie wallonne. — Dauzat, La défense de la langue française. — Dubosq, Budapest et les Hongrois. — Nissen, L'inscription d'Aberkios. — Lettre de M. Sainéan et réponse de M. Bourciez. — Lettre de M. Mansuy et réponse de M. Ludovic Roustan. — Academie des Inscriptions.

Lexicon græcum suppletorium et dialecticum composuit H. van Herwerden, Ed. altera auctior et correctior. Leyde, Sijthoff, 1910; xx-1678 p. en 2 vol. Pars I, A-Λ; Pars II, M-Ω.

Une seconde édition du *Lexicon* de M. van Herwerden n'a pas tardé à suivre la première (1902), et dans cet intervalle de moins de dix ans elle a triplé d'étendue. M. v. H., en publiant cet ouvrage, se proposait plusieurs buts, indiqués d'une façon assez explicite par le titre. Le lexique est d'abord *suppletorium*, c'est-à-dire qu'il mentionne les mots nouveaux et les acceptions nouvelles, qui manquent aux dictionnaires et même au *Thesaurus* d'Estienne; ces mots, en effet, sont puisés dans les textes récemment découverts, Bacchylide, Hérondas, Ménandre, etc., ainsi que dans les papyrus et dans les inscriptions; ce sont encore des mots connus seulement par les grammairiens et les lexicographes, et jusqu'aux conjectures des savants admises aujourd'hui dans les textes. Il est, en outre, *dialecticum*, c'est-à-dire qu'il enregistre les mots et les formes dialectales, à part les formes homériques, citées seulement à titre de comparaison, et celles de l'attique, à moins qu'elles ne soient nouvelles. La préface de la seconde édition ajoute qu'on a soigneusement compulsé les écrivains grecs postérieurs (Plutarque, Dion Cassius, Philon, Lucien, Libanius, etc.), pour suppléer ainsi au dictionnaire de Pape, qui pour beaucoup d'articles fournit trop peu d'exemples, et souvent se contente de citer les mots avec un nom d'auteur, sans donner de références précises. Enfin M. v. H. a noté un grand nombre de proverbes, qu'on chercherait en vain dans les parémiographes, et il n'a pas négligé non plus les mots

latins grécisés ou transcrits en caractères grecs, qu'on rencontre fréquemment dans les papyrus égyptiens et les inscriptions de basse époque. Naturellement, un tel lexique ne peut pas être complet, bien qu'aujourd'hui un grand nombre d'éditions nouvelles soient pourvues de bons index; « infinitus est labor », dit justement l'auteur; mais tel qu'il est, il serait superflu d'en vouloir démontrer l'utilité. J'aime mieux lui adresser quelques critiques; aussi bien ne saurait-on mieux en faire l'éloge qu'en signalant ce qu'il peut avoir de défectueux ou d'imparfait, pour aider ainsi, le cas échéant, à son amélioration. Je laisse de côté la partie dialectale, bien que M. v. H. ne semble pas avoir utilisé la *Lexicographical Study* d'Helen Searles [1], où il aurait pu glaner quelques mots comme ἀνκριτήρ, βόλιμος = μόλυβδος, κωποξύστας, ὑπερχρονεῖν, χρηματίξις, etc., et je ne m'occupe que du vocabulaire de la langue courante. Tout d'abord, l'auteur nous laisse dans une imprécision regrettable; il ne nous dit pas qu'elle est exactement la matière à enregistrer, ni dans quelles limites chronologiques a été faite l'enquête. Sur le second point, la pratique du *Lexicon* nous renseigne un peu mieux, ainsi que la liste (incomplète) des auteurs, dressée pp. XVI-XVIII; nous allons jusqu'à la période byzantine, avec le Ps. Codinus qui est du Xe siècle (selon Preger), Psellos du XIe [2], Theod. Balsamon du XIIe, et l'on peut se demander pourquoi, alors que les écrivains tardifs ont été soigneusement dépouillés, et que d'autres, du temps des empereurs, ont été largement mis à contribution, il en est au contraire qui semblent avoir été soit laissés de côté, soit feuilletés superficiellement. Jamblique, par exemple, aurait fourni ἀντιδιάταξις, εὐπλαδής, et Hipparque ἀναπτέριστος, ἀνισομεγέθης, ἀντιγώνιος (également dans Ptolémée), qui ne figurent pas dans le *Thesaurus*. Mais ceci est explicable; M. v. H. ne pouvait voir tous les textes, et s'il en a négligé quelques-uns, on peut admettre que ses recherches ont porté sur l'ensemble de la grécité jusqu'au XIIe siècle. En ce qui concerne la matière à recueillir, on trouve dans le *Lexicon*, dialectes à part, quatre catégories de mots : 1) ceux qui manquent dans le *Thesaurus*; ce sont pour la plupart des mots empruntés aux documents récemment découverts ou récemment publiés, textes littéraires, papyrus et inscriptions; 2) ceux qui sont dans le *Thesaurus*, mais manquent dans Pape; 3) ceux qui sont dans Pape, mais seulement avec un nom d'auteur sans autre référence, ou avec une indication vague comme *Sp*(*ätere*); 4) enfin ceux qui sont dans Pape munis de références précises, mais auxquels M. v. H. ajoute une ou plusieurs citations nouvelles. Le nombre des mots des deux

1. Je vois ce nom cité une fois, d'après Weber, qui renvoie à *Studies in classical philology* sans autre indication.

2. Psellos n'est cité que pour un *Carmen scopticum* publié par Sternbach; et pourtant l'œuvre de cet auteur fournirait un grand nombre de mots rares ou inconnus.

dernières catégories est considérable dans le dictionnaire de Pape; il y a bien peu de pages où l'on ne rencontre des citations insuffisantes, et il serait facile de compléter; mais compléter toutes les indications imparfaites aurait été un travail colossal, et ce qu'a fait M. v. H. est déjà beaucoup. Cependant, pour les articles de ce genre, leur rédaction dans le *Lexicon* présente, à mon sens, un grave inconvénient, qui tient à ce que le mot *adde* est employé d'une manière très vague et très obscure. Il ne saurait s'entendre à propos du *Thesaurus*, la plupart de ces additions s'y trouvant déjà (sauf, naturellement, celles qui sont dues aux textes postérieurement connus); il faut donc comprendre : *adde Papii lexico*. Mais alors il est impossible de savoir si tel ou tel article du *Lexicon* est un *addendum* ou un *supplendum*. Je m'explique. Par définition, un supplément à un dictionnaire quelconque donnera d'abord les mots qui manquent à ce dictionnaire, et ensuite les additions et rectifications aux articles qu'il contient déjà; mais ce sont là deux espèces d'*addenda* bien différentes, et que le chercheur doit pouvoir distinguer. Par suite, en voyant dans le *Lexicon* un mot accompagné de l'indication *adde*, nous penserons qu'il s'agit d'une addition à un article déjà existant dans Pape, tandis que là où manquera cette indication nous conclurons que le mot cité n'y figure pas. Or il n'en est pas ainsi; quelques exemples pris au hasard suffiront pour montrer que cette importante distinction n'est pas faite. Pape « ἀνομογενής Sext. Emp. », ici « ἀνομογενής. Add. Clem. Al. Strom. II, p. 206, 22 ». Rédaction sans aucune ambiguité, quoique M. v. H. eût pu facilement donner la référence à Sextus Empiricus (*Adv. Math.* 8, 208); nous comprenons qu'il faut ajouter Clément d'Alexandrie à l'article de Pape. Autre type : « ἀντεπινοεῖν. Add. Jos. B. J. V, 273 »; nous pensons que Josèphe doit être ajouté à l'article de Pape; mais il faut simplement compléter, car Pape donne « ἀντεπινοέω Ael. H. A. 6, 23; Jos. ». La rédaction, ici, manque de précision. Troisième type, sans le mot *adde*; alors nous sommes fréquemment induits en erreur, car cette rédaction ne saurait indiquer autre chose que ceci : Le mot est à suppléer dans Pape; par exemple « ἀντεφήδεσθαι. Philo Spec. leg. I, 15 » y manque en effet; il manque même au *Thesaurus*. De même « ἀντεπίθεσις Philo Septen. 3 », « ἀφιλήδονος Philo liber 12 » signifieront que l'on cherchera en vain ces mots dans Pape; or ils y sont, l'un avec la mention « Philo », l'autre avec la référence M. Anton. 5, 5; dans les deux cas il fallait un *adde*. En attendant un nouveau *Thesaurus*, des ouvrages comme celui-ci sont d'une utilité incontestable; mais si l'on ne peut leur demander d'être complets, ce qui ne serait pas juste, on peut tout au moins exiger qu'ils soient clairs, précis et sûrs. C'est pourquoi je souhaite au *Lexicon suppletorium*, pour une future édition, qu'il note avec toute la précision désirable les mots qui ne sont pas dans le *Thesaurus*; ceux qui manquent dans Pape; ceux pour lesquels la citation est in-

complète dans ce dictionnaire; ceux auxquels est ajoutée une référence nouvelle; c'est affaire de signes judicieusement employés. Des remarques de détail m'entraîneraient trop loin; quelques notes seulement. A l'article θυμιαστήριον (*sic*) on lit : « nom d'un astre dans Vettius Valens »; le mot est θυμιατήριον, *Ara*, *l'Autel*, fréquent dans Hipparque et en général dans les astronomes, constellation de l'hémisphère austral appelée aussi θυτήριον (Aratus, Ps. Erastosthène). — Κολλώροβος, Pap. Berol. « fortasse palus cui ciceres se applicant »; c'est, en effet, « une massue, un gourdin »; τὸ κολλόροβον ainsi orthographié est le nom que les astronomes donnent à la massue d'Orion. — Aux *addenda* « ἀξούγγεον (l. ἀξούγγιον) quid? » avec une citation d'Aétius; c'est de la graisse de porc, lat. *axungia*, franç. *axonge*. — Βοσκέων « omisit Thesaurus » est inexact; le mot et la citation sont à la fin de l'article βόσκω. — L'ordre alphabétique est çà et là troublé, particulièrement pp. 142, 143, 161. — Les fautes d'impression sont relativement peu fréquentes; je note seulement, dans les titres d'articles, ἀμρίκυστος pour -κυρ-, ἀτάτασις pour ἀνάτ, ἀνορχεῖσθαι, ἀποθρίζεσθαι, κατεξιουστική pour κατεξουσιαστική. — A la fin une trentaine de pages d'*addenda*; inutile de dire qu'on peut toujours ajouter [1].

MY.

Siegfried REITER, **Briefwechsel zwischen Karl Otfried Müller und Ludwig Schorn** Extr. des *Neue Jahrbücher*, 1910, II Abteil. XXVI, 6, p. 292-315, 340-360, 393-408, 506-514).

Lorsque K. O. Müller fut nommé à l'Université de Göttingue, il passa deux mois à Dresde pour s'y préparer à l'enseignement de l'art antique. Il y rencontra l'archéologue L. Schorn, son aîné de quatre ans, et se lia avec lui d'une vive amitié; et Schorn ayant quitté Dresde, les deux amis commencèrent une correspondance qui fut d'abord très assidue, s'espaça ensuite, et finit par cesser quelques années avant le départ de Müller pour la Grèce, où, comme on le sait, il mourut prématurément (1840). Schorn le suivit de près (1842). C'est cette correspondance que publie M. Reiter, en y ajoutant des notes destinées principalement à renseigner sur les personnes qui y sont mentionnées. Cette publication est un heureux complément aux lettres de Müller à ses parents, publiées en 1908 par Otto et Else Kern; ce n'est pas qu'elle nous apprenne beaucoup de nouveau, mais elle contribue à nous faire connaître de plus près encore les qualités d'esprit et de cœur du grand philologue de Göttingue, qu'on a pu appeler « le plus complet des savants qui se sont occupés au XIXe siècle de l'antiquité classique ».

MY.

---

1. On remarquera peut-être que les exemples que je cite sont presque tous pris dans la lettre A; mais j'ai examiné le lexique dans son entier, et j'aurais pu faire les mêmes observations pour n'importe quelle partie de l'ouvrage.

Horace L. Jones **The poetic plural of Greek tragedy,** in the light of Homeric usage. Cornell Studies in classical philology, n° XIX; IV-167 p. (Published for the University by Longmans, Green and C°, 1910).

Le sujet n'est pas nouveau, et du reste M. Jones ne le présente pas comme tel; il a su cependant le renouveler par sa manière de le traiter. L'emploi du pluriel pour le singulier, pluriel de majesté, comme on l'appelle assez improprement, est fréquent dans la tragédie grecque; on y rencontre à chaque instant des mots comme δώματα, λέκτρα, γάμοι, νόσοι, et beaucoup d'autres, soit concrets, soit abstraits, désignant un seul objet. M. J. s'est proposé de rechercher de quelle façon ces pluriels sont employés, en comparant l'usage qu'en fait la poésie homérique, et comment, dans ce domaine, l'analogie peut avoir exercé son influence en étendant l'emploi de la forme plurielle à des mots de signification voisine. A cet effet, il a dressé des tableaux statistiques, dans lesquels sont réunis les termes en question, subdivisés en groupes rationnels, et accompagnés de chiffres qui indiquent pour Homère, Eschyle, Sophocle et Euripide la fréquence de leur apparition tant au singulier qu'au pluriel; puis chaque groupe est suivi d'exemples nombreux et des explications nécessaires, de telle sorte qu'on peut distinguer facilement ce qui est homérique et ce qui est propre à la tragédie. M. J. a terminé cette première partie de son travail en recherchant si le mètre n'avait pas une influence sur l'emploi du pluriel, et il a remarqué en effet que les poètes en usaient souvent, au lieu du singulier, pour des raisons de convenance métrique. Mais il ne s'en est pas tenu là; pour être complet, il a considéré l'emploi du pronom et du verbe à la première personne du pluriel pour désigner une personne unique. L'évolution se serait produite de la manière suivante : celui qui parle de lui-même au pluriel s'associe en pensée d'autres personnes (pluralis societatis); sa personnalité s'efface parmi les autres (plur. modestiæ); enfin ce pluriel, employé par des personnages marquants, devient l'expression de leur importance (plur. maiestatis). Des exemples sont cités d'Homère et des tragiques. Un dernier chapitre étudie le cas où des noms de personnes comme βασιλεύς, δεσπότης, et des adjectifs ou participes qui désignent des personnes sont appliqués, au pluriel, à un seul individu. Le volume se termine par un index alphabétique des pluriels cités.

My.

Ch. W. Peppler, **The termination** -κός, as used by Aristophanes for comic effect (Extr. de *Amer. Journ. of Philology,* XXXI, 4, pp. 428-444). Baltimore, the Johns Hopkins Press, 1910.

Partant de cette observation que vers la fin du ve siècle les mots en -κός, -ικός deviennent très fréquents dans les écrivains grecs, alors qu'auparavant leur nombre était beaucoup plus restreint, M. Peppler,

qui a déjà publié une dissertation sur les diminutifs comiques chez Aristophane, attribue ce développement soudain du suffixe -κός à l'influence des philosophes et des sophistes ; il y voit une mode qui régna dans la jeunesse fashionable d'Athènes et se répandit dans toute la société athénienne, si bien qu'Aristophane trouva là une occasion d'exercer sa verve railleuse. Pour obtenir un effet comique, le poète, dans certains passages, a accumulé les adjectifs en -κός ; dans d'autres, il les applique aux personnes, alors que la littérature antérieure les applique presque exclusivement aux objets inanimés ; ailleurs encore il ajoute le suffixe à des mots qui n'étaient pas faits pour le recevoir. M. P. montre en effet, en passant en revue les comédies d'Aristophane, que souvent un effet de ridicule est obtenu par ce moyen. Toutefois, il ne faudrait pas exagérer la portée de ses observations. Le suffixe -κός, -ικός forme des adjectifs d'une signification très précise, qui expriment l'aptitude à être ou à faire quelque chose ; et si nous voyons Aristophane les employer avec cette signification, il n'y a pas lieu de chercher une intention comique, ou du moins, si cette intention existe, elle n'est pas nécessairement dans la forme du mot. Je me borne à examiner deux passages où M. P. suppose le dessein de produire un effet plaisant. *Nuées* 483 Socrate demande à Strepsiade ἦ μνημονικὸς εἶ ; « en employant, dit M. P., une forme appropriée à son caractère de sophiste » ; l'autre répond qu'il est μνήμων (484) ; c'est aussi le mot dont use le chœur (414). Il est clair que les deux mots ont un sens tout différent, qu'il faut bien se garder de confondre. « Es-tu *capable* de te rappeler les choses ? » dit Socrate ; à quoi la réponse est : « Je me rappelle très bien quand on me doit ; mais si c'est moi qui dois, j'oublie ». Que l'on mette μνήμων dans la bouche de Socrate, et μνημονικός dans celle de Strepsiade, et l'on sentira la différence ; mais l'adjectif en -ικός n'a pas ici de force comique, et ce n'est pas parce que Socrate est représenté comme un sophiste qu'Aristophane le fait parler ainsi ; c'est la réponse qui seule est comique. Plus loin v. 1172 Strepsiade dit à son fils νῦν μέν γ' ἰδεῖν εἶ πρῶτον ἐξαρνητικὸς κἀντιλογικός, « mots bien appropriés, nous dit-on, pour le faire débuter dans sa nouvelle vie sophistique ». Sans doute ; mais l'effet comique, s'il y en a un ici, ne tient pas à ces adjectifs en -ικός ; et Aristophane emploie simplement les termes qui signifient l'idée qu'il veut exprimer : « Te voilà maintenant *de force* à nier et à discuter ». Je ne veux pas dire qu'Aristophane n'a pas usé de mots en -κός pour provoquer le rire ; M. P. note avec raison un passage des *Chevaliers* 1378 svv., et en certains autres, surtout lorsqu'il s'agit de mots forgés comme νουθετικός ou κομψευριπικῶς, telle paraît bien avoir été l'intention du poète. Mais il me semble que M. Peppler a trop généralisé.

MY.

Theodoret. Kirchengeschichte hgg. von L. Parmentier. Leipzig, Hinrichs, 1911 ; cx-427 p. (*Griech. christl. Schriftsteller*, t. 19).

L'édition de l'*Histoire ecclésiastique* de Théodoret, que publie M. Parmentier, le savant professeur de Liège, sera la bienvenue. Malgré leurs mérites, les éditions que nous avions jusqu'ici ne satisfaisaient pas aux exigences de la critique, parce qu'elles ne sont pas fondées sur de bons manuscrits ou qu'elles reposent sur des collations insuffisantes ou peu exactes, ou encore qu'elles se bornent à reproduire le texte et l'apparat des éditions antérieures. Le texte que nous donne M. P., au contraire, présente toutes les garanties désirables. Les manuscrits, même ceux qui sont de peu de valeur, ont été collationnés soit directement, soit sur photographies, et leurs variantes scrupuleusement notées ; chacun d'eux a été étudié avec soin en lui-même et par comparaison avec les autres, de telle sorte que sa valeur absolue et sa valeur relative ont pu être exactement déterminées ; en outre, en dehors de la tradition manuscrite, d'autres importants subsides ont été utilisés, tels que la version latine de Cassiodore et les passages parallèles d'autres écrivains ecclésiastiques comme Socrate et Sozomène; enfin les nombreux documents cités par Théodoret, et qui font le principal intérêt de son ouvrage, ont été soumis à une critique sévère, dans le but d'établir s'ils ont été revus sur les actes originaux ou corrigés après comparaison avec d'autres sources. Sur ce point, M. P. donne une réponse négative, alors qu'au contraire, pour ce qui est du texte même de Théodoret, les manuscrits ont été fréquemment influencés les uns par les autres. Un exemple frappant d'une telle contamination est fourni par le Bodleianus Auct. E II 14, du xie siècle (A), l'un des meilleurs manuscrits ; c'est un fait qui avait échappé à Henri de Valois et à Gaisford, qui cependant avaient eu des collations de ce manuscrit. M. P. démontre que pour les deux premiers livres A fut copié sur un manuscrit qui représentait une excellente tradition, mais qu'ensuite le copiste changea d'idée, et transcrivit un autre manuscrit très proche parent du Laurentianus X 18 (L); et ce qui est le plus curieux, c'est que ce même copiste — car il est plus vraisemblable que c'est le même — a soigneusement revu et corrigé la première partie de son travail d'après le manuscrit qui lui avait servi en second lieu, en effaçant ou rayant les leçons du premier pour y substituer celles du second. De ce fait et de plusieurs autres analogues cités par M. P. dans son introduction, il ressort que la bonne tradition doit être cherchée tantôt dans un manuscrit ou dans un groupe, tantôt dans un autre; toutefois, pour l'ensemble du texte de Théodoret, le meilleur manuscrit est le Bodleianus Auct. E 4, 18, du xe siècle (B), quoique le texte de B seul ne doive pas être considéré comme le plus sûr. Il n'a toute sa valeur que lorsqu'il est confirmé par d'autres bons manuscrits et surtout — on peut l'admettre en général — par la version de Cassiodore, qui fut faite sur un

manuscrit étroitement apparenté. M. P. a disposé son édition d'une façon extrêmement claire : sous le texte, les références aux parallèles, et l'indication des auteurs qui ont reproduit Théodoret ; puis, sur une ligne à part, les sigles des manuscrits, par ordre de valeur critique, qui fournissent le texte de chaque page ; au-dessous, l'appareil critique, où toutes les précautions ont été prises pour que l'œil ne s'égare pas ; de larges espaces ménagés entre chaque note empêchent toute confusion. Plusieurs tables, des passages bibliques, des documents cités, des parallèles et des citations de Théodoret dans les auteurs postérieurs, seront d'un précieux secours, et deux index, l'un des noms propres, très analytique, l'autre de la grécité, achèvent de donner une haute valeur à cette excellente édition. Je ne veux ajouter qu'une remarque. Théodoret est l'un des auteurs qui observent le plus rigoureusement le principe (loi de Meyer) de terminer la phrase par deux accents séparés par deux syllabes (ou par un nombre pair de syllabes) atones ; or on lit p. 325, 24 λογιζέσθω ἕκαστος τὴν δύναμιν, avec variante de B ἕκαστος λογιζέσθω τ. δ.; et peut-être serait-il préférable d'admettre cette dernière leçon, quoique elle soit représentée par B seul. Mais il serait besoin d'examiner la question de plus près, car on peut noter plusieurs autres passages où le doute est très légitime, par exemple 280, ὁ ἐσφαλμένῃ καὶ τυφλωττούσῃ διανοίᾳ, où le plus ancien manuscrit (fragmentaire), du IXe siècle, donne τῇ διανοίᾳ, avec une clausule régulière ; les mots manquent dans B.

MY.

W. HELBIG, **Führer durch die Sammlungen klassicher Altertümer in Rom**, 3e éd., 2 vol. in-16, p. 1-634 et 1-547. Leipzig, Teubner, 1913. Prix : 24 m.

Occupé par d'autres travaux, H. n'a pu donner lui-même la 3e édition de son guide. Celui qu'il a chargé de ce soin, M. Amelung et ses collaborateurs, E. Reisch et Fr. Weege, ont, sous sa direction, remis au point et singulièrement amélioré dans le détail ce livre aujourd'hui classique et dont ne peut se passer un archéologue qui visite Rome. Certaines parties sont entièrement nouvelles, comme la description du palais Barberini, du Musée Barracco et de la Villa du Papa Giulio : on notera, dans cette dernière, les réserves qu'a maintenues l'éditeur à propos des antiquités falisques. Le chapitre relatif à la villa Albani a pu être abrégé sans inconvénient, la collection étant pratiquement fermée au public. Partout ailleurs, la 3e édition donne plus que ne contenait la précédente, soit que des monuments nouvaux soient exposés au public, soit que, dans l'appréciation d'antiques déjà connues, des longueurs soient supprimées et des développements remplacés par des remarques nouvelles, essentielles et précises. Il suffira, pour se rendre compte du progrès accompli, de comparer les pages consacrées à la louve du Capitole dans les deux éditions successives (nos 931 et 638). La thèse générale est la même, mais elle

est soutenue par d'autres arguments et la démonstration est devenue en 1912 tout autrement nette et probante.

Il ne peut être question d'analyser un livre qui est surtout un guide et qui devra être consulté en présence des monuments. Je me bornerai à signaler les notices sur le pugiliste des Thermes 1350 (II, p. 136 et p. 481, bien qu'A. me paraisse le dater trop haut), sur l'éphèbe de Subiaco, 1353 (II, p. 146-9) et sur la prêtresse d'Anzio 1352 (II, p. 139-146 et p. 481). Par une heureuse innovation, un tableau récapitulatif classe à la fin du dernier volume les antiques d'après l'ordre historique : si malaisé qu'il soit parfois de déterminer la succession chronologique des monuments gréco-romains, il faut louer le courage — et le bon sens — de l'archéologue qui ose prendre parti sur ce point et il faut souhaiter que les directeurs et les conservateurs de musées s'entendent quelque jour pour imiter cet exemple.

A. DE RIDDER.

Das Verhältnis von Hans Sachs zur sogenannten Steinhöwelschen Decameronübersetzung von Julius HARTMANN (Acta germanica. Neue Reihe, Heft 2.), Berlin, Mayer et Müller, 1912. In-8°, IV-110 pp., 3,20 m.

Heinrich Steinhöwel, médecin de son métier, écrivit, dit-on, probablement en 1472, une traduction du *Décaméron* de Boccace. Il paraît démontré que ce n'est pas lui qui fut l'auteur de cette traduction. Mais les *Contes* de Boccace, mis en allemand, eurent un grand succès. Ce fut une source où puisèrent nombre d'auteurs, parmi lesquels Hans Sachs. De quelle façon le poète-cordonnier a-t-il modifié son texte dans les poésies de Meistergesang, les fabliaux et les œuvres dramatiques que lui inspira le *Décaméron* ? Telle est la question que s'est posée M. Hartmann. Voici, très brièvement, les résultats de sa comparaison des textes. Hans Sachs a agi assez librement vis-à vis de sa source. Il n'est pas un traducteur, mais un imitateur. Il a abrégé quand il a voulu donner à son récit plus de nerf et de relief, allant parfois au delà du néceseaire. Il a modifié les situations en vue d'atteindre un plus haut degré de vraisemblance, ou un effet plus intense ou plus de clarté ou de poésie. Enfin il a ajouté en vue d'accroître le naturel, d'expliquer plus exactement, de peindre avec plus de force, d'accentuer la tendance moralisatrice ou humoristique. Pour ce qui est de la langue, le poète des *Jeux de mardi gras* s'est appliqué surtout à la rendre populaire, s'inspirant fréquemment du *Volkslied*, usant du pléonasme, de l'archaïsme, du proverbe.

Le travail de M. Hartmann épuise son sujet; il est fait avec conscience et intelligence, et il était nécessaire.

F. PIQUET.

E. Lerch, **Praedikative Participia für Verbalsubstantiva im franzoesischen. « *C'était son rêve accompli* »** (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, XLII). Halle, M. Niemeyer, 1912 ; in-8° de IX-120 pages.

E. Gamillscheg, **Die romanischen Elemente in der deutschen Mundart von Lusern** (Id., XLIII). Ib., 1912 ; in-8° de VIII-53 pages.

C. Battisti, **Le Dentali esplosive intervocaliche nei Dialetti italiani** (*Prinzipienfragen der romanischen Sprachwissenschaft III*. Id., XXVIII a). Ib., 1912 ; in-8° de VII-248 pages.

Les volumes qui servent de suppléments à l'ancienne *Zeitschrift* de Groeber, aujourd'hui dirigée par M. E. Hoepffner, continuent de paraître avec assez de ponctualité, et ce sont presque toujours des travaux d'une bonne tenue scientifique, conçus et exécutés avec soin. En voici trois nouveaux qui ne sont pas faits pour démentir ce que j'avance, et qui sont tous les trois intéressants à des titres divers.

1. — La première de ces études se rapporte à la langue française, et soulève des question délicates qui concernent plus encore peut-être la stylistique que la syntaxe proprement dite. Dans quelle mesure employons-nous le participe présent et surtout passé à la place et avec la valeur d'un nom d'action ? Il est évident qu'en ce sens le français est en recul sur le latin : cependant il fait une certaine place à la tournure en question, et ne s'est pas à toutes les époques comporté de la même façon. Voilà ce qu'il s'agissait de démêler avec exemples à l'appui. M. Lerch connaît bien son sujet et ceux qui l'ont abordé avant lui ; il a rassemblé avec beaucoup de diligence les textes qui étaient de nature à l'éclairer. En somme — et si nous laissons de côté certaines considérations d'ordre secondaire, quoique souvent intéressantes — il aboutit à établir quatre cas essentiels, et donne sur chacun d'eux les détails historiques qu'ils comportent. Le premier est celui où le participe accompagne le nom derrière une préposition (en latin *post reges exactos*), et l'auteur montre ici que, contrairement à ce qu'on a laissé parfois entendre, des tours comme *après mes dettes payées* sont déjà très courants en ancien français, et le sont restés depuis, sans qu'il puisse être question d'une imitation latine proprement dite. A plus forte raison faut-il soutenir la même chose pour le cas où le participe se rapporte au regime d'un verbe (*il trouva le pays ravagé par la guerre*). Mais il n'en est plus ainsi lorsque nous considérons le participe se rapportant au sujet (en latin *animos faciebat foedus ictum*) ; les phrases ainsi construites n'apparaissent point, semble-t-il, avant le XVIIe siècle, et je crois bien à ce propos qu'il ne faut pas hésiter à y voir un emprunt, une imitation voulue ou inconsciente, tellement des hommes comme Corneille ou Bossuet étaient encore imbus et saturés de latin. J'ajouterai qu'en dépit du rôle syntaxique joué par les mots, je séparerais à peine des précédentes les phrases comme le mouvement connu de Bossuet : *Là on célébra Rocroi délivré*, etc. Reste enfin un dernier

cas, celui où le participe se rapporte à un nom qui est le complément d'un autre, en latin *poena violatae religionis*, en français *le prix du tyran immolé* (Molière), et de celui-là on en trouve quelques exemples un peu à toutes les époques, mais c'est surtout vers la fin du XIXe siècle qu'il est devenu d'un usage fréquent, et en particulier chez des romanciers stylistes comme Zola ou Maupassant. — Tout cela est assez bien démêlé ; je crois qu'on peut seulement reprocher à M. Lerch d'avoir une méthode qui manque un peu de souplesse, de trop chercher (surtout dans sa première partie) à enfermer les faits dans des divisions et des subdivisions minutieuses, se donnant ainsi l'illusion de procéder d'une manière « exhaustive ». Je trouve aussi que çà et là il a dans ses analyses supposé gratuitement des ellipses (on ne voit pas p. 35 que *à trois heures* doive être forcément complété par *sonnées*). Lorsque l'ellipse est incontestable, il lui est arrivé de rétablir le mot à faux ; ainsi p. 75 dans la phrase de Renan : *Elle est censée à la campagne*, ce n'est pas le participe *étant* mais bien l'infinitif *être* qu'il faut sous-entendre. Je m'étonne enfin que dans ses textes M. Lerch (p. 61) n'ait pas trouvé d'exemples du tour qu'il étudie, après la préposition *outre ;* c'est un pur hasard sans doute, car actuellement on peut évidemment dire, et surtout écrire en français : *Outre ses illusions perdues, il pleurait sa jeunesse.*

II. — D'une tout autre nature est la courte mais substantielle étude que M. Gamillscheg a consacrée à l'élément roman du parler de Lusern : il s'agit ici de recherches dialectales, ou plus exactement d'un cas de *Sprachmischung* comme disent les Allemands. Rappelons que Lusern est un village de quelques centaines d'habitants, situé au sud du Tyrol et à l'ouest des *Sette Communi*, en plein pays de montagnes. On y parle un idiome germanique, mais qui est tout pénétré d'influences romanes, et ces influences sont venues de sources différentes au cours des siècles. Elles sont sensibles dans la prononciation, dans les formes grammaticales, dans l'ordre des mots (ainsi *dar mài huat*, d'après l'italien *il mio cappello*). L'auteur a donné sur tout cela quelques indications dans un chapitre préliminaire, mais il n'a étudié ici en détail que les faits relatifs à la phonétique dans les éléments romans d'emprunt. Or ces faits sont assez déconcertants de prime abord, et présentent des résultats souvent contradictoires en apparence : mais M. Gamillscheg paraît avoir parfaitement démêlé cet écheveau un peu embrouillé, il a établi, en s'appuyant sur les données de l'histoire, que les mots sont dûs en réalité à des dialectes différents et dont l'influence a été suivant les époques prépondérante à Lusern. Ainsi, au moyen âge, les emprunts présentent un système de diphtongaison qui est celui du rhétique ; plus tard ce sont des influences lombardes qui prévaudront, et alors *ie* se réduira à *é*, le suffixe *-arius* sera représenté par *-er* (tandis qu'il l'est par *-ar* dans une

couche de mots plus récente encore, provenant de Vicence et de Roveredo, et ainsi de suite. Toutes ces déductions sont bien faites, elles forment un complément utile aux recherches par lesquelles M. J. Bacher avait déjà illustré cette curieuse enclave germanique de Lusern. Dans le présent travail une carte géographique même sommaire aurait permis de suivre avec plus d'intérêt encore l'exposé des faits; une table des mots aurait été tout à fait indispensable pour faciliter les recherches.

III. — L'enquête de M. Battisti est d'ordre phonétique elle aussi; mais, au lieu de porter sur un point géographique déterminé, elle poursuit à travers l'ensemble des dialectes italiens une évolution spéciale, celle des dentales explosives intervocaliques. C'est là un sujet bien plus vaste qu'on ne le dirait au premier abord, et l'auteur l'a traité ici avec toute l'ampleur désirable, car il est parti de l'époque latine, du son qu'y avaient les dentales et, après une discussion minutieuse, il a conclu qu'on n'avait point d'exemples sûrs de l'affaiblissement du *t* avant la fin du ve siècle. Lorsqu'on arrive à la répartition des faits dans la péninsule italique pendant le moyen âge ou à l'époque moderne, la question se complique tout de suite et devient singulièrement délicate. Car ce n'est qu'en gros évidemment qu'on peut parler d'un affaiblissement des dentales au Nord, et de leur conservation au Sud, l'Italie centrale offrant naturellement des divergences au croisement des deux zones : l'état de chose est bien plus complexe, et l'enchainement des faits n'est point toujours facile à saisir, quoique l'auteur se soit efforcé de l'indiquer. Je ne crois pas qu'il soit possible d'aller beaucoup plus loin qu'il l'a fait, tant qu'on n'aura pas pour la Péninsule quelque chose d'analogue au moins à notre *Atlas linguistique de la France*. En ce qui concerne le Nord, le nombre des travaux particuliers est peut-être assez considérable pour qu'on se fasse une idée approximative de certaines limites géographiques : M. B. a pu suivre en somme les affaiblissements qui de bonne heure se sont produits dans la vallée du Pô. Mais dès qu'on arrive au Midi, surtout à partir de Naples, il n'en est plus de même. Et cependant que de problèmes intéressants il y a par là, et qui ne pourraient être résolus dans le détail que par de minutieuses enquêtes faites sur les lieux! M. B. a du moins le grand mérite de les avoir posés, et d'avoir donné des explications théoriques qui me paraissent justes en général : ainsi lorsqu'il dit (p. 186) que le changement napolitain de *d* en *t* n'est pas précisément un passage de la sonore à la sourde, mais dû en réalité à la diminution de sonorité qu'a éprouvée la voyelle suivante. La Sicile offre des problèmes très spéciaux et presque inextricables, dont nous prenons cependant quelque idée dans la longue note de la p. 180, relative aux immigrations lombardes entre 1061 et 1237. — On pourrait demander à l'auteur pourquoi il a rangé au début le rhétique

parmi les dialectes italiens, et il y aurait à dire sur cette conception : je ne veux point la discuter, d'autant qu'en l'espèce elle n'a qu'une importance secondaire, et nous vaut seulement un supplément d'informations. La numérotation des divers paragraphes du livre n'est guère commode : pourquoi change-t-elle à trois reprises ? Enfin au bout de cette remarquable étude j'eusse bien aimé trois ou quatre pages résumant dans une vue d'ensemble les principaux résultats obtenus : mais après tout il ne faut pas trop demander aux auteurs, et savoir se contenter de ce qu'ils nous donnent.

E. Bourciez.

Jules Feller, **Notes de Philologie wallonne**. Paris, H. Champion, 1912 ; un vol. in-8°, de XXVIII-420 pages.

Ce volume a été publié sur l'initiative de la *Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*, et de *Verviers-Athénée*, à l'occasion du 25e anniversaire d'enseignement de M. J. Feller. Il renferme les principales études que le professeur belge a consacrées à la philologie wallonne, — ou à la philologie française qui souvent ne s'en distingue guère, — et se subdivise en quatre grandes parties, dont la première et la dernière tout au moins sont assez distinctes des autres.

Notons d'abord une quinzaine d'articles dits « de vulgarisation et d'organisation ». Les uns ont paru déjà dans divers journaux, d'autres sont les résumés de conférences publiques ; leurs titres seuls (*La race et la langue wallonnes ; Les dialectes romans dans le Nord-Est*, etc.), indiquent suffisamment que l'auteur a été au plus pressé, qu'il a cherché à semer le bon grain autour de lui, réagissant contre l'opinion déplorable et encore trop répandue, là comme ailleurs, celle qui veut voir dans les patois du « français corrompu ». Du reste, si tant est que ce soit là de la vulgarisation, elle est en tout cas d'allure distinguée, nette, s'appuyant constamment sur les résultats acquis et sur les travaux des Kurth, Wilmotte, ou autres. Viennent ensuite divers discours ou rapports relatifs à la préparation de ce *Dictionnaire Wallon* qui est en train, ou du moins annoncé depuis plusieurs années, mais qui marche lentement, comme toutes les entreprises de ce genre, et se heurte, je le reconnais, à des difficultés très spéciales. M. F. a le grand mérite d'être un des promoteurs les plus actifs de l'entreprise, de s'y dépenser sans compter, et il faut lui en savoir gré.

Avec la seconde partie du volume commencent les études d'ordre proprement scientifique, celles qui sont relatives aux préfixes et aux suffixes. Parmi ces derniers, le suffixe le plus longuement étudié ici (p. 176-221) est cet *-aricius* dont le rôle a été jadis élucidé dans l'article magistral et bien connu d'A. Thomas. D'ailleurs si M. F. reprend la question, ce n'est point pour contredire les conclusions solides de son devancier, c'est bien plutôt pour y apporter un complément d'information : et en effet en fouillant dans l'ancien français et dans

le domaine wallon surtout, il a réussi à dresser une nouvelle liste de plus de deux cents mots qui contiendraient ce suffixe. Je dois dire que pour quelques-uns de ces mots le fait me paraît douteux, ainsi pour le picard *baterel*, ou surtout le français *bourriche*, et certains autres. Il ne faudrait pas, toute productive qu'a été cette terminaison, vouloir l'introduire un peu partout. Parmi les préfixes étudiés ici figure le péjoratif *ca-*, dont l'origine en effet me paraît devoir être cherchée specialement dans la région du Nord-Est, mais dont l'identité avec *co-* ou *cum-* ne me semble pas en revanche avoir été démontrée d'une façon bien peremptoire. Le sens s'y oppose, quoi qu'en dise M. F., et dans ses allégations phonétiques il y a aussi des points faibles. « Est-ce en vertu de lois, demande-t-il ironiquement p. 234, que le français dit *quenouille* de *conucula* ? » Mais certainement ; et s'il ne s'agit pas d'une loi stricte, c'est au moins en vertu d'une tendance dissimilatrice bien connue, celle à qui sont dues nos vieilles formes *seror*, *querone*, nos mots *semonse*, *secousse*, *secours*, etc. — Lorsque de la morphologie il passe à la sémantique, je crains que l'auteur aussi ne procède un peu trop par déductions logiques, et sans s'appuyer assez sur l'histoire : j'ai surtout en vue *Un projet d'article sur la préposition* A (pp. 290-313). Car dire par exemple que « *Etre à table*, c'est, *étant allé à table*, *y rester* » me semble un peu spécieux, et je ne vois pas en quoi la notion de proximité ou de repos dans le lieu s'en trouve sensiblement éclaircie. A plus forte raison je n'admets guère que, pour expliquer des expressions comme *pêcher à la ligne*, on invoque un « premier terme sous-entendu... un verbe *recourir à* marquant la *direction vers* ». Tout cela est trop subtil, et trop purement logique. En tout état de cause, c'est sur le latin qu'il faudrait opérer, voire sur le bas-latin, car c'est là en somme que se sont constitués les divers emplois qu'a eus par la suite la préposition *à* en français. J'aime mieux les étymologies qui viennent après, et qui se rapportent essentiellement au wallon, mais quelques-unes aussi au français : il y en a une trentaine en tout. A propos de *aubette* qui dans toute la Belgique, je crois, désigne les kiosques à journaux, M. F. a bien fait de réfuter la ridicule étymologie proposée jadis par Littré, et il a donné la bonne qui est tout simplement l'allemand *haube* « chaperon », d'où toit en forme de dôme. Sur le terme dialectal *consire* « amas de neige », et sur plusieurs autres on trouvera ici des précisions et des solutions vraisemblables. A propos de l'origine obscure du mot *estaminet*, il n'est pas inutile, il est même ingénieux d'avoir rappelé l'expression consacrée « pilier d'estaminet », et cela nous reporte bien décidément à une racine *stamm*.

Le volume se termine enfin par une réédition très soigneusement faite du *Chat volant de Verviers*, satire locale qui date de 1641, et se compose de 130 vers octosyllabiques. Quelle que soit la valeur littéraire de cette œuvre légère — elle n'est pas bien considérable évidem-

ment, — c'est avant tout un texte de langue très précieux, et qui valait donc la peine qu'on a prise ici pour en améliorer ou en commenter la graphie. En somme le recueil de M. Feller présente de la variété et de l'intérêt, comme on peut le voir; il sera lu et consulté avec profit. Malgré quelques réserves de détail qu'on peut faire, il est la preuve d'une louable activité scientifique et fait honneur au pays wallon.

E. Bourciez.

A. Dauzat. **La Défense de la Langue française,** Paris, A. Colin, 1912; un vol. in-18, de xii-311 pages.

Presque annuellement M. Dauzat publie un livre de ce genre — dont on ne peut pas dire évidemment qu'il offre la trace d'une méditation personnelle très poussée, mais qui se laisse lire après tout, et qui à la longue pourra peut-être inspirer un peu au grand public le goût de la linguistique. Souhaitons-le, mais sans trop l'espérer. Comme ses aînés (*La Langue française d'aujourd'hui*, 1908; *La Vie du Langage*, 1910; *La Philosophie du Langage*, 1912), le présent volume a des qualités de facilité aimable et de rédaction alerte; il s'en distingue cependant par son titre un peu sonore et qui éveille des souvenirs de xvie siècle, aussi par les matières même qui y sont traitées et les problèmes qu'il soulève. Dans une première partie, M. D. a groupé des articles de polémique — et qui sentent un peu la presse quotidienne — sur la défense des humanités, sur les campagnes qu'on a dirigées contre les tendances actuelles de la Sorbonne, et les leçons qu'on doit tirer de la crise indéniable du français. Il y a joint des observations très sensées sur les réformes qu'il serait désirable d'introduire dans notre enseignement grammatical. — La seconde partie contient un chapitre sur l'argot qui est évidemment le plus scientifique du livre, avec des recherches personnelles et intéressantes, dont les résultats seraient çà et là à discuter. On peut trouver en revanche que le chapitre de *La politesse dans la langue française* a un titre un peu trompeur, ou tout au moins ambigu, car il se borne à exposer historiquement l'usage du *tu* et du *vous*. — Quant au dernier tiers de l'ouvrage, il est consacré à la question des langues internationales artificielles. L'auteur y montre avec sagacité les écueils auxquels elles ne peuvent pas ne pas se briser, et raille agréablement leurs prétentions plus ou moins avouées à devenir les organes d'une pensée littéraire. J'applaudis volontiers aux idées ici exprimées, et ce sont tout à fait les miennes. Plus chimérique peut-être est le projet de *consortium*, ou plutôt de spécialisation linguistique rêvé pour l'avenir, et exclusivement au profit du français et de l'anglais. Tout cela me paraît un peu bâti dans les nuages. Étudions le présent, ou au besoin le passé; quant au futur... — Un mot pour terminer. A la p. 75 de son livre, l'auteur s'est posé cette question : « Est-il admissible que

« dans les Facultés de Bordeaux, Dijon, Lille, Montpellier, Tou-« louse, où se forment des pépinières de futurs professeurs de lycées « et de collèges, le français ne soit pas enseigné? » Évidemment non, ce n'est point admissible. Seulement je ferai remarquer à M. Dauzat qu'il s'est peut-être un peu laissé hypnotiser par les titres officiellement attachés aux divers enseignements : il y a toujours dans ces titres une certaine élasticité. En tout cas, je puis lui certifier qu'en ce qui concerne la première des Facultés mentionnées ci-dessus, depuis vingt-cinq ans au moins, l'enseignement historique et grammatical du français y est donné aux divers étudiants, d'une façon suffisante, je l'espère, et dans des conditions scientifiques.

E. Bourciez.

André Dubosco. **Buda-Pest et les Hongrois** : le pays, les mœurs, la politique. Paris, Rivière, 1913, pp. 103, in-16.

Un petit livre qui ne se donne pas pour une œuvre de critique ou d'histoire, mais de vulgarisation. Il représente pour Budapest, avec moins de mots et plus de précision, avec, surtout, une meilleure tenue littéraire, ce que sont les livres de Huret pour l'Allemagne. Le récit est alerte et rapide ; la sècheresse des statistiques disparaît dans un commentaire vivant et souvent pénétrant ; parfois des citations heureuses d'écrivains hongrois, de Petœfi, de Herczeg ou de Mikszáth, égayent et appuyent la psychologie ou le tableau de mœurs. Le livre est divisé en quatre chapitres : description de Buda-Pest et de la plaine, — les gens et les mœurs (les juifs, la petite noblesse), la « culture », la politique. Je signalerai particulièrement l'intérêt des pages consacrées à la question agraire (pp. 22-25), le chapitre très neuf sur les Juifs (pp. 27-36), les fines remarques sur le caractère *moderne* de la culture et surtout sur le sentiment musical des Tziganes et des Hongrois, les renseignements sur le fonctionnement du suffrage et enfin l'étude des rapports austro-hongrois.

Les Juifs représentent 24 o/o de la population : or, ils ont fourni entre 1881 et 1890 45 o/o, entre 1891 et 1900 62 o/o de l'augmentation totale; ils égalent les catholiques dans les professions libérales, ils ont dépossédé du commerce les Grecs qui en 1848 encore en avaient le monopole; aujourd'hui ou assiste au transfert progressif de la petite et moyenne propriété foncière des mains des seigneurs qui l'hypothèquent ou l'aliènent pour satisfaire leur désir de paraître, dans les leurs. Sous la magyarisation apparente (noms traduits ou transformés, conversions) la fusion des deux races ne se produit pas encore. — Les caractères actuels de la société paraissent être encore : la ruée de la petite noblesse vers les fonctions de l'État (en nov. 1910 on comptait, pour 21 millions d'habitants, 301,500 fonctionnaires; on voit le cabinet Wekerlé en quatre ans en créer 45,000, le cabinet Khun-Hedervary 30,000 en quelques mois) et l'importance de

l'Église qui possède 12,000 kilomq. sur 325,000 et dont certains titulaires ont des revenus d'un million, de 800 à 500,000 couronnes.

M. Duboscq conclut à l'improbabilité de toute dislocation austro-hongroise.

En somme, voilà un ensemble de renseignements très précis, contrôlés sur place, donnant un tableau rapide et vivant de Buda-Pest, de ses habitants, de leurs mœurs et des institutions du pays.

Ch.-H. Pouthas.

Die Grabschrift des Aberkios, ihre Ueberlieferung und ihr Text, von W. Lüdtke und Th. Nissen (S. Abercii Vita ed. Th. Nissen, Supplementum). Leipzig-Berlin, Teubner, 1910; 52 p. et 1 planche (*Bibl. script. græc. et rom. Teubneriana*).

Les difficultés soulevées par l'inscription d'Aberkios sont loin d'être résolues; la principale, celle de savoir si elle est chrétienne ou non, est toujours *sub judice*. Les lecteurs de la *Revue* trouveront un exposé très clair et très complet de la question dans le numéro du 14 décembre 1896, où M. S. Reinach se prononce nettement en faveur de la thèse de Dieterich, qui voit dans Aberkios un myste d'Atys, par conséquent un païen. L'opinion contraire fut non moins nettement formulée par M. Batiffol, peu de temps après la publication de Dieterich : « Nous ne croyons pas qu'on ait réussi à laïciser saint Aberkios » (*Anc. litt. chrét.*, *La litt. grecque*, 1897, p. 118). M. Nissen apporte dans le débat un nouvel élément, qui facilitera peut-être les recherches. Il s'agit d'une version russe (sigle R) de la *Vie de Saint Aberkios*, traduite sur un texte grec qui, avec le Parisinus 1540, représente le plus fidèlement la recension primitive, et c'est l'intérêt de ce texte, pour ce qui concerne l'inscription elle-même, qui est signalé dans le présent volume. M. Lüdtke reproduit d'abord le texte russe de l'inscription, et y joint une traduction latine interlinéaire, littérale, avec quelques brèves explications. A son tour, M. N., en s'appuyant sur la manière dont la *Vie* est traduite par R., constate d'abord son extrême fidélité à l'original, et démontre, d'une manière vraiment lumineuse, la haute valeur de cette traduction et par suite son importance critique pour le texte même de l'inscription. La version russe prouve en effet que le traducteur avait sous les yeux un original sensiblement différent de celui des autres manuscrits, et l'on ne peut, à moins de manquer à tout devoir critique, laisser de côté ses curieuses variantes, par exemple l'omission du mot πίστις, qui a donné lieu à tant de discussions, et qui peut-être n'est pas exactement lu sur le marbre du Latran découvert par Ramsay. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les divers textes que donne M. Nissen en un tableau synoptique, vers par vers (pp. 36-43), y compris ce qui reste du texte épigraphique, les formules analogues qui sont dans l'inscription d'Alexandros (BCH, 1882, p. 518) et le

grec reconstitué sur le russe, pour se convaincre que ce nouveau document peut remettre en discussion plusieurs des résultats considérés comme acquis en faveur soit du myste Aberkios, soit de saint Aberkios [1].

MY.

LETTRE DE M. SAINÉAN.

Permettez-moi d'ajouter deux mots au compte-rendu que M. Bourciez vient de faire de mes *Sources de l'Argot ancien* (dans la *Revue crit.* du 1er février). Le critique consacre toute une page à des remarques complémentaires qu'il se serait bien épargnées s'il avait tenu compte du N. B. qui précède mon Glossaire et qui est ainsi conçu :

« La notation *Bas-langaje* renvoie, pour les détails, à notre prochain ouvrage sur le *Langaje populaire parisien* ».

Or, la plupart des *addenda* de M. Bourciez se rapportent aux termes notés : Bas-langaje.

Je n'aurais pas relevé cette inadvertance de sa part, s'il ne l'avait pas aggravée par ces paroles : « En supprimant les indications de ce genre, M. S. risque d'égarer parfois le lecteur qui se contenterait de consulter son Glossaire... »

Je regrette également que M. Bourciez ne soit pas au courant de mes travaux philologiques sur le XVIe siècle (parus dans la *Revue des Études rabelaisiennes*) ; il aurait été alors moins affirmatif, en croyant dériver de la même source les termes *frelore* et *forelore*.

L. SAINÉAN.

RÉPONSE DE M. BOURCIEZ.

La question n'est pas précisément de savoir si l'on peut ou non établir une cloison étanche entre les termes d'argot et ceux du bas-langage. Puisque M. S. a fait figurer dans son *Glossaire étymologique* actuel les divers mots signalés par moi, il devait d'ores et déjà se préoccuper de leur première apparition en français, et ne pas s'en dispenser sous prétexte qu'il va publier bientôt un ouvrage relatif au *Langage populaire parisien*. Pour ce futur ouvrage l'auteur tiendra compte, dans la mesure où il le jugera bon, de mes indications : n'en fût-il qu'une qui lui soit utile, je n'aurai pas complètement perdu ma peine.

E. B.

LETTRE DE M. MANSUY.

La *Revue critique* a publié l'an dernier (n° 50, p. 464) sur *Le Monde slave et les Classiques français* une critique toute bienveillante dont je suis très obligé à son auteur M. Ludovic Roustan. Je ne puis cependant laisser, sans les relever, quelques remarques qui m'ont paru mal fondées.

A propos de Morsztyn en qui j'ai vu un représentant bien polonais de la poésie légère et précieuse, M. Roustan observe : « Son nom est pourtant allemand ». Je confesse que le marquis de Pomponne, et d'autres avec lui, écrivent ce nom « Morstein ». Mais il n'y a là qu'un exemple de la façon dont les Français, surtout au XVIIe siècle, défigurent les noms étrangers. Au reste, les Morsztyn dont la famille existe encore, étaient déjà Polonais et même Cracoviens au XVe siècle, et ils se sont montrés si Polonais, du XVe au XVIIe siècle, qu'eussent-ils été d'origine alle-

1. M. Nissen a publié depuis une édition de la *Vie de saint Aberkios*, que je n'ai pas eue entre les mains.

mande, on ne saurait pourtant contester que leur tempérament ait été très représentatif du tempérament polonais.

D'autre part, M. Roustan a pensé que seule une faute d'impression avait pu introduire dans mon livre un « évêque de Warmie » qu'il remplace par un évêque de Varsovie. Or, l'évêché de Warmie n'est pas un mythe, il date du XIIIe siècle, sa création fut une conséquence indirecte de l'action des chevaliers teutoniques. Il se trouve dans la Pologne prussienne actuelle, au sud du Frischhaff ; il relevait au moyen âge de l'archevêché de Riga et du grand Maître de l'Ordre teutonique. Puis il releva de Kazimir Jagiellon ; son évêque, qui porta le titre de prince, gouverna alors son diocèse au temporel comme au spirituel, et de plus, joua en général un grand rôle dans les rapports entre la Pologne et le Saint-Siège. De plus, il présida souvent les diètes de la « Prusse royale » que M. Roustan ne veut voir nommer ainsi que depuis l'érection de la Prusse en royaume.

Cette troisième rectification de M. Roustan s'explique par le fait que notre érudition française nourrie uniquement aux sources allemandes fait rarement cas des formules qui ont une autre origine. Il est certain pourtant qu'une partie de la Prusse fut *royale* avant d'avoir des rois et que même ce fut cette qualité qui facilita au duc de Prusse, margrave de Brandebourg, l'acquisition du titre de roi « en Prusse ». Je ne referai pas l'histoire de Königsberg (en polonais Królewiec) et dont le nom significatif ne date pas du roi fat. Je me contenterai de citer une de mes sources françaises : *Le Laboureur* a un chapitre intitulé « La Royne de Pologne entre dans les Estats du Roy son mary » et portant ce sous-titre « La Prusse royale ». On y lit à la première page (p. 129) : « Si je suivois les anciennes limites de la Poméranie...; mais puisqu'elle est aujourd'huy unie avec la Prusse Royale, c'est-à-dire à cette partie de la Prusse qui escheut au Roy de Pologne quand ce partage se fit entre lui et le marquis de Brandebourg ».

J'en viens au reproche le plus grave : « Pourquoi, dit M. R., nous analyser l'Attila de Corneille ? J'aurais compris qu'on nous parlât du Wenceslas de Rotrou que j'ai vainement attendu et avec qui nous restions du moins en Pologne ». A ceci, je pourrais répondre que M. Léonce Person a prouvé, dans son *Histoire du Wenceslas de Rotrou*, l'origine espagnole de cette pièce tirée du *No ay ser Padre siendo Rey* de Francisco de Rojas. Je pourrais me contenter de répéter avec M. Félix Hémon « que Wenceslas n'est historique qu'en apparence et qu'aucun roi polonais de ce nom n'a pu servir de modèle à Rotrou ». Je dirai cependant que ce nom de Wenceslas n'est pas polonais, mais tchèque, et que les Polonais appellent Waclaw le seul roi Wenceslas qui leur soit venu de Bohème. Les traits de ce roi ne conviennent d'ailleurs nullement au héros de Rotrou « accablé de tant d'âge », puisqu'il est mort à 34 ans, laissant un fils qui, du reste, ne s'appelait ni Alexandre, ni Ladislas, mais Waclaw également, et qui n'ayant que 15 ans n'aurait guère pu auparavant faire des conquêtes militaires, violenter Cassandre ou tuer Frédéric, duc de Courlande. De plus, Waclaw, le père, n'a porté les armes qu'en Bohème et en Hongrie, et ne s'est pas occupé de la Moscovie. Waclaw, le fils, roi de Hongrie et de Bohème, aurait voulu l'être de Pologne, mais fut tué quand il marchait sur Cracovie et cela après un an de règne. Il n'est donc pas non plus le personnage vénérable dont nous parle Rotrou. Je n'insiste pas, bien persuadé que M. Roustan me pardonnera maintenant de n'avoir pas parlé de Wenceslas.

MANSUY.

RÉPONSE A M. MANSUY.

En relevant dans le livre de M. Mansuy, avec un oubli, de menues inadvertances, j'avais cru simplement lui montrer que j'avais lu son travail avec l'attention qu'il méritait. Puisque M. M. juge ces observations mal fondées, je lui dois quelques précisions.

1. Je n'ai pas dit que Morsztyn ne fût un complet représentant du polonisme ; j'ai

seulement constate que ce pur Polonais porte un nom allemand, et jusqu'à preuve du contraire, je croirai que Morsztyn n'est qu'un déguisement de Morstein.

2. M. M. nous raconte le mariage de Marie-Louise de Gonzague. Je lis p. 144 : « Cette ambassade était conduite par l'évêque de Varsovie »; p. 146, « le Palatin et l'évêque de Varsovie... marchaient les derniers »; p. 149, « l'évêque de Varsovie célébra la messe de mariage de son Roi et de sa Reine ». Et M. M. veut nous faire accepter p. 171, « Marie de Gonzague dûment mariée et couronnée par l'évêque de Warmie »? Tout ce qu'il dit dans sa réponse de l'évêché de Warmie est parfaitement exact et familier aux historiens qui le connaissent mieux encore, il eût pu l'ajouter, sous le nom d'évêché d'Ermeland. Mais il ne s'agit pas ici de l'évêque de Warmie, et le lapsus reste.

3. Il est exact qu'au XVIe siècle et plus tard encore on distinguait entre une Prusse ducale, la Prusse Orientale actuelle, et une Prusse royale, la Prusse Occidentale d'aujourd'hui, qui dépendait alors des rois de Pologne, et l'expression de Le Laboureur est conforme à un usage du temps. Mais le lecteur moderne, s'il n'est pas averti, ne pense qu'à l'usage courant, et *Laumbourg* (pour Lauenburg) *en Prusse royale* est de nature à l'étonner.

4. Le *Venceslas* de Rotrou n'a sans doute rien d'historique. La source espagnole est depuis longtemps connue (M. M. eût pu transcrire exactement le titre de l'original et ne pas écrire : No *ay* ser padre pour No hay...). Je lui signalerai un travail plus récent que celui de Person et qui n'est pas d'un érudit allemand, mais américain, l'édition de Th. F. Crane, *Jean Rotrou's Saint Genest and Venceslas*, Boston, s. d. (1907). Mais si peu historique que soit la pièce, Rotrou a prétendu l'emprunter à l'histoire de Pologne : les noms propres qu'il a choisis ne sont pas dans Rojas, ni le *duc de Curlande*, ni le *gouverneur de Varsovie*, ni la *duchesse de Cunisberg*. D'où lui est venue l'idée de ce cadre, si vague soit-il? Je persiste à croire qu'un chapitre que lui aurait consacré M. M., écrit avec l'érudition et l'agrément des autres, n'aurait été considéré par aucun de ses lecteurs comme un hors-d'œuvre.

L. Roustan.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 7 mars 1913.* — M. Schiffer fait une communication sur le dieu Marsyas et les Phrygiens en Syrie.

M. Seymour de Ricci lit un rapport sur un voyage qu'il vient d'accomplir en Allemagne et en Russie grâce à une subvention que lui avait allouée l'Académie. Il avait pour mission de réunir des documents pour le *Recueil des monnaies grecques d'Asie Mineure* commencé par Waddington et continué par MM. Babelon et Th. Reinach. M. de Ricci a relevé la description de près de 3,500 monnaies antiques du nord de l'Asie mineure, les unes conservées au Musée de Berlin et au Cabinet des médailles de l'Ermitage, les autres appartenant aux riches collections du grand-duc Mikhaïlovitch, de M. Yakountchikoff de Saint-Pétersbourg et de M. Théodore Prowe de Moscou. M. de Ricci rapporte également de son voyage la copie de nombreuses inscriptions grecques et latines, une collation minutieuse du Tarif de Palmyre et un catalogue descriptif des mss. français du moyen âge conservés dans les bibliothèques de Berlin et de Saint-Pétersbourg.

M. Levillain commence la lecture d'une note sur deux diplômes carolingiens pour Moissac.

Léon Dorez.

ERRATUM

P. 187, n. 2 : « notre introduction », lisez : « notre traduction ».

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N°s 13-14 — **29 mars-5 avril** — **1913**

Bar Kôni, Scholies, II, p. Scher. — Formules syriaques, p. Gollancz. — Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth, V, 1. — Lammens, Fatima et les filles de Mahomet. — Gardiner, L'athlétisme grec. — Facsimilés de manuscrits grecs de la Vaticane, p. Franchi de' Cavalieri et Lietzmann. — Spécimens de papyrus grecs, p. Schubart. — Stangl, Les scolies de Cicéron, II. — Dobschütz, Gélase. — Vie de saint Honorat, p. Munke. — Kleemann, Grègoire VIII. — Cobham, Les patriarches de Constantinople. — Ficker, Les études à Strasbourg au xvie siècle. — Enéas Silvius Piccolomini, p. Wolkan, II. — Baehler, Nicolas Zurkinden. — Cauchie, Les papiers de Belgiojoso. — Blok, Histoire du peuple néerlandais, 2e éd. I, — Académie des inscriptions.

I. **Theodorus Bar Kôni, Liber Scholiorum**, pars posterior, edidit Addai Scher. Paris, Poussielgue, 1912; in-8°, pp. 365. (*Corpus Script. Chr. Or.*, Scriptores Syri, ser. II, t. LXVI).

II. **The Book of Protection,** *being a collection of Charms;* now edited from syriac mss. by Hermann Gollancz; London, 1912; H. Frownde, in-8°, p. lxxxvii-103.

I. Le second volume des *Scholies* de Théodore Bar Kôni contient les explications sur le Nouveau Testament, suivies d'un traité de controverse, et d'un autre *sur les Hérésies* : ce dernier déjà en partie connu par les longs extraits qu'a édités M. Pognon[1]. Dans ce même traité se lisent les fragments manichéens dont M. Cumont a fait ressortir l'importance[2]. L'édition du volume présentait de grosses difficultés, inhérentes à l'état des mss. L'ordre du texte est manifestement troublé en plusieurs endroits ; les variantes, souvent sans importance, sont très nombreuses ; les mots d'origine grecque, les noms propres surtout, sont étrangement défigurés. L'éditeur s'est donné comme règle de reproduire le plus ancien ms. (qui n'est cependant pas toujours le meilleur) et de noter en marge les variantes des deux autres. Cette méthode peut être critiquée ; il est hors de doute que dans bien des cas la bonne leçon se trouve dans les notes, soit que les mss. collationnés aient mieux conservé le texte primitif, soit qu'un copiste intelligent ait rétabli un sens que suggérait le contexte. Il était fort à craindre qu'en procédant autrement, l'éditeur, en présence de deux recensions divergentes, ne soit amené à en composer une troisième qui aurait présenté un texte parfois plus rapproché de l'original, mais

1. *Inscriptions mandaïtes des Coupes de Khouabir* (Paris, 1899).
2. *Recherches sur le Manichéisme,* I (Bruxelles, 1908).

parfois aussi absolument arbitraire. Entre les deux inconvénients, le premier paraît encore le moindre, et il appartiendra au traducteur de l'atténuer dans la mesure du possible.

Ce volume est accompagné d'une circulaire annonçant que le *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium* sera désormais publié sous la direction d'un comité constitué par les Universités de Louvain et de Washington : ces deux institutions se chargent conjointement d'assurer la continuation et l'achèvement de la collection, selon le plan élaboré et la méthode adoptée par les premiers éditeurs. C'est une nouvelle qui réjouira les Orientalistes et dissipera les craintes que quelques personnes avaient pu concevoir sur l'avenir d'une aussi vaste entreprise.

II. M. Gollancz possède deux petits mss. syriaques : l'un est daté de l'an 1803 de notre ère, l'autre non daté, paraît un peu plus récent, chacun d'eux contient un recueil de formules (prières, incantations, exorcismes, comme on voudra les appeler) destinées à guérir les maladies, chasser les mauvais esprits, préserver des accidents, etc. [1]. Les prières sont d'origine chrétienne [2] et probablement pas très anciennes ; toutefois il ne s'agit pas d'un rituel officiel, mais d'une collection privée, peut-être même prohibée. D'une façon générale ces formules sont moins ridicules que la plupart des textes similaires anciens; elles n'ont qu'une ressemblance fort éloignée avec les incantations des coupes magiques juives, syriennes ou mandaïtes [3]. Ce sont ces formules (au nombre de 54 dans le premier ms., de 12 dans le second) que M. G. publie et traduit ; il y a joint le contenu d'un petit ms. de Cambridge (29 formules) et la collation d'un ms. analogue conservé au British Museum. Le titre « Livre de protection » est fourni par le premier ms. Ce recueil pourra intéresser, dans une mesure assez restreinte, je crois, les amateurs de folklore. Le texte est établi avec soin [4], la traduction est littérale et généralement fidèle [5].

1. Voici quelques titres pris au hasard : contre la migraine ; contre la fièvre ; contre la peste des animaux ; pour écarter (lier) la gueule du loup des troupeaux ; bénédiction des vignes et des récoltes ; lien des serpents, des scorpions, du chien enragé ; contre le mauvais œil ; etc...

2. Le recueil a été formé parmi les chrétiens nestoriens.

3. Il y a quelques exceptions ; par exemple le n° 3 du ms. C, et le n° 41 du ms. A.

4. P. xi, l. 12, lire *hrma* ; dans plusieurs passages du ms. B le *ribbui* est omis, mais peut être l'éditeur s'est-il en cela conformé au ms. ?

5. On trouverait pourtant assez bon nombre de détails à corriger. Ainsi, p. 38, l. 10 « butter » : le mot syriaque signifie ici « huile » ; « boire » du beurre paraît étrange. « Chief of the angels » (passim), exprime mal le titre de Gabriel « archange ». — P. 57, n. 4, le texte ne peut avoir d'autre sens que « diviser par 9 ». P. 58, l. 5-6, traduire sans périphrase : « Couvent : Mar Jean ; écrit : contre le mauvais œil » ; on indique le couvent qu'il faut visiter, et la prière du recueil à réciter : même sens dans les autres passages où revient cette tournure. — P. 66,

Les grossiers dessins qui remplissent un certain nombre de pages des mss., et que l'éditeur s'est cru obligé de reproduire, n'offrent aucun intérêt

J.-B. CHABOT.

Mélanges de la Faculté orientale de l'Université Saint-Joseph à Beyrouth. t. V, fasc. 1. Beyrouth, 1911; gr. in-8°, pp. XXXVIII-415. Prix : 22 fr.

Ce nouveau volume de Mélanges contient dix études dont voici l'énumération : 1° « Un monastère éthiopien à Rome au XVe et XVIe siècle » (par M. CHAÎNE); c'est l'histoire, d'ailleurs bien terne, du petit couvent vulgairement appelé San Stefano dei Mori, qui fut le premier berceau des études éthiopiennes en Occident[1]. — 2° La fin des notes critiques du P. L. CHEIKHO, sur « la Hamâsa de Buhturî ». — 3° Des « notes épigraphiques » de M. Noël GIRON (une inscription grecque de Damas, relative au droit d'asile des églises; deux cachets hébraïques [dont le premier tout au moins ne parait pas d'une authenticité incontestable], une inscription syriaque). — 4° La suite (200 pages) de l'étude si pénétrante et si pleine d'intérêt du P. LAMMENS sur « le Califat de Yazid Ier ». — 5° Une étude sur trois textes bibliques relatifs à l'agriculture (Is., XXVIII, 27-28; Amos II, 13; IX, 9), par le P. H. WILBERS. — 6° Le récit d'une excursion dans le Taurus et la Cappadoce, par les PP. de JERPHANION et JALABERT; elle renferme, entre autres choses, une intéressante description des ruines de Comane. — 7° Quelques notes du P. JALABERT sur des inscriptions grecques de Séleucie de Piérie. — 8° Les recherches du P. de JERPHANION sur le site de l'antique Ibora, dans le Pont, que Ramsay identifie avec Gazioura (Tourkhal), et que l'auteur voudrait placer à Sounisa. — Enfin 9° des notes de philologie sémitique, et 10° des notes de lexicographie hébraïque du P. P. JOÜON. — Pour terminer, une recension développée de quelques ouvrages concernant l'archéologie orientale.

On voit que ce volume ne cède en rien, par la variété et l'érudition, à ses devanciers.

J.-B. CH.

---

1. 20 « physician » = médecin. Dans la traduction du n° 5, ms. B, l'éditeur laisse voir qu'il n'est pas familier avec la littérature syriaque. C'est une pièce intéressante, sorte de litanie dans laquelle on invoque tous les saints honorés chez les Nestoriens, quoi qu'en dise l'éditeur dans la préface, il était facile d'identifier ces personnages. C'est pour ne l'avoir pas fait qu'il a commis ici pas mal d'erreurs dans la transcription des noms ou dans leur interprétation; par exemple : « Sergius of Wada » au lieu de « Sergius Dauda »; « Piyur, Superior » au lieu de « Pior le jeune »; « John of Ilumaya » au lieu de : Jean le Dailamite: « his uncle » au lieu du nom propre « Ahudemeh », etc.

1. Les inscriptions éthiopiennes avaient déjà été étudiées, et sont plus fidèlement reproduites, par F. Gallina (Rome, 1888).

Henri Lammens S. J., **Fatima et les filles de Mahomet.** Notes critiques pour l'étude de la Sira. Rome, 1912 (Scripta pontificii Instituti biblici). 170 pp. in-8°.

Dans ses travaux antérieurs sur les débuts de l'Islamisme, le P. Lammens a montré qu'il possède à la fois une lecture très étendue des auteurs arabes, une grande finesse qui va parfois jusqu'à la subtilité, et un entrain de publiciste qui n'est pas très commun chez les spécialistes des études musulmanes. On pouvait se demander s'il gardait toujours la sérénité de l'historien, soucieux seulement de comprendre les événements, de les faire revivre et d'en tirer quelque connaissance des hommes ; aujourd'hui il n'y pas à hésiter : c'est un pamphlet qu'il a écrit, une « charge à fond » contre Ali, Fatima et Mohammed lui-même.

Accepter les yeux fermés tout ce que rapporte la tradition est un acte de foi musulmane, et je n'irai point jusqu'à reprocher au P. Lammens d'y avoir manqué. Les recueils de *hadith* consignent, on le sait, tout l'attirail des querelles religieuses des premiers siècles de l'Islam : c'est le corpus des actes et des paroles du Prophète, sous forme de récits dont une bonne partie a été fabriquée de toutes pièces. Les prétentions des membres de la famille d'Ali et des Abbassides à être les seuls successeurs légitimes de Mohammed ont été soutenues par des arguments de ce genre, et l'étude de la légende d'Ali reste l'un des beaux sujets de l'histoire de l'Islam. Le P. L. a donc bien raison de suspecter les textes qui montrent le Prophète réservant à sa fille et à son gendre une place exceptionnelle dans la société nouvelle. Mais on se demande parfois quelle est sa méthode critique : on peut croire qu'un hadith n'est pour lui suspect que parce qu'il est favorable à Ali, comme un autre est digne de créance parce qu'il le met, et Mohammed avec lui, dans une posture fâcheuse ou ridicule. Et le plan de son travail étant un peu indistinct, on se sent pris d'une vague inquiétude.

Les détails ne sont pas toujours précis ou complets, malgré un très remarquable arsenal d'érudition. — Pourquoi, en raillant le mariage d'Ali et de Fatima, l'auteur semble-t-il oublier qu'ils étaient cousins, et que cela fut toujours une indication matrimoniale (p. 21) ? — P. 77. La présence de peintures à images dans les bains a été déjà signalée (voir notamment Goldziher introd. à Ibn Toumert, p. 89) ; mais il s'agit de l'époque de Mohammed. — Je ne saurais préciser ici ce que le P. L. « appelle « les caprices les moins justifiés des maris coréichites » (p. 59) ; mais les commentaires coraniques (Tab. 5.702) donnent des indications qu'il faudrait étudier et qui recouvrent peut-être autre chose que de la dépravation. — P. 79 le très intéressant paragraphe qui traite des *hima* passe sous silence les terrains sacrés des sanctuaires païens, et aussi les textes qui précisent, sous Omar par exemple, l'existence d'un pâturage « national » pour les bêtes de la *çadaqa*. — La correction à Goldziher (p. 90, note 4) m'embarrasse ; en tout cas pour

le grand public, le P. L. pouvait rappeler que, selon la légende, l'homme est fait d'un atome vivant mêlé à une parcelle de terre entre les doigts d'un ange et qu'il doit, à sa mort, reposer dans le sol auquel celle-ci fut empruntée (notamment Tab. Tefs. 1.103 sur Coran 3.3).

Tout cela sans doute n'est qu'infime détail ; mais ma défiance n'en est point dissipée. Il reste, après la lecture de ce très intéressant travail, un grand désir qu'il soit repris pièce à pièce avec le calme et la prudence qui ont peut-être fait défaut à l'auteur ; et cela prouve au moins que le P. L. n'a point fait là une besogne indifférente.

M. G. D.

E. Norman Gardiner, **Greek athletic sports and festivals**. Londres, Macmillan, 1910 : xxviii-533 p. (Handbooks of Archæology and Antiquities).

Le livre de M. Gardiner se divise en deux parties : dans la première, l'auteur fait l'historique de l'athlétisme et des grandes panégyries en Grèce, jusqu'en 393 ap. J.-C. ; la seconde est une étude de chacun des exercices qui faisaient dans ces fêtes l'objet d'un concours. C'est un ouvrage de vulgarisation qui toutefois n'exclut pas la recherche philologique, car M. G. ne se contente pas de présenter le sujet d'une manière agréable et instructive ; il s'appuie sur les textes littéraires, les inscriptions, les monuments des arts plastiques, pour éclairer et justifier ses assertions, et une riche bibliographie montre qu'il n'a pas négligé les travaux antérieurs [1]. Publié dans une collection de *Manuels d'Archéologie et d'Antiquités*, le livre n'a pas seulement un intérêt archéologique, et ne s'adresse pas seulement à ceux qui étudient pour elles-mêmes la vie et les mœurs antiques ; il est destiné aussi au grand public, et le lecteur y trouvera maints sujets de comparaison avec la vie et les mœurs modernes ; car la vie sportive s'est beaucoup développée de nos jours, et les sports divers ont pris, non seulement en Angleterre, mais encore chez les autres peuples civilisés, une importance presque égale à celle qu'ils avaient chez les anciens Grecs. Mais M. G. insiste justement sur les différences qui séparent l'athlétisme moderne de l'athlétisme en Grèce ; les Grecs ne songeaient point à établir des records, alors qu'aujourd'hui la passion des records tend à devenir prédominante ; actuellement le sport n'est envisagé que comme un amusement qui a sa fin en lui-même, tandis qu'en Grèce les jeux entraient pour une part essentielle dans la vie nationale, en connexion intime avec l'éducation, l'art, la religion et la politique. Toutefois, l'idéal athlétique ne fut pas réalisé pendant bien longtemps ; dès la fin du ve siècle, la spécialisation et le professionnalisme commencèrent à le rabaisser ; le sport disparut peu à peu de

---

1. Dans cette bibliographie, lire *Dörpfeld, Meursius, Perdrizet*, au lieu de *Dörfeld, Meursii, Perclüzet* (sic). La date du *de ludis Græcorum* de Meursius n'est pas 1662, mais 1622.

l'éducation pour devenir le monopole d'une classe, qui y cherchait bien plus le profit que l'honneur, et malgré l'espèce de renaissance qui se produisit au temps des Antonins les grands jeux helléniques ne purent jamais retrouver leur ancienne gloire et leur ancienne vitalité. Voilà ce qui se dégage de la première partie de l'ouvrage de M. G. ; mais ce rapide résumé des idées générales ne suffit pas pour montrer combien l'auteur est maître de son sujet. Après quelques considérations sur les jeux funèbres de l'Iliade, il expose l'origine des jeux grecs, et spécialement la fondation des jeux olympiques, avec leur caractère national et populaire, alors qu'on ne songeait pas encore à l'entraînement professionnel et au championnat, et que ces jeux étaient bien plutôt éducatifs qu'athlétiques à proprement parler. Suit l'histoire de l'organisation des autres grands jeux, à Delphes, à l'Isthme, à Némée, et d'autres fêtes locales, en particulier des Panathénées. Ici M. G. s'arrête un instant pour considérer l'idéal athlétique dans la poésie et dans l'art au ve siècle, puis il reprend son développement historique pour exposer les progrès de la spécialisation. C'est la décadence qui commence ; « la spécialisation, dit-il, engendre le professionnalisme, et le professionnalisme est la mort de tout sport véritable ». Et en effet, l'esprit d'indépendance alla en diminuant : les états grecs perdirent peu à peu leur liberté, et les jouteurs ne furent plus de libres citoyens qui luttaient moins pour leur gloire personnelle que pour l'honneur de leurs patries. Avec l'occupation romaine l'histoire de l'athlétisme en Grèce est virtuellement finie ; M. G. cependant poursuit jusqu'à l'abolition des jeux olympiques par Théodose en 393, car en réalité, dans tout ce qui précède, c'est essentiellement l'histoire des jeux olympiques qui est mise sous nos yeux. Les derniers chapitres de cette première partie sont consacrés à la description des quatre grands jeux et des Panathénées. La seconde partie ne va pas sans quelques redites, dont M. G. ne pouvait guère se dispenser. Il y décrit successivement les divers exercices des jeux, la course à pied et la course armée, le saut, le lancer du disque, celui du javelot, le pentathle, la lutte, le pugilat, le pancrace, la course de chevaux et de chars, avec leur organisation, leur programme et leur réglementation ; cette série de chapitres est encadrée entre deux articles, l'un où est étudié le stade grec, l'autre consacré à la palestre et à l'éducation athlétique, et M. Gardiner y a mis largement à contribution les résultats des récentes fouilles à Delphes, à Epidaure, à Priène et à Pergame. L'ouvrage est donc richement documenté, et la lecture en est très recommandable ; le sujet est intéressant par lui-même ; intéressante aussi la manière dont il est traité, et de fort bonnes illustrations, au nombre de 190, plans, reproductions de statues, de gemmes et de monnaies, de vases peints, ajoutent un intérêt de plus.

MY.

Tabulæ in usum scholarum editae sub cura Johannis Lietzmann. I **Specimina codicum græcorum Vaticanorum** collegerunt P. Franchi de' Cavalieri et J. Lietzmann. Bonn, Marcus et Weber, 1910; XVI p. et 50 planches. — II **Papyri græcæ Berolinenses** collegit W. Schubart, Bonn, Marcus et Weber, 1911; XXXIV p. et 50 planches. Prix de chaque volume : 7 fr. 50.

La librairie Marcus et Weber, de Bonn, a commencé récemment la publication d'une série d'ouvrages destinés à faciliter l'étude de la paléographie, de l'épigraphie, de l'archéologie et en général des sciences qui rentrent dans le cadre de la discipline philologique. Chacun de ces ouvrages se composera de planches, au nombre moyen de 50, reproduisant en phototypie des spécimens de manuscrits, d'inscriptions, de vases, de telle sorte que l'étudiant puisse avoir à sa disposition, sans avoir besoin de recourir aux bibliothèques ou aux musées, des moyens de se familiariser avec les plus importantes branches de la philologie, et cela pour un prix modique qui rendra facile l'acquisition de ces volumes. Nous avons reçu les deux premiers, qui nous semblent très bien appropriés à leur but.

La première publication, due à MM. Franchi de' Cavalieri et Lietzmann, donne des fac-similés tirés de 50 manuscrits grecs, choisis dans la bibliothèque Vaticane; ils s'étendent chronologiquement sur une période de treize siècles, depuis le quatrième jusqu'à la fin du seizième; sur ce nombre 38 sont datés explicitement, et 16 ont pu être reproduits en grandeur naturelle. Ces planches seront très utiles pour l'enseignement de la paléographie grecque; grâce à leur excellente exécution, on pourra facilement suivre les variations de l'écriture et acquérir rapidement la pratique de la lecture des anciens manuscrits. En outre, douze pages de texte, précédant les planches, fournissent les renseignement nécessaires sur les manuscrits d'où elles sont tirées, indiquant si ces manuscrits ont déjà été publiés en fac-similé, en tout ou en partie, et pour plusieurs d'entre eux, dont la lecture est difficile, donnant la transcription du texte soit de toute la page, soit de certains passages où abondent les abréviations.

On accueillera avec la même faveur le second volume, qui est publié selon les mêmes principes. M. Schubart, dans 50 planches, a réuni 80 spécimens de l'écriture des papyrus, disposés selon l'ordre chronologique depuis le IVe siècle avant jusqu'au VIIIe après J.-C. L'étudiant y apprendra sans peine l'art de lire les papyrus; il devra cependant, s'il veut procéder avec méthode, suivre les indications données dans la préface, et partir des plus faciles pour arriver aux plus difficiles en passant par les lectures de moyenne difficulté. Les reproductions sont en grandeur naturelle, à l'exception de deux, et tous ces papyrus, sauf trois, sont conservés dans les musées de Berlin; on notera que la planche 8 reproduit cinq ostraca, et la planche 17 une tablette de cire. Dans un fascicule d'explications adjoint au volume (ce sont les pages VII-XXXIV, contenues dans une pochette),

sont données des notices détaillées sur chaque fragment publié, qui font connaître l'origine du papyrus, sa date, son sujet, sa première édition, la nature et le caractère général de son écriture ; de plus, exception faite pour les morceaux faciles à lire, chaque notice donne la transcription complète ou partielle du texte reproduit. Le choix est fait avec soin; les différentes sortes de papyrus (textes littéraires, documents variés, lettres, etc.) sont représentées, ainsi que les divers types d'écriture. Ce volume fait une heureuse suite au premier, et ne sera pas d'une moindre utilité pour l'enseignement de la paléographie grecque.

MY.

Ciceronis Orationum **Scholiastae.** Asconius. Scholia Bobiensia. Scholia PseudAsconii Sangallensia. Scholia Cluniacensia et recentiora Ambrosiana ac Vaticana. Scholia Lugdunensia sive Gronoviana et eorum Excerpta Lugdunensia. Rec. Thomas STANGL. Vol. II Commentarios Continens. Vindobonae in aed. F. Tempsky. Lipsiae in aed. G. Freytag. MCMXII, 351 p. gr. in-4° 22 M.

Toute la vie intellectuelle de M. St. (quelque 35 ans) a été consacrée à l'étude des scolies de Cicéron. L'ancien maître de M. St., K. Halm lui avait proposé comme tâche de refaire le volume d'Orelli. Réadapter le livre qui date de 1833, aux exigences présentes n'était ni court, ni facile. Le professeur de Würzbourg vient enfin de toucher le but ; l'œuvre est bonne et je ne vois pas que, pour l'essentiel, il manque rien ou qu'il y ait nulle part de grave erreur.

On aura compris par le titre que nous avons ici le volume intermédiaire, sur lequel tout repose; mais il est clair qu'on ne connaîtra bien le remaniement de M. St. que par le tome III qui donnera les Index avec la Bibliographie, et que sa méthode ne pourra être vraiment discutée que quand, par le tome Ier (Prolégomènes), on aura l'exposé des idées de l'auteur.

Nous réservons tout cela et je me borne à dire quelques mots de ce qui vient de nous être donné.

Il faut recommander l'annonce qui est à l'intérieur, sur les feuilles de garde. On y verra bien exposé l'état présent de la question en ce qui concerne chacun des recueils, Asconius, PseudAsconius, scolies de Bobio, de Gronove, etc. ; aussi, le caractère et la valeur des publications que l'on a faites de chacun d'eux.

Tous les compléments nécessaires ont été incorporés au recueil : extraits de Leyde de Goetz (2891), scolies du *Cluniacensis* découvertes par Peterson en 1901.

En marge, pages de l'édition d'Orelli ; indication des feuillets des mss. qui servent de base; aussi, et c'est très commode, date des faits visés au texte. L'apparat critique est des plus soignés. On y trouvera parfois, plutôt rarement, une note explicative sur le sens d'un mot ou un rapprochement. Les noms de beaucoup de savants contemporains

s'y rencontreront, ce qui montre la difficulté de la tâche. Ne pas oublier que M. St. y a eu et y a gardé la haute main, qu'il a pris une part directe dans le travail considérable dont il nous donne le résultat; sauf une seule exception pour le ms. de Cluny, il a collationné lui-même, revu à plusieurs reprises, et en partie photographié [1] tous les mss. sur lesquels il s'appuie. N'oublions pas non plus, que pour juger de la langue des scoliastes, M. St. a fait faire par les professeurs de Bavière un lexique spécial qui lui permet de se prononcer avec sûreté en cas de discussion. Cela est rappelé à la seconde feuille de garde un peu après le milieu de la page. Pour le sens nouveau que prennent beaucoup de mots dans les scolies, renvois fréquents au *Thesaurus*.

Au-dessous de l'apparat critique, beaucoup de renvois utiles à des thèses ou d'autres travaux de notre temps. Dans l'Asconius comme dans les *Bobiensia*, la nouveauté consiste à indiquer avec précision (tant de centimètres, tant de lettres) l'étendue des lacunes dans les sources. C'est un frein pour les conjectures. Quoique M. St. se réfère pour celles-ci à des articles de la Wochenschrift, du Rhein. Museum, de la Berl. Philol. ou du Philologus, il ne les prodigue pas; dans l'établissement du texte il se dit et se montre résolument conservateur [2].

Dans les *Bobiensia*, M. St. a laissé en blanc les lacunes au lieu de les combler comme ont fait Ziegler, Hildebrandt et Brakman par des termes grecs de rhétorique; tandis que Luterbacher proposait des termes latins, conduite prudente; et cependant M. St., lui-même glisse parfois au bas quelques conjectures grecques analogues.

Une part est faite ici à la critique : M. St. résume ici avec clarté, et aussi avec la dernière vigueur, les raisons qui mettent hors d'usage l'édition des scolies de Bobio de Hildebrandt (Teubner, 1907). Quoique se tenant pour dépouillé par un disciple ingrat, M. St. a gardé son sang froid ; il a demandé pour les leçons contestées le contrôle de savants compétents (notamment de Rem. Sabbadini); comme il était juste, M. St. a triomphé par cette révision même. Le mécontentement de M. St. s'est traduit seulement de la manière suivante que je regrette pour ma part; ici, l'édition de M. Hildebrandt, 1907, Teubner, est désignée non par la première lettre du nom de l'éditeur, mais par l'initiale du libraire (*t*); cela rappelle fâcheuse-

1. A noter que des difficultés particulières de lecture se rencontrent dans les reproductions photographiques, comme dans le ms. lui-même.

2. Je crois devoir détacher d'un article postérieur de M. St. (Wochenschrift du 4 nov. dernier, p. 1205 au bas) quelques phrases qui se rapportent à notre volume : « In Band II der Ciceronis Orationum scholiastae findet man sämmtliche Konjekturen Havets, freilich keine im Text, jede im Kritischen Apparat, aus internationaler Höflichkeit. Die Wiederlegung der so zahlreichen teils zwecklosen teils sachlich oder sprachlich bedenklichen Vermutungen Havets schon allein zu Cicero gäbe für halbes Dutzend Dissertationen : hoc agite, doctores futuri. »

ment la manière dont Ribbeck citait dans les fragments des tragiques et des comiques, le Nonius de L. Muller.

Autre mérite du livre : son extrême correction, alors que les occasions de faillir étaient si nombreuses. Il est bien rare qu'on puisse y reprendre, et voici tout ce que j'ai relevé [1].

Il est certainement bien peu d'ouvrages où l'éditeur ait condensé une pareille masse de faits et un tel travail. Aussi est-il facile de prévoir que longtemps le livre servira de base aux études Cicéroniennes.

Je dois enfin ajouter qu'en dehors de ses travaux personnels sur les scolies, M. St. en a inspiré d'autres autour de lui, ainsi une thèse de Wurzbourg de cette année de M. Joseph Höflinger, *Bobiensia*, handschriftliche und textkritische untersuchungen zu den Bobienser Cicero scholien (40 p.).

Émile Thomas.

Ernst von Dobschütz, **Das Decretum gelasianum de libris recipiendis et non recipiendis in kritischem Text herausgegeben und untersucht**. Leipzig, Hinrich, 1912, VIII-362 pages. — [Texte und Untersuchungen. 38.4].

Deux parties dans ce travail : une édition de texte; une enquête touchant le texte. — L'édition repose sur la collation d'un grand nombre de mss. : 29 donnant le nom de Damase, 39 donnant le nom de Gélase, 12 reproduisant celui d'Hormisdas. Cette partie ne me paraît mériter que des éloges; à moins de découvertes imprévues (mais toujours possibles), nous disposons désormais, grâce à von Dobschütz, d'une édition solidement établie. L'histoire du texte lui a montré que la forme Gélase était spécifiquement franque, la forme Hormisdas spécifiquement espagnole; les livres de Fauste de Riez sont décidément rangés parmi les apocryphes. Des notes précieuses sur les nombres, sur les abréviations, l'orthographe, la morphologie, la syntaxe, le vocabulaire, le style, les noms propres, rehaussent encore la valeur de ces recherches : ceux qui en connaissent à la fois l'aridité et l'importance ne marchanderont pas leur gratitude au savant allemand.

---

1. Je ne vois pas expliqué le sens qu'a l'astérique, dans les scolies de Bobiô, aux notes de la marge, après les numéros des feuilles du ms. de Milan (A et tel chiffre). — P. 288, note 16 ; sans recourir au §§ 23, il suffisait de la scolie qui est à la page suivante, l. 10 et 24. — Je regrette que M. St. n'ait pas indiqué expressément p. 20, 28 que l'expression citée *se trouve encore* aux chap. 39 et 74. Parmi tous ces chiffres, il importe avant tout d'être clair. Je vois indiquée (p. 17, 6) la thèse de Gruenler sur *Ecquis;* et ailleurs (p. 21, 11) la forme que donnent les mss. et éditions pour ce mot ; les deux notes n'auraient-elles pas dû être réunies ? — N'eût-il pas fallu rapprocher de la péroraison ou du *Pro Scauro*, 46 (ici, p. 28, 14 et s. le mouvement par lequel dans Tite-Live, I, 26, 10, le père d'Horace défend son fils ? Ce lieu commun est aussi connu que celui qui est relevé ici, p. 94, 17. — P. 69, 15, il est dit à propos de Catilina que les sénateurs : auctoritate sua spoliatum ornamentis omnibus *vinctum* paene Africanis oratoribus *tradiderunt;* à noter que Cicéron avait employé la même image pour Verrès, IV, 42, 90.

Mais l'étude qui accompagne l'édition m'a déçu. Reprenant l'idée que j'avais défendue en 1900 [*de Manichaeismo apud latinos*...] v. D. veut établir que le pseudo-concile a été écrit d'une seule teneur, en Italie, dans la première moitié du vie siècle; il admet avec tout le monde qu'il n'avait pas de valeur officielle. — Or, *il ne discute nulle part la thèse de Turner que la version de la praefatio Nicaena est celle même qu'a lue Paschasinus à Chalcédoine* [voir la petite note 2 de la page 85] et que la dite version a manifestement utilisé la IIIe partie de notre document. — J'ai découvert et publié en 1910 [G. M. R. IV. 168] une *version jusque là inédite, celle de Monacensis lat. 14.469;* le fait que, dans tous ses manuscrits, v. D. ne l'*a jamais vue reproduite* en souligne encore l'importance; or il *n'en étudie l'origine nulle part* [voir la petite note de la p. 246!]. — Nulle part il ne précise les rapports du pseudo-concile avec les écrits espagnols divers sur lesquels j'ai appelé l'attention! Pas un mot du texte si remarquable que nous a conservé *le Parisinus lat. 2175!!* Pas un mot, peut-on dire, sur la fameuse lettre d'Hormisdas à Possessor [voir les six lignes découragées de la page 195]. Etc. Le travail de collation avait manifestement épuisé la patience de v. D.; sa démonstration est toute à revoir, et sans doute à refaire.

Albert Dufourcq.

Die Vita Sci Honorati nach drei Handschr. herausgegeben von Bernh. Munke, nebst Untersuchungen über das Verhältnis zu Raimon Feraut von W. Schæfer, und über die Ortsnamen beider Texte von Ad. Krettek. Halle, Niemeyer, 1911, in-8° de viii-204 pages, 2 facsimile et 2 cartes. [Beihefte zur Zeitschrift für rom. Philologie... von Gröber, 32].

On sait la diffusion de la vie de saint Honorat qui conte le martyre de saint Porcaire et de 500 moines de Lérins : nous en avons de nombreux mss. latins, provençaux, catalans, français, même deux éditions latines du début du xvie [Albanès-Chevalier : Gal. Ch., Nov. Arles. 1900, 25-28]! Raimon Féraut chanta la même légende en provençal, vers 1300 : et Meyer et Stengel découvrirent la source où il puisa en un texte que reproduisent deux mss. de Dublin et d'Oxford [Rom. VIII, 481 ; Zeitsch. II, 584]. Munke, qui le publie aujourd'hui, ne le croit pas antérieur à 1240; Schäfer estime que Féraud en dépend manifestement [noter comme il développe souvent son modèle : ses longs discours].

A. D.

Papst Gregor VIII (1187) von Dr Gustav Kleemann. Bonn, Marcus u. Weber. 1912, 62 p. in-8°. Prix : 2 fr. 25.

Dissertation académique qui forme un des cahiers des *Ienaër Historische Arbeiten*, publiées par MM A. Cartellieri et W. Iudeich, le travail consciencieux de M. Kleemann est une biographie forcément

sommaire [1] d'un homme qui n'a fait que passer sur la scène du monde et dont les contemporains déjà n'avaient que peu de choses à dire [2]. Né à Bénévent dans le premier tiers du XIIe siècle, Alexandre de Mora, d'abord chanoine à Laon, puis cardinal-diacre, devint chancelier de la curie romaine sous le pontificat d'Alexandre III et de ses successeurs. Quand le pape Urbain III mourut de douleur à Ferrare, à la suite de l'écrasement des chrétiens de Palestine [3], le 20 octobre 1187, son chancelier fut élu pape le lendemain, par les cardinaux unanimes et prit le nom de Grégoire VIII. Toutes les sources nous le représentent comme un clerc intelligent, vertueux, désirant vivre en paix avec l'empereur et plus désireux encore d'arracher la Terre Sainte aux Infidèles. Il essaya de gagner à cette tâche l'adhésion de Frédéric Barberousse et de son fils, le roi Henri [4]; il envoya par toute la chrétienté des légats prêcher la guerre sainte. Dans un concile tenu à Parme, au mois de novembre, il annonça la nécessité de réformes dans l'Église et fit décréter même plusieurs mesures préparatoires; mais épuisé par les fatigues et les anxiétés de la croisade en perspective, il mourut à Pise, le 17 décembre 1187, après un pontificat de cinquante-sept jours [5]. Il peut sembler assez inutile de discuter les questions soulevées par l'auteur, si l'entente avec l'Empire aurait pu se maintenir longtemps et quelle place doit tenir dans l'histoire un souverain pontife qui n'eut guère le temps de faire preuve d'autre chose que d'intentions excellentes, que M. K. admire peut-être un peu trop, comme si elles avaient été déjà réalisées [6]. Le récit de l'auteur ne s'appuie que sur des textes déjà connus. Les dix-sept bulles de Grégoire VIII qu'il énumère et analyse dans l'appendice I, comme ne figurant pas encore dans le recueil Jaffé-Loewenfeld, ont été déjà publiées ou du moins analysées par M. Kehr [7].

E.

---

1. On ne sait absolument rien de la première moitié de sa vie.

2. M. K. nous donne bien une bibliographie, en apparence assez riche. Mais la plupart de ses témoignages n'ont que de laconiques données et des épithètes généralement banales. Seuls les *Gesta Trevirorum* et Robert d'Auxerre parlent un peu plus longuement de lui.

3. A la bataille de Hittim (4 juillet 1187).

4. Il salua ce dernier, spontanément, du titre de *Electus Romanorum imperator*, grande concession pour le Saint-Siège.

5. Il ne vint donc pas à Rome pendant son court pontificat.

6. Dans les affaires intérieures de l'Empire, Grégoire termina, contre l'archevêque Folmar, le différend qui avait longtemps troublé le diocèse de Trèves et le prélat expulsé dut chercher un refuge à la cour de France, puis à celle d'Angleterre.

7. L'appendice IV est consacré, d'après une étude de M. Noël Valois, à la *Forma dictandi quam Romae notarios instituit Magister Albertus qui et Gregorius VIII Papa*, qui se trouve dans le manuscrit latin 2820 de la Bibliothèque Nationale, par laquelle le chancelier de la curie introduisit dans la prose des bulles pontificales l'allure rythmique qui les distingua depuis.

C. D. Cobham, **The Patriarchs of Constantinople,** with introductions by the Rev. Fortescue and the Rev. Duckworth, Cambridge, Univ. Press, 1911, 106 p.

M. Manuel Gédéon a publié à Constantinople en 1890 (V. p. 7 du travail de M. Cobham, mais aussi pp. 89 et 97) un ouvrage intitulé Πατριαρχικοὶ Πίνακες, où sont contenues les vies des évêques et patriarches de Constantinople depuis Saint André jusqu'à nos jours. Comme il y manque un index, M. Cobham a voulu combler cette lacune, et il a publié le présent volume, où sont données deux listes des patriarches, l'une chronologique, l'autre alphabétique, cette dernière reproduite une seconde fois en grec. La liste chronologique ouvre le volume; puis viennent deux introductions écrites l'une par M. Fortescue, l'autre par M. Duckworth. La première expose brièvement l'origine du patriarcat de Constantinople, la situation des patriarches dans l'empire byzantin et sous le régime turc, l'extension et l'affaiblissement de leur autorité, et leur mode d'election; la seconde, plus développée, insiste plus particulièrement sur la constitution des églises d'Orient dans les premiers temps du christianisme, sur les événements qui aboutirent à la prééminence du patriarcat de Constantinople sur ceux d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, et sur la manière dont s'établit à la fin du xve siècle, l'usage de payer l'élection à la Porte. Les listes alphabétiques qui suivent sont disposées sur quatre colonnes : 1° le nom du patriarche; 2° sa date; 3° la page de Gédéon où est racontée sa vie; 4° la manière dont il cessa ses fonctions. Ces listes sont intéressantes; ce n'est pas qu'on y rencontre des noms marquants, car en dehors de Grégoire de Nazianze, Jean Chrysostome, Photius et Gennadius, on ne peut guère citer que Nestorius l'hérésiarque, Michel Cérulaire à cause de son rôle dans les affaires du grand schisme, et Grégoire V, un martyr de l'indépendance; mais elles montrent combien était et est encore précaire la situation des patriarches, au milieu des querelles religieuses et des compétitions de toute sorte qui entouraient le trône œcuménique. Sur 255 noms qu'elles contiennent, plus de la moitié sont accompagnés de la mention « déposé » ou « abdiqué » ou « mis à mort »; M. Fortescue remarque que « entre 1625 et 1700 il y eut 50 patriarches » (exactement 47), « soit une moyenne de 18 mois pour chacun »; et encore il faut noter que certains d'entre eux occupèrent le siège pontifical à plusieurs reprises. Les listes de M. Cobham ne sont pas exemptes d'erreurs Dans la liste chronologique, p. 12, entre Eutychios[1] et Joannes IV il faut intercaler Joannes III et Eutychios pour la seconde fois, placer Paulos II entre les deux patriarcats de Pyrrhos, et au lieu de Gregorios I lire Georgios I. Dans les listes alphabétiques, ajouter p. 91 Dionysios I[2], p. 93 Joseph I[2], p. 101 Κύριλλος III[2]. On relèvera également quelques dates erronées, probablement par suite de fautes d'impression. Enfin chaque liste alpha-

bétique est accompagnée d'une autre liste contenant les noms des patriarches mis au nombre des saints, d'après le *Synaxaristes* de Raphtanis (Zante, 1868), avec la date de leur fête.

MY.

Die Anfaenge der akademischen Studien in Strassburg. Rede gehalten am 1 Mai 1912, von Prof. D. Johannes Ficker. Strassburg, J. H. Ed. Heitz, 1912, 52 p. in-8°. Prix : 2 fr. 50 c.

M. Jean Ficker, professeur d'histoire ecclésiastique à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg, a retracé, dans son discours d'installation comme recteur de l'Université, le tableau des études scientifiques et littéraires en cette ville, au moment où celle-ci se prononçait pour la Réforme. Il montre comment, dès les débuts du XVIe siècle, l'influence de l'humanisme, représenté surtout par Wimpheling, le développement du droit romain, la rénovation des études théologiques avaient préparé le terrain pour un développement rapide des écoles privées ecclésiastiques qui, seules, existaient alors à Strasbourg. Dès 1523, trois théologiens distingués, venus du dehors, Martin Bucer, Wolfgang Capiton, Gaspard Hédion avaient ouvert des cours publics, et en faisaient même en langue vulgaire afin qu'ils pussent être suivis par de simples bourgeois. Sous l'impulsion de Jacques Sturm, stettmeistre de la petite république, on appela de Paris son homonyme, l'humaniste Jean Sturm, qui devint en 1538 le premier recteur de la *Schola Argentinensis* ou *Gymnase*, bientôt célèbre dans toutè l'Allemagne. Autour de l'illustre pédagogue se groupèrent, en dehors des magisters de l'enseignement élémentaire et secondaire, des professeurs d'enseignement supérieur, des théologiens comme Jean Calvin, Pierre Martyr de Vermigli, Girolamo Zanchi; des jurisconsultes comme Baudouin et Hotman ; des mathématiciens, des philologues, etc. Dès 1545 on y rencontre un professeur de médecine, Gonthier d'Andernach, ancien médecin de François Ier ; l'Ecole est donc, de fait, une Académie longtemps avant que l'empereur Maximilien II lui confère ce titre en 1566. Malheureusement pour elle, son libre développement est entravé bientôt par les querelles religieuses; l'orthodoxie luthérienne locale est de plus en plus hostile aux tendances réformées, à la liberté de penser, à la présence des maîtres étrangers distingués qui avaient attiré d'abord de si nombreux élèves, et finalement le vieux recteur lui-même, Jean Sturm est destitué pour ses opinions hétérodoxes par le Magistrat, sous la pression du fanatisme confessionnel (1581).

M. Ficker, en résumant impartialement, en une vingtaine de pages, cet épisode de l'histoire littéraire, scientifique et religieuse de Strasbourg, n'a pu le traiter naturellement à fond. Mais il a montré qu'il le connaît dans tous ses détails, dans les notes abondantes, placées à la suite de son discours : elles forment plus de la moitié de la brochure

et lui donnent une sérieuse valeur scientifique. On n'y trouvera pas seulement la bibliographie nécessaire et les renvois indispensables, mais toute une série de textes intéressants et de passages topiques, empruntés aux sources contemporaines ; ils permettront à ceux que le sujet intéresse de l'étudier de plus près.

R.

Der Briefwechsel des Eneas Silvius Piccolomini, heraugegeben von Rudolf Wolkan, IIIe Abteilung : Briefe als Priester und als Bischof von Triest (1447-1450) Wien, A. Holder, 1912, XV, 292 p. in-8° (*Fontes rerum Austriacarum, Diplomataria et Acta*, tom. LXVII).

Nous avons parlé autrefois des deux premiers volumes de cette intéressante publication de la correspondance du pape Pie II, que l'Académie impériale de Vienne a confiée à M. Rod. Wolkan [1]. Ce troisième tome ne présente plus le charme intime de ses devanciers, puisque Énée Silvio Piccolomini, une fois prêtre et revêtu bientôt de la mitre épiscopale, ne se laisse plus aller à causer avec le laisser-aller du simple humaniste. M. W. y a réuni les lettres écrites depuis 1447 par le nouvel évêque de Trieste, et le recueil s'arrête au moment où le pape Nicolas V appelle celui-ci au siège de Sienne, en septembre 1450. Bien des lettres d'ailleurs, écrites durant cette seconde période, semblent aujourd'hui perdues. Notre prélat, très fier de sa prose latine, avait formé lui-même un recueil de ses *lettres politiques*, pour faire suite à celui de ses *épîtres familières* et l'avait envoyé à l'archevêque de Cracovie, Olesnicki ; mais ce manuscrit s'est perdu, à moins qu'il ne soit encore caché sous la poussière des siècles dans quelques bibliothèque conventuelle de l'Europe orientale. Certaines des pièces réunies ici sont de véritables traités didactiques, comme le n° 40, *De institutione liberorum* (p. 103), ou des pages d'histoire officielle, comme le n° 44, *De concilio Basiliensi* (p. 164-228). En tout, le volume contient une cinquantaine de pièces, dont beaucoup ont été déjà imprimées au xve siècle [2], mais un assez grand nombre voient le jour pour la première fois.

Un appendice contient le rapport adressé par Énée Silvio Piccolomini à l'empereur Frédéric III, sur son ambassade auprès du pape Eugène IV à Rome, et un second rapport sur son ambassade à Milan en 1447.

R.

Nikolaus Zurkinden von Bern (1506-158) ein Vertreter der Toleranz im Jahrhundert der Reformation von Dr Edouard Baehler, A. O. Professor der Kirchengeschichte an der Universitaet Bern. Zürich, Beer u. Comp., 1912, 199 p. gr. in-8°. Prix : 4 fr.

On retrouve avec plaisir, sous forme de volume, cette substan-

1. Voy. *Revue critique*, du 29 juillet 1909 et du 3 mars 1910.

2. On trouvera p. 279 une table comparative des pièces qui figurent déjà dans les éditions de Nuremberg et de Bâle, et dans la grande biographie de Voigt.

tielle et solide monographie, publiée d'abord par l'auteur dans les volumes 36 et 37 du *Jahrbuch fur Schweizerische Geschichte*. M. Bachler, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Berne, nous y donne la biographie détaillée d'un des trop rares hommes d'État qui, dans la seconde moitié du XVIe siècle, ont non seulement hautement professé leur foi religieuse — on en compte de ceux-là, par milliers et dans tous les camps — mais ont encore proclamé le droit, pour les autres, d'en professer une qui différât de la leur. Ce n'est pas la première fois, il est vrai, que le secrétaire d'État de la republique de Berne, Nicolas Zurkinden, est présenté au public. Il y a trente-cinq ans déjà, M. Jules Bonnet faisait paraître une notice biographique sur cet homme de bien [1]; mais il méritait à coup sûr une étude plus détaillée, et M. Bachler nous la donne avec toute l'ampleur désirable, d'après la correspondance de Zurkinden lui-même et les documents réunis aux Archives de Berne, Zurich, Lausanne et Gotha. L'auteur nous fournit d'ailleurs une page d'histoire et non un panégyrique. S'il prend plaisir à signaler les mérites et le courage d'un compatriote qui défend l'idée de tolérance en un temps d'intolérance réciproque, on ne peut lui reprocher d'avoir dépassé jamais les limites de l'équité vis à vis des adversaires de celui dont il raconte la vie. Né en 1506, enfant naturel d'un père qui le reconnut et lui laissa sa fortune, Nicolas fit ses études à Berne, puis peut-être à Strasbourg, entra, dès 1528, au Grand-Conseil de sa ville natale et s'y établit comme notaire. Plus tard il est envoyé comme bailli de la Seigneurie de Berne à Sumiswalde (1532) [2], à Bonmont (1537), à Nyon (1544). C'est là qu'il fait la connaissance de Calvin et c'est dans sa résidence officielle à Nyon que le réformateur de Genève et ses amis de Lausanne se sont plus d'une fois rencontrés ; dans la correspondance calvinienne son nom paraît assez fréquemment [3]. Plus tard, Zurkinden est appelé par la confiance de ses concitoyens à des postes financiers plus élevés [4]; en 1561 il est choisi comme *Stadtschreiber* ou secrétaire d'État et reste à ce poste jusqu'en 1565, où on le prie de redevenir commissaire général auprès de la Confédération suisse. En 1572 il dépose toutes ses charges publiques et refuse d'en accepter dorénavant de nouvelles, désireux de mettre un intervalle de recueillement entre l'activité politique et la mort; mais il devait survivre encore plus de quinze ans, assez longtemps pour être cruellement

1. Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français, tome XXIII (Paris, 1874), p. 2 et 97 (*Un homme d'État bernois au XVIe siècle*).

2. Dès alors il se montra si tolérant vis à vis des anabaptistes assez nombreux parmi ses administrés, se refusant à les persécuter s'ils ne commettaient aucun délit de droit commun, qu'il fût vivement réprimandé par le gouvernement bernois.

3. Sous son nom *latinisé* ou plutôt *grécisé* de *Zerkynthés*.

4. Il devient trésorier des bailliages allemands (*Teutschseckelmeister*) en 1547, et trésorier des bailliages romands (*Welschseckelmeister*) en 1551, puis commissaire général de la Confédération, sans cesse en mission, au dedans et au dehors.

frappé dans toutes ses affections. Son second fils, Marx, secrétaire d'un gentilhomme huguenot, fut tué à Paris lors des émeutes de 1567; l'aîné, qui lui avait succédé comme secrétaire d'État, fut enlevé par la peste en 1577, en même temps que six de ses petits enfants. On comprend que Zurkinden ait écrit à Théodore de Bèze, en 1585, « qu'il appelait la mort, mais que celle-ci lui jalousait la délivrance » (p. 194). C'est le 20 septembre 1588 seulement qu'on ferma les yeux à cet octogénaire que son épitaphe caractérisait à juste titre comme « vir pius et eruditus ».

Mais ce que les contemporains — la plupart du moins d'entre eux — lui reprochaient, c'est cette largeur de vues dont il a fait preuve dans le conflit des passions religieuses de son temps. Il a connu la plupart d'entre les coryphées de la Réforme helvétique et alsacienne, Zwingle, Bucer, Calvin; il s'est courageusement exprimé vis-à-vis de ce dernier à l'époque du procès de Servet : « Crois-moi, lui écrivait-il, j'estime peu ceux qui violent plutôt les devoirs de l'amitié que d'exercer la tolérance envers ceux qui pensent autrement qu'eux dans les querelles dogmatiques. Autant que j'en puis juger il n'y eut jamais d'époque et il n'y en aura jamais où tous auront la même foi et si nous devons attendre pour nous aimer les uns les autres que ce moment arrive, nous ne nous aimerons jamais (p. 36)[1] ». La discussion sur la tolérance, entamée avec Calvin, il la continue avec Théodore de Bèze et les autres représentants de la théorie de la défense de la foi par le glaive du Magistrat civil [2], et seconde, dans la mesure de ses forces par ses conseils et sa correspondance, les rares défenseurs de la tolérance, un Laelius Secundus Curion, un Sébastien Castellion [3], et sa pitié ne recule même pas effarouchée quand il s'agit de l'hérésiarque Schwenkfeld, des partisans de David Joris, de Valentin Gentilis, décapité à Berne,

1. Nous avons vingt-sept lettres de la correspondance de Calvin avec Zurkinden; rien de plus curieux que la controverse entre l'âpre théologien et le politique tolérant, qui d'ailleurs n'a jamais refusé à Calvin son estime et son admiration, le sachant sincère dans ses antipathies et dans sa foi.

2. Je citerai seulement encore un passage d'une lettre à Calvin, écrite en 1554 : « J'ai été autrefois témoin comme une vieille femme de quatre-vingt ans et sa fille, mère de six enfants, ont été menées à la mort, sans autre motif que d'avoir nié la légitimité du baptême des enfants, d'après la doctrine des anabaptistes. Il n'y avait aucun danger pourtant que ces deux femmelettes troublassent le monde par leurs doctrines. J'en ai été ému... Qu'on accuse et condamne quelqu'un de leur nombre qui ait été adultère on ait poussé le peuple à l'insurrection, ou pour quelque méfait analogue, soit! Mais la naïveté ou l'ignorance des autres ne me semblent pas mériter la mort » (p. 131). Peut-être M. B. analyse-t-il un peu trop longuement chacune des lettres de Zurkinden réunies par lui; toutes ne sont pas intéressantes au même degré; mais on peut répondre qu'une analyse aussi minutieuse nous fait mieux pénétrer dans la mentalité de l'époque.

3. Il écrivait à ce dernier, son ami préféré : « Je leur laisse leurs spéculations raffinées; je prendrai le chemin plus court qui conduit au ciel et que le Christ a indiqué par ces mots : Aime Dieu, ton Seigneur, de toute ton âme et de toute pensée, et ton prochain comme toi-même ! » (p. 169).

comme antitrinitaire. La dernière lettre qu'il ait écrite est une défense du professeur de philosophie de Lausanne, Claude Aubéry, qu'on persécutait comme hétérodoxe. Jusqu'à l'extrême vieillesse il restait fidèle aux convictions généreuses de son âge mûr ; aussi les fanatiques de son temps lui en ont beaucoup voulu et puisqu'il se sentait également repoussé par la doctrine luthérienne de la cène et par la doctrine calviniste de la prédestination, ils l'ont traité d'incrédule ; durant les dernières années de son existence, Zurkinden s'est senti de plus en plus isolé parmi les violences et les guerres religieuses. Si son temps n'a pas su le comprendre, il mérite d'autant plus qu'on lui rende une justice tardive aujourd'hui ; il est bon que l'on sache et qu'on n'oublie plus que, dès le XVIe siècle, il y eut des esprits larges et des cœurs généreux qui concevaient une piété sans intolérance et qui se refusaient de mettre la force brutale au service de la foi. Aussi remercions nous vivement M. Baehler de nous avoir donné cette monographie si consciencieuse sur son concitoyen bernois [1].

R.

Le comte L. C. M. de Barbiano de Belgiojoso et ses papiers d'État conservés à Milan Contribution à l'histoire des réformes de Joseph II en Belgique, par Alfred Cauchie, professeur à l'Université de Louvain. Bruxelles, Weissenbruch, 1912, 190 p., 8° (Extrait du *Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique*, tome LXXXI, p. 147-332).

Les travaux de M. Eug. Hubert, de Liège, et de M. H. Schlitter sur Joseph II et ses tentatives de réforme dans les Pays-Bas autrichiens sont bien connus ; voici qu'un collègue de Louvain, M. Alfred Cauchie, nous communique, dans le présent mémoire, le dépouillement sommaire d'un fonds tout nouveau de dossiers relatifs au règne de l'empereur et à son activité réformatrice, dossiers qu'il a pu dépouiller récemment à Milan. Ils se trouvent aux Archives familiales des Belgiojoso d'Este, réunies à celles des princes Trivulzio ; c'est dans ces archives que sont déposés tous les papiers du ministre d'État belge dont le nom figure en tête de ce compte rendu [2]. M. Cauchie commence par nous retracer la carrière militaire, puis civile, du comte Louis-Charles-Marie ; né en 1728, capitaine en 1752, lieutenant-colonel en 1761, ambassadeur en Suède (1763) puis à Londres (1769), M. de Belgiojoso fit la connaissance plus intime de Joseph II, lors du séjour de ce dernier à Paris (1777), lui plut beaucoup et, après avoir

---

1. Je n'ai aucune observation de détail à faire ; je ne suis pas certain pourtant que la brochure dont Z. parle à Bèze, p. 78, la *Vox suprema Bricmaldi*, doive s'entendre d'un écrit où l'on faisait parler M. de Briquemault, assassiné à la Saint-Barthélemy.

2. Ce n'est pas d'ailleurs une source absolument inconnue. Déjà M. Felice Calvi l'avait partiellement exploitée dans ses *Curiosità storiche e diplomatiche del secolo decimo ottavo* (Milano, 1878).

été nommé d'abord lieutenant-général, il fut appelé comme ministre plénipotentiaire à Bruxelles (mai 1783), pour y représenter l'empereur et défendre ses idées novatrices : c'était un rôle plein de difficultés, tant à cause des démêlés avec les voisins hollandais [1] qu'à cause de la récalcitrance des propres sujets du monarque contre ses réformes. Sous le gouvernement nominal de l'archiduchesse Marie-Christine et de son époux, le duc Albert de Saxe-Teschen, Belgiojoso fut pendant une série d'années le chef effectif de l'administration des Pays-Bas Autrichiens. Ceux qui ne l'aimaient pas — et les Gouverneurs princiers étaient du nombre — le trouvaient « frivole » et trop peu consciencieux dans l'exercice de ses fonctions officielles; de fait, il semble s'être amusé beaucoup; dans son beau parc, il avait élevé un petit temple à Vénus, et, comme l'a dit un de ses biographes, « il servait cette patronne avec un zèle bien méritoire » (p. 62). Mais il aurait été le plus grave et le plus parfait des ministres qu'il n'aurait sans doute pas mieux réussi. Comme le dit M. Cauchie « le programme de l'empereur, et plus encore les procédés employés pour le réaliser, répugnaient invinciblement au tempérament belge » (p. 64). Ces dissidences profondes dans le domaine politique, économique et religieux amenèrent des troubles dès 1787 ; Joseph II, qui voyageait alors en Russie, ennuyé de ces désagréments lointains, se refroidit bien vite à l'égard de son représentant, qu'on lui dépeignait comme « odieux aux Belges ». Comme Leurs Altesses Royales Albert et Marie-Christine déclaraient, de leur côté : « Avec celui-ci, jamais rien n'ira! », il commença par le tancer, puis nomma le général Murray gouverneur *ad interim* des Pays-Bas (3 juillet 1787). Se voyant en disgrâce, Belgiojoso, avant même de recevoir cette nouvelle officielle, avait demandé sa mise à la retraite, et bientôt il quittait le pays où sa vie était menacée [2].

La seconde partie du mémoire de M. Cauchie est consacrée à l'inventaire des *Cartelle* des Archives milanaises, inventaire forcément très sommaire, mais qui fournit cependant de nombreuses données nouvelles sur le sujet [3].

R.

---

1. On sait que, sans l'intervention amicale de la France, la guerre risquait d'éclater en 1784.

2. « J'apprends, écrivait-il, de tous côtés que la prêtraille et les moines sont ceux qui, à présent, inspirent le plus d'attenter à ma vie » (p. 130). — On ne peut s'empêcher de trouver que M. C. est un peu dur pour le pauvre ministre; entre l'entêtement réformateur du souverain et l'entêtement rétrograde des sujets, sa situation était singulièrement difficile.

3. Nous nous permettons de recommander aux brocheurs du *Bulletin de l'Académie royale* un peu plus d'attention dans leur travail; l'exemplaire du mémoire de M. C. envoyé à la *R. Cr.* renfermait deux fois la feuille *10*, mais il ne contenait pas la feuille *9* (p. 131-146) de sorte que nous n'avons rien pu dire des dernières années de la vie du comte, racontées dans les pages manquantes.

Geschiedenis van het Nederlandsche Volk door P. J. Blok, twede druk (tom. I). Leiden, A. W. Sijthoff, s. dat. (1912), 707 p. gr. 8°, cartes. — Prix : 12 fr. 50.

Nous avions à peine corrigé les épreuves de notre article sur la traduction allemande du cinquième volume de l'*Histoire du peuple néerlandais*, de M. P. J. Blok, que nous recevions le premier volume d'une édition nouvelle de l'original hollandais. D'une impression plus compacte que la précédente et destinée à *populariser* l'ouvrage, elle est d'un prix moindre et ce tome renferme les cinq premiers livres de *l'Histoire*, depuis les origines jusqu'à la fin de la période bourguignonne. Le savant professeur de Leyde a fait toutes les corrections nécessaires au texte primitif de 1892 ; mais en comparant cette édition nouvelle à la traduction de M. Houtrouw, nous avons pu constater que la plupart de ces petits changements avaient été faits déjà par l'auteur à l'occasion de la mise au jour de cette traduction. La nouvelle édition de la *Geschiedenis* comptera quatre volumes et sera achevée, dit-on, dans trois ou quatre ans.

R.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 14 mars 1913.* — M. Léon Levillain achève sa communication sur deux documents carolingiens relatifs à l'histoire de l'abbaye de Moissac : le diplôme d'immunité de Pépin Ier, auquel un faussaire, dans la seconde moitié du XIe siècle, substitua un pseudo-original interpolé, — et la charte originale d'Austoricus qui fait connaître un diplôme de Pépin II et dont le texte et la date soulèvent d'intéressants problèmes que M. Levillain a résolus dans la mesure du possible.

M. J. Loth expose que dans un conte gallois en prose du XVIe siècle, Arthus, choisi comme arbitre entre Marc et Tristan, que se disputent Yseult, décide qu'ils se partageront la jeune fille : l'un l'aura pendant qu'il n'y a pas de feuilles sur les arbres, l'autre pendant qu'il y en a. Marc choisit l'époque où il n'y a pas de feuilles, parce que les nuits sont plus longues. Arthus annonce sa décision à Yseult qui s'écrie triomphante : « Il y a trois arbres qui conservent leurs feuilles tant qu'ils vivent : le houx, le lierre et l'if. Je suis à Tristan pour la vie. » M. Loth démontre que, contrairement à l'opinion de certains critiques allemands, cette solution n'a rien de primitif ni de particulièrement celtique, et que le conte gallois, intéressant à divers titres, n'a aucune importance au point de vue des origines du roman.

M. l'abbé Paul Lejay communique quelques remarques sur trois passages des *Géorgiques* (I, 101-102 ; I, 218 ; II, 355). — MM. Louis Havet et Théodore Reinach présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 15 — 12 avril. — 1913

Le Livre des Splendeurs, p. Moberg, I. — Brockelmann, Grammaire syriaque, 3e éd. — Rhétoré, Grammaire du chaldéen vulgaire. — Le codex grec 351 p. Pott. — Bruston, Les plus anciens cantiques chrétiens. — Weyh, La légende d'Archélidès. — Lommel, Etudes sur les féminins. — Cagnat, L'armée romaine d'Afrique, I, 2e éd. — Gauckler, Le sanctuaire syrien du Janicule. — Loth, Contributions à l'étude des romans de la Table Ronde. — Grotefend, Illgen, Gritzner, Friedensburg, Chronologie, Sigillographie, Héraldique et Histoire monétaire de l'Allemagne. — Cola di Rienzo, Correspondance, p. Burdach. — Hauser, Le traité de Madrid. — E. C. Cook, Les premiers journaux américains. — Andreae, Catherine II et son instruction de 1767. — P. Arnaud, La princesse de Lamballe. — Dom Leclercq, Les Martyrs, XI, la Révolution. — Riess, La science historique. — Del Vecchio, Brochures. — Lipps, La liberté. — Bergeret, La société future. — Nègre, Patrie ou matrie. — C. Muller, Lipps et Kant. — Les langues dans l'éducation américaine. — Bolton, Le manuscrit du P. Kino. — Clapp, Bibliographie de la littérature romanesque anglaise au xviiie siècle. — Saint-Pavin, Poésies choisies, p. Michaut. — Gonzague Truc, M. de Nugbo philosophe. — Académie des Inscriptions.

I. **Buch der Strahlen,** die Grössere Grammatik des Bar Hebrœus, Uebersetzung nach einem kritisch berichtigten Texte..... von Axel Moberg. Erster Theil und Stellenregister. Leipzig, Harrassowitz, 1912 ; in-8°, pp. 19+436.

II. **Syrische Grammatik** mit Paradigmen, Literatur,Chrestomathie und Glossar, von C. Brockelmann, 3e édition; Berlin, Reuter und Reichard, 1912; pp. xvi, 148-199* (Porta linguarum orientalium, pars V).

III. **Grammaire de la langue Soureth ou chaldéen vulgaire,** par le P. J. Rhétoré. Mossoul, Imprimerie des Dominicains, 1912, in-8°, pp. 276.

IV. **Der Griechisch-Syrische Text des Matthæus** ε 351 im Verhältnis zu Tatian Sse Ferrar, von A. Pott ; Teubner, Leipzig, 1912 ; in-8°, pp. 52.

V. **Les plus anciens cantiques chrétiens**, par Ch. Bruston, Paris, Fischbacher ; 1912, in-8°, p. 84.

VI. **Die Syrische Barbara-Legende**, von W. Weyh. Leipzig, G. Fock, 1912 ; pp. 52.

VII. **Legends of Eastern saints**, chiefly from syriac sources, edited and partly translated by A. J. Wensinck; vol. I. The Story of Archelides. Leyde, Brill ; 1911; in-8°, pp. vi + 20 + 4 + 44 + 76.

Nous réunissons dans cet article des publications qui intéressent, à divers titres, les études araméennes.

I. La Grande grammaire de Bar-Hébréus, ou « Livre des Splen-

deurs », comme on l'appelle habituellement (par respect pour une traduction trop littérale : le sens étant, en réalité, « Livre des Élucidations »), est un véritable trésor de philologie qu'ont exploité tous les grammairiens de la langue syriaque. M. Moberg s'est astreint au fastidieux labeur de collationner sur six nouveaux mss. le texte autographié en 1872 par l'abbé P. Martin, et il s'est imposé la tâche ardue de donner une traduction de l'ouvrage entier; traduction d'un caractère particulier, dans laquelle il était nécessaire de conserver les mots et les phrases syriaques cités comme exemples; en sorte que ce volume nous représente à peu près ce qu'aurait fait Barhébréus s'il avait rédigé en allemand une grammaire syriaque. Un apparat critique renferme les variantes relevées par M. Moberg, et devient le complément indispensable de l'édition Martin. Le présent volume comprend les trois premiers livres de la Grammaire : du Nom, du Verbe, des Particules ; la quatrième et dernière partie (formant le tome II) a été publiée antérieurement par M. Moberg, avec une savante introduction dont Rubens Duval fit l'éloge ici même (voir *Revue Critique* du 30 avril 1908).

II. Dans la troisième édition de la Grammaire syriaque de M. C. Brockelmann la bibliographie a été mise à jour, et quelques omissions dans le lexique ont été réparées. La Chrestomathie est restée la même, et très peu de changements ont été introduits dans les éléments de la Grammaire, où se rencontrent à la fois la brièveté et l'érudition.

III. La langue *Soureth*, selon la définition du P. Réthoré, est « le langage araméen que parlent aujourd'hui les Chrétiens et les Juifs des pays kurdes de la Turquie et de la Perse »; c'est donc ce que nous appelons le *néo-araméen*. L'étude de cette langue parlée, transformation normale et insensiblement opérée de l'araméen ancien, est d'une très grande importance pour la philologie sémitique. Mais bientôt il n'en sera plus ainsi, car, sous les efforts des missionnaires anglicans et catholiques établis dans le pays, elle tend à devenir une langue littéraire, avec des règles fixes, contaminée par de nombreux emprunts aux formes et à l'orthographe du syriaque classique. Toute contribution à la connaissance de cette langue vulgaire, à la veille de disparaître, doit donc recevoir bon accueil, même — et c'est le cas pour cette grammaire — si elle n'est pas présentée avec la méthode qu'on pourrait exiger d'un érudit. Le P. Rhétoré, missionnaire en ces pays et parlant cette langue, a recueilli des mots, des phrases, même quelques textes plus étendus; il les reproduit consciencieusement et en caractères syriaques, ce qui vaut mieux qu'une transcription; les philologues en feront leur profit et passeront facilement condamnation sur le défaut de méthode scientifique et sur quelques appréciations inexactes formulées dans l'Introduction.

IV. Le codex grec des Évangiles noté ε 351 par M. von Soden est celui que Gregory avait appellé 713, et Scrivener 561 ; chaque auteur d'une Introduction à la critique textuelle se croyant obligé à s'écarter des désignations antérieurement adoptées. M. Pott, qui diffère d'opinion avec M. von Soden sur le groupe auquel il convient de rattacher ce ms., a étudié ses rapports avec T S^sc (lisez avec Tatien, la version syriaque du Sinaï, et celle de Cureton) et le groupe de mss. dit de Ferrar. Conclusion : ε 351 est un ms. corrigé d'après un texte syriaque. Les variantes de S. Matthieu sont données en appendice, pour permettre de contrôler cette assertion. L'étude est fort bien conduite, et très minutieuse ; mais, selon la déplorable habitude des critiques allemands (qui commence à trouver chez nous des imitateurs), elle est hérissée de notations conventionnelles qui en rendent la lecture fort pénible pour les initiés et absolument inintelligible pour les profanes.

V. M. Ch. Bruston s'est exercé à rendre en français les fameuses Odes de Salomon, publiées en syriaque par M. Rendel Harris. La traduction très, peut-être même trop littérale, est précédée d'une introduction assez développée. L'auteur tient pour l'origine purement chrétienne des Odes : c'est un point sur lequel on discutera encore longtemps; il tient aussi pour un original syriaque, contrairement à l'opinion commune. Les arguments qu'il apporte ne feront point impression sur les sémitisants; le problème où les partisans d'un original grec doivent « perdre avec leur latin, leur grec et leur syriaque », se résout tout bonnement en restituant au texte de Lactance sa véritable leçon : « informatus est », au lieu de « infirmatus est ». Au reste, quelques conjectures peu heureuses, risquées çà et là par le traducteur (conjectures qu'on discuterait malaisément sans l'emploi de caractères sémitiques), ne sont point de nature à révéler une compétence exceptionnelle dans le domaine de la philologie araméenne.

VI. L'étude, très bonne, de M. Weyh sur la légende de sainte Barbe, est annexée au programme du Gymnase de Schweinfurt pour l'année 1911-12. L'auteur, après avoir établi avec sagacité la filiation des diverses sources grecques, conclut que le texte syriaque (publié par P. Bedjan) est, selon toute vraisemblance, la traduction d'un original grec qui comporte des développements étendus, mais qui avait conservé, mieux que d'autres recensions, des restes anciens. Un dernier chapitre examine les rapports qui existent entre la légende de sainte Barbe et celle de Mar Bassus (publiée par J.-B. Chabot), et un appendice donne la traduction allemande de la légende syriaque des martyrs Cosme et Damien.

VII. La légende d'Archélidès appartient au cycle de ces pieux romans d'origine byzantine, tels que l'histoire bien connue de saint

Alexis, et d'autres, dont il est difficile de dire si elles ont été forgées de toutes pièces, ou brodées sur quelque fondement réel amplifié par l'imagination du rédacteur. En voici le résumé : Fils de Galien, un riche magistrat de Byzance, au temps de Gratien et Valentinien, Archélidès, héritier d'une grande fortune par la mort de son père, se rendait à Alexandrie pour y étudier les sciences. La vue du cadavre d'un marchand naufragé lui inspira de salutaires réflexions, et il embrassa la vie monastique dans un couvent égyptien. Sa mère, Augusta, ne le voyant pas revenir au bout de cinq ans, comme il l'avait promis, le crut mort, fit raser son palais et fit bâtir à la place un hospice pour les pèlerins et les étrangers. Douze ans après le départ d'Archélidès, vinrent à l'hospice deux marchands égyptiens qui avaient été hébergés au couvent où il s'était retiré et avaient été témoins de ses miracles. Voyant un possédé furieux : « Quel dommage, dirent-ils, que le Père Archélidès ne soit pas ici. » Augusta, avertie, les questionne et part pour retrouver son fils. Le portier du couvent refuse de l'introduire. Elle se fait connaître ; mais Archélidès, à son tour, refuse de la recevoir, ayant fait vœu de ne jamais converser avec une femme. La mère insiste de nouveau : elle demande seulement à voir le visage de son fils. Pendant que le portier va la chercher, Archélidès adresse au ciel une fervente prière, qui est aussitôt exaucée : sa mère le trouve mort. Elle ressent une si vive douleur qu'elle expire en embrassant le cadavre de son fils, et tous les deux sont ensevelis dans le même tombeau. — Cette légende fut très populaire en Orient. M. Wensinck nous donne le texte de trois rédactions syriaques, de trois rédactions arabes et d'une rédaction éthiopienne. Quelques fragments d'une recension copte avaient déjà été publiés par Erman. La version syriaque est la plus ancienne; elle suppose vraisemblablement un original grec qui n'a pas été signalé jusqu'ici. L'introduction, sobre, mais suffisante, marque le rapport des différentes versions ; elle est suivie de la traduction de la première recension syriaque. Les textes sont établis soigneusement, les fautes d'impression sont peu nombreuses, et l'édition fait honneur aux presses de la maison Brill.

J.-B. Chabot.

H. Lommel, **Studien über indogermanische Femininbildungen**. Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1912, in-8°, 81 pages, 2 mark.

Ce petit livre comprend deux études indépendantes, qui se recommandent par une documentation précise et abondante, portant sur tout l'ensemble du domaine indo-européen, et par la solidité de l'argumentation.

La première étude porte sur les féminins en *-ā*. Suivant certains linguistes, M. Brugmann par exemple, la valeur féminine de ces thèmes remonte à l'indo-européen commun ; et lorsque dans les

langues historiquement attestées on en trouve qui désignent des êtres du sexe masculin, il s'agit là de développements récents : νεανίας, δεσπότης, *scrîba* seraient d'anciens féminins; νεανία- par exemple aurait primitivement voulu dire « jeunesse » ou « jeune couvée ». M. Lommel au contraire se rattache résolument à la doctrine enseignée depuis longtemps en France par M. Meillet, et suivant laquelle les thèmes de substantifs n'ont pas par eux-mêmes de genre défini. M. Ernout a déjà fourni, dans son article des Mélanges F. de Saussure, d'abondantes preuves de cette thèse en ce qui concerne le latin : les couples des types *lupus : lupa*, *caper : capra* et à plus forte raison *leo : lea* sont en latin même d'origine récente. M. Lommel, complétant la démonstration de M. Ernout pour le latin, la poursuit sur le grec et sur les autres langues indo-européennes. Sa conclusion est qu'un seul groupe peut remonter à l'indo-européen commun : c'est le nom du cheval, *equos : equa*; encore ne se retrouve-t-il pas partout, et l'on sait assez qu'il manque au grec. D'où vient alors l'emploi des noms en *-ā* pour désigner les êtres du sexe féminin ? M. Lommel, avec M. Jacobi, voit le prototype de cet emploi dans le pronom démonstratif, **so : *sā*.

La deuxième étude est consacrée aux féminins à suffixe **-yā-* et **-yē-*, La déclinaison de ces thèmes est embrouillée et instable. Les deux types se confondent fréquemment : ainsi en sanskrit les anciens noms en *-īs* sont devenus des noms en *-ī*. Mais ce nominatif en *-īs*, normal à la période la plus ancienne du sanskrit, et dont l'équivalent se retrouve en iranien et en latin, est une nouveauté : la déclinaison de *neptis* est récente : l'accord du latin et du baltique témoigne que c'est *vulpes*, acc. *vulpem* qui conserve la vraie déclinaison des thèmes en **-yē-*. Quant aux noms en -ις du grec, dont le thème est en *-iō-*, M. Lommel démontre par une analyse minutieuse de leur répartition sémantique qu'ils n'ont rien de commun avec le type de *neptis* ni d'ailleurs avec rien qui soit connu en indo-européen.

Jules Bloch.

René Cagnat. **L'armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs,** 2e édition, 1re partie. Paris, Imprimerie Nationale, E. Leroux, éditeur, 1912, in-4°, 423 p.

La première édition de l'*Armée romaine d'Afrique* date de 1892. Un ouvrage de cette importance et de cette valeur méritait les honneurs d'une réimpression. Mais, en le publiant à nouveau, il était nécessaire de le remanier pour le mettre au courant des découvertes et des publications de ces vingt années, découvertes et publications que l'on doit, du reste, pour une bonne part à M. Cagnat lui-même et à ses élèves. L'auteur s'est imposé cette tâche ; chaque chapitre a été soigneusement revisé pour tenir compte des textes épigraphiques et des monuments archéologiques, des théories et des hypothèses qui ont vu le jour depuis 1892. Les additions sont nombreuses et parfois

considérables ; en revanche, quelques suppressions s'imposaient. Il était inutile de dresser encore une fois de longues listes de gouverneurs, d'officiers, de sous-officiers, de simples soldats, dont les unes se retrouvent à l'heure actuelle dans des répertoires, généraux ou spéciaux, très bien faits et facilement accessibles et dont les autres ne présentent qu'un médiocre intérêt. Tout compte fait, ces 423 pages de la deuxième édition correspondent à 491 de la première. Elles renferment deux des quatre livres que comprend l'ouvrage : les guerres d'Afrique sous l'Empire, l'armée d'occupation jusqu'à Dioclétien. De ces deux livres, c'est naturellement le second qui a été l'objet des retouches les plus profondes. Signalons, en particulier, les pages qui traitent des différents grades légionnaires, des cultes en honneur dans les troupes de l'Afrique romaine, des collèges de sous-officiers. Sur tous les points acquis, M. Cagnat établit le bilan exact de nos connaissances et parmi toutes les solutions possibles des problèmes encore pendants il indique nettement ses préférences, en donnant ses raisons. Il est à souhaiter que les deux derniers livres subissent eux aussi, à bref délai, ce travail si utile de correction et de refonte ; l'*Armée romaine d'Afrique*, ainsi rajeunie, est appelée à rendre encore, et pendant longtemps, de précieux services.

M. Besnier.

Paul Gauckler. **Le sanctuaire syrien du Janicule.** Paris, Alph. Picard et fils, 1912, in-8°, 568 p.

Des mains pieuses ont réuni en ce volume, avec une profusion de belles illustrations dans le texte (39 figures) et hors texte (68 planches), les neuf articles que le regretté Paul Gauckler avait consacrés à ses fouilles du Janicule, de 1907 à 1910, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, le *Bullettino comunale di Roma*, les *Mélanges de l'École française de Rome*, le *Journal des Savants*, — en les complétant par un dixième mémoire inédit, retrouvé dans ses papiers après sa mort. Gauckler avait formé le dessein de refondre ces travaux de premier jet, écrits au jour le jour dans le feu de la lutte, et d'en tirer une étude complète sur le sanctuaire des divinités syriennes élevé jadis au milieu du bois de la déesse Furrina. Le temps lui a manqué. On a eu raison de reproduire ici, purement et simplement, ses articles épars. Si la synthèse projetée nous manque, du moins sera-t-il facile désormais d'étudier dans leur ensemble ces rudes campagnes où Gauckler, au lendemain de ses belles explorations tunisiennes, a donné la mesure, encore une fois, de sa perspicacité divinatoire, de son heureuse tenacité et de son ardeur batailleuse. On ne relit pas sans émotion les rapports pleins de détails précis et d'idées neuves dans lesquels, avec autant d'érudition que de chaleur, il expose les trouvailles déjà faites, trace le programme des recherches à entreprendre, commente les œuvres d'art et les inscriptions ramenées à la

lumière, énonce de hardies hypothèses et discute les objections de ses contradicteurs. Les fouilles du Janicule demeureront parmi les plus remarquables qu'on ait exécutées à Rome au début du xxe siècle et le nom de Paul Gauckler restera justement attaché à la découverte des trois temples superposés construits, au 1er siècle, au temps de Commode et au temps de Julien, en l'honneur des dieux orientaux, à celles aussi des inscriptions de Gaionas, de la statuette d'Atargatis, entourée de bandelettes comme une momie, et de ces bustes à section crânienne qu'il expliquait par un rite religieux. Ce n'est pas l'un des moindres titres de l'ancien directeur des Antiquités de Tunisie que d'avoir révélé au public érudit, pendant les dernières années de sa vie trop courte, l'un des épisodes les plus curieux et les plus caractéristiques de la pénétration des cultes syriens dans la capitale de l'Empire romain.

Les éditeurs ont réimprimé en appendice quelques articles tirés des *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions;* Gauckler les avait écrits à Rome même, avant et pendant les fouilles du Janicule. Ils portent tous sur des œuvres d'art antiques récemment retrouvées ou étudiées : la Niobide et l'Amazone au repos des Jardins de Salluste, un sarcophage à représentations historiques de la voie Collatine, l'Antinoüs du sculpteur Antonianos d'Aphrodisias, la « prêtresse d'Anzio ». Une note sur une tête de femme casquée de la *via Portuensis* et deux photographies représentant des monuments isiaques (une statue de basalte de la collection Casati et un carreau de terre cuite) étaient inédites. On voit avec quel soin cet archéologue pénétrant et passionné suivait le mouvement des découvertes et des discussions; on voit aussi avec quel flair il savait dépister les belles œuvres encore ignorées et obtenir de leurs propriétaires l'enviable privilège de les publier.

Ce livre contient donc tous les fruits du labeur romain, si intense et si fécond, de Paul Gauckler. La préface des éditeurs nous permet d'espérer qu'il sera suivi de quelques autres, dans lesquels seront groupés ses nombreux et remarquables travaux sur les mosaïques anciennes et sur les antiquités de l'Afrique du Nord.

M. Besnier.

J. Loth, **Contributions à l'étude des romans de la Table Ronde.** Paris, Champion, 1912, 128 p. et une carte.

Dans ses travaux antérieurs sur les romans de la Table Ronde (*Revue celtique*, t. XIII, p. 475-503; t. XVI, p. 84-88; t. XVIII, p. 315-317), M. Loth s'est préoccupé de renouveler un sujet traité

1. A la p. 336, ligne 10, lire : « une pomme de pin entourée de figues, « au lieu de : « figures ». On s'étonne — et on s'excuse — d'avoir à noter cette faute d'impression dans un volume présenté avec tant de luxe et dont la typographie ne laisse rien à désirer.

d'un autre point de vue par les romanistes, en y apportant la connaissance profonde qu'il a de la linguistique et de la littérature brittoniques. La nouvelle série d'études qu'il vient de publier à part, après en avoir donné la primeur aux lecteurs de la *Revue celtique*, (t. XXX, p. 270-282 ; t. XXXII, p. 296-298, 407-441 ; t. XXXIII, p. 249-310, 403-416), comprend des articles d'importance diverse. Plusieurs ont pour objet les *Mabinogion* gallois dont M. Loth étudie le nom (p. 30-33) ; un des auteurs, le Bledhericus de Giraud de Cambrie, le *Breri* de Thomas, le Bleheris de Wauchier de Denain (p. 33-37); et la date par rapport au roman de Kulhwch et Olwen (p. 37-51) ; le personnage énigmatique Morgan Tut (p. 51-60). Mais les plus importants traitent de diverses questions relatives au roman de *Tristan*.

M. L. examine d'abord le drame moral de *Tristan et Iseult* (p. 1-13), et passe en revue les arguments que l'on peut opposer à la thèse de M. Bédier, d'après laquelle le conflit douloureux de l'amour et de la loi qui forme le fond de la légende ne peut être d'origine celtique, les Celtes considérant le mariage comme le plus soluble de tous les liens. Certains passages des lois d'Howel Da semblent donner raison à M. Bédier. Mais ces lois ne sont-elles pas une réaction nécessaire contre des actes de cruauté trop fréquents, et ne représentent-elles pas le point de vue juridique du xe siècle, sans nous instruire sur les mœurs réelles du temps? C'est d'autant plus vraisemblable que le supplice du feu pour adultère figure dans un passage mal compris des lois galloises et que certains épisodes des *Mabinogion* témoignent du respect de la femme, et de la haute idée qu'avait l'épouse de ses devoirs de fidélité envers son mari. On peut ajouter que le dévouement absolu au chef de clan est la loi fondamentale de la tribu et de la famille celtique et que le vassal en pays celtique, plus encore qu'ailleurs, sent peser sur lui la loi féodale.

M. L. rapproche avec raison (p. 14-15) les armoiries du bouclier de Tristan, qui porte un sanglier, du bouclier de bronze découvert en Angleterre et portant les traces du dessin d'un sanglier ; il rappelle que le sanglier est un emblème gallo-romain dont on a trouvé de nombreuses images. Il étudie (p. 16-30) l'étymologie des noms de Tristan et d'Iseut. Le premier, sûrement celtique, s'explique par la forme ancienne *Drustanos*, fréquente chez les Pictes sous la forme *Drustan*. *Tristan* est une forme galloise ou cornique (p. 96) du IXe siècle transmise aux Français par l'écriture ; car elle dissimulait une prononciation *Tröstan*. Une des plus anciennes formes galloises du nom d'Iseut est *Essyllt* dans les *Mabinogion*. En Cornwall, un nom de lieu s'appelle *Ryt-Eselt; Eselt* peut donner *Iseut* si l'on admet une forme intermédiaire *Iselt* qui serait une transcription anglo-saxonne; la substitution d'*Isolt* à *Essyllt* ou *Eselt* suppose, elle aussi, des intermédiaires étrangers. L'origine celtique de ce nom n'est donc pas irréfutablement démontrée. Enfin, M. Loth signale (p. 113-123)

dans le Livre Noir de Carmarthen (XIIIe siècle) deux fragments de poèmes contenant les noms de Kyheic (qui serait le *Kehenis* d'Eilhart d'Oberg), de March (le roi Marc) et de Diristan (Tristan). Le texte des fragments montre que la rédaction galloise est assez différente des poèmes français.

L'article le plus important, tant par son étendue que par ses conclusions, est consacré par M. L. à démontrer que le lieu d'origine du roman de Tristan est le Cornwall. Cette démonstration, fondée sur l'étude des noms de lieux du roman de Tristan que M. L. a retrouvés en Cornwall me semble irréfutable. Si quelques identifications de détail peuvent prêter à discussion, l'ensemble des faits acquis forme une masse solide. Lancien, Saint-Samson, le Mal Pas, la Blanche Lande, Costantin, Dinas sont successivement identifiés à des villages ou à des lieux-dits du Cornwall, non seulement pour des raisons linguistiques, mais aussi pour des motifs tirés des descriptions géographiques du roman de Tristan, car M. L. a visité tous les sites qui, d'après lui, servirent de cadre à la première légende de Tristan. Cette légende, comme l'a montré M. Bédier, suppose la connaissance de trois langues, le celtique, l'anglais et le français. M. L. établit que, tandis que le français n'a guère été parlé en Galles au XIIe siècle et que l'anglais y était, comme en Armorique, une langue étrangère, le Cornwall a été un pays trilingue où les gens de marque parlent français et anglais, et où le peuple parle cornique. Les noms propres de personnes du roman de Tristan confirment les données fournies par les noms de lieux ; les uns sont français ou anglais ; les autres, celtiques ; mais ceux-ci peuvent être aussi bien corniques que bretons et même quelques-uns d'entre eux apparaissent avec une forme plutôt cornique. Le roman, localisé et élaboré en Cornwall avec des rapports anglo-saxons et français, ne doit, semble-t-il, guère d'éléments à la Bretagne armoricaine et conserve à peine l'écho de traditions venues de Galles et de Cumbrie ; encore l'influence armoricaine semble-t-elle due à des Bretons fixés en Cornwall. C'est là un résultat important pour l'étude de la *matière de Bretagne* en même temps qu'un exemple des recherches fructueuses auxquelles peut conduire l'onomastique, maniée avec une méthode scrupuleuse par un maître des études celtiques.

G. Dottin.

Abriss der Chronologie des deutschen Mittelalters und der Neuzeit. Zweite Auflage, von H. Grotefend. Berlin u. Leipzig, Teubner, 1912, 62 p. gr. in-8°. Prix : 1 fr. 65.

— **Sphragistik, Heraldik, deutsche Münzgeschichte, zweite Auflage,** von Th. Illgen, E. Gritzner, F. Friedensburg. Berlin u. Leipzig, Teubner, 1912, 132 p. gr. in-8°. Prix : 3 fr. 50.

Ces deux brochures sont des livraisons séparées d'un grand ouvrage

encyclopédique intitulé *Grundriss der Geschichtswissenschaft zur Einführung in das Studium der deutschen Geschichte des Mittelalters und der Neuzeit*, dont M. le professeur Aloys Meister dirige la publication. Quelques-uns de ces cahiers en sont déjà à leur seconde édition, ce qui se comprend, car ils constituent de bons manuels résumés pour les débutants dans la carrière historique, et bien que le cadre de l'ouvrage n'embrasse officiellement que le passé du Saint-Empire romain et de l'Allemagne moderne, il fournira mainte indication pratique à ceux qui s'occupent de l'histoire d'autres pays de l'Europe [1]. M. H. Grotefend, directeur des Archives grand-ducales à Schwerin, explique, en une soixantaine de pages, avec une compétence depuis longtemps établie [2] les mystères de la *Chronologie;* M. Th. Illgen, directeur des Archives de Dusseldorf, la *Sigillographie* en un nombre de pages à peu près égal. M. E. Gritzner, conseiller de gouvernement à Dresde, a réussi à grouper, en moins de quarante pages, les données principales de la *science héraldique*, tandis que M. F. Friedensburg, plus habile encore, condensait en trente-quatre pages toute l'histoire monétaire de l'Allemagne, depuis Charlemagne jusqu'à Guillaume I et la loi du 9 juillet 1873, établissant l'unité monétaire du nouvel Empire. Il est clair que, dans ces conditions, il ne peut être question d'exposés détaillés ni de controverses scientifiques sur tant de points encore en litige parmi les érudits. Mais ces résumés, rédigés par des spécialistes compétents et connus, seront certainement utiles pour orienter rapidement des travailleurs pressés et suffiront en tout cas aux besoins d'information des élèves des Séminaires historiques [3].

E.

Vom Mittelalter zur Reformation. Forschungen zur Geschichte der deutschen Bildung, im Auftrag der K. pressischen Akademie der Wissenschaften, herausgegeben von Konrad Burdach. Zweiter Band, dritter und vierter Teil : Briefwechsel des Cola di Rienzo. Berlin, Weidmann, 1912, XIX, 471, XVI, 353, p. gr. in-8°. Cartes et fac-similés. Prix : 35 francs.

M. Konrad Burdach a conçu le projet de publier, en collaboration avec d'autres savants, une série d'études sur les Origines de la civilisation allemande. Cette entreprise, patronnée par l'Académie

1. C'est ainsi que M. Grotefend consacre un paragraphe assez détaillé à notre calendrier révolutionnaire.

2. Il avait publié, dès 1872, un *Handbuch der Chronologie des deutschen Mittelalters* et son *Taschenbuch der Zeitrechnung des deutschen Mittelalters und der Neuzeit* (Hanovre, 1910) en est à sa troisième édition.

3. Peut-être aurait-on pu accorder un peu plus de place à la *bibliographie* des différentes branches des sciences historiques, traitées ici, pour faciliter l'orientation de ceux des lecteurs qui auraient désiré approfondir telle ou telle question. En tout cas, il est regrettable qu'on n'ait pas accordé quelques planches, pour élémentaires qu'elles fussent, aux rédacteurs de la *Sigillographie* et du *Blason* ; on ne conçoit guère l'étude de ces disciplines sans l'aide de graphiques.

royale de Berlin, portera le titre commun *Du Moyen-Age à la Réforme* et semble devoir comprendre un nombre assez considérable de travaux érudits sans qu'il soit d'ailleurs déjà possible de se faire une idée bien précise et définie du but poursuivi par cette importante œuvre collective. Comme mainte autre publication récente de la librairie allemande, notre collection ne débute pas par son premier volume. On nous apprend que le tome I sera consacré à un travail de M. K. Burdach sur la *Culture de l'Orient germanique au temps des empereurs de la maison de Luxembourg*, qui n'est pas encore terminé. Une seconde monographie, de dimensions infiniment plus considérables, et dûe au même auteur, secondé par M. Paul Piur, est amorcée par les deux volumes dont nous avons transcrit plus haut le titre; ils renferment la correspondance du tribun du peuple Cola di Rienzo qui marqua dans l'histoire des révolutions romaines au XIVe siècle, ainsi qu'un certain nombre de pièces relatives à ce personnage. Mais ce sont les tomes III et IV de l'ouvrage; il manque encore les deux premiers et le cinquième. Le tome I sera consacré à *Rienzo et aux mutations intellectuelles de son temps* [1]; le tome II contiendra la *Description des manuscrits relatifs à Rienzo*; ils sont en préparation, ainsi que le tome V, qui renfermera, nous dit-on, une espèce de commentaire perpétuel de la correspondance, ainsi qu'un glossaire.

Nous n'avons donc sous les yeux que les tomes III et IV; le premier renferme la correspondance proprement dite du tribun, c'est à dire quatre-vingt pièces (plus neuf pièces douteuses ou apocryphes) qui s'étendent de janvier 1343 jusqu'à septembre 1354. Une partie seulement de ces documents avait été donnée par F. Papencordt dans son ouvrage sur le célèbre tribun [2] ou par M. Annibale Gabrielli dans son *Epistolario di Cola di Rienzo* [3]. Ces missives (qui, toutes, ont un caractère plus ou moins officiel) sont éditées avec un luxe presque étourdissant de variantes et de notes en tout genre. Le second volume (tome IV) contient une série de documents relatifs à l'histoire de Nicolas Rienzo; ce sont, en majeure partie, des lettres de la curie romaine, émanant surtout des papes Clément VI et Innocent VI); en tout 76 pièces, qui vont d'août 1343 à octobre 1355. En appendice, l'éditeur y a joint l'*Oraculum angelicum Cyrilli* avec le commentaire du pseudo-Joachim de Flore, imprimé ici pour la première fois.

Il faut évidemment attendre la publication des trois volumes encore manquant pour juger de l'appoint que cette vaste publication apporera à notre connaissance de l'histoire italienne et générale du

1. Nous avouons ne pas bien comprendre ce que l'auteur a voulu dire par ce titre un peu énigmatique; nous le saurons plus tard.
2. *Cola di Rienzo und seine Zeit*. Gotha, 1841, in-8°.
3. Roma, 1890.

XIVe siècle. Assurément, Cola di Rienzo fut un personnage intéressant par ses aspirations, ses idées et par ses tentatives de les réaliser; il n'avait certes pas mauvaise opinion de lui-même. Pourtant, s'il pouvait revivre, il serait peut-être étonné de voir le monument colossal élevé par l'érudition germanique à sa mémoire. Patientons jusqu'à ce qu'il soit terminé; nous apprendrons sans doute avec le premier ou le dernier volume, quels rapports M. Burdach établit entre le malheureux tribun, assassiné en 1354, à Rome et la *deutsche Bildung* dont il veut nous retracer l'histoire [3]. Bornons nous donc, pour le moment, à signaler cette nouvelle édition du dossier des pièces relatifs à ce personnage historique, édition de beaucoup la plus complète et la plus correcte aussi.

R.

Le traité de Madrid et la cession de la Bourgogne à Charles-Quint. Étude sur le sentiment national bourguignon en 1525-1526, par Henri Hauser, professeur à l'Université de Dijon. Paris, A. Picard et fils, 1912, 182 p. gr. in-8° (Extrait de la *Revue bourguignonne* de l'Université de Dijon, tome XXII).

C'est un des « faits » répétés avec le plus de confiance par presque tous les manuels d'histoire, que les députés de Bourgogne à l'Assemblée de Cognac (mai 1526) y ont déclaré que le Roi n'avait pas le droit de les aliéner sans leur consentement, sous prétexte de serment prêté à Charles-Quint, et que si le Roi et les États du royaume les retranchaient de leur association, ils se refuseraient à obéir à des maîtres qui ne seraient pas de leur choix et adopteraient telle forme de gouvernement qui leur plairait. Depuis que Dom Merle a fixé, pour ainsi dire, ce récit dans son *Histoire de Bourgogne*, il a été plus ou moins compendieusement ou longuement refait par Michelet, Henri Martin, Dareste, Lavallée, etc. Tout récemment encore M. Lemonnier (dans l'*Histoire de France* d'E. Lavisse) et M. Kleinclausz dans son petit manuel d'histoire bourguignonne, n'ont eu garde de négliger le récit du docte bénédictin, daté de 1781. M. Hauser a eu la curiosité d'examiner de près cette harangue, incessamment reproduite, qui, comme il le dit avec plus d'énergie que de grâce) « sent à plein nez, disons qu'il pue pourtant son XVIIIe siècle ». Et de cet examen critique, supérieurement mené par le professeur de Dijon, il résulte, non seulement que les paroles relatées par Dom Merle n'ont jamais été dites, mais qu'il n'y eut jamais de députés de Bourgogne à une assemblée de Cognac, qui ne fut jamais tenue, et qu'il est même permis d'avoir quelques légers doutes sur l'enthousiasme patriotique des Bourguignons d'alors et sur leur répugnance à redevenir sujets de l'empereur.

---

3. Si c'est le court séjour fait à Prague, auprès de l'empereur Charles IV, qui motive l'introduction des cinq volumes consacrés au tribun romain dans l'ensemble de la série des *Forschungen zur Geschichte der deutschen Bildung*, ce lien nous semble bien tenu.

Le point de départ des recherches de M. Hauser a été la découverte d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale [1], compilé à Dijon, et qui fournit des clartés assez singulières sur ce qu'était alors le « patriotisme » d'une partie tout au moins des habitants de la région [2]. Il n'aurait donc pas été si facile d'obtenir des États de Bourgogne une déclaration d'attachement aussi brûlante que celle que nous rapporte la tradition, d'origine récente. En fouillant partout, l'auteur a trouvé aux Archives de la Côte-d'Or une pièce capitale dans ce débat, la délibération authentique des États, en date du 4 juin 1526 [3]. En y ajoutant quelques pièces tirées des Archives d'Auxonne et des Archives municipales de Dijon, il a réussi à rétablir la succession des faits, telle qu'elle s'est réellement produite et à les juger à leur juste valeur. Le 2 mai, François I, alors à Cognac, avait convoqué les États de Bourgogne pour le 3 juin. Les commissaires du Roi, l'amiral Chabot de Brion et ses collègues, avaient reçu pour instruction de « savoir et entendre avec eulx si, de leur part, veullent faire et accomplir » ce que le Roi avait promis, Il n'y avait là aucune *injonction*, c'était même une *sollicitation* à leur adresse ; mais, au fond, il n'y avait là qu'une espèce de comédie, puisque, dès son arrivée l'amiral faisait prêter serment de fidélité aux Bourguignons et s'assurait des moyens de l'obtenir (p. 74). C'est en maître assuré d'être obéi qu'il entre à Dijon et, dès le lendemain les États répondent à la question des commissaires royaux que le traité de Madrid était « contre toute raison et équité » (p. 79) et se proclament « bons vassaux et fidèles » du Roi. Ce sont là leurs propres et seules expressions ; il n'y a rien de plus. Le 8 juin, les États particuliers de la vicomté d'Auxonne donnent la même réponse ; c'est identiquement le même texte, que d'après M. H., « Chabot avait sans doute apporté dans ses malles » (p. 80). Les États savaient fort bien que François I avait des idées très arrêtées sur la question et qu'il « leur aurait fait payer cher une réponse contraire à ses volontés. » Le document qu'ils envoient au roi, vrai « bric à brac juridico-archéologique » [4] n'a

1. Fonds français, n° 2200. Il renferme, entre autres pièces, d'assez nombreuses poésies populaires, surtout d'un nommé Claude Vaulot.

2. On y lit p. ex. dans l'*Humble requeste de la part des bons Bourguignons.*

« A vous très hault et très victorieux
« Charles-Auguste, empereur de conqueste...
« Vos Bourguignons font cette humble requeste,
« Vous suppliant, quoy que France caqueste,
« Ne recepvés appointement n'enqueste
« Que ne soyons premièrement renduz » (p. 109).

Cependant, il est certain d'autre part que puisque Chabot a si facilement triomphé, le sentiment impérialiste n'était ni très général, ni très puissant dans la Bourgogne ducale (p. 98).

3. On comprend que M. Hauser s'écrie : « Personne n'a songé à l'y aller voir ; vraiment c'est à n'y pas croire ! » (p. 33).

4. Il a été reproduit par M. H. en appendice, à la p. 164.

pas été envoyé aux États de Cognac, lesquels n'ont pas existé, mais tout au plus au Conseil royal. Seulement, c'est à sa séance du 10 mai que le dit Conseil royal a definitivement arrêté son refus de céder la Bourgogne, et les États de cette province n'ayant délibéré qu'en juin, leur reponse n'eut *aucune influence* sur la décision des conseillers du roi.

Ce qui est également amusant à constater, c'est que c'est François I lui-même qui a mis en circulation une première rédaction, encore bien atténuée (mais plus ornée dejà que le document authentique) de la belle harangue future, en disant dans un « mandement de convocation » pour les États d'Auxonne daté du 18 mai 1527, qu'ils (les Bourguignons) « ne se y consentiraient jamais (à la cession de leur province) et que plutost eulx, leurs femmes et enffans vouldraient mourir, que d'être séparés de nostre dite couronne » (p. 176). Quelques mois plus tard, se tint à Paris le célèbre « lit de justice » des 16 et 20 decembre, qui fut une cérémonie des plus imposantes, et à laquelle assistèrent en effet les présidents des cours souveraines de Bourgogne, pour protester contre tout morcellement du royaume de France. De tous ces apports divers, faits à moitié oubliés, paroles vaguement retenues, patriotisme plus désireux de s'afficher, besoin de quelques-unes de ces belles phrases dont raffolait le XVIIIe siècle, tout cela réuni finit par cristalliser les éléments épars de la légende locale et à créer la soi-disante version officielle des événements de 1526, telle que Dom Merle l'a fait dominer pendant plus d'un siècle dans notre littérature historique. Assurément, le savant et spirituel mémoire du professeur de Dijon devrait l'en faire disparaître pour toujours ; mais on sait la force de résistance de la routine et combien certains revenants persistent à reparaître, malgré tout l'éclat des lumières. Il faut donc se résigner d'avance à ouïr, plus d'une fois encore, les députés de la Bourgogne déclarer à l'assemblée de Cognac, qu'ils ne reconnaissent pas au Roi le pouvoir de les retrancher du sol de la patrie.

R.

Literary Influences in colonial Newspapers, 1704-1750, par Elizabeth Christine Cook, New-York, Columbia, University Press, in-12, XI et 279 p., 1 dollar 1/2.

Le journalisme était encore dans l'enfance au début du XVIIIe siècle, et les causes en sont faciles à démêler : pendant une grande partie de l'année les nouvelles d'Europe manquaient ; en toutes saisons elles restaient rares ; celles qui venaient des colonies voisines ne piquaient guère la curiosité ; la politique était périlleuse, et la moindre critique contre les autorités exposaient les gazettes à des tribulations sans nombre. Les éditeurs avaient bien la ressource d'insérer les sermons et les homélies des prolixes pasteurs du temps ; mais cette nourriture,

par trop édifiante, rebutait les lecteurs. Pour remplir leurs colonnes, ils imaginèrent d'emprunter aux auteurs à la mode en Angleterre, que bien peu d'Américains connaissaient, car c'était à peine si quelques tomes dépareillés d'Addison, de Pope, s'égaraient parmi les bibles et les volumes de chant ou de prières importés en Nouvelle Angleterre. Les éditeurs étaient à la fois imprimeurs et libraires, et ils n'hésitèrent pas à remplir leurs feuilles de longues citations puisées un peu au hasard dans les livres qui sommeillaient dans leurs boutiques.

Il se trouva que ce ragoût plut aux colons, et bientôt des écrivains audacieux imitèrent ces modèles; ainsi naquit la littérature américaine. A l'exception de Benjamin Franklin, pour qui encore ce genre de travail ne fut jamais qu'un délassement, aucun auteur ne produisit une œuvre originale ou même personnelle. On ne trouve dans les passages reproduits par Mme Cook qu'une maladroite copie des modèles anglais. Pourtant cette dame s'est donné beaucoup de peine pour dépouiller les collections assez incomplètes conservées dans les archives des anciennes colonies, et elle a réussi à reconstituer l'existence des petits journaux qui se publiaient alors de New-York à Charleston. Elle s'est appliquée à relever dans ces feuilles les réclames concernant la vente des livres, et a pu établir ainsi que l'importation des œuvres de maîtres augmentait rapidement, mais leur influence sur la littérature américaine resta imperceptible pendant toute la période étudiée par Mme Cook.

A. Biovès.

Friedrich Andreae. **Beiträge zur Geschichte Katharinas II.** Die Instruktion vom Jahre 1767 für die Kommission zur Abfassung eines neuen Gesetzbuches. Berlin, Reimer, 1912. In-8° p. 139 mk. 4.

On connaît les applications que voulurent faire à leurs gouvernés des principes des philosophes les souverains du XVIIIe siècle, philosophes eux-mêmes. Une des plus intéressantes tentatives de ce genre est l'*Instruction* que Catherine II adressa en 1767 à la commission chargée de préparer un nouveau code. Elle a été souvent étudiée et M. Andreae vient de lui consacrer un travail où il complète et rectifie les résultats de ses prédécesseurs. Il s'est appliqué avec le plus grand soin à établir la genèse de l'*Instruction*, en recherchant dans le passé de la future impératrice l'origine et l'évolution de ses idées politiques, ce qu'elle a dû à son entourage et à ses lectures. A celles-ci surtout; pour M. A. l'*Instruction* est avant tout une œuvre théorique, doctrinaire, où à peine çà et là des considérations fondées sur une expérience personnelle ou tirées de l'histoire et de l'état social de la Russie ont trouvé place. Elle est inspirée directement de Montesquieu, quelquefois empruntée mot à mot à l'*Esprit des lois*; quelquefois aussi, il est vrai, elle s'en écarte, comme dans la conception du despotisme et la théorie du partage des pouvoirs. Si pour le principe du droit

naturel et toutes ses conséquences elle se réclame de Montesquieu, elle doit à Beccaria tout ce qui tient au droit criminel ; à Bielefeld et à Justi des considérations d'ordre économique et administratif. M. A. a établi, paragraphe par paragraphe, cette filiation, après nous avoir analysé l'*Instruction*. Il donne ensuite des détails sur le manuscrit, en grande partie autographe et rédigé en français, précieusement conservé à l'Académie des sciences dans une sorte de reliquaire, sur ses différentes éditions et traductions ; il y a huit de ces dernières pour la France seulement. Il termine par l'accueil fait dans l'Europe occidentale à cette manifestation de l'impératrice philosophe et corrige fréquemment la thèse de M. Waliszewski, pour qui l'*Instruction* n'aurait abouti qu'à un grave mécompte. M. A. n'a pas eu de peine à citer des jugements enthousiastes et des louanges immodérées; il a noté aussi les réserves discrètes du roi de Prusse, des diplomates anglais et s'est arrêté plus longuement à la critique originale que le jeune Herder dans ses *Seeträume* fit de l'*Instruction* et indirectement de Montesquieu, de même qu'aux observations hardies de Diderot dont l'impératrice n'eut connaissance qu'après la mort du philosophe. L'étude si substantielle de M. A. est en première ligne importante pour les historiens de Catherine II, mais au point de vue de l'influence exercée par nos penseurs à l'étranger, elle a droit à intéresser aussi les lecteurs français[1].

L. R.

Paul Arnaud, **La princesse de Lamballe, 1749-1792**, d'après des documents inédits. Paris, Perrin. 1911, in-8°, 402 pages.

Ce n'est pas sans appréhension que, après avoir ouvert ce livre, on se décide à en achever la lecture. Dès les premières pages, en effet, on croit s'apercevoir que l'auteur a beaucoup lu les Goncourt ou leurs disciples, et l'on se demande si sa manière ne va pas tourner au pastiche pur et simple. Il y a du procédé, c'est incontestable, dans la manière de M. Arnaud, mais c'est un procédé qui lui est personnel. Son système d'écrire l'histoire consiste à enchâsser entre guillemets dans sa phrase des lambeaux de phrases d'autrui, avec la référence en note au bas de la page.

Exemples :

Charles-Emmanuel III avait « solennellement déclaré le mariage » aux chevaliers de l'Annonciade, etc.

L'escalier est « splendide et délicat », d'un jet hardi, etc.

Un teint huileux et un nez, « un nez unique en son genre dans la cour de France », etc.

Dans cette cour où elle est venue avec l'espoir d'être « la plus heureuse des princesses », etc.

---

1. Il y a pp. 35, 39, 90 et 120, de fâcheuses incorrections dans la transcription de textes français.

L'abbé de Vermond la vient chercher pour lui faire « étudier les synonymes français », etc.

Au point que « cela tournait, pour elle, en déplaisance », etc.

« Tout ce beau monde émigre », s'en va en Italie, etc.

Elle autrefois si timide, devient « une femme à projets, à intrigue », etc.

Il faisait une chaleur suffocante. « Les murs blancs de la tribune réfléchissaient l'ardeur du soleil », etc.

La surintendante se permettait encore, à quarante-trois ans, « des enfantillages qui lui faisaient tort », etc.

Si ce dévouement lui fut funeste, il a perpétué, dans le cœur de tous, le souvenir de Marie-Thérèse de Savoie-Carignan, « l'infortunée princesse », qui fut fidèle « jusqu'au dernier soupir », et que le malheur poursuivit au-delà même de son horrible mort.

Comme on le voit, jusqu'à la dernière ligne de son livre, M. Arnaud est resté fidèle, lui, à son procédé. C'est un procédé fatigant, parce que chacun de ces extraits est scrupuleusement accompagné de sa source, de telle sorte que l'œil du lecteur est constamment détourné du texte vers les notes. Si encore ces notes étaient complètes ; mais l'auteur, s'il indique bien l'ouvrage d'où il tire sa citation, n'en donne jamais la page. Alors, à quoi bon ce luxe, cette débauche de références ? A montrer que l'auteur connaît bien la bibliographie de son sujet ? Mais est-il vraiment nécessaire d'apporter tant de témoignages à l'appui de tout ce que l'on écrit, et n'est-il pas plus à propos de les réserver pour les seuls faits ou articles controversés? Cette accumulation de preuves est d'ailleurs un trompe-l'œil, car s'il y a des sources qui font autorité, il en est beaucoup d'autres, utilisées par M. Arnaud, qui n'ont aucune valeur. C'est ainsi que les mémoires de Mme Elliott sont une contrefaçon ; que Weber, le frère de lait de Marie-Antoinette, n'est pas l'auteur de ceux qu'on a publiés sous son nom ; que les récits de Mme Campan sont sujets à caution, presque autant que ceux de Mme de Genlis, que Mercy-Argenteau est d'une criante partialité, etc. Pourquoi mêler aux sources originales les références de seconde main, Taine, Forneron, M. de Nolhac, M. de Reiset et autres, qui ont eux-mêmes puisé aux mêmes sources ? On n'emprunte rien à des emprunteurs, sinon pour discuter avec eux, ce que ne fait pas M. Arnaud. Si donc la documentation de l'historien de Mme de Lamballe est des plus abondantes, il eût été à désirer qu'il y mît un peu plus de discernement et de choix.

Fatigant et trompeur, le travail de marqueterie de M. Arnaud n'est pas moins dangereux. S'il est rare en effet que deux écrivains contemporains aient le même style et puissent ainsi se faire des prêts inaperçus, il est bien plus difficile d'ajuster, sans couture apparente, des fragments d'auteurs anciens à de la prose d'aujourd'hui : le plus souvent, on n'arrive ainsi qu'à faire un habit d'arlequin. Cependant,

c'est une justice à rendre à M. Arnaud : il excelle à ce tour de force. Sa phrase absorbe sans effort des citations de toutes sortes et de toutes provenances ; elles se fondent si harmonieusement dans sa propre prose que, sans les guillemets qui les révèlent aux yeux, on n'y soupçonnerait aucun alliage. Mais de ce que ce procédé réussit à M. Arnaud, il n'en faut pas conclure qu'il est bon. Mithridate seul a pu s'empoisonner sans en souffrir [1].

Cette préoccupation systématique de couler toutes ses phrases dans le même moule pouvait faire craindre que M. Arnaud ne sacrifiât le fond à la forme, et que, de la princesse de Lamballe, il ne nous donnât qu'une silhouette, une image sans relief et sans âme, telle qu'on n'en pouvait guère attendre d'autres des chroniques superficielles et légères d'où il a tiré son tableau. Car, en somme, si l'on compare Mme de Lamballe à Mme de Polignac, sa rivale, on est bien forcé d'avouer que celle-ci nous est beaucoup mieux connue que celle-là. Étrangère, veuve, isolée, favorite délaissée à peine élue, Mme de Lamballe vécut presque aussi effacée à la cour qu'à la ville, tandis que Mme de Polignac, toute puissante sur le cœur de la reine, a été pendant les dernières années de l'ancien régime le point de mire de toutes les lorgnettes. Cependant, ici encore, M. Arnaud nous réservait une agréable surprise. Soit qu'il nous raconte la jeunesse de son héroïne à Turin; soit qu'il l'accompagne à chacune des stations de son calvaire, à Paris, à Versailles, dans les prisons de la Révolution ; soit enfin qu'il nous décrive sa mort, il trouve le moyen, non seulement de renouveler son sujet, mais encore de nous offrir une pénétrante étude de psychologie, très probablement juste et par conséquent définitive.

Mme de Lamballe, selon lui, avait beaucoup plus de cœur que de tête ; inhabile, pas très bien conseillée, elle n'a pas eu l'art de fixer la reine ; mais elle était tout de même moins sotte que ses ennemis ne l'ont dit. Elle a aimé, dans Marie-Antoinette, la femme et non la souveraine dispensatrice des grâces; elle l'a aimée avec enthousiasme d'abord, avec une résignation silencieuse lorsqu'elle s'est vue éclipsée par une autre, avec un regain d'ardeur lorsqu'elle a senti sa maîtresse en danger, avec un dévouement, une fidélité et un désintéressement toujours rares, plus rares encore en un siècle où l'égoïsme et l'amour des faveurs mettaient sur tant de visages de gens de cour des masques trompeurs. Lorsqu'on fait preuve d'une telle vertu, on peut se passer de beaucoup d'esprit. Mme de Lamballe fut cependant une femme, non une sainte; elle était et resta toujours un peu frivole. Mais ce fut une honnête femme, n'ayant mérité aucune des calomnies dont on a

1. Pour en finir avec ces petites querelles de forme, je reprocherais encore à M. Arnaud certaines affectations un peu puériles, telles que son obstination à écrire la *Meute* pour la *Muette*, la *landgräfin* de Hesse, au lieu de la *landgrave*. Pourquoi pas *Strassburg* et *Mülhausen* ?

essayé de la salir. Enfin, après avoir cédé à son instinctive impulsion de femme en fuyant devant l'orage révolutionnaire, s'étant ressaisie, elle revint prendre aux côtés de la reine la place désertée par Mme de Polignac, et quoiqu'elle eût pu jusqu'au dernier moment sauver ses jours qu'elle savait menacés, elle résista héroïquement à la tentation. Et c'est ainsi que sut mourir une faible créature que la vue d'une araignée faisait évanouir.

Ces faits étaient déjà connus en gros; mais M. Arnaud nous en apporte la confirmation basée sur de nouvelles preuves. Il fait notamment grand état du témoignage de Saiffert, ce médecin saxon qui guérit la princesse de Lamballe de la maladie nerveuse dont elle était affligée, et qui continua, jusqu'à la mort de sa cliente, à vivre dans sa familiarité. Le docteur Saiffert est un précieux témoin, en ce sens qu'il a bien connu la princesse. Mais est-il un témoin parfaitement sûr? M. Arnaud, tout en tirant grand parti de ses récits, ne lui accorde pas un crédit illimité, et peut-être n'a-t-il pas tort. Saiffert donne l'impression d'un aventurier, un peu intrigant, un peu hâbleur, et, sans vouloir éplucher tout ce qu'il a raconté de Mme de Lamballe, rien n'est moins vraisemblable, pour nous en tenir là, que les prétendues entrevues qu'il prête, sur la foi (dit-il) de la surintendante, à Marie-Antoinette, avec Petion, Danton et Robespierre, aux abords du 10 août 1792. Il est certain que la reine, abandonnée, trahie ou déçue par ceux en qui elle avait mis une confiance injustifiée, chercha, non sans répugnance, des conseils parmi les *enragés*. Nous connaissons, par la Correspondance de Mirabeau avec le comte de La Marck, ses secrètes relations avec le grand tribun. Nous savons par Mme Campan, par Alexandre de Lameth et par des lettres tout récemment publiées, qu'elle s'adressa ensuite à Barnave. Mais descendit-elle jusqu'à Danton et à Robespierre? Il faudrait, pour le croire, une parole plus autorisée que celle du docteur Saiffert.

Au demeurant, le livre de M. Arnaud ne mérite que des éloges. Il est écrit avec art, un art à la vérité non exempt d'un peu d'artifice; mais plein de couleur et de mouvement, il se lit comme un roman, un roman à rebours, qui commence par un mariage et qui finit par la plus épouvantable catastrophe.

Eugène Welvert.

R. P. Dom H. Leclercq, **Les Martyrs**, t. XI, **La Révolution** (1791-1794), Paris, Oudin, 1911, in-12, CXXIV et 521 p.

Le nouveau volume de M. Leclercq est précédé d'une longue introduction où sont retracés les progrès de l'irréligion en France du XVIIe siècle à la révolution. M. L. n'hésite pas à attribuer au cartésianisme, sinon à Descartes lui-même, un rôle considérable dans ce mouvement; il incrimine aussi le jansénisme, qui « ouvrit la brèche par laquelle la philosophie du XVIIIe siècle, toute scientifique et d'in-

vestigation, devait faire irruption ». Ce siècle enfin, repoussant la révélation et l'expérience, c'est-à-dire le christianisme et la monarchie, y substitua « le règne des idées pures et des préjugés absolus ». Cette dissertation, bourrée de citations d'historiens et de philosophes contemporains, se lit sans ennui, mais elle semble un peu superficielle[1].

Le livre proprement dit débute par une exposition et une discussion de la constitution civile du clergé et des divers serments imposés aux ecclésiastiques ; on s'étonne que M. L. n'ait pas utilisé, en traitant ce sujet, la récente et savante étude de M. Mathiez.

S'attaquant enfin à ce qu'il appelle les Actes des Apôtres pendant la Révolution, l'auteur réunit un certain nombre de récits écrits par des témoins et de documents puisés dans les archives de différents tribunaux. Il n'a pas, et il ne pouvait avoir, la prétention de tout donner, mais on est tout de même en droit de lui reprocher certaines lacunes : pourquoi, par exemple, consacrant plus de cent pages aux massacres de septembre, ne raconter à peu près uniquement que les horreurs survenues aux Carmes ? Pour le reste, à peine une allusion à ce qui se passait à l'Abbaye[2] et pourtant de nombreux ecclésiastiques reçurent la mort dans cette prison. Les témoignages abondent sur cette tragédie, et l'auteur aurait pu utiliser les relations de laïques dignes de foi, comme Jourgniac de Saint-Méard et Maton de La Varenne, et à défaut, celles des abbés Sicard et de Salamon. M. L. qui nous donne ensuite deux narrations presque identiques du bannissement des prêtres manceaux et angevins, aurait mieux fait d'en supprimer une, et de lui substituer un récit plus complet des horribles journées de septembre.

La mort de Louis XVI tient aussi une large place dans le volume. L'auteur s'est appliqué à prouver que le roi fut victime de son dévouement à la religion catholique ; mais ses arguments sont surtout de longues citations de Renan, Sainte-Beuve, Sorel et Prevost-Paradol. Sur l'évènement lui-même il se borne à rééditer le testament de Louis, et la relation bien connue de l'abbé Edgeworth de Firmont.

On trouvera encore des détails sur vingt autres épisodes de la Terreur dans les provinces, mais par ce que nous avons déjà dit, on conçoit que les historiens n'auront pas grand chose à y glaner. L'auteur a voulu avant tout édifier ses lecteurs, et nous n'avons pas à le juger ici sous ce point de vue.

A. Biovès.

---

1. P. LXXXVIII M. L. semble dire que Mme Adélaïde suivit de près dans la tombe son frère, le Dauphin. Or on sait que celui-ci mourut en 1765, tandis que Mme Adélaïde s'éteignit à Trieste en 1799.

2. P. 70. M. L. porte le chiffre des prêtres massacrés devant le portail à 21 : celui de 22 est plus généralement admis. Dans une note de la même page, M. L. corrige les erreurs commises par Granier de Cassagnac dans l'état-civil de la famille Maillard, et lui-même n'est pas d'accord avec M. Lenôtre sur ce point.

— M. L. Riess, privatdozent à Berlin, construit une théorie de l'histoire (*Historik, ein Organon geschichtlichen Denkens und Forschens*) en 2 vol. Le premier (Gœschen, Berlin et Leipzig, 1912, xii-391 p. Gr. in-8°, 7 M. 50) embrasse trois parties : 1° une étude introductrice du principe de la science historique ; 2° un examen systématique des types de vie individuelle dans la réalité historique ; 3° un aperçu des phénomènes historiques que présentent les libres associations humaines, tant celles fondées sur une sympathie ou antipathie personnelles, sur des formes sociales ou sur des aspirations idéales que celles qui sont maintenues par des idées historiques ou celles enfin qui naissent de la mode et de l'esprit du temps. C'est une véritable encyclopédie des idées et sentiments de l'historien, un manuel de psychologie historique, fruit d'un travail prolongé et de recherches et méditations consciencieuses ; malheureusement l'allure en est un peu lourde et pédante ; le désir d'être complet rend indigeste ; beaucoup de choses connues sont largement délayées. Et puis, nul doute sur la certitude historique. Comme un grain de scepticisme ferait bien au milieu de ce grave dogmatisme ! Car, en réalité, non seulement l'assurance de la réalité menace à tout instant de nous échapper ; mais même quand nous la tenons, à quoi nous sert-elle, puisque nous ne profitons pas de ses leçons et que l'histoire n'est qu'un éternel recommencement ? Alors, à quoi bon tout ce docte appareil ? — Th. Sch.

— Voici quatre brochures de M. le prof. G. del Vecchio ; d'abord une 2e édition, augmentée, de sa communication au Congrès philosophique d'Heidelberg (1908). *Sull' idea di una scienza del diritto universale comparato* (Turin, Bocca, 1909, 34 p.), dont nous avons déjà signalé ici la 1re édition et la traduction française. Puis un extrait de la revue de M. B. Croce, *La Rivista* (IX, 1), sur *La communicabilità del diritto et le idee del Vico* (Trani, Vecchi, 1911, 13 p.) relatif à une discussion soulevée à propos de l'opuscule précédent et qui a l'heureux mérite d'attirer l'attention sur le plus profond penseur napolitain (1688-1744). La 3e brochure est extraite de la *Rivista italiana di sociologia* (XV, 5) et traite d'*Il progresso giuridico* (Rome, 1911, 6 p.). Enfin une Introduction à la philosophie du droit, lue le 11 février 1911 à l'université de Bologne, intitulée *Sulla positività come carattere del diritto* (Modène, Farmiggini, 1911, 25 p. N° 8 des *Opuscoli di filosofia e di pedagogia*) et extraite de la *Rivista di filosofia* (III, 1). — Th. Sch.

— Le n° 383 de la collection *Aus Natur und Geisteswelt* donne les conférences populaires faites en janvier et février 1911 à l'université de Leipzig par M. G. F. Lipps sur *Das Problem des Willensfreiheit* (Teubner, 1912, iv-104 p.), en sept chapitres : Liberté et contrainte, action de la raison, bonne et mauvaise volonté, instinct (*Trieb*) et volonté, instinct vital, libre arbitre, responsabilité et châtiment. L'auteur ne veut pas prouver ou nier la liberté, mais expliquer sa coexistence avec la nécessité dans la volonté et l'activité humaines. Kant le premier a tenté la solution de ce problème. M. L. en propose une qui lui semble plus claire. — Th. Sch.

— Le *Plan de réalisation de la Société future* (Daragon, 1912, 169 p. 2 fr.) est une « Étude sociale » de M. Stephen Bergeret, qui prêche « la Révolution dans l'ordre, dans la paix, par la loi » (épigraphe) et veut « être auprès des hommes politiques de tous les partis l'intermédiaire du plus grand nombre des travailleurs qui désirent l'amélioration progressive et totale de leur sort dans le calme et la paix ». M. B. a l'ambition de résoudre cette question : Trouver les moyens de donner à chaque individu le maximum de bien-être matériel et de bonheur moral compatible avec le milieu et l'époque où il se trouve. Une « Analyse sociale »

précède un exposé d' « organisation rationnelle » qui aboutit au mirage d'une « période de réalisation » par l'avènement du 4e état dans une république industrielle. — Th. Sch.

— *Patrie ou matrie*, 1912 (15e éd. augmentée, en vente chez l'auteur, à Mazamet. 48 p. 25 cent.), par M. J. Nègre, est une « étude de régénération nationale et sociale », qui réclame le droit de l'enfant à la vie, les droits de la mère, des infirmes, invalides et vieillards, à l'assurance sociale, et proclame « le devoir de tous d'assurer à tous le droit à la vie ». La matrie du canton de Mazamet a été déclarée le 26 août 1908 comme association de vitalité mutuelle. « Embryon d'une cité future idéale, elle reçoit annuellement les souscriptions volontaires de bons citoyens de toutes classes, opinions et religions ». On trouvera ses statuts p. 41. Elle demande et prépare simplement « l'âge d'or basé sur l'entr'aide et la fraternité humaine », la substitution, à la lutte pour la vie, de l'association pour la vie. Mais si la vie n'était pas autre chose qu'une lutte, et si, en supprimant la lutte, on enlevait à la vie son contenu et sa raison d'être ? — Th. Sch.

— Le dernier rapport annuel du lycée *Kaiserin Augusta* à Charlottenbourg contenait, à Pâques 1912, comme *Wissenschaftliche Beilage*, un travail de M. C. Muller qui a paru à part sous ce titre : *Theodor Lipps' Lehre vom Ich in ihrem Verhältnis zur Kantischen* (Berlin, Weidmann, 1912, 40 p. 1 M.), en trois chapitres : Exposé de la doctrine de Lipps, sa comparaison avec celle de Kant, sa critique au point de vue kantien. On sait que Lipps est le principal représentant, sur le continent, de la tradition associationniste des psychologues anglais, avec substitution du mécanisme plus fin des « dispositions » à celui des associations. — Th. Sch.

— Un tirage à part de la *School Review* (oct.-déc. 1911) reproduit dans l'*University Bulletin* (New Series vol. 13, n° 5, *Humanistic Papers*, second Series I. *The languages in American Education*. In-8°, p. 64) des conférences faites en 1911 à l'Université Ann Arbor (Michigan) par des professeurs de différentes Universités américaines. Les unes insistent sur la valeur éducative de l'enseignement des langues modernes et signalent les réformes urgentes qui assureraient de meilleurs résultats à cette discipline dans les écoles secondaires ; les autres font ressortir l'importance des études classiques qui non moins que l'éducation scientifique ont une valeur utilitaire pour la préparation des esprits. Ces déclarations en faveur de l'un et de l'autre enseignement ne présentent guère de points de vue nouveaux (il faudrait entrer dans trop de détails pour signaler quelques particularités originales), mais elles prouvent qu'en Amérique aussi le souci d'une culture générale s'efforçant de corriger les défauts d'une spécialisation outrée, n'est pas moins fréquent qu'en Europe. — L. R.

— Nous avons reçu le 6e volume des *Papers* de la *Bibliographical Society of America* pour l'année 1911 (Chicago, University Press, in-8°, p. 65). Il contient deux mémoires présentés dans des réunions de la Société. Le premier, de M. Herbert F. Bolton, traite d'un mss. du P. Kino, un missionnaire jésuite qui évangélisa la Californie et laissa de sa mission une relation utilisée par les historiens de la région, Venegas, Ortega, Alegre. Cette relation qu'on croyait perdue a été retrouvée aux archives de Mexico par l'auteur ; il décrit le mss. qui porte le titre de *Favores celestiales*, et marque l'importance pour la géographie historique de la Californie de ces documents originaux embrassant les années 1687 à 1710. Le second mémoire, de M. John M. Clapp, est un projet de bibliographie de la litté-

rature romanesque anglaise au XVIIIe siècle, avec tout ce qui se rattache à la fiction; l'auteur expose le résultat de ses recherches et de tout ce qu'il a déjà collationné dans le catalogue du British Museum, les collections de revues anglaises et les recueils bibliographiques : il a déjà relevé plus de 4,000 titres. Il faut enfin ajouter à ces deux mémoires une communication de M. C. von Noé sur une nouvelle classification des langues et des littératures adoptée par la Bibliothèque du Congrès de Washington. — L. R.

— La collection de la *Petite bibliothèque surannée* s'est augmentée d'un volume de *Poésies choisies de Saint-Pavin* publiées par M. G. Michaut (Paris, Sansot, 1912, in-18, p. 104, fr. 2) avec une introduction sobre et juste, où il a résumé l'étude complète que nous donna naguère M. Lachèvre du spirituel bossu. Le choix des 57 morceaux a été fait d'après le *Recueil* publié par P. Paris (1861) avec l'addition de quelques pièces retrouvées par M. Lachèvre. M. M. nous a donné en abondance des sonnets, badinages amoureux qui sont de jolis riens, précieux à souhait, mais où l'on retrouve avec plaisir le souvenir de l'amitié pour Mme de Sévigné et sa fille, et aussi des compliments équivoques à Chapelain sur sa *Pucelle* ou des ripostes malicieuses à Boileau; en outre, quelques madrigaux, qaelques stances, quelques épigrammes. C'est bien suffisant pour se faire une idée de l'homme d'esprit; il n'y manque que le libertin qu'on entrevoit tout juste, mais que sans doute on ne pouvait pas étaler dans ce petit recueil; pour le connaître mieux; il faudra encore recourir au livre de M. Lachèvre. — L. R.

— Je ne peux que signaler le livre de M. Gonzague Truc, parce qu'il est trop étranger au cadre ordinaire de cette Revue. Son *Monsieur de Nugbo Philosophe* (Paris, Perrin, 1912, in-16, p. 269, fr. 3,50) effleure d'une allure capricieuse et paradoxale les sujets familiers des livres, du régime parlementaire, des voyages, de l'amitié, de l'amour, ou aborde les graves problèmes de la méthode, de la connaissance, du sens de la vie. C'est le jeu agréable d'une pensée souple et fine goûtant le plaisir délicat d'observer son propre mécanisme. Tout, matière et manière, rappelle avec une fidélité rare les captieuses subtilités d'A. France, son dilettantisme raffiné comme son érudition inattendue. Ces pages spirituelles se lisent agréablement, mais il est permis de souhaiter qu'une trop longue génération ne sorte pas du maître et que de pareils livres se causent plutôt qu'ils ne s'écrivent. — L. R.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 19 mars 1913* — M. J. Loth fait une communication sur l' « Ystoria Trystan » et la question des archétypes des romans de la Table ronde. Si le conte gallois n'a aucune importance au point de vue des origines du Tristan français qui a été la source de tous les Tristan en langue étrangère, il mérite l'attention parce qu'il peut donner une idée assez juste de ce qu'ont pu être les originaux celtiques ou mieux brittoniques (les Irlandais étant hors de cause) des romans de la Table ronde. L' « Ystoria » est en effet un exemple typique et unique de ce qu'a été l'épopée ou saga des Bretons insulaires : comme l'épopée irlandaise, elle consistait en un récit en prose, coupé, dans les moments pathétiques, de dialogues versifiés et de morceaux lyriques, chants de triomphe et de deuil. Si les parties en vers se transmettaient avec une certaine fidélité, la partie en prose, de beaucoup la plus considérable, flottait au gré de l'imagination et des dispositions des conteurs. Aussi est-il plus vraisemblable que les Français établis en Angleterre à la suite de la conquête normande aient trouvé des romans en langue brittonique antérieurement écrits ou même antérieurement composés et définitivement fixés. Il est également certain qu'en adoptant la forme des vers pour ces romans, ils ont innové. Les Irlandais n'ont pas de romans en vers; ils n'ont même pas de poèmes de longue haleine à l'exception d'un poème gallois qui a dû être composé au IXe-Xe s.,

Gododin ; mais c'est un poème lyrique composé de strophes indépendantes en l'honneur de guerriers tombés à la bataille de Catraeth.

M. Cordier annonce que la commission du prix du duc de Loubat propose d'accorder 2,500 fr. à M. Beuchat pour son *Manuel d'archéologie américaine*, et 500 fr. à M. le capitaine Berthon pour ses *Etudes sur le précolombien du Bas-Pérou*.

Le P. Scheil et M. Dieulafoy font une seconde lecture de leurs mémoires sur le temple de Bel.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 28 mars 1913.* — M. l'abbé de Launay fait une communication sur Pierre de Montreuil, architecte de Notre-Dame de Paris, et établit, à l'aide d'une série d'actes, qu'il faut se garder de lui donner, comme on l'a fait quelquefois, le nom de « Montereau ».

M. Moise Schwab lit une note sur un manuscrit hébraïco-provençal qui est conservé dans les Archives de la ville de Marseille. Il est intitulé : « Livre de comptes de Mardoché Joseph, banquier et négociant à Marseille ». C'est un cahier de 48 feuillets où un industriel du xive siècle inscrivait, presque chaque jour, le montant, versé ou avancé, dû à chaque ouvrier employé dans son exploitation de résine. Ces pages intéressent non seulement le commerce local, mais la numismatique, la linguistique et l'économie politique, puisqu'on y trouve, outre la mention des salaires, celle du prix des marchandises (matières alimentaires ou objets fabriqués) et de la quotité des contributions municipales payées par le négociant en question.

L'Académie décerne le prix extraordinaire Bordin (sujet proposé : *Histoire du texte de Platon*) à M. Henri Alline, professeur au Lycée de Lyon.

M. Héron de Villefosse lit une note de M. Alfred Merlin sur des découvertes récemment faites à Utique par M. le comte de Chabannes-La Palice. Le premier des documents signalés remonte à l'époque républicaine et peut-être considéré comme un des plus anciens textes latins de l'Afrique. C'est une dédicace élevée en l'honneur du questeur Q. Numerius Rufus par les *stipendarii* de trois *pagi* africains. Le second est une grande inscription en l'honneur de l'empereur Titus. Le troisième concerne Q. Marcius Turbo, préfet du prétoire d'Hadrien. Le quatrième est un canthare en marbre portant le nom d'un certain *Alcetas*, procurateur des carrières de marbre numidique de Chemtou. Enfin, en faisant déblayer les ruines d'une maison romaine, le comte de Chabannes a découvert des fresques intéressantes, ainsi qu'une grande mosaïque représentant Neptune et Amphitrite, debout dans un char traîné par quatre hippocampes, et entourés de monstres marins. Un autre pavage de la même habitation fait voir plusieurs barques montées par des Amours avec Vénus étendue dans l'une des embarcations ; un troisième offre des scènes de chasse, avec des personnages à pied et des chiens, dans un pays accidenté.

M. le comte Alexandre de Laborde fait une communication sur la Bible moralisée du chapitre cathédral de Tolède. Il a pu constater que le ms. de Tolède est une réplique fidèle du ms. d'Oxford-Paris-Londres en ce qui concerne l'illustration, la disposition et la décoration, et que les deux exemplaires sont dûs au travail d'un même atelier. Ils diffèrent seulement en certains passages du texte, dans les termes naturellement, et non pour le sens. M. de Laborde établit en outre que les feuillets d'une Bible moralisée récemment acquis par M. Pierpont Morgan proviennent du ms. de Tolède et en ont probablement été distraits vers la fin du xve siècle. Le fait est important, parce que les feuillets prouvent que le ms. a été exécuté pour saint Louis ou pour un personnage de son entourage. — MM. Perrot, Salomon Reinach et Morel-Fatio présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 16 — 19 avril — 1913

Piépape, Les trois premiers descendants du grand Condé. — Dureng, Le duc de Bourbon et l'Angleterre. — Esquer, La Haute-Auvergne à la fin de l'ancien régime. — Princesse Schahovskoy, Fersen, Lilienfeld, Zelmire. — Dunoyer, Fouquier-Tinville. — Gaulot, Les petites victimes de la Terreur. — Salliard, La Terreur à Poitiers. — Marquiset, Napoléon sténographié au Conseil d'Etat. — Méneval, Coëhorn. — Wiernik, Histoire des Juifs en Amérique. — Dupouy, France et Allemagne, littératures comparées. — Charlier, Le sentiment de la nature chez les romantiques français. — Clouard, Les disciplines, nécessité d'une renaissance classique. — Babbitt, Les maîtres de la critique française. — Soubies, Le théâtre italien. — Ziehen, Les Universités allemandes. — Société pédagogique allemande, L'année 1910. — Ebert et Scheuer, Annuaire bibliographique des Universités, I. — Mignon, Etudes de littérature italienne.

Général de Piépape. **Histoire des princes de Condé au XVIIIe siècle. Les trois premiers descendants du grand Condé.** Paris, Plon, 1911, in-8°, 413 p. (gr.), 7 fr. 50.

J. Dureng. **Le duc de Bourbon et l'Angleterre (1723-1726).** Paris, Hachette, 1911, in-8°. 547 p.

Le général de Piépape s'est proposé de continuer l'histoire des princes de Condé. Le duc d'Aumale l'avait arrêtée à 1688 en raison des faibles ressources que lui fournissaient, après cette date, les archives de Chantilly. A vrai dire, il ne devait pas être bien tenté de s'intéresser à Henri-Jules de Bourbon, le fils du grand Condé, ni à son petit-fils Louis III. Le premier, qui est le Ménalque de La Bruyère, est surtout connu par ses bizarreries et par la plaisanterie stupide qui, selon Saint-Simon, aurait coûté la vie au poète Santeul. Le second avait montré quelque bravoure sur les champs de bataille, mais c'était un brutal et un débauché, qui d'ailleurs mourut de bonne heure, en 1710, épuisé d'excès. S'ils ont une place dans l'histoire, c'est uniquement par leur rang et leurs alliances, et leur vie ne peut offrir d'intérêt que par ce côté. L'auteur la raconte avec de copieux détails, anecdotiques presque tous, accumulés sans grand ordre, pris de toutes parts, dans les recueils de mémoires le plus souvent, mais aussi chez les historiens et dans les archives. Il entremêle son récit de réflexions dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont peu utiles, malgré les louables intentions dont elles témoignent.

Le troisième successeur du vainqueur de Lens, celui qu'on appelle

le duc de Bourbon, ayant occupé trois ans le pouvoir, appartient davantage à l'histoire. Il a en général été jugé sévèrement, et l'on répète toujours, sur lui et sur Mme de Prie, les brocards de d'Argenson et les sarcasmes de Saint-Simon. M. de P. a essayé d'écrire un récit complet de sa carrière politique. Dans cet exposé, où il suit de près ses prédécesseurs et en particulier le P. Baudrillart, il apporte des documents nouveaux sur quelques points particuliers, mais il ne démêle pas les questions importantes, et il ne sait pas critiquer les témoignages. Aucune des questions qu'il faudrait examiner avant de rejeter ou de confirmer le jugement des mémorialistes n'a été étudiée autrement qu'en surface. Toutes les légendes sur la prétendue trahison de Dubois, sur la pension que Mme de Prie, improprement qualifiée de « courtisane », aurait reçue de l'Angleterre, la fameuse affaire de la *grandesse* refusée à M. de Prie, tout cela est reproduit sans contrôle, et comme ne faisant point de doute. Les passages sur le système de Law et sur Pâris-Duverney sont confus au point d'être inintelligibles. On a l'impression d'un travail fait à la hâte, sans examen suffisant des textes, et avec plus de curiosité que de sens historique véritable. Au reste, comme il y a de nombreuses citations, munies de références en général précises, et un certain nombre de pièces justificatives, l'ouvrage pourra être utilisé, surtout dans sa seconde partie, mais avec beaucoup de précaution.

M. Dureng, lui, a commencé par faire la critique des mémorialistes, et il s'est bien vite aperçu que, sauf un ou deux, comme le président Hénault ou l'abbé de Montgon, les auteurs de cette sorte d'ouvrages sont ou mal informés, ou très suspects de partialité, même si l'on met à part les compilations sans autorité de Soulavie et de l'abbé Millot. Et comme son sujet l'amenait à étudier de préférence les archives diplomatiques, c'est dans les correspondances politiques qu'il est allé chercher ses informations, même pour l'histoire intérieure. Il a spécialement utilisé les documents du *British Museum* et du *Record Office* (que M. de P. appelle curieusement *State paper office*) et ceux de nos Affaires étrangères. Le résultat de son enquête, menée avec beaucoup de perspicacité et avec tout le savoir-faire indispensable pour débrouiller l'écheveau compliqué des négociations, est que l'alliance franco-anglaise, fondée par le Régent et Dubois pour des raisons d'intérêt dynastique, subit en 1724 une crise assez grave, qui s'explique par la situation personnelle du duc de Bourbon à la Cour. Brouillé avec la famille d'Orléans, surveillé et menacé par Fleury qui attend son heure, traité avec indifférence par le roi qui ne l'aime pas, le prince est obligé de chercher un appui au dehors, et c'est d'abord en Espagne qu'il pense le trouver. Philippe V n'ayant pas voulu se prêter à ses combinaisons, un essai fut tenté par le secrétaire d'État Morville pour agrandir en quelque sorte le cadre de l'alliance anglaise, en y faisant entrer la Russie. Mais Pierre le Grand

mourut au moment où il semblait près d'accéder à ces offres. En même temps, Louis XV ayant failli périr d'une indigestion de bonbons de chocolat, le duc de Bourbon, pour exclure le plus tôt possible la famille d'Orléans de la succession au trône, décida brusquement le renvoi de l'infante Victoire et maria le roi avec Marie Leczinska. Se croyant dès lors assuré d'une longue carrière, il entreprend des réformes dans les finances et dans l'armée, établit le *cinquantième*, conseillé par les Pâris, et la milice. Mais l'Espagne irritée conclut avec l'Autriche le traité du 30 avril 1725. Les ministres anglais, Townshend surtout, croient deviner un rétablissement futur de l'Empire de Charles Quint, et travaillent à conclure une contre-ligue, celle de Hanovre (3 sept. 1725). Une guerre pouvait en sortir. Riperda en Espagne et Townshend en Angleterre étaient disposés à la faire et s'y préparaient. Le duc de Bourbon, rentré dans la voie traditionnelle de la lutte contre l'Autriche, ne s'y serait pas opposé. Fleury, secrètement d'accord avec Horace Walpole, se mit en travers, et le duc, ayant voulu faire congédier l'évêque, fut lui-même renvoyé.

M. Dureng, on le voit, ne modifie pas très sensiblement, pour ce qui est des événements diplomatiques proprement dits, le récit qu'en ont fait ses devanciers. Mais il y apporte, dans les détails, beaucoup plus de précision et d'exactitude. Surtout, il a bien démêlé le caractère et le rôle des personnages, et ses portraits, ceux de Carteret, de Townshend, des Walpole, de Fleury, etc., sont excellents. On sent — et du reste lui-même en convient — que les acteurs l'ont plus intéressé que la pièce, laquelle au demeurant n'est guère passionnante. Il les connaît par le menu, et si bien, qu'il lui arrive souvent de nous parler d'eux sans nous les avoir présentés, ce qui déconcerte. Son jugement sur le duc de Bourbon est sévère, quoique modéré dans la forme. Ce fut, en somme, un esprit borné, au dessous de sa tâche, et malchanceux par surcroît. Quant à Mme de Prie, M. D. la justifie presque, et montre, en tout cas, qu'elle ne fut jamais vendue aux Anglais, trop sagaces pour vouloir acheter au prix que l'on a prétendu l'influence d'une femme qui fut un moment toute-puissante à la cour, mais n'eut jamais, dans la politique, qu'un rôle tout à fait secondaire.

Des conclusions, un peu imprécises et d'une forme trop enveloppée, où s'est arrêté M. D., ce jugement qui paraît inattaquable, est sans doute ce qu'on retiendra de plus net et de plus important.

R. Guyot.

La Haute-Auvergne à la fin de l'ancien Régime (Notes de géographie historique), par Gabriel Esquer. Paris, H. Champion, 1911. In-8° de XII-307 pages. (Extrait de la *Revue de la Haute-Auvergne*).

L'auteur du présent volume n'offre guère au lecteur que les observations rédigées au XVIIIe siècle par les contrôleurs des dixièmes et

vingtièmes. Elles sont accompagnées d'extraits de rapports composés dans chaque élection sur la situation du pays à la veille de la Révolution. M. Esquer avait réuni ces documents qu'il comptait utiliser, avec d'autres à recueillir assez nombreux, pour un travail d'ensemble sur la situation économique de la Haute-Auvergne à la fin de l'ancien Régime. Son départ du Cantal l'ayant empêché de continuer ses recherches, il s'est borné à imprimer les pièces qui composent ce volume. Il est évident qu'elles ne suffisent pas pour se faire une idée parfaitement exacte des conditions du pays ; elles abondent cependant en renseignements précieux. Toute la région est pauvre, ses habitants sont le plus souvent condamnés à l'indigence, malgré un travail ininterrompu, ou à l'émigration ; cependant ils sont surchargés d'impôts, la difficulté des communications les empêche trop fréquemment de tirer un parti rémunérateur de leurs productions, d'établir des manufactures, d'améliorer enfin leur malheureux sort. Les rapports d'élections prouvent en outre à quelles difficultés ils se heurtaient au point de vue judiciaire et administratif, combien ils redoutaient d'être enrôlés dans les milices, etc. Le tableau est fort triste. Il est bien regrettable que M. Esquer n'ait pu y apporter d'autres touches ; mais l'impression produite aurait-elle été différente ? Il aurait fallu, en contre-partie, indiquer toutes les tentatives faites pour apporter quelque remède à cette misère générale. Peut-être quelque auteur essaiera-t-il de le faire pour achever le travail de M. G. Esquer [1].

L.-H. Labande.

Princesse Schahovskoy-Strechneff. **Le comte de Fersen ; Charles-Gustave de Lilienfeld ; la princesse Zelmire.** Paris, 1910, in-12, VI-243 pages. 3 fr. 50.

Si, jadis, c'est du nord que venait la lumière, cette lumière s'assombrissait parfois de terribles drames, car ceux que l'auteur de cet ouvrage nous en a rapportés sont d'une exceptionnelle cruauté.

Du premier, — qui nous intéresserait plus particulièrement en France parce que le héros nous en est plus familier, — Mme la princesse Schahovskoy, à part quelques menus faits puisés dans des sources étrangères, ne nous apprend rien d'essentiel que nous ne sachions déjà. Mais son récit plus circonstancié de la mort de Fersen ajoute à l'horreur que le souvenir nous en faisait déjà éprouver. Marie-Antoinette était *jettatore*. Avec autant de désintéressement que de passion, elle fut aimée de deux êtres seuls, un homme et une femme, la princesse de Lamballe et le comte Axel de Fersen. Voyez ce qu'il advint de Fersen et de la princesse et.... de la reine elle-même.

La seconde histoire que nous raconte Mme Schahovskoy est un

---

1. Il faut noter l'insuffisance de la table finale ; elle aurait dû comprendre au moins tous les noms cités dans le cours de l'ouvrage.

épisode d'un prétendu complot qui visait à renverser du trône de Russie l'impératrice Elisabeth pour lui substituer la duchesse Anne de Brunswick et son fils. Englobés à tort ou à raison dans cette affaire, Charles-Gustave de Lilienfeld et la jeune princesse Sophie Odaïewsky qu'il venait d'épouser et qu'il adorait, furent envoyés en Sibérie, n'évitant à grand'peine les épouvantables supplices des principaux auteurs de cette conjuration que pour subir une lente agonie.

Enfin, et comme pour faire contraste à cette touchante mais lugubre idylle conjugale, voici deux époux mal assortis, Frédéric, prince et plus tard roi de Wurtemberg, et Augusta, dite *Zelmire*, fille du duc de Brunswick. Après des torts sans doute réciproques, ils durent se séparer. Zelmire fut recueillie par Catherine II qui la protégeait; mais en butte à l'animosité de la grande-duchesse Marie, elle fut confiée, lors du fameux voyage de l'impératrice en Tauride, aux soins d'un vieux général qui, trompant la confiance de Catherine, fit de Zelmire sa maîtresse. L'ayant rendue mère, il la supprima clandestinement. On prétend même qu'il l'aurait fait enterrer encore vivante.

Comme on le voit, le livre de Mme la princesse Schahovskoy-Strechnew est un livre de volupté, de sang et de mort; il n'est pas sage de le mettre entre les mains des gens qui, pour se préparer d'heureux songes, ont la fâcheuse habitude de lire le soir dans leur lit.

E. W.

Alphonse Dunoyer. **Fouquier-Tinville, accusateur public du Tribunal révolutionnaire, 1746-1795,** d'après les documents des Archives nationales. Paris, 1913, in-8°, 470 pages.

Paul Gaulot, **Les petites victimes de la Terreur.** Paris, 1912, in-12, v-328 p.

Etienne Salliard, **La Terreur à Poitiers.** Paris et Poitiers, 1912, in-8° xvi-344-lxxv p.

Le livre de M. Dunoyer est plutôt d'un archiviste que d'un historien. Attaché à la section judiciaire des Archives nationales, M. Dunoyer était, mieux que qui que ce soit, à même de connaître et d'utiliser les papiers du Tribunal révolutionnaire et le dossier du procès de Fouquier-Tinville, c'est-à-dire les vraies sources pour qui n'entend (et c'était son dessein) étudier dans Fouquier que l'homme public, le seul en somme qui intéresse l'histoire. Il a donc très simplement et tout naturellement divisé son livre en deux parties correspondantes aux deux phases de la carrière de Fouquier : dans la première, il a exposé l'action de l'*accusateur public* devant le Tribunal révolutionnaire ; dans la seconde, il a reproduit la défense de l'*accusé* lorsqu'il comparut comme tel devant le même tribunal.

Quoique M. Dunoyer s'en défende, il a été bien obligé de refaire l'histoire du Tribunal révolutionnaire, pour remplir la première partie de son programme. Car sans le Tribunal, qu'eût été Fouquier-

Tinville? Et sans Fouquier, qu'eût été le Tribunal? Mais, tout en retraçant l'organisation et le fonctionnement de la justice révolutionnaire, tout en résumant les principaux procès où Fouquier parut comme accusateur, l'auteur n'a cependant point refait le livre de son vénéré maître, M. Emile Campardon, et encore moins celui de Henri Wallon. Après avoir successivement passé en revue les débuts de Fouquier-Tinville, la dictature de la justice pendant la Terreur, le rôle de Fouquier dans les conspirations des prisons, l'attitude du même personnage au 9 thermidor (chapitre le plus travaillé, le plus *composé* de tout l'ouvrage), enfin la réaction thermidorienne et l'arrestation de Fouquier, M. Dunoyer aborde la deuxième partie de sa tâche, c'est-à-dire qu'il reprend Fouquier-Tinville, ci-devant accusateur devenu maintenant accusé, et il le suit dans toutes les péripéties de son procès et de sa défense. C'est la partie la plus neuve de cette nouvelle biographie de Fouquier, celle à laquelle M. Dunoyer paraît s'être appliqué avec le plus de soin et de complaisance ; mais c'est aussi celle que le public lira sans doute avec le moins d'intérêt. Et en effet cet interminable procès de Fouquier-Tinville se compose en réalité de deux procès, se faisant suite l'un à l'autre, parce que le tribunal, chargé de le juger, fut changé le 8 nivôse an III et qu'il fallut recommencer devant le nouveau la procédure entamée devant l'ancien. M. Dunoyer s'est donné la peine de reproduire presque mot à mot, presque in-extenso, toutes les enquêtes, tous les interrogatoires devant le juge instructeur, toutes les dépositions des témoins, les mémoires justificatifs de l'accusé, le réquisitoire de Leblois, nouvel accusateur public, l'acte d'accusation de Judicis, successeur de Leblois, les débats (où recommencent les dépositions des témoins et les interrogatoires de l'accusé) et enfin le jugement. Non content d'avoir ainsi exposé cinq ou six fois les mêmes faits dans son texte, M. Dunoyer a cru devoir y revenir une fois de plus en une série de pièces justificatives qui n'occupent pas moins de cinquante pages. Il est certain que ce travail — tout de conscience et de patience — est méritoire, en ce qu'il met désormais à la portée de tout le monde les pièces mêmes du procès que l'histoire après le tribunal, a intenté à Fouquier-Tinville, pièces réservées jusqu'ici à la connaissance directe des seules personnes en état de fréquenter les Archives nationales. Mais si cela constitue un précieux recueil de documents, cela ne fait pas un livre ; en d'autres termes, et pour en revenir à notre point de départ, c'est là un bon travail d'archiviste, mais ce n'est pas une œuvre d'historien.

La forme même donnée à son livre par M. Dunoyer l'a préservé d'un grand danger, la déclamation. Fouquier-Tinville partage avec Robespierre et Marat, le triste privilège d'incarner à nos yeux la Terreur. M. Dunoyer a résisté à la tentation d'anathématiser : il a reproduit des textes, mais il s'est abstenu (en général) de juger. Il semble cependant qu'il inclinerait à une certaine indulgence ou tout au moins à

trouver Dumas, le président du Tribunal révolutionnaire, plus coupable que Fouquier. Pour lui, Fouquier est surtout un impulsif, un ivrogne, surexcité par l'alcool et par la crainte du Comité de Salut public. Mais alors le Comité, qui lui fera son procès à son tour ?

Au cours de son récit, M. Dunoyer a trouvé maintes fois l'occasion de nous reparler, d'une part, des grands procès du Tribunal révolutionnaire, de ceux de Marie-Antoinette, de Mme Elisabeth, de Danton, de Camille Desmoulins, etc. Il n'a pas manqué, d'autre part, d'énumérer les erreurs, les légèretés, les substitutions de personnes en vertu desquelles ont été prononcées tant d'injustes ou d'odieuses condamnations. Le recueil que nous présente M. Paul Gaulot, sous le titre de *Petites victimes de la Terreur*, laisse intentionnellement de côté les personnages marquants et les sentences illégales. Dans l'immense charnier de la série W des Archives nationales, où se trouvent ensevelis tous les condamnés du Tribunal révolutionnaire, il n'a regardé que les ossements des humbles, mais des humbles exécutés conformément à la loi. Telle est la grande originalité de son étude. « Quand on voit (dit-il) quelles victimes innocentes on a ainsi immolées, on se sent pris d'une horreur profonde doublée d'un immense mépris pour ces juges, ces jurés, ces magistrats, dont la cruauté égalait la bêtise. Qu'importait, en effet, au salut... du régime, de *leur* régime, la mort de ces jeunes filles, de ces femmes, de ces vieillards, de ces fous, de ces inconnus, dont on va lire la lamentable histoire ? Pas un des individus figurant dans la liste funèbre, n'était capable de faire courir le moindre danger à la république de leur choix. » Ces condamnations monstrueuses sont elles-mêmes la condamnation du système de la Terreur ; mais n'est-ce pas aussi celle de Fouquier-Tinville et du Tribunal révolutionnaire, encore bien que M. Gaulot n'ait pas voulu faire leur procès ? L'unique mais puissant intérêt de son petit livre est donc, je le répète, dans le contraste entre la bénignité de la faute et l'énormité du châtiment. Cette rupture d'équilibre, qui caractérise la Révolution (et toutes les révolutions), n'est peut-être nulle part plus sensible que dans ces jugements de petites gens. C'est là que l' « accident » de l'histoire anecdotique rejoint le « permanent » de la grande histoire. Aussi faut-il savoir gré à l'auteur d'avoir exhumé de leur poussière ces *petites victimes* et de les offrir à nos méditations.

La *Terreur à Poitiers* est un beau sujet de livre, un spécimen bien choisi d'histoire révolutionnaire provinciale. Tout y est à souhait, le théâtre, les acteurs, le drame. Le théâtre : Poitiers regorgeait de prêtres ou de religieux hostiles à la constitution civile, d'aristocrates et de parents d'émigrés, d'amis ou de complices des insurgés vendéens, leurs tout proches voisins. En face d'eux, les représentants

du peuple, Piorry et Ingrand, ardents terroristes, remplissent les premiers rôles, et une foule de comparses peuplant le comité de surveillance, le tribunal criminel de la Vienne, la police officielle et les mouchards, jouent les utilités. Entre ces deux groupes opposés se noue et se déroule le drame, avec ses suspects, ses visites domiciliaires, ses fuites, ses prisons, ses procès, ses exécutions, ses déportations. Le scenario est donc au grand complet, et le livre de M. Salliard aurait dû s'écrire tout seul. Malheureusement, si l'indignation fait le poète, elle ne fait pas l'historien. M. Salliard a manqué de sang-froid. Sa voix tremble, ses yeux se voilent ; il tombe trop souvent dans la rhétorique ou dans la digression. De plus, ses chapitres sont mal proportionnés : par exemple, celui du tribunal criminel de la Vienne est escamoté ou à peu près ; d'autres, par contre, tel que l'histoire des prisons révolutionnaires de Poitiers, sont interminables. La documentation de M. Salliard est très abondante : archives nationales, archives de la Vienne, archives et bibliothèque de la ville de Poitiers, il a tout vu, cela paraît certain, et sur de pareils fondements il pouvait construire un livre d'une solidité inattaquable. On regrette que, dans les dépôts publics ou les documents officiels, il n'ait pris que les pièces ou les passages servant à sa thèse, et qu'il ait donné une préférence marquée à des traditions de familles, à des légendes pieusement mais trop candidement recueillies sur les lèvres des descendants des victimes. Cependant soit que ces défauts s'atténuent à la longue, soit qu'ils s'oublient, le drame l'emporte au fur et à mesure qu'il s'achemine vers le dénouement, et l'on ferme ce livre, gagné par la colère communicative de l'auteur.

Eugène Welvert.

Alfred Marquiset. **Napoléon sténographié au Conseil d'Etat, 1804-1805.** Paris, Champion, 1913, in-8°, 181 pages. 3 fr. 50.

Dans ce volume de moins de 200 pages, « Napoléon sténographié » n'en occupe que 54. Le pavillon recouvre donc indument d'autres marchandises, c'est à savoir un article sur le jeu et les joueurs durant le premier Empire ; un autre sur une mystification dont furent victimes Regnault de Saint-Jean-d'Angély et Carrion de Nisas ; une relation de la capitulation de Baylen, et enfin quelques pages sur les dernières années de Boufflers. Ainsi, plus des deux tiers, presque les trois quarts de l'ouvrage n'ont rien de commun avec le titre.

Encore ne faut-il pas se laisser duper par les mots. Ce qui est sténographié ici, ce sont (comme l'indiquait du reste le titre du manuscrit) des fragments de quelques séances du Conseil d'Etat en 1804 et 1805, où Napoléon n'est pas seul à parler, mais où il a pour interlocuteurs Cambacérès, Treilhard, Portalis, Ségur, Target, Berlier, Defermon, le Grand-Juge, l'Archi-trésorier, etc. La plus forte tête du Conseil (Pasquier l'avait déjà dit, et nous le vérifions ici), c'est

Cambacérès. Il ne parle pas souvent, mais chacun de ses avis est le fruit même de la sagesse. On lira avec un intérêt particulier la discussion à laquelle donna lieu l'affaire du couronnement, d'abord parce qu'elle amenait sur le tapis les plus hautes questions où la politique puisse se mêler à la religion, et ensuite parce qu'elle projette une vive lumière sur l'état d'âme de la plupart des opinants dont ces questions devaient brûler la langue. Plus loin, à propos de certaines écoles dont on proposait de confier la direction aux frères ignorantins, le sténographe met sur les lèvres de l'Empereur cette opinion qui n'a rien perdu ni de sa vérité ni de son actualité : « Je préfère voir les enfants d'un village entre les mains d'un homme qui ne sait que son catéchisme et dont je connais les principes, que d'un quart de savant qui n'a point de base pour sa morale ». Enfin si l'on veut savoir ce que l'Empereur pensait en 1805 de la Constituante comparée à la Convention, le voici : « La Constituante a violé la justice civile, mais elle l'a violée en tous points. Elle a attaqué toute propriété en attaquant la souveraineté. La Convention a été moins coupable, elle n'a été que conséquente, et puis elle a sauvé la patrie. Moi, je suis un peu conventionnel, parce que c'est là qu'a commencé ma carrière. Qu'est-ce qui a fait périr le Roi ? Ce n'est pas la Convention, ce sont les Girondins et les journaux de Brissot qui lui ont ôté toute considération. Enfin sous la Convention, on ne pendait pas dans les rues ; il y avait des tribunaux, injustes, atroces, et dont je suis bien loin de faire l'éloge ; mais sous la Constituante, on baissait une lanterne et on y accrochait un homme. C'est là la subversion de tout ordre social ». Certains, pour une fois, trouveront peut-être que Napoléon ne manquait pas de sens ; mais il est permis de douter que M. de Tocqueville eût été de cet avis. A part ces deux ou trois passages, il n'y a dans cette sténographie rien de bien saillant, rien qui surpasse, qui égale même quantité de lettres, de dictées, d'apostilles où la pensée de l'Empereur s'est coulée de premier jet.

L'étude sur le *Jeu et les Joueurs* qui suit le *Napoléon sténographié*, ne fait qu'effleurer le sujet. C'est doublement dommage, d'abord parce que l'auteur met là le doigt sur ce terrible « chancre des joueurs », une des plaies dont était mort l'ancien régime, plaie incurable puisque la Révolution ne l'avait pas guérie ; c'est dommage encore parce que M. Marquiset paraît bien connaître les personnages sur les vices desquels il appelle notre attention. Connaît-il aussi bien l'institution même du jeu, son organisation, ses rapports avec la police, son rendement en argent à l'Etat ? je n'oserais l'affirmer. En tous cas, il y aurait là tout un côté d'étude à creuser davantage. Je signalerais à l'auteur, dans les *Papiers Beugnot*, quelques notes sur le Jeu qu'il semble avoir ignorées.

L'article *Un Poisson d'Avril* est une farce d'écolier sans aucune espèce d'intérêt.

Dans *Baylen et le baron de Montgardé*, celui-ci, aide-de-camp de Berthier, en mission en Andalousie, s'efforce de rejeter sur le général Vedel la responsabilité de la capitulation de Dupont.

La *Fin de Boufflers*, qui clôt l'ouvrage de M. Marquiset, mérite le même reproche que le *Jeu et les Joueurs*. C'est à peine une esquisse. Et cependant le chevalier de Boufflers, ce survivant des fêtes galantes du XVIIIe siècle dépaysé dans l'âge de fer de Napoléon, le chevalier de Boufflers pris comme l'un des types les plus représentatifs de l'ancienne France transplantés dans la nouvelle et n'y pouvant plus que végéter, il était difficile de rencontrer un sujet qui prêtât à de plus riches développements. Et quand, de bonheur, il se trouve que ce vieux galantin de papillon est venu se poser et se fixer, en paisible époux, aux côtés d'une Sabran, c'est-à-dire d'une des plus captivantes créatures de sa génération, quel surcroît de contraste, et par suite quel surcroît d'attrait ! Mais pour écrire ce livre (car c'est bien tout un livre qu'il y faudrait), l'ouvrier ne suffit pas ; où sont les matériaux ? M. Marquiset n'a guère fait qu'emprunter quelques passages aux Mémoires de Mme de Chastenay et du chevalier de Cussy et à des rapports de police : encore, dans ces derniers, n'a-t-il pas tout pris. Mais la vraie source, les vrais matériaux ne sont pas là. Ils sont dans les papiers d'Elzéar de Sabran que le pauvre Pierre de Croze, se sentant mourir lentement, avait cédés à M. Gaston Maugras et dont celui-ci a tiré un livre (assez médiocre, au reste) sur Mme de Custine. Mais j'ai des raisons de croire que mis en œuvre par une plume jeune, alerte, éprise du sujet, ces documents pourraient servir à composer une belle et bonne œuvre d'histoire, qui ferait penser et qui resterait. M. Marquiset est très capable d'écrire ce livre-là [1].

Eugène WELVERT.

Un Bayard alsacien. Le général baron de Coëhorn (1771-1813) par le baron de MÉSEVAL, son petit-fils, avec prélace de M. Henri Welschinger, membre de l'Institut. Paris, G. Fischbacher, 1912, XXIV, 268 p. in-8°. Prix : 3 fr. 50.

Louis-Jacques de Coëhorn est né à Strasbourg en 1771, fils d'un capitaine entré au service de France et mort en 1785 comme colonel en second de Royal-Alsace. Arrière-petit-neveu du célèbre ingénieur hollandais, Menno Coëhorn, l'émule souvent heureux de Vauban, le futur général de brigade de Napoléon entra au service, en 1783, au régiment de Colonel-général Dragons. Il passait à Royal-Alsace en 1784 ; lieutenant en premier à vingt ans, il partait en 1792 pour la Guyane, où il devint capitaine ; mais mal vu comme ex-noble, il fut renvoyé en France, s'engagea comme simple soldat à l'armée de

1. A noter quelques erreurs ou incertitudes d'orthographe : *La Valette* pour *Lavallette; Beckendorf* pour *Benkendorf*; *Izquirdoz* et *Izquiesdoz* ; *Mme Grandt* pour *Mme Grand* ; *Regnault* et *Regnaud*. de Saint-Jean d'Angély ; *Boisjelin* pour *Boisgelin*...

l'Ouest, s'y distingua sous Hoche et se voyait réintégré dans son grade de capitaine au bout de seize mois (1794). Après avoir combattu sur le Rhin et dans le Palatinat, il fit partie de l'armée de Moreau, s'y fit remarquer dans plusieurs combats, mais tomba criblé de blessures aux mains de l'ennemi, en septembre 1796; assailli par des pillards du 4e chasseurs, contre lesquels il défendait quelque pauvres femmes, et atteint de 70 coups de sabre, il dut être abandonné, lors de la retraite, à Burgau; il fut, une fois rétabli, mis en liberté sur parole à cause de sa conduite chevaleresque à l'égard des villageois allemands. Après la paix de Campo-Formio il passa chef de bataillon et son avancement aurait été sans doute plus rapide si, comme le dit discrètement son petit-fils, « son humeur irascible ne l'avait rendu parfois d'un commerce difficile » (p. 70) [1]. Blessé de nouveau, durant la campagne de 1799 en Allemagne, il fit la suivante sous Moreau, et se distingua comme adjudant général à la bataille de Moeskirch. Il prend part en 1805 à la bataille d'Austerlitz dans le corps de Davout, à celle de Iéna, où il est encore blessé et, en décembre 1806, il a le crâne fendu dans un combat en Pologne. Cela lui vaut, en mars 1807, son brevet de général de brigade; mais toujours malencontreux, il reçoit à Friedland une balle dans la cuisse, et il met un certain temps à se rétablir. Baron de l'Empire en 1808, commandeur de la Légion d'honneur en 1809, il fait la campagne d'Autriche, se distingue au passage de la Traun, est derechef blessé à Esslingen, figure à Wagram, mais ne se voyant pas d'avancement prochain, il demande, mécontent et fatigué, un congé et s'en va se reposer à son cher château d'Ittenwiller, au pied des Vosges. Cependant, dès 1811, le revoilà en Espagne; malheureusement sa santé ruinée ne supporte plus le climat; on le conduit aux eaux de Barèges presque paralysé. Toute l'année 1812 se passe en congé de convalescence; en mars 1813 le ministre de la guerre le rappelle au service; il se bat à Bautzen, où il est blessé; le 18 octobre, sur le champ de bataille de Leipzig, il a la cuisse gauche fracassée; on l'ampute et le 29 octobre il meurt d'épuisement dans la maison du libraire Tauchnitz, à quarante-deux ans; dans l'épouvantable débacle qui suivit la défaite, on l'ensevelit à la hâte, sans que sa femme et ses enfants aient pu savoir où reposaient les restes de ce vaillant soldat.

Telle fut la carrière bien remplie que son petit-fils, M. de Méneval, nous raconte avec une simplicité de bon goût et avec une émotion communicative. On peut regretter que l'auteur, soit par défiance de ses propres moyens, soit pour aller plus vite, emprunte un peu trop

1. Il donna une preuve marquée de son tempérament impétueux, alors qu'il faisait la cour à sa femme future, Sophie de Beyer. Elle hésitait quelque peu à exaucer ses vœux. Il s'écria : « Vous n'en épouserez en tout cas jamais un autre? — Pourquoi? — « Mais, parce que je le tuerai d'abord! » On comprend que l'aimable jeune fille ait demandé à réfléchir; mais elle finit par dire : oui.

souvent de longs passages à des devanciers, aux *Mémoires* de Napoléon, à Thiers, au général Decaen et jusqu'à Laurent (de l'Ardèche). Il est un peu trop chiche aussi d'impressions plus intimes, qui doivent se trouver cependant dans les papiers de famille du général alsacien, et resteront toujours, dans ce genre de littérature historique, les chapitres que le lecteur accueille avec le plus de plaisir. On doit relever, de ci, de là, quelques incorrections, géographiques et autres, dont un certain nombre, notées à la lecture, sont indiquées plus bas .

R.

History of the Jews in America par Peter Wiernik. New-York, Jewish Press Publishing Company, 1912, in-12, xxiv et 449 p., 1 dollar 1/2.

M. Wiernik a eu de nombreux prédécesseurs dans l'histoire des Juifs en Amérique ; il a utilisé leurs travaux ; mais, destinant son livre au grand public, il a jugé à propos d'éviter les recherches trop spéciales. Il n'a pas voulu non plus se cantonner dans l'histoire du passé, et le tableau de la situation actuelle de ses coreligionnaires sur le nouveau continent, lui a paru mériter autant de développement que les annales de la colonisation. Il n'a pourtant pas sacrifié la première partie, et son récit, allégé volontairement, paraîtra bien suffisant encore. Après avoir revendiqué la part qui revient aux Juifs dans la découverte du nouveau monde, il montre que l'arrivée des premiers colons israélites coïncida avec l'expulsion des Juifs d'Espagne. Traités moins rigoureusement par les Portugais, les Juifs se portèrent néanmoins en assez grand nombre au Brésil où Pernambouc vit la première communauté constituée. Ces colons aidèrent les Hollandais dans leur tentative de conquête, et subirent la conséquence de leur échec définitif. Pour éviter les représailles des Portugais, beaucoup émigrèrent dans les colonies hollandaises et anglaises du nord où l'Inquisition n'existait pas. Ils étaient en général industrieux et riches, et leur concours fut précieux aux futurs Etats-Unis. Leurs descendants prirent une part honorable aux guerres de l'Indépendance, et arrachèrent peu à peu l'abolition des lois incompatibles avec leurs mœurs et leur religion. Après la chute de Napoléon, l'Allemagne subit une véritable réaction qui força un grand nombre de Juifs à

---

1. P. 10, lire *Flachslanden* pour *Flachsland*. — P. 25, l. *Clairfayt* p. *Clairfaith*. — P. 31, l. *le Holchenbach* pour *la Holchen*. — P. 49, l. *Villingen* p. *Willingen*. — P. 91, l. *Thiengen* p. *Tiengen*. — P. 112, l. La Tour d'Auvergne *Corret* p. *Carret*. — P. 124, l. *Baraguay d'Hilliers* p. *Baraguey d'Hilliers*. — P. 158, l. *1807* pour *1871*. — Il y a, p. 166, une note assez bizarre sur les francs-maçons. — P. 171. Il y a quarante ans qu'on ne peut plus suivre « du haut des remparts de Strasbourg » la chaîne des Vosges, d'abord parce que les vieux remparts chers aux promenades de notre enfance, ont depuis longtemps disparu et ensuite parce que l'accès des nouveaux remparts est absolument défendu par les sentinelles allemandes.

s'expatrier. De tout le XIXe siècle le flot, ainsi amorcé, ne tarit pas. Vers 1881 les *progroms* qui ensanglantèrent l'empire russe précipitèrent vers les Etats-Unis des foules moins instruites, mais laborieuses, qui submergèrent presque leurs coreligionnaires déjà installés.

C'est alors que l'on vit naître et grandir de New-York à San Francisco des communautés israélites. D'après M. W. l'histoire des Juifs ne commence dans un lieu que lors de la formation d'une corporation; aussi en présente-t-il un très grand nombre, avec abondance de détails précis sur leurs fondateurs et leurs membres. Les Juifs venus des pays slaves, pour la plupart ouvriers ou artisans, grossirent les rangs du parti socialiste, rendirent des forces au judaïsme orthodoxe qui auparavant reculait devant le rationalisme. Leur assimilation à la société américaine paraît devoir être assez lente, à en juger par l'existence d'une langue batarde, mélange d'allemand et de russe, généralement parlée parmi eux.

En résumé, la part qui revient aux Juifs dans le développement des Etats-Unis est considérable. Ils sont actuellement plus de trois millions dans la grande république, tandis que sur le reste du continent leur nombre a plutôt diminué. Ils possèdent assez d'influence pour imposer au gouvernement de Washington une intervention auprès des pays européens, comme la Roumanie par exemple, où leurs coreligionnaires sont maltraités. M. Wiernik insiste sur ce point, et ce n'est pas le moins curieux de son livre.

A. Biovès.

Aug. Dupouy, **France et Allemagne; littératures comparées**. Paris, Delaplane, 1913; in-12 de VII-300 pages.

Sans glisser dans la comparaison littéraire ni se contenter de faciles rapprochements et d'oppositions évidentes, M. Dupouy a voulu résumer l'essentiel des travaux des spécialistes sur les dettes réciproques de la France et de l'Allemagne. Il a écrit un livre fort informé, qui reste généralement alerte en dépit d'une matière un peu dense, et qui ajoute quelques aperçus nouveaux aux résultats acquis ou proposés par d'autres. Évidemment, le défaut d'un ouvrage de ce genre est de dépendre, non pas seulement pour sa documentation, mais pour la position même des problèmes, des travaux *actuels*. Qu'une étude nouvelle viennent révéler, par exemple, l'influence du drame fataliste sur un coin du romantisme français, les emprunts de Villiers de l'Isle-Adam, l'importance du lied de Schumann pour le lyrisme décadent : et voilà tout un alinéa, pour le moins, qui réclame une place imprévue. Cette objection toucherait surtout les chapitres qui traitent d'emprunts allemands à la France : l'histoire littéraire tarde vraiment, en Allemagne, à établir le compte de ses dettes, et l'on pourrait croire à tort, en dehors du XIIIe et du XVIIe siècles, que la partie n'est pas égale. D'ailleurs les conclusions de M. D. sont assez sages pour être assu-

rées de subsister, même quand certains détails du tableau auront été modifiés ou précisés : « l'image que se font deux littératures l'une de l'autre confère à chacune d'elles un principe de vie, les aide à développer leurs propres puissances sous une désignation étrangère, à trouver en elles-mêmes ce qu'elles cherchent ailleurs et à jouer respectivement le rôle qui leur revient dans le monde » (p. 254); pour un aperçu synthétique de la question (p. 252) : « La France et l'Allemagne feraient à peu près le même chemin, franchiraient les mêmes régions intellectuelles, mais d'un train différent... fleuves parallèles au cours inégal, dont les flots ne passeraient jamais en même temps aux mêmes latitudes et qui ne mêleraient leurs eaux que par des canaux de traverse ou par des infiltrations de hasard ». Encore faudrait-il rappeler davantage — ce que le livre lui-même ne manque pas de signaler — une irréductible tendance française vers les valeurs humaines et sociables, une disposition allemande à l' « intériorité ».

Süpfle et V. Rossel offrant « quelques graves lacunes » dès qu'il s'agit du XIXe siècle, c'est surtout l'époque moderne que M. D. entend considérer ; et son livre, à cet égard, apparaît plutôt comme un complément qui passe fort vite sur « douze siècles d'histoire » et s'installe à son aise dans l'ère inaugurée par « deux Révolutions » [1]. La régénération nationale des lettres germaniques à partir de Klopstock, le rationalisme politique triomphant dans la France de 89 mettent aux prises des notions divergentes : et il est certain qu'au gré de la France intellectuelle du romantisme, la Germanie était surtout intéressante par une sorte de moyen âge persistant, alors que Paris symbolisait, aux yeux des Allemands libéraux, l'indépendance à l'égard des forces du passé. Un classement différent n'a pas laissé de s'établir depuis une vingtaine d'années. Peut-être M. D. aurait-il, çà et là, touché plus à vif le fond des questions s'il avait défini les tendances profondes plutôt qu'examiné les formes qu'elles prirent dans les deux littératures : c'est ainsi que la division en théâtre, poésie et roman, pour l'âge de 1830, « rend » beaucoup moins que l'étude de la philosophie du devenir et de ses analogues, pour l'époque de 1860. Sans doute le désir de

1. Mme de Charrière « naturalisée Prussienne » : il faudrait rappeler comment ; et il faut la chercher dans *Adolphe* sous les traits de l'amie âgée, non comme le « vivant modèle d'Ellénore » (p. 27); citer, p. 30, les sept lettres (de Grimm ?) publiées en 1752-53 par le *Mercure de France*, et complétant les articles de 1750-51 ; Narbonne *s'offre* à traduire *Wallenstein* (p. 37) ; en quoi les *Martyrs* rappellent-ils la *Messiade* (ibid.)? On s'attendrait à voir citer p. 38 Chamisso, page de Louis XVI et poète allemand. Les rapports de Mme de Staël avec Jean de Müller inexactement caractérisés p. 44 ; ajouter p. 45 le *Vingt-quatre février* aux pièces jouées à Coppet. Il n'est pas encore question de W. Scott pour *Jean Sbogar* (p. 102), et l'on ne voit pas quel « chapitre » P. Bourget a consacré à Gœthe dans les *Essais de psychologie contemporaine* (p. 228). D'autres indications, qui sont desservies par un raccourci fatal, font figure un peu inquiétante. Et ce que Champfleury a connu de Gotthelf, le caractère de « roman éducatif » de *Jean-Christophe* appelaient au moins une mention.

vérifier quelques-unes des propositions de M. Lasserre amenait-il l'auteur à se servir d'une méthode plus exacte en apparence, moins efficace en réalité, pour cette fameuse question du romantisme. C'est, en dépit de ces réserves, une « réussite » élégante que ce livre de 300 pages qui, sans notes, sans étalage d'érudition, résume sans erreur grave l'essentiel de ce qui est actuellement connu sur les échanges les plus modernes qui n'ont pu manquer de s'opérer entre deux littératures voisines [1].

F. Baldensperger.

Gustave Charlier, **Le sentiment de la nature chez les romantiques français.** Paris, Fontemoing, 1912 ; in-8° de 419 pages (*Extrait des Mémoires publiés par la Classe des lettres et des sciences morales et politiques et la Classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique ;* 2e série, in-8°, IX).

« En l'absence de toute étude d'ensemble sur le sentiment de la nature chez les écrivains des premières générations romantiques », M. Charlier estime que son « essai » peut rendre quelque service, et il a raison. Il ne s'agit pas ici d'une vaste enquête portant à la fois, s'il est possible, comme celle de M. Mornet, sur la société et sur la littérature. Les grands noms représentatifs, de Jean-Jacques à Sainte-Beuve, de Bernardin de Saint-Pierre à George Sand, sont à peu près seuls en cause ; les *minores* ne leur sont adjoints qu'avec cette étiquette expresse, et comme des reflets et des échos des génies ; la valeur d'initiative et de singularité des descriptifs avérés ou des puissants évocateurs se détache sur une trame fournie surtout par les livres antérieurs, non par la faculté moyenne des contemporains en matière de sentiment de la nature et d'impressionnabilité physique.

Une introduction définit avec finesse les données du problème et passe rapidement en revue les précédents de quelques siècles — trop rapidement parfois, car nulle mention n'est faite du « jardin Renaissance », la préciosité est trop ramenée aux salons, Fénelon est bien seul à faire transition du grand siècle à Rousseau ! Il eût été intéressant de rappeler qu'une production romancière abondante, au début du XVIIIe siècle, offrait un aliment aux « belles âmes » et ne négligeait pas les prestiges du monde extérieur. L'hédonisme de Rousseau, attaché surtout aux aspects riants et aux côteaux modérés, laisse passer cependant des impressions plus âpres, dès que se trouve en cause « la conformité à l'état de l'âme » : et par là, le promeneur solitaire est le précurseur que l'on sait. Non sans des épisodes qui vont en partie à l'encontre de son action, car la poésie descriptive, à laquelle un chapitre est consacré, tend surtout à « rationaliser » les sensations : un aveugle érudit, à la Delille, y peut exceller. Les progrès du pittoresque sont ailleurs, et M. C., après avoir fait sa place au

1. Lire Thoranc p. 29, Wolfenbüttel p. 36, Oehlenschläger p. 45, *vivacity* (?) p. 159, Kestner p. 167.

« lyrisme austère et serein que dégage l'œuvre d'un Buffon », examine ce que Bernardin et Ramond, en particulier, représentent d'annexions nouvelles. Mais on s'étonne de voir l'influence d'Ossian apparaître si tard dans l'exposé, et y tenir si peu de place, alors que le « vaporeux » est certainement lié, dans l'histoire du sentiment de la nature, à la fortune des paysages « calédoniens ». Et Chateaubriand, qui occupe l'important chapitre qui lui convient — mais dont les expériences italiennes et orientales pourraient être repérées plus exactement — ne saurait être étudié *avant* les évocations et les états d'âme des *Poésies erses*, qui ne laissent pas de déterminer une part de son paysage intérieur.

Il faut louer, dans l'examen que fait M. C. des images et des symboles du romantisme de 1825, la discrétion qui l'empêche d'admettre « cette convention que partout dans son œuvre le poète donne au même détail matériel identiquement la même valeur ; qu'il ne recourt point à la même image autrement évoquée pour rendre sensibles des impressions différentes, encore que de même ordre ; qu'au gré de ses caprices l'inspiration ne teint pas les réalités de nuances délicatement variées... (p. 303) ». Lamartine profite surtout, grâce à des affinités particulières, peut-être, ou grâce au bénéfice d'une plus grande familiarité antérieure, de ce scrupule si juste et d'un souci équitable de discrétion attentive à ne pas gauchir et immobiliser les réalités poétiques [1]. Hugo est en somme moins avantagé dans cet examen du romantisme, et sa tendance mythique, déjà éveillée, arrête moins notre auteur que le souci caractéristique d'associer à un site les souvenirs historiques dont il est saturé. Mais ce sont là des aspects du sentiment de la nature que l'avenir devait développer, alors que le « paysage pittoresque », opposé à la sentimentalité devant les spectacles naturels, triomphe dans toute une région de la littérature de 1830. Si bien que les conclusions de M. C., « modestes et fragmentaires », s'arrêtent à bon droit sur le rôle du romantisme dans la transformation et la diffusion du sens des choses concrètes [2].

F. Baldensperger.

---

1. Les expériences forcées de l'Émigration sont, à mon sens, insuffisamment rappelées à la p. 173 : la Westmoreland de Mme de Boigne, la Frise de Mme de Flahaut, la Néva de Mme Vigée-Lebrun, parmi bien d'autres découvertes appréciables, témoigneraient d'un incontestable enrichissement. La note 3 de la p. 220 pourrait rappeler que Michel Ney constatait dans le même temps l'irréalité des paysages américains de Chateaubriand. Une redite à peu près textuelle, à propos d'*Adolphe*, p. 185 et 255. Ch. Nodier témoigne, dans ses premières lettres à son ami Weiss, du besoin raffiné de rafraîchir une sensibilité blasée au contact d'une nature intacte, et ceci dépasse son werthérisme. Wordsworth mériterait mieux — même du point de vue de l'histoire littéraire, que la mention de la p. 324, et un détail qui a son importance est la vague des « géoramas », dioramas, etc., de 1825 à 1829. On contestera le rang « de second plan » attribué à Chénier, p. 384.

2. Lire *rebattues* p. 106, note; Stowe p. 113.

Henri Clouard, **Les Disciplines ; nécessité littéraire et sociale d'une renaissance classique** (*Etudes sur le devenir social, XII*). Paris, Marcel Rivière, 1913; in-16 de 260 pages.

« Il n'est pas indifférent que le goût contemporain, et particulièrement des jeunes gens, soit ceci ou cela. Si un public de plus en plus nombreux se rallie, dans les domaines de la pensée et de l'art, à la notion renaissante du classicisme, c'est là un mouvement qui déborde l'ordre strict des arts et des lettres... » La profession de foi de M. Clouard vient prendre place parmi les nombreux manifestes qui ont témoigné, ces derniers temps, d'une orientation nouvelle de la jeunesse française. Elle concerne plus spécialement la littérature, sans s'interdire de toucher à d'autres régions, assez voisines des lettres, et préconise un « classicisme » entendu dans le sens le plus large, une hiérarchie des facultés littéraires qui soumette à l'intelligence les autres réactions de l'être. Sans doute y a-t-il quelques contradictions dans un système qui s'accommode de Gérard de Nerval ou de Jules Tellier et peut alléguer (p. 163) que « les Italiens, les Anglais, les Allemands » n'ont pas donné le spectacle d'un changement du « système poétique » au cours d'une même littérature. Mais les exemples de Maurice de Guérin et de Jean Moréas illustrent bien la thèse de M. C. sur la nécessité de contraindre à l'objectivité et au style les faciles remous d'une sensibilité d'artiste ; et l'auteur se garde de faire porter le débat, trop aisément, sur une question ethnique, le fait de culture et de civilisation lui semblant plus important que la race et ses prétendues fatalités. Reste à savoir si ce « retour au classicisme » est assuré d'une fortune beaucoup plus notable que les mouvements analogues de 1780, de 1802, de 1843. C'est peut-être Joubert qui a raison, lorsqu'il observe qu' « il n'y a pas eu un seul siècle littéraire dont le goût dominant ne fût malade. Le succès des auteurs excellents consiste à rendre agréables à des goûts malades des ouvrages sains ». Il y faut assurément un talent supérieur ; ce ne sont pas à l'heure présente, les *exoriare aliquis* qui font défaut....

F. B.

Irving Babbitt, **The masters of modern French criticism**. Boston and New-York, Houghton Mifflin Company ; in-8° de xi-427 pages.

Ce n'est pas du tout un livre d'histoire littéraire, ni tout à fait un livre de critique. Il ne s'agit point, pour M. Babbitt, de remettre à leur date les initiatives importantes du xixe siècle français en fait d'interprétation et de médiation littéraire et de « faire à chacun justice selon son temps » : un ouvrage où manquent Nodier et Planche, où Stendhal et Janin sont à peine mentionnés, et qui examine E. Scherer *avant* Taine et Renan marque bien que son point de vue n'est pas

celui de l'enchaînement historique [1]. D'autre part, la singularité de sa liste terminale de « critiques de quelque importance » témoignerait à elle seule que M. B. n'entend pas, dans son étude, faire état du talent intrinsèque ou de la signification moyenne de ses justiciables : pourquoi G. Monod et pas P. Leroux, pourquoi Livet et pas Marc-Monnier, pourquoi Gidel et pas C. Mendès ou J. Tellier ? Et si des morts on passait aux vivants, on s'étonnerait davantage encore des critères qui ont dominé ce palmarès, si l'on ne savait quel inévitable déplacement d'optique et d'appréciation entraînent la distance et les différences de milieu.

Aussi bien, le vif intérêt du livre n'est point là. Si M. B. en veut à la critique du XIXe siècle de n'avoir pas frayé la voie à un classicisme élargi et à un moderne humanisme, c'est parce qu'il discerne avec clairvoyance les raisons idéologiques de ses flottements, de ses indulgences, de ses erreurs. Peu lui importe que la critique « romantique » ait eu à lutter contre une routine inouïe que la révolte absolue pouvait seule entamer, ou que la critique « scientifique » n'ait pu échapper à l'emprise des disciplines physiques ou naturelles. Ce qu'il déplore, c'est que « la substitution de la notion de relativité à celle d'absolu » ait été, sous mille formes diverses, le grand fait du XIXe siècle dans toutes les provinces de la pensée (p. 317). Il poursuit avec clairvoyance, et dénonce souvent avec vigueur, les résultats de ce processus, la confusion de tous les « plans » sur lesquels se détachaient, pour une culture humaniste, les facultés et les modes d'activité de l'homme, l'absence d'hiérarchie en matière de goût et de public, la curiosité indiscrète pour le primitif, l'instinctif, le gigantesque et l'irrationnel, les voies détournées par lesquelles, dans la théorie de la « faculté maîtresse », de l'impressionnisme, de la philologie elle-même, ce sont les succédanés d'une sorte de naturalisme romantique qui reparaissent. « La science et le romantisme rousseaniste ont collaboré à déshumaniser l'homme » : ce serait là, si on le pressait un peu, l'épigraphe véritable de son livre. Et il déplore que, presque toujours, la protestation des intelligences françaises contre un tel brouillement des valeurs ait été liée à des tendances réactionnaires en religion et en politique : il est pour les Olympiens contre les Titans, mais appelle de ses vœux une critique qui soit intermédiaire entre le dogmatisme et l'impressionnisme, « entre Procuste et Protée », une norme existant dans l'individu et qui cependant le dépasse, « intéressant

1. *Beautés poétiques et morales de la religion chrétienne :* ce fut même un des premiers titres du *Génie du christianisme* (p. 68). Je ne vois pas que Gœthe ait « spécialement noté » les articles du jeune Sainte-Beuve sur Hugo dans le *Globe* (p. 80), ni que *Am Anfang war die That* ait la signification un peu empirique alléguée p. 372 et 383. La « curieuse confusion » entre les doctrines littéraires et politiques du Romantisme (p. 79 et *passim*) n'apparaît pas singulière à qui en connaît les raisons. Lire *par amour* p. 27 dans la citation de Sully Prudhomme.

la partie de sa nature qu'il possède en commun avec les autres hommes ».

On voit l'importance des questions posées par M. B. Leur signification est philosophique et sociale autant que littéraire ; et, si le « devenir » et la « relativité » ont envahi le domaine de la critique, c'est assurément parce que l'étude de l'univers et la connaissance de l'histoire créaient, chez les hommes du XIXe siècle, des habitudes d'esprit qui allaient dans ce sens. Le remède, de même, serait extérieur à la simple méthode du jugement esthétique ; et il est assez probable que si des « constantes » sont révélées par d'autres disciplines générales, la critique en tirera bénéfice comme elle a porté la peine de l'universel phénoménisme. En attendant, les auteurs français préférés de M. B., un Joubert, un Sainte-Beuve dans ses meilleurs jours, ont certainement retrouvé un certain nombre de permanentes valeurs humaines qui ont élevé leur critique au-dessus de la simple notation momentanée ou érudite : et M. B. consacre à ces critiques, à mon sens, les pages les mieux venues, et aussi les plus justes, du livre tout entier. Le fantôme de Gœthe le domine d'ailleurs, comme le représentant le plus accompli d'un nouvel humanisme, qui disciplinerait les faits sans les ignorer ou les mépriser, et saurait juger, non par impression ou selon la règle, mais d'après une hiérarchie salutaire des valeurs. Qu'il soit donc permis, au nom de Gœthe, de protester contre le dédain dont M. B. semble frapper l'étude de l'origine des œuvres littéraires : « Avec les ouvrages de la nature et ceux de l'art, écrivait à Zelter son ami, le 4 août 1803, on ne fait point connaissance quand ils sont terminés ; il faut les surprendre dans leur genèse pour les comprendre dans une certaine mesure » [1].

F. Baldensperger.

Albert Soubies. **Le Théâtre Italien,** de 1801 à 1913. Paris, Fischbacher, 1 vol. in-4° de 190 p. avec nombr. illustr. Prix : 15 fr.

M. Albert Soubies est l'inventeur de ce mode de documentation, pour l'histoire d'un théâtre : le tableau chronologique, année par année de toutes les œuvres représentées avec le nombre de leurs représentations. Travail ingrat sans doute, minutieux, aride en apparence, mais dont le résultat est d'un prix évident, qui s'impose par sa clarté et la sûreté de son renseignement, qui instruit sur une foule de

1. M. B., qui ne consacre guère que de rares lignes incidentes à la « tyrannie des règles », n'indique pas assez, en face de Mme de Staël et de Chateaubriand, le genre de despotisme qu'exerçait un classicisme dévoyé. Et, de même, quand il s'étonne de l'admiration de Joubert pour Delille et des limitations de Nisard, il ne fait pas, de ces infériorités, la rançon même de leurs jugements de goût. Enfin, puisque G. Merlet est signalé comme « ayant exercé une influence importante sur de nombreux élèves », qu'il soit permis à l'un de ceux-ci de déplorer tout ce que cet excellent homme avait de décourageant, de puéril, de décevant et, bien certainement, d'anti-goethéen.

choses sans en avoir l'air : sur l'évolution du goût, la vogue des œuvres, et de quelles, la durée des succès, etc. Tout d'abord, M. Soubies se borna à présenter ce tableau au moyen d'un rapide commentaire, invitant plutôt le lecteur à en déduire ses conclusions, qu'en tirant lui-même. Puis cette préface accentua son importance et son originalité. Le critique y jugea les œuvres, l'historien conta la chronique du théâtre même. Après *l'Opéra*, *l'Opéra-Comique*, le *Théâtre lyrique*, moins considérable pourtant comme répertoire, fut l'objet d'une étude très neuve ; puis la *Comédie Française*, une vraie monographie, un gros volume. Enfin voici *le Théâtre Italien*, qui, par la nouveauté, comme par la somme de travail, dépasse tous les précédents.

Jamais, en effet, l'étude historique et critique nécessaire, autant que le tableau lui-même, n'avaient encore exigé tant de recherches spéciales et n'avaient autant manqué de précédents. Personne encore n'avait conté sérieusement l'histoire complexe de cette prestigieuse scène des *Italiens*, dont la vogue, en un temps bien loin de nous, fut si légendaire. Les difficultés de la documentation, qui surgissent vraiment à chaque pas, avaient rebuté. On s'était borné à quelques souvenirs, quelques relevés d'œuvres ; en somme, tant pour l'histoire des directions successives et des salles diverses, que pour l'établissement du tableau des œuvres exécutées (on n'imagine pas, si on n'a pas mis soi-même la main à la pâte, les difficultés que rencontre la moindre précision de dates et de chiffres, le peu de renseignements sûrs, et l'éparpillement de ces indications dans les journaux du temps), M. Albert Soubies défrichait un terrain vierge.

Il y était encouragé par un portefeuille de papiers particulièrement curieux, qui s'est trouvé entre ses mains et qui lui a permis d'éclaircir d'une façon définitive toute une période de l'histoire du Théâtre-Italien : la correspondance inédite du directeur Robert, qui, entre 1830 et 1839 (avec Sévérini, et, moins officiellement, Rossini) marque le premier grand et durable succès de cette scène lyrique. Aussi tout un chapitre bourré de textes est-il consacré à cette direction, qui devait malheureusement aboutir à un incendie. Le précédent prend le théâtre en 1801, avec la Montansier et la scène de la rue Chantereine (nouvellement nommée de la Victoire), puis à la salle Favart, en 1802, puis successivement avec Picard, Alexandre Duval, Spontini, Paër (1812), Mme Catalani (1815), Viotti, Habeneck (1821 ; ici des rapports bien curieux ont été donnés in-extenso), Duplantys, Rossini enfin (encore des rapports et des lettres, d'un vif intérêt).

Ensuite vient un coup d'œil d'ensemble sur le répertoire (pas assez développé à notre gré : il y aurait encore tant à dire sur les œuvres et leurs interprètes!), répertoire si intéressant à étudier pour sa valeur propre, autant que pour l'influence qu'il exerça. Enfin un quatrième chapitre est consacré à l'histoire du théâtre depuis son installation

définitive dans la salle Ventadour. Louis Viardot, Dormoy, Jannin, Vatel, Dupin, Ronconi, Lumley, Calzado, Bagier, Verger, Strakosch, Merellé, Escudier,... se succédèrent à la tête de ces entreprises souvent si attachantes à suivre. Quels souvenirs n'évoque pas, en effet, cette salle Ventadour, dont justement on vient de reparler à Paris! Car elle existe toujours, et même, toute Banque de France qu'elle est devenue actuellement, ses dispositions essentielles subsistent, et la dépense serait bien moins grande qu'on n'imagine en général, les délais bien moins longs, à la remettre en état d'abriter une nouvelle entreprise lyrique, officielle ou privée.

Il est impossible de suivre M. Soubies dans le détail anecdotique et critique de tontes ces pages. Le document, sous sa plume, se présente toujours d'une façon attrayante, qui empêche de le taxer d'aride. Il se vivifie d'allusions plus à notre portée, de rapprochements avec des faits récents... Mais on ne saurait l'analyser sans refaire le livre même.

Dans le relevé, établi par lui, des œuvres jouées pendant ce siècle de musique italienne, on ne compte pas moins de 240 œuvres, de 86 compositeurs. S'il s'agissait ici d'une étude toute musicale, on examinerait combien il en reste, de ces œuvres, pour défendre la mémoire de ces musiciens, et à quoi tient leur durée. La réponse, au surplus, ne serait pas aisée, parce que telle œuvre peut n'être pas *restée*, à Paris, qui fait encore florès avec les troupes italiennes d'Italie ou de l'étranger. Pour avoir victorieusement traversé les diverses périodes du goût et les évolutions du style, il y a bien 25 partitions de Mozart, de Cimarosa, de Rossini, de Bellini, de Donizetti, de Verdi, de Flotow... C'est tout.

Ce tableau, et cette chronique, auraient pu, normalement, s'arrêter à 1877, avec la fin de la salle Ventadour. M. Soubies s'excuse d'avoir poussé plus loin. Mais on conviendra avec lui qu'il eût été dommage, à tant faire, de ne pas marquer les efforts de telle et telle « saison », éphémères mais d'autant plus méritoires, et qui nous ont fait connaître, à leur tour, des œuvres nouvelles (Maurel, Sonzogno, Astruc, Gunsbourg...).

Une illustration extrêmement abondante achève de donner au volume une importance que n'a aucun des précédents. M. Soubies a eu cette fois la coquetterie d'éclairer son texte de vues de théâtres et de salles, de musique ou d'autographes, de portraits surtout : il y a bien 60 gravures et de tout à fait neuves et inédites dans le nombre. — N'exprimerons-nous pas le vœu, pendant que nous y sommes, qu'il reprenne sous cette forme le premier de ses tableaux, le plus mince de ses volumes : celui qu'il consacra à l'*Opéra* il y a trop longtemps, et dont la simple mise au courant serait si constamment utile? — En attendant, le *Théâtre Italien* est un beau livre, un livre bien fait et original, qui rendra une foule de services : il fait grand honneur à M. Albert Soubies.

H. DE CURZON.

Julius Ziehen. **Aus der Studienzeit.** Ein Quellenbuch zur Geschichte des deutschen Universitäts-Unterrichts in der neueren Zeit aus autobiographischen Zeugnissen zusammengestellt. Berlin, Weidmann, 1912, in-8°, p. 542.

Historisch-pädogogischer Literaturbericht über das Jahr 1910. Hergg. von der Gesellschaft für deutsche Erziehungs-und Schulgeschichte. Ibid., 1912, in-8, p. 372,

O. E. Ebert und O. Schreuer, **Bibliographisches Jahrbuch für deutsches Hochschulwesen.** I. Bd. Berichtsjahre 1910 und 1911. Vienne et Leipzig, Ed. Beyers Nachf., 1912, in-4°, p. 250.

I. En établissant ce recueil de souvenirs des années d'études, M. Ziehen s'est proposé un double but : fournir à l'historien du mouvement scientifique et de l'enseignement universitaire en Allemagne des documents caractéristiques, et présenter en même temps au grand public un tableau assez riche de cette évolution, pour que le lecteur prenne conscience des liens qui rattachent les unes aux autres les diverses disciplines de l'*universitas litterarum*, si multipliées et si morcelées aujourd'hui qu'une vue générale lui en devient de plus en plus difficile. En songeant aux historiens, M. Z. a mis en tête des diverses sections entre lesquelles se répartissent ses extraits, des indications bibliographiques générales, et dans les notes il a accumulé pour chaque groupe de savants les sources autobiographiques analogues à celles qu'il a utilisées et les travaux des biographes. Il a ainsi fourni, grâce à ces compléments, un répertoire, incomplet sans doute, mais donnant l'essentiel pour l'histoire des diverses sciences. L'intérêt principal de son travail me semble cependant devoir être cherché hors de toute préoccupation d'un exposé historique; je le vois dans la simple réunion de ces témoignages directs et expressifs d'étudiants, devenus plus tard eux-mêmes des maîtres, et qui, sauf quelque cas où le journal ou la correspondance remplacent l'autobiographie, ont jugé à distance, dans l'âge mûr ou la vieillesse, leurs initiateurs à la vie scientifique. Sans doute tous ces souvenirs n'ont pas même valeur ; il en est de superficiels, de secs et de décevants. Mais le plus grand nombre, surtout quand ils appartiennent à un esprit original et observateur et qu'ils s'adresssent pareillement à un véritable savant, nous donnent de l'impression produite par une forte personnalité sur des intelligences de vingt ans une image juste et saisissante. Les pages que Michaëlis, Twesten, R. Rothe, A. Ebrard, Bluntschli, R. von Mohl, F. Stromeyer, je ne cite que les principaux, ont consacrées à leurs maîtres ne devraient pas être ignorées de qui veut les bien connaître. Ainsi sur Fichte, Schelling, Schleiermacher, Neander, Steffens, Savigny, G. Hermann, Ranke, Carl Ritter et un grand nombre d'autres on trouvera en foule dans les extraits recueillis par M. Z. des traits qui nous rendent de ces savants la physionomie vivante et l'enseignement présent. La variété de ces extraits s'étend à peu près à toutes les Universités, en notant que Berlin, Leipzig, Göttingue, Heidelberg

sont celles qui paraissent avoir été le plus en faveur, et la période qu'ils embrassent va surtout de 1800 à 1840. L'éditeur cependant nous a présenté des étudiants de 1730, des élèves de Ch. Wolf et de Gottsched ; n'eût-il pas mieux valu sacrifier le XVIIIe siècle pour lequel les documents sont trop rares, et délimiter nettement la période qu'on voulait surtout nous faire bien connaître ?

II. Il n'est pas besoin d'insister sur l'utilité de répertoires tels que celui qui forme l'annexe ordinaire de la *Zeitschrift für Geschichte der Erziehung und des Unterrichts*. Ils peuvent rendre service à d'autres disciplines que la pédagogie historique, grâce à l'heureuse ordonnance du livre et au double index des auteurs, des noms et des matières. Ce compte rendu groupe les ouvrages étudiés sous quatre rubriques : périodes et personnes, institutions, matières d'enseignement, régions. Plus de quarante collaborateurs se sont partagés la lourde besogne d'analyser, d'apprécier, parfois de rectifier et de compléter environ 1,400 travaux, parmi lesquels les études de première main, les publications de documents forment une part considérable. Il faut signaler comme innovations dans le compte rendu de l'année 1910 un chapitre sur les écoles primaires supérieures et les écoles spéciales, deux autres sur les écoles de l'Autriche et de la Suisse allemandes, de même qu'un dernier chapitre sur les renseignements qu'offre pour l'histoire de l'éducation la publication de biographies ou de souvenirs; c'est l'idée même de l'ouvrage de M. Ziehen annoncé plus haut [1].

III. Tous ceux qu'intéressent la vie universitaire et le haut enseignement en Allemagne se féliciteront de trouver dans l'*Année bibliographique* que viennent de publier MM. Ebert et Scheuer un instrument précieux. Les éditeurs se sont attachés à être aussi exacts et complets que possible ; leur recueil contient plus de 5,000 titres ; ils n'ont pas dépouillé moins de 1,300 publications périodiques et en particulier relevé avec soin les revues qui doivent le jour — un jour souvent court — à des groupes d'étudiants. Il suffit d'ailleurs de feuilleter ce répertoire pour voir que l'étudiant y tient une place importante, peut-être excessive. Pour le classement des matières la disposition de la *Bibliographie des Universités allemandes* d'Erman et Horn a été suivie dans l'ensemble, mais en éliminant certains groupes qui auraient fait double emploi avec d'autres publications ; d'autre part, une innovation importante du présent recueil est d'avoir fait une place aux écoles supérieures, sans se borner aux seules Universités. Il faut souhaiter bon succès à l'entreprise de MM. E. et Sch. qui nous

1. Ajoutez à l'erratum, p. 93, *Lieke* et p. 204, *Busny*, *Rabutin*, pour Locke, Bussy-Rabutin.

promettent pour 1914 un second volume avec la bibliographie de deux nouvelles années.

L. R.

MIGNON (Maurice), **Études de littérature italienne**, Paris, Hachette, 1912, in-8° de VI-306 p., 3 fr. 50.

M. M. occupe une place distinguée parmi nos jeunes maîtres d'italien. Reçu la même année à l'École Normale et (avec le n° 1) à l'agrégation, professeur au Lycée de Lyon, maître de conférences à la Faculté de la ville, il a beaucoup fait pour communiquer le goût de l'italien à ceux mêmes qui ne peuvent s'y consacrer ; il a donné des conférences, fondé des cercles, arrangé des représentations dramatiques. Il réunit aujourd'hui des articles dont quelques-uns ont d'abord été des causeries et ont paru séparément (Sainte-Catherine, la comédie italienne de la Renaissance, Goldoni, Musset et l'Italie, Carducci, Pascoli ; les lettres et les arts à Florence). Ce sont des morceaux agréables et instructifs, qui prouvent une lecture attentive des textes et des critiques qui les ont déjà commentés. Il pousse un peu loin la bienveillance envers Carducci ; il loue avec raison le livre pénétrant de M. Jeanroy, mais il n'en a pas assez profité ; il n'a pas vu dans Carducci des calculs qu'un Français a le droit de trouver naïfs, mais non de ne point apercevoir. Mais il vaut mieux avertir M. Mignon qu'en voulant trop instruire ses auditeurs, il ne les instruit pas toujours assez : lorsqu'en une seule conférence, il parcourt tout Musset pour y relever des souvenirs de l'Italie, il se condamne à demeurer superficiel sur *Lorenzaccio*, c'est-à-dire sur la plus sérieuse tentative qu'ait faite Musset pour comprendre l'Italie. Signalons-lui, en passant, la déplaisante suppression du nom de Monsieur en parlant des vivants ; et terminons par le vœu qu'il ne nous fasse plus longtemps attendre ses thèses qui seules nous donneront sa mesure. C'est le conseil d'une vieille sympathie et de la prudence.

Charles DEJOB.

L'imprimeur-gérant : ULYSSE ROUCHON.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 17 — 26 avril. — 1913

Meillet, Aperçu d'une histoire de la langue grecque. — Wetmore, Index de Catulle. — Gradenwitz, Index de Bruns. — A. Grenier, Les composés nominaux dans le latin archaïque. — Tcherniaef, L'Etat et les mœurs d'après Térence. — Alex. Dorlan, Histoire de Schlestadt, I. — Uttendörfer, L'œuvre pédagogique de Zinzendorf. — Stendhal, Vie de Henri Brulard, p. Debraye. — F. de Sonis, Lettres de Ficquelmont. — Tecklenburg, Le système électoral depuis 1789. — Princesse Radziwill, Mémoires. — Faguet, Balzac. — Schwemer, Histoire de Francfort, II. — Lebey, Louis-Napoléon et Odilon Barrot. — Rossignol, Un pays de célibataires et de fils uniques. — D'Ancona, Etudes de littérature populaire. — Nicolini, Giannone. — Letalle, Palettes d'artistes. — P. Gauthiez, Promenades parisiennes. — Mgr Kannengieser, Léon Lefébure. — Burnier et Oltramare, Chrestomathie latine. — Kukula, Un poème d'Horace. — Sihler, Vie de César. — E. Diehl, Anciens poètes romains,

A. Meillet, **Aperçu d'une histoire de la langue grecque**, Hachette, 1913, 368 p. in-8°.

On savait depuis quelque temps que M. Meillet travaillait à une histoire de la langue grecque. Cet ouvrage était attendu avec curiosité. On était désireux de voir ce qu'une entreprise essentiellement philologique deviendrait entre les mains d'un linguiste. On savait le soin et la conscience que l'auteur apporte à ses travaux.

On s'attendait à une érudition grammaticale abondante, et cette attente ne sera pas trompée. La surprise a été de trouver en même temps autant de renseignements littéraires, autant de vues générales, dont notre instruction classique fera son profit. Nous pouvons donc saluer ce livre comme l'annonce d'un temps où la linguistique, jadis un canton séparé, occupera la place qu'elle doit tenir dans le savoir d'un esprit cultivé et lettré.

Il est impossible de donner une idée complète d'un volume qui contient la substance d'un long enseignement, et qui est le résumé d'observations personnelles ainsi que de lectures nombreuses. Nous choisirons seulement quelques points où nous aurons soit à confirmer, soit à discuter les idées de l'auteur. Nous laisserons au lecteur le plaisir de pousser plus loin sa connaissance avec un ouvrage dont il ne se séparera point sans l'avoir lu d'un bout à l'autre.

Après les notions préliminaires indispensables, M. Meillet, se souvenant de ce qu'on attend avant tout d'un *philologue comparé* (l'expression n'est pas de nous), examine la question des rapports du grec avec les autres langues indo-européennes, et notamment le latin.

Pour démontrer et bien faire comprendre cette parenté, ce ne sont pas les mots qu'on cite ordinairement qu'il va appeler en témoignage : car ce sont, pour la plupart, des termes commerciaux qui ont passé de peuple à peuple avec les objets qu'ils désignaient. Que peuvent prouver des mots comme *sakkos* la toile d'emballage ? Cependant M. Meillet ne les passe pas sous silence : ils ont leur valeur historique, à condition de les mettre à leur vraie place. C'est ce que fait l'auteur, car il n'a pas vis-à-vis de tout ce qui ne vient point du fonds primitif indo-européen l'attitude un peu dédaigneuse qu'on peut reprocher aux premiers initiateurs. C'est même un des mérites de son livre d'avoir essayé de dater les emprunts, toutes les fois que cela a été possible, et de montrer comme ils se sont parfois mêlés intimement au fonds héréditaire.

Ce qui prouve la parenté du grec et du latin, c'est tout l'organisme de la déclinaison et de la conjugaison. Mais ici encore il y a des distinctions à faire, et tout n'est pas du même temps. Dans le système, si bien ordonné, en apparence, des désinences grammaticales grecques, il faut faire la part des acquisitions. Les chants d'Homère ont fait vivre, ou revivre, ou transporté hors du dialecte natal des mots, des désinences, des suffixes, sans parler des locutions entières, qui autrement auraient disparu ou n'auraient jamais dépassé les limites de leur étroite patrie. Pour ceux qui ne voudraient pas admettre la possibilité de ce genre de naturalisation, l'auteur cite quelques exemples tirés de notre propre langue. Combien de gens se doutent, quand ils emploient le mot *maîtresse* comme féminin du mot *maître*, qu'ils emploient un suffixe grec ?

On devine tout ce que l'auteur peut nous apprendre sur les dialectes. Mais là encore il recommande la critique. Il faut être reconnaissant à nos archéologues de tout ce que les inscriptions et les documents épistolaires si heureusement retrouvés, nous apprennent. Mais ces scribes ne sont pas absolument ignorants de la langue littéraire. Ce que les modernes sont souvent portés à expliquer comme venant d'une différence ethnique, peut tenir à quelque autre cause à étudier de près chaque fois. C'est ce qu'il ne faut point perdre de vue quand on nous dit que la langue de ces dialectes a peu changé depuis le IIIe siècle. Chez les anciens Grecs les différences dialectales relèvent presque autant du genre littéraire que de la situation géographique. Comme le dit avec raison M. Meillet, c'est surtout quand le copiste ou le graveur, par un oubli ou une négligence, se laisse aller à l'habitude de son parler ordinaire, qu'il devient intéressant et ins-

tructif pour le linguiste. Une défaillance de ce genre lui en apprend quelquefois plus que toute une collection d'inscriptions.

Un chapitre d'un caractère moins technique est celui où l'auteur, examinant les destinées différentes qu'ont eues dans l'histoire les langues sorties du latin et celles qui, dans l'Europe moderne, occupent la place du grec, destinées bien différentes, puisque le latin a donné naissance à au moins quatre grands idiomes, ayant chacun son vocabulaire et sa grammaire, au lieu que le grec a pu croire et faire croire longtemps qu'il continuait toujours l'ancienne langue. C'est, dit M. Meillet, c'est qu'en latin l'accent tonique ne repose jamais sur la dernière syllabe. Cette dernière syllabe étant presque exclusivement chargée du travail grammatical, c'est-à-dire de l'expression des temps, des modes, de tous les rapports que les mots ont entre eux, si elle venait à tomber, la confusion se mettait dans le langage, tout rapport des hommes pour les choses un peu compliquées devenait difficile ou impossible. Force était donc bien de créer, de laisser se former et de développer un appareil nouveau.

Mais il restait à se demander la raison même de cette différence d'accentuation. Au lieu des termes vagues et toujours empreints d'anthropomorphisme dont on se contente habituellement, tels que « vitalité plus forte, plus grande solidité de la langue grecque », M. Meillet présente une explication simple et intelligible. La langue des Romains, étant tous les jours transportée chez des peuples nouveaux, quelques-uns d'un parler appartenant à un système tout différent, il fallait insister, marquer nettement et avec soin la prononciation, faire ressortir tout particulièrement la syllabe essentielle. La conséquence de cette exagération, ce fut l'affaiblissement et la chute des désinences, car il fallait ou renforcer ou remplacer, sous peine d'une incurable confusion. De là le système nouveau des désinences dans les langues romanes. L'explication, quoique un peu compliquée, nous paraît contenir une grande portion de vérité.

Il faut nous borner, car nous ne pourrions, sans dépasser les limites d'un compte-rendu sommaire, examiner avec le même détail tous les chapitres d'un livre si plein de faits et d'idées. Il nous a rappelé parfois (c'est le plus grand éloge que nous en puissions faire) le savant qui jadis, par ses vues élevées, par son langage simple et clair, je veux dire M. Ernest Renan, a initié la France à ces belles études.

M. B.

Index verborum **Catullianus** by Monroe Nichols Wetmore. Ph. D. Associate prof. of Latin in Williams College. New Haven : Yale University Press. MCMXII, 115 p., gr. in-8°. 6 sh.

L'Université d'Yale nous rend service en nous dotant d'un bon index de Catulle. Nous n'avions en ce genre que ceux qui sont joints aux éditions de Döring, de Schwabe (épuisé et hors de prix) et d'Ellis;

ces livres sont coûteux et rares et il est clair qu'ils ne nous suffisent plus. Catulle a beau être court ; on peut s'y perdre ou tout au moins perdre beaucoup de temps à la recherche de quelque mot.

M. W. a sagement évité que son index fût trop condensé, ce qui l'eût rendu incommode. La base est la dernière édition d'Ellis dans la Bibliothèque d'Oxford. Pour les passages douteux, M. W. distingue les leçons des éditeurs : E(llis), B(aehrens-Schulze), H(aupt-Vahlen), R(iese), Mül(ler), F(riedrich), M(errill) ; j'avoue que j'aurais préféré des références aux manuscrits eux-mêmes. Je ne m'explique pas bien pourquoi celles-ci ont été systématiquement écartées.

É. T.

Bruns. Fontes juris Romani antiqui. Additamentum. Indicem ad Fontium partem priorem per Regiomontanas et Ruperto-Carolenses conficiendum curavit et cum simulacris edidit Otto Gradenwitz. I. Index. Tubingue, Mohr, 1912, 182 p. pet. in-fol. II. Simulacra, XXXVI, p. in-fol.

On sait les services qu'ont rendus à l'étude de Vitruve l'index de Nohl, à celle de Pétrone, celui de Segebade, etc. Les textes réunis par Bruns sont pour le moins aussi difficiles que celui de ces auteurs; grâce aux secours qui viennent de nous être fournis, on pourra désormais les interpréter et s'y retrouver d'une manière plus commode. L'originalité de l'entreprise est qu'elle a été exécutée par des dames. Voilà un féminisme qui, je crois, ne peut avoir d'adversaires. Il a d'ailleurs des précédents et je pourrais citer tel Catulle dont l'index a été fait par la sœur du savant éditeur.

La direction du travail a été confiée très sagement à M. O. Gradenwitz, professeur à l'Université d'Heidelberg. Le tome I est dédié à Bernard Kuebler et Ernest Th. Schulze; le tome II, à Herm. Dessau et à Friedrich de Duhn. A côté du titre deux jolies reproductions du palais de Königsberg et du château de Heidelberg, villes qu'habitent les dames qui ont collaboré au livre.

Voici les divisions de l'Index du tome I : I, Mots latins ; II, Mots grecs; III, Noms propres; IV, Empereurs; V, Dieux, déesses, prêtres, cultes; VI, Termes géographiques; VII, Mois; VIII, Lois, actions, édits, interdits, sénatusconsultes, désignés par des noms d'hommes; IX, *Notabiliora*; X, Lois et textes d'affaires dans Bruns, par ordre alphabétique; XI, Concordance avec Girard.

Les *Monumenta* dont la reproduction se trouve au second volume (Lois, Sénatusconsultes, Edits, Décrets, Diplômes, etc.) sont au nombre de 40. Les directions de Musées ont gracieusement donné les autorisations nécessaires; les reproductions photographiques, autant que j'en puis juger, sont fort bonnes.

Voici donc, dans des études plutôt revêches, un secours précieux où nos yeux auront plaisir à trouver quelque repos. Il sera tout à fait le bien venu.

É. T.

Annales de l'Est, publiées par la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy, 26e année, fasc. 2. Albert Grenier, maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy. Étude sur la formation et l'emploi des **Composés nominaux** dans le latin archaïque. Berger-Levrault, 1912, 218 p. in-8°, 8 fr.

Il s'agit ici d'une thèse complémentaire présentée l'an dernier à la Sorbonne.

« En souvenir des bonnes et fécondes années de travail passées à l'École des Hautes Études », M. Grenier avait, en 1910, inséré un article intéressant dans les Mélanges Chatelain sur « Quelques fautes des manuscrits et des textes latins touchant les mots composés » (12 p.). Il y avait là déjà plus d'un développement qui se retrouve dans le présent livre. Disons de suite que celui-ci est très soigné, qu'il ouvre des vues, et, sur les points qui restent obscurs (surtout ceux qui concernent la date d'origine), qu'il attire tout au moins notre attention.

Le sujet est limité en bien des sens : composés *nominaux* d'une part, et d'autre part l'étude s'arrête à l'époque archaïque. Ne pas négliger cette restriction qui laisse en dehors tous les composés poétiques de la langue littéraire (en *-fer*, *-ger*, *-sonus*, etc.).

Le point de départ est la thèse de M. Skutsch : *De nominum latinorum compositione*, Bonn, 1888. M. Gr. remarque que son étude est faite « sur les textes mêmes et non dans les lexiques » ; il tenait à saisir « les circonstances de fait qui ont déterminé la formation des composés » ; « surtout à discerner les divers besoins d'expression auxquels ils répondaient ».

Sept chapitres où les composés sont étudiés successivement dans la langue juridique, dans celle de la religion, celle de l'agriculture et des métiers ; dans la poésie, dans la comédie, dans Plaute, puis dans Térence. A la fin deux bons Index, l'un des mots latins étudiés et cités, l'autre des mots grecs. Nombreux renvois aux travaux des jeunes savants français : Duvau, Vendryes, Grammont, Ernout ; parmi les étrangers, Stolz, Skutsch, Walde, Jacobsohn, Sommer, Stowasser.

M. Gr. a cédé à la tentation d'essayer de juger du choix et de l'emploi des composés en prose dans César et dans Cicéron ; mais la base qu'il a prise (B. G. VI et *Pro Archia*) est si étroite qu'il vaut mieux ne pas faire état des conclusions qu'il en a voulu tirer (p. 202).

Ci-dessous des critiques d'importance inégale que je soumets à l'auteur [1].

Émile Thomas.

---

1. Ici, comme dans l'article des Mélanges, les fautes d'impression ne manquent pas. P. 172, au bas, à l'avant-dernière citation, le vers du *Pseudolus* a été tout estropié. Écrire p. 157 au bas : Ladewig, et p. 117, n. 1, Woelfflin. — Le livre de Caton est appelé tantôt (p. 25, 46 en haut, 83 et suiv.) : *De Agr.* et tantôt (p. 35) : *R. R.* — P. 62 au milieu, écrire : qu'il n'était pas < dans > l'habitude... de... ou que ce n'était pas l'habitude ... de ... — Il y a quelque faute p. 195 où l'on annonce des

L'État et les Mœurs d'après les comédies de **Térence** par Paul Tcherniaev, prof. à l'Université de Varsovie, 1912, 464 p. in-8°.

Grâce à l'obligeance de mon collègue Lirondelle, je puis donner tout au moins sommairement le contenu de ce livre écrit en russe.

L'auteur professait autrefois au Gymnase de Varsovie. Il a publié de 1890 à 96 trois articles en russe sur Térence dans le journal *Le Gymnase*; ensuite de 1898 à 1900, en latin, en allemand et en français, cinq livres ou plaquettes intitulées *Terentiana*; enfin en 1910, un ouvrage sur Térence, sur sa langue, et sur son Commentateur.

Dans le présent livre, cinq chapitres traitent des motifs historiques, littéraires, religieux, philosophiques dans les comédies de Térence; des leçons de sagesse que fournit pour la vie la comédie de Térence; questions pédagogiques; questions de droit; la réflexion de la vie quotidienne dans Térence.

Par la préface et par la conclusion, je vois que l'auteur a pris soin de tirer des nouvelles pièces de Ménandre ce qu'elles pouvaient fournir d'utile à son étude. J'avoue n'avoir pu m'expliquer pourquoi ces rapprochements n'avaient pas été faits plutôt, au fur et à mesure, dans le cours du livre.

M. Tch. me paraît bien connaître son auteur; son étude est soignée; mais que ce soit ma faute ou la conséquence d'un travail qui ne pouvait être direct : je ne crois pas que, dans tout ce qu'on m'a lu, il y ait rien de bien original.

É. T.

« noms d'action en *-inus* » sans en citer un seul. — P. 151, au premier vers cité, *quo*libet; p. 134, au milieu, lire signi*fer*. — P. 93 au milieu, dans la citation de Caton, lire : Jordan, n° 13, p. 35. — Étrange lapsus, p. 158 : Caecilius(!), ... *le vieux poëte ennemi de Térence*. — Pourquoi en citant le livre de Agahd (p. 69, n.) introduire dans le titre cette faute : M. *T.* Varronis..... ? — Contradictions : p. 61 : « l'ancienne religion romaine n'imaginait pas de rapports de filiation entre ses dieux », et, quelques lignes plus bas, d'après des inscriptions : « Fortuna Diovo *filia* primocenia »; de même, à la fin du chapitre sur Plaute, on nous dit qu'il s'est montré ici aussi timide que les anciens poètes épiques et tragiques, et qu'il n'a pas vraiment créé de nouveaux types de composés; et, dès la page suivante, M. Gr. oppose à Térence « l'*originalité* et la variété des mots composés de Plaute » Comment accorder tout cela? — J'aurais voulu que M. Gr. avertît quelque part que les renvois à Wissowa, *Religion*, se rapportent non à la deuxième édition de 1912, mais à la première. La première citation de l'ouvrage (p. 53, n. 1) n'indique ni date ni édition. De même pour les *Forschungen* de Leo, dont il y a une nouvelle édition. — Pour Lucilius, il fallait citer les vers non d'après Bahrens, mais d'après Marx. — Pour le Pseudo-Asconius (p. 188 note 2) il convenait de renvoyer non plus à Orelli, mais à Stangl. — Pour l'étymologie de *Pontifex*, rapprocher la communication de M. Burnam, Berl. Ph. Woch. 1903, p. 254. — M. Gr. veut rétablir le numéral dans *Novensides* (p. 65 au bas); mais quelle idée de vouloir l'effacer dans *Quinquatrus* (p. 50) et que faire alors des mots que cite Festus : *Triatrus, Sexatrus, Septematrus, Decimatrus*? — J'hésite bien à croire que l'application de la loi d'intensité initiale puisse servir aussi facilement à dater un phonème; ainsi qu'à cause de la forme *poplus, poplifugium* soit déclaré antérieur à l'époque littéraire, tandis que *sacruficium* et *sacruficus* seraient des composés nouveaux, parce qu'on ne voit ici ni syncope ni abréviation notable.

Les transformations d'une place forte alsacienne des origines à nos jours, **Histoire architecturale et anecdotique de Schlestadt**, par Alexandre Dorlan. Paris, Tallandier, 1912. Tome Ier, in-8°, XIX et 480 p.

Beau livre, superbement exécuté, orné de jolies gravures, et fait avec un soin, une conscience, un minutieux scrupule qu'il faut louer et admirer hautement. Ce n'est pas une modeste contribution à l'histoire de Schlestadt, comme dit l'auteur ; c'est une œuvre importante et qui tiendra dignement son rang parmi les meilleurs ouvrages relatifs à l'ancienne Alsace. M. Alexandre Dorlan a su rassembler et coordonner les détails épars chez ses devanciers et il nous retrace les aspects de Schlestadt au cours des siècles. Il nous parle surtout des défenses de la place et il s'efforce d'avoir les plus précises et les plus complètes indications sur ses remparts. Mais, chemin faisant, et tout en décrivant les enceintes successives, il raconte l'histoire des édifices religieux, civils et militaires. Il montre, par exemple, la prépondérance économique et politique que le prieuré de Sainte-Foy exerça pendant tout le XIIIe siècle. Il expose ce que fut au moyen âge la population composée de nobles et d'artisans, ce que fut l'ordre équestre, ce que fut la bourgeoisie qui se répartissait au milieu du XIVe siècle en quatorze tribus distinctes, ce que furent les institutions charitables. Il consacre un chapitre intéressant et neuf aux armoiries municipales. On remarquera pareillement le chapitre qui traite de l'enceinte du XVe siècle, de cette enceinte qui marque dans l'histoire de Schlestadt le point culminant de sa puissance politique, de cette enceinte qui arrêta les Armagnacs et qui devait plus tard imposer aux ingénieurs de Louis XIV — le chapitre qui traite de l'alimentation et de l'approvisionnement, — celui qui traite de l'hygiène et qui nous fait voir « combien, même à cette époque lointaine, le souci de la santé publique hantait le Magistrat » — celui qui traite des auberges (car le peuple de Schlestadt était, comme a dit Beatus Rhenanus, *comessationibus addictior*, et à Schlestadt, de même que dans toute l'Alsace, il y avait ce que Gérard a nommé, en son *Alsace à table*, un très énergique besoin de la convivialité) — celui qui traite de la répression (amende, carcan, prison, prescription, peine de mort) — celui qui traite des nécropoles. L'auteur n'a pas oublié les artistes, et les pages où il fait passer devant nous les peintres, sculpteurs et architectes des XVe et XVIe siècles contiennent plus d'un détail curieux tiré des archives de la ville. Il retrace de même l'activité littéraire de Schlestadt qui, selon le mot d'Érasme, produisit alors tant de savants, *doctrinae proceres*, et qui, suivant l'expression de notre historien, était vraiment une cité universitaire, un vaste quartier latin. Il y a durant un peu plus d'un demi-siècle, de 1470 à 1530, une école de Schlestadt, et la ville est sans conteste un des plus brillants foyers de la Renaissance des lettres dans toute la vallée du Rhin ; Barthole lui décerne l'épithète d'*ingens*. Ainsi, ce volume est non seulement l'his-

toire des transformations d'une place forte (et l'auteur ne cache pas qu'il a voulu faire la plus grande part aux défenses et remparts et dégager mieux que ne l'avaient fait ses prédecesseurs, la physionomie matérielle de Schlestadt) ; c'est aussi l'histoire intellectuelle et morale de la patrie de Jacques Wimpheling, de Martin Ergersheim, de Mathias Schurer, de Martin Bucer, de Phrygio, de Beatus Rhenanus, de Jean Botzheim, de Sapidus. On ne peut que féliciter, que remercier M. Alexandre Dorlan d'avoir voué ses loisirs à une publication qui lui a coûté tant de patientes et laborieuses recherches, et qui lui vaudra, en revanche, la reconnaissance de tous les amis de l'histoire de l'Alsace. Pas un lecteur, au reste, qui ne sente, en feuilletant cette œuvre, qu'elle a été composée avec amour et avec une patriotique ferveur. Evidemment, M. Alexandre Dorlan a vécu par l'âme dans le Schlestadt d'autrefois aux rues étroites et tortueuses; sa pensée a été longtemps hantée par les événements qu'a vus ce petit coin de terre, et il a voulu rendre hommage aux morts, décrire pieusement un sol tout imprégné de ses aïeux. De là, dans ce volume si savant, si érudit un peu de cette poésie qui se dégage de l'aspect de Schlestadt, lorsque l'historien, arrivant à l'est de la ville, sur la route de Brisach, embrasse du regard les vieux bastions, et les antiques maisons qui surplombent le bourbeux canal, et, au loin, la tour de l'Horloge qui détache sur l'horizon le gracieux profil de ses échauguettes.

A. Chuquet.

O. Uttendörfer. **Das Erziehungswesen Zinzendorfs und der Brüdergemeine** in seinen Anfängen (*Monumenta Germaniae Paedagogica*. Bd. LI) Berlin, Weidmann, 1912; gr. in-8°, p. 271. Mk. 7. 20.

Le comte de Zinzendorf avait dès 1723, en suivant le modèle de l'institut piétiste de Halle, fondé un orphelinat sur son domaine de Berthelsdorf, puis à Herrnhut, le premier noyau de la communauté des Frères moraves, un *Adelspaedagogium*, qui fut en 1727 transformé en un orphelinat de garçons. Ce sont les destinées et l'organisation de cet établissement original, entre 1723 et 1738, que M. Uttendörfer, le directeur actuel du séminaire de la communauté des Frères à Niesky, nous expose avec un grand luxe de détails et une utilisation constante de sources en grande partie inédites. Ce qui avait donné à l'institut sa marque particulière et en fit un temps durant le succès, c'était l'idéal de vie religieuse des Frères de Herrnhut et le piétisme propre au fondateur de la communauté qui avait remplacé par une dévotion plus naturelle, plus spontanée et plus aimable le rigorisme des Spener et des Francke. M. U. a insisté dans son étude sur cet aspect de l'œuvre pédagogique de Zinzendorf, préoccupé d'adapter le sentiment religieux de ses élèves à la personnalité et à l'âge des enfants. Le piétisme tient une place importante dans l'histoire de

l'éducation en Allemagne ; on saura gré à M. U. d'avoir précisé le rôle particulier que le père des Herrnhuter voulut lui donner dans la formation de la jeunesse.

L. R.

Œuvres complètes de Stendhal publiées sous la direction d'Edouard Champion, **Vie de Henri Brulard**, par Henry Debraye. Paris, Champion, 1913. Deux vol. in-8°, XLVIII de 318, 420 p.

Cette édition des *Œuvres complètes de Stendhal* débute bien : un ancien élève de l'Ecole des chartes, archiviste de la ville de Grenoble, M. Henry Debraye, nous donne, pour entrée de jeu, en deux volumes, la *Vie de Henri Brulard*.

Le regretté Casimir Stryienski, qui méritait peut-être un plus chaud hommage et qui a rendu aux fidèles de Stendhal tant d'inoubliables services, n'avait pas publié entièrement ces « Confessions » de Henri Beyle. Nous avons ici le manuscrit dans son intégralité, sans suppression aucune, et M. D. a su déchiffrer l'écriture souvent hiéroglyphique de Stendhal ; grâce à sa patience et à sa sagacité nous possédons maintenant cette précieuse autobiographie dans son texte complet, définitif, et avec ce que M. D. appelle les à-côtés, avec les notes qui figurent dans les marges, en haut et au verso des feuillets.

Voici, du reste, ce que contiennent les deux volumes : 1° une note du libraire ; 2° une introduction où l'éditeur, M. D., nous renseigne de la façon la plus détaillée, la plus claire et la plus intéressante sur le manuscrit de la *Vie de Henri Brulard* et sur l'intérêt que l'œuvre nous présente; 3° le texte (tome premier et moitié du tome second); 4° des notes et éclaircissements en cent pages (II, p. 205-304) qui contiennent de brefs et utiles détails sur les personnages et événements cités par Stendhal, ainsi que les réflexions semées de ci de là par l'auteur et la description de ses plans et de ses dessins; 5° des annexes (premier essai d'autobiographie, fragment littéraire, deux notices biographiques écrites par Beyle sur lui-même, l'état civil de Stendhal et de ses parents, de la famille Beyle et de la famille Gagnon) ; 6° des appendices (une excellente étude sur la ville de Grenoble et ses rues en 1793, un plan de Grenoble avec légende, l'appartement du docteur Gagnon, les portraits de Stendhal jeune, et — ce morceau est de M. Samuel Chabert — la démonstration que la maison natale de Stendhal est le n° 14 actuel de la rue J.-J. Rousseau) ; 7° une table alphabétique, très correctement dressée, des noms de personnes.

Ajoutons que chaque tome renferme cinq gravures : portraits de Stendhal et de Henri Gagnon ; la maison natale et la treille de Stendhal ; reproductions de quatre folios du manuscrit ; plan de Grenoble et de l'appartement Gagnon.

L'exécution des volumes, imprimés sur un beau et solide papier, est d'ailleurs parfaite et on lira, on relira avec joie sous sa nouvelle

forme ce commencement de l'autobiographie du spirituel écrivain (il y a encore le *Journal* et les *Souvenirs d'égotisme*). Nous nous sommes laissé aller au plaisir de feuilleter de nouveau ces pages si brillantes et si attachantes dans leur décousu, et, chemin faisant, nous avons, nous aussi, jeté sur le papier quelques « notes et éclaircissements » que nos lecteurs et ceux de *Brulard* accueilleront peut-être avec gré.

Tome premier.

P. 1. « Le prince F. Borghèse » (ou François Borghèse) est plus connu sous le nom d'Aldobrandini Borghèse, et il fut non seulement colonel (du 4e cuirassiers), mais général de brigade (1812) et lieutenant général (1830).

P. 3 (17, 21 et table) lire Griesheim et non *Grisheim*.

P. 16 remarquer que Stendhal n'était pas, quoi qu'il dise, « intendant » à Brunswick (il était simple adjoint aux commissaires des guerres, cf. II, p. 326) et qu'en 1809, il ne fut, quoi qu'il dise encore, ni à Essling ni à Wagram.

P. 25. Raymond de Bérenger périt, non à Lützen (où il ne fut que blessé), mais à Dresde.

Id. Gabriel Du B... c'est le Du Bouchage, cité p. 305.

P. 27 (et table), *Hérrard* doit être Hérard le banquier.

P. 38. « Giroud, libraire, au fond d'une cour donnant sur la place aux Herbes ». Nous trouvons ce Giroud, qualifié d'imprimeur, place aux Herbes, et inscrit, avec Dupuy et Durand, sur la liste des personnes simplement suspectes.

P. 68. *Viasma sur Tripes*. Y aurait-il vraiment *Tripes* dans le manuscrit ? Peut être faut-il lire *Pripet* ou *Dnieper*, ce qui d'ailleurs serait inexact. En tout cas, *Tripes* est inintelligible.

P. 92. *Bellile*, lire Belle-Isle (Louis Pépin de Belle-Isle, auditeur de 1re classe en service extraordinaire), celui que Stendhal nommait en 1808 le plus joli et le plus aimable jeune homme de Paris.

P. 97. Peut-être fallait-il dire dans les notes que Camille Teisseire (et il est curieux que Stendhal ait oublié ce détail) fut élu député de l'Isère en 1820 (par 341 voix, contre Planelli de Lavalette qui en eut 319).

P. 121. Durand, précepteur de Stendhal, professeur à l'École Centrale, et qui aurait eu un grand fils de dix-huit ans, est cité sur la liste des simplement suspects comme ex-oratorien et ex-professeur au Collège.

P. 128, Mme *Bernonde* : c'est Mme Aubernon (comme p. 129 Mme C...al est Mme Curial).

P. 133, 137 (II, p. 233 et table), lire Merlino et non *Merlinot*.

P. 137 (et table), lire Smollett et non *Smolett*.

P. 161, 162, 165 le « grand Corbeau » est Corbeau de Saint-Albin

qui devint chef de bataillon et qui était Dauphinois (il est né en 1750 à Saint-Albin de Vaulserre, près du Pont-de-Beauvoisin).

P. 220 « un M. de Bonnard » ; La Harpe — que Stendhal qui, dans *Henri Brulard*, le traite d'intrigant, de froid génie et de Jean Sucre de la première ligne, me pardonne de citer La Harpe — a dit que Bonnard était de la bonne école et avait fait de bons vers ; Grenoble n'avait donc pas absolument tort de lire et de citer M. de Bonnard que Stendhal n'a pas lu et qualifie de « petit Dorat ».

P. 221 « Je voyais défiler la légion allobroge, celle, je crois, qui fut commandée par M. Caffe, mort aux Invalides, à 85 ans, en novembre ou décembre 1835 » Caffe est mort, en effet, aux Invalides le 10 décembre 1835 et il était né à Chambéry le 28 avril 1751 ; mais il ne commanda pas de légion allobroge ; il fut capitaine de la 1re compagnie franche à l'armée du Midi (24 juillet 1792) et entra, comme capitaine, en février 1795 au 53e régiment d'infanterie. Il est plus probable que Beyle vit la légion allobroge, celle qui avait pour chefs Busigny, Doppet, et Dessaix, lorsqu'elle se rendit en 1793 de Montmélian à Valence par Saint-Marcellin ; il a pensé à Caffe dont il venait d'apprendre la mort au moment où il griffonnait *Brulard*.

P. 226, Stendhal rapporte le mot d'une femme du peuple « *bisogna camprar*, il faut vivre toutefois ». *Camprar* est inexact; on doit lire *campar*; les Italiens disent couramment *campare* ou *campare la vita* pour « gagner sa vie ».

Id., je doute de *Finevista* ; peut-être faut-il lire Fiuminata ou Fiumicino.

P. 233 (cf. tome II, p. 20, et table), lire Loeve-Veimars et non *Loïs Weymar*.

Id. (et table). Le nouvel éditeur devait remarquer que ce général se nomme exactement Carteaux (non *Carteau* ou *Cartaud*) et que, lorsque Carteaux passa par Grenoble, il n'allait pas à Toulon comme le croit Stendhal ; il partait, au contraire, de Toulon pour se rendre en Savoie, et il était général en chef, non pas de l'armée d'Italie, mais de l'armée des Alpes ; cela nous reporte en novembre 1793.

P. 244 (et table), lire Colletta et non *Caletta*.

Id. (et table), le maréchal ministre de la guerre, cité par Stendhal, se nommait Bourmont et non *Bournon*.

P. 249, Dupuy ne put avoir cette belle idée en *1794*, puisque l'Ecole centrale où il enseignait, a été inaugurée en novembre 1796.

P. 255, Renneville, qui se prénommait Henri, eut en l'an VII le prix d'honneur de mathématiques, lorsque Beyle avait le premier prix.

P. 269, Stendhal assure qu'il était auprès de l'Empereur, le soir, à 7 heures, à..., en Lusace, le lendemain de la mort du duc de Frioul. Il fallait dire en note que, si Stendhal dit vrai, la chose se passa à Gœrlitz, le 24 mai.

P. 275, *Amore nello cimento*. Combien de lecteurs français com-

prendront, comme le jeune Beyle, « dans le ciment », « dans le mortier »! L'éditeur ne devait-il pas mettre en note, pour l'italien, comme pour l'anglais, une traduction, et ajouter ici « L'amour à l'essai », « L'amour à l'épreuve »?

P. 280, le petit et joli et hypocrite Paul-Emile Teisseire, né en 1785, était fils d'un ancien commissaire auditeur des guerres qui demeurait à Grenoble, rue Neuve et il entra à l'Ecole des ponts-et-chaussées. Il a, en l'an VI, le prix d'honneur de belles-lettres (lorsque Beyle a le premier prix) et le premier prix de mathématiques avec les deux Monval, Sinard et Giély.

P. 287, le bon Père Morlon était, non pas bénédictin, comme croit Stendhal, mais cordelier, et il figura en 1793, avec le chanoine Rey (cf. p. 213), sur la liste des personnes désignées pour la réclusion.

P. 304, lire Brémond et non *Brémont*. Ce Brémond était, en effet, de Grenoble, comme Stendhal (il y naquit en 1773) et il a été, ainsi que dit Stendhal, chef de bataillon et sous-inspecteur aux revues. Mais quel dommage que Stendhal n'ait rien su ou rien rappelé de son mariage! Brémond avait épousé la sœur de mesdames César et Léopold Berthier, et c'est pourquoi Alexandre Berthier le fit avancer; il y eut un instant où Brémond fut dans la République romaine ministre de la guerre, ministre de la marine, ministre des affaires étrangères, tout cela à la fois; il y eut un instant (en 1800) où Brémond fut à Paris secrétaire général du département de la guerre; mais sa femme le quitta pour suivre un cousin des Fernig, Elie Audeval.

Tome second.

P. 2, Grand-Dufay (il se prénommait Alexandre) eut en l'an VI le premier prix d'histoire et en l'an VII deux premiers prix, celui de grammaire générale et celui de langues anciennes.

P. 18, « Nous avions aussi un Penet ». Il y avait même deux Penet, Louis et Félix, mais celui auquel pense Stendhal, doit être Félix Penet, né en 1782 à l'Albenc, pupille de Farconnet (substitut du commissaire près le tribunal criminel). Félix Penet eut en l'an VII, comme Beyle, mais dans la division inférieure, le premier prix de mathématiques et, en outre, le prix d'honneur de dessin, classe des principes.

Id. « Un ou deux Gauthier », Stendhal oublie qu'il a parlé plus haut (I, p. 248) des frères Gauthier. Il y avait deux Gauthier en effet, et même trois : Auguste, Aubin et Jean-Baptiste. Le plus distingué est Auguste qui a en l'an VI le premier prix de langues anciennes et en l'an VII le prix d'honneur de belles-lettres ainsi que le prix d'honneur de mathématiques (dans la section où Félix Penet a le premier prix).

P. 27, Ennemond Hélie était de Lancey et ce futur notaire eut en l'an VII, outre un premier prix de dessin (académies), la mention honorable en législation, 2e division. En l'an VI, à la classe de ronde-bosse, il avait le premier prix pendant que Beyle obtenait l'accessit.

P. 31, ce Raindre (Jean-Baptiste-Victor) devait être promu maréchal de camp le 14 août 1839.

P. 37-38. On attendait une note sur Edouard Rey qui devint maréchal de camp et qui n'est mort qu'en 1869 (celui-là même qui offrit vainement à Beyle une relation de la journée de Laffrey) ; Stendhal a raison de dire qu'il était employé à Alger en 1831.

P. 53 le mot illisible doit être La Bruyère ; cf. plus loin p. 150 le rapprochement de La Bruyère et de Saint-Simon.

P. 54-60, à propos de Dupuy et Chabert, ces maîtres de Stendhal, et qu'il méprise, et qu'il met tellement au-dessous de Gros, on peut citer un passage de l'*Hermite en province* (tome IV, p. 109). Jouy les voit tous deux sur la terrasse du jardin de la préfecture : « Ce vieillard qui chemine lentement est un professeur dont Napoléon reçut des leçons de mathématiques ; il s'appuie sur le bras d'un autre savant, M. Chabert. » Si Stendhal a lu ce passage, il a dû s'écrier : « Les voilà encore ! ».

P. 80, 108, 111, 117 (et table), lire Grave et non *Graves*.

P. 105 (et table), à propos de l'opéra français en 1833, il faut sûrement lire Monpou et non *Moncrif*.

Id. « Le *Panseron* ». Peut-être fallait-il dire en note qu'il s'agit de ce Panseron, professeur au Conservatoire, qui composa plus de cinq cent romances.

P. 128, ligne 8, lire en 1800 et non en *1809*.

P. 129, Mazoyer (ou plutôt Mazoïer) méritait une note [1].

P. 133, ce Tressan fut fait maréchal de camp, non vers 1820, comme dit Stendhal, mais en 1823, exactement le 11 août 1823.

P. 145, « c'étaient les ricochets de son ami Picard ». Il fallait mettre « ricochets » entre guillemets ou en italique, et ajouter une note ; il s'agit ici de la pièce de Picard, les *Ricochets*.

P. 154 (et table) lire Münchhausen et non *Munichhausen*.

Id. (et table) lire Rivaud de La Raffinière et non *Rivaut de La Rafinière*.

Id. « j'eus le bonheur aussi d'atteindre un *banco-zeitel* à Vienne, au Prater, dans le duel arrangé avec Raindre. » Que signifie cela ? Tout d'abord, disons qu'il faut lire *banco-zettel* ou « billet de banque » (*banco-zettel*, en Autriche, correspond ou correspondait à *bankschein*, *banknote*). Mais doit-on comprendre que Stendhal eut le bonheur d' « atteindre un billet de banque » ? Mieux vaut entendre qu'il eut le bonheur d' « atteindre un bon billet », de réussir dans son

1. Comme Raillanne et Gros.

duel, d'arranger l'affaire à son honneur, et « atteindre un *banco-zettel* » aurait pour Stendhal le sens de « tirer un billet gagnant, un bon numéro ».

P. 160, 162 et table : lire Auguié et non *Augué*, et noter que celle des demoiselles Auguié qui « épousa bientôt après le général Ney », était Eglé Auguié et que le mariage eut lieu le 5 août 1802.

P. 182, le hameau dont le nom est en blanc, avant Etroubles (et non *Etrouble*), est Saint-Remy.

P. 188 (et table) le sous-lieutenant *Cauchain*, neveu d'un général *Cauchain* qui a, selon Stendhal, pacifié la Vendée, ne peut être que Canclaux, et, en effet, nous savons qu'un Canclaux a été nommé sous-lieutenant au 6e dragons à prendre date du même jour que Beyle, le 23 octobre 1800. Ce Canclaux devait naturellement sa place à son oncle, comme Beyle devait la sienne à son cousin Daru.

P. 191 Stendhal dit qu'en descendant sur Ivrée, il vit peut-être le Mont-Rose, et les monts de Bielle, et peut-être le *rezegon de Lebk* (*sic*). Que signifient ces trois mots? Est-ce ce que l'éditeur nomme le « jargon » de Stendhal, anagrammes, interversions? Je crois qu'il faut lire simplement le Resegone de Lecco.

P. 194 Il est question, dans ce passage, de la bataille ou mieux du combat du Tessin raconté plus tard par Guyardet à l'auteur. Stendhal dit que Guyardet était chef de bataillon « à la 6e ou 9e légère, le régiment de cet excellent Macon, mort à Leipzig vers 1809 »; il faudra rectifier ce passage et lire « à la 6e légère, le régiment de cet excellent Macon, mort à Leipzig en 1806 ». Souvenons-nous du reste que ce 6e léger, ainsi que le colonel Macon, reparaît dans le récit de Waterloo (*Chartreuse de Parme*).

P. 200 Beyle écrit qu'il fut reçu sous-lieutenant au 6e dragons, entre Brescia et Crémone, à *Rapallo* ou *Ronconago* ; deux noms inadmissibles, car Ronconago n'existe pas et Rapallo est dans le district de Chiavari, province de Gênes. Robecco et Roncobello vaudraient mieux. Mais le vrai nom nous est fourni par une pièce du temps : c'est Bagnolo qu'il faut lire, et Stendhal a sans doute écrit Bagnolo qu'on a lu *Rapallo*.

P. 245 Ajouter à la note intéressante sur Falcon qu'en 1820 sa librairie est, avec le club Aribert, le seul établissement exclusivement fréquenté par les libéraux et que dans la salle de lecture de son magasin comme dans celle du club Aribert, le portrait de Grégoire y était placé en évidence.

P. 248 M. de Villaret fut nommé évêque d'Amiens en 1802 et de Casal en 1804.

P. 318 lire Bobr et non *Bober*, Frische Haff et non *Frischaff*, Stargard et non *Slangard* [1].

1. Tome I, p. 122, ligne 22, lire « expliquée » pour *expliqué*. Tome II, lire p. 7 de Belleyme pour *Debelleyme*; p 8 Lainé pour *Laisné*; p. 27 Démosthène pour

Ces « notes et éclaircissements » n'atténuent, ne diminuent en rien le mérite de M. Debraye, que nous remercions, que nous félicitons à nouveau d'avoir mené à bien avec tant de vaillance, de tenacité et de science une difficile entreprise. Ce *Brulard* qu'il nous donne et qui lui vaudra toute estime et sympathie, ce *Brulard* restauré, restitué, avec son introduction et son commentaire, ses annexes et ses appendices, prouve que le jeune archiviste est de taille à éditer les manuscrits stendhaliens de Grenoble.

Arthur Chuquet.

Comte F. de Sonis, **Lettres du Comte et de la Comtesse de Ficquelmont à la Comtesse Tiesenhausen.** Paris, Plon, 1911, in-8°, 481 p., 7 fr. 50.

Le comte de Ficquelmont (1777-1857), d'origine lorraine, fit dans les rangs de l'armée autrichienne toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire, puis entra dans la diplomatie où il eut une belle et rapide carrière, grâce à l'amitié de Metternich. En 1824, étant ministre d'Autriche à Florence, il épousa la seconde petite-fille du maréchal Koutousof, Dorothée Tiesenhausen, dont la sœur aînée, Catherine, ne se maria pas et resta pendant 74 ans, de l'âge de neuf ans à sa mort en 1888, dame d'honneur des impératrices de Russie. Ce sont les lettres de Ficquelmont et de sa femme à leur belle-sœur et sœur que publie M. de S.

Cette correspondance est comprise entre les années 1842 et 1855. Ficquelmont est pendant cette période successivement ministre des affaires étrangères, ambassadeur à Berlin, gouverneur de Lombardie, un moment premier ministre en 1848. Renversé par la révolution, il se retire de la vie publique, et publie plusieurs volumes de Mémoires politiques. Quelque chose de ce qu'il sait et fait comme ministre ou diplomate a passé dans cette correspondance de famille, mais ce sont surtout des anecdotes ou des opinions sur des personnages qui ne sont pas tous connus, mêlées à beaucoup de nouvelles purement mondaines, et sans grand intérêt. Il aurait fallu faire un choix, y apporter quelque sévérité, identifier soigneusement les personnages, et fournir au lecteur, au moyen d'une table alphabétique, la possibilité de trouver ce qu'il cherche. A ces conditions, dont aucune n'est remplie, la publication faite par M. de S. aurait été utile.

R. G.

A. Tecklenburg, **Die Entwickelung des Wahlrechts in Frankreich seit 1789.** Tübingen, Mohr, 1911, in-8°, 261 p.

La question de la réforme électorale qui occupe l'attention publique

---

Démothène; p. 42 Lavallette pour *La Valette*; p. 144 Schœnbrunn pour *Schœnbrünn*; p. 225 Lecouteulx de Canteleu pour *Lecoulteux de Canteleux*; p. 302 Fesch pour *Fech*. Table, art. *Tressan*; il aurait fallu distinguer le traducteur de l'Arioste et le maréchal de camp de 1823. Dans cette table, il manque *Bospier* (I, p. 5).

en France ne laisse pas indifférents les étrangers, et il est certain que l'expérience faite chez nous pourra devenir décisive, non seulement pour notre avenir politique, mais pour celui des autres états. Il est frappant de voir que, même dans notre pays où l'action des idées sur les faits est si directe et si puissante, c'est surtout au point de vue des résultats pratiques à prevoir que la réforme est jugée dans les milieux parlementaires. M. T., qui est un pur juriste, élève de Jellinek, ramène la question sur le terrain de l'histoire et du droit, et il examine de très près les origines et les fondements théoriques des deux hypothèses en présence : le système « majoritaire » et la représentation proportionnelle. Son étude, très précise, et d'une netteté remarquable malgré l'emploi nécessaire d'un langage abstrait et de néologismes pénibles, montre que le système majoritaire, son principe une fois admis, n'est plus susceptible d'être amélioré, sauf par les procédés ingénieux dûs à Condorcet (vote de préférence et fixation invariable d'un nombre de candidats déterminé) et qui n'ont jamais été mis en pratique. En tout cas, son développement historique et juridique est actuellement « épuisé ». Le système proportionnel, dont M. T. précise les origines purement françaises (Villèle, Considérant, Arago, etc.) lui semble au contraire d'accord avec l'évolution actuelle des sociétés, qui semble conduire en même temps à un mode de représentation « organique », c'est-à-dire à la fois individualiste et professionnel ou économique, plutôt que purement politique.

R. G.

Louise de Prusse, princesse Antoine Radziwill. **Quarante-cinq années de ma vie (1770-1815)**, publié par la princesse Radziwill, née Castellane. Paris, Plon, 1911, in-8°, XII-453 p. (ill.), 7 fr. 50.

La princesse Louise de Prusse, fille d'un frère de Frédéric II, nièce du fameux prince Henri, cousine du roi Frédéric-Guillaume II, et sœur du prince Louis-Ferdinand tué à Saalfeld en 1806, avait épousé en 1796 le prince Antoine Radziwill. Elle passa presque tous les moments de sa vie à la cour de Prusse, sauf pendant le temps où son mari fut gouverneur de Posen, de 1816 à 1828. Elle mourut en 1836. De bonne heure, elle avait pris l'habitude de tenir une sorte de journal. En 1811, elle commença de le revoir et de le rédiger, et ce travail, poursuivi jusqu'à sa mort, forme une espèce de recueil de Mémoires qui va de 1778 à 1812, et se prolonge sous la forme de notes au jour le jour, assez fragmentaires, jusqu'en 1815. La princesse Radziwill, née Castellane, veuve d'un petit-fils de Louise de Prusse, publie ces documents qui forment une espèce de chronique de cour, très suivie et très souvent intéressante. Jusqu'en 1806, il n'y a guère que des portraits ou des anecdotes de la famille royale ou de l'entourage du grand Frédéric et de ses deux successeurs. On pourra y puiser beaucoup de détails curieux et caractéristiques sur le

prince Henri et le prince Louis-Ferdinand. En 1807, la princesse Louise adresse à son mari, alors à Varsovie, une sorte de rapport sur les négociations de Tilsit, qui est une pièce capitale sur les entrevues du roi et de la reine de Prusse avec Alexandre et Napoléon à la veille du traité de paix. Après 1812, les événements politiques et militaires tiennent la plus grande place dans le journal; la princesse est entraînée dans le grand mouvement patriotique qui soulève toute l'Allemagne, mais elle est moins bien placée pour recevoir des informations sûres depuis la mort de la reine Louise, survenue en 1810. Ses conversations avec Bernadotte, qu'elle rencontre plusieurs fois à Berlin, sont cependant à noter; elles fournissent sur les ambitions politiques de l'ex-maréchal relativement à la France des précisions remarquables.

Voilà donc une publication utile, et d'ailleurs bien faite. Le texte est accompagné des éclaircissements nécessaires, assez abondamment illustré et suivi de deux index, l'un biographique, l'autre alphabétique.

R. G.

Faguet (Émile), **Balzac**. Paris, Hachette, 1913, in-16 de 201 p. 2 francs.

Ce volume, orné d'un beau portrait de Balzac jeune, donne d'abord un résumé très utile mais un peu sec, parce qu'il fallait être court, de la vie de Balzac (L'ouvrage fait partie d'une collection dont la concision est la loi). C'est un abrégé de vastes lectures qu'on voudrait voir indiquées en notes, si l'esprit de la collection ne s'y opposait. M. F. indique, entre autres choses opportunes, ceux des romans de Balzac où l'auteur raconte une partie de sa vie, ou dépeint ses amis. Il le juge dans son fond et lui reconnaît peu de cœur, mais une grande probité littéraire.

Il apprécie ensuite excellemment son œuvre qui, dit-il, bien interprétée, ne serait point immorale : Balzac a été entraîné à donner un relief excessif au vice, non pas seulement par son pessimisme, mais parce qu'il peint les hommes plutôt dans la lutte pour la vie que dans le cercle de la famille; il a créé beaucoup de personnages à la fois honnêtes et avisés. Ce n'était point calomnier son époque que de dire que la fureur d'arriver agitait alors les classes moyennes aussi bien que les hautes. Balzac, a-t-on dit, avait deviné les hommes du Second Empire; il n'avait pas deviné les intrigants de notre temps qui n'ont plus l'esprit d'entreprise et qui savent encore exploiter la fortune de la France, mais non l'accroître.

Parmi les passages les plus pénétrants, je citerai les pages sur la manière dont Balzac observe (p. 72-3), sur la vigueur avec laquelle il sait soutenir par des traits de plus en plus forts la longue peinture d'un caractère réduit à un seul défaut (p. 119-121). Peut-être M. F. s'est-il attardé sur quelques parties de son livre, par exemple sur la

fréquente vulgarité du style et de la pensée chez Balzac; mais il termine par une très curieuse étude sur l'influence exercée par lui : G. Sand amenée à quitter ses tableaux de grande passion romantique pour des caractères vrais, Flaubert averti du danger de pérorer et de mêler dans un même roman les caprices de l'imagination et le réalisme, etc. On souhaiterait seulement qu'il nous eût dit, non pas uniquement ce que les gens de lettres pensent aujourd'hui de Balzac et ce qu'ils apprennent dans ses ouvrages, mais ce que pense de lui le grand public. Il y a tant de bibliophiles et de Bibliothèques publiques qu'une édition des œuvres complètes de Balzac s'écoule ; mais quels sont ceux de ses romans qu'on réimprime à part? Surtout y en a-t-il plus de trois ou quatre dont un simple lettré pourrait de mémoire indiquer nettement le sujet? Tout le monde sait que Balzac a créé un Rastignac, un Rubempré, un Vautrain; mais combien de personnes pourraient-elles résumer en deux mots leurs aventures? M. F. a bien raison de dire qu'un mauvais style n'empêche pas un nom d'arriver à la postérité, mais il se pourrait qu'un mauvais style détournât le grand public de relire des œuvres dont la critique a pourtant raison de lui vanter l'originalité.

Charles Dejob.

Richard Schwemer, **Geschichte der freien Stadt Frankfurt am Main** (1814-1866). Tome II. (Publication de la Commission historique municipale). Francfort Baer, 1912, in-8°, x-772 p., 12 mk.

Nous avons rendu compte en son temps (année 1911, n° 36) du tome Ier de cette volumineuse histoire de Francfort. Le second, qui paraît à présent, est d'une étendue presque double, mais correspond à une plus longue période : il débute en 1816 et s'achève au commencement de 1835. Ici, la matière du volume n'est plus exclusivement formée par les événements politiques et diplomatiques; au contraire, c'est l'histoire économique qui est au premier plan. Francfort, on le sait, fut l'un des principaux éléments de l' « Alliance commerciale de l'Allemagne moyenne » fondée pour faire échec à la fois au Zollverein prussien et à l'Union douanière de l'Allemagne du sud patronnée par l'Autriche. De longues années s'écoulèrent en efforts stériles pour entraver l'œuvre de la Prusse, et cependant les magistrats de Francfort y travaillèrent de tout cœur, d'accord avec les Saxons et avec les habitants des républiques hanséatiques, leurs alliés naturels. L'Angleterre joua un rôle important dans ces querelles; tant que vécut le roi Guillaume IV, un intérêt dynastique se mêlait aux motifs économiques qui dirigeaient en ce sens la politique de Palmerston. M. Schw. donne de toute cette affaire un exposé très détaillé, très touffu aussi, mais qui est fait d'après les meilleures sources des archives et a une valeur documentaire de premier ordre.

L'histoire des doctrines politiques et la lutte du libéralisme contre

la réaction, dans la ville même et à la diète fédérale, ne sont pas non plus négligées. L'auteur a eu à sa disposition des documents tout à fait personnels et inédits sur les chefs du mouvement révolutionnaire, Körner et le Dr Bunsen, entre autres ; il nous montre leur activité, secrète ou publique, d'abord avant les mesures répressives de 1819-1820, puis au lendemain de la Révolution de juillet, et il étudie spécialement, comme il convient, l'« attentat » d'avril 1833, bien insignifiant par lui-même mais capital par ses conséquences.

On se demande quelles dimensions atteindra le tome III, qui doit nous conduire jusqu'en 1866, si M. Schw. y raconte les faits avec autant de détails que dans les deux premiers. Il n'en faut pas moins souhaiter qu'il paraisse le plus tôt possible. Les particularités d'un intérêt un peu restreint qui gonflent les deux volumes parus feront sans doute place, quand il s'agira du Parlement de 1848, à d'autres plus attrayantes, les personnages en scène étant d'une notoriété plus grande, et le cercle de leur action plus étendu.

R. G.

André Lebey, **Louis-Napoléon Bonaparte et le ministère Odilon Barrot** (1849), Paris, Cornély, 1912, in-8°, XII-719 p., 12 fr.

Ce volume représente un très long et très minutieux travail : l'auteur a lu, la plume à la main, tous les débats des assemblées, un nombre prodigieux d'articles de journaux et de brochures, il a dépouillé les mémoires contemporains, utilisé des papiers personnels et un certain nombre de documents d'archives. Les qualités dont il a fait preuve sont de celles qui dénotent le véritable historien : mémoire, pénétration, sens des réalités ; son style, bien que souvent lourd et diffus, a de la vigueur et du pittoresque. Mais il n'est pas allé jusqu'au bout de son travail. Ce n'est pas un livre qu'il nous donne, mais les matériaux réunis pour le faire. La composition n'est qu'apparente : au fond, elle n'existe pas. Les événements se suivent, ou plutôt se mêlent, dans l'ordre chronologique ; la division en huit chapitres, d'ailleurs énormes et non subdivisés (l'un d'entre eux a 262 pages et le sommaire seul occupe une page et demie de petit texte) n'est fondée ni sur des périodes marquées dans la série des événements, ni sur une répartition logique des matières étudiées. De longues citations, en plein texte, interrompent le récit ; nulle part un effort n'est fait pour condenser, résumer, conclure. Il faut, pour aller jusqu'au bout de ces sept cent vingt pages, un véritable effort, qui ne laisse guère après soi qu'une impression de fatigue, et point d'idées nettes. Encore ne doit-on pas se plaindre : l'auteur a été tenté (p. 443, n.) de joindre à son volume « un catalogue de tous les livres qui, sous Louis-Philippe, traitaient d'un remaniement politique et social » ; mais il y a renoncé, de crainte d'être trop long ! Sachons-lui gré de ce scrupule.

R. G.

Rossignol (Georges). **Un pays de célibataires et de fils uniques**. Paris, Delagrave, 1913. In-8° de XVI-327 pages.

M. R. réimprime aujourd'hui sous son nom un ouvrage qu'il avait publié en 1896 sous le pseudonyme Debury. On sait que c'est un vigoureux et chaleureux résumé des effrayantes conséquences de la diminution progressive de la natalité chez nous. Dans sa lugubre et salutaire statistique, la 2me édition substitue les chiffres de l'heure actuelle, plus inquiétants encore, à ceux de 1896 : aujourd'hui, par exemple, ce n'est plus en 3 ans, mais en 2, que l'Allemagne gagne, par la quantité d'enfants qu'elle met au monde, l'équivalent de l'Alsace Lorraine. De plus, l'auteur a modifié le chapitre où il propose des remèdes d'ordre fiscal et administratif, et supprimé le chapitre malencontreux où il reprochait vivement au clergé de combattre le mal trop mollement, c'est-à-dire où il attaquait la classe qui s'y applique davantage et qui a le plus de chance d'opérer des conversions partielles. M. R. aurait pu aller jusqu'à dire qu'une politique un peu avisée s'apercevrait qu'il est bien imprudent de déconsidérer un précieux auxiliaire.

Les moyens proposés par M. R. sont de valeur inégale. Réserver les places qui ne requièrent pas de diplômes aux pères de nombreux enfants conduirait à nommer bien des gens peu recommandables, puisqu'il y a tant de singuliers pères. Livrer à l'Etat *au moins la moitié de la succession des célibataires* (p. 248), serait une intolérable confiscation qui dépouillerait d'innocents collatéraux et stimulerait formidablement l'appétit du fisc. Au contraire, l'équité admettrait qu'un célibataire et un ménage qui n'a pas au moins trois enfants fussent passibles d'un impôt de compensation calculé sur ce que coûte, dans la condition à laquelle ils appartiennent, l'entretien du nombre requis d'enfants; il n'est pas juste qu'à fortune égale le père de huit enfants paie huit fois plus de contributions indirectes qu'un célibataire ou un mari sans enfants.

Il faut aussi louer M. R. d'avoir le rare courage d'attaquer notre littérature corruptrice. Toutefois le malheur du temps veut que les esprits généreux ne se gardent pas assez de fâcheuses inconséquences, puisque M. R. parle avec éloge de Zola. De même, lui qui écrit tout son livre pour relever notre dignité, il nous verrait avec plaisir, si nous ne voulons pas tirer immédiatement l'épée pour l'Alsace Lorraine, l'abandonner de bon cœur, sous condition, en totalité ou en partie; si l'Allemagne voulait bien nous en rendre la moitié, nous ratifierions la perte du reste, en y ajoutant carte blanche pour l'Asie Mineure; si elle nous rendait le tout, nous lui abandonnerions le Congo entier ou notre Indo-Chine. M. R. s'applique à nous persuader : il affirme qu'il n'y aurait point lâcheté de notre part; il renvoie l'imputation de lâcheté à la génération de 1870 qui, ayant encore huit millions d'adultes à opposer aux Allemands, sacrifia les

deux provinces : c'est oublier que huit millions d'adultes ne valent pas une seule vraie armée, qu'en février 1871 l'ennemi occupait un tiers de notre territoire et que nos soldats improvisés, épuisés, ne pouvaient plus tenir la campagne.

On dira que cette proposition de M. R. est un rêve inoffensif puisque l'Allemagne tient autant que les plus patriotes d'entre nous à l'Alsace-Lorraine; mais le danger en est dans l'idée qu'une réconciliation est possible entre l'Allemagne et nous : ce qui est possible, ce sont des relations correctes ; mais l'Allemagne a la volonté bien arrêtée de pousser plus loin ses conquêtes sur nous; M. R. le montre mieux que personne (p. 48, 57, 155-6 et *passim*); notre unique soin doit donc être non de négocier, mais de nous fortifier. Contre son intention, M. R. fera conclure à beaucoup de lecteurs qu'au lieu de s'imposer les sacrifices qu'il réclame, on pourrait contenter, désarmer l'Allemagne; ses dernières pages leur paraîtront une réfutation de son excellent volume. Puisse-t-il, dans une prochaine édition, supprimer un chapitre de plus ! Alors son livre lui méritera une place à part dans l'histoire du patriotisme en France.

Charles Dejob.

D'Ancona (Alessandro), **Saggi di letteratura popolare**. Livourne, Giusti, 1913. In-8° de 524 p. 5 francs.

Trop souvent, à la faveur d'un nom connu, un libraire nous donne des recueils composés en réalité d'articles de circonstance, de comptes rendus plus ou moins improvisés qui n'ont d'autre mérite que d'être écrits avec aisance et par un homme intelligent, ce qui ne suffit pas toujours à consoler de l'achat du volume. On n'a pas à craindre de ces déceptions avec M. D. A. Les morceaux réimprimés ici sont des études originales et étendues, relatives toutes à une forme de la littérature toujours cultivée avec prédilection par l'auteur, la littérature populaire. Il les a mises au courant du progrès de la science comme le prouvent les longues parenthèses carrées qu'on verra au bas des pages. Il suffira d'en indiquer les sujets pour en montrer l'importance : I. Traditions carlovingiennes en Italie, c'est-à-dire souvenirs laissés en Italie par les héros de notre principal cycle; II. Légendes de Vergogna et de Judas, ou cycle de l'Inceste involontaire, retrouvé jusque chez les Finnois. III. Légende du Juif Errant (M. D. A. y établit contre lui-même qu'elle a été connue des Italiens du moyen âge, mais montre qu'elle a perdu aujourd'hui toute faveur et signification, à moins qu'on n'y voie une allégorie de l'individu quand le régime socialiste l'aura réduit aux fameux 5 sous) ; IV. Légende de Leonzio, qui tient le milieu entre celle de Don Juan et celle du Crâne Parlant ; V. Le Mystère des 3 Doms, celui de l'Incarnation et de la Nativité, et la *Passione* de Revello en Piémont, terres nouvellement découvertes dans ce monde des *Sacre Rappresentazioni* qui est comme le domaine

de M. D'Ancona ; VI. Théâtre comique des Rozzi de Sienne ; VII. Deux morceaux inédits d'Ant. Pucci, le *cantastorie* officiel de Florence au xve siècle ; VIII. La chanson de Donna Isabella ; IX. L'histoire du père qui assassine son fils ; X. La vie à Naples au xvie siècle d'après les vers de G. B. Tufo ; XI. Les chants narratifs de la Sicile, plus nombreux qu'on ne croyait naguères ; XII. Chants populaires du Piemont. Il manque malheureusement un index.

Charles Dejob.

Nicolini (Fausto), **Gli scritti e la fortuna di Pietro Giannone : ricerche bibliografiche.** Bari, Laterza, 1913. In-8° de viii-155 p. 5 fr.

M. N., formé à l'excellente école de MM. Bened. Croce et Giov. Gentile, nous a déjà donné une édition annotée de l'autobiographie de Giannone. Il nous apporte aujourd'hui une docte et laborieuse bibliographie pour laquelle il lui a fallu dépouiller les bibliothèques et archives de Naples, Paris, Milan, Venise, Londres et Turin. Il donne successivement la description, l'histoire de toutes les éditions de Giannone en italien, en français, en allemand, de ses œuvres inédites (en particulier de l'*Apologia dei Teologi scolastici* où sont attaqués Lactance, saint Augustin, saint Grégoire le Grand), des travaux bibliographiques et critiques qui lui ont été consacrés. Il expose la formation du plus riche fonds qui existe relativement à Giannone, celui de Turin. Ces recherches avaient paru en 1909-1910 aux volumes XXXIV-V de l'*Archivio storico per le province napoletane*, mais M. N. a fort bien fait de les en extraire, d'autant qu'il y a joint quelques appendices (notamment un sur des poésies en dialecte composées contre Giannone) et un index. Souhaitons-lui de nous montrer bientôt en quoi sa patiente enquête modifie l'opinion qu'on doit avoir d'un écrivain sur lequel les passions dictèrent des jugements diamétralement opposés.

Charles Dejob.

Abel Letalle, **Palettes d'artistes.** Paris, Sansot, 1912. In-8°, 115 p.

La galerie Georges Petit ayant exposé au mois de juin 1911 toute une collection de palettes d'artistes du xixe siècle, M. Abel Letalle nous présente l'étude qu'il a écrite sur 45 des plus illustres. Il considère que les couleurs préparées sur la palette, la disposition qu'elles ont reçues, permettent d'analyser la pensée de l'artiste, qu'elles laissent découvrir son tempérament, ses habitudes ; « le *moi*, dit-il, s'y avoue mieux que dans l'œuvre même ». Cela peut se discuter ; il n'est pas très sûr que le caractère d'un peintre se dévoile dans la façon dont il arrange ses couleurs sur la palette. Et puis, les objets qui nous sont présentés ne sont pas toujours d'une sincérité parfaite. Il y a des palettes un peu trop arrangées pour le coup d'œil ; plusieurs présentent des sujets peints. Celle de Courbet forme même un tableau com-

plet. N'importe, la curiosité du public se satisfait à considérer les outils essentiels qui ont servi à des artistes comme Dalacroix, Ingres Corot, Henner, etc.

L.-H. L.

Pierre Gauthiez. **Promenades parisiennes.** Paris, 1912, 306 pages, 3 fr. 50.

Ceux qui, sur la foi du titre de ce livre, croiraient, en l'ouvrant, trouver un nouveau guide du voyageur ou du curieux, seraient trompés. C'est un recueil de chroniques parues déjà dans un quotidien, et réparties ici en quatre groupes : Paris et sa banlieue; Gens de France; Quelques artistes; Cuistres.

Journalisme d'opposition. Sous couleur de « promener » son lecteur à Paris et ailleurs, M. Gauthiez invective ou maudit le gouvernement, l'administration, la direction des Beaux-Arts, la Sorbonne, le conseil municipal de Paris, et généralement tous ceux qui ne pensent pas comme lui.

Articles de circonstances et par suite dont l'intérêt, tout d'actualité, s'évapore plus ou moins vite, mais sûrement. Dès lors, à quoi bon les recueillir en volume et les faire passer à la postérité qui ne s'en souciera guère ?

Çà et là, cependant, quelques études, quelques portraits assez bien réussis, Brillat Savarin, l'église Saint-Germain de Charonne, Henner, etc. Mais tout cela est trop tendu, boursouflé et sans profondeur. L'auteur se réclame d'Émile Gebhart et s'inspire de M. André Hallays. Quelle différence !

E. W.

Un Alsacien. Léon Lefébure, membre de l'Institut, fondateur de l'Office central des œuvres de bienfaisance par Mgr Kannengieser, Paris, Lethielleux, 1913, In-8°, 493 p.

Le beau et copieux livre de Mgr Kannengieser sur Léon Lefébure vient d'Alsace, du pays natal de l'auteur et de son héros, de ce pays dont la pensée ne quitta jamais Lefébure. C'est une voix de là-bas, et Mgr Kannengieser revendique l'honneur d'être la voix même de l'Alsace, car il a vécu longtemps auprès de Lefébure, et il l'a beaucoup connu et beaucoup aimé. Que sont, à côté de cet ouvrage considérable, les brefs hommages qu'on a rendus de divers côtés à Lefébure, des articles de courte haleine, des discours de quelques lignes ? Mgr Kannengieser consacre à son ami, à notre ami, près de cinq cents pages, et nul n'a parlé de Lefébure avec autant de sincérité, autant d'émotion, et si complètement. Le fondateur de l'Office central nous est représenté sous tous ses aspects; les plus remarquables épisodes de sa vie sont retracés avec un grand détail; ses publications, ses lectures à l'Académie des sciences morales, sont longuement analysées ; ses œuvres philanthropiques sont minutieusement expo-

sées, et, d'un bout à l'autre du volume, nous voyons comment Léon Lefébure a pratiqué ce qu'il nomme le devoir social, ce devoir social dont il fut, selon l'expression de Mgr Kannengieser, et le fidèle observateur et l'apôtre triomphant.

A. Chuquet.

— La Chrestomathie latine de MM. Ch. E. Burnier et A. Oltramare (Payot et Cie, 351 p. in-8°, 3 fr. 75) me paraît bien comprise, composée et éditée avec soin. Voici cependant quelques taches que j'aurais voulu ne pas rencontrer : Exameron, Sénèque *le rhéteur*; p. 32, dernière ligne *postrema* (sans *que*, ce qui fait le vers faux); p. 8, v. 23, lire *me* (et non *met ei*), etc. — É. T.

— Le professeur R. C. Kukula, de Graz, dans un curieux article des Wiener-Studien (1912), [*Quintilians Interpretation von Horaz*', C. I, 14 ; 9 p.], passe en revue les difficultés que présente le poème et s'efforce de les résoudre en éloignant l'idée d'une allégorie et en se référant à des originaux perdus, *Propemptica* latins et grecs. Le voyage visé serait le second trajet que fit Octave, pendant l'hiver qui suivit Actium vers janvier, 30, trajet d'Italie à Samos : Suét., 17,2 et Dion, 51,4. Construction fragile, je le crains. — É. T.

— Un professeur américain, qui a publié des *Annals of Caesar*, s'est proposé de résumer au point de vue de la biographie de César les études que pendant 27 ans, il a consacrées dans ses leçons à cet auteur et il a traduit lui-même son ouvrage en allemand, *C. Julius Caesar, ein Leben nach den Quellen kritisch dargestellt.* von E. G. Sihler, prof. an der New York Univ. Teubner. 1912, 272 p. gr. in-8°, 6 m. Après une préface de deux pages, 25 chapitres, où pour la période importante, du triumvirat à la fin, César est étudié année par année. Auparavant six chapitres : éducation, débuts politiques, vie publique, avant 63 et pendant cette année que M. S. appelle l'année critique de son héros, César préteur et son premier *imperium*. Les trois derniers chapitres attireront l'attention : écrits de César; documents complémentaires : les autres sources. Au récit sont mêlées des recherches de détail (Excursus critiques-exégétiques) imprimées en plus petit caractère. On y trouvera des citations, mais pas de bibliographie ni d'appareil scientifique. M. S. est justement fier du jugement favorable que Mensel a publié (*Woch.* 2 oct. 1911) sur l'édition anglaise de son travail. Livre d'enseignement, consciencieux, mais qui n'a rien, je crois, d'original. — É. T.

— M. Ernst Diehl a donné à l'excellente collection qui se publie à Bonn, chez A. Marcus et E. Weber un choix d'anciens poètes romains (*Poetarum romanorum ueterum reliquiae selegit Ernestus Diehl*, dans les *Kleine Texte für theol. u. phil. Vorles. und Uebungen*, hrg. von Hans Lietzmann, n° 60 : prix : broché, 2 m. 50; relié, 3 m.). Des éditions les plus récentes, il a extrait les fragments qui offrent un sens complet, et ne sont point pures curiosités philosophiques. Il ajoute en note l'indication des sources, et, quand il y a lieu, les diverses leçons proposées par les critiques. On trouvera dans ce consciencieux florilège tout ce qu'il faut connaître de Livius Andronicus, d'Accius, de Naevius, d'Ennius et des auteurs d'Atellanes et de Mimes... Au total, ces *excerpta* sont empruntés à une trentaine de poètes. — P. de L.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 18 — **3 mai** — **1913**

Catalogue des manuscrits astrologiques grecs, 8, II, p. C. E. Ruelle; III, p. Boudreaux. — Passow, Dictionnaire grec, p. Crönert, 1. — Les thèses nouvelles sur l'origine de Christophe Colomb, Espagnol, Juif, Corse.

Catalogus codicum astrologorum græcorum, t. VIII, pars II, **Codicum Parisinorum** partem secundam descripsit C. E. Ruelle. Accedunt Hermetica edita a J. Heeg. Bruxelles, Lamertin, 1911; VIII-195 p. — T. VIII, pars III. **Codicum Parisinorum** partem tertiam descripsit P. Boudreaux. Bruxelles, Lamertin, 1912, VIII-222 p.

Le catalogue des manuscrits astrologiques grecs se poursuit maintenant par la description des manuscrits parisiens, dont l'ensemble formera le tome VIII. La première partie, dont s'occupe M. Cumont, n'a pas encore paru; la seconde, comprenant la description de treize manuscrits, nos 14 à 26, est due à M. C. E. Ruelle; la troisième, confiée aux soins de M. Boudreaux, comprend les nos 27 à 61, soit 35 manuscrits. La tâche de M. R. a consisté à décrire les manuscrits qui contiennent des œuvres ou des fragments de Ptolémée et de ses commentateurs, et particulièrement le Paris. 2501 (n° 21), où se trouvent, au milieu de fragments de diverses origines, de nombreux morceaux d'Héphestion de Thèbes. Beaucoup de ces morceaux sont publiés dans l'appendice qui suit, conformément au plan de la collection, la description des manuscrits; cependant, pour les fragments du livre I, on s'est contenté de relever les nombreuses variantes et additions de ce manuscrit, par comparaison avec l'édition d'Engelbrecht. M. R. a publié en outre un curieux fragment sur les périodes écliptiques, tiré du Paris. 2841 (n° 22), que Tannery et Heiberg ont pensé pouvoir se rattacher aux commentaires inédits de Théon sur les Πρόχειροι κανόνες. La publication est soignée, et, à part quelques fautes typographiques [1], correcte; je note cependant un passage où se trouve

1. P. ex. 61, 34 φιλανθρόπου; 123, 16 προσαγγέλοντα; 129, 21 τερήσεων, et des fautes d'accentuation comme 57, 24 οἰκοδέσποται; 59, 14 ὀστωδεῖς; 120, 22 γήν; 130, 6 μοίραν, en tout une vingtaine. A plusieurs reprises, à une voyelle accentuée s'est substituée la voyelle surmontée d'un esprit, comme 68, 22 γενομένας; 39, 34 καὶ; 75, 19 δὲ, etc.

une erreur. P. 110, 17 τῷ κρόνῳ διὰ τὴν Παρθένον; lire διὰ τὸν Αἰγόκερω; c'est le Capricorne et non la Vierge qui est le domicile de Saturne; en outre, M. R. propose en note (fortasse) de lire l. 13 τῷ Ἑρμῇ διὰ τοὺς Διδύμους ις' « quod habet Hephaestio » au lieu de κ'; mais le chiffre d'Héphestion est inexact, κ' est le nombre voulu, et le total pour les douze signes est bien exactement ce qu'il doit être, 184. Dans l'index p. 192 on lit μάκελος noté comme mot nouveau; il se trouve en effet, p. 13, dans la description du cod. 21, et désigne un des doigts de la main, ὁ τρίτος καὶ μέσος μάκελος, avec la note « deest in lexicis ». Mais il ne faut pas se hâter de l'introduire dans les dictionnaires, car je n'hésite pas à y voir une mauvaise écriture, ou une lecture inexacte, pour σφάκελος, qui effectivement est le nom du médius. A la fin de ce volume, M. Heeg, qui a publié dans le *Catalogue* la troisième partie des manuscrits astrologiques romains (t. V, 3), a ajouté trois morceaux hermétiques, extraits de divers manuscrits : l'*Hygromancie* de Salomon, où du reste il n'est nullement question de divination, ce qui fait supposer à M. H. que nous n'avons là qu'une sorte d'introduction (cod. Monacensis 70); un fragment sur les vertus magiques de la pivoine, qui présente beaucoup d'analogie avec les Cyranides (cod. Vaticanus 952), et les invocations des planètes (cod. Parisinus 2419). Ces trois morceaux, le premier surtout, sont écrits en une langue où les formes et les constructions vulgaires sont en majorité, et qui par conséquent ne manque pas d'intérêt. Mais M. H. a trop souvent corrigé ces vulgarismes pour rétablir la syntaxe classique. Voici des exemples. On n'ignore pas que le datif était alors en voie de disparition; avec un verbe comme δίδωμι, la langue vulgaire emploie le génitif; 164, 16 ἐὰν δώσῃς οἵας γυναικὸς θέλεις est conforme à l'usage et conservé intact, avec raison; de même 163, 12 δὸς πιεῖν ἢ ἀνδρὸς ἢ γυναικὸς; mais généralement ces génitifs sont corrigés à tort en datifs : 165, 18 ἐὰν ἀνθρώπῳ δώσῃς, cod. ἀνθρώπου; cf. 160, 7 et 13; 161, 29; 162, 28. On sait encore que certaines formes de subjonctifs aoristes sont d'un usage fréquent dans des constructions où nous attendrions le futur : 164, 17 ἀγαπηθήσεται καὶ ἔλθωσι πρὸς συμφωνίας; mais là encore M. H. expulse ces formes régulières de la langue d'alors et y substitue le futur; 163, 11 et 16 διασωθήσῃ, cod. διασωθής et -θεὶς; 161, 8 φανεῖ, cod. φανής; 164, 17 τιμηθήσει, cod. τιμηθείς, etc.; lire διασωθῇς, φανῇς, τιμηθῇς, etc.; et la correction est d'autant plus fâcheuse qu'elle introduit dans ces textes des secondes personnes médio-passives en -ει. M. H. commet une erreur analogue lorsqu'il corrige 157, 16 κατέρχεται en κατέρχει; il faut lire κατέρχεσαι. Lorsque M. H. corrige 160, 35 πᾶσα πόνον en πάντα πόνον, il peut sembler rectifier une erreur du manuscrit, et cependant la répétition de cette prétendue faute aurait pu lui ouvrir les yeux : 148, 13 πᾶσαν πρᾶγμα, 159, 21 πᾶσαν πόνον, 163, 15 πᾶσαν πόλεμον, invariablement corrigés; pourtant l'usage de πᾶσα(ν) indéclinable = *chaque* est bien connu. Du reste, beaucoup d'autres correc-

tions sont peu heureuses. 157, 33 sv. ὅρκιζε τὸν ἄγγελον καὶ τὸν δαίμονα... νὰ εἶναι σύνεργοί σου cod. (lire συνεργοί) est de la dernière clarté ; le texte corrige σύνεργόν σου. 164, 24 κάτας μαύρης ; M. H. éprouve le besoin de corriger en κάτης μαύρας. 161, 9 ὅτι ἂν εἴπει cod. ; dans le texte ὅτι ἂν εἴποις, ce qui n'est pas plus ancien que moderne ; lire εἴπῃς. 175, 4 ὦ ἐσὺ ὁ πανκρατεὶς τὸν ἔρωτα (Aphrodite) cod. ; M. H. corrige πανκρατεῖς, sans se rendre compte que ὁ est impossible, et que sa phrase n'est pas moins barbare que celle du manuscrit ; lire ἐσὺ ὅπου κρατεῖς, cf. 175, 29. J'aurais beaucoup encore à critiquer ; mais je ne veux plus signaler qu'un passage, inintelligible sous la forme que lui donne M. H., et cependant très clair avec les corrections qui s'imposent : 157, 26 svv. ὁρκίζω σε (ὦ ἄγγελε δεῖνα)... ἵνα εἶναι σύνεργός (l. συνεργός) μου μετὰ τοῦ... δεῖνα δαίμονος ὃν ἐπροετάχθη νὰ εἶναι δοῦλος... καὶ ἐσὺς νὰ μου συνεργήσεται καὶ νὰ ποιήσεται, etc. A cette lecture du manuscrit, M. H. ne trouve à corriger que ὅς pour ὅν, avec raison, et μοι pour le second μου ; le reste de la phrase n'en est pas moins incohérent. Lire d'abord ἐπροστάχθη, vulg. pour προσετάχθη ; le sens exige προστάττω et non προτάττω ; ensuite ἐσεῖς au lieu de ἐσύς qui n'existe pas, même dans le grec le plus chydaïque [2] ; enfin συνεργήσετε, ποιήσετε, au lieu de ces moyens 3e pers. qui n'ont aucun sens. Nous devons remercier les savants qui n'épargnent ni leur temps ni leur peine pour publier ce *Catalogue* ; mais il ne faut pas oublier que les morceaux donnés dans les appendices n'ont pas uniquement un intérêt astrologique ; beaucoup d'entre eux sont en langue vulgaire, et l'helléniste peut y trouver de précieux et utiles renseignements relatifs à l'histoire et à l'évolution de la langue, à la condition toutefois qu'ils soient publiés avec la même méthode et la même rigueur que les autres textes.

Je n'ai pas les mêmes critiques à adresser à M. Boudreaux, qui, il est vrai, n'a pas eu à publier de textes en langue vulgaire à proprement parler. Les brontologes et calendriers lunaires qui sont contenus dans l'appendice de ce volume sont écrits dans une langue très incorrecte, mais renfermant peu de vulgarismes, et les deux intéressants morceaux relatifs aux plantes des douze signes et des sept planètes, dont l'un est attribué au grammairien Harpocration, sont d'une langue généralement pure et exempte de fautes. Au commencement, M. Cumont a publié un long extrait du cod. Parisinus 2425 (sera décrit dans la quatrième partie du t. VIII), où sont résumés par un compilateur inconnu les traités de plusieurs astrologues anciens. J'ajoute quelques brèves observations. P. 172, 1 τὴν παραλίαν ; cod. παράμον

2. Une faute grave est d'avoir enregistré ἐσύς dans l'index comme *verbum novum*, avec sept citations ; or la première référence est au passage qui nous occupe, et les six autres fois le texte, comme le manuscrit, porte ἐσύ ; c'est une regrettable négligence, qui pourra induire en erreur. — Je note encore dans l'index le mot ἀναφαλαντία, faute d'impression ? On lit trois fois dans le texte l'acc. plur. ἀναφαλαντίας, mais le mot, subst. masc., est ἀναφαλαντίας, gén. ου.

indique plutôt παράλιον. 170, 30 et ailleurs l'accentuation Λιγοκέρῳ est défectueuse. 150, 7 ἀφονίτρου est justement corrigé en ἀφρονίτρου; on remarquera là un exemple curieux de dissimilation. 160, 11 lire ὠγκωμένους. 160, 28 εἰ δέ τις περιάψηται n'a rien d'insolite ici : je préférerais cependant περιάψεται avec l'un des meilleurs manuscrits, cf. 162, 26. La phrase 162, 17 n'a pas de sens : φέρει κλώνους... φύλλοις ἐοικότας ἡδυόσμου, εἰς πέντε κύκλωθεν ἐσχισμένα ; M. B. n'a pas voulu, avec raison, corriger κλώνους; mais ἐσχισμένα ne se rattache à rien. On notera qu'il s'agit ici de la seule plante dont soit donnée la description, et que cette description coïncide presque mot pour mot avec Dioscoride IV, 42 : il est donc préférable de corriger φύλλα ἐοικότα ἡδυόσμῳ, d'autant plus que ἐοικότα est donné par le manuscrit que M. B. suit ordinairement. 168, 8 et 181, 8 M. B. admet dans son texte un futur αὐξανθήσομαι et inscrit dans son index un verbe αὐξάνω ; la forme est suspecte, et l'index devrait noter qu'elle est conjecturale, car dans les deux cas le manuscrit donne αὐξηνθήσομαι; les rares formes (fut. et aor. pass.) qu'on trouve par exemple dans Esope fab. 28 et 51 Halma sont ou issues de conjectures ou insuffisamment attestées. Enfin, malgré quelques exemples clair-semés que l'on rencontre dans les papyrus gréco-romains, je doute qu'une lecture comme τὴ τγ' τοῦ Μαρτίου 198, 12 (= τήν) doive être admise dans le texte sur la foi d'un seul manuscrit (τῇ), les autres ayant τήν, d'autant qu'ensuite la locution revient cinq fois en dix lignes régulièrement avec τήν. Je doute aussi que τὴ γλῶσσα αὐτοῦ 198, 19 soit autre chose qu'une erreur du scribe, car cette graphie d'un seul manuscrit ne saurait représenter la prononciation populaire, qui ne peut être que τὴ(ν) γλῶσσαν αὐτοῦ. Ces observations, et quelques autres que je pourrais ajouter, ne sont pas, comme on le voit, de bien grande importance ; et leur petit nombre montre que la publication, faite avec une extrême conscience, est tout à l'éloge de son auteur.

MY.

Passow's Wörterbuch der griechischen Sprache, völlig neu bearbeitet von W. CRÖNERT ; 1ère livraison α-αἱματόρρυτος. Göttingue, Vandenhoeck et Ruprecht, s. d. [1912].

La librairie Vandenhoeck et Ruprecht de Göttingue nous a communiqué la première livraison (α-αἱματόρρυτος) du dictionnaire de Passow, publié à nouveau par M. Crönert. L'ouvrage entier doit comprendre environ 50 livraisons de cinq feuilles chacune, c'est-à-dire 80 pages, 160 colonnes : le prix, de 3 fr. 50 pour les premiers souscripteurs, doit être approximativement de 4 francs après la troisième livraison. Le dictionnaire de Passow était jusqu'ici arrivé à sa cinquième édition (Vogel, Leipzig) ; celle-ci est entièrement refondue. Un bref avertissement nous renseigne sur le plan de l'ouvrage : il doit enregistrer tous les mots de la langue grecque, y compris ceux des

inscriptions et des papyrus, jusqu'à l'époque byzantine (commencement du VIe siècle) ; toutefois les poètes et les philosophes postérieurs sont encore cités. M. C. nous informe en outre que d'Homère à Aristote le relevé a été fait aussi complet que possible, tandis que pour les écrivains postaristotéliques le travail de recherche a été moins étendu et s'est appuyé surtout sur les indices et sur le Thesaurus ; mais en général on s'est attaché à une documentation plus abondante et plus précise dans les citations des témoignages. Enfin, et c'est là une innovation des plus heureuses et des plus utiles, M. C., pour les mots les plus importants, a ajouté, à la fin de l'article qui les concerne, une brève notice qui fait connaître l'extension de leur usage dans les différents domaines de la littérature. Pour donner un exemple, ἀγανακτέω est ionien et attique, fréquent chez les orateurs, chez les comiques et chez Platon, rare dans Thucydide, Xénophon et Aristote, manque dans les tragiques ; c'est chez les Attiques que s'est développée la signification « s'indigner » ; il subsiste dans la prose postérieure, surtout chez les philosophes. Le texte se présente bien à l'œil ; grâce à l'emploi de caractères gras pour les vedettes, et d'un type spécial plus grêle pour les citations grecques, on parcourt facilement un article, malgré la multitude des chiffres, des abréviations et des signes employés. Cette première livraison fait donc bien augurer de celles qui suivront et par conséquent de l'ensemble du dictionnaire ; elle montre en même temps comment son auteur a conçu, dans le détail, l'exécution de son œuvre, et par suite permet de formuler dès maintenant certains desiderata. Je n'en veux exprimer qu'un, qui, pour moi du moins, est important. Un lexique est considéré comme suffisant quand il donne tous les sens d'un même mot, rangés autant que possible suivant leur ordre d'évolution ; d'un dictionnaire nous exigeons autre chose, à savoir qu'il nous fasse connaître exactement où se trouvent les mots, et qu'il donne les références précises des citations destinées à nous éclairer sur leur emploi et sur leur histoire ; l'indication seule du nom de l'auteur ne suffit pas. S'il s'agit d'un terme courant dans la langue, ou encore d'une expression affectionnée d'un écrivain, on peut, à la rigueur, se contenter de citer simplement le ou les noms des auteurs ; un helléniste saura toujours retrouver au moins un passage, quoique dans ce cas un renvoi précis soit toujours préférable ; du reste, on peut avoir recours aux lexiques spéciaux, quand il en existe, bien que l'un des rôles du dictionnaire soit justement d'épargner cette recherche. Mais si ces lexiques n'existent pas, ce qui est le cas, par exemple, pour la plupart des textes postérieurs à l'ère chrétienne ; s'il s'agit d'un terme peu fréquent ou attesté seulement une fois ; s'il s'agit surtout d'une phrase citée où entre le mot, une référence détaillée est indispensable. Ce qui est utile à connaître, c'est le nom de l'auteur sans doute, mais bien plus encore, à mon avis, le passage où le mot est employé ; car il ne suffit pas de

savoir que tel auteur a usé de tel mot, il faut savoir encore où et par suite comment il en a usé. M. C. ne s'est pas toujours astreint à cette précision ; et si pour les textes que nous appelons classiques on ne peut que louer la manière dont il a accompli sa tâche, pour le reste des auteurs et en particulier pour la littérature sacrée il nous laisse très fréquemment dans une regrettable obscurité. On rencontre des articles comme ceux-ci : « ἀδρόκερως : J. Chrys. », « ἀγαθόφρων : Procl. in Ptol. », « ἄθρονον βίον : Gr. Naz. », « ἀδιατράνωτος : τὸ ἀ· τῆς γλώσσης Athan. » sans aucune autre indication, ni sens, ni référence ; ou encore comme ceux-ci : « ἀδιχοτόμητος : le sens, ἀνάπαυσις Epiph. », « ἀγαθοπτικός : le sens, δύναμις DAreop. », « ἄγυψος : le sens, οἶνος AlTrall, » etc. Il était pourtant facile de retrouver les passages où se rencontrent ces expressions ; d'ailleurs, facile ou non, la référence devait être donnée. Et elle était encore plus nécessaire, peut-être, pour un très grand nombre de mots pourvus de l'indication KS (Kirchenschriftsteller) ; car avec des rédactions comme les suivantes : « ἀγαργάλιστος : le sens, KS », « ἀθρόϊστιμος : ἡμέρα, le sens, KS », « ἀεροφανής : φιάλαι, le sens, KS », etc., nous ignorons si le mot est d'usage courant dans les écrivains ecclésiastiques, ou s'il n'est employé que par un seul, ou s'il ne se rencontre qu'une seule fois ; dans le premier cas l'indication KS suffit à la rigueur, mais dans les deux autres elle peut nous induire en erreur. Je souhaite bon succès au nouveau dictionnaire ; mais il est à désirer que dans la suite tous les mots, et surtout toutes les locutions citées, soient pourvus au moins d'une exacte référence ; c'est un travail de recherche et de vérification d'autant plus facile que M. Crönert, d'après ce que disent les éditeurs à la fin de leur avertissement, s'est adjoint récemment de nouveaux collaborateurs.

MY.

LES THÈSES NOUVELLES SUR L'ORIGINE DE CHRISTOPHE COLOMB ESPAGNOL ! JUIF ! CORSE !

Garcia de La Riega, **Cristobal Colon Español.** *Conferencia en sesion publica celebrada por la Sociedad Geografica de Madrid* (Madrid, tipografia de Fortenet, 1898, in-8°, pp. 43).

Fernando de Anton del Olmet, **La verdadera Patria de Cristobal Colon** (*La España moderna*, Junio 1910, Madrid).

Hyland C. Kirk, **The Secret of Columbus** (Washington, Hayworth, 1912, pp. 62).

Constantino de Horta y Pardo, **La verdadera Cuña de Cristobal Colon,** por el Dr. (New-York, John B. Jonathan, 1912, 12°, pp. 96).

Henri Schoen, **De l'origine Corse de Christophe Colomb** (*Mercure de France*, 16 janvier 1913).

I

La question de la date et du lieu de naissance de Christophe Colomb est restée longtemps incertaine et a donné lieu a bien des controverses.

La source de cette incertitude était les réticences mêmes de Colomb à cet égard. Il dissimulait la date de sa naissance, et n'a fait connaître le lieu où il avait vu le jour que dans un document qui n'a précédé sa mort que de quelques années seulement et qui n'était pas destiné à la publicité.

Mais la critique moderne a fini par percer ce mystère, et, ayant réussi à reconstituer toutes les phases de la jeunesse du grand homme, il ne lui a pas été difficile de voir que la réserve, en apparence si extraordinaire, qu'il observait sur son origine, était dictée par la crainte justifiée que, si l'on connaissait le lieu et la date de sa naissance, on ne découvrît aisément qu'il n'appartenait pas à une famille d'illustres marins, comme il le disait, qu'il n'avait pas navigué pendant des années comme il l'assurait également, et que ses parents étaient de simples tisserands; toutes choses qui ne diminuaient en rien son mérite réel, mais qui, à l'époque et en Espagne surtout, pouvaient l'entraver dans ses desseins.

Cependant, dans ces dernières années et tout récemment encore, on a fait et on continue à faire grand bruit de la découverte de documents et de faits nouveaux qui détruiraient toutes les données acquises à ce sujet.

D'après les plus importants de ces documents, Colomb ne serait pas Génois, mais Espagnol et Juif d'origine. Selon d'autres indications, sur lesquelles on insiste tout particulièrement, il serait Corse de naissance et par conséquent Français. Bien que ces deux thèses se contredisent complètement, ce qui montre déjà l'insuffisance de leurs bases, elles ont reçu une si grande publicité et on leur a fait, en général, un accueil si favorable, qu'il n'est pas inutile de dire ce qu'elles valent. Nous commençons par la première : celle qui fait de Colomb un Juif de la Galice espagnole.

II

Il y a quelques années, un lettré espagnol, Don Celso Garcia de La Riega, découvrit dans les Archives de Pontevedra, en Galice, sa ville natale, une série de documents qui montrent qu'au xve siècle il existait dans cette ville une famille Colon, dont plusieurs membres portaient les mêmes prénoms que les Colombo de Gênes, parents du découvreur de l'Amérique. En 1428 et 1489, il y avait là un Bartolomé de Colon; en 1534, on y constate la présence d'un Domingo de Colon; en 1437, c'est un Cristobal de Colon qu'on y trouve, et, en 1445, on y voit une Blanca Colon.

L'existence d'une famille Colon en Galice n'a, en fait, rien d'extraordinaire, car le nom de Colon, Colombo ou Coulon, trois formes du même vocable, était, au moyen âge, et est encore très répandu dans les pays latins. Harrisse, qui a étudié particulièrement cette question, a relevé une longue liste de familles, ainsi appelées, n'ayant aucune

parenté avec celle du grand Génois [1]. Mais, en poursuivant ses recherches, M. de La Riega découvrit encore qu'à côté de ces Colon de Pontevedra et en relations avec eux, il y avait une famille Fonterosa, dont quelques membres portaient des prénoms bibliques.

Ces curieuses particularités le frappèrent, et, se souvenant alors que le lieu de naissance de Colomb avait fait, pendant un temps, l'objet de longues controverses, il se demanda si notre Découvreur ne serait pas né à Pontevedra et non à Gênes, comme on le croit généralement, et s'il ne fallait pas voir dans le Domingo de Colon de cette ville l'auteur de ses jours. Ne se pourrait-il aussi que la mère du Découvreur, dont le prénom, Suzanne, est juif et, dont le nom de famille, Fontanarossa, ressemble tant à celui de Fonterosa, Juif de Pontevedra, fût de la même famille ?

Evidemment, les documents découverts ne montrent rien de pareil; mais, à défaut de pièces plus explicites, on peut recourir à l'hypothèse, qui a précisément pour objet de suppléer à l'absence de preuves. Supposons, par exemple, que le Domingo de Colon, de Pontevedra, épousa la fille d'un Fonterosa. Supposons que cette fille s'appelait Suzanne, nom qui était celui de la mère de Colomb. Supposons qu'il naquit de ce mariage plusieurs enfants, dont les deux aînés étaient Christophe et Barthélemy. Supposons, enfin, qu'entre les années 1444 et 1450, lors des troubles qui eurent lieu en Galice à cette époque, Domingo, sa femme Suzanne, ses deux fils, Christophe et Barthélemy, quittèrent leur pays natal pour se réfugier du côté de Gênes, et que là ils substituèrent à leur nom espagnol de Colon celui de Colombo, qui est italien. Alors plus d'incertitude ; les choses ainsi arrangées prennent la signification qu'on veut leur donner, et Colomb se trouve être Espagnol par le lieu de sa naissance et Juif par le sang, aussi bien du côté de sa mère que du côté de son père, car c'est la coutume des Israélites de ne s'unir qu'entre eux.

Ainsi s'expliquerait tout ce qu'il y a de mystérieux dans la vie de Colomb. On sait qu'il n'écrivait qu'en espagnol, ce qui serait surprenant s'il était Italien, mais qui devient tout naturel, s'il est de la Galice. Lui-même, d'ailleurs, n'a-t-il pas appelé l'espagnol sa langue maternelle, en disant d'elle que c'était *nuestro romance* ? On sait aussi qu'il évitait de parler du lieu de sa naissance et qu'au besoin il se donnait pour Génois. La crainte d'être persécuté, si l'on avait connu son origine israélite, et le désir tout naturel de bénéficier du bon renom qu'avaient alors en Espagne les marins et navigateurs génois, justifient cette attitude.

Séduit par l'idée que le découvreur de l'Amérique n'était peut-être pas un étranger, mais un véritable Espagnol, M. de La Riega se mit avec ardeur à creuser la question, et, après de longues et minutieuses

1. Voyez sur ce point son *Christophe Colomb*, vol. II, appendice I, et l'auteur anonyme du curieux *Livre généalogique des Colomb*, Lille, 1891, in-fol.

études, nous dit on, il arriva à la conviction que les choses s'étaient passées comme il l'avait supposé et que les Colombo de Gênes, père, mère et frère de Christophe, ainsi que Christophe lui-même, n'étaient autres que les Colon espagnols et juifs de Pontevedra. Fort de cette conviction, il s'empressa d'annoncer la grande nouvelle au monde. C'est à la Société de Géographie de Madrid qu'elle fut promulguée pour la première fois [1]. L'effet paraît avoir été considérable. La plupart des feuilles espagnoles furent transportées d'allégresse et un écrivain de mérite, Don Fernando de Anton del Olmet, s'empara de la question pour la présenter sous une forme littéraire séduisante aux lecteurs de *la España Moderna* [2]. Deux autres lettrés, Don Enrique Maria de Arribas et le señor Arribas y Turull, firent des conférences sur le sujet, que l'on couvrit d'applaudissements, nous dit la *Epoca* de Madrid, et d'autres suivirent cet exemple.

D'Espagne, le nouvel Évangile passa rapidement aux différentes parties de l'Europe et, à quelques rares exceptions près, fut partout bien reçu En France, le grave *Journal des Débats* assura que la « thèse galicienne méritait l'attention » et le très influent journal, *La Croix*, organe des catholiques bien pensants, n'hésita pas à écrire que l'Espagne pouvait être fière de M. de La Riega, qui avait découvert que Colomb était Espagnol. Nombre d'autres journaux firent également bon accueil à la thèse, et une feuille mondaine qui est beaucoup lue y consacra trois colonnes où, faisant allusion à l'origine juive attribuée au Découvreur, elle remarqua que Rome avait été bien avisée en écartant l'instance en béatification introduite en sa faveur, il y a quelques années.

En Italie, comme on le pense bien, les idées de M. de La Riega n'eurent aucun succès. La *Vita* et la *Tribuna* de Rome, ainsi que le *Secolo* de Milan, protestèrent contre ses conclusions, mais paraissent n'y avoir ajouté qu'une médiocre importance. Il n'en fut pas de même en Angleterre, où l'omnipotent *Times* déclara que les raisons qui montraient dans Colomb un Espagnol étaient *almost conclusive*. Mais en Amérique, particulièrement dans l'Amérique espagnole, la nouvelle découverte fut accueillie avec des transports de joie. A Buenos-Ayres, le señor Justo E Areal la fit connaître avec bonheur, et un bureau fut organisé pour la propager. Aux États-Unis, elle eut presque le même succès, surtout auprès des Israélites, qui s'en montrèrent charmés. Deux rabbins, l'un à Washington, l'autre à New-York, la commentèrent favorablement, et on ne manqua pas de profiter de l'occasion pour dire que la découverte de l'Amérique était due en grande partie au concours que des Juifs avaient donné à Colomb. Seul, l'*American Hebrew* eut le courage de faire à cet égard des réserves, qui furent considérées comme déplacées et qu'on n'imita pas. C'est ainsi

1. *Cristobal Colon español*. Conferencia.
2. *La España moderna*, Junio 1910, pp. 1-44.

qu'un lettre de Washington, M. le professeur Hiram C. Kirk, s'empara de la thèse et déploya des prodiges d'érudition pour montrer que Colomb avait un secret, et que ce secret n'était pas seulement son origine juive, mais sa foi juive restée pure et sa croyance qu'il était l'envoyé de Jehovah, le Messie même [1].

Mais c'est à Cuba que les assertions de M. de La Riega produisirent la plus grande impression. La nouvelle inattendue que le découvreur de leur île était espagnol, tourna littéralement la tête à nombre de Cubains, notamment à l'un des plus distingués citoyens de la perle des Antilles : le docteur Constantino de Horta y Pardo. Ce savant, car, à en juger par la longue liste de titres scientifiques qui suivent son nom, il doit être extraordinairement savant, se sentit enflammé du désir de faire connaître *urbi et oabi* une vérité historique aussi importante, et, dans ce but louable, il organisa une vaste campagne de presse, dont le premier acte fut la publication d'une brochure illustrée, annotée et documentée, qu'il fit tirer à 25.000 exemplaires, destinés à être envoyés à tous les gouvernements, ambassadeurs, ministres, consuls et autres grands personnages, ainsi qu'à toutes les Universités, Académies, Instituts et Facultés, avec la recommandation, imprimée en quatre langues, de « remuer ciel et terre » pour faire connaître au monde civilisé que Colomb est né en Galicie, Espagne [2].

Le lecteur, surpris par une objurgation aussi solennelle, ouvre avec curiosité ce livre, où tous les documents découverts par M. de La Riega sont reproduits, ainsi que tous les arguments employés pour les faire valoir, et demeure stupéfait de n'y trouver que des suppositions dénuées de toute vraisemblance et des assertions notoirement contraires aux faits les mieux avérés. Et ce qu'il y a de plus extraordinaire encore, c'est que ce fatras, qu'on classerait volontiers dans la littérature des fous, a été accueilli avec sympathie par des journaux de premier ordre, comme le *New-York Tribune*, le *Journal des Débats*, le *Times* et d'autres.

Il est donc temps de mettre fin à une mystification qui devient scandaleuse. Nous allons le faire aussi brièvement que possible.

III

Si extraordinaire que soient les suppositions auxquelles M. de La Riega est obligé d'avoir recours pour mettre sa thèse sur pied, on peut admettre qu'elles n'ont rien en elles-mêmes d'impossible. Mais comme toutes les hypothèses, elles ne doivent être prises en considération qu'à la condition de se concilier avec les faits connus, à moins

1. *The secret of Columbus...*, Washington, Hayworth, 1912.

2. *La Verdadera Cuña de Cristobal Colon*, avec cette épigraphe : *Esta edicion o tirada consta de 25.000 ejemplares para su distribucion por todo el mundo civilizado.*

toutefois qu'on ne fasse la preuve que ces faits ne sont pas ce qu'on les croyait être.

Or, les faits connus, les faits admis par tous ceux qui se sont occupés des origines colombiennes, sont, en premier lieu, l'existence de documents authentiques qui nous montrent la famille de Colomb établie dans le Génovestat depuis le commencement jusqu'à la fin du xve siècle, et, en second lieu, le témoignage de Colomb lui-même, de son fils Fernand et de la plupart de ses contemporains, attestant qu'il était Génois.

Ces documents et ces témoignages, tels que nous les connaissons, étant inconciliables avec la thèse de M. de La Riega et de ses disciples, il leur incombait de montrer que les premiers sont ou apocryphes ou n'ont pas le caractère qu'on leur attribue, et que les seconds ont été mal lus ou mal interprétés. Ils l'ont compris et n'ont pas reculé devant la nécessité d'apporter cette confirmation nécessaire à leurs suppositions. On va voir comment ils s'y sont pris pour cela.

Les documents du notariat italien, nous disent-ils, ne contredisent pas du tout ceux de Pontevedra, car ils ne se rapportent pas aux mêmes personnes. Il s'agit tout simplement d'homonymes du Découvreur. Le Domenico Colombo de Gênes et de Savone, que mentionnent ces documents, n'était pas le père de notre Christophe, et le Cristoforo, fils de Domenico et tisserand, qui y figure également, désigne un autre Colombo que celui qui devint grand amiral de l'Océan.

On voit la portée de cette assertion. Elle suppose que tous les érudits modernes qui ont consacré leur temps aux Études Colombiennes, que Sanguineti, que Stagliano, que Desimoni, que les deux Salvagnini, que Belgrano, que Harrisse, que Lollis, ainsi que tous les savants collaborateurs de la *Raccolta Colombiana* et bien d'autres, qui pendant des années ont fouillé les archives publiques et privées pour y chercher des documents authentiques relatifs à Colomb et à sa famille, et qui les ont publiés après les avoir étudiés avec soin, ont commis la grossière erreur de rapporter à la famille de Colomb et à lui-même des pièces qui ne les concernaient pas. Elle suppose aussi que tous les auteurs qui se sont appuyés sur les témoignages des contemporains pour dire que Colomb était Génois, n'ont pas compris les écrits qu'ils citaient, ou les ont cités sans les avoir lus avec soin.

A la grande rigueur, cela n'est pas impossible. Les pages de l'histoire sont remplies d'erreurs qui ne se sont dissipées qu'avec le temps, et il n'y aurait pas à s'étonner outre mesure, si la découverte de quelques documents nouveaux, ou une étude plus approfondie de ceux déjà connus, venait tout d'un coup renverser des données que l'on croyait solidement établies. Mais ces choses-là ne se font ni légèrement ni facilement. Pour faire admettre ces thèses rénovatrices qui

vont à l'encontre des idées reçues, il faut les appuyer sur des preuves, sinon incontestables, du moins sérieuses et vraisemblables. Voyons donc quelles sont celles qu'on nous présente pour montrer que les témoignages des contemporains favorisent la nouvelle thèse et pour faire voir que les documents italiens, considérés jusqu'à présent comme se rapportant à la famille du grand Christophe, mentionnent principalement des Colombo qui ne lui étaient pas apparentés.

IV

Cette grave assertion formant la base même de la thèse de M. de La Riega, qui fait de Colomb un Espagnol, ainsi que de celle de M. Schoen, qui le fait naître en Corse, il importe de dire en quoi consistent ces documents que l'on écarte si délibérément.

Les pièces notariées où figurent les Colombo de Gênes, dans lesquelles tous les critiques reconnaissent la famille du Découvreur, sont très nombreuses, et celles concernant Domenico Colombo, nom du père du Découvreur, forment à elles seules un dossier considérable dont tous les textes ont été publiés dans la *Raccolta Colombiana*, volume des *Documenti*. Ces pièces permettent de suivre la vie de Domenico depuis son enfance jusqu'à une date voisine de sa mort, et voici les faits les plus importants qu'elles établissent.

Le père de Domenico s'appelait Giovanni ; il était de Quinto, près de Gênes, et avait un autre fils appelé Antonio. En 1429, Domenico, alors âgé de 11 ans, est engagé comme apprenti tisserand (Doc. n° 1). En 1439, il est maître tisserand à Gênes (Doc. n° 2). En 1470, lui et son fils, Christophe, âgé de 19 ans, prennent des engagements pécuniaires (Doc. n° 34). En 1471, sa femme, Suzanne Fontanarossa, fille de Jacobus de Fontanarubea, donne son consentement à une vente qu'il a faite (Doc. n° 38). En 1472, son fils Christophe, lainier à Gênes, est témoin à un testament (Doc. n° 41). Le 21 juillet 1489, Domenico souscrit à un acte dans lequel il est désigné comme père de Christophe, de Barthélemy et de Jacopo (Diego en espagnol) (Doc. n° 76). En 1490, il donne une quittance où il figure comme tisserand, fils de Giovanni Colombo (Doc. n° 77). On ne sait plus rien de lui.

Les faits qui précèdent sont incontestables, et incontestés d'ailleurs. Or, nous savons par différents témoignages, par celui d'Oviedo entre autres [1], que le père du Découvreur était Génois et s'appelait Domenico. Nous savons par Gallo, qui était un Génois en rapports avec la famille de Colomb et en correspondance avec lui-même, qu'ainsi que son père il avait été cardeur de laine ; et un autre Génois, également contemporain, Senarega, confirme ce témoignage [2]. Nous savons

1. *Historia General*, vol. II, pp. 12 et 52.
2. *Raccolta* ; Fonti, Vol. II, n°s 76 et 77.

enfin par Colomb lui-même qu'il avait deux frères, Barthélemy et Diego [1], fait confirmé par tous les auteurs du temps.

Pour nier que le Domenico Colombo, nommé dans les pièces citées, était le père du Découvreur et que les trois Colombo appelés dans ces pièces Christophe, Barthélemy et Jacopo étaient le Découvreur même et ses deux frères, il faut donc faire la preuve qu'à l'époque en question, il y avait à Gênes deux Colombo appelés Domenico, dont l'un seulement était tisserand, et qui avaient tous les deux trois fils appelés Christophe, Barthélemy et Jacopo. Ce seraient alors les trois fils du Domenico que les documents ne nomment pas qui seraient allés ou plutôt retournés en Espagne, et tous les autres seraient d'une famille différente.

Inutile de dire qu'on n'essaye même pas de faire la preuve d'une hypothèse aussi extraordinaire, preuve d'ailleurs impossible, puisque outre le témoignage de Gallo, mentionné plus haut, il existe des documents, cités plus bas, qui établissent la parenté des Colombo, tisserands de Gênes, avec le grand Christophe. Nos auteurs s'efforcent, cependant, de donner quelques raisons pour motiver leur supposition qu'il y avait à Gênes deux familles Domenico Colombo, dont l'une n'exerçait pas la profession de tisserand. On va voir ce qu'elles valent.

V

Parmi les documents en question, un des plus importants est celui de 1470, où Cristoforo Colombo, fils de Domenico, est représenté comme ayant alors 19 ans [2], ce qui reporte sa naissance à l'année 1451, c'est-à-dire à une époque postérieure à celle à laquelle il aurait quitté Pontevedra avec son père, sa mère et son frère. Il ne s'agit pas du Découvreur, nous dit-on. Pourquoi? Parce que, d'après Bernaldez, qui le connaissait personnellement, il serait né en 1436, et avait 33 ou 34 ans en 1470. Mais le témoignage de Bernaldez n'est pas recevable ici, car, entre autres raisons qui montrent qu'il se trompe, il y en a une qui est péremptoire. C'est l'existence d'un document, découvert il y a quelques années, et émanant de Christophe lui-même, où il déclare, en 1479, qu'il avait alors 27 ans passés, ce qui confirme la première date [3].

M. de La Riega, que les documents n'embarrassent pas, quand ils sont contraires à ses idées, conteste l'acte de 1479, comme il conteste celui de 1470. Pas plus dans l'un que dans l'autre cas, nous dit-il, il ne s'agit de Colomb, et cela pour la raison déjà donnée, empruntée au

1. Navarrete, vol. II, p. 227, 313 et 314. Il y a un acte où il est dit que Jacopo était appelé Diego en Espagne.

2. *Raccolta Colombiana*. Documenti, n° 34 et nos *Études critiques*, p. 219.

3. Ce document se trouve dans le *Giornale storico e litterario della Liguria*, janvier-février 1904, et dans le *Magazine of American History*, janvier 1907.

témoignage de Bernaldez : Ce n'est pas en 1451 ou en 1452 que naquit Colomb, c'est en 1436, de sorte qu'il a pu émigrer de Pontevedra dans la période indiquée — de 1444 à 1450 — avec ses parents et son jeune frère Barthélemy.

Ce sont là de simples assertions, contraires à l'évidence même, car, si le Christophe Colomb qui dit, dans l'acte de 1479, qu'il a 27 ans, qu'il est Génois, qu'il vient de Lisbonne où il retourne et qu'il s'occupe dans cette ville d'affaires maritimes, n'était pas le même que celui de l'acte de 1470, c'est-à-dire le futur Découvreur du Nouveau Monde, il y avait à Lisbonne, en 1479, deux Christophe Colomb, tous deux Génois, tous deux du même âge et tous deux navigateurs ou marins[1], puisqu'il est admis par tout le monde, même par M. de La Riega, qu'à cette date notre Christophe habitait la capitale du Portugal et s'y préparait à sa grande entreprise.

Mais, outre qu'il n'est pas permis de rejeter deux actes authentiques simplement sur l'assertion vague d'un chroniqueur que rien ne confirme et qui est absolument invraisemblable, comme on va le voir, il en existe un autre, également authentique, qui contredit nettement ce que disent nos auteurs : c'est une déposition faite sous serment en 1513 par Barthélemy lui-même, portant qu'il avait alors 50 ans accomplis[2]. Il était donc né en 1461 ou 1462 et n'a pu quitter la Galice à l'époque indiquée.

M. de La Riega, il est vrai, n'a pas connu cet acte, mais il aurait pu se dire que, si Colomb était né en 1436, il y eut un intervalle de 34 ans entre sa naissance et celle de sa sœur Bianchinetta, qui naquit en 1469 ou 1470. Ce qui est tout à fait anormal. Enfin, comme c'est en 1488 que Fernand Colomb vit le jour, son père, dans l'hypothèse, de notre auteur, avait alors 52 ans. C'est donc à cet âge avancé qu'il aurait fait la conquête de la jeune Beatriz Enriquez, mère de son second fils. Remarquons encore que, si Colomb est né en 1436, sa mère devait avoir alors 15 ans au moins, ce qui reporte sa naissance à l'année 1421 ; et, comme il est certain que son quatrième enfant, Diego, naquit en 1468[3], elle serait devenue mère pour la quatrième fois à l'âge de 53 ans, ce qui ne l'a pas empêchée d'avoir encore une fille, un ou deux ans après.

Les actes de 1472, mentionnant Cristoforo Colombo, fils de Domenico et lainier à Gênes, *lanerio de Janua*[4], ne se rapporteraient pas non plus au Découvreur, d'abord parce qu'il y est représenté comme ayant alors 25 ans, ce qui ne pourrait être le cas pour notre Chris-

1. Voyez le texte du document, qui mentionne, en outre, comme étant en relations avec Colomb, en Portugal, un des Di Negro de Gênes, qui figure dans le Testament du Découvreur.

2. *Los Pleitos de Colon*, Madrid, 1892, vol. I, p. 182.

3. Nous avons démontré cela dans nos *Études critiques*, p. 116.

4. *Raccolta Colombiana*, Documenti, nos 41 et 44. Nos *Études critiques*, pp. 220 et 221.

tophe, s'il n'avait que 19 ans en 1470, et ensuite parce qu'en 1472 il était en Portugal et déjà marié ou bien près de l'être.

Constatons, en premier lieu, que les deux actes de 1472 ne mentionnent aucun âge. Ce sont des critiques modernes qui ont supposé, à tort, que Colomb devait avoir plus de 25 ans [1]. Ensuite, les documents découverts et publiés par Salvagnini ont démontré que c'est seulement en 1476 que le futur Amiral aborda pour la première fois au Portugal, et que c'est à la fin de l'année 1477, ou en 1478, qu'il s'établit à Lisbonne où son mariage dut avoir lieu vers 1479 ou 1480, puisqu'à son arrivée en Espagne, en 1484 ou 1485, avec son fils Diego, celui-ci était encore un petit garçon. Ces mauvaises raisons, il est vrai, ne sont les seules qu'on nous donne pour nier que les Colombo de Gênes étaient de la famille de notre Colomb. En voici d'autres qui ne sont pas meilleures.

Si ces Colombo étaient apparentés au Découvreur, nous dit-on, ils n'auraient pas manqué de se réclamer de lui quand il fut devenu un grand personnage, ce qu'on ne voit pas qu'ils aient fait. Que signifient donc les pièces judiciaires de 1501 à 1502 par lesquelles des créanciers de Domenico, mort insolvable, assignent en responsabilité ses fils Christophe, Barthélemy et Diego, alors en Espagne, disent les actes [2]? Apocryphes, ces pièces, répond-on! Eh! bien est-ce aussi un faux document que celui par lequel Giannetto, Matteo et Amighetto Colombo, fils d'Antonio Colombo, frère de Domenico, s'accordent à envoyer l'un d'eux auprès de leur cousin, Christophe, amiral en Espagne — *Armiratum regis Ispanie* — pour solliciter sa protection [3]?

M. de La Riega dirait peut-être que ces réponses à ses assertions ne sont valables que si les actes cités des notaires italiens se rapportent réellement à la famille du découvreur de l'Amérique, ce qu'il nie. Assurément. Mais, tant que sa négation ne sera pas justifiée par d'autres raisons que celles qu'il a données, on doit la tenir pour non avenue. Jusqu'à preuve du contraire, ces actes sont bien ce que leur teneur indique qu'ils sont, et ce que tous les Colombistes qui les ont étudiés disent qu'ils sont. Ajoutons, pour clore ce paragraphe, que d'après M. de La Riega, ceux des Colombo italiens qui revendiquèrent l'héritage du Découvreur en 1598, à l'extinction de sa lignée mâle directe, ne purent établir leur parenté. Ici encore notre auteur est mal renseigné. La parenté des Colombo italiens avec le premier amiral fut au contraire admise. Ce que le Tribunal n'admit point, c'est qu'ils descendaient de lui en ligne directe, condition qu'il fallait remplir pour hériter, aux termes de l'acte instituant le Majorat [4].

---

1. Voyez sur ce point nos *Études critiques*, pp. 254 et sq.
2. *Raccolta Colombiana*, Documenti, nos 89 et 90.
3. *Raccolta*, Documenti, no 83.
4. Voir nos *Études critiques*, pp. 38, 57, 60 et 61.

Voilà le genre de preuves donné par nos auteurs pour faire voir que les Colombo de Gênes n'étaient pas de la famille du Découvreur.

VI

Si nous passons maintenant à ce que disent les contemporains et amis de Colomb, ainsi que Colomb lui-même, sur le lieu de sa naissance, on ne sera pas moins surpris de la manière dont nos auteurs s'y prennent pour montrer que ces témoignages, si explicites cependant sur ce point, ne font pas du découvreur de l'Amérique un Génois. Tout ce qu'ils disent à cet égard est si étonnant qu'on croirait qu'ils ne connaissent que de seconde main les documents qu'ils citent, ou qu'ils les ont bien mal lus, à moins, ce qui serait encore plus grave, qu'ils ne les aient dénaturés à dessein.

A deux reprises différentes, Colomb lui-même a écrit qu'il était né à Gênes : *Yo nacido en Genova*, et un peu plus loin : *Della sali y en ella naci*[1]. Mais, nous dit-on, Colomb, dans le même document où il s'exprime ainsi, se corrige, car il y déclare textuellement que sa vraie famille est celle de ceux qui sont appelés « de Colon » et dont les ancêtres s'appelaient de même[2], phrase dans laquelle M. de La Riega voit une allusion aux « de Colon » de Pontevedra et non aux Colombo d'Italie qui n'employaient pas le *de*.

Colomb a effectivement parlé ainsi[3], mais il n'y a dans ce langage aucune correction ou rectification de ce qu'il dit de son origine génoise, au contraire. Colomb prétendait à la noblesse, il disait avoir des armoiries et voulait surtout qu'on crut que sa famille avait un passé et de la notoriété. De là, cette expression de *los de Colon* — des de Colon — qui est inusitée en espagnol, mais qui est bien italienne. Dans cette langue, Colomb aurait dit *Colombo degli di Colombo*, comme on dit, par exemple, Uberto degli Uberti, ou comme on pourrait dire en français les de Rohan. On ne saurait donc voir là qu'un des traits de cette vanité dont le Découvreur a donné bien des exemples.

Nos auteurs nous disent, d'ailleurs, que les déclarations de Colomb sur son origine génoise ne comptent pas, parce qu'il avait intérêt à cacher qu'il était un Juif de Galice pour éviter les persécutions de l'Inquisition. Au surplus, ajoutent-ils, nombre d'autres témoignages contredisent le sien sur ce point. Voyons donc ces témoignages. En premier lieu, on nous cite celui du propre fils de Colomb, qui, dans la vie de son père qu'il a écrite, aurait dit que celui-ci voulait que son origine et sa patrie restassent inconnues[4]. C'est là dénaturer complè-

1. Acte instituant le Majorat. *Navarrete*, Viages..., vol. II, pp. 228 et 232.

2. *Su verdadero linage es el de los llamados « de Colon », con « antecessores » llamados « de Colon »* (La Riega, *El Imparcial*, Madrid, 27 décembre 1912).

3. Acte instituant le Majorat. *Navarrete*, vol. II, p. 227.

4. La Riega, *Op. cit.*, p. 11.

tement le langage de Fernand Colomb. Après avoir assuré qu'on désirait qu'il s'attachât à faire ressortir la naissance illustre de son père, l'auteur des *Historie* dit qu'il ne voulut pas se prêter à cela, parce que Colomb avait agi en apôtre et que, semblable à Notre-Seigneur, qui, cependant, était de race royale et qui choisit ses propres apôtres parmi les humbles, il voulait qu'on parlât peu de ses origines [1]. Il s'agit ici de l'origine illustre de Colomb et non du lieu de sa naissance, que Fernand ne cachait pas, car, s'il constate qu'on a émis des doutes sur ce point, il montre que ces doutes n'existaient pas pour lui, en disant que son père trouva à Lisbonne plusieurs de ses compatriotes génois : *della sua nazione Genovese* [2], et en se désignant, dans son testament, de la manière suivante : *D. Fernando Colon hijo de D. Cristobal Colon, Genoves* [3].

En parlant comme il le fait, avec une modestie apparente de son père, Fernand Colomb se conformait aux intentions de celui-ci, qui, comme nous l'avons dit, avait des prétentions à la noblesse et qui redoutait qu'on n'apprît que ses parents, dont il ne parlait jamais, étaient d'humbles tisserands. Son fils pensait comme lui à cet égard ; de là, sa grande colère contre Giustiniani, qui révéla le fait. Aussi peut-on relever plusieurs passages de son livre où il fait allusion à l'illustration de sa famille, et, quand il fit un voyage en Italie, il ne manqua pas d'aller à Plaisance pour voir les tombeaux de ses aïeux, où leurs armes, nous dit-il, étaient gravées.

Après le témoignage du fils de Colomb, qui est donné comme on vient de le voir d'une si étrange manière, on nous produit celui d'un Génois distingué, Gallo, chancelier de la Banque de Saint-Georges et en rapport, comme nous l'avons dit, avec la famille de Colomb. D'après ce témoignage, le frère cadet du Découvreur, Barthélemy, serait né en Portugal, fait, ajoute-t-on, qui autorise à croire que Colomb lui-même était né dans cette région. Et, comme preuve de cette assertion, on cite une phrase même de Gallo : *Sed Bartolomeus minor natu in Lusitania.* Voilà qui est concluant, n'est-ce pas, car Gallo a bien écrit cette phrase. Seulement, Gallo ajoute *demum Ullissipone constiterat*, de sorte que la phrase entière veut dire : Barthélemy le plus jeune, le plus petit par la naissance, *minor natu*, se fixa enfin à Lisbonne en Portugal [4]. On voit que ce n'est pas du tout la même chose.

Mais nos auteurs sont tenaces et, quand ils ont tablé sur une erreur, ils y tiennent. Gallo, nous assurent-ils encore, n'a pas seulement dit que Barthélemy était né en Portugal, il dit la même chose de Christophe, et l'évêque Giustiniani confirme son témoignage. Eh bien !

1. *Historie del S. Fernando Colombo*, Venise, 1571, fol. 11, verso.
2. *Op. cit.*, ch. v, fol. 11, recto.
3. *Col. de documentos*, vol. XVI, Madrid, 1850, p. 455.
4. Gallo, dans *Raccolta*, Fonti, vol. II, p. 188.

Gallo a écrit : *Christoforus et Bartholomeus Columbi fratres, natione ligures ac Genue*[1] et Giustiniani dit : *Christofori Colum. Genuensis*[2]. Si cela n'est pas assez clair, en ce qui concerne le frère cadet de Colomb, nous avons sa propre déclaration qu'il était Génois, dans la dédicace en vers qu'il écrivit sur une carte qu'il avait faite pour le roi Henry VII : *Genua cui patria est*[3].

Continuant leur bizarre manière de citer les sources, nos auteurs nous assurent que, comme Gallo et Giustiniani, les autres contemporains de Colomb ne disent pas qu'il était Génois.

Voyons cela.

Pierre Martyr, qui entretenait des relations personnelles avec lui, dit, dans un passage, qu'il était Ligure, ce qui était suffisant, mais plus loin, il précise davantage en écrivant *Genuensis*[4]. Las Casas, qui possédait tous les papiers de Colomb, dit qu'il était *genovés de nacion*. Bernaldez, qui le reçut sous son toit et qui obtint de lui des renseignements et des documents, écrit qu'il était *natural de la provincia de Genova*[5]. Oviedo, qui connaissait personnellement Barthélemy, dit que son frère *fue natural de la provincia de Liguria, que es en Italia, en laqual cae la cibdad e señoria de Genova*[6]. Geraldini, qui fut l'un des protecteurs de Colomb, l'appelle Italien de nation et Génois de la Ligurie : *Genua Liguriae*[7]. Michel Cuneo, qui accompagna le Découvreur à son second voyage, dit *Christoforo Columbo Genuensis*[8].

Ces témoignages ne sont pas les seuls. Voici ce que disent de Colomb les auteurs suivants, qui, comme les premiers, sont tous contemporains.

Battista Fregoso : *natione genuensis* ; Senarega : *Genuae plebeius;* l'auteur de la Chronique de Pétrarque : *natione genovese* ; Madrigano : *natione italianus, patria genuensis*. En un mot, on peut dire que tous les auteurs du xve et du xvie siècle qui ont parlé de Colomb l'ont considéré comme Ligure et Génois. Il en est de même des auteurs modernes dont l'opinion compte en cette matière, et, puisqu'on veut bien comprendre Harrisse et moi parmi eux, je dois dire que je n'ai jamais écrit que Colomb *no habia nacido en Genova*. D'accord avec Harrisse j'ai dit juste le contraire.

Cette étonnante manière de rapporter les opinions des auteurs cités n'est pas la seule chose curieuse qui caractérise les publications sur lesquelles on appelle notre attention avec tant de fracas. On y cons-

1. *Raccolta*, loc. cit.
2. *Raccolta*, op. cit., p. 245.
3. Las Cazas, *Historia*, vol. I, p. 225.
4. *De Orbe Novo*, déc. II, liv. VII.
5. Bernaldez, *Historia de los Reyes*, vol. II, p. 82.
6. Oviedo, *Historia General*, liv. II, ch. II.
7. Geraldini, *Itinerarium*, p. 302.
8. *Raccolta*, Fonti, vol. II, p. 96.

tate avec surprise, par exemple, que des critiques qui veulent corriger l'histoire de Colomb sur un point essentiel sont mal renseignés sur nombre de particularités de sa vie aujourd'hui complètement élucidées. Ainsi, ils croient encore qu'il est né en 1436, qu'il a commencé à naviguer à 14 ans, qu'il parcourut toutes les mers pendant un quart de siècle, qu'il commanda une galère pour le roi René, qu'il comparut devant l'Université de Salamanque, et ils admettent d'autres légendes de ce genre que la critique moderne a depuis longtemps balayées du livre de l'histoire. D'un autre, côté ils ignorent des faits dont témoignent des documents qui sont dans toutes les mains. Le fils aîné de Colomb, Diego, nous disent-ils, ne peut pas être né en Portugal, parce qu'il ignorait où fut inhumée sa mère, que ni lui ni son père n'ont mentionnée nulle part [1]. Or Colomb a parlé deux fois de sa femme : dans une lettre de la fin de l'année 1500 [2] et dans son testament [3]. Quant à Diego, il déclare dans son testament que sa mère est inhumée au monastère du Carmel et il exprime le désir que ses restes soient transportés à Española [4].

Leur interprétation de nombre de faits très simples n'est pas moins surprenante. Tout ce qu'ils disent de la *Santa Maria,* que Colomb nomma la *Gallega* parce qu'elle avait été construite en Galice, de l'origine des noms de *Porto-Santo*, de *San Salvador*, et de la *Trinidad*, qui viendraient de lieux ainsi désignés à Pontevedra, n'a pas le sens commun. Il en est de même de l'attribution du nom d'*Española* à Haïti : c'est parce que Colomb était Espagnol qu'il choisit ce nom ; s'il avait été Italien et Génois, il aurait appelé cette île *Italiana* ou *Genovesa* !

Faut-il encore citer, parmi les preuves qu'on nous donne de l'origine galicienne de Colomb, que son véritable nom était Colon, qui est espagnol, et non Colombo, qui est italien, qu'en Portugal il se faisait passer pour Portugais, et enfin que ceux qui disent qu'il était Ligure avouent par cela qu'il était Espagnol puisque *Ligure est synonyme d'originaire Espagnol !*

On pourrait relever bien d'autres choses extraordinaires dans ces publications, où l'on trouve, à chaque page, pour ainsi dire, des assertions controuvées, des citations fausses, des inférences illogiques et des suppositions étranges. Mais nous en avons assez dit pour prouver au lecteur qu'il n'y a rien à retenir dans tout ce qu'on a écrit pour faire de Colomb un Galicien d'origine israélite, que le simple fait de l'existence à Pontevedra au xve siècle d'une famille Colon, dont plusieurs membres portaient les mêmes prénoms que ceux des Colombo de Gênes, et d'une famille Fonterosa, dont le nom rappelle

1. Horta, op. cit., pp. 45-46.
2. Navarrette, vol. II, p. 251.
3. Ibid., p. 314.
4. Testament de Diego, dans Harrisse, *Christophe Colomb*, vol. II, p. 487.

celui de la mère du Découvreur, famille qui était probablement juive, si l'on en juge par les prénoms bibliques qu'on y remarque.

Ces faits n'ont, en réalité, rien d'extraordinaire. Comme on l'a déjà dit et comme M. de La Riega le reconnaît, les Colon pullulaient dans tous les pays latins. On connaît, dans des familles de ce nom, plusieurs Domenico et plusieurs Barthélemy qui n'étaient pas de Gênes. Les Colon juifs ne manquaient pas non plus en Espagne. On en brûla trois à Tarragone en 1489, c'est-à-dire du temps même de Christophe, qui a pu assister à leur supplice. Les Colon de Pontevedra étaient probablement Israélites, mais, pour voir en eux les mêmes que ceux de Gênes, il faut dénaturer des faits bien connus et falsifier le témoignage des contemporains.

Il en est de même des Fonterosa de Galice. De ce que plusieurs d'entre eux portaient des noms bibliques et de ce que la mère de Colomb s'appelait Suzanne Fontanarossa on ne saurait conclure à l'identité des deux familles, et, par conséquent, à l'origine juive de la mère de notre Colomb. Le nom de Fontanarossa, est purement italien et nous en connaissons la source : il vient de la vallée de Fontanarossa au N. E. de Gênes, où il existe encore aujourd'hui un gros bourg de ce nom et d'où venait la mère de Colomb. Quant au nom de Suzanne, nombre de chrétiens l'ont porté et le portent encore.

On trouvera sans doute que ce sont là, en tous cas, de bien pauvres raisons pour faire de Colomb un juif; nos auteurs, il est vrai, en donnent d'autres. Ainsi, ce grand homme écrivait dans un style biblique, il affectait de citer les prophètes; il lisait de préférence des livres bibliques, ou d'origine israélite; lui-même écrivit un livre de prophéties; sa signature mystique semble rappeler quelques doctrines juives; Giustiniani dit qu'il était né de parents plébéiens, ce qui signifie misérables, vils! Il a fait un legs à un Juif; les Juifs le protégeaient; il était avare; il se croyait l'envoyé de Jéhovah; enfin il avait les yeux bleus, le teint coloré, les cheveux blonds et le nez aquilin, qui sont, comme tout le monde le sait, les traits du type israélite, surtout de celui du Midi!

Nous nous sommes arrêtés longtemps sur cette singulière thèse, parce qu'elle a pris un tel développement qu'il était à craindre qu'à force d'être répétée avec assurance sous différentes formes et dans plusieurs langues, elle ne finît par s'accréditer auprès de ceux qui ne connaissent pas la matière. Nous avons cru qu'il était de notre devoir de remettre les choses à leur place; mais nous l'avons fait en regrettant de voir un lettré comme M. de La Riega compromettre son bon renom littéraire dans une aventure de ce genre, qu'il n'y avait aucun intérêt à tenter, car on ne comprend pas l'objet d'une campagne aussi tapageuse.

La gloire de Colomb n'est-elle pas exclusivement espagnole? N'est-ce pas en Espagne qu'il a porté ses grands desseins? N'est-ce pas en

Espagne qu'on les a accueillis et qu'on l'a mis à même de les exécuter? Lui-même n'a-t-il pas fait souche en Espagne et n'était-il pas devenu Espagnol au point d'avoir perdu l'usage de sa langue maternelle? Qu'importe alors qu'il soit né à Pontevedra ou à Gênes? Colomb, quelle que soit la ville où il a vu le jour, appartient à l'Espagne et ne peut se réclamer que d'elle. C'est à elle qu'il doit ce qu'il a été et c'est à lui qu'elle a dû ce Nouveau-Monde, dont il avait deviné l'existence et qu'elle n'a pas su garder.

VII

Il reste à montrer ce que vaut la thèse qui fait de Colomb un Corse né à Calvi. A la rigueur, cela ne serait pas nécessaire, car, si, comme on vient de le voir, tous les documents et tous les témoignages que nous possédons montrent que le Découvreur était Génois, il ne peut être né à Calvi. Mais les propositions les plus excentriques trouvent tant d'oreilles crédules, que la critique ne peut se dérober au devoir de montrer où est la vérité, lors même que cela a déjà été fait.

En effet, la thèse de Colomb Corse et Français n'est pas nouvelle et on l'a refutée à diverses reprises. C'est en 1841 qu'elle a été posée pour la première fois devant le grand public, dans des notes sur la Corse publiées par la *Revue de Paris* du 2 mai. L'archiviste de la Marine, Pierre Margry[1] et l'éminent colombiste Harrisse entreprirent de s'assurer si elle reposait sur quelque témoignage sérieux, mais ils n'en trouvèrent aucun. Le personnage que l'on nommait comme ayant connu des documents établissant la naissance corse de Colomb, M. Giubega, ancien préfet de Bastia, étant mort, on s'adressa à son fils qui déclara par écrit que le fait était complètement inexact, et M. Giamachi, président du Tribunal de première instance de Calvi, confirma cette déclaration [2].

En 1880, cependant un autre patriote corse, M. l'abbé Casanova, reprit la thèse [3] et, grâce au concours que lui donnèrent nombre d'autres Corses bien pensants, on obtint du président Grévy un décret autorisant l'érection d'une statue de Colomb à Calvi. Malgré la protestation que souleva cette sorte de sanction officielle accordée à une assertion purement hypothétique [4], M. l'abbé Péretti, membre de la Société historique de la Corse, revint, en 1888 [5], sur la question à

1. P. Margry, *Les Navigations françaises*, Paris, 1867, pp. 366-370 et 443.

2. Harrisse, *Christophe Colomb et la Corse*, Paris, Leroux, 1888, in-8° et Margry, *op. cit.*

3. Casanova, *La Vérité sur l'Origine et la Patrie de Christophe Colomb*. Bastia, Ollagnier, 1880, in-12.

4. Harrisse, *Christophe Colomb, les Corses et le Gouvernement français*. Paris, Welter, 1890, in-8°.

5. Péretti, *Christophe Colomb Français, Corse et Calvais*. Paris, Chantrée, 1888, in-8°.

laquelle il consacra un volume entier, où il développa les arguments de son prédécesseur, sans y ajouter rien de nouveau. C'est alors qu'un autre ecclésiastique corse, M. l'abbé Casabianca, vicaire de Saint-Ferdinand des Ternes, mieux instruit et mieux inspiré que MM. Casanova et Péretti, jugea utile d'intervenir dans le débat pour montrer que toutes ces assertions sur l'origine de Colomb étaient aussi futiles que peu fondées [1].

Ce sont cependant ces mêmes assertions que M. Henri Schoen a prises à son compte et qu'il vient de présenter sous une forme très ingénieuse aux lecteurs du *Mercure de France* [2]. Pas plus que ses prédécesseurs, il ne prétend produire des documents, mais il insiste sur l'ancienneté d'une tradition qui fait naître Colomb à Calvi et cherche dans la vie du grand navigateur des particularités qui, selon lui, la confirment.

Harrisse a si complètement démontré que cette tradition n'était ni ancienne ni même accréditée en Corse [3], qu'il est inutile d'entrer ici dans aucune explication à ce sujet.

Comment, d'ailleurs opposer une vague tradition à des documents authentiques ! Mais il n'est pas sans intérêt de mentionner, tout au moins, les principaux faits qui, d'après notre auteur, justifieraient cette tradition.

Le premier et le plus important, il semble, est que Colomb à son premier voyage, était accompagné de nombreux Corses. Si le fait était vrai, on pourrait y attacher quelque importance, mais il est absolument inexact. La critique a réussi à établir presque tous les noms des compagnons de Colomb et, parmi eux, il n'y a pas un seul Corse [4]. Les autres preuves de M. Schoen sont d'un caractère tout particulier. Nous les citons au courant de la plume.

A sa deuxième expédition, qui se composait de dix-sept caravelles emportant 1.300 hommes, de l'artillerie et de la cavalerie, Colomb embarque aussi 20 chiens corses. Cela ne montre-t-il pas qu'il était Corse lui-même ?

A son premier voyage, les navires de Colomb étaient suivis d'un grand nombre de poissons que le Journal de Bord appelle des *Toninas*. Or, ce nom, nous assure-t-on, est celui d'un poisson spécial aux plages de Calvi. Colomb, en se servant de cette expression ne trahit-il pas son origine calvaise ? Evidemment. Seulement, les champions de l'origine galicienne de Colomb font remarquer que ce même nom

---

1. Casabianca, *Le Berceau de Colomb devant l'Institut de France et l'opinion publique*. Paris, Welter, 1890, in-8°.

2. *L'origine corse de Colomb*. Mercure de France, Janvier 1913.

3. Ouvrages cités aux notes précédentes.

4. Nous avons retrouvé les noms de presque tous ceux qui accompagnèrent Colomb à son premier voyage et nous en avons donné la liste. *Histoire Critique*, Vol. II, Appendice XI.

de *Toninas* est celui par lequel les Galiciens, particulièrement, désignent le thon et le dauphin, d'où la conséquence, pour eux, que Colomb était Galicien. C'est également évident. Cependant, si extraordinaire que fût Colomb, il n'a pu naître à la fois à Pontevedra et à Calvi !

Colomb donne à deux des premiers ports qu'il découvrit les noms de Sainte Catherine et de Saint-Nicolas. Or, depuis les temps les plus reculés, les Calvais ont pour ces saints une vénération particulière. Même observation à propos des noms de Sainte-Marie de la Conception et de Saint-Sauveur. Ne sont-ce pas là des réminiscences de l'antique autel de Sainte-Marie et de la statue du Saint-Sauveur à Calvi ? Pourquoi, d'ailleurs, Colomb aurait-il appelé l'île de Boriquen, aujourd'hui Puerto-Rico, Saint-Jean-Baptiste, si ce n'était le nom du patron de Calvi ? Enfin, il y a, dans la vieille église de Calvi, un tableau de Notre-Dame de la Guadeloupe dont on ne connaît pas l'origine. Pourquoi ne serait-ce pas Colomb qui l'aurait envoyé à cette église, sa paroisse natale ?

Ces preuves de l'origine calvaise de Colomb ne sont pas les seules que produise M. Schœn, il en donne bien d'autres, qui sont toutes de la même force, mais il les avance avec une telle bonne foi et une telle confiance dans leur valeur qu'on n'a pas le courage d'insister sur leur puérilité.

Notons, cependant, un trait commun à tous ceux qui contestent à Colomb sa nationalité génoise : c'est la négation que les actes des notaires italiens relatifs aux Colombo de Gênes se rapportent à la famille du Découvreur. M. de La Riega a emprunté ce procédé à l'abbé Péretti ; et M. Schoen l'emprunte à tous les deux. Mais ni l'un ni les autres n'ont étudié sérieusement ces actes qu'ils semblent ne connaître que de seconde main. Toute l'argumentation du critique du *Mercure de France* sur les deux illustres Colombo, parents supposés de Christophe, dénote une ignorance complète des documents publiés à ce sujet par Harrisse et par Salvagnini [1]. Nous savons très bien aujourd'hui qui étaient ces deux Colombo. De leur vrai nom, l'un s'appelait Guillaume de Casenove, dit Coulon, l'autre, George de Bissipat. Ils étaient tous deux au service de Louis XI et on les redoutait dans les ports d'Italie et de la péninsule hispanique où on les connaissaient sous le nom de Colombo. Il est probable que Colomb ne les a jamais vus [2].

Ce n'est pas seulement sur ce point spécial que M. Schœn ignore les travaux consacrés par la critique moderne aux origines colombiennes. Comme les auteurs de l'hypothèse galicienne, il ignore les

1. Harrisse, *Les Colombo de France et d'Italie*. Paris, 1874 petit in-4°, Salvagnini, *Cristoforo Colombo e i Corsari*, dans *Raccolta*. Partie II. Vol. III.

2. Voyez notre étude sur les deux Colombo, dans nos *Etudes Critiques*, p. 129 et sq.

plus importants résultats des recherches de ce genre. Colomb né entre 1433 et 1445, Colomb marin dès son jeune âge, Colomb capitaine au service du roi René et les autres légendes colombiennes sont tranquillement rééditées par lui, comme si elles étaient toujours acceptées.

Nous ne pourrions, sans allonger outre mesure cette notice, relever tout ce qui se trouve dans l'article du *Mercure de France* de contraire aux données aujourd'hui définitivement acquises sur la jeunesse de Colomb. A vrai dire, cependant, nous ne regrettons guère que M. Schoen ne se soit pas mis au courant de ces études, car nous y aurions perdu l'ingénieux mémoire qui fait l'objet de ces lignes. Ainsi, outre les fleurettes qui viennent d'être indiquées, on n'y aurait pas lu que Colomb n'avait jamais été tisserand, que son fils Fernand était prêtre et qu'il est mort en 1516, qu'il n'a jamais consenti à dire faussement que son père était né à Gênes, et que, selon lui, c'est « au-delà des mers » — ce qui veut dire en Corse — qu'il faut chercher son origine. On n'y aurait pas vu non plus que les deux célèbres hommes de mer, surnommés Colombo : l'archipirate et Colombo le jeune, étaient l'un, le grand-oncle de Christophe, l'autre son oncle, toutes choses qui répandent une douce gaîté sur un sujet aride par nature, que M. Schoen a le talent de rendre folâtre par moments. On prend, en effet, un plaisir raffiné et délicat à le suivre à travers les subtils efforts qu'il a faits pour rendre sa thèse vraisemblable, car il met à cette démonstration une aisance et une bonne foi qui forcent l'éloge et qui lui font une place honnête parmi les hommes d'esprit qui se sont livrés à ce genre d'exercices. Il a fallu, jadis, au célèbre auteur de l'*Origine de tous les Cultes* trois volumes in-quarto pour démontrer que Jésus-Christ n'était autre que le Soleil, et l'érudit qui a écrit le livre fameux : *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé* a dû remplir un volume pour exposer sa thèse. M. Schoen a démontré la sienne en trente pages. C'est un tour de force peu ordinaire, qui le met bien au-dessus de ses prédécesseurs, car ceux-ci, malgré leur talent et malgré le nombre considérable de pages qu'ils ont écrites, n'ont convaincu personne, tandis que le critique du *Mercure de France* a fait de nombreux prosélytes. Nous avons sous les yeux, en effet, plus de 50 coupures de journaux différents, dont les auteurs se félicitent d'être enfin assurés que comme le Grand Empereur, le Grand Navigateur était Corse et Français. Aujoutons qu'un savant toulonnais, M. le chanoine Castoing, a fait le tour de l'île sacrée pour y propager la bonne nouvelle, dans des conférences qui ont soulevé partout l'enthousiasme, nous dit *La République du Var*. Il n'est pas permis à tout le monde d'avoir des succès de ce genre.

Henry VIGNAUD.

L'imprimeur-gérant : ULYSSE ROUCHON.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 19 — 10 mai. — 1913

Nöldeke, L'introduction de Burzôé à Kalila et Dimna. — Strothmann, Le droit public des Zéïdites. — Auboyneau et Fevret, Bibliographie de l'histoire turque. — Berthold, L'invulnérabilité chez les Grecs. — Heinemann, L'épître amoureuse et les élégies alexandrines. — Rothe, La question homérique; L'unité de l'Iliade. — Ch. Fraenkel, Noms de satyres sur les vases. — S. Reinach, Répertoire de reliefs grecs et romains, III. — Gerche et Norden, Introduction à la science de l'antiquité, I, 2e éd. — Weith, Les guerres antiques en Afrique. — Golther, La poésie allemande au moyen âge. — Annales de la Société Rousseau; Meynier, Rousseau révolutionnaire; Martin-Decaen, Le marquis René de Girardin; Tiersot, Rousseau; Sakmann, Rousseau; Colozza, L'Emile, Rousseau, Les Rêveries; Rousseau, Lettre à Christophe de Beaumont, trad. Doctor. — E. Diehl, Les Vies antiques de Virgile. — Aigrain, Manuel d'épigraphie chrétienne. — Schneider, Platon et Aristote. — Académie des Inscriptions.

Theodor Nöldeke, **Burzôes Einleitung zu dem Buche Kalila wa Dimna**, übersetzt und erläutert; in-8, 27 pages. Strasbourg, Trübner, 1912. — Prix : 1 mark 50 pf.

Burzôé paraît être la vraie prononciation du nom lu autrefois Barzoûyè, rendu célèbre par le livre de contes de *Kalîla et Dimna* ; car nul n'ignore que, médecin en chef à la cour de Chosroès Ier, il se rendit dans l'Inde et en rapporta le fameux prototype de tant d'ouvrages de littérature. M. Nöldeke vient de consacrer quelques loisirs de sa laborieuse retraite à traduire l'introduction que le médecin avait mise en tête de son livre, et qu'Ibn-el-Moqaffa' a fait passer, comme le reste, du pehlevi en arabe. C'est une sorte d'autobiographie où le médecin fait part de ses opinions sur le rôle moral de la médecine et sur celui de la religion, le tout entremêlé d'anecdotes utilisées plus tard par les conteurs des deux mondes. Burzôé a été fort vraisemblablement influencé par un roman d'origine bouddhique, dont l'adaptation arabe porte le titre de *Bilauhar et Bûdâsf*, mais qui est plus connu sous celui de Barlaam et Joasaph que lui ont donné les traducteurs grecs.

On s'est demandé si ce chapitre n'avait pas été imaginé par Ibn-el-Moqaffa' lui-même. Les nouvelles recherches de M. N. enlèvent toute vraisemblance à cette supposition. Pourquoi le traducteur aurait-il

imagine un médecin, et d'où aurait-il tiré des considérations sur la médecine indienne, qu'il devait ignorer? En revanche, il est non moins certain que sa traduction est plutôt une adaptation assez libre, dans laquelle il a inséré des réflexions de son crû.

Cette introduction a déjà été traduite en anglais par Windham Knatchbull en 1819, et en allemand par Philippe Wolff en 1837; mais ces travaux ont été faits sur l'édition de Silvestre de Sacy, dont le texte est incomplet; on ne possède une recension un peu plus détaillée de ce passage que depuis la publication des *Studij* de Guidi, parus à Rome en 1873. C'est pour ainsi dire un travail entièrement nouveau que nous donne M. Nöldeke dans les publications de la Société scientifique de Strasbourg; on lira avec fruit les remarques qui précèdent la traduction proprement dite.

Cl. Huart.

R. Strothmann, **Das Staatsrecht der Zaïditen**, 1 vol. in-8, xi-109 pages, Strasbourg, Karl. J. Trübner, 1912. — Prix : 5 mark.

Avec le volume consacré par M. Strothmann au droit public des Zéïdites débute une série de publications dirigée par M. C. Becker, destinée à servir de supplément à la revue *Der Islam* et portant le titre général de *Studien zur Geschichte und Kultur des islamischen Orients*. Cette même revue avait déjà publié, il y a deux ans, une courte esquisse du même auteur sur la littérature de ces sectaires, qui se rattachent à l'imâm Zéïd, frère de Moḥammed Bâqir. Implantés au Yémen, les Zéïdites s'y sont créé une patrie, ont contribué à maintenir l'indépendance de cette contrée, et ont continué d'être, de nos jours, les infatigables adversaires de l'occupation ottomane.

Grâce aux manuscrits de Milan, Leyde, Berlin et Munich, déjà étudiés par M. S. dans les deux articles sur la littérature des Zéïdites parus dans la même revue en 1910 et 1911, l'auteur a pu entreprendre de serrer de près l'exposé des doctrines de cette branche des Chi'ites, et de commencer la série de travaux qu'il se propose de donner, par un essai consacré à leur droit public, c'est-à-dire à leur conception du pouvoir souverain de l'*imâm* (chef à la fois spirituel et temporel de la société musulmane); ayant fondé un État, il est intéressant de constater la mise en pratique par eux de règles qui, en général, dans l'islamisme, sont restées lettres morte. Pourquoi Zéïd a-t-il été préféré à son frère Bâqir? C'est qu'il avait fait acte de prétendant (p. 26). Les diverses sectes de Chi'ites sont bien obligées, dans leur polémique, de faire flèche de tout bois. Dès le début, d'ailleurs, ils ont à expliquer, au regard des Sunnites, pourquoi ils ont complètement lâché la lignée d'el-Hasan, fils aîné d'Ali et de Fâtima, pour s'acoquiner à celle d'el-Hoséïn, le martyre de Kerbelâ. El-Hasan ayant laissé une nombreuse descendance, dont une branche règne encore actuellement au Maroc,

pourquoi avoir admis que les pouvoirs de l'imamat passaient à la branche collatérale. Pour des Iraniens, cela va de soi : El-Hoséïn avait pour femme la fille de Yezdegird III (celle que la légende appelle Bibi Chehr-Bânoû) et leur fils ʿAli Zeïn-el-ʿAbidîn continue la dynastie nationale des Sâsânides ; mais l'argument ne saurait toucher des Arabes. On a donc eu recours à ce prétexte, qu'à la mort de son père El-Hasan II était encore trop jeune pour succéder à son père El-Hasan Ier, et que par suite l'imamat est passé à son oncle (p. 49). L'argument était facile à rétorquer, les Imamites ayant reconnu pour chefs spirituels des enfants encore en bas âge.

Le travail de M. S. est une nouvelle et fort intéressante contribution à l'étude de l'apologétique et de la controverse musulmanes pendant les cinq premiers siècles de l'hégire. Il est accompagné d'une table des Imâms reconnus par les Zéïdites jusqu'à l'an 424 (1033) avec l'indication de la date de leur décès, ce qui fournit une série de points de repère : ceux-ci ne sont pas à dédaigner pour une histoire qui, au dire de R. Dozy, est passablement « déformée et embrouillée ».

Cl. Huart.

G. Auboyneau et A. Fevret, **Essai de bibliographie pour servir à l'histoire de l'Empire ottoman.** Fascicule I : Religion, mœurs et coutumes; in-8°, un feuillet non paginé + 85 pages, Paris, Leroux, 1911.

Né à Constantinople d'une famille d'origine française mais devenue, par suite des vicissitudes politiques, citoyenne des États-Unis de l'Amérique du Nord, Gaston Auboyneau, administrateur de la Banque Impériale ottomane à Paris après avoir été directeur général du même établissement dans la capitale de la Turquie, avait suivi, en entrant dans les finances, la voie tracée par son père. Mort jeune encore et d'une façon imprévue, il a laissé une bibliothèque où, de son vivant, il s'était attaché à réunir une fort belle collection d'ouvrages précieux concernant l'histoire des pays dont il s'était occupé toute sa vie. Les fiches bibliographiques qu'il avait rassemblées forment la base du présent travail, confié aux mains expertes de M. A. Fevret, attaché titulaire à la Bibliothèque Nationale.

Les notices bibliographiques éparses que nous possédons, soit des livres écrits en langue turque, soit des ouvrages concernant l'Empire ottoman, sont naturellement fort incomplètes. Un ouvrage du genre de celui-ci peut rendre, pour le classement des bibliothèques, de réels services, quand même les auteurs ne se seraient pas dissimulé les imperfections de leur travail. Pour défricher, il faut bien que quelqu'un mette le premier la main à la cognée. Nous avons ici un ensemble de 706 numéros (dont 34 manuscrits) relatifs soit à la religion (musulmane), soit aux mœurs et coutumes. Les travaux de Belin, que n'ont pas oublié les lecteurs

du *Journal asiatique*, les catalogues des bibliothèques d'Ahmed Vésik pacha, de Ch. Schefer, sont les principales références citées en note.

La transcription des titres turcs suit naturellement la prononciation de l'osmanli parlé à Constantinople; c'est ainsi que nous avons : page 79, *enami chérif* pour *an'âm-i chérif*, *yekoulul Abid* pour *yaqoûl el-'abd*, p. 80, *rèchehhâti âb khaïat* pour *rèchèhât-i âb-i hayât* (traduit inexactement par « éclaboussures », lire « suintements »), *el-Mécaïl ul-mufidé* pour *el-mésaïl el-mofidé*. P. 81, n° 683, ce n'est pas le manuscrit du *Kimiyâ-ï séâdet terdjumè-si* qui a été exécuté en 1094 hég. par « l'Iman Ghazali », comme pourrait le faire croire la rédaction de la note, mais l'ouvrage original lui-même.

Un certain désordre paraît avoir présidé au rangement des fiches. Puisqu'on adoptait une grande division « Religion, mœurs et coutumes », il aurait fallu des subdivisions méthodiques. A moins de lire le fascicule en entier, comment identifier un volume quelconque tombé sous la main d'un collectionneur, qui voudrait se servir de cet *Essai ?* L'introduction nous apprend que ce travail sera continué. Puisse M. Fevret nous donner un instrument de recherches plus commode et plus maniable!

A. Huart.

O. Berthold, **Die Unverwundbarkeit in Sage und Aberglauben der Griechen,** mit einem Anhang über den Unverwundbarkeitsglauben bei anderen Völkern, besonders den Germanen. Gieszen, Töpelmann, 1911; 73 p. (Relig. Vers. u. Vorarb. XI, 1).

Un certain nombre d'êtres mythologiques et de héros étaient considérés, dans les légendes antiques, comme invulnérables. Ne serait-ce pas là un trait de leur histoire primitive, d'où l'on pourrait tirer cette conclusion, que l'invulnérabilité est chez eux un reste de leur caractère divin, et qu'un héros, parce qu'il est invulnérable, doit être regardé comme étant originellement d'essence divine? M. Berthold estime qu'une telle opinion ne correspond pas aux faits connus, et le prouve dans une dissertation (ce fut sa dissertation inaugurale, moins l'appendice) qui est en meme temps très complète, et, ce qui est loin d'être un défaut, très concise. Il est à remarquer, en effet, que ce caractère d'invulnérabilité est inconnu des plus anciens témoignages, et n'est mentionné que dans des textes d'époque relativement récente; Achille, par exemple, n'est pas invulnérable dans l'Iliade, puisqu'on l'y voit blessé par Astéropée. M. B. recherche donc l'origine de ce trait des légendes; il considère isolément chacune des figures connues par quelque témoignage comme invulnérables (y compris le lion de Némée), rassemble, compare et discute les textes, et en dégage la vraie signification. La croyance à l'invulnérabilité est aussi vieille que le monde, mais il ne s'en trouve aucune trace dans l'ancienne poésie

épique; les premières mentions en sont faites par Pindare et par les tragiques. Ce don merveilleux fut attribué à certains personnages pour des motifs étiologiques, en vue d'illustrer certains traitsde leur légende, comme pour Ajax, Kænée, Cycnos, ou d'expliquer le genre de leur mort, comme pour Méléagre, Minos, Achille; et il reste toujours ceci, que primitivement aucun de ces héros n'était invulnérable. Quant à Jason, il n'est rendu invulnérable que pour un jour, et le cas est tout différent; Pindare ne fait allusion qu'en passant à une onction protectrice, et ce n'est que plus tard qu'Apollonios a développé le sujet en une scène de magie. Avant de conclure comme nous l'avons indiqué plus haut, M. B. examine plusieurs recettes magiques auxquelles la superstition grecque attribuait le pouvoir de rendre invulnérable, et dans un appendice il compare des croyances analogues chez d'autres peuples, principalement chez les Germains et les Scandinaves. C'est une bonne dissertation; le lecteur partagera l'opinion de M. Berthold, parce que son exposition est nette, précise et convaincante.

MY.

M. HEINEMANN, **Epistulæ amatoriæ quomodo cohæreant cum elegiis alexandrinis.** Strasbourg, Trübner, 1910; 120 p. (Diss. philol. Argentoratenses selectæ, XIV, 3).

L'épître amoureuse est un genre qui est représenté, dans la littérature grecque, principalement par Alciphron, Philostrate et Aristénète. On a voulu en rechercher l'origine; et l'on s'est demandé si ces épîtres n'étaient pas des imitations d'élégies alexandrines disparues, élégies subjectives, où le poète se mettait en scène lui-même et son amour, qui auraient également servi de modèles aux élégiaques latins, Tibulle, Properce et Ovide. On a beaucoup discuté à ce sujet, et les opinions les plus diverses ont été soutenues. M. Heinemann, après avoir sommairement exposé ces opinions dans un chapitre préparatoire, reprend la question à nouveau. Mais auparavant il étudie le caractère et l'histoire du genre. L'auteur, dans l'épître amoureuse, parle de lui-même et de ses sentiments, et s'adresse directement à son amie; M. H. en retrouve des exemples dans les épîtres de Lysias, dans les λόγοι ἐρωτικοί de Lysias et du Ps. Démosthène, qu'il considère comme intermédiaires entre le discours et l'épître, plus tard dans les lettres attribuées à Epicure, à Cicéron et à d'autres, et dans celles qu'on trouve insérées dans les histoires romanesques; une épître de Properce et les *Héroïdes* d'Ovide appartiennent encore à la même catégorie. Une seconde espèce et celle des récits érotiques d'où l'auteur lui-même est absent, et qui sont conçus sous forme de lettre; un exemple typique est la lettre bien connue attribuée à Eschine, sur l'aventure de Callirrhoé. M. H. arrive alors à la question elle-même, et recherche d'abord quelles relations existent entre les épîtres amoureuses et les exercices

des rhéteurs. Celles d'Alciphron s'y rattachent facilement; mais comme on admet, d'autre part, qu'elles ont pour source directe la comédie, sans un intermédiaire comme les élégies alexandrines, M. H. ne s'y arrête pas. Il insiste au contraire sur Philostrate, dont les lettres amoureuses sont remplies de sentences, de lieux communs, d'arguments visiblement empruntés aux rhéteurs, et sur Aristénète, qui présente les plus grandes analogies avec les fables milésiennes, avec les controverses de sujet historique, avec les épigrammes alexandrines qu'il paraphrase, parfois aussi avec les prosopopées et les descriptions bien connues dans les exercices de rhétorique. Ce point élucidé — et l'on ne saurait méconnaître la vraisemblance de cette hypothèse — M. H. examine si c'est avec raison qu'on est remonté, des épîtres érotiques, à des élégies alexandrines subjectives, et s'est donné pour tâche de réfuter les partisans de cette opinion; c'est principalement Gollnisch (*Quæstiones elegiacæ*, 1905) qu'il combat. Il signale les ressemblances que l'on peut contaster entre les épîtres amoureuses et les élégies latines; mais il observe justement que ces traits semblables ne sont pas autre chose que des lieux communs dont on ne peut rien conclure, sinon que leur source est indiscernable. Il est vrai que les élégies romaines et les épîtres érotiques sont tellement voisines qu'elles peuvent dériver d'une source commune; mais il faudrait prouver que cette source est l'élégie alexandrine. Or, poursuit M. H., on a tenté la démonstration, mais on ne l'a pas faite. Les lettres de Philostrate et d'Aristénète, et les élégies romaines, comparées avec la comédie, avec l'épigramme, montrent au contraire qu'il n'est pas nécessaire d'avoir recours à des élégies dont on n'a aucune trace, et d'un autre côté les différences notables dans la manière dont les épistolographes et les Latins ont développé des sujets analogues — ce que M. H. expose à l'aide de nombreux exemples — s'opposent également à cette conclusion [1]. On serait plus légitimement autorisé à penser que les déclamations et autres exercices de rhétorique ont fourni aux uns et aux autres bon nombre de ces sujets qu'ils ont traités si complaisamment. M. Heinemann a-t-il raison? Sa discussion ne manque pas de force, et l'existence d'élégies alexandrines subjectives paraît bien problématique; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'y a pas lieu de les supposer pour expliquer l'origine des épîtres érotiques et en général de ce genre de littérature.

MY.

Carl ROTHE. **Der augenblickliche Stand der homerischen Frage.** Berlin, Weidmann, 1912, 94 p. (Tir. à part de la *Zeitschrift f. d. Gymnasialwesen, Jahresber. d. philol. Vereins* XXXVIII).

---

1. M. Ph. E. Legrand conclut de même dans un excellent article : *Notes alexandrines, I Sur l'élégie*, publié presque en même temps dans la *Revue des Études anciennes*, t. XIII, janvier-mars 1911.

Carl Rothe, **Die Ilias als Dichtung.** Paderborn, Schöningh, 1910; XII-366 p.

I. Dans le tirage à part, M. Rothe analyse 66 ouvrages et articles de revues relatifs à Homère et à la critique homérique, parus pour la plupart pendant les années 1910-1912. On sait que M. R. est l'un des plus savants homérisants de notre époque, et que son récent ouvrage, *die Ilias als Dichtung*, dont il est question plus loin, a suscité de vives polémiques ; on n'ignore pas non plus qu'il considère l'Iliade et l'Odyssée, celles que nous avons, comme composées sur un plan homogène par un poète unique, et qu'il est un ardent adversaire de la critique transcendante ; on ne s'étonnera donc pas s'il traite parfois un peu vivement les auteurs qui sont dans le camp opposé, particulièrement P. Cauer, ni si les ouvrages qui représentent ses idées sont vus d'un œil plus favorable. C'était, au reste, inévitable ; et tout en faisant la part du personnalisme de M. R., le lecteur reconnaîtra sa haute compétence et la justesse de la plupart de ses appréciations. Il pourra en même temps se faire une idée de la diversité des méthodes employées dans la question homérique, et verra qu'en tout état de cause, la critique « esthétique » gagne chaque jour du terrain ; et il saura gré à la librairie Weidmann d'avoir donné de cette revue annuelle des ouvrages sur Homère un tirage à part accessible à tous. Seulement, comme ce tirage à part a sa pagination propre, il est fâcheux que les renvois fréquents qui y sont faits par l'auteur se rapportent à la pagination du recueil où il a été inséré. Je ne puis donner tous les titres des ouvrages analysés; ils sont distribués sous les rubriques suivantes. I Partie générale, *a*) le lieu de l'action; *b*) l'époque de l'action et la culture que cette action révèle ; *c*) la légende et le poète ; II La composition des poèmes.

II. Il ne me paraît guère possible qu'un jour le débat ouvert il y a plus d'un siècle par Wolf sur l'unité des poèmes homériques soit enfin clos, grâce à l'apparition d'une œuvre à la fois esthétique et critique dont les conclusions rallieraient tous les suffrages ; les goûts littéraires et les procédés de critique de chacun sont trop différents et les méthodes d'analyse qui semblent les plus rigoureuses sont trop souvent entachées de subjectivisme. On voit dans Homère ce qu'on veut y voir; les partisans de l'unité de l'Iliade (c'est de l'Iliade qu'il s'agit ici) partent de leur conception de l'unité pour y accommoder leurs raisonnements, et les anti-unitaires, séduits par l'idée de démembrer le poème et persuadés qu'il n'avait pas primitivement sa forme actuelle, saisissent toutes les occasions d'en détacher un passage, une scène, un chant même tout entier. Il y a là un phénomène d'action et de réaction intéressant pour le spectateur, mais qui ne laisse pas de le troubler, car les arguments invoqués de part et d'autre sont loin d'être tous irréfutables ; on réfute, on est réfuté, et l'on garde ses positions ; il ne peut guère en être autrement, parce que la

plupart du temps on suppose ce qui est à démontrer, et que l'on fait un point de départ de ce qui devrait être un point d'arrivée. M. Rothe, unitaire convaincu, essaie dans le présent ouvrage de faire passer sa conviction dans l'esprit de ses lecteurs, et pour cela procède d'une façon toute différente. Deux parties ; une partie théorique, pourrais-je dire, et une partie pratique. Dans la première, il examine les objections soulevées contre l'unité des poèmes homériques : objections tirées de la langue et de la versification, des répétitions, des contradictions, des différences que l'on constate, au cours de l'Iliade, dans l'armement et la manière de combattre, dans les conceptions religieuses, dans les relations sociales. Je ne dirai pas que M. R. les réfute ; il y a là des points de fait qui ne sont pas niables et dont on ne saurait contester l'évidence ; mais il montre, et cela avec beaucoup de bon sens, qu'on a tiré de ces constatations de fausses conséquences, et qu'elles sont loin d'avoir la portée qu'on leur attribue. L'analyse, poursuit-il, doit être le fondement de la critique ; non pas une analyse pointilleuse, à l'affût des altérations, des remaniements, des additions possibles, toutes choses pour lesquelles, en réalité, nous manquons de moyens suffisants d'appréciation ; mais une analyse prudente et rationnelle, exempte d'idées préconçues, cherchant à comprendre les intentions du poète et les motifs qui ont pu l'amener à représenter les choses de telle ou telle manière ; et là, dit M. R., la comparaison avec des passages analogues sera singulièrement fructueuse. C'est à cette analyse qu'est consacrée la seconde partie. M. R. étudie l'Iliade en connaisseur ; il en suit le développement depuis les premiers vers jusqu'à la fin du poème, examine les scènes successives dans leur rapport avec celles qui précèdent et qui suivent, et s'attache surtout à juger le contenu et la forme de l'exposition, c'est-à-dire les procédés mis en œuvre, la technique des épisodes, les traits caractéristiques de la facture, en un mot l'art même du poète. Homère a des défaillances, sans doute ; mais encore est-il nécessaire, pour ne pas porter des jugements faux ou incomplets, d'avoir toujours présent à l'esprit qu'il composait pour des auditeurs, et non pour des lecteurs, que notre goût actuel diffère de celui des anciens, et que nous n'avons pas le droit, en présence d'une touche qui nous déplaît, de l'attribuer à un autre qu'à l'auteur de l'ensemble. Certains épisodes, il est vrai, ne contiennent rien d'essentiel à l'action, et pourraient manquer sans inconvénient ; mais qu'on y regarde de près, et l'on reconnaîtra qu'ils ne sont pas superflus, mais qu'ils sont ou le prolongement d'une scène déjà esquissée, ou la préparation de scènes ultérieures. Pourquoi, dit avec raison M. R. (p. 222), à propos du chant VIII dont il justifie excellemment la place dans le plan de l'Iliade, pourquoi veut-on supposer dans Homère un art parfait, toujours égal à lui-même, alors que nous ne le voyons dans aucun artiste ? L'Iliade ne s'est pas faite en un jour ; l'auteur peut avoir ajouté lui-même,

plus tard, à un tableau déjà dessiné, et il n'est pas besoin d'avoir recours à un interpolateur, si les traits nouveaux s'adaptent à l'ensemble par quelque côté, et si la main du poète y est reconnaissable. Or il en est ainsi le plus souvent. On a voulu, par exemple, arrêter l'Iliade au vers 676 du chant XXIV, au moment où Achille, son honneur satisfait, sa vengeance assouvie, repose enfin, tandis que Priam rassuré se livre au sommeil, aux côtés de Briséis. Mais, observe M. R. (p. 332), quelque séduisante que soit cette hypothèse, elle n'en est pas moins insoutenable; Priam ne peut pas être laissé sous la tente d'Achille, ni Hector rester sans funérailles; alors est-il croyable que cette fin ait été ajoutée par un autre que par le poète lui-même? L'Iliade se termine, grâce à un effort d'harmonie plus raffiné qu'on ne le pense, comme elle a commencé : au début, la prière de Chrysès, repoussée par Agamemnon, la peste de neuf jours, et le dixième l'intervention d'Achille, qui fait naître la querelle ; à la fin, la prière du vieux Priam, exaucée par Achille, puis neuf jours de préparatifs, et le dixième les funérailles d'Hector. Ainsi l'Iliade, selon le mot d'un ami de M. R., ressemble au tympan du fronton d'un temple. M. R. conclut donc à l'unité de notre Iliade; elle est l'œuvre d'un seul poète, qui a su, en combinant des données poétiques antérieures et les ressources de son propre génie, concevoir un plan d'une réelle unité et d'une parfaite cohérence, dans l'exécution duquel on reconnaît la même main unique, et où certaines intrusions, que M. R. ne nie point, facilitées dans certains chants par le genre même de leur exposition, et du reste difficiles à délimiter, ne peuvent prévaloir contre ce que révèle l'analyse esthétique et littéraire, faite sans parti pris et ne dépassant pas les bornes de son domaine. Les discordances, les contradictions, les disparates que l'on peut relever dans Homère ne sauraient entrer en ligne de compte, car des génies comme Schiller et Goethe n'en sont pas eux-mêmes exempts, comme le montre M. R. par de nombreux exemples ; et l'on ne s'imagine pas de mettre en doute, pour des « fautes » de ce genre, l'unité de Wallenstein et d'Iphigénie. Goethe lui-même a dit (c'est l'épigraphe que M. R. a mise à son livre) : « L'Iliade a une vertu merveilleuse; elle est comme les héros du Valhalla, qui le matin se taillent en pièces et à midi se retrouvent à table avec leurs membres au complet. »

L'exposition de M. R. est d'une clarté et d'une limpidité que nous ne rencontrons pas toujours dans les ouvrages de ses compatriotes ; cela tient sans doute à ce qu'il a dû étudier soigneusement la littérature française pendant plus de vingt ans de professorat au gymnase français de Berlin. Son livre sera lu, parmi ceux qui étudient et connaissent Homère, par trois catégories de lecteurs : les uns, qui croient à la personnalité d'Homère et à l'unité de ses poèmes, lui sauront gré d'avoir fortifié leur conviction ; les autres, dont la foi chancelante a pu être ébranlée par de savants ouvrages, dus à la

plume d'hellénistes très compétents, lui devront peut-être le retour à leur première croyance ; les autres enfin... mais M. Rothe sait déjà comment son livre a été accueilli.

MY.

Charlotte FRÆNKEL, **Satyr-und Bakchennamen auf Vasenbildern.** In-8°, p. 1-110, avec 3 pl. Halle, Niemeyer, 1912. Prix : 5 m.

Fille de Max Frænkel et, par suite, élevée à bonne école, Mlle F. a repris un sujet déjà traité par Heydemann et, bien que peu de documents nouveaux aient été trouvés depuis lors, a trouvé moyen de le renouveler par une étude plus précise et plus historique des textes. L'auteur montre bien qu'au VIe siècle les Silènes n'ont rien de nécessairement dionysiaque et c'est seulement à l'époque des vases à figures rouges de style libre qu'on voit ces démons porter des noms bacchiques. Quant aux Ménades, elles ont une physionomie moins originale et moins distincte que leurs compagnons et, bien qu'elles aussi finissent par entrer en rapports étroits avec Dionysos, elles ne se distinguent guère au début des simples Nymphes. — P. 11, Mlle F. insiste avec raison sur le nom de Δόρκις où il voit le Silène épiant et guetteur qui sera représenté souvent sur les vases peints et en ronde bosse. P. 29, Brygos a pu fort bien se méprendre et écrire ΗΥΔΡΙΣ au lieu d'Ὑδρις, qui convient au Silène. P. 37, bonne étude sur les bottes à retroussis faites de peaux de bêtes et qui sont d'origine barbare. P. 45, Χιόνη n'a évidemment rien à voir avec Chios. P. 57, explication hardie de Κινύρα d'après l'hébraïque « kinnôr ». P. 59, Τερψικώμη et non, ce qui est absurde, Τερψικόμη. P. 82 et suiv., bon résumé des vases classés par ordre historique et par musée et, p. 108-110, index des noms et des matières.

A. DE RIDDER.

S. REINACH, **Répertoire de reliefs grecs et romains.** Tome III : Italie-Suisse. In-8°, p. 1-506. Paris, Leroux, 1912.

Ce volume termine le *Répertoire des Reliefs*, qui ne rendra pas moins de services que ses aînés, le *Répertoire de la Sculpture* et celui *des Vases peints* (dont nous attendons toujours le troisième volume). Je ne reviendrai pas sur des mérites que j'ai signalés ici-même (1910. I, p. 90) : il suffira de dire que tout archéologue devra posséder et fera bien de consulter souvent le recueil de S. R. : ceux-là même — et ils sont rares — qui auraient à leur disposition les nombreux in-folio qu'a dépouillés l'auteur trouveront plaisir et profit à en voir résumer l'essentiel dans un format commode, qui permet et qui favorise les comparaisons fréquentes. Peut-être l'ouvrage aurait-il été plus utile encore si un procédé graphique quelconque (hachures ou pointillé) avait permis à l'auteur d'indiquer les parties restaurées;

sans doute les dessins, déjà forcément sommaires, y auraient perdu en agrément, mais le lecteur y aurait gagné une sécurité qu'il n'a pas en présence de monuments dont beaucoup sont en partie modernes. Je ne formulerais pas ici ce vœu si je ne savais le désintéressement scientifique de S. R. et le zèle infiniment méritoire qu'il met à faire profiter autrui de la science qu'il a pu acquérir.

Comme le recueil ne pourra manquer d'être réédité souvent, je consigne ici de menues observations de détail dont quelques-unes pourront ne pas être inutiles à l'auteur, P. 52, 3, lire des Troyennes. P. 58, la première mention de Dédale est à supprimer. P. 66, 6, deux triades auxquelles se joint Telonnèsos (remarquer l'inclinaison des têtes). P. 75, 4, explication douteuse. P. 91, 2, scène des Epitrepontes de Ménandre d'après C. Robert, *Die Masken,* fig. 85. P. 104, 2, déformation de l'épisode de Nausicaa. P. 118, 3, griffon marin et non hippocampe. P. 137, 4, pourquoi les Saisons? P. 154, 1, non sûrement funéraire. P. 181, 4, peut-être Satyre (?), mais non Pan. P. 210, 1-2, les proportions sont fausses entre les deux stèles grecques. P. 219, 1, Elpis à dr. (?) et Nemesis à g.; dans la partie droite, un seul Satyre et, au lieu d'Aphrodite, deux femmes, l'une se chaussant et l'autre se mirant. P. 278, 2, la description aurait mieux fait de suivre l'ordre des scènes. P. 284, 5, lire p. 274, 9. P. 328, 1, plutôt un fauve : Isis est souvent rapprochée d'un lion sur les intailles gnostiques. P. 363, 4, Zeus enfant. P. 392, 1, Sabazios est très douteux. P. 436, 1, pas de Pan, mais Héraclès. P. 482, 1, Ariane et Dionysos (à cause de la panthère et du rôle subordonné d'Ariane). P. 493, 3, Erinys, Oreste et Electre (voir la tragédie d'Euripide).

A. DE RIDDER.

Einleitung in die Altertumswissenschaft, v. A. GERCHE und E. NORDEN. Tome I, 2e édition, Leipzig et Berlin 1912, XII-632 gr. in-8°, 13 Marks.
— Tome II, 2e édition, 1912, VIII-442 p. in-8°. 9 Marks.

Cette seconde édition diffère de la première surtout par des transpositions. Pas mal d'additions de détail : la principale se trouve dans la partie relative à la métrique (p. 607-612), et porte sur les vers lesbiaques et les dactyloépitrites. De plus, l'index général a été joint à chaque tome de l'ouvrage.

Les principales additions sont dans les *Gesichtspunkte und Probleme* relatifs à l'histoire de la religion grecque ou à l'histoire de la philosophie : à signaler surtout ce qui est dit de Cicéron (p. 375 sqq.).

Au reste, le brillant succès de librairie obtenu par cette brève encyclopédie est un indice assez sûr de sa valeur à la fois scientifique et pratique.

E. CAVAIGNAC.

Antike Schlachtfelder, v. J. Kromayer, III, 2 : *Afrika*, v. G. Veith, x-444 p. in-8°, 11 cartes, 23 fig. Berlin, 1912. 18 Marks.

Ce livre termine la série des études relatives à l'histoire militaire de l'antiquité, inspirées par M. Kromayer, et dont les précédentes ont été présentées aux lecteurs de cette Revue. Il contient les tables chronologiques et *indices* pour tout l'ouvrage.

M. le capitaine Veith y étudie les guerres antiques qui ont eu la Tunisie pour théâtre. Il a pu profiter des progrès de la cartographie relative à cette région, progrès qui sont la conséquence de l'occupation française. Il exprime le désir que ces travaux soient complétés par des fouilles exécutées sur les emplacements où ont existé des localités antiques (p. 763).

Il commence par une étude générale de la région, et juge que l'état de celle-ci, à l'époque antérieure à l'Empire romain, était aussi semblable que possible à l'état actuel (p. 518), l'époque impériale ayant été marquée par un grand progrès suivi, à l'époque musulmane, d'une décadence et d'un retour offensif du désert. Quiconque a vu l'amphithéâtre d'Ed-Djem, et évoqué à cette vue les paroles du *Bell. Afric.* relatives à l'antique Thysdrus, jugera que, si l'appréciation est exacte pour l'époque carthaginoise, elle est déjà peut-être un peu pessimiste pour l'époque républicaine romaine.

On regrettera que l'auteur n'ait pas songé à tirer parti de sa connaissance approfondie du terrain pour l'histoire d'Agathocle. Peut-être même y avait-il quelque chose à tirer des récits relatifs à la campagne de Régulus. Quoi qu'il en soit, le capitaine V. ne commence son exposé qu'avec la guerre des mercenaires (241-238).

Dans l'étude de celle-ci, nous signalerons l'identification du lieu populaire parmi nous, surtout depuis Flaubert, sous le nom de défilé *de la Hache* : M. V. montre que le nom de défilé *de la Scie*, seul exact, est seul aussi conforme au caractère du terrain désigné.

Dans l'étude de la seconde guerre punique (204-202), une discussion approfondie est consacrée à l'identification de Naraggara (M. V. montre combien le nom de Zama, consacré pour la bataille où succomba Hannibal, est impropre). Je crois que l'auteur diminue à tort l'importance militaire de la jonction projetée entre les Carthaginois et Vermina : sur ce point, M. Pareti, dans son récent article sur le même sujet (*R. Accad. Scienze di Torino*, 1910-11), me paraît avoir vu plus juste.

A propos de la troisième guerre punique (149-146), M. V. n'a étudié que la question de Néphéris. Peut-être aurait-il été possible d'indiquer ce que les travaux récents ont fourni pour l'histoire du siège de Carthage; mais l'auteur a jugé que ce point n'était plus à éclaircir.

Enfin, l'étude de la guerre civile (49-46). Après quelques pages consacrées à la campagne de Curion, le capitaine V. examine celle de César. La partie la plus brillante du travail me paraît être l'identifica-

tion nouvelle proposée pour la ville d'Aggar; je ne suis pas en état de contrôler l'analyse topographique de l'auteur, mais sa solution me semble expliquer parfaitement toute une série de difficultés qui m'avaient arrêté, comme elles ont arrêté tous ceux qui se sont occupés du récit de la campagne. Par contre-coup, elle éclaire la psychologie de l'auteur du *Bell. African.*, qui, selon M. V., serait un officier de troupe de l'armée césarienne.

Un mot sur la chronologie. M. Veith a soin de transformer en dates juliennes les dates trop souvent données sans explication par les historiens modernes (débarquement de César, 1er janvier; bataille de Thapsus, 6 avril). Mais j'avoue ne pas bien comprendre ses réductions : la première date (v. 10 octobre) me paraît tomber un peu tôt, la seconde (v. 8 février) un peu tard [1]. A moins qu'on ne considère l'année 47-46 comme intercalaire? Mais c'est ce que j'aurais quelque peine à admettre. Au surplus, l'important est que la campagne fut une campagne d'hiver : d'où l'importance vitale de la question des réquisitions pour César, bien qu'il fût maître de la mer.

La narration est alerte, comme il convient, dépourvue de phrases inutiles, très suggestive, — l'ironie déployée contre les écrivains non militaires parfois mordante (cf. la critique du travail de M. Langhammer, p. 724, etc.).

12 cartes permettent de suivre pas à pas l'exposition.

E. Cavaignac.

Wolfgang Golther, **Die deutsche Dichtung im Mittelalter, 800 bis 1500.** Stuttgart, J.-B. Metzler, 1912. Grand in-8°, VIII-602 pp., 6,75 m.

Si l'on fait abstraction de Wackernagel-Martin qui est encore utile, mais bien vieilli, il existait jusqu'ici deux importantes histoires de la littérature allemande du moyen âge : celle que M. Fr. Vogt a publiée dans le *Grundriss* de M. Paul et celle que M. Golther a fait paraître dans la collection Kürschner. L'œuvre de M. Vogt est destinée à un public instruit. Elle est une admirable condensation des études que les spécialistes ont publiées sur la matière. Le livre de M. Golther, solide aussi, mais moins érudit, s'adressait surtout à des lettres qui n'étaient point germanistes. Quel est maintenant le dessein de cette nouvelle histoire littéraire que M. Golther vient d'écrire et qui inaugure une série d'ouvrages annoncés sous le titre commun *Epoques de la littérature allemande* ?

Déjà la désignation du livre aide à répondre à cette question. M. Golther avait intitulé son premier ouvrage : *Histoire de la littérature allemande*. Celui-ci s'appelle : *La poésie allemande au moyen âge*.

---

1. Il faudrait alors rectifier légèrement le calcul des pp. 844-5. D'ailleurs, l'auteur me paraît allonger à l'excès le temps nécessaire à une armée battue et poursuivie pour faire 30 kilomètres.

Cette différence distingue les deux livres. Là, l'auteur avait visé davantage à instruire, ici il s'attache plus à peindre un tableau de vif coloris. M. Golther possède un incontestable talent d'écrivain. Il l'a fait voir en rédigeant cette *Poésie allemande*. Le but qu'il s'est proposé et qui est d'intéresser un public nombreux a été atteint. Les analyses des œuvres présentées sont faites avec infiniment de verve et de sens des effets; les appréciations critiques s'appliquent à mettre en relief leurs aspects séduisants; l'histoire des mouvements littéraires est tracée avec un souci de belle et noble architecture. Et le style est toujours précis, toujours alerte, toujours sobre et élégant. Rien d'ailleurs de pénible ou ardu ne vient troubler cette sereine exposition. Les questions épineuses, les théories encore incertaines, les opinions appelant la contradiction ne trouvent pas place en ce livre. On n'y cherchera donc pas une appréciation détaillée du rôle des traducteurs, ni l'indication des éléments qui ont concouru à la formation de grandes épopées populaires, ni l'énumération des courants dont la réunion a donné naissance à la poésie du *Minnesang*. Si, dans son *Histoire*, l'auteur a rompu quelques lances, ici il fuit toute controverse. Nul ne s'imaginera que c'est par prudence. M. Golther est parfaitement informé et d'autre part on sait qu'il ne craint pas la lutte. S'il garde cette attitude objective, c'est qu'il veut, répétons-le, donner une étude attrayante d'une période littéraire qui lui est très chère. Ce beau livre rendra sans nul doute aux études germanistiques un des services les plus efficaces : il fera mieux aimer les oeuvres de ce moyen âge allemand dont on parle tant et qu'on connaît si peu.

F. Piquet.

Annales de la Société J.-J. Rousseau. Tome VIII, 1912, Genève, Jullien, 8°, p. 391.

Albert Meynier, **J.-J. Rousseau révolutionnaire**, Paris, Schleicher, s. d. (1912), in-8°, p. 254. Fr. 3.50.

André Martin-Decaen, **Le marquis René de Girardin**. Paris, Perrin, 1912. Avec 12 gravures, in-16, pp. 15 et 250. Fr. 3.50.

Julien Tiersot, **J.-J. Rousseau** (*Les Maitres de la musique*). Paris, Alcan, 1912, in-8°, p. 280. Fr. 3.50.

Paul Sakmann, **J.-J. Rousseau** (*Die grossen Erzieher*. V. Bd.). Berlin, Reuther et Reichard, 1913, in-8°, p. 198, mk. 3.

G. A. Colozza, **Il metodo attivo nell' « Emilio » — Ripensando l' « Emilio »**. Saggi, Palermo, Trimarchi, 1912, in-16, p. 206. Fr. 2.

J.-J. Rousseau, **Les Rêveries du Promeneur solitaire** (*Bibliotheca romanica*, 159-160). Strasbourg, Heitz, s. d. (1912), in-12, p. 156. Fr. 1.

J.-J. Rousseau, **Brief an Christophe de Beaumont.** Uebersetzt von Emil Doctor. Mit einer Einführung von Fr. Jodl (*Bibliothek der Aufklärung*). Francfort-s.-M., Neuer Frankfurter Verlag, 1912, in-8°, pp. 16 et 112 mk. 1.50.

I. La célébration du centenaire a imposé aux éditeurs des *Annales* de 1912 un changement à la composition de leur recueil. Des études trop spéciales, des exhumations de documents et de pièces rares n'au-

raient pas été à cette date à leur place ; il convenait de présenter les divers aspects de l'influence de Rousseau, d'établir comme un bilan de son action philosophique ou littéraire. Les sept études, d'étendue mais non de valeur égale, qui constituent la plus grande moitié du volume, répondent à cette intention naturelle. Je me bornerai à les signaler brièvement, ces sortes de raccourcis se refusant trop à l'analyse. M. Lanson a commencé par nous exposer l'*Unité de la pensée de Rousseau* ; il nous montre dans l'œuvre du philosophe des directions constantes depuis 1752, et tout en avouant les contradictions de détail, reconnaît en lui un homme de rêve et un observateur juste des réalités, qui subsistent côte à côte et ne se fondent pas moins dans sa personnalité morale, quoique ayant agi sur les contemporains et la postérité avec une inégale puissance. Après M. Lanson, M. Mornet nous présente l'*Influence de Rousseau au* XVIIIe *siècle*, et dans un article très nourri signale une foule de devanciers de Jean-Jacques dans les domaines les plus divers, pour établir que son action venait à son heure et devait avoir un retentissement d'autant plus considérable. L'information de M. M. pour la France est riche ; pour l'étranger, elle est insuffisante, et cette dernière partie était à sacrifier. Un philosophe danois, M. Höffding, a pris pour lui *Rousseau et le* XIXe *siècle*, et passé en revue les continuateurs directs ou indirects de sa pensée, Carlyle, Kierkegaard, Nietzsche, Tolstoï, Schopenhauer, et après eux, les théoriciens de la pédagogie ou du socialisme. M. Benrubi a esquissé rapidement *Rousseau et le mouvement philosophique et pédagogique en Allemagne*, et il veut trouver jusque dans la renaissance contemporaine de l'idéalisme allemand un écho prolongé du rousseauisme. Le chapitre *Rousseau en Angleterre au* XIXe *siècle* de M. E. Gosse, en traduction comme celui de M. Höffding, nous montre dans un exposé précis et serré le public anglais se détachant successivement de Rousseau, depuis la fameuse *Lettre* de Burke (1791) jusqu'à l'ouvrage classique de M. Morley (1873). Une des études les plus attachantes et les plus solides du recueil, qui complètera le livre si pénétrant du regretté G. Vallette, est celle de M. de Reynold sur *Rousseau et la Suisse*. Il fait pour le milieu suisse ce que M. Mornet a fait pour le milieu français, et nous aide à saisir par une documentation non moins abondante, mais mieux enchaînée, tout ce que Rousseau renferme d'helvétisme et en retour comment l'helvétisme l'a accueilli. Le dernier article enfin de M. Seippel est consacré à la *Personnalité religieuse de Rousseau*, en qui l'auteur voit un ancêtre des pragmatistes d'aujourd'hui.

En dehors de ces larges résumés, où naturellement le déjà dit ne peut que côtoyer le nouveau, les *Annales*, pour ne pas rompre entièrement avec leur ancienne tradition, nous offrent une très importante contribution à l'étude critique de l'œuvre de Rousseau. M. L. Favre nous entretient (p. 233-316) du manuscrit Favre de l'*Emile* que sa

famille a reçu en 1825 du fils de P. Moultou. Il se compose de 11 cahiers contenant en tout 264 feuillets entièrement de la main de Rousseau. M. F. y voit une première rédaction d'ensemble de l'*Emile*, tentée sur des brouillons antérieurs, vraisemblablement vers 1758, et dont le mss. de la Chambre des députés représente une copie. Le critique successivement étudie les lacunes, les passages inédits, les variantes et les notes marginales du mss., en donnant des exemples nombreux des uns et des autres. Neuf planches de fac-similés d'une exécution excellente permettront de se représenter l'importance de ce document pour l'étude du travail de composition chez Rousseau. Comme les précédents volumes, le nouveau recueil des *Annales* se termine par la bibliographie (à signaler les comptes rendus des livres de M. Faguet et G. Vallette) et la chronique de l'année 1911, faites avec le soin ordinaire. La gravure du frontispice reproduit le pastel de La Tour du Musée de Genève [1].

II. On sait qu'aux yeux de certain parti Rousseau passe pour l'auteur responsable de la Révolution et la cause première de tous les excès où elle a pu tomber. M. Meynier, dans un cours libre professé en 1909 à l'Université de Toulouse, s'était proposé de ruiner cette légende. La fête du centenaire lui a donné sans doute l'idée de publier en volume ce cours qui méritait en effet un plus grand public. Après avoir caractérisé le tempérament moral et la doctrine politique de Rousseau dans ses œuvres essentielles, l'auteur passe en revue les diverses assemblées de la Révolution, les groupes influents et les chefs de partis, et il recherche ce qui dans l'élaboration des constitutions, dans les actes et les discours des hommes politiques, a pu procéder de Rousseau ou au contraire apparaît en contradiction avec ses doctrines. La Constituante a subi franchement l'influence du philosophe; le type de l'admiration qu'on y éprouve pour lui, M. M. nous l'a présenté dans La Réveillière-Lépeaux, dont il a fait autrefois une étude approfondie. Si avec les personnes on considère les faits, on voit que la Déclaration des Droits dérive en droite ligne du *Contrat social*; l'auteur l'établit par un examen parallèle et apporte en outre les témoignages de Mercier et de Gudin. Dans la Législative au contraire il n'y a que des rapports vagues entre Rousseau et les Girondins, et le philosophe est aussi innocent de la propagande révolutionnaire par les armes qu'ils réclamaient que du fédéralisme qui les envoya à l'échafaud. Mais au milieu des Girondins il y a Mme Roland, et M. M. qui nous en a tracé un vivant portrait, voit en elle une incarnation, mais plus pure et plus héroïque, de la Julie de la *Nouvelle-Héloïse*. Dans la Convention il

1. Lire p. 2, démentent; p. 58, Gellert; p. 79, rationalistes; p. 86, Pastorenthęologie; p. 95, des Rechtes, et écrire p. 132, canon de Polyclète, au lieu de : *démontent, Geller, nationalistes, Pastoreuthéologie, der Rechte, tyxe de Polyclitus*.

n'y a pas de disciples de Rousseau, ni parmi les Dantonistes, ni parmi les Hebertistes; la constitution de 1793 ne porta pas davantage la marque de son influence; la création du Comité de Salut public est en contradiction avec ses doctrines; ce qu'on appelle d'ordinaire les mesures révolutionnaires eût été désapprouvé par Rousseau. Il a eu cependant dans cette assemblée un incontestable représentant de sa pensée : Robespierre, et tout le chapitre qui lui est consacré est un des plus attachants du livre, Robespierre, pénétré comme Rousseau de la bonté foncière du peuple, plus franchement démocrate que lui, socialiste dans la mesure où Rousseau l'était; sa faute capitale fut de lui emprunter aussi une erreur néfaste, la confusion de la polique avec la religion, l'État investi du pouvoir de contraindre les citoyens à la vertu. M. M. a encore relevé dans les tentatives de la Révolution de réorganiser la religion et l'éducation des influences de Rousseau, mais elles restent vagues et générales. Quant à l'essai de régénération sociale que voulut être le projet avorté de Babeuf, il n'y a entre lui et les idées de Rousseau aucun rapprochement à faire : Rousseau n'est pas communiste et il a toujours condamné l'appel à la force pour imposer l'égalité absolue. L'auteur a continué cette confrontation des principes rousseauistes avec ceux de la Révolution, même lorsque sous le Directoire et l'Empire ils en viennent à d'étranges déformations. Son livre offre ainsi une enquête sérieuse, impartiale, appuyée sur un constant rapprochement des faits et des textes et présentée tantôt avec esprit, tantôt avec chaleur.

III. M. Martin-Decaen nous a donné une courte mais intéressante esquisse biographique du marquis René de Girardin, le dernier hôte de Jean-Jacques et le créateur des jardins d'Ermenonville. Les archives de la famille qui lui ont été libéralement ouvertes, quelques menus documents locaux qu'il a retrouvés dans son village d'Ermenonville, auquel l'auteur porte une pieuse affection, lui ont permis de reconstituer l'essentiel de la carrière de René de Girardin. Après un court passage aux armées et à la petite cour de Lunéville [1], il voyagea beaucoup, donna plus qu'aucun de ses compatriotes dans l'anglomanie et vint en 1766 se fixer à Ermenonville. L'auteur nous a exposé en détail les transformations que le propriétaire fit subir au château et à une terre triste et sauvage où il voulut mettre l'harmonie d'un paysage du Poussin, la décoration philosophique dont il se plut à l'embellir, les améliorations qu'il introduisit dans l'exploitation de ses biens, les œuvres philanthropiques dont il s'honora. Nous aurions aimé apprendre avec plus de précision ce que René de Girardin a dû exac-

1. M. M.-D. confond la comédie du *Cercle* avec celle des *Philosophes*, bien postérieure (1760). M. Delafarge dans son étude si solide sur Palissot ne mentionne aucune intervention de Girardin pendant son séjour à la cour de Lunéville.

tement aux Anglais et ce qu'il tenait de nos philosophes et de Rousseau. Sur le séjour de Jean-Jacques à Ermenonville, sur sa mort et son inhumation l'auteur ne pouvait guère apporter du nouveau, il s'est borné à grouper les témoignages connus; mais il a su réunir des informations plus neuves sur la conduite de sa veuve après sa mort et les efforts généreux du marquis pour lui assurer des ressources. Cette intervention fut d'ailleurs assez mal reconnue par la vulgaire Thérèse. La fin du livre nous renseigne sur la vie au château d'Ermenonville, sur ses visiteurs, Delille, Sedaine, Franklin, etc.; on paraît s'y être épris de recherches scientifiques et peut-être d'illuminisme, en tout cas il n'y eût pas de loge maçonnique à Ermenonville. Dans le dernier chapitre nous lisons la part prise par René de Girardin à la Révolution; il la salua avec joie, il y vit la promesse d'une réalisation des principes de son ami Jean-Jacques, mais s'aperçut vite que les hommes de la Révolution leur restaient moins fidèles que lui-même, tout en protestant d'une commune admiration ; ces conclusions s'accordent avec la thèse de M. Meynier. Devenu suspect en 1793, le citoyen Girardin eut la douleur de voir ses beaux jardins saccagés et celle plus grande de l'enlèvement du mort illustre de l'île des Peupliers. Il se retira à Vernouillet chez son ami Tautest du Plain, y vécut encore dix ans et mourut en 1808. Les amis de Rousseau sauront gré à M. M.-D. d'avoir fait revivre le bienfaiteur de ses derniers jours et de nous avoir rendu plus familier le cadre où ils se terminèrent [1].

IV. Le musicien dans Rousseau a été déjà souvent étudié. En s'en occupant à son tour M. Tiersot n'aura pas fait œuvre superflue. Sans parler de quelques points nouveaux qu'il a éclaircis ou confirmés, et de documents non sans valeur qu'il nous a révélés, son étude, par le soin apporté à la réunion des matériaux, par la sûreté et la précision de sa démonstration, la connaissance parfaite de la musique contemporaine, est un travail solide. L'auteur l'a partagée en deux parties : la vie musicale de Rousseau et Rousseau musicien. Pour la première il s'est strictement renfermé dans le domaine musical, mais en gardant toujours contact avec les autres manifestations de la vie intérieure de Rousseau. A suivre son nouveau biographe d'une période à l'autre, on est surpris de la place si large que tient la musique dans son existence et de tout ce que nous en révèle son œuvre non seulement autobiographique, mais aussi littéraire. Les impressions d'enfance et de jeunesse, les exercices de début avec l'initiation de Mme de Warens et de Le Maître, les études théoriques abordées dans le traité de Rameau, les premiers essais de composition de l'autodidacte, l'influence italienne subie pendant le séjour à Venise, la tentative d'aborder l'opéra avec *les Muses galantes* : toutes ces étapes de la vie

1. P. 178, le père du sociologue Malthus s'appelle Daniel, et non *David*.

du musicien ont été exposées d'une manière abondante et nourrie. Le Discours de Dijon arrache Rousseau à la musique; le *Devin du village* n'est qu'un épisode en marge de sa carrière philosophique. Mais si Rousseau devait à peu près cesser de faire œuvre de compositeur, il n'en est pas moins mêlé étroitement à l'évolution de l'art musical contemporain, et son rôle dans la guerre des deux musiques que nous expose à cette place M. T. est un des plus instructifs chapitres du livre. Rousseau, en dépit des exagérations de sa pensée, y fait pressentir Gluck, de même que l'ébauche de *Pygmalion* s'apparente à l'œuvre de l'auteur d'*Alceste*. La dernière partie du livre ramasse les traits essentiels du musicien dans Rousseau et caractérise l'œuvre musicale de ce génie intuitif et autodidacte, en tout l'homme de la nature, toujours prêt à préférer la mélodie à l'harmonie, mais en tout aussi fidèle à la tradition française. M. T. le montre dans l'opéra des *Muses galantes*, dont le premier il a retrouvé d'importants fragments; il le prouve aussi dans le *Devin du village*, dont il rapproche telle mélodie du *Jeu de Robin et Marion*. Et à côté du compositeur il y a un musicographe de valeur et un esthéticien original qui sur plusieurs points a pressenti l'évolution de l'art moderne. M. T. a rejeté en appendice l'examen de quelques questions de détail et joint un utile index bibliographique à son étude si substantielle, si neuve par endroits et d'une démonstration si convaincante. S'il est permis d'exprimer un regret, j'aurais souhaité trouver dans sa monographie un chapitre étudiant au point de vue musical la langue de Rousseau, le rythme de sa prose; je sais que ce serait une incursion dans le domaine littéraire, mais c'est à un musicien, et non à un critique ordinaire, qu'il appartiendrait de l'essayer.

V. En Allemagne moins qu'ailleurs il ne manque pas de travaux sur la pédagogie de Rousseau. M. Sakmann a su pourtant sur ce sujet rebattu écrire pour la collection des *Grands Educateurs* une étude originale. Il a voulu surtout montrer les liens étroits qui unissent les idée nouvelles et fécondes de Rousseau en matière d'éducation à ses expériences propres, à l'évolution de sa pensée et à toute sa personnalité morale. Il a donc présenté en un raccourci intéressant, d'une analyse très nuancée, mais d'un ton parfois dur et dédaigneux (il est si facile d'accabler Rousseau) tout ce qui peut être considéré comme une préparation de l'*Emile*. Celui-ci, qui forme le cœur de la monographie, est pour M. S. moins un traité d'éducation qu'une anthropologie et une éthique nouvelles. Il s'agit pour Rousseau de former une personnalité idéale, en s'appuyant sur la nature et en se réglant sur les différents stades qu'elle a marqués au développement de l'individu. Je ne veux pas refaire après M. S. l'analyse qu'il nous présente de l'*Emile*; elle est très méthodiquement ordonnée pour ce livre qui n'est systématique qu'en apparence; elle est partout péné-

trante, riche en observations de détail et rajeunit souvent par une interprétation nouvelle des débats déjà bien anciens. Après une courte revue des idées pédagogiques se rencontrant dans les ouvrages postérieurs à l'*Emile*, M. S. conclut par un chapitre sur la valeur actuelle de Rousseau, *Rousseau und wir*. Il défend son originalité qu'on a trop diminuée en soulignant à l'excès des emprunts de détail à Locke et à Montaigne. Rousseau a établi fièrement la valeur de la personnalité humaine, et il l'a sentie comme une création vivante soumise aux lois de l'évolution. Son système d'éducation, comme celui de tout penseur subjectif, est très mêlé, plein de lacunes et d'exagérations, mais aussi d'éléments féconds, qu'on n'utilise pas toujours, mais qu'on ne nie plus. Cette conclusion dans l'ensemble nous paraît avoir su faire la part juste entre les vues exactes et les erreurs de Rousseau; c'est le mérite général de tout l'ouvrage, bien composé et écrit d'un ton alerte et vivant. L'auteur s'excuse en terminant d'avoir porté une appréciation trop subjective, parce qu'elle est inévitable avec un esprit tel que Rousseau. Nous ne prendrons pas plus sérieusement que lui-même ce reproche qu'il s'adresse. Mais que les temps sont changés! Voici que l'érudition allemande recherche les agréments de la forme et dédaigne l'objectivité.

VI. M. Colozza, qui est un profond admirateur de Rousseau et bien informé de la littérature pédagogique qu'il a suscitée, s'est proposé de démontrer dans le premier de ses Essais que le reproche adressé au philosophe de n'avoir recommandé qu'une éducation négative, en laissant faire la nature, est injuste. Il fait voir comment le maître idéal de Rousseau, en obligeant l'élève à trouver la vérité, au lieu de la recevoir toute faite, en excitant sa curiosité, en provoquant des expériences, souvent avec trop d'ingéniosité, est partout préoccupé de former l'intelligence de l'élève et non de la remplir. Le second essai est un rapprochement de l'*Emile* et des ouvrages du philosophe où il a abordé des problèmes pédagogiques, avec l'intention de prouver qu'il n'y a pas de contradiction entre les principes de l'éducation de l'homme en soi, considéré en dehors de toute relation avec l'Etat et la société, telle que l'*Emile* nous le présente, et cette éducation envisagée du point de vue politique et social, telle que Rousseau l'a examinée dans ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne* ou ses *Discours sur l'Economie politique*.

VII. La petite collection de la *Bibliotheca romanica* sur laquelle j'aurai l'occasion de revenir, publie un des opuscules les plus intéressants de Rousseau. Le texte reproduit celui de l'édition de Genève de 1782, mais avec une orthographe modernisée (les écarts les plus saillants sont signalés en note). Des fragments se rapportant aux *Rêveries* y sont joints, et le joli dessin de Meyer, Rousseau herborisant, ouvre

le petit volume. M. Ed. Schneegans a écrit une introduction sobre et juste, parfaitement informée, et ajouté à la fin quelques notes indispensables.

VIII. La *Bibliothèque rationaliste* réédite des opuscules du siècle philosophique destinés à servir dans l'Autriche actuelle la cause de la tolérance et de la raison. M. F. Jodl, professeur de philosophie à l'Université de Vienne, est l'initiateur de cette œuvre de vulgarisation à laquelle les fêtes du centenaire ont fait associer Rousseau. Nous avons ainsi reçu une traduction de la *Lettre à Christophe de Beaumont*. M. Jodl en a écrit l'introduction et la version elle-même est dûe à M. E. Doctor; elle nous a paru fidèle et d'un tour aisé, là où nous l'avons contrôlée [1].

L. Roustan

— Dans la collection Marcus et Weber de Bonn, M. Ernst Diehl a édité les *Vies* antiques de Virgile (*Die Vitae Vergilianae und ihre antiken Quellen*, hsg. von Dr Ernst Diehl [nº 72 des *Kleine Texte*]; prix : 1 m. 50) : à savoir la Vie de Donat-Suétone (avec un très précieux commentaire pour les 44 premiers paragraphes), celles de Filargyrius, le *Donatus auctus*, les Vies de Focas, de Servius, de Probus, la *Vita Bernensis*, la *Vita Monacensis*, la *Vita Noricensis s. Pauli*, M. D. a revu de ses yeux les principaux mss., et il en a noté les variantes, là où il y avait intérêt à le faire. Il explique dans son introduction de quel travail d'exégèse, pratiqué sur les vers même du poète, sont surtout la plupart des éléments que fournissent ces biographies. Et il pousse plus avant sa démonstration, à propos de deux épisodes particuliers, dans les *excursus* qui ferment la brochure. — P. de L.

— Sous le titre un peu trop ambitieux de *Manuel d'épigraphie chrétienne*, M. René Aigrain vient de publier en deux petits volumes un très agréable choix d'inscriptions grecques chrétiennes (Paris, Bloud; chaque vol. 1 fr. 20). Les inscriptions sont accompagnées d'un commentaire parfois assez détaillé, et dont les éléments sont empruntés aux épigraphistes les mieux qualifiés. De plus, M. Aigrain a traduit toutes les inscriptions grecques : précaution utile. Un index est joint à chaque série. — En parcourant ces deux opuscules, on se rendra compte de la « contribution » fournie par l'épigraphie à la connaissance des idées chrétiennes et des sentiments chrétiens. Nous n'apprenons guère par elle que nous ne sachions déjà par les textes littéraires. Mais elle apporte un utile complément et parfois un utile contrôle. — P. de L.

— La librairie Tempsky (Vienne)-Freytag (Leipzig), qui a publié récemment des morceaux choisis de Platon et d'Aristote, à l'usage des classes, semble hésiter sur la manière dont il convient de les disposer en volumes. M. G. Schneider, l'auteur de ces ouvrages scolaires, a d'abord donné des morceaux de Platon ; puis le volume s'est accru de morceaux d'Aristote, et nous en avons reçu en son temps la partie explicative (*Lesebuch aus Platon, mit einem Anhange von Aristoteles II*,

---

1. Cependant p. 50, « dans la plus étroite familiarité » ne peut être rendu par : *im engsten Familienkreise*.

Erläuterungen, 1911, 138 p.). Peu de temps après nous recevions la troisième édition du texte (*Lesebuch aus Platon und Aristoteles*, 1912, 243 p.), revue et augmentée ; enfin les morceaux d'Aristote furent publiés à part, suivis, dans un même volume, des notes explicatives (*Lesebuch aus Aristoteles, mit Erläuterungen*, 1912, 83 p.). Cette disposition, qui va contre le plan ordinaire de la collection, ne me paraît pas heureuse. C'est une gêne pour l'élève d'être obligé de chercher une note dans une autre partie du volume ; c'est aussi une perte de temps ; et il est indispensable, pour qu'il lise avec fruit, que le texte et la note qui s'y rapporte soient en même temps sous ses yeux. Il serait donc préférable, puisque les notes, vu leur abondance, ne peuvent pas être au bas des pages, qu'il y eût un volume de texte et un volume de notes. J'ai déjà eu l'occasion de dire tout le bien que je pense des morceaux choisis de Platon (V. *Revue* du 1er avril 1909) ; je me borne à noter que maintenant, outre l'*Apologie* et le *Criton*, ils contiennent aussi l'*Euthyphron* en entier. Quant aux morceaux d'Aristote, qui ont pour but de faire connaître aux élèves les principales idées du philosophe dans le domaine de la métaphysique, de la religion, de la morale et de la politique, ils sont choisis avec méthode et discernement, et M. Sch. y a ajouté les passages de la *Poétique* qui concernent la tragédie. On remarquera enfin que M. Schneider a proposé une vingtaine de corrections au texte de Platon, et à peu près autant au texte d'Aristote, corrections que je ne puis discuter ici. — My.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 4 avril 1913.* — M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts envoie l'ampliation d'un decret, en date du 31 mars 1913, portant de huit à dix le nombre des associés étrangers de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

L'Académie fixe au 6 juin prochain l'exposé des titres des candidats aux deux nouvelles places d'associés étrangers.

M. Haussoullier signale à l'Académie la découverte et la publication d'un très important papyrus grec qui vient d'être trouvé en Egypte et appartient à l'Université de Halle.

M. le Dr Capitan fait une communication sur des découvertes préhistoriques récemment survenues en Périgord. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

M. Collignon rend compte de la mission que lui avait confiée l'Académie en le déléguant pour la représenter à l'inauguration de l'Institut français de Madrid.

M. le comte Paul Durrieu présente un manuscrit exécuté pour François de Rochechouart, gouverneur de Gênes pour Louis XII à partir d'octobre 1508. Il rappelle que ce personnage est déjà connu comme bibliophile : la Bibliothèque nationale de Paris possède deux beaux mss. provenant de sa collection et qui contiennent la traduction française de Tite-Live par Bersuire et les Chroniques de Monstrelet. A Gênes, il fit même composer des ouvrages historiques par un littérateur qui se donnait à lui-même le nom d'Alexandre Sauvaige et qui a écrit en français, mais qui était Génois et probablement issu de la noble famille des Salvago. Sauvaige ou Salvago rédigea pour François de Rochechouart des *Chroniques de Gênes*, jusqu'à l'année 1507, qui ont été publiées en 1879 par Desimoni d'après un ms. sur papier de la Bibliothèque de Berne, et une Histoire universelle très abrégée intitulée l'*Ethiquette des temps*. C'est de cette dernière œuvre que M. Durrieu a retrouvé et acquis un luxueux manuscrit sur parchemin, l'exemplaire même exécuté pour François de Rochechouart, orné de dessins à la plume rehaussés d'or. Cet ouvrage, qui date de 1501, n'est en majeure partie qu'une adaptation de l'*Aquila volante* publiée dès 1492, attribuée dans les éditions à Leonardo Bruni et par Sauvaige à Francesco Accolti d'Arezzo. Vers la fin, la compilation prend un caractère plus original dans un chapitre consacré à Louis XII et au gouvernement de François de Rochechouart.

Séance du 11 avril 1913. — M. de Mély fait une communication à propos du nom de Fouquet qui se trouve en tête du *Livre d'Heures de Louis de Laval*. Le *Livre d'Heures de Louis de Laval*, qui fut légué par son propriétaire, en 1489, à

Anne de France, duchesse de Bourbonnais, fille de Louis XI, est un des plus beaux manuscrits de la Bibliothèque nationale. Mais des 185 miniatures de premier ordre qui le décorent, deux seulement ont été publiées. Les 185 miniatures à pleine page qu'on y voit ont été exécutées par quatre artistes différents, au moins : leur technique différente est très caractéristique. Le premier est essentiellement de l'école de Touraine : son faire est si magistral que dès 1884 Ramé prononçait le nom de Fouquet. Continuant sa méthode objective, M. de Mély recherche les noms qui pourraient être inscrits dans les miniatures. Dans la première série, il ne trouve que ROMA ; dans un autre, il trouve le nom de Wielau : c'est celui d'un artiste de Bruges bien connu, l'auteur de plusieurs miniatures signées de l'*Histoire du bon roi Alexandre*, du Musée Dutuit. — Dans d'autres miniatures, on lit les noms de Nicole, Varin, Mathieu, Fortin, Ivone, Coulart : il est actuellement impossible de les identifier avec des artistes connus. — Reprenant alors l'examen de la première partie, M. de Mély remarque que le frontispice est couvert dans sa bordure de lettres séparées, qui, au premier abord, semblent semées au hasard. Or, dans le haut, à gauche, ces lettres donnent *Bourges*, nom d'une miniaturiste célèbre, fille de Jean Lenoir, peintre du roi Jean ; — au bas, à droite, à l'endroit où les imprimeurs placent leur nom, sous l'écusson des Laval, le semis se termine par sept lettres : F. O. U. Q. V. E. T. Le nom entier du grand peintre, inscrit en tête d'une œuvre qu'on lui a déjà attribuée, semble donc de nouveau prouver que jamais il ne fut interdit aux artistes du moyen âge de signer leurs œuvres.

M. Chavannes annonce que la commission du prix Stanislas Julien a accordé un prix de 1,500 francs à M. Maurice Courant pour son *Essai historique sur la musique classique des Chinois*, et une récompense de 500 francs à M. Gaston Cahen pour son *Histoire des relations de la Russie avec la Chine*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 19 avril 1913.* — M. l'abbé Henri de Genouillac, chargé de mission par le Ministère de l'instruction publique, entretient l'Académie du résultat de ses travaux à El-'Ahymer. Ce site (à 125 kil. au S. de Bagdad et à 25 à l'E. de l'Euphrate) est celui de l'ancienne ville de Kich, une des premières capitales de la Babylonie, avant même Babylone. La principale découverte de M. de Genouillac consiste dans le déblaiement d'un ancien palais, de très grandes proportions. Les fouilles au tell dit El-'Ahymer, « le petit rouge », ont fourni des renseignements sur la construction de ces édifices religieux ou tours à étages (*zig-gourat*) tels que le « Temple du fondement du ciel et de la terre », tour de Babel. La « tour » de Kich était dédiée au dieu national, Zamama. La reconnaissance partielle des trois étages d'une forteresse à terrasses, la description du mode de sépulture à l'époque néobabylonienne, toute une collection de figurines et de vases de l'époque d'Hammourabi, plus de 1,400 textes inédits, tels sont encore d'autres résultats de cette mission. — MM. Dieulafoy et Heuzey présentent quelques observations.

M. Maurice Prou annonce que la commission du prix J.-J. Berger a décerné les récompenses suivantes :

5,000 fr. à M. Maurice Tourneux, pour sa *Bibliographie de l'histoire de Paris* ; — 2,000 fr. à M. Lucien Lambeau, pour ses livres relatifs à l'histoire de Paris publiés depuis 1908 ; — 1,500 fr. à M. de Pachtère, pour son livre sur *Paris à l'époque gallo-romaine* ; — 1,000 fr. à M. Henri Stein, pour son livre sur *Le palais de justice et la Sainte-Chapelle de Paris* ; — 1,000 fr. à M. Alain de Boüard, pour son *Etude de diplomatique sur les actes des notaires du Châtelet de Paris* ; — 1,000 fr. à M. Georges Huisman, pour son étude sur *La juridiction de la municipalité parisienne de Saint-Louis à Charles VII* ; — 1,000 fr. à MM. Paul Guérin et Léon Le Grand, pour les *Registres des délibérations du Bureau de la ville de Paris* : — 500 fr. à M. Georges Daumet, pour ses *Notices sur les établissements religieux, anglais, écossais et irlandais fondés à Paris avant la Révolution* ; — 500 fr. à M. Léon Mirot, pour son livre intitulé : *Une grande famille parlementaire aux XIVe et XVe siècles ; les d'Orgemont* ; — 500 fr. à M. Marcel Fosseyeux, pour ses ouvrages relatifs à l'assistance publique à Paris ; — 500 fr. à Mlle Bobillier, Michel Brenet, pour son livre sur *Les Musiciens de la Sainte-Chapelle* ; — 500 fr. à M. Foiret, pour son étude sur *Une corporation parisienne pendant la Révolution : les notaires*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES. — *Séance du 25 avril 1913.* — M. Senart, délégué par l'Académie à l'inauguration de l'Exposition d'art bouddhique, rend compte de sa mission.

M. Héron de Villefosse annonce une découverte faite en Bourgogne, près de la Villeneuve-les-Convers. C'est celle d'un beau tumulus situé sur la limite des territoires de Frolois et de Darcey, à gauche de la voie romaine d'Alise à Langres, au lieu dit « le Bois vert ». La fouille a été faite par la Société archéologique du Châtillonnais et conduite par M. Henry Corot. Le monticule, maintenant qu'il

est dégagé, montre très bien l'appareil de la périphérie extérieure, le mur en pierres sèches, construit à la façon des murs dits gaulois, c'est-à-dire avec des poutres placées en échiquier, à un mètre de distance les unes des autres dans le sens horizontal et à 50 centimètres dans le sens vertical. Au centre de cette grande construction se trouve une fosse profonde de 3 mètres, creusée dans la roche avec des traces de foyer au fond, ce qui paraît indiquer un rite spécial et encore inconnu. Parmi les objets recueillis tant autour du mur, vers sa paroi extérieure, qu'à l'intérieur même du tumulus, on a rencontré de nombreux débris de poteries et bronze fondu qui devront être débarrassés de la gangue terreuse et argileuse qui les recouvre. Certains vestiges plus ou moins fondus semblent révéler une ornementation analogue à celle du timon de char de la Bouvandau autrefois décrit par Flouest.

M. le marquis de Vogüé communique des plans de la basilique de Bethléem, récemment relevés par les PP. Vincent et Abel, professeurs à l'École biblique dominicaine de Jérusalem. Il résulte de ces plans que la basilique a été construite d'abord, sous Constantin, sur le plan des basiliques latines. C'est sous le règne de Justinien que l'abside primitive fut pour ainsi dire emboîtée dans un triple lobe, en forme de trèfle. Le raccord fut d'ailleurs opéré avec tant de soin qu'il avait échappé jusqu'alors à ceux qui ont décrit cette église, la plus ancienne de la Chrétienté, en particulier à M. Harvey. — MM. Dieulafoy, de Lasteyrie et Perrot présentent quelques observations.

M. Salomon Reinach fait une communication sur le culte de Halae et le druidisme. M. Reinach part d'un rite attesté par Euripide dans le culte d'Artémis à Halae et consistant à toucher la gorge d'un homme avec la pointe d'une épée pour en tirer quelques gouttes de sang. Ce même rite, où M. Reinach voit un rite d'initiation, et non la survivance atténuée d'un sacrifice humain, était pratiqué en Gaule vers l'an 40 a. C. Il a pu contribuer à créer la légende qui représente les Druides gaulois, dont on vante d'autre part la haute sagesse, comme des bourreaux altérés de sang. Les Druides avaient, en Gaule, le monopole des sentences capitales et des sacrifices ; tout captif, tout condamné mis à mort l'était suivant des rites religieux, auquels s'ajoutèrent des rites de divination. Il est probable que les Druides ne sacrifiaient jamais eux-mêmes, mais que cette fonction était dévolue leurs subordonnés, les hiéropes. Si les Druides étaient exempts du service militaire, comme les prêtres de l'ancien régime, c'est parce qu'ils ne pouvaient pas verser de sang. Cette explication paraît imposée par le caractère belliqueux des Gaulois, qui eussent considéré l'exemption du devoir militaire comme un déshonneur. Ce que les anciens nous apprennent de plus sur les pratiques sanguinaires des Druides est fondé sur des usages mal compris et sur les dires des Marseillais, ennemis des Gaulois, qui racontèrent des histoires terrifiantes, 100 ans avant notre ère, au voyageur grec Posidonios, source commune de Strabon, de Diodore et, pour certains détails invraisemblables, de César.

Sur la proposition de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, l'Académie présente comme candidats à la place de directeur de l'École française d'Athènes, en première ligne M. Fougères, en seconde ligne M. Dürrbach.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 20 — 17 mai — 1913

Süss, L'éthos. — Déchelette, La collectiou Millon. — Mendel, Catalogue des sculptures des musées ottomans, I. — E. Mayer, Sur les constitutions italiennes. — Ficker et Hermelinck, Histoire de l'Eglise au moyen âge. — Le Nepvou de Carfort, Duguay-Trouïn. — Looten, La réforme municipale de Choiseul dans la Flandre maritime, — Lehndorff, Mémoires sur la cour de Prusse, p. Schmidt-Loetzen. — Marquis de Vogüé, Une famille vivaroise. — Jaray, L'Albanie inconnue. — Du Plessis, L'Alpe enchanteresse. — B. van Vorst, La poursuite du bonheur aux Etats-Unis. — J. de Witte, Les deux Congo. — Réau, Saint-Pétersbourg. — L. Maury, Stockholm et Upsal. — A. Proust, Manet. — Ferretti, Le manuscrit palatin de Parme 286. — Wood, Les bases physiques de la musique. — H. Lemonnier, L'art moderne. — J. Chantavoine, Musiciens et poètes. — P. Verrier, L'isochronisme dans le vers français. — Collection Fiebig. — Stübe, Lao-tse. — Achelis, Théologie pratique, 6e éd. — Deonna, Les toilettes modernes de la Crète minoenne. — G. Biasotti, Sur la topographie de Rome. — Hägg, Une collation de Cassiodore. — Idiotikon suisse. — Bibliotheca romanica. — Académie des inscriptions.

W. Süss. **Ethos,** Studien zur älteren griechischen Rhetorik. Leipzig-Berlin, Teubner, 1910 ; VI-273 p.

L'ouvrage de M. Süss est une importante contribution à l'histoire de la rhétorique grecque, non seulement parce que l'auteur y étudie les diverses conceptions de l'éthos oratoire dans la multiplicité de ses manifestations et dans les variations de la théorie ancienne, mais aussi et surtout parce que cette étude est pour lui l'occasion de pénétrer plus profondément qu'on ne l'a fait jusqu'ici dans l'analyse des traités de rhétorique et des œuvres dont la composition laisse voir distinctement la technique. Le point de départ de toute la discussion est la manière dont on peut envisager le concept de l'éthos et sa valeur philosophique aussi bien que rhétorique; et en effet, au point de vue théorique la question peut se poser différemment, selon que l'orateur veut dépeindre les caractères des personnes intéressées, ou relever sa propre personnalité et par conséquent prendre plus d'ascendant sur l'auditeur, ou enfin imprimer au discours lui-même, considéré comme un organisme vivant, une valeur éthique générale qui en rehaussera le caractère et en augmentera le pouvoir. C'est ce que M. S. appelle l'éthos psychologique, l'éthos moral, l'éthos dynamique. Au point de vue historique cette différenciation n'est pas sans

portée, car la rhétorique a procédé du simple au complexe, et ses progrès sont dus, pour une partie du moins, à ces variations successives dans la conception de l'éthos, que l'on discerne dans les traités théoriques des techniciens et dans les œuvres des orateurs. Le travail de M. S. est en réalité une étude historique du développement de ces conceptions, étude très compréhensive et très documentée, dont la première partie, *Rhetorische Theorie*, embrasse toute la période qui s'étend des commencements de la rhétorique sicilienne à la *Rhétorique* d'Aristote. L'intérêt de l'ouvrage est évident; mais il ne consiste pas seulement dans l'exposition des principes qui ont guidé les anciens dans leur appréciation de ce moyen de persuasion. M. S. a été amené, pour montrer la valeur et les résultats des théories, à analyser les œuvres les plus importantes d'où se dégagent les éléments essentiels de la rhétorique, ceux du moins qui font l'objet de ses recherches. Successivement donc il étudie l'εἰκός dans les tetralogies d'Antiphon, remarque que dans le *Palamède* de Gorgias apparaît sinon pour la première fois, du moins dans toute sa clarté l'idée de la δόξα ἐπιεικὴς τοῦ λέγοντος, qui joue un si grand rôle dans l'école d'Isocrate, et montre que certains passages de l'*Hélène* du même rhéteur éclairent singulièrement la théorie de la κάθαρσις; il soumet à une critique approfondie le *Phèdre*, d'où il conclut que Platon est alors avec Gorgias contre Lysias et les techniciens de Sicile, puis le *Gorgias*, la *Rhétorique* d'Anaximène (*Rhétorique à Alexandre*), et enfin tout particulièrement les trois livres de la *Rhétorique* d'Aristote, dont il analyse la composition, et où il distingue avec précision ce qui est d'Aristote lui-même et ce qu'il doit aux théories antérieures. Quelques pages sur l'éthos dans Denys d'Halicarnasse complètent cette première partie. La seconde, *Rednerische Praxis*, débute par un essai sur les rapports de la pratique et de la théorie oratoires; celle-ci, dit M. S., n'est pas une servante de celle-là; elle a sa vie propre et doit ses perfectionnements à elle-même; elle ressemble, lisons-nous dans une comparaison assez inattendue, non à l'abeille qui va butiner au dehors, mais à l'araignée qui tisse sa toile de sa propre substance. M. S. examine alors quelques exemples de l'éthos dans Lysias, Isée, Démosthène, et la fin de l'ouvrage passe en revue les formes typiques de la διαβολή, ce moyen éthique à l'aide duquel l'orateur cherche à discréditer son adversaire, en critiquant, raillant, calomniant même sa personne, sa famille, sa vie publique et privée; les exemples en sont pris non seulement dans les orateurs grecs, mais aussi chez les Latins, dans le discours de Cicéron contre Pison, dans la déclamation contre Cicéron attribuée à Salluste, et dans le poème de Claudien contre Eutrope. En publiant ce volume, M. Süss, on le reconnaîtra volontiers, a rendu un bon service aux études grecques en général, et aux études sur l'éloquence grecque en particulier.

MY.

J. Déchelette, **La Collection Millon,** Antiquités préhistoriques et gallo-romaines. Avec la collaboration de MM. l'abbé Parat, le Dr Brulard, P. Bouillerot et C. Drioton. In-8°, p. v-xiii, 1-282, avec 46 planches et 58 fig. dans le texte. Paris, Geuthner, 1913. Prix : 30 fr.

D., dont l'activité est infatigable, rend un nouveau service aux antiquités nationales en faisant connaître l'importante collection bourguignonne réunie par H. Millon. Peu d'amateurs avaient pu l'étudier sur place, à Dijon où elle est renfermée : la publication intégrale, due à D. et à ses zélés collaborateurs, porte pour la première fois ses riches séries à la connaissance des archéologues. Depuis l'âge de la pierre jusqu'à l'époque gallo-romaine, toutes les périodes sont représentées dans ses vitrines par des monuments authentiques et dont la provenance, sauf de très rares exceptions, est toujours régionale. Je noterai, aux temps paléolithique et néolithique, les trouvailles de la forêt d'Othe, à l'âge du bronze un sphéroïde gravé où M. Brulard voit un instrument de musique, p. 67-70. Mais, comme D. le remarque avec raison dans sa préface, ce qui fait surtout l'intérêt de la collection, c'est, d'une part, le produit des fouilles exécutées à La Motte Saint-Valentin en Haute-Marne, de l'autre, les trouvailles faites à Chalon-sur-Saône, dans l'ancien port de la rivière. A La Motte, où M. Millon a mis au jour une riche sépulture gauloise, des armes et des parures qui ressortissent à l'époque de la Tène I ont été recueillies avec deux monuments grecs importés — un skyphos ou un canthare attique de style géométrique attardé et un stamnos de bronze dont l'anse est ornée de yeux prophylactiques ou, plus exactement, d'une déformation de ce motif. Si, comme il ne semble pas douteux, la terre de la tasse grecque est bien l'argile d'Athènes, la date du monument nous est donnée par les fouilles de Bologne où l'on a découvert des vases importés de ce type et peut être fixée vers le milieu du ve siècle. Ce serait à peu près le moment où se placerait l'urne de bronze et l'on comprend l'importance de ce synchronisme pour l'étude des importations helléniques en pays celte. La trouvaille de Chalon comprend notamment sept broches réunies par des coulants. Un intéressant chapitre de D. est consacré aux monuments similaires découverts en Grèce, en Étrurie, en Gaule et en Portugal. Ce seraient primitivement des monnaies (oboles), dont la réunion, par six, puis par sept ou huit, aurait formé la drachme. Il faut joindre à ces pièces de nombreuses épées, des haches, la partie postérieure d'un casque à visière et décoré de reliefs, la poignée d'un glaive romain et une rouelle en or trouvée à Balesme. Ces diverses antiquités sont décrites avec un soin qui fait honneur à D., comme à ses collaborateurs, et l'illustration du volume est digne de la collection.

A. de Ridder.

G. Mendel, Musées Impériaux Ottomans. **Catalogue des Sculptures**, grecques romaines et byzantines. Tome premier, avec 285 fig. dans le texte. In-8°, p. vii-xxiv, 1-596. Constantinople, 1912, Prix : 80 piastres.

Hamdy Bey, le véritable fondateur des collections impériales et Halil Bey, son frère et digne successeur, ont eu la main heureuse en confiant à M. la tâche de décrire, après les terre cuites, les sculptures antiques du Musée. Ce premier volume, que doit suivre à bref délai un second et dernier tome, est, dès à présent, l'un des meilleurs catalogues qui soient à la disposition des travailleurs. Les 256 monuments dont il se compose sont tous reproduits au trait, procédé qu'on peut discuter, mais qui donne toute garantie, lorsque le dessinateur est consciencieux, comme il le paraît dans l'espèce, et prend pour base de son travail de bonnes photographies. La description des objets est minutieuse et complète; M. se défend d'aimer le style « télégraphique », ce dont il faut le louer, en le félicitant d'avoir trouvé un éditeur qui lui permît de satisfaire son désir d'exactitude. Le lecteur y gagne d'être complètement renseigné sur les monuments, sans que l'abondance des détails entraîne jamais des longueurs ou des digressions inutiles : M. d'ailleurs domine toujours son sujet et conclut chaque fois son enquête par un jugement sans parti-pris où son goût, très averti, lui fait trouver la solution vraisemblable de maint problème difficile.

P. x et suiv., intéressants détails sur l'histoire du Musée, assez obscure jusqu'à l'avènement d'Hamdy Bey (1881). P. 3, la date proposée (fin du ve siècle) paraît exacte. P. 31, l'attribution du groupe Tabnit-Echmounazar aux premières années du ve siècle est, sinon certaine, du moins vraisemblable et M. a raison de l'adopter : de même, je crois volontiers avec lui que les sarcophages grecs ont été faits sur place et pour la dynastie locale sidonienne; en tout cas, M. montre bien qu'aucune preuve précise ne peut être alléguée en faveur d'un réemploi. P. 70, le sarcophage des Pleureuses daterait de 350 et est d'inspiration tout attique. P. 78, pour ces masques de Clercq, voir mon t. III, 340-2. P. 79, un veau (?). P. 82, la théorie de Noack est en effet inadmissible. P. 106, l'oiseau est un papillon qui est souvent représenté de grande taille dans les scènes de ce genre. P. 127-8, curieux buste funéraire dans une niche qui était hermétiquement fermée. P. 168-9, l'auteur du sarcophage lycien est un bon praticien, sans originalité, qui est asservi à l'influence de Phidias. P. 172-7, précieuse étude sur la polychromie du sarcophage d'Alexandre. Le roi macédonien y est représenté deux fois, mais d'une manière toute conventionnelle et le style des reliefs rappelle les sculptures du Mausolée. P. 221, quelques-uns seulement des sarcophages anthropoïdes étaient faits pour être dressés. P. 82, sans la barbiche, la tête serait féminine. P. 239, le relief que Perdrizet croyait archaïstique serait du ve siècle finissant, mais dû à un artisan rustique. P. 245, beau sarco-

phage anthropoïde féminin avec indication des pieds. P. 256, pour le siège, cf. les intailles phéniciennes. P. 283, « tour » lycienne, sur laquelle ne se relèverait encore aucune influence ionienne. P. 285, si la représentation n'était pas si indistincte, on pourrait penser, à propos de l'homme barbu sur une amphore, à l'Héraclès que montrent les scarabées étrusques. P. 313, la thèse de Collignon paraît discutable. P. 373, la frise Ouest de Magnésie a dû être exécutée à l'atelier, tandis que les autres faces auraient été sculptées sur place. P. 428 et suiv., première publication complète des fragments de Lagina, importante composition qui daterait de la fin du 1er siècle av. J.-C. et qui aurait pour sujet le culte d'Hécate et la glorification de Rome; il va sans dire que l'interprétation reste incertaine dans le détail, mais un grand pas a été fait vers l'intelligence du monument. P. 558, la Gorgone trouvée par Haussoullier au Didymeion appartiendrait à un linteau de porte. P. 561, exemple milésien (par suite non péloponnésien) de la pèlerine portée par le bronze de Lusoi.

A. DE RIDDER.

Bemerkungen zur frühmittelalterlichen insbesondre italienischen Verfassungsgeschichte, von Ernst MAYER. Leipzig, A. Deichert, 1912, VI, 92 p. in-8°. Prix : 4 fr. 50.

M. Ernest Mayer, professeur à l'Université de Wurzbourg, est l'auteur bien connu d'une *Histoire constitutionnelle de l'Allemagne et de la France du* IXe *au* XIVe *siècle* [1] et d'une *Histoire constitutionnelle de l'Italie, depuis l'époque des Goths jusqu'à la domination des corporations de métiers* [2]. Il répond dans la présente brochure, et d'une manière parfois assez vive [3] aux observations présentées par M. Hans Niese, dans la *Zeitschrift der Savigny-Stiftung* [4] contre certains résultats des recherches, exposés dans son ouvrage sur les Constitutions italiennes. M. M. profite de l'occasion pour se défendre contre quelques autres critiques, formulées par M. M. Bresslau, Lenel, A. Schaub, etc. Certains des développements de sa réplique touchent également à l'histoire de la France et de l'Allemagne [5]. La discussion de l'auteur est avant tout d'ordre juridique et il serait difficile de l'exposer sans de longs développements, alors même qu'on se sentirait assez compétent pour trancher le litige entre M. M. et son

1. *Deutsche und französische Verfassungsgeschichte vom IXten bis zum XIVten Jahrhundert*, Leipzig, Deichert, 1899, 2 vol. in-8°.

2. *Italienische Verfassungsgeschichte von der Gothenzeit bis zur Zunftherrschaft*, Leipzig, Deichert, 1909, 2 vol. in-8°.

3. P. ex. p. 31, 57, 61, 63, 64, etc. M. M. ne s'en prend pas d'ailleurs aux seuls vivants; il est dur en parlant des morts et mentionne p. ex. quelque part le grand ouvrage de Karl Hegel, en l'appelant « *Das oberflaechliche dürftige Buch* ».

4. Vol. XXXII, p. 365 et suivantes.

5. Ainsi, p. 38-41, il discute des textes relatifs à Carcassonne, Digne, Dijon, Reims, Toulouse, Toul et Verdun, pour la France, à Cologne, Liège, Metz, Passau, Ratisbonne, Strasbourg, Utrecht pour le Saint Empire romain.

principal contradicteur. Nous nous bornerons donc à dire que la brochure se divise, pour le fond, en deux chapitres; dans le premier, l'auteur traite de l'influence persistante de la *civitas* romaine sur l'organisation des cités italiennes; dans le second il examine les influences germaniques qui les ont modifiées. M. M. défend avec Savigny (mais pour d'autres motifs) la théorie fondamentale de cet illustre savant, d'après laquelle la cité romaine a continué à vivre (à survivre ou à revivre) dans les organismes urbains des premiers siècles du moyen âge, théorie combattue depuis par Hegel et la plupart de ceux qui ont traité cette question difficile; mais il avoue mélancoliquement « qu'il est resté à peu près seul de son avis (p. 1). Quoiqu'il en soit, il y a toujours utilité et profit à examiner de près les arguments d'un travailleur consciencieux [1] et ceux-là même qui ne partageraient pas la façon de voir du professeur de Würzbourg ne perdront pas leur temps en étudiant les arguments qu'il oppose à ceux de M. Niese.

E.

G. Krüger, **Handbuch der Kirchengeschichte für Studierende. Zweiter Teil** : Das Mittelalter, bearbeitet von D. Gerhard Ficker, Prof. der Theologie in Kiel und Dr Heinrich Hermelink, Privat-Dozent in Leipzig. Tübingen, Mohr (Siebeck), 1912. XI, 278 p. gr. in-8°. Prix : 6 fr. 25 c.

Nous avons rendu compte déjà de la troisième partie de cette *Histoire de l'Église*, publiée sous la direction de M. Krüger, de Giessen. Elle était consacrée à la période de la Réforme et de la Contreréformation, et était due à M. Henri Hermelink, professeur agrégé à l'Université de Leipzig [2]. Le nouveau volume, embrassant l'histoire du moyen âge, est le fruit de la collaboration de M. Gerhard Ficker, professeur à Kiel et du même M. Hermelink. Ayant indiqué tout récemment, ici même, les sérieux mérites et quelques-uns des petits défauts de ce manuel d'histoire ecclésiastique, à l'usage des étudiants, il est inutile d'en reparler plus longuement. On y trouve une bibliographie généralement très complète [3], une grande abondance des faits [4], un peu trop entassés les uns sur les autres, beaucoup d'idées

1. S'il n'était si sévère lui-même pour autrui, on serait presque touché de le voir se défendre (p. 92) contre l'accusation d'incurie (*Sorglosigkeit*) dans ses travaux puisque son œil ne parvient pas à découvrir les *coquilles* de son imprimeur et qu'il n'a pas pu se procurer le concours d'un jeune savant pour les pourchasser à sa place.

2. Voy. *Revue critique* du 28 septembre 1912.

3. On regrettera pourtant que pour certains personnages, les auteurs se bornent à renvoyer, pour le *Literaerischer Nachweis* à la *Realencyclopaedie* de Herzog-Hauck, comme par exemple pour le pape Léon IX (p. 66), où l'on ne mentionne ni la source principale, la biographie de Wibert, ni les nombreuses biographies récentes du saint.

4. Même de faits d'importance minime et qu'on ne s'attend guère à trouver dans un résumé si compact, comme par exemple le fait que le tombeau d'Abélard au

aussi, mais pas toujours assez développées pour qu'un débutant puisse en profiter autant que le feront des intelligences plus mûres. Il semble aussi que les proportions entre les différents paragraphes ne soient pas toujours suffisamment observées [1]. L'impression du volume est compacte au point de fatiguer terriblement les yeux et certains autres arrangements typographiques constituent ce qu'on serait tenté d'appeler des économies absurdes, puisqu'il s'agit d'un ouvrage qu'on doit consulter commodément sans cesse [2]. On ne sera pas toujours d'accord avec les jugements que les auteurs portent sur les hommes et les choses ; ainsi les idées de l'empereur Othon III et du pape Sylvestre II ne paraissent en somme pas plus « puériles » (*knabenhaft*) que bien d'autres de ce temps (p. 62) et il est permis de douter du « vif désir » de Frédéric II de vivre en paix avec l'Église en exauçant tous ses vœux » (p. 129). Si le pape Innocent III réclamait au nom de celle-ci le droit de régenter l'humanité, ces « paroles insensées » (*wahnwitzige Worte*), n'étaient pas tant l'écho de ses ambitions personnelles que l'expression des idées dominantes à son époque (p. 125). Mais, en général, on peut dire que MM. Ficker et Hermelink apprécient équitablement les acteurs et les événements qu'ils font passer sous nos yeux [3], et leur manuel sera certainement utile aux travailleurs plus expérimentés qui sauront s'en servir [4].

E.

Cte Le Nepvou de Carfort, **Duguay-Trouin,** sa maison natale, sa sépulture, les manuscrits et les mémoires. Documents inédits. Paris-Saint-Brieuc, 1912, broch. in-8°, ill. — Champion, éd.

En attendant l'histoire complète de Duguay-Trouin que prépare

---

Père-Lachaise est encore aujourd'hui « *ein Wallfahrtsziel für unglücklich Liebende* » (p. 107).

1. Ainsi l'on trouvera que pour un volume où toute l'histoire religieuse du moyen âge est résumée en 270 pages, c'est trop de consacrer *six* pages à S. Boniface et *neuf* pages à Charlemagne, quelle que soit l'importance historique de ces personnages.

2. Non seulement il est presque impossible de fixer dans sa mémoire les sigles qui répondent aux recueils et aux périodiques cités, mais il est regrettable que pour gagner une place minime, on ait supprimé les points entre les initiales des prénoms des auteurs. Encore aurait-on dû placer au moins ces rudiments de prénoms *après* les noms des écrivains cités, et ne pas nous imposer la tâche de déchiffrer les titres des ouvrages *latins* et *français* en caractères gothiques.

3. Ils y mettent même parfois de l'humour, comme lorsqu'ils disent, en parlant des inventions pieuses du mystique strasbourgeois Rulman Merswin : « *Die Mystifikation hat den Sinn für Mystik heimisch erhalten* » (p. 198).

4. P. 151, lire *Robert le Bougre* au lieu de *Robert de Bougre*. — On ne peut appeler Sismondi un *Italien*, puisqu'il est né et qu'il est mort à Genève et qu'il écrivit en français. — Michelet était autre chose qu'un « *geistreicher Vielschreiber* » (p. 242), etc. Un répertoire provisoire est joint au volume, mais on annonce la publication prochaine d'un index général. maintenant que les quatre tomes du *Manuel* de M. G. Krüger ont tous paru.

l'auteur de cette brochure, voici quelques renseignements inédits, et précis, sur la demeure du grand corsaire malouin. Ils sont tirés de papiers de familles et d'archives notariales. Plusieurs sont reproduits par la photographie, comme les divers aspects de la maison. Un plan comparatif de Saint-Malo permet de comprendre l'ancienne topographie de la ville.

M. Le Nepvou de Carfort expose en outre les raisons qui le persuadèrent de l'existence des restes de son héros dans l'église Saint-Roch, à Paris, et qui lui firent entreprendre des fouilles dans le but de les retrouver. Une intervention de la Commission du vieux Paris l'empêcha de les continuer.

Quant aux manuscrits des Mémoires de Duguay-Trouin, après en avoir étudié les origines et comparé les textes, M. Le Nepvou de Carfort démontre que le texte publié n'en est qu'une « traduction sèche, incomplète, et parfois peu exacte ». On ne peut que souhaiter qu'une meilleure version en soit donnée au public, et que nous puissions lire le récit de cette existence d'un brillant homme d'action en une édition vraiment critique.

H. M.

Chanoine C. Looten, **La Réforme municipale du duc de Choiseul (1764-1766) et son échec dans la Flandre maritime.** — Lille, 1912, in-8°, imp. Victor Ducoulombier.

Grâce à la communication de documents particuliers, M. le chanoine Looten a pu mettre au point cet épisode symptomatique de l'histoire de la Flandre maritime au cours du XVIIIe siècle. Il y voit avec raison l'un des signes précurseurs de la Révolution dans cette province, l'une des causes et non des moindres, dont l'ensemble déchaîna le cataclysme.

Les anciennes libertés communales des vieilles cités flamandes, glorieusement conquises jadis, s'étaient peu à peu transformées. Elles avaient fini par constituer un faisceau de privilèges au profit d'une classe restreinte de bourgeois, dont le maintien à peu près perpétuel et systématique dans les fonctions municipales était devenu la source d'abus intolérables, et d'un gâchis financier qui avait réduit au plus mal le budget des villes pour le plus grand profit particulier de ces privilégiés.

Choiseul essaya de réagir : il fit décréter la gratuité absolue des fonctions et des charges, corrigea l'abus de l'accaparement des offices par un petit nombre de familles toujours les mêmes, et réintroduisit dans le choix des administrateurs locaux le principe de l'élection, abandonné depuis environ un siècle et demi.

Les privilégiés, atteints au vif, se défendirent. Ils s'appuyèrent sur le subdélégué général de l'intendant, et mirent dans leurs intérêts le gouverneur de la Flandre, le prince de Rohan-Soubise. Acceptée dans

d'autres provinces, acceptée même dans des villes de Flandre comme Saint-Omer, Dunkerque et Bourbourg, la réforme se heurta dans les autres à une obstruction systématique. La disgrâce de Choiseul enleva tout espoir de la voir jamais appliquer.

Mais en 1789, ce seront les partisans de cette réforme de 1765-1766 qui mèneront l'opposition lors de la réunion des corporations, préparatoire aux élections pour les Etats-Généraux; ce seront eux qui placeront la liberté municipale au premier rang des revendications des cahiers de doléances.

Cinquante-cinq pages de pièces justificatives, judicieusement choisies parmi les documents que M. le chanoine Looten eut à sa disposition, forment le complément de son étude.

Henri Malo.

Dreissig Jahre am Hofe Friedrichs des Grossen, aus den Tagebüchern des Reichsgrafen Ernst Ahasverus Heinrich Lehndorff, Kammerherren der Koenigin Elisabeth Christine von Preussen. Mitteilungen von K. Ed. Schmidt-Loetzen. Nachtraege, Band II. Gotha, F. A. Perthes, 1913, 414 p. in-8°. Prix : 12 fr. 50.

Le comte Ernest Ahasverus Lehndorff, né en 1727, fut chambellan de l'épouse de Frédéric II, de 1748 à 1775 et mourut longtemps après, en 1811. Il a laissé un *Journal*, rédigé en français [1], qui ne comprend pas moins de dix-huit volumes et qui s'étend de 1750 à 1806. De ces mémoires M. K. Ed. Schmidt publiait un premier recueil d'extraits en 1906 ; le volume embrassait la période 1750-1756, plus quelques passages relatifs à des années postérieures. L'ouvrage intéressa le public, toujours friand de détails intimes sur les existences princières; on réclama la suite, et en 1909 l'éditeur mettait au jour un premier tome des « Suppléments » (*Nachtraege*) dans lequel on trouve certains passages, plus intéressants qui avaient été éliminés d'abord, puis la suite du *Journal* jusqu'en 1765. Nous ne connaissons pas ces deux premiers volumes, qui ne sont point parvenus à la *Revue*. Le second tome des *Nachtraege* que nous annonçons ici, renferme des textes concernant les années 1766 à 1775 ; ils s'arrêtent au moment où Lehndorff donne sa démission de chambellan [2].

Sommes-nous gâtés par l'évidente supériorité de cette branche spéciale de l'histoire, dans notre littérature nationale ? Je ne sais, mais on s'attendrait volontiers à trouver dans les *Trente années à la cour de*

---

1. On peut regretter que l'éditeur n'ait pas donné ce *Journal* dans la langue originale. A-t-il craint ne plus trouver en Allemagne assez de lecteurs capables de comprendre un texte français ou bien n'a-t-il pas voulu que le grand public se rende compte jusqu'à quel point la cour du héros national était francisée dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ?

2. On peut lire au besoin les *Suppléments* sans recourir au premier volume publié, M. Schmidt-Loetzen en ayant réimprimé plusieurs paragraphes afin de rétablir la continuité du récit.

Frédéric-le-Grand plus de choses intéressantes et l'ensemble du récit reste assez terne. Tout d'abord le titre n'est pas très exact, car l'auteur était attaché au service spécial de la reine Elisabeth. Or celle-ci n'existait pas, pour ainsi dire, on le sait, pour le roi de Prusse, qui ne se rencontrait avec elle que rarement, dans les grandes cérémonies de cour [1], et, par suite, Lehndorff n'a que peu fréquenté le monarque [2], son service auprès de sa maîtresse, femme insignifiante et tatillonne [3], étant des plus absorbants et des plus pénibles [4]. La personnalité originale de Frédéric reste donc le plus souvent absente de notre récit [5]. Le narrateur, homme correct et pieux, qui perd sa première femme en 1766, ainsi que plusieurs de ses enfants, puis se remarie avec une demoiselle de la haute noblesse silésienne, a plutôt des goûts d'intérieur ; il se lamente de ne pouvoir vivre dans ses terres de Prusse, il note soigneusement les fréquentes grossesses dans sa famille, il se répand en réflexions philosophico-religieuses sur la vanité des choses de ce monde (p. 90), mais il ne manque malgré cela aucune fête de la cour, aucune réception solennelle, aucun pique-nique intime auquel on l'invite et sa verve un peu grincheuse, sous des apparences de vénération monarchique profonde, sait fort bien égratigner princes et princesses, seigneurs et dames d'une cour, qui, d'après lui, ressemblerait fort à un enfer [6]. Si le prince de Prusse (le futur Frédéric-Guillaume II) est pour lui un homme de mérite [7], la princesse est « une personne bornée et grossière » [8]; la princesse Ferdinand fait

1. A propos d'une de ces rares rencontres, Lehndorff ajoute que le roi a parlé à la reine « très cordialement, *ce qui n'est pas arrivé depuis vingt-cinq ans* » (p. 296).

2. Il a d'ailleurs, à tort ou à raison, l'impression que le roi ne l'aime guère (*Der Koenig ist mit mir immer schlecht verfahren*, dit-il, p. 232).

3. Pourtant elle avait le mérite d'aimer la société ; « sans la princesse, qui seule représente ici la vie de sòciété, déclare son chambellan, Berlin ne serait qu'un village » (p. 291).

4. *Der taegliche Verkehr mit ihr ist schrecklich* » (p. 311). Et ailleurs : *Ihre Laune ist wie eine Wetterfahne... so wenig angenehm dass man sie unmoeglich lieben kann* » (p. 175).

5. On y glane pourtant quelques anecdotes assez significatives sur la terreur qu'il inspire à certains de ses officiers (voir le suicide du major de Schack, p. 65). soit l'enthousiasme plutôt servile qu'il inspire à d'autres (voir ceux du régiment de Tettenborn embrassant en pleurant *les pieds* du roi, p. 281).

6. « *Nirgends in der Welt herrscht so viel Neid als am Potsdamer* Hof. » (p. 267). La peste des lettres anonymes y sévissait déjà (p. 65). Voir aussi ce qu'il dit sur les *Hoffraeuleins* (p. 288) et certaines dames, nommément désignées, comme Mlle de Schertel « *mit ihrem hoechst unappetitlichen Busen* » (p. 51) ou Mlle de Brandt, qui, quoique bossue et laide, a eu une vingtaine d'amoureux « dont certainement plus de dix ont joui de ses faveurs » (p. 215). De ces derniers il en énumère six.

7. « *Er besizt viel Geist und ein grosses Wissen* » (p. 502).

8. « *Die Prinzessin von Preussen... ist eine beschraenkte und ungeschliffene Persoenlichkeit* » (p. 233). Pourtant quand il apprend que cette princesse est enceinte, son enthousiasme monarchique déborde : « Je ne me souviens pas, que

beaucoup parler d'elle et de sa liaison avec Schmettow [1] ; le vieux margrave de Baireuth passe tout son temps à compter ses écus, sans jamais se montrer en public [2] ; la reine Ulrique de Suède, sœur du roi, est insolente et libre-penseuse [3], etc. Le personnage qu'il a le plus fréquenté, celui du moins dont il parle le plus souvent, c'est le prince Henri de Prusse, le cadet de Frédéric II ; il fut souvent son hôte à Rheinsberg ; il éprouvait pour lui une affection, et l'on peut même dire, une admiration véritable, mals il ne cesse de déplorer ses amitiés suspectes pour tant de jeunes gens, civils et militaires et qui l'exploitent sans pudeur [4]; à un moment donné, il a eu déjà cinquante favoris « pour autant que je les ai connus » (p. 312) et « il ne peut toujours pas se débarrasser de ce goût fatal qui lui coûte énormément d'argent » [5].

Un épisode de l'existence de Lehndorff que je dois relever encore, c'est son voyage en Hollande et à Paris, en 1768. En général, il n'a pas beaucoup quitté Berlin, sinon pour visiter ses parents et ses terres dans la Prusse orientale ; mais cette année-là, pour se distraire un peu des tristesses de son veuvage, il vint en France, visita la capitale et Versailles, dont les splendeurs ne le frappèrent guère [6], dîna chez Mme Geoffrin et arrangea même un petit souper chez la Gourdan, qu'il nous raconte avec un sans-gêne assez curieux pour un si pieux personnage [7]. Pourtant il mérite que nous relevions un aveu, qui serait de mise encore aujourd'hui, chez certains de ses compatriotes : « Nos idées sur la France ne répondent nullement à la réalité ; nous croyons qu'on n'y fait que des farces et que la bonne vie de famille n'y existe pas ; j'ai constaté précisément le contraire » (p. 127).

On pourrait noter encore toute une riche moisson de scandales divers (séductions, suicides, banqueroutes, cas d'impuissance, etc.), et vraiment, en compulsant ces textes non récusables, on ne voit pas une différence énorme entre les mœurs de Berlin et celles de Versailles. Au point de vue de l'histoire politique, il n'y a rien à prendre dans ce dernier recueil. Si je ne me trompe, une allusion fugitive à « la belle

---

de toute ma vie j'aie ressenti une joie aussi parfaite » (p. 170) et il est persuadé d'avance que l'enfant sera « *ein bewundernswerter Prinz* ».

1. Voy. sur les « *unziemliche Bemerkungen* » que provoquait leur intimité, p. 227.

2. P. 43.

3. P. 230, — On tirerait de cette galerie encore bien des personnages secondaires, le vieux chambellan plus qu'octogénaire de Poellnitz, vicieux et malpropre, qui sert de jouet à la petite cour de Rheinsberg (p. 40, 47, 240), l'ambassadeur de Louis XV à Berlin, le beau comte de Guines, que les dames « s'arrachent avec impudence » (p. 168) ; la célèbre princesse Daschkow, toujours habillée en homme (p. 176) ; le margrave de Schwedt, « mauvais époux, mauvais père, mauvais souverain » (p. 199), etc.

4. P. 37, 63, 101, 175, 289, 261, 312, 313.

5. « *So kann mitunter eine einzige Passion die edelste Natur verderben* ».

6. « *Ich hatte mir alles grossartiger gedacht* » (p. 125).

7. Il constate qu'il a eu pour trois louis « une soirée très agréable » (p. 126).

acquisition que notre roi fait maintenant de la Prusse polonaise, sans avoir à tirer l'épée » (p. 246) est le seul passage où il soit question de la politique extérieure de Frédéric II.

R.

Une famille vivaroise, *Histoires d'autrefois racontées à ses enfants par le marquis de Vogüé*, de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, Champion, 1912, 2 vol. in-8°, gravures. Tome I, VII et 378 pages ; tome II, 370 pages.

Si ce livre n'avait été composé par l'auteur que pour se mirer et s'admirer dans ses ancêtres et leurs alliances, c'était une affaire de famille à laquelle il eût été indiscret d'associer le public. Mais tout en écrivant pour les siens, tout en élevant à la gloire de sa maison un véritable monument, M. le marquis de V. a su éviter le piège que lui tendait l'orgueil et intéresser à son entreprise d'autres lecteurs que ses seuls parents. Ce sont là deux mérites d'autant plus estimables qu'ils sont plus rares dans les ouvrages de ce genre.

Le premier de ces mérites se pressent déjà dans le titre même du livre : *une famille vivaroise*. Lady Morgan raconte que, en 1816, il y avait au château du duc de Lévis une tapisserie qui représentait la Vierge Marie disant à un individu de cette famille, debout et tête nue devant elle : « Mon cousin, couvrez-vous » ; et que celui-ci répondait : « Ma cousine, c'est pour ma commodité. » Il n'apparaît pas, dans le livre de M. le marquis de V., que sa famille se prétende issue d'un roi Mage, comme le voudrait établir la légende sur les mêmes fondements sans doute que la filiation de la famille de Lévis. Tout au contraire, l'auteur, si haut qu'il remonte dans le passé, ne rencontre aucun Vogüé au delà de l'an 1084, ce qui est déjà fort respectable, on en conviendra. Encore pousse-t-il la probité scientifique jusqu'à contester l'authenticité d'un titre mentionnant un *Raymundus de Vogeio* comme présent au camp devant Acre en 1191. De telle sorte que, pour lui, il n'est nullement établi qu'aucun Vogüé ait été aux croisades. De même, lorsqu'il rappelle en passant qu'une alliance a fait entrer dans sa famille une descendante de saint Louis par les femmes, il se garde d'en tirer vanité, « car (dit-il) cet honneur est partagé avec des milliers de contemporains ; n'oubliez pas (continue-t-il) que vingt-deux degrés nous séparent de saint Louis : or, au vingt-deuxième degré, tout homme a 4.114.304 ancêtres sur la même ligne ; autrement dit, les mêmes origines sont communes, par les femmes, à un nombre incalculable de contemporains ». Voilà ce qui s'appelle de la modestie. Mais quelle leçon pour tant de familles nobles ou prétendues telles ! Pour M. le marquis de V., sa maison, si ancienne et si distinguée soit-elle, est ce qu'elle est, une maison vivaroise, c'est-à-dire de noblesse essentiellement provinciale. Longtemps, pendant des siècles, les Vogüé restèrent attachés au sol natal, ne per-

dant presque jamais de vue les rives de l'Ardèche, exerçant sur place leurs droits seigneuriaux, cultivant eux-mêmes leurs terres ou de compte à demi avec leurs métayers, faisant la police du pays avec les autres barons du voisinage, guerroyant avec eux contre les protestants des Cévennes, prenant place aux Etats particuliers du Vivarais ou aux Etats généraux de Languedoc. Il faut descendre jusqu'aux premières années du XVIIe siècle pour voir un Vogüé s'aventurer jusqu'à Paris où l'appelle une convocation aux Etats-Généraux du royaume.

Je ne dis pas que cette longue galerie d'ancêtres, qui occupe presque tout le tome Ier de l'ouvrage de M. de V., ait pour tout le monde le même attrait. L'auteur, qui est fort âgé, a la vieillesse conteuse, et, d'autant plus qu'il s'agit des siens, il s'attarde peut-être un peu à narrer leurs exploits, n'eussent-ils eu pour théâtre que des taupinières. Mais, et c'est ici le second mérite de son œuvre, ce défaut presque inévitable il s'efforce et réussit presque toujours à le dissimuler. M. le marquis de Vogüé n'est pas seulement un grand seigneur frotté de lettres. S'il est membre de l'Académie française et s'y assied dans un fauteuil de duc, il est encore, et il était, longtemps auparavant, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. C'est dans la simple, mais dans toute l'acception du mot, un savant. L'histoire du Vivarais n'a point de secrets pour lui ; et comme l'histoire de France jusqu'aux temps modernes n'est guère, en un sens, qu'une juxtaposition d'histoires provinciales, il a suffi à M. le marquis de V. de bien situer ses ancêtres dans le milieu où ils ont évolué, d'associer par une pénétration constante et réciproque le *particulier* avec le *général*, pour éviter la sécheresse et la monotonie habituelles des notices purement généalogiques.

D'ailleurs ce défaut s'atténue de plus en plus au fur et à mesure que le récit s'avance. A dater du jour où les Vogüé élargissent leur champ d'opération, il était presque fatal que leur historiographe leur assurerait un redoublement d'intérêt. Car s'il est bon médiéviste, il est encore plus familier avec l'époque de Louis XIV, ayant longuement étudié le maréchal de Villars, son parent, le duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers. Car encore les Vogüé, à partir du même règne, dépouillant leur caractère local, deviennent des personnages dans l'État ; ils désertent Aubenas et Viviers pour fréquenter Versailles et Marly ; ils lèvent des compagnies et achètent des régiments, prennent part aux grandes guerres européennes, échangent leur titre de comte contre celui de marquis, commandent des armées du Roi, gouvernent ses provinces, reçoivent le cordon bleu, la grandesse d'Espagne, etc. C'est ainsi que, dans le second volume de cet ouvrage, la cour et la ville, l'Église et l'armée, guerriers et ministres, magistrats, évêques, courtisans, passent ou repassent sous nos yeux, comme sur l'écran d'un cinématographe dont la Révolution aurait brusquement arrêté la représentation.

Si la famille de Vogüé méritait, par les vertus, les talents ou les services de la plupart de ses membres, le témoignage que l'un de ses membres lui a rendu dans ce livre, l'auteur est digne, à son tour, de grands éloges pour l'art avec lequel il a accompli une tâche qui offrait en sa personne plus d'une difficulté. Rien n'est plus dangereux en effet que d'écrire une histoire de famille. On tombe tout de suite dans l'apologie ou dans le plaidoyer. M. le marquis de V. a su se préserver de ce danger, grâce à son tact de gentilhomme et à sa scrupuleuse droiture d'historien. Le grand public appréciera sa narration ; mais je ne sais si les professionnels ne priseront pas davantage ses notes où il s'est trouvé plus à l'aise pour répandre de véritables trésors d'érudition.

Eugène Welvert.

G. L. Jaray, **L'Albanie inconnue** ; — Cte J. du Plessis, **L'Alpe enchanteresse**. Paris, Hachette, 2 vol. in-12, prix : 4 fr. (Collection des voyages illustrés). — B. van Vorst, **La poursuite du bonheur aux États-Unis**. Ibid., in-12, prix : 3 fr. 50. — Baron Jehan de Witte, **Les Deux Congo**. Paris, Plon, in-12, prix : 3 fr. 50.

L'Albanie inconnue ; le titre est exact. Depuis qu'elle est à l'ordre du jour, on s'aperçoit qu'on n'en sait ni l'histoire, ni l'ethnographie, ni la géographie même. Aussi est-ce un document précieux et particulièrement à propos que celui que nous apporte le livre de M. G. L. Jaray. Cet intrépide a fait, en 1909, à une époque calme encore et relativement favorable, une traversée complète des montagnes de l'Albanie du Nord : d'Uskub à Prichtina, et jusqu'à Mitrovitza, puis vers Ipek, puis, redescendant toujours au sud, à Diakovo et Prizrend, enfin, de Prizrend à Scutari par Kouksa et Orosch. Il en a rapporté une foule d'observations, une collection de petites photographies, dont 60, excellentes, accompagnent son texte, et une compétence spéciale et pratique qui donne à celui-ci une indéniable importance. Le récit est plein de verve et de charme, les jugements et les conclusions sont solides, et son avenir prochain en doublera sans doute la valeur. M. G. Hanotaux, en quelques pages de préface, a justement insisté sur toutes les qualités du livre.

Non moins pratique comme but (c'est peut-être un plan nouveau donné aux volumes de cette « Collection des Voyages illustrés »), le livre du comte J. du Plessis, *L'Alpe enchanteresse*, ne s'adresse qu'aux touristes, observateurs et aventureux au besoin, mais d'ailleurs paisibles. C'est une étude pittoresque de ce magnifique Salzkammergut, de ses vallées, de ses forêts, de ses lacs, de ses montagnes. Peu de contrées sont plus attrayantes pour le marcheur, pour l'alpiniste, et ce livre, plein de détails plus suggestifs et mieux présentés que ceux que recèlent les guides seuls en usage, attirera sans doute maints nouveaux visiteurs au pays de Mozart. 51 fines et excellentes photogra-

phies achèvent le mirage que le texte a su préparer à nos yeux, et il faut encore en remercier l'auteur.

Le livre de Mme B. van Vorst (cette Américaine est une Parisienne accomplie) sur la vie, l'âme, les instincts, les aspirations des gens de son pays, et qu'elle a intitulé *La poursuite du bonheur aux États-Unis*, est assurément un des plus vivants et des plus curieux qui nous ait jamais été offert. Aucun parti pris, une information sûre et abondante, une vue claire doublement aiguë, parce qu'elle s'est fortifiée aussi bien au pays des traditions qu'à celui qui n'en veut pas une au contraire, un bon sens humoristique, un langage alerte, imagé, donnent à ces pages un prix singulier. Amusantes comme un roman, sans chercher du tout à l'être, elles évoquent avec un relief extraordinaire. On sent tout de suite qu'on ne saurait trouver plus utile introduction à un voyage aux États-Unis; c'est sans doute le but que se proposait l'auteur; plus d'un la remerciera. La poursuite du bonheur (Lui, elle, eux), l'or, le caractère, l'âme, telles sont les quatre étapes de ce voyage non plus à travers le pays, mais parmi les types et les êtres.

Le livre que M. le baron Jehan de Witte a consacré aux *Deux Congo* est des plus intéressants. On ne peut trouver, sur toutes ces questions si actuelles du Congo français et du Congo belge, histoire plus documentée, renseignement plus précis, jugement plus averti. La première partie est essentiellement consacrée aux 35 ans d'apostolat de Mgr Augouard, dont l'action fut si ferme et si admirable aux origines du Congo français, et, par la même occasion aux mœurs, à l'évolution possible de ces races rudimentaires, aux travaux des explorations et des missions successives envoyées, à l'actuelle administration enfin. La seconde a pour objet l'histoire de la formation du Congo belge depuis les premières intuitions de Léopold II et plus tard les missions que Stanley reçut de lui, étudie très complètement toute l'action du Roi, si spéciale, si indépendante, dans l'affaire de l'État indépendant et de son annexion, et termine par l'examen de l'état actuel des lieux. C'est en somme un ouvrage plus politique et économique que descriptif. Deux excellentes cartes, à assez grande échelle (1/9 millionnième), d'après Wauters, ajoutent un document précieux, que ne comporte presque aucun atlas courant.

H. de Curzon.

L. Réau : **St-Pétersbourg**; — L. Maury : **Stockholm et Upsal** (Les villes d'art célèbres). Paris, H. Laurens, 2 vol. in-8°, ill. de 150 et 128 reprod. Prix, 4 fr.; — A. Proust : **Edouard Manet, Souvenirs** (Ecrits d'amateurs et d'artistes). Ibid. 1 vol. in-8°. Prix : 6 fr.; — Dom. Ferretti : **Il codice Palatino Parmense 286.....** Parme, in-8° de 65 p. — Alex. Wood : **The physical Basis of Music** (The Cambridge Manuals of Science and Literature). Cambridge, in-18. — H. Lemonnier : **L'Art Moderne, essais et esquisses,** 22 reprod. Paris, Hachette, in-12. Prix, 3 fr. 50.

Le cercle des « Villes d'Art » commence à s'étendre bien loin de

son centre habituel. Déjà une soixantaine de monographies nous ont conduits par des sentiers plus ou moins familiers. Mais *St-Pétersbourg*, mais *Stockholm* et *Upsal* apportent à notre curiosité des attraits inédits, et la compétence spéciale de ceux qui nous y introduisent pare d'un grand charme cette visite « dans un fauteuil ». M. Louis Réau, directeur de l'Institut français de Péterbourg, a été amené, en contant, en décrivant l'évolution monumentale et artistique de la capitale de la Russie, à insister sur l'influence de l'art français au XVIIIe siècle et depuis. On ne s'en étonnera pas. Architectes, sculpteurs, ornemanistes français ont mis leur marque sur ces monuments que nous admirons aujourd'hui à St-Pétersbourg, et nous l'y retrouvons très caractéristique, comme ces tableaux de nos écoles anciennes ou modernes, dont musées publics et collections privées sont remplis. M. Réau a développé aussi cette partie de son texte, et on lui saura gré de l'avoir si abondamment illustrée. Une bibliographie particulièrement soignée aidera du reste les lecteurs curieux à approfondir telle ou telle des questions soulevées au cours de ces pages. M. Lucien Maury a vu Stockholm, parcouru un domaine encore plus ignoré de nous. Il a pris soin, et on l'en louera, d'éclairer cette description artistique par une histoire de l'évolution politique et sociale du pays, d'évoquer autant que possible les instincts de race qui ont fait naître la personnalité de cet art. Lui aussi, il y a d'ailleurs souligné l'influence française, si lointaine déjà, si émouvante en vérité pour le visiteur de la cathédrale d'Upsal par exemple, qui croit un instant se retrouver en pleine Ile de France, en contemplant l'œuvre d'Etienne de Bonnenot, le tailleur de pierre de notre XIIIe siècle. Et c'est avec un goût très expressif qu'il a su décrire ainsi et le pays, et les monuments, et le caractère des choses.

Dans les « Écrits d'amateurs et d'artistes » une place a été faite aux *Souvenirs* publiés jadis, en revue, par Antonin Proust, sur le peintre *Manet*. Ils ont été un peu repris et complétés, (lui-même projetait de le faire) par son secrétaire M. A. Barthélemy. Des lettres, et divers textes inédits, documentent ces pages très vivantes, très chaleureuses, que complètent avec autant de charme que de profit 38 reproductions photographiques, et où il ne faut sans doute pas chercher beaucoup de critique proprement dite, mais qui valent presque ce que Manet lui-même eut pu nous dire.

En étudiant le ms. Palatin de Parme 286 intitulé, d'une main moderne, *Rime Antiche Raccolta*, et où quelque lettré de la première moitié du XVe siècle transcrivit les pièces de vers qui lui plaisaient, puis un autre, une autre série à son tour, M. Dominico Ferretti insiste sur l'histoire de la mélodie, et des instruments qui l'accompagnaient, à la fin du XIIIe siècle. C'est une intéressante introduction, diligemment documentée, à la publication de 13 sonnets du *Mundus placitus*, précieux en effet autant pour les renseignements que donne

leur texte sur les fêtes, les concerts, les occasions de musique de l'époque, et leurs instruments, que pour leur poésie même et leur tour lyrique.

Les techniciens de la musique, les techniciens plus hommes de science que de musique, trouveront dans le petit livre de M. Alex. Wood, élégamment sorti des presses de l'Université de Cambridge : *Les bases physiques de la musique*, un exposé clair et averti des phénomènes acoustiques, une étude très poussée des vibrations, des sons, des intervalles..., avec des observations originales et de suggestives planches à l'appui. A recommander aux spécialistes, mais à eux seuls.

M. Henry Lemonnier a réuni dans un volume intitulé *L'Art moderne* (depuis le XVIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe) un certain nombre d'articles de revue ou de leçons d'ouverture parus depuis une vingtaine d'années et les a illustrés d'une vingtaine de reproductions utiles, fort bien venues. On appréciera la variété et l'abondance des informations en même temps que le charme du style. Les sujets traités sont : un aperçu des origines des temps modernes et de la Renaissance; une monographie de Jean d'Auton, chroniqueur français en Italie au temps de Louis XII; une petite étude sur la salle des Cariatides, au Louvre, et sur Jeau Goujon; une esquisse sur les origines de l'art classique en France; une note à propos de Carrache et de l'art italien au XVIIe siècle; une étude développée sur les débuts de l'Académie royale d'architecture (au XVIIe siècle); et des articles sur les origines de l'art du XVIIIe siècle, sur les Pastorales de Boucher, sur les peintres Vincent et Suvée, les sculpteurs Jean Goujon et Pajou, enfin sur la mégalomanie remarquable des monuments à la fin du XVIIIe siècle.

H. DE CURZON

Jean CHANTAVOINE, **Musiciens et Poètes**. Paris, Alcan, 1912, in-16, p. 218. Fr. 3.50.

Paul VERRIER, **L'Isochronisme dans le vers français** (Bibliothèque de la Faculté des lettres de l'Université de Paris). Ibid., 1912, 8°, p. 51. Fr. 2.

I. M. Chantavoine a réuni dans ce volume huit études dont les premières semblent un peu anciennes, car elles trahissent quelque gaucherie. Il nous montre d'abord Goethe musicien, à travers sa correspondance avec Zelter, et nous y apprenons que le grand poète n'a goûté la musique que par son côté intellectuel, plus par réflexion que par plaisir, et qu'il ne s'est intéressé aux questions musicales que pour leurs rapports avec la métaphysique ou la littérature. L'article sur le neveu de Beethoven, un assez triste personnage, qui fut dans sa jeunesse une espèce de neveu de Rameau, mais sans l'originalité du fameux bohême, eût pu être réduit à quelques pages, et les longs extraits des *Cahiers de conversation* de Beethoven sont d'une traduction qui n'est pas exempte de taches. Un court chapitre nous présente Carl Lœwe,

le compositeur qui a su rendre avec le plus de bonheur, par les qualités du développement et de l'accompagnement, la ballade allemande; mais ce que dit M. Ch. du genre poétique lui-même aurait besoin d'être mis au point. Deux articles sont consacrés à Liszt : l'un sur l'opéra de *don Sanche* qu'on avait cru perdu et que l'auteur a retrouvé; il nous raconte la représentation de cette œuvre de l'enfant prodige et l'accueil mélangé que lui fit la presse ; l'autre sur les relations de Liszt avec Heine. Les perfidies coutumières du poète ne surprennent pas, mais la cause de la rupture est encore moins honorable pour Heine, puisqu'elle tient à une tentative de chantage de sa part. Deux articles également se rapportent à Schumann : l'un à propos de sa correspondance de jeunesse, l'autre à l'occasion de son centenaire, et quoique le second répète parfois le premier, ils sont les meilleurs du recueil et précisent avec beaucoup d'intérêt la physionomie du musicien resté poète, du sentimental et du névrosé. Entre Liszt et Schumann quelques pages sur un autre virtuose et un autre malade, Chopin, nous montrent en quoi il est un italianisant. Le grand public saura gré à M. Ch. de le faire pénétrer un peu plus dans l'œuvre d'artistes qui lui sont familiers, et l'histoire littéraire trouvera d'utiles détails à recueillir dans cette confrontation même rapide de la musique avec la poésie [1].

II. Dans son étude M. Verrier s'est proposé de démontrer que les intervalles qui séparent le retour du temps marqué dans la poésie déclamée sont de durée sensiblement égale, aussi égale que dans la musique. Sa démonstration s'appuie sur une série d'exemples musicaux et poétiques empruntés pour la plupart à un livre récent de M. Landry qui avait contesté au rythme du vers cet isochronisme. Cette discussion formera un utile complément au savant ouvrage de l'auteur sur la métrique anglaise.

L. R.

— Deux petits livres de la collection publiée par M. F. Fiebig à l'usage des écoles, contenant une analyse sommaire des Actes des Apôtres et de la première Épîtres aux Corinthiens (Die Apostelgeschichte. Der erste Korintherbrief, Tübingen, Mohr, 1912 ; in-12, 23 et 26 pages). L'auteur insère de ci et de là quelques rapprochements tirés de la littérature rabbinique. — A. L.

— M. R. Stübe a donné un exposé très clair et substantiel de ce qu'on peut savoir et dire touchant le philosophe chinois Lao-tseu, sa personne, sa doctrine et le *Tao. teh. king*, qui lui est attribué (*Lao. tse Seine Persönlichkeit und seine Lehre*, *Religionsgeschichtliche Volksbücher*, III, 16. Tübingen, Mohr, 1912 ; in-12, 32 pages). Indications bibliographiques à la fin de la brochure. — A. L.

---

1. P. 35, Carl van Beethoven avait alors dix, et non pas *huit* ans; p. 101, Liszt en 1825 avait quatorze, et non *quinze* ans ; p. 154, « le roi qui déclame » dans *Deutschland* n'est pas *Louis Ier de Bavière*, mais l'éloquent Guillaume IV de Prusse ; écrire p. 158, 1855 et p. 177. Wilibald, au lieu de *1865*, *Willibald*.

— Sixième édition, revue, de la *Praktische Theologie*, par E. Achelis (Tübingen, Mohr, 1912 ; in-8°, xvi-344 pages). Les précédentes éditions de cet estimable ouvrage qui échappe en partie par son objet, à notre compétence, ont été signalées dans la *Revue*. La présente édition a été préparée par l'auteur avant sa mort ; elle paraît par les soins de son fils. Traité du ministère ecclésiastique dans les communautés protestantes de l'Allemagne. Renseignements sur les missions à l'étranger. — A. L.

— Dans une conférence donnée à l'Aula de l'université de Genève, M. Deonna a parlé à ses auditeurs des toilettes féminines que nous font connaître les fouilles de Crète. Il les a fort élégamment comparées aux toilettes modernes du xvie siècle et des siècles suivants. Mais, comme il le dit justement, « l'archéologie ne se borne pas à constater, elle cherche à expliquer, à déterminer les causes des choses » ; et ces causes, il les trouve dans l'alternance, qui ressuscite les formes antérieurement connues, et dans le développement à des siècles de distance des mêmes principes primitifs. Puis s'élevant à des considérations plus générales, il retrouve, dans l'art décoratif crétois, quelques-uns des traits caractéristiques de notre art décoratif moderne, à savoir le pittoresque et le naturalisme. Nul doute que les auditeurs n'aient été charmés par cette conférence ; M. Deonna l'a publiée (*Les toilettes modernes de la Crète minoenne* [Genève, impr. Kündig, 1911, 46 p.]) ; mais il faut dire que l'absence de figures, qui sont si nécessaires en pareil cas, lui fait perdre une partie de son intérêt ; et nous aurions voulu y voir tout au moins une reproduction de la « Déesse aux serpents » et de la figurine de Petsofà. — My.

— Nous avons reçu de Mgr Giov. Biasotti plusieurs brochures et articles intéressant la topographie de Rome et des environs : 1° *Le diaconie cardinalizie e la diaconia S. Viti in Macello*, Rome, Tipografia italiana cooperativa, 1911, in-8. 47 pages. Notions générales sur les diaconies cardinalices, d'après les textes du moyen âge et les travaux de G. B. de Rossi, de Mgr Duchesne, du P. Grisar, de M. Lanciani. Histoire de la diaconie de Saint-Vit : monuments antiques dont le monastère et l'église de ce nom occupent la place, légendes médiévales qui s'y rattachent, destinées du culte de saint Vit à Rome. — 2° *Tuscolana, Memorie civili e cristiane di Tuscolo e Frascati*, Rome, Etabilimenti arti grafiche moderne, 1911, in-8, 78 pages. Description sommaire de Tusculum ; origines et développement de Frascati, en insistant particulièrement sur ses magnifiques villas et ses églises. — 3° *La battaglia di Costantino a Saxa Rubra, 28 ottobre 312*. Rome, Cuggiani, 1912, 10 pages. A l'occasion du seizième centenaire de la bataille dite du Pont Milvius, rappel des textes littéraires et des monuments figurés relatifs à la victoire de Constantin sur Maxence. — Ces trois brochures de bonne vulgarisation sont dédiées au cardinal Cassetta. Des gravures nombreuses et heureusement choisies les illustrent. — 4° *L'antico titolo di Equizio e Silvestro*, dans le *Bollettino Parrocchiale di S. Martino di Monti*, n° 10, septembre 1912, et suivants. Sur la demeure d'Aequitius, transformée en église, au temps de Constantin, par le pape Silvestre, retrouvée et fouillée en 1879 et 1892. — M. Besnier.

— Nous avons reçu de la librairie de l'Eranos le tirage à part d'un article en suédois (62 p. in-4° dont 10 p. de préface) où M. Emil Hägg donne une collation des mss. de Linköping pour les *Variae* de Cassiodore, collation faite sur l'édition de Mommsen. — E. T.

— Deux nouveaux fascicules du *Schweizerisches Idiotikon* (Frauenfeld, Huber, 1911, 1912) élèvent d'une assise le monument élevé par Staub, L. Tøbler, A. Bachmann et autres à la langue du peuple suisse parlant allemand. Les mots

étudiés ici vont de *Salz* à *sensibel*. Les principaux termes expliqués dans ces fascicules sont *sam-*, *Saumen*, *Sommer*, *Senne*, *Sein*, *Sinn*, *Sonne*, *Gesinde*, *Sonder*, *Sang*, et leurs familles. Ce répertoire du vocabulaire suisse est un des grands travaux de dialectologie et s'est acquis, depuis les débuts de sa publication, l'estime du monde des philologues. — F. P.

— Trois volumes nouveaux de la *Bibliotheca romanica* qui paraît à Strasbourg, chez Heitz et Mundel, 1° (161) le *René* de Chateaubriand, publié par F. Ed. Schneegans (on a reproduit le texte du *René* qui parut en 1805, en édition séparée et on y a joint les variantes de l'édition de 1826 ainsi que celles de l'édition de 1802 du *Génie du Christianisme* où *René* parut pour la première fois); 2° (162-163-164) le *Candelaio* de Giordano Bruno, publié par Enrico Sicardi; 3° (165-166-167) *Barberine* et *Lorenzaccio* d'Alfred de Musset, publiés par Hubert Gillot, d'après le texte de l'édition Charpentier de 1866. — C.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 2 mai 1913.* — M. Maxime Collignon annonce que la commission du prix Auguste Prost a décerné les récompenses suivantes : 1,000 francs à M. André Lesort, pour son ouvrage intitulé : *Chronique et chartes de l'abbaye de Saint-Mihiel* (*Mettensia*, t. VI); 500 francs à la *Bibliographie lorraine* publiée par l'Université de Nancy (1910-1911).

Le P. Scheil annonce que la commission du prix Bordin a décerné les récompenses suivantes : 1,000 francs à M. le commandant Lunet de la Jonquière pour son *Inventaire des monuments du Cambodge*; — 500 francs à M. Cabaton, pour son *Catalogue sommaire des mss. indiens, indo-chinois et malayo-polynésiens* de la Bibliothèque nationale; — 500 francs à M. Léon Legrain, pour sa thèse sur *Le temps des rois d'Ur*; — 500 francs à M. Podechard, pour son ouvrage sur *L'Ecclésiaste*; — 500 francs à M. l'abbé Vigouroux, pour le *Dictionnaire de la Bible*.

M. Salomon Reinach continue la lecture de son étude sur le culte de Halae et le druidisme.

M. Marcel Dieulafoy annonce que la Société française des fouilles archéologiques, qui s'intéresse depuis un an environ à l'exploration de l'antique *Lugdunum Convenarum*, a découvert sur ce site un cimetière chrétien du ve ou vi^e siècle, une grande mosaïque à semis géométriques en excellent état, et quelques fragments de sculpture; puis, à la fin du mois dernier, une statuette en marbre blanc représentant une femme assise, dont la tête et les bras manquent, et sur laquelle M. Dieulafoy donnera prochainement des informations plus précises.

M. Paul Fournier continue la lecture de son mémoire sur un groupe de recueils canoniques italiens des xe et xie siècles. Il étudie la collection en neuf livres contenue dans le *Vat. lat.* 1349, et une collection en cinq livres renfermée dans trois mss. conservés le premier à la Vaticane, le second à la Vallicellane, le troisième au Mont-Cassin. Cette collection a été vraisemblablement formée entre 1014 et 1023. Puis il fait connaître une douzaine de collections italiennes du xie siècle, presque toutes inédites, qui ont plus ou moins sensiblement subi l'influence de la collection en cinq livres. Il termine en mettant en relief les caractères du mouvement qui a produit ces collections au xie siècle. Il y voit les manifestations d'une tentative, encore incertaine, faite pour réaliser la réforme ecclésiastique. Les réformateurs cherchaient alors leur voie, non sans quelque timidité. Il fallut Grégoire VII pour engager la réforme dans la voie qui devait lui assurer le succès. A la période de Grégoire VII correspondent de nouvelles collections canoniques, très différentes de celles qui viennent d'être signalées et qui devaient tomber rapidement dans un profond oubli.

M. Antoine Thomas fait une communication sur le mot « marevitre » qui se trouve dans plusieurs textes français du moyen âge, et, sous la forme « maravite » dans un texte limousin. M. Thomas montre que ce mot a été pris d'un passage de l'Apocalypse (IV, 6) et qu'on lui a, par suite de ce texte même, donné le sens de « cristal » : *tanquam mare vitreum simile cristallo.* — M. Dieulafoy présente quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 21 — 24 mai. — 1913

Loisy, Choses passées. — Dedieu, Montesquieu. — Barthou, Mirabeau. — E. Daudet, La police politique. — Vauthier, Villemain. — Les origines diplomatiques de la guerre, VI. — Bodley, Trois essais. — Dahlmann-Waitz, Sources de l'histoire d'Allemagne, 8e éd. p. Herre. — Darmstaedter, Histoire de la colonisation de l'Afrique, I. — Renouvier, Les principes de la nature. — Hensel, Les problèmes de l'éthique, 2e éd. — Challaye, Le syndicalisme.

Alfred Loisy, **Choses passées**. Paris, Nourry, 1913, in-16, x-398 p.; Prix 3 fr. 50.

M. Loisy a pensé très justement qu'ayant été, depuis longtemps, « mis en histoire » il avait le droit et même, dans une certaine mesure, le devoir de se faire son propre historien, pour corriger ou pour prévenir tous les malentendus qui ont pu ou qui pourraient surgir à son sujet, et il nous raconte nettement, résolument, sa vie en un nouveau livre rouge qui continue fort à propos la série inaugurée en 1902 par *l'Évangile et l'Église*. Avec lui nous voyons comment une suite de circonstances plus ou moins fortuites le conduisit, en sa première foi, jusqu'au grand séminaire et « jusqu'au sacerdoce »; comment, « à l'Institut catholique de Paris », il se familiarisa avec l'étude scientifique de la Bible et de la tradition chrétienne; comment, ayant à expier, « au couvent de Neuilly », ses premières fredaines de critique, il les aggrava avec persévérance par les conclusions théologiques qu'il dégagea alors de ses essais antérieurs d'exégèse; comment, devenu conférencier libre « à l'école pratique des hautes études », il commit l'imprudence suprême de faire contre Harnack l'apologie des catholiques et souleva contre lui ceux-là même dont il venait de prendre la défense; comment, après la condamnation de son œuvre, il vécut « en marge de l'Église », uniquement occupé désormais de science religieuse; et comment enfin, l'excommunication salutaire, selon l'expression de Tyrrell, en le proclamant solennellement « vitandus », lui rendit la paix avec la liberté. Ce récit très franc et très digne, est, en sa simplicité, d'une beauté tragique. Il nous révèle, non plus seulement un savant toujours bien informé et un penseur éminent doublé d'un écrivain merveilleusement fin, précis et nuancé, mais un homme

de cœur et de caractère, à qui ses adversaires eux-mêmes, s'ils le lisent sans passion, ne pourront refuser leur estime, ni même leur sympathie. Il rappelle, avec moins de poésie, mais plus de vérité, les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* et il aura auprès d'eux sa place naturelle chez tous les lecteurs de la *Revue Critique*, dont M. Loisy est, depuis vingt-cinq ans, le collaborateur actif et très goûté.

Prosper Alfaric.

Montesquieu par Joseph Dedieu, docteur ès-lettres, professeur à la Faculté libre des Lettres de Toulouse. (Collection des grands philosophes) F. Alcan édit., 1 vol. in-8° 358 p.

La simple énumération des travaux consacrés à Montesquieu formerait un volume. C'est une réflexion qui, rappelée par M. Dedieu, ne l'a pas empêché d'allonger lui-même cette liste par un nouvel ouvrage relatif à l'auteur de l'*Esprit des Lois*. Aucun des admirateurs de Montesquieu ne regrettera cette importante contribution. Elle constitue un bon résumé de la pensée du philosophe dans ses directions si diverses, unies cependant par une vue fondamentale qui a été à elle seule un grand fait dans l'évolution de la méthode des études sociales : « Si l'on ne met pas d'unité dans son œuvre, écrit M. Dedieu, c'est que l'on n'a pas assez suivi de proche en proche le développement de sa pensée à l'aide des documents aujourd'hui sortis des archives de la Brède ». Dans « le palais d'idées » qui constitue l'œuvre de Montesquieu, M. Dedieu cherche consciencieusement et impartialement en s'aidant de tous les documents actuellement connus le fil conducteur, et il nous entraîne dans un examen critique des mieux instruits de tous les détours de la pensée de son auteur. Au fond, comme il le dit lui-même, c'est une histoire intérieure de la pensée de Montesquieu qu'il nous donne, et cette histoire il la construit suivant le principe même de Montesquieu qui consiste à poursuivre « les rapports des choses » autant que les choses elles-mêmes, mais avec une méthode et une érudition plus sûres que celles de l'auteur des *Lettres Persanes*.

La méthode s'atteste par les divisions que l'auteur introduit dans son analyse. Les titres de ses chapitres indiquent bien ces divisions : La formation de l'esprit. Les origines de la méthode sociologique de Montesquieu. Les idées politiques et morales. Les idées politiques et morales. Les idées sociales. Les idées économiques. Les idées religieuses. Conclusion. Il y a bien parfois quelques redites d'un chapitre à l'autre, par exemple entre celui sur la formation de l'esprit et celui sur les origines de la méthode. Mais dans un aussi vaste sujet ces redites sont presque inévitables. En général, dans chacune de ses sections, M. Dedieu va au fond des questions et épuise la matière, soit qu'il recherche les sources de

Montesquieu, soit qu'il constate l'état de l'opinion ou de la science au moment où son auteur entre dans l'arène, et ce qu'il a ajouté, changé, souvent ses erreurs ou ses confusions. Je n'aime pas beaucoup l'emploi du mot : *sociologique,* appliqué à la méthode de Montesquieu : qu'il ait été un des précurseurs de la méthode positive, et un des ancêtres de notre moderne sociologie, c'est ce que M. Dedieu établit justement : mais Montesquieu aurait été non seulement étonné mais probablement horripilé par le mot, qui est en tous cas bien prématuré quand il s'agit d'un écrivain de la première moitié du XVIIIe siècle. J'aurais voulu, dans le chapitre relatif aux idée polititiques, que l'auteur qui était bien préparé par une étude préalable sur les « sources anglaises de Montesquieu », reprît plus à fond encore qu'il ne l'a fait, la genèse de conceptions qui, traduites en formules comme Montesquieu savait les écrire, ont eu sur le développement politique du monde civilisé tout entier une influence considérable. et pas toujours heureuse. Nulle part dans l'œuvre de l'auteur de l'*Esprit des Lois*, on ne peut mieux saisir l'évolution des influences qui se sont exercées sur son jugement, depuis la Grèce et « ses Romains » qui l'avaient d'abord fasciné, jusqu'à l'Angleterre où, avec pas mal de vues incomplètes ou superficielles, il crut, après avoir passé par l'Italie, l'Allemagne et les Pays-Bas, apercevoir le type définitif des gouvernements tempérés de l'avenir. Par la notion générale de l'équilibre nécessaire de pouvoirs partagés qu'il a popularisée, il a rendu un immense service : mais en précisant cet équilibre d'après des données historiques insuffisamment observées ou comprises, il a entraîné les réformateurs politiques à bien des erreurs d'application dont beaucoup de peuples souffrent encore. L'auteur renvoie plus d'une fois sur ce point à des écrivains spéciaux [1]. Il aurait pu et dû, croyons-nous, étant donné l'importance essentielle du sujet, le traiter lui-même plus à fond. Ajoutons qu'il en a en tout cas tracé avec beaucoup de netteté les lignes principales.

Il me paraît que dans son ensemble, l'auteur a dessiné un portrait ressemblant, du génie qui, né dans les préjugés féodaux et de Parlement d'ancien régime, étourdi par le « tintamarre de latin du collège », farci d'antiquité et d'admiration romaine, facilement enclin à la frivolité et même à la licence en fait de littérature, a, comme par un secret instinct, et par un singulier pressentiment des courants de pensée moderne, cherché dès sa sortie du collège dans les livres de droit « l'esprit du droit », appliqué ses facultés à des expériences scientifiques, cherché à voir dans l'apparence conventionnelle du monde les hommes tels qu'ils sont, et dans des voyages prolongés les

1. J'ai moi-même essayé d'indiquer dans un chap. de mon volume : « La Souveraineté du peuple et la séparation des pouvoirs », comment Montesquieu avait compris le véritable fonctionnement du gouvernement anglais à l'aide du Cabinet, alors naissant et à ses débuts historiques.

peuples tels qu'ils sont, collectionné, malgré pas mal d'erreurs, un masse de données positives en cherchant à les rattacher par un lie de causalité, conclu à la fois à la relativité des phénomènes sociaux à la généralité des lois qui les régissent, laissé en somme une œuvr immense qui déroute parfois par sa légèreté, étonne par sa puissanc confond du même coup par ses erreurs et par son érudition, s'impos en tout cas à la méditation des hommes d'études et au désir d' démêler le durable d'avec le fragile et le périssable : exégèse o malgré quelques lacunes et quelques défaillances M. Dedieu a m beaucoup de clarté. Il a bien montré, pour lui laisser la parole donner un exemple de sa langue et de sa manière, comment Mon tesquieu s'est fait parmi ses concitoyens une place à lui, et commen aussi le cercle de ses disciples réels a été restreint : « Le XVIIIe siècl ne connut sans doute pas de personnalité plus riche, plus profond plus universelle. La diversité de ses investigations et la richesse d ses enquêtes tient du prodige. Avant de fonder la science morale Montesquieu avait appliqué l'ardente curiosité de sa jeunesse au problèmes scientifiques les plus étranges, aux discussions philoso phiques les moins simples, aux questions politiques les plus délicates S'il n'avait point laissé partout l'empreinte d'une incontestable ma trise, du moins la singularité de ses aperçus et la nouveauté de s méthodes lui avaient-elles acquis le prestige glorieux. Il pousse alor en tous sens la pointe de son esprit aigu, s'affirme tour à tour phys cien et moraliste, bel esprit et philosophe, fervent de littérature passionné de science, théoricien des phénomènes sociaux et specta teur averti des faiblesses de son temps. Vers 1720 il possède déjà c caractère d'universalité qu'après lui et avec lui voudront partager le grands écrivains du siècle. Son esprit était naturellement porté ver les spéculations immenses... Il suit toutes les lois, s'intéresse à toute les idées et s'acharne à comprendre toute l'histoire humaine, pou tout comprendre, tout expliquer, tout réduire à certains principes créateurs de vie. Pour nourrir une pareille ambition, il fallait être u très grand esprit, ou un niais. Montesquieu n'a pas cherché naïve ment à se dissimuler les difficultés de l'entreprise, et l'on peut dir qu'avant ses critiques, lui-même s'était aperçu que l'œuvre rêvé restait interrompue. *Bis patriae cecidere manus...* »

L'auteur n'aborde pas le sujet propre de l'influence de Montesquieu qui à lui seul mériterait une longue étude. Il montre seulement comment sa renommée se répandit dans toute l'Europe et au delà...

« L'influence de ses idées sur un siècle qui n'était pas encore très familier avec les vastes systèmes politiques, qui en goûtait pleinement l'attrait séducteur, a été telle, que, même en Angleterre, le système constitutionnel élaboré par Montesquieu représenta la véritable théorie des institutions libres.

» Néanmoins, ces apparences ne doivent pas nous cacher la vérité

Montesquieu a pu forcer l'admiration, mais, en dehors des publicistes anglais et américains, en dehors de quelques théoriciens réformateurs comme Beccaria ou Filangieri, son action sur les esprits a été faible. »

L'auteur en cherche la cause et croit la trouver dans le caractère même de la philosophie de Montesquieu. Elle est, dit-il, la glorification du libéralisme, de la douceur, de la modération. Montesquieu va, comme de lui-même, aux solutions tempérées. Mais après lui, les esprits sont dominés par les sentiments violents. Ses idées politiques consacrent une constitution monarchiste modérée, sur le modèle de la monarchie anglaise. Mais, depuis 1750, l'anglomanie, qui avait si complètement sévi sur la France au début du siècle, traverse une crise profonde. Nous soutenons, contre l'Angleterre, une guerre ruineuse et néfaste. Les penseurs eux-mêmes instruisent avec âpreté le procès de la constitution anglaise. Hume, Ferguson, Filangieri, d'Holbach, Raynal sont unanimes à dénoncer la formation, en Angleterre, d'un pouvoir absolu, en dépit des freins constitutionnels qui furent la superstition de l'auteur de l'*Esprit des lois*.

M. Dedieu pense, d'autre part, que les idées religieuses de Montesquieu ont fait tort à sa réputation. « Les philosophes de la fin du XVIIIe siècle ont surtout vécu d'anticléricalisme et surtout d'anticatholicisme ; ils ont déterminé, sur la France entière, un courant d'opinion nettement défavorable à l'idée religieuse. On ne comprenait pas que l'auteur des *Lettres persanes* eût renié les passions de la jeunesse et justifié dans l'*Esprit des Lois* certaines prétentions du clergé ».

Je ne suivrai pas M. Dedieu sur ce terrain délicat où quelque incertitude se mêle à des constatations positives. Que Montesquieu ait élargi et élevé ses idées sur la religion, c'est ce qui n'est pas douteux, et l'auteur le prouve par de nombreuses citations : mais il est obligé de reconnaître qu' « ayant reçu des semences de christianisme, la moisson ne fut pas aussi riche qu'on eût pu l'espérer ». Même après avoir rappelé que Montesquieu est mort en chrétien, M. Dedieu déclare que « le mystère de son âme nous demeurera toujours impénétrable », et cependant il ne peut s'empêcher de se demander « si, humble devant l'hostie que le prêtre offrit à son adoration, Montesquieu a sur son lit de mort franchi tout l'espace qui sépare la sympathie de la croyance vivante ». M. Strowski a dit avec justesse précisément en parlant de Montesquieu : « Quoi qu'en dise Montaigne ce n'est pas au moment où la vie s'en va qu'il faut regarder les hommes » [1]. Et Montesquieu lui-même avait écrit des chrétiens : « il y a souvent loin chez eux de la profession à la croyance, de la croyance à la conviction... » [2]. Respectons « le mystère de son âme ».

Eugène D'EICHTHAL.

1. *Montesquieu* (dans la Bibliothèque française, p. 288).

2. Il avait aussi écrit dans les *Pensées inédites*, t. II, p. 482. Un homme disait : « je n'aime pas Dieu parce que je ne le connais pas, ni le prochain parce

Louis Barthou, **Mirabeau**. Paris, Hachette (collection « Figures du Passé »), 1913, in-8°, 323 p. 7 fr. 50.

Après les histoires générales ou spéciales de la Révolution française dans lesquelles la grande image de Mirabeau tient tant de place; après tous les ouvrages dans lesquels sa vie publique ou privée a été si minutieusement décrite; après l'énorme recueil de Lucas de Montigny, les *Souvenirs* de Dumont, les *Mirabeau* de Louis et Charles de Loménie, la précieuse monographie de Stern, le petit *Mirabeau* d'Edm. Rousse, etc., etc., il semblait qu'une nouvelle étude du célèbre personnage ne s'imposait pas immédiatement à la curiosité publique. Mais la librairie Hachette avait formé le dessein d'une nouvelle collection ou plutôt d'une nouvelle galerie consacrée aux « figures du passé ». Il devenait alors tout naturel que celle de Mirabeau y occupât un des premiers rangs. Si d'autre part, vous voulez bien vous rappeler la place de M. Barthou lui-même dans la presse, à la tribune, et dans les conseils du gouvernement, vous comprendrez qu'il se soit laissé attirer vers Mirabeau par ses affinités mêmes. C'est donc la coopération sympathique et sans doute toute spontanée de M. Barthou à l'entreprise de la maison Hachette qui nous vaut ce livre inattendu sur Mirabeau.

Des dix-sept chapitres dont se compose l'ouvrage, les dix premiers ne sont que de préparation. Si Mirabeau n'avait eu que des démêlés avec son père, des malheurs domestiques, des intrigues amoureuses, je ne dis pas que son nom serait oublié; mais il n'aurait certainement retenu qu'une très minime part de l'attention que la postérité lui a accordée. On peut donc déjà relever dans le *Mirabeau* de M. Barthou un certain défaut de proportion. Le roman orageux de sa jeunesse ne méritait que trois ou quatre chapitres; ce n'était pas trop de tous les autres pour nous expliquer l'homme public.

M. Barthou, se conformant à un usage fondé sur la nature même d'un livre comme le sien, a réservé tout un chapitre à la famille de son héros. Il a écrit que Mirabeau était issu d'une race qui atteignit en lui le point suprême de ses qualités et de ses défauts. L'influence de la race sur la formation d'un homme est une théorie commode et séduisante : mais jusqu'à nouvel ordre, elle est extrêmement problématique. A côté de certains faits qui semblent lui donner de l'autorité, il en est d'autres qui la mettent en échec. Danton, qui, à quelques égards, rappelle ou continue Mirabeau, a-t-il eu dans ses ancêtres quelqu'un qui ressemblât à l'*Ami des hommes* ou au bailli? Qu'est-ce que Napoléon tient de son père ou de sa mère? Et pourquoi fut-il, au milieu de tant de frères et de sœurs aussi ternes les uns que les autres, le seul grand homme? Parmi les traits essentiels de Mirabeau, M. Barthou note une aptitude « exceptionnelle » au métier militaire.

---

que je le connais : Je ne dis pas cette impiété... mais je ne puis pas plus aimer un être spirituel que je ne puis aimer cette proposition : deux et trois font cinq ».

A part Jean-Antoine, son grand-père, le soldat au collier d'argent, rien de particulier à signaler dans la race à ce sujet. Mirabeau lui-même n'a fait que passer au régiment, et il n'y a commis que des sottises; sa carrière n'était donc pas là. Spirituels? On peut accorder que les Mirabeau ont dans leur manière de penser et de s'exprimer un tour original. Mais M. Barthou reconnaît que si Mirabeau avait de l'esprit, ce n'est pas là le trait dominant de son génie.

Complexion amoureuse? Certes, Mirabeau usa et abusa de la femme. Mais il n'y a rien de spécial à cet égard dans ses ascendants. Sa grand'mère à quatre-vingts ans devint folle impudique. C'est possible; mais d'un cas isolé de démence sénile n'allons pas faire, comme certains avocats, des arguments de cour d'assises. Ni l'état actuel de nos connaissances sur les mystères de l'hérédité, ni l'application de ce système à Mirabeau ne nous permettent de doser — surtout avec l'assurance qu'y met M. Barthou — la part qui revient dans sa formation morale au sang de ses parents. Il lui doit sans doute quelque chose; quoi et dans quelle mesure? Nous n'en pouvons rien dire. M. Barthou marche sur un terrain plus solide lorsqu'il avoue que c'est la prison qui a fait Mirabeau. Mais les mauvais traitements qu'il a reçus de son père, il aurait pu les éprouver d'un tuteur, d'un précepteur, d'un colonel, d'un magistrat : l'hérédité n'a donc pas grand'chose à voir ici.

M. Barthou passe successivement en revue les années de jeunesse et les désordres de Mirabeau, son mariage, le château de Joux et le donjon de Vincennes, Mme de Monnier et Mme de Nehra, l'Allemagne et la Provence. A part quelques lettres inédites du père et du fils, il n'y a rien dans ces chapitres que nous ne connaissions depuis longtemps. Le ton général est l'indulgence et l'admiration.

Il accompagne ensuite Mirabeau aux États généraux, et l'on aurait pu croire que, comme son héros, il entrerait ici lui-même plus pleinement dans son élément. Chose curieuse cependant : M. Barthou donne un peu l'impression d'un voyageur étranger dans une église à l'heure du sermon. L'atmosphère de l'Assemblée, la conduite des débats, les gestes des orateurs, la tactique des partis, tout cela, vu de loin, semble d'aujourd'hui; mais « l'ordre du jour » de 89 n'est pas celui de 1913, et l'on a beau être un parlementaire exercé, si l'on n'est pas rompu à l'histoire de la Révolution, l'assimilation demande quelque effort.

Comme il convenait, l'auteur a donné une attention toute spéciale aux relations de Mirabeau avec la Cour. C'est un des chapitres les plus longs de son livre : c'était un des plus délicats. Malgré toute son indulgence, M. Barthou ne peut nier la corruption; mais il s'empresse d'ajouter : il n'y eut pas trahison. La formule est ingénieuse; mais il serait beaucoup plus important de savoir si elle est juste. M. Barthou s'appuie sur la Correspondance de Mirabeau avec le comte de La Marck. Mais ne sait-il pas que cette correspondance, telle du

moins qu'elle nous a été donnée par M. de Bacourt, est incomplète? Ignore-t-il que La Marck, aidé de Pellenc, secrétaire de Mirabeau, a, dès la mort de celui-ci, brûlé une partie de ses papiers, parmi lesquels il a lui-même avoué qu'il y en avait « beaucoup d'importants »? M. Barthou, qui cite parmi ses sources l'excellente *Vie de Mirabeau* d'Alfred Stern, n'y a-t-il pas appris que M. de Bacourt, de son côté, s'était permis de supprimer des notes de Mirabeau à la Cour, et qu'il a omis de reproduire de curieuses communications du constituant Duquesnoy à la même Cour portant des remarques critiques de la main de Mirabeau?

On assure que les suppressions et les omissions de M. de Bacourt formeraient tout un volume. Il est vrai que ce singulier éditeur a déclaré qu'il déposerait dans les archives de la maison d'Arenberg, après l'impression de son livre, tous les originaux des documents dont il s'était servi. Il n'a sans doute pas manqué de le faire, et l'on peut donc encore retrouver aujourd'hui ce que le comte Aug. de La Marck n'a pas détruit. Les archives de la famille d'Arenberg ne sont pas accessibles à tout le monde, dit-on. Mais M. Barthou, qui est en situation de forcer beaucoup de portes, se serait peut-être fait ouvrir celle-là. L'a-t-il essayé? Il n'y paraît pas, et c'est dommage, car s'il y a quelque part du nouveau à nous apprendre sur Mirabeau, c'est surtout là. On aurait tout au moins quelque chance de retrouver là la clef du mystère de la « grande trahison ».

Homme politique, habitué à la tribune parlementaire, M. Barthou était peut-être mieux préparé que maint historien de carrière à apprécier en Mirabeau l'homme d'État et l'orateur. Toute l'idée qu'il se fait de l'homme d'Etat tient dans cette proposition : « Tandis que les ministres, pris au dépourvu par la Révolution, n'ayant ni vue générale ni direction d'ensemble, flottaient au gré des événements et des partis, Mirabeau avait une volonté arrêtée, un plan fixe, un sens raisonné des difficultés et des remèdes, du but et des moyens. Il avait fait leur part, dans ses projets, à la liberté et à l'autorité, à la royauté et à la Révolution. Entre ceux qui « faute d'instruction et de principes, voulaient une révolution sans borne et sans mesure », et ceux qui « sans bonne foi comme sans esprit, croyaient ou feignaient de croire au rétablissement de l'ancien système », il représentait la Révolution voulue, réfléchie et définitive, « mais sans être envieuse du temps, et désirant de la mesure, des gradations et une hiérarchie ». M. Barthou développe cette proposition, un peu vague en soi, avec une ampleur, une abondance d'arguments à quoi il n'y a rien à reprendre. Mais du plan de Mirabeau on peut dire tout ce qu'on veut : il n'a manqué à son auteur que d'avoir pu l'appliquer.

Le dernier chapitre, *Mirabeau orateur*, est également un beau et bon morceau de critique littéraire. M. Barthou a posé et résolu comme il le fallait le problème des collaborateurs, et expliqué en homme du métier les méthodes de travail de Mirabeau. Remon-

tant le plus loin possible dans le passé de l'orateur, il déclare nettement que c'est à Vincennes « au cours de ses quarante mois d'emprisonnement et de solitude, que Mirabeau, protégé par le travail contre le désespoir, a formé son génie ». Il y a des gens qui trouveront sans doute que si le *travail* a été pour quelque chose dans le génie de Mirabeau, c'est le *désespoir* d'être en prison qui lui donna l'essor. L'indignation fait l'orateur tout aussi bien que le poète. Enfin, cherchant à démêler les éléments de l'éloquence du grand tribun, après avoir noté le parti qu'il tirait de sa « terrible hure », ses irruptions et interruptions foudroyantes, la flexibilité de sa voix, la variété de son regard, son sang-froid, sa pénétration, il estime que le génie oratoire de Mirabeau, véhément et déclamatoire, est plutôt fait de puissance que de finesse, de passion que d'esprit. Cela est la vérité même, mais en même temps la confirmation de ce qui vient d'être dit : Mirabeau est un Hercule en colère, un Hercule que la persécution a exaspéré.

Malgré ces observations et toutes celles que l'on pourrait y ajouter [1], ce livre se lira d'abord à cause de la personnalité de son auteur, ensuite parce que celui-ci (on le sent) s'est intéressé à ce qu'il a écrit. Il a étudié Mirabeau ; il a longtemps vécu avec lui par la pensée ; il a subi son irrésistible séduction. Il est donc d'autant plus regrettable, je le répète, qu'il n'ait pas cherché à renouveler quelque partie essentielle de son sujet en puisant à des sources ignorées ou imparfaitement connues. Il nous eût ainsi donné une œuvre d'un intérêt durable et non de simple curiosité.

Eugène Welvert.

---

1. En voici encore quelques-unes : avec toute raison, M. Barthou témoigne peu d'estime pour Lafayette. Mais il est injuste pour Barnave, pour Duport et les Lameth dont le rôle à la Constituante et les relations avec la Cour méritaient plus d'attention ou moins de dédain.

M. Barthou ne parle presque pas des *Lettres de cachet*. C'est une lacune.

P. 108. L'affaire du Collier a pu mettre Cagliostro à la mode, mais Lavater ?

Ibid. Dohm est un historien, un économiste, un écrivain politique ; ce n'est pas un *philosophe*.

P. 144. Un lapsus : M. Barthou écrit *Le duc de Nemours* sans doute pour *Dupont de Nemours*.

P. 189. Il dit que les journées d'octobre « avaient rattaché à la monarchie le général républicain de la guerre d'Amérique ». Lafayette n'était pas républicain en revenant d'Amérique.

P. 196. « Lors de la première séance que tint l'Assemblée à l'Abbaye. » L'Assemblée nationale n'a jamais siégé, même provisoirement, à l'Abbaye.

P. 199. On peut être certain que le garde des Sceaux n'a jamais « soudoyé *Le Pelletier* pour écrire contre Mirabeau », d'abord parce que, s'il s'agit dans la pensée de M. Barthou (comme on peut le croire) de Lepeletier Saint-Fargeau, celui-ci avait six cent mille livres de rentes ; ensuite parce que, à cette date, Lepeletier était déjà passé au parti populaire ; enfin et surtout parce que le pamphlet en question, *Domine salvum fac regem*, est du journaliste Peltier, assez connu pour qu'il n'y ait pas à hésiter sur l'orthographe de son nom.

Ernest Daudet, **La Police politique. Chronique des temps de la Restauration.** Paris, Plon, 1912, in-8°, XXVII et 392 pages, 7 fr. 50.

I

Si M. Daudet s'est flatté de pouvoir écrire une « Chronique des temps de la Restauration » avec « les rapports des agents secrets et les papiers du cabinet noir », je crois qu'il s'est trompé. Le comte Beugnot, lorsqu'il était directeur général de la police sous la première Restauration, avait composé un bulletin quotidien de nouvelles qu'il mettait tous les matins sous les yeux du Roi. Mais ce bulletin était l'œuvre personnelle d'un homme d'intelligence, d'expérience et de jugement, le produit minutieusement trié, contrôlé et commenté, de cette quantité de rapports que les agents subalternes, la gendarmerie, les préfets et l'administration des postes dirigeaient journellement sur le cabinet du chef suprême de la police. Il n'était pas impossible que M. Daudet se livrât à un travail analogue de critique et d'élagage sur les documents qu'il a rassemblés ; son livre eût été réduit de plus de moitié, mais il eût gagné le double d'intérêt.

Tous ces valets de chambre qui forcent des serrures ou qui écoutent aux portes, tous ces agents subalternes de la police qui bavardent chez les concierges ou font les cent pas dans la rue, ont beau s'évertuer : ils ne recueillent que des niaiseries. Quelle confiance pourrait-on d'ailleurs accorder à ces serviteurs malhonnêtes ou à ces bas employés ? En plusieurs passages, M. Daudet semble avouer lui-même l'insignifiance des rapports ou des correspondances qu'il reproduit. Alors pourquoi les public-t-il *in extenso ?*

Il a consacré tout un « livre », soit plus de soixante-dix pages à des lettres interceptées des frères Humboldt, dont il n'y a pas dix lignes à retenir pour l'histoire. Par contre, au milieu de plusieurs billets quelconques adressés à Chateaubriand par quelques-unes de ses admiratrices, il en est que M. Daudet attribue de confiance à Mme Récamier. Mais ces lettres sont-elles bien de la belle Juliette ? M. Daudet n'a pas cru devoir éclaircir ce point douteux et cependant important, car la liaison de ces deux personnages touche à l'histoire.

Après avoir rapporté d'interminables conversations surprises à Londres au duc d'Orléans qui persistait à ne pas vouloir rentrer en France, M. Daudet ajoute : « Il n'y a pas lieu de s'attarder à essayer ici de faire un départ entre ce qui dans ces lettres reproduit fidèlement l'opinion du duc d'Orléans et ce qui l'exagère ou la dénature. » Cependant personne n'aurait trouvé à redire à ce que M. Daudet s'y attardât, car c'était bien ici le lieu plus que nulle part ailleurs. Nous y aurions eu d'autant plus de profit que l'opposition du duc d'Orléans au gouvernement de son cousin Louis XVIII est une des pages les plus importantes de la « Chronique des temps de la Restauration ».

Avec M. Daudet, on peut se demander pourquoi le cabinet noir a

intercepté et recopié la correspondance de la reine d'Espagne, femme de Ferdinand VII. Rien de plus insipide que les nouvelles envoyées de Madrid à ses parents d'Allemagne par cette froide princesse, en qui cependant M. Daudet, courtisan poli, découvre « une âme délicieuse, enfantine et candide ».

Somme toute, si ce livre n'est pas inutile, son intérêt n'est pas celui qu'en attend l'auteur. Les rapports de la police, les lettres interceptées contiennent peu de renseignements dignes d'attention. Mais ce qui l'est beaucoup plus, ce sont les procédés employés par le gouvernement pour se renseigner, c'est toute cette basse et vile besogne de mouchards et de cambrioleurs, qui lui coûte beaucoup plus cher qu'elle ne vaut, car que peut-elle lui mériter que de la déconsidération?

Eugène Welvert.

II

On nous permettra d'ajouter quelques lignes. Il y avait, en effet, beaucoup à retrancher dans ce volume; mais on voulait un 7 fr. 50 et il fallait le corser! Aussi a-t-on ajouté un appendice tout à fait inutile, vingt-cinq pages tirées d'un livre précédent de l'auteur, *Conspirations et comédiennes* (p. 367-392). Çà et là des erreurs et lapsus. Partout Grüner est écrit *Grünner* (p. 3, 4, 5, 38, 42, etc.). P. 7 d'*Agout* pour d'Agoult; p. 12 et p. 121, 122, 123, *Hullin* pour Hulin; p. 55 *Figneul* pour Signeul; p. 65 et 269 *Berthier* pour Bertier (de Sauvigny); p. 120 *Desaix* pour Dessaix; p. 131 *Lavalette* pour Lavallette; p. 138 *Sonnemberg* pour Sonnenberg; p. 225 *Ameilh à Romin-Moitiers* pour Ameil à Romainmotiers; p. 250 *Abranowick* pour Abramowicz. P. 131 M. de Bouthillier était, non pas chargé des affaires de France en Bavière, comme croit M. Daudet, mais préfet du Bas-Rhin, et la preuve, c'est que, dans la phrase, il est question d'envoyer un courrier à Strasbourg (c'est-à-dire au préfet). P. 144 Mme Murat avait pris le nom de Lipona et non de *Lipano*. P. 160 pourquoi ne pas désigner par son nom le général qui « n'est plus qu'une épave » (le général Morgan)? P. 171 une phrase bizarre : « sorti en 1814, il n'était pas revenu en 1815 »; il faut évidemment lire : « sorti en 1815, il n'était pas revenu après Waterloo » (il s'agit du duc de Bourbon).

A. Ch.

G. Vauthier. **Villemain (1790-1870), essai sur sa vie, son rôle et ses ouvrages.** Paris, Perrin, 1913, in-8°, VII-306 p., 3 fr. 50.

Des trois célèbres professeurs dont l'auteur de ce livre rappelle l'ancienne et grande popularité, — Guizot, Cousin et Villemain, — le dernier, dit-il avec mélancolie, est le seul dont la carrière n'ait pas encore été retracée, et c'est cette lacune, ajoute-t-il, qu'il a essayé de combler.

M. Vauthier est trop modeste. Son livre est beaucoup plus qu'un essai. C'est une biographie qui, par son développement, sa précision, sa documentation, répond à toutes les exigences historiques actuelles. Pas à pas, en effet, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, M. Vauthier accompagne Villemain, au collège, à l'école de droit, dans sa chaire de l'Université où il brille avec tant d'éclat, dans les salons où il est de bonne heure admis, dans les journaux auxquels il collabore, à l'Académie française où il entre à trente-et-un ans, au Conseil d'État où la politique l'introduit et d'où elle le fait sortir tour à tour, à la chambre des pairs, au ministère de l'instruction publique, dans sa retraite, dans son opposition au second Empire, enfin dans les dernières années de sa vie. Ces nombreuses étapes eussent pu être remplies tant bien que mal avec des découpures de journaux ou de dictionnaires, avec des articles de revues, des passages ou des préfaces de livres dus à Villemain lui-même, avec des études de critique ou de polemique auxquels son rôle dans la politique ou dans la littérature ont fourni le thème durant sa longue carrière. M. Vauthier n'a négligé aucune de ces sources, qui sont d'ailleurs à la portée de tous; mais il y en a ajouté beaucoup d'autres. D'abord une masse considérable de renseignements plus ou moins importants, mais tous utiles, puisés dans l'immense catalogue des œuvres des hommes de lettres ou des hommes d'État avec lesquels Villemain a entretenu des relations. Ensuite et surtout il a eu à sa disposition les papiers de l'ancien secrétaire perpétuel de l'Académie française conservés dans les diverses branches de ses descendants, des correspondances privées, qui, avec les documents des Archives nationales ou de la Bibliothèque nationale, constituent la portion inédite, la plus neuve, et je ne crains pas de le dire, la plus importante de son butin. C'est ainsi, c'est grâce à cette vaste enquête, à cet amas de matériaux rassemblés de toutes parts et coordonnés avec patience et habileté que M. Vauthier est parvenu à écrire un livre qui, reconnaissons-le avec lui, comble une lacune.

Maintenant que nous sommes à même de bien connaître Villemain et, par suite, de porter sur lui un jugement motivé, que devons-nous penser de lui et de son œuvre? En d'autres termes, méritait-il l'oubli dans lequel il avait sombré?

Ce qui a fait la fortune, puis le malheur de Villemain, c'est qu'il fut avant tout un littérateur, le type de cet ancien professeur de la Sorbonne qui, du haut de sa chaire, jonglait avec des mots, ou tirait un véritable feu d'artifice avec chacune de ses leçons. Ajoutez-y que la nature l'avait taillé à coups de serpe : « un corps massif, dit Legouvé, des membres lourds, un dos rond et bossué comme un sac de noix, une négligence de mise proverbiale ». Mais dans ce corps d'Ésope, le regard jaillissait comme un jet de lumière, la parole sortait comme une musique, achevant par le contraste d'émerveiller les auditeurs.

Tout le prestige de Villemain était là : il fallait le voir et l'entendre. Mais sur le papier sa parole se fige, son œil se ferme comme une bourse dont on a serré les cordons (c'est encore Legouvé qui parle), et de tout ce feu d'artifice il ne reste guère qu'une carcasse à demi-consumée. « Vous ne manquez pas de vivacité, lui dit un jour Royer-Collard, et cependant votre livre est souvent froid. Il est froid, parce que vous ne savez pas assez. » Et c'est ici le second malheur de Villemain. Il est froid à la lecture, non seulement parce que c'est de la lettre imprimée, mais encore parce que son imagination envahissante masque l'insuffisance de ses matériaux. Il n'a pas creusé assez profondément les sujets qu'il a traités, et il a trop souvent brodé ou substitué sa prose surabondante à celle de ses personnages. En un mot, il a trop lu Tite-Live.

Cependant, si nous en devons croire M. Vauthier, qui apporte à défendre Villemain une conviction entraînante, on a sans doute été trop loin dans cette réaction. Et quand Niebuhr dit avec dédain de lui que c'est un « fabricant de phrases vides », il exagère en son sens autant qu'en le sien X. Doudan qui, à sa mort, écrivit qu'une lumière du ciel s'éteignait.

Ici, comme souvent ailleurs, la vérité est dans un juste milieu. Villemain fut un bon ouvrier de lettres. Le rapide discrédit que les érudits purs ont jeté sur les historiens trop littéraires l'a atteint tout autant sinon plus que Guizot et Cousin, ses émules et ses contemporains. Mais on y reviendra, M. Vauthier aidant. Car si l'érudition est un aliment indispensable, encore qu'un peu lourd distribué à doses massives à nos estomacs latins, comme on le fait maintenant, rien ne peut mieux nous en reposer qu'une légère cure de littérature. Pour cet usage bienfaisant, Villemain garde ou reprendra sa valeur [1].

Eugène Welvert.

II

Fondé sur une documentation biographique et administrative assurée, ce livre nous apporte les plus utiles certitudes sur la carrière de Villemain : diverses lettres inédites qu'il écrivit ou reçut précisent la nature de ses relations avec les hommes de son temps ; des vers imprévus témoignent d'une veine de sensibilité ombrageuse et secrète qu'on voudrait mieux connaître encore ; et divers à-côtés de la grande activité du fonctionnaire ou du secrétaire perpétuel, articles et rapports, sont signalés et analysés à leur date [2]. Les quatre parties de la biogra-

1. Çà et là, et surtout dans les dernières pages, M. Vauthier appuie peut-être plus que de raison sur l'irreligion de Villemain. Un homme qui défendit le pouvoir temporel des papes, qui fut et resta en coquetterie avec les évêques, qui eut pour ami intime Dupanloup, enfin, qui allait à la messe tous les dimanches, ne peut être taxé d'anticlérical.

2. Est-ce bien *reprendre aux lettres* qu'il faut lire, p. 79, note ? Lire *Thomson*, p. 77, *Villemain, pair charmant*, p. 122, note, *Ternes*, p. 141, *de Voss ou de*

phie repartissent leur matière d'une façon aisée entre les débuts (1790-1814), les grands succès de Sorbonne et d'Académie (1814-1830), la députation et le ministère (1830-1850), la retraite et le secrétariat perpétuel (1850-1870). Mais on laisse le livre avec une certaine déception : le héros ne vit guère, et M. V., qui ne se dissimule pas les petits côtés du personnage, sa vanité, quelques flottements ou condescendances du haut fonctionnaire, semble avoir été gêné pour mettre en pleine valeur des qualités incontestables, l'amour des lettres considérées comme un instrument de libération individuelle et sociale, et ces mérites d'éloquence et d'esprit que le *Portrait contemporain* de Sainte-Beuve, en 1826, mettait si vivement en lumière et qui sont, ici, un peu noyés, dont l' « insaisissable mobilité » n'apparaît pas assez. D'autre part, si le *Tableau de la littérature au* XVIIIe *siècle* reste le livre « considérable » de Villemain, on voudrait voir dégager l'essentiel de sa méthode et de sa nouveauté, la nature de son influence et les raisons d'une certaine insuffisance : le *Sainte-Beuve avant les Lundis* de M. Michaut, sur ce simple point, « rend » beaucoup plus que les pages consacrées ici au fameux cours de 1827. Enfin l'idéal social de Villemain semble bien rester, tout au long d'une carrière féconde en vicissitudes, « du nombre et du talent l'invincible équilibre », et l'on voudrait voir comment ce vieil héritage libéral s'est accommodé des exigences de la science ou des nécessités de l'administration, chez un homme qui n'était à fond ni un savant, ni un administrateur : les éléments de la synthèse sont là, mais on est en droit de regretter que l'étincelle n'ait pas jailli.

F. Baldensperger.

Les origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871. Recueil de documents publiés par le Ministère des Affaires étrangères, tome VI. Paris, Imprimerie nationale, Ficker, éditeur, 1912, in-8°, 491 p.

Ce volume mène la publication du 1er mars au 31 août 1865. La part des affaires italiennes y est beaucoup moindre que dans les deux précédents ; on y trouve cependant des témoignages du fâcheux effet produit par le discours de Rouher sur la convention de septembre, et les premiers indices de l'accord entre Berlin et Florence, annoncé de Francfort, dès le 18 juin, par notre ministre, M. Reculot.

Par contre, les pièces relatives aux relations franco-prussiennes deviennent très nombreuses. Aux dépêches presque quotidiennes de Benedetti ou du chargé d'affaires Lefèvre de Béhaine s'ajoutent des

---

Crabbe, p. 160, probablement *Si donniez l'essor au vôtre*, p. 249, *böhmischen Sprache*, p. 251, *Corinne*, p. 295, etc. Il y a d'autres vers faux dans les tentatives poétiques de Villemain. La citation de Bonald, p. 298, vaut d'être rapportée à sa vraie source, plutôt qu'à l'*Itinéraire*. Comment comprendre, p. 119, l. 9, « son fils, son premier-né, l'avait précédé d'un an dans la tombe » ? Cf., pour le prix de Leconte de Lisle, la lettre de Villemaïn à Lebrun, 1er septembre 1856, qu'a publiée M. Bonnefon dans l'*Amateur d'Autographes* de janvier dernier.

documents plus précieux : les lettres et télégrammes confidentiels échangés entre Drouyn de Lhuys et Benedetti, et retrouvés à l'ambassade française de Berlin. On peut y noter les débuts et y suivre les progrès de la captieuse négociation par laquelle Bismarck allécha Napoléon III et obtint sa complaisante neutralité. Peut-être est-ce Benedetti qui demande le premier : « Que voulez-vous et qu'offrez-vous? » (lettre du 7 mai 1865). Bismarck fait d'abord l'étonné, puis se découvre à son tour et parle de Belgique et de Suisse française, sans résultat d'ailleurs. C'est à ce moment qu'il s'engage, en retour de la neutralité française dans le conflit possible avec l'Autriche, à rendre au Danemark la partie non-allemande du Slesvig. En même temps, il fait des avances à l'Italie et se montre, dans une longue conversation avec Gramont à Carlsbad, tout prêt à attaquer l'Autriche. Cette manœuvre se termine par la convention de Gastein (14 août). Il est à noter que les documents publiés sont muets sur l'offre d'alliance qui, d'après Sybel, aurait été faite par Benedetti à Bismarck vers la fin de juin. Mais on ne doit pas en conclure dès maintenant à une inexactitude de l'historien allemand, car la suite des lettres de Benedetti ne paraît pas sans lacunes. Si la série est complète pour la fin de 1865 et 1866, les volumes suivants auront une grande importance.

Nous ne pouvons que renouveler, à propos de ce tome VI, ce que nous avons déjà dit de la compétence, du soin et de la régularité qu'apportent dans leur travail les membres de la commission chargés de publier ces documents.

R. G.

Cardinal Manning. The decay of idealism in France. The Institute of France. Three Essays by J. E. C. Bodley, Correspondant de l'Institut, 1 vol. in-8°, Londres, Longmans, Green et C°, 1912.

M. J. E. C. Bodley l'auteur anglais bien connu du livre *la France* [1] (traduit en 1901), vient de réunir dans un beau volume et sans trop chercher à justifier leur assemblage, les trois *Essais* dont les noms figurent ci-dessus. Celui sur Manning s'inspire d'une longue amitié, qui malgré une considérable différence d'âge et bien que M. Bodley soit resté protestant, a uni l'auteur au vénérable cardinal. Ce n'est pas sa biographie qu'il a retracée, et il indique les raisons qui l'obligent à se contenter de nous donner quelques traits de cette grande figure disparue. Du moins ces traits sont tout à fait caractéristiques et laissent de la physionomie morale de Manning une profonde impression, dûe autant à la pénétration de l'auteur qu'à la vivacité, tantôt émue, tantôt spirituelle de sa plume. L'auteur a sur Newman, que Manning, on le

1. Dans le *Gaulois* du 14 avril, sur la foi d'un compte rendu fautif d'un journaliste qui a placé aux États-Unis Brighton où habite M. Bodley, M. Doumic fait à tort de l'honorable correspondant de l'Institut un Américain en lui reprochant en tant qu'Américain d'oser parler du déclin de l'idéalisme en France.

sait, n'aimait pas, et qui le lui rendit, quelques lignes incisives qui convainquent le lecteur des raisons profondes que malgré leurs qualités réciproques, les deux grands convertis avaient de ne pas s'aimer. Les préférences de M. Bodley vont nettement à Manning, mais il rend justice aux dons éminents de Newman, qui eut à ses yeux le tort d'être resté avant tout *Newmanite* tandis que Manning se donnait à tous. L'un dit M. Bodley était subjectif, l'autre objectif... Tout historien de l'un ou l'autre des deux célèbres prélats qui ont déjà fait couler tant d'encre devra recourir à l'instructif *Essai* de M. Bodley.

« Si nous voulions caractériser notre âge par une seule épithète, nous ne le nommerions pas un âge héroïque, religieux, philosophique ou moral, mais *un âge mécanique* ; car c'est là ce qui le distingue entre tous les autres ». C'est ainsi que s'exprimait en 1830 Carlyle dans la Revue d'Edimbourg article intitulé : *Signs of the Times*, traduit dans la *Revue britannique* d'alors et inséré dans les *Mélanges* [1]). Par une singulière coïncidence [2], ce sont les mêmes mots qu'emploie M. Bodley pour caractériser l'époque actuelle en l'opposant aux périodes antérieures de la civilisation. Il faut constater que si la dénomination est juste, Carlyle l'avait prévue de loin, il y a plus de quatre vingts ans.

M. Bodley l'introduit en sa *Préface* dans les termes suivants : « L'application de la vapeur et de l'électricité aux premiers jours du règne de Victoria a produit une révolution mondiale auprès de laquelle les plus grands mouvements politiques et sociaux du passé n'ont été que des incidents locaux dans l'évolution de l'humanité. C'est ainsi que l'âge mécanique a pris son essor. Dans la patrie de la Révolution française, la nouvelle démocratie n'est plus fille de 1789, mais du développement scientifique et industriel né cinquante ans plus tard ».

M. Bodley ne dissimule pas qu'il aperçoit les mêmes suites de l'âge mécanique dans tous les pays civilisés et notamment en Angleterre : mais ses études antérieures l'ont attaché à la France et c'est chez nous qu'il veut analyser succinctement les effets d'une des plus grandes révolutions de l'histoire.

Avant de procéder à cette analyse, il aurait pu, entrant encore plus avant dans son sujet, préciser plus qu'il ne l'a fait, ce qu'il entend par idéalisme. M. Bodley, peut-être à dessein, n'y met pas une rigueur absolue. Il emploie le terme idéalisme tantôt dans le sens de dévouement aux idées — il faudrait ajouter : aux idées désintéressées — tantôt dans le sens d'optimisme social. L'idéalisme religieux se rapporte au premier type, l'idéalisme du XVIIIe siècle ou de la Révolution au second. Il y a encore une manière d'idéalisme qui est avant

1. J'ai rappelé cet article dans une brochure : *Carlyle et le Saint-Simonisme*, lettres à G. d'Eichthal (1903).

2. Je l'ai signalée à M. Bodley en recevant son volume. Il en a été très frappé, mais ne connaissait pas l'étude de Carlyle.

tout une phraséologie — par exemple le romantisme dans beaucoup de ses parties. Ces différents genres d'idéalismes ont certainement subi chez nous un déclin ou au moins une transformation : mais il faudrait, si l'on voulait traiter le sujet à fond, étudier cette transformation de plus près que ne le fait M. Bodley. Il semble qu'il ait voulu surtout en vidant partiellement les nombreux dossiers qu'il constitue par la lecture ou la conversation sur notre pays, apporter dans la question des éléments de discussion. Il note avec beaucoup de soin les modifications qu'il a lui-même constatées dans le langage ou les habitudes, et ces observations, relevées par un étranger sympathique, mais bon analyste, sont précieuses comme documents. Elles n'ont peut-être pas toujours la portée que leur attribue l'auteur, comme étant trop particulières ou provenant de personnes qui représentent plutôt le passé que le présent et l'avenir. Quelle est et quelle sera chez les nouvelles générations l'influence du nationalisme, des sports, dont M. Bodley réprouve l'excès d'importation chez nous, de l'aviation, des entreprises coloniales, de la science pure ou appliquée à l'exploitation de la planète, de la solidarité sociale, dont nous avons ressenti les premières fièvres, se substituant à celles de nos aînés ? Il est bien difficile de le prévoir et de le préciser. M. Bodley reconnaît lui-même qu'à aucune époque l'avenir n'a autant que dans la nôtre été aux mains de la jeunesse ; et à lire tout ce que cette jeunesse écrit de contradictoire sur elle-même, il n'est pas facile de voir où elle va. En tout cas, sachons gré aux observateurs étrangers qui nous aident à nous connaître, hommes jeunes ou mûrs, ne fût-ce qu'en réfléchissant à ce qu'ils pensent et disent de nous.

Le troisième *Essai* de M. Bodley est relatif à l'histoire de l'Institut qu'il a résumée pour ses lecteurs anglais et qui a l'intérêt pour les lecteurs français des souvenirs personnels de l'auteur lié de relations ou d'amitié avec beaucoup d'académiciens aujourd'hui disparus. La maison de Richelieu et la maison de Molière sont aux yeux de M. Bodley les derniers refuges de la vieille tradition française. Espérons qu'elles conserveront encors longtemps leur prestige mondial.

E. D'EICHTHAL.

DAHLMANN-WAITZ, **Quellenkunde der deutschen Geschichte**, 8e Auflage, unter Mitwirkung von Baasch, Buchmann, Bailleu, etc., etc., hrsg. von Paul HERRE. Leipzig, Koehler, 1912. In-8°; XX et 1290 p. Broché, 28 mark ; relié, 31 mark.

C'est la 8e édition de cet indispensable manuel qui ne cesse pas de grossir : 1,000 pages en 1906 et près de 1,300 en 1912. Il faudra évidemment, la prochaine fois, donner deux volumes et faire une coupure au XVIe siècle. L'œuvre est plus soignée, plus minutieusement faite que précédemment. Cinq historiens s'étaient attelés à la dernière édition ; ils sont, cette fois, au nombre de quarante-deux, et tous,

très compétents dans l'histoire de l'époque dont ils traitent : Baasch pour le commerce, Bailleu pour la Révolution, Brandenburg pour le XIXe siècle, Bresslau, Kleinclausz et autres pour le moyen âge, Fournier et Friedjung pour l'Autriche, Hauck pour l'histoire de l'Église, Hörnes pour la préhistoire, Riemann pour la musique, Steinhausen pour l'histoire de la civilisation. L'éditeur, l'entrepreneur de la publication, M. Paul Herre, n'a pas eu la besogne facile ; il avoue qu'il est heureux d'avoir déposé le fardeau qui pesait sur lui et il glisse, en passant, ce mot, que certains collaborateurs lui ont reproché ses « empiètements ». Mais l'œuvre a été, chose incroyable, imprimée en huit mois et elle comprend même les travaux importants parus dans la première moitié de 1912. Il y aurait à faire quelques critiques. Par exemple, j'ai publié un volume intitulé l'*Alsace en 1814*. Ne suffit il pas de le mentionner et pourquoi indiquer que certains chapitres ont paru, avant la publication du livre, dans des revues ? C'est perdre de la place. Il y a des recueils d'essais qui contiennent des études courtes, mais importantes et neuves ; ces études ne sont pas citées. Au reste, les améliorations sont en grand nombre. On a introduit deux nouvelles rubriques : *Methodologie* et *Bibliothekkunde*. L'ouvrage est plus clair, plus systématique. Quelques parties, comme l'histoire des Hohenstaufen, comme celle de l'Autriche au XIXe siècle, ont été considérablement augmentées. Tous les chercheurs accueilleront le précieux volume avec joie et je sais déjà plusieurs Français qui, apprenant que le « Dahlmann » vient de paraître en nouvelle édition, m'ont dit aussitôt : « je vais l'acheter... ou le faire acheter ».

A. Chuquet.

Paul Darmstædter, **Geschichte der Aufteilung and Kolonisation Afrikas seit dem Zeitalter der Entdeckungen**, Erster Band ; 1415-1870 (Berlin et Leipzig. G. J. Göschen'sche Verlagshandlung, 1913, VIII-320 p., 6 croquis cartogr. dans le texte).

Avant les trente dernières années du XIXe siècle — avant l'ouverture du canal de Suez, la découverte des champs de diamants, l'introduction du régime parlementaire dans la colonie du Cap — il ne semble pas que l'appropriation de l'Afrique par les Européens s'intègre dans l'histoire générale, soit un enjeu des combinaisons diplomatiques. Proposition plausible, si on ne l'applique qu'au continent *noir*. Les emprises qui l'ont entamé d'abord n'ont eu d'autre objet que le drainage des nègres, main-d'œuvre servile pour les possessions européennes d'Amérique — et M. D. a soigneusement décrit les lieux d'élection et les procédés de la traite aux XVIIe et XVIIIe siècles. L'Afrique barbaresque et musulmane fut abordée sous l'empire d'autres préoccupations. Et, à vrai dire l'Afrique méditerranéenne et celle des tropiques et de l'Equateur sont deux mondes différents, séparés par une

marche désertique, et qui n'ont jamais vécu la même vie. L'on regrettera que M. D. n'ait pas plus décisivement marqué la distinction dans le dispositif de son ouvrage.

L'œuvre qu'il raconte embrasse quatre siècles et demi ; non seulement il l'a résumée avec élégance et précision, mais il a voulu orienter le jugement du lecteur. Avec une équité rare chez les historiens de la colonisation, M. D. ne se borne pas à relever les erreurs communes à toutes les nations; il signale aussi les succès et plaide toujours les circonstances atténuantes : d'où son indulgence pour les Portugais, première manière (p. 102), pour les Hollandais (p. 89), pour les Libériens même (p. 308). Mais ce qui nous touche particulièrement, c'est l'hommage qu'il rend à l'effort de la France. Il montre qu'à un degré plus éminent que toutes les autres puissances et plus tôt, la France a manifesté dans ses entreprises d'outre mer un sens colonial, un plan d'action qui ont fait école et tradition : en Égypte, où Bonaparte a voulu réaliser les idées des hommes d'État de l'ancienne monarchie (p. 111) et où l'admirable création de l'Institut d'Égypte implique une visée lointaine d'enquête et d'adaptation ; dans l'Afrique occidentale, sous l'ancien régime — à ce propos, M. D. s'élève contre la sévère appréciation de M. Machat (p. 68). Dans l'ère moderne les conceptions et les méthodes françaises ont provoqué, en Afrique notamment, des résultats matériels que le mercantilisme britannique n'a pas su produire, et M. D. va jusqu'à réhabiliter la politique militaire et bureaucratique, que l'Angleterre nous a enviée (p. 229). Enregistrons cette appréciation, mais gardons-nous de nous en prévaloir.

Nous aurions mauvaise grâce toutefois à suspecter la critique de M. D., car il s'est amplement et loyalement documenté ; chaque chapitre est précédé d'une bibliographie essentielle, et l'auteur reconnaît avec modestie que sa littérature offre des lacunes. Son livre est le meilleur bréviaire sur un sujet si vaste. Il se termine par un consciencieux index. Il recommande par avance le second tome, où seront traités des problèmes plus complexes et plus irritants.

B. A.

— Le 3e des *Essais de Critique générale* de Ch. Renouvier réédités chez Colin : *Les principes de la Nature* (in-8° carré de LXV-444 p., 1912, 8 fr.), aborde « la double face physique et morale sous laquelle le problème de la Nature s'offre au philosophe ». Il « commence par traiter du fond et des modes premiers et universels de l'existence physique », puis expose « les conjectures que l'état actuel de la science rend probables touchant l'essence et l'origine accessible des êtres..., passe aux hypothèses cosmogoniques et au problème des espèces, rend compte des théories les plus répandues..., s'arrête enfin au seuil même de l'histoire ». L'Introduction résume les principes de la psychologie rationnelle; les 2 premiers chapitres esquissent le plan de l'ouvrage et la nature de l'être sous l'aspect le plus

général, le 5e analyse l'être physique (atomisme), les suivants donnent une vue générale du fond de la nature et les conjectures sur le fond des lois naturelles (physique spéciale) et étudient les phénomènes chimiques et biologiques (la microbie inspire la conclusion poignante que « le destin de l'humanité est cruel », p. 146, qui est à lire spécialement : « L'étude des infiniment petits ouvre sur le monde de la vie des aperçus désolants »); le 8e et le 10e critiquent les doctrines cosmogoniques physiques et morales, le 9e développe la question des espèces et les deux derniers tentent d'éclairer l'origine de l'homme et les origines morales. Un double appendice traite d'une part de l'accord de la méthode phénoméniste avec les doctrines de la création et de réalité de la nature, d'autre part de « l'hypothèse suprême » en théodicée, c'est-à-dire d'une « étude fournie par un ami » qui a poursuivi avec « une grande ardeur philosophique » l'hypothèse du ch. XII sur « l'œuvre divine et la société primitive, sa perversion, suivie de la ruine totale du monde, d'où la nature actuelle serait sortie... » Enfin un Index détaillé permet de se retrouver rapidement dans ce beau volume qui guide avec clarté et sûreté à travers les questions les plus hautes. — Th. Sch.

— La 2e édition des *Hauptprobleme der Ethik* (Teubner, Berlin et Leipzig, 1913, 128 p. 1 M. 80), de M. Paul Hensel, ne se distingue de la première (1903) que par l'addition de deux conférences, faites à Nuremberg, aux sept (en réalité six) prononcées devant l'université populaire de Mannheim. L'auteur (Erlangen) expose et critique les morales utilitaire et évolutionniste pour leur opposer sa *Gesinnungsethik*. Les derniers chapitres étudient les rapports de cette morale avec la civilisation et avec la religion et confrontent le sujet et l'objet ethiques. — Th. Sch.

— L'ouvrage de M. Félicien Challaye sur le Syndicalisme a eu les honneurs d'une traduction en allemand, par un anonyme, sous ce titre : *Revolutionärer Syndikalismus und reformistischer Syndikalismus* (Mohr, 1913, 93 p. 1 M. 80). N'ayant point le texte français sous les yeux, nous ne pouvons porter de jugement sur l'inexactitude de la traduction, chose qui d'ailleurs n'a guère d'importance pour nos lecteurs. Le style en est clair et correct, c'est tout ce que nous pouvons dire. — Th. Sch.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 22 — 31 mai — 1913

F. Thureau-Dangin, Une relation de la huitième campagne de Sargon. — Flickinger, Le chœur. — Libanius, p. Foerster, VI. — Klio, XII. — Mansion, Manuel de l'ancien haut allemand. — Vollmer, Matériaux pour l'histoire de la Bible, I. — Dierauer, Histoire de la confédération suisse, I. — Platzhoff, Rapports des Valois avec les États luthériens. — Boehmer, Les Jésuites, 3e éd. — Gœthe, Lettres choisies, trad. A. Fanta. — Salomon Reinach, Sidonie ou le français sans peine. — Askell-Brinton, Quelques langues dn Soudan. — Burk, Les langues du sud du Kordofan. — Hopkinson, Le mandingue de la Gambie. — Herre, Le moyen-âge allemand. — Académie des inscriptions.

Une relation de la huitième campagne de Sargon. Texte assyrien inédit, publié et traduit par F. Thureau-Dangin. Paris, Geuthner, 1912; in-4°, xx, 87 pages.

Publication faite avec le soin qui est coutumier à l'auteur; importante surtout pour l'histoire de l'empire assyrien et de l'ancienne Arménie. L'inscription dont il s'agit concerne une expédition qui eut lieu en 714 avant notre ère; la relation est fort détaillée; c'est un véritable rapport, circonstancié, sur des opérations militaires dont on n'avait que l'indication brève dans les autres textes de Sargon. C'est ce qui a permis à M. Thureau-Dangin de reconstituer dans son introduction et de présenter au lecteur la carte des pays parcourus, aux alentours des lacs de Van et d'Ourmia.

L'inscription contient aussi quelques données intéressantes pour l'histoire des religions. D'abord c'est à son dieu Ashshour, dans la ville du même nom, que Sargon adresse, dans toutes les formes de la littérature épistolaire, le rapport de son expédition. Et ce dévot prince s'étend longuement sur la confiance qu'il a eue, qu'il avait droit d'avoir en son dieu. La victoire principale est racontée de telle sorte qu'elle apparaît comme un miracle de la puissance du dieu en même temps que de la vaillance du roi appuyé sur son céleste protecteur. Aussi les sacrifices d'action de grâce n'ont-ils pas manqué après le succès. L'on avait eu au ciel, avant l'expédition, des présages favorables, et le dieu Shamash « avait fait écrire aux entrailles (des victimes) des présages dignes de foi signifiant qu'il irait au côté » du roi. La description du butin fait dans le temple de Haldia et de Bagbartou, à Muçacir, montre que ce sanctuaire était extrordinairement riche en

objets précieux de toute sorte : boucliers d'or, boucliers d'argent, boucliers de bronze, bassins, vases et coupes d'argent, anneau à cacheter de la déesse Bagbartou, en or incrusté de pierres précieuses; lit d'ivoire à sommier d'argent, rehaussé de pierres précieuses et d'or; grande cuve pour contenir le vin des libations; statue en prière d'un ancien roi; statue d'un autre ancien roi portant la tiare des dieux et bénissant de la main droite; même le rival de Sargon, Oursâ, était là, coulé en bronze, sur un char attelé de deux chevaux, avec son cocher, et une inscription que Sargon trouve orgueilleuse, et qui n'est pas, en effet, dans le style de la piété sémitique : « Avec mes deux chevaux et mon cocher, mes mains ont conquis la royauté d'Ourartou ». C'était tout de même un ex-voto. Chose curieuse, on peut voir dans Hérodote (III, 88) que Darius commémora son avènement dans un monument de pierre, une statue équestre, qui portait, sauf les noms propres et la mention d'un seul cheval, exactement la même inscription que le monument d'Oursâ. Un dernier trait, marquant la conclusion de la campagne, a bien l'air de se rapporter à un sacrifice humain : « Un maître de char, deux cavaliers, trois sapeurs furent tués; les *langues capitales* (transcription d'un idéogramme; il s'agit d'un groupe identique ou parallèle au précédent), Tâb-shar-Ashshour, le grand *abarakkou*, les conduisit à Ashshour mon seigneur ». Un texte d'Asarhaddon (cité p. 66), conçu dans les mêmes termes, montre que le meurtre des six hommes, prisonniers de guerre, et l'oblation des *langues capitales* (?) sont des opérations connexes, l'une et l'autre de caractère religieux. L'inscription est datée de 714, l'année même où eut lieu l'expédition. Ainsi les renseignements sont encore tout frais, étant pris sur le document original.

Alfred Loisy.

Roy C. Flickinger. ΧΟΡΟΥ in Terence's Heauton, the shifting of choral rôles in Menander, and Agathon's ἔμβολιμα (Extr. de **Classical Philology,** vol. VII, 1er janvier 1912, p. 24-34).

Trois observations qui ne manquent pas de vraisemblance : I. Au vers 170 de l'*Heautontimôrouménos*, la scène est vide. M. Flickinger suppose qu'ici arrivaient les convives de Chrémès, et que par conséquent, dans la pièce de Ménandre imitée par Térence, il devait y avoir χορός; un acte devait commencer à 171. — II. Mais il est question, au v. 409, d'un chœur de servantes; c'est donc que le chœur apparaissait dans des rôles différents en différents endroits de la même pièce, et peut-être en est-il ainsi dans les *Epitrepontes*. — III. Les chants du chœur dans les intervalles marqués par χορός semblent être ce qu'Aristote appelle ἐμβόλιμα (*Poét.* 1456a), dont Agathon aurait usé le premier; c'est-à-dire que ce poète, au lieu de reproduire dans les pièces publiées le libretto d'un chœur sans relation avec le sujet, aurait

indiqué les intervalles entre les actes par χρόνου ou un symbole analogue; son innovation aurait été un simple changement apporté dans la publication des pièces.

MY.

Libanii Opera recensuit R. FOERSTER. Vol. VI, Declamationes XIII-XXX. Accedit Gregorii Cyprii adversus Corinthiorum declamationem Libanianam antilogia. Leipzig, Teubner, 1911; II-660 p. (*Bibl. script. gr. et rom. Teubneriana*).

Le sixième volume des œuvres de Libanius, que M. Förster publie avec le succès que l'on sait, contient dix-huit déclamations portant les numéros XIII-XXX. Le sujet, pour les onze premières, est emprunté à l'histoire d'Athènes, pour la douzième (XXIV) à l'histoire de Sparte, et la suivante est celle qui est connue sous le titre *de Laïde non revocanda*; les cinq autres ouvrent la série des déclamations que l'on peut, avec M. F., appeler « éthologiques », dans lesquelles le rhéteur fait parler un personnage de caractère typique. Quelques-unes de celles-ci semblent avoir été particulièrement admirées des anciens, si l'on en juge par le nombre des manuscrits qui les ont conservées: l'une d'elles (XXX), où un citoyen pauvre veut boire la ciguë parce que son voisin s'est soudainement enrichi, est représentée par 33 manuscrits; une autre (XXVIII), que prononce un parasite frustré d'un dîner, l'est par 42, et la XXVIe, où un mari demande la mort, excédé de la loquacité de sa femme, n'est pas contenue dans moins de 69 manuscrits, sans compter les nombreux passages cités par les écrivains postérieurs. Il en est du reste, parmi les autres déclamations de ce volume, qui ont joui d'une égale faveur; 35 manuscrits donnent le texte de celle dans laquelle Libanius représente Démosthène demandant la destruction de l'autel de la Pitié (XXII). Il convient de noter que les morceaux XV Νόμος καλοῦ βίου γέρας εἶναι, discours de Képhalos, et XVI, réplique d'Aristophon (sont-ils bien de Libanius?), sont ici publiés pour la seconde fois; la première édition en est due à M. F. lui-même, dans le tome IX de l'*Hermes* (1874). Je ne crois pas utile d'entrer dans des détails; nul n'ignore que M. F., dans les précédents volumes, a amélioré le texte de Libanius en de nombreux passages; il en est de même dans celui-ci. La collation de manuscrits inconnus aux éditeurs antérieurs lui a fourni, comme à l'ordinaire, d'excellentes leçons; ailleurs c'est sa science d'helléniste et son flair de critique qui lui ont suggéré des corrections heureuses; il suffit de feuilleter l'appareil critique pour se convaincre que la liste en serait longue. J'ai cependant des doutes sur la légitimité de quelques-unes d'entre elles; il me semble qu'en plusieurs cas M. F. aurait pu conserver le texte donné unanimement par les manuscrits. P. 135, 20 εἰ προθείη (corr. évidemment nécessaire, pour προσθείη) τις ὑμῖν αἵρεσιν τὸν ὁποτέρου ἡμῶν βίον ἕλοισθ' ἄν, εἰσαγγελίας καὶ γραφαῖς εἶναι διὰ βίου, etc. M. F. corrige ἑλέσθαι, <ἐν> εἰσαγγελίαις... L'addition de ἐν est justifiée;

mais il n'en est pas de même pour ἐλέσθαι, et M. F. aurait pu y regarder à deux fois avant de modifier une leçon nettement attestée, et qui est d'une grécité inattaquable; on rencontre en effet une construction absolument identique dans Isocrate *Phil.* 68 : εἴ τις θεῶν αἵρεσίν σοι δοίη μετὰ ποίας ἂν ἐπιμελείας καὶ διατριβῆς εὔξαιο τὸν βίον διαγαγεῖν, οὐδεμίαν ἕλοι' ἄν, etc.; il suffit alors de lire ποτέρου au lieu de ὁποτέρου; cf. pour cette confusion Platon, *Lys.* 212ᶜ πότερος Hirschig (ὁπότερος *codd.*), *Euthyd.* 271ᵃ πότερον Hermann (ὁπότερον *codd.*). P. 177, 8 συγκαλύπτων δὲ ταυτὸν καὶ περιστέλλων, ὡς οἱ τὰς κρυφαίας νόσους; ici M. F. ajoute νοσοῦντες avec Gasda. Mais ce mot est-il vraiment indispensable? Il me semble préférable de conserver ici, avec les manuscrits, ce tour original si connu, particulièrement dans Lucien, par exemple *Tim.* 7 ὁ τὰς ὅλας ἑκατόμβας, *Char.* 9 τὴν τὸ τριπλοῦν τεῖχος, etc. On remarquera que M. Förster a ajouté, après le discours des Corinthiens accusant les Athéniens d'impiété (decl. XIII), la défense des Athéniens, dont l'auteur est Grégoire de Chypre, patriarche de Constantinople, déjà publiée par M. Schmidt, et qu'il en a sensiblement amélioré le texte.

MY.

KLIO, **Beiträge zur alten Geschichte,** t. XII. Leipzig, Weicher, 1912; IV-512 p.

C'est à la Grèce qu'est faite la plus large part dans le t. XII de *Klio*; viennent ensuite, pour le nombre, les articles qui concernent l'histoire et la philologie latines. Quelques autres appartiennent à des domaines différents : Newberry traite un point d'égyptologie (*The Cult-animal of Set*, fasc. 4); Röder esquisse l'histoire du Soudan et de la Nubie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, après avoir résumé l'histoire des explorations faites dans ces pays (*Die Geschichte Nubiens und des Sudans*, 1); et Lattes, constatant les analogies entre l'onomastique étrusque et la latine, identité de beaucoup de noms, suffixes étrusques dans les noms latins, variations parallèles des formes, usage semblable des prénoms, etc., y voit la preuve d'une étroite affinité entre les deux peuples (*Per la storica estimazione delle concordanze onomastiche latino-etrusche*, 3). — Des articles qui se rapportent à l'antiquité romaine, l'un traite un sujet d'ordre économique (*Phoenikischer Handel an der italischen Westküste*, 4); Kahrstedt, considérant la nature et la chronologie des imitations phéniciennes d'objets égyptiens trouvés dans les nécropoles de l'Etrurie, du Latium et de la Campanie, est amené aux conclusions suivantes : c'est l'importation orientale et phénicienne, et non la carthaginoise, qui a laissé les traces les plus fortes; elle a duré jusqu'au moment où le commerce grec pénétra sur les côtes occidentales de l'Italie; les relations de l'Etrurie avec le monde punique se resserrèrent à l'occasion de l'alliance carthaginoise; le commerce, qui refleurit alors jusqu'au vᵉ siècle, se fit sous le pavillon étrusque et

non carthaginois. Deux autres s'occupent de chronologie : Holzapfel (*Zur römischen Chronologie*, 1) soumet à la critique quelques-uns des résultats obtenus par Leuze dans un travail récent (*Die römische Jahrzählung*, 1909), et souhaite que celui-ci continue ses recherches, qui ont somme toute constitué un progrès; et le même savant essaie de déterminer avec précision le jour de la naissance, ou de l'accession au trône, ou de la mort de plusieurs empereurs romains des deux premiers siècles après J.-C. (*Römische Kaiserdaten*, *I*, fasc. 4); dans ce premier article il s'occupe de Néron et de Galba : Néron périt le 9 juin 68, date ordinairement admise; Galba fut proclamé empereur par les légions de la Tarraconaise le 3 avril, et la date de sa naissance est le 24 décembre 6 avant J.-C. Les autres études sont de la critique historique : von Premerstein a écrit un second article sur l'histoire de Marc-Aurèle (*Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Marcus*, *II*, fasc. 2); il y a recueilli les textes et inscriptions qui se rapportent ou que l'on peut rapporter à l'incursion en Grèce des Costoboques; elle se date en 170, et aurait eu lieu par mer, avant leur défaite par les Astingues. Il a réuni également les témoignages sûrs ou vraisemblables relatifs aux luttes contre les pirates maures qui ravageaient les côtes hispaniques, et contre lesquels on dut envoyer à deux reprises une expédition navale [1]. Täubler (*Camillus und Sulla. Zur Entstehung der Camilluslegende*, 2) recherche l'origine de la légende de Camille, dont Mommsen et Hirschfeld ont montré les rapports avec l'histoire d'Achille et celle du premier Africain, car tout dans cette figure est légendaire, à part la prise de Véies et l'expédition contre les Volsques. Le créateur de cette légende serait Ennius; mais de nombreux traits trahissent une origine plus récente, et seraient imités de la vie de Sulla. Filow (*Die Teilung des Aurelianischen Dakiens*, 2) conclut, d'une inscription latine récemment découverte, que l'empereur Aurélien, lorsqu'il organisa la Dacie, en fit deux provinces indépendantes, appelées plus tard *Dacia ripensis* et *D. mediterranea;* ce texte confirme les renseignements de Festus et de Jordanès. Hohl (*Vopiscus und Pollio*, 4) ajoute un chapitre à ses précédentes recherches sur l'Histoire Auguste; Trébellius Pollio et le soi-disant Vopisque ne font qu'un; du reste ce sont là des noms supposés, comme l'admettait déjà Dessau. — Les contributions à l'histoire et à l'antiquité grecques sont les suivantes : Adcock met en parallèle les passages de la Πολιτεία Ἀθηναίων et les chapitres de la *Vie de Solon* de Plutarque qui concernent la législation de Solon (*The source of the Solonian chapters of the Athenaion Politeia*, 1), et en conclut que Plutarque a puisé directement dans l'ouvrage d'Aristote, ou que l'un et l'autre remontent à une source commune; mais certains indices induisent à penser que la première hypothèse est peu probable, et le plus vraisemblable

1. Un troisième article a paru dans le premier fascicule du t. XIII.

est qu'Aristote a usé, pour les chapitres sur Solon, de l'*Atthis* d'Androtion, source, également, des renseignements fournis par Plutarque. Judeich (*Psyttaleia*, 2) repousse l'identification Psyttalie-Haghios Georgios proposée par Beloch [1]; il étudie ensuite les divers mouvements des flottes grecque et perse à Salamine; mais je doute qu'on accepte son explication de la manœuvre exécutée par les Grecs pour se mettre en ordre de bataille, suivant Eschyle; le messager des *Perses*, en parlant de l'aile droite des Grecs, s'exprimerait au point de vue perse, et « l'aile droite » signifierait en réalité « l'aile gauche ». Lehmann-Haupt polémiste contre Weissbach au sujet de l'interprétation des données fournies par Hérodote (III, 89-95) sur les tributs payés à Darius (*Historisch-metrologische Forschungen*, *I*, fasc. 2); et Kazarow commente Hérodote IV, 94-96, et passe en revue les divers traits qui se rapportent à la légende et au culte de Zalmoxis chez les Gètes (*Zalmoxis*, 3). D'après les données des auteurs sur les effectifs spartiates à Platées (479), à Mantinée (418), à Corinthe (394), à Leuctres (371), Cavaignac essaie de déterminer, pour les différentes régions du Péloponnèse, le nombre des habitants et la densité de la population d'abord au commencement du ve siècle, puis un siècle après (*La population du Péloponnèse aux* v^e^ *et* ive *siècles*, 3); la comparaison démontre une diminution sensible de la classe aisée et de l'ensemble de la population libre sédentaire; la population totale resta à peu près au même niveau, grâce à l'augmentation du nombre des esclaves. Nilsson compare les principes de la vie spartiate avec les mœurs des peuples primitifs, pour montrer que les institutions de Sparte reposent sur des usages très anciens, et ne sont pas le produit d'une législation nouvelle (*Die Grundlagen des spartanischen Lebens*, 3); il en étudie donc les particularités les plus saillantes: subdivision en classes des jeunes garçons, syssities, relations matrimoniales, et quelques autres traits caractéristiques, entre autres la double royauté; Lycurgue est un personnage légendaire, mais nous devons supposer l'existence d'un ou de plusieurs hommes qui ont, sur ces institutions primitives, établi l'organisation de l'état spartiate. Swoboda (*Zur Beurteilung der griechischen Tyrannis*, 3) étudie brièvement les différentes formes de la tyrannie, c'est-à-dire les manières dont le tyran exerçait le pouvoir qu'il avait usurpé; car la tyrannie repose essentiellement sur l'usurpation, et n'est une forme de gouvernement qu'au sens politique, non au point de vue du droit. Un autre article de Swoboda est consacré à la continuation de ses recherches sur les ligues grecques (*Studien zu den griechischen Bünden*, 1): il étudie la situation politique des villes qui firent partie de la ligue achéenne, principalement d'après le matériel épigraphique: les villes accédaient à la ligue suivant un protocole déterminé; elles

1. La controverse n'est pas finie; M. Beloch répond à cet article dans quelques pages du t. XIII, fasc. 1 (*Noch einmal Psyttaleia*).

n'avaient pas le droit de s'en retirer; elles ne pouvaient entrer directement en relations politiques avec des états étrangers, mais jouissaient cependant du droit de légiférer et de rendre la justice, et d'autres droits encore que S. met en relief; en somme, sauf exceptions, l'autonomie leur était garantie dans les cas où l'intérêt général de la ligue n'était pas en jeu. Cependant, bien qu'elles conservassent ainsi leurs institutions traditionnelles, l'organisation administrative était identique dans toutes les villes de la ligue achéenne; et il faut remarquer principalement le rôle des synarchies, qui du reste persistèrent après la dissolution de la ligue. Les recherches épigraphiques sont encore représentées par un article de Schubart (*Griechische Inschriften aus Ægypten*, 3), qui publie et interprète deux inscriptions grecques d'Egypte, actuellement conservées au Lyceum Hosianum de Braunsberg. L'une, du IIe siècle avant J.-C., est une inscription honorifique, qui mentionne deux fonctions nouvelles, ἐπὶ τοῦ λογιστηρίου τῶν νομαρχικῶν, un président de la cour suprême des comptes pour les impôts de la nomarchie, et πρὸς τῇ ἐπιστατείᾳ τοῦ ξενικοῦ ἐμπορίου, un inspecteur, sans doute, pour la police des ports et la perception des droits de douane; le terme ἐφημερεύων, appliqué à un introducteur, un εἰσαγγελεύς, signifie probablement que ce service de jour se faisait à tour de rôle. La seconde, des derniers temps des Ptolémées, provenant de Théadelphie, fait connaître un sanctuaire d'Osiris; il y est question d'une association de νεανίσκοι de ce sanctuaire. A l'archéologie proprement dite se rapportent les deux articles de Pomtow sur la grande tholos de Delphes (*Die grosse Tholos zu Delphi und die Bestimmung der delphischen Rundbauten*, I et II, fasc. 2 et 3); ces constructions circulaires n'ont jamais été des temples; c'étaient des édifices élevés autour d'un autel, qui servaient de salles pour les banquets en l'honneur des dieux. Celui de Delphes était problablement le prytanée avec la κοινὴ ἑστία; il aurait été construit par Theodoros de Phocée, qui serait également l'architecte de la thymélé d'Epidaure, et celle-ci serait une copie du monument delphique. Date : peu après 380. A la fin, P. propose l'étymologie θόλος = la coupole noircie par la fumée, au-dessus de la κοινὴ ἑστία, et compare le nom de σκιάς [3]. Enfin ce sont les papyrus égyptiens qui ont fourni le sujet du mémoire de Preisigke, où l'auteur recherche quelle était la nature et la destination de la βιβλιοθήκη ἐγκτήσεων (*Das Wesen der βιβλιοθήκη ἐγκτήσεων*, 4). La question est très controversée, a été traitée souvent. Après les travaux d'Eger et de Lewald, P., dans un ouvrage intitulé *Gironesen im griechischen Ægypten* (1910), émit l'idée, contrairement à l'opinion courante, que cette institution n'était pas un office cadastral, mais des archives pour la conservation de documents privés, et que le διάστρωμα n'était pas un cadastre, mais un état des archives documentaires

3. Quelques-uns de ces résultats sont contestés par Schede dans le premier fascicule du t. XIII (*Zur grossen Tholos in Delphi*).

relatives à la propriété mobilière et immobilière. La plupart des savants qui se sont depuis lors occupés du sujet, Mitteis et Partsch entre autres, se sont prononcés contre cette théorie. Mais P. garde ses positions; dans cet article, d'une argumentation précise et d'une discussion solide, il reprend la question à nouveau, expose le développement historique de la βιβλιοθήκη ἐγκτήσεων, commente magistralement l'édit du gouverneur Mettius Rufus, et détermine le rôle, la compétence et le fonctionnement de cette institution. Il est certain que beaucoup de difficultés sont aplanies, si l'on se range à l'avis de P.; mais que l'on souscrive ou non à ses conclusions, l'article est, à mon appréciation, l'un des plus remarquables qui aient paru dans *Klio* dans ces dernières années.

My.

Althochdeutsches Lesebuch für Anfænger, von Joseph Mansion, Professor an der Universität Lüttich (Germanische Bibliothek; hgb. von W. Streitberg), Heidelberg, Winter, 1912, 2,40 m.

Ce livre est destiné, comme l'indique le titre, aux débutants. Ils y trouveront les règles essentielles de grammaire : de phonétique, très brèves; de flexion, beaucoup plus développées, comme il convient, puisqu'il s'agit de mettre l'étudiant à même de comprendre les textes anciens-haut-allemands; enfin de syntaxe, dont on pourait peut-être faire l'économie. Ils y trouveront également un choix de textes, copieux et judicieux, empruntés aux divers dialectes importants. Enfin l'auteur termine son livre par des notes explicatives et un glossaire qui en font un manuel très utile à ceux qui entreprennent les études de l'ancien-haut-allemand.

F. Piquet.

Materialien zur Bibelgeschichte und religiœsen Volkskunde des Mittelalters, von prof. Lic. Hans Vollmer, 1. Band. Berlin, Weidmann, 1912, in-8°, VIII-214 pp. et 20 planches hors texte, 12 m.

L'Allemagne ne possède pas encore une histoire de la Bible complète et exacte. M. Vollmer pense combler cette lacune. Il publie les premiers matériaux qui serviront d'assises à cette œuvre monumentale. Ce sont des études sur les bibles narratives les plus anciennes. Une partie, la plus courte, examine — de façon un peu confuse — les relations de divers textes, répartis en deux groupes, celui de l'allemand supérieur et celui du moyen allemand. La seconde partie est consacrée à la description exacte de chacun des manuscrits intéressant le sujet. De très beaux fac-similés ajoutent à l'exactitude de ce travail, dont l'intérêt est évident et qui semble entrepris avec un grand souci de précision scientifique.

F. Piquet.

Geschichte der Schweizerischen Eidgenossenschaft, von Johannes Dierauer. Zweite Auflage, Erster Band, *bis* 1415. Gotha, F. A. Perthes, 1913, XX, 517 p., in-8°. Prix : 12 fr. 50.

Nous avons parlé autrefois, avec les éloges qu'ils méritaient, du troisième et du quatrième volume de cette bonne *Histoire de la Confédération suisse* [1]. L'auteur, professeur à Saint-Gall, a eu la satisfaction de s'en voir demander une édition nouvelle, dont le premier volume est soigneusement revisé d'après les travaux nouveaux, parus depuis un quart de siècle sur la matière [2]. Il est dédié à la mémoire de deux historiens suisses de grand mérite, Georges de Wyss, de Zürich, et Pierre Vaucher, de Genève. M. Dierauer n'a traité qu'assez sommairement le passé plus lointain des territoires où commence à se former, au XIIIe siècle, la Confédération helvétique qui ne devient d'ailleurs un corps politique à peu près unifié que deux siècles plus tard, et dont les parties divergent de nouveau et souvent se combattent, sous l'influence de la crise religieuse du XVIe siècle.

Le premier livre comprend, en moins de cent pages, toute la préhistoire, si l'on peut dire, de la Confédération future, depuis le temps des Romains, des Alamans et des Burgondes jusqu'à la formation des territoires du moyen âge. Le second livre nous raconte les origines de la ligue des Waldstaetten, la première confédération perpétuelle du 1er août 1291, puis les premières luttes avec les ducs d'Autriche et la bataille du Morgarten (1314) [3], les alliances des cantons primitifs avec Lucerne (1332), avec Zurich (1351), avec Berne (1333). Dans le troisième livre l'auteur nous expose l'expansion des libertés helvétiques, les luttes ultimes entre les Habsbourgs à Sempach (1386) [4] et Naefels ; puis il décrit l'état politique et social si différent de ces républiques primitives, centres d'une civilisation déjà avancée, comme Berne et Zürich, ou petits districts ruraux sans culture supérieure ; contrastes violents où l'on devine sans peine les germes des désaccords futurs et des luttes intestines. Pour le moment, la ligue helvétique s'élargit toujours, le long du XIVe et au début du XVe siècle, par des conquêtes heureuses ou des alliances variées, vers les Grisons, le Valais, Saint-Gall, l'Argovie ; le duc Frédéric d'Autriche renonce en 1415 à en disputer la possession aux confédérés, qui s'entendent à la prendre en gage perpétuel des mains de l'empereur Sigismond. C'est à la même date de 1415 que remonte la charte instituant l'organisation des seigneuries soumises aux *Eidgenossen* en commun,

1. Voy. *R. Crit.* du 6 mai 1907 et du 22 juin 1912.

2. Le premier volume a paru en 1887. Il parait également une traduction française de l'ouvrage, par M. Aug. Reymond, à Lausanne (Payot, 1910-1912).

3. Nous recommandons le chapitre intitulé *Die Befreiungssage* (p. 154-175) qui résume d'une façon lucide et critique la légende de la délivrance des Waldstaellen et celle de Guillaume Tell, depuis Justinger et le *Livre Blanc* jusqu'aux combinaisons fantastiques d'Egidius Tschudi.

4. Voir ce que l'auteur dit, p. 367, sur la légende d'Arnold de Winkelried.

charte qui fait d'une partie des habitants du sol helvétique les sujets des autres et prépare ainsi bien des injustices et bien des luttes pour un lointain avenir. Tous ces faits sont racontés avec un sentiment légitime de fierté patriotique, mais simplement et sans phrases, avec une modération de jugement des plus méritoires, avec un esprit critique en éveil, qui ne craint pas de contredire les légendes nationales quand elles ne répondent pas à la vérité historique. Tout en restant toujours à la portée du grand public (mais d'un public sérieux) M. Dierauer a joint à son récit suffisamment de renvois aux sources pour qu'on puisse le contrôler éventuellement si on le désire ; en lisant cette édition nouvelle, on constate qu'il est au courant des publications les plus récentes. C'est, en un mot, un excellent manuel d'histoire suisse que nous sommes heureux de recommander sous sa forme allemande ou française.

R.

Frankreich und die deutschen Protestanten in den Jahren 1570-1573 von Dr Walter Platzhoff, Privatdozent an der Universitaet Bonn. München und Berlin, Oldenbourg, 1912, XVIII, 215 p. 8°. Prix : 7 fr. 50.

Monographie intéressante, dédiée à M. Frédéric Bezold, l'éditeur bien connu de la *Correspondance du duc palatin Jean-Casimir* (1882-1903), dans les notes de laquelle sont réunies tant de données nouvelles sur les rapports des princes protestants du Saint-Empire avec la couronne de France, avec les huguenots, avant et après la Saint-Barthélémy. Le travail de M. Platzhoff fait honneur à celui qui fut son maître. Il s'occupe, comme le titre l'indique, des rapports des Valois avec les États luthériens et calvinistes de l'Allemagne, depuis la paix de Saint-Germain jusqu'au fameux voyage du duc Henri d'Anjou à travers l'Empire, quand il alla recevoir la couronne de Pologne [1]. C'est l'histoire d'une période d'environ quatre ans ; mais l'auteur l'a fait précéder d'une introduction sommaire qui remonte jusqu'en 1559. Pour établir son récit, il n'a pas seulement, et très consciencieusement, étudié toutes les sources imprimées françaises, allemandes, anglaises, hollandaises, etc. [2] mais il a consulté encore les dépôts d'archives de Dresde et de Marbourg. La signature du traité de Cateau-Cambrésis avait semblé marquer la coalition des grandes puissances catholiques pour l'extermination des hérétiques : en tout cas, elle marquait la rupture avec les princes protestants de l'Allemagne, caressés et choyés jusque là. Aussi, quand s'ouvre la période des guerres de religion, sous les fils de Henri II, nous voyons ces princes fournir, dès 1562, des subsides à leurs coréligionnaires de France. Mais jaloux les uns des autres, craignant d'être attaqués par ailleurs, ils ne purent jamais sérieuse-

1. C'est le travail présenté par M. Platzhoff à l'Université de Bonn, en 1911, pour obtenir l'autorisation de faire des cours à la faculté de philosophie.

2. Voir la *Bibliographie* (p. XIII-XVIII).

ment s'entendre pour une action commune et l'habileté de Catherine de Médicis paralysa longtemps leur mauvais vouloir. Elle essaya même de gagner, comme alliés, certains d'entre eux, comme le landgrave Guillaume de Hesse, le fils de Philippe-le-Magnanisme ; elle lui accordait en 1567 une pension de quatre mille couronnes, qui d'ailleurs ne lui fut payée qu'une seule fois ; le duc Jean-Frédéric de Saxe, et son trop fameux acolyte, Guillaume de Grumbach, figuraient aussi sur la liste des pensionnaires de la France.

Quand enfin les Électeurs et princes allemands se décidèrent, malgré leurs rancunes politiques et leurs dissidences religieuses, à intervenir en faveur des huguenots, en 1570, l'Edit de Saint-Germain était octroyé déjà, quand leur lettre d'intercession parvint à la cour. Catherine songeait alors, dit-on, pour son plus jeune fils à un mariage avec la princesse Dorothée, fille de l'Électeur Auguste de Saxe, et peut-être que pour réussir, elle aurait consenti à une alliance politique plus intime. Mais la cour de Dresde ayant décliné cette proposition pour des motifs religieux, il y eut simplement échange de belles paroles sans que rien fût immédiatement conclu. Pourtant Gaspard de Schomberg, Saxon lui-même d'origine, fut envoyé bientôt après à Dresde ; un autre négociateur partit pour Heidelberg et pendant quelque temps l'idée d'une union plus étroite entre la France, l'Allemagne protestante et l'Angleterre, contre l'Espagne, sembla faire quelque progrès dans les esprits. Mais les princes allemands, pour la plupart grands buveurs devant l'Éternel, et grands chasseurs, mais piètres hommes d'État, (beaucoup d'entre eux n'ayant pas d'ailleurs les revenus nécessaires pour se payer une politique étrangère) hésitèrent, tergiversèrent et finirent par décliner « la correspondance intime » que leur faisait offrir Charles IX (mars 1572). L'Electeur de Saxe, et le landgrave de Hesse-Cassel craignirent une attaque de leurs collègues catholiques et l'Electeur palatin, Frédéric-le-Pieux, fut en définitive le seul à se rallier à l'idée d'une alliance franco-allemande contre Philippe II. L'auteur ne dissimule pas que la responsabilité principale de cet échec incombe aux princes de l'Empire [1]. « Si le roi ne trouve pas d'appui dans l'Allemagne protestante, il s'accrochera certainement au pape et à l'Espagne » [2] écrivait alors Jean-Casimir à Auguste de Saxe. Mais ni ce dernier, ni l'Electeur de Brandebourg, ni le duc de Brunswick, ni le landgrave de Hesse ne purent se decider à autre chose qu'à un échange de phrases sans portée et en juin 1572, on dut se convaincre à la cour de France que « l'on ne pouvait *rien* espérer de la plupart des princes allemands, et des autres des offres peu utiles, des négociations trainées indéfiniment en longueur » (p. 48). Sans doute cette abstention ne fut pas le motif déterminant de la Saint-Barthélemy ; mais il faut se remémorer pourtant que l'influence exercée jusqu'à

1. « *Die Hauptverantwortlichkeit tragen unleugbar die Fürsten* » (p. 38).
2. « *Wird er sich an Philipp und den Papst haengen* ».

présent par Coligny dans l'entourage du roi reposait en bonne partie sur le secours *efficace* qu'il croyait pouvoir promettre, au nom des princes protestants de l'Empire, pour coopérer avec la France aux Pays-Bas contre Philippe II. Cet espoir étant déçu, l'amiral se voyait paralysé dans son action politique, et une fois que les envoyés des Electeurs, Junius et Hubert Languet eurent déclaré qu'il n'y avait rien à attendre de leurs maîtres, le parti espagnol et catholique devait reprendre forcément le dessus à la cour.

Il est probable que, même sans la Saint-Barthélemy, il n'y aurait pas eu d'alliance bien intime ni bien durable entre la couronne et les princes de l'Empire ; mais, après le massacre du 24 août 1572, l'impossibilité d'une entente semblait désormais absolue. Il fallait toute l'inconscience de Catherine pour renvoyer en Allemagne Schomberg, puis Frégose, afin de reprendre les projets antérieurs. Sans doute les luthériens se montrèrent un peu moins irrités, puisque l'on n'avait massacré que des calvinistes, mais personne, dans l'Empire ne voulait plus entendre parler de l'alliance française. Peu à peu cependant la cour regagna du terrain à celle de Heidelberg ; si la France allait définitivement se coaliser avec l'Espagne, le pape et l'Empereur ? Comment se défendre alors ? Aussi quand la reine, persévérant dans ses tentatives et désireuse de faciliter à son fils favori l'acquisition de la couronne de Pologne, renouvelle ses offres de service, Jean-Casimir renoue avec la France et Schomberg parcourt derechef, en février 1573, les petites cours allemandes pour solliciter leurs concours dans l'intrigue polonaise. En mai, Henri de Valois était élu, surtout grâce à l'habileté de Jean de Monluc ; la candidature a-t-elle été bien vivement appuyée par les princes protestants allemands auprès de leurs coréligionnaires polonais ? L'auteur croit qu'il est difficile de rien affirmer à ce sujet (p. 96). Je pencherais plutôt pour la négative quand je vois comment, à la diète électorale de Francfort (août 1573), on discute la simple question de savoir si on laissera passer le nouveau roi par les terres d'Empire ; probablement que sans la nouvelle de la signature de la paix de La Rochelle avec les huguenots (6 juillet), l'attitude de la réunion aurait été moins favorable encore. Quant à l'espoir fou, qu'aurait caressé dit on, Catherine, de voir son fils ceindre la couronne impériale, en outre de la couronne des Jagellons, on peut se demander si la reine, à l'intelligence pourtant si lucide, a vraiment cru possible un seul instant ce miracle. A coup sûr, la moindre allusion à une éventualité pareille, de la part des envoyés royaux, aurait poussé les princes effarés dans les bras des Habsbourgs ! En effet, si l'on veut se rendre compte des sentiments qu'inspirait Henri d'Anjou aux protestants allemands, on n'a qu'à le suivre dans son voyage à travers l'Empire ; ce ne fut rien moins qu'une série d'ovations respectueuses. A Heidelberg, l'Électeur Frédéric consent à le recevoir mais lui fait les plus violents reproches sur les horreurs de la Saint-Barthélemy ;

quand il se rencontre à Vacha avec le landgrave de Hesse, celui-ci l'assaille de récriminations à propos des mêmes massacres : malgré la demande du nouveau roi de Pologne, Auguste de Saxe refusa absolument de se rencontrer avec lui ; l'Électeur de Brandebourg, lui aussi, ne voulut pas de sa visite, quand Henri traversa son territoire. Ces nouvelles successives durent convaincre bientôt les plus optimistes d'entre les courtisans de Catherine que jamais le Valois ne porterait la couronne impériale.

Ici s'arrête provisoirement le travail de M. Platzhoff. Bientôt les guerres de religion recommencent et les reîtres et lansquenets allemands reprennent le chemin de la France en ennemis soit de l'un soit de l'autre des partis qui s'y déchirent, jusqu'au moment bien tardif où la politique habile et raisonnée de Henri IV amène la formation de l'*Union évangélique* dans l'Empire puis son alliance avec la couronne de France. L'auteur a montré dans son travail qu'il connaissait bien ce sujet plutôt difficile et qu'il avait l'esprit assez libre pour le traiter avec fruit. Pourquoi ne continuerait-il pas des études aussi bien commencées ? Le livre de M. Barthold sur l'*Allemagne et les Huguenots* (1848) est resté jadis inachevé ; les ouvrages de Soldan (1855) et de Polenz (1857-1869) ont bien vieilli ; pour celui de M. Erich Marcks sur *Coligny* (1893), nous en attendons la suite depuis trente ans et sans doute, elle ne viendra jamais. Ce serait donc une tâche utile que de reprendre, en Allemagne aussi, l'étude des rapports politiques et religieux de la France et de l'Allemagne, dans la seconde moitié du XVIe siècle, et d'en retracer le tableau d'ensemble. Elle a de quoi tenter un esprit scientifique, impartial et qui saurait traiter ce vaste sujet sans rien sacrifier de la vérité historique aux préjugés nationaux, politiques ou religieux.

R.

H. Boehmer, **Die Jesuiten, eine historische Skizze.** Dritte vermehrte und verbesserte Auflage. Leipzig und Berlin, Teubner, 1913, VI, 174 p. in-18. Prix : 1 fr. 55 c.

Le travail de M. H. Boehmer, professeur à Marbourg, fait partie de l'intéressante collection d'opuscules variés que publie la librairie Teubner, de Leipzig, sous le titre général : *Aus Natur und Geisteswelt*, et qui compte plusieurs centaines de volumes. Il est déjà bien connu en France par la traduction fidèle qu'en a donné Gabriel Monod (Paris, A. Colin, 1910), en y joignant une introduction remarquable, dernière étude d'ensemble sortie de la plume du regretté historien. On sait que plein de cet esprit chevaleresque qui le faisait toujours traiter les adversaires plus généreusement encore que les amis, Monod y déclarait « ne pouvoir refuser son admiration » (p. LXXXIII) aux membres de la célèbre Compagnie « immuablement fidèles dans leur opposition à l'esprit moderne », bien que pour lui

« la doctrine, l'organisation et l'action » de la Société de Jésus fussent « en contradiction absolue avec l'idéal de la vie moderne » (p. LXXVIII). C'est dans le même esprit de largeur que M. Boehmer avait écrit et qu'il vient de réviser son travail [1]. Évidemment, dans ce tableau historique très sommaire le professeur de Marbourg ne pouvait épuiser son sujet, et nul ne songera à lui reprocher d'avoir négligé des détails d'importance secondaire. Mais on ne peut s'empêcher de trouver — tout en restant fidèle au grand principe d'équité historique — qu'il a parfois tenu la balance trop inégale entre les apologistes des Jésuites et leurs adversaires. Assurément on a calomnié parfois les Révérends Pères, mais que de calomnies aussi propagées par eux et leurs fidèles contre ceux qu'ils regardaient comme leurs ennemis et qu'ils étaient bien décidés à écraser *ad majorem Dei gloriam!* Sans doute M. B. a raison d'affirmer que les célèbres confesseurs des empereurs et des rois, les Lamormain, les La Chaise, les Petre n'étaient pas des « diables incarnés », mais il passe, ce me semble, un peu trop légèrement sur leur rôle dans les affaires de ce monde. A mainte reprise, M. B. parle avec indignation des « assassinats juridiques » (p. 54, 86, etc.) dont les Jésuites furent victimes, dans les procès politiques qui leur furent intentés en France, en Angleterre et ailleurs; mais je ne vois pas que cette indignation se manifeste avec le même éclat quand il s'agit des violences et des cruautés auxquelles ils furent mêlés contre tant de malheureux qui n'avaient d'autre tort que de ne pas vouloir abjurer leur foi, au Piémont, en Bohême, en France et dans d'autres pays. Il parle longuement de leurs mérites pédagogiques, qui, si l'on se place à un certain point de vue, ne sont pas contestables; mais j'ai cherché en vain dans son travail la moindre allusion aux déréglements trop certains, aux crimes contre les mœurs, qui se sont commis dans nombre de leurs collèges, au XVIIe et au XVIIIe siècle. Sans mettre ces cruautés et ces turpitudes au compte de l'ordre tout entier, il n'est pas permis à l'historien impartial de les dissimuler; d'autant qu'en les cachant, on rend moins facile à comprendre le mouvement général des esprits qui, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, entraîna la plupart des gouvernements absolus et corrompus eux-mêmes, à briser cette organisation rivale trop puissante; si puissante et si vivace, qu'après un siècle et demi de révolutions politiques, elle est plus influente et plus active que jamais [2].

R.

---

1. Grâce à cette révision soigneuse, nous acquérons la preuve de la vitalité singulière de la Compagnie. En 1906, elle comptait (Monod, p. 293) 15,564 membres; en 1907 (Boehmer, p. 169) ce chiffre s'élevait à 16,159.

1. P. 57, lire *La Châtre* pour *La Châtres*. — P. 85, l. *Ogilvie* p. *Ogilbay*. — P. 168, il faut lire *4,700* dames du Sacré-Cœur, au lieu de *47,000* (Cf. Monod, p. 290).

Gœthe. Lettres choisies, traduites par Mlle A. Fanta, avec une préface de Arthur Chuquet. Paris, Hachette, 1912.

On peut envier à Mlle Fanta le plaisir qu'elle a dû goûter à présenter la première en français la Correspondance de Gœthe, correspondance qui n'embrasse pas moins de soixante-dix-sept ans (1763-1832) et qui nous conduit, aux mains d'un guide tel que l'auteur de *Faust*, auprès des esprits les plus éminents que l'Europe ait produits en cette longue et capitale période. Le recueil de Mlle Fanta ne donne, bien entendu, qu'un certain choix : mais un choix fait avec intelligence et ne laissant de côté, dans ce vaste ensemble, rien de ce qui peut intéresser un lecteur curieux de littérature, de biographie et d'histoire. Parmi les correspondants de Gœthe nous trouvons Schiller, les deux Humboldt, Fichte, Schlegel, Madame de Staël, Beethoven, Niebuhr, Hegel, Carlyle, Mendelsohn, Walter Scott, Schelling, David d'Angers, Ckizy, Cuvier.

Sans parler des correspondants moins connus, mais dont les lettres ont été choisies de telle façon que chacune nous apprend quelque chose sur l'histoire littéraire ou sur les cours des idées de leur époque. Une notice très sobre nous met au courant des détails que nous pourrions ignorer.

On voit Gœthe parlant, écrivant et agissant, tour à tour et simultanément, comme poète, comme savant, comme prenant part à toutes les grandes questions qui se débattent à cette époque, l'une des plus fécondes que l'humanité ait connues.

L'impression qui en résulte pour la physionomie et le caractère de Gœthe est celle d'un homme dont le cœur est ouvert à toutes les grandes choses, mais qui sait se réserver et se contenir, étranger aux passions subalternes, le plus *objectif* des grands esprits de son temps.

Il faut, comme l'a déjà fait M. Chuquet, remercier la traductrice de nous avoir donné, en un français élégant, clair et fidèle, cette correspondance qui mérite de figurer dans la bibliothèque de tout homme cultivé et lettré. Elle complètera heureusement l'idée que nous avons du poète et elle augmentera le nombre de ses amis.

Michel Bréal.

Salomon Reinach. **Sidonie, ou le français sans peine.** Hachette 1913. In-12, 190 p.

« Il m'a semblé que je rendais encore hommage à l'aimable origine de la plus sociable des langues, en l'enseignant sur le ton des entretiens qui l'ont formée. » .

Ainsi s'exprime M. Salomon Reinach, dans un *Avant-propos* de grammaire française, lequel assurément diffère du ton des préfaces de grammaires que nous sommes habitués à lire. Outre l'originalité de la conception et du plan, il a fallu quelque courage à l'auteur pour rappeler le souvenir et citer le nom de Mlle de Scudéri et pour invo-

quer en quelque sorte son patronage, en 1913, sous la troisième république, et en un temps où l'on abuse du mot de *méthode* scientifique.

Nous croyons que l'idée est juste et nous pensons en outre que le livre est appelé à un grand succès, non seulement auprès des lectrices anglaises, américaines, allemandes, auxquelles il doit apprendre le « français sans peine », mais auprès des jeunes lectrices françaises qu'il amusera et instruira, quand elles verront transportées en un langage simple et humain les règles qu'elles sont habituées à voir formulées en style du code civil.

De deux choses surtout nous louerons l'auteur. De son empire sur lui-même, car il en a fallu, pour énoncer sans broncher et pour défiler à la suite les unes des autres tant de recommandations qui ont l'air de se contredire ; en second lieu, une chose dont nous le remercierons, c'est du choix des exemples, qui en se gravant dans la mémoire des jeunes lectrices, leur laisseront bon souvenir et bonne opinion de la France. On n'en peut pas douter : pour beaucoup de ceux qui depuis quelques mille ans ont passé des mois et des années sur l'étude du latin, la littérature latine se condense et se résout en un petit nombre de sentences qui leur restent des exemples de la grammaire, petit résidu qu'on ne néglige pas de citer à l'occasion. Il en sera de même pour le français. Un vers de Racins, un mot de Mme de Sévigné, une expression de Bossuet, voilà le plus souvent ce qui leur restera de la littérature française et ce qui résumera pour elles un enseignement qui, de cette façon, n'aura pas été sans fruit.

Félicitons donc l'auteur de son idée et souhaitons lui bonne fortune pour une œuvre qui va donner à son nom une nuance nouvelle et lui vaudra la sympathie d'un monde aussi reconnaissant, qu'aimable et que studieux.

Michel Bréal.

P. Askell-Brinton. **Notes on some languages of the Western Sudan,** H. Frowde, Oxford University Press 1 v. in-8°, VIII-304 p.

Le nouveau volume de M. P. Askell-Brinton contient des documents d'ordre divers, les uns inédits, les autres publiés, mais devenus rares en dehors des grandes bibliothèques, et il aurait tort de se défendre d'avoir reproduit ces extraits de correspondance ; nul ne saurait lui en faire un reproche.

Le livre s'ouvre par des notes sur le Bolanchi, non étudié jusqu'ici, car on ne saurait donner pour utilisables les trois cents mots insérés par *Koelle* dans sa *Polyglotta africana* et ce que Barth a recueilli du Fika, un des dialectes du Bolanchi encore inédit. Cette langue paraît avoir des affinités grammaticales avec le haoussa, parmi les dialectes duquel Merrick, allant trop loin, a voulu le ranger. La traduction de traditions historiques termine ce chapitre ; elles

ont été influencées par l'arabe, telle la prétention qui fait venir les Fika du Yémen.

Le second chapitre est consacré au Budduma, d'après le vocabulaire recueilli par Barth et les renseignements personnels de l'auteur. Il était terminé quand M. Askell Brinton a eu connaissance du travail dans lequel M. Gaudefroy-Demombynes, utilisant les notes du Dr Decorse [1], a étudié le groupe de langues que Nachtigal appelle Makari et lui-même Sao. Les deux listes de mots présentent des variantes assez sensibles, sans parler de celles fournies par Koelle : peut-être sont-elles dialectales. Une nouvelle étude approfondie et faite sur place nous donnera la solution de ce problème.

L'ouvrage resté inachevé de Barth [2] ne comprenait que les langues suivantes : Kanuri, Téda, Haussa, Fulfulde, Songai, Logone, Wandala, Bagrimma et Maba. Mais l'infatigable voyageur avait ramassé d'autres matériaux, et ce sont ces vocabulaires, que M. Prietze paraît posséder plus au complet, que publie aujourd'hui M. Askell Brinton. Ils comprennent 24 langues ou dialectes : 2 dialectes batta, Zani, Inzana, Musgow étudié déjà par F. Müller d'après les notes de Krause [3], Klesem, Affada, Mackĕri, Ngala, Budduma (voir ci-dessus), Samraï, Dam, Kuka, Kenga, Bengbay, Tohne, Bua, Abu Sharib, Koana, Kuri, Gamergu, Fali. Malheureusement, Barth était moins bien doué comme linguiste que comme géographe, ethnographe ou voyageur et, si son effort a été considérable, ses données ont besoin d'être soigneusement contrôlées. Je vois par exemple un mot bornou et sara donné pour du budduma (s. v. *breast*) ; un mot kuri pour du budduma (s. v. *day*), etc. Cette publication n'en est pas moins importante.

Le volume se termine par des extraits des correspondances de Richardson, avec des détails sur les vocabulaires recueillis par lui : ceux sur le berbère, en particulier, ont perdu toute leur importance : celui qui a trait au dialecte de Ghadamès a été réimprimé à titre de curiosité par M. de Motylinski [4] avec de nombreuses corrections. Les documents sur les rapports politiques et commerciaux avec le Bornou, les traités conclus par Barth, les détails relatifs à Vogel sont très importants et complètent ce que le grand voyageur allemand a laissé dans ses *Reisen und Entdeckungen*. Il faut encore citer un extrait inédit d'une lettre de Barth sur l'origine des *Bokkoi* Haoussa et quelques détails sur les rois du Bornou.

Je pense en avoir assez dit pour montrer l'intérêt que présente ce volume pour les questions qu'il soulève et les renseignements qu'il fournit.

René Basset.

1. *Documents sur les langues de l'Oubangui-Chari*. Paris, 1906, in-8°, p. 94-107.
2. *Sammlung Central-Afrikanischer Vokabularien*, Gotha, 1862, in-8°.
3. F. Müller, *Die Musuk-Sprache*, Vienne, 1886, in-8°.
4. *Le dialecte berbère de R'edamès*, Paris, 1906, in-8°, p. 186-216.

Ferdinand Burk. **Zu den neuen Sprachen von Süd-Kordofan.** (Extrait de la *Zeitschrift für Kolonialsprachen* T. III, fasc. II, p. 140-156).

On peut dire que les langues du sud du Kordofan nous sont à peu près inconnues. Aussi Mme Z. Seligmann a-t-elle rendu service aux études de linguistique africaine en recueillant des matériaux sur les idiômes de la région au s. d'El 'Obeid et au n. des Chillouk, des Nouer et des Dinka, parlés sur la rive droite du Bahr el Ghazal. Cette région montagneuse est connue en géographie sous le nom de Dar Nuba, ce qui est une désignation fâcheuse, car elle prête à confusion, au point de vue linguistique, avec le domaine des langues nubiennes proprement dites (mahassi, fadidja, dongolawi) avec lesquelles celles-ci n'ont aucun rapport. Les matériaux rapportés par Mme Z. Seligmann ont été publiés par elle avec une carte du Dar Nuba dans le fasc. III du T. I. de la *Zeitschrift für Kolonialsprachen* (avril 1911, p. 167-188) et ils ont été consciencieusement étudiés par M. Burk dans le présent mémoire. Il traite des langues suivantes : Talodi, Eliri, Lafofa, Tumtum, Kanderma, Kawama et Lumun. Autant qu'on en peut juger par les renseignements peu étendus que nous possédons, le Lumun et le Talodi, et peut-être aussi l'Eliri, paraissent être apparentés ; le Kawama et le Kanderma forment un groupe ; le Tumtum est entièrement isolé. En analysant les mots de ces divers idiômes, M. Burk croit pouvoir les placer auprès des langues hamitiques, ou du moins y reconnaître un élément hamitique important. La chose ne m'a pas paru aussi évidente. S'il a rapproché dans quelques cas la formation du féminin en Talodi et en Kawama avec celle employée en Kabyle et en Touareg, on peut faire remarquer que les préfixes de classe qui jouent un rôle important avec les adjectifs attributifs, indiqueraient plutôt une origine bantoue. L'une n'est d'ailleurs pas plus sûre que l'autre, et, si on les admettait, il faudrait avoir recours à l'expédient des langues mixtes dont on a usé et abusé. Je crois qu'avant de songer à les classer, il faudrait d'abord les connaître d'une façon plus approfondie : or les fragments que nous en possédons ne suffisent pas. Le zèle de Mme Z. Seligman est méritoire, la finesse ingénieuse et la science de M. Burk le sont encore davantage, mais la question n'est pas résolue.

René Basset.

Dr E. Hopkinson, **A vocabulary of the mandinge language as spoken in the Gambia.** London, s. d. West, Newman and Co. XII-72 p. in-16,5 sh.

Depuis la grammaire de Macbrair, parue en 1837 [1] et une version de l'évangile de Jean, remaniée par les missionnaires wesleyens, il n'avait été rien publié de spécial dans le dialecte mandingue de la Gambie anglaise. Le vocabulaire de M. Hopkinson sera donc le

1. Appelé à tort *Macbriar*, p. 49 et VI note 1. Il eût été à désirer que les mots empruntés à l'arabe fussent marqués d'un astérisque.

bienvenu, d'autant plus que l'auteur, grâce aux neuf ans qu'il a passés dans le pays, était naturellement tout qualifié. En comparant le lexique qui accompagne la grammaire de Macbrair, on constatera quelques différences : ainsi les consonnes sont redoublées dans Hopkinson, par exemple *wulo,* chien (M.), *wullo* (H.). Le glossaire proprement dit ne contient que quarante-sept pages; viennent ensuite des vocabulaires spéciaux : pour les nombres, les noms de lieux et de peuples, le règne animal, le règne végétal ; un court dialogue et un appendice, une liste bibliographique empruntée à l'*Essai du manuel pratique de langue mandé* de M. Delafosse, avec lequel on ne saurait naturellement comparer ce petit volume. Quoique modeste, il rendra des services en attendant un plus étendu que nous pouvons attendre de M. Hopkinson. Avec ce souhait, qu'il me soit permis d'exprimer celui de voir publier des textes choisis ailleurs que dans l'Ancien et le Nouveau Testament, ou encore que dans des livres de piété ou des manuels de prière. On ne saurait croire combien cette littérature factice pèse sur les études linguistiques africaines.

René Basset.

Paul Herre. **Deutsche Kultur des Mittelalters in Bild und Wort.** Ouvrage orné de 245 gravures en noir sur 112 planches et d'un frontispice en couleurs. Leipzig, Quelle et Meyer, 1912, in-8°, pp. 112 et 82. Mk. 2.

Le moyen-âge allemand de M. Herre est un excellent livre de vulgarisation. Dans un espace limité, il donne une illustration variée et abondante (246 numéros), d'une exécution très nette, empruntée à des recueils faisant autorité ou constituée par des reproductions photographiques des originaux. A la suite de l'atlas, le texte offre un résumé de l'histoire de la civilisation dans le moyen-âge allemand avec un commentaire sobre des gravures. Le cadre étroit dont disposait l'auteur ne lui a pas permis de traiter sa matière période par période. Pour éviter des répétitions, il a présenté séparément les aspects de la vie politique, juridique, militaire, économique, religieuse, intellectuelle et artistique de l'époque, mais en tenant compte pour chacun de ces domaines de l'évolution accomplie, des transformations des institutions ou des progrès de la technique depuis la fin des Carolingiens jusqu'à la veille de la Renaissance, et en indiquant aussi les particularités propres aux diverses régions de l'Allemagne. Un chapitre accessoire, consacré aux différentes classes sociales, clercs, nobles, bourgeois, paysans, et où les nomades même ne sont pas oubliés, complète cette revue rapide, mais pleine de faits, si vivante et si expressive par l'heureux choix qui a été fait des documents. Ce livre qui fait honneur à l'auteur et aux éditeurs, et dont il faut souligner le bon marché, ne peut qu'être recommandé au public

français, et il faut souhaiter qu'on nous donne pour la période moderne un atlas aussi bien établi.

L. Roustan.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 9 mai 1913.* — M. Camille Jullian annonce les résultats du concours des Antiquités nationales : 1re médaille, M. Bégule, pour son ouvrage sur *Les vitraux du moyen âge et de la Renaissance dans la région lyonnaise*; — 2e médaille, le R. P. Mesnage, pour son livre sur *L'Afrique chrétienne*; — 3e médaille, M. Boinet, pour son ouvrage sur *Les sculptures de la cathédrale de Bourges*; — 1re mention, M. Perrichet : *La grande Chancellerie de France des origines à 1328*; — 2e mention, M. Viard : *Histoire de la dîme ecclésiastique de 1150 à 1313*; — 3e mention, M. l'abbé Sabarthès : *Dictionnaire topographique du département de l'Aude*; — 4e mention, M. Mousset : *Un résident de France en Espagne au temps de la Ligue*; *dépêches diplomatiques de M. de Longlée*; — 5e mention, M. l'abbé Clergeac : *Chronologie des archevêques, évêques, abbés de l'ancienne province d'Auch.*

M. Morel-Fatio annonce que la commission du prix Honoré Chavée a décerné les récompenses suivantes : 1200 fr. à M. l'abbé Meunier pour ses travaux sur les patois du Nivernais; — 800 fr. à MM. Gilliéron et Roques, pour leurs *Études de géographie linguistique*.

M. de Gironcourt remet à l'Académie la collection d'estampages qu'il a rapportée de sa mission au Niger et dans l'Adrar : 800 inscriptions découvertes dans plus de 60 nécropoles et gravées en caractères moghrébiens sur des stèles ou des objets en pierre polie. — M. Cordier donne ensuite lecture d'une note de M. Van Berchem qui, dans un premier examen des documents recueillis par M. de Gironcourt, a relevé la date de 1111 dans l'épigraphie arabe du Niger. Cette date, en décelant l'existence au Niger d'infiltrations musulmanes très antérieures à l'invasion marocaine du XVIIe siècle, jette un jour nouveau sur l'histoire de l'Afrique intérieure.

M. Léon Dorez lit une note sur le portrait de Julie Gonzague peint en 1532 par Sebastiano del Piombo pour le cardinal Hippolyte de Médicis. Il établit que ce portrait avait été saisi par Paul III, au mois d'août 1535, en même temps que tous les autres biens meubles du cardinal Hippolyte; qu'en 1541 Catherine de Médicis, alors dauphine, l'avait fait demander par le nonce au cardinal Alexandre Farnèse; que le désir de Catherine dut être accompli et que le tableau dut être envoyé en France, de sorte que Vasari ne s'est pas entièrement trompé en affirmant qu'il avait été envoyé à François Ier et placé à Fontainebleau; et enfin qu'il n'est pas étonnant qu'il ne figure pas dans les inventaires des collections royales, puisqu'il avait été donné à la dauphine, sûrement mis par elle entre ses souvenirs de famille et peut-être dans l'appartement qui lui était réservé à Fontainebleau. — M. Dorez examine ensuite les différentes peintures où l'on a voulu reconnaître l'œuvre originale de Sebastiano del Piombo, et il est conduit à les écarter toutes au profit d'un tableau découvert et possédé par un connaisseur parisien. — MM. Valois et Perrot présentent quelques observations.

M. Louis Havet établit que, dans un vers de Tibulle (I, x, 11), le mot corrompu *vulgi* doit être remplacé par le vocatif *Valgi*. L'élégie était dédiée au poète Gaius Valgius Rufus, ami d'Horace, ami aussi du protecteur de Tibulle, l'orateur Messalla, et peut-être lui-même protecteur du poète avant que Messalla le connût.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 16 mai 1913.* — M. Bernard Haussoullier donne lecture de la notice de M. le chanoine Ulysse Chevalier, membre libre de l'Académie, sur la vie et les œuvres de son prédécesseur Edmond Saglio.

M. Morel-Fatio annonce que la commission du prix de La Grange a décerné ce prix à M. Constans, professeur à l'Université d'Aix, pour son édition du *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure.

M. Maxime Collignon donne lecture d'une note concernant l'enlèvement du Palladion figuré sur un oscillum trouvé à El-Djem.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 23 — 7 juin. — 1913

Engström, Carmina epigraphica. — Straub, De Ecclesia Christi. — Humphrey, Politique et religion dans les jours d'Augustin. — Skeat, La science de l'étymologie. — Wyatt, Vieilles énigmes anglaises. — Lindelöf, Histoire de la longue anglaise. — Spira, La prononciation de l'anglais dans les derniers siècles. — Reuning, Le vocabulaire des spensériens. — Birkedal, Morceaux choisis de Chaucer. — Sohm, Jean Sturm. — Thenius, L'armée saxonne sous Jean-George III et Jean-George IV. — Marquis de Chateaubrun, Stanislas de Clermont-Tonnerre. — Martel, Le blocus de Condé. — B. Lange, L'opinion publique en Saxe de 1813 au retour du roi. — Vionnet, Souvenirs, par A. Lévi. — List, La lutte pour le bon vieux droit. — Franz, La culture anglaise et le développement de l'Allemagne. — Heisenberg, Le philhellénisme. — Lhomer, François de Neufchâteau. — Ladoué, Millevoye. — J. de Mestral, La belle madame Colet. — Beccari, Historiens de l'Ethiopie, XII. — Pareti, La Périégèse de Scymnos; Les tribus à Sparte. — Terzaghi, Deux manuscrits de Synésius; Les clausules de Synésius. — Collection Laterza. — Manacorda, Hortus Conclusus. — Etudes et Mémoires pour l'histoire de l'Université de Bologne. — Gusinde, Schönwald. Académie des Inscriptions.

Carmina latina epigraphica, post editam collectionem Buechelerianam in lucem prolata conlegit Einar Engström; Gotoburgi, Eranos' Förlag, Lipsiae, Otto Harrassowitz, 1912. Prix : 2 mk. 50.

Une quinzaine d'années se sont écoulées depuis la publication du second fascicule des *Carmina Epigraphica* que Fr. Bücheler adjoignit à l'Anthologie latine de Riese, dans la Bibliothèque Teubner (fasc. I, 1895; fasc. II, 1897). M. Engström a pensé que le moment était venu de grouper en un recueil nouveau les poèmes épigraphiques publiés postérieurement au florilège de Bücheler. Il donne, classés par mètres, avec indication des sources et des restitutions proposées, et, le cas échéant, avec un bref commentaire, 458 morceaux. Beaucoup de ces pièces se réduisent à un vers, ou même à quelques mots. Il en est de mutilées au point de demeurer inintelligibles. A part quelques épitaphes chrétiennes, l'ensemble n'offre au point de vue littéraire qu'un intérêt médiocre. Cette considération n'est point d'ailleurs pour diminuer le mérite de M. Engström. Il est à craindre toutefois que son recueil ne fasse double emploi avec celui que M. Lommatzsch prépare pour la librairie Teubner et qui doit former le fascicule III des *Carmina* collectionnés par Bücheler.

P. de L.

De Ecclesia Christi, auctore Antonio Straub S. J., theologiae in C. R. Universitate Œnipontana professore. Œniponte, typis et sumptibus Feliciani Rauch (L. Pustet), 1912, 2 vol. XCII-500 p. et VI + 916 p.

Cet ample « traité de l'Église », dû à un professeur de la faculté de théologie catholique de l'Université d'Innsbrück, se développe sur huit chapitres, quarante thèses et quatorze cent quatre-vingt-huit paragraphes. Une masse si formidable effraie au premier regard ; mais, le premier émoi passé, on arrive sans peine à se reconnaître dans ce *complexus* d'arguments dialectiques et de citations scripturaires ou patristiques, grâce surtout à un Index de 82 pages où la matière est découpée avec toute la minutie désirable.

L'institution divine de l'Église ; la mission de l'Église, sa nécessité, sa perpétuité ; sa constitution hiérarchique ; les caractères de la puissance ecclésiastique ; le magistère infaillible de l'Église ; l'Église et la société civile ; les « notes » de l'Église : telles sont les étapes par où le P. Straub conduit son lecteur, pour l'amener à cette définition, qui constitue la quarantième et dernière « thèse » : « Ecclesia est societas, in qua sola homines, potentia quidem omnes, coniuncti professione fidei christianae et communione sacrorum a Christo institutorum sub regimine infaillibili vicarii summi pro Christo, pontificis romani et episcoporum ei adhaerentium ad sanctitatem uel salutem aeternam supernaturalem ideoque gloriam tendunt ».

Au point de vue technique, l'ouvrage est fait avec soin. Pour toutes les citations d'écrivains ecclésiastiques, l'auteur fournit la référence aux *Patrologies* de Migne. Il transpose en latin les sources grecques ; mais les phrases, les mots importants sont donnés supplémentairement entre parenthèses, d'après l'original. En somme, le contrôle est facile.

Cet ensemble fortement lié, d'une trame serrée et logique, où les propositions s'étayent l'une l'autre, comme dans un traité de géométrie, offre à l'intelligence une sorte de plaisir, qui n'est point de qualité vulgaire. Il n'y a pour mépriser ce genre de livres que ceux qui jamais ne les ouvrirent. Malheureusement, ce qui manque un peu au P. Straub, c'est l'intuition du relatif, le sentiment des nuances et des degrés de la connaissance historique, l'éclectisme qui choisit entre les preuves et qui dose avec scrupule les valeurs inégales de celles qu'il emploie.

Ainsi j'admets que l'interprétation donnée par Hugo Koch de l'attitude de saint Cyprien à l'égard de la papauté pèche par quelque parti-pris (cf. *Rev. Crit.*, 26 août 1911, p. 145-148) ; mais traiter Cyprien en témoin qualifié de la primauté romaine, comme le fait Straub (§ 734 et s. ; § 1410 et s.), c'est éluder trop cavalièrement les difficultés créées par les textes.

Cette énergie décisionnaire paraît le trait caractéristique de l'esprit de l'auteur : ainsi il ne balance pas à prononcer que le *magiste-*

rium infaillibile de l'Église s'étend jusqu'à l'authentification des miracles contemporains, assertion qui a provoqué les expresses réserves d'un de ses confrères en théologie (voy. *Zeitsch. für kathol. Theologie*, 1913, p. 146).

Certaines discussions de détail sont d'ailleurs traitées avec beaucoup d'érudition : je citerai celle qu'institue le P. Straub à propos du fameux passage de saint Irénée sur la *potiorem* (al. *potentiorem*) *principalitatem* de l'Église romaine (II, p. 361-380) : un « matériel » considérable s'y trouve commodément réuni.

P. de Labriolle.

Edward Frank Humphrey, **Politics and religion in the days of Augustine**, New-York, 1912, in-8°, 220 p.

Sous le titre de « Politique et religion dans les jours d'Augustin », M. E. Fr. Humphrey nous donne un tableau des luttes qui ont agité le monde romain de la mort de Théodose à celle d'Augustin, c'est-à-dire, de 395 à 430. Mais, comme, à son avis, ces luttes ont été bien moins politiques que religieuses, il se borne presque exclusivement à l'étude des conflits qui ont surgi alors entre le paganisme et le christianisme, d'une part, et, de l'autre, entre l'orthodoxie et l'hérésie. Encore néglige-t-il, pratiquement, l'Orient, dont l'histoire, dit-il, est « fort compliquée par suite de la variété des hérésies, des religions et des civilisations qui s'y montrent », pour ne s'occuper guère que de l'Occident, bien plus aisé à décrire, ou, pour mieux dire, de l'Afrique, « qui, au temps d'Augustin, absorbe la pensée et le gouvernement de l'Eglise » et offre « un champ de recherches beaucoup plus accessible ». Même dans ce dernier domaine, son enquête est, somme toute, fort restreinte. Il s'occupe longuement de la querelle du donatisme, dont le sujet présente pour lui un intérêt spécial. Mais il expédie en quelques pages très rapides, l'affaire du manichéisme, celle de l'arianisme et jusqu'à celle de Pélage. Enfin, certaines de ses affirmations demanderaient à être révisées. Comment a-t-il pu dire, par exemple, qu'Augustin, une fois converti au christianisme, a « favorisé » les disciples de Mani, alors que des écrits nombreux de l'évêque d'Hippone témoignent de l'ardeur passionnée avec laquelle, dès les premiers temps qui ont suivi sa conversion, il les a combattus? Le livre de M. Humphrey n'en contient pas moins, sur la période intéressante dont il s'occupe, un grand nombre de renseignements utiles, présentés en un style très clair. Il est loin de constituer une œuvre définitive, mais il peut être, sur bien des points, utile à consulter.

Prosper Alfaric.

W. W. Skeat. **The Science of Etymology**, Oxford, Clarendon Press, 1912, in-8 242 pp. 4 s. 6 d.

Old English Riddles, éd. A. J. Wyatt, Boston, Heath, 1912, in-12, 193 pp. 1

V. Lindelöf, **Grundzüge der Geschichte der Englischen Sprache**, Leipzig Teubner, 1912, in-8°, 240 p., 2 M.

Theo Spira, **Die englische Lautentwicklung nach französischen Grammati kerzeugnissen**, Strasbourg, Trübner, 1912, in-8°, 278 pp., 8 M.

Karl Reuning, **Das Altertümliche im Wortschatz der Spenser-Nachahmun gen des 18 Jahrhunderts**. Strasbourg, Trübner, 1912, in-8°, 197 pp., 6 M. 2

Af Chaucers og Langlands Digtning, paa Dansk ved Uffe Birkedal. Copen hague, 1913, in-8°, 55 pp.

« L'objet du présent volume est d'attirer l'attention sur quelques uns des principes qui doivent guider celui qui étudie l'étymologie e général et l'étymologie anglaise en particulier ; de sorte qu'en se ser vant d'un dictionnaire étymologique, il puisse le faire avec intelli gence et profit. » Tel est le dessein que s'est proposé le regretté pro fesseur Skeat en écrivant son dernier livre. On peut ajouter que, mêm dans ses ouvrages les plus savants, il n'a jamais oublié qu'il devai instruire. Les lecteurs sont des élèves auxquels il donne des leçons il combat leurs idées fausses ; il les gourmande à l'occasion et quan il le faut, il n'hésite pas, en professeur avisé, à se répéter. Toute s vie il a combattu le bon combat : opposant obstinément la précision la fantaisie, la recherche méthodique aux brillantes improvisations le témoignage des textes aux hypothèses. Les années de travail et d lutte n'ont pas été stériles ; il le constate avec satisfaction : « Il es maintenant possible d'introduire la science là où il n'y avait autrefoi qu'un travail de divination. »

Il serait difficile d'analyser un livre qui n'a pas la prétention d'êtr une nouvelle édition des *Principes d'étymologie*. Depuis la publica tion de ce grand ouvrage, l'emploi de la méthode historique a permi de résoudre plusieurs difficultés qui paraissaient autrefois insolubles Ce sont donc surtout des observations de détails qu'apporte le pro fesseur Skeat. Les premiers chapitres sont destinés à mettre l'élèv en garde contre les erreurs habituelles. Viennent ensuite une séri d'études sur des mots dérivés du français et du latin, des langues ger maniques, du scandinave, du celtique, des langues slaves, du persan du sanscrit, etc. Le livre a si bien le caractère d'un *excursus* philo logique que c'est le titre (Philological ramble) qui se présente à l'espri de l'auteur quand il a épuisé les cadres artificiels où il renferme se « mélanges ». L'ouvrage est donc à proprement parler un supplémen au *Dictionnaire étymologique*.

On aurait fortement envie de faire des réserves lorsque M. S. pro clame avec M. Paget Toynbee que « le français n'est pas du latin clas sique corrompu par le mélange de formes populaires, mais le latin populaire seul. » Il vaut mieux, en signalant ce dernier ouvrage d'un savant, rendre hommage à une vie consacrée tout entière à l'étude. Nul n'a mieux mis en pratique les conseils de modestie et de cons-

cience que Max Müller donnait jadis aux philologues. Quand on écrira l'histoire de la science du langage au XIXe siècle, parmi les successeurs de Max Müller, Skeat devra figurer au premier rang.

A côté de traductions de psaumes et de poèmes gnomiques, la littérature pieuse des Anglo-Saxons compte des énigmes. Inutile de dire, qu'il n'y a pas de vieux texte anglais plus difficile. Pendant plusieurs années, M. A. J. Wyatt a consacré ses loisirs à le déchiffrer et il donne dans la collection intitulée *Belles-Lettres Series*, le résultat de ses recherches. Voici ses conclusions : les énigmes ne sont pas de Cynewulf; l'auteur anonyme s'inspire quelquefois des énigmes latines d'Aldhelm et de Symphosius ; même quand il traduit, il reste personnel. Des notes détaillées et un glossaire accompagnent le texte.

M. Lindelöf, professeur à l'Université d'Helsingfors, écrit, après beaucoup d'autres, un manuel d'histoire de la langue anglaise. Le livre est divisé en six chapitres : place de l'anglais dans la famille des langues indo-germaniques, l'anglo-saxon, influence des langues étrangères sur l'anglais, le moyen anglais et l'anglais moderne, histoire des sons, histoire des flexions.

Sur la prononciation de l'anglais aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, il reste un ensemble de documents intéressants dans les travaux de ceux qui se chargeaient de l'enseigner aux étrangers. M. Theo Spira a eu l'idée de soumettre à un examen approfondi des grammaires et des vocabulaires depuis longtemps oubliés, tel le vénérable *Maistre d'escole anglois* de Jacques Bellot (1580). C'est ce « gentilhomme de Caen » qui, à travers les siècles, nous dira comment les contemporains de Shakespeare entendaient réciter les acteurs du Globe. Vient ensuite la *Grammaire* de Mason (1622), l'*Alphabet anglois* (1625), et les « méthodes » de Festeau, de Mauger, de Miège. Les grammairiens du XVIIIe siècle sont plus connus. Boyer rend encore des services au moins par son dictionnaire et qui d'entre nous n'a feuilleté la grammaire de Siret ? Un dernier chapitre résume les résultats obtenus. Il faut féliciter M. Théo Spira d'avoir réuni un ensemble de témoignages aussi probants.

Ce fut une mode au XVIIIe siècle d'imiter Spenser. Les plus grands — Pope, Prior, Thomson — ne dédaignèrent pas de rendre hommage au vieux maître. Ils trouvèrent des imitateurs et c'est ainsi qu'entre 1706 et 1777, il ne parut pas moins de cinquante-huit poèmes spensériens. M. Reuning les a étudiés au point de vue de la langue en donnant à son travail la forme d'un lexique d'archaïsmes. Comme le style de Spenser était déjà tout rempli de mots vieillis à son époque, on jugera combien le vocabulaire des « spensériens » est artificiel. M. R. imprime en appendice un poème apocryphe de Spenser publié en 1714.

Les petits volumes de la collection *Studier fra Sprog-og Oldtidsforskning* commencent à pénétrer à l'étranger et font honneur à l'éru-

dition danoise. M. E. Gigas, dont nous avons déja eu l'occasion de parler à propos de Bayle et de ses correspondants, collabore à cette collection. D'autre part, les anglicisants apprendront avec intérêt qu'elle renferme un volume sur Chaucer par le professeur Jespersen. M. Uffe Birkedal y ajoute des morceaux choisis de Chaucer et de Langland qu'il a traduits en vers. Les admirateurs du vieux conteur lui en seront reconnaissants.

Ch. Bastide.

Die Schule Johann Sturm's und die Kirche Strassburgs in ihrem gegenseitigen Verhaeltniss (1530-1581), ein Beitrag zur Geschichte deutscher Renaissance von Walter Sohm. München und Berlin, Oldenbourg, 1912, xvi, 317 p. in-8°. Prix : 10 fr.

Le sujet traité par M. Walter Sohm, n'est point très neuf, ni pour les lecteurs d'Allemagne, ni surtout pour le public français, puisque nous possédons deux excellents travaux sur la matière, l'un plus ancien, de Charles Schmidt (*La vie et les travaux de Jean Sturm*, Strasbourg, 1855), l'autre, plus récent, de Charles Engel (*L'École latine et l'ancienne Académie de Strasbourg*, Strasb. 1900). Pourtant le présent volume sera lu avec intérêt et, dans une certaine mesure, avec fruit. L'auteur, fils du célèbre jurisconsulte de Leipzig, champion convaincu des doctrines luthériennes les plus strictes, y a reproduit avec plus de mesure et sous une forme plus littéraire, la défense des meneurs de l'orthodoxie strasbourgeoise, qui durant la seconde moitié du xvie siècle, combattirent avec un acharnement, victorieux à la longue, le grand humaniste Jean Sturm et ses amis, à l'esprit plus large et plus tolérant [1]. Cette lutte est bien connue; le grand pédagogue, appelé de Paris, en 1538, fut dans la ville libre alsacienne pendant plus de quarante ans, non seulement le chef officiel de l'enseignement secondaire et supérieur, mais un agent diplomatique officieux, tantôt de la cour de France, tantôt des chefs huguenots, auprès des États protestants de l'Empire; au sein des corporations savantes de la petite république, il fut le représentant de tendances iréniques, voulant la concorde entre les fractions religieuses issues de la Réforme, et même, si possible, avec l'ancienne Église, afin qu'on pût combattre en commun les Infidèles [2]. En 1581 ses adversaires réussirent à forcer la main au Magistrat et ce dernier le mit d'office à

---

1. Cette défense (ou plutôt cette apothéose) des chefs de l'orthodoxie luthérienne avait été déjà entreprise (avec une entière conviction d'ailleurs) par M. Guillaume Horning, dans ses biographies de deux des meneurs du parti, Marbach et Pappus.

2. Sturm écrivait en 1576 : « *Ego neutram partem faveo, reprehendo, faveo utrisque, utramque amo* ». Une pareille conception irénique de la religion devait être incompréhensible pour les esprits lourds et violents qui prêchaient leur dogmatique, surtout pour être les maîtres.

la retraite [1] malgré ses protestations et celles de ses amis. Le pauvre octogénaire est mort en 1589, presque aveugle, harcelé par ses créanciers, et ce qui était plus triste, il avait vu sombrer l'idéal qu'il avait si longtemps présenté à ses élèves, cette « *sapiens et eloquens pietas* », qui devait créer le « *vir bonus* » et qu'il avait eu la douleur de voir ridiculiser et bafouer par la dogmatique massive de ses adversaires. M. Walter Sohm essaie d'excuser toutes les petitesses des adversaires de Sturm par la grande foi des champions de l'orthodoxie, mais je ne pense pas qu'il persuade à beaucoup d'esprits impartiaux, que tant d'invectives personnelles, tant de sophismes, tant de haine apparente soient une preuve bien certaine de charité chrétienne [2]. Lui-même ne peut s'empêcher, par moments, de blâmer la « politique haineuse et grossière » de ses protégés (p. 190) ou — ce qui est plus fâcheux encore pour eux — de constater qu'ils « avaient le front de jouer, avec une douceur désagréable, le rôle de l'innocence persécutée » (p. 263). L'Église entendait dominer l'École, alors que Sturm désirait libérer l'École du joug de l'Église ou du moins lui assurer certains droits dans l'Église même [3]. Il y avait là un « antagonisme aigu », que l'autorité civile aurait pu et dû écarter ou résoudre par un acte d'arbitrage supérieur; mais le temps des grands magistrats comme Jacques Sturm ou Mathias Pfarrer n'était plus et les esprits inférieurs et parfaitement incompétents d'ailleurs, auxquels il appartenait de par la loi de juger entre les humanistes et les ministres luthériens, obéirent à l'impulsion des prédicants exaltés qui déclaraient la religion en danger. Il n'est pas niable que Jean Sturm, assailli avec tant de violence, n'ait, par moments, lui aussi, perdu la modération philosophique nécessaire, en défendant ses idées avec toutes les ressources de la rhétorique cicéronienne et de l'invective classique ; mais ce n'était pas lui qui avait commencé.

On voit que M. S. a très soigneusement étudié la littérature afférente, non seulement imprimée (et elle est aussi étendue que peu édifiante, en somme, à parcourir) mais qu'il a encore consulté différents documents d'archives à Strasbourg ; qu'il a pris connaissance de la correspondance de Jean Sturm, recueillie jadis par Charles Schmidt, mais non entièrement publiée par lui et conservée par son fils ; qu'il a

1. Déjà en 1569 Hubert Languet écrivait à Auguste de Saxe : *In hac Republicâ quae est plane popularis, magistratus regit populum obsequendo potius quam imperando* » et, comme les moines de la Ligue, les prédicants luthériens de Strasbourg étaient devenus d'habiles et peu scrupuleux démagogues, s'entendant fort bien, comme l'avoue M. S., à la « *Schlauheit kleinstaedtischer Winkelpolitik.* » (p. 226).

2. Leur but, dit M. S., était « d'éliminer tout subjectivisme rationaliste de la vie religieuse... C'est pourquoi, ils ne reculèrent pas, instruments de la grâce efficace, à entourer le doux noyau du sentiment religieux le plus intime, d'une écorce effroyablement dure » (p. 276).

3. Voir son Mémoire justificatif du 25 janvier 1570.

lu le *Diarium* inédit de Jean Marbach, le président du Convent ecclésiastique [1] et l'adversaire, plutôt habile, du recteur de l'Académie. Mais j'ai quelque peine à croire que son exposé modifie d'une façon bien appréciable le jugement que la plupart des historiens modernes ont porté sur cette querelle lamentable et sur les personnages qui en ont été les protagonistes [2].

R.

Die Anfaenge des stehenden Heerwesens in Kursachsen unter Iohann Georg III und Iohann Georg IV, von Walter Thenius. Leipzig, Quelle und Meyer, 1912, XII, 148 p. in-8°. Prix : 6 fr. 25.

— **Die Rekrutirung der saechsischen Armee unter August dem Starken (1694-1733)**, von Walter Thum. Leipzig, Quelle und Meyer, 1912, X, 89 p. in-8°. Prix : 3 fr. 75.

Deux dissertations académiques, qui ont été admises dans la collection des *Leipziger historische Abhandlungen* dirigée par MM. Eric Brandenburg, G. Seeliger et U. Wilcken, et qui traitent toutes deux de l'histoire et de l'organisation de l'armée saxonne durant un demi-siècle environ, de 1680 à 1733. Toutes deux aussi sont le fruit de recherches minutieuses dans les fonds militaires des Archives royales de Dresde. Celle de M. Thenius, la plus développée, la plus intéressante aussi, nous expose la transformation de l'ancienne armée, composée de mercenaires et de milices sous le règne des Electeurs Jean-George III et Jean-George IV (1680-1694) ; elle nous retrace, fort en détail, l'organisation centrale, le *Kriegsratcollegium*, le commandement supérieur, la formation du corps des officiers, le recrutement des sous-officiers et des soldats. L'auteur nous fournit d'abondants renseignements sur l'entretien des troupes (habillement, armement, casernement, vivres, etc.) sur le code passablement barbare de la justice militaire, sur l'état déplorable, on pourrait presque dire, sur l'absence quasi totale d'un corps de santé, sur l'aumônerie militaire, etc.

L'étude de M. W. Thum reprend le sujet au point même où s'arrêtait celle de M. Thenius, c'est-à-dire à l'avènement de l'Electeur Auguste II, le Fort, bientôt élu roi de Pologne. L'auteur partage toute la durée de ce règne (1694-1733) en quatre périodes, reprenant

---

1. Comment il a pu y trouver l'expression d'une « *wohlgemeinte Friedensliebe* », j'ai quelque peine à le comprendre. Moi aussi j'ai déchiffré ce manuscrit, il y a bientôt quarante ans et j'y ai trouvé l'expression, souvent naïve, d'un orgueil très grand et d'un caractère très violent. Quant à l'affirmation que Marbach était un « excellent administrateur » je renvoie l'auteur au livre de M. Engel (p. 210) où il verra qu'on lui reprochait précisément ses erreurs de comptabilité.

2. P. 263, lire *Wilmisheim* pour *Wilfesheim*. A la même page, il y a un non-sens évident; ligne 9, au lieu de « *Das Lutertum bekaempfte* IN *Marbach den eloquenten Humanismus* », il faut lire : *bekaempfte* DURCH *Marbach*, etc. P. 17, on ne peut pas dire que le futur stettmeistre, Jacques Sturm, « appartenait au clergé catholique ». Il n'avait jamais reçu la tonsure; mais on lui avait conféré, comme à des centaines de laïques d'alors, quelques prébendes ecclésiastiques.

pour chacune d'elles les mêmes rubriques, ce qui donne à son mémoire quelque chose d'inutilement scolastique. Le système militaire de la Saxe fut bouleversé vers 1706 par l'invasion suédoise; le pays si maltraité par les exactions des soldats ennemis [1] fut encore tourmenté par les levées extraordinaires ordonnées par Auguste II pour reformer ses régiments détruits et la misère des populations, la crainte de traitements brutaux [2] amenèrent une émigration notable de la jeunesse urbaine et rurale de l'Électorat. Plus tard, quand le danger extérieur eut disparu, une réduction considérable des troupes eut lieu, en 1717, mais à un certain moment les recruteurs recommencèrent leur travail avec une dureté si tenace [3] que les autorités civiles elles-mêmes se montrèrent souvent hostiles à leurs agissements. Un résultat pourtant, qui ne manque pas d'importance au point de vue politique, fut obtenu durant le long règne d'Auguste; l'armée saxonne, composée autrefois en bonne partie de sujets étrangers, devint de plus en plus une armée *nationale*. En 1693, 35 o/o de ses soldats n'étaient pas sujets natifs de l'Electeur; en 1730, il n'y avait plus sous les drapeaux que 11 o/o d'étrangers au pays.

R.

Marquis de Chateaubrun, **Notice sur le comte Stanislas de Clermont-Tonnerre député aux États généraux.** Paris, Champion, 1912, in-12, 86 pages.

En quelques pages discrètes et sans prétention, M. le marquis de Chateaubrun nous rappelle l'action politique si éphémère d'un des membres les plus sympathiques de l'Assemblée constituante. Stanislas de Clermont-Tonnerre mérite davantage, et peut-être n'attendra-t-il pas longtemps une étude plus approfondie. La présente notice est comme l'esquisse de ce prochain tableau. Elle est ornée de deux portraits qui font revivre à nos yeux l'image de Stanislas et de sa femme, c'est-à-dire d'un des couples les plus unis d'un siècle qui en compta si peu de fidèles. Sur la foi du *Dictionnaire de la Conversation*, M. de Chateaubrun dit que le comte de Clermont-Tonnerre fut blessé mortellement, le 10 août 1792, d'un coup de feu. Théodore de Lameth nous assure qu'il fut tué d'un coup de tranchet par un cordonnier. Ce petit point de fait mériterait d'être élucidé.

A. Dubois-Dilange.

---

1. L'auteur nous apprend qu'aux Archives il ne se trouve pas moins de dix-huit volumes remplis de plaintes contre les violences des soldats prussiens sur territoire saxon, pour les seules années 1716-1738 (p. 62).

2. Ces traitements étant avoués par l'auteur (p. 63) on ne s'explique guère qu'il s'étonne de la répugnance pour le service militaire et de la « *teilweise ganz sinnlosen Angst* » des populations (p. 57).

3. Le roi Auguste, voulant imiter son voisin, Frédéric-Guillaume de Prusse, commençait également à faire la chasse aux beaux gaillards, aux *lange Kerle* si recherchés à Potsdam.

Edmond Martel. **Le blocus de Condé-sur-Escaut. Le général Chancel** *9 avril-13 juillet 1793*. Lille, Imprimerie Sautai, 1913, grand. In-8°, 307 et xvi p.

Ce volume est superbe, d'une fort belle exécution. Il contient même de jolies gravures. Le texte est intéressant, soigneusement fait, accompagné d'une table des noms. L'auteur, M. Martel, a visé à un double but : réhabiliter et Condé et son gouverneur Chancel. Il y a réussi. Il a raison de demander une réparation pour la mémoire de Chancel « victime des passions du temps » et de mettre en lumière la résistance obstinée de Condé qu'il oppose au « court et bruyant » bombardement de Valenciennes. Il nous présente d'abord le personnel de la défense, militaires et civils ; puis il retrace le blocus qu'il divise en trois périodes, et il le reconstitue sous la forme d'un Journal de siège fictif et qu'il a composé au moyen de renseignements et de documents de toute provenance. Ce travail lui a sûrement coûté beaucoup de temps et de peine. Aussi nous ne lui marchanderons pas les éloges. Ce livre est un des plus consciencieuses et meilleures études que nous ayons sur la défense militaire dans le Nord pendant la Révolution [1].

A. Ch.

Bernhard Lange. **Die öffentliche Meinung in Sachsen von 1813 bis zur Rückkehr des Königs.** Gotha, Perthes, 1912. In-8°, ix et 197 p. 5 fr.

Dans ce neuf et fort intéressant travail, M. Bernard Lange étudie l'opinion publique en Saxe depuis l'année 1813 jusqu'au retour du roi. Il a lu les documents de l'époque et fouillé consciencieusement les archives. Peut-être aurait-il dû retracer plus longuement certains épisodes, faire plus de citations encore. Le sujet ne nous paraît pas épuisé ; mais il n'avait pas encore été traité, et il est traité avec impartialité. On remarquera surtout les détails donnés par M. Lange sur l'antagonisme latent entre Prussiens et Saxons, sur les dissentiments de l'armée saxonne (où les uns penchent pour Thielmann, les autres pour Sahrer, Lecoq et Zeschwitz) sur les rigueurs de la police et de la censure exercée en Saxe par Rosen et Müchler. La mutinerie de Liège,

---

1. P. 21, Dumouriez n'a pas négocié avec l'ennemi un accord politique « au profit de l'ex-duc d'Orléans, Philippe-Egalité » ; il voulait mettre sur le trône Louis XVII. — P. 22, Carnot n'était pas parti « prudemment » pour Arras. — P. 31, Il fallait dire que La Force, après le siège, émigra : on le trouve chef d'escadron aux hussards de Béon en 1794 et capitaine-commandant de 1797 à 1807 dans Bourbon infanterie au service d'Espagne ; puis il rentre en France, devient chef d'escadron en 1809 à l'état-major de Bessières, adjudant-commandant en 1810, chef d'état-major de la division de dragons du 3e corps de réserve de cavalerie en 1812 et commande à la fin de 1813 le département du Vaucluse. — P. 33, Langlois avait été nommé le 27 août 1792 lieutenant-colonel provisoire par les commissaires de la Législative. — P. 43 La Salinière a passé plus tard en Italie avec son parent le général Charpentier pour y commander Casal, Novare, Bologne, Pavie, Vérone, et en 1815 il organise à Laon la garde nationale.

la *Lütticher Affaire*, est bien exposée. P. 46 un curieux lapsus : il est question d'un secrétaire dont le nom serait *Interprète!* [1]

A. Ch.

Souvenirs du général Vionnet, vicomte de Maringoné, publiés par André Lévi. Paris, Dubois, 1913. In-8°, VII et 402 p.

Les Mémoires du général Vionnet de Maringoné méritent d'être consultés : l'auteur a fait les campagnes de Russie et de Saxe ; il appartenait en 1814 au corps du général Maison ; il a commandé le département du Rhône sous la seconde Restauration, et il nous fait connaître le Lyon de 1816 et de 1817 (complot du 22 octobre et conspiration du 8 juin). On remerciera donc l'éditeur, M. André Lévi, du service qu'il rend à l'histoire. Mais il aurait dû dire dans son introduction que la première partie des Mémoires avait déjà paru en 1899, sous le titre de *Souvenirs d'un ex-commandant des grenadiers de la vieille garde*, avec préface de Rodolphe Vagnair ; il aurait dû dire également dans son introduction que Castellane a jugé avec sévérité Vionnet qu'il regardait comme un homme avare et comme un officier pitoyable à tous égards ; il aurait dû dire que les soldats se moquaient de Maringoné et l'appelaient Maringouin. Enfin, il aurait dû soigner davantage l'orthographe des noms propres qui sont trop souvent estropiés [2].

A. Ch.

Der Kampf um's gute alte Recht 1815-1819) nach seiner ideen-und parteigeschichtlichen Seite, von Dr Adalbert List. Tubingen, Mohr (Siebeck), 1913, VII, 184 p. in-8°. Prix : 7 fr. 50.

M. Adalbert Wahl, professeur d'histoire à l'Université de Tubingue, a entrepris de publier, depuis quelques années, une collection de monographies destinées à exposer les principes des partis politiques modernes, principalement en Allemagne, sans exclure

1. « Die Secretäre Interprète und Meyer, ein Rheinländer, werden uns als Verfasser genannt ».

2. Je pourrais citer cinquante noms au moins ; qu'il suffise de dire que Stallupönen est écrit *Haluponen* ; Vacha, *Vac* : Winnweiler, *Venweiller* : Wurschen, *Würzen* ; Dumoustier, *Dumousthier* ; Eckartsberga, *Echarberg* ; Hochheim et Kostheim, *Hocheim* et *Kortheim*. Il y a quelques notes au bas des pages ; celles qui concernent la campagne de 1812 m'ont amusé : la plupart reproduisent mes notes des *Mémoires* de Griois, car M. Albert Lévi ne me fera pas croire, par exemple, que la note ainsi conçue « sur Krasnoë *Mém.* de Roguet, IV, p. 514-516 et *Mém.* de Boulart, p. 272-273 « est le fruit de ses propres lectures, et, lorsqu'il met p. 58 une note ainsi conçue : « Le 7 décembre fut le jour le plus terrible de ma vie. Il y avait trente degrés de froid. Je ne pus réunir que cinquante de mes gens ; le reste, de deux à trois cents, restèrent gelés sur le sol (Hochberg-Denker, *Souvenirs*, p. 201) », il a tout simplement copié la note de la p. 170 de nos *Mém.* de Griois, sauf qu'il a écrit *restèrent gelés* au lieu de « gisait gelé » et qu'il a mal reproduit le titre de l'ouvrage cité par moi. J'ai écrit Hochberg (*Denkw.* p. 200), et, par inadvertance, M. Albert Lévi a mis « Hochberg-Denker, *Souvenirs*, p. 201 ».

cependant des études analogues pour d'autres pays, la France, l'Angleterre, etc. C'est le cinquième de ces *Beitraege zur Partei geschichte*[1] qu'a fourni M. Adalbert List. Il nous y fait connaître la lutte acharnée que soutinrent pendant plusieurs années, de 1815 à 1819, les partisans des anciens États du Wurtemberg (*Landstaende*, *Landschaft*) pour conserver ou plutôt pour ravoir leurs anciennes « libertés », datant du moyen âge. Quand l'ancien duché avait été métamorphosé en royaume par la grâce de Dieu et de Napoléon I, le nouveau roi, Frédéric I, avait supprimé la vieille constitution et, pendant une dizaine d'années, il avait régné en monarque absolu, comme un vrai représentant du despotisme éclairé du XVIIIe siècle. Mais, prince intelligent, il avait compris l'utilité, sinon la nécessité de tenir compte des aspirations nouvelles et en 1815 il surprit ses sujets en leur octroyant une charte nouvelle de sa façon, qui sous une forme assez compliquée ne laissait pas de montrer un certain libéralisme [2]. Mais l'Assemblée convoquée pour ratifier cette constitution s'avisa de refuser le don royal et réclama la vieille organisation d'avant 1805. Là-dessus s'engagèrent les discussions les plus véhémentes entre les défenseurs du « bon vieux droit » (dont le poète Uhland immortalisa la résistance tenace) et les gouvernementaux, soutenus par les « libéraux », d'idées moins conservatrices. La mort du roi, en octobre 1816, n'arrête pas la lutte. Son successeur, Guillaume I, soumit à la Chambre un nouveau projet, assez libéral pour l'époque, dès 1817, mais la majorité des Vieux-Wurtembergeois le repoussa par 67 voix contre 42, et là-dessus le monarque prononça la dissolution de la Chambre, le 5 juin 1817. En bon père de famille, il récidiva ; finalement la propagande des novateurs l'emporta sur la résistance des intransigeants et comme les Conférences de Carlsbad menaçaient d'ôter aux Allemands *toutes* les libertés, les plus anciennes comme les plus récentes, une nouvelle Chambre se hâta d'accepter à l'unanimité, le 23 septembre 1819, le dernier projet de Guillaume I. Cette partie narrative n'occupe qu'une demi-douzaine de pages du travail de M. List : le gros du volume est consacré à l'exposé des théories de droit constitutionnel soutenues plus ou moins explicitement par les différents partis wurtembergeois d'alors, les défenseurs du « bon vieux droit » (*Altrechtler*) ; les « libéraux », parmi lesquels les fonctionnaires du gouvernement étaient en nombre, et dont le libéralisme

1. Les quatre premiers fascicules renferment une étude de M. Bergstraesser *sur les origines du Centre* (parti catholique) allemand, une autre de M. Reinoehl sur *Uhland comme homme politique* ; une troisième de M. Rapp sur *les idées politiques de Théod. Vischer*, le célèbre esthéticien ; une dernière enfin de M. Pregitzer, sur *Karl Follen*, l'un des chefs du mouvement démocratique de la jeune Allemagne avant 1830.

2. Libéralisme très mitigé, s'entend, puisque la Chambre (unique) comptait 31 princes et comtes héréditaires et 19 nobles nommés par le roi, contre 71 représentants des villes et des bailliages.

était très mitigé, comme on pense; les « amis de la bourgeoisie » enfin, les *Bürgerfreunde*, amis de la monarchie, plutôt hostiles au libéralisme, surtout avancé, portés vers l'unité allemande, assez conservateurs au fond (p. 150-155). L'auteur affirme — mais j'ai quelque peine à l'en croire — qu'ils sont « les pères intellectuels de la démocratie souabe contemporaine » (p. 159); dans ce qu'il dit d'eux et de leurs idées je ne reconnais guère les opinions d'un Payer ou d'un Hausmann, les représentants actuels les plus en vue de ce parti [1]. Le travail de M. List est assurément consciencieux; il a remué une foule de vieilles brochures et extrait des articles de journaux que personne à coup sûr n'avait plus feuilleté depuis quatre-vingt-dix ans; mais son travail est tellement abstrait, il s'y trouve tant de répétitions inutiles, il manque tellement de relief et de couleur, qu'il faut vraiment un certain courage pour le lire jusqu'au bout [2].

R.

W. Franz, **Der Wert der englischen Kultur für Deutschlands Entwicklung.** Tübingen, Mohr, 1913; in-8° de 23 pages.

Cette brochure d'un professeur d'université est des plus significatives. M. Franz ne prétend pas « dire des gentillesses à l'Angleterre » : mais il lui semble que l'Allemagne gagnerait à s'approprier une certaine portion de l'idéal pédagogique et social de la Grande-Bretagne, le *self-respect*, le sens de l'indépendance de l'individu, l'optimisme inconscient et le patriotisme implicite. La « saine beauté » du milieu anglais intellectuel et moral serait, pour le jeune Allemand, la meilleure des atmosphères complémentaires, si l'on peut dire, de l'air natal. Notons que cette déclaration vient à l'heure où certains pédagogues anglais ont volontiers les yeux tournés vers la France, et qu'un des auteurs invoqués par M. F. est Mathieu Arnold, dont l'idéal de culture se satisfaisait mal de valeurs purement anglo-saxonnes : mais ces concurrences d' « idéaux » sont si complexes...

F. B.

August Heisenberg, **Der Philhellenismus einst und jetzt.** München, 1913, Beck'sche Buchhandlung; in-16 de 40 pages.

Ce n'est qu'une exhortation, mais pressante, adressée à l'Allemagne

1. M. L. aurait infiniment plus intéressé et, par suite instruit ses lecteurs, s'il leur avait mis sous les yeux le tableau même de la lutte entre le gouvernement et les groupes politiques, au lieu de s'étendre si longuement sur les doctrines abstraites qu'ils professaient ou auraient pu professer. Il est certainement curieux de constater combien, en 1815, les uns et les autres éprouvaient un effroi profond (*ein Grauen*) devant la Révolution française (p. 19), repoussaient la théorie de la souveraineté populaire, et que cependant ils professaient le droit de refuser un impôt que les États n'auraient pas voté (p. 59), etc.

2. La seconde partie surtout du travail (p. 94 et suiv.), relative à la formation des partis, est beaucoup trop abstraite; on ne voit pas les hommes d'alors qui agissent et parlent; c'est à peine si l'un ou l'autre est nommé en passant.

turcophile de 1912 au nom de la Germanie philhellène d'il y a quatre-vingt-dix ans; et ce discours, tenu le 8 décembre dernier, n'entend pas dépasser la portée de l'actualité et des circonstances. On pourra même trouver que celles-ci jouent un rôle excessif dans le procédé un peu désinvolte qui consiste, la Turquie vaincue ou sur le point de l'être, à conseiller à la politique allemande de se ménager une zone d'influence dans le monde hellénique renaissant, et c'est là une autre façon de sacrifier à la politique « réaliste » où M. H. voit la raison de l'indifférence allemande actuelle à la Grèce. D'utiles suggestions sur le passé prennent place dans l'exposé du problème, telles que la part jouée par Munich dans l'ancien philhellénisme ou que l' « unité des traditions helléniques, pour les Grecs modernes, et de la religion orthodoxe », sorte de « bloc » dont l'occidental discerne mal la solidité. Il faudrait ajouter Wieland p. 21 et observer que c'est en 1821 seulement que parut, dans le 3e chant de *Don Juan*, le passage cité p. 12, et que ce poème de Byron n'eut pas du tout le retentissement immédiat allégué ici.

F. B.

Jean Lhomer, **Un homme politique lorrain : François de Neufchâteau (1750-1828). d'après des documents inédits.** Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1913; in-16 de x-229 pages, avec trois portraits.

Nous voilà renseignés sur la carrière administrative et politique de François de Neufchâteau : ce fut celle d'un homme de bonne volonté et de vues ingénieuses en agronomie, en sylviculture et parfois en pédagogie, mais de peu de caractère et d'esprit de suite ; et le dicton bien connu sur la facilité de détachement politique du Lorrain — qui est d'ailleurs un aveu des nécessités imposées, par de trop puissants voisins, à un pays soucieux de durer malgré tout — a pu fort exactement s'appliquer à ce souple serviteur de Fructidor, du Consulat et de l'Empire, qui fit de si promptes offres de service à la Restauration. Sous un régime plus stable, il eût été peut-être le modèle des administrateurs, un parfait ministre de l'agriculture ; pour lui comme pour beaucoup de ses contemporains, l'essentiel fut de vivre — et nombre de ses projets dorment dans des cartons d'archives, « sources manuscrites » pour une biographie plutôt que germes et ferments d'initiatives économiques réelles [1].

Il va de soi que la littérature de François de Neufchâteau ne « donne » pas beaucoup davantage, et que cet enfant prodige, devenu

1. Des travaux lorrains, Lamoureux, Pernot, ne semblent pas avoir été utilisés par M. L. Lire lieutenant *de* Roi, p. 57, qu'on *montre* jusqu'à mes pensées p. 89, Fulda, p. 196 ; s'agit-il, p. 226, de Bégin, de M. Berr, ou de quelque autre ? Le souvenir de François reste assez vivant, M. Lhomer aurait pu l'indiquer, dans son pays d'origine, pour qu'on y ait mis en avant, il y a peu de mois, l'idée d'une commémoration solennelle. Le *Recueil des lettres, circulaires...* 7 volumes in-4°, ne devrait pas être dissimulé, p. x, parmi les ouvrages de seconde main.

le plus banal des versificateurs, porte la peine de sa facilité et de l'époque indécise où il vécut, entre un classicisme appauvri et un romantisme encore indistinct. M. Lhomer aurait pu cependant tirer quelque parti d'une œuvre qui, à défaut de valeur expressive bien forte, est révélatrice des tendances moyennes d'une époque : le souvenir des *Alpes* de Haller dans le poème des *Vosges* ; une tentative, malgré tout assez nouvelle, pour associer à la description des sites quelques souvenirs d'archéologie et d'histoire. Et les vers par lesquels Ginguené saluait ce poème et son auteur auraient pu être rappelés (*Alm. des Muses*, 1798, p. 7), ainsi que ses relations avec Wieland (cf. les vers qu'il lui adresse en date de Weimar, 20 novembre 1806, *Mag. encyclop.*, 1807, I, 401, et son imitation de l'*Amour exilé*, lue à l'Académie française le 2 mai 1826). Enfin les anciens éditeurs de *Pamela* ont souvent fait allusion à certaine *Prière à Dieu*, écrite en prison par François et qu'il eût été piquant de rapprocher de quelques impies badinages.

F. Baldensperger.

Pierre Ladoué, **La vie et l'œuvre de Millevoye (1782-1816) ; essai d'histoire littéraire.** Paris, Perrin, 1912 ; in-8° de xvi-413 pages.

La *Chute des feuilles*, réussite à peu près unique dans l'œuvre si banale de Millevoye, méritait-elle vraiment de faire bénéficier son auteur d'une étude détaillée, comme en attendent encore des auteurs de plus d'originalité ou des sujets de plus grande portée? M. Ladoué ne se dissimule pas les défauts de son héros, sa déférence à une critique vétilleuse, le faible relief de sa personnalité, l'espèce de désavantage fatal qui frappe les artistes de transition et d'attente : c'est donc la simple superstition du document, une louable passion de la vérité plutôt que le sens de la mesure convenable qui le conduit à reproduire *in extenso* des pièces comme l'annonce de vente de la bibliothèque de Millevoye ou la procuration qu'il donne à son mandataire toulousain pour les Jeux floraux, son acte de mariage ou une aigre réclamation de M. de La Chabeaussière. Cent soixante et dix-sept pages pour une existence qui ne témoigne, à vrai dire, d'aucune grande crise d'âme, c'est beaucoup, si l'on songe que des faits qui intéresseraient l'histoire littéraire — et non plus seulement la chronique des gens de lettres sous l'Empire —, le vrai point de départ de la *Chute des feuilles* ou le secret de l' « amour mystérieux » de 1808, restent indéchiffrables à d'aussi patientes et méthodiques sollicitations.

La deuxième partie du volume est consacrée à l'œuvre de Millevoye. Après s'être ingénieusement demandé quel était le *credo* littéraire d'un homme qui n'eut jamais de bien grandes audaces, mais qui souffrit de l'appauvrissement poétique de son époque, M. L. répartit entre le classicisme et la tradition d'une part, le romantisme et l'esprit novateur d'autre part, les détails de forme, les sources d'inspiration,

les dépendances littéraires de Millevoye : procédé assez commode de groupement, mais qui ne laisse pas de faire parfois illusion. Et même après avoir lu et relu le chapitre III sur *Millevoye novateur et romantique*, on concèdera difficilement qu'il y ait beaucoup d'indices et de germes de renouvellement poétique dans une œuvre qui fait appel, assurément, à quelques « thèmes » nouveaux, mais qui reste fidèle à la façon la plus courante de les traiter, périphrase, abstraction, allégorisme, et surtout à la manière delillienne de rationaliser l'image et l'impression. Nodier a raison (p. 98, note 4) : c'était « la muse magnifique des anciens », sans la foi mythologique et la force expressive, qui restait l'inspiratrice de l'auteur de *Belzunce* ; et *Hermann*, *Eginard* ou *Charlemagne* témoignent plus encore de la gêne poétique de l'auteur que du pressentiment véritable d'une littérature nouvelle. On sait d'ailleurs à quel point la résurrection des souvenirs de Charlemagne, sous l'Empire, était chose courante et quasi-officielle, sans qu'une nostalgie ou une illusion romantiques y fussent sérieusement intéressées. Même la *Chute des feuilles*, venant d'un auteur qui est si volontiers un candidat aux distinctions académiques et un convive des « Soupers de Momus », apparaît trop facilement comme l'utilisation d'un motif connu, qui se trouvait abondamment dans le lyrisme anglais de second ordre et que ne négligeait aucun des contemporains de Millevoye [1]. Aussi faut-il n'accepter qu'avec beaucoup de réserves les conclusions de M. L. sur le « révolutionnaire » ou le « novateur » qu'il croit discerner çà et là : rien qu'en matière de « goût troubadour », il n'y a là absolument rien qui distingue l'auteur de la *Bachelette* de la moyenne des littérateurs contemporains. Parny lui-même « rendrait » à cet égard tout autant, et il serait curieux de faire voir comment des sujets empruntés, par exemple, à Chateaubriand, et vraiment expressifs sous sa plume, redeviennent de l'agréable et inopérante versification en se pliant à la facture de Millevoye. On peut se demander si le désir de faire rentrer l'œuvre de celui-ci dans l' « évolution » du lyrisme français n'amène pas l'auteur de cette consciencieuse étude à interpréter dans le sens le plus favorable à sa thèse, et à une épigraphe de Brunetière, les indices offerts par ce poète intérimaire sans doute, mais qui n'est en somme pas plus rapproché de Lamartine qu'un préromantique de 1775, un Ramond ou un Bonneville [2].

F. Baldensperger.

---

1. Cf. *La Feuille morte* de Chéron, « imité de l'*Observateur*, journal anglais », dans l'*Almanach des Muses* de 1811, p. 107 :

> Victime de l'Amour, errante sans dessein,
> Seule, à l'ombre d'un bois, soupirait Eugénie :
> De sa branche enlevée, une feuille jaunie
> Cède à l'orage, vole, et tombe dans son sein.

2. Les indications des pages 25, 29, 201, 246, sqq., sont peu sûres ; indiquer p. 39, note 1 que le *Moine* et la *Nonne sanglante* ne sont pas, à vrai dire, d'Anne

J. DE MESTRAL-COMBREMONT. **La Belle Madame Colet, une déesse des Romantiques** (d'après des documents inédits). Paris, Fontemoing (1913); in-16 de 291 p.

« Victime d'elle-même, de son milieu, de son époque, Mme Colet est certainement moins encore à blâmer qu'à plaindre » : mais ne serait-elle pas encore moins à commémorer qu'à plaindre? Et vaut-elle que sa biographie aille au delà de la conférence ironique ou de l'agréable article de revue? Celui où Mlle de Mestral nous avait conté (*Grande Revue* du 10 mars 1912) l'histoire de cette pauvre Muse romantique eût à la rigueur suffi au personnage : d'autant que l'on conçoit assez qu'à trop la hanter, le « légitime agacement » qu'elle cause risquât de « se transformer en aversion injuste et en impitoyable sévérité ». Il faut louer Mlle de M. d'avoir gardé un ton de persiflage miséricordieux à l'égard de cette victime du « bovarisme » de 1830, d'avoir su résister au facile plaisir de fustiger, à la Barbey d'Aurevilly, un intolérable bas-bleu, et d'avoir plaidé quelque peu, pour sa cliente, les circonstances atténuantes de la beauté, du romantisme ambiant, de la vilenie masculine. Nous saurons plus exactement désormais l'histoire de sa liaison avec Victor Cousin, de ses démêlés avec Sainte-Beuve; je ne dirai pas que, pour Flaubert, le commentaire et la suite des citations ajoutent grand chose à ce que fournissait la *Correspondance*; la condescendance de Vigny et de Chateaubriand, les hyperboles d'Hugo, l'excessive courtoisie de quelques autres demi-dieux seront précisées de quelques documents nouveaux [1]... Mais la littérature n'a pas grand chose à voir dans tout cela, et les quarante-deux ouvrages de la « Muse » ont beau se retrancher derrière leur platitude persistante, il n'eût pas été sans intérêt de nous renseigner un peu sur *la Jeunesse de Gœthe* (idée de Victor Cousin?) ou sur ce *Poème de la femme* qui tentait si maladroitement des voies assez nouvelles. Car c'est surtout à des écrivains de ce genre-ci que le mot de Brunetière s'applique, et que « le véritable inédit reste l'imprimé ».

F. BALDENSPERGER.

Radcliffe ; ajouter p. 81 que Ginguené semble peu satisfait du jugement de l'Académie sur le *Voyageur* (cf. son *Journal* pour 1807); le scandinavisme de Millevoye a été étudié dans le livre de M. Castrén sur le *Nord dans la littérature française*; c'est le vers à deux césures, non à trois, qu'il serait intéressant de voir surtout signaler p. 261 ; on regrette des gaucheries telles que « les audaces du décolletage... préparent aux jeunes gens ces maladies de poitrine... » (p. 24) ou « le grand développement, chez l'auteur, du penchant à la mélancolie » (p. 89) dans un livre en général agréable à lire, et d'une correction typographique à peu près parfaite. Quelques initiales de journalistes pourraient être déterminées.

1. Le premier vers de la p. 3 est mal transcrit, ainsi que le dernier de la p. 7 et que l'avant-dernière strophe p. 151 ; lire *la vôtre* p. 5, *1854* p. 111, note 2, *des Muses* et *Quelle drôle de chose* p. 122, Larchey p. 148, Leconte de Lisle p. 162, sans doute *Eugène* Pelletan p. 266. Où prend-on que Baudelaire « détestait » Alfred de Vigny (p. 162)? Pas en 1861 et 1862 en tout cas.

— Le tome XIIe des *Rerum Aethiopicarum Scriptores Occidentales inediti*, publiés par C. Beccari, renferme 136 documents qui se rapportent tous à l'époque du patriarcat d'Alfonso Mendez (1622-1653) ; ils forment le commentaire, et parfois l'utile complément, de l'*Expeditio Aethyopica* écrite par le patriarche. C'est le troisième volume de la collection qui paraît en moins d'une année ; cf. *Revue critique* du 2 mars 1912. (Rome, Casa Editrice ; 1912 ; gr. in-8°; pp. XVI-602).

— Dans une brochure d'une vingtaine de pages, M. L. Pareti essaie de déterminer la date à laquelle fut composée la periégèse en vers iambiques attribuée à Scymnos de Chio (*Quando fu composta la Periegesi del Pseudo-Scimno?* Extr. d'un périodique dont le nom n'est pas indiqué, p. 133-153 ; Rome, libr. Loescher). En combinant les données du texte avec la chronologie des rois de Bithynie, il arrive à cette conclusion, que le roi auquel est dédié l'ouvrage est Nicomède II Epiphane, fils de Prusias II. Bien que plusieurs des arguments qu'il apporte soient assez fragiles, il en est au contraire qui sont d'un grand poids, et il semble bien probable que l'on doive avec lui placer la composition du poème entre 130 et 110 avant J.-C. — My.

— Dans un autre article (*Le tribù personali e le tribù locali a Sparta, nota*; 21 p. Extr. des *Rendiconti* de la *R. Accad. dei Lincei*, XIX, 6, p. 455-473; Rome, 1910), M. Pareti combat l'opinion générale que les ὦβαι à Sparte (Plutarque, *Lycurgue*, 6) sont des subdivisions des κῶμαι ou tribus locales, et au nombre de trente. Il s'appuie principalement sur les documents épigraphiques qui mentionnent ce nom ; et il montre que κώμη est un terme inexact, qui ne se trouve jamais dans les sources spartiates, que les ὦβαι sont les tribus locales elles-mêmes, d'abord au nombre de cinq, portées ensuite à six probablement au temps de Cléomène III, peut-être même — mais ceci n'est qu'une hypothèse — lors de la réforme de ce roi, et enfin qu'elles ont coexisté avec les anciennes tribus personnelles des Pamphyles, des Dymanes et des Hylléens. Discussion très intéressante, et d'une logique qui ne laisse guère place à la contradiction. — My.

— M. Terzaghi nous communique une note sur deux manuscrits des *Hymnes* de Synésius conservés à la bibliothèque Ambrosienne (*Synesiana 3. Due codd. Ambrosiani degli Inni di Sinesio*, 7 p. extr. des *Studi italiani di Filologia classica*, vol. XIX ; Florence, Seeber, 1911), l'Ambros. A 92 sup. XVe siècle (I) et l'Ambros. C 120 sup. XVIe siècle (J). Celui-ci n'est qu'une copie du premier, et par suite de nulle valeur pour l'établissement du texte. M. T. ajoute quelques autres observations relatives au classement des manuscrits des *Hymnes*, qui doit reposer principalement sur la manière dont ils les ordonnent et les groupent ; il doit revenir sur cette question, ainsi que sur celle des archétypes, qui seraient au nombre de deux, et non de trois comme le pense l'éditeur Flach. — My.

— Poursuivant ses études sur Synésius, M. Terzaghi a recherché dans quelle mesure est observée, dans ses opuscules, la loi dite loi de Meyer (*Le clausole ritmiche negli opuscoli di Sinesio* ; extr. du *Didaskaleion*, I (1912), pp. 205-225 et 319-360). C'est une investigation toute de détail, qui a dû coûter à M. T. beaucoup de temps et de travail, car il a analysé toutes les clausules de chaque opuscule ; mais aussi il est arrivé à des conclusions intéressantes. On notera qu'il suit Maas, qui étend la portée de la loi de Meyer en considérant comme régulières toutes les clausules dans lesquelles deux accents forts sont séparés par un nombre pair de syllabes, indépendamment des accents secondaires. Ses conclusions principales sont que Synésius observe la loi ainsi étendue dans 91 cas sur 100 (exactement 90,82 %), et qu'il s'y est astreint de plus en plus rigoureusement : que

dans les cas où la loi est violée, c'est souvent ponr des raisons de stylistique ou de rhétorique ; que la clausule dactylique (dernier mot paroxyton) est prépondérante ; et que Synésius — ceci est important — évite de mettre une syllabe accentuée en contact immédiat avec l'avant-dernier accent fort de la clausule. Ces conclusions sont à retenir comme très utiles pour l'établissement du texte. — Les *Lettres* de Synésius sont traitées en appendice ; les résultats sont légèrement différents, mais M. T. nous dit que son examen a été très superficiel et n'a porté que sur la moitié. Du reste, cela ne change rien aux conclusions générales. — My.

— La maison Gius. Laterza e figli, de Bari, commence une intéressante collection d'élégants volumes, où, sous le titre général de *Scrittori Stranieri*, le public italien trouvera, traduites avec soin, un choix des œuvres les plus variées et les plus caractéristiques des diverses littératures, tant anciennes que modernes. Nous avons sous les yeux les trois premiers volumes de cette collection. M. Cervantes, *Novelle*, traduz. di Alfredo Giannini ; D. Paparrigopoulos, *Opere*, trad. di C. Cessi ; *Il Cantare del Cid con appendice di romanze*, trad. di G. Bertoni. Doivent suivre immédiatement G. P. Eckermann, *Colloqui col Gœthe* ; E. A. Poe, *Opere poetiche complete* ; Cervantes, *Don Chisciotte* ; Thackeray, *The book of snobs*, etc... En principe la collection ne contiendra pas d'anthologies ni de pages choisies, mais des œuvres complètes ; les auteurs français ne sont pas compris dans la première série des volumes actuellement préparés, et cela pour des motifs faciles à comprendre : ce sont ceux que les Italiens cultivés lisent le plus habituellement dans le texte original ; il fallait d'abord aller au pressé ; mais le tour des Français viendra aussi. Tout le plan de la collection, dirigée par M. Guido Manacorda, est fort intelligemment conçu, et les premiers volumes publiés sont garants de la vitalité de l'entreprise. Bien que destinés au public italien, beaucoup de ces volumes seront recherchés hors d'Italie : la traduction du *Poème du Cid* et les annotations d'un savant comme M. Giulio Bertoni sont de nature à intéresser même les romanistes de profession.

Pendant ce temps, le même éditeur poursuit la publication de ses *Scrittori d'Italia*, dont les volumes atteignent actuellement la quarantaine. Cette belle collection a déjà mis entre les mains du public des œuvres considérables, dont les bonnes éditions étaient rares comme les Nouvelles de Bandello (5 vol.), les œuvres macaroniques et italiennes de Folengo (4 vol.), etc... Des réimpressions des *Relazioni degli ambasciatori veneti al Senato*, des comédies du XVIe siècle, des œuvres de T. Boccalini, etc... sont entreprises, sans parler d'œuvres relativement modernes, comme celles de Gioberti, de Berchet, de De Sanctis, etc... Une pareille collection fait le plus grand honneur à l'Italie, et l'exécution en est remarquablement réussie. — H. H.

— Sous le titre un peu mystérieux de *Hortus Conclusus*, M. Guido Manacorda a réuni quatre courtes études de littérature allemande et française (Pise, F. Mariotti, 1912 ; 102 pages, in-8°). Les articles intitulés « Per l'interpretazione degli Inni alla Notte » di F. Novalis » et « Paolo Verlaine paesista » avaient déjà paru dans les *Cronache letterarie* ; les deux suivants, un peu plus développés (*Les Trophées di J. M. de Heredia*, *Les Rythmes souverains di E. Verhaeren*), sont publiés ici pour la première fois. Ce coquet volume, tiré à un nombre fort restreint d'exemplaires, a été un repos pour l'auteur, habitué aux travaux plus graves de la bibliographie, et engagé naguère dans d'âpres polémiques ; il l'a pressé avec un soin, peut-être un peu précieux, où se devine la coquetterie d'un

esprit délicat, désireux de montrer sa souplesse et la finesse de son goût poétique. Il y a parfaitement réussi. — H. H.

— Le troisième volume des *Studi e Memorie per la storia dell' Università di Bologna* (Bologne, typ. Azzoguidi, 1912) contient une étude de M. Em. Costa sur l'affaiblissement des corporations d'étudiants à Bologne au XVIIe s. et sur la substitution progressive de l'autorité du gouvernement pontifical à celle du Sénat relativement à l'Université (il faut avouer que le changement ne paraît pas avoir été défavorable à la discipline, v. p. 72-86; voir notamment sur l'insolence des étudiants, p. 10-16; sur les cadeaux qu'ils réussissaient encore à exiger, v. p. 18-19; sur la lutte de l'Université soutenue par Urbain VIII contre les Jésuites, v. p. 59-73); quelques pages de M. Lud. Frati sur Marco Canetoli, professeur de droit à Bologne au XVe s.; une étude de M. Gius. Zaoli sur la protection accordée à l'Université par Martin V (avec noms et appointements des professeurs); quelques pages de M. Ferd. Gabotto sur les princes de Savoie qui étudièrent à Bologne entre la fin du XIIIe et le milieu du XIVe s.: un article de M. G. B. Comelli sur le premier triomphe de son ancêtre Laura Bassi, c'est-à-dire sur sa première dispute publique, 17 avril 1732, avec portraits, thèses et documents sur sa vie. — Charles Dejob.

— M. Konrad Gusinde a complété par une monographie historique l'étude de linguistique (elle a été déjà signalée ici) qu'il avait consacrée à Schönwald, un gros village silésien près de Gleiwitz, resté allemand au milieu d'une population polonaise : *Schönwald. Beiträge zur Volkskunde und Geschichte eines deutschen Dorfes im polnischen Oberschlesien* (Breslau, Marcus, 1912, in-8°, p. 80, mk. 2). Il a exposé minutieusement, à l'aide des documents locaux, l'histoire de la colonisation de Schönwald qui remonte à 1269. Le couvent de Rauden, de l'ordre de Cîteaux, appela à cette date des colons thuringiens et franconiens qui conservèrent jusqu'à nos jours leur langue et en partie leurs usages. Ceux-ci sont traités en détail et offrent bien des traits curieux, en particulier pour les coutumes du mariage qui sont restées les plus vivaces. L'auteur nous renseigne également sur le régime agricole de Schönwald et sur son histoire, qui est surtout l'histoire de ses procès dans le passé avec ses différents maîtres. Cette enquête, évidemment très spéciale, peut néanmoins intéresser les folkloristes et aussi les historiens de la colonisation germanique dans les pays slaves. — L. R.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 23 mai 1913.* — M. Collignon communique un rapport de MM. Charles Picard et Avezou, membres de l'Ecole française d'Athènes sur les fouilles qu'ils ont poursuivies à Thasos en 1912. Ces fouilles ont d'abord eu pour résultat d'achever le dégagement de la porte du « Silène au canthare » et de la porte de Caracalla, découverte dans des explorations antérieures, et de mettre au jour des vestiges de maisons helléniques. Elles ont fait en outre connaître des monuments nouveaux, un héroôn funéraire, datant de la fin du VIe siècle, et un édifice digne d'attention, une salle hypostyle en marbre, avec six colonnes doriques à la façade, qui était sans doute une salle d'assemblée, et qui offre de grandes analogies, pour le plan d'ensemble, avec le Thersilion de Mégalopolis ; le nom du dédicant, qui était gravé sur l'épistyle, se restitue peut-être « Thersilos ». Un des résultats essentiels de la campagne de 1912 a été de déterminer le véritable caractère de l'édifice désigné sous le nom inexact de Théorion, où Miller découvrit en 1863 les célèbres bas-reliefs appartenant au Louvre. Le pseudo-Théorion est une construction archaïque où il faut reconnaître, en réalité, un passage qui donnait accès à un autre édifice monumental et qui était lui-même un lieu de culte. Les bas-reliefs du Louvre étaient encastrés dans ce passage. Ces constatations ruinent définitivement les théories antérieures émises sur la destination de ces bas-reliefs.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 24 — 14 juin — 1913

Bulanda, Arc et flèche chez les peuples de l'antiquité. — Déchelette, Manuel d'archéologie préhistorique. — Norden, Apulée. — Collinet, Etudes historiques sur le droit de Justinien. — Mélanges P. F. Girard. — Usener, Petits écrits, IV. — Engel, Publications des archives municipales de Colmar, II. — Jean Waldmann, p. Gagliardi, II. — Mencke-Glückert, L'histoire sous la réforme et la Contre-réforme. — Laval, Le général Dours. — Théodore de Lameth, Mémoires, p. Welvert. — Oechsli, Histoire de la Suisse au xixe siècle. — Novicow, L'Alsace-Lorraine obstacle à l'expansion allemande. — Suchier et Birch-Hirschfeld, Histoire de la littérature française, I. — Académie des inscriptions.

Edmund Bulanda, **Bogen und Pfeil bei den Völkern des Altertums.** In-8°, p. III-V, 1-136, avec 85 fig. dans le texte. Wien, Hölder, 1913. Prix, 6 m. 80.

Bonne monographie sur l'arc dans l'antiquité, telle qu'on pouvait l'attendre d'un élève de M. Bienkowski. B. étudie successivement l'arc chez les peuples orientaux, p. 4-66, puis en Grèce, p. 67-128 et dans l'Europe occidentale, p. 129-131. Bien qu'un lien assez lâche réunisse les diverses parties de cet ensemble et quoique le fil conducteur échappe trop souvent au lecteur, chacune des subdivisions est traitée avec précision et clarté : lorsque diverses solutions s'offraient à lui et lorsqu'il était nécessaire d'interpréter des monuments trop souvent sommaires ou mal conservés, B. paraît avoir choisi, sinon l'explication la meilleure, qui a pu lui échapper, du moins celle qui était raisonnable et logique. Le sujet, qui paraît simple, est en réalité obscur et malaisé : aussi le traité de B. sera-t-il souvent consulté. — P. 11, Maspero aurait raison de croire que le carquois était inconnu dans l'Ancien Empire. P. 16-7, ingénieuse explication de l'arc παλίντονον. P. 20, l'arc « composite ». P. 22, l'arc angulaire assyrien, qui, lui aussi, était composite et qu'on ne pouvait parfois bander qu'à deux. P. 30, l'archer à cheval avait besoin d'un compagnon qui tînt sa monture pendant le tir. P. 45, les « gants » des Perses. P. 63, Héraclès, à la différence d'Apollon et d'Artémis, se sert, sur les monuments, d'un arc composite, ce qui « prouve son origine orientale ». P. 74 l'arc de Pandaros. P. 94, les deux manières de bander l'arc chez les Grecs et les statues d'Eros qui montrent les deux méthodes. P. 96, les « doigtiers d'archers » n'ont jamais mérité ce nom. P. 115, le carquois de

Nicopol n'est pas un goryte et l'on a suspecté à tort son authenticité. P. 121, B. croit à l'explication qu'Heberdey donne du geste de la déesse, sur la frise du trésor de « Cnide ».

A. DE RIDDER.

DECHELETTE, **Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine.** Tome II, 2e partie : Premier âge du fer ou époque de Hallstatt. In-8°, p. v-viii, 513-910, fig. 213-384, pl. vi-viii, et carte II, avec un appendice de 163 p. Paris, Picard, 1913. Prix : 15 fr. et 5 fr.

D. continue, avec une régularité qu'on ne saurait trop donner en exemple, la publication de son excellent manuel, qu'il était seul capable de mener à bonne fin et qui rendra de grands services aux travailleurs. L'abondance des matières n'a pu lui permettre de terminer le tome II en un seul volume : un troisième volume, qui doit suivre à bref délai celui-ci et qui contiendra les tables, sera consacré au second âge du fer ou à l'époque de La Tène. En chiffres ronds le premier âge du fer, qui succède à l'âge du bronze, va de l'an 900 à 500 avant notre ère. Il est étudié par D. avec la même conscience et la même netteté de vue que nous avons relevées dans le précédent volume (*Revue critique*, 1911, I, p. 163-4). Si certaines assertions de l'auteur paraissent parfois tranchantes ou trop absolues, il sied plutôt de l'en louer que de l'en blâmer, car, dans ce genre d'ouvrages, la clarté est la qualité maîtresse et D. l'a compris à merveille.

P. 518, les conclusions de Poulsen sur la nécropole de Dipylon ont été vivement combattues par Skias dans l'Ephéméris archéologique de 1912. P. 535, il vaut mieux écrire Regolini-Galassi : la meilleure étude de la tombe est celle de Pinza dans les *Rœmische Mitteilungen* de 1907 (tome XXII). P. 557, la succession du fer au bronze. P. 566, ingénieuse explication de l'erreur commise par Avienus. P. 582, D. estime et prouve jusqu'à un certain point que l'influence de Marseille sur la Gaule celtique ne doit pas être exagérée : ce serait surtout par les vallées du Pô, du Tessin et du Rhin que les produits grecs auraient pénétré au Nord des Alpes. P. 602, la nécropole de Hallstatt serait plutôt illyrienne que celtique. P. 609, le sanglier est souvent enseveli avec les morts, ce qui montre quelle était chez les Celtes l'importance rituelle de cet animal. P. 622, division du premier âge du fer en deux périodes (900-700 et 700-500, grande épée et poignard à antennes). P. 684, il y a de ce type d'œnochoés des prototypes grecs en argile qui sont antérieurs aux exemplaires mis au jour dans la nécropole de Douïmès. P. 713, D. garde avec raison une prudente réserve dans la question des remparts « vitrifiés ». P. 739, c'est bien à tort, comme l'a pensé S. Reinach, qu'on attribue à Polybe l'origine ibérique du glaive romain. P. 775, les cistes à cordons seraient primitivement originaires de l'Italie méridionale. P. 787, œnochoés de type grec trouvées au Nord des Alpes. P. 800, les candélabres de Vetulonia

fascicule nous fait connaître les trois rubriques initiales. L'inventaire de l'armoire (*scrinium*) A. contient, en cinq cartons, l'énumération des privilèges de la ville libre (1255-1717) et les quittances pour les impositions d'Empire, payées de 1299 à 1630. L'armoire B. renferme treize cartons, comprenant les Mandats impériaux (1331-1676), les Lettres patentes et Edits du Roi (1657-1790), les pièces relatives aux rapports avec l'Intendance et les autres autorités civiles et militaires. L'armoire C. enfin compte treize cartons avec les dossiers concernant l'administration interne de la cité, ses fonctionnaires, l'organisation fiscale, celle des douanes, la dette publique, etc. de 1331 à 1789. On n'y trouve encore rien sur les détails de l'histoire politique proprement dite de la plus importante des villes de la Décapole alsacienne ; mais nous souhaitons que l'entreprise une fois lancée, M. Engel soit mis à même par les subventions nécessaires de publier à intervalles réguliers et suffisamment rapprochés, les fascicules suivants dont le contenu ne pourra manquer de rendre de grands services aux érudits locaux (qui peuvent déjà consulter le dépôt sur place) mais surtout aux travailleurs du dehors.

R.

Quellen zur Schweizergeschichte, Neue Folge, II. Abteilung-Akten Band II. — Dokumente zur Geschichte des Bürgermeister's Hans Waldmann, gesammelt und herausgegeben von Ernst Gagliardi. Band II : Aktenstücke und Berichte über den Auflauf von 1489. Basel, Ad. Geering, 1913, IV, 656 p. gr. 8°. Prix : 17 fr.

Nous avons déjà parlé ici du premier volume de ce recueil de documents sur la carrière politique du bourguemestre Jean Waldmann de Zurich, qui fut l'un des hommes politiques marquants de la Confédération suisse, dans la seconde moitié du xve siècle. Nous avons dit alors qu'il périt, victime de ses propres fautes et de la haine des paysans zurichois, comme traître, sur l'échafaud, le 6 avril 1489. M. Gagliardi, dans son excellente introduction, avait résumé la carrière tout entière de Waldmann ; mais c'est aujourd'hui seulement, qu'on peut étudier, dans tous ses détails, grâce au nouveau volume mis au jour, la curieuse révolution populaire qui bouleversa, durant le printemps 1489, la petite république. On y trouvera bien des traits suggestifs qui montrent que, du xve au xxe siècles, les démocraties n'ont guère changé d'allures [1], et qu'alors déjà se pratiquaient les coalitions, dites immorales, (mais qu'aucun parti ne se refuse, à son tour, quand il y trouve son profit) entre patriciens réactionnaires, petits bourgeois ou ruraux soulevés. M. G. nous raconte d'abord la révolution elle-même [2] (mars-

1. Très suggestif aussi le détail, révélé par l'auteur dans sa préface, qu'on l'a attaqué avec violence, après la mise au jour du tome premier, pour avoir condamné quasiment le bourguemestre à mort, une seconde fois, alors que lui, *non natif du canton*, n'avait pas le droit de juger un Zurichois du xve siècle!

2. On serait tenté de croire en lisant ces récits que Jean Waldmann, s'il avait fait preuve d'un peu de la sauvage énergie qu'il avait montrée dans d'autres occa-

mai 1489) qui se termine par l'exécution de Waldmann[1] puis les conséquences ultérieures du mouvement, qui se firent sentir sous forme de poursuites, d'amendes, de condamnations capitales, jusqu'en 1491, et même plus tard encore pour certains individus[2]. M. Gagliardi a joint à son récit de nombreuses pièces justificatives, listes des Conseils, relevés des biens des condamnés, les inventaires dressés[3], le catalogue de leurs dettes, etc.[4]. Mais l'attention des historiens se portera de préférence sur la seconde partie du volume qui renferme les *relations* des événements relations plus ou moins officielles, faites au moment même, et dont plusieurs n'avaient encore jamais été publiées en entier, quoiqu'elles fussent connues en manuscrit; tels le *Berner Bericht* (déjà publié par Maurice de Stürler en 1853) qui fut rédigé par un Bernois présent à Zurich, fin mai 1489; le *Stadtzürcher Bericht*, écrit par un bourgeois de la ville même; le *Hœngger Bericht*, conservé en deux rédactions, émanant de paysans de la petite localité de Hœngg, dans la vallée de la Limmat, et très curieux à étudier comme expression des sentiments hostiles des campagnards[5]. Il y a lieu de remercier l'éditeur de la peine qu'il a prise à réunir tant de documents sur ce chapitre intéressant de l'histoire locale de Zurich, et aussi de la façon soignée dont il les a mis au jour. N'oublions pas non plus de mentionner le glossaire joint au volume par M. O. Groeger, appendice des plus utiles (p. 584-601), car ceux même qui savent un peu le moyen haut-allemand, rencontreront çà et là, dans ces pièces des vocables tout à fait inconnus ailleurs.

R.

---

sions, au moment où l'on assassina son varlet Schraevogel, aurait pu écraser encore une fois le mouvement à l'intérieur de la cité; mais aurait-il pu dompter celui des paysans du dehors?

1. Sur sa mort voy. le rapport du bourguemestre de Schaffhouse, Ulrich Trulleray, rédigé le jour même, et plutôt favorable (p. 36-37). On peut y comparer le rapport des Bernois (p. 356).

2. Les dernières pièces de l'affaire Waldmann sont datées de 1503.

3. Le total des biens confisqués de Waldmann se montaità 24.300 florins qui furent partagés entre les paysans du dehors et les corporations d'arts et métiers de la ville.

4. Un des appendices les plus curieux traite de la découverte du corps de Waldmann dans la cathédrale de Zurich, en 1627; c'est le récit du pasteur Barthélemy Anhorn alors étudiant à Zurich, que le hasard fit assister à l'ouverture d'une sépulture où se trouvait un tronc bien conservé, la tête entre les jambes. Les autorités défendirent sous les peines les plus sévères de parler de ce fait, la fosse fut comblée, et c'est soixante-dix ans plus tard seulement (en 1698) qu'Anhorn rédigea son récit (p. 319).

5. M. G. a joint à ces rapports, assez semblables au fond, un quatrième récit. *Historia von herrn Hanss Waldmann*, beaucoup plus récent (il est probablement de Jean Stumpff, chroniqueur du XVIe siècle) et l'éditeur le reproduit surtout pour donner un spécimen de la déformation légendaire qui s'y manifeste déjà.

Die Geschichtschreibung der Reformation und Gegenreformation. Bodin und die Begründung der Geschichtsmethodologie durch Bartholomaeus Keckermann, von Dr Emil Mencke-Glückert. Leipzig, J. J. Hinrichs, 1912, VII, 152 p. in-8°. Prix : 5 fr. 60.

Le travail de M. Mencke-Glückert, *privat-docent* à l'Université de Leipzig, n'a pas pour but de nous faire connaître la série des historiens qui se sont produits durant le XVIe siècle, soit dans les rangs de la Réforme, soit dans ceux de la Contre-réformation. L'auteur a voulu nous fournir un tableau de la *méthodologie* et des progrès qu'a fait à cette époque la conception même de l'histoire, sous l'influence des idées nouvelles. C'est un chapitre d'une œuvre plus générale [1] dont d'autres parties seront publiées plus tard. Naturellement, ce sont les historiens allemands qui occupent dans le présent mémoire la place dominante. M. M. y parle surtout de Philippe Melanchton et de l'influence considérable que le professeur de Wittemberg exerça sur les études historiques de son temps, soit par ses cours, soit par la part importante qu'il prit à la rédaction de la *Chronique* de Jean Carion, de Bietigheim (1499-1537), l'un des livres les plus répandus de cette époque. A côté d'eux figurent Jean Sleidan, l'auteur des célèbres *Commentaires* et Flacius Illyricus avec ses *Centuries de Magdebourg*. Les Italiens sont représentés par Onuphrius Panvinius, le docte bibliothécaire du Vatican (1529-1561) et par le cardinal Baronius, l'auteur des *Annales ecclésiastiques* (1538-1607) ; la France y figure par Jean Bodin et son traité *Methodus ad facilem historiarum cognitionem* (1566). Un dernier chapitre traite de l'établissement des bonnes méthodes historiques en Allemagne sous l'impulsion de quelques savants, absolument oubliés de nos jours, R. Reineccius [2], J. J. Beurer [3] et surtout Barthélemy Keckermann, de Danzig, mort en 1609, dont l'œuvre posthume, *De natura et proprietatibus historiae commentarius*, a surtout excité l'intérêt de l'auteur. Est-il bien sûr cependant que les idées de Keckermann aient fait suffisamment impression sur ses contemporains, en Allemagne et surtout hors de l'Allemagne, pour qu'on puisse dater de la publication de son livre, en 1610. une période nouvelle dans le développement des sciences historiques ?

Le travail de M. M. G. est le fruit d'études consciencieuses, mais l'exposition n'en est pas partout également lucide et l'on y voudrait parfois plus de détails précis, bibliographiques ou chronologiques [4].

E.

---

1. M. M. annonce la prochaine apparition d'une autre monographie sur l'*historiographie italienne au* XVe *siècle*. Il est regrettable qu'il n'ait pas débuté par là, puisque c'est évidemment aux humanistes de la péninsule que les historiens allemands et français ont emprunté leurs directives et eux qu'ils ont pris pour modèles.

2. Auteur du traité *Methodus legendi cognoscendique historiam*, 1583.

3. Il a écrit *Synopsis historiarum et methodus nova*, 1594.

4. Ainsi l'on ne nous donne ni les dates de la publication de l'*Histoire ecclésiastique* de Flacius, ni celle du *Methodus* de Bodin.

Dr Victorin Laval, **Le général Joseph-François Dours**, Paris, Berger-Levrault, 1912, in-8°, xvi et 740 p., 7 fr. 50.

Pour constituer le sujet d'une bonne biographie, il ne suffit pas qu'un homme ait assisté à de grands événements ; il faut aussi qu'il y ait joué un rôle relativement important, et le héros de M. Laval n'a sûrement pas rempli cette condition. Fils d'un bourgeois du Comtat Venaissin que le pape Benoît XIV avait anobli, Joseph-François Dours, qui se nommait fièrement M. de Saint-Ciergues, entra au régiment de Rouergue comme sous-lieutenant en 1753. A l'en croire, il aurait servi en Allemagne pendant la guerre de Sept ans, à Saint-Domingue, à Mahon, en Corse ; puis, sous le patronage du baron de Tott, il aurait tenté fortune dans l'artillerie turque ; il aurait été grièvement blessé au combat de Warbourg, et aurait gagné une décoration, qui, pour M. L., serait probablement la croix de Saint-Louis. Mais le biographe reconnaît qu'il n'a pas une confiance excessive dans la correspondance de Dours : il confesse (p. 22) que les états de service conservés au ministère de la guerre sont muets sur les campagnes, la blessure, la décoration. D'ailleurs le régiment de Rouergue n'alla aux Antilles, à Mahon, en Corse, qu'après 1762, et déjà à cette date Dours n'était plus dans l'armée puisqu'il se faisait élire premier consul de sa ville natale, Bollène. Enfin, sur l'acte de célébration de son mariage du 14 février 1765, acte retrouvé par M. L., Dours ne prend pas la qualité d'officier ni d'ancien officier du roi de France. Il aurait donc été prudent de faire plus de réserves sur ces bavardages d'un méridional vantard ; pourtant le fait que Saint-Ciergues fut accepté en 1772 dans la gendarmerie de la maison du roi, corps où les simples soldats recevaient déjà le grade de sous-lieutenant, démontrerait qu'il avait passé quelques années sous les drapeaux français. Sur son séjour dans les compagnies privilégiées on possède peu de renseignements ; mais, en 1794, il se vantait ne pas avoir monté « une seule garde chez Capet » et de s'être toujours fait remplacer (p. 585). En 1787 sa compagnie fut licenciée par mesure d'économie, et il se retira dans son pays.

Jusque là il avait été aussi entiché de noblesse que son père, et il avait acquis un titre de coseigneur de village comme savonnette à vilain ; mais dès les débuts de la Révolution, il s'afficha partisan ardent des idées nouvelles. M. L. n'explique pas ce brusque revirement. On devine dans la vie de Dours un drame de famille révélé par l'émigration hâtive de sa femme et de ses filles, et une liaison illégitime qui devait durer jusqu'à sa mort. Ce fut peut être la cause de son changement. En tout cas il abandonna le nom de Saint-Ciergues, contribua à la fondation à Bollène d'une société des Amis de la Constitution. En 1792, il se fit élire commandant d'un bataillon de garde nationale ; en juillet de l'année suivante, le département de la Drôme l'envoya comme commissaire à Bollène même, pour y répri-

sont des hastiers ou des porte-broches. P. 820, la Gaule occidentale aurait eu des relations moins actives avec l'Europe centrale pendant l'âge du fer que pendant l'âge du bronze. P. 852, les grandes dimensions des fibules alpestres tiendraient à ce que les manteaux portés dans les régions froides étaient plus épais que dans les pays de plaine. P. 887, chaînettes d'argent avec pendeloques-amulettes qui représenteraient (?) le soleil et la lune. — Le fascicule supplémentaire contient trois précieux appendices. Le premier est consacré à l'inventaire des épées en bronze de l'époque de Hallstatt découvertes en France. Le second donne la liste bibliographique des nécropoles et sépultures isolées de l'époque de la Tène mises au jour dans la même région. Le troisième contient l'inventaire des objets recueillis dans les sépultures « non tumulaires » de l'époque de la Tène.

A. DE RIDDER.

Apulejus von Madaura und das Römische Privat Recht von Fritz NORDEN. Leipzig, Teubner, 1912, 196 p. 6 m.

Études historiques sur le droit de **Justinien** par Paul COLLINET, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Lille. Tome premier : Le caractère oriental de l'œuvre législative de Justinien et les destinées des Institutions classiques en Occident. Librairie de la Société du recueil de Sirey, 1912, 338 p. 10 fr.

Mélanges P. F. GIRARD. Études de droit romain dédiées à M. P. F. Girard, professeur de droit romain à l'Université de Paris, à l'occasion du 60e anniversaire de sa naissance (26 oct. 1912). Deux tomes (646 et 700 p.). Paris, Rousseau, 1912. Prix par souscription : 40 fr.

Trois publications touchant au droit romain ; les dernières surtout méritent de retenir l'attention.

I. M. Fritz Norden est avocat près la Cour d'appel de Bruxelles. Un extrait de deux chapitres du présent livre a été publié en français dans la Revue de l'Université de Bruxelles (XVI, 1910-1912, p. 445-483) sous le titre de : Le droit dans Apulée.

M. N. s'est pris de passion pour Apulée, et, comme il arrive en ce cas, il a cru trouver tout ou presque tout dans son auteur ; il essaie donc, et ce n'est pas ici son premier essai, de tirer des œuvres d'Apulée un exposé du droit privé. On peut se donner facilement de telles illusions, et les passionnés ne regardent pas à quelques exagérations. A cela près, la lecture de ces pages a son intérêt.

Le nouveau livre est dédié par l'auteur à ses maîtres Otto Crusius et Friedrich Schöll. Après l'introduction (56 p.), huit chapitres : le droit et ses sources ; esclaves et affranchis ; le mariage ; la *patria potestas ;* la *cura* et la *tutela ;* l'héritage ; droits réels ; actes juridiques.

A noter que, pour des raisons que l'auteur connaît mieux que nous, le livre allemand est imprimé bien plus correctement que les articles français [1].

---

1. Ce qui n'empêche pas que par ex. p. 129, 4 lignes avant le bas le mot (hanebüchene) qui précède *Anwendung*, ne soit estropié ; il fallait, je suppose : *hausbackene*.

II. Dans le second ouvrage que publie M. Collinet, professeur à l'Université de Lille, et dont nous n'avons ici que la première partie, l'auteur soutient la thèse suivante que résume clairement sa conclusion : on a tort de s'enfermer, comme on le fait, dans l'histoire du droit classique romain, et, quand disparaît l'empire, de s'attacher, presque exclusivement, dans l'histoire de son évolution, à la codification de Justinien, sans dissocier nettement l'histoire du droit romain en Orient et ses destinées en Occident. Ici le droit classique s'est modifié à peine : il ne crée rien et nettement recule; tandis qu'en Orient, le progrès a été constant; les juristes grecs ont renouvelé les doctrines par l'enseignement; sous l'influence de l'hellénisme le droit s'est débarrassé de ce qu'il n'avait pu assimiler, et, d'autre part, il a simplifié, élargi, assoupli le droit classique.

On pourrait, à mon sens, faire quelques réserves sur la rédaction du volume ; mais la thèse, sauf exception de détails, me paraît raisonnable et appuyée de preuves suffisantes. M. C. connaît bien la littérature nouvelle des papyrus ; différentes publications ont montré qu'il s'est acquis de ce côté une compétence particulière. Il n'a pas manqué d'en faire profiter ici sa démonstration, On a plaisir surtout à trouver dans tout ce livre, au lieu d'un simple juriste, un véritable historien du droit [1].

III. Le droit romain doit beaucoup à M. P. F. Girard pour ses travaux personnels ; mais voici un surcroît qui d'abord eût paru presque invraisemblable ; le nom et les relations du professeur de Paris ont suffi pour concentrer en deux beaux volumes tout un faisceau d'excellents articles de savants contemporains de tous les pays, qu'a réunis un goût commun pour les mêmes études, en même temps que le désir d'adresser un hommage reconnaissant à un savant aimé et estimé de tous. On peut assurer que ces volumes vont se trouver à bref délai ou se trouvent déjà dans les mains de tous les juristes ; car chacun y cherchera controverses, argumentations, vues nouvelles, tout ce qui, pour l'heure, vit et s'agite dans l'histoire du droit romain. On a publié en ces dernières années plusieurs « Mélanges » qui ont fait impression (Mélanges Appleton, Mélanges Gérardin, etc.); mais par l'étendue, comme par l'éclat, ceux-ci l'emportent certainement de beaucoup sur tous les autres. Ajoutons que le livre fait honneur à la fois au savant auquel il est dédié, aux divers rédacteurs et aussi à notre pays.

Si l'on était tenté de rechercher dans ces travaux divers quelque vue commune ou une influence générale, il n'y a pas de doute : c'est l'esprit historique qui nettement domine et féconde tous les sujets en suggérant encore sur les parties plus étudiées quelques vues nouvelles.

Pour entrer dans le détail et risquer quelque critique, il faudrait

1. P. 62, erreur dans le premier renvoi ; lire *In Verr.* 2, 1, 23, 60.

une compétence que je n'ai pas ; qu'il me suffise d'assurer les lecteurs profanes qu'ils ne déposeront pas ces volumes sans y avoir appris non pas quelque chose, mais beaucoup et sans s'y être vivement intéressés [1].

É. T.

Kleine Schriften von Hermann Usener, IV Band, Arbeiten zur Religionsgeschichte. Leipzig et Berlin, Teubner, 1913, VII-516 p., in-8°. Prix 15 Mk.

M. Wünsch a recueilli les mémoires d'histoire religieuse dispersés par Usener dans les recueils de circonstance et les revues, surtout le *Rheinisches Museum*. On trouvera, rangés par date de publication les articles suivants : Kallone (1868) ; Mythes italiques (1875) ; le sénat romain et l'Eglise au temps des Ostrogoths (1877) ; Gilbert de la Porée (1879) ; sermon pour Noël de Sophronius (1886) ; notes de chronique pour les années 1414-1420, sur la guerre des Hussites (1886) ; Pasparios (1894) ; textes méconnus (1895) ; la matière épique de la Grèce (1897) ; synonymes divins (1898) ; remarques (1900) ; extraits de Julien d'Halicarnasse (1900) ; les jumeaux (1900) ; justice populaire italiote (1900) ; la légende du déluge (1901) ; Divus Alexander (1902) ; miel et lait (1902) ; une trace de l'évangile de Pierre (1902) ; actions sacrées (1904) ; Psithyros (1904) ; pleurs et ris (1904) ; Keraunos (1905). On n'a pas recueilli de petits articles qui n'ont plus d'intérêt, notamment aucun compte rendu. Les trois articles sur la Triade, seront réunis en un volume qui sera publié à part. D'autres écrits, notamment des éditions de textes, se trouvent figurer dans des ouvrages postérieurs.

Usener avait annoté ses écrits. On nous donne ces corrections et ces additions. Les additions sont nombreuses dans les deux premiers mémoires, déjà anciens, comme on peut s'y attendre. Parmi ces additions, on lira l'inscription d'une taverne napolitaine (p. 107) copiée par l'académicien français Silvestre Bonnard dans ses Mémoires, « von dem französischen Akademiker Silvestre Bonnard in seiner

---

1. Une seule remarque : je ne sais pourquoi, dans son excellent article sur les *Notae Juris*, M. Krueger n'a pas dit que, parmi les types de fautes qu'il relève, une bonne partie se rencontre dans tous les apparats critiques de nos auteurs et sera tout d'abord reconnue même par les apprentis philologues. — Les articles sont au nombre de 48. Je détache de la liste quelques noms et quelques sujets qui me paraissent pouvoir attirer particulièrement l'attention des lecteurs profanes : Baviera, prof. Un. Palerme : *Concetto e limiti dell' influenza del Cristianesimo sul diritto romano*; Declareuil, prof. Un. Toulouse : *Paternité et filiation* : contribution à l'histoire de la famille légale à Rome; Gradenwitz, prof. Un. Heidelberg : *Zu den Zwölf Tabeln* ; Lotmar, prof. Un. Berne : *Lex Julia de adulteriis und Incestum* ; Mitteis, prof. Un. Leipzig : Ueber den Ausdruck « *Potentiores* » in den Digesten; Moriaud, prof. Un. Genève; *Du consentement du père au mariage en droit classique* ; Saleilles, prof. Un. Paris : *L'organisation juridique des premières communautés chrétiennes* ; Zocco-Rosa, prof. Un. Catane : *I resultati d'una nuova Palingenesia delle Istituzioni di Giustiniano.*

Memoiren » (*Le Temps*, 1880, 23 janv., n. 6850 « im Feuilleton »). Il y a des chances pour que les mémoires du savant Silvestre Bonnard ne se trouvent dans aucun recueil académique.

Le travail de M. Wünsch a consisté en une révision des citations d'après des éditions récentes et en un index excellent.

M. D.

Veröeffentlichungen aus dem Stadtarchiv Colmar, im Auftrage der Stadtverwaltung herausgegeben von dem Stadtarchivar Prof. Carl Engel. Zweites Heft. Strassburger Verlagsanstalt, Filiale Colmar, 1913, VII, 113 p. 4°.

Dans ce nouveau cahier des *Publications des Archives municipales de Colmar*, l'archiviste actuel, M. le professeur Carl Engel, offre au public le premier fascicule du *Répertoire sommaire* de l'important dépôt confié à ses soins. Il a mis en tête une courte introduction sur le passé des Archives municipales, depuis l'année 1638 jusqu'à nos jours. Deux noms surtout marquent dans l'histoire de ce passé; celui de Mathias Hüffel qui fut le grand réorganisateur des fonds variés qui composent aujourd'hui le dépôt colmarien et qui le dirigea de 1719 à 1773; celui de Xavier Mossmann, l'érudit collaborateur à la *Revue Critique*, qui fut archiviste de la ville, de 1864 à 1893. Il travailla pendant près de trente ans, comme son successeur immédiat, M. Eugène Waldner (1893-1900), à rédiger un Inventaire systématique de son fonds, d'après le plan prescrit par le ministère français pour tous les dépôts publics; grâce à un travail acharné il inventoria pendant ce laps de temps un amas formidable de dossiers, dont il rendit en partie le contenu directement utilisable pour les érudits, en publiant ses analyses dans la *Revue d'Alsace*[1]. Malheureusement le nouveau titulaire immigré, alléguant qu'en continuant le travail de Mossmann, « on n'aboutirait pas de longtemps » (*in absehbarer Zeit*), s'est décidé à bouleverser, une fois de plus, son dépôt, revenant d'abord au classement de Hüffel, puis faisant subir également à ce dernier des « modifications profondes ». Il est certainement regrettable que le sentiment de solidarité professionnelle n'ait pas amené M. Engel à continuer simplement l'œuvre de ses prédécesseurs, car à moins qu'il ne vive aussi longtemps que Méthusalem (ce que nous lui souhaitons d'ailleurs), il ne peut espérer achever lui-même le classement de son dépôt et alors surgira quelque successeur qui, trouvant à son tour, le système de classement fautif, (et tous les systèmes sont plus ou moins arbitraires) bouleversera derechef les anciens fonds, au grand ennui des travailleurs.

Remercions, en attendant, l'archiviste et l'administration municipale d'avoir commencé l'impression de l'*Inventaire*, dont ce premier

---

1. Matériaux pour servir à l'invasion des Armagnacs, 1875. — Matériaux pour servir à l'histoire de la guerre de Trente-Ans, 1877-1899. — La France en Alsace après les traités de Westphalie, (*Revue Historique*, 1893-1899).

quelques détails sur les relations entre le premier consul et cette famille de feuillants, et c'est tout.

Des fragments de ces Mémoires, parus dans les *Feuilles d'histoire*, avaient tout de suite attiré l'attention, et le livre entier n'a pas trompé notre attente. Désormais le témoignage de Théodore de Lameth sera précieux sur les événements de la Révolution. Lameth n'est pas un écrivain, mais sa sincérité est évidente. S'il commet des lacunes, et aussi peut être de petites erreurs, il faut les attribuer aux défaillances de ses souvenirs trop tard exploités. Pour ne pas se laisser égarer, on n'aurait pu désirer un guide meilleur et plus sûr que M. Welvert. Ses notes savantes suivent de très près le texte et soulignent sans hésition les points douteux. Il accompagne les Mémoires d'une excellente biographie de Théodore de Lameth, il commente sobrement le texte, nous fixe sur tous les personnages cités, et enfin a élaboré un index alphabétique complet qui facilite les recherches. Il faut louer le soin consciencieux, le savoir historique avec lesquels ont été publiés les Mémoires de Théodore de Lameth.

A. Biovès.

Geschichte der Schweiz im neunzehnten Jahrhundert von Wilhelm Oechsli, Professor an der Technischen Hochschule und Universitaet Zürich. Zweiter Band. Leipzig, Hirzel, 1913, xix, 848 p., gr. 8°. Prix : 21 fr. 25.

L'ouvrage de M. W. Oechsli, professeur à l'Université de Zürich, fait partie d'une *Staatengeschichte der neuesten Zeit*, dont la publication fut commencée, voici plus d'un demi-siècle, par l'éditeur Hirzel de Leipzig ; après avoir vu paraître une *Histoire de France*, bien médiocre d'ailleurs, de Louis de Rochau, une *Histoire d'Italie* de Reuchlin, commencée immédiatement après la campagne de 1859, une *Histoire d'Angleterre* de Reinhold Pauli, une *Histoire d'Espagne*, de H. Baumgarten, etc., la collection atteignit l'apogée de sa réputation quand Henri de Treitscke y donna son *Histoire de l'Allemagne au* xixe *siècle*, interrompue avec le cinquième volume par la mort de l'auteur. Depuis l'activité des collaborateurs avait paru s'endormir ; la mise au jour de l'*Histoire de Suisse au* xixe *siècle* nous montre heureusement que ce sommeil n'a été que temporaire. La *Revue* n'a point reçu, dans le temps, le premier volume de l'ouvrage de M. Oechsli, qui racontait la création de la République helvétique et la médiation napoléonienne après les crises révolutionnaires et l'invasion de 1798 ; nous regrettons donc de ne pouvoir en parler ici. Mais la lecture de ce second volume nous a vivement intéressé, encore que la matière, en elle-même, ne soit guère réjouissante, puisque les dix-sept années qu'embrasse le récit forment une période de réaction très intense. Les patriciens de Berne, de Soleure, de Fribourg, de Neuchatel y font leur possible, d'accord avec les cabinets de la Sainte-Alliance, pour effacer les traces et les souvenirs de l'époque anté-

rieure, en restaurant, d'une part, les gouvernements oligarchiques du XVIIIe siècle, en essayant tout au moins, d'autre part, de ramener sous leur joug les villes soumises anciennement aux Treize Cantons et devenues indépendantes de par la Révolution. Grâce au fait que le vaudois Laharpe eût été jadis le précepteur du tsar Alexandre, le pays de Vaud, l'Argovie, la Thurgovie, le Tessin purent résister aux tentatives des Bernois, favorisées pourtant par M. de Metternich [1]. M. O. a raconté très en détail, en s'appuyant sur une masse de documents inédits extraits des Archives fédérales de Berne, de celles des cantons et de la plupart des dépôts publics des capitales de l'Europe (surtout à Paris, Vienne et Berlin), cette guerre diplomatique incessante que menait le premier ministre autrichien, par l'entremise de l'envoyé, M. de Schraut, contre tout symptôme d'indépendance et de libéralisme qui osait se manifester sur le sol helvétique [2]. Les représentants successifs des Bourbons auprès de la *Tagsatzung* du gouvernement fédéral, le comte de Talleyrand et le marquis de Moustier, le secondèrent avec plus de zèle que d'intelligence dans cette tâche. Pourtant la Confédération suisse, après avoir pu craindre un instant (après l'envahissement de 1813 par les alliés et encore au Congrès de Vienne) de se voir diminuée, finit par se trouver augmentée des territoires de Genève, du Valais, des Grisons, de l'ancien évêché de Bâle [3]. Et puis la pression même exercée sur elle par les monarchies ultra-conservatrices, y réveilla dans les esprits le sentiment national, le besoin d'indépendance, inspira les premiers essais de révisions constitutionnelles générales et locales qui donnèrent à la Suisse un embryon de gouvernement central, encore bien faiblement développé, et le premier noyau d'une future armée fédérale. Ce sont ces préludes aux réformes plus considérables, entamées après 1830, que nous raconte M. Oechsli, en prodiguant les détails instructifs sur les personnages politiques et les événements du temps. Sans doute son récit est parfois un peu touffu [4]; ce n'était pas une tâche facile de mener de front l'histoire d'une vingtaine de petites républiques, unies par un lien encore fort lâche. L'auteur n'a pas eu tort pourtant de suivre de très près ces commencements modestes. Les patriotes d'avant 1830 ont éduqué la

---

1. Le général Laharpe avait conservé en 1814 et 1815 assez d'influence sur l'esprit d'Alexandre Ier pour que son représentant d'alors à Berne, Capo d'Istria fût, à plusieurs reprises, le défenseur des principes relativement libéraux contre la Sainte-Alliance.

2. Surtout après les Congrès de Troppau (1820) et de Vérone (1822), l'Autriche et la Prusse demandèrent l'expulsion de tous les réfugiés politiques, dénoncés comme « démagogues ».

3. Les Cantons espéraient obtenir encore la Valteline; mais l'Autriche refusa de la lâcher.

4. L'auteur aurait pu donner un peu plus d'air à son récit, simplement en multipliant le nombre des chapitres. *Neuf* chapitres, c'est décidément beaucoup trop peu pour un volume de plus de *huit cents* pages compactes.

génération suivante, qui a lutté contre l'ultramontanisme, contre la tutelle de la France de Guizot et de l'Autriche de Metternich, qui a résisté victorieusement à la crise du Sonderbund, et préparé la constitution républicaine de 1848, date véritable de la naissance de la Confédération démocratique contemporaine.

L'auteur a fait preuve d'ailleurs d'un véritable talent dans le groupement des faits innombrables qu'il a puisés dans les dépêches des diplomates, dans les rapports des assemblées législatives, dans les souvenirs des acteurs de cette époque, dans les journaux et les brochures du temps. On goûtera surtout les pages nombreuses sur le développement matériel [1], intellectuel et moral de la Suisse dans la période de 1815 à 1830. M. O. parle avec une impartialité complète des représentants marquants des différents partis, conservateurs ou libéraux, un Reinhard et un Usteri de Zürich, un Mulinen et un Wattewyl de Berne, du genevois Pictet de Rochemont, du vaudois Monod, de Henri Zschokke, le journaliste argovien, alors si populaire, etc. Son récit est vivant autant qu'impartial et c'est avec un vrai plaisir que nous en verrons paraître la suite.

R.

J. Novicow, **L'Alsace-Lorraine obstacle à l'expansion allemande**. Préface de M. le professeur Ch. Richet. Paris, F. Alcan, 1913, VI, 392 p. 18°. Prix : 3 fr. 50.

Le dernier écrit sorti de la plume de Jacques Novicow méritait assurément qu'on le recommandât à l'attention du public dans les termes élogieux autant qu'émus placés par M. Charles Richet en tête du volume du distingué sociologue russe. Assurément aussi personne ne saurait plaider avec plus de souplesse d'esprit, de bon sens, je dirais volontiers d'apparente bonhommie, que ne le fait ici l'auteur, la cause de la paix, celle de l'Europe, de son bien être matériel, de son bien être moral surtout. Le but poursuivi par M. Novicow était d'amener l'Allemagne à consentir à un plébiscite où s'exprimeraient librement les préférences des populations annexées. Son livre *L'Alsace-Lorraine obstacle à l'expansion allemande* devait, à son avis, faciliter ce beau geste, en montrant au nouvel Empire tout le profit qu'il en tirerait, pouvant appliquer désormais à des œuvres plus utiles les milliards qu'il doit consacrer, depuis plus de quarante ans, à se préparer contre la « revanche ». A-t-il cru vraiment que son plaidoyer produirait un effet quelconque sur ceux qu'il devrait avant tout convaincre? En tout cas, il est impossible à un observateur impartial et

---

1. Parmi les pages spéciales qui peuvent intéresser plus particulièrement un lecteur étranger, je mentionnerai celles sur les conflits politico-religieux, sur la question de Huningue, sur le mouvement des philhellènes, sur la situation de la Prusse au sein de la Confédération, sur les débuts et les premiers développements du *tourisme* alpin, qui, depuis a pris des proportions si gigantesques, etc.

de sang froid, de partager de pareilles illusions. Car ce n'est ni la France, ni l'Alsace-Lorraine, ni les nations amies, ni mêmes les nations indifférentes qu'il s'agit de gagner — elles partagent toutes, plus ou moins, les vues de l'auteur — mais c'est l'Allemagne elle-même. Or, malgré tous les arguments topiques qui lui sont prodigués ici avec une insistance inlassable, malgré qu'on lui démontre que la possession des provinces conquises en 1870 l'appauvrit plutôt et le paralyse au lieu de l'enrichir, l'Empire allemand et ses conducteurs ne prêteront jamais l'oreille à des démonstrations de ce genre ; ils ne permettront jamais à l'Alsace-Lorraine d'exprimer, d'une façon vraiment libre, ses préférences politiques; ils ne céderaient ni un pouce de son territoire ni une pierre de ses forteresses, à moins d'y être contraints par la nécessité la plus absolue, c'est-à-dire par un écrasement complet. Cela ne fait de doute pour aucun des esprits réfléchis, qui ont pu suivre de près, depuis un demi-siècle, le développement et la transformation mentale de l'Allemagne contemporaine. Ce n'est plus à cette Allemagne rêveuse et poétique, enivrée d'idéal, presque cosmopolite, d'avant 1848, — si tant est qu'elle ait jamais existé ailleurs que dans notre imagination complaisante — que nous avons à faire ; c'est à une Allemagne devenue très positive dans ses aspirations mondiales, très forte et très orgueilleuse de sa force, l'augmentant d'ailleurs sans cesse, et qui, loin de songer à rétrocéder des terres conquises, rêve de s'étendre toujours plus loin. L'amour même de la patrie, le bon sens le plus élémentaire, ne permettent pas de pousser à ce qu'on engage une lutte téméraire contre un si formidable colosse; mais il nous est plus impossible encore de le concevoir, attendri, converti par les bonnes paroles de M. Novicow, ouvrant bénévolement ses bras pour laisser s'échapper les enfants enlevés jadis à leur mère.

Sans doute ce livre reste et mérite de rester, comme le témoignage ultime d'une conscience, comme un appel chaleureux à la raison et au cœur des peuples; mais comment se cacher que c'est là pour les vaincus et les victimes de 1870 une satisfaction toute platonique et bien vaine? Nous vivons dans un « siècle d'airain », où les canons ont plus d'autorité que l'idée de justice, et ce n'est pas à notre génération qui s'en va, ni même à celle qui nous succède, que l'on osera prédire qu'elle verra régner « la paix par le droit ».

N.

Geschichte der französischen Literatur von den ältesten Zeiten bis zur Gegenwart. Von Prof. Hermann Suchier und Prof. Dr. Adolf Birch-Hirschfeld. Zweite, neubearbeitete und vermehrte Auflage. Erster Band [Mit 79 Abbildungen im Text, 17 Tafeln in Farbendruck und Holzschnitt und 5 Faksimile-Beilagen.] Leipzig und Wien, Bibliographisches Institut, 1913; gd in-8° de XI-333 pages.

Comme ses aînés dans la même collection, cet ouvrage a trouvé un

mer les éléments fédéraux. Chassé par ses compatriotes, il se réfugie auprès de Carteaux en marche contre les Marseillais, et obtient de lui une place d'aide-de-camp, et peut être le grade d'adjudant général provisoire. M. L. ne précise pas quand et comment Dours fut confirmé; une lettre d'Albitte du 28 juillet 1793 (p. 151), ne sollicite pour lui que le brevet d'aide de camp, et, le 10 août, Dours ne prend encore que ce titre (p. 180).

M. L. raconte avec détails la prise d'Avignon, celle de Marseille, et en somme toute la campagne contre les fédéralistes jusqu'au siège de Toulon. Il a fouillé avec soin les archives, en particulier celles des départements et des villes du Midi, et ses trouvailles, souvent heureuses, fixent certains points délicats. Comme malgré tout Dours n'a qu'un rôle de comparse effacé, l'auteur l'abandonne sans cérémonie pour se rejeter sur des généraux plus célèbres. Il établit que Bonaparte se trouvait à Avignon le 10 juillet 1793, et à Tarascon le 29. Mais Bonaparte fit-il partie de l'armée de Carteaux? Commanda-t-il les seize canonniers de la colonne Dours chargée de descendre la rive droite du Rhône, d'occuper Villeneuve-lez-Avignon, et de collaborer de ce point à l'attaque de la ville papale? Les arguments réunis par M. L. ne sont pas décisifs. D'abord l'empereur n'a jamais écrit ou dit un mot, fait une allusion aux services qu'il aurait rendus dans cette occasion. M. L. s'appuie sur le manuscrit du notaire Chambaud, et sur une brochure d'Agricol Moureau parue en 1821 Quellé confiance méritent ces deux écrivains? Le premier, témoin oculaire, se trompe même sur la date de l'entrée de Carteaux à Avignon! Le second appelle tout le temps Bonaparte lieutenant, et celui-ci était capitaine depuis le 6 février 1792, depuis dix-huit mois! Moureau raconte encore que le 29 juillet il fut chargé en qualité de commissaire des représentants du peuple en mission d'occuper Beaucaire avec un détachement dans lequel Bonaparte commandait l'artillerie, et, que le soir, dans une auberge, eut réellement lieu, et tel qu'il est décrit dans la brochure, le fameux souper (p. 159)! Après cela, on a le droit d'avoir des doutes sur l'exactitude de Chambaud, la véracité de Moureau; d'ailleurs Bonaparte nous fournit la preuve qu'il n'était pas en personne à Villeneuve-lez-Avignon, en plaçant par erreur sur ce point des Allobroges! D'une lettre de Carteaux du 9 août, M. L. conclut (p. 243) à la présence de Bonaparte à Saint-Rémy et à sa participation à toute la campagne; mais Carteaux parle seulement « des chariots chargés d'équipement pour l'armée du général Brunet », et ne mentionne nullement le capitaine d'artillerie détaché pour assurer le ravitaillement des poudres. Pour remplir ce mois d'août dans la carrière du grand homme, l'auteur se met inutilement en frais d'ingéniosité puisqu'on a découvert récemment que Napoléon l'employa à se rendre à Paris pour solliciter le grade de lieutenant-colonel et un emploi dans l'armée du Rhin.

Au milieu de tout cela le pauvre Dours est bien oublié ; mais c'est qu'aussi ses exploits ne prêtent guère aux commentaires : il occupe Arles sans coup férir; le 19 août, il commande la droite au combat de Salon, mais c'est l'aile gauche qui enfonce l'ennemi dans cette rencontre, la plus importante de celles que vit Dours, et où les Marseillais vaincus perdirent trente hommes, tant tués que blessés ! Dours rétablit encore le régime conventionnel aux Martigues, s'empare de La Ciotat. C'est ainsi qu'il gagne le grade de général de brigade; en moins de deux mois, sans action d'éclat, sans presque avoir vu le feu, l'ancien gendarme avait gravi presque toute la hiérarchie militaire, ayant pour seul titre l'exagération de ses opinions jacobines !

Il quitta La Ciotat pour suivre Albitte, envoyé à l'armée de Lyon pour obtenir des renforts. L'insuccès les conduisit à Paris, où Dours, avec sa chance habituelle, fut promu divisionnaire par le comité de Salut Public, on se demande vraiment pourquoi ! Réexpédié devant Lyon, il y arriva seulement pour assister à l'entrée des républicains, et peu après, à la fin octobre 1793, il reçut le commandement de cette armée, dénommée désormais l'armée des Alpes. Parvenu à ce poste éminent, le moment était venu, semble-t-il, pour le biographe de montrer son héros dans toute sa gloire ; sans doute M. L. ne trouve rien à raconter, car il laisse Dours à Lyon pour nous entraîner à la suite de Doppet en Savoie, de Lapoype à Toulon. Le 8 novembre, Carteaux remplaça Dours qui prit le commandement de la deuxième division. C'est une belle troupe, nombreuse, disciplinée, et Dours rêve de conquérir à sa tête les lauriers qui lui manquent. Les Alpes le séparent de l'ennemi, mais ne l'inquiètent même pas, et dans son enthousiasme de sans-culotte, il écrit, le 29 janvier 1794, à son ami Couthon : « Ah ! de grâce, Représentant, ne souffre pas que la paix se fasse avant que j'aille avec ma division donner la chasse à ce petit imbécile de roi sarde, et donner quelques soufflets à ce j... f... de pape, dont je t'enverrai, si tu veux, une des mules à garder, car étant, je l'espère, la dernière, ce sera pour la postérité une curiosité » (p. 523). Cet échantillon donne une idée de la prose et de la mentalité de Dours. Ses protecteurs découvrirent enfin sa nullité, et Bouchotte songeait à le disgracier quand la suppression des ministres le sauva. Le 16 thermidor on lui échangea le commandement de sa division contre celui de la troisième, moins nombreuse et placée sur les frontières suisses. Dours y végéta près d'un an, mais la réaction thermidorienne l'obligea enfin à se retirer, en octobre 1795, et il regagna Bollène. Il n'eut pas la sagesse de renoncer à la politique, et fut assassiné dans la nuit du 22 décembre 1796, probablement par des réfractaires qui voyaient en lui un dénonciateur.

En somme, la carrière de Dours fut vide; son avancement imméritè. Malgré tous ses efforts son biographe n'a pas réussi à le rendre

intéressant, ni sympathique, M. Laval, non content du gros volume — 740 pages ! — consacré à un faux héros dont la seule qualité fut un jacobinisme effréné, réclame encore pour lui une statue dans sa ville de Bollène. Une statue à un pareil fantoche ! Et le plus drôle est que la chose n'est pas impossible.

A. Biovès.

Théodore de Lameth, **Mémoires,** publiés par Eugène Welvert, Paris, Fontemoing, 1913, in-8°, XXIII et 329 p., portrait, 7 fr. 50.

Théodore de Lameth n'a pas la célébrité de ses frères, Charles et Alexandre ; mais sa carrière fut bien remplie ; il avait beaucoup vu, et il pouvait avoir beaucoup retenu. On ignorait généralement qu'il eût laissé des papiers, et on a appris avec curiosité et plaisir que M. Welvert en avait retrouvé une collection, et qu'il publiait les *Mémoires* en annonçant pour bientôt un second recueil qui sera formé par les plus importantes des autres notes recueillies.

Théodore de Lameth, mort à un âge très avancé, jouissait sous la Restauration et la Monarchie de juillet d'une réputation bien établie de conteur savant et agréable, et ses petites nièces prenaient un plaisir si vif à ses anecdotes sur l'ancien régime et la Révolution, qu'il devint tout doucement écrivain. Pourtant il semble que ses Mémoires ne furent pas composés régulièrement, et qu'il se contenta de jeter sur le papier des épisodes un peu décousus que M. W. a eu à mettre en ordre. Colonel avant 1789, Lameth avait un véritable culte pour l'armée, et l'ouvrage du général Foy, qui contenait des vues erronnées sur le corps des officiers de l'ancien régime, l'excita à prendre la plume pour défendre l'esprit, le caractère, le prestige de ses camarades. De la guerre de l'Indépendance américaine, à laquelle il prit part, il raconte seulement le siège de York-Town ; il est ainsi amené à parler pour la première fois de Lafayette, et c'est plutôt pour réduire à de justes bornes les exploits que la renommée lui prête. On connaît les différends qui séparèrent la famille Lameth et le premier commandant de la garde nationale ; Théodore voudrait avoir l'air d'être impartial pour celui-ci, mais la passion perce sous l'aménité. La traversée lui rappelle quelques anecdotes sur la brillante marine des La Galissonnière, des Lamotte-Picquet, et sa façon chevaleresque de combattre les Anglais. Les souvenirs recueillis sur la vie de la cour et du monde avant 1789 ne sont pas nombreux ; il rapporte pourtant une scène caractéristique dans laquelle Mme de Balbi et La Châtre lui dévoilèrent avec une audace surprenante les intrigues du comte de Provence et de ses amis.

Se trouvant à Marseille au printemps de 1789, il peint les partis prêts à en venir aux mains, et lui-même intervenant avec succès pour faciliter l'entrée de l'armée sans effusion de sang. Il ne tente pas l'histoire de la Constituante, mais s'attache à justifier la politique et la

conduite de Charles et Alexandre de Lameth. Il y a là un chapitre entier sur la querelle entre Lafayette et les Lameth; c'est un véritable plaidoyer qui permettra de mieux comprendre les griefs de ces derniers. Nous citerons encore dans cette partie quelques pages curieuses sur le fonctionnement du journal le *Logographe*, et un beau portrait de Barnave, très bienveillant assurément, car Théodore aimait et vénérait l'allié de ses frères.

Ces derniers étant éloignés de l'Assemblée législative comme membres de la Constituante, l'honneur de représenter la famille et de soutenir la cause constitutionnelle échut à Théodore qui fut de la nouvelle assemblée. On s'attendait à le voir s'étendre sur les événements de cette année, mais sans doute il a commencé à écrire trop tard, ses papiers ont disparu pendant la Terreur, ses souvenirs se sont effacés au milieu des angoisses de la tourmente, puisqu'il passe sans transition au 10 août. Acteur et spectateur dans cette journée, son témoignage est à consulter; il n'a pas de peine à prouver que l'orage, qui emporta la monarchie, aurait pu être conjuré si le roi eût été moins indécis, et la reine moins farouchement hostile aux Feuillants. Il montre même Marie-Antoinette préservant les chefs révolutionnaires contre un coup de force préparé par les ministres. Ses preuves, un peu fragiles, reposent surtout sur une confidence faite par Santerre à la duchesse d'Aiguillon dans la prison des Carmes.

Après le 10 août, Lameth réussit à se réfugier en Angleterre, mais apprenant le procès imminent de Louis XVI, avec un courage méritoire, un dévouement admirable, il revint à Paris pour sauver ce maître dont il avait eu si peu à se louer. Ce passage des Mémoires, très détaillé, est particulièrement intéressant. Lameth nous fait vivre de son existence de proscrit dont la tête est à la merci d'une délation, d'une reconnaissance même. Il osa affronter Danton, qui rendit justice à son audace, et finit par lui promettre de sauver le roi, s'il voyait une « chance de succès ». Pour obtenir la levée de scellés il implora Momoro; le farouche hébertiste le reçut chez lui, et se révéla généreux sous l'influence de sa femme. Le morceau est piquant et original, comme aussi le récit de la visite au ménage Desmoulins.

Les efforts de Lameth pour sauver le roi furent inutiles comme ceux des autres. Il n'assista pas à la tragédie du 21 janvier, mais ayant eu plus tard la chance d'interroger Samson, il reproduit la relation du bourreau. Le drame consommé, il eut toutes les peines du monde à préserver sa propre tête, et rien d'étonnant à ce que cette période si terrible pour lui, lui ait laissé des souvenirs autrement persistants que celle de l'ancien régime ou même le temps des deux premières assemblées révolutionnaires. Après des péripéties nombreuses, des aventures dont le récit passionne, il parvint enfin à trouver un asile en Suisse. Ses Mémoires ont encore deux chapitres assez courts, et vont jusqu'à sa radiation de la liste des émigrés sur l'ordre de Bonaparte :

bon accueil auprès du public. La seconde édition, au lieu d'un volume, en comprendra deux (dont le second paraîtra en automne) et présentera de notables modifications : l'illustration sera enrichie (de deux planches en couleur et d'une quinzaine de gravures dans le texte) ; des indications bibliographiques — qu'il eût été au reste plus naturel de répartir entre les deux volumes — seront ajoutées, ainsi qu'un chapitre sur les plus récentes manifestations littéraires. Il est à espérer que la seconde partie de l'ouvrage, dont je n'avais pas dissimulé les faiblesses aux lecteurs de la *Revue critique* (1902, II, 452) sera non seulement complétée, mais améliorée. Quant à la première, due à M. Suchier, elle n'exigeait et ne pouvait comporter que de légères retouches [1]. C'est une œuvre en effet à la fois très personnelle et très objective, très personnelle par la disposition des matières et les jugements, très objective par la place faite aux analyses et la subordination des théories aux faits. M. Suchier ayant essayé de tracer un tableau complet de l'évolution intellectuelle de la France pendant cinq siècles, a relégué au second plan les questions d'origine, si controversées et parfois si décevantes, et, sans négliger les grands genres poétiques, insisté plus qu'on ne le fait d'habitude sur les œuvres didactiques de tout genre, en vers ou en prose, moins attrayantes que les œuvres d'imagination, mais où apparaissent mieux les progrès de la culture et les grands courants de la pensée.

C'est le seul ouvrage d'ensemble, avec la brève *Esquisse* de Gaston Paris, où l'on trouve une histoire suffisamment complète de la littérature des XIVe et XVe siècles, si mal connue et si difficile à étudier, le seul aussi où la littérature provençale ait été rattachée, comme il sied, à celle du nord et traitée avec une ampleur et une compétence suffisantes [2]. Ce livre, non seulement par ses mérites intrinsèques,

1. La plupart de ces retouches ont été faites d'après le magistral compte-rendu de Gaston Paris (*Journal des Savants*, octobre-décembre 1901, récemment réimprimé dans les *Mélanges de littérature française*, publiés par M. Roques, p. 20-70). On peut regretter que M. Suchier ait conservé la médiocre distribution des matières signalée par son critique dans l'avant-dernier chapitre. Il a ajouté quelques paragraphes sur des œuvres récemment découvertes (*Chanson de Guillaume*, *Vie provençale de Ste-Foi*). — Les seules pages où l'on eût pu s'attendre à des modifications importantes sont celles consacrées à la formation des chansons de geste. M. S., qui partageait les idées de Gaston Paris sur leurs origines lointaines et historiques, n'a fait aucune concession à M. Bédier ; il est vrai qu'il n'avait pu lire encore les deux derniers volumes des *Légendes Epiques*.

2. Voici quelques remarques de détail relatives presque exclusivement à ce chapitre. P. 26 : *Grandor de Brie* doit être un lapsus (confusion entre *Graindor* de Douai et Jandeu *de Brie* ; voy. *Histoire litt.*, XXII, 355 et 534). — P. 70 : plusieurs erreurs dans l'énumération des *planhs* provençaux : celui de Pierre Brémon est relatif à la mort de Blacatz, non à celle de Raimon-Béranger ; Aimeric de Pegulhan, qui poétisait dès le début du XIIIe siècle, ne saurait être l'auteur de celui sur la mort de Manfred ; cette pièce est placée à la suite de ses œuvres, mais anonyme dans les deux mss. L'erreur, qui remonte à Diez, a déjà été rectifiée par Bartsch. — P. 83 : au lieu de *Roussillon*, l. *Château-Roussillon*. —

mais par ses dimensions restreintes, son illustration luxueuse et abondante (tout entière puisée aux documents originaux) et, disons-le aussi, par son extrême bon marché, est donc de ceux qui méritent d'être le plus chaudement recommandés au public qui veut entrer en contact avec notre ancienne littérature.

A. Jeanroy.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 30 mai 1913.* — L'Académie procède au vote pour l'attribution des prix Gobert. Le premier prix est attribué à M. Brutails, pour son ouvrage sur *Les églises de la Gironde*; le second, à M. Fliche pour son livre sur *Le règne de Philippe Ier roi de France.*

M. Jules Maurice fait une communication sur l'époque de la rédaction de l'*Histoire Auguste.* Il montre que les auteurs des Vies avaient oublié quel était le système monétaire de Dioclétien; que la confusion qu'ils font des religions chrétienne et égyptienne était répandue au IVe siècle; que la frappe de médailles votives que l'on offrait dans les temples d'Isis et de Sérapis, et qui étaient aux noms des empereurs chrétiens au IVe siècle, a pu tromper à cet égard. Cette frappe était le résultat de la législation libérale de l'Empire. M. Maurice explique que la légende de l'origine troyenne des seconds Flaviens n'a pris corps qu'après le règne de Flavien. L'*Histoire Auguste* a dû être rédigée vers le règne de Valentinien Ier par des païens hostiles au christianisme, mais qui ménageaient le souvenir de la dynastie éteinte mais glorieuse des Flaviens.

M. Homolle présente des dessins qu'il vient de recevoir de MM. Gerhard Poulsen et Sven Risan, architectes de l'Académie des beaux-arts de Copenhague attachés à l'Ecole française d'Athènes. Les monuments auxquels ils se rapportent ont été découverts à Délos il y a quelques années, l'un par M. Salomon Reinach en 1882, l'autre à une époque plus ancienne encore par M. Homolle et ses compagnons de fouilles; mais ils n'ont pu être complétés et interprétés et restaurés avec certitude que grâce à quelques trouvailles récentes faites à Délos même ou à Delphes, aux rapprochements exécutés par M. Replat, aux relevés minutieux et aux excellents dessins des architectes danois. L'un est une sorte de trésor ou de portique votif consacré par le prêtre des Cabires au roi Mithridate, à deux rois ses alliés et à un groupe d'officiers et de fonctionnaires attachés à son service, dans le temps où Mithridate était encore ami des Romains. — Le second monument a été reconstitué au moyen de fragments divers trouvés à de longs intervalles ou à de grandes distances les uns des autres : une tête archaïque et le corps d'un sphinx, un chapiteau ionique de style archaïque, dont les relations réciproques n'ont été démontrées que par la découverte de la colonne dédiée à Delphes par les Naxiens et surmontée d'un sphinx. On peut maintenant affirmer que Délos possédait deux colonnes toutes pareilles, mais d'un style plus avancé, d'une décoration plus riche et plus élégante.

Léon Dorez.

P. 84-85 : Peire Rogier, qui était clerc et chanoine, ne put prendre les armes en faveur de Raimon V; il y a confusion avec son homonyme, le seigneur de Cabaret, plusieurs fois nommé dans la *Chanson de la Croisade.* — P. 88 : ce n'est pas en 1694 que le français remplaça l'idiome local dans les concours des Jeux Floraux. La plus récente mention de compositions en cet idiome remonte à 1513 (voy. De Gélis, *Histoire critique des Jeux Floraux*, p. 513). — P. 187 : Gace Brûlé aurait composé 90 chansons : 90 doit être une faute d'impression pour 30 (c'est précisément à ce chiffre que montent les chansons authentiques de Gace, selon son éditeur, M. G. Huet).

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 25 — 21 juin. — 1913

Meringer, Mots et choses, V. — Dahse, Les sources de l'Hexateuque. — Klamroth, Les exilés de Babylone. — Haller, Les derniers prophètes. — Volz, La fête des Tentes. — Steuernagel, Manuel d'Introduction à l'Ancien Testament. — Sellin, Introduction de l'Ancien Testament. — Kautzsch, L'Ancien Testament. — L. Roche, La vie de La Fontaine. — G. Michaut, La Fontaine. — Ladoué, Les panégyristes de Louis XVI et de Marie-Antoinette. — Cornuaud, Mémoires sur Genève et la Révolution, p. I. Cherruliez. — H. Poltoratsky, Une princesse russe à Rome. — d'Antioche, Châteaubriand ambassadeur à Rome. — G. et H. Bourgin, Le régime de l'industrie en France, I. — S. Wassermann, Les clubs de Barbès et de Blanqui. — Robert-Pimienta, La propagande bonapartiste en 1848. — A. Filon, Le prince impérial. — M. Reclus, Jules Favre. — Dom Baudot, Le missel romain, II. — Dom Cabrol, La réforme du bréviaire. — Dom Butler, La règle de saint Benoit. — P. H. Pope, L'inspiration biblique. — Bellarmin, La véritable Eglise, p. Christiani. — Dictionnaire transylvain, II, 1-3. — Le Bourgeois et Wahl, Dans la vallée du Rhin. — Deragon et Brisse, La reine Wilhelmine. — A. Meister, La méthode historique. — Les Amis de l'enseignement classique, Bulletin, 13. — Em. Gebhart, Siècles de bronze. — Palhoriès, Saint-Bonaventure. — Académie des Inscriptions.

Wœrter und Sachen. **Kulturhistorische Zeitschrift für Sprach-und Sachforschung,** herausgegeben von R. Meringer, W. Meyer-Lübke, J. J. Mikkola, R. Much, M. Murko. Band V, Heft I mit 94 Abbildungen Heidelberg (chez C. Winter), 1913, in-4°, 128 p.

La revue *Wörter und Sachen*, dont M. Meringer est, comme on le sait, la cheville ouvrière, arrive à son cinquième volume ; la première moitié de ce volume réalise exactement ce qu'a voulu M. Meringer, une union intime de l'ethnographie, de l'histoire des choses et de l'histoire des mots. Poursuivie avec une belle activité, l'entreprise a réussi, et elle apporte à la science étymologique le renouvellement espéré.

Le premier article du fascicule, dû à M. M. Murko, est consacré au mot slave *banja*. Il m'était apparu avec évidence, et j'ai indiqué que le slave *banja* « bain » est un emprunt au latin vulgaire **bania* ; mais, faute d'être entourée de preuves de fait suffisantes, cette étymologie avait été mise en doute ou nettement repoussée. M. Murko étudie en détail tous les sens, singulièrement divergents, du mot slave *banja*, qui en est venu à désigner une coupole, une sorte de vase, etc., et il montre comment s'expliquent tous les emplois. Aux exemples de *banja* qu'il donne pour le vieux slave, il serait bon d'ajouter celui qu'on lit dans un manuscrit glagolitique, l'Euchologium, p. 54 b, avec le sens de

λωστρον. La démonstration de M. Murko est intéressante à plusieurs égards : au point de vue slave, la preuve est faite qu'un mot slave commun vient du latin, et l'on n'aura plus lieu de mettre en doute l'origine latine de toute une série de termes slaves de civilisation ; au point de vue général, on y verra combien l'histoire des mots de civilisation est complexe et combien peu on est autorisé à la faire sans une connaissance précise des choses désignées et de leur développement.

L'article de M. Meringer sur ὀμφαλός, *umbilicus*, etc., n'est pas moins riche de données précises, et il pose des questions très difficiles auxquelles l'auteur apporte une réponse ingénieuse. D'après lui, le mot signifiait d'abord « cordon ombilical », sens souvent maintenu ; ce mot en est venu à désigner des objets convexes ; c'est que l'usage s'était établi de conserver le cordon ombilical auquel on attribuait des propriétés importantes ; ce n'est pas au nombril que l'on aurait pensé, c'est au cordon ombilical desséché et recroquevillé. M. Meringer étudie en même temps le nom du « moyeu » (all. *nabe*). On pourra discuter les vues de M. Meringer, mais une solution nouvelle devra s'appuyer sur des faits aussi précis. En tout cas, le problème est posé comme il convient de le faire.

Le travail de M. Fr. Karpf, sur les ornements qu'on met aux animaux domestiques en certaines circonstances, est aussi très riche de faits ; il aboutit à une discussion de l'étymologie du mot *masque*.

Le fascicule se termine par quelques pages où M. L Spitzer complète son travail, précédement paru dans la même revue, sur le nom de la pomme de terre et sur le maïs.

L'éditeur continue d'illustrer abondamment cette belle revue de figures très bien venues. Ce nouveau cahier est de toutes manières très réussi.

A. Meillet.

Textkritische Materialien zur Hexateuchfrage, von J. Dahse, I. Die Gottesnamen der Genesis, etc. Giessen, Töpelmann, 1912 ; in-8°, VIII-181 pages.

Die jüdischen Exulanten in Babylonien, von E. Klamroth. Leipzig, Hinrichs, 1912 ; in-8°, 107 pages.

Der Ausgang der Prophetie, von M. Haller, *Religionsgeschichtliche Volksbücher*, II, 12. Tübingen, Mohr, 1912 ; in-12, 52 pages.

Das Neujahrsfest Jahwes (Laubhüttenfest), von P. Volz, Tübingen, Mohr, 1912, in-12, 61 pages.

Voici contre l'hypothèse des sources de l'Hexateuque une machine de guerre assez nouvelle et qui est, selon son auteur, tout à fait redoutable : il n'y a pas de sources, mais, dans la Genèse d'abord, un vieux récit découpé en sections liturgiques ; ce sont les résumés et retouches pratiqués pour l'usage rituel, au commencement ou à la fin des sections, que l'on appelle la document sacerdotal (P) ; et la différence des noms divins ne prouve rien, vu que les Septante ne s'accordent pas toujours avec l'hébreu massorétique. C'est, en effet, sur la cri-

tique textuelle et les variantes du grec que M. Dahse essaie de fonder son système. Et rien n'est plus utile assurément que d'étudier les variantes du grec afin d'en expliquer, autant que possible, l'origine. Mais ce n'est pas en partant de là que l'on pourra jamais établir que le récit iahviste de la création dans la Genèse a été primitivement rédigé par le même auteur que le récit élohiste du premier chapitre, ni volatiliser la donnée d'*Exode*, VI, 2-3 : « Je suis Iahvé. Je me suis montré en El-Shaddaï à Abraham, à Isaac et à Jacob, et je n'ai pas été connu d'eux par mon nom de Iahvé. »

Sérieux travail de M. Klamroth sur la situation des Juifs captifs à Babylone. Indications précises sur la méthode assyrienne de transplantation des vaincus, puis sur les circonstances historiques de la captivité juive en 597 et en 585 ; discussion des données bibliques relatives à la qualité et au nombre des exilés, etc. En parlant des « faux » prophètes, M. K. dit que les « vrais », un Jérémie, un Ézéchiel, prophètes de malheur, vivaient de leurs ressources personnelles, tandis que les prophètes de l'ancien type, vivant de leur métier, se trouvaient sans pain quand Iahvé se taisait et ne pouvaient guère s'empêcher de suppléer, avec plus ou moins de sincérité, à son silence. C'est une explication bien théologique, et peu réelle. Jamais prophète fut-il à court d'oracles, à moins que le silence du dieu ne fût la leçon du peuple? Tenons-nous en à une différence d'esprit chez les représentants de la prophétie, et ne chargeons pas trop les « faux » prophètes, qui nous sont connus seulement par le témoignage des « vrais ». On est en somme assez mal renseigné sur les conditions dans lesquelles s'organisèrent les petites communautés qui furent le noyau du judaïsme et son point de départ. Sans doute y eut-il parmi les transportés un grand déchet et de nombreuses apostasies ; ce qui resta fidèle à l'ancienne religion était groupé autour des prophètes et des prêtres, et c'est ainsi que de la nation morte une Église naquit. M. K. tire bon parti des renseignements que fournissent à ce sujet les écrits bibliques. Mais il paraît bien difficile de dire en quelle mesure et sous quelle forme le régime de synagogue remonte au temps de la captivité.

L'aperçu que donne M. Haller de l'œuvre des derniers prophètes est un peu oratoire dans la forme, et d'ailleurs substantiel. On accordera sans peine à l'auteur que le second Isaïe fut un idéaliste ; la qualité d'organisateur attribué à Ézéchiel comporterait sans doute quelque réserve. C'est une correction un peu violente que celle qui introduit les Grecs à la place des Chaldéens dans le livret de Habacuc. Il doit être risqué aussi de mettre Jonas au temps de Jérémie et de voir dans Ninive une expression symbolique de Jérusalem. La date ne peut guère être aussi ancienne, vu l'esprit du livre, et s'il contient une leçon morale, ce n'est pas en forme d'allégorie qui inviterait à supposer derrière Ninive une autre cité.

Étude assez documentée de M. Volz sur la fête dite des Tentes. Cette fête paraît avoir été anciennement la grande fête annuelle de Iahvé et celle du renouvellement de l'année, après les moissons. Le rite pascal n'avait d'abord aucun caractère de solennité publique; selon M. V., il n'aurait même pas concerné Iahvé, mais les esprits. Ce dernier point est plus difficile à admettre, car on s'expliquerait mal que de très anciennes légendes rattachent précisément à cette fête le mythe fondamental de la religion israélite. On nous dit que la fête des Tentes aurait regardé Iahvé comme créateur de l'univers et fondateur d'Israël, et qu'elle aurait eu ainsi dès l'origine un caractère tout spirituel. Ce serait un cas bien singulier en histoire des religions. Dans l'hypothèse, c'est à la fête des Tentes qu'aurait dû être annexée la légende de l'exode. Et les rites ne confirment en rien cette idée de fête spirituelle : offrandes de prémices, illuminations pour la nouvelle année (?), rite de pluie, tout cela est plutôt cananéen d'origine que proprement israélite. M. V. nous dit encore qu'on célébrait la fête sous des tentes pour imiter Iahvé qui habitait une tente. Conjecture un peu artificielle. Les tentes n'étaient-elles pas plutôt une résidence pure, convenable au temps sacré?

Alfred Loisy.

Lehrbuch der Einleitung in das Alte Testament, von C. Steuernagel. Tübingen, Mohr, 1912; gr. in-8, xvi-869 pages.

Zur Einleitung in das Alte Testament, von E. Sellin, Leipzig, Quelle, 1912; in-8, 105 pages.

Die Heilige Schrift des Alten Testament, von E. Kautzsch. Dritte Auflage. Register, bearbeitet von H. Holzinger. Tübingen, Mohr, 1912; gr. in-8, iv-143 pages.

M. Steuernagel était parfaitement qualifié pour écrire un manuel d'Introduction à l'Ancien Testament, et il a traité le sujet magistralement. Lui-même déclare que ses recherches personnelles ont eu surtout pour objet l'histoire et la critique des livres bibliques, et que, pour l'histoire du texte massorétique, il dépend plus ou moins de Ginsburg, pour celle des Septante, de Swete, pour les Apocryphes et Pseudépigraphes, de Schürer. L'introduction spéciale aux livres canoniques remplit d'ailleurs la majeure partie du volume (670 pages).

Avant les études particulières, bonne étude générale sur la littérature biblique, son caractère, ses formes, la métrique biblique, les origines des livres dits historiques. La section du Pentateuque pourrait constituer un volume à part; elle comprend l'histoire de la critique, l'analyse très détaillée de la Loi, la discussion des sources, l'histoire de la compilation, le tout expliqué avec beaucoup d'ordre et de clarté, en indiquant les conclusions diverses proposées par les critiques. L'analyse des parties législatives est poussée très loin, avec beaucoup de pénétration et de sûreté. M. S. considère comme gratuite l'opi-

ion d'après laquelle le Livre de l'alliance aurait occupé dans la source lohiste (E) la place du Deutéronome, qui n'en serait qu'une édition ugmentée. Les objections qu'il soulève contre cette dernière asser-ion semblent fondées, en sorte que la première n'a plus de base. Il ient pour authentique, quant au principal, le récit des Rois touchant a découverte du livre de la Loi au temps de Josias, découverte qui eu pour conséquence une réforme du culte reçu. La découverte urait été accidentelle, une fraude pieuse n'étant pas à présumer.

A quoi l'on peut objecter que le premier rédacteur du Deutéronome toujours commis ce qui serait pour nous une fraude en attribuant à Moïse son recueil de préceptes. Et il n'avait pas fait cette attribution our rien; il n'avait pas écrit son livre pour le tenir secret. Un livre ui réagit contre les usages cultuels du temps de Manassé ne peut monter aux premiers temps de ce prince; il n'a été écrit que pour s faire cesser, quand on pouvait l'essayer avec chance de succès. Si parti de la réforme n'a pas produit plus tôt son manifeste, c'est qu'il tendait des circonstances favorables. L'hypothèse d'une découverte ui n'aurait pas été préparée paraît bien être au fond la moins garantie, plus téméraire, critiquement parlant, le livre étant présenté d'em-ée comme une révélation divine, nullement comme un vieux texte l'auraient par hasard trouvé les gens qui travaillaient à la restau-tion du temple. Helcias ne dit rien de cela; c'est lui-même qui a ouvé le livre dans la maison de Iahvé, et il le fait valoir comme une rte d'oracle rendu en écrit par le dieu ressuscitant, en quelque anière, des instructions données par lui à Moïse.

La loi promulguée par Esdras en 445 était le Code sacerdotal (avec Loi de sainteté); Esdras lui-même l'avait compilé avant 458. De mbreuses additions y furent faites postérieurement à Esdras. Le calogue est « le catéchisme de la captivité ». — Conclusion très portante, et qui paraît solidement appuyée. — La rédaction du vre de l'alliance peut remonter au IXe ou au VIIIe siècle, mais le droit il consacre est plus ancien. Entre 720 et 620 se place la compi-ion des sources iahviste et élohiste; vers la fin de l'exil ou peu rès, celle de J-E avec le Livre de l'alliance et le Deutéronome plu-urs fois complété; après Esdras, celle de J-E-D avec le Code cerdotal. Ce dernier travail, qui aboutit au Pentateuque actuel, uit terminé quelque peu avant 330.

Que l'inspiration des prophètes n'ait pas été comprise comme nant d'une influence extérieure, d'un esprit divin, mais comme une sposition particulière que Dieu aurait donnée à l'intelligence des ophètes, c'est ce qui est bien difficile à croire. M. S. veut expliquer façon satisfaisante pour lui-même l'inspiration prophétique. Ce st pas précisément de cela qu'il s'agit, mais de savoir ce que les pro-ètes eux-mêmes ont senti et ce qu'ils ont pensé. Le dualisme auquel ugne M. S. est bien dans leur idée, et ils ont cru en avoir l'expé-

rience. C'est cela qu'il faudrait d'abord psychologiquement expliquer M. S. est obligé de rendre compte des visions, des révélations, et i les rationalise passablement en disant, par exemple, que le momen où un prophète se décide à protester contre les abus qu'il voit, e à surmonter les hésitations qu'il a eues premièrement à le faire, es celui de sa vocation. Les choses ne semblent pas s'être passées con formément à ce programme de raison, et il faut évidemment fair place aux poussées d'enthousiasme, au travail subconscient des ima gines surexcitées, à tout ce mystère d'activité spontanée dont l sujet lui-même ne perçoit que les résultats lorsqu'ils éclatent subite ment dans son esprit. Inutile d'ajouter que M. S. expose fort bie l'histoire littéraire du prophétisme israélite, le caractère et la valeu historique de ses documents. Il se montre prudent et modéré dan les questions de date et d'authenticité; il s'élève à bon droit contr la prétention de certains critiques à contester à priori et en blo l'antiquité des prophéties messianiques.

En résumé, très bon ouvrage classique et qui permet de voir où e est la critique savante de l'Ancien Testament, opérant avec se propres ressources.

C'est dans une direction un peu différente que travaille M. Sellin L'Introduction à l'Ancien Testament qu'il a publiée en 1910 ayan été longuement critiquée par M. Cornill, M. S. non moins longue ment lui réplique. Ce genre d'exercice devient facilement ennuyeu pour le lecteur, même quand il s'agrémente de récriminations per sonnelles. Au fond, il s'agit d'une différence de méthodes. M. Cornil représente en ce débat la méthode de critique plutôt littéraire qui dominé l'exégèse allemande depuis Wellhausen et dont l'œuvre certe n'est point à dédaigner. M. S. entend pratiquer une méthode plu parfaitement historique, en remontant des mots aux choses, en s'ai dant des découvertes archéologiques et de tous les progrès qu'a réa lisés l'histoire générale de l'Orient. Rien n'est plus légitime, et c'es son idée qui finalement triomphera. Seulement la difficulté actuell est dans l'application de cet excellent principe. L'histoire de l'Asi occidentale est toujours en train de se faire, aussi celle de l'Égypte Et il y a parfois des gens trop pressés. En présence du *panbabylo nisme* et du *pangilgamisme*, certains exégètes ont eu l'air de se barri cader contre la méthode comparative comme contre une invasio étrangère; ils n'avaient pas tout à fait tort. M. S. n'est point partisa des hypothèses systématiques ; il s'autorise plutôt des faits acquis, e pour se rapprocher de la tradition. Mais en cela même il lui arriv de conclure trop vite. Il est encore trop tôt, par exemple, de soutenir que le Livre de l'alliance remonte à Moïse, et qu'il était gravé su pierre à Sichem depuis Josué.

La Bible de Kautzsch étant devenue dans sa troisième édition u véritable et solide manuel exégétique de l'Ancien Testament, tout l

monde sera heureux de voir ce travail complété par un index alphabétique très détaillé qui permettra de retrouver sans peine sur un nom historique ou sur un sujet quelconque toutes les références utiles. Il convient de remercier M. Holzinger d'avoir assumé une tâche aussi ingrate pour celui qui s'y livre qu'avantageuse pour ceux qui en bénéficient.

Alfred Loisy.

Louis Roche, **La Vie de Jean de La Fontaine**. Paris, Plon, 1913, in-16, p. 412. Fr. 3,50.

G. Michaut, **La Fontaine**. I, Paris, Hachette, 1913, in-16, p. 288. Fr. 3,50.

I. M. Roche a eu raison de nous retracer, après tant d'autres, la vie de La Fontaine. On trouverait difficilement un auteur plus populaire et qui nous soit si mal connu. Cette biographie nouvelle, si attentive et si fouillée, nous donne une fois de plus l'impression de notre ignorance sur une foule de points. M. R. du moins nous avertit de tout ce qui est encore obscur et peut-être risque de le rester toujours ; il est en défiance à l'égard des légendes, cela va sans dire, mais même des documents, et il a pour certains d'entre eux des formules inquiétantes. En dépit de son scepticisme, il a précisé des points mal établis et enrichi notre connaissance de la vie de La Fontaine : ainsi sur les études du poète à Paris, en compagnie de Furetière ; sur ses amis de jeunesse, les « Palatins de la Table ronde » ; sur l'état, bien embrouillé, de ses affaires d'argent et ses fonctions de forestier ; sur sa véritable situation dans la maison de la duchesse d'Orléans au Luxembourg ; sur sa collaboration au *Recueil* de Brienne ; sur ses rapports avec Mme de la Sablière et avec Bernier et sur nombre de menus détails que je ne peux énumérer ici. L'auteur a profité soigneusement de tous les résultats isolés des chercheurs et il a lui-même poussé ses investigations dans tous les fonds d'archives et les bibliothèques qui pouvaient livrer quelque secret. Sa biographie est un travail d'érudition patiente et avertie, mais elle a voulu se donner les apparences du contraire. M. R., pour nous présenter un La Fontaine vivant, a tenu à le replacer dans les divers milieux qu'il a traversés, et Dieu sait s'ils ont été nombreux et variés pour Polyphile ! Il imagine alors, d'après le procédé du roman historique, une série de développements excessivement séduisants, mais auxquels on pourrait appliquer une de ses formules favorites retournée : tout le fait croire, mais rien ne le prouve. Le milieu social et littéraire où se meut La Fontaine, cénacles ou salons, comme le décor extérieur, provincial ou parisien, sont les plus familiers à l'auteur, et on ne saurait accuser ses tableaux d'invraisemblance ; mais ils ne peuvent prétendre à être rien de plus que d'ingénieuses et souvent spirituelles reconstructions. Elles auront au moins pour les lecteurs de La Fontaine un précieux avantage,

celui de les faire entrer plus intimement dans l'œuvre du conteur e du fabuliste. Son nouveau biographe s'en est pénétré à un degré s profond qu'elle se mêle le plus naturellement à son récit, presque son insu, même quand il ne nous en avertit pas par des signes typo graphiques. Sauf les questions de la genèse et de la publication de œuvres, traitées avec soin à leur place, une étude littéraire de La Fon taine était en dehors du plan de l'auteur; mais cette biographie d'u ton amusé, parfois sceptique, mais toujours indulgent, au plan non chalant et sinueux, en sera le commentaire indispensable, celui qu n'avait pas prévu le poète, mais qu'il aurait approuvé [1].

II. L'étude littéraire que M. Roche ne nous a donnée qu'indirecte ment, le *La Fontaine* de M. Michaut nous l'offre en détail, et ainsi le deux ouvrages (quand le dernier se sera augmenté de son secon volume) se complètent heureusement. M. M. n'a cependant pas néglig la biographie, mais il l'a traitée avec plus de rapidité, s'attachant sur tout à élucider ce qui n'a été encore qu'hypothèses et discutant le explications souvent contradictoires apportées par la critique. J signale à cet égard les deux chapitres substantiels introduits e appendice sur la charge de La Fontaine et sur son mariage. On trou vera en général chez M. M. moins de détails curieux sur les entour du fabuliste et surtout moins d'indulgence souriante ; on ne sent pa qu'il ait été séduit comme M. Roche, chez qui l'érudition a encor réchauffé la sympathie. Il n'est pas besoin de dire que sur bien de points les deux historiens ne s'accordent pas, mais la place manqu pour s'arrêter à ces divergences [2]. La formation intellectuelle d La Fontaine a été attentivement étudiée, comme d'ailleurs dans l précédent travail ; seulement M. M. est entré dans plus de détail pour les œuvres de début, l'*Eunuque*, *Adonis*, le *Songe de Vaux*, l comédie de *Clymène*; il en donne des analyses et de copieuses cita tions; il les a confrontées avec leurs modèles, relevé leurs mérites e plus peut-être encore leurs défauts. Pour lui, le passage du poète à l cour de Vaux, l'influence de Voiture, le goût des petits genres ris quait plutôt d'être fâcheux, et il est heureux pour nous que La Fon taine ne se soit pas attardé dans cette voie. M. M. a considéré comm une œuvre littéraire prenant place à la suite des précédentes, et no

1. Je relève quelques légers lapsus : Il faut écrire, p. 145, Lambert; p. 217, si vestrem; p. 273, Oyez, humains; p. 278, Couperin, au lieu de *Cambert, silves tram, Ecoutez, Couperain* ; p. 154, le fils de La Fontaine en 1661 a non pa *18 ans*, mais 8 seulement.

2. En voici deux exemples du moins. P. 158, La Fontaine est condamné à ur amende de 2,000 écus pour usurpation de noblesse : M. R. pense qu'il a payé gardé un souvenir cuisant de l'affaire. M. M. estime que remise lui fut accord puisqu'il ne se plaint nulle part ailleurs de cette aventure. — P. 212, on ne po séde pas, dit M. M., le compte de la maison de la duchesse d'Orléans pour 1664 72 ; M. R. donne celui de janvier 1671 à août 1672.

pas comme un simple document biographique, les lettres de La Fontaine à sa femme sur le voyage en Limousin ; je signale cette interprétation nouvelle. Le volume de M. M. se termine sur l'examen des deux premières publications des *Contes* et du premier recueil de *Fables*, de 1668. Pour les premiers, la poétique et la technique de La Fontaine ont été analysées avec soin ; sur la question de l'imitation des modèles on aurait souhaité plus de précision encore. Quant aux *Fables* il est difficile d'être neuf sur un sujet si souvent abordé; M. M. a eu du moins le mérite de remettre au point beaucoup de théories contestables ou de critiques exagérées présentées tour à tour par les adversaires de La Fontaine ou ses admirateurs enthousiastes : ainsi sur la moralité des fables, sur la peinture sociale qu'elles offrent, sur leur valeur psychologique, sur les mérites ou les erreurs de La Fontaine naturaliste et sur d'autres sujets encore. Souhaitons en terminant que le second volume de l'étude de M. M. nous soit bientôt donné; mais quand M. Faguet aura ajouté à ces deux La Fontaine le sien, que restera-t-il à dire à ceux qui dans quelques années voudront célébrer le fabuliste à son prochain centenaire? [1]

L. Roustan.

Pierre Ladoué, **Les Panégyristes de Louis XVI et de Marie-Antoinette, 1793-1912**. Essai de bibliographie raisonnée. Paris, Picard, 1912, in-8, xxvii et 214 pages, 5 francs.

Quoique les ouvrages sur la vie et les infortunes de Louis XVI et de Marie-Antoinette aient déjà donné lieu à plusieurs essais de bibliographie plus ou moins complets, plus ou moins scientifiques, M. Ladoué n'a pas cru que son entreprise fît double emploi avec les précédentes. Le fait est que si le marquis de Beaucourt a publié un recueil de textes sur la captivité et les derniers moments de Louis XVI, il n'a pas étendu son travail à Marie-Antoinette. Par contre, si Quérard et après lui M. Tourneux ont fait paraître chacun une nomenclature d'ouvrages sur Marie-Antoinette, ils ont laissé de côté Louis XVI. Le titre même donné par M. Ladoué à sa publication indique suffisamment qu'il a entendu faire autre chose.

Dès avant le 21 janvier 1793, le malheureux sort de Louis XVI fait l'objet d'une foule de brochures, dont le nombre s'accroît prodigieusement au lendemain de l'exécution du Roi. Mêmes phénomènes pour Marie-Antoinette avant et après le 16 octobre. Puis le filon s'amincit peu à peu pour disparaître presque complètement sous l'Empire, parce que l'Empereur interdit toute publication qui réveillerait l'intérêt en faveur des royales victimes. Mais à peine Louis XVIII est-il rentré en France que les sentiments contenus éclatent : les

---

1. Ecrire, p. 96, messes; p. 97, Gluck; p. 232, c'est en ces mots, au lieu de *menes*, *Glück*, c'est *ainsi*; p. 58, c'est Godeau, et non *Voiture*, qui d'ordinaire est qualifié de nain de Julie.

Oraisons funèbres se prononcent dans toutes les églises ; les *Éloges de Louis XVI* sont mis au concours par les académies ; le *Testament* du roi martyr est inséré comme exercice de lecture dans les livres scolaires. L'exhumation et la translation des restes de Louis XVI et Marie-Antoinette alimentent toute une littérature de circonstance. Enfin la découverte de la dernière lettre de la Reine met le comble au panégyrisme.

Puis l'attendrissement public se calme ; l'intérêt se transforme et se divise. Si Louis XVI et Marie-Antoinette commencent vers 1830 à être étudiés conformément à la méthode historique, ils continuent et continueront sans doute longtemps encore à fournir une ample matière à la littérature édifiante. Avec beaucoup de finesse, M. Ladoué suit ainsi la variation du goût public à cet égard. Après et avec M. Tourneux, il discerne, dans les ouvrages consacrés à la Reine sous le second Empire, « une arrière-pensée de flatterie à l'endroit de l'Impératrice qui s'est éprise de Marie-Antoinette ». De même il note les tendances actuelles d'un certain groupe d'historiens à attribuer à la franc-maçonnerie les malheurs et l'exécution de Louis XVI.

Pénétrant plus avant dans son sujet, M. Ladoué classe les panégyristes du Roi et de la Reine par catégories, par professions, par religions, par genres littéraires, et cette classification lui suggère des observations pleines de saveur. Il expose comment la mort de Louis XVI, de Marie-Antoinette et occasionnellement des autres victimes royales, a été « racontée, désavouée, déplorée, commémorée et sanctifiée » dans la littérature française depuis 1793 jusqu'à nos jours. Et pour un peu, c'est le titre qu'il aurait donné à son livre, s'il n'avait eu peur d'effaroucher son éditeur. Cependant, c'en est, au vrai, le titre le plus exact, celui qui exprime le mieux l'idée qu'il avait conçue et qu'il a réalisée pour notre instruction un peu, et beaucoup plus, je le répète, pour notre édification.

E. Welvert.

Mémoires de Isaac Cornuaud sur Genève et la Révolution de 1770 à 1795, avec notice biographique et notes par Mlle Émilie Cherbuliez, avec introduction par Gaspard Valette. Genève, A. Jullien, 1912, xxxix, 762 p. 8°, portrait. Prix : 10 fr.

Mlle Émilie Cherbuliez met au jour, dans le présent ouvrage, les extraits « essentiels » des *Mémoires historiques et politiques* que son trisaïeul, Isaac Cornuaud, rédigea (en dix gros volumes, de cinq cents pages chacun) entre 1785 et 1796, et qui forment une véritable histoire interne de Genève, depuis 1770 [1] jusqu'en août 1795, date à

1. On regrettera que Mlle Ch. ne nous ait rien donné du premier volume du manuscrit, sous prétexte que le récit était « trop intime et trop personnel pour être imprimé » (p. vi). Ce sont précisément ces révélations intimes qui font la vogue des publications de Mémoires, et quand un siècle a passé sur la tombe d'un homme, il n'y a vraiment pas de motif pour ne pas mettre au jour *ce qu'il a confié lui-même au papier*.

laquelle ils s'arrêtent brusquement. Cette histoire est écrite naturellement à un point de vue très subjectif, car l'auteur l'a composée en pleine bataille. Polémiste redouté de ses adversaires, chef de parti, membre du gouvernement, puis, philosophe un peu malgré lui, réduit au rôle d'observateur sagace mais pas toujours sympathique, des événements qui bouleversaient sa petite patrie, Cornuaud fut longtemps la bête noire du patriciat genevois, en sa qualité de défenseur des *natifs*, et fut violemment attaqué par eux comme il les combattit lui-même sans merci. Mais, en somme, ce haïsseur vigoureux, fait aux yeux de la postérité plus impartiale figure d'honnête homme, ainsi que l'établit l'introduction de feu Gaspard Valette. Né en 1743, descendant de réfugiés poitevins, d'abord simple ouvrier horloger, puis petit patron malchanceux, comptable, maître d'arithmétique, il commence à s'occuper de la politique vers 1770, en plaidant la cause des *natifs*, ces métèques genevois auxquels la constitution refusait alors la plupart des droits des *citoyens*. Ses premiers pamphlets furent publiés en 1777 [1]; sept ans plus tard il était enfin reçu lui-même bourgeois de Genève (1784) quand la lutte se fut apaisée pour un temps. C'est par le tableau de la révolution de 1782 que se termine ce que Cornuaud lui-même appelle « la partie régulière et suivie » de ses Mémoires [2]; celle qui est « travaillée sur des matériaux que j'avais rassemblés » (p. 419). Puis il eut quelques années de calme relatif qu'il consacra surtout, quoique marié lui-même, à filer le parfait amour avec l'épouse d'un compatriote, « l'une des plus aimables femmes de Genève,... conquête que la politique m'avait fait rencontrer, que l'amour m'avait livrée et que je conservai sept à huit ans depuis. » Nous apprenons à cette occasion que « plus de mille lettres de cette femme charmante furent l'expression de l'amour le plus vivement senti » et que beaucoup de ces épîtres furent rédigées en vers. Quelle belle aubaine pour une génération, plus friande encore que la nôtre, de petits papiers inédits! « Ce fut, dit encore le bon Cornuaud, la passion la plus douce et la plus folle de ma vie », mais « enfin son

1. Il ne faudrait pas croire que Cornuaud, quoique combattant l'oligarchie, fût un radical révolutionnaire. Autant que nous avons pu comprendre son attitude, il semble bien qu'en dehors de la question des *natifs*, il était plutôt d'humeur conservatrice et qu'il s'arrangea fort bien de l'intervention des troupes françaises en juillet 1782. « Ainsi finit, écrit-il, l'empire démagogique qui travaillait la République si cruellement depuis vingt années » (p. 392). Quand il parle de Charles I d'Angleterre, il s'emporte contre « la scélératesse du tribunal cynique qui le jugea » (p. 609).

2. Ce tableau est naturellement assez partial et il ne faudrait pas croire tout ce que C. débite sur ses adversaires politiques. Mais on a l'impression que s'il est passionné, il ne débite pas cependant sciemment des faussetés. Ses récits sont très vivants et les partis, dans ce cadre si étroit, se présentent avec un relief intense. Seulement leurs querelles, leurs alliances et leurs brouilles, sont bien compliquées parfois et on se perd dans ces fractions (*égoïstes*, *englués*, *négatifs*, *égaliseurs*, *constitutionnaires*, etc.), des deux grandes divisions, *natifs* et *représentants*.

Argus l'emmena à la campagne » et, bien malgré lui, notre historien retourne alors « aux charmes de la vie domestique » qu'il avait évidemment fort peu appréciés durant toute cette période. Mais que nous sommes loin des Édits sur les mœurs des Conseils du XVIe siècle — et qu'aurait dit de tout ceci le rigide Calvin!

Isaac Cornuaud avait été nommé par le ministre Vergennes, directeur des Messageries royales à Genève, poste qu'il n'occupa d'ailleurs que peu de temps et qui lui donna plus d'ennuis que de profits. Mais ces relations avec la France l'amenèrent à y jouer temporairement un rôle assez singulier pour un républicain de naissance. Sous la direction de Mallet du Pan, son compatriote genevois, il travailla durant plus d'un an (1791-1792) à défendre à Paris la cause de la monarchie de Louis XVI contre les attaques des révolutionnaires et consacra une vingtaine des petites brochures à cette campagne royaliste (p. 489) ; il y dénonçait le déchaînement des passions parisiennes qui détruisaient « les restes brillants d'une splendeur et d'une civilisation que la main forcenée du crime allait bientôt faire disparaître » (p. 494).

Rentré à Genève en 1792, il y assiste au drame révolutionnaire [1], plus tard, à l'invasion de 1798, et se prononce pour la réunion avec la France, préférant être, dit-il, un citoyen, égal en droits, d'un grand pays, qu'un vaincu, soumis au bon plaisir du vainqueur. Nous le voyons même, après brumaire, secrétaire-général de la préfecture du Léman ; mais quand on voulut l'envoyer comme préfet dans le Var, il refusa, ne voulant servir que son pays natal ; et bravement il reprit ses leçons de comptabilité ; il assiste en 1815 à la libération de Genève et meurt en 1820, presque oublié déjà par les générations nouvelles [2]. Mais c'était *quelqu'un*, un type expressif de la population mobile et frondeuse de sa ville natale et nous remercions Mlle Cherbuliez de nous avoir rendu accessibles les parties les plus saillantes de ses Mémoires. Nous devons pourtant indiquer une dernière réserve à faire au sujet de leur utilisation, en dehors de celle déjà mentionnée, c'est-à-dire de leur très explicable et, somme toute, excusable partialité. C'est qu'ils ont été rédigés non seulement (du moins en partie) longtemps après les événements qu'ils racontent, mais surtout qu'ils l'ont été sous l'impression d'événements nouveaux, qui faussent, pour ainsi dire, la perspective du narrateur. Je n'en citerai qu'un exemple;

1. Il n'y resta pas longtemps; quand le mouvement s'accentua, quand la Terreur s'y produisit à son tour, Cornuaud se retira dans le pays de Vaud, à Nyon; il n'est pas tendre pour le tribunal révolutionnaire genevois de 1794 (p. 620-622). En effet, son programme politique, « depuis que notre révolution de 1789 m'a « éclairé », était devenu bien modeste (voy. p. 455). — Robespierre est un monstre composé... de Tibère et de Caligula » (p. 493).

2. Il avait perdu aussi ses illusions sur la sagesse des démocraties, « La mobilité des vagues de la mer, dit-il, est moins inconstante que le mouvement des esprits de la multitude. »

on comprend que le comte de Vergennes, en 1780. ait manifesté la répugnance naturelle du ministre d'un monarque absolu pour des associations populaires; mais comment Cornuaud peut-il lui faire dire qu'il voyait « dans nos conciliabules démagogiques le modèle en petit des clubs qui ont tyrannisé la France, et dans nos chefs les précurseurs des Mirabeau, des Sieyes, des Danton. des Robespierre, etc. ? » Il avait évidemment oublié, à ce moment, que Vergennes était mort en 1787.

R.

Hermione Poltoratsky. **Une princesse russe à Rome** (Paris, Perrin, 1913, in-12, 316 p., avec un portrait. 3 fr. 50).

Cette princesse russe est Zénaïde Biélosselsky (1792-1882), fille du ministre de Russie à Turin et femme du prince Nikita Wolkonsky, aide de camp d'Alexandre Ier. Elle n'a guère laissé de trace dans l'histoire, bien qu'elle semble avoir inspiré au tsar un sentiment assez tendre, où l'auteur de cette biographie charitable et discrète ne veut voir que de l'amitié. Presque toute la vie de Zénaïde se passa hors de Russie, et spécialement à Rome, où son salon de la villa Poli reçut pendant trente ans tout ce que la société romaine comptait d'hommes de lettres et d'artistes. Elle a laissé des œuvres nombreuses, des nouvelles dans le genre de Bernardin de Saint-Pierre, des romans historiques, des pièces de vers en français et en russe, et même un opéra intitulé *Jeanne d'Arc*. Tout cela — et l'auteur en convient — est justement oublié. Etait-ce dès lors bien la peine de consacrer cent vingt pages à la belle Zénaïde? Peut être, si l'on avait connu les « secrets désenchantements » auxquels il est un moment fait allusion. Mais c'est tout ce que Mme P. nous en dit. Son volume comprend encore trois études beaucoup plus courtes, de lecture facile, mais de couleur apologétique, sur la comtesse Roumiantzeff, qui fut aimée de Pierre-le-Grand et devint la grand'mère du célèbre chancelier, sur Philippe Kolytchef, archevêque de Kazan au XVIe siècle, assassiné par ordre d'Ivan IV, et sur Marfa Boretzky, une Novgorodienne de talent et de courage, qui dirigea de 1470 à 1478 les derniers efforts de sa patrie pour échapper à la conquête moscovite, et mourut en captivité après avoir vu succomber tous les siens et disparaître la vieille république du Volkhof.

Ces trois récits sont faits d'après la littérature imprimée, et sans grand effort de critique.

R. G.

Comte d'Antioche, **Chateaubriand ambassadeur à Londres (1822)**. Paris, Perrin, 1912, in-8°. 449 p., 7 fr. 50.

Ce livre comprend deux parties. D'abord une analyse, coupée de citations étendues, des dépêches envoyées de 1814 à 1822 par nos

ambassadeurs à Londres. Ce résumé est assez sec et ne peut se suffire à lui-même comme exposé de la politique générale et des relations franco-anglaises pendant cette période. Il occupe presque la moitié du volume. Puis vient une analyse beaucoup plus détaillée, avec des extraits plus copieux, des dépêches envoyées par Chateaubriand pendant les neuf mois de son séjour à Londres. Elle complète ce que Chateaubriand lui-même nous avait donné déjà dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*. M. d'A. a-t-il voulu écrire une histoire des rapports entre la France et l'Angleterre sous Louis XVIII? A t-il seulement voulu ajouter une contribution à la biographie de Chateaubriand, et faire valoir sa clairvoyance en diplomatie, sa pensée « dont le vol a traversé les temps qui approchaient »? On ferme le livre sans être fixé à ce sujet, et d'ailleurs avec un peu de scepticisme sur les vues « prophétiques » du grand écrivain. Mais on y trouvera des détails intéressants sur les affaires politiques et les hommes d'état du Royaume-Uni, notamment sur lord Castlereagh. Surtout on y verra, au travers du style officiel et de l'exposé des affaires, la personne même de l'ambassadeur le moins diplomate peut-être qui fût jamais, sa personne et aussi son style. Peut-être aurait-il suffi de publier tout simplement ses dépêches — qu'il rédigeait en personne — et d'y ajouter les notes biographiques, l'index et le sommaire chronologique dont M. d'A. a muni son volume.

R. G.

Georges et Hubert Bourgin. **Le régime de l'Industrie en France de 1814 à 1830.** Tome I (mai 1814-mai 1821). Paris, Alph. Picard, 1912, in-8°, XXI-382 p., 8 francs.

Ce volume, qui sera suivi de deux autres, publie, pour la Société d'histoire contemporaine, des documents, tirés des archives nationales, sur la législation et la réglementation de l'industrie, l'état d'esprit des classes industrielles et les conflits entre patrons et ouvriers. Ce sont principalement les procès-verbaux des conseils royaux du commerce et des manufactures, des rapports de police, des dossiers d'enquête judiciaires, des pièces de correspondance administrative. Ces textes sont transcrit intégralement, cités par extraits ou analysés. Ils sont groupés par ordre chronologique et par « affaires ». L'introduction du tome Ier ne donne qu'un état sommaire — fort utile au reste — des fonds d'archives mis à contribution. Les conclusions à tirer de l'examen des documents seront indiquées en tête des tomes II et III. Les tables seront placées à la fin du dernier volume qu'il faut attendre pour juger de l'ensemble. Dès à présent, il semble que l'histoire sociale, et même l'histoire politique, pourront en profiter autant que l'histoire économique proprement dite.

R. G.

Suzanne WASSERMANN. **Les Clubs de Barbès et de Blanqui en 1848.** Paris, Cornély, 1913, in-8°, XXII-248 p., 7 fr.

Les clubs de 1848 sont presque innombrables. Mlle Wassermann a choisi ceux de Barbès et de Blanqui pour sujets de son étude, parce qu'ils avaient de très nombreux adhérents, parce qu'ils ont eu pour chefs les deux plus connus parmi les révolutionnaires de tradition et de principe, et parce qu'ils réunissaient à la fois des théoriciens et des hommes d'action. Ceux-ci étaient la majorité, ou du moins on les trouve parmi la majorité d'ouvriers qui dominaient dans le « Club de la Révolution » comme dans la « Société républicaine centrale ». A côté d'eux, on n'est pas peu surpris de trouver, entre autres révolutionnaires d'occasion, Sainte-Beuve et Leconte de Lisle. Il y a aussi des agents provocateurs. On parle beaucoup, surtout au Club de Blanqui; on se répand en discours violents et en menaces contre le gouvernement, mais le jour de l'action venu, la plupart se dérobent, à moins qu'il ne s'agisse d'une manifestation à peu près pacifique comme celle du 17 mars. Le club des Barbès ne suit même pas son chef à la journée du 15 mai, et ne semble pas avoir eu la moindre part aux journées de juin. Mlle S. conclut que « le rôle des clubs de Barbès et de Blanqui a été exagéré et dénaturé. Ni l'un ni l'autre ne semble avoir eu une action décisive sur les événements ».

L'étude de Mlle S. est fondée sur des documents nouveaux et importants, surtout les papiers de Blanqui à la bibliothèque nationale. Elle est soigneusement composée, écrite d'un style ferme et clair. C'est un bon travail.

R. G.

ROBERT-PIMIENTA, **La propagande bonapartiste en 1848.** Paris, Cornély, 1911, in-8°, 128 p., 3 fr. 50.

Cette étude repose uniquement sur les documents imprimés. L'auteur en a dépouillé un grand nombre, dont la liste, très soigneusement établie, occupe un quart de sa brochure. Il n'a rien trouvé dans « les divers dépôts de manuscrits », où les documents officiels, fort rares, ne sont encore, nous dit-il, « ni classés, ni utilisables ». Au reste, ce qui l'occupe est surtout la propagande par le journal, l'affiche, la brochure et la chanson. Cette propagande s'adressant plus aux conservateurs qu'aux révolutionnaires ou aux socialistes, elle promettait l'ordre et la protection du catholicisme plutôt encore que les réformes sociales. M. R.-P. conclut d'ailleurs qu'elle eut en somme assez peu de part dans le succès de la candidature du prince; ce succès « c'est à la France elle-même qu'il faut en faire remonter la responsabilité ». La brochure est accompagnée d'une liste fort utile des journaux, avec renvoi aux pages où ils sont cités. Le style est clair, mais parfois incorrect ou bizarre. L'auteur semble avoir écrit son étude un peu trop vite.

R. G.

Augustin Filon, **Le prince impérial, souvenirs et documents (1856-1879).** Paris, Hachette, 1912, in-4°, 286 p. (illustré).

On feuilletera avec intérêt — l'auteur souhaiterait que ce fût avec regret — ce beau volume de pieux souvenirs qui est aussi un album de rares et précieuses photographies. M. F. a été précepteur du prince de 1867 à 1874. Pendant trois ans il a été mêlé de très près — de trop près, dit il lui-même — à la vie de la cour impériale; mais il en parle fort peu, ne s'occupant que de mettre en valeur la figure naturellement un peu effacée, mais touchante de son élève. La dernière partie est écrite d'après des souvenirs moins personnels, puisque l'auteur quitta Chislehurst cinq ans avant la mort du prince. Toutefois, le récit est en partie nouveau, grâce aux lettres communiquées à l'auteur par l'Impératrice Eugénie. On ne saurait tenir cet ouvrage pour une œuvre d'histoire critique; le ton de la propagande y paraît même par endroits vers la fin. Mais c'est un témoignage de fidélité au malheur — vertu rare — et une preuve louable d'attachement à un jeune homme qui sans doute méritait une meilleure destinée.

R. G.

Maurice Reclus, **Jules Favre** (1809-1880). Paris, Hachette, 1912, in-8°, 575 p.

M. Reclus n'a pas fait de recherches dans les archives publiques. Peut-être n'y aurait-il pas trouvé grand'chose, quoique probablement les dossiers de la série BB aux archives nationales ne soient pas plus muets sur le chef des Cinq que sur ses quatre collègues. Il y avait peut-être à prendre dans les cartons des procès de presse, qui naguère encore étaient conservés — bien mal — au ministère de l'intérieur. Mais l'auteur a eu entre les mains d'autres documents, découverts avec sagacité et obtenus avec adresse : papiers de Jules Favre, de son secrétaire Hendlé, de ses collaborateurs Léon de Montluc et Achille Delorme. Il en a tiré une biographie « historique et morale », attachante, nourrie, judicieuse, pas tout à fait exempte de plaidoyer. Que Jules Favre ait été honnête, sincère, prompt à s'émouvoir de la misère ou du malheur d'autrui, désintéressé, éloquent, habile manœuvrier parlementaire à l'occasion — tout cela est exact, et méritait d'être rappelé, commenté, démontré. Mais peut-on parler — même pour y reconnaître une source d'infériorité dans l'action — de sa parole « souveraine », « la plus grande peut-être que la France ait entendue », d'une parole qui « a ébranlé le siècle » ? Peut-on penser que la plaidoirie de Favre pour Orsini ait, autant que l'auteur le dit, contribué à l'unité italienne? Cela semble vraiment un peu exagéré, comme il semble difficile de ne pas reconnaître combien, dans ses fonctions diplomatiques en 1870-71, l'avocat improvisé ministre des affaires étrangères fut au-dessous de sa tâche. Le récit même de l'entrevue de Ferrières, précisé, presque renouvelé par M. R. grâce au

témoignage d'Hendlé, révèle l'imprudence de Favre parlant le premier de cessions en Lorraine, quand Bismarck ne réclamait que l'Alsace. Dans les entrevues de Versailles, Favre fait, en présence du ministre prussien, figure d'adversaire bien médiocre, qu'une nouvelle de prétendus pourparlers avec l'empereur affolle, et qui se perd en discussions sur cet article, sous l'œil narquois du chancelier. Tout cela, M. R. ne le nie pas, non plus que l'imprévoyance de Favre avant la guerre, non plus que ses illusions pacifistes; il cède seulement un peu trop, croyons-nous, à la tentation d'expliquer les faiblesses du personnage par les influences du milieu et les erreurs de l'époque. Pour quiconque a prétendu être un chef, ce n'est nullement une excuse. Mais on aurait mauvaise grâce à trop insister sur ce reproche, après ce que M. R. nous apporte de nouveau et d'intéressant. La complaisance biographique où l'auteur se laisse entraîner parfois, quand elle se contient dans les bornes qu'il y a mises, demeure un péché véniel, et M. R. l'a commis en bonne compagnie.

R. G.

— M. N. G. Hatzidakis, professeur à l'Université d'Athènes, nous demande de mettre en garde les sociétés savantes et nos lecteurs contre des lettres et pétitions envoyées en son nom ou faussement signées de lui, et qui sont l'œuvre d'un dément.

— Dom Jules Baudot publie dans la collection *Liturgie* de la librairie Bloud, à Paris, le t. II de son histoire du *Missel romain* (Prix : 1 fr. 20). Il y décrit les étapes de la formation du Missel plénier — c'est-à-dire du recueil où sont réunies toutes les prières nécessaires à la célébration de la messe, avec indication des rites et des cérémonies qui accompagnent la récitation de ces prières — à partir du IXe siècle jusqu'à la fin du XIXe. Dans une autre brochure, *le Cérémonial* (Prix : 0,60) il étudie le développement des règles appliquées par l'Église à la pompe et à l'ordonnance des diverses fonctions du culte, la constitution des *Ordines romani*, puis du *Cérémonial romain* et du *Cérémonial des Évêques*, qui n'est qu'un extrait du Cérémonial romain. Enfin dans l'*Antiphonaire* (prix : 0 fr. 60), le même auteur fait l'historique des parties chantées de la messe jusqu'à l'époque où ces parties rentrèrent dans le Missel plenier. — Signalons aussi dans cette collection *la Réforme du Bréviaire et du Calendrier* (prix 1 fr. 20). Dom Cabrol y explique la récente réforme (incomplète encore) introduite dans le bréviaire par la bulle *Diuino afflatu*, dont il donne le texte en appendice. — P. de L.

— Le texte de la *Règle* de saint Benoît a suscité maints débats entre érudits, durant ces dernières années. Il s'agit de savoir par quelle voie atteindre la forme originelle de cette *Regula monachorum* qui, de très bonne heure, fut chargée d'interpolations. Non sans s'aider des excellents travaux de L. Traube, et de collations dues à H. Plenkers et à Dom Morin, Dom Cuthbert Butler, abbé de Dowside, vient d'en donner une édition nouvelle où la teneur primitive de la règle bénédictine est rendue avec toute la fidélité possible, sauf pour quelques formes barbares que l'éditeur a cru devoir retoucher (*Sancti Benedicti Regula monachorum*, Herder, Fribourg en Brisgau, 1912. Prix : M. 3 fr. 20). Dom Butler a repéré

soigneusement les sources de la *Regula*. On se rend compte que saint Benoit ne connaissait guère que les auteurs ascétiques. Rien ne trahit chez lui une familiarité quelconque avec les auteurs profanes. Contrairement à ce qu'on s'imaginerait, sur sa réputation, la *Règle* ne réserve d'ailleurs qu'une place modeste aux prescriptions d'ordre spécifiquement intellectuel. Cassiodore a fait plus que Benoit, à ce point de vue. La petite édition de dom Butler est excellente, très complète (sauf au point de vue philologique qu'il a volontairement négligé, renvoyant soit à l'édition de Wölfflin, soit à celle que Plenkers doit publier dans le *Corpus* de Vienne ; et jamais la parole authentique de saint Benoit n'avait été si doctement restituée. — P. de L.

— La doctrine de « l'inspiration » biblique n'a été définie par l'Eglise catholique que dans des termes très généraux, qui laissent leur libre jeu à un grand nombre de combinaisons et systèmes particuliers. Cependant le concile de Florence, le concile de Trente et le concile du Vatican ont proclamé d'un même accord que Dieu est « l'auteur » de l'Ancien et du Nouveau Testament. Observant que les théologiens de ces trois conciles étaient de mentalité essentiellement « scolastique », le père Hugh Pope a jugé qu'on ne peut définir ce *Divine Authorship* qu'en fonction des théories scolastiques sur l'inspiration (*The scholastic wiew of biblical Inspiration*, Rome, Riccardo Garroni, 1912). Suit un exposé fort élémentaire des idées de saint Thomas sur « l'illumination » du sujet inspiré et la part de l'activité humaine chez ce même sujet. Je doute que les psychologues y trouvent grand chose à glaner. — P. de L.

— M. L. Christiani a extrait du grand traité des *Controverses* de Bellarmin, paru à Ingolstadt de 1586 à 1589, les chapitres relatifs aux *Marques de la véritable Église* (Paris, Bloud, 1912 : prix, 0 fr. 60), en abrégeant les passages les moins significatifs. Le fameux cardinal propose quinze « notes », lesquelles au surplus peuvent se ramener, il en fait l'aveu, aux quatre notes déterminées par le symbole de Constantinople : l'unité, la sainteté, la catholicité, l'apostolicité. Dirigée surtout contre les protestants, la dialectique de Bellarmin est pressante, nourrie de faits, et l'on prendra dans cette brochure une juste idée de sa méthode coutumière. Il faut avouer d'ailleurs que certains de ces critères font un peu sourire, par exemple le quatorzième : fin malheureuse des persécuteurs de l'Eglise ; ou le quinzième : félicité temporelle accordée par Dieu à ceux qui défendirent l'Eglise ! — P. de L.

— Le 1er volume du Dictionnaire transylvain (*Siebenbürgisch-Sächsisches Wörterbuch*) n'est pas encore terminé, les 3 premières livraisons seules ayant paru. L'éditeur, afin d'accélérer la publication de cet utile ouvrage, s'est décidé à faire imprimer simultanément le 2e vol. Trois livraisons de ce tome sont déjà en vente. (Strasbourg, K. J. Trübner, 4 m. la livraison). Les mots étudiés vont de *d* à *Fretterei*. Il faut le répéter. La disposition de ce recueil est parfaitement heureuse. Les recherches y sont d'une grande facilité. Les graphies et définitions se distinguent par la clarté. Quant au trésor de mots, il est d'une grande richesse. Il est aussi d'un très grand prix, car on trouve en Transylvanie des mots allemands et des locutions qui remontent à une époque très ancienne et dont la connaissance importe au littérateur non moins qu'au linguiste. Les dévoués auteurs de cet important travail, MM. Schullerus, Keintzel, Hofstädter et Roth, ont droit à toute la gratitude des germanistes. — L'objet signalé sous le mot *Eissack* se rencontre aussi en pays flamand. Ici, il est en toile. — F. P.

— M. F. Le Bourgeois a écrit en collaboration avec M. J. Wahl un aimable petit livre sur les pays rhénans : *Durch das Rheintal* (Bielefeld, Freiburg i. B.,

1912, in-16, p. 196, mk. 3). Le voyage de vacances de deux jeunes Français en a fourni le cadre et permis de mélanger au récit le journal, la lettre, le dialogue. Sans érudition les auteurs ont dit l'essentiel de ce que des élèves avancés doivent connaître de la géographie, de l'histoire, de la littérature, de l'art, du développement économique de la vallée rhénane. La forme du livre est simple, mais sans tomber dans la banalité; on ne pourrait lui reprocher que d'avoir prodigué les idiotismes, comme il arrive aux étrangers écrivant pour des étrangers. Un petit lexique des termes moins usités accompagne le volume qu'on ne peut que recommander à nos écoliers (corriger, p. 138, *Uhland* en Rückert). — L. R.

— Nous avons reçu de la librairie Daragon une brochure *S. M. la Reine Wilhelmine en France* par Henri Daragon et Gaston Brisse (Paris, 1912, in-8°, p. 60, fr. 3) donnant le compte rendu officiel de la visite de la reine de Hollande à Paris en juin 1912: une petite documentation illustrée complète ce nouveau volume de la *Collection de l'histoire par le bibelot*. — L. R.

— La 6e section du *Grundriss der Geschichtswissenschaft*, publié par M. A. Meister, contient deux études de valeur qui méritent d'être signalées à l'attention des futurs historiens: Aloys Meister, *Grundzüge der historischen Methode*. Otto Braun, *Geschichtsphilosophie* (Leipzig et Berlin, Teubner, 1913, gr. in-8°, p. 65, mk. 1.50). La première traite un sujet souvent abordé pat les historiens en Allemagne comme en France, mais comme ces questions de définitions et de méthodes soulèvent souvent des problèmes encore débattus, il est intéressant de connaître les solutions adoptées par la science historique la plus moderne. En outre, à propos de la réunion et de la critique des matériaux, l'exposé de M. M. fournira à l'étudiant de précieuses indications bibliographiques et des conseils sur l'utilisation des documents d'archives. La seconde étude du fascicule, due à M. Braun, est consacrée à la *Geschichtsphilosophie*. C'est une revue rapide, mais où les traits essentiels ont été suffisamment marqués, des divers points de vue philosophiques sous lesquels l'histoire depuis saint Augustin jusqu'à nos jours a été envisagée. Les lecteurs français liront en particulier avec intérêt les derniers chapitres sur l'idéalisme et le naturalisme dont les historiens récents ou même contemporains ont subi l'influence. De même sur la nécessité d'une philosophie de l'histoire (non pas naturellement au sens métaphysique) pour résoudre certains problèmes touchant à la forme ou au fond de la science historique on approuvera les conclusions de M. B. Son étude, comme la précédente, est munie d'abondantes références et orientera le lecteur curieux d'approfondir les points trop rapidement traités. — L. R.

— Nous avons reçu le 13e fascicule du *Bulletin de la Société des amis de l'Enseignement classique* (*Mitteilungen des Vereins der Freunde des humanistischen Gymnasiums*. Vienne, Fromme, 1912, in-8°, p. 116, mk. 1.20). On y trouvera, avec le compte rendu des réunions ordinaires de l'année, une notice nécrologique du secrétaire M. S. Frankfurter consacrée à son ancien maître, le philologue Vahlen qui avait professé à Vienne de 1858 à 1871; une bonne étude de E. Castle, *Goethes Bildungsideal und das moderne Gymnasium*, où l'auteur analyse les idées pédagogiques de Goethe et montre que le poète dont l'idéal est si loin du système d'éducation uniforme qu'ont adopté les États modernes, ne saurait pas plus passer pour le défenseur du gymnase actuel que pour l'adversaire des études classiques. Lors sa réunion annuelle, la Société avait invité M. Henri Poincaré qui y fit le 3 mai sur *les Humanités et les Sciences* une conférence que le *Bulletin* reproduit. L'article de M. G. Hale de l'Université de Chicago sur la valeur pratique des études des classiques est donné en traduction; il est tiré de l'*University Bulletin*

(*Humanistic Papers*, second series, I) et a été signalé ici dans l'original. Enfin, la revue des périodiques allemands, anglais, français ou belges a fourni quelques informations intéressantes sur la question discutée de l'opportunité des études classiques ; un témoignage précieux à relever en leur faveur est celui du grand chimiste anglais Ramsay. — L. R.

— La librairie Bloud nous envoie la 2e édition des *Siècles de Bronze* de M. Em. Gebhart ; c'est un recueil de 21 articles parus dans différents journaux, surtout dans le *Temps* et les *Débats*, à propos d'ouvrages récents; ce sont des comptes rendus, mais, on le sait, les comptes rendus de M. Gebhart lui fournissaient plutôt l'occasion d'exprimer ses propres idées. Ces articles roulent sur les religions de l'Orient, sur le pape Gerbert, S. Antoine de Padoue, Ste Catherine de Sienne, sur les troubles du clergé italien au moyen âge, les légendes de l'Italie méridionale, le Juif errant, l'Université de Paris, etc. Il ne peut être question de les analyser ici. Le nom de l'auteur suffit à les recommander. — Ch. Dejob.

— Le *Saint Bonaventure* de M. F. Palhoriès (Paris, Bloud, 1913) ne rentre pas dans le code de cette Revue, n'étant ni d'ordre littéraire ni d'ordre historique. L'auteur s'y attache à peu près uniquement à exposer la doctrine philosophique et théologique du saint et s'acquitte d'ailleurs soigneusement de cette tâche peu commode. Il ne vise pas à approfondir la vie de son héros, à le distinguer de saint Thomas, par exemple, à étudier son tour d'esprit. Il a du moins rassemblé des textes qui fixent les principaux points de la biographie de saint Bonaventure (malheureusement, beaucoup de noms propres ont été estropiés par le typographe). Le volume finit par une traduction de l'*Itinerarium mentis ad Deum* et par une bibliographie étendue. — Charles Dejob.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 6 juin 1913.* M. Maurice Croiset annonce que la commission du prix Saintour a décerné les récompenses suivantes :

1° 1.200 francs à M. Pierre Jouguet, pour ses ouvrages sur *La vie municipale en Egypte sous les Ptolémées* st sur les *Papyrus de Théadelphie* ;

2° 1000 francs à M. Grenier pour son livre sur *Bologne villanovienne et étrusque*;

3° 800 francs à M. Collinet, pour son ouvrage sur *Le caractère oriental de l'Œuvre législative de Justinien* ;

4° 600 francs à M. Leroux, pour son *Catalogue des vases grecs et italo-grecs du Musée archéologique de Madrid* ;

5° 400 francs à M. Boudreaux, pour la troisième partie du tome VIII du *Catalogus astrologorum græcorum.*

M. Paul Monceaux communique, de la part de MM. Cagnat et Ballu, deux inscriptions chrétiennes gravées sur chapiteaux qui ont été récemment découvertes à Djémila, au N.-E. de Sétif. Il montre que ces inscriptions avaient pour objet de rappeler aux fidèles les anniversaires de deux martyrs, et que l'une d'elles est identique à une inscription déjà connue, mais mal lue autrefois, et trop ingénieusement commentée par De Rossi.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 26 — 28 juin — 1913

Draheim, L'Odyssée, œuvre d'art. — Palladius, Histoire Lausiaque, p. Lucat. — Passow, Dictionnaire grec, p. Crönert, 2. — Schanz, Histoire de la littérature latine, II, 2. — Hutinel et Mathey, Vitteaux. — Joüon des Longrais, Information du sénéchal de Rennes contre les ligueurs. — Schimberg, L'éducation morale dans les collèges de la compagnie de Jésus en France sous l'ancien régime. Fess, Charles-Claude Genest. — Faguet, Initiation littéraire. — E.-F. Jourdain, Introduction au drame français classique. — L. Passy, Histoire de la Société nationale d'agriculture, I. — A. Kleinschmidt, Histoire d'Arenberg, Salm et Leyen. — O. Schreiner, La femme et le travail. — R. Mirabaud, L'un-multiple. Logos, III, 3. — Worms, Philosophie des sciences sociales. — Denifle, Luther et le Luthéranisme. — Kalkoff, Réformation allemande et contre-réformation romaine. — Fleiner, Institutions. — Lettre de M. Debraye à M. Chuquet.

H. Draheim, **Die Odyssee als Kunstwerk**, ein Beitrag zur Erklärung der Dichtung. Münster, Aschendorff, 1910 ; 166 p.

On éprouvera peut-être quelque déception à la lecture de cet ouvrage. Non qu'il soit dépourvu de qualités : le point de vue auquel se place l'auteur est bien choisi, les analyses ne manquent pas de pénétration, et les appréciations, sans être toujours originales, sont néanmoins justes et pondérées. Mais le titre fait attendre autre chose que ce que nous donne M. Draheim. En ouvrant le volume, je pensais trouver une série d'études littéraires, se complétant les unes les autres, dans lesquelles on nous eût exposé l'esthétique de l'Odyssée, la technique du poète, sa manière de concevoir les épisodes, de les amener et de les enchaîner, son habileté à présenter les situations et à caractériser la psychologie des personnages, en un mot ce qui constitue son talent de narrateur et de peintre ; une conclusion, dégagée rationnellement de cette suite d'études, aurait condensé en une brève synthèse toutes ces observations, et nous aurait donné un jugement d'ensemble sur la valeur artistique du poème. Je ne veux pas dire que M. D. ait négligé le côté littéraire ; il dit bien, dès le commencement et dans sa dernière phrase (pp. 4 et 166), qu'il faut juger l'Odyssée en tant qu'œuvre poétique, que le poète doit être lu et compris en tant que poète, et il a su en plusieurs occasions noter ce qu'il y a de particulièrement poétique dans quelques grandes scènes ; il insiste à propos sur la continuité de l'action, sur la gradation des effets et sur la variété des tableaux. Mais il abuse de ce procédé d'analyse qui consiste à découper les scènes en paragraphes dont le con-

tenu est résumé en quelques mots; procédé qui n'est pas sans utilité dans l'enseignement, pour mieux faire saisir à des élèves la suite des idées et le développement des motifs, mais dont la valeur littéraire me paraît fort contestable, malgré les réflexions que M. D. ajoute. Certains morceaux sont même ainsi analysés deux fois; on lit par exemple deux fois le sommaire d'une scène du chant XVII (360-491) aux pages 109 et 136, presque dans les mêmes termes. Au reste, abandonnant le point de vue esthétique, M. D. se place souvent sur le terrain de la critique, et là il est plus heureux. Bien qu'il accepte trop facilement certaines hypothèses dont la démonstration est encore à faire, par exemple l'identification de l'Ithaque homérique avec Leucade, ses considérations sur l'origine de notre Odyssée, sur son unité, sur le plan de sa composition, et sur la cohérence de certaines parties du poème attaquées par la critique, la Télémachie entre autres, sont généralement de bon aloi. Mais en somme, malgré de bonnes pages et des remarques judicieuses, M. Draheim n'a pas montré, d'une manière suffisamment précise, à mon avis, comment et pourquoi l'Odyssée est *ein Kunstwerk*.

MY.

Palladius, Histoire Lausiaque (Vies d'ascètes et de pères du désert), texte grec, introduction et traduction française par A. LUCOT, aumônier des Chartreux à Dijon. Paris, Picard, 1912; LX-425 p. (Textes et documents pour l'étude historique du christianisme, 15).

Dans ce volume, où M. Lucot a publié l'ouvrage de Palladius connu sous le nom d'*Histoire Lausiaque*, nous aurons à apprécier l'introduction, le texte et la traduction. C'est le tome quinzième de la collection dirigée par MM. Hemmer et Lejay, et ces vies plus ou moins merveilleuses d'ascètes et de pères du désert méritaient bien d'y prendre place. L'introduction est tout à fait recommandable; M. L. a su nous dire, en quelques pages bien nourries et très documentées (on peut le voir par les renvois et par la bibliographie, p. LV svv.), comment naquit le monachisme en Orient, comment il se développa et devint, selon l'expression de Montalembert, la principale force de l'Église. Il expose ensuite ce que l'on sait de Palladius, l'évêque d'Hélénopolis, et quelle confiance on peut avoir dans ses récits; il résume et apprécie le contenu doctrinal et le contenu ascétique de l'*Histoire Lausiaque*, et termine en renseignant le lecteur sur la manière dont il a conçu son édition. Auparavant, dans un bref chapitre que j'aurais préféré voir à une autre place, il avait condensé la doctrine de dom Butler sur les manuscrits et sur la constitution du texte. De ce texte je dirai peu de chose : on sait que les éditions de cette collection ne prétendent pas être des éditions critiques, mais visent seulement à donner le texte reconnu comme le meilleur et le plus sûr. M. L. a adopté, et cela avec raison, le texte publié il y a

quelques années par dom Butler, çà et là modifié par des corrections dues à dom Butler lui-même, ou encore à des observations des recenseurs de son édition, Bonnet et Turner. Je doute cependant de la légitimité de certaines lectures : Ch. 9 κατηρήσατο est un ionisme qui n'est pas admissible dans Palladius, bien qu'on lise 66, 1 le nom de femme Βοσπορίη ; 44, 2 ἐπαράσατο sans augment n'est pas plus tolérable ; 14, 3 τεχνίδριον, répété à l'index, est une forme défectueuse, et 62 λογικώτατοι me semble devoir être corrigé en λογιώτατοι. Il faut probablement considérer 37, 8 Λακεδαίμονας comme une erreur pour Λακεδαίμονα, de même que 38, 1 ἐκτιθέναι pour ἐκτίθεμαι ; c'est du reste ce dernier mot que M. L traduit. N'ayant pas sous les yeux l'édition de dom Butler, je ne puis me prononcer sur d'autres lectures qui me sont suspectes, et après tout M. L. n'en est pas responsable. Ce dont il est responsable, c'est la traduction ; et tout d'abord je le félicite de sa méthode. « La présente traduction, dit-il p. LIII, a pour but de calquer le texte tel qu'il est... Littérale, elle vise à l'exactitude et à la précision » ; et il donne en note cette remarque de Peeters : « Là où l'exactitude littérale est possible, il vaudrait mieux ne pas s'en départir sans motif ». C'est ce que je ne cesse de réclamer depuis plus de vingt ans que j'ai l'occasion de juger des traductions de textes grecs. Cependant il faut s'entendre ; un calque trop fidèle n'est pas toujours une bonne traduction ; j'ajoute que souvent *il ne peut pas l'être* ; et cela tient simplement à ce que les langues n'usent pas des mêmes constructions pour exprimer des pensées identiques. Telle phrase grecque se rendra avec les mêmes mots et la même tournure en français, et elle sera bien traduite : mais telle autre, ainsi transportée dans notre langue, ne sera jamais que du mauvais français, parce que le français ne tolèrera pas la tournure grecque. M. L., qui a fait son travail, je me plais à le reconnaître, avec une extrême conscience, n'a pas su toujours éviter cet écueil, ni reconnaître quand il valait mieux se départir de l'exactitude littérale ; soit en conservant intactes des expressions grecques, soit en usant d'une même tournure syntaxique, il en arrive à écrire un français à peine correct et même parfois inintelligible. Par exemple 18, 4 καταγνοὺς ἑαυτοῦ ὡς ἐκδικήσαντος ἑαυτόν « s'étant accusé comme s'étant vengé », 19, 2 δακὼν τὴν μάχαιραν ἐν τῷ στόματι « ayant mordu son épée dans sa bouche », *Prol.* 6 στηλιτεύων αὐτοῦ τοὺς πόνους « il inscrit sur colonne ses labeurs », etc., et de nombreuses traductions de propositions au participe, très fréquentes en grec, mais que notre langue ne tolère ni dans une traduction ni ailleurs, comme 21, 10 « les ténèbres existant, il élève la voix », 32, 1 « allons, étant sorti, rassemble », 32, 10 « moi blâmant la chose, ils me disaient », 44, 3 « moi l'ayant vu, je voulus », etc. Mais je ne veux pas insister sur ce point, et tout en critiquant M. L., je rends justice aux efforts qu'il a faits pour conserver la forme et l'allure de l'original ; il ne pèche que par excès de fidélité. Ailleurs au contraire

il arrive que cette fidelité n'est pas assez rigoureuse; beaucoup de mots français répondent imparfaitement ou même pas du tout au terme grec qu'ils sont censés traduire. Je ne parle pas de 47, 11 ταπεινοφροσύνη « humanité », ou 46, 4 προσαπελογήσατο « il s'exécuta »; ce sont évidemment des coquilles pour « humilité » et « il s'excusa »; mais on ne peut s'empêcher de remarquer 8, 3 φυτεύεται croît au lieu de « se plante »; confusion avec φύεται), 10, 8 ἐγκαλεθείς interpellé (blâmé), 19, 6 ἐνυπνιαζόμενος rêveur (obsédé par des rêves), 48, 4 ὑπὲρ κορυφῆς au-dessus de sa tête au-delà du sommet [de la montagne]), 53 οἴησις conviction (présomption; ailleurs mieux traduit), 54, 2 ξενιτεύω donner l'hospitalité, et même 4, 3 recevoir l'hospitalité (séjourner à l'étranger), 65, 1 βιβλίον ἐπιγεγραμμένον un livre manuscrit (intitulé; la phrase est incomprise), 70, 3 ἔκδοτον διδόναι délivrer et donner (donner en mariage), etc. Je suis persuadé que M. L., s'il avait revu son travail avant de le donner à l'impression, non seulement aurait fait disparaître ces erreurs, mais encore qu'il n'aurait pas pris pour un passif *Prol* 14 τῶν λυποῦντων, génitif de τὰ λυποῦντα (trad.: « les affligés », ce qui détruit le sens de toute la phrase), ni fait de ἤρχοντο 31, 1 l'imparfait de ἄρχομαι (il se rattache à ἔρχομαι), ce qui produit une incohérence dans le récit. Et surtout, avec une révision attentive, avec un examen plus sûr de la fonction des mots et de leurs rapports grammaticaux, la construction de la phrase grecque, et par suite le sens exact, en plusieurs passages, ne lui aurait pas échappé. *Prol.* 1 φεῦγε... συντυχίας ἀνδρῶν ὄφελος οὐδὲν ἐχόντων... κἂν ὀρθόδοξοι εἶεν, μή τί γε αἱρετικῶν « quand même ils seraient orthodoxes, du moins non hérétiques en quelque chose »; phrase inintelligible, provenant d'une mauvaise construction due elle-même à l'ignorance du sens de μή τί γε « à plus forte raison »; 35, 6 ἔδοξα οὖν ὡς πνευματικῷ αὐτῷ προσσχὼν προσκαρτερεῖν « alors je crus en lui comme en un inspiré et je m'appliquai à patienter encore »; il est inutile d'insister sur le singulier mot à mot qui a produit cette non moins singulière traduction; 40, Ephrem, après s'être dévoué aux habitants d'Edesse à l'occasion d'une famine, revient dans sa cellule et meurt au bout d'un mois, τοῦ θεοῦ παρασχόντος αὐτῷ τὴν ἀφορμὴν ταύτην στεφάνου τρόπον εἰς τὰ ἔσχατα αὐτοῦ « Dieu lui ayant procuré cette occasion de la Couronne (*sic* avec une majuscule) en acheminement à sa fin »; M. L., en rapportant στεφάνου à ἀφορμήν au lieu de le joindre à τρόπον, devait nécessairement arriver à une traduction incompréhensible. Je ne note plus qu'une phrase, sans entrer dans les details, longue de 10 lignes et cependant fort claire, où M. L. n'a rien vu par suite d'une construction vicieuse et d'une ponctuation irrationnelle: c'est la phrase 14, 5-6 τῶν μὲν οὖν λεγόντων... λέγει αὐτοῖς ὁ μακάριος Παῦλος, et je résume mon opinion. M. Lucot traduit selon une méthode, en principe, bonne, en ce sens qu'il s'est attaché à suivre le texte d'aussi près que possible; il en est résulté que certaines pages sont fidèlement et simplement traduites; mais ces

méthode n'a pas porté tous ses fruits, parce que souvent il n'a pas donné aux mots grecs, pris en eux-mêmes, leur signification exacte, et qu'en des passages assez nombreux il n'a pas suffisamment distingué la fonction des mots et leur construction grammaticale. Et puis, il ne faut pas l'oublier, ce n'est qu'au prix d'efforts incessants que l'on arrive à posséder l'art de traduire.

MY.

Passow's Wörterbuch der griechischen Sprache. völlig neu bearbeitet von W. CRÖNERT; 2e livraison αἱματοσπόδητος-ἄλφιτον. Göttingue, Vandenhœck et Ruprecht, s. d. [1913].

La deuxième livraison du dictionnaire de Passow, refondu par M. Crönert, vient de paraître; elle comprend les mots αἱματοσπόδητος-ἄλφιτον. L'éditeur nous informe qu'il s'est assuré la collaboration permanente de MM. P. Maas à Berlin et K. Mittelhaus à Breslau. L'exécution de l'ouvrage ne peut manquer de gagner à une division du travail: les recherches pourront être plus complètes, les vérifications plus faciles, le contrôle plus précis. Les observations que j'ai cru devoir faire dans un article récent, à propos de la première livraison (*Revue* du 3 mai 1913), s'appliquent également à celle-ci; il est trop évident que l'on ne peut se contenter de simples fiches comme « ἀκακοποιός : J.-Chrys. » ou « ἄνιξις : Epiph. » Tout le monde souhaitera que ce genre d'imprécision soit évité dans la mesure du possible.

MY.

Geschichte der Römischen Litteratur bis zum Gezetzgebungswerk des Kaisers Justinian, von Martin SCHANZ ord. Prof. an der Univ. Würzburg. Zweiter Teil : Die römische Litteratur in der Zeit der Monarchie bis auf Hadrian. Zweite Hälfte : Von Tode des Augustus bis zur Regierung Hadrians. Dritte ganz umgearbeitete und stark vermehrte Auflage. Mit alphabetischen Register. München, 1913, Oskar Beck. 601 p. gr. in-8°. 10 M.

Voici une nouvelle édition (la 3e) d'un volume important de Schanz. L'édition précédente est de 1901. Le nouveau livre est plus fort (175 pages en plus).

Dédicace : « à mes auditeurs des années 1868 à 1912 qui m'ont donné, à l'occasion de mes 70 ans, tant de témoignages d'attachement. »

Les paragraphes nouveaux (avec coefficients : 362 *a*, 364 *a*, etc.) portent sur les sujets suivants : revue générale (pour l'évolution de la littérature, de Tibère à Nerva); caractéristique de Manilius; poèmes lyriques et manuel de métrique de Cæsius Bassus; les œuvres de Lucain; retour sur les œuvres de Stace; Martial après sa mort (Fortleben); Juvénal après sa mort; retour sur l'histoire des divers genres de poésie (après Juvénal); biographie de Velleius; Velleius après sa mort; Valère Maxime après sa mort; histoire de l'antiquité (Fenestella); Tacite après sa mort; le panégyrique de Trajan;

Sénèque aux temps modernes ; Quintilien après sa mort ; l'encyclopédie de Pline chez les modernes ; les écrits de Frontin.

Le premier mérite des éditions de Sch. est d'être soigneusement mis à jour ; les moindres publications, même parmi les plus récentes, sont non seulement mentionnées à leur place, mais soigneusement dépouillées, et l'on trouve, où il convient, tout ce qu'elles ont paru contenir d'utile. Sur plus d'un point, M. Sch. a consulté directement les savants qui ont une compétence particulière, et il nous donne en résumé ou même intégralement leurs communications [1].

Il n'est pas commode de suivre les savants dans mainte question obscure, d'exposer leurs idées, leurs retours et repentirs, où telle thèse fond soudain comme un tas de sable. M. Sch. entreprend la tâche qu'il s'est proposée avec patience et partout avec les mêmes scrupules. Dans ces débats l'auteur du Manuel est plutôt conservateur ; ainsi il croit que l'Hercule sur l'Œta est authentique et que la tragédie est bien de Sénèque. Le plus souvent M. Sch., après avoir analysé les thèses des principaux savants, donne et développe, avec ses raisons, son opinion personnelle [2].

La composition de chacun des traités de Sénèque est clairement indiquée et aussi jugée sans complaisance. Des paragraphes séparés contiennent l'analyse des travaux les plus récents publiés, en Allemagne ou à l'étranger, sur la question, et M. Sch. indique nettement les résultats nouveaux qu'on peut regarder comme acquis. Il s'efforce de préciser surtout, du plus près possible, quelle est, pour chaque dialogue, la date de sa composition. Toutes les questions souvent épineuses que soulèvent les œuvres de Tacite (dates de celles que nous avons ; sujets des parties perdues) sont bien exposées et traitées minutieusement. M. Sch. nous avertit quand tel ouvrage, qu'il cite, n'a pu être connu de lui directement.

Les analyses développées, faites de quasi traductions, sont soignées et rendront service. Les difficultés, indiquées avec précision, sont bien discutées. Je me demande pourtant si l'on n'a pas le droit d'être inquiet en voyant toujours s'accroître la masse de la bibliographie. Il est inévitable qu'à bref délai l'auteur se résigne à y faire de larges coupures, sans quoi le lecteur le plus patient n'y pourrait plus tenir. Je me demande aussi si l'on ne rendrait pas les bibliographies plus commodes en marquant d'un astérisque ou de quelqu'autre signe typographique les éditions, articles, études, programmes auxquels tout le monde reconnait, sur le sujet, une importance particulière ; les recherches seraient rendues par là moins pénibles et plus rapides [3].

Emile Thomas.

---

1. Detlefsen sur Pline et bien d'autres.

2. Ainsi, dans la question de la source de Tacite dans les Histoires, tout un paragraphe d'une page sous le titre de *Kritik*.

3. Pour finir, deux courtes remarques. L'édition des six premiers livres de Quin-

F. Hutinel et J.-B. Mathey, **Vitteaux (Côte-d'Or)**, monographie. Paris, H. Champion, 1912. In-8°, IX-538 p. cartes et fig.

On s'étonne d'apprendre que l'un des deux auteurs est professeur de lycée, car cette monographie est justement le type du livre que les méthodes universitaires apprennent à ne pas écrire. Aucun ordre dans le développement. Sous prétexte qu'il faut (et ceci est fort juste) partir du sol, nous avons des exposés généraux des ères géologiques et de la géogénie du Bassin de Paris [1]. De même l'étude agrologique est précédée de considérations générales très inutiles. Il est malheureux que les auteurs aient rendu ainsi à peu près impossible à manier un livre qui leur a coûté du travail, et qui est riche en données historiques et anthropogéographiques, en détails de mœurs, etc... Qu'ils se méfient du démon de l'étymologie [2]! « *Fiole* doit être un vieux mot gaulois. » Peut-être bien! — A retenir les dictons ruraux, les chansons bourguignonnes. Quelques documents sur la Révolution. « Il ne semble pas qu'à Vitteaux aucune protestation se soit élevée de la part de la population à l'occasion de la constitution civile du clergé. »

H. Hauser.

F. Joüon des Longrais, **Information du sénéchal de Rennes contre les Ligueurs, 1589**. Rennes, 1912 (extrait des *Mém. de la Soc. archéol. d'Ille-et-Vilaine*). In-8°, 347 p. Index.

Le document découvert par M. Joüon des Longrais au Cabinet des manuscrits permet de refaire l'histoire de « La journée des Barricades » de Rennes, émeute qui précéda l'entrée de Mercœur à Rennes, et qui avait été étudiée en 1877 par Ropartz. Ce document est-il inédit? M. J. des L. considère bien comme inédite « l'ordonnance du sénéchal de Rennes qui suivit une information analogue faite en 1590 contre les ligueurs de Vitré. » Or, lorsque les Bénédictins découvrirent cette pièce « dans les archives des États de Bretagne où elle n'avait aucune raison d'être », ils ne s'aperçurent pas qu'elle avait déjà été imprimée, dès 1590, sous le titre de *Décret et ordonnance*

---

tilien, de Radermacher, est tout juste mentionnée; l'effort qu'a fait l'éditeur pour renouveler le texte n'est pas, ce me semble, apprécié comme il le méritait. — Dans la question épineuse des lacunes du Dialogue des Orateurs (p. 288 au bas et p. 290) il eût fallu tout au moins nous laisser entrevoir comment Sabbadini et Gudeman arrivent à des résultats si différents, que la principale lacune est pour l'un des 3/5 du tout, pour l'autre des 4/15. — La note sur Contarini, sans doute, par suite de quelque erreur, a été répétée p. 201 et p. 202. — P. 322, n. écrire *quelle* que soit... et il n'est *pas* plus.... — M. Sch. a omis de signaler ma troisième édition du Pétrone : 1912; pour tout le reste et pour tous les autres, il est si exact et si complet que je n'ai de consolation qu'à me dire que cette fois encore sans doute « l'exception confirme la règle ».

1. On se demande, d'autre part, ce que signifie une réduction photographique de la carte au 1/80000 dont l'échelle réelle n'est pas indiquée, et que le rapetissement rend illisible.

2. Voy. p. 110-114. L'autorité de M. Durandeau n'est pas une garantie suffisante.

contre les ligues et rebelles s'estans esleves contre le service du Roy, et repos de ce pays... par le sénéschal de Rennes, vu les procès-verbaux faits par le procureur fiscal de Vitré, 10 avril 1590 (Bibl. de l'Institut, 12°, X 350, A 19). Peut-être le document de M. J. des L. a-t il également été imprimé.

L'information rennaise dura du 24 avril au 12 août 1589, c'est-à-dire que commencée après le rétablissement à Rennes de l'autorité d'Henri III, elle se poursuivit au delà de la mort du roi. M. des L. remarque que le nouveau roi, très sûr de la fidélité des Rennais, « ne jugea pas à propos de prolonger ces recherches inquiétantes. » Il faudrait donc admettre qu'il n'y eut pas ici, comme pour Vitré, d' « ordonnance » du sénéchal.

Les interrogatoires publiés par M. J. des L. nous renseignent sur le sentiment populaire que souleva contre Henri III la nouvelle du meurtre de Blois, sur le rôle des prédicateurs, notamment des jésuites (n'en déplaise au P. Fouqueray, qui essaie de démontrer que la compagnie n'est pour rien dans la diffusion des passions ligueuses), sur l'action des parlementaires qui formèrent ensuite le Parlement de Nantes. Il est visible que la majorité des Rennais appartenait au parti des *Politiques*.

Des notes biographiques ou géographiques très abondantes (p. 269-277) complètent très heureusement cette publication de textes. Signalons la note sur Odon Pigenat, le prédicateur de Rennes (p. 290-292), et celle sur Vitré et les communes liguées (p. 296-299).

H. Hauser.

Schimberg (André). **L'éducation morale dans les collèges de la Cie de Jésus en France sous l'ancien régime.** Paris, H. Champion, 1913. Gr. in-8° de xv-592 p., 12 fr.

La plume de M. S. manque de concision; il sort assez souvent de son sujet pour nous parler de la Cie de Jésus en général, des difficultés ou facilités que rencontra l'établissement de ses collèges, pour faire l'histoire de son théâtre; les parties mêmes qui tiennent essentiellement au sujet ne sont pas fortement coordonnées; mais il éclaire utilement une importante question qui pouvait paraître épuisée. Il n'a pas rencontré les confidences décisives qu'il espérait peut-être en se mettant à l'œuvre; mais il augmente de beaucoup la somme déjà connue des témoignages d'affection et d'estime offerts aux Jésuites par leurs anciens élèves; et s'il ne s'est pas trouvé parmi ces disciples reconnaissants un psychologue qui lui ait expliqué l'art insinuant de ses maîtres, néanmoins, par l'étude plus serrée des règlements étudiés dans des documents de toute nature, il réussit à élucider partiellement le mystère. Il expose très bien la forte discipline par laquelle la Cie forme le futur maître à la vie spirituelle et le rompt à l'idée qu'il

devra par dessus tout viser à faire de ses disciples des chrétiens. Il montre très bien comment dans ses collèges la Cie se sent souveraine maîtresse de ses actions, tandis que l'Université dans les siens doit compter avec l'humeur indépendante des maîtres et les caprices des autorités locales (p. 347-8). Il abonde en détails instructifs sur les collèges des Jésuites (p. 392, sqq.; v. sur l'hygiène et les jeux, p. 297-302 ; sur la lutte contre l'abus des vacances, p. 303-4 ; sur les voyages de vacances, p. 304-305 ; sur les duels des collégiens et leurs révoltes, p. 305-310 ; sur l'usage, que sous Louis-Philippe l'Université conservait encore, de faire corriger les compositions finales par un jury, p. 333) ; et, quant à l'éducation proprement dite, il décrit fort judicieusement certaines des ressources imaginées par les Jésuites pour édifier les élèves, pénétrer les caractères et par suite donner à chacun une direction appropriée : tels sont le grand nombre des surveillants pieux et actifs adjoints aux professeurs et mêlés aux écoliers, le curieux emploi du *famulus* et la collaboration des bons élèves à la discipline (p. 323-7, 342-3).

La longue et piquante énumération que donne M. S. des anciens élèves des collèges de la Cie (p. 435-65) ne fournit pas toujours beaucoup d'indications utiles sur ce qu'ils en ont gardé ; c'est même quelquefois la faute de l'auteur qui par exemple n'approfondit pas la manière dont Bérulle se comporta dans les différends de l'Oratoire avec les Jésuites ; du moins il fait quelques remarques utiles à propos de S. François de Sales (p. 437) et de Molière (p. 446).

Sa sympathie pour les Jésuites l'abuse parfois ; il aime à répéter que nous leur devons la politesse de notre noblesse et même nos chefs-d'œuvre les plus purs (p. 148, 151, 339-340, 481) ; il prend au pied de la lettre le compliment de Descartes assurant à un Jésuite qu'il doit à la Cie l'idée du Discours de la Méthode (p. 441 ; ailleurs il admet sans réserve que Montesquieu est pieux) ; mais il tombe rarement dans ces exagérations. Il sait reprocher à ses amis d'avoir employé des procédés mondains et flatté le pouvoir absolu, de n'avoir ni combattu, ni vu les vices de l'ancien régime. « Il leur a manqué » dit-il « un peu de l'âme plébéienne d'un St François d'Assise et de la sainte audace d'un Chrysostome » (p. 280). M. S. tranche donc parmi les admirateurs des Jésuites.

Aux pièces justificatives on trouvera une carte des collèges des Jésuites en France, des pièces inédites relatives à leurs règlements scolaires, des emblêmes composés à Louis le Grand en l'honneur de la révocation de l'Édit de Nantes.

Charles Dejob.

Kurt Feess, **Charles-Claude Genest.** Sein Leben und seine Werke. Strasbourg, Trübner, 1912, in-8°, p. 121. Mk. 3.

Il faut louer le courage de M. Feess d'avoir pris pour sujet d'étud

un auteur aussi oublié que l'abbé Genest, mais je doute que son travail soit considéré comme la réparation légitime d'une ignorance injuste. Les longues analyses que M. F. nous donne de ses trois tragédies, de sa comédie, d'un recueil de poésies légères, d'un long poème philosophique, écrit pour interpréter le système de Descartes, d'une dissertation sur l'églogue et l'idylle ne réussiront pas à nous faire changer d'opinion sur le froid, terne et ennuyeux Genest. La gravité avec laquelle cette monographie, qui doit être une thèse doctorale, essaie de justifier les mérites de son auteur, offre trop souvent un plaisant contraste avec l'insignifiance du personnage et de son œuvre. M. F. veut reconnaître en lui un fidèle représentant de la littérature de son temps; il a raison, et l'abbé Genest a droit sans doute à une modeste place dans l'histoire de la petite cour de Sceaux et du théâtre de société, mais c'est tout. La critique, si elle ne partage pas les illusions de M. F. sur sa valeur, saura gré néanmoins à l'auteur des renseignements précis qu'il a réunis sur son compte [1].

L. Roustan.

Emile Faguet. **Initiation littéraire**. Paris, Hachette, 1913, in-16, p. 175. Fr. 2.
Eleonor F. Jourdain. **An Introduction to the French Classical Drama**. Oxford, Clarendon Press, 1912, in-8°, p. 208. Sh. 6.

I. A son *Initiation philosophique* M. Faguet vient d'ajouter une *Initiation littéraire* (le vieux manuel porte au moins un nom élégant). En 160 pages environ il a passé une revue, depuis les origines jusqu'à nos jours, des littératures indienne, hébraïque, grecque, latine, française, anglaise, allemande, italienne, espagnole, portugaise, et même russe et polonaise ; on juge si la revue est rapide. Cependant quelques-uns de ces chapitres sont dans leur concision très bien venus, tels que ceux des deux littératures classiques et de notre XVIIe siècle; tous les noms importants, les plus grands et les secondaires, sont heureusement caractérisés et il y a partout d'intéressants rapprochements entre nos écrivains et les anciens ou les étrangers. Ailleurs sans doute, en particulier pour les littératures étrangères, l'écueil ordinaire de ces résumés, l'énumération sèche et la caractéristique vague, n'a pas toujours été évité. Les dates sont trop rares et presque absent aussi est un arrière-plan qui aurait aidé à mieux situer tous ces personnages. Il n'est pas utile de relever des lacunes dans ce genre d'ouvrages ; quelques-unes cependant sont choquantes. La poésie provençale, la mystique allemande du moyen âge sont omises ; le déni d'une Renaissance pour l'Allemagne est bien contestable ; notre XVIIIe siècle est trop sacrifié, J.-J. Rousseau y obtient moins de lignes que son homonyme Jean-Baptiste ; aucun des grands

---

1. Mais que de noms propres, estropiés, que de vers faux ! et qu'est-ce que p. 52, l'*Andromaque* de Corneille, et p. 101, le *de deorum natura* de Lucrèce ?

orateurs anglais n'est nommé ; pour l'Allemagne moderne j'ai vainement cherché les noms d'Uhland, de Rückert, de Jean Paul, de Hebbel et d'une foule d'autres au moins aussi importants que Haller, Kotzebue ou Sudermann [1].

II. M. Jourdain s'est efforcé d'étudier notre théâtre classique avec une impartialité dont les étrangers n'ont pas toujours fait preuve à son égard. Il a voulu réagir contre les jugements ordinaires que porte le public anglo-saxon sur l'œuvre prétendue conventionnelle et froide de Corneille ou de Racine ; Molière a échappé davantage à ces préventions, mais les a connues parfois lui aussi. Les étudiants de langue anglaise auront profit à se préparer par cette *Introduction* à la lecture de nos classiques et ils devront savoir gré à M. J., docteur de l'Université de Paris, de les avoir fait profiter des études qu'il a faites chez nous. Son travail n'apprendra sans doute que peu de choses à des lecteurs français, car il n'est qu'une œuvre de seconde main, mais il faut pourtant leur signaler les intéressants et constants rapprochements qu'a faits l'auteur entre notre théâtre et le théâtre anglais, spécialement celui de Shakespeare. M. J. s'est surtout préoccupé de rattacher l'évolution de notre drame à son milieu ethnique et social, comme à ses traditions littéraires, et de faire saisir entre les trois auteurs qu'il étudie, Corneille, Molière et Racine, les liens étroits qui les unissent, malgré la différence des genres, des dons poétiques et de la technique. Pour chacun d'eux en outre il a établi avec un détail suffisant les rapports que présentent leurs œuvres avec des théâtres étrangers, pour Corneille avec le théâtre espagnol (c'est un des bons chapitres du livre), pour Molière avec la comédie italienne, pour Racine avec le drame grec. Il est seulement fâcheux que dans un travail soigné les citations françaises soient si souvent mal transcrites et les vers faux si abondants.

L. Roustan.

Louis Passy, **Histoire de la Société nationale d'agriculture de France.** Tome I, 1761-1793. Paris, Renouard, 1912, in-8°, VIII et 475 pages, gravures, 7 fr. 50.

I

Dans son *Mémoire sur les moyens d'accélérer les procès de l'économie rurale en France*, lu à la Société royale d'Agriculture dont il

1. P. 103, M. F. attribue à Tirso avec la tradition ordinaire le *Burlador de Sevilla* ; cette paternité est devenue aujourd'hui fort suspecte. P. 116, le *Paysan perverti* appartient à Restif de la Bretonne, non à Marivaux ; M. F. a voulu écrire le *Paysan parvenu*. P. 143, on ne peut pas dire que Goethe est « d'éducation franco-allemande » pour avoir étudié à Strasbourg ; c'est justement alors qu'il est devenu foncièrement allemand. Enfin des lapsus : écrire, p. 42, Aulu-Gelle ; p. 47, gaillards ; p. 134, Richardson ; p. 140, le nom ; p. 144, Niebuhr ; p. 156, Ludmilla, au lieu de *Aube-Gelle, raillards, Richardon*, le *don, Niebühr, Landmila*.

était membre, Malesherbes disait en 1790 : « Il y a quarante ans, j'ai été reçu à l'Académie des sciences, et je me souviens que c'est peu de temps après que nous eûmes l'idée d'instruire le peuple. Il n'y avait pas alors de société d'agriculture, et c'est entre l'académie des sciences et tous les cultivateurs du royaume que nous aurions voulu établir une correspondance. On m'a demandé, depuis, pourquoi je n'en ai pas parlé ; j'ai répondu, parce qu'alors le peuple n'avait pas confiance en ceux qui voulaient l'instruire. » Malesherbes, qui voyait tout en beau, croyait donc à l'influence des savants de cabinet sur les laboureurs. Par contre, un de ses contemporains, qui s'y connaissait mais qui chaussait d'autres lunettes, tenait, à la même date, un langage bien différent : « Je n'assiste jamais (disait Arthur Young, au sortir d'une séance de la Société royale d'Agriculture à laquelle il avait été invité le 12 août 1789), je n'assiste jamais à aucune Société d'agriculture, soit en Angleterre, soit en France sans avoir des doutes sur le point de savoir si ces sociétés ne font pas plus de mal que de bien ; c'est-à-dire si les avantages dont l'agriculture peut leur être redevable ne sont pas contre-balancés par le mal qu'elles occasionnent en tournant l'attention du public vers des objets frivoles, ou en traitant des sujets importants comme des bagatelles. » Cependant, à parcourir le tableau des Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique, publiée par la S. R. A. de 1785 à 1791, il ne semble pas que ladite Société ait donné son patronage à des objets frivoles, à moins que les auteurs patronés par elle n'aient traité des sujets importants comme des bagatelles, ce qui paraît tout aussi invraisemblable. Quoi qu'il en soit de cette querelle, devant la lumière projetée sur toutes les branches de l'agriculture par les Mémoires qu'a publiés la S. R. A., on ne sait de quoi il le faut plus s'étonner, ou de la lenteur avec laquelle chemine la science vers ceux qu'elle est destinée à instruire, ou de l'aveuglement et de l'entêtement de ceux qui la dédaignent ou la crâignent.

Optimiste comme Malesherbes, M. Passy est convaincu des bienfaits des associations agricoles. Il élève à la S. N. A. F. un monument à deux étages dont il nous présente aujourd'hui le premier. Cet édifice, comme jadis les cathédrales, est construit avec foi et amour. La piété de l'architecte y a ménagé et multiplié socles, niches, et piédestaux pour les premiers confesseurs ou martyrs de son Église. Grâce à sa dévotion, nous revoyons ainsi des figures dont la gloire nous était déjà familière, ou nous faisons connaissance avec d'illustres personnages dont le nom était enseveli dans la poussière d'un injuste oubli : Duhamel de Monceau, un des premiers législateurs de l'économie rurale ; le contrôleur des finances Bertin, que l'on peut considérer comme le fondateur du ministère de l'agriculture ; l'intendant Bertier de Sauvigny, qui transforma en Société royale la société d'agriculture de la généralité de Paris ; Vincent de Gournay, l'apôtre de la liberté du commerce et le libérateur de l'agriculture ; le marquis

de Turbilly, type du gentilhomme campagnard, luttant contre les mauvaises terres, les mauvaises pratiques culturales, l'ignorance et l'incurie des paysans ; Parmentier, l'infatigable et obstiné propagateur de la divine pomme de terre, etc., etc.

La préface de ce tome I nous apprend que le second et dernier volume est déjà rédigé. Associons-nous à la satisfaction que témoigne l'auteur d'avoir pu mener à bonne fin une entreprise qui n'était pas sans difficultés, et louons-le de n'avoir pas résisté, autant qu'il le prétend, au plaisir de mettre en lumière les travaux des hommes éminents qui, de main en main, et pendant un siècle et demi, se sont transmis jusqu'à lui le flambeau de la science agricole.

Eugène WELVERT.

II

L'auteur a fait de patientes recherches et recueilli quelques documents intéressants. Mais il est un peu long et traînant : *quandoque dormitat.* Il parle trop des événements politiques de la Révolution, et ses chapitres tournent souvent à la nomenclature. Il ne reproduit pas exactement les noms et les dates. Il est incomplet sur certains personnages, sur les deux Forster, l'un de Halle, l'autre de Vilna (le père et le fils), sur Butré, sur Moreau de Saint-Méry (qui a deux notices, c'est trop d'une), sur Chemilly (cité dans les *Mémoires* de Frénilly), sur Rougier de la Bergerie, sur Broussonnet (qui fut commissaire de la Législative à l'armée de Châlons et à qui M. Dehérain a consacré une notice), etc., etc.

A. CHUQUET.

Geschichte von Arenberg, Salm und Leyen 1789-1815, von Dr Arthur KLEINSCHMIDT. Gotha, Perthes, 1912. In-8°, XVI et 416 p.

L'historien du royaume de Westphalie retrace dans ce volume le destin de trois petits états, Arenberg, Salm et Leyen, sous la Révolution et l'Empire. Il a composé son récit avec une extrême conscience, d'après de très nombreux documents, puisés partout, et notamment au dépôt de nos archives des affaires étrangères ou dans les archives des trois familles d'Arenberg, de Salm et de Leyen, et il montre par le menu comment les territoires des trois familles furent occupés, pressurés, séquestrés, annexés ; comment les princes protestèrent et réclamèrent inlassablement restitution ou compensation ; comment les petits plièrent sous la loi du plus fort, sous la loi et des Français et des alliés ; comment ils représentèrent sans succès qu'après avoir dû se soumettre à la République et à l'Empire, ils ne méritaient nullement le reproche de n'être pas Allemands, le reproche d'*Undeutschheit*, puisque les circonstances avaient, pour eux comme pour tant d'autres, « modifié impérieusement la conduite politique » (p. 235). Il y a donc

dans ce gros volume une foule de traits curieux et de documents intéressants. C'est une très solide, très bonne contribution à l'histoire des Français en Allemagne, de la Confédération du Rhin et du régime napoléonien, et un index des noms en rehausse la valeur [1].

A. Chuquet.

— La brochure de Mme Olive Schreiner, traduite par Mme T. Combe sous ce ce titre : *La femme et le travail* (Fischbacher, 1913, 131 p. 2 fr. Préface d'Émilie Gourd), est écrite avec bonne foi et modération, mais repose sur un sophisme qui s'étale avec candeur, p. 23-24, comme si la qualité des hommes pouvait racheter leur quantité, ou, plus exactement, comme si la qualité ne présupposait pas la quantité et comme si le membre d'une famille nombreuse n'acquérait pas, de ce fait même, des qualités d'énergie et d'abnégation qui feront toujours défaut à un fils unique forcément gâté et amolli, quelque soin que l'on mette à cultiver son esprit et ses aptitudes. Ainsi la réalité, quelque peine que l'on prenne à se payer de mots dans certains de nos milieux et à fermer les yeux à l'évidence, la réalité est juste contraire à l'affirmation de Mme S. (p. 24) et la nation la plus forte sera bien toujours celle qui engendrera le plus d'enfants, parce qu'elle les préparera le mieux, par la force des choses, à la lutte, à l'invention, au travail; et le moment prévu par l'auteur, où l'enfantement sera considéré comme un grand privilège, sera tout simplement le commencement de la fin pour la nation qui s'abandonnera à cette théorie aussi commode que dangereuse. Cette réserve capitale faite (et elle renverse toute l'argumentation de Mme S.), on trouvera dans son livre beaucoup d'observations justes, telles que celle-ci : « Dans toutes les civilisations du passé, nous voyons que la femme a atteint avant l'homme l'état d'inutilité, et c'est d'elle que la mollesse et la décadence se sont étendues au sexe masculin » (p. 44). Mais plus les femmes verront de carrières s'ouvrir devant elles, plus elles s'éloigneront du mariage et plus la désagrégation s'accentuera. Ce n'est pas le travail des femmes qui nous sauvera, c'est seule la diminution des besoins artificiels chez les hommes aussi bien que chez les femmes, c'est le retour à la vie simple qui nous sauvera en ramenant les unions précoces et fécondes. A côté des réflexions judicieuses, il y en a aussi d'absurdes. Ex. : « Il se peut que dans les âges futurs on découvre que la femme est plus apte aux mathématiques, à l'art de l'ingénieur ou à la législation, tandis que l'homme incline davantage à la musique, au théâtre, à l'astronomie » (p. 74), ou encore la divagation de la p. 68 sur la Femme Nouvelle. — Th. Sch.

— *L'Un-multiple, Esquisse d'une métaphysique* (Alcan, 1912, 103 p., 2 fr.), par M. Robert Mirabaud, est un essai de théodicée dont la lecture est plus attrayante et plus rémunératrice que celle de beaucoup d'autres ouvrages de ce genre, bien qu'il ne renferme (est-il besoin de le dire, puisqu'il s'agit d'un domaine pour lequel l'esprit humain n'est pas fait?) absolument rien de nouveau. C'est d'une part un éloquent développement de l'antique ἓν καὶ πᾶν, d'autre part une nouvelle

---

1. Lire p. 170, La Boissière et non *Laboissier* et p. 300 Ligniville et non *Ligneville*. — P. 384, on ne peut qualifier Boutay de « commissaire de la Convention »; ce n'est qu'un agent, un délégué des commissaires de la Convention. — P. 306, lire au lieu de *Loubrany*, Soubrany et de *Maribon*, *Montant*, Maribon-Montaut (qui n'est qu'un seul et même personnage).

variante, après tant d'autres, de la non moins antique thèse qui veut « justifier Dieu et rendre possible la croyance en lui en montrant la nécessité du mal et de la douleur ». L'auteur estime, avec un optimisme fort enviable, qu'il suffira de nous placer à son point de vue pour que la nature ne nous apparaisse « plus ni absurde ni mauvaise, ni en proie à une aveugle fatalité », et que nous trouvions « dans toutes ses imperfections la marque d'une idée souveraine »; ainsi « l'inconscient nous sera une démonstration du conscient ». Si, du fond même du débat, sur lequel on peut tout affirmer, puisque personne n'en sait rien, nous passons aux détails, nous trouverons bien des pages intéressantes : « Nous ornons la chair morte et nous cachons à nous-mêmes, avec une gaîté simiesque, l'horreur de nos festins. Mieux vaudrait la franchise du loup... Nous tuons les animaux et nous volons leurs œufs, leur miel, leurs petits; nous les mutilons » etc. (p. 27). Mais les réflexions de cet ordre, quelque justes qu'elles soient, ne flatteront peut-être pas tous les goûts; on préférera se complaire et se mirer dans le tableau idéal que présentent les conclusions morales de l'auteur, p. 89, où les amateurs trouveront une adaptation moderne du Sermon de la Montagne. P. 99, l. 12, lire : Schuré. — Th. Sch.

— Le 3e fascicule du t. III du *Logos* offre les articles suivants : P. 251. G. Simmel, *Gœthes Individualismus*. Cette étude sur l'individualité en général et sur celle de Gœthe en particulier apporte un intéressant parallèle entre le poète allemand et Shakespeare, donne, en somme, la table des valeurs que Gœthe prêtait à la vie, et se termine par le mot qui revenait si fréquemment sur ses lèvres : « il faut voir l'universel dans l'individuel », mot qui, en effet, résume toute la philosophie et même tout l'art. — P. 275. Oscar Ewald (Vienne), *Kultur und Technik*. Toute civilisation est un effort humain pour se rendre maître de la nature ; le point de départ d'un tel effort est toujours une scission (*Entzweiung*) ou une tension entre le sujet et l'objet; et son levier est le progrès technique. L'auteur fait une distinction aussi ingénieuse qu'urgente entre la civilisation matérielle et la vraie culture de l'esprit, la 1re seule ne réussissant pas à contenter et à remplir l'âme humaine, parce qu'elle n'implique que l'idée de puissance et exclut celle d'émotion affective. — P. 285. — Fr. Kuntze (Berlin), *Salomon Maimons theoretische Philosophie und ihr Ort in einem System des Kritizismus*. Il n'y a pas longtemps que nous signalions, ici-même, la réédition, faite sous les auspices de la *Kantgesellschaft*, de la *Théorie des Denkens* d'un des plus habiles adversaires de Kant, le fils de rabbin lithuanien et protégé de Mendelssohn dont M. Kuntze condense toute l'activité philosophique dans cette phrase heureuse : « En Maimon, c'est le scepticisme de Hume, servi par les ressources dialectiques d'un Leibniz et d'un Spinoza, qui se dresse contre la Critique de la raison pure »; tandis que Maimon lui-même appelle son système une coalition formée par Leibniz, Hume et Kant; nous dirions plutôt un compromis entre ces penseurs. — P. 309. G. Mehlis (Fribourg en Br.), *Die platonische Liebe*. Belle analyse de l'âme de Platon, « dont l'attrayante énigme restera sans doute pour nous un mystère éternel ». Cette énigme n'est pas seulement celle du génie lui-même; elle réside plus encore dans la richesse et la variété inouïes de sa nature qui revêt des formes si diverses de vie et de « culture », tantôt s'attardant dans les liens délicats de l'amitié ou dans la contemplation de la beauté, tantôt « irrésistiblement entraîné à introduire l'empire des valeurs idéales dans le monde trouble et inconsistant du devenir ». Celui qui tente de chercher l'unité dans la personnalité de Platon se heurte aussitôt à l'antinomie irréductible entre son rationalisme et son irrationalisme, entre sa maîtrise de logicien subtil

et froid et son enthousiasme passionné qui s'enivre à l'encens des mystères et à l'ardeur sensuelle de la beauté..... Au fond de l'amour platonique nous retrouvons l'aspiration vers l'immortalité qui « est le nerf de toute vie » depuis les tropismes rudimentaires de la plante jusqu'au rêve de gloire réalisé par le héros ; et quelque différentes que soient les valeurs que poursuit cet amour platonique, elles se rattachent toutes à ce profond sens métaphysique. — P. 327. N.-O. Lossky (Pétersbourg), *Die logische und die psychologische Seite der bejahenden und verneinenden Urteile*. Ces considérations logiques et psychologiques sur les jugements que l'on peut formuler aussi bien d'une manière affirmative que négative aboutissent à une critique d'Aristote, de Sigwart et de Windelband et à un développement de la théorie de Cohen sur cette question. — P. 343. Sam. Lourié (Heidelberg), *Staat und Krieg*. Cet « essai logique sur les limites de la société » cherche une réponse à la question suivante : La guerre est-elle un phénomène sociologique, et si elle ne l'est pas, quelle est la source de cette aberration antisociale ? Conclusion : la tendance fondamentale de tout organisme étatique étant la volonté de puissance, la guerre est le point culminant de cette tendance, elle reste donc un phénomène de l'activité sociale, mais ne se manifeste qu'à l'extrême limite de cette activité. — P. 370. Les *notices* bibliographiques traitent d'Henri de Kleist (*Darstellung des Problems*, par Hanna Hellmann), des deux disciples de Rickert, Lark (*Lehre vom Urteil* et Christiansen (*Kantkritik*), enfin du *Judentum und Christentum* de M. Wlad. Solowjoff. — Voir dans la *Revue Critique* du 15 févr. 1913, p. 138, l'analyse du fascicule précédent du *Logos*. — Th. Sch.

— *L'Objet des sciences sociales*, qui forme le t. I de la *Philosophie des sciences sociales* de M. René Worms et le t. XXVII de la *Bibliothèque sociologique internationale*, a paru en 2e édition (Giard et Brière, 1913, in-8° de 219 p., 4 francs) avec son Introduction sur le but, la division et l'esprit de l'ouvrage, sa 1re partie sur la nature de la société et du lien qu'elle établit entre ses membres, sa 2e partie sur les éléments sociaux, les faits sociaux, leur classification, leur corrélation et l'évolution de la société, enfin sa 3e partie sur les sciences sociales, c'est-à-dire sur la science de l'art, sur les divers aspects et le tableau des sciences sociales, leurs rapports entre elles et avec les autres sciences, l'impossibilité d'une science sociale unique, le rôle sythétique de la sociologie générale, etc. — Th. Sch.

— Le t. III du *Luther et le Luthéranisme* de P. Denifle, traduit par M. J. Paquier (Picard, 1912, 502 p., 3 fr. 50) comprend les deux derniers chapitres (IV et V). L'un suit Luther « après sa découverte » du salut par grâce pure, montre ses « 1res falsifications » de S. Augustin et les conséquences de l'identification du péché originel et de la concupiscence (Jésus-Christ cache notre ignominie), raconte ses 1res polémiques contre les scolastiques qu'il « ne connaît que fort imparfaitement », veut prouver enfin qu'il dépend d'Occam, même lorsqu'il le combat, et que S. Thomas n'est nullement l'inventeur ni du mot ni du concept de transsubstantiation. Le 5e chapitre peint « le triste état d'âme de Luther, point central de sa théologie », ses variations « sur les concepts de la foi, de l'autorité et de l'Église », assure que, dans son système, la foi est aussi impossible que la justification (« la foi justifiante et la certitude du salut sont des non-sens ») et que l'amour de Dieu est exclu de sa religion, notre unique obligation envers Dieu étant de croire en lui. Conclusion : la foi protestante est la foi aveugle du charbonnier en une doctrine qui « est un amas de contradictions et de puérilités. » Car, « c'est sur l'obstination de Luther que repose la grande Charte de la liberté, qui aurait été conquise autrefois à la Diète de Worms ». — Ph. Sch.

— M. Paul Kalkoff a terminé la série de ses études dont l'ensemble doit former une histoire critique des débuts de la Réformation allemande et de la contre-réforme romaine. Comme il a exploré son domaine en commençant par la fin, sa dernière publication se trouve introduire le tout : *Zu Luthers römischem Prozess. Der Prozess des Jarhes 1518* Perthes, Gotha, 1912, IX-214 p., 4 fr. 35). On verra, à la fin de l'Avant-propos, la table générale de ces différents articles, dont la plupart ont paru dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte* et qui éclairent l'histoire jusqu'après la diète de Worms. Cette histoire se présente surtout comme une lutte à mort des Dominicains, poussés par le pape, contre Luther. On sait que les matériaux nouveaux mis en œuvre par M. K. sont empruntés particulièrement aux papiers du cardinal Aléandre. La brochure que nous annonçons ici décrit en 10 chapitres l'attitude de la Curie vis-à-vis de la dénonciation de l'archevêque de Mayence, la 1re dénonciation des dominicains saxons, l'instruction préalable (*inquisitio famae*), les démarches préliminaires, en vue de l'arrestation de Luther, sa justification et sa contre-accusation, la 2e dénonciation des dominicains, le procès régulier jusqu'à la citation, la mission politique de Cajetan (auteur de la dénonciation impériale), l'établissement de la notoriété, le procédé sommaire. — C'est un gros travail qui se termine là et qui mérite l'attention des historiens. — Th. Sch.

— Les *Institutionen des Deutschen Verwaltungsrechts* de M. Fritz Fleiner, parues seulement en 1911, ont eu déjà une 2e édition revue et augmentée (Mohr, 1912, XII-394 p. 9 m.). Rappelons-en ici les deux parties, l'une pour la généralité des notions administratives et pour les différences entre les notions de public et de privé, l'autre tant pour la description de l'appareil administratif et de ses fonctions que pour l'exposé des devoirs civiques ressortissant au droit administratif. — Th. Sch.

Lettre de M. H. Debrave a M. A. Chuquet [1].

Grenoble, le 30 mai 1913.

Monsieur le Directeur, J'ai lu attentivement [2] l'article très documenté que vous avez consacré, dans la *Revue critique d'histoire et de littérature* (n° 17) aux deux premiers volumes de l'édition des œuvres complètes de Stendhal entreprise par mon ami Edouard Champion.

Je vous suis très obligé des éloges que vous avez bien voulu m'adresser à plusieurs reprises [3]. Vous y avez ajouté de nombreuses remarques et donné, au cours de votre lecture la plume à la main, des « notes et éclaircissements » complémentaires.

Je dois vous dire tout d'abord que des préoccupations d'un ordre différent nous ont guidé, l'un et l'autre. Vous avez fait œuvre d'historien, alors que je me suis confiné dans le rôle, plus modeste, de l'éditeur qui cherche surtout à rendre à ses lecteurs la compréhension du texte plus facile et se borne à éclaircir quelques points, sans charger les notes de renseignements précis et circonstanciés. Car alors, où s'arrêterait mon rôle d'annotateur? Aux renseignements, que vous

---

1. J'avais envie, et j'avais le droit, de ne pas insérer cette lettre que j'ai reçue recommandée et qui est venue bien tard : mais l'insertion me coûte si peu et elle leur fera tant de plaisir! (par *leur*, j'entends l'éditeur et le libraire). — A. Chuquet.

2. Que de bonté! — A. C.

3. Je n'en ai pas encore assez fait. — A. C.

donnez sur tant d'officiers et de fonctionnaires, j'aurais dû encore ajouter des notes géographiques sur le bourg des Echelles en 1793, sur les rues de Paris, sur les abords du lac de Genève, sur l'Italie ; des notes historiques sur les Bataillons d'espérance de Grenoble et sur l'Ecole centrale de la même ville ; des notes biographiques ou généalogiques aussi bien sur Raillane, Gros et Mazoïer que sur les familles Bonne et Poncet (des Echelles), sur le peintre Le Roy, sur les abbés Gardon, Dumolard, Rey, Sadin, Hélie, sur le Père Ducros, sur Genou, sur le cousin Senterre, sur les cousines Colomb et Romagnier, et en général sur les parents, amis, camarades... ou ennemis de Stendhal. Il fallait se borner, et je trouve que mes cent pages de notes sont presque trop longues et sentent bien souvent le pédantisme : on ne peut pas toujours rester indépendant du métier et d'une discipline acquise à l'Ecole [1].

Cette discipline m'a d'abord conduit à accumuler des documents dont je ne me suis pas servi et ensuite à corriger — *a posteriori*, hélas ! — certaines inexactitudes ou erreurs du texte imprimé. Vous m'en avez indiqué ou confirmé un certain nombre, j'en ai moi-même ajouté d'autres. Permettez-moi de vous suivre dans la voie que vous m'avez ouverte et de vous présenter quelques observations.

Tome Ier. Page 25. *Gabriel du B....* Il s'agit en effet de Gabriel du Bouchage, de même que, à la p. 118, Mlle de M..... est Mlle de Montgolfier. Les noms figurent en toutes lettres dans le manuscrit, mais j'ai cru devoir ne les indiquer que par des initiales, pour ne pas froisser la susceptibilité des membres de familles encore existantes. Il en est de même pour : tome Ier, p. 55, Mme de M...; p. 244, M. de B....; p. 255, M. de P....; — tome II, p. 3, quel admirable P....; p. 81, M. de B....; p. 149, et D..... [2].

Page 38. Giroud fut imprimeur et libraire à Grenoble, sur la place aux Herbes. Il fut l'âme, en 1790, de la société aristocratique des « Amis du Peuple », qui voulait contrebalancer l'influence de la société populaire, « les Amis de la Constitution ». Le groupement qu'animait Giroud se réunissait dans sa boutique, tous les vendredis. Pris violemment à partie dans le *Journal patriotique*, notre imprimeur-libraire se renferma dans un silence prudent [3].

Page 68. Le manuscrit porte bien « Viasma sur Tripes », sans contestation possible. Je n'ai pu expliquer ce mot qui demeure inintelligible [4].

Page 133, etc. J'ai orthographié « Merlinot » d'après l'*Histoire de Grenoble* de M. A. Prudhomme, archiviste départemental (Grenoble, Allier, 1888). Et d'ailleurs, rien n'est plus discutable que l'orthographe d'un nom propre, même à la fin du XVIIIe siècle [5].

Page 161. Le « grand Corbeau » était de la grande famille de Vaulserre, à la fois Savoisienne et Dauphinoise. Il est sans doute l'ascendant de l'actuel marquis de Vaulserre, qui réside à Saint-Albin-de-Vaulserre [6].

---

1. Je ne vois pas pourquoi l'éditeur n'aurait pas donné des notes sobres et précises sur tout cela ; la place ne lui manquait pas ; il ne faut pas annoter « quelques points » ; *aut Caesar aut nihil* ; il faut tout annoter (songez que vous traitez Stendhal comme un classique), ou, quand on a peur de paraître pédant et d'être souvent à quia, ne rien annoter ; à mon avis, M. Debraye ne s'est pas complètement acquitté de son « rôle d'annotateur ». — A. C.

2. Voilà de singuliers scrupules. En l'an 1913 ! Stendhal, qu'en dis-tu ? — A. C.

3. Bien, et voilà une note que j'aurais lue volontiers dans le commentaire. — A. C.

4. Il m'était permis de faire une réflexion à ce propos. — A. C.

5. Il signe Merlino. — A. C.

6. Il s'agissait de déterminer qui était ce « grand Corbeau », et il est très intéressant de savoir que c'est Corbeau de Saint-Albin : notre éditeur n'a pas l'air de le connaître ; qu'il sache que ce Corbeau a été le père adoptif du fameux

Page 226. Il faut en effet rectifier *Bisogna campar* [1]. Je vous signale, à ce propos, d'autres corrections de mots italiens, que je m'accuse de n'avoir pas faites. P. 296, *Scottato*, et non *scolato*. Tome II, p. 101, *senza sposa*, et non *senza spose* ; — p. 113, *voi ch'entrate*, et non *voi ch'intrate* [2].

Page 226. Votre conjecture *Fiuminata* est possible [3], encore que dubitative. *Fiamonico* est impossible et mon *Finevista* est improbable.

P. 280. La véritable orthographe est Teysseyrre [4]. Ce Teysseyrre donna sa démission et devint un prêtre distingué. Je vous renvoie à un ouvrage de l'abbé Pagnelle de Follenay : *Monsieur Teysseyrre. Sa vie, son œuvre, ses lettres* (Paris, Poussielgue, 1882, in-12, 500 p.) [5].

Tome II. Page 18. Vous indiquez que Félix Penet est mort le 12 mars 1803. Cependant, un fragment inédit du *Journal* de Stendhal raconte un voyage à Genève effectué en compagnie d'un Félix Penet entre le 29 ventôse et le 12 germinal an XII (du 20 mars au 2 avril 1804) [6].

P. 53. Je connais La Bruyère et j'avais bien pensé à ses *Caractères* ; mais le mot illisible est tout autre chose que son nom. En toute occasion, j'ai cherché à lire, non à interpréter [7].

Page 105. Le manuscrit porte « Moncrif », et non « Monpou » [8].

Page 188. Vous avez exactement identifié *Cauchain* en *Canclaux* [9]. En même temps que Beyle était consul de France à Cività-Vecchia, le comte de Canclaux, chevalier de la Légion d'honneur, remplissait les mêmes fonctions à Nice. Stendhal dit (tome II, p. 188) l'avoir précisément rencontré en 1833.

Page 191. Je n'avais pu identifier le « rezegon de Lebk », dont Stendhal parle encore, sous cette forme, dans son *Journal*. Votre conjecture me semble certaine [10].

Page 200. Ma lecture « Rapallo ou Roncanago » est inexacte en effet ; mais « Robecco ou Roncobello » sont également inadmissibles. Il faut lire avec vous « Bagnolo » [11] et ajouter : « ou Romanengo ». Le 6e dragons est passé dans ces deux localités à la fin de 1800. Romanengo est un village situé sur un affluent de droite de l'Oglio [12].

Rousselin, lequel se nomma, à la fin de sa vie, Rousselin de Corbeau de Saint-Albin. — A. C.

1. Très aise que l'éditeur accepte cette rectification. — A. C.

2. Le séjour de Grenoble ne pourra que fortifier notre éditeur dans la connaissance de l'italien. — A. C.

3. Merci bien. — A. C.

4. Je le sais, et l'éditeur sait que je le sais (Cf. *Feuilles d'histoire*, nº 5, p. 464). — A. C.

5. Encore une note posthume, et qu'il fallait mettre dans le commentaire. — A. C.

6. Je regrette, mais Félix Penet était mort à cette date. — A. C.

7. Il faut et lire et interpréter. — A. C.

8. Alors, Stendhal s'est trompé, et l'éditeur devait rectifier son erreur. — A. C.

9. Trop aimable, et je veux bien croire qu'il y a *Cauchain* dans le manuscrit ; mais l'identification était très facile ; tout le monde, en lisant ces mots : « le général, son oncle, avait pacifié la Vendée », aurait, de prime vue, deviné Canclaux qui était comte et guerroya dans la Vendée... sans la pacifier. — A. C.

10. Merci de ce *semble*. Le dirai-je à l'éditeur ? Certains lecteurs se sont étonnés qu'il n'ait pas pu identifier ce lieu, et ils jugent que le « rezegon de Lebk » mérite de devenir célèbre. — A. C.

11. Très obligé. — A. C.

12. Très bien : heureux d'avoir attiré sur ce point l'attention de l'éditeur et de lui avoir montré qu'il faut consulter les cartes. — A. C.

Permettez-moi enfin de relever certaines de mes propres erreurs ou inexactitudes, qui vous ont échappé [1].

Tome II, pages 18 et 57. Il faut lire « Teste-Lebeau », et non « Tortelebeau ». Justin Teste-Lebeau fut en effet membre du Directoire du département de l'Isère.

Page 140, et note correspondante. « *En 1809 ayant une vérole horrible...* » J'indique que « la maladie de Stendhal dut se déclarer dans le courant de 1808 ». Hypothèse inexacte : plusieurs textes (quelques-uns en italien, parmi les manuscrits de Grenoble, et publiés par A. Lumbroso) prouvent que Stendhal fut atteint à Milan, en 1800.

P. 218 (note de la p. 57). J'ai dit par erreur que la maison d'éducation de Mlle de La Sagne « était le couvent des Ursulines ». Il s'agit, en réalité, de la maison d'éducation créée par Pierrette de Bourcet de La Saigne (fille du célèbre ingénieur et lieutenant-général), fondatrice de l'ordre des Dames de Saint-Pierre. Cet établissement était situé dans la rue de la Saulaie, appelée depuis petite rue Saint-Pierre. Maison et rue ont disparu pour faire place à une caserne d'infanterie (caserne Bizanet, avenue Maréchal-Randon).

Page 369 (légende du plan de Grenoble en 1793, n° 14) au lieu de rue Pérollerie, il faut lire « rue Pertuisière ».

Pardonnez-moi cet étalage de pédantisme [2] et cette longue lettre; peut-être cependant pourra-t-elle intéresser vos lecteurs, et je vous prie de l'insérer dans la *Revue critique* [3].

Je vous remercie à nouveau [4] des termes élogieux que vous m'avez adressés et je vous prie d'agréer, Monsieur, les assurances de mes sentiments respectueux [5].

H. Debraye.

---

1. Allez-y, profitez de l'occasion, et, en l'honneur de Stendhal contre qui vous avez péché, usez de l'hospitalité de cette bonne *Revue* qui s'est contentée de relever certaines de vos erreurs ou inexactitudes, et non pas toutes. — A. C.

2. Encore ! Il n'y a pas de pédantisme dans tout cela; M. Debraye ne fait que son devoir d'éditeur. — A. C.

3. Ce que je fais bénévolement. — A. C.

4. Un peu froidement, comme en louant Stryienski. — A. C.

5. Je vous crois. — A. C.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

II

Nouvelle série. — Tome LXXVI

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE

NOUVELLE SÉRIE. — TOME LXXVI

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28, VIe

1913

ANNÉE 1913

TABLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

TABLE ALPHABÉTIQUE

pages

Administration communale de Cologne (Th. Sch.). 419
Angenot, L'Industrie lainière (H. Hr). 282
Apollinaire, Fleuret et Perceau, L'Enfer de la Bibliothèque Nationale (A. Ch.),. 317
Arnold, La propagande de l'Islam (M. G. D) 510
Auerbach, La France et le Saint-Empire, (R. G) 354
Babelon (E.), Moneta (A. de Ridder) 441
Baillet, Le Pharaon et la Morale. (G. Maspero).. 181
Balignac, Quatre ans à la Cour de Saxe. (L. R.) 192
Ballaguy, Seriziat (A. Chuquet) 455
Ballod, Les dieux nains d'Egypte (G. Maspero) 167
Bally, Le langage et la vie (Th. Sch.) 440
Barillon-Bauché, Augusta Holmès (Henri de Curzon) . . . 296
Basset, La Banat So'âd (M. G. D.) 421
Batiffol, La Duchesse de Chevreuse (Arthur Chuquet). . 442
Batiffol (L.) La Duchesse de Chevreuse. (Eugène Welvert et Arthur Chuquet) 374
Beermann et Gregory, Evangiles (A. L.) 508
Bégule, L'abbaye de Fontenay (H. de Curzon) 494
Bel et Ricard, Le travail de la laine à Tlemcen. (M. G. D.). 256
Berger (P.), Robert Browning (Ch. B.) 291
Bergert, Les Dames des Troubadours (A. Jeanroy). 372
Bernays, L'Idéalisme transcendental (Th. Sch.) 439
Bernhardi, La guerre d'aujourd'hui, (A. Ch.) 418
Bernstein, Manuel civique (Th. Sch) 380
Bertoni, Dante (Henri Hauvette) 323
Bibliotheca romanica, (L. R.) 200
Bidez, Le Lexique de Suidas (My). 198
Bissing, La civilisation de l'Ancienne Égypte (G. Maspero). 404

pages
Boeser, Les monuments du Nouvel Empire (G. Maspero). 161
Boissonnade, Relations économiques entre France et Prusse 1643-1715. (Henri Hauser) 273
Bonnet (J.), Œuvres inconnues de Racine (L. Roustan) . . . 173
Borchardt, Les Pyramides (G. Maspero) 304
Borgiani, Palingenio (H. H.) 399
Botte, Au cœur du Maroc (H. de Curzon) 336
Boucher (A.), L'Anabase de Xénophon (E. Cavaignac) 187
Boulé, Catherine de Médecis et Coligny. (H. Hr.) 283
Brackmann, Germania Pontificia, II (B.) 227
Brandi, La Renaissance à Florence, I (H. H.). 398
Brandt, Gœthe et les arts graphiques (L. R.) 329
Brauning Oktavio, Les annonces savantes de Francfort (L. R.) 330
Brockelmann, Syntaxe comparée générale des langues sémitiques. (M. Cohen) 266
Brodero, Etudes (H. H.) 326
Brückner, Les apôtres des Slaves (Jules Legras) 432
Brummer, Vie de Donat (E. T.). 359
Bruneau, Les patois d'Ardenne (E. Bourciez). 428
Brunnow, Chrestomathie arabe (M. G.-D). 509
Bruwaert, Callot (Henri de Curzon) 491
Bryce, La république Américaine, V. (Henri Hauser) . . . 519
Büchner, Merovingica (Pierre Grillet). 310
Budge, Apocryphes Coptes (G. Maspero). 202
Bulle, Sauer, Wiegand, Manuel d'archéologie I (A. de Ridder). 385
Burchardt et Pieper, Les noms des rois d'Egypte (G. Maspero). 384
Cahen (G.) La Russie et la Chine sous Pierre le Grand, la caravane de Lang (Jules Legras). 432
Cahen (L.) Les querelles religieuses et parlementaires sous Louis XV (A. Dubois-Dilange). 328
Campagnac, La Déchristianisation dans le Cher (R. G.) . . . 356
Campbell, Dix sermons (A. L.). 500
Carbou, La région du Tchad et du Ouadaï ; l'arabe du Ouadaï (M. G. D.). 405
Cartellieri, Philippe Auguste et l'empire angevin (Pierre Grillet). 212
Chénon, L'Eglise et l'Etat (P. de L.). 195
Cimmino, Les didascalies dans le drame indien (Sylvain Lévi). 481
Claverv, L'Institut de Tokio (M. C.). 359
Coligny (Comte de), Gaspard de Coligny (H. Hr.). 283
Confession d'un incroyant (Alfred Loisy). 501

pages
CONRAD, Le Shakspeare de Schlegel (L. R.) 414
CORDIER, Bibliotheca Japonica (M. C.) 306
CORNICELIUS, Lettres de Treitschke (L. Roustan) 216
Correspondance de lord Burghersh (A. Chuquet) 315
Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury, III (R. G.) 490
COWLING, La musique au théâtre du temps de Shakespeare (Ch. B.) 198
CRAIGIE, Les Sagas Islandaises (Léon Pineau) 309
CREDARO, Testa (H. H.) 326
CRÉMIEUX, La censure en 1820 et 1821 (R. G.) 357
CRISENOY (C. de) La tétralogie de Wagner (Henri de Curzon) 296
CROCE, Vico (E. d'E.) 397
DAHNHARDT, Les légendes animales (M. D.) 488
DAMIANI, Barbier et Carducci (Gabriel Maugain) 518
DANEL, Les idées sociales de Ruskin (L. R.) 174
DAUDET, Apponyi, Journal (Ch.-H. P.) 459
DEBREUX, Le Canal de Suez (B.-A.) 338
DELAFOSSE (D.), Haut Sénégal Niger. (René Basset) 177
DE LA TOUR, Duroc (Arthur Chuquet) 455
DELAVAUD, Au siège de la Rochelle (C. G.-P.) 372
DELEHAYE, Les origines du culte des martyrs (Pierre de Labriolle) 222
DENIS (Dom Paul), Richelieu et la république des monastères bénédictins (R.) 372
DESDEVISES DU DÉSERT, Barcelone et les grands sanctuaires catalans (H. de Curzon) 298
DESPATYS, Magistrats et criminels d'après les mémoires de Gaillard (A. Dubois-Dilange) 286
DESTAING (E.) Le dialecte berbère des Benis Snous (M. G. D.) 220
Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines (F. P.) . . 198
Dictionnaire de droit administratif (Th. Sch.) 279
DIEULAFOY (M.), Espagne et Portugal (Henri de Curzon). 298
DOUADY, La mer et les poètes anglais (Ch. Bastide) 288
DREYFUS (H.) Bahooullah, L'Epitre au fils du Loup (M. G. D.) 281
DUFAY, Les sociétés populaires et l'armée (E. W.) 417
DUKMEYER, L'itinéraire de Korb. Lermontov en Allemagne (Jules Legras) 433
DUMONT-WILDEN, Amsterdam et Harlem (H. de Curzon) . . 494
DU RANQUET, La Cathédrale de Clermont-Ferrand (Henri de Curzon) 298
DUSSAUD, Les monuments palestiniens et judaïques (J. B. Ch.) 441
EIGENBRODT, Bismarck et son temps (L. Roustan) 274
ERMAN, Mots Egyptiens (G. Maspero) 347
ERMAN, Un cas de justice sommaire en Egypte (G. Maspero) 164

pages
Estève, L'Impérialisme (L. R.) 174
Facchini, Index du Bessarion (X) 196 196
Fage, La cathédrale de Limoges (Henri de Curzon). . . . 491
Fairhanks, La religion grecque (My). 470
Feigel, Le système de Renouvier et ses conséquences théologiques (Th. Sch.). 278
Fischer, La littérature souabe ; Köstlin (L. R.). 412
— Tableaux de la Méditerranée (B. A.). 337
Fitzhugh, Rythme indo-européen (A. Meillet). 241
Foley, Les fantoches de la Peur (Eugène Welvert). 286
Formichi, La doctrine du Bouddha (Sylvain Lévi) 481
Fouchier, Au pays hollandais (H. de Curzon) 336
Fowler, Le culte romain (J. Toutain). 485
Francke, La Métanétique (Th. Sch.). 419
Friedlaender, El-Khadhir (M. G. D.). 468
Fries (Carl), Études sur l'Odyssée (Mz). 243
Fuess, Byron satirique (Ch. B.). 290
Funk-Diekamp, Les Pères apostoliques II (P. de L.). 221
Furtwaengler, Petits Écrits, II (A. de Ridder) 386
Gauschinietz, Hippolyte et les magiciens (P. de L). 221
Gautier (H.), Le livre des rois d'Egypte (G. Maspero). . . . 169
Gebelin, Matignon en Guyenne (Henri Hauser) 514
Gierach, Le Pauvre Henri d'Hartmann d'Aue (F. Piquet). 573
Gilbert, La philosophie religieuse des Grecs (E. Thouverez). 408
Giller (L.) La Peinture (Henri de Curzon). 298
Gilliéron et Roques, Études de géographie linguistique (E. Bourciez). 291
Goetz et Theobald, La conspiration des nobles luthériens contre Albert de Bavière (Pierre Grillet). . .) 214
Gohin, La langue française (Marc Citoleux). 258
Golénischeff, Les papyrus égyptiens de l'Ermitage (G. Maspero). 401
Gossart, Les Espagnols en Flandre (Albert Waddington). 473
Goyau, Bismarck et l'Église, III (L. Roustan). 274
Grandgent, Dante, III (Henri Hauvette). 323
Grapow : Le chapitre XVII du Livre des Morts (G. Maspero). 163
Graves, Pièces sur Louis d'Orléans et Valentine Visconti (Antoine Thomas) . . . . . .) 514
Guitard, Colbert et Seignelay contre la religion réformée (R.). 234
Haller, Les annales de Marbach (R.). 228
Hanoteau et Bonnot, Bibliographie des historiques régimentaires (A. Chuquet). 418

pages
HARMAND, Les entretiens solitaires de Brébeuf (L. Roustan) 173
HARRS, Le cardinal Ubaldini (Pierre Grillet) 311
HAUPT, Wizelin (L. R.) 379
D'HAUTERIVE, La police secrète du premier Empire, II (A. Chuquet) 477
HAZARD, Léopardi (Henri Hauvette) 333
HEIBERG et KUHR, Kierkegaard Papiers, IV (Léon Pineau) . . 319
HEINEMANN, Kant et le problème du temps (Th. Sch.) 277
HILKA, L'Histoire des sept sages (H. W.) 489
HOENIGSWALD, Psychologie (Th. Sch.) 379
HOLL, Chalmers (X) 499
HOLZER, CRUSIUS et NESTLE, Nietzsche, Philologica (Théodore Reinach) 423
HOSIUS, Le plagiat dans l'antiquité (E. T.) 360
HOURTICQ, Les tableaux du Louvre (H. de Curzon) 494
HUART, Les calligraphes et miniaturistes de l'Orient musulman (M. G. D.) 509
HUNGER et LAMER, La civilisation de l'ancien Orient (G. Maspero) 301
Idiotikon Suisse 195
JEANROY, Les chansons de Guillaume IX duc d'Aquitaine (René Lavaud) 248
JÉQUIER, La civilisation égyptienne (G. Maspero) 264
JOLY (H.), L'hypnotisme et la suggestion (Th. Sch.) 277
JOSSELIN DE JONG, Le genre en indo-européen (A. Meillet) . . 242
JUNKER, Fouilles aux Pyramides (G. Maspero) 341
KALKOFF, L'origine de l'édit de Worms (Pierre Grillet) . . . 312
KAUFMANN (A.) La statistique (Th. Sch.) 277
KAUFFMANN, Archéologie allemande, I (F. Piquet) 170
KERN, Esthétique (Th. Sch.) 380
KLOSTERMANN, Le Jésus historique (A. L.) 196
KOHLER, (J.) Problèmes (Th. Sch.) 277
KROLL, Firmicus (E. T.) 368
— Cicéron, orator (Emile Thomas) 267
KROTOPKINE, La science moderne et l'anarchie (Th. Sch.) . 279
KRÜGER, Thaer et l'éducation du genre humain (L. R.) . . . 399
— Table du manuel d'histoire ecclésiastique (E.) . . . 226
KUFFERATH, Fidelis (Henri de Curzon) 296
KUNTZE, Métaphysique et mathématique 379
KURTH, Souvenirs d'Egypte (G. Maspero) 382
KÜSTER, Le serpent dans l'art et la religion des Grecs (A. de Ridder) 471
LA JUILLIÈRE, Les Images dans Rabelais (E. Bourciez) 314
LANDAU, La cour d'Arthur (F. Piquet) 472
LARAN, Gustave Moreau (H. de Curzon) 494

pages
La Roncière, Mémoires de Beaulieu-Persac, I (R.) 231
Laurand, Le cursus (E. T.). 359
Lebey (A.), Sur la route sociale (Raphaël-Georges Lévy). . . 192
Leclère, Hubert-Robert (Henri de Curzon). 491
— Le bilan de la philosophie religieuse (P. de L.). . 196
Lederer, La classe des employés (H. Hr.). 219
Leger, Serbes, Croates et Bulgares (A. Ch.). 299
Le Gley, La Corse pendant la guerre de la succession d'Autriche (A. Chuquet). 476
Le Goffic, Racine (L. R. 453
Les horreurs de l'Invasion (A. Chuquet). 478
Lemm (O. de), Fragments coptes (G. Maspero). 403
Lepointe, Correspondance de Carlyle et Emerson (Ch. B.) 198
Lettres grecques interceptées par les Bulgares (Hubert Pernot. 461
Leuba, Étude psychologique de la religion (Alfred Loisy) . 502
Lévy (E.), Le problème biologique (Th. Sch.). 278
Lévy (R.), Le Havre entre trois révolutions (R. B.). 255
Lewy-Wogue, Pages scientifiques et morales (L. R.). 199
Liebermann. Le Witenragemot (Pierre Grillet). 208
Lienhardt (F.), Introduction au Faust (L. R.). 329
Liebermann, Les lois des Anglo-Saxons, II (Ch. B.). 288
Lindsay, Festus (E. T. 271
Lippold, Le portrait dans la sculpture grecque (A. de Ridder). 385
Lirondelle, Tolstoï ; Shakspeare en Russie (Jules Legras). 436
Locquin, Nevers et Moulins (Henri de Curzon). 491
Loewenstern, Les banques de Wurtemberg (H. Hauser)... 219
Logos. 440
Loisel, La cathédrale de Rouen (H. de Curzon). 494
Lommatzsch, Gautier de Coincy satirique (A. Jeanroy). . . . 370
Lopes, L'Histoire de Portugal (René Basset). 189
Lüttge, Religion et dogme (E.). 225
Magnus, l'Egypte (G. Maspero). 381
Manilius, L'Archipoeta (H. W.). 489
Maricourt, La Duchesse d'Orléans-Penthièvre (Eugène Welvert). 415
Marion (Henri), La dîme ecclésiastique (R. G.). 239
Mariotti, L'Epopée Italienne (Ch. Dejob). 200
Matter, Bismarck et son temps (L. Roustan). 274
Matthaei, Megenberg (F. P.). 198
Matthaei, Minnesang (F. Piquet). 513
Mawer, Les vikings (Léon Pineau). 309
Mazzarella, Ethnologie juridique, le droit indien (Sylvain Lévi) 481

pages
MEILLET, Grammaire arménienne (F. Macler). 466
Mémoires de la Société philologique romaine XLII (V. C.). 487
Memorandum du clergé catholique lithuanien (Jules Legras). 435
MENZEL, L'Album des enfants (Henri de Curzon) 491
METTIG, La Russie au XIXe siècle (R.). 237
MEYER (E.), Les Mormons (Alfred Loisy). 465
MEYER (R. M.), Stylistique allemande (F. Piquet). 170
MICHAUT, Anatole France (F. Baldensperger). 377
MODAT, Une Tournée en pays Fertyt (René Basset). 179
MÖLLER, Les deux Papyrus Rhind (G. Maspero) 166
MONTARLOT ET PINGAUD, Le Congrès de Rastatt, I (R. Guyot). 175
MOREAU-NÉLATON, Corot (Henri de Curzon). 491
MORIN (L.), Le dessin humoristique (H. de Curzon). 494
MÜLLER-FRIENFELS, Psychologie de l'art (E. Thouverez). . . 437
NELSON, L'Intérêt bien entendu (Th. Sch). 439
NICOLAÏ, L'Etat de siège (Th. Sch.) 440
NICOLE (Georges), Le Sphinx (My). 197
NIEBERGALL, Dieu et la communauté (X). 196
NUSSBAUM, Le système des hypothèques (Th. Sch.). 277
L'Œuvre de Murillo (Henri de Curzon). 491
D'OLLONE (Mission), Les Musulmans chinois (René Basset). 206
OPPENHEIMER, L'Etat (E. d'Eichthal) 396
PALM, Les Français au dehors (L. R.). 199
PANNIER (E.), Nouveau psautier (A. L.. 479
PASCAL, Prati (H. H.). 326
PASOLINI, Adrien VI (H. H.). 327
PASSY (L.), Eloges (E. W.) 285
PATOUILLET, Ostrovski; le théâtre russe avant Ostrovski (Jules Legras). 434
PEREIRE, Autour de Saint-Simon (C. G. P.). 377
PÉRÈS, L'Individualité et la destinée (E. Thouverez). 439
PÉRISSÉ, Sciences et religions (A. L.). 499
PETERSEN, Diminutifs grecs en -ion (My.) 242
PETERSEN, Lettres d'Otto Jahn (L. Roustan). 216
PFLUGK-HARTTUNG, L'année 1813 (A. Chuquet). 477
PICHON et SAETTLER, Exercices allemands (C. R.) 199
PIERRE-GAUTHIEZ, Henri Heine (L. Roustan). 332
PIMODAN, Les Fiançailles de Madame Royale (R. G.). 356
PIRRO, Buxtehude (Henri de Curzon). 296
PLEY, La laine dans les rits anciens (M. D.). 427
POCHHAMMER, Dante (H. H.). 398
POËTE, La promenade à Paris au XVIIe siècle (A. Chuquet). 475
PORTER, Le Japon (M. C.). 307
POULET, Les Emigrés d'Etain (Arthur Chuquet). 453

pages
PROVOTELLE, Le dialecte de Qualaat es Sened (M. G. D.). 361
PULLÉ (F.), La métrique indienne (Sylvain Lévi). 481
PULLÉ (G.), L'Historia Mongolorum (Sylvain Lévi) 481
QUIGGIN, Les derniers bardes irlandais (G. Dottin). 412
RAMBERT, Alexandre Vinet (F. Baldensperger). 317
RAPPARD, L'agriculture à la fin de l'ancien régime (Henri Hauser) 285
RÉAL (J.), L'Enigme religieuse (A. L.). 500
Réponse de M. Reynaud et réplique de M. Reuss 496
REYNAUD (L.), Les origines de l'influence française en Allemagne, I (R.). 387
RIEHL, Philosophie du présent (Th. Sch.). 277
RIEZLER, Histoire de Bavière, VII (R.). 232
RIGAL, Mémoires d'un calviniste de Millau (Prosper Alfaric). 326
ROEDER, Introduction aux hiéroglyphes (G. Maspero). . . . 261
ROMIER, Henri II et l'Italie (R.). 349
RONDET-SAINT, Aux Confins de l'Europe et de l'Asie (H. de Curzon). 336
ROTT, L'Affaire de la Valteline IV (R.). 352
ROTTEN (El.), Le phénomème primitif de Goethe (L. R.). . 329
ROUSSEAU DE CHAMOY, Le parfait ambassadeur (C. G. P.). . 475
ROZ, Le roman anglais contemporain (Ch. B.). 199
SALIGNY, La guerre russo-japonaise (A. Chuquet). 478
SANLAVILLE, Molière et le Droit (L. R.). 474
SCHAEFER (H.), L'Art Egyptien (G. Maspero). 201
SCHARP, William Scharp (Ch. Bastide. 289
SCHEEL, L'Eglise des Premiers Chrétiens (Prosper Alfaric). 322
SCHELLE, Turgot, I (Henri Hauser). 284
SCHIMBERG, Les fragments de Royer-Collard (Th. Sch.). . . 191
SCHMIDT, Les peuples germaniques jusqu'à la fin de la grande migration, II (E.). 226
SCHMIDT (D.), Les revenus de Robert le Palatin (Pierre Grillet). 212
SCHNEIDER (H.), Wolfdietrich (F. Piquet). 512
SCHNEIDER (R.), Pérouse (Henri de Curzon). 491
SCHULTHESS, Omeyya (Cl. Huart). 321
SCHWARTZ, Constantin et le Christianisme (P. de L.) 360
SÉBILLOT, Le Folk-lore (René Basset 207
SELIGMAN, La justice en France pendant la Révolution (E. W. 328
SERVIÈRES, Freischütz (Henri de Curzon). 296
SEYDEL, Droit bavarois (Henri Hauser). 520
Siciliani (Mme) (Ch. Dejob). 419
SIEGMUND SCHULTZE, La philosophie de Schleiermacher (Th. Sch.). 278

pages
SMITH (K. F.), Tibulle (Emile Thomas) 365
SOUBIES, Almanach des spectacles 1912 (A. Chuquet)... 479
Souvenirs du Comte de Montbel (Charles H. Pouthas).... 516
STCHERBA, Les voyelles russes (A. Meillet). 241
STEIN (H.), Les jardins de France (H. de C.). 495
STEINER, Le fisc des Ptolémées (G. Maspero). 381
STEINHAUSEN, Histoire de la civilisation allemande, I (L. Roustan). 246
STENGEL-FLEISCHMANN, Dictionnaire administratif, II. 51-60 (Th. Sch.). 439
STERNKOPF, Cicéron, Philippiques (E. T.). 270
STRACHAN-DAVIDSON, Le droit criminel des Romains (Paul Collinet). 484
SUALI, Les drames de Bhâsa (Sylvain Lévi) 481
SUCHIER, Aucassin et Nicolette, 8e éd. 379
TARANGER, Les anciennes lois de la Norvège, II et III (Léon Pineau). 309
TARN, Antigone Gonatas (E. Cavaignac). 203
TEANO (C. de), Misqawaih (M. G. D.). 422
TEUFFEL, Histoire de la littérature latine, 6e éd. (E. T.). . . . 364
THIERRY, Le concept religieux de la royauté Pharaonique (G. Maspéro). 302
THOMAS (L), Documents sur la guerre et la Commune. I, (A. Chuquet). 460
THOMAS (P), Les lettres envoyées à Lille (C. J. P.). 473
THOR LANGE, L'Ion (My). 197
THORN, Sartre-tailleur (E. Bourciez). 318
TIBAL, Les manuscrits de Winkelmann (L. R.). 339
Travaux théologiques rhénans (X.). 480
TURQUET-MILNES, L'influence de Beaudelaire (Ch. B.). . . . 291
USENER, Petits Ecrits, II (E. T.). 362
USSONI, Sénèque (E. F.). 360
VALENTIN, Pages choisies de Dante (Henri Hauvette). 323
VALLAURI, L'Harriçcandra (Sylvain Lévi). 481
VALLAUX, L'Archipel de la Manche (H. de Curzon). 336
VAN DER GHEYN, L'Ystoire de Helayne (A. Jeanroy). 371
VENDÉEN, Principes du beau (L. R.). 199
VERLAGUET, Le Cartulaire de Sylvanès (Prosper Alfaric). . . 326
VERMEIL, Möhler et l'Ecole catholique de Tubingue (Prosper Alfaric). 335
VISHER, L'avenir des facultés de théologie (Prosper Alfaric) 322
VOGELSANG, Les plaintes du paysan (G. Maspero). 344
VOLKMANN, Dynamique (Th. Sch.) 380
VOLLMER, Horace (P. de L.). 359
— Homerus Latinus (E. T.). 369

pages
VOLLMÖLLER, L'Annuaire des langues romanes (E. Bourciez). 295
WALISZEWSKI, Paul Ier (R. G.). 252
WEILL, (G.) La France sous la Monarchie constitutionnelle (R. G.). 176
WELLMANN, Celsus (E. T.). 426
WERMINGHOFF, L'Eglise Allemande au Moyen Age (Pierre Grillet). 210
WERNER (J.), Proverbes médiévaux (H. W.). 489
WEYH, Sainte Barbe (A. L.). 196
WIEDEMANN, Le Culte des animaux chez les anciens Egyptiens (G. Maspero). 344
WILLEMSEN, Inscriptions latines (E. T.). 363
WINDISCH, La Bretagne Celtique jusqu'à l'Empereur Arthur (G. Dottin). 307
WIRTH, La marche de l'histoire du monde (L. Roustan). . 246
WITTE, Cornelius Nepos (E. F.). 270
WRESZINSKI, Le papyrus médical de Londres (G. Maspero). 184
WUNDT, L'Hellénisme (E. Thouverez). 410
ZIEBARTH, Les Villes grecques (My). 197

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, résumés des séances par M. Léon DOREZ, du 5 juillet 1913 au 27 décembre 1913.

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE DES Nos DU 2e SEMESTRE DE 1913

FRANÇAIS

Bulletin hispanique.
Bulletin italien.
Correspondance historique et archéologique.
Feuilles d'histoire.
Revue Bleue.
Revue celtique.
Revue de l'enseignement des langues vivantes.
Revue de philologie française et de littérature.
Revue des études anciennes.
Revue des études grecques.
Revue des sciences politiques.
Revue germanique.
Revue historique.
Romania.

ALLEMANDS

Deutsche Literaturzeitung.
Euphorion.
Literarisches Zentralblatt.
Zeitschrift für katholische Theologie.

BELGES

Revue de l'instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique.

HOLLANDAIS

Museum.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27 — 5 juillet. — 1913

Caillet, Manuel bibliographique de sciences psychiques ou occultes. — Ebeling, Dictionnaire grec-allemand du Nouveau Testament. — Köhler, Le gnosticisme. — Spitta, Les textes synoptiques. — W. Bauer, Le texte du quatrième Evangile. — Windisch, L'Épître aux Hébreux. — Seeberg, Épître aux Hébreux. — G. Leroux, Lagynos. — L. Curtius, Gilgamisch et Heabani. — Karl, Le roman de Mandevie. — Schoch, Le passé simple et le passé composé en français jusqu'à 1700. — J. Haas, Fondements de la syntaxe française. — Fay, L'usage elliptique du partitif. — Kont, Bibliographie française de la Hongrie. — Frischeisen-Kœhler, Le problème de la réalité. —Académie des Inscriptions.

Caillet (Albert L.). (Ingénieur) C(ivil), **Manuel bibliographique de Sciences psychiques ou occultes,** 3 vol. in-8°, de lxviii-531 pp.; 533 pp.; 767 pp. et 1 tableau. Paris, Lucien Dorbon, prix : 60 francs.

Définir les sciences occultes n'est certes pas chose facile, mais il fallait néanmoins le tenter ou s'efforcer de délimiter approximativement le champ dont on voulait nous donner la bibliographie. La classification des sujets traités dont M. Caillet a fait précéder son travail pp. xi-xiii laisse supposer que les sciences psychiques embrassent toutes nos connaissances et que toutes les sciences, voire tous les arts, peuvent être traités d'un point de vue occultiste. Et ceci va loin; car ayant oublié de définir ce point de vue M. C. se trouve avoir tenté une bibliographie universelle ou encyclopédique. Tous les ouvrages qui nous font pénétrer dans l'ordre divin ou « monde archétype », dans l'ordre naturel ou « macrocosme » et dans l'ordre humain ou « microcosme » semblent avoir quelque droit à figurer dans son livre. C'est effarant et l'on admire qu'il ait suffi pour une telle œuvre de 3 volumes et de 11.648 articles.

Je ne m'attarderai pas à discuter cette classification que l'on a voulu synthétique et qui synthétise en effet tous les brouillards et toutes les confusions, comme le veut sans doute le point de vue occultiste. L'ordre humain se divise en 5 branches : Ethnologie, Lettres, Arts, Anthropologie et Médecine. L'ethnologie se divise en cinq classes : Préhistoire, Histoire, Linguistique, Sociologie et Droit. Acceptons tout cela sans sourciller. Mais comment retenir notre admiration lorsque nous voyons que la Préhistoire se résout à son tour en trois sections : Atlantide, Chaldée, Égypte, tout comme s'il n'y avait ni préhistoire de l'Inde, ni préhistoire de l'Europe, ni préhistoire de l'Amérique. Saint-Yves d'Alveydre, qui a reconstitué par

intuition et divination la préhistoire de l'Inde et le cycle de Ram, doit en frémir dans sa tombe.

Bien entendu, dans la section consacrée à la préhistoire générale, p. LII, vous ne trouvez les noms ni de Boucher de Perthes, ni de Mortillet, ni de Nadaillac, ni de Déchelette, ni de Cartailhac. Foin de ces savants laborieux auxquels on doit la fondation ou la systématisation de cette vaste science. En revanche, nous trouvons Hancarville représenté par les *Monuments de la vie privée des douze Césars* et les *Monuments du culte secret des dames romaines*; d'Herbelot avec sa *Bibliothèque orientale*; Mignard avec ses études sur le Coffret du duc de Blacas et les templiers. Sont-ce là des ouvrages de préhistoire?

Toutefois soyons justes et reconnaissons que pour M. C. Préhistoire ou Archéologie ne font qu'un, de même la Chaldée ou l'Iran. 35 auteurs semblent toutefois bien insuffisants même pour ne citer que les maîtres de ces deux sciences; surtout si l'on élimine Rivière, qui est à la table, mais dont on ne cite aucun ouvrage, Barraud, qui ne s'est occupé que d'archéologie chrétienne, Bourguenod (que nous lirons Bourguenoud dans le corps du livre) et dont on ne signale qu'une étude sur les monuments du culte d'Adonis; Brasseur de Bourbourg, dont on ignore les grands travaux car il a fait mieux que son mémoire sur les ruines de Palenqué et son roman sur le Sérapéon; Brunton dont la *Chronologie universelle* appartient comme de raison à l'histoire; Cassanione, dont le livre sur les géants et leurs restes trouvés en Gaule revient à la paléontologie; Gusman, dont le Pompéi ne déborde pas les cadres de l'archéologie romaine; Chabas, Deal, Gayet, Lagrange, Pignatius, qui, du moins par ce qu'on nous en cite, devraient être rangés dans la section Égypte. Et j'abrège.

M. C. a pensé que l'Atlandide méritait bien de constituer une division spéciale de la préhistoire, mais il eut fallu citer tout au moins les études de Berlioux et de Gaffarel et ne pas oublier le travail de Clarke. Sur la préhistoire et l'archéologie de la Chaldée se contenter de Bérose, Fontane, Fourmont, d'Herbelot et Strozza, c'est se moquer du monde de façon agréable. Saluons Bérose, c'est une source; mais le livre de Fontane n'est que l'un des volumes d'une histoire universelle; d'Herbelot est un gros livre, mais ce n'est pas sa place; quant à Strozza, lisez Strozzi, sa *Dispute sur les Dogmes chaldéens* (1617) n'a pas grand'chose à voir avec la préhistoire ou l'archéologie chaldéenne. Les explorateurs de l'antique Babylone et de la lointaine Ninive, les puissants esprits qui ont deviné le secret des cunéiformes, Layard Oppert, Rawlinson, de Sarzec, sont totalement ignorés de M. C. Mais comment les eut-il distingué du haut de la Tour de Babel occultiste?

On pourrait continuer cet examen il ne cesserait pas d'être déconcertant. Grâce à cette absence de vues précises et d'informations

sérieuses, M. Caillet a en effet admis dans sa galère des ouvrages dont les auteurs n'auraient jamais espéré tant d'honneur. L'*Action* de Blondel y voisine avec la *Phonologie mécanique de la langue française* de J. Ed. Blondel ; *La Physique de l'Amour* de Remy de Gourmont y coudoie *Le Mécanisme de la Vie* du Dr Gouzer ; Petrus Borel, l'auteur de *Madame Putiphar*, y console Brochard d'y avoir été condamné pour ses *Sophistes Grecs*. Tissot y est pour son traité de l'Onanisme qui est bien en effet un sujet occulte, mais il s'étonne d'y voir sa *Dissertatio de febribus biliosis*, et Huyghens ne comprendra jamais comment il se fait que son *Traité de la lumière* figure dans ce royaume des ténèbres. En revanche maints auteurs de traités sur le Suicide ou la Crémation s'égaient à coudoyer les galants écrivains des choses de la prostitution, de l'érotisme, voire de la flagellation. C'est vraiment une compagnie mêlée, et nulle femme du monde n'eut réussi à réunir des gens aussi divers et de bagage aussi varié.

Pour arriver à nous donner un peu moins de 12.000 numéros était-il donc nécessaire de gonfler cette bibliographie de tous ces ouvrages étrangers aux sciences psychiques, voire les plus occultes ? Non point, car pour la magie, le répertoire de M. C. est bien moins complet que Graesse qui remonte pourtant à soixante-dix ans. Pour l'alchimie, il reste bien au-dessous de Lenglet-Dufresnoy dont il raille avec Ladrague la méthodique abréviation des titres. On voit d'ailleurs qu'il n'a pas ouvert la *Bibliotheca chimica* de Borel non plus que *la Bibliography of Chemistry* de H. C. Bolton.

M. C. aurait pu se dispenser de faire figurer dans son livre les ouvrages sur la franc-maçonnerie. C'est une société secrète, c'est entendu ; mais il y a bien d'autres gens ou d'autres lieux secrets qui ne paraissent pas nécessairement relever des sciences occultes. La chose se pouvait cependant concevoir ; mais alors pourquoi le choix que l'on a fait dans les bibliographies spéciales de Klotz, de Taute et de Thory ; pourquoi ceci et pas cela ? Pourquoi ne nous donner que le titre de l'abrégé français de Gould et non le titre du grand travail anglais ? Pourquoi la *Chaîne d'Union* s'arrête-t-elle à 1886 ? Elle a pourtant vécu après cette date. Pourquoi cinq ou six rituels parmi tant d'autres ?

En vertu de quels principes a-t-on, comme on l'avoue p. III, choisi dans la *Bibliographie de la Sorcellerie* d'Yve-Plessis ?

Je veux bien admettre que la Cabale, même avec ou sans k, est une tradition juive qui fut plus ou moins secrète ; mais quelles sont les règles qui ont présidé au choix des ouvrages que l'on nous donne ? Pourquoi n'avoir pas cité la très importante *Bibliotheca Hebraea* de Wolff, alors qu'on se vante sur la couverture de nous avoir indiqué les sources. Ainsi donc voici un premier point acquis : Faute d'avoir délimité son sujet l'auteur nous a énuméré quelques milliers de

volumes que nous n'aurions jamais l'idée de demander à une semblable bibliographie et nous a privés de quelque 8 à 10.000 ouvrages que nous pouvions espérer rencontrer dans son recueil.

Voici pour ce qui est de la matière bibliographiée ; l'auteur a-t-il racheté ces graves défauts par la façon dont il a accompli son travail ?

Nous ne pouvons que le louer d'avoir fondu en une seule liste alphabétique les anonymes et les livres ayant un nom d'auteur. C'est le dispositif le plus pratique. Malheureusement si vous désirez savoir ce que l'on a écrit sur un point spécial des sciences occultes vous n'avez hélas ! nulle table systématique. Cherchez-vous ce qu'il existe sur les prophètes modernes ou quels sont les recueils de prophéties modernes, vous êtes obligé de dépouiller l'article Extases, songes et prophéties, l'article Antéchrist, l'article Philosophie où vous trouverez par exemple le livre de Le Pelletier sur Nostradamus et l'article Divination et d'aller voir dans le corps de l'ouvrage ce dont traite exactement chacun des auteurs énumérés dans ces articles. C'est vraiment laborieux. Vous serait-il agréable de connaître ce que l'auteur a bien voulu citer parmi les ouvrages sur la fascination ? Il faudra que vous recommenciez le même travail avec les groupes : magnétisme animal, magnétisme personnel, médecine magique, sommeil et peut-être singularités. Cette bibliographie ne semble pas destinée à l'usage des chercheurs ou des travailleurs.

Répond-elle mieux aux besoins des collectionneurs et des amateurs ? Comment les livres y sont-ils décrits ? De la façon la plus extraordinaire. *L'art d'arriver au vrai ; philosophie pratique* devient *L'art d'arriver, ou vraie philosophie pratique* (n° 675, Balmès). La collation manque souvent, même pour les livres rares et pour les livres à gravures. On nous dit, d'après Guaita, qu'il est très rare que les exemplaires de l'*Amphitheatrum Sapientiae* de Khunrath soient complets, aussi bien de texte que de gravures, et cela est vrai ; mais n'est-ce pas le cas ou jamais de nous en donner la collation ? Vous la chercherez vainement au n° 5747. La traduction française du Lavater, *de Spectris*, n'est pas un livre commun et vaut beaucoup plus de 20 francs malgré l'estimation de l'auteur, qui eut pu se dispenser de cette indication erronée, mais aurait dû nous donner la collation. M. C. nous fournit des estimations fort honnêtes des éditions françaises du célèbre livre de Jean Wier sur les diables 11431 et 11432, mais n'apporte aucune collation des éditions qu'il cite. Nous pourrions continuer.

Lorsqu'il existe plusieurs éditions du même livre, on peut avoir intérêt à connaître la 1re édition ou la plus complète. M. C. ne l'ignore pas, puisqu'il a tenté parfois de nous renseigner à cet égard. Voyez par exemple ce qu'il a fait pour le Petit Albert. Voici l'ordre suivi : 1838, 1668, 1704, 1758, 1868, 1815, v. 1850, 6516. Il eut fallu nous dire que 1668 est une date apocryphe et que sous cette date nous

vons diverses éditions dont la plus ancienne remonte tout au plus à
ı fin du XVIIIe siècle ; 1704 est vraisemblablement la 1re édition, vien-
ent ensuite 1718 Lyon, 1721 Lyon, 1722 Lyon, cité par Sepher que
on a, paraît-il, intégralement dépouillé, 1729 Lyon (voyez Catal. de
ı Bibliothèque Nationale), 1744 Lion (*sic*), 1744 (voyez Guaita que
on a dépouillé), 1751 (voyez le même Guaita) et quelque cinquante
utres éditions postérieures que l'on oublie.

M. C. n'a pas été plus heureux dans ses estimations du prix des
vres. 70 fr. pour les *Ennéades* de la traduction Bouillet est loin du
ours actuel. Le *Commentaire de l'histoire des plantes* de Fusch,
549, vaut 4 fois les 25 fr. qu'il est estimé. J'ai acheté dernièrement
s *Acta Latomorum* de Thory pour un ami et je les ai payé en con-
aissance de cause beaucoup plus de 35 fr. Et l'on peut continuer.
I. C. est plutôt mal renseigné. Il a pris ses estimations sur des cata-
gues datant souvent de 15 ou 20 ans. Au reste on ne sait que dire,
rsqu'il vous affirme que depuis 1850 les volumes in-8° valent de
à 6 fr. neufs et moitié de ce prix s'ils sont d'occasion. Les in-8° à
fr. 50, 8 fr. et 10 fr. ne sont point rares : voyez chez Calman-Lévy,
ıez Hachette et chez Plon et parmi les livres occultistes (voyez les
impressions de Chacornac : Agrippa, Fabre d'Olivet, Lacuria.

Au total M. C. a fait son manuel à coups de ciseaux, et en dehors
es fiches de Dureau pour le magnétisme, d'Ouvaroff et de Guaita
ır les sciences occultes, ce n'est qu'un recueil de coupures de cata-
gues, ce qui ne laisse point parfois de produire des résultats singu-
ers, j'allais dire occultes. C'est ainsi qu'un même ouvrage le *Grimo-
um verum* se dédouble (4783 et 4784), parce qu'il a échappé au
octe collecteur que ces deux fiches se rapportaient au même livre.
e *Bulletin du Grand Orient* n'aurait, paraît-il, paru que jusqu'en
887. Cette erreur est due à ce que le libraire auquel on a emprunté
tte indication annonçait comme absolument complète une collec-
on à laquelle il ne manquait guère que dix années.

Le procédé lui a d'ailleurs valu une polémique avec M. D. (voyez
préface), qui revendique bon nombre des notices dont M. C. a cru
voir accompagner certains ouvrages, notices sans doute excellentes
ı point de vue librairie et réclame ; mais déplorables au point de vue
ientifique.

Ce livre mérite cependant une place sur la table du bibliographe ; il
trouvera en effet de nombreux exemples de toutes les fautes qu'il
oit éviter.

L. Desbois.

Griechisch-deutsches Wörterbuch zum Neuen Testamente, von H. Ebeling, Hannover et Leipzig, 1913 ; gr. in-8, VIII-428 pages.

Œuvre solide et serrée. L'auteur s'est proposé d'établir le sens des
ots grecs du Nouveau Testament en montrant le rapport de leur

emploi biblique avec le grec commun et avec le grec classique. L'i formation est très abondante. Il va sans dire que l'usage des Septan est mentionné; on indique même le mot hébreu qui d'ordinaire co respond au mot grec des Septante. Ce livre sera donc très utile. Ma il aurait été d'un plus facile emploi si la notation algébrique des dér vations et des citations n'avait été poussée aux dernières limites l'abréviation. Une sorte de noviciat préliminaire sera indispensable quiconque voudra l'employer couramment.

A. L.

Die Gnosis, von W. Köhler, *Religionsgeschichtliche Volksbücher*, IV, 16. Tübi gen, Mohr, 1911; in-12, 60 pages.

Aperçu historique du gnosticisme. Selon M. Köhler, le gnosticisr est un grand mouvement religieux dont l'origine ne se rattache pas un ou quelques individus; il procède de la mystique et du syner tisme hellénistiques; il en est l'application au christianisme primit qui non seulement dans Paul, mais dans l'Évangile de Jésus, était dé syncrétiste. — Mais il y a syncrétisme et syncrétisme. L'absorpti d'éléments étrangers dans une religion qui se les approprie en garda son individualité ne la rend pas proprement syncrétiste. A prend les choses en gros, le christianisme, mouvement de propagande is du judaïsme, n'a jamais perdu sa marque d'origine; le gnosticisr est un essaid'accaparement du christianisme par le syncrétisme païe et lui aussi a retenu sa marque de provenancé. M. K. déclare lu même, en termes excellents, que la défaite de la gnose fut en réali celle du syncrétisme païen (d'où il suit que le prétendu syncrétisr chrétien était d'une qualité particulière), et que l'Église catholique, se constituant contre le gnosticisme, a sauvé le christianisme, ce q d'ailleurs n'a pas empêché le gnosticisme de se survivre en quelq manière dans la théologie et dans le culte catholiques, surtout da le manichéisme, pour ne rien dire de la théosophie des temps moderne

A. L.

Die synoptische Grundschrift in ihrer Ueberlieferung durch das Lucaseva gelium, von F. Spitta. Leipzig, Hinrichs, 1912; in-8, xlviii-512 pages.

On admet généralement que l'Évangile de Marc est à la base d deux autres Synoptiques. M. Spitta s'inscrit en faux contre cette op nion. D'autres avant lui ont fait des réserves sur la priorité de Mar Plusieurs critiques ont soutenu que Marc lui-même dépendait d *Logia*, c'est-à-dire de la source dont dépendent Matthieu et Luc po les discours du Christ: et l'on a déjà dit aussi que le troisième Éva gile, au moins dans certaines parties, notamment dans le récit de dernière cène, ne se fondait pas sur la rédaction canonique de Mar mais sur une relation plus ancienne, qui était modifiée et surcharg

dans Marc. Ainsi le troisième Évangile aurait exploité Marc et les sources de Marc. Selon M. S., la source fondamentale des trois Synoptiques, pour ce qui regarde les faits évangéliques depuis le baptême de Jésus jusqu'à sa résurrection, serait conservée à peu près intégralement dans le troisième Évangile, et c'est là qu'il faudrait la rechercher, non dans Marc.

M. S. nous a déjà donné une dissection du quatrième Évangile qui ne semble pas avoir trouvé grand crédit. Son nouveau travail, série de remarques critiques sur les textes synoptiques, ne peut être discuté ici dans le détail. Pour avoir une idée de sa méthode, prenons le commencement de son protévangile, l'indication chronologique de *Luc*, III, 1-2. Luc, dit-il, commence sans faire de liaison avec les récits de l'enfance ; il dit : « L'an quinzième de Tibère » etc. ; Matthieu fait une transition vague : « En ce temps-là parut Jean-Baptiste » etc. ; or c'est celui qui n'a pas de liaison qui doit être primitif, donc Luc ; quant à Marc, son début : « Commencement de l'Évangile de Jésus-Christ », est un titre de livre, qui venait dans le manuscrit original après la clausule d'un autre livre : « Fin de... », et il y a une lacune avant : « Selon qu'il est écrit » ; d'où il suit que Marc ne compte pas et que Luc est le premier des trois. — Cette logique est passablement déconcertante. La forme abrupte de *Luc*, III, 1-2, donne à penser en effet que ce début fut écrit d'abord en manière de commencement absolu, et l'on en pourrait déduire que... le troisième Évangile a dû exister d'abord en rédaction plus brève, sans les récits de l'enfance, comme Marc ; un simple δέ a suffi pour la suture avec ces récits dans la rédaction complétée, et il n'y avait pas à chercher meilleure transition. Il est évident, d'autre part, que les mots : « En ce temps-là », ne sont dans Matthieu qu'un artifice rédactionnel pour relier, tant bien que mal, aux récits de l'enfance le récit concernant Jean-Baptiste, récit que la source lui fournissait sans notation chronologique, comme il est dans Marc, et il est de toute invraisemblance que le rédacteur du premier Évangile eût supprimé la précieuse date : « L'an quinzième de Tibère », s'il l'avait trouvée dans la source. Au contraire, la formule de Luc, très étudiée, surchargée de synchronismes inutiles (qu'a-t-on besoin de Lysanias ?), plus ou moins imitée du début de Jérémie, comme le remarque M. S. lui-même, est secondaire par rapport à Matthieu et à Marc, qui n'ont point fait de recherches chronologiques et se sont contentés, pour dater l'Évangile, des indications qui ressortaient des récits traditionnels, par la mention d'Hérode meurtrier de Jean-Baptiste, et par celle de Ponce-Pilate, juge de Jésus. C'est fantaisie d'admettre que le manuscrit original de Marc, d'où procède toute la tradition textuelle, faisait partie d'une bibliothèque, écrit sur un rouleau de papyrus qui aurait contenu encore d'autres livres. La formule initiale est le simple début d'un récit tout populaire. Assurément, le récit primitif ne pouvait

commencer par : « Selon qu'il est écrit » etc. (*Marc*, I, 2-3); mais citation prophétique est une surcharge évidente, et le début dans source montrait Jean-Baptiste au désert. Si le récit de Luc, dans commencement et ailleurs, est mieux construit que les récits para lèles, c'est que Luc vient le dernier et qu'il a du style.

Des critiques par lesquelles M. S. entend démontrer la postériori de Marc il résulte que cet Évangile n'est pas une œuvre homogèn mais plus ou moins compilée, avec des surcharges. D'autres q M. S. s'en étaient avisés déjà. Tout au fond du Marc canonique il a une source ancienne, celle même que M. S. veut extraire de Lu et qui est, dans l'ensemble, plus facile à dégager de Marc parce q la rédaction du second Évangile est sans art et que celle du troisièn Évangile, postérieure à celle de Marc, est stylisée. Il ne suffit pas M. S. de conjecturer que les rédacteurs de Matthieu et de Luc ont p connaître des rédactions plus ou moins différentes de Marc, et pl d'une rédaction. Il connaît le détail des sources primitives et la genè des rédactions canoniques ; il construit des arbres généalogiques tous ces textes. Possibilités que tout cela. La réalité peut avoir é encore plus complexe que ne le dit M. S., et le principal de sa thès à savoir que la source fondamentale de l'histoire évangélique dans l trois Synoptiques serait mieux conservée dans Luc, n'en reste p moins invraisemblable.

Alfred Loisy.

Johannes erklärt von W. Bauer, *Handbuch zum Neuen Testament*, II, 2. Tübi gen, Mohr, 1912 ; gr, in-8. IV-189 pages.

Der Hebræerbrief erklärt von H. Windisch. Même collection, IV, 3. Tübinge Mohr, 1913 ; gr. in-8. IV-122 pages.

Der Brief an der Hebræer erklärt von A. Seeberg. Leipzig, Quelle, 1912 ; in- 163 pages.

L'ouvrage de M. W. Bauer n'a pas précisément pour objet de rés mer, tout en le discutant et le prolongeant, le travail critique sur texte du quatrième Évangile, mais de pourvoir ce texte d'un con mentaire suivi, coordonné à la traduction, avec tous les rapproch ments littéraires et historiques que comportent le texte et son expl cation. Et l'Évangile mystique est commenté comme il convient, c écrit de mystère, avec la mesure, très large, d'allégorie qui lui appa tient. La critique de M. B. est d'ailleurs fort prudente. Sur la que tion d'origine, il abandonne l'authenticité apostolique et il place composition du livre entre les années 100-125, probablement Éphèse et peut-être dans l'entourage de Jean l'Ancien. La question c rédaction et de sources, qui a été agitée en ces derniers temps, ne l'a rête pas, et peut-être la juge-t-il, avec quelque raison, sans granc portée. Quelques-uns de ceux qui ont voulu débrouiller les réda tions, démêler les sources ont plus ou moins perdu de vue la signif cation du livre. M. B. ne tombe pas dans ce travers. Il aurait pu tou

tefois se montrer moins réservé en certains endroits où des surcharges paraissent évidentes. On ne voit pas bien comment il explique le double discours après la cène, sur le même thème, avec des variantes de doctrine ; et à propos du témoin que met en relief *Jean*, XIX, 35, sans indiquer même l'hypothèse d'une addition rédactionnelle, il se borne à écarter l'hypothèse de Wellhausen attribuant au même rédacteur secondaire XIX, 34-35 et 37. Il lui répugne de rejeter ainsi au second plan un morceau qui est dans l'esprit du livre. Mais pourquoi l'addition n'aurait-elle pas été faite par un second rédacteur dans l'esprit du premier ? Il y aurait plutôt à dire que la mention du crurifragium omis (vv. 32-33) paraît étroitement coordonnée à l'incident du coup de lance qu'elle est destinée à préparer et sans lequel le récit serait comme mutilé. C'est seulement dans les vv. 35-37 qu'il y a des embarras de rédaction résultant surtout du v. 35 ; car les vv. 36-37 sont un commentaire naturel de 33-34, commentaire qui était dans la pensée du rédacteur de ces versets, mais qui pourrait bien n'avoir été introduit qu'après coup dans le texte. Le v. 35 est un trait violent, qui tranche sur le contexte, et qui est conçu dans l'esprit de XXI, 24, avec imitation de XX, 31. Au reste, M. B. n'hésite pas à considérer le ch. XXI comme une addition faite après coup au livre qui a eu d'abord sa conclusion naturelle dans XX, 30-31.

M. Windisch, en son savant commentaire de l'Épître aux Hébreux, examine d'abord les opinions anciennes concernant l'origine de cette Épître. Il admet, comme tout le monde, que l'attribution à Barnabé n'est qu'une hypothèse de la tradition. Pourtant cette opinion des critiques pourrait bien n'être aussi qu'une hypothèse. L'argument que M. W. trouve décisif contre Barnabé paraît assez faible. Barnabé, dit-il, était lévite, il n'aurait pas ignoré que le sacrifice quotidien offert au nom du grand prêtre n'était pas un sacrifice pour le péché, et que l'autel des parfums n'était pas dans le Saint des Saints. Mais Barnabé, lévite de Chypre, — si l'on en croit les Actes, — n'avait jamais eu part au service du temple et il pouvait n'en pas être mieux instruit que n'importe quel Juif de la dispersion ; et quand l'auteur de l'Épître parle en général de sacrifices offerts pour les péchés, il paraît bien faire abstraction de la distinction rituelle entre les holocaustes et les sacrifices de purification ; c'est tout le régime des oblations qu'il considère comme un moyen de propitiation pour les péchés. M. W. s'arrête à l'idée d'une homélie écrite, vers l'an 80, pour une communauté connue de l'auteur, et à elle adressée, sans que ce fût une lettre, d'où l'absence de suscription. Quelle était cette communauté, on ne sait, sauf pourtant que ce n'était pas Jérusalem, et que le document ne fut pas écrit pour des Juifs convertis ou non. Le commentaire de M. W. est riche de citations et de rapprochements instructifs. On remarquera surtout ce qui est dit de la christologie de l'Épître et des rapports de cette christologie soit avec la tra-

dition évangélique, soit avec la doctrine de Paul, celle de Jean, les conceptions hellénistiques, les idées de Philon. Le Christ de l'Épître aux Hébreux n'a rien d'un personnage historique, et l'on ne pourrait pas prouver qu'un seul de ses traits appartient à l'histoire, si par ailleurs la tradition évangélique n'était connue; mais on peut voir ainsi comment cette tradition a été absorbée dans la spéculation mystique de l'Épître sur le sacerdoce du Christ.

D'après M. Seeberg, l'auteur de l'Épître aux Hébreux serait un des chefs de la communauté romaine, momentanément éloigné de celle-ci; les destinataires seraient les fidèles de Rome; la composition serait de très peu antérieure à la prise de Jérusalem par Titus. Trop de précision. Ce que l'auteur de l'Épître dit des cérémonies du temple ne prouve pas que le temple existe encore : il est parlé de ces cérémonies comme les décrit la Bible et pour leur valeur typologique. Que l'Épître soit écrite pour empêcher la rechute de chrétiens dans le judaïsme, c'est aussi une opinion un peu vieillie, bien qu'elle ait encore des tenants très respectables. Mais, comme le remarque M. Windisch, l'auteur, tout en prouvant l'excellence de la révélation chrétienne, ne suppose pas un seul instant que l'origine céleste et la messianité de Jésus puissent faire doute pour ses lecteurs, et, par conséquent, il ne s'adresse pas à des gens qui seraient tentés d'abandonner le Christ pour Moïse. Le commentaire de M. S. est dominé par l'idée générale qu'il prête à l'auteur de l'Épître, les diverses parties de celles-ci étant censées répondre à des objections qui, chose singulière, jamais ne sont formulées. Chaque paragraphe est ainsi analysé et interprété dans un exposé suivi, auquel s'annexe une série de notes exégétiques. Ce commentaire est loin d'égaler celui de M. Windisch, soit pour la richesse des comparaisons tirées de la littérature non biblique, soit pour la largeur de la perspective générale. On n'y trouvera pas de note sur le mythe du Christ dans l'Épître aux Hébreux. La conclusion est que l'auteur a présenté dans son traité la foi apostolique en forme alexandrine. La formule est élégante, et même elle est vraie. Mais combien de choses cette forme ajoute à ce fond, si l'on entend par foi apostolique la foi de Simon Pierre et des apôtres galiléens ! Ceux-ci n'avaient pas la moindre notion du sacerdoce universel du Christ; Paul est sur le chemin de cette idée, mais il ne l'a pas encore ; Philon parle du Logos comme du prêtre céleste, et le même Philon voit dans Melchisédech une manifestation du Logos. Ces données s'amalgament avec la foi de Pierre et celle de Paul dans la grande figure du Christ prêtre éternel. Mythe superbe auquel la Bible et la tradition messianique du judaïsme n'ont pas seules contribué, bien que l'auteur de l'Épître ne semble et ne croie spéculer que sur les données de l'Ancien Testament.

Alfred Loisy.

G. Leroux, **Lagynos.** Recherches sur la céramique et l'art ornemental hellénistiques. In-8°, p. 7-137, avec figures dans le texte. Paris, Leroux, 1913.

Le « lagynos » de L. est une sorte de bouteille à panse très écrasée, dont l'anse, qui est coudée, s'attache un peu au-dessous de l'embouchure. On l'a rencontrée en assez grand nombre dans le bassin central de la Méditerranée, surtout en Crimée, sur la côte asiatique, à Délos, à Chypre, en Egypte, en Cyrénaïque et en divers points de Grèce. Le décor en est d'ordinaire peint en brun sur engobe blanchâtre, et la fabrication, qui paraît commencer vers la fin du IIIe siècle avant J.-C., finit aux approches de l'ère chrétienne. Par suite, si rapide et si sommaire que soit l'ornementation de ces vases, elle pourra nous donner quelque idée de la maison hellénistique et des fresques légères exécutées sur le blanc de ses parois Autant que d'infimes productions industrielles permettent de juger de la grande peinture, ces « lagynoi », dont la figure humaine est presque absente, donnent l'impression d'un art élégant et sobre, aux sujets très espacés, au répertoire un peu court et dont la grâce aisée devait faire tout le charme. — P. 75, je doute fort, malgré l'autorité de M. Perdrizet, que lagynos puisse venir de λαγαρός. Au demeurant, je crains que L. n'ait eu tort d'appeler « lagynos » ce flacon dont le nom doit rester anonyme : l'argument de la page 78, tiré de la fable du renard et de la cigogne, est réfuté par la représentation que nous offre une stèle augustéenne, contemporaine des derniers « lagynoi » et les γοῦς ont été trouvés en bien trop grand nombre pour qu'on puisse leur donner comme successeurs les vases, encore relativement peu abondants, qu'a étudiés l'auteur. P. 85, l'origine métallique est certaine et la collection du Louvre, assez peu riche sur ce point, renferme un vase de bronze qui se rapproche fort du « lagynos » : j'imagine que quelques recherches dans les musées pourraient être instructives sur ce point. P. 96, L. ne paraît pas connaître sur la lanterne hellénistique le bon travail de Loeschcke dans les *Bonner Jahrbücher*. P. 106, les dernières fouilles de Délos montrent bien que le décor de la maison hellénistique se retrouve sur les « lagynoi ».

A. de Ridder.

E. Curtius, **Gilgamisch und Heabani**, Studien zur Geschichte der altorientalischen Kunst. C. R. de l'Acad. de Bavière. In-8°, p. 370, fig. 1-23. Munich, 1912.

Comme M. Heuzey, C. passe de l'archéologie classique à l'étude de l'art oriental. Il est excellent que ces deux disciplines, entre lesquelles les points de contact sont si fréquents, éprouvent ainsi la valeur de leurs méthodes et notre connaissance de la civilisation antique ne peut que gagner à ces rapprochements. Non qu'il n'y ait quelquefois danger à faire sortir prématurément de sa tour d'ivoire une science encore en formation, mais, lorsque le progrès des décou-

vertes a mis au jour une suite suffisante de documents historiquement classés, toute enquête est légitime qui cherche à ordonner ces faits, à en dégager les caractères essentiels et à comparer ces monuments aux objets d'art semblables que produisent, vers les mêmes époques, les régions voisines. C. a pris pour point de départ la représentation de « Gilgamisch » Enkidou et d'Heabani, dont les luttes contre le taureau céleste et contre d'autres animaux sont le sujet favori de la glyptique babylonienne. Un certain nombre de cylindres présargoniques nous montrent les formes d'art sumériennes, longues frises composées de groupes plus ou moins nombreux et dont chacun est ordonné, où le besoin de symétrie double le nombre des adversaires, où les éléments sont interchangeables et où le sujet importe moins que la manière de le présenter aux yeux. Rien qui diffère davantage de l'art précis, historique et « pragmatique » de l'ancienne Égypte. Plus tard, à la belle époque de la glyptique babylonienne, les groupes seront moins nombreux et composés de moins d'éléments, la composition sera plus sévère et plus concentrée, les corps seront plus nerveux et plus vigoureux, mais le point de départ restera toujours le vieil art sumérien, dont l'influence se fera encore sentir dans les productions de la décadence. — P. 24, le cylindre reproduit dans la figure 11 est une acquisition toute récente de la Bibliothèque Nationale, ce qui justifie les réserves de M. Delaporte et infirme certaines conclusions de C. (p. 27, p. 30, p. 34). P. 37, la « ceinture » de Gilgamisch serait d'origine aquatique, comme (?) l'attribut représenté sur le fronton en tuf de l'Acropole. P. 43, cherchant à expliquer le cylindre mystérieux de la Bibliothèque (Delaporte, III, 26), C. y voit la lutte du dieu contre lui-même. P. 51, les divinités dédoublées. P. 58, les Heabani et les taureaux célestes figurés avec deux corps et une tête unique sont d'époque tardive et dus à une déformation des représentations où deux animaux ou personnages semblables se croisent en sens inverse. P. 63, influence limitée de l'art babylonien sur l'art égyptien du moyen et du nouvel empire. P. 65, influence certaine du même art sur l'art mycénien, auquel rien n'est plus naturellement étranger que la notion de la mesure et de la symétrie et qui n'a pu apprendre que d'exemples venus du dehors.

A. de Ridder.

L. Karl, **Un moraliste Bourbonnais du xive siècle,** et son œuvre : le roman de Mandevie et les Mélancolies de Jean Dupin. Paris, H. Champion, 1912; in-8° de 60 pages.

Est-il bien sûr que Jean Dupin soit, comme il est dit ici au début, « l'auteur le plus méconnu de la littérature du moyen âge » ? Il est surtout « inconnu », et il le mérite — inconnu sauf des spécialistes naturellement, car, ainsi que le constate l'auteur, M. Ch.-V. Langlois avait déjà réussi naguère à débrouiller un peu les erreurs accumulées

depuis La Croix du Maine et Goujet autour de ce poème, ce *Roman de Mandevie*, qui ne nous a pas été conservé par moins de treize manuscrits, sans parler de deux incunables. Mais il est incontestable que M. K. apporte sur la question des précisions nouvelles. D'abord par des déductions et des comparaisons minutieuses, par des points de repère pris dans le texte, il arrive à établir que Jean Dupin est né dans le Bourbonnais en 1302, qu'il a écrit son ouvrage entre 1336 et 1340 ; et enfin qu'il aurait été moine de Cluny, puis prieur en 1353, abbé en 1369, et y serait mort cinq ans après. Ces dernières assertions reposent sur une identification qui est probable, si elle n'est pas tout à fait certaine : M. K. cherche à les étayer sur les visées aristocratiques de son auteur et sur certaines considérations morales dont je ne vois pas bien la portée. Après la biographie vient un classement des manuscrits fait avec beaucoup de soin et de conscience. Quant au chapitre sur la valeur de l'œuvre, il est ce qu'il pouvait être étant donné le sujet : le roman de Dupin a comme tant d'autres son point de départ dans la *Rose* de Jean de Meung, il affecte des tendances moralisatrices généralement insipides, et renferme des allusions historiques rares ou sans importance ; bref il est un des modèles du genre par sa critique souvent amère des divers « Estats » du monde, entendez la société contemporaine. Les détails donnés sur la langue et la versification sont courts et n'offrent rien de très neuf. Enfin M. Karl a clos son petit volume par une analyse détaillée des sept premiers livres du poème, faite d'après le meilleur manuscrit. Et de tout ceci nous devons lui savoir gré, le labeur étant d'autant plus méritoire qu'il était plus ingrat : si tout cela n'est guère de la littérature, c'est du moins de l'histoire littéraire.

E. Bourciez.

J. Schoch, **Perfectum historicum und Perfectum praesens im Franzoesischen,** von seinen Aufaengen bis 1700 (Beitrage zur Geschichte der romanischen Sprachen und Literaturen, hsgg. von M. F. Mann, IV). Halle, M. Niemeyer, 1912 ; un vol. in-8°, de IX-92 pages.

L'auteur de cet opuscule cherche à apporter des précisions nouvelles sur l'emploi qu'a fait le français du passé simple et du composé (il dit suivant un usage peut-être regrettable passé *défini* et *indéfini*, mais cela n'a qu'une importance secondaire). Ces précisions, il y est arrivé par un dépouillement attentif et assez large de textes : c'est la seule voie à suivre en ces matières, le résultat dût-il ne pas être absolument neuf, et confirmer seulement ce qui avait été déjà entrevu. En somme, M. S. constate que dès le début nos deux passés ont pu avoir chacun en français les deux sens, celui de parfait historique ou de parfait présent. Le passé composé pouvait déjà en ancien français fonctionner comme un parfait absolu ; le passé simple, outre sa signification propre de parfait historique, pouvait aussi y exprimer un passé récent, celui

dont l'effet subsiste, et en cela on en était encore au stade latin. La différence entre les deux formes apparaît tout d'abord comme une question de chiffres, le passé composé étant plus rare que l'autre. Mais ceci ne serait qu'une constatation en quelque sorte un peu grosse ; il y avait à démêler quelque chose de plus délicat, et M. S. paraît l'avoir fait avec assez de bonheur. En réalité, le passé composé s'appliquait autrefois à des événements dont la localisation restait imprécise pour la conscience du sujet parlant ; il ne pouvait s'appliquer à aucun fait placé dans un point déterminé du passé. On peut donc dire qu'après avoir été uniquement un passé récent dans la période préromane, il apparaît aussi d'abord en français comme une sorte de parfait indéterminé ; ce n'est qu'assez lentement qu'il a pu devenir un temps de localisation précise. Ce stade était atteint déjà au XVIe siècle — M. S. le montre par des exemples — mais au XVIIe siècle il restait encore bien des traces de l'ancien usage. Et c'en est une peut-être, que cette phrase de Mlle de Scudéry : *Ses charmes m'ont ravi dès le moment que je l'ai vue* (moment indéterminé), si tant est qu'elle s'oppose à cette autre : *J'ai aimé Clélie depuis le premier moment que je la vis* (moment précisé). — Dans la troisième division de son travail, et qui en est aussi la plus considérable, M. S. a groupé ses exemples par genres littéraires, ce qui a en effet sa raison d'être, puisqu'il est toujours facile de rétablir une division par siècles, et que d'autre part l'emploi respectif des deux passés présente des variations sensibles suivant qu'on a à faire à des œuvres poétiques, ou à des textes en prose appartenant à l'histoire, au genre épistolaire, au genre dramatique, etc. Le principal reproche qu'on serait tenté d'adresser à l'auteur, si tant est que c'en soit un, c'est de n'avoir pas poursuivi ses investigations au-delà de 1700, et de s'être en quelque sorte arrêté en route : il faut aller jusqu'au bout, autant que possible, dans un examen de ce genre, et la note mise ici au bas de la p. 44 ne m'a pas convaincu du contraire. Que la question ne se pose plus tout à fait de la même façon au XVIIIe et au XIXe siècle, soit ! j'en conviens et j'ajouterai même qu'elle se complique des divergences qui se sont produites entre l'usage écrit et parlé, ou aussi de certaines considérations dialectales. Mais enfin tout cela n'en est pas moins intéressant à démêler. Espérons que M. Schoch s'y emploiera quelque jour : il vient de montrer combien il est qualifié pour le faire.

E. Bourciez.

J. Haas, **Grundlagen der franzoesischen Syntax.** Halle, M. Niemeyer, 1912 ; brochure in-8° de 34 pages.

Dans son très bref avant-propos, M. Haas nous fait savoir que la présente brochure est le premier chapitre d'une *Syntaxe française* fondée sur des considérations psychologiques et historiques. Il ajoute que cet ouvrage sera « un élargissement » de la *Syntaxe du français*

moderne qu'il a publiée en 1909, et promet de le donner dans deux ans environ (c'est-à-dire vers la fin de 1914). Retenons la date : ce livre sera le bienvenu, et ne saurait manquer d'offrir de l'intérêt. M. H. est en effet un esprit curieux et méthodique, qui ne se contente pas facilement des résultats acquis, mais cherche toujours à aller plus loin, et à mettre une rigueur croissante dans l'exposé des faits. Il a de plus conscience des difficultés que soulèvent les investigations de ce genre, et ici par exemple il a fait avant tout nettement effort pour délimiter le terrain de la syntaxe et en faire une discipline spéciale. Y a-t-il pleinement réussi ? C'est une question qu'on agite depuis longtemps déjà, et sans arriver à lui donner une réponse tout à fait satisfaisante. Ainsi, dès le début de son opuscule, il se préoccupe de retrouver une identité de structure sous les variations du sens. Et l'on peut admettre en effet que la conformation syntaxique soit la même dans *Mon père est malade* et *Tes amis seront contents* ; mais il est déjà plus douteux que l'identité existe entre *Quand il eut aperçu ses amis, il les appela* et l'autre phrase *Quoique vous ayez dit la vérité, on vous condamnera* : d'un point de vue historique, en tout cas cela ne serait guère soutenable. De plus, je ne vois pas qu'en procédant de la sorte on puisse arriver à déterminer autre chose que des cadres généraux, tellement généraux qu'ils n'auraient aucune utilité ni théorique ni pratique. C'est qu'en réalité il n'est point facile de poser les limites de la syntaxe ou d'en donner une définition qui soit adéquate à son objet. Et que la syntaxe ne soit pas la stylistique, ce qui est dit d'ailleurs ici p. 10, j'en conviens volontiers ; mais il est déjà bien moins aisé de la séparer de la sémantique, puisque des changements se produisent dans les groupes d'aperception et en amènent d'autres forcément dans la phrase. Je ne sais si, malgré le titre de son § 10 un peu court, M. H. a tenu assez compte de cette instabilité des groupes d'aperception et des divergences d'interprétation qui proviennent de l'auditeur. En somme lorsqu'on a dit que la syntaxe est un exposé de la façon dont les mots s'enchaînent dans la phrase, on ne peut pas ajouter grand chose ; il faut toujours en revenir à la phrase, puisqu'elle est la seule réalité du langage, et ce qui me rassure c'est que M. H. en a donné ici p. 12 une bonne définition, très correcte quoique bien connue. — On est encore amené à se poser une autre question en lisant cet opuscule, et à se demander ce que l'auteur a visé au juste : sont-ce les seules lois de la syntaxe française, ou des lois plus générales ? On ne le voit pas très bien, et il semble en définitive avoir cherché à esquisser d'après la syntaxe française et avec quelques exemples empruntés au français ce qui est de nature syntaxique. Ajoutons enfin que M. Haas paraît porté surtout vers les descriptions statiques. Son dernier paragraphe ne laisse guère entrevoir comment il procédera dans le livre promis : la difficulté la plus grave qu'il trouvera sera évidemment de faire entrer un exposé histo-

rique dans des cadres répondant aux besoins logiques de la pensée. Soyons sûrs qu'il ne cherchera point à l'éluder, et il sera intéressant de voir comment il la resoud.

E. Bourciez.

P. B. Fay, **Elliptical partitiv Usage,** in affirmativ clauses, in French prose of the XIV-XVI centuries. Paris, H. Champion, 1912 ; un vol. in-8°, de VIII-87 p.

L'auteur de cette dissertation est bien au courant évidemment de la question qu'il a entrepris de traiter, et a réfléchi par lui-même sur les différentes définitions qui ont été données de la tournure partitive. Il a bien fait notamment de prêter une attention sérieuse à la remarque faite il y a quelques années par Schayer : en ancien français *de* sert à extraire une partie des objets qui appartiennent à un groupe connu et déterminé, tandis qu'en français moderne il s'applique à un concept indéterminé. Ainsi *coillir des flors* c'était autrefois « cueillir une partie de ces fleurs déjà bien connues »; aujourd'hui c'est cueillir quelques fleurs, « un certain nombre de fleurs quelconques ». Je crois que ce point de vue est juste en général, et M. F. a bien fait d'y chercher un principe de classement pour ses listes d'exemples. Seulement, puisqu'il avait à étudier la question pendant ces siècles de transition qui s'appellent le moyen français, pourquoi avoir renversé en quelque sorte l'ordre attendu, et avoir toujours commencé par citer les cas où nous avons à faire à la conception moderne? Il y a là quelque chose qui est de nature à dérouter le lecteur, et à ne pas lui faire suffisamment sentir comment on est passé d'un usage à l'autre. A ceci près l'auteur a disposé d'une façon logique et intéressante les matériaux par lui amassés; son travail consiste essentiellement en listes d'exemples, et c'est ce qu'on pouvait lui demander. Il a examiné tout d'abord le cas où *de* partitif est employé devant l'objet, ce qui va de soi puisque là est en somme l'origine du tour. Les exemples sont bien choisis, ou pour mieux dire, sont tous ceux que présentent certaines portions de textes déterminées d'avance. Et il y a plus, car les exemples du partitif ne prouvent rien par eux-mêmes : ce qui importe, c'est d'établir une sorte de compte entre les deux formules *manger pain* et *manger du pain*, et à cet égard (comme je l'ai souvent remarqué ici-même) il n'y a que les chiffres qui puissent nous satisfaire, fixer nos idées relativement à une époque ou à un texte donné. Le travail de M. F. nous apporte quelques précisions, grâce au tableau comme celui de la p. 40 par exemple, qui est instructif : on y voit progresser l'emploi du partitif, quoique cet emploi soit naturellement variable suivant les auteurs, et que les chiffres nous ménagent à cet égard certaines surprises. Ainsi chez Cagny qui écrivait au début du XVe siècle, la proportion est déjà de 2 partitifs sur 10 cas ; dans les *Cent Nouvelles*, elle n'est au contraire que de 2/3 sur 10. C'est au XVIe siècle que les progrès sont rapides, mais encore y a-t-il sur ce

point une grande différence entre Rabelais volontiers archaïque et Montaigne : le premier ne l'emploie encore que 1 fois sur 10, le second déjà 6 fois sur 10. Voilà des constatations intéressantes. On trouvera ensuite examiné ici le cas où le substantif est précédé d'un adjectif, ceux où il remplit le rôle de sujet, de prédicat, de circonstanciel derrière une préposition (dans ce dernier cas l'usage du partitif est encore rare même au XVIe siècle, et ne prend quelque extension que chez Montaigne). — Je pourrais ajouter d'autres remarques sur les difficultés — et elles sont réelles — qu'a éprouvées parfois l'auteur pour interpréter ou classer certains exemples. Ainsi p. 57 et 59, je vois *donner de son bon vin*, *avoir de vos nouvelles* figurer dans des listes où il s'agit de l'emploi du simple *de* devant adjectif + substantif : mais dans ces phrases, puisqu'il y a déjà un possessif, comment pourrait-il y avoir en outre un article? Cela est contradictoire, semble-t-il, et ces cas n'auraient pas dû entrer en ligne de compte. Les statistiques de M. F. sont fondées sur un nombre de pages limitées forcément, et n'ont par suite qu'une valeur provisoire : mais enfin c'est déjà beaucoup de les avoir essayées, et il faut lui en savoir gré. Ne pouvant pas non plus embrasser dans ses recherches l'ensemble des auteurs répartis sur un espace de trois siècles, M. Fay s'est résolument confiné dans la prose — en quoi il a eu grandement raison — et le choix qu'il a fait parmi les prosateurs est en somme varié et assez judicieux. Je regrette seulement que, parmi les ouvrages du XVe siècle, il n'ait pas fait figurer les *Quinze Joyes de mariage*.

E. Bourciez.

Kont, **Bibliographie française de la Hongrie**. Paris, Ernest Leroux, 1913, XVI-325 p.

Kont, qu'une mort prématurée a enlevé à l'Université de Paris, était un grand travailleur. J'avais fait sa connaissance tout à fait par hasard. Un jour que je surveillais les examens écrits de licence, j'avais, par désœuvrement, jeté les yeux sur son thème allemand, qui me frappa aussitôt par une fermeté et une élégance que nous ne rencontrons que rarement chez nos meilleurs humanistes. « Pour peu que vos autres compositions vaillent celle-ci, lui dis-je, vous n'avez pas lieu d'être inquiet ». En réalité, ce candidat était déjà un maître qui, retardé par les hasards de sa carrière, se mettait en règle avec les prescriptions de la loi.

Depuis lors, il a beaucoup écrit, et la liste des ouvrages que nous trouvons en tête de sa bibliographie ne donne qu'une idée tout à fait incomplète de son activité continue. D'abord attiré par l'Allemagne, il s'était ensuite consacré exclusivement à la Hongrie, dont il était devenu, dans ses dernières années, comme le plénipotentiaire intellectuel. Personne mieux que lui n'en connaissait la littérature et l'his-

toire, si bien que dans la grande collection que publie Amelung à Leipzig, « Die Literaturen des Ostens », ce fut lui que l'on chargea de résumer l'histoire littéraire des Magyars. Il avait l'esprit délicat et le goût sûr, fuyait la grande éloquence et trouvait que l'amas des épithètes est une mauvaise forme de la louange. Il a prouvé dans son livre sur l'influence de la littérature française en Hongrie (Leroux, 1912), qu'a couronné l'Académie française, qu'il savait l'art des vastes expositions, mais il apportait surtout dans son œuvre littéraire le goût de la précision et la rigueur de la méthode. Sa qualité essentielle, c'était la conscience. Il le montrait aussi bien dans son enseignement que dans ses travaux. C'était un professeur excellent, parce qu'il ne songeait qu'au bien réel de ses élèves, et un érudit remarquable parce qu'il pensait avant tout au progrès de la science.

Pendant les derniers mois de sa vie, je le rencontrais souvent au Ministère des Affaires étrangères ou à la Bibliothèque nationale, et je m'inquiétais quelquefois de l'ardeur un peu fébrile avec laquelle il poursuivait ses diverses besognes. Peut-être sentait-il que ses jours étaient comptés. Du moins il a eu la joie de mener à bonne fin son œuvre.

La bibliographie française de la Hongrie (1521-1910) est un de ces livres qui supposent chez l'auteur un admirable esprit d'abnégation, mais qui aussi lui assurent la reconnaissance de longues générations de chercheurs. Elle comprend, après l'énumération des chroniqueurs et des voyageurs français qui, au moyen âge, ont eu l'occasion de traiter des affaires de Hongrie, la bibliographie par ordre chronologique des ouvrages publiés jusqu'en 1910, un inventaire sommaire des documents manuscrits renfermés dans les archives et les bibliothèques de Paris relatifs aux questions hongroises, — et enfin l'indication des documents conservés en province, d'après le catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France.

Naturellement, il est probable que les listes dressées par M. Kont pourront être complétées et que l'on y signalera quelques lacunes. Ceci est fatal et Kont ne l'ignorait pas. Je serais pour ma part presque tenté de lui reprocher çà et là quelques excès de richesse. Avec infiniment de raison, il a écarté les imprimés et les manuscrits où la Hongrie ne figure que comme nom fictif et il s'est dispensé du dépouillement des journaux, qui ne donnerait aucun résultat appréciable. Il n'a relevé ni les recueils de traités ni les encyclopédies, ni les manuels. Il eût pu sans inconvénient aller plus loin encore dans cette voie. Personne sans doute ne s'aviserait de chercher des renseignements sur la Hongrie dans le manuel de politique étrangère d'Emile Bourgeois ou dans un article de M. Lair sur François-Joseph et ses peuples.

Mais en général Kont fuit tout ce qui ressemblerait à l'étalage d'un luxe inutile et encombrant. Son recueil nous donne tout ce qu'il est

nécessaire de savoir, et rien de plus ; il indique, à côté des ouvrages importants, les principaux articles critiques qu'ils ont provoqués ; il relève les comptes rendus publiés à propos des ouvrages hongrois, de manière que les érudits qui ne savent pas le magyar aient du moins une idée de leurs conclusions. Il a ajouté à son livre un index des noms d'auteurs et des matières, très développé, très complet, de sorte que sur n'importe quelle question, il est facile de dresser rapidement une bibliographie. Il nous a ainsi donné vraiment un instrument de travail de premier ordre.

La préface, très courte, mais pleine de faits, offrirait maintes matières à réflexions et ces réflexions, seraient un peu mélancoliques. M. Askenazy, le grand historien politique contemporain, constatait il y a quelque temps qu'au XIXe siècle la France était probablement mieux informée des affaires polonaises que de nos jours. Nous avons une impression analogue quand il s'agit de la Hongrie. Il est curieux et un peu attristant de remarquer que notre curiosité semble s'être émoussée au XIXe siècle, à l'époque même cependant où les communications deviennent si faciles. Les causes de cette indifférence sont multiples, et quelques unes sont honorables : le public est plus exigeant et les écrivains, par esprit de conscience et de légitime scrupule, s'enferment dans un domaine plus restreint. Mais Martin Fumée en 1595 n'était pas un fantaisiste et de Thou consultait des sources sérieuses. La science, chez eux très réelle, n'avait rien d'étroit, et il serait regrettable que notre préoccupation du détail nous condamnât à une sorte de myopie. La France a dû sa grandeur et en partie sa puissance à l'ouverture de sa pensée; les ministres qui ont fondé son influence connaissaient bien le théâtre sur lequel ils opéraient. Ces traditions ont été fâcheusement négligées au XIXe siècle ; il est temps de les reprendre. Nous avons donc le devoir de reconnaître le mérite d'un homme qui, comme Kont, sans se laisser décourager par l'indifférence universelle, essaya d'attirer l'attention sur des horizons un peu lointains. Depuis Sayous, l'étude du magyar avait absolument disparu, ce qui était vraiment une sorte de scandale. Kont a renoué les liens d'une chaîne qui menaçait de se rompre définitivement. Il continuera par son livre l'œuvre qu'il avait commencée par ses autres publications et par son enseignement.

La *Revue critique*, dont il a toujours été un collaborateur actif, salue avec émotion son dernier travail, qui sera aussi le plus fécond.

E. Denis.

— La *Kantgesellschaft* a commencé une nouvelle série de publications, celle des conférences faites sous ses auspices : *Philosophische Vorträge*. Le 1er fascicule (nos 1 et 2) contient le *Realitätsproblem* (Berlin, Reuther et Reichard, 1912, 98 p. 2 m.) par M. Max Frischeisen-Kœhler, privatdocent à Berlin, auteur de *Wissenschaft und Wirklichkeit*, dont il résume ici les pensées essentielles, en y

joignant la discussion des principales objections soulevées par sa conférence au sein de la *Kantgesellchaft*. Les titres de ses 6 chapitres suffiront à orienter sur la direction générale de son argumentation : Jugements réels et jugements idéaux, l'être et la pensée, être et sentir, l'être et la valeur, l'être et l'action, réalisme empirique et réalisme absolu. — Th. Scu.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 13 juin 1913.* — M. Alfred Morel-Fatio donne lecture de la notice qu'il a composée sur la vie et les travaux de M. Henri d'Arbois de Jubainville, son prédécesseur à l'Académie.

En vertu d'un récent décret portant de huit à dix le nombre de ses associés étrangers, l'Académie a élu aux deux places ainsi créées MM. Maximilien Berthout Van Berchem et Franz Cumont, déja correspondants l'un à Crans (Suisse) et l'autre à Bruxelles.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 20 juin 1913.* — M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Alfred Merlin, directeur des antiquités et arts de Tunisie, qui annonce la reprise des fouilles sous-marines de Mahdia et signale un certain nombre d'intéressants objets de bronze récemment retirés de la mer.

M. le comte Paul Durrieu communique la photographie d'une miniature inédite qu'il vient d'étudier à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, et qui constitue le frontispice d'une copie manuscrite de l'*Estrif de Vertu et de Fortune* par Martin Le Franc, ms. provenant de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Suivant M. Durrieu, qui se propose de revenir sur le sujet, cette miniature doit être considérée comme une œuvre certaine de Jean Foucquet et même comme une des plus remarquables créations de ce maître.

M. Henri Cordier lit une lettre du commandant Tilho, datée de Massakory (entre Fort-Lamy et Mao et du 5 avril 1913, et relative à la navigabilité du Tchad. M. Tilho décrit aussi la nappe d'infiltration du Tchad, les pays bas de la région, les populations du Kanem, puis note les observations météorologiques qui ont été poursuivies par la mission, ainsi que la détermination des longitudes par la télégraphie sans fil.

M. Pirenne, correspondant étranger de l'Académie, communique une note sur les origines de la Hanse parisienne des marchands de l'eau. Après avoir exposé les diverses opinions émises sur les commencements de cette institution, il relève les ressemblances frappantes que l'on constate entre elle et les hanses marchandes dont on connaît l'existence au xie et xiie siècle. Il croit que la Hanse parisienne s'explique par les mêmes circonstances économiques et répond aux mêmes nécessités imposées par le genre d'activité commerciale de l'époque. Son chef, le prévôt des marchands, devient, comme le comte de la Hanse dans diverses villes, un magistrat municipal. L'absence de constitution communale à Paris lui a même permis de prendre une importance que l'on chercherait vainement ailleurs.

M. Bigot, communique ses recherches sur le procédé de fabrication des briques de Suse. — MM. Pottier, Dieulafoy et Perrot présentent quelques observations.

M. Louis Havet montre que *domator*, au vers 116 du Panégyrique de Messalla (attribué à tort à Tibulle), est un nom propre d'homme, celui d'un chef istriote. On retrouve le même nom propre sur une plaque de bronze du même pays.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28 — 5 juillet — 1913

H. Hauser, Les sources de l'histoire de France, XVIe siècle. — Welschinger, Le duc d'Enghien, l'enlèvement d'Ettenheim et l'exécution de Vincennes. — Marquise de La Tour du Pin, Journal d'une femme de cinquante ans. — L. Gillet, Nomenclature des ouvrages sur l'histoire de Paris qui furent exposés aux Salons. — Friedwagner, Mihail Sadoveanu. — Maimon, La pensée p. Engel. — Renouvier, Essais de critique générale.

Les Sources de l'histoire de France. XVIe siècle (1494-1610) par Henri Hauser, professeur à l'Université de Dijon. III. Les guerres de religion (1559-1589). Paris, A. Picard, 1912, XIII, 327 p. in-8°. Prix : 5 fr.

C'est avec grand plaisir, un plaisir partagé sans doute par tous les travailleurs sérieux s'occupant de notre histoire du seizième siècle, que nous avons reçu le troisième volume de l'excellent manuel de M. Henri Hauser qui suit, à trois ans de distance, le second [1]. Loin de nous étonner qu'il ait fallu au professeur de Dijon trois années pour rédiger ce volume d'environ 350 pages, nous sommes plutôt tentés d'admirer qu'il lui ait fallu si peu de temps pour parcourir l'énorme masse d'imprimés que représente l'historiographie de ces trente années de guerres civiles et religieuses, pour en opérer le triage absolument indispensable [2], et pour formuler un jugement critique équitable sur les écrits reconnus propres à guider les historiens, soit dans une étude d'ensemble, soit dans des recherches de détail sur la période qui s'étend de l'avènement de François II à l'assassinat des Guise au château de Blois.

M. Hauser a divisé l'historiographie de cette période trentenaire en six sections. La première embrasse ce qu'il appelle les *sources générales*. La mort de Henri II marque l'amoindrissement de la monarchie française au dehors; il avait consenti déjà à l'abandon de l'Italie et, pour obtenir l'alliance espagnole, il s'était engagé à l'écrasement des hérétiques. Mais cette décadence ne se marque nullement dans la

1. Sur les deux premières parties de l'ouvrage de M. H. voy. *Revue critique* du 25 novembre 1907 et du 18 novembre 1909.

2. Que ce triage absolument nécessaire ait dû s'opérer, dans une certaine mesure, d'après les impressions individuelles de l'auteur, c'était inévitable. Il s'est rendu très nettement compte (p. VIII), que tel de ses lecteurs trouverait certaines de ses indications de *trop*, tandis que tel autre regretterait l'*absence* de tel ou tel écrit. Mais je ne pense pas qu'il ait négligé rien d'important.

littérature historique. A la place des *Chroniques* d'autrefois, c'est une véritable efflorescence de *Mémoires* d'hommes de guerre et d'hommes d'État, rédigés soit par eux-mêmes, soit par leurs secrétaires, des *Journaux* d'observateurs curieux, des récits officiels dus le plus souvent à la plume d'hommes de robe, etc. Mais déjà certains contemporains, comme Jean Bodin, comme La Popelinière, ont entrevu la méthode historique et compris les devoirs qu'elle impose, et bientôt surgissent les histoires générales de l'époque, composées soit en latin, soit en français; de Thou, d'Aubigné, Jean de Serres sont des *écrivains*, dans le sens moderne du mot, et comme ils appartiennent presque tous à la tendance réformée, semi-réformée ou *politique*, c'est aussi dans le sens des idées nouvelles ou modérées, que l'histoire de cette période est d'abord racontée. Leurs ouvrages ont longtemps servi comme sources aux élucubrations de leurs successeurs. De nos jours on a dû remonter plus haut et s'en tenir surtout aux recueils documentaires, correspondances diplomatiques, lettres missives royales, correspondances privées, etc. On s'est engoué de même, d'une façon parfois trop exclusive, de l'abondante littérature des feuilles volantes, des plaquettes, anonymes pour la plupart [1], où la poésie se mêle à la prose, où se croisent les véhémentes apostrophes de Ronsard et d'Agrippa d'Aubigné [2]. A côté de cette littérature *nationale*, nous avons les narrateurs étrangers, italiens surtout, Bentivoglio, Davila « menue monnaie de Guichardin et de Machiavel ». Les Anglais et les Espagnols fournissent peu; les Allemands n'entrent guère en ligne de compte que comme traducteurs ou *arrangeurs* des sources réformées françaises; chaque année la foire de Francfort-sur-le-Mein voit mettre en vente, sous forme allemande ou latine, les écrits d'un Hubert Languet, d'un François Hotman et de nombreux anonymes. Les diplomates étrangers fournissent relativement peu de matériaux vraiment importants, puisqu'il n'y a guère plus de politique française, digne de ce nom, et leurs dépêches sont plus intéressantes souvent pour le collectionneur de scandales de cour que pour l'historien sérieux [3].

1. C'est plus tard seulement qu'on a réuni ces écrits, narratifs ou polémiques, dans des recueils plus importants, assez improprement appelés Mémoires (*Mémoires de l'Estat de France*, *Mémoires de Condé*, *Mémoires de la Ligue*, etc.) M. H. a donné (p. 103-109) tous les renseignements sur la formation, l'élargissement successif et le contenu de ces collections.

2. M. H. a parfaitement raison de placer des pièces comme le *Tigre* de 1560 ou les chants de guerre huguenots parmi les sources historiques puisque les idées et les passions de l'époque s'y reflètent; mais évidemment leur utilisation, comme sources dans le domaine des faits reste infiniment délicate.

3. Cela ne veut pas dire, bien entendu, que les *Calendars of State papers* de la reine Élisabeth ou les *Papiers d'État et la Correspondance de Granvelle* ne soient des sources de premier ordre pour qui veut retracer la grande crise politique et religieuse que traverse alors l'Europe; mais on y constate précisément que la part de la France n'y est nullement prépondérante.

Il est regrettable que le texte de la plupart de ces sources, surtout celui des Mémoires contemporains, nous ait été donné jusqu'ici sous une forme bien peu satisfaisante pour un esprit critique. On les a réimprimés avec toutes leurs fautes et leurs *coquilles* même ont passé d'une collection dans l'autre, sans qu'aucun de ces éditeurs de hasard prît soin de les contrôler plus attentivement. Si même des éditions modernes, et relativement très soignées, comme le *Brantôme* de Ludovic Lalanne ou le d'*Aubigné* de M. de Ruble, paraissent, non sans raison, insuffisantes aux érudits, que dire des réimpressions courantes d'un Régnier de la Planche [1], d'un président de La Place, etc. Il faudrait qu'une équipe de travailleurs s'attelât à cette besogne, intéressante à coup sûr, encore que longue et difficile, de mettre au jour avec les introductions détaillées et toutes les notes historiques et critiques nécessaires, cette catégorie de littérature, avec le même soin qu'ont mis, par exemple, à remettre au jour les *Mémoires-journaux* de Pierre de l'Estoile, MM. Brunet, Halphen, Read, Tamizey de Larroque, etc. [2].

La *deuxième section* du présent volume est consacrée aux *sources spéciales* du règne de François II ; la *troisième* et la *quatrième* section le sont au règne de Charles IX. Pour ces quatorze années la littérature qu'on pourrait presque appeler *quotidienne*, est énorme, car on est encore, de part et d'autre, dans toute l'ardeur de la lutte ; on essaie de se convaincre les uns les autres, en même temps qu'on s'assomme. C'est un prodigieux fouillis de documents qu'a dépouillé M. H. et il lui a fallu une patience à toute épreuve pour les parcourir, une critique aiguisée, sans cesse en éveil, pour les classer et les apprécier en tant que sources historiques [3]. Les dernières années du règne surtout, après la Saint-Barthélemy, sont riches en pièces significatives. Le tocsin de Saint-Germain-l'Auxerrois détermine, ainsi que le montre

1. A propos de Régnier de la Planche, j'ai constaté dernièrement que l'évêque de Metz, François Beaucaire de Péguillon parle de lui dans ses *Commentaires*, p. 949. Nous savons si peu de choses sur le secrétaire du maréchal de Montmorency, que les quelques lignes qui lui sont consacrées par Beaucaire, intéresseront peut-être le savant professeur de Dijon.

2. Pour ce qui est de l'histoire provinciale et locale, M. H. n'a donné, comme il le dit lui-même, qu'un « spicilège ». En effet, si la *littérature* est riche par le nombre des publications, il s'en faut de beaucoup que sa valeur soit égale. C'est sur ce terrain surtout que les haines religieuses se sont données libre carrière. Réimprimant sans critique aucune les pamphlets de l'époque ou puisant dans les mémoires du temps, selon qu'ils satisfaisaient les passions et les préjugés du jour, trop d'écrivains locaux ont obscurci plutôt qu'ils n'ont éclairci l'histoire des guerres civiles dans nos provinces. Il y a, bien entendu, de très honorables exceptions, mais elles ne sont pas aussi nombreuses qu'on le voudrait.

3. M. H. n'a pas essayé de grouper en rubriques cette littérature, exaspérée de part et d'autre, où la religion, le droit public, les relations et narrations historiques, les invectives personnelles, s'entremêlent sans cesse, où catholiques, protestants, politiques, se combattent masqués ou à visage découvert ; on a de la sorte, une impression plus immédiate de l'intensité de la lutte.

fort bien l'auteur, « un renversement des valeurs » dans la littérature historique, et le respect presque mystique dont on entourait jusqu'ici l'idée monarchique, disparaît brusquement, après le 24 août 1572, du moins chez les novateurs, car, pour les catholiques, l'admiration du « stratagème » ne fait que l'accroître [1]. La *cinquième section* embrasse le règne de Henri III, depuis son avènement jusqu'à la mort du duc d'Anjou (1574-1584) ; la *sixième* enfin les cinq dernières années de ce règne jusqu'au moment de la rupture du monarque avec les Guise et la reconnaissance officielle d'un hérétique comme héritier de la couronne. La campagne contre Paris et l'assassinat de Saint-Cloud ont été réservés pour le quatrième et dernier volume [2].

R.

Henri Welschinger, membre de l'Institut. **Le duc d'Enghien. L'enlèvement d'Ettenheim et l'exécution de Vincennes.** Avec portraits et fac-similé. Nouvelle édition revue et augmentée. Paris, Plon, 1913. In-8°, 481 p. 7 fr. 50.

M. Welschinger réédite, dit-il, la partie la plus importante et la plus dramatique du volume qu'il publia en 1888 sur le duc d'Enghien, la partie qui concerne les derniers jours du prince à Ettenheim et à Vincennes, et il ajoute que nombre de travaux parus depuis — surtout la belle et admirable publication, si sagace, si savante, si complète, de M. Boulay de la Meurthe [3] — et quelques pièces consultées par lui-même permettent de compléter l'œuvre, de donner à cette réimpression un attrait de nouveauté.

---

1. « Ce ne sont pas les huguenots, répétons-le, ce sont bien les papistes qui ont d'abord inventé, pour en faire aux Valois un titre de gloire, la thèse de la préméditation » (p. 235).

2. Nous joignons ici quelques menues observations, pour montrer à M. H. avec quelle attention nous avons étudié son travail. P. 238, la traduction de l'opuscule de Soldan sur la Saint-Barthélemy par Charles Schmidt, n'a pas paru en *1885* mais en *1855*. Même page sous *Moreno*, lire *1873* pour 1673. — On aurait pu mentionner encore, à cet endroit, L. Oelsner, *Zur Genesis der Pariser Bluthochzeit*, Francfort, 1872, in-8°, et la traduction française du Holzwarth cité, parue à Bruxelles en 1873. — P. 255, à côté du n° 2169 (Favyer), on aurait pu citer aussi E. Arnaud, *Deux médailles de la Saint-Barthélemy*, Genève, 1884, in-12. — P. 259 lire *cum a* pour *cuma*. — P. 276, l. *Knuttel* p. *Kunttel*. — P. 293. A côté de la forme latine *Banesius*, on aurait pu inscrire le nom véritable de l'auteur, Théophile Banès, pasteur de la paroisse française de Francfort-sur-le-Mein. — P. 306, au n° 2454, une inattention du typographe a fait sauter le titre de l'ouvrage de H. G. Schmidt, *Fabian von Dohna*. A propos de Dohna, je note aussi l'absence de la *Kurtze und zur warnung nutzliche Beschreibung des Ausszugs Donetti und der Calvinisten wider die Catholischen in Franckreich*, S. loco, 1588, 6 feuillets in-4° et d'une autre plaquette, *Navarrischer Feldtzug*, S. loco, 1588, in-4°, qui se trouve à la Bibliothèque municipale de Strasbourg. — P. 250, lire *Doneau* pour *Donneau*. — P. 251. A propos du fameux *Réveille Matin* il faut lire, dans le titre de la traduction allemande *Sebusius*, au lieu de *Lebusius* ; on aurait pu ajouter que sous ce pseudonyme se cache le célèbre poète et polygraphe Jean Fischart, qui, dans cette même année 1575, publiait son adaptation du *Gargantua* de Rabelais.

3. C'est nous qui la jugeons ainsi.

Les nouveautés ne sont peut-être pas si grandes que M. W. le croit, t il enfonce souvent des portes ouvertes. Mais, non sans force et non ans ampleur, il montre que dans cette malheureuse affaire tout a été voulu avec une rigueur inflexible, préparé avec une précision mili- ıire, conduit avec une précipitation réfléchie et achevé par l'omission ıtentionnelle des règles et formalités judiciaires » [1]. Il montre que ;onaparte a violé le droit des gens, a violé un territoire neutre, et ue l'acte du 21 mars est un acte réprouvé par la morale, un acte xtrêmement illégal, essentiellement criminel. Il montre que le duc efusa de prendre part aux complots et de se mêler aux intrigants et ux conspirateurs, que le duc désirait agir publiquement, engager ne guerre ouverte, attaquer Bonaparte loyalement, en face, sur le hamp de bataille. Il montre que Bonaparte était résolu à faire vite, ue Bonaparte avait à l'avance prononcé l'arrêt de mort du prince, vait déclaré nettement que la condamnation du prévenu était néces- ıire. Il met en lumière le rôle de Caulaincourt [2] et la complicité de 'alleyrand : Caulaincourt devait adoucir ce que la mission d'Orde- er avait de choquant et sa mission était de se saisir des conspira- urs d'Offenbourg ainsi que de remettre des explications à Edels- eim sur la violation du territoire badois ; quant à Talleyrand, il fut le premier complice » de Bonaparte et il conseilla l'enlèvement du rince pour rétablir son crédit ébranlé. Enfin, M. W., dans les der- iers chapitres du livre — les plus faciles à faire, lorsqu'on a la bonne ortune d'avoir un devancier comme M. Boulay de la Meurthe (voir tome III du grand et modeste chercheur) — retrace d'une façon ıtéressante, et bien qu'il n'ait pas toujours une intelligence suffi- ınte des événements — l'impression et l'attitude de l'Europe.

Le livre n'est donc pas négligeable. Il contient malheureusement es longueurs et des répétitions, des obscurités et des maladresses, es exagérations et des erreurs.

Comme un avocat qui plaide une cause, M. W. développe, ampli- e, délaie, commente sans mesure. Son récit a trop fréquemment ıllure d'un plaidoyer et, par suite, tombe souvent dans le ton ora- ire. Qu'on lise les pages sur le jugement et l'exécution. Qu'on lise s pages où l'auteur vient de nous dire que le cadavre du prince fut épouillé, qu'on prit la redingote, la montre, l'argent, les lettres. Ainsi, s'écrie M. W. (p. 194), on ne respecte même pas le corps du rince. On le fouille, on saisit sa montre, ses papiers, son argent. On

1. Nous permet-on de remarquer que ce passage de la préface reproduit, sans illemets, un passage de M. Boulay de la Meurthe que M. W. cite, assez impru- mment, dans une note de sa p. 157 ? (« avec une rigueur inflexible, par une préci- pitation réfléchie, par une omission voulue des formalités judiciaires »).

2. M. W. devait dire qu'au congrès de Châtillon Rasoumovsky ne pouvait voir oulaincourt sans voir en même temps l'ombre du duc d'Enghien et que lady ırghersh, admirant les façons douces et franches du duc de Vicence, s'écriait : ınd then one recollects the taking of the duc d'Enghien » !

lui enlève sa redingote. Le commandant du château a l'audace de l prendre et de la porter. » A quoi bon ces exclamations qui ne font qu repéter le fait déjà connu, déjà exposé ? [1].

Voilà un des grands défauts de l'ouvrage. L'auteur veut trop argu menter, veut trop débrouiller une affaire qui lui semble « embrouillée (p. 143) et il l'embrouille par la méthode qu'il adopte.

En voici un exemple. P. 114-115 nous lisons dans le texte un déclaration de Fririon et dans une note la déclaration de Stumpf Il eût fallu, au lieu de citer ces témoignages, l'un dans le texte l'autre en note, les fondre tous deux dans le texte. Voyez, e effet, ce qui résulte du procédé de M. W. Nous apprenons en note p. 115, que Fririon pria Stumpf d'avertir le prince et que Stump écrivit au maire de Rhinau, Roesch, qui fit partir son frère. Or, p. 119 dans le texte, M. W. écrit : « Une lettre d'un habitant de la riv gauche du Rhin apprit au prince qu'on remarquait des mouvement de troupes dans les environs. Cette lettre suppliait le duc d'Enghie de quitter Ettenheim et de se trouver à la chute du jour dans une petit île du Rhin située en face de la ville. Celui-ci, à son retour, lut l lettre et la montra à son secrétaire Jacques qui lui conseilla d'écoute cet avertissement. Malgré les instances de Jacques, de Canone et d baron de Grünstein, le duc refusa de se retirer [2]. » Et en même temps à la même page 119, dans une note, à propos de la lettre de l'habitan de la rive gauche du Rhin, M. W., renvoyant à la note de la p. 115 met : « C'est probablement la lettre de M. de Stumpf, visée plu haut. » Tout cela est malhabile et incomplet. Il fallait dire dans l texte, et non en note, que Stumpf écrivit à Roesch, maire de Rhinau (lequel a joué depuis en Alsace sous la Restauration un assez gran rôle); dire dans le texte, et non en note, que Roesch envoya son frèr au duc d'Enghien; dire dans le texte, et non en note, que Roesch demanda au prince une entrevue secrète pour le soir même à 10 heures dans une île du Rhin, afin de « lui faire part et de ses dou tes et de ses craintes. » L'épisode est important, il est dramatique, e l'auteur l'a raté [3].

De même, p. 126, M. W, jette *in medias res*, lorsqu'il raconte l capture du prince, la preuve ou la soi-disant preuve du mariag secret. Ne fallait-il pas, au lieu d'interrompre et de couper le récit mettre plus haut, à l'endroit qui traite du séjour d'Ettenheim, cett démonstration? Mais, hélas! p. 268 elle recommence.

1. De même, à quoi bon décrire par deux fois Ettenheim (p. 1-2 et 98)? quoi bon répéter (p. 166 et p. 167), à très peu de lignes de distance, la mêm phrase : « c'était un arrêt de mort »... « son arrêt de mort était déjà prononcé.

2. Sans être « mal écrit », comme certain commentaire de Peltier que M. W qualifie ainsi (p. 91), le passage que nous citons ne peut passer pour un modèle d bon style.

3. Pour plus de clarté, et si l'on veut recommencer ce récit, je puis assurer qu le maire se prénommait Simon et son frère François.

De même, p. 222, M. W. met en note cette phrase sur les Ségur, hrase qui est de conséquence et qui devait figurer dans le texte : Les Ségur, comme beaucoup de personnes, ont cru un moment à imprudence du duc d'Enghien qui se serait laissé amené à prendre art à un complot. »

De même, p. 214-218, il se contente, à la fin des pages qui retracent exécution du prince, d'ajouter les réflexions que lui inspire la lecture es pièces et notes contenues dans le troisième volume de M. Boulay la Meurthe. Il est donc obligé de revenir sur ce qu'il a dit, les remarques qu'il fait à ce propos et qu'il aurait dû fondre avec s précédentes observations, constituent en plein courant de la narra- on comme un appendice et une sorte de post-scriptum.

Il y a aussi dans ce travail, comme je l'ai déjà indiqué, des exagé- tions et ce que je nommerai des outrances.

Tout fut-il préparé, comme dit M. W. avec une précision militaire . IV)? Lisons plus loin le récit de la méprise de Réal; lisons l'arrivée prince à Paris, l'arrivée de cette chaise de poste qui ne se dirige r Vincennes qu'après être allée assez inutilement, d'abord au minis- e de la justice, puis au ministère des affaires étrangères, et le mot précision militaire » semblera exagéré.

Selon M. W. l'exécution du prince (p. VI) aurait été inutile et elle urait pas arrêté les complots. Il faut pourtant avouer que les Bour- ns ne conspirèrent plus. M. W. cite l'affaire Malet; mais Malet it républicain, et M. W. ne reconnaît-il pas que « les conspirateurs ssèrent sur le moment leurs audacieuses tentatives « et qu'ils ne ent plus qu' « intriguer dans l'ombre » ?

Il dit encore que le tsar « gardait du crime un ressentiment ineffa- ble », que « la blessure que lui avait faite l'allusion officielle de la ance à l'assassinat de Paul Ier, en réponse à ses réclamations, ne fit e s'élargir, malgré des apparences de réconciliation et d'amitié », 'il « ne se crut vengé que lorsqu'il entra, à la tête des alliés, dans ris « (p. VI). Mais Alexandre, entrant dans Paris, se vengeait-il du urtre d'Enghien et de l'allusion à l'étranglement de son père? Non. se vengeait du blocus continental; il se vengeait de Moscou; il se geait de l'invasion de son empire, et, au milieu des cris d'en- usiasme, pendant que les Parisiens, se pressant autour de lui, bai- ent son uniforme, pendant que des femmes se suspendaient à ses ttes, à ses éperons et même à la queue de son cheval, pendant qu'une ile de commerçants lui remettaient leurs adresses — ô réclame risienne! — songeait-il même à la satisfaction de sa vindicte?

C'est de la même façon que M. W. assure (p. 265) que le premier nsul, devenu Empereur, ne pardonna ni au roi de Suède ni au tsar r protestation contre l'attentat d'Ettenheim et l'assassinat de Vin- nes. Mais la rancune de Napoléon — sur ce point — fut-elle si

profonde? N'eut-il pas de tout autres griefs, et plus puissants, contre Gustave-Adolphe et Alexandre ?

M. W. affirme (p. 8) que le duc d'Enghien aurait été, s'il eût vécu, un grand capitaine. Qu'en sait-il ? Qu'avait été le duc, sinon un brave soldat ? « Fougueux dans la bataille et calme après la mêlée, il montre qu'il est né pour la guerre ». Soit ; mais cela ne suffit pas pour qu'on dise de lui : « c'est un chef » (p. 22).

Pareillement, M. W. déclare « contraire à la vérité » (p. 76) le paragraphe 6 du jugement du 21 mars, que le duc d'Enghien devait, si la conspiration réussissait, entrer en France. D'après M. W., le duc ne voulait devoir le succès de sa cause qu'au triomphe de ses armes. Si Bonaparte avait été assassiné, le prince ne serait donc pas entré en Alsace! Le prince ne voulait pénétrer en France que si Bonaparte était tué dans un combat! Non, et M. W. juge mieux les choses lorsqu'il dit à la page précédente (p. 74-75) que le prince aurait « naturellement profité d'une crise suscitée par la disparition de Bonaparte » et lorsqu'il dit dans une page postérieure (p. 204) qu' « en cas de mort du premier Consul, le duc se serait empressé de rentrer en France. »

Il flétrit la conduite de la cour de Bade dans toute cette affaire. Mais il est bien dur pour cette pauvre cour, dont la lâcheté, dont l'apathie, dit-il (p. 102), est « au fond, une complicité ».

Il traite les membres du Conseil de guerre de « juges piteux » (p. 182) et leur reproche de n'avoir pas décliné leur mission, de n'avoir pas imité le colonel Préval, de n'avoir pas répondu qu'ils étaient soldats et non bourreaux. Mais ces militaires pouvaient-ils refuser ? Pouvaient-il s'excuser comme Préval qui se souvint très à propos qu'il avait, ainsi que son père, servi au régiment d'Enghien ?[1] M. W. leur reproche encore d'avoir eu plus tard des craintes et peu de remords (p. 218) : ils avaient, en effet, raison de craindre les Bourbons ; mais, puisqu'ils avaient exécuté leur consigne, puisqu'ils avaient jugé selon leur conscience et d'après la pièce qu'on leur présentait, d'après les réponses de l'accusé, pourquoi auraient-ils eu des remords ?

Il prétend qu'une manifestation aurait pu éclater en faveur du duc d'Enghien parmi la garnison de Vincennes (p. 189). Comme si, lors même que la garnison aurait su que le condamné se nommait le duc d'Enghien, elle savait ce qu'était ce personnage ! Pelet de la Lozère, cité par M. W. (p. 226), ne dit-il pas que la génération nouvelle connaissait à peine l'existence du prince ?

Il s'indigne que Harel écrive à Réal (p. 195) que « l'individu arrivé le 29 (ventôse) a été fusillé ». et il souligne le mot « individu », il trouve ce billet grossier, il juge Harel digne du choix de Réal et très propre à une tâche si répugnante. Il oublie qu'*individu* n'avait pas alors le

1 Mais a-t-il osé dire « ce serait ternir mon épée ? » C'est bien peu probable.

sens que nous lui donnons aujourd'hui et que Napoléon, par exemple, dit souvent « cet individu » sans attacher au mot un sens méprisant[1]. Il oublie que Harel a reçu cet ordre (p. 145) : « Un individu dont le nom ne doit pas être connu, doit être conduit dans le château ; vous devrez ignorer qui il est ».

Mais voici deux points contestables, et qu'il faut discuter.

M. W. expose un peu confusément le rôle de Réal, tel qu'il le conçoit, et il pense : 1° Que la démarche de Réal à Vincennes est un fait légendaire ;

2° Que si elle avait eu lieu, elle eût prouvé l'innocence du prince ;

3° Que Bonaparte n'a aucunement reproché à Réal un instant d'abandon qui fut « cependant la cause d'un jugement inique et d'un châtiment immérité » (p. 197-198).

Nous répondrons à M. Welschinger :

1° Quel intérêt avait Réal à ne pas aller à Vincennes ? Parce qu'il pensait à l'avenir ? Parce qu'il voulait invoquer plus tard en sa faveur les « circonstances inattendues et fatales » ? Que de subtilité ! Non, Réal ne s'est pas abstenu, comme croit M. W. ; Réal n'a pas voulu s'abstenir : il a attendu chez lui l'accusateur public jusqu'au moment où, perdant patience, il a couru à Vincennes et rencontré à la barrière Savary qui lui apprit que le prince venait d'être fusillé. Si Réal n'alla pas au donjon, ce fut donc par suite d'une méprise, et il ne commit pas, il n'aurait eu garde de commettre une désobéissance volontaire et calculée. M. W. a beau répéter que Réal aurait dû se rendre sur le champ à Vincennes, et que, lorsque Bonaparte écrit à Réal : « il est nécessaire que vous conduisiez l'accusateur public », le mot *conduire* signifie « diriger, faire agir dans le sens voulu » ; en quoi il a tort, et il devait remarquer que le Consul ajoute « et que vous l'instruiriez », que, par suite, *conduire*, n'a pas le même sens qu'*instruire*. M. W. ne songe pas que Maret a écrit à Murat : « Réal doit se rendre à Vincennes ; *il a dû auparavant appeler auprès de lui le citoyen Jacquin qui fera les fonctions d'accusateur public et conférer avec lui relativement à la marche de la procédure* ». Jacquin a été remplacé par Dautancourt ; mais peu importe ; la lettre de Maret dont M. W. ne tient pas compte et que nous trouvons dans le précieux et inestimable recueil de M. Boulay de la Meurthe, cette lettre de Maret prouve que Réal doit, sur l'ordre du Consul, attendre chez lui l'accusateur public pour conférer avec lui, pour le « conduire » et l'« instruire ».

2° La démarche de Réal à Vincennes n'aurait pas, quoi que dise M. W., prouvé l'innocence du prince. Quoi ! Réal était le séide de

1. Bien plus tard, Marmont, rédigeant ses *Mémoires*, écrit que Louis XVIII recevait le soir « un certain nombre d'individus » qui venaient lui faire leur cour, que le roi aurait dû nommer pairs « un certain nombre d'individus appartenant de grandes familles anciennes ».

Bonaparte; il savait, comme Savary et Murat, que la sentence devait, selon le mot terrible de Bonaparte, « porter condamnation à mort », et il aurait empêché l'exécution, il aurait facilité au premier Consul un acte de clémence! Relisons la lettre de Bonaparte et l'interrogatoire que doit faire Réal. Cet interrogatoire repose presque entièrement sur la note du prince à sir Charles Stuart, sur cette note où le duc d'Enghien dit en propres termes que Sa Majesté Britannique n'a cessé de le combler de généreux bienfaits, qu'il a le plus vif désir de servir dans les troupes anglaises et d'être employé n'importe comment ni en quel grade sur tel point que ce soit du continent contre l'ennemi commun, contre ses implacables ennemis, qu'il pourrait commander quelques troupes auxiliaires où il placerait des officiers émigrés et des déserteurs, que le nombre de ces déserteurs sera grand, qu'il a pu s'en convaincre durant un séjour de deux années sur la frontière de France. Quel effet cette note aurait produit sur des juges militaires au fort de la guerre contre les Anglais! C'est pourquoi Bonaparte donne mission à Réal de la porter à Vincennes et d'en faire la base de son instruction. Il comptait enlever plus facilement, plus promptement la condamnation du prince. « Si cette lettre à Stuart, s'écrie M. W. (p. 178), était une charge écrasante, pourquoi n'avait-elle pas été communiquée aux juges? » Mais Bonaparte voulait la communiquer aux juges; il la remit à Réal et... Réal n'arriva pas à temps.

3° Bonaparte pouvait-il, dès lors, reprocher à Réal de n'être pas allé à Vincennes et d'avoir pris trop tard le chemin du château? Réal n'était-il pas tenu par l'ordre même de Bonaparte d'attendre chez lui l'accusateur public? Au reste, le Consul faisait trop bien les choses, et, ainsi que l'événement le prouva, la présence de Réal était inutile à Vincennes. L'arrêté pour le jugement d'Enghien, « prévenu d'avoir porté les armes contre la République, d'avoir été et d'être encore à la solde de l'Angleterre, de faire partie des complots tramés par cette puissance », cet arrêté, ainsi libellé, ne devait-il pas être, suivant l'expression de Maret — que M. W. ne cite pas — « un guide sûr pour le dispositif de la sentence »? M. W. ne dit-il pas (p. 207) qu'il n'y avait qu'à abandonner les juges à leur propre initiative, qu'on était sûr de leur zèle?

Remarquons encore, à ce propos, que M. W. ne rend pas justice à M. Boulay de la Meurthe. Son devancier a soutenu jadis que Bonaparte avait l'intention de faire grâce au duc d'Enghien, et il a regretté que l'absence de Réal ait ôté au prince une chance unique d'éviter la condamnation. Mais depuis, M. Boulay de la Meurthe a renoncé complètement à cette opinion; il le dit avec une parfaite netteté dans la préface de son tome III de la *Correspondance du duc d'Enghien* (p. XXVIII) : « sur ce point et sur l'incident de M. Réal, une nouvelle étude nous a porté à modifier ce que nous avions écrit

autrefois ». M. W. a lu sûrement cet avant-propos ; il a donc tort de prendre à partie M. Boulay de la Meurthe qui n'a pas persisté dans son opinion.

Autre point. M. W. écrit que le duc d'Enghien avait scrètement épousé Charlotte de Rohan-Rochefort. Mais tous les témoignages qu'il amasse se heurtent aux lettres du prince de Condé et du duc de Bourbon en 1804.

Le grand'père du duc d'Enghien écrit à Charlotte *Madame*, mais il l'a nommée auparavant *Mademoiselle* ; il parle de l'amour qu'elle a pour le jeune prince. non de l'union qu'elle a contractée ; il désire qu'elle ne soit pas nommée dans la notice nécrologique ; il veut qu' « un sentiment de cette nature » ne soit pas avoué publiquement, qu'un tel « attachement » ne figure pas dans les gazettes, et il ajoute que Charlotte doit « plus que toute autre, éviter avec le plus grand soin d'avoir le moindre air de se rapprocher de cette licence qui foule aux pieds tous les principes et les préjugés ».

Après le grand-père, le père. Le duc de Bourbon n'écrit-il pas que son fils était lié intimement, mais non marié avec la princesse ? « Vous avez entendu parler des bruits de mariage secret ; je puis certifier par ses lettres à lui-même qu'il m'a toujours assuré qu'ils étaient faux ; la certitude est encore acquise de nouveau par des lettres mêmes de la princesse qui nous les déclare dénués d'aucun fondement ».

On n'a pas, il est vrai, ces lettres de la princesse. Mais elles sont au nombre de trois, et Charlotte les avait écrites à Condé. « Le bruit dont vous me parlez, répondit Condé, a beaucoup couru ici ; votre assertion contraire ne laisse plus aucun doute sur sa fausseté. » Selon M. W. (p. 268) ce bruit est une allusion aux voyages que le duc d'Enghien aurait faits secrètement en Alsace. Mais, après le tragique événement, Condé, Charlotte et le public se souciaient bien des fugues du prince sur le territoire français ! Quand le jeune duc aurait quelqnefois passé le Rhin, puisqu'il ne s'était pas laissé prendre, ces heureuses escapades n'avaient aux yeux de personne aucune importance et ne méritaient pas que » le bruit en courût beaucoup. »

Ces témoignages de Condé et de Bourbon me paraissent donc plus probants que les attestations que produit M. W. et qui ne sont, selon le mot d'Enghien, que de faux bruits. Quand et comment eut lieu ce mariage secret ? M. W. nous dit qu'il a été fait par le cardinal de Rohan, qu'il aurait précédé de peu la mort du cardinal (p. 34), qu'il date de plusieurs années (p. 130), qu'il serait de la fin de 1802 (p. 258) [1]. Il nous exhibe une lettre de Réal qui écrit le 3 germinal an XII que le duc d'Enghien a épousé

1. Notez, en passant, combien ces renseignements sont vagues et épars.

l'année dernière la princesse de Rohan, et une lettre du Grand-Juge, de Regnier, qui donne à la princesse Charlotte le nom de duchesse d'Enghien (p. 128-129). Mieux vaudrait un acte authentique ou une lettre du prince disant à Charlotte « ma femme » et non pas « mon amie ». Rien de conjugal et pas la moindre trace, le moindre soupçon d'*uxoriousness* dans la lettre qu'il envoie le 16 mars, de sa prison de Strasbourg, à Charlotte : « Adieu, princesse, vous connaissez depuis bien longtemps mon tendre et sincère attachement pour vous ; libre ou prisonnier, il sera toujours le même. » Quand il aurait craint que sa lettre fût saisie, n'eût-il pas, en mandant son « désastre », fait une allusion au lien étroit et sacré qui l'unissait à la princesse? Et la princesse ? Dans la lettre du 6 avril qui retrace sa douleur à Mme d'Ecquevilly, M. W. trouve les cris indignés, les protestations poignantes, les fières paroles d'une épouse (p. 257). Pourquoi n'y trouvons-nous pas ce mot ou un mot approchant : « moi qui étais sa femme », « moi qu'il avait devant Dieu reconnue comme sa femme ? » [1].

Une observation encore. L'auteur a parfois le ton de ce qu'on nommait jadis un décisionnaire. Avec une robuste confiance en lui-même, il dit que tout ce qui a paru depuis son travail de 1888 n'a fait que « corroborer ses jugements et ses affirmations », qu'il maintient et confirme ses précédentes déclarations, qu'il apporte des documents décisifs, des conclusions inattaquables, qu'il démontre d'une façon formelle ce qu'il avance. Quand il dirait la vérité, pourquoi la dire si bruyamment ? Faut-il triompher avec fracas ? M. W. parle souvent des devoirs de l'histoire; il déclare qu'il ne connaît pas d'alibi pour l'histoire et que le regard scrutateur de l'histoire a le devoir de chercher les responsabilités ; il dit que l'histoire doit noter tel ou tel fait grave (p. II, III, XI, 144, 148, 158). Pourquoi tant enfler la voix ? Pourquoi, selon l'expression de M. W. (p. 268) forcer la note? Y a-t-il encore de par le monde, y a-t-il des gens qui excusent, qui approuvent le guet-apens d'Ettenheim, et l'arrêt de mort rendu par la commission militaire de Vincennes, et, comme s'exprime M. W., ce procès monstrueux ? Est-il besoin de s'ériger en juge, j'allais dire en Grand-Juge, et de parler si longuement, si solennellement de la vérité, du droit, de la justice, de la morale qui « doit gouverner la politique » ?

Il y a peu d'erreurs. Je ne crois pas comme M. W. que Haugwitz

1. Qu'on me permette ici une conjecture. Cette vaillante Charlotte est allée à Strasbourg et, lorsqu'un officier de gendarmerie et l'accusateur public vinrent l'interroger, elle avoua hautement, dit-elle, le sentiment qui l'entraînait. Ne dit-elle pas alors, pour justifier sa démarche et pour inspirer le respect à la police, qu'elle était la femme du duc d'Enghien ? Voilà, peut-être, pourquoi Réal et Regnier crurent dès lors qu'un mariage légitime l'unissait au duc.

était « vendu à la France » ; que Lombard était « secrétaire d'Haugwitz » (p. 64) ; que Bonaparte « dans la fumée de la bataille de Lodi, avait entrevu l'éclair de ses prodigieuses destinées » (p. 79). Mais que de menues fautes de lecture et de transcription ! *De minimis non curat praetor*. M. W. n'est pas préteur — bien qu'il rende la justice et semble regarder l'histoire comme une magistrature — et, lui aussi, doit *de minimis curare*. Il faut écrire, non pas *Salzbach*, mais Sasbach (p. 4), non pas *Rilsheim* et *Belheim*, mais Rülzheim et Bellheim (p. 7), non pas *Abercrombic* et *Feitriz*, mais Abercrombie et Feistritz (p. 25). Il ne faut pas nommer *Machim* (p. 124, 125, 132, 133, 134, 153), le brave Machine qui d'ailleurs était non pas major, non pas commandant de la citadelle, mais capitaine adjudant de place à la citadelle [1], ni nommer (p. 154) *Deparrobert* l'ancien gouverneur du prince, M. de Sarrobert, ni nommer p. 192 par deux fois *Maçon* (avec une cédille) le général Macon, ni faire de Rosey tantôt un chef de bataillon (p. 110) tantôt un capitaine (p. 149). On excusera l'erreur déjà commise par les contemporains qui nommaient le chef de brigade Normand *Lenormand* (p. 210). Mais pourquoi transformer Depenweiler en *Dipexuvillers* (p. 234) ? Pourquoi écrire *Hammon* le nom du sous-secrétaire d'État Hammond (p. 241) Pourquoi dire l'évêque de *Landuff* (p. 253) ou de *Landoff* (p. 446) au lieu de l'évêque de Landaff ? Pourquoi estropier le nom de Hogendorp en *Hoggentrop* (p. 350), celui de Mussey en *Musset* (p. 379), celui de Le Cat en *Le Rat* (Le Cat fut promu général en 1808 et non en 1818 ; de même que Ravier fut nommé général en 1809, et non en 1805 ; de même que Harel mourut le 31 janvier 1814 après avoir commandé le fort Morland, et non en 1824, après avoir commandé le fort *de Nortland*) [2].

Conclusion. A l'ouvrage de M. W., un peu épais et massif, un peu lourd et désordonné, vraiment trop long et qui semble interminable, nous aurions préféré quelque chose de plus court et de plus clair, un récit plus vif et plus rapide. Toutes les pièces ou presque toutes les pièces que M. W. reproduit ne sont-elles pas dans le superbe recueil de M. Boulay de la Meurthe, et que restait-il à faire, sinon à les

---

1. Un Français s'appelle Machin ou Machine, mais ne s'appelle pas *Machim* ; M.W. aurait pu lire dans Boulay de la Meurthe le nom exact de ce personnage, qui fut nommé le 9 octobre 1825 chef de bataillon à titre honorifique après avoir, dans une lettre à Charles X, le 10 juillet précédent, invoqué « les faibles marques d'attachement et d'amitié qu'il avait données au duc d'Enghien » ; qu'on me permette ce menu et inédit détail.

2. Je n'insiste pas sur les fautes d'impression ; M. W. n'en est pas responsable ; c'est l'imprimerie qui ne doit pas laisser passer des lapsus comme la baronne de *Reims* pour « la baronne de Reich » (p. 155), *Nortier* pour Mortier (p. 324), *Berckeim* pour Berckheim (p. 327), mais les imprimeurs d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'antan ; que de fautes d'impression il y a dans les huit volumes du pauvre Sorel !

mettre en œuvre? Mais il faut beaucoup de temps et de peine pour choisir, pour disposer, pour résumer et abréger les documents. Notre auteur, très laborieux, très actif, très remuant, n'a pas pris assez de peine, n'a peut-être pas consacré assez de temps à cette tâche, et il nous donne un *travail* plutôt qu'un livre. Narrer et prouver, tel était son but, tel doit être le but de l'historien ; M. Welschinger aurait dû mieux narrer et moins prouver.

Arthur CHUQUET.

Marquise DE LA TOUR DU PIN, **Journal d'une femme de cinquante ans (1778-1815)**. Paris, Chapelot, 1913, 2 vol. in-8°, 12 fr.

Si l'on peut pardonner aux femmes l'usage souvent immodéré qu'elles font de leur langue, c'est (entre autres fois) lorsqu'elles l'emploient à conter des souvenirs qui en valent véritablement la peine. Et lorsque, par surcroît, elles y mettent (sans y prendre garde) les qualités littéraires du genre, c'est un régal. Je ne crois pas que, de longtemps, on ait publié en France des Mémoires de femme qui réalisent mieux que ceux-ci cette double condition. Je n'en excepte ni ceux de Mme de Boigne ni ceux de la duchesse de Dino : la marquise de La Tour du Pin est beaucoup moins méchante que la première (quoiqu'elle le soit encore un peu parfois, comme toutes les femmes), et elle est beaucoup plus variée que la seconde qui ne quitte guère l'ombre de Talleyrand.

Ce n'est pas que le titre donné à ces Mémoires soit exact; au contraire, il est même assez mal choisi. Ce n'est en effet ni un « Journal », c'est-à-dire une œuvre écrite au jour le jour, ni celui d'une « femme de cinquante ans », car si à cinquante ans Mme de La Tour du Pin s'est mise à écrire un journal, c'est-à-dire à noter les événements du jour, ce livre-là n'est pas celui-ci qui s'arrête en 1815, à une date où l'auteur n'avait que quarante-cinq ans. Enfin si elle a commencé à recueillir ses souvenirs vers l'âge de cinquante ans, elle dit elle-même à maintes reprises qu'elle y travaillait encore à soixante et douze ans passés. Donc le titre ne vaut rien; mais qu'importe l'étiquette, si la marchandise est bonne? Or celle-ci est de première qualité.

Il faut dire que Mme de La Tour du Pin a eu tous les privilèges. Elle a d'abord eu celui de naître en 1770 : ayant vécu ses vingt premières années sous l'Ancien Régime, elle a pu en parler *de visu*. Elle était fille d'Arthur Dillon, ce qui lui a donné occasion de nous faire faire plus ample et plus intime connaissance non seulement avec son père qui joua un rôle assez considérable dans les affaires militaires au début de la Révolution, mais encore avec cette innombrable et curieuse tribu des Dillon, réfugiés jacobites qui, tout en ayant pris racine en France depuis cent ans, conservait, avec l'habitude de parler anglais, des rameaux et des intérêts dans le Royaume-Uni. Elle a eu pour mère une des femmes les plus séduisantes de la maison de

Marie-Antoinette, qui balança un instant la faveur naissante de Mme de Polignac, et qui mit tant de décence dans sa liaison avec le prince de Guéménée que les plus convaincus finissaient par en douter. La mort prématurée de sa mère l'ayant fait passer à douze ans sous la tutelle de sa grand'mère, elle nous a laissé de cette femme acariâtre un portrait qu'eût envié Balzac. Elle a peint avec tout autant d'art son grand-oncle, l'archevêque de Narbonne, dont sa grand'mère dirigeait la maison (si toutefois on peut appeler cela diriger), cet Arthur Richard Dillon, un des prélats les moins ecclésiastiques du XVIIIe siècle, un de ceux qui étaient pourvus des plus riches bénéfices, et l'un de ceux qui partirent en émigration les plus couverts de dettes. Rien n'égale comme tableau de mœurs de ce temps la description qu'elle nous a faite de ses fiançailles et de ses noces. En dépit de sa haute et froide intelligence d'Anglaise, elle avait tant de hâte d'échapper à la férule de sa grand'mère, qu'elle se laissa prendre à la jolie tournure du comte de Gouvernet, fils du marquis de La Tour du Pin. C'était cependant un très petit homme, une fragile figurine de Saxe à mettre sur une étagère, que la Révolution eut brisée en mille morceaux, sans les soins de sa femme. Pendant que l'on guillotinait leur père et leur beau-père, M. et Mme de Gouvernet étaient allés chercher un refuge dans une terre de famille en Gascogne; mais l'asile était précaire, et sans des miracles d'adresse et de dévouement, le mari et la femme montaient, eux aussi, sur l'échafaud. C'est alors que commence à se révéler comme maîtresse femme Mme de Gouvernet. Renversant les rôles, c'est elle qui protège son mari, qui le cache, qui le défend, qui le sauve. Il y a là, dans ses Mémoires, une cinquantaine de pages qui égalent en émotion les drames les plus poignants de la Terreur. Forcés d'émigrer enfin, ils partent pour l'Amérique et s'établissent sur une petite ferme dans les environs d'Albany. Ici encore, la virilité de cette femme énergique, apte et prête à tout, contraste avec l'incapacité de son mari qui ne sait faire œuvre de ses dix doigts. Malgré les liens qui déjà l'attachaient à cette terre étrangère, Mme de La Tour du Pin s'en arrache, sous le Directoire, pour essayer de sauver en France les épaves de ses biens. Le 18 fructidor l'en éloigne de nouveau, et la voici en Angleterre, dans ce monde si frivole des émigrés français qu'elle voulait éviter et que la destinée lui impose. Enfin les portes de la patrie se rouvrent pour ce couple désemparé. Après s'être remis au vert dans leur propriété bien diminuée de Gascogne, la nouvelle de la nomination de M. de La Tour du Pin à la préfecture de la Dyle leur tombe comme un bolide, au mois de mai 1808. Latour-Dupin (c'est ainsi qu'il écrit maintenant son nom) part à Bruxelles pour s'efforcer d'inculquer aux anciens sujets de la reine de Hongrie l'amour de Napoléon [2]. A Bruxelles, Mme la préfète,

1. Sinon l'amour de la langue française, car il ne savait même pas l'orthographe, témoin ce fragment de lettre à Montalivet pour le remercier de sa nomi-

rentrée dans son élément, rouvre ses salons à tout ce que les Pays-Bas renferment encore d'aristocratie; elle y gagne surtout un mari pour sa fille. Sur une dénonciation, fondée ou non, le préfet de la Dyle est brusquement révoqué en 1813, à la veille de l'invasion; mais une nouvelle et prompte intervention de sa femme le tire d'affaire une fois de plus, et sa disgrâce se transforme en une simple mutation : il va finir sa carrière préfectorale à Amiens. L'Empereur n'a pas encore abdiqué que M. et Mme de La Tour du Pin s'emploient, l'un avec ardeur, l'autre avec grâce (Beugnot l'atteste dans ses *Mémoires*) à préparer les voies à Louis XVIII. Le Roi récompense ces ouvriers de la première heure en faisant rentrer La Tour du Pin dans la diplomatie où il s'était jadis essayé. Le livre se termine brusquement avec le débarquement de Napoléon à Cannes et la rupture du Congrès de Vienne. Telle est l'esquisse du vaste panorama que Mme de La Tour du Pin a brossé d'une main remarquablement sûre et ferme pour une femme.

Cette sûreté et cette fermeté, qualités d'ensemble, se retrouvent dans le détail des scènes qui animent ce tableau. Elles s'y accroissent même du sens de la mesure, si rare chez les femmes, et de la vertu, qui leur est plus rare encore, de la sobriété dans l'expression. Mme de La Tour du Pin, négligeant l'inutile, va droit à ce qui mérite attention, et elle le note d'un trait net, rapide, mais profond. C'est ainsi qu'en une page et demie, elle nous a retracé la vie que l'on menait au château de Hautefontaine, sentant bien tout ce que, sans beaucoup de mots, peut suggérer de méditations au lecteur d'aujourd'hui cette joyeuse et inconsciente chevauchée vers l'abîme de la Révolution, conduite par son vieil oncle, l'archevêque de Narbonne, malgré sa robe et ses cheveux blancs (t. I, p. 9). De sa présentation à la cour, cérémonie cent fois décrite, elle ne retient guère que la répétition : mais qui pourra désormais oublier M. Huart, ce gros homme, coiffé et poudré comme une femme, avec un jupon bouffant, personnifiant tantôt la Reine, tantôt la dame qui présentait, simulant tour à tour les gestes de l'une et les mouvements de l'autre (t. I, p. 109)? Quinze lignes lui suffisent (t. I, p. 119), pour faire à l'Ancien Régime agonisant l'éloquent procès auquel Taine a consacré tout un gros volume. D'un seul mot « ah! merci! » elle montre en Mme de Fontenay la courtisane se jetant sur un bijou volé à un supplicié, bijou que lui offrait Tallien (t. I, p. 360). De la même plume qui nous avait successivement raconté les splendeurs de la cour et les horreurs de l'an II, elle nous décrit maintenant les beautés de la vie rustique du Nouveau Monde. Cette page inédite du *Robinson suisse* sera peut-être celle de

---

nation : « J'ai l'honneur de prier V. Exc. d'agréer toute ma reconnaissance pour la bonté qu'elle a mis (*sic*) à me servir dans cette circonstance... » On pourrait en citer d'autres du même genre.

tout son livre qui charmera le plus de lecteurs (t. II, chap. II à IV) [1]. Des forêts vierges de l'Amérique la destinée la ramène à Paris, sous la voûte d'un hôtel de la place Vendôme où siégeait la Commission des émigrés. C'est là que se réunissait la meilleure compagnie : « Dominant le bruit des conversations les plus variées, ces phrases surtout se faisaient entendre : « Etes-vous rayé ? Allez-vous l'être ? » Et tel, muni d'une suite respectable et non interrompue de certificats de résidence en France attestant combien il avait été injuste d'inscrire son nom sur la fatale liste, s'entretenait ouvertement sur le seuil de la maison de ses faits, gestes et paroles à Coblentz, à Hambourg ou à Londres (t. II, p. 217-218). » Ce coin de tableau où tiennent tant de personnages, d'idées, de couleur et de malice, n'est-il pas d'un maître? Mais là où la maîtrise de Mme de La Tour du Pin s'affirme avec le plus de supériorité, c'est dans le récit de sa visite à l'Empereur, lors de la destitution de son mari. Sans même attendre le consentement de celui-ci, elle prend son châle et son chapeau, saute de Bruxelles à Paris, tombe à Trianon, et après cinquante-neuf minutes de conversation avec l'Empereur, change sa défaite en une éclatante victoire. Ce fut un petit Marengo. Gardons-nous de résumer ce passage : il faut le lire (t. II, p. 319-327).

Cette maîtresse femme n'en est pas moins femme. Si elle sait voir, elle ne se prive pas de juger ; si elle a des sympathies, elle a le coup de patte et même le coup de griffe. Elle n'est pas très bienveillante pour Marie-Antoinette, d'abord parce que, Française restée trop anglaise, elle n'a pas compris cette Autrichienne devenue trop française ; ensuite parce que, le jour même où l'on enterra sa mère, la Reine, qui pourtant l'avait aimée, demanda sa voiture pour aller à l'Opéra. Très fière d'être née Dillon, elle traite d'usurpateurs les Dillon de Bordeaux, ces commerçants ruinés, d'où sortirent, entre autres, Théobald et Edouard, et la mère de Mme de Boigne, Mme d'Osmond. Cependant quand Théobald fut tué en avril 1792 par ses propres soldats, Arthur Dillon, père de Mme de Gouvernet, écrivit à Merlin (de Douai) un billet que j'ai tenu entre mes mains et dans lequel il appelait Théobald « mon *parent* et mon ami » [2]. L'abbé de Périgord, ce grand séducteur, avait de bonne heure deviné en Mme de Gouvernet un morceau de roi ; il rôda longtemps autour d'elle, *quærens quam devoret*. Mais en femme aussi pratique que vertueuse (n'ai-je pas dit qu'elle était restée anglaise jusqu'au bout des ongles?) elle sut toujours le tenir en haleine, lui demander beaucoup

1. Page de roman qui n'en est pas une, qui se défend même d'en être une, car Mme du Pin proteste contre la relation trop flatteuse du duc de La Rochefoucault-Liancourt (*Voyages dans les Etats Unis d'Amerique faits de 1795 à 1798*), bien que cette relation dût contribuer à la faire rayer, elle et son mari, de la liste des émigrés (Arch. Nat., BB[1] 89).

2. Arch. Nat., T 281[1].

et ne lui accorder rien, pas même un peu d'estime. Oserai-je dire (sans qu'elle en laisse cependant rien paraître) que je soupçonne quelque chose d'analogue dans ses rapports avec Napoléon lui-même? Belle-sœur d'un des frères Lameth, le seul qui fût resté royaliste pur, elle épouse sa querelle avec les autres devenus les constitutionnels que l'on sait. Elle en a particulièrement contre Alexandre, qu'elle accable de sarcasmes, surtout depuis qu'il est devenu préfet. Mais alors, M. de La Tour du Pin? Sans doute, mais M. de La Tour du Pin est son mari. Il faudrait prendre un à un tous les personnages dont elle parle (et Dieu sait s'il en défile devant nous dans ces deux volumes), pour apprécier à la fois la pénétration de son regard, la souplesse de son pinceau, la pointe d'acide qu'elle met parfois dans sa couleur.

Enfin, vous en voudriez sûrement à Mme de La Tour du Pin d'être exempte de quelques autres défauts, apanage de son sexe. Ainsi, elle se montre, comme il sied, assez satisfaite des traits de son visage, de la grâce de sa taille, de la beauté de ses cheveux blonds, de son rare talent d'écuyère: Elle donne dans le travers inévitable de la toilette, et, en femme du grand monde, elle ne respire bien à l'aise qu'avec une robe de cour sur le dos et l'habit habillé sur celui de son mari. Mais ne sont-ce pas là — comme les fautes d'orthographe de Mme de Sévigné — des grâces de plus?

Eugène Welvert.

Lucien Gillet, **Nomenclature des ouvrages de peinture, sculpture, architecture, gravure, lithographie, se rapportant à l'histoire de Paris et qui ont été exposés aux divers salons depuis l'année 1673 jusqu'à nos jours, dressée d'après les livrets officiels.** Paris, Champion, 1911, in-8°, 431 pages. 10 francs.

Les bibliographes, les rédacteurs d'inventaires, de répertoires, de catalogues d'œuvres artistiques, scientifiques ou littéraires, sont les bienfaiteurs d'une respectable portion de l'humanité. Si je ne demande pas qu'on leur élève des statues sur nos places publiques, c'est uniquement par respect humain. Mais toutes les fois qu'ils nous présentent un nouveau fruit de leur savoir, de leur labeur, de leur patience, la critique leur doit le moins rébarbatif de ses sourires.

Malgré bien des difficultés, dont la moindre n'a pas été la longue interruption d'une revue dans laquelle il avait commencé à faire paraître en articles son nouvel ouvrage, M. Lucien Gillet, déjà connu et apprécié à la fois des amateurs d'art et des historiens de Paris par d'utiles travaux, vient d'ajouter un nouveau titre plus sérieux encore à leur reconnaissance en faisant paraître le premier volume d'une nouvelle nomenclature d'œuvres artistiques se rapportant à l'histoire de Paris et exposées dans nos Salons depuis l'origine jusqu'à nos jours. Ce premier volume va de 1673 à 1814. M. Gillet a eu le bon

esprit de comprendre dans le sens le plus large l'histoire de Paris, et d'y faire rentrer des ouvrages tels que les portraits, qui n'ont souvent avec Paris d'autres liens que celui de représenter quelques-uns de ses plus notables habitants, locataires ou propriétaires; il y a même, par extension, des Versaillais.

On bénira M. Gillet d'avoir fait suivre son précieux recueil d'une liste des articles cités, d'une table des ouvrages décrits, d'une table spéciale pour les portraits, enfin d'un index chronologique des Salons où ces œuvres ont été exposées. Avais-je pas raison de dire que M. Gillet est un bienfaiteur?

François Le Lorrain.

M. Friedwagner, **Mihail Sadoveanu** (Aus des Festschrift zum XV Neuphilologentage). Francfort, Knauer, 1912; in-8° de 24 pages.

La présente brochure est un simple article de revue littéraire, et qui en a les dimensions, sans aucune prétention à être définitif — et pour cause, puisqu'il s'y agit d'un contemporain. Mais le mouvement des idées et des œuvres dans la Roumanie actuelle nous reste malheureusement si étranger, qu'il vaudrait la peine de faire attention à tout ce qui s'y rapporte. Combien sommes-nous en France à connaître, ne fût-ce que nom, Mihail Sadoveanu? Il le mérite pourtant, jeune encore, mais ayant une figure originale. Il est directeur du théâtre de Iassy, mais fait aussi partie des écrivains qui se sont groupés autour de la Revue *Le Semeur*, et est lui-même un des plus puissants prosateurs de son pays. Faut-il dire que sa prose reste poétique tout en étant d'une rare vigueur? Oui, car au fond il se rattache toujours à ce mouvement qu'a inauguré Alecsandri il y a soixante ans, au milieu du XIXe siècle, mouvement qu'ont continué les Bolintineanu et les Eminescu. Quoique l'ouvrage qui ait mis son nom en vedette, *Shoimii* (Les Faucons), ne remonte guère qu'à une dizaine d'années, Sadoveanu a publié depuis plus de quinze volumes, romans, recueils de nouvelles, œuvres de critique — ce qui atteste une rare fécondité. Roman historique placé au XVIe siècle, cette première œuvre était empreinte d'un romantisme un peu russe, à la manière de Gogol. Depuis l'auteur a penché vers le réalisme dans des récits ou des nouvelles comme *Oameni shi locuri* (Hommes et paysages), *Apa mortzilor* (L'eau des morts), etc. Mais ce réalisme est essentiellement roumain, et plonge ses racines dans la tradition locale; il se consacre à peindre des scènes de la vie populaire, et sait les encadrer dans des descriptions d'une vérité saisissante, qui ne sont même point dépourvues d'intensité poétique. C'est bien à cela qu'incline décidément, je crois, le génie de ce peuple roumain dont Sadoveanu est actuellement un des plus fidèles interprètes. Et sur toutes ces choses nous devons remercier M. Friedwagner de nous apporter quelques précisions.

E. Bourciez.

— Le t. III des *Neudrucke seltener philosophischer Werke* édités par la *Kantgesellschaft* donne le *Versuch einer neuen Logik oder Theorie der Denkens* (Berlin, Reuther et Richard, 1912, XXXVIII-445 p. 7 M. 50) de Salomon MAIMON (1753-1800). L'éditeur, M. B. C. Engel, y a joint les Lettres de Philalète à Enésidème, du même auteur, et (p. 252) les Remarques critiques de l'auteur sur deux comptes rendus de ses œuvres parus dans la *Neue allgemeine deutsche Bibliothek*. Maimon avait inséré ces Remarques, avec les Comptes rendus, à la suite de l'Avant-propos de sa Logique ; elles peuvent servir à éclairer quelques points de sa philosophie. Son portrait est en tête du livre. — Th. Sch.

— La librairie Armand Colin a réédité la 2e édition des 3 premiers *Essais de critique générale* de RENOUVIER, « devenus à peu près introuvables en librairie ». Nous avons à signaler ici les 2 premiers de ces ouvrages, à savoir : 1° le *Traité de logique générale et de logique formelle* (2 vol. in-8° carré de XVII-397 et de 386 p., à 8 fr. chacun) paru d'abord en 1854 sous le titre d'*Analyse générale de la connaissance. Borne de la connaissance* et « revu et considérablement augmenté » en 1875 sous le titre actuel en une édition depuis très longtemps épuisée; 2° le *Traité de psychologie rationnelle d'après les principes du Criticisme* (2 vol. in-8° carré de 398 et 386 p. à 8 fr. chacun) paru d'abord en 1859 sous ce titre : *L'homme, la raison, la passion, la liberté, la certitude, la probabilité morale*, également « revu et considérablement augmenté » sous le titre actuel. La seule différence entre l'édition de 1875, publiée au bureau de la *Critique philosophique*, et celle de 1912 est que la 1re fit paraître chacun des 2 ouvrages en 3 vol. in-12 d'environ 400 p. chacun. La fin du t. I de la *Psychologie* donne (p. 369) une note sur la philosophie de Jules Lequier (1814-1862), et (p. 374) un fragment de ce dernier, intitulé *Comment trouver, comment chercher une première vérité?* On sait que Renouvier aimait à appeler Lequier son maître et publia en 1805 ce qu'il put recueillir de ses écrits posthumes sous le titre de *La recherche d'une première vérité*. Rappelons encore que le 3e Essai, sur *Les Principes de la Nature*, parut en 1864 et fut réédité par Alcan en 1892 ; le 4e ou *Introduction à la Philosophie analytique de l'Histoire*, en 1864 et 1896 (E. Leroux) : le 5e, la *Philosophie analytique de l'Histoire. Les idées les religions, les systèmes*, parut dès l'abord chez Leroux et n'est pas épuisé, ce qui, d'ailleurs, est aussi le cas de la 2e édition du 4e Essai. C'est pourquoi la librairie Colin s'est bornée à la réimpression des 3 premiers. — Th. Sch.

L'imprimeur-gérant : ULYSSE ROUCHON.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29 — 19 juillet. — 1913

HARLES, Le livre d'Enoch. — La Mishna, Les prières, p. HOLTZMANN ; La Pâque, par G. BEER. — HOLTZMANN, La Tosephta. — HEHN, L'idée de Dieu dans la Bible et chez les Babyloniens. — Le livre du prophète Amos. — BACHER, Les exordes dans les homélies des midrashim. — Max WUNDT, Les conceptions helléniques. — Le De obsidione d'Enée, p. R. SCHŒNE. — KIRCHER, Le vin dans les rites. — L.-G. PÉLISSIER, Documents relatifs au règne de Louis XII. — VITRY et BRIÈRE, Documents de sculpture française, Renaissance, II. — NICOLLE, Catalogue du Musée de Nantes. — FAGUET, La Fontaine. — BAZAILLAS, J.-J. Rousseau. — Thibaudeau, Mémoires. — LEHAUTCOURT, La candidature Hohenzollern. — Joseph REINACH, La réforme électorale. — Académie des Inscriptions.

he Book of Enoch by R. H. CHARLES. Deuxième édltion, Oxford, Clarendon Press, 1912 ; in-8, CXII-331 pages.

Cette seconde édition, observe à bon droit l'auteur, est moins une lition nouvelle qu'un nouveau livre. Car la traduction du livre Énoch d'après la version éthiopienne a été retouchée et grandement odifiée, le commentaire a été en partie renouvelé, l'introduction fondue et développée. La première traduction de M. Charles, ubliée en 1893, avait été préparée sur l'édition de Dillmann et uelques manuscrits collationnés par M. C. lui-même ; celle qu'il ous donne aujourd'hui a été faite sur l'édition du texte éthiopien que I. C. a fait paraître en 1906, d'après les manuscrits connus et les atériaux critiques actuellement disponibles.

M. C., qui a soutenu jadis que le livre d'Énoch avait été composé hébreu, estime à présent qu'une partie, la plus considérable, a été rite en hébreu, à savoir les chapitres XXXVII-CIV, probablement aussi s chapitres I-V, et le reste, les chapitres VI-XXXVI, en araméen. Le it n'aurait rien de surprenant, puisque le livre d'Énoch est une ompilation dont les divers éléments ont pu être écrits dans l'une ou autre des deux langues littéraires dont se servaient alors les Juifs. 'opinion de M. C. peut concilier ceux qui réclament pour Énoch n original hébreu et ceux qui veulent un original araméen. Une itre conclusion à laquelle M. C. attache beaucoup d'importance oncerne l'existence de morceaux rythmés dans les parties qui ont été digées en hébreu. Le parallélisme s'y remarque en effet et permet même en certains cas de faire la critique du texte.

Les conclusions de M. C. touchant la composition du livre ont été

aussi modifiées dans le détail. L'accord paraît en voie de se faire, a moins dans les lignes principales, entre les savants spécialistes qu en ces derniers temps, ont examiné la question. La publication c M. C., avec son introduction substantielle, son riche et érudit con mentaire, se recommande à tous ceux qui étudient critiquement Nouveau Testament et les croyances juives dans les temps qui o précédé immédiatement la naissance du christianisme.

A. L.

Die Mischna. I Seder, I Traktat. *Berakot*, herausgegeben von O. Holtzman. Giessen, Töpelmann, 1912 ; in-8°, VIII-106 pages.

Die Mischna. II Seder; III Traktat. *Pesachim*, herausgegeben von G. Beer, Giessen, Töpelmann, 1912 ; in-8°, XXIV-212 pages.

Der Tosephtatraktat Berakot. Text, Uebersetzung und Erklärung von O. Holtzmann. *Beihefte zur Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft.* Giessen Töpelmann, 1912, in-8°, XVI-99 pages.

Avec le concours d'autres savants, MM. Beer et Holtzmann or entrepris de publier le texte des divers traités de la Mishna, e l'accompagnant d'une traduction et d'un commentaire. Dès mainte nant M. B. nous donne le traité de « la Pâque », et M. H. celui « de Prières ». L'utilité d'une telle publication n'a pas besoin d'être démon trée. Les éditeurs espèrent que l'œuvre entière pourra être menée bonne fin dans l'espace de quatre ou cinq ans.

M. H., en son avant-propos, émet une hypothèse assez curieus touchant l'origine de l'accusation, formulée par les païens contre le Juifs et les chrétiens, d'adorer une tête d'âne : ç'aurait été par déri sion du nom divin *Ia*, qui revenait incessamment dans les prières, e que de mauvais plaisants auraient identifié au cri de l'âne. Idée ingé nieuse, peut-être trop. Il reste vrai, d'ailleurs, que les noms divin Iahou, Ia, furent prononcés longtemps encore dans l'usage priv quand la prononciation du tétragramme (Iahvé) ne se maintenait plu que dans le culte du temple. — Dans l'introduction, M. H. traite d *Schema*, ou profession de foi quotidienne, et de la prière dite *Shemon esré*. La formule du *Shema*, qui n'était pas encore usitée au temps d Christ, serait entrée dans l'usage palestinien vers l'an 40 ou 50 d notre ère. Celle des dix-huit invocations aurait été établie après l'an 70, probablement vers l'an 100. M. H. reproduit les deux formes palestinienne et babylonienne, de ces invocations, et il attribue la priorité à la forme palestinienne. C'est dans celle-ci qu'est exprimé la malédiction contre les chrétiens (Nazaréens), dont parle saint Épiphane, et que signalait déjà saint Justin. La formule babylonienne qui a prévalu ensuite, remplace les *noçerim* par les *moserim* « traitres ». — Le traité *Berakot* concerne principalement les conditions dans lesquelles ces formules de confession et de prière doivent être récitées. Le commentaire qu'en donne M. H. ne consiste pas en de

simples notes, mais en une explication suivie et développée du texte rabbinique.

M. Beer ne s'est pas contenté d'écrire une introduction au traité *Pesachim* ; il fait précéder sa traduction d'une histoire complète de la pâque depuis les origines jusqu'à nos jours. Nul ne s'en plaindra, car cette histoire forme, en quelque sorte, un commentaire anticipé du traité, le commentaire proprement dit étant, en général, plus concis que celui de M. Holtzmann. M. B. croit trouver dans *Pesachim*, VIII, 6, une allusion possible à la prétendue coutume qu'aurait eue le procurateur romain de libérer à l'occasion de la pâque, un condamné choisi par le peuple. En réalité, le texte énumère cinq catégories de personnes qui peuvent être associées à d'autres pour le festin pascal, mais pour lesquelles on ne devrait pas tuer de victime si elles formaient seules un groupe : malade, vieillard, « quelqu'un à qui l'on a promis sa libération ». Le cas de ce libérable n'est pas plus individuel que celui du vieillard ou du malade; il s'agit de prisonniers quelconques à qui leur libération a été d'avance promise par les autorités compétentes, non d'un prisonnier unique à libérer dans les conditions que disent les évangélistes. Toutefois ce trait suppose que la pâque était une date de libération pour les prisonniers en général, et cette circonstance pourrait avoir contribué à la formation de la légende concernant Barabbas.

Tous les détails du rituel pascal dans les années qui ont précédé la ruine du temple sont exposés avec beaucoup d'érudition par M P., qui ne craint pas de faire des rapprochements avec les coutumes païennes du temps et de suggérer comme explication de nombreuses particularités l'imitation de ces coutumes. Il étudie ensuite l'histoire de la pâque sans le sacrifice de l'agneau pascal, depuis l'an 70. Intéressantes indications sur la pâque des Samaritains, qui ont continué de sacrifier l'agneau : ils habitent sous des tentes pendant la semaine pascale : leur pâque est une fête d'hommes, et ils se bornent à envoyer des portions de victime aux enfants et aux femmes, qui n'assistent pas au festin rituel; ils n'y boivent pas de vin ; leur rituel paraît ainsi moins hellénisé que celui des Juifs au temps du Christ.

La question du rapport entre la pâque juive et la cène chrétienne a été aussi traitée par M. B. Il admet que le dernier repas du Christ n'était pas le festin pascal, et il relève tous les traits des Synoptiques qui seraient inexplicables si le jugement et l'exécution du Christ avaient eu lieu le 15 mars : Jésus aurait été mis à mort le 14. Mais M. B. semble dire que Jésus était suspect aux autorités juives et fut condamné par elles comme violateur de la Loi, dans le temps qui convenait pour une telle exécution, le supplice d'un hérétique étant une sorte de sacrifice purificatoire. Or cette conception, logique en soi, vraisemblable même si l'on fait abstraction des textes, n'est pas celle qui résulte des témoignages. C'est la pretention messianique de

Jésus qui l'a perdu, et il faut bien en tenir compte même dans les motifs qui ont déterminé les autorités juives à le dénoncer au procurateur. C'est aussi argumenter dans le vide que de vouloir infirmer la donnée synoptique touchant la récitation du *hallel* après la cène en alléguant que Jésus n'aurait pu dire le psaume CXVIII et prier ainsi pour son propre avènement (pourquoi pas, tant que cet avènement n'était pas réalisé ?) et qu'il n'aurait pu s'associer aux espérances messianiques des Juifs célébrant la pâque, attendu qu'il ne les partageait pas. Il les partageait certainement assez pour accomplir en bon juif le rite traditionnel. Et comment donc était-il venu à Jérusalem, si ce n'est en pèlerin, pour célébrer avec tous les Israélites la grande fête d'Israël? M. B., maintenant l'authenticité des paroles « Ceci est mon corps », « Ceci est mon sang », ne s'aperçoit pas qu'elles n'ont de sens que dans le mystère chrétien, lorsqu'on voit avec Paul, en Jésus lui-même la grande victime, l'agneau pascal de l'humanité. Il y a dans la relation des Synoptiques bien autre chose qu'une description de la pâque juive superposée au récit historique du dernier repas.

La Tosephta est comme un supplément de la Mishna, dont elle commente le texte en se recommandant des mêmes autorités. Son importance est grande pour l'intelligence de la Mishna et la connaissance du judaïsme pendant les premiers siècles chrétiens. L'on doit donc savoir gré à M. Holtzmann d'avoir complété en quelque manière son travail sur le traité Berakot par l'édition, avec traduction et commentaire, du traité de la Tosephta qui y correspond. Le texte commenté par la Tosephta est à peu près celui qui nous est parvenu dans la tradition talmudique. La casuistique de ce commentaire est encore plus raffinée que celle du traité original, et l'emploi de l'Écriture y est souvent plus subtil que judicieux. Mais les prescriptions minutieuses qu'on y trouve touchant les différentes prières à réciter ne manquent pas d'intérêt. De même le dit d'un rabbin (p. 83) affirmant que le feu de la géhenne a été fait le second jour de la création (cf. *Matth.* XXV, 45). Aussi la prière de R. Iouda (p. 95) : « Béni soit Celui qui ne m'a pas fait païen, ni femme, ni ignorant ! », qui n'est pas sans analogie avec celle du pharisien de l'Évangile (*Luc* XVIII, 11).

Alfred Loisy.

Die biblische und die babylonische Gottesidee, von J. Hehn, Leipzig, Hinrichs, 1913 ; in-8°, XII-436.

Livre d'une érudition abondante et solide. La philosophie générale prête un peu plus à discussion. M. Hehn examine successivement les conceptions essentielles des Babyloniens sur la divinité, et la position de la religion babylonienne à l'égard du monothéisme; la position des autres peuples de l'Asie antérieure soit à l'égard du monothéisme,

soit à l'égard de la religion babylonienne ; la question de l'existence d'un dieu El à l'origine des religions sémitiques ; les noms du dieu de l'Ancien Testament ; les principes du monothéisme israélite. Par où l'on peut voir déjà que l'auteur tend quelque peu à négliger l'évolution historique des religions dont il traite et à les comparer dans leur esprit général, en faisant plus ou moins abstraction de leurs premières origines.

Le chapitre sur l'emploi du mot *el, ilou*, est particulièrement important. L'usage assyrien est très varié. M. H. résout les cas qui sembleraient prouver l'existence d'une divinité qui se serait appelée *Ilou*, « dieu » tout court. *Ilou* était un terme général. Le pluriel *ilâni* s'emploie pour désigner la divinité, comme l'hébreu *élohim*, et quelquefois le phénicien *élim*. L'emploi du mot *el* comme nom propre de divinité paraît secondaire, et il n'est pas difficile à expliquer. Quant à l'étymologie, M. H., après avoir montré les avantages de l'interprétation qui voit dans *el* celui qui va devant, le conducteur, le chef, le roi, croit néanmoins devoir rattacher *el* et *élohim* à une même racine marquant la direction, d'où viendrait le sens de « portée », domaine », « pouvoir », ce qui donnerait, au concret, le même sens de conducteur et de chef, non pas comme on l'a supposé, celui d'être à qui va le désir de l'homme ou qui est son refuge.

M. H. voit dans l'emploi du pluriel Élohim pour désigner le dieu d'Israël l'intention de surmonter le polythéisme, de supprimer les autres dieux par rapport aux Israélites. Il ne faudrait pourtant pas exagérer la portée de cette tendance, puisqu'on nous signale un emploi analogue d'*ilâni* et d'*élim*. Après tout, la Bible même appelle Camos l'*élohim* de Moab, et même l'ombre de Samuel évoqué par la pythonisse d'Endor est aussi un *élohim*. M. H. doit s'avancer bien témérairement en supposant que le fondateur de la religion israélite aurait choisi tout exprès ce pluriel pour faire entendre que Iahvé représentait éminemment tous les dieux, qu'il était à lui seul un panthéon pour Israël. Si telle avait été l'intention de ce fondateur, il aurait bien mérité de n'être pas compris.

Ce que dit M. H. du nom divin Iahvé semble appeler aussi quelques réserves. La réponse de Iahvé à Moïse, dans *Ex.* III, 14, n'a pas du tout l'air de signifier : « Je suis celui qui est » toujours, qui fut le dieu des patriarches, qui sera le dieu d'Israël ; mais : « Je suis qui je suis », et nul n'a le droit de m'interroger. La réponse est un jeu de mots, qui, au moyen d'une assonance et d'une étymologie artificielle, livre le nom qu'elle affecte de tenir caché. Tout en admettant que les formes *Iahvé* et *Iahou* (*Iaho*) ne devaient pas beaucoup différer dans la prononciation, M. H. croit pouvoir affirmer que *Iahou* a été de tout temps la forme populaire du nom divin, et qu'elle est la plus ancienne forme de ce nom, la forme *Iahvé* n'ayant jamais eu qu'un caractère officiel, par lequel s'expliquerait aisément l'interdit final dont ce nom fut

l'objet. La variante aurait été conçue pour signifier le rapport spécial de Iahou avec Israel. Iahvé, comme Élohim serait un produit de la réflexion théologique, et le nom serait encore une création de Moïse. Hypothèse qui achève de présenter Moïse en théologien scolastique, fondant une religion sur des artifices de vocabulaire. Quel singulier prophète, et à quel singulier peuple se serait-il donc adressé! L'ancienne source élohiste ne fait aucune différence entre Iahou et Iahvé, deux formes du même nom, et c'est Iahou-Iahvé qui est censé avoir été ignoré d'Israël avant Moïse. Le cas d'Abram-Abraham, Saraï-Sara, allégué par M. H. à l'appui de son hypothèse, en montre plutôt la faiblesse. Ce sont doubles prononciations traditionnelles des mêmes noms, et il est plus que risqué de transformer ces variantes phonétiques en faits essentiels de l'histoire religieuse.

Selon M. H., le dieu d'Israel est « une personnalité nettement distincte de toute autre, qui se manifeste au cours de l'histoire ». Il se choisit un peuple avec lequel il contracte une alliance : la coalition du Sinaï fut « l'amphictyonie des adorateurs de Iahvé ». L'adoration d'autres dieux aurait été une violation de l'alliance, Israël n'ayant aucune affaire avec eux. Ce qui fait à ce dieu une personnalité indépendante, c'est qu'il n'est incorporé à aucun phénomène naturel; pour la même raison, il n'a pas de parèdre féminin, pas d'intermédiaire entre lui et son peuple, pas d'images pour le représenter, parce que la multiplication des images compromettrait la notion de son unité.

Le portrait est vrai, mais il nous montre le dieu qu'ont fait des siècles d'histoire israélite, non précisément celui qui fut au commencement de cette histoire. Celui-ci, sans doute, est avant tout un dieu national, et c'est là qu'est réellement le secret de son extraordinaire fortune. Il fut le dieu de tribus errantes qui n'étaient pas rivées à un sol ; lui-même n'était pas, il ne pouvait être le dieu d'une terre, l'incarnation des forces naturelles en un pays donné, et il ne s'incarnait pas davantage en un chef unique qui aurait été son organe vivant, les tribus israélites n'ayant pas de roi ; il était donc, à proprement parler, l'âme d'un peuple, et ce doit être en cette qualité qu'il fut essentiellement le dieu du pacte, le dieu du droit, le dieu de la justice, un dieu très personnel et très moral, qui refusa de s'assimiler tout à fait aux dieux cananéens et assyriens de la nature, comme son peuple répugna toujours à s'organiser entièrement sur le type des anciens peuples avec lesquels il se trouva en contact quand il se fut établi en Palestine. Le dieu d'Israël fut donc plus que tout autre une conscience sociale, la conscience d'un peuple qui avait gardé au fond de lui-même quelque chose de la farouche indépendance du nomade; et il grandit par le développement d'un idéal de moralité sociale qui fit de lui un type unique et absolu de souveraine équité. Mais tout cela ne s'est pas fait en un jour. Iahvé ne laissait pas de ressembler originai-

rement par certains côtés aux divinités de la nature, et sans doute avait-il commencé par être l'une d'entre elles ; réciproquement, ces divinités de la nature, un Shamash, un Mardouk, un Melkart, avaient aussi un aspect moral, étaient ou avaient été, en une certaine mesure, des consciences sociales, des consciences nationales. Seulement les conditions historiques ne furent pas les mêmes de part et d'autre. Iahvé se trouva, comme dieu d'Israël, posé dès l'abord en une sorte de conscience nationale qui le dégagea presque du naturisme, et ce caractère alla se perfectionnant jusqu'au type de suprême justice qui nous domine encore, tandis que les pauvres grands dieux du monde oriental restèrent plus ou moins empêtrés dans leurs fonctions cosmiques et dans le culte magico-religieux qui les aidait à s'en acquitter.

Le rôle de hautes personnalités religieuses dans la religion d'Israël est en rapport avec le caractère même de cette religion qui était propre à les susciter. M. H. n'a pas tort de dire que l'on a, en ces derniers temps, présenté la religion d'Israël beaucoup trop exclusivement comme un produit de l'évolution spontanée de la vie nationale. Mais lui-même pourrait bien tomber dans un autre excès en voyant dans cette religion l'œuvre tout individuelle des personnalités dont il vient d'être parlé. Les personnalités en question trouvent la formule d'une conscience sociale qui se cherche. Elles sont représentatives d'idées, de tendances, de sentiments qui préexistent plus ou moins confusément dans le milieu où s'exerce leur activité ; et leur rôle consiste à concentrer, à définir et à diriger ces aspirations. Ce rôle est indispensable, mais il ne l'est pas de telle sorte et avec une telle précision que l'historien puisse, à défaut de témoignages solides, postuler l'intervention de tel personnage dans telles conditions, et que l'on soit autorisé, par exemple, à dire avec M. H. que « l'œuvre religieuse et nationale de Moïse est la conception la plus géniale et la plus originale que présente l'histoire des religions ». La religion d'Israël a bien cette originalité. Mais ce qui nous est raconté de son institution est un mythe derrière lequel il est par trop simple de mettre comme explication l'existence d'une éminente personnalité religieuse. La légende mythique a simplifié grandement les faits anciens, et sans doute a-t-elle grandi en proportion les personnes. Un nom domine la légende, mais la réalité que figure l'œuvre attribuée à ce personnage unique nous échappe en grande partie, et ce qu'en dit M. H. est purement conjectural. Que la conscience religieuse et nationale d'Israël, telle qu'elle apparaît à l'époque dite des Juges et aux premiers temps de la monarchie, soit l'œuvre d'une seule personnalité originale et puissante, rien n'est moins vraisemblable. Que Moïse ait eu la part initiale et décisive dans la formation de cette conscience religieuse et nationale, c'est possible, disons même probable. Mais quand, et comment, et dans quelles circonstances, c'est peut-être l'ignorer deux fois que prétendre le bien savoir.

Alfred Loisy.

Le livre du prophète Amos. Extrait de la Bible du centenaire. Paris, Société biblique, 1913; in-12, XXXII-28 pages.

A en juger par le spécimen qui nous est maintenant donné, la nouvelle traduction des deux Testaments que prépare, à l'occasion de son centenaire, la Société biblique de Paris, sera une œuvre tout à fait remarquable et utile scientifiquement. Le programme qui se lit en tête du fascicule publié mérite tous les éloges. On nous promet une traduction critique des textes originaux, exempte d'arbitraire et de préoccupations théologiques. Le livre d'Amos est précédé d'une introduction sommaire qui dit clairement tout ce qu'il faut sur les prophètes en général et sur Amos en particulier. La traduction est exacte et sobre, correcte sans fausse élégance, disposée conformément au rythme poétique, certains signes ou une différence de caractère typographique marquant les gloses et les morceaux surajoutés. Des notes brèves contiennent les explications nécessaires.

A. L.

Die Prooemien der alten jüdischen Homilie. Leipzig, Hinrichs, 1913; in-8°, 126 pages.

Travail très érudit et minutieux sur les prologues ou exordes des anciennes homélies juives contenues dans les midrashim. Il s'agit de la façon d'introduire le commentaire du texte d'une péricope liturgique par le rapprochement d'un autre passage, pris d'ordinaire dans les Prophètes et les Hagiographes, qui fournit ainsi l'exorde de l'homélie. M. Bacher, après avoir montré l'origine de cette pratique dans la coutume rabbinique, déjà en vigueur au temps de saint Paul, de rattacher ensemble des textes pris dans les trois parties du recueil biblique, comme on « enfile des perles », pour en tirer un enseignement, relève une longue série de ces préambules homilétiques, très instructive touchant les procédés d'exégèse appliqués par les anciens rabbins.

A. L.

Max Wundt, **Griechische Weltanschauung**. Leipzig, Teubner, 1910; IV-132 p. (Aus Natur und Geisteswelt, 329).

M. Max Wundt a exécuté de la manière la plus intéressante le plan qu'il s'était proposé. Il n'entrait pas dans son dessein d'exposer une histoire de la philosophie grecque, pas plus que de discuter les théories philosophiques des différentes écoles ; il eut été difficile de traiter un sujet ainsi conçu dans les limites qui lui étaient imposées, et du reste une étude de ce genre n'aurait peut-être pas répondu au but de la collection *Aus Natur und Geisteswelt*. Il n'est pas besoin d'être extrêmement familier avec les philosophes grecs pour se plaire à la lecture de l'ouvrage. Nulle disposition ne fut plus simple; M. W. considère les grandes questions qui ont préoccupé les penseurs grecs,

qui ont été posées par eux, et dans lesquelles ils ont ouvert la voie : quelles ont été leurs conceptions sur la nature, sur la divinité, sur l'homme lui-même, sur la société et sur l'art. Ce sont là autant de chapitres distincts, traités chacun à part, sans toutefois que soient négligés les liens qui unissent entre eux ces graves problèmes ; ils dépendent en effet les uns des autres et se conditionnent mutuellement ; de telle sorte que chacun de ces chapitres forme un tout en lui-même, et n'est cependant qu'une partie d'un ensemble plus vaste, d'où se dégage l'unité intime de la pensée grecque. Ce n'est pas seulement dans les écrits philosophiques que M. W. recherche les types généraux des conceptions helléniques ; d'autres grands hommes sont interrogés, dont les œuvres nous éclairent sur les tendances religieuses et morales de leurs époques et de leurs milieux ; car Homère, Hésiode, les tragiques, ont été des semeurs d'idées non moins que les représentants de la pure spéculation. Ainsi M. Wundt, dans ce petit volume, a su condenser la substance même des idées grecques sur l'univers, Dieu et l'homme, en montrer l'origine et le développement, et faire connaître à ses lecteurs, dans leurs traits caractéristiques, la physique, la théologie, la morale, la politique et l'esthétique des anciens Grecs.

MY.

Æneæ Tactici de Obsidione toleranda commentarius edidit Richardus SCHŒNE, Leipzig, Teubner, 1911 : XXIV-205 p. (*Bibl. script. gr. et rom. Teubneriana*).

Ce n'était pas une édition facile à donner que celle de l'opuscule intitulé *de Obsidione toleranda*, attribué à un écrivain militaire du nom d'Æneas, très vraisemblablement celui dont parle Polybe X, 44. Le manuscrit unique — unique pour la critique, car les trois autres connus n'en sont que des copies directes ou indirectes — est en de nombreux passages tellement corrompu que, si le sens se laisse entrevoir sans trop de difficulté, il est presque impossible de rétablir le texte avec certitude, que les savants qui s'en sont occupés depuis Casaubon n'ont pu souvent proposer que des à peu près, et que des *loci desperati* s'y présentent de temps en temps, pour le tourment des philologues. M. R. Schöne n'a cependant pas reculé devant la tâche, persuadé qu'il faisait œuvre utile ; et en effet, les dernières éditions, celles de Hercher (1870) et de Hug (1874) donnent un texte incomplet, si l'on peut s'exprimer ainsi, en ce sens que les mots et les passages soupçonnés d'être des interpolations sont expulsés et relégués dans les notes. La publication de M. Sch., au contraire, reproduit le manuscrit (M, Laurentianus LV, 4) du plus près possible ; c'est le texte tel qu'il a été transcrit par le scribe du xe siècle, dans lequel M. Sch. a reçu seulement les émendations certaines, exigées par l'usage et la grammaire, en donnant, cela va sans dire, les leçons de

M dans l'annotation critique. Quant aux passages dans lesquels une correction est insuffisante, ou même reste dans le domaine de la probabilité, M. Sch. imprime ce qui est lu dans le manuscrit, quel qu'en soit l'aspect plus ou moins barbare, se bornant à ajouter une croix les conjectures de Hercher, de Hertlein et d'autres, et celles de M. Hermann Schone, le fils de l'éditeur, dont plusieurs sont très dignes d'attention, sont laissées dans les notes. L'édition est complétée par les chapitres des *Cestes* de Julius Africanus qui sont extraits de l'ouvrage d'Énée : ils sont publiés, avec des renvois à ce traité d'après deux des manuscrits qui les contiennent, et là M. Sch. s'est abstenu de toute tentative de correction. Enfin un *index verborum* très développé clôt le volume, et aux pages xv-xix sont énumérées les leçons de M inexactement citées par Hercher. Ceux qui s'occupent de ce genre d'études sauront le plus grand gré à M. R. Schöne d'avoir usé de la méthode qu'il emploie; son édition, pouvant être considérée comme la reproduction exacte du manuscrit, sera le sûr fondement d'une recension future.

My.

K. Kircher, **Die sakrale Bedeutung des Weines im Altertum.** Giessen. Töpelmann, 1910. VIII-102 p. Prix 3 mk. 50 (Religionsgesch. Vers. und Vorarb. IX, 2).

Dans cet ouvrage, dont le chapitre premier a été sa dissertation inaugurale, M. Kircher traite un sujet intéressant et nettement délimité, la signification du vin dans les circonstances où il est employé rituellement. Ce sujet n'est peut-être pas très nouveau ; ou plutôt, pour parler plus exactement, d'autres savants avant M. K., sans en avoir fait l'objet d'un travail spécial, ont déjà touché à plusieurs des questions qu'il comporte. M. K. ne l'ignore pas, ainsi qu'on peut le voir par sa bibliographie et par ses nombreuses annotations ; mais c'est là sans doute ce qui l'a amené à passer rapidement sur certains détails; des textes comme Virgile, *Georg.* IV, 380 svv., où la nymphe Cyrène verse à trois reprises quelques gouttes de vin sur la flamme de l'autel, en libation à l'Océan, avant le repas, semble-t-il, ou encore *En.* I, 723 svv. (cette référence est donnée en note, p. 65), auraient pu être utilement commentés, ce dernier surtout, d'après lequel la libation de Didon est faite, avec du vin pur, non à la fin du repas, mais au commencement du banquet. La dissertation, du reste, est clairement divisée. Un premier chapitre concerne les rapports entre le vin et la divinité : dans quelles circonstances publiques et privées le vin est offert en libation, soit pur, soit tempéré par d'autres liquides, particulièrement à l'occasion du repas et du symposion qui le suivait : à qui sont faites ces libations, en quelle forme et dans quel but. M. K. s'occupe ensuite, dans un second chapitre, du symposion et de ses relations avec le sacrifice, puis de sa nature et de ses règle-

ments. Les coutumes grecques sont ici étudiées avec quelque détail ; les coutumes grecques, car M. K., malgré le titre donné à son ouvrage (*im Altertum*), semble s'être assez peu intéressé aux mœurs romaines. Le chapitre suivant, *Wein und Blut*, nous montre comment le vin et le sang furent employés dans l'accomplissement de certains rites, soit séparément, soit mêlés ensemble, et comment le vin finit par être substitué au sang ; il s'agit particulièrement ici de la fraternisation par le sang, des pactes d'amitié conclus en buvant dans une même coupe, et ce serait là l'origine, ainsi que M. K. essaie de l'établir dans un dernier chapitre, des usages symposiaques étudiés au cours de la dissertation. L'ouvrage de M. Kircher n'est pas sans mérite, et l'on pourra y remarquer quelques bonnes discussions, par exemple celle qui concerne l'Agathodémon ; mais la mise en œuvre des documents recueillis aurait pu, ce me semble, avoir plus de précision ; les conclusions ne se dégagent pas avec assez de netteté, et l'on a l'impression d'un travail fait vite [1].

My.

Léon G. Pélissier, **Notes italiennes d'histoire de France, XXXV : Documents relatifs au règne de Louis XII et à sa politique en Italie.** Montpellier, Impr. générale, 1912. In-8°, 311 p.

« Tristes témoins d'un projet irréalisé », c'est par ces paroles, grosses de douloureux pressentiments, que le regretté professeur de Montpellier nous présentait ces derniers fruits de ses recherches, « amorces d'un beau livre sur Louis XII ». Le livre, hélas ! ne sera pas écrit, mais l'érudit nous a du moins donné ici : une édition du XIIIe livre du *De rebus gestis* de Gohory (Louis XII de 1498 à 1504), où cet historien s'exerce de façon intéressante à la critique des sources ; des lettres de Louis XII comme duc de Milan ; un lot de ces précieux *avvisi* qui établissaient entre les villes italiennes la circulation des nouvelles politiques : des documents sur Maximilien et Ludovic Sforza ; d'autres sur la politique italienne jusqu'en 1513. Ce *Nachlass*, que l'on ne feuillettera pas sans émotion, apporte une nouvelle preuve de la conscience, du labeur, de la perspicacité de Pélissier. Il accroît encore nos regrets devant cette fin cruellement prématurée.

Henri Hauser.

---

1. L'anecdote bien connue du mariage du Phocéen Euxène, qui du reste ne prouve pas grand chose, n'est pas unique en son genre ; on aurait pu noter l'histoire analogue, rapportée par Athénée, du mariage d'Odatis, fille du roi des Sarmates. — Au sujet du présent qui est fait de la coupe dans laquelle on a bu, M. K. cite seulement Pindare, *Ol.* (et non *Isthm.*) VII, 1 svv. ; il n'eût pas été inutile de rappeler le passage de Démosthène, *Amb.* 139 : ἐκπώματα ἀργυρᾶ καὶ χρυσᾶ προύπινεν (Philippe).

Documents de sculpture française, publiés sous la direction de Paul Vitry, conservateur-adjoint au Musée du Louvre, professeur à l'Ecole nationale des Arts Décoratifs, et Gaston Brière, attaché à la conservation du Musée National de Versailles. **Renaissance,** *Deuxième partie.* — Paris, ateliers photomécaniques D. A. Longuet, s. d. [1913] ; in-folio ; 20 pages de texte, et 100 pl.

MM. Vitry et Brière continuent, avec persévérance et succès, la publication du grand recueil de planches qu'ils consacrent à la sculpture française. Comme nous avons déjà eu l'occasion de dire ici même tout le bien que nous pensons de leur utile ouvrage, — dont le texte, bien que sommaire, contient une foule de renseignements précis, — nous nous bornerons à analyser le contenu de ce nouveau volume.

Dans la première partie de la *Renaissance* (parue en 1911) ils avaient reproduit surtout des œuvres de la première moitié du XVIe siècle, et montré comment, après les premières infiltrations italiennes, la statuaire et la décoration avaient évolué vers un genre nouveau. La seconde partie, qui vient de paraître, offre peut-être pour les lecteurs qui ne sont pas spécialement archéologues, un intérêt plus général. Elle donne en effet — pour la première fois — l'œuvre presque complet de nos plus illustres sculpteurs : Jean Goujon, Ligier Richier, Pierre Bontemps, Germain Pilon, Barthélemy Prieur, Pierre Biard, Pierre Francheville et leurs émules.

L'exécution matérielle mérite elle aussi une mention, car les planches ont une vigueur et une netteté plus grandes que celles des volumes précédents.

Tous les admirateurs de l'art français souhaiteront que MM. Vitry et Brière ne s'arrêtent pas, (comme ils avaient d'abord songé à le faire) avec la Renaissance, mais qu'ils nous donnent d'aussi beaux recueils pour le XVIIe et le XVIIIe siècle.

J. M. V.

Ville de Nantes; *Musée municipal des Beaux-Arts. Catalogue* par Marcel Nicolle, attaché honoraire des Musées nationaux ; avec la collaboration de Emile Dacier, Bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale. — Nantes, au Musée des Beaux-Arts, 1913. In-12 de XLVI-672 p.

Depuis quelques années les grands Musées de province — qui possèdent tant de morceaux importants, — ont commencé à sentir la nécessité de donner au public des catalogues scientifiques, où les travailleurs puissent trouver des renseignements précis. C'est ainsi que nous avons maintenant de bonnes notices pour les Musées de Lille, de Marseille, de Reims, de Tours.

Celle que M. Marcel Nicolle, aidé par M. Emile Dacier, vient de consacrer au Musée de Nantes, comptera assurément parmi les meilleures. Aux indications toujours indispensables (description, dimension, technique, provenance, etc.) il a joint des explications, parfois très détaillées, relatives aux attributions anciennes, aux opinions des

critiques, aux biographies des artistes. Ce souci de la précision l'a entraîné à donner (pour un total, d'ailleurs considérable, de 1901 numéros) un volume de près de 700 pages, imprimé en petits caractères. On serait peut-être tenté de trouver cette notice un peu touffue, mais il ne faut point reprocher aux auteurs d'avoir pris tant de peine ; ce que nous regretterions plutôt, c'est que des nécessités budgétaires n'aient point permis d'illustrer un texte aussi soigneusement établi.

On remarquera que M. Nicolle n'est point le conservateur des collections qu'il vient de décrire : et la même observation s'appliquerait aux auteurs de trois des autres catalogues que nous citions plus haut. Cette coïncidence fâcheuse tient à ce que généralement les Municipalités (de qui dépendent les Musées) ne peuvent pas, ou ne savent pas, confier leurs richesses d'art à des personnes véritablement qualifiées. Nous n'avons pas la place d'examiner ici une question si délicate : bornons-nous à féliciter la ville de Nantes de s'être adressée à un aussi bon connaisseur que M. Nicolle.

J.-M. V.

Faguet (Émile). **La Fontaine.** Ste fr. d'imp. et de libr. Paris, 1913. In-18 jésus de 356 p.

Ce livre est à part entre les ouvrages de M. F. Il n'y faut pas chercher sa principale qualité, la profondeur, qui n'est pas requise à propos de La Fontaine. L'auteur ne s'adresse ici ni aux penseurs ni aux étudiants, mais à des gens du monde; c'est, au pied de la lettre, la sténographie de huit causeries faites en janvier-mars de cette année pour la Société des Conférences. Mais toutes les personnes qui ont souhaité d'entendre M. F. sans pouvoir se donner ce plaisir, trouveront ici un dédommagement; elles y rencontreront jusqu'aux saillies les moins préméditées d'un homme d'esprit qui parle avec l'entière sécurité que donnent la réputation et une pleine et invétérée possession du sujet. Ils y verront aussi une qualité dont les Universitaires lui savent gré, le respect des oreilles délicates; cet esprit libre entre tous se surveille devant un auditoire mondain comme dans cette chaire où, hélas, il ne veut plus remonter; il ne se permet pas ce qu'il appelle (p. 268) les *impertinences amusantes* de M. J. Lemaître. S'il avance qu'on peut être un grand écrivain sans avoir mené une vie exemplaire (p. 48), c'est pour mettre en garde contre les doctrines des auteurs qui ont mal vécu. Il se plaît à répéter, ce qui est très vrai, que les plus beaux contes de La Fontaine sont dans ses Fables. Il est peut-être un peu partial pour lui : il le distingue avec raison des plats flatteurs (p. 56), mais flatter avec esprit Mme de Montespan n'est-ce pas aussi une platitude ? Il dit avec raison que La Fontaine est le plus original de nos poètes classiques, mais il faudrait ajouter qu'il est pourtant plus facile de composer une fable qu'une tragédie. En revanche, il montre très bien que La Fontaine voit moins avant dans

le cœur de l'homme que ses illustres contemporains (p. 209 et ailleurs). D'autre part, il le montre croyant fermement à la Providence (p. 103-9). Il distingue très opportunement les fables où les animaux ne sont que des masques de l'homme et celles où ils sont peints avec vérité. Sur quelques points, tout le monde ne sera pas de son avis [1]. Mais où est donc le critique qui, improvisant tous les jours, se ferait indéfiniment lire comme M. Faguet ?

Charles Dejob.

Bibliothèque Française, XVIII siècle, Jean-Jacques Rousseau. Textes choisis et commentés par Albert Bazaillas, 2 volumes in-8° écu. Prix 3 francs avec portrait. Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris, 1913.

La librairie Plon vient de publier dans sa collection : *Bibliothèque Française*, deux volumes d'extraits de Jean-Jacques Rousseau, qui contribueront certainement à faire mieux apprécier le grand écrivain dont tout le monde parle et que si peu connaissent.

L'auteur, M. Albert Bazaillas, professeur au lycée Condorcet, connu par ses travaux philosophiques : *La Vie Personnelle*, *Musique et Inconscience*, etc., a apporté dans le choix et le commentaire de ces extraits une originalité qui mérite d'autant mieux d'être remarquée qu'elle est plus inattendue dans un ouvrage de cette sorte.

La méthode adoptée est particulièrement heureuse. Comme elle ne sépare pas le commentaire du texte, elle les éclaire l'un par l'autre ; comme elle ne sépare pas non plus l'homme de l'œuvre, encadrant les citations, toutes importantes, dans l'histoire de la vie et surtout de l'âme de Rousseau, elle donne l'impression d'unité vivante qui est celle que laisse, en définitive, la lecture de ses écrits. Il n'est pas jusqu'à la division en deux volumes qui ne soit justifiée : le premier traite des ouvrages d'inspiration sociale ou philosophique : *Les Discours, la Lettre à d'Alembert*, *le Contrat Social*, *l'Emile*, *les Lettres de la Montagne ;* le second s'applique aux ouvrages plutôt subjectifs : *la Nouvelle Héloïse*, *les Confessions*, *Rousseau juge de Jean-Jacques*, *les Rêveries* : nous trouvons dans le premier la pensée, dans l'autre le cœur de Rousseau.

L'auteur insiste sur l'unité harmonieuse de l'œuvre qu'il étudie : « Il convient, écrit-il, de voir en Rousseau avant tout une sensibilité longtemps captive qui célèbre son réveil et voilà pour l'accent passionné, étrangement personnel, voilà pour la poésie et le lyrisme. Cette même sensibilité, justifiant sa délivrance, consacrant sa suprématie par voie de raisonnement, voilà pour la doctrine »

---

1. Certes, les enfants ont besoin qu'on leur explique La Fontaine ; il faut cependant le leur faire apprendre parce qu'il les amuse et qu'ils le retiennent. La fameuse anecdote du petit garçon qui admirait Alexandre pour avoir bu une médecine prouve que partout le contre-sens guette le jeune âge. Ne remplaçons pas La Fontaine par le limpide Ratisbonne ! — Il n'est pas non plus exact que le XVIII siècle ait plus goûté au théâtre la bouffonnerie que le XVIIe siècle : entre Régnard et Beaumarchais, la comédie fut aussi peu bouffonne que possible.

Partant de là, M. Bazaillas établit avec force les liens théoriques qui rattachent entre eux *les Discours*, *la Lettre à d'Alembert*, *le Contrat*, *l'Emile*, *les Lettres de la Montagne*. A travers tous ces ouvrages il suit le développement d'un système très cohérent, quoiqu'on en ait dit, de politique sociale et de philosophie. Partout Rousseau s'élève contre le faux principe de la raison perfectionnée, c'est-à-dire susceptible de progrès indéfinis admis par ses contemporains sans la moindre discussion. « Cette préoccupation de remonter le courant de son siècle, de s'inscrire en faux contre ses croyances essentielles ou vitales, et de rechercher à l'opposé une solution efficace, assure encore une fois l'unité de l'œuvre par la convergence des effets partiels ».

Mais du Rousseau penseur, du dialecticien dont la virtuosité nous étonne, un autre Rousseau se dégage peu à peu. Une seconde personnalité apparait que déja *la Lettre à d'Alembert* laissait pressentir, « personnalité éprise de sentiments plutôt que d'idées, riche en images, lourde de rêves, pénétrée à la fois de méditation et de sensualité fine et triste. » D'où un nouveau cycle d'ouvrages comprenant : *l'Héloïse*, *les Confessions*, *Rousseau juge de Jean-Jacques*, *les Rêveries* : « au groupe spéculatif qui forme l'unité doctrinal de l'œuvre de Rousseau, nous allons voir succéder le groupe des œuvres romanesques et lyriques qui relèvent de l'unité sentimentale de son inspiration et de sa vie. Et de même que le premier a fait de lui un grand penseur, le second révèlera en lui un grand poète ».

On lira avec intérêt les pages où M. Bazaillas raconte les malheurs de son héros, les persécutions de toute sorte auxquelles il est en butte, et relève, de manière pénétrante, le contraste de ses tribulations et de son épuration intérieure de plus en plus efficace, de sa puissance d'évocation et de rêve de plus en plus douce. Il le suit en Angleterre où tant de contrariétés, tant d'occasions de trouble viennent surexciter cette imagination tendue que le délire se produit, « délire des sens et délire du cœur, comparable, dans cette patrie de Shakespeare, à la folie sacrée du Roi Lear ». Il l'achemine vers la dernière période de sa vie, la plus belle peut-être, celle qui annonce l'apaisement final, celle qui est toute remplie du colloque intérieur de l'âme avec elle-même. Il montre, chemin faisant, « l'infatigable inventeur dans l'ordre des sentiments » faisant profiter de son expérience quelques âmes d'élite et s'égalant par ses lettres de direction aux maitres de la vie spirituelle. Mais, comme on pouvait s'y attendre, c'est aux *Confessions*, aux *Dialogues*, aux *Rêveries* qu'il s'attache surtout, justement séduit par le charme de cette sensibilité qui se raconte, de cette âme qui se livre. Il s'attarde enfin avec complaisance sur les deux dernières années de la vie de Rousseau et la grande pacification qui se fit alors en lui. « Lui qui avait toujours imploré la force, il a enfin trouvé la force par excellence, celle qui lui permet de se surmonter et de se renoncer ».

« On ne saurait voir en Rousseau, conclut M. Bazaillas, un contempteur de l'effort et de l'énergie bienfaisante. Au contraire, il n'est guère de formes d'activité qu'il n'ait pratiquées et exaltées. Son œuvre est une méditation prolongée sur les émotions productives : elle aboutit à l'exaltation de la vie... Qu'on voie donc en lui ce qu'il y eut réellement : il a revendiqué le droit confondu avec la loi universelle de la raison; il n'a cessé d'éclairer les consciences incertaines, celle de l'enfant, celle de la femme; celle du peuple; quand il a réclamé le droit au rêve, il a tenu encore à sauvegarder la liberté intérieure, et s'est inspiré d'un idéalisme ardent; il a toujours été un évocateur, un créateur d'âmes... Il faut avoir confiance en une œuvre qui remue, par delà nos précaires arrangements d'idées, les forces primitives du sentiment dont vit le monde ».

Belles paroles qui, nous osons l'espérer, s'imposeront à la méditation de la jeunesse et du public pour lesquels ce livre est écrit! Il nous plaît de les opposer aux interprétations étroites et malveillantes qu'ont multipliées en ces derniers temps contre Jean-Jacques les représentants attardés d'un intellectualisme glacé, et nous remercions M. Bazaillas de nous avoir restitué dans sa tumultueuse grandeur et surtout dans son humanité douloureuse, l'une des plus belles âmes, et des plus bienfaisantes, de notre XVIIIe siècle français.

Maximilien Buffenoir.

Mémoires de A.-C. Thibaudeau, 1799-1815, Paris, librairie Plon, in-8. IV-561 pages. 7. fr. 50.

La collection des Mémoires sur le Consulat et le Ier Empire vient de s'augmenter de ceux de Thibaudeau. On les lira avec plaisir et profit. Avec plaisir, parce qu'il sont variés, parce qu'ils promènent le public un peu partout en France et qu'ils rencontrent chemin faisant une foule de personnages intéressants. On les lira avec profit, parce que Thibaudeau embrasse, dans son récit, les quinze années les plus pleines, la plus chargées d'histoire, de tout le XIXe siècle.

L'éditeur ne dit rien de la manière dont cet ouvrage a été composé. C'est une lacune. On sait, mais par ailleurs, qu'en 1824, Thibaudeau, exilé, avait publié sous son nom des *Mémoires sur la Convention et le Directoire*, qui lui avaient valu des persécutions. Pour en éviter le retour, il s'était engagé à ne plus faire de publication, alors qu'il s'apprêtait à mettre sous presse une suite de ce livre devant former deux volumes. Pour tourner la difficulté, il retrancha tout ce qui était personnel dans ces deux nouveaux volumes et les réduisit à un seul qui parut en 1827 sous le titre de *Mémoires sur le Consulat*, dissimulant son nom proscrit sous celui *d'un ancien Conseiller d'Etat*. Les Mémoires que l'on présente aujourd'hui seulement au public sont-ils les parties retranchées des *Mémoires sur le Consulat*, pro-

longés à travers le premier Empire jusqu'après Waterloo, ou bien est-ce une œuvre différente et d'un seul jet ? Nous n'en savons rien. Nous ignorons de même à quelle époque Thibaudeau s'est mis à écrire cette partie de ses souvenirs, si le manuscrit est autographe, ou si nous n'avons ici que la reproduction d'une copie ; s'il est une propriété privée ou s'il est maintenant déposé dans un établissement public. Tous ces détails ont, pour la valeur historique de l'ouvrage et même pour son authenticité, plus d'intérêt qu'il semble que l'éditeur ne l'ait cru, puisqu'il n'a pas jugé à propos de nous les fournir.

Quoi qu'il en soit, et sous les réserves qui viennent d'être faites, les Mémoires de Thibaudeau doivent inspirer confiance, non pas tant par leur accent de sincérité que par la façon dont ils paraissent avoir été écrits. Thibaudeau, ancien conventionnel au service de l'Empereur, s'efforce d'accommoder sa vie et ses opinions passées avec ses fonctions actuelles ; mais il ne trompe personne, et pas même lui. Par conséquent, les jugements qu'il porte sur la plupart de ses contemporains sont sujets à caution : ils sont intéressants parce qu'il a connu personnellement beaucoup de monde ; ils peuvent même être vrais toutes les fois qu'il n'est pas lui-même en cause ; mais défiez-vous de lui lorsqu'il parle des hommes de la Révolution qui ont accepté des places de Napoléon : malgré la poutre qu'il a lui-même dans l'œil, il aperçoit très bien la paille dans celui des autres. Il manque également de sang-froid ou d'équité lorsque le hasard ou le service le mettent en présence de quelque débris de l'ancien régime, prêtre ou noble. Mais ce qui fait le véritable prix de ces Mémoires, c'est que Thibaudeau, relégué pendant plus de dix ans en de lointaines préfectures, s'était ménagé d'excellents correspondants à Paris, au sein même du gouvernement ou à la cour ou dans les grandes administipns centrales, et qu'il reproduit à leur date les lettres mêmes qu'il recevait d'eux. En sorte que nous avons ici comme le journal des événements rédigé par les plumes les mieux informées. Citons au hasard Mme Devaines, femme du Conseiller d'Etat, la principale correspondante de Thibaudeau, Siméon, Portalis (le père), Fouché, Cambacérès, l'impératrice Joséphine, Maret, Regnault de Saint-Jean de d'Angély, etc.

Dans les Bouches-du-Rhône, Thibaudeau passe pour avoir été bon préfet, intelligent, généralement habile, énergique. Les détails de son administration emplissent les deux tiers de ses Mémoires ; il s'y complait, il s'y attarde, et si ces pages-là ne sont pas de nature à passionner le grand public, elles auront certainement des lecteurs à Marseille. On lira plus longuement, même ailleurs qu'à Marseille, les nombreux et curieux renseignements (probablement nouveaux) qu'il donne sur la conspiration anarchiste qui se tramait en Provence et qu'il eut bien de la peine à comprimer durant son administration. On prêtera une attention toute particulière à ses relations avec Fouché. Thibaudeau

a beau s'en défendre : il ne faisait rien sans consulter Fouché. Un des principaux lieutenants du duc d'Otrante pendant la première Restauration, il nous a laissé, de ses intrigues durant cette période, un récit infiniment précieux pour l'historien. Enfin, comme dans les drames bien construits, le dernier tableau que nous présente Thibaudeau je veux dire les trois derniers chapitres de ses Mémoires en sont le morceau le plus intéressant. Quoi de plus dramatique que ces heures d'angoisses par lesquelles passèrent la France, son armée, son fantôme de gouvernement, son administration, ses représentants au lendemain de Waterloo ! Membre de la chambre des pairs, Thibaudeau y tint à la tribune un langage aussi franc qu'animé. Que son double passé de jacobin et de bonapartiste relaps ne lui ait laissé aucune illusion sur l'indulgence des Bourbons à son égard, il se peut, il est même plus que probable. Toujours est-il qu'il prononça alors plusieurs discours violents contre eux, repoussant avec indignation toute proposition qui tendrait à les rappeler. C'est la plus belle page de la biographie de Thibaudeau. Hélas ! il signait ainsi lui-même sa condamnation.

Ici s'arrêtent les Mémoires de Thibaudeau. On peut le regretter, car de 1815, date de sa proscription, à 1854, date de sa mort, à travers son exil, sa vie besogneuse à l'étranger, son retour en France sous Louis-Philippe, son entrée au sénat sous le second Empire, n'y avait-il pas de quoi intéresser, émouvoir même le public ? Thibaudeau, pour être contemporain de Louis XV, pour avoir voté la mort de Louis XVI, contemplé les yeux verts de Robespierre, tutoyé Fouché, servi le grand Empereur, reçu les confidences de l'impératrice Joséphine, se trouve être notre contemporain à beaucoup d'entre nous-mêmes, puisque, par le privilège d'une exceptionnelle longévité, il a vu l'avènement de Napoléon III, et a pu s'entretenir avec des hommes qui vivent encore, qui lisent peut-être même ces lignes. Dans son *Avertissement*, l'éditeur fait allusion à des pages que ce patriarche des conventionnels écrivait en 1852. Souhaitons que ces pages retracent la dernière partie de sa vie, et qu'elles soient bientôt livrées à notre curiosité.

Eugène Welvert.

Pierre Lehautcourt (Général Palat). **La candidature Hohenzollern** (1868-1870). Paris, Berger-Levrault, 1912, in-8°, xv-664 p., 7 fr. 50.

Dans le tome Ier, paru en 1901, de son *Histoire de la guerre de 1870*, l'auteur avait déja traité la question de la candidature Hohenzollern avec beaucoup de détails. S'il y revient aujourd'hui, c'est qu'un assez grand nombre de documents nouveaux ont été publiés, notamment par Bernhardi et Keudell en Allemagne, en Espagne par M. Pirala, en France par M. Émile Ollivier et M. Léonardon. Déja un historien allemand, M. Schulze, a pu entreprendre

une étude critique du sujet, où l'on remarque un heureux effort d'impartialité. A son tour, M. le général P., sans attendre la fin de la publication commencée par notre ministère des affaires étrangères, tente d'établir les origines de l'affaire et de préciser les responsabilités. De son récit, très nourri de faits, très minutieux, très attachant, bien qu'on y souhaite par instants plus de nerf et de concision, les conclusions suivantes peuvent être tirées :

1° On ne saurait affirmer que l'idée première de la candidature soit venue de Bismarck, mais cela est possible néanmoins;

2° C'est en mars ou avril 1869 que Bismarck prend la candidature en main, et depuis ce moment jusqu'à la dépêche d'Ems, il la soutient « passionnément » envers et contre tous, y compris le candidat lui-même ;

3° Quoi qu'il en ait dit plus tard, le chancelier prussien avait pour but « une offensive politique de grande envergure contre la France »; il entrevoyait la possibilité d'une guerre, que la France n'éviterait pas à moins d'une humiliation publique ou d'une brouillerie durable avec l'Espagne. Il ne prévoyait pas la renonciation finale du prince Léopold ; elle l'aurait laissé dans l'embarras sans la maladresse des ministres de Napoléon III, qui permit à Bismarck de provoquer la guerre en ayant l'air de la subir.

Mais l'offensive du Chancelier, le « piège » de la candidature Hohenzollern n'auraient servi, selon les historiens allemands, qu'à devancer les intentions hostiles de la France, à déjouer ses projets d'alliance avec l'Autriche et l'Italie. M. Ollivier combat cette thèse, et proteste des intentions tout à fait pacifiques de son gouvernement. Entre les deux affirmations, M. le général P. ne se prononce pas avec netteté, et c'est regrettable, car le nœud de la question est là. On trouvera de quoi le résoudre sans doute dans les volumes des *Origines de la guerre de 1870* qui sont près de paraître. Sur ce point seulement, l'ouvrage de M. le général P. peut être appelé à vieillir assez rapidement. Du reste, il demeurera l'un des plus commodes et des plus utiles à consulter.

R. G.

Joseph Reinach, **La réforme électorale**, Paris, Charpentier, 1912, in-16, xvi et 386 p., 3 fr.50.

M. J. Reinach, convaincu que les lecteurs du *Journal officiel* deviennent de jour en jour plus rares, se défiant des compte rendus des quotidiens, a voulu présenter lui-même au public la politique qu'il a défendue. Il réunit dans cet ouvrage une série de discours prononcés en majeure partie devant la Chambre, de décembre 1906 à la fin de 1912. Ses coups portèrent d'abord sur les excès du fonctionnarisme; mais il se heurta à de tels obstacles qu'il comprit la nécessité de réformer avant tout le parlementarisme. Il fut le champion fidèle de

la représentation proportionnelle ; et son volume, par les résumés qui encadrent les discours, constitue une bonne histoire de cette question discutée. M. R. le termine par l'examen du projet Poincaré, péniblement voté par la Chambre, et d'ailleurs peu conforme aux désirs des vrais proportionnalistes. L'auteur ne s'en montre nullement enthousiaste, mais il sent la difficulté de débusquer de leur fief tant de ses collègues ; il déplore si sincèrement un régime où les députés ne sont plus que les agents d'affaires de leurs électeurs, où les questions d'intérêt local et même personnel l'emportent toujours sur celles d'intérêt général, qu'il accepte le projet ministériel comme un pas hésitant, mais un pas tout de même, vers la réforme souhaitée. M. R. compte sur le Sénat pour corriger certains points. On sait ce que la haute assemblée a fait de ces espoirs ! Néanmoins des livres comme celui-ci empêcheront que les efforts soient perdus. Les Français, qui n'ont pas encore bien compris le mécanisme de la proportionnelle, y trouveront un petit précis qui les familiarisera avec ce monstre effrayant vu de loin. Tous, en tout cas, apprécieront l'esprit large et libéral que M. Reinach y déploie et qui l'honore.

A. Biovès.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 27 juin 1913.* — MM. Franz Cumont et Max Van Berchem, récemment nommés associés étrangers, sont introduits en séance.

M. Cagnat donne lecture d'un nouveau rapport de MM. Ph. Fabia et Germain de Montauzan sur les fouilles de Fourvière. Outre un vase d'Arezzo représentant le cortège d'Hercule et d'Omphale et divers objets secondaires, ces fouilles ont mis au jour les ruines d'une riche habitation romaine, avec cinq mosaïques dont la plus grande et la plus belle, conservée aux deux tiers, couvre une surface de 88 mètres carrés. Dans le remblai, on a trouvé des marbres sculptés, des restes de peintures murales et un diplôme militaire accordé en 192 par l'empereur Commode à un Lyonnais, soldat de la 13e cohorte urbaine en garnison à Lyon.

M. Henri Omont signale, dans un ms. du IXe siècle récemment acquis par la Bibliothèque nationale, la copie d'un recueil de descriptions de merveilles naturelles ou de prodiges analogue aux livres *De monstris et belluis* publiés par Berger de Xivrey. Ce recueil se présente sous la forme d'une lettre adressée à l'empereur Hadrien par un personnage inconnu, Fermès, peut-être le roi d'Ibérie Farasmanès, dont on connaît par Spartien les rapports avec Hadrien. C'est une réponse à une lettre de l'empereur apportée par deux messagers qui sont nommés, mais ne semblent pas non plus autrement connus. A des descriptions des différentes villes de la Grande Arménie, de la Mésopotamie, de la Babylonie, de l'Arabie et de l'Egypte, l'auteur de la lettre ajoute la description d'un certain nombre de merveilles de la Perse et de l'Inde. Il donne aussi des indications itinéraires avec les distances, en stades, de ces diverses villes.

M. Charles Diehl communique, au nom de M. Jean Maspero, une note sur les fouilles par lui poursuivies à Baouit (Egypte) sur l'emplacement déjà exploré par MM. Chassinat et Clédat. M. Maspero y a trouvé les restes d'un grand couvent fortifié qui fut un lieu de pélerinage très fréquenté : *Apa Apollo*. Des peintures, fort bien conservées, donnent une idée très juste de l'art copte au VIIIe siècle.

Le prix Volney est décerné à M. Marcel Cohen pour son ouvrage sur *Le parler arabe des juifs d'Alger*. Sur les reliquats de la fondation, il est attribué deux sommes de 750 francs au R. P. Guignard, pour son *Dictionnaire laotien-français*, et à M. Magnien, pour son livre sur *Le futur grec*.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 30 — 26 juillet — 1913

H. Schmidt, La lyrique religieuse dans l'Ancien Testament. — Lohmeyer, Diathéké. — Rücker. La parabole de l'économe infidèle. — Jacquier, Le Nouveau Testament dans l'église chrétienne, II. — Böhlig, Tarse. — Marmorstein, Les docteurs de la Loi. — Green, La question juive. — Lipshytz, L'Eglise des chrétiens judaïsants. — Wustmann, Walther de la Vogelweide. — Mourret, L'Eglise et la Révolution. — Loutchisky, La propriété paysanne en France à la veille de la Révolution. — Les aspirations autonomistes en Europe. — Boucabeille, La guerre turco-balkanique. — H. Wagner, Vers la victoire avec les armées bulgares. — Hochwächter, Au feu avec les Turcs. — Raby, La guerre d'Orient, une race qu'on extermine. — Rasi, Le pentamètre latin ; Sulpicia. — M. Gelzer, La noblesse dans la république romaine. — Gordon, Les classiques de la littérature anglaise. — Bibliotheca romanica. — Idiotikon suisse, 83. — Chénon, Histoire des rapports de l'Eglise et de l'Etat. — Leclère, Bilan de la philosophie religieuse. — Stengel-Fleischmann, Dictionnaire de droit administratif, 18-19. — Barge, La vraie morale. — Mme Leroy-Allais, L'honnête femme contre la débauche. — Eug. Lévy, Le problème biologique. — Kropotkine, La science moderne et l'anarchie. — Académie des inscriptions.

Die religiöse Lyrik im Alten Testament, von H. Schmidt. *Religionsgeschichtliche Volksbücher*, II, 13. Tübingen, Mohr, 1912; in-12, 52 pages.

Diatheke. Ein Beitrag zur Erklärung des neutestamentlichen Begriffs, von E. Lohmeyer. Leipzig, Hinrichs, 1913; in-8°, VII-180 pages.

Ueber das Gleichnis vom ungerechten Verwalter (Lk. 16, 1-13), von A. Rücker. Freiburg i. B., Herder, 1912; in-8°, 65 pages.

M. Schmidt s'inspire des idées de M. H. Gunkel sur le caractère et l'origine de la poésie lyrique en Israël. En un exposé clair, avec des morceaux choisis, il présente les Psaumes comme des prières composées pour les occasions du culte commun ou bien pour celles du culte privé; mais il se trouve aussi des Psaumes tout pénétrés de l'esprit des prophètes, et qui n'ont pas été composés pour le service du culte. Du reste, M. S. ne discute pas la formation du recueil canonique ; il se borne à dire que ce genre de prières est fort ancien en Israël, — ce qui ne paraît pas douteux, — et que la plupart des pièces conservées dans le psautier sont de date relativement récente, — ce qui ne semble pas moins certain.

C'est un thème déjà rebattu que celui qu'aborde M. Lohmeyer. Du moins a-t-il mis en bon ordre les matériaux dont on dispose pour fixer le sens du mot *diathéké* dans l'antiquité hellénique, celui du mot *berith* dans l'Ancien Testament, celui de *diathéké* traduisant *berith*

dans les Septante, enfin le sens de *diathéké* dans le Nouveau Testament. Rien de bien original dans les conclusions. L'auteur s'engage à la fin en des considérations assez inutiles sur le sens du mot *diathéké* dans la dernière cène, comme si la formule d'institution était authentique et pouvait représenter une pensée de Jésus qui ne serait pas tout à fait la même que celle de saint Paul.

La dissertation de M. A. Rücker sur la parabole de l'Économe infidèle ne pèche pas non plus par excès d'originalité dans les conclusions. Résumé consciencieux de l'exégèse ancienne et moderne sur cette fable dont le contenu peu moral a jusqu'à nos jours mis les interprètes dans l'embarras. M. R. se prononce avec raison contre toute explication allégorique. La parabole ne recommande pas de voler, comme l'économe dont il s'agit, mais d'être aussi habile pour le salut que l'économe est dit l'avoir été pour son avantage temporel. Mais M. R. entend *Luc*, XVI, 8 : « Et le maître loua l'économe infidèle », comme étant dit du Christ par l'évangéliste, et il n'en regarde pas moins la suite du discours (vv. 9-13) comme un autre commentaire également naturel de la parabole. Ce commentaire est un correctif, et l'on ne peut pas se dispenser d'admettre une combinaison rédactionnelle, car celui qui a écrit le v. 9 considérait visiblement le commencement du v. 8 comme appartenant au récit parabolique, parce qu'il répugnait à croire que le Christ eût « loué l'économe infidèle ». La parfaite incohérence que l'interprétation de M. R., introduit dans la rédaction des vv. 8-9 ne saurait se justifier par le rapprochement qu'il fait de *Luc*, XI, 8-9, où deux assertions de Jésus se suivent en discours direct.

A. L.

Le Nouveau Testament dans l'Église chrétienne, par E. Jacquier. Tome second. Le texte du Nouveau Testament. Paris, Lecoffre, 1913; in-12, VI, 535 pages.

Le premier volume de cet ouvrage concernait l'histoire du canon néotestamentaire. M. Jacquier traite maintenant de la conservation du texte. Son exposé comprend trois parties : matériaux de la critique textuelle, règles de la critique textuelle ; histoire du texte grec, manuscrit et imprimé, du Nouveau Testament. La seconde partie est trop sommaire : il y aurait eu lieu de la développer en un traité méthodique, et M. J. se borne à indiquer les principales sources de variantes. La première partie et la troisième sont riches de renseignements. Comme le fait observer l'auteur, son livre comble une lacune de notre littérature savante sur les matières bibliques. L'histoire du texte du Nouveau Testament pendant les premiers siècles de l'Église est fort embrouillée; on ne peut pas faire grief à M. J. de ne l'avoir pas définitivement tirée au clair. Ce qu'il expose fort consciencieusement, avec ordre et précision, est l'état des opinions critiques sur les points

importants. Lui-même ne prend pas parti. Il constate simplement, pour finir, que l'on « tend à s'éloigner des conclusions de Westcott-Hort », en admettant que « le texte du Vaticanus et du Sinaiticus... est une recension de textes antérieurs, probablement celle d'Hésychius » et que « la recension de Lucien, c'est-à-dire le texte syrien, contient plus de choses anciennes et bonnes » que Westcott et Hort ne l'avaient supposé. Ce qui a été dit de plus sage sur le sujet pourrait bien être l'opinion de M. Kirsopp Lake, que M. J. résume avec une bienveillance discrète (p. 525): on pourrait arriver à reconstruire les plus importants textes locaux des IIe et IIIe siècles; mais les manuscrits représentent des recensions; et les recensions ne sont pas des éditions qui dépendraient d'un texte commun primitif; ce sont de premiers essais pour établir un texte type qui jamais n'avait existé.

Alfred Loisy.

Die Geisteskultur von Tarsos im augusteischen Zeitalter, von H. Boehlig, Göttingen, Vandenhoeck, 1913; in-8, 178 pages.

L'apôtre saint Paul est né à Tarse, et il y a vécu assez longtemps soit avant soit après sa conversion à la foi du Christ. Une étude sur cette ville et ce qu'elle pouvait être comme milieu intellectuel et religieux au commencement de notre ère sera certainement la bienvenue. Celle que nous apporte M. Böhlig est aussi satisfaisante que possible vu les renseignements dont on dispose. Par malheur ces renseignements ne sont pas très abondants. M. B. recherche ce qu'étaient à Tarse la religion, la philosophie, le judaïsme.

Il s'arrête principalement à la religion : religion commune, mystères, spécialement le culte de Mithra. Le dieu propre de Sardes, depuis les temps les plus anciens, paraît avoir été Sandan, qui, aux temps helléniques, fut identifié à Héraclès. C'était un jeune dieu, un dieu mourant et ressuscitant, comme Attis et Tammouz, et sans doute comme eux, originairement, un dieu de la végétation. Il se distinguait d'un dieu suprême qu'on voit identifié à l'Ormazd des Perses et au Zeus hellénique. Paul à Tarse pouvait se familiariser avec l'acception religieuse du mot κύριος et avec l'idée de l'apothéose ou la glorification du dieu mourant. Les mystères de Dionysos étaient alors connus en Cilicie, et pareillement ceux de Mithra. L'idée de la « gloire » dans Paul, l'importance que prend chez lui l'antithèse de la lumière et des ténèbres, de la vérité et du mensonge ne sont pas sans analogie avec les idées perses.

Tarse était un milieu intellectuel, et, dans ses écoles assez réputées, le stoïcisme était en honneur. M. B. insiste particulièrement sur ce que l'on connaît de l'enseignement d'Apollodore, qui était du pays et qui y a passé la majeure partie de sa vie. Il cite de lui un long fragment, d'après Sénèque. Certains rapprochements qu'il suggère n'ont pas une

grande portée, et lui-même en convient; mais plus significatif est le rapport entre ce que disait Athénodore de la « bonne conscience » et la doctrine de Paul, qui d'ailleurs donne à cette notion de conscience une couleur religieuse qu'elle n'a pas dans Athénodore. Vu le crédit dont jouissait le philosophe auprès de ses concitoyens, il n'est pas nécessaire que Paul l'ait lu pour être influencé par quelques-unes de ses idées. Paul n'avait pas étudié la haute littérature, pas plus qu'il n'étudia la littérature religieuse du paganisme. L'influence qu'il put subir fut celle des idées qui avaient cours dans le milieu où il vivait.

M. B. s'étend sur ce que l'on sait touchant l'établissement des Juifs à Tarse. Si bons Juifs que ceux-ci fussent demeurés, ils n'avaient pas la haine de Rome, comme les zélotes de Palestine. L'éducation de Paul fut certainement plus large à Tarse qu'elle n'eût pu l'être à Jérusalem, et ses Épitres en font foi. M. B. ne semble pas avoir une confiance absolue dans ce que le rédacteur des *Actes* (XXII, 3) fait dire à Paul de ses rapports avec Gamaliel; il s'en autorise néanmoins pour montrer que Paul n'a pas dû venir à Jérusalem avant seize ou dix-sept ans, âge où il pouvait fréquenter l'école du fameux rabbin. Mais le discours des Actes est une composition du rédacteur, et la mention de Gamaliel pourrait bien être ici pour l'ornement du discours, comme dans *Actes*, V, 34-39, passage de couleur tout à fait légendaire. Tout ce que racontent les Actes au sujet de Paul avant sa conversion est grandement suspect. Il paraît clair maintenant que cette conversion doit se placer vers l'an 30. Si ce que disent les Actes du séjour de Paul à Jérusalem et de sa participation au martyre d'Étienne était vrai, Paul aurait vu Jésus à Jérusalem, et il aurait assisté à la naissance de la première communauté chrétienne. Ce n'est pas du tout l'impression que donnent les Épitres. Bien qu'il vante son orthodoxie, Paul n'a jamais été qu'un pharisien de province, un juif de la dispersion. Le judaïsme dans lequel il a grandi entretenait des relations faciles avec les païens, et sans doute le prosélytisme s'y exerçait-il déjà pour le Dieu unique plus que pour la Loi. M. B. remarque avec beaucoup de raison que ce n'est pas dans la tête d'un juif d'éducation palestinienne qu'aurait jamais pu germer l'idée que Paul chrétien s'est faite de la Loi. L'antinomie que Paul découvre entre la foi et la Loi, Jésus lui-même ne l'avait pas soupçonnée. Ce n'est pas Jérusalem, conclut M. B., c'est Tarse qui est la patrie des idées juives de Paul. Il est naturel qu'une telle étude pose plus de questions qu'elle n'en résout. M. B. aura eu du moins le mérite de poser ces questions sur leur vrai terrain et dans leur vrai jour.

Alfred Loisy.

Religionsgeschichtliche Studien. II Heft : **Die Schriftgelehrten,** von A. Marmorstein. Skotchau (Silésie autrich.), chez l'auteur, 1912; in-8°, IV-119 pages.

Ce qu'étaient les docteurs de la Loi, ce qu'a dit d'eux l'Évangile,

ce qu'a dit le Talmud au sujet des docteurs indignes, ce que fut sur certains points particuliers la polémique des anciens docteurs juifs contre le christianisme : tels sont les sujets que traite M. Marmorstein. L'auteur est versé dans la littérature rabbinique. Il montre assez bien que l'Évangile impute à tous les scribes les défauts de quelques-uns. Il aurait pu ajouter que les Évangiles représentent beaucoup plus les exagérations de la polémique sectaire entre chrétiens et Juifs à la fin du Ier siècle que l'attitude personnelle de Jésus à l'égard des docteurs de son temps. Les échantillons d'argumentation rabbinique contre les croyances chrétiennes ne manquent pas d'intérêt, celui-ci, par exemple : si Dieu avait un fils, il ne l'aurait pas fait mourir, puisqu'il a empêché Abraham de tuer Isaac. Mais il ne faudrait pas présenter comme des docteurs juifs les chrétiens judaïsants contre lesquels argumente Ignace d'Antioche dans *Philadelph.*, VI, VIII-IX.

A. L.

Die Judenfrage und der Schlüssel zu ihrer Lösung, von M. Green. Aus dem Englischen übersetzt von Elisabeth Delitzsch. Leipzig, Hinrichs, 1911 ; in-8°, VI-119 pages.

Der Ebionitismus in der Judenmission, von C. T. Lipshytz. Leipzig, Hinrichs, 1912 ; in-8°, 16 pages.

La solution que M. Green propose de la question juive ne manque pas d'originalité : reconnaître que Jésus a réellement accompli la meilleure espérance d'Israël, et que l'Évangile était le couronnement légitime de la prophétie. Cela est vrai dans une large mesure, et il n'est pas indifférent qu'un savant, que plusieurs savants Israélites le proclament. Mais quand même les Juifs en masse finiraient par s'en apercevoir, — chose difficile, à ce qu'il semble, — se trouveraient-ils sensiblement plus rapprochés des diverses communautés chrétiennes, même de celles qui se disent strictement évangéliques ? Peut-être, après tout ; mais M. G. ne nous dit pas ce qu'on ferait alors, pratiquement, de la Loi et de ses observances. Il se défend, d'ailleurs, de vouloir convertir les Juifs à une forme quelconque du christianisme ; en attendant que les sectes chrétiennes arrivent elles-mêmes à l'unité de l'Évangile, les Juifs resteraient juifs, mais Juifs messianistes, chrétiens au sens le plus large. Beau rêve, qui n'est probablement pas une prédiction bien exacte de l'avenir.

M. Liptshytz, israélite converti au christianisme et devenu pasteur évangélique, missionnaire auprès de ses anciens frères en religion, combat vivement l'idée d'organiser une Église de chrétiens judaïsants, c'est-à-dire de Juifs convertis au christianisme, qui continueraient d'observer la Loi et de pratiquer la circoncision. Ce serait là, selon lui, et peut-être a-t-il raison, une économie nationale de la religion, qui serait en contradiction avec l'esprit de l'Évangile. Il va sans dire que M. L. entend l'Évangile à la manière de saint Paul.

A. L.

Walther von der Vogelweide, von Rudolf Wustmann. Mit 3 Tafeln. Strasbourg, K. J. Trübner, 1913. Pet. in-8°, 106 pp. 2 m.

Ce petit volume apporte une esquisse colorée de la vie et des œuvres de Walther de la Vogelweide. M. Wustmann a voulu attirer l'attention d'un large public sur le plus grand poète lyrique de l'Allemagne ancienne. Il conte son existence agitée et cite ses poésies les plus caractéristiques ou les plus importantes. Il fait acte d'initiative louable en reproduisant ces pièces en moyen-haut-allemand et non en traduction. Remercions-le aussi d'avoir donné la musique de quelques compositions de Walther.

Malgré ces mérites, ce livre ne se lit pas sans inquiétude. M. Wustmann nous a livré un Walther intéressant, mais dont la ressemblance, au point de vue de l'histoire, est peu garantie. Il prend le poète au mot avec trop de confiance. Il s'imagine encore que l'auteur des poésies d'amour célébrait une amante de chair et d'os. Il croit que les situations dont s'émaille le *Minnesang* ont été réelles. Enfin, pour donner une image vivante du poète, il passe trop délibérément sur les difficultés qui arrêtent les historiens. Mais ces imperfections n'ont sans doute pas une grosse importance eu égard aux lecteurs auxquels le volume est destiné.

F. Piquet.

Histoire générale de l'Église par Fernand Mourret, professeur au séminaire de Saint-Sulpice, **L'Eglise et la Révolution**. Paris, Bloud, 1913. 534 pages gr. in-8°.

Cet ouvrage, qui comprend l'histoire des deux longs pontificats de Pie VI et de Pie VII (1775-1823), est divisé en trois parties d'importance inégale, la première (56 pages) est un bref coup d'œil sur la situation politique et morale de l'Église avant 89, la seconde, la plus importante (223 pages), retrace la lutte de la Révolution contre l'Église, la troisième enfin (180 pages) montre les progrès de la restauration religieuse après le concordat. La France est naturellement au centre du livre, quelques brefs chapitres étudient cependant la politique du catholicisme dans le reste du monde, les missions étrangères, l'église orientale (ch. VI et VII de la troisième partie).

M. Mourret est en général au courant de la littérature de son sujet. S'il utilise plus volontiers les ouvrages catholiques, il n'ignore pas les autres, il les cite et les réfute. Son exposé est clair et ordonné, de ton courtois.

Son défaut est d'être une apologie. M. Mourret a trop d'horreur instinctive pour les adversaires de l'Église pour les comprendre toujours, il attribue souvent à leur méchanceté des mesures que des circonstances inéluctables leur ont imposées, son respect filial pour la papauté lui cache une partie de ses erreurs et de ses responsabilités, on voit trop que ce cours a été professé dans un séminaire.

M. Mourret a le travail facile, mais aux dépens parfois de la préci-

sion. Il a pris la peine de rédiger en tête de son volume une notice bibliographique. Cette notice, qui devrait avoir pour principal mérite l'exactitude, révèle des traces de précipitation regrettable; p. 5 : la *Bibliographie des sources de l'histoire de Paris pendant la Révolution*, de M. Maurice Tourneux n'a pas 2 volumes, mais 4; le livre de Theiner s'intitule : *Documents inédits relatifs aux affaires de France de 1790 à 1800* et non pas aux affaires de *Rome* ! p. 6, le livre du Père Deschamps a pour titre *Les Sociétés secrètes et la Révolution* et non les sociétés secrètes et la *Société* ! etc. Aucun ou presque aucun des ouvrages indiqués dans cette bibliographie n'est donné avec sa date d'édition, son format, sa tomaison.

Je ne peux pas relever tous les points — ils sont trop — où je ne puis être d'accord avec l'auteur. Mais il me sera permis de donner une idée de ses méthodes de discussion. M. Mourret a emprunté à mon livre *Rome et le clergé français sous la Constituante* à peu près toute la substance de son chapitre sur la constitution civile du clergé, et j'en suis très honoré, mais, chemin faisant, il a prétendu me réfuter. Il conteste à deux reprises, p. 87 et p. 102, que les membres du comité ecclésiastique, Martineau entre autres, n'aient pas été des jansénistes. Pour prouver que Martineau était janséniste, il reproduit p. 87, une accusation très vague d'une lettre de l'abbé Bonneval à Zelada que j'ai citée dans mon livre, p. 92, en montrant que cette lettre ne prouve rien. Il passe tout simplement sous silence mes arguments. Plus loin, p. 102, M. Mourret analyse le rapport de Martineau et conclut que celui-ci était janséniste puisqu'il affirme la nécessité d'un retour à l'Église primitive et le droit du législateur civil à régler la discipline extérieure de l'Église ! Faut-il apprendre à M. Mourret que le jansénisme est une doctrine sur la grâce? que jansénisme et gallicanisme ne sont pas la même chose? M. Mourret commet perpétuellement cette confusion. Je ne croirai pour ma part que Martineau était janséniste que si on me fournit de lui une ligne où il prend parti sur la Bulle Unigenitus, sur la grâce, ou simplement pour les victimes des persécutions des molinistes.

Ailleurs, p. 119, M. Mourret se donne beaucoup de mal pour excuser l'archevêque de Vienne Lefranc de Pompignan de sa participation à la promulgation de la Constitution civile du clergé. Il invoque des témoignages pour essayer de démontrer que l'archevêque malade n'assista pas au conseil du 24 août 1790 où la Constitution civile fut non pas *sanctionnée*, comme il le dit, mais *promulguée*, mais il oublie de dire que la constitution civile avait été ACCEPTÉE au conseil du 22 juillet, où l'archevêque assistait, et il a l'air de ne pas savoir qu'une loi constitutionnelle n'avait pas à recevoir la sanction du roi, mais seulement son acceptation qui était forcée. J'ai expliqué tout cela. M. Mourret n'a pas le droit de supprimer des faits incontestables qui ruinent d'avance son argumentation.

De même, p. 124, quand il prétend que le plan des Constituants fut d'appliquer « le plus tôt possible » et « de la manière la plus brutale et sans souci aucun de l'autorité du pape » la Constitution civile du clergé, il dit exactement le contraire de la vérité, puisque j'ai prouvé par des faits et des documents irréfutables que les Constituants ont connu et approuvé les négociations du Roi avec Rome, qu'ils en ont désiré le succès et qu'ils ont attendu plus de cinq mois avant de mettre le clergé en demeure de s'exécuter. C'est leur longanimité, leur naïve confiance qui a permis aux ultramontains de se ressaisir et de préparer la résistance. Ici encore M. Mourret passe sous silence les faits qui le gênent.

Chose plus grave, quand M. Mourret me cite, il lui arrive de tronquer mes phrases ou de leur faire dire le contraire de ce qu'elles disent. Ainsi p. 126, il met sous ma signature la phrase suivante : « La Constitution civile du clergé était regardée par les anti-cléricaux comme un minimum, un minimum insuffisant, un pis aller. Ceux-ci réclamaient le mariage des prêtres, la suppression de l'épiscopat, la suppression de la barrière élevée entre les clercs et les laïques, etc. » J'ai écrit que la résistance du clergé avait eu pour conséquence d'encourager, par réaction, un mouvement anti-clérical qui effrayait les Constituants et, après avoir cité un article des *Révolutions de Paris* qui demandaient une réforme plus profonde que la Constitution civile du clergé et prophétisaient que cette réforme nouvelle pourrait bien se faire très rapidement, j'ai conclu : « *Les Constituants qui tenaient autant au catholicisme qu'à la Révolution, et ils étaient la grande majorité, ne pouvaient que s'effrayer d'une prophétie que l'avenir se chargera de réaliser.* Ils savaient que la constitution civile du clergé était regardée par les anti-cléricaux et par *bon nombre de prêtres novateurs*, comme un minimum, un minimum insuffisant, un pis aller... » (p. 385-386). En s'appuyant sur mon témoignage tronqué pour prétendre que les auteurs de la loi du serment à la Constituante étaient mus par la passion anti-cléricale, M. Mourret travestit le sens de mes paroles qui disent exactement le contraire. C'est pour arrêter le mouvement anti-clérical que les Constituants se décidèrent un peu tard à faire appliquer une loi qu'ils laissaient jusque là sommeiller.

De même, p. 129, note 2, M. Mourret me fait dire que je ne crois pas vraisemblable que l'action diplomatique des grandes puissances ait exercé une grande influence sur Pie VI pour le décider à entrer en lutte contre la Révolution. Le membre de phrase qu'il cite de moi, est interprété d'une façon trop absolue; j'ai insisté au contraire à maintes reprises pour affirmer la réalité de cette action diplomatique qui est prouvée par les documents les plus probants (voir mon livre p. 289 sq., p. 483), et j'ai relevé (p. 486), cette coïncidence frappante que le pape ne se décida à l'action qu'après que le gouvernement espa-

gnol lui eût fait remettre en janvier 1790 par d'Azara un véhément mémoire qui lui faisait honte de ses hésitations.

De pareilles méthodes de discussion ne peuvent que donner une idée défavorable de l'esprit critique de l'auteur [1].

Albert MATHIEZ.

Jean LOUTCHISKY, **La propriété paysanne en France à la veille de la Révolution principalement en Limousin**. Paris, Champion, 1912, 295 p. in-8°, 7 fr. 50.

« L'histoire de la propriété ne saurait être fondée que sur des données statistiques ; seules, des statistiques peuvent nous fournir une description complète et intégrale de l'état de la propriété ; les autres données ne sont que fragmentaires, et, en cet ordre de questions, il est particulièrement dangereux de procéder par échantillonnage » (p. 246). On ne saurait mieux dire et si M. Loutchisky avait appliqué les règles de la méthode qu'il définit ainsi, il nous aurait donné un livre considérable dont nous ne saurions trop le remercier. Malheureusement, M. Loutchisky a été infidèle, à peu près constamment, aux règles par lui posées. Son enquête s'est étendue, il serait plus exact de dire s'est bornée, aux rôles des vingtièmes et des tailles de 81 paroisses de l'élection de Tulle, de 37 paroisses de l'élection de Brive, aux rôles des vingtièmes de 29 paroisses de la Haute-Vienne, aux rôles des tailles de 107 paroisses du même département, aux rôles des vingtièmes de 247 paroisses de la Haute-Garonne, aux rôles des centièmes de 73 paroisses du Pas-de-Calais, aux rôles des vingtièmes de 75 paroisses de l'Aisne. C'est dire que M. Loutchisky ne fait reposer sa documentation que sur des échantillons fragmentaires. Ses statistiques n'auraient de valeur que si elles étaient *complètes* au moins pour les élections de Brive et de Tulle, les seules sur lesquelles reposent ses tableaux. Or, même pour ces élections, son enquête est incomplète. Par suite elle ne prouve rien, car elle n'est faite que sur une collection de paroisses arbitrairement choisies.

L'unique base de la documentation de M. L. est faite des rôles d'impôts. Pourquoi cet exclusivisme ? Pourquoi « cet échantillonnage » dans l'emploi des sources ? M. L. consacre tout un chapitre à vanter les mérites des rôles des vingtièmes. Soit ! Si les statistiques de M. L. se bornaient à la seule propriété roturière, on pourrait

---

1. P. 106, lire Catherine Théot et non Théos ; p. 144, n. 1, lire Maultrot et *Jabineau* et non Maultrat et Jobineau ; p. 287, lire Ginguené et non Guinguené ; p. 133, M. M. confond les deux Raphel, celui d'Avignon et celui de Carpentras ; p. 140, il oublie dans son énumération des évêques jureurs Miroudot, évêque de Babylone et Martial de Loménie, coadjuteur de son oncle à Sens ; même page, où a-t-il vu que Gobel prononçait aux jacobins les discours les plus incendiaires ? je serais curieux d'en connaître un seul ; p. 146, que peut bien signifier cette phrase : « La Législative allait voir le règne des jacobins que personnifia Danton » ?

admettre à la rigueur son choix, si restreint qu'il fût. Mais M. L. prétend tirer des rôles des vingtièmes des conclusions sur la propriété des privilégiés. Méthode inadmissible ! Ici les sources indispensables, les sources premières sont les déclarations des bénéficiers de 1790, les estimations des biens du clergé lors de la mise en vente en 1791, les procès-verbaux des ventes tant des biens du clergé que des biens des émigrés. Or, M. L. n'a absolument pas fait état dans son livre de ces données statistiques capitales, infiniment plus précises, plus détaillées, plus sûres que les rôles d'impôts auxquels il recourt. Quand j'ai formulé cette critique au cours d'une séance d'une société historique, un défenseur officieux de M. Loutchisky a déclaré que M. L. avait étudié les ventes des biens nationaux en particulier dans la Corrèze et la Haute-Vienne [1]. S'il l'a fait, pourquoi le livre qu'il publie aujourd'hui n'en fait-il pas état ? pourquoi, *pas une seule fois*, n'a-t-il contrôlé les données statistiques des rôles des vingtièmes avec celles que fournissent les données des ventes nationales ? C'est une affirmation étrange que de prétendre qu'il serait parfaitement légitime d'étudier la répartition de la propriété « au XVIIIe siècle en laissant de côté les ventes des biens nationaux », car ce serait laisser de côté justement les sources les plus complètes et les plus indiscutables.

Mais la défiance s'accroît quand on examine les tableaux dressés par M. L. On lui a fait un mérite d'avoir décomposé la population agricole en groupes distincts. « Cette classification, a-t-on dit, n'a rien d'arbitraire ; elle est donnée par les documents eux-mêmes ». J'ouvre le tableau des pages 48 et 48 bis, un des plus importants de l'ouvrage, et je vois que M. L. distingue les *Laboureurs* des *Vignerons*, comme si les laboureurs ne cultivaient pas la vigne, les *artisans* des *occupés d'industrie*, comme si ces deux termes s'appliquaient dans la réalité à deux groupes différents, qu'il fait une catégorie distincte pour les *veuves* et les *mineurs*, comme si les veuves et les mineurs constituaient un groupe économique spécial, distinct des laboureurs, des artisans, des vignerons, etc. Un pareil tableau a pu être dressé d'après les indications littérales des rôles d'impôts, mais il n'en est pas moins d'un ridicule achevé. Plus ridicule encore est le tableau de la page 56 intitulé *Tableau des occupés d'industrie et répartition de leurs propriétés foncières*. On y voit une colonne pour les cabaretiers, une autre pour les marchands de vin, une troisième pour les hôtes (sic) et aubergistes. Evidemment M. L. s'est asservi à la lettre des documents qu'il copiait. Ces méthodes germaniques n'ont rien à voir avec l'esprit critique.

Est-il besoin maintenant de discuter les conclusions du livre ? Etayées sur de pareilles prémisses, ces conclusions ne comptent pas. M. L. a fait des sondages dans 4 ou 5 régions et dans ces régions dans

1. *Bulletin de la société d'histoire moderne*, de mars-août 1913, p. 210 212.

un certain nombre de paroisses. Toute son ingéniosité, toute sa minutie d'analyse ne peut suppléer au manque de base de ses déductions.

Au reste les conclusions qu'on nous présente comme des découvertes importantes sont de celles dont il n'y a pas lieu d'être fier. M. L. a découvert que c'est dans les régions où la classe paysanne possède le moins de terre et où il existe la plus grande quantité de non-propriétaires que l'industrie se développe dans les campagnes. Parbleu! il n'était pas besoin de remuer la poussière de tant d'archives pour établir une vérité de cet ordre.

M. L. a découvert aussi qu'au morcellement de la propriété correspond le morcellement de l'exploitation. M. de La Palice s'en serait douté.

Mais, quand M. L. sort de ces généralités, ses affirmations deviennent des plus contestables. Ainsi, rien ne permet de penser que « loin d'être dépossédés de la terre, les paysans n'ont fait qu'accroitre leur propriété dans la seconde moitié du XVIIIe siècle et que c'est à cette même époque que leur propriété s'est de plus en plus morcelée ». Non seulement les quelques cas d'espèce cités par M. L. ne sont pas probants, mais la répartition de la propriété au XVIIe siècle est profondément inconnue. Toute généralisation reste donc prématurée.

M. L. a cru pouvoir du mouvement des côtes d'impôts tirer cette conclusion que la propriété ne s'est pas concentrée sous Louis XVI mais au contraire qu'elle s'est disséminée. M. Marion a montré que ses raisonnements reposaient ici sur une base très fragile, car « rien n'autorise à dire qu'il y ait autant d'articles sur les rôles d'impôts que de propriétaires, autant de propriétaires que d'articles » [1].

Il ne faut pas demander aux documents d'archives plus qu'ils ne peuvent donner. Il se peut que les rôles des vingtièmes soient des documents sûrs. Mais, en attendant que leur dépouillement général soit accompli — ce qui ne se fera peut-être jamais — les autres sources ne peuvent être négligées sans péril. Le XVIIIe siècle a été par excellence le siècle des économistes. Quelle imprudence que de ne pas tenir compte de leurs témoignages! Quelle présomption aussi que de s'imaginer connaître mieux la France, après quelques sondages dans les archives, que Turgot, Forbonnais, Arthur Young, le marquis de Mirabeau ou les rapporteurs de la Constituante!

Aussi longtemps que l'enquête, commencée sous les auspices de la commission de l'histoire économique de la Révolution, ne sera pas plus avancée, aussi longtemps que les dépouillements d'archives resteront très fragmentaires et ne nous donneront que des images brisées, le simple bon sens fera un devoir aux historiens prudents de s'en tenir aux affirmations des contemporains. M. Kowalewski a peut-

1. *Revue d'histoire moderne*, nov.-déc. 1912.

être eu tort de négliger de se documenter dans les recueils de pièces d'archives récemment publiés, mais, jusqu'à nouvel ordre, ses conclusions me paraissent infiniment plus probables que celles de ses contradicteurs, précisément parce qu'elles sont fondées sur les témoignages de ceux qui ont vu et qui ont vécu.

Albert Mathiez.

Les aspirations autonomistes en Europe, Paris, Alcan, 1913, in-8°, XIX et 379 p., cart., 6 fr.

Lieutenant-colonel Boucabeille : **La guerre Turco-Balkanique,** Paris, Chapelot, 1913, in 8°, 231 p. cartes et croquis, 5 fr.

Lieutenant H. Wagner : **Vers la victoire avec les armées bulgares.** Paris, Berger-Levrault, 1913, in-8°, VIII et 243 p., ill. et cartes, 5 fr.

Major von Hochwächter : **Au feu avec les Turcs,** Paris, Berger-Levrault, 1913, in-8°, VI et 122 p., cartes, 3 fr.

Jean Ruby : **La Guerre d'Orient, une race qu'on extermine** s. d., sans nom d'éditeur, in-16, 16 p.

M. Seignobos, qui présente au public les conférences faites à l'École des Hautes Sciences Sociales sur les aspirations autonomistes en Europe, constate qu'il y a dans notre vieux monde, de la Catalogne à la Finlande, de l'Irlande à l'Albanie, un total de quinze pays réclamant leur indépendance, se plaignant d'être gouvernés et administrés par des étrangers. On pourra discuter avec M. S. sur la date de l'unité française qu'il fixe (p. VI) à la Fédération de 1790 ; on ne le chicanera pas sur le nombre des groupes mécontents de leur sort. Il déclare que la révolution et la guerre d'indépendance sont désormais des procédés impraticables; et les événements, qui bouleversent la péninsule balkanique, ont répondu que les peuples n'ont pas encore tellement renoncé aux moyens violents. Il serait injuste de reprocher à des observateurs consciencieux des erreurs de pronostic ; si nous parlons de celle-là, c'est qu'elle met en évidence la tendance de l'École à croire à la solution pacifique et par les voies de droit des problèmes étudiés. Les conférenciers ne disposent chacun que de quelques pages, mais ils connaissent tous admirablement leur sujet, et traitent avec clarté ces questions ardues de nationalité. Ils sont en général si favorables aux revendications de leurs clients qu'ils finissent par inspirer une certaine méfiance. Cette tendance est bien conforme à notre caractère national; mais, à se constituer trop ouvertement le champion d'une cause, on diminue un peu la force de ses arguments. Ces études, quoique trop courtes, sont intéressantes, et la guerre actuelle augmente la saveur de celles consacrées à l'Albanie, à la Macédoine et aux îles grecques.

Le travail du lieutenant-colonel Boucabeille sur la première partie de la guerre turco-balkanique est certainement le meilleur que l'on ait jusqu'ici. L'auteur nous avertit franchement qu'il a dû commettre de nombreuses erreurs parce qu'il avait forcément recouru à des

documents sans précision, surtout à des articles de journaux. La chose est probable, mais le récit de M. B. est particulièrement clair, et restera au moins dans ses grandes lignes. Après un aperçu géographique et politique de la péninsule, il s'efforce d'évaluer les forces dont les Turcs disposaient contre leurs voisins coalisés. Naturellement hors d'état de fournir des chiffres, il insiste sur l'organisation, sur le nombre des corps d'armée et des unités militaires, ce qui lui permet d'arriver à des évaluations exactes. Il procède de même dans la suite chaque fois qu'il oppose aux Turcs un nouvel ennemi, mais il a le tort de ne pas réunir les résultats obtenus dans un tableau d'ensemble. S'il ne l'a pas fait, c'est à cause de la multiplicité des théâtres d'opérations qu'il étudie successivement en partant de l'Ouest. En opérant ainsi, il risquait de rendre moins évidente la simultanéité des événements, et leurs répercussions les unes sur les autres. Puisqu'il décidait ce sacrifice à la clarté, il aurait peut-être été plus avisé en commençant par l'Est, par la campagne de Thrace, qui fut décisive, au lieu de nous attarder aux opérations secondaires des Grecs, des Monténégrins et même des Serbes, dont les belles victoires de Kumanovo et de Monastir n'eurent pas l'importance des batailles de Kirkilissé, Lulé-Bürgas et Tchataldja. M. B. a démêlé cet écheveau embrouillé, et sa narration, que l'on suit aisément sur les croquis et les cartes, est si conforme au bon sens que l'histoire future en confirmera les grandes lignes. Son livre, qui comprend aussi une brève description des opérations maritimes, s'arrête à l'armistice. L'auteur n'a pas osé prévoir ce que serait la seconde phase, et il a bien fait puisque la reprise des hostilités n'a pas modifié les résultats acquis. Dans le dernier chapitre, M. B. étudie rapidement les causes du désastre turc ; on notera qu'officier français il ne dit pas un mot de la supériorité du matériel fabriqué au Creusot sur l'artillerie provenant des usines Krupp ; cette réserve est louable, mais peut-être excessive. Il se contente de rejeter les responsabilités sur l'inorganisation de l'armée ottomane, l'inexistence de tous les services de l'arrière, l'influence néfaste de la politique qui a ruiné la discipline.

Le colonel Boucabeille se plaint fréquemment de la légèreté avec laquelle opérèrent les correspondants de guerre, et, afin d'étaler leur façon de suppléer à l'information par l'imagination, il cite un passage emprunté à la *Reichspost* (p. 158-162). Or, le correspondant de ce journal, le lieutenant Wagner, se trouve l'auteur de *Vers la victoire avec les armées bulgares*. Ce n'est pas ce volume qui rétablira sa réputation. Les diversions y fourmillent; près de la moitié est employé à la préparation à la guerre de la Bulgarie, car M. W. remonte non seulement jusqu'au temps de Stamboulow, mais jusqu'à celui du tsar Kroum et de Siméon le Grand! Ce n'est pas ennuyeux ; on y relève des renseignements sur les mœurs, sur l'histoire du pays, des anecdotes amusantes, des détails biographiques sur les hommes

d'État et sur les généraux. Il y a aussi de jolies et nombreuses illustrations, mais on n'entre dans le cœur du sujet qu'après la centième page : le récit des grandes batailles, commencé à la page 117, est fini à la page 167, et encore faudrait-il déduire un court chapitre réservé aux opérations maritimes. Après quoi, M. W. insère les impressions d'un aviateur chargé de voler au-dessus d'Andrinople en y jetant, en guise de projectiles, des poignées de proclamations. Comme le correspondant de la *Reichspost* a réussi, en dépit des autorités bulgares, une excursion au siège de la grande place, il raconte sa fugue ; puis il ajoute encore la narration de ses aventures personnelles. Cela lui fournit l'occasion de défendre sa réputation : il estime que le correspondant héroïque et romantique, « modelé d'après le type britannique, n'a plus rien à faire sur un théâtre de guerre européen. » Désormais sa besogne rentrera plutôt dans le domaine de la diplomatie, son rôle principal étant de commenter et d'expliquer les bulletins officiels. Il faut reconnaître que le lieutenant Wagner a raison de se plaindre des difficultés de toutes sortes créées par les états-majors, soucieux avant tout d'éloigner des opérations les journalistes, témoins gênants et bavards. Malgré tout son livre, un peu superficiel, ne restera pas longtemps une source pour l'étude de la campagne.

L'œuvre du major von Hochwaechter est autre, son sous-titre la dépeint : c'est un journal d'opérations. A en croire jusqu'au bout l'auteur, il l'aurait écrit au cours même des événements, parfois au milieu de la bataille, dans un répit. Ce qui donne du poids à cette assertion, c'est la vie qui règne dans le récit. M. von H. était, avant l'ouverture des hostilités, attaché à l'armée turque en qualité d'instructeur ; il demanda l'autorisation de continuer à servir pendant la guerre, et fut parmi les rares favorisés. Il n'explique pas clairement comment il s'y prit, quelle devint sa situation comme officier allemand et notre curiosité en est quelque peu déçue. On l'affecta à une division de cavalerie indépendante dont l'état-major turc ignorait la position exacte. Il erra à sa recherche, et dès ses premières courses constata de ses propres yeux le désordre général. Ne pouvant rattraper la cavalerie, il finit par se faire adjoindre à l'état-major du 3e corps, celui de Mahmoud Mouktar Pacha, le général ottoman qui, dans ces tristes circonstances, fit le plus pour sauver l'honneur du drapeau. M. von H. assista à la bataille de Kirkilissé, et fut le témoin impatient et impuissant de la panique sans nom des rédifs, les réservistes, qui entraînèrent les hommes de l'active dans leur fuite éperdue. Dans cette bagarre il perdit ses bagages, et afin de s'équiper pour la campagne d'hiver prévue, il se fit envoyer à Constantinople pour y acquérir les choses indispensables à l'état-major du corps d'armée. Cette besogne l'absorba du 28 octobre au 8 novembre, et le retint loin de combats importants, dont la bataille de Lulé-Bürgas. En revanche il eut une seconde et plus terrible vision des lignes inté-

rieures turques, et le mot désordre n'est pas assez fort pour qualifier la situation. Quand il revint, ce fut pour reculer avec son chef jusqu'à la position de Tchataldja. Il fournit des détails très intéressants et assez complets sur ces fameuses lignes, le nivellement du terrain, les fortifications permanentes et les ouvrages de campagnes qu'on multiplia. Son tableau du choléra est vraiment dramatique et poignant. Nous assistons avec lui à la grande bataille indécise des 17-19 novembre dans laquelle Mahmoud Mouktar fut grièvement blessé. L'armistice suivit de près et met un terme au journal. La plus grande, la plus constante préoccupation de M. v. H. est de disculper l'influence allemande, le matériel allemand, les instructeurs allemands de toute responsabilité dans la défaite. Ces tirades, trop manifestement inspirées par le patriotisme de l'auteur, exciteront quelque méfiance; mais le major von Hochwaechter est un témoin oculaire de la campagne, c'est un militaire distingué, sa bonne foi paraît évidente, et son journal restera un document précieux.

Les trois auteurs des relations de la guerre turco-balkanique parlent des irréguliers chrétiens, surtout des comitadjis bulgares qui combattaient en dehors des armées. Ces bandes ne furent jamais très disciplinées, elles pillèrent beaucoup et se rendirent coupables de nombre de violences contre les habitants turcs qui n'avaient pas émigré devant l'invasion. Ces cruautés provoquent l'indignation de M. J. Ruby, qui cherche dans sa brochure à provoquer celle du monde civilisé et à amener son intervention. On extermina les Turcs de parti pris, assure-t-il; et il cite quelques exemples vraiment répugnants de sauvagerie. Il y aurait de l'exagération à penser que les Bulgares ont agi partout avec cette brutalité, mais le cri de pitié échappé à M. Ruby a peut-être empêché quelques unes de ces horreurs si fréquentes dans les vraies guerres de races.

A. Biovès.

— A signaler dans les « *Atti* del Reale Istituto Veneto di scienze lettere ed arti » de 1912, p. 1227—1250 un article du professeur de Padoue, Pietro Rasi, *Genesi del Pentametro e caratteri del Pentametro Latino*. M. R. se réfère, en même temps qu'à ses précédentes publications, à un article du professeur Gir. Vitelli dans les *Studi Italiani di Filologia Classica* sur le même sujet, article que M. R. s'efforce de compléter (nom du vers, son origine et sa genèse probable, son caractère, le mouvement propre du distique ; particularités caractéristiques du pentamètre latin, place des adjectifs et des substantifs, homœoteleutes, clausule bisyllabique). Nous avons de plus reçu du même auteur la leçon d'ouverture de son cours de cette année, leçon à laquelle il a donné comme titre : *Una poetessa del Secolo di Augusto* ; on a deviné qu'il s'agit de *Sulpicia*. Comme le remarque justement M. R., c'est ici un discours académique, non une dissertation scientifique ; mais l'étude est, de toute manière, des plus soignées. — E. T.

— M. Mathias Gelzer, privat-dozent à l'université de Fribourg en Brisgau, a traité en 1912, chez Teubner (120 p. in 8° 3 m. 20) de *la Noblesse dans la république*

romaine. Deux parties, suivies chacune d'une conclusion : I° aptitude au gouvernement et noblesse (rang de chevalier, de sénateur ; noblesse ; *clarissimi, principes civitatis* ; âge de la noblesse ; sa prédominance) ; II, Conditions sociales qui fondaient l'autorité de la noblesse (élections à la tête de la république ; rapports de voisinage et de confiance ; Influence patronale devant la justice, dans les affaires communales ; amitié politique ; obligation pécuniaire ; factions ; hellénisme politique). Il est fâcheux que M. G. soit obscur ; cela paraît assez, rien que par les titres de ses chapitres. On ne voit pas beaucoup plus clair dans leur développement. Mais je signale dans le livre quelques listes intéressantes : celle des hommes nouveaux (15) arrivés au consulat ; listes des consuls que Cicéron regarde comme nobles (53) ; des Romains que Cicéron cite en leur donnant le titre de *clarissimi* (57) ; des *principes civitatis* ou *principes* (19).

— Nous avons reçu un volume d'une collection intitulée « English Literature and the classics », publiée à Oxford, 1912, (252 p. 6 fr.), et dirigée par M. G. S. Gordon. Le présent livre est formé par la réunion de neuf conférences données à Oxford dans l'hiver de 1911-12. Ce sont, divisées en chapitres, de brillantes revues générales des principales périodes de la littérature grecque et de la littérature latine. Sujets tout indiqués : pour le grec ; la tragédie (avec retours sur la littérature anglaise) ; platonisme ; Théophraste ; les romans grecs ; pour le latin, Cicéronianisme, Virgile, Ovide, la Satire, les tragédies de Senèque. Les conférenciers étaient des professeurs ou fellows de l'Université : MM. Gilbert Murray, J. A. Stewart, G. S. Gordon, J. S. Phillimore, A. C. Clark, H. W. Garrod, S. G. Owen, R. J. E. Tiddy, A. D. Godley. Forcément il y a ici, quoique rapidement indiquées, beaucoup de choses connues et l'on ne peut éviter l'impression du « déjà vu ». Même pour être clairs ou complets, les auteurs ont dû donner bien des indications qui pourront paraître élémentaires. C'était le défaut du genre, ici peut-être inévitable. Mais tout à côté on trouvera mainte remarque ingénieuse ou spirituelle qui est bien de notre temps. Beaucoup de rapprochements avec la littérature anglaise, ce qui est des plus naturels. Les auditeurs étant les membres de la société (of English Studies), presque aucune citation n'est faite en langue ancienne, et il n'y a ici qu'un très petit nombre de très courtes notes. — E. T.

— Le professeur de Groningue, dont on a signalé ici (1913, I, p. 182) les *Beiträge sur la syntaxe latine*, M. W. Baehrens, continue ces études dans la *Glotta* de Gottingue. Son dernier article (V, 1 et 2) traite de l'indicatif pour l'impératif : *qui (s)* = quidam ; *omnia* = omnino ; sur la conjonction = *quod* ; *quoque* = que ou autem ; échange du superlatif et du positif ; ellipse de *tempus* ; *libertas* = liberalitas ; *ire* dans le sens de mourir. — E. T.

— Nous signalons à l'attention des étudiants et du public lettré en général l'intéressante collection de la *Bibliotheca romanica* éditée par la librairie Heitz de Strasbourg. Elle publie un choix des œuvres les plus célèbres ou simplement curieuses des littératures française, italienne, espagnole et portugaise d'après les meilleures éditions, avec des variantes, des notes et une introduction bibliographique dans la langue de l'ouvrage édité. Chacun des petits volumes a été confié aux soins d'un spécialiste et offre ainsi plus de garanties que n'en présentent d'ordinaire ces entreprises de vulgarisation. Chaque ouvrage est constitué par un ou plusieurs numéros d'une étendue de 80 pages environ, dans un format uniforme in-12 de petit texte et du prix de 0 fr. 50 par numéro. Nous avons reçu six de ces volumes : Boccace, *Il Filostrato* (202 p.), édité par M. P. Savj-Lopez ; du même auteur, *Il Corbaccio* (116 p.), par M. L. Sorrento ; Guarini, *Il Pastor fido* (202 p.),

par M. C. Orlando; Salas-Barbadillo, *La Hija de Celestina* (137 p.), par M. Fritz Holle; Cervantes, *don Quijote* (p. 355-596), la fin de la première partie, par M. W. v. Wurzbach; enfin J.-J. Rousseau, *Les rêveries du Promeneur solitaire* (156 p.), par M. Ed. Schneegans (j'ai parlé ailleurs de cette petite édition). La publication de tous les volumes sans doute n'a pas même valeur : M. M. Savj-Lopez et Orlando, par exemple, qui ont écrit de solides introductions en tête de leur édition, ne nous avertissent pas du texte qu'ils ont suivi (pour Boccace c'est celui de Moutier, je suppose) et ils le publient sans aucune note; mais d'autres éditions, comme celles de M. M. Sorrento, Holle, Schneegans, sont établies avec le soin le plus scrupuleux. D'une façon générale la collection mérite d'être recommandée à tous ceux qu'intéressent les littératures romanes. — L. R.

— Le *Schweizerisches Idiotikon*, s'est récemment accru d'un fascicule. C'est le n° LXXXIII du 7e volume. Ce fascicule contient les mots de *sas* (*ses*, *sis*, *sos*, *sus*) à *saz* (*sez*, *siz*, *soz*, *suz*). Le terme *satlinet* ne serait-il pas un emprunt au français *satinette* avec déformation par étymologie populaire sous l'influence de *lin*, *lein*? — F. P.

— M. Emile Chénon, professeur à la Faculté de Droit de Paris, publie une nouvelle édition de sa brochure *Histoire des rapports de l'Eglise et de l'Etat, du* 1er *au* XXe *siècle* (Paris, Bloud, 1913 : prix, 1 fr.). L'auteur a exclu de son plan l'histoire intérieure de l'Eglise, ou du moins il n'y touche que dans la mesure où son sujet l'exige. En outre, une fois dépassée la période des origines, il concentre son attention sur les rapports de l'Eglise, non pas avec toutes les sociétés, mais seulement avec celles qui se sont succédé sur le sol actuel de la France : empire frank, féodalité, monarchie absolue, etc. Grâce à la parfaite compétence de l'auteur, ce petit volume offre tout l'essentiel du sujet, et il n'est pas de meilleure introduction élémentaire pour qui veut s'initier à ces problèmes. — P. de L.

— M. A. Leclère, professeur agrégé à l'Université de Berne, établit le *Bilan de la philosophie religieuse* (Paris, Bloud, 1912. Prix : 0 fr. 60). Il exerce une critique très acérée sur la philosophie religieuse moderne, laquelle, dès le XVIIIe siècle, se serait appliquée consciemment ou non à tuer la religion, par le fait même qu'elle a cru devoir consacrer tout son effort à diminuer « le scandale du surnaturel » et à retailler les vieilles croyances sur un patron tout humain. Il signale le « concordisme » *modern-style*, aussi naïf au fond que l'ancien concordisme, des partisans du dogmatisme moral, les symbolistes, et, d'une façon générale, des « modernistes », pour qui le dogme n'est plus « que le symbole poétique d'une vérité toute humaine derrière laquelle, à une distance infinie, on reconnaît encore l'existence de quelque chose qui ressemble à ce que croit le croyant ingénu, mais ce quelque chose est devenu un inconnaissable ou à peu près » (p. 22). — Il estime pourtant que cette discipline, jusqu'ici illusoire ou malfaisante, fournirait un travail utile, si, renonçant à produire un accroissement réel de nos connaissances, elle s'employait 1° à une critique de la métaphysique, pour voir s'il convient ou non de superposer à la métaphysique une religion; si l'intelligence est fondée, absolument parlant, à adhérer à une doctrine du genre des religions positives; 2° à un examen direct des religions positives qui peuvent poser sérieusement leur candidature, une fois éliminés les éléments parasites dont l'ignorance ou le préjugé les surchargent. — P. de L.

— Le fascicule 18/19 (p. 481-640) du *Woerterbuch des Deutschen Staats = und Verwaltungsrechts* (Mohr, 1913. 4 M.) de Stengel, réédité par Fleischmann, ter-

mine l'article *Justizverwaltung* et va jusqu'à celui de *Krankenanstalten* inclusivement, comprenant comme article principal (p. 512-578), celui sur *Kirche* (constitution ecclésiastique, gestion des biens, les chefs), dans ses généralités seulement, puisque les différentes confessions ont des articles spéciaux (*Evang. K.*, *Kathol. K.*, *Religionsgesellschaften*). Parmi les autres sujets traités, nous citerons *Kaiser*, *Kanäle* (surtout ceux de Kiel et de Suez), *Kiautschou*, *Kolonial* (*Beamte*, *Finanzen*, *Gesellschaften*), *Konsuln*, *Konterbande*, etc. — Th. Sch.

— Le fascicule 20-21 (p. 641-800 du t. II) va du début de l'article *Krankenversicherung* jusqu'à celui de *Luxussteuern* qu'il ne termine pas, et donne, entre autres, ceux sur *Krankheiten* (*übertragbare*), *Kreis*, *Krieg* (*Hafen*, *Marine*, *Ministerium*, *Sanitätswesen*, *Schaden*), *Kunstschulen*, *Landwirtschaft*, *Lauenburg*, *Lebensversicherung*, *Lehrer* (ou *Volksschulen*), *Lippe*, *Lübeck*, *Luftschiffahrt*. — Th. Sch.

— La 3e édition de *La vraie morale basée sur l'étude de la nature, sur les lois de la vie* (Giard et Brière, 1913, XII-225 p. In-18, 2 fr.), par M. Vincent Barge, a été simplement revue par l'auteur. On y retrouvera des utopies séduisantes, des idylles gracieuses telles que *La vie et la mort de l'homme de bien* (p. 163), qui témoignent de plus d'imagination que d'expérience des hommes. Dans le *Supplément* (la société moderne examinée au point de vue de la morale naturelle), le spectre commode du « Pouvoir dirigeant » sert toujours de patient bouc émissaire ; c'est qu'il est bien plus aisé de construire d'admirables théories que de modifier une seule habitude ou d'éclairer un seul préjugé. Tant que les hommes seront ce qu'ils sont, ils ne pourront produire qu'une société semblable à celle qui existe ; et quand les hommes seront changés, la société changera toute seule. — Th. Sch.

— C'est un livre généreux et courageux qu'a écrit Mme Leroy-Allais : *L'honnête femme contre la débauche* (Bloud, 1913, VII-287 p. 3 fr. 50, in-16) paru dans la collection des *Études de morale et de sociologie* avec préface de M. Henri Joly, de l'Institut, qui loue l'auteur, avec raison, d'avoir su « choisir ce qui n'est ni trop repoussant pour les âmes pures, ni trop attirant pour les natures déjà compromises » et invite les honnêtes femmes à lire ce livre « pour y mesurer toute l'étendue de leurs devoirs et se donner le courage de le remplir avec efficacité ». Parlant du sophisme, si courant aujourd'hui, qui proclame trop bruyamment que la femme ne peut plus se contenter de rester au logis pour y pratiquer les vertus domestiques, l'auteur remarque avec un bon sens on ne peut plus juste : « Si la femme était restée davantage au foyer pour y pratiquer les vertus domestiques, les temps seraient moins difficiles, et l'un des meilleurs moyens de parer à la difficulté des temps est précisément de remettre en honneur les vertus familiales trop dédaignées de nos jours ! » Tout est à louer dans ce manuel de morale familiale, base de toutes les autres, depuis le chapitre capital sur l'honnête femme victime de la débauche, chapitre qui devrait, semble-t-il, secouer toutes les apathies, vaincre tous les égoïsmes myopes et fixer toutes les légèretés, jusqu'à celui sur la protection de la jeune fille, qui s'informe timidement si c'est « trop demander aux maîtresses de maison de témoigner un peu de sollicitude aux jeunes bonnes qu'elles emploient ». Ce livre montre enfin, d'une manière saisissante, « combien peut devenir dangereuse cette pitié quasi maladive qu'affecte notre génération pour tout ce qui est malsain et mauvais ». — Th. Sch.

— *Le problème biologique* (Perrin, 1913. In-16 de 297 p. 3 fr. 50), par M. Eug.

Lévy, est le 1er vol. d'un *Evangile de la Raison* qui se complètera par *La psychologie animale* et *humaine*. Cette trilogie tentera « de réaliser une conception organique de l'homme, une pénétration de la nature humaine tout entière, basées exclusivement sur l'observation et sur l'expérience raisonnées », en présentant « d'abord une nouvelle méthode d'investigation psychique » qui assurera « à la pensée une surprise réelle sur le déterminisme des phénomènes de la conscience ». Cet exposé sera « suivi d'un examen des caractères universels de la matière brute aboutissant à un classement de ses propriétés », lequel deviendra « la source d'une enquête fructueuse sur le problème biologique ». Ce sont les conclusions de ces enquêtes qui fourniront « le point de départ d'une pénétration affective dans la nature intime » des consciences animale et humaine. La nouvelle psychologie ainsi constituée aboutira « enfin à un code d'hygiène psychique individuelle et sociale aussi coërcitif pour notre pensée, pour nos sentiments et pour notre volonté, que les prescriptions de l'hygiène médicale ». On voit poindre dans ces mots l'immense illusion qui mine toute la valeur réelle de ce livre, illusion qui persuade qu'il suffit de savoir pour vouloir et qui supprime tout simplement le gouffre béant entre l'intelligence et la volonté. La diffusion de la science diminue-t-elle la criminalité, comme se l'imaginaient nos pères? La morale est une lente et longue accoutumance que les cours les plus éloquents ne hâteront pas. A part cette réserve capitale, le livre que nous signalons est intéressant et utile à lire. — Th. Sch.

— M. P. Kropotkine, dont les deux conférences sur l'Anarchie, sa philosophie et son idéal en sont déjà à leur 6e édition, a écrit dans la Bibliothèque sociologique un volume (n° 49) sur *La Science moderne et l'Anarchie* (Stock, 1913, xi-391 p., 3 f. 50), dont la Préface repousse « les prétendues faillites de la science exploitées en ce moment par des philosophes à la mode » et ne s'attarde pas « à discuter les ouvrages... brillants, mais superficiels qui cherchent à... prêcher l'intuition mystique et (à) démonétiser la science ». Les chapitres les plus actuels sont ceux sur la Guerre et la haute finance, et les crises industrielles dues aux prévisions de guerres. Dans les conclusions, on verra un curieux jugement sur « la légende qui s'est faite, ou plutôt fut faite autour du Club des Jacobins » (p. 328). L'appendice donne un utile Index explicatif des auteurs et termes techniques et une Note intéressante sur la philosophie de Spencer. — Th. Sch.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 4 juillet 1913.* — M. Alfred Merlin annonce télégraphiquement qu'une belle applique de bronze vient d'être découverte dans les fouilles sous-marines de Mahdia.

M. Léon Dorez signale à l'Académie une correspondance, contenue dans deux manuscrits de la Bibliothèque municipale de Brescia et du Musée Britannique, et échangée vers 1475, entre deux Véronais, Felice Feliciano, auteur d'un des plus anciens recueils d'inscriptions antiques, et Calisto Montagna, fils de l'humaniste Leonardo Montagna et filleul du pape Calixte III. Dans ces lettres, Feliciano prie Calisto, dont il a appris le prochain départ pour la Grèce, de lui rapporter de ce pays des inscriptions et des manuscrits, et Calisto lui répond qu'il fera tous ses efforts pour lui donner satisfaction et contribuer ainsi à la gloire de leur ville natale. M. Dorez fait observer que le nom du voyageur, bien préparé à sa tâche par ses études antérieures, ne paraît pas avoir été mentionné jusqu'ici par les historiens de la philologie classique. Il espère que sa communication suscitera quelque recherche qui permette de décider si le nom de Calisto Montagna doit être ajouté à la liste des pionniers de l'épigraphie grecque au xve siècle.

M. Théodore Reinach communique une étude sur les monnaies de Nicopolis, capitale de la petite Arménie, et sur le dernier roi de ce pays, Aristobule, le mari de la fameuse Salomé. A l'aide des monnaies mal interprétées jusqu'ici,

M. Reinach précise certaines dates de la biographie de ces deux personnages, commente le portrait authentique de Salomé conservé par une médaille, détermine enfin l'époque où la Petite Arménie fut réduite en province et où Trajan la visita. — MM. Cagnat et Babelon présentent quelques observations.

L'Académie propose pour le prix du budget (prix ordinaire), à décerner en 1916, le sujet suivant : « Étudier la fabrication et le commerce des draps dans une région de la France au moyen âge. »

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 11 juillet 1913.* — M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique une lettre invitant l'Académie à se faire représenter à l'inauguration prochaine du monument qu'un comité se propose d'élever à Montangon en l'honneur de Geoffroy de Villehardouin.

M. Héron de Villefosse annonce qu'un fragment d'inscription romaine vient d'être découvert dans des travaux du nouveau grand séminaire de Rodez. Un personnage, dont le nom de famille manque et qui était vraisemblablement flamine de Rome et d'Auguste, y rappelle qu'il a fait reconstruire un marché et des thermes, *macellum... et thermas a fundamentis restituit.* Cette pierre aurait donc une assez grande importance pour l'histoire de la ville à l'époque romaine, et il est à souhaiter que les autres fragments en soient retrouvés. On sait la rareté des inscriptions romaines dans le pays des Ruthènes.

M. Maxime Collignon donne lecture d'une étude sur le consul Jean Giraud et sa description de l'Attique au XVIIe siècle. Giraud, qui fut d'abord consul de France à Athènes de 1658 à 1664, passa ensuite au consulat d'Angleterre. Il y exerçait sa charge en 1674, lorsque le marquis de Nointel, ambassadeur de Louis XIV à Constantinople, fit son voyage aux Échelles du Levant et vint à Athènes. C'est à la demande de Nointel, et pour lui fournir des documents en vue d'une publication projetée par l'ambassadeur, que Giraud écrivit cette relation, conservée à la Bibliothèque nationale et restée inédite. Elle permet de lui attribuer aussi une *Relation des antiquités d'Athènes* publiée antérieurement par M. Collignon et également écrite pour Nointel. Pendant son séjour à Athènes, Giraud s'était familiarisé avec les monuments antiques. On sait qu'il fut pour le voyageur lyonnais Spon un guide bien informé. D'autre part, grâce à ses fonctions officielles, il était en mesure de fournir à Nointel des renseignements précis sur Athènes, sur la condition et les mœurs des habitants, sur le régime auquel ils étaient soumis et sur les fonctionnaires turcs dont ils subissaient l'autorité. Tel est l'objet de la *Relation de l'Attique,* où il décrit en outre les îles du golfe Saronique, la Mésogée, la région de Marathon, notant les vestiges d'antiquités qu'il a pu relever dans ses voyages. La relation ds Giraud prend ainsi une place importante parmi les documents du XVIIe siècle relatifs à l'Attique. C'est un nouveau témoignage du rôle prépondérant qui revient aux agents diplomatiques, aux missionnaires, aux voyageurs français dans cette période qui marque le début des études archéologiques en Grèce.

M. Marcel Dieulafoy donne lecture, au nom de M. Wrangel, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Lund (Suède), d'une monographie de la cathédrale de Lund. Cette église, qui rappelle extérieurement les édifices lombards, remonte au XIIe siècle. Il s'agirait, d'après M. Wrangel, d'un édifice construit et décoré par des architectes et des sculpteurs qui auraient fréquenté les chantiers du Nord de l'Italie vers la fin. — M. Dieulafoy ajoute quelques observations relatives aux chapiteaux. Selon lui, il y a tout lieu de penser que les chapiteaux de Lund révèlent une association jusqu'ici inconnue de Ghilgamach, traité par les artistes chaldéens, assyriens et perses, et de l'aigle emblématique de Lagach, et aussi que le modèle a été porté directement d'Orient en même temps que les dihrems sassanides jalonnant en très grand nombre la route qui unit la Perse à la Scandinavie.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 31 — 2 août. — 1913

Le Nouveau Testament, p. White, II, 1. — Gœthals, Jésus à Jérusalem. — Sohm, Le catholicisme. — Theognis, p. Hudson-Williams. — Schofield, La chevalerie dans Chaucer, Malory, Spenser et Shakspeare. — Marsh, La Gascogne anglaise. — Pissard, La guerre sainte en pays chrétien. — Gillet, Molière en Angleterre. — Lettres de Locke à Thoynard, p. Ollion et De Boer. — Brunetière, Bossuet. — Cagnac, Fénelon. — Etienne, Cahiers du bailliage de Dieuze. — Cathelineau, Cahiers de Niort et Saint-Maixent. — Marion, Benzacar, Caudrillier, Documents sur la vente des biens nationaux dans la Gironde. — Debré, Le prêtre chez les romantiques français. — Sattler, La Peau de chagrin. — Fach, La nature dans Nodier. — J. Rolland, Les comédies politiques de Scribe. — Hennebicq, Genèse de l'impérialisme anglais. — Roger Marx, L'art social. — Logos, IV, 1. — Académie des Inscriptions.

Nouum Testamentum Domini nostri Jesu Christi latine secundum editionem sancti Hieronymi ad codicum manuscriptorum fidem recensuit † J. Wordsworth, in operis societatem adsumpto H. J. White. Partis secundae fasciculus primus. Epistula ad Romanos. Oxford, Clarendon Press, 1913; in-4, 152 pages.

On sait avec quel soin cette belle édition du Nouveau Testament hiéronymien a été préparée. Pour l'Épître aux Romains trente manuscrits ont été collationnés. En tête du présent fascicule sont divers prologues généraux ou préfaces à la collection des Épîtres pauliniennes, les canons de Priscillien avec leur prologue, les prologues particuliers de l'Épître aux Romains, y compris le prologue marcionite. A propos de ce dernier, les éditeurs remarquent, sans y insister autrement, que l'existence de ces prologues montre que l'Apostolicon de Marcion a circulé en latin, et que c'est un nouvel exemple, fort ancien, de la part qu'ont eue les hérétiques « in Noui Testamenti corpore conformando », puisque la tradition du texte ecclésiastique a retenu des prologues monarchiens aux quatre Évangiles, des « capitulationes » donatistes des Actes, des préfaces de Pélage aux Épîtres, et les canons de Priscillien ci-dessus mentionnés. La collaboration de Marcion était plutôt dangereuse, puisqu'il avait une manière à lui de traiter le texte; en fait, il résulte des « capitulationes » du c. *Fuldensis* que les chapitres xv et xvi de l'Épitre manquaient « in duarum familiarum apographis », ce qui s'accorde précisément avec l'édition de Marcion, qui rattachait la doxologie, xvi, 25-27 à xiv, 23. Il va sans

dire que cette omission n'a existé que dans les textes latins antérieurs à la recension hiéronymienne.

Souhaitons que la grande œuvre poursuivie par M. White se puisse achever assez promptement.

A. L.

Jésus à Jérusalem par A. Gœthals, *Mélanges d'histoire du christianisme*, III. Paris, Fischbacher, 1912, in-8°, 82 pages.

M. Gœthals a des vues particulières sur les circonstances de la mort du Christ. S'autorisant des additions que présente la version slave de Josèphe, il expose comment Jésus fut arrêté deux fois : une première fois dans la sédition où fut impliqué Barabbas ; puis une seconde fois, Pilate l'ayant relâché, par les ordres du sanhédrin qui le condamna à mort. Pilate aurait fait exécuter la sentence. Comme cet édifice tombera probablement tout seul, on n'essaiera point ici d'en ébranler les fondations.

A. L.

Wesen und Ursprung des Katholizismus, von R. Sohm. Durch ein Vorwort vermehrter Abdruck. Leipzig, Teubner, 1912; in-8°, xxxiii-68 pages.

Reproduction d'une dissertation publiée en 1909 et qui a été signalée dans cette *Revue*. La présente édition se complète d'une préface de trente-trois pages où M. Sohm répond aux critiques de M. Harnack. On serait tenté d'admettre que le débat entre ces deux savants ne porte que sur une question de mots ; mais il y a en jeu un mot redoutable, c'est celui de « catholique », dont M. S. ne veut absolument pas entendre parler à propos de christianisme primitif, tandis que M. Harnack s'en accommode un tout petit peu. — L'esprit seul régnait dans les premiers groupes chrétiens, dit M. S. — Ils avaient tout de même un corps, répond M. H. — Non, réplique M. S. L'Église seule existait, tout entière dans le moindre groupe, et il n'y avait pas d'Églises. — C'est de la théorie, repart M. H. — Mais M. S. ne se tient pas pour battu, et il trouve que c'est chaque croyant qui dans *Matth.*, xviii, 18, a le pouvoir de lier et de délier. Ainsi le veut la logique du système, mais le texte ne signifie plus rien.

A. L.

The Elegies of Theognis and other elegies included in the Theognidean sylloge; a revised text based on a new collation of the Mutinensis ms., with introduction, commentary and appendices, by T. Hudson-Williams. Londres, Bell et fils, 1910; xvi-262 p.

Je pourrais me contenter, pour présenter cette édition de Théognis par M. Hudson-Williams, de ces quelques mots : bonne introduction, texte très satisfaisant, notes généralement bien comprises, au total ouvrage qui mérite de prendre place dans la bibliothèque de tous les

hellénistes. Expliquons cependant cette appréciation. L'introduction est bonne, parce que M. H.-W. y résume et discute les opinions émises jusqu'ici au sujet de l'origine, de la composition et de l'authenticité du recueil d'élégies connu sous le nom de Théognis, et qu'il y expose son avis fondé sur des raisons très plausibles. Bien qu'il soit impossible, en l'absence de données parfaitement sûres, de se prononcer en toute certitude dans cette difficile question, M. H.-W. me semble prendre une position raisonnable entre deux partis extrêmes, l'un qui regarde comme théognidéen, à quelques exceptions près, l'ensemble des élégies, l'autre qui le considère comme un recueil de fragments d'origines diverses, une compilation de morceaux destinés à instruire la jeunesse ou à être chantés dans les banquets. M. H.-W. repousse l'une et l'autre théorie; la collection, dans son ensemble, n'est ni un livre scolaire, ni un recueil de chants de table, et les élégies ne peuvent être toutes attribuées à Théognis. Son opinion — je dois dire qu'elle est en certains points quelque peu flottante — est d'abord que le livre second, la *Musa pædica*, manque d'authenticité, et ensuite que le livre premier « renferme plusieurs collections de longueur variée, augmentées d'un certain nombre d'élégies séparées tirées de différentes sources » (p. 172). Le commencement (1-152), à part quelques vers étrangers, serait adressé à Kyrnos et aurait été publié par le poète lui-même. Le texte est très satisfaisant parce qu'il est publié avec soin, d'après des principes plutôt conservateurs; il repose sur le manuscrit de la bibliothèque nationale désigné sous le nom de Mutinensis (A), dont M. H.-W. ne s'écarte que dans le cas de nécessité; l'appareil critique en donne toutes les leçons qui ne sont pas reçues dans le texte. Enfin les notes sont bien comprises parce qu'elles fournissent, outre les explications littéraires et critiques indispensables, d'abondants rapprochements entre la langue de ces morceaux et celle de l'épopée et de l'ancienne élégie; car M. Hudson-Williams a voulu avec raison, « grâce à ces nombreuses citations et références, illustrer l'étroite relation de ces poèmes avec les poèmes homériques, ainsi que leurs rapports, touchant le style général, la forme et la diction, avec les poètes élégiaques des VIIe et VIe siècles » (p. 74).

MY.

W. H. SCHOFIELD, **Chivalry in English Literature, Chaucer, Malory, Spenser and Shakespeare**, Cambridge, Harvard University, s. d., in-8°, 294 pp., 8 s. 6 d.

Élève de Gaston Paris, le professeur W. H. Schofield a dédié son dernier ouvrage à la mémoire du maître. Le livre n'est pas absolument inédit, puisque les étudiants de l'université de Paris en ont eu la primeur sous forme de conférences en 1911 et que le dernier chapitre a paru en partie dans la *Revue de Paris*. La division est indiquée dès le titre. Quelle conception du chevalier trouve-t-on dans les

œuvres de Chaucer, de Malory, de Spenser et de Shakespeare? telle est la question à laquelle l'auteur s'est efforcé de répondre. « Chaucer offre un modèle de conduite au chevalier, Malory au noble, Spenser au courtisan, Shakespeare à l'homme. A leurs types caractéristiques s'opposent le rustre grossier, le parvenu vulgaire, le rude campagnard, la brute ordinaire. Chaucer exalte la dignité, déterminant des actes; Malory, la noblesse, acceptant des obligations; Spenser, la valeur, obtenue par la discipline personnelle; Shakespeare, l'élévation des sentiments, transformant le caractère. Chaucer dit : « agis » Malory : « abstiens-toi ». Spenser : « applique-toi »; Shakespeare : « soit ». Ces phrases de la conclusion résument avec netteté le caractère des quatre chapitres du livre. L'explication que l'auteur propose du conte de Sir Thopas est ingénieuse mais non convaincante, p. 44; les grivoiseries de Chaucer sont excusées spirituellement, on sent qu'elles gênent l'auteur dans ses efforts pour idéaliser le poète, p. 53; voir aussi p. 55 ce qu'il dit de *Troilus et Cressida*, « plaidoyer solennel pour la fidélité en amour ». — Quelques notes accompagnent le texte et se liront avec intérêt. L'ouvrage est d'un homme qui connaît son moyen âge, qui l'admire et veut faire partager son admiration à ses lecteurs.

Ch. B.

F. B. Marsh, **English Rule in Gascony (1199-1259) with Special Reference to the Towns**, Ann Arbor, Michigan, George Wahr, 1912, in-8°, 178 pp.

Sur les Anglais en France, avant la guerre de Cent Ans, nous avons peu de travaux récents. La thèse de M. F. B. Marsh, présentée à l'université de Michigan en 1906, revue et augmentée depuis, tend donc à combler une lacune. Cependant ce n'est pas un ouvrage d'ensemble : il serait inutile d'y chercher des renseignements sur la domination anglaise en Normandie, il s'agit ici simplement de la Gascogne et surtout de Bordeaux et de quelques grandes villes. Voici les titres des différents chapitres : Jean et les villes, débuts du règne de Henry III, l'attaque de Louis VIII, expédition de Henry en Poitou, luttes des partis dans les villes, seconde expédition en Poitou, les municipalités de Dax et Bayonne, Simon de Montfort dictateur, révolte de la Gascogne. Des appendices comprennent une liste des maires de Bordeaux, une bibliographie, un index. — Quelques erreurs à signaler, p. 160, lisez : Belles-Lettres; p. 162, *Bordeaux*; p. 162, *Histoire de Bordeaux depuis les origines jusqu'en 1895*, l'erreur est répétée à la page suivante; p. 163, *Variétés bordelaises*; p. 165, le titre de l'ouvrage de l'abbé O'Reilly est imprimé avec plusieurs fautes : *dequis* pour *depuis*, *justqu'à*, *siè* pour *siècle*. Ces fautes disparaîtront dans une nouvelle édition.

Ch. B.

La Guerre Sainte en pays chrétien, essai sur l'origine et le développement des théories canoniques, par H. Pissard, chargé de cours à la faculté de droit de Paris. Paris, A. Picard et fils, 1912, v-194 p. in-12. Prix 3 f.

Le travail de M. Pissard est un essai de codification, si je puis dire, des quelques textes fournis par les auteurs ou puisés dans les actes officiels des chefs de l'Église sur le sujet indiqué par le titre même de l'ouvrage ; il s'agit de la façon dont la croisade doit se faire non plus contre les *Infidèles* proprement dits, mais en terre chrétienne, c'est-à-dire en terre chrétienne *contaminée par l'hérésie*. L'auteur ne parle donc pas des croisades en général ; il déclare également « qu'il importait d'écarter de nos développements les théories générales des droits et devoirs réciproques de l'Église et du pouvoir séculier », tout en avouant pourtant « qu'elles dominent et enveloppent notre sujet » (p. 11). Il ne faudrait pas s'attendre d'ailleurs à trouver dans la petit volume de M. Pissard une *histoire* des guerres saintes en pays chrétien [1] ; car, en réalité il en est une seule (la Croisade contre les Albigeois) dont il a plus ou moins sommairement esquissé le cours. Son exposition se maintient à peu près partout dans le domaine théorique et nous n'avons sous les yeux que le tableau du développement successif des prétentions formulées par l'Église quant au droit qu'elle revendique, d'écraser les hérétiques endurcis, soit qu'elle charge de ce soin quelque prince séculier, obligé de lui prêter main-forte, soit qu'elle proclame elle-même la *Guerre sainte* [2]. Ces prétentions, l'Église les a formulées, dès qu'elle a cessé d'être persécutée elle-même et qu'elle fut reconnue comme un pouvoir dans l'État, en attendant de le subjuguer lui-même [3]. On peut trouver déjà dans les écrits de Saint-Augustin les germes des doctrines formulées plus tard dans le *Decretum Gratiani* et par les canonistes postérieurs, qui déclarent une pareille guerre légitime et établissent le droit de confisquer les biens des hérétiques. Dès le XIIe siècle, les papes promettent à ceux qui combattent pour la bonne cause la rémission de leurs péchés. Le troisième concile du Latran proclama également la *guerre sainte* contre les Albigeois (1179). Sans doute Innocent III y pousse d'abord Pierre d'Aragon, puis Philippe de France ; mais comme ces princes traînent leurs préparatifs en longueur il envoie aux pré-

1. En effet M. P. ne consacre que *trois lignes* à la Croisade dirigée contre les Pastoureaux par l'archevêque de Brême et ses alliés, en 1232, et *deux pages* seulement à toutes celles dirigées contre les Hussites au XVe siècle. Sans doute l'auteur a pu dire avec raison, qu'il « a suivi de très près la marche des faits en même temps que l'évolution des idées » (p. 188), et il a raison d'affirmer que « dans une étude de ce genre la théorie perd le meilleur de son intérêt si elle est isolée de l'histoire politique ». Mais ces faits sont à peine indiqués et l'histoire politique à peine esquissée.

2. Dès Grégoire VII, tous les principes de la croisade contre les hérétiques sont déjà contenus en germe dans le droit canonique de son temps » (p. 61).

3. Comme le disait Henri de Crémone au début du XIVe siècle : *Quod Ecclesia non faciebat talia, non erat deffectus juris sed potentiae* ».

lats du midi la circulaire célèbre dans laquelle il développe la théorie que l'Église n'a pas besoin d'emprunter le bras séculier et qu'elle a le droit de convoquer elle-même les chrétiens au combat, comme aussi de disposer des territoires des hérétiques, en les offrant aux conquérants sans avoir à demander d'abord l'assentiment du suzerain. C'est ce que l'auteur appelle *l'exposition en proie* [1]. Ni Frédéric II ni Saint-Louis n'ont osé protester ouvertement contre cette législation relative aux hérétiques; c'est peu à peu seulement que la royauté française « s'intéresse à la guerre sainte » et regagne ainsi « le terrain perdu » (p. 63). Après la *Croisade du Pape* vient la *Croisade du Roi*, plus efficace en définitive, mais semblable en cela que les deux justiciers se proclament munis d'un pouvoir absolu vis-à-vis de gens mis hors la loi comme hérétiques (p. 84). A partir de ce moment c'est un axiome pour les canonistes que le Saint-Siège a le droit de faire la guerre, et le droit d'exécution, qu'une excommunication pontificale est une cause légitime de guerre, puisque qui résiste à l'Église résiste à Dieu, tandis que les souverains temporels n'ont pas le droit de faire la guerre au pape, *parce qu'ils sont tous ses sujets* (p. 105). Si, de l'aveu de l'auteur lui-même, « l'idée de guerre sainte est assez flottante » et peut se modifier dans un sens tantôt plus religieux, tantôt purement politique au fond, peu importe en définitive puisque « le pape, excepté le pouvoir de créer, peut faire tout ce que ferait Dieu lui-même » (p. 111).

Ce pouvoir énorme, mis entre les mains de la papauté, finit par s'user quand l'opinion publique put constater que la curie en abusait dans un but parfois très profane; déjà quand Grégoire XI prêcha la guerre sainte contre Florence, dans la seconde moitié du XIVe siècle, Sainte-Catherine de Sienne lui recommandait de prêcher de préférence deux autres croisades, celle contre les Infidèles et celles contre la corruption des clercs (p. 140). Plus tard encore, quand les Vénitiens furent en lutte avec le pape Sixte IV et qu'il les excommunia, ils firent afficher de suite, à Rome même, un appel au futur concile [2]. Les foudres du Vatican perdirent leur puissance quand on vit le Saint-Siège rechercher l'alliance des Ottomans pour combattre le Roi Très Chrétien (p. 154); ni Sixte-Quint, ni Pie V ne purent avoir raison d'Elisabeth d'Angleterre et quand Innocent X, en 1648, annula solennellement les traités de Westphalie, aucune des nations catholiques ne tint compte de ses anathèmes [3].

1. « *Terram exponere catholicis occupandam* » (p. 61).

2. La démonstration décisive fut celle donnée par les Hussites, quand ils chassèrent de Bohême les croisés chrétiens et les chevaliers de Sigismond, conduits par un légat du pape et les représentants de l'empereur. Après les victoires de Jean de Trocznow et des Procope, les canonistes eurent beau enseigner la stricte doctrine de la guerre sainte, ils n'inspirèrent plus de crainte qu'à ceux auxquels manquaient les moyens matériels de se défendre.

3. Au XVIIe et XVIIIe siècle les jurisconsultes gallicans dénient à l'Église toute immixtion dans les affaires temporelles du royaume.

Néanmoins les prétentions de l'Église sont restées théoriquement les mêmes ; elle revendique son droit de faire la guerre sainte pour la défense de son territoire. Pie IX n'excommuniait pas seulement Victor-Emmanuel en 1860, il mettait le général de Lamoricière à la tête des milices chrétiennes accourues à son appel, et le *Syllabus* proclame expressément : « C'est une erreur de dire : L'Église n'a pas le droit d'employer la force ». C'est, si l'on peut dire, le dernier mot de l'Église ; c'est aussi le dernier mot du livre (p. 187), avant le résumé final.

La partie bibliographique du travail de M. Pissard n'est pas toujours assez soignée pour un travail scientifique. Il n'indique point, par exemple, quelle édition du *Decretum Gratiani* il a consultée (p. 1) ; il cite p. 3, des lettres de Léon IV sans renvois précis ; à la même page, il parle d'une lettre de Nicolas I, « qui est sans doute apocryphe, mais qui est déjà insérée dans le *Polycarpe* », sans qu'il prenne la peine d'expliquer au lecteur que cet ouvrage est un recueil de droit canon compilé en Espagne au XIIe siècle ; quand il parle, p. 12, du « basileus Monomaque », tout le monde ne saura pas qu'il s'agit de l'empereur Constantin IX, comme aussi, quand il mentionne (d'après Migne ?) « Hermann Contractus éd. Baronius », tout le monde ne reconnaîtra pas Hermann de Reichenau, que personne ne cite plus sous un autre nom et qui d'ailleurs — comme je viens de le vérifier dans Potthast et Wattenbach — n'a jamais été « édité » (*cité* peut-être) par Baronius. Mais ce sont là des critiques de détail, qui n'empêcheront pas le volume du professeur agrégé de la faculté de droit de Paris d'être utile aux historiens comme aux canonistes et, pour lui montrer avec quel soin nous l'avons lu, nous ajoutons en note quelques-unes des fautes d'impression que l'auteur devra faire disparaître dans une nouvelle édition revisée que nous lui souhaitons prochaine [1].

E.

J. E. Gillet, **Molière en Angleterre,** 1660-1670. Paris; Champion, 1913, in-8°, 240 pp., 5 fr.

D'après l'auteur de ce mémoire – déjà publié d'ailleurs par l'académie royale de Belgique — ceux qui se sont occupés de Molière en Angleterre ont fait fausse route. Ils se demandent ce qu'est devenue la comédie anglaise sous l'influence de Molière, mais il est impossible de répondre à cette question avant d'avoir observé par quels

1. P. 19, lire *Watterich* pour *Waterich*. — P. 23, l. *Gratiani* p. *Oratiani*. — P. 48, l. *Dom* p. *Don*. — P. 91, On peut écrire à volonté *Jéhovah* ou *Jahvé*, mais pas *Jeôvah*. — P. 138, l. Jean de *Jandun* p. *Jaudun*. — P. 158, l. *Kohler* p. *Kokler*. — P. 165, l. *Hergenroether* p. *Hergenrother*. — P. 177, l. *Vittoria* p. *Victoria* et *Grœn van Prinsterer* p. *Grœn van Priester*. — P. 191, l. *Alexandre VI* p. *Alexandre IV*.

procédés le théâtre de Molière a pu s'acclimater Outre-Manche. Pendant dix années, de 1660 à 1670, auteurs et acteurs tâtonnent, cherchant ce qui dans le comique étranger plaît au public de Londres ou du Dublin ; peu à peu, l'expérience aidant, une tradition se forme : il ne faut mettre à la scène que tels personnages ; il convient de compliquer l'action de telle façon ; si bien que les adaptations, qu'elles soient de Wycherley, d'Etheredge ou de Dryden, ont toutes un air de ressemblance ; chacun a l'air d'avoir emprunté aux autres la recette de leur plagiat. C'est cette « période d'assimilation » qu'a étudiée M. J. E. G. avec l'idée de produire « un travail assez sec mais précis et complet et vide d'hypothèses risquées et d'amplifications ». Après avoir montré dans un premier chapitre pour quelles raisons l'Angleterre, à la Restauration, était disposée à renoncer à la comédie des « humours » de Ben Jonson pour accueillir la comédie de mœurs, il analyse une douzaine d'adaptations plus ou moins adroites du comique français. En appendice, M. J. E. G. imprime, en regard, des textes parallèles choisis de manière à donner une idée des procédés d'adaptation de chaque imitateur. On louera l'auteur d'avoir suivi une méthode patiente mais sûre. Dès qu'il est question d'influence littéraire, on ne peut guère conclure qu'après comparaison des textes. — Peu de fautes à relever : p. 17, l'auteur de la plus récente biographie de Hobbes est *Tönnies* et non *Tönnier ;* p. 122, l'opinion de Sorbière sur le théâtre de Londres n'a aucune valeur puisqu'il avoue ne pas savoir un mot d'anglais ; p. 236, corrigez : *Immorality* and Profaneness of the English Stage.

Ch. Bastide.

Lettres inédites de John Locke à ses amis Nicolas Thoynard, Philippe van Limborch et Edward Clarke, publiées par H. Ollion et le professeur Dr T. J. de Boer, La Haye, Nijhoff, 1912, in-8°, 258 pp.

Il y a plus de vingt ans, le professeur A. C. Fraser d'Édimbourg, dans la vie de Locke qu'il écrivit pour la collection des *Philosophical Classics*, déplorait l'absence d'une édition critique des œuvres du philosophe et particulièrement de sa correspondance. Les universités d'Angleterre et d'Amérique ont laissé passer le deuxième centenaire de la mort de Locke sans rien faire pour rendre sa pensée plus accessible. Mais, en 1908, M. Ollion publiait trente-deux lettres inédites de Locke à Thoynard, conservées au Musée britannique, et la *Revue internationale de l'enseignement* donnait dans son numéro du 15 mai, de la même année, huit lettres de Locke à Grævius, dont la Bibliothèque royale de Copenhague autorisait la reproduction. Il en restait d'autres et notamment les fameuses lettres à Limborch déposées à la Bibliothèque des remontrants à Amsterdam et qui furent publiées en partie dès 1708. Les passages omis dans ces dernières, le professeur T. J. de Boer vient de les imprimer in-extenso, tandis que M. Ollion,

étant retourné au Musée britannique, complète et corrige son édition des lettres à Thoynard, et y ajoute les lettres à Clarke. — Ces différentes lettres sont précédées d'une introduction et accompagnées de notes destinées à en rendre la lecture plus aisée. MM. Ollion et de Boer ont ainsi grandement facilité la tâche du savant qui nous donnera l'édition définitive de la correspondance de Locke. L'université de Cambridge paraît désignée pour ajouter l'auteur de l'*Essai sur l'entendement* à ses « classiques anglais », dont elle réimprime si pieusement les œuvres. — Nombreuses remarques à faire : p. 17, n. 1, lisez : 1877-78 et non 1677-78 ; pp. 22, n. 2, lisez : lord Russell ; il fut d'ailleurs décapité et non brûlé, comme la note tend à le faire croire ; la parole de lord Russell est rapportée inexactement, il a dit : « Si nous ne faisons pas quelque chose quant au successeur » ; p. 23, n. 4, Bexwells est dans le comté d'Essex non de Sussex ; p. 30, n. 4, corrigez : St. John's ; p. 31, n. 2, corrigez : Pembroke ; p. 54, sur Mme Grig, la cousine de Locke, voir *Bull. Soc. Prot. fr.*, janv.-fév. 1913 ; p. 56, n. 3, « il resta au service de Sir Finch », le prénom, comme on sait, est indispensable ; la référence F. B. I. 413 est inexacte, corrigez II, 413 ; p. 95, il paraît singulier que Locke cite Butler dans le texte si son correspondant ne sait pas l'anglais, cf. p. 57, n. 3, cependant lettre 9, il lui écrit : « Quand vous aurez la fantaisie d'apprendre la langue angloise » et lettre 32, « vous n'entendez pas la langue angloise » ; p. 97, Locke n'a-t-il pas écrit tout simplement seminum *farragine* et non *ferragine* qui s'explique mal? p. 123 : ce n'est pas *dix* mais *huit* lettres à Grævius qui ont paru dans la *Revue internationale de l'enseignement* ; p. 162, lisez *Graevius ;* p. 175 : lisez : *immigration* ; p. 184, passage inintelligible dans la lettre de l'évêque Burnet citée en note : « Now this ferming to import.. « corrigez sans doute : *this seeming...* — Les imprimeurs hollandais sont responsables d'un grand nombre de fautes qui déparent l'édition ; on lit par exemple : p. 31, *était*, p, 56 : *servise* ; p. 61 : *Bibl. d'Hist.* ; p. 137, *Jamblichu's* ; p. 156, *Sédan ;* p. 177 : *recommenda* et *Sédan ;* p. 185 *corréligionnaires*, p. 204, il avait *correspondé* ; p. 235, *chancellier* ; etc. Les éditeurs nous pardonneront ces citations : elles prouvent au moins avec quelle attention nous avons lu leur travail.

Ch. Bastide.

Ferdinand Brunetière, **Bossuet**, Paris, Hachette, 1913, in-16, pp. 28 et 284. Fr. 3,50.

Moïse Cagnac, **Fénelon**, Politique tirée de l'Évangile. Paris, Tralin, s. d. (1912). in-16, p. 235. Fr. 2,50.

I. Brunetière nous eût donné sur Bossuet, s'il avait eu le loisir de l'écrire, un livre pénétrant, sans doute pas assez tempéré de réserves, mais à coup sûr d'une information solide et bien construit. A défaut

d'une étude complète, nous recevons aujourd'hui un recueil de huit morceaux isolés, où certains aspects du talent et de l'œuvre de Bossuet sont davantage mis en lumière, et dans certains cas, à différentes reprises, comme c'était inévitable : le genre lyrique de son éloquence, la place que tiennent dans sa philosophie le dogme de la providence et dans sa carrière d'évêque la réunion des églises ; tels sont les sujets qui reviennent le plus volontiers sous la plume ou dans la bouche de Brunetière. Mais quand on compare ces quelques points, essentiels sans doute, avec les vingt pages du vaste programme que nous offre l'appendice, où les éditeurs ont reproduit les sommaires du cours professé sur Bossuet à l'École normale en 1890-91, on sent le peu que nous avons reçu. Sauf le dernier de ces morceaux, qui n'a paru qu'en anglais dans une Encyclopédie américaine pour laquelle l'auteur l'avait écrit (1906), simple esquisse du reste, les autres ont tous été déjà publiés. Je ne les rappelle ici que pour mémoire. Ils se rapportent aux sermons, reproduction de la préface d'une édition de *Sermons choisis* (1881 ; à l'*Histoire des variations* (1891) et à la querelle du quiétisme (1881), à propos des livres de M. Rebelliau et de M. Guerrier ; à la philosophie de Bossuet (1894) ; deux conférences traitent, l'une de l'éloquence (1894), l'autre, la fameuse conférence de Rome, de la modernité de Bossuet (1900) ; un article, de nature plus spéciale, nous entretient de sa bibliothèque. Une note bibliographique termine le volume, et il s'ouvre par une préface qu'a écrite un des plus fidèles élèves de Brunetière. Cette introduction était celle qu'on attendait : M. V. Giraud a dégagé heureusement en quelques pages les affinités secrètes qui avaient attiré vers l'orateur, le controversiste et le défenseur de la tradition le critique épris d'ordre, de certitude et défiant de tout individualisme.

II. M. le chanoine Cagnac, qui a fait de l'œuvre de Fénelon une pénétrante étude à laquelle nous devons déjà plusieurs travaux importants, nous donne aujourd'hui un Fénelon politique. Il n'a pas, il est vrai, abordé son sujet simplement en historien et en critique, mais avec certaines préoccupations de thèse, celles qui sont naturelles aux écrivains catholiques, persuadés que l'Évangile et la religion sont en politique les meilleurs conseillers, et il est certain que personne n'incarne comme le souple et énergique prélat les prétentions de l'Église à jouer un rôle dans les affaires de l'État. Il y a donc dans ce livre une part d'homélie qu'on peut négliger pour ne retenir que ce qui intéresse véritablement les idées de Fénelon. M. C. ne les a pas étudiées dans leur évolution, mais en les groupant, avec un plan assez flottant, sous quelques chefs principaux : rapports de l'Évangile avec la vie sociale, de la politique avec la religion, conception du pouvoir royal, projets de réformes, enfin éducation d'un prince. Ces vues politiques de Fénelon, mêlées de chimères, comme on sait (M. C. les a toujours signalées), mais parfois si justes, si divinatoires, souvent

originales et presque toujours généreuses, sont éparses dans son œuvre et sa correspondance. L'auteur les a recueillies, mais il a particulièrement mis à contribution l'*Essai sur le gouvernement civil*, qui bien que de Ramsay, reste un écho fidèle des leçons du maître, l'*Examen de conscience*, la fameuse Lettre à Louis XIV, les œuvres de fiction, comme le *Télémaque* et autres, mais surtout les *Tables de Chaulnes*, auxquelles un chapitre spécial a été justement réservé. Les dernières pages nous présentent les rapports de Fénelon avec le duc de Bourgogne, et on y trouvera une tentative de laver le précepteur du reproche qui lui est ordinairement adressé : pour son apologiste, c'est le duc de Beauvilliers qui doit porter la responsabilité du changement survenu dans le caractère du prince. Le grand public aura dans le volume de M. C. un résumé bien fait des idées poliques de Fénelon, mais écrit naturellement dans une intention de panégyrique.

L. R.

Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française publiée par le Ministère de l'Instruction publique.

1. Cahiers de doléances des bailliages des généralités de Metz et de Nancy pour les Etats généraux de 1789. 1re série, département de Meurthe-et-Moselle, t. II, **Cahier du Bailliage de Dieuze** par Charles Etienne, professeur au collège de Toul. 1912 (en vente chez E. Leroux à Paris).
2. **Cahiers de doléances des sénéchaussées de Niort et de Saint-Maixent** et des communautés et corporations de Niort et Saint-Maixent pour les Etats-Généraux de 1789 publiés par Léonce Cathelineau, 1912 (en vente chez Ernest Leroux à Paris).
3. *Département de la Gironde*. **Documents relatifs à la vente des biens nationaux** publiés par M. Marion, J. Benzacar, Caudrillier, t. II (Districts de Bazas, Cadillac, La Réole, Lesparre et Libourne) 1912 (en vente chez E. Leroux à Paris).

1. M. Charles Etienne récidive. Le volume de ses cahiers du bailliage de Vic n'était qu'une impression de textes, sans commentaires et sans éclaircissements. Ce nouveau volume ne lui a pas coûté plus de peine que le précédent. Un copiste y suffirait. Il n'y a pas même d'index alphabétique.

2. M. L. Cathelineau a fait précéder sa publication d'une introduction où il essaie de reconstituer l'état géographique des deux sénéchaussées de Niort et de Saint-Maixent, où il décrit leur situation économique, raconte les incidents de la convocation, essaie de grouper les cahiers d'après leurs affinités et donne enfin un aperçu des sources qu'il a utilisées. Une carte illustre son recueil et un index alphabétique malheureusement incomplet en facilite la consultation. L'annotation du texte des cahiers est plutôt maigre.

3. MM. Marion, Benzacar et Caudrillier terminent leur recueil sur la vente des biens nationaux dans la Gironde par ce second volume qui est pourvu d'un bonne table.

A. Mz.

Anselm Debré, **Die Darstellung der Weltgeistlichen bei den französischen Romantikern**. Berlin, Mayer et Müller, 1912, 8°, p. 104. Mk. 2.

Hermann Sattler, **H. de Balzacs Roman La Peau de chagrin**. (*Beiträge zur Geschichte der romanischen Sprachen und Literaturen*, V). Halle a. S. Niemeyer, 1912, 8°, p. 160. Mk. 5.

Theodor Fach, **Die Naturschilderung bei Ch. Nodier**. (Même collection, VI). Ibid., 1912, 8°, p. 85. Mk. 3.

Joachim Rolland, **Les Comédies politiques de Scribe**. Paris, Sansot, 1912, in-16, p. 156. Fr. 3,50.

I. M. Debré eût pu donner une étude intéressante, s'il ne s'était pas borné à en réunir simplement les matériaux. Son travail, suivant toutes les apparences, une thèse doctorale, est avant tout une analyse bien faite des figures de prêtres qui se rencontrent chez les Romantiques, depuis Chateaubriand jusqu'à V. Hugo ; Balzac, Stendhal et G. Sand lui ont fourni les plus importantes. Il a ordonné son sujet en considérant le prêtre d'abord dans la conception qu'il s'est faite de sa religion, dans la manière dont il l'interprète dans la réalité de ses fonctions, depuis les plus hautes jusqu'aux plus humbles ; ensuite le prêtre dans la politique, soit qu'il s'y mêle pour jouer un rôle dans l'État ou dans la société, soit qu'il ne la pratique qu'à l'intérieur de l'Église, pour se pousser dans la carrière ecclésiastique. La question du célibat a fourni dans la première partie un chapitre particulier, et une dernière nous présente le prêtre dans ses dehors extérieurs, et enfin le prêtre égoïste. Dans ce plan qui n'est pas d'une fermeté de ligues des plus satisfaisantes on nous présente environ quatre-vingts types de valeur très différente, mais tous trop isolés de l'ensemble de l'œuvre de l'auteur, comme du temps et du milieu social auxquels ils appartiennent. Cette dernière étude était indispensable — il est vrai qu'il y fallait plus que la *Weltgeschichte* de Weber — pour servir de fond à une analyse de ce genre. M. D. a entrevu çà et là quelques idées directrices de son sujet, comme l'importance de la figure du Vicaire savoyard pour les Romantiques, mais il aurait dû se préoccuper aussi de celles qui le commandaient également pour les conceptions d'un Balzac et d'un Stendhal. On ne pourra trouver dans son livre qu'un répertoire consciencieusement établi et utile des divers types de prêtres dans notre littérature de la première moitié du XIXe siècle. (Les fautes d'impression abondent).

II. Je ne crois pas qu'on ait encore consacré à une œuvre isolée de Balzac une étude aussi attentive et aussi serrée que M. Sattler vient de le faire pour l'étrange roman de *la Peau de chagrin*. En l'analysant, il s'est proposé de rechercher quelles étaient aux environs de 1831 les idées philosophiques, esthétiques ou sociales de l'auteur et de quels moyens d'expression l'artiste en lui disposait déjà. C'est donc une étude à la fois de la formation intellectuelle de Balzac et de sa technique, avant la maîtrise des grandes œuvres qui suivirent. M. S. a

commencé par rechercher dans les romans de début, souvent de simples esquisses, tout ce qui peut être considéré comme une première annonce des théories, une ébauche des figures que *la Peau de chagrin* devait plus largement développer. Balzac s'y révèle atteint par diverses influences étrangères : le byronisme, le romantisme allemand, représenté par le *Faust* de Gœthe qu'il a aussi peu compris que ses contemporains, et par le fantastique de Hoffmann qu'il reproduit aussi le plus souvent à contre-sens. Son intention avouée a été de faire servir ses fictions à symboliser certaines idées constituant ce qu'on peut appeler à cette date sa philosophie : ainsi sa théorie de la force de la volonté, sa conception de l'homme de génie et du poète, son jugement sur l'égoïsme de la société, etc. Il a abusé du symbolisme pour lequel il n'était pas fait ; il s'est complu à multiplier les types, et en le faisant, il a laissé le pas aux réminiscences littéraires ou autres sur l'observation directe. Malgré tout il était impossible que la nature foncière du romancier et ses qualités les plus heureuses fussent entièrement étouffées par la prédominance des théories. M. S. n'a pas manqué de signaler, partout où il l'a rencontré, tout ce qui révèle, à côté du romancier symbolisant et philosophant à outrance, le véritable Balzac et l'emploi d'une technique originale, comme dans la description des sentiments à l'aide de moyens visuels, l'effet des contrastes, la peinture des milieux destinée à faire saillir les caractères, etc. Mais d'une façon générale, il y a dans toute l'œuvre un conflit entre les dons naturels de l'auteur et les intentions qu'il a voulu réaliser, non sans beaucoup de contradictions, de sorte que le roman représente comme un arrêt dans l'épanouissement de l'art de Balzac. M. S. a résumé un peu sèchement à la fin de son enquête les résultats qui s'en dégageaient, mais c'est celle-ci qui offre un véritable intérêt et tous les historiens qui voudront étudier la genèse du talent du grand romancier et même simplement sa biographie, ne devront pas négliger le pénétrant travail de M. S.; ils y trouveront en foule des renseignements recueillis par un des balzaciens les mieux informés.

III. L'étude de M. Fach appartient à la même collection que la précédente, mais elle est loin d'avoir la même portée et surtout la même valeur. Ce n'est guère qu'un relevé, fait avec conscience et méthodiquement classé, des passages descriptifs de Nodier, pris surtout dans ses œuvres de jeunesse. L'auteur les a d'abord présentés dans leur ensemble pour les examiner ensuite dans un autre chapitre en détail, en les paraphrasant dans les deux cas; nous retrouvons ainsi jusqu'à quatre fois, et même davantage, en allemand et en français, les procédés descriptifs de Nodier. Mais la justification critique du choix des différents traits employés, le sens des nuances qu'y apporte le romancier, le progrès de sa manière d'une œuvre à l'autre, la différence entre les images banales, tenant plus à un usage courant de la langue

qu'à un effet cherché, et les trouvailles mêmes de Nodier, l'art dont il renouvelle par des ingéniosités de style les motifs anciens, et aussi le maniérisme qui se glisse parfois dans ses peintures : tout cela n'est pas indiqué ou l'est à peine. L'auteur s'est trop borné à un sec inventaire et il n'a pas pénétré assez avant dans l'art véritable du romancier. Ce qui vaut le mieux dans l'étude de M. F., c'est le rapprochement établi à la fin entre Nodier, d'une part, et Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, de Senancour, de l'autre. C'est avec ce dernier que Nodier aurait le plus d'affinités; la description pour lui, comme pour Senancour, ne doit servir qu'à traduire des sentiments intérieurs[1].

IV. Des analyses de quelques pièces du genre historique et de deux comédies de mœurs, le *Solliciteur* et la *Camaraderie*, avec des remarques banales sur l'habileté de l'intrigue, la pauvreté des caractères, la conception mesquine de l'histoire, c'est tout ce que présente le mince volume de M. Rolland. Le sujet de la dernière partie de l'étude seulement eût pu intéresser, si l'auteur avait au moins essayé de préciser la satire de Scribe et de rechercher dans la société contemporaine les allusions directes qu'y faisait l'auteur. Telle quelle, sa maigre enquête n'apprendra rien à personne.

L. Roustan.

Léon Hennebicq, **Genèse de l'Impérialisme anglais**, Paris, Alcan, 1913, in-8°, 295 p., 6 fr.

Pas de mot plus employé de nos jours que celui d'impérialisme, et pourtant aucun sur la signification duquel on soit moins d'accord. M. Hennebicq, qui a écrit un important volume sur l'impérialisme anglais, ne formule pas, lui non plus, de définition précise ; il détermine seulement quelques-uns des caractères de l'impérialisme : la conviction latente d'une supériorité de groupe; l'idée de domination ; l'étrange mélange de charlatanisme mercantile et de prédication morale ; la lutte pour la vie ; la coïncidence des foyers d'impérialisme avec les grands marchés. D'ailleurs il a hâte d'en finir avec les notions générales pour s'exercer sur l'impérialisme anglais. Il ne remonte pas au delà du XVIe siècle, moment où le pays commence à se remettre des terribles guerres civiles, et où les hasards des mariages royaux l'expose à être entraîné dans le sillage de la politique espagnole. Marie Tudor meurt sans enfant, « et la stérilité d'un ovaire précipite la coagulation nationale » (p. 25). L'antagonisme entre l'Angleterre et l'Espagne, Élisabeth et Philippe II, révèle la lutte de deux principes opposés : l'autocratie et la centralisation d'une part, l'initiative individuelle et l'esprit d'association de l'autre. C'est sur-

1. P. 31, *Künstliche Ruinen* pour rendre *les ruines de l'art* donne un sens équivoque; p. 48, *sensible* pour le flux est mal entendu, il ne veut dire ici que *merklich*; p. 59, der *grelle* Gesang ne correspond pas du tout au chant *grêle*.

tout par leur système de colonisation que les deux nations diffèrent : les scènes dont les établissements espagnols sont le théâtre, « sont annonciatrices d'un apostolat inexorablement déprédateur, sans aucune des patientes vertus qui caractérisent la lente ascension des colonies britanniques » (p. 76). Les Anglais, eux, ne se soucient que des progrès matériels ; ils savent que les sauvages sont plus accessibles à un cadeau d'eau-de-vie qu'à une leçon de catéchisme même accompagnée de tambour ; ils atteignent par ricochet, faiblement les indigènes, mais ils les font collaborer à un marché dont profite avant tout le mercantilisme de la métropole. Leurs corsaires, Drake, Raleigh, jouent un rôle capital dans le corps à corps avec l'Espagne, et défrichent la route qui conduit à l'empire des mers. L'Angleterre a vaincu, mais l'heure de « la thalassocratie » n'est pas encore sonnée.

Le XVIIe siècle est la lutte « de deux puissances visibles : la hollandaise et la française, et de deux grandes forces invisibles : le juif et le jésuite » (p. 80). C'est encore la guerre entre les deux grands principes. M. H. est moins sévère pour la France que pour l'Espagne ; il loue les efforts des grands ministres qui impriment à l'industrie et au commerce un essor admirable, mais se heurtent au tempérament d'une race de cultivateurs, attachée au sol et rebelle aux aventures. Il n'y a rien en France sans l'impulsion administrative, et celle-ci produit l'impérialisme juridique que l'auteur admire mais où il distingue les causes de faiblesse qui assureront la défaite. Pendant ce temps, la race anglaise se constitue enfin. Il y a entre les juifs et les protestants de grandes affinites : la même ardeur pour la raison, la même horreur pour la mystique ; il leur faut « la démocratie parce que c'est le parfait bouillon de leur microbe : la rapacité, et que la démocratie c'est le gouvernement de la bourse » (p. 89). Londres possède depuis longtemps une Bourse, créée par Thomas Gresham à l'imitation de celle d'Anvers ; mais pour en tirer tous les bénéfices, il faut la collaboration des Juifs. Cromwell, sollicité par le rabbin Manasseh Ben-Israel de leur accorder un libre accès, a reculé devant cette mesure. Avec Guillaume d'Orange débarquent, triomphalement, les Juifs portugais d'Amsterdam. Presque en même temps la révocation de l'édit de Nantes déverse sur l'île un flot de Huguenots, précieux renfort pour l'industrie : « Le terrible Jehovah et l'ascétisme pessimiste de Calvin fraternisent ». On aurait pu craindre que sous cette marée, la race insulaire ne se transformât, ne se déformât ; mais, avec le temps, les Anglais absorbent « la vache hollandaise, la poularde huguenote et le piment juif », et forment « la chair, le sang et l'âme britanniques. Ne faut il pas des muscles, une race rude, la compétition des mâles les plus grossiers pour remplacer les Romains qui ne sont plus » ? (p. 143-150).

Au XVIIIe siècle, la puissance anglaise s'affirme par l'acquisition définitive de la mer. Des Français, isolés, ont presque partout frayé

les routes, mais abandonnés, désavoués par la cour de Versailles, et aussi par la masse de la nation, il leur a fallu céder la place. L'Union Jack règne sur tous les océans. De plus en plus, le cœur de Londres bat dans la Bourse, et la Bourse est une véritable institution israélite : aussi M. H. en conclut que Malborough travaillait pour Médina, Nelson pour Emma Harte, Wellington pour Rothschild : « Les guerres de la Révolution et de l'Empire forment la dernière rencontre de l'esprit jésuite, incarné dans les princes continentaux, et de l'esprit juif et parlementaire depuis trois cents ans fixé à Londres. Le vainqueur de Napoléon à Waterloo, ce n'est pas Blücher, c'est Rothschild » (p. 97).

Au XIXe siècle, la politique anglaise poursuit sur le globe entier la conquête des marchés profitables à ses capitaux. « Elle s'est engagée à fond dans la maxime mosaïque : elle a prêté aux nations, et ainsi les domine » (p. 215).

Mais le triomphe d'un impérialisme n'est jamais définitif; celui de l'impérialisme anglais ne sera pas même durable, et l'auteur découvre son successeur probable dans l'impérialisme ouvrier. Bien entendu, il ne définit pas cette nouvelle forme, et nous laisse en tête à tête avec le fantôme.

La thèse de M. Hennebicq soulève des objections de toutes sortes ; mais elle est intéressante, et, de plus, écrite avec une verve amusante, qui n'excuse pas certains mots risqués et certaines erreurs historiques [1].

A. Biovès.

Roger Marx. **L'art social** (préface par Anatole France), Paris, Fasquelle, 1913.

I

Ce livre est un recueil d'articles, le résumé d'une campagne entreprise depuis de longues années par M. Roger Marx. Une thèse intéressante y est développée, dont des applications particulières sont indiquées, et à l'appui de laquelle viennent des exemples empruntés à l'art contemporain. On nous permettra d'insister surtout sur les idées soutenues dans ce volume et qui en font la principale originalité.

M. Roger Marx n'est point un révolutionnaire. Il remonte — discrètement — aux Grecs, qui créèrent le premier art social complet, et qui étendirent leur esthétique de l'individu à la ville, de la maison à la

---

1. Peut-on écrire et que signifie : *prolifération*, *sublimise*, *desaxée*, *prosélytique*, *sidère*, *salacité*, *juricité*, *interlande*, etc? — P. 23. Philippe le Beau n'a pas uni l'empire d'Allemagne aux Pays-Bas et à l'Espagne : l'empereur Maximilien et Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon, lui ont survécu plus de dix ans. — P. 99, la mort d'Élisabeth n'a pu *rendre* la couronne aux Stuarts qui n'avaient jamais régné que sur l'Ecosse. — P. 121, Guillaume d'Orange n'a pu être appelé en Angleterre en 1688 par Monk mort depuis dix-huit ans.

rue et à la cité. Un art aristocratique et individualiste, noble parce qu'il dédaignait les arts soi-disant mineurs, ne s'est développé que depuis la Renaissance. « Nous sommes habitués, écrit par une juste réaction Tolstoï, à ne comprendre dans l'art que ce que nous voyons dans les Salons, les musées, que ce que nous entendons dans les concerts. Ce n'est là qu'une infime partie de cet art qui est un trait d'union entre les hommes. Notre existence est remplie de toutes sortes d'œuvres artistiques, depuis la berceuse, les jouets d'enfant, l'ornementation des vêtements, jusqu'aux offices religieux et aux processions solennelles ». En somme, ce que désire M. Roger Marx, en accord avec les tendances des plus géniaux artistes de notre époque depuis Eugène Carrière jusqu'à Constantin Meunier, c'est ramener l'art à ses origines utilitaires, ne plus le séparer de la vie, le rendre accessible à tous, le répandre partout, l'universaliser sans le vulgariser. « Les procédés doivent seulement varier et s'ajuster à l'état des classes différentes auxquelles il s'adresse ». Dans cette extension, le rôle de l'Etat peut être considérable. L'effigie d'une monnaie, celle d'un timbre poste, la conception d'une rue, l'organisation d'une fête relèvent de l'art social. Et ce n'est point David, le grand maître en 1793 des cérémonies révolutionnaires, qui y contredirait. Quelques essais modernes viennent à l'appui de ces théories neuves. Les verreries de Gallé, les bijoux de Lalique, les affiches de Chéret méritent-elles moins le nom d'œuvres d'art que tel tableau de maître, ou telle sculpture admirée ?

Voilà la thèse. Il ne lui manque même pas le grain d'utopie et la parcelle de rêve nécessaires à tout ce qui est futur. Quant aux difficultés de réalisation, M. Marx ne nous les dissimule pas. Elles sont de toute espèce. Avec raison, M. Marx attribue un rôle prééminent en cette extension de l'art à l'architecture : or c'est là que se manifestent les plus vives résistances à toute conception nouvelle et moderne [1]. Si nous vivons dans des meubles Empire ou Louis XV, nos architectes nous bâtissent des gares gothiques, des théâtres Louis XVI, des hôtels de ville Renaissance : plus que tous les autres artistes ils travaillent dans le culte obstiné et dans l'imitation du passé.

Autre problème grave. Que sera l'éducation artistique de la nation ? La question de l'art à l'école est encore plus compliquée que ne semble le croire M. Marx. Quant à l'initiation du peuple à la beauté, M. Marx a fort bien senti qu'elle devait être progressive, se faire par étapes. Si des élèves d'école primaire ou de lycée comprendront difficilement au début la beauté sublime d'un Parthénon en ruines, il faudra beaucoup de temps, de loisirs, et de bonne volonté pour qu'un ouvrier et peut-être plus encore un paysan arrivent à préférer un vase minuscule de Gallé ou de Daum à quelque lourde poterie, chamarrée

1. Le modernisme de M. Marx est en heureuse contradiction avec les jugements de Ruskin sur le désaccord de l'art et de la civilisation moderne.

d'or et bariolée de couleurs. Que d'années encore avant que l'art social cesse — antinomie curieuse — d'être une conception aristocratique, je veux dire celle d'une élite!

Il n'en reste pas moins que ces idées généreuses méritaient d'être formulées avec vigueur, nuance et modération tout à la fois, comme a su le faire M. Roger Marx, et qu'on lira avec intérêt et profit le commentaire éclairé et démonstratif qu'il nous donne, à l'appui de ses thèses, de quelques maîtresses œuvres d'art social contemporain. On trouvera dans son livre d'utiles indications sur les progrès réalisés en France et en Europe par la conception nouvelle, ses arrêts, ses manifestations récentes, et les raisons que l'on a d'espérer son triomphe.

C. G. Picavet.

II

Le livre que M. Roger Marx vient de publier, avec une préface d'Anatole France, n'est pas seulement une réunion d'études parues çà et là sous forme d'articles de revues ou données en conférences. Il est précédé d'un véritable manifeste où l'auteur expose sa théorie de l'art social. On sait avec quelle ardeur R. M. combat depuis longtemps en faveur de la diffusion de l'art dans les écoles et dans les milieux populaires. Son passé militant prête à sa parole une particulière autorité. Voyons ce qu'il faut entendre par l'art social.

Pour comprendre ce qu'il est, il importe d'éliminer d'abord toutes les manifestations artistiques dont le but n'est pas clairement défini. L'art social est intimement mêlé à la vie en ce sens qu'il est toujours utilitaire : la beauté qu'il dégage semble obtenue par surcroît, sans avoir été cherchée pour soi seule ; c'est le contraire de l'art pour l'art. Son but est de reproduire le plus fidèlement possible ce tout « immorcelable » que constituent l'art et la nature.

L'art social est l'art pour tous. « Protéger les sites, les monuments, dit l'auteur, c'est sauvegarder le patrimoine de la nation et par là même affirmer le droit de tous à la jouissance de la beauté ». L'intelligence de l'art est chose naturelle, non un produit de la culture ou un résultat du savoir. De ce que, souvent, notre fréquentation des musées nous habitue à n'admirer que telle et telle forme de l'activité artistique, nous avons tendance à croire que l'art n'est pas ailleurs et qu'il ne peut pas s'exprimer sous d'autres formes. Ici R. M. nous invite à réagir. Il n'est point nécessaire qu'une œuvre soit inutile pour être belle : en construisant une gare, une usine ou un pont, l'ingénieur doit témoigner du même souci de l'art que l'architecte. Il n'est pas non plus nécessaire qu'une œuvre coûte un prix fou : les mille et un objets de la vie journalière — ameublement, vaisselle, habillement ou jouets — doivent présenter un aspect artistique et

satisfaire à ce besoin du beau qui peut hanter des travailleurs de la matière au même titre que de riches collectionneurs.

Est-ce à dire que l'art devra seulement produire des œuvres à bas prix ? ce serait mal interpréter la pensée de l'auteur. Que l'on développe et que l'on perfectionne les procédés de reproduction, que l'on multiplie, par la gravure et la photographie, les chefs-d'œuvre de l'art, ce n'est certes pas supprimer la production artistique. Un des exemples qui font le mieux comprendre l'idée maîtresse du livre de R. M., c'est Lalique, lequel recourt aux procédés industriels et produit de l'art à bon marché, mais sait aussi créer des bijoux de luxe d'un art personnel et nouveau. Il convient donc de réfuter Ruskin une fois pour toutes et de lui reprocher son mépris du machinisme et de la division du travail.

Ceux mêmes qui persisteraient à ne voir dans l'art que l'exclusif plaisir d'une élite avertie, ne pourront manquer de savoir gré à R. M. de son bel enthousiasme et de sa courageuse campagne. Ceux pour qui l'art est autre chose féliciteront en outre l'auteur d'avoir défendu sa thèse avec tant de mesure, de logique et de clarté.

Louis Chatelain.

— Le *Logos*, t. IV, 1er fascicule (Mohr, 1913. 116 p. 4 M. 50) comprend les articles suivants : P. 1. H. Wœlflin (Munich), *Uber den Begriff des Malerischen*. Cette notice veut spécifier l'essence de la peinture et montrer que toutes les périodes de l'art occidental et même toutes les vies d'artistes s'achèvent dans la peinture. — P. 8. E. Troeltsch, *Logos und Mythos in Theologie und Religionsphilosophie*. Les termes de logos et de mythe qu'on oppose ici doivent indiquer les deux pôles souvent hostiles de la religion, pensée et vie, ou théorie et pratique, ou spéculation et tradition ; ils représentent donc l'antinomie qui met souvent en conflit les besoins scientifiques des facultés de théologie et les besoins confessionnels des églises. C'est la vieille opposition entre la science et la foi que M. T. essaie, une fois de plus, de concilier. — P. 36. Fritz Medicus, l'éditeur de Fichter, *Philosophie und Dichtung*. C'est le résumé d'une conférence prononcée à Zurich, l'hiver dernier et destinée à marquer les limites de la philosophie et de la poésie, à propos du fameux passage où Platon compare l'humanité, aveugle sur sa vraie condition, à une troupe de prisonniers enchaînés au fond d'une grotte et qui ne peuvent pressentir ce qui se passe au dehors que par les ombres projetées sur le mur devant eux grâce au feu allumé derrière eux. Cette allégorie si vraie et si saisissante n'est pourtant point de la philosophie, puisque la forme en est concrète ; elle n'est point de la poésie non plus, puisqu'elle renferme une tendance, un but didactique. Ce point de départ rappelle donc tout à fait celui du *Laocoon*. Conclusion : La philosophie ne révèle rien, mais elle présuppose des révélations, elle ne crée point, mais reconnaît. L'art, au contraire, révélation de vie par excellence, est indispensable là où il s'agit de révéler les profondeurs de la vie. — P. 46. Jonas Cohn (Fribourg), *Der Fortschritt in der Philosophie*. On admet généralement sans discussion et sans examen que le progrès philosophique, s'il existe, ne peut provenir que des progrès des différentes sciences. Cette opinion est-elle justifiée ? Telle est la question à laquelle la présente étude veut

répondre. Pour montrer la facilité avec laquelle nous nous laissons aller au mirage du progrès dans tous les domaines, M. C. cite la théorie de la sélection darwinienne, qui en réalité est tout à fait étrangère à toute idée de progrès, et que pourtant l'irréductible optimisme humain a transformée en un véritable évangile du progrès. — P. 62. Hans Driesch (Heidelberg), *Über die Bestimmtheit und die Voraussagbarkeit des Naturwerdens*. Si tout est loi fatale et entraînement inévitable de cause et d'effet, les sciences arriveront peu à peu, en progressant et en révélant toujours plus les rapports cachés et les origines mystérieuses, à prévoir la suite des évènements, c'est à dire l'avenir. Tel est l'avis du plus grand nombre, pour qui voit dans la prévision de ce qui arrivera la plus haute faculté et le but suprême de la Science. Tel n'est pas l'avis de M. D., qui ne fait que vulgariser ici les données de sa *Philosophie des Organischen* et de son *Ordnungslehre* et qui aura d'ailleurs son attention reportée sur ce point de ses théories par une discussion dont il a été l'objet dans la Revue américaine *Science*. — P. 85. Wilhelm Metzger (Leipzig), *Objektwert und Subjektwert*. Cette « esquisse » veut offrir quelques matériaux pour la construction d'« un chapitre central de la philosophie pratique », en faisant « mieux connaître la nature de la valeur centrale, c'est à dire morale » et en plongeant « la sonde logique jusqu'à l'hypostase métaphysique de cet a priori moral, à savoir la notion, si tourmentés depuis tant de siècles, de la liberté ». Ces choses pourraient s'exprimer plus simplement sans perdre de leur valeur. — P. 100. Fr. Burschell (Heidelberg), *Über Joh. Georg. Hamann*. Etude psychologique sur le Mage du Nord et sur la manière dont il réagit contre son milieu et son époque. — P. 110. *Notizen* sur *Simmel* (*Die Hauptprobleme der Philosophie* et *Goethe*) et *Die Philosophie der Gegenwart* dirigée par *Arnold Ruge*, dont le 1er vol. (1910) donnait la bibliographie philosophique internationale de 1908 et 1909, tandis que le 2e (1912) rend compte de l'année 1910. C'est M. Ruge aussi qui dirige l'*Encyklopædie der philosophischen Wissenschaften*, dont l'article sur les *Prinzipien der Logik*, de M. Windelband, est également l'objet d'un paragraphe de ces *Notizen*. — Th. Sch.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 18 juillet 1913*. — M. René Pichon étudie le récit de la visite d'Enée à l'emplacement de la future Rome, au VIIIe livre de l'*Enéide*. Il essaie d'éclaircir les difficultés que présente ce passage et montre que Virgile a voulu faire de cette promenade de son héros, le prototype des processions triomphales. — MM. Perrot et Salomon Reinach présentent quelques observations.

M. Marcel Dieulafoy rappelle qu'il s'est souvent occupé du rythme modulaire dans les édifices chaldéens ou d'inspiration chaldéenne, notamment à l'occasion du Mausolée d'Halicarnasse, du Trophée d'Auguste à la Turbie et du temple de Bêl Mardouk à Babylone. Il montre que le temple de Salomon était, lui aussi, construit d'après un projet établi dane les mêmes conditions que les édifices précités. Mais ici, la Bible donne toutes les mesures, édifice et mobilier compris. Il suffit de les lire, et toutes, sans exception, se retrouvent sur l'épure directrice.

M. le comte Paul Durrieu communique la première photographie qui ait été faite d'une miniature existant dans un livre d'Heures de la Bibliothèque impériale de Vienne (n° 1857), ms. qui a appartenu à Charles le Téméraire et dont les peintures sont de diverses mains et de différentes époques. La miniature en question contient un remarquable portrait de jeune femme, de dimensions relativement grandes et que M. W. H. James Weale suppose avoir été exécutée « vers 1450 ». M. Durrieu estime qu'elle est plus recente et, en s'appuyant sur des confrontations avec d'autres monuments figurés, il propose de reconnaître dans cette page la fille du Téméraire, Marie de Bourgogne.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 32 — 9 août — 1913

ORDEN, Agnostos Theos. — PREUSCHEN, Les Actes. — HARNACK, Le Discours à l'Aréopage; Le Dialogue avec Tryphon. — LEFEBVRE DE MONTJOYE, Les Ligures. — KLUGE, Le germanique. — FEIST, Les Indo-Européens. — MACRIDY, Fouilles à Thasos et à Notion. — SIRET, Chronologie et ethnographie ibériques. — TOBLER, Le Vrai aniel, 3e éd. — MITTON et DE L'EGLISE, Les châteaux galants du bois de Boulogne. — F. de CASTERAS, Révolutionnaires de l'Ariège. — HAZARD, Leopardi. — J. BARDOUX, L'Angleterre radicale. — VITAL-MARELLE, L'assassinat triomphant. — Académie des inscriptions.

gnostos Theos, Untersuchungen zur Formengeschichte religiöser Rede, von E. NORDEN. Leipzig, Teubner, 1913; in-8, IX-410 pages.

ie Apostelgeschichte erklärt von E. PREUSCHEN, *Handbuch zum Neuen Testament*, IV, 1. Tübingen, Mohr, 1912; gr. in-8, IX-160 pages.

: **die Rede des Paulus in Athen** ein ursprünglicher Bestandteil der Apostelgeschichte? — **Judentum und Judenchristentum in Justins Dialog mit Trypho**, von A. HARNACK, Leipzig, Hinrichs, 1913; in-8, 98 pages.

Les savants plaidoyers que M. Harnack a publiés en ces derniers mps pour établir l'authenticité des écrits attribués à saint Luc sement fort compromis par le récent livre de M. Norden. Cet ouvrage t surtout une étude critique sur les formes et le style de la prédicaon, aussi de la prière, dans le monde gréco-romain, et il contient abord la dissertation, annoncée par son titre principal, sur le disurs que saint Paul est censé avoir prononcé à l'Aréopage (*Act.* XVII, -31). Ce discours ne contient aucun élément original : prédication, : type commun en ce temps-là, sur le thème stoïcien du « divin », — jet aussi peu paulinien que possible, — avec mise en scène et exorde urnis par un trait de couleur locale également emprunté, adapté la thèse chrétienne par la substitution du « Dieu inconnu » aux dieux inconnus », le tout accolé à un argument de prédication chréenne sur le vrai Dieu qui a envoyé le Christ aux hommes pour qu'ils convertissent avant le grand jugement. Jusqu'ici la critique avait gligé ce que dit Jérôme, probablement d'après Origène, et ce que sse entendre Tertullien touchant la substitution du « Dieu inconnu » x « dieux inconnus » que mentionnait l'inscription visée dans xorde du discours. Cette substitution, fort ingénieuse en elleême, n'était sans inconvénient que dans un discours fictif. M. N. plique d'ailleurs fort bien que le « Dieu inconnu », qui est le « Dieu

inconnaissable », n'est pas une conception hellénique, mais qu'elle provient du mysticisme oriental, bien qu'on n'en puisse déterminer plus précisément la provenance. — L'origine babylonienne, vers laquelle semble incliner M. N., ne semble pas résulter des textes qu'il cite. — La conclusion générale est que le discours a été prêté à Paul par un rédacteur qui l'a interpolé dans le récit des voyages apotoliques. Et la question se pose de savoir si ce rédacteur a écrit les préfaces à Théophile, ou bien si ces préfaces sont l'œuvre du compagnon de Paul, c'est-à-dire l'œuvre de Luc, qui a écrit le journal des voyages.

M. N. prouve par un argument très simple que les préfaces n'appartiennent pas à la rédaction dernière du troisième Évangile et des Actes : la préface des Actes ne nous a été conservée qu'en partie; de sa corrélation avec la première, de la pratique suivie par les historiens de ce temps il résulte que cette préface devait contenir, après le résumé succinct de l'Évangile, un résumé pareillement succinct de ce que l'auteur voulait raconter dans son second livre; maintenant la préface ne finit pas, sa première partie se perdant en une longue phrase concernant les apparitions du Christ ressuscité; ce lourd développement a pris la place de la seconde partie, où était indiqué le sujet des Actes. La préface à Théophile n'est donc pas l'œuvre du dernier rédacteur, de celui qui a donné sa forme définitive au livre canonique des Actes; l'auteur qui dit « je » dans la préface est celui qui dit « nous » dans le corps du livre, c'est le compagnon de Paul, c'est Luc. Conclusion de première importance pour la critique des Actes, où jusqu'à présent l'on manquait de fil conducteur pour le discernement des éléments qui sont entrés dans le livre.

Pourquoi le dernier rédacteur a-t-il conservé le « nous », dans les récits des Actes? M. N., après Hilgenfeld, pense que c'est à l'imitation des livres d'Esdras-Néhémie, où un compilateur a retenu de la même façon des morceaux empruntés aux mémoires personnels de Néhémie et d'Esdras. Mais la question des préfaces est plus délicate, et il ne semble pas que M. N. rende suffisamment compte de leur conservation. Le maintien des préfaces en « je » ne peut pas être qu'un rappel des écrits primitifs; ces préfaces demeurent comme un certificat d'authenticité pour la compilation définitive. C'est pour ce motif que la préface de l'Évangile est restée entière, et que la préface des Actes a subsisté mutilée, bien qu'il fût plus expédient, au point de vue rédactionnel, de la supprimer tout à fait. Mais le compilateur, qui a supprimé la seconde partie de cette préface parce que les indications n'en concordaient plus avec le contenu du livre interpolé, a gardé la première pour que les Actes aussi bien que le troisième Évangile demeurassent sous le patronage de leur premier auteur, une telle recommandation leur étant sans doute fort utile, si ce n'est indispensable, pour les faire accepter dans la forme nouvelle et plus ample qu'on avait jugé opportun de leur donner.

Les conclusions de M. N. touchant l'origine des Actes ne peuvent manquer d'avoir leur répercussion dans la critique du troisième Évangile et de la tradition évangélique. Aussi bien doit-on regretter qu'il n'ait pas jugé bon d'indiquer lui-même ce qui lui en semblait. D'une part, qu'un compagnon de Paul, un homme qui, sans être né en Palestine, et sans appartenir exactement à la même génération que Jésus et que Paul, a été cependant contemporain de l'un et de l'autre, ait écrit un Évangile dont nous possédons au moins la substance, c'est un fait dont on ne saurait trop recommander la méditation à certains mythologues qui depuis quelques années s'acharnent à prouver que Jésus n'a pas existé ou que du moins il n'a pas été crucifié. D'autre part, il est bien permis de se demander si l'Évangile aura échappé au sort des Actes, aux mains du recenseur dont les libres procédés sont maintenant à découvert. Or il paraît bien que la finale de l'Évangile est de la main qui a mutilé et surchargé la préface des Actes, et beaucoup d'autres morceaux dans le livre, grands ou petits, devront lui être restitués par l'analyse critique.

Quand a paru l'ouvrage de M. N., le commentaire de M. Preuschen sur les Actes était déjà imprimé, en sorte que M. P. a pu dire seulement en quelques mots de sa préface et de ses additions ce qu'il pensait d'*Agnostos Theos*. Il reconnaît que le prologue des Actes a été mutilé, que le discours à l'Aréopage est bien ce que dit M. N., et que le témoignage de Jérôme sur la substitution du « Dieu inconnu » aux « dieux inconnus » paraît incontestable. Lui-même, dans sa préface, suggère une solution du problème que suscite la double recension des Actes, et il propose de voir dans la recension que Blass a qualifiée de romaine une œuvre de Tatien ou un résultat de son influence. L'hypothèse en vaut peut-être une autre ; mais il serait préférable de savoir quelle importance on doit attacher à cette forme du texte dont certains éléments pourraient être fondés sur une bonne tradition. Pour le moment, M. P. s'occupe plutôt de donner un commentaire philologique et historique des Actes que d'en étudier la composition. Ce commentaire, comme tous ceux de la collection dont il fait partie, est instructif par les rapprochements tirés des textes religieux du paganisme. M. P. relève la contradiction que présente à l'égard de leur mission l'évangélistes le récit de l'institution des Sept (*Act.*, VI, 1-6), et il admet après M. Schwartz, que les Sept étaient pour l'évangélisation des prosélytes, comme les Douze pour celle des Juifs. Mais rien n'empêche de s'en tenir à la donnée du texte, qui parle d'Hellénistes, c'est-à-dire de Juifs parlant grec ; c'est du reste parmi ceux-là surtout que pouvaient se rencontrer des prosélytes, et l'on voit Étienne dénoncé par des Juifs du dehors qui avaient leurs synagogues à Jérusalem, sans doute parce que c'est là qu'Étienne exerçait sa propagande. La délégation des Sept par les Douze pourrait bien être une fiction du rédacteur, et il est remarquable que la persécution provoquée par les

agissements des Sept n'a pas atteint les Douze. C'est un des Sept, fugitif, qui va porter l'Évangile à Samarie ; et c'est par une fiction du rédacteur, M. P. a raison de le noter, que les apôtres viennent ensuite à Samarie donner le saint esprit aux convertis. Mais on aura peine à croire que cette fiction ait son origine uniquement dans le souci de rattacher en principe aux Douze la collation des dons spirituels, à moins que derrière cette intention l'on ne suppose un fait que l'on voudrait dissimuler, à savoir, que ce n'est pas dans le cercle de l'apostolat des Douze qu'avaient commencé les manifestations extraordinaires de l'esprit. Le rédacteur qui a imaginé ou recueilli, pour la plus grande gloire des Douze, le récit d'*Actes*, VIII, 14, 25, sera aussi celui qui a décrit la scène de la Pentecôte, dont l'intention est la même, rattacher aux Douze l'origine de l'apostolat universel.

Sans tarder, M. Harnack a publié une dissertation pour prouver, contre M. Norden, non pas précisément que le discours à l'Aréopage est authentique, mais qu'il appartient à la première et unique rédaction des Actes. Ses arguments ne semblent pas péremptoires. 1° Le discours ne contient rien qui soit non-paulinien, et comme ses éléments stoïciens et juifs existaient vers l'an 50 autant que vers l'an 100, Luc a pu les utiliser. — Mais le « divin » n'est point paulinien : et, si le discours est fictif, on ne voit pas bien pourquoi Luc, qui savait comment parlait Paul, a eu besoin d'inventer le fond même de ses harangues. — 2° Le séjour à Athènes est attesté par I Thess. III, 1, et Luc n'a pas dû omettre le séjour de Paul en un lieu si important. — Il est très probable, en effet que Luc le mentionnait ; mais la relation actuelle présente une contradiction que rien n'explique. On lit, *Act.* XVII, 16, que Paul, dès son arrivée à Athènes, enjoint à Silas et à Timothée, qui sont restés en Macédoine, de venir le rejoindre, et il les attend (v. 17) à Athènes ; or c'est à Corinthe que les deux disciples rejoignent l'Apôtre (XVIII, 5). Ou bien l'indication concernant le rendez-vous à Athènes est fausse, et ce qui regarde le séjour à Athènes est surajouté, ou bien elle est exacte, et c'est le récit du séjour qui a été altéré, vu qu'on y devait dire pourquoi les disciples n'avaient pu retrouver Paul qu'à Corinthe. La seconde hypothèse paraît la plus vraisemblable. Et il paraît de même évident que la prédication de Paul à Athènes fut tout le contraire d'un succès. Luc l'avouait sans doute plus nettement que la rédaction actuelle, et probablement ajoutait-il que Paul avait quitté cette ville beaucoup plus tôt qu'il n'avait prévu et voulu. Il n'est pas trop téméraire de supposer que le beau discours a pris la place de simples indications sur la tentative manquée d'évangélisation, tout en utilisant ces indications dans XVII, 16-17, 34. — 3° Luc, dans l'Évangile, raconte ce que Jésus a fait et ce qu'il a enseigné. Son intention était la même dans les Actes ; c'est pourquoi viennent dans la première partie, les discours de Pierre et celui d'Etienne : à Paul Luc attribue, pour la période des missions, trois discours, un aux Juifs, à Antioche

de Pisidie (c. XIII), un aux païens, à Athènes (c. XVII), un aux chrétiens, à Milet (c. XX). Il n'en pouvait moins mettre, et surtout le discours d'Athènes est indispensable, faute duquel on ne saurait ce que l'Apôtre prêchait aux païens. — Argument fragile, et qui pourrait être dangereux. Dans la préface de l'Évangile, Luc ne parle que de « choses accomplies » dont il fera le récit. Dans la préface des Actes, il dit, résumant son Évangile, qu'il a raconté ce que Jésus a fait et enseigné; c'est qu'il avait en écrit double matière à sa disposition. L'on ne sait pas du tout s'il se proposait d'attribuer systématiquement dans les Actes une place à des discours de sa composition qui représenteraient de façon telle quelle l'enseignement des apôtres. Telle est bien l'intention du dernier rédacteur, mais rien ne prouve que telle ait été l'intention de Luc. M. H. suppose acquis ce qui est en question, c'est-à-dire l'unité d'auteur. Mais, si l'on y regarde bien, le discours de Milet n'est pas seulement artificiel, il est interpolé dans le récit, comme l'a montré M. Wendland. Voilà une fameuse garantie pour le discours d'Athènes, qui lui fait pendant. Il suffit de comparer cette pièce d'ornement aux Épitres incontestées pour s'apercevoir que, ni quant à la forme ni quant au fond, elle ne peut-être authentique, et que l'invention d'un tel discours est plus facilement imputable à un écrivain plus récent qu'à un compagnon de Paul. — 4° Le discours à l'Aréopage et son encadrement sont dans le même style, qui est celui de Luc. — L'unité de style est le grand argument de M. H. pour prouver l'authenticité du troisième Évangile et des Actes. Mais le dernier rédacteur de ces écrits n'était pas un vulgaire compilateur : il ne se borne pas à intercaler des morceaux, petits ou grands, dans une relation plus ancienne, il retouche au besoin celle-ci, qu'il ne copie pas servilement. D'ailleurs les écrits de Luc ne lui sont pas tombés accidentellement dans les mains pour être aussitôt complétés par lui ; il les a lus et relus avant de les refondre : son propre style a été influencé par celui de la source, qui lui était familier, en sorte que les rapprochements signalés par M. H. ne prouvent pas que le livre des Actes, pris tel quel, soit d'un seul jet, tout entier de Luc. — 5° M. Norden fait grand état d'un discours d'Apollonius de Tyane que le rédacteur du discours à l'Aréopage aurait mis à contribution, spécialement pour l'exorde tiré de l'inscription : « Au Dieu inconnu ». Or l'existence de ce discours d'Apollonius n'est point démontrée. — Il est vrai que c'est seulement par une induction plus ou moins probable que M. N. affirme que l'écrit d'Apollonius « sur les sacrifices » parlait d'un autel « aux dieux inconnus ». Toutefois l'induction n'est pas si téméraire que M. H. ne juge prudent de dire, pour finir, que Luc, après tout, a bien pu connaître l'écrit d'Apollonius. Pauvre Luc ! Qu'avait-il donc besoin de lire Apollonius pour résumer une prédication de Paul ? On peut donc considérer comme définitivement établi le caractère tout artificiel du discours à l'Aréopage. Et l'on ne voit pas que M. H. ait

sérieusement ébranlé les conclusions générales de M. N. sur la composition des Actes. Aux remarques faites sur le prologue M. H. se contente de repondre que Luc se sera oublié. Dès la seconde ligne de sa preface! Il etait donc bien distrait. Autant vaut reconnaître que la constatation faite par M. N. ne comporte pas d'autre explication que celle qu'il a donnée : la seconde partie de cette préface, tout aussi indispensable que la première, a disparu parce que le dernier rédacteur des Actes l'a délibérément supprimée et remplacée par sa glose sur la résurrection et l'ascension du Christ.

Dans le même volume M. H. analyse les données que le Dialogue avec Tryphon fournit touchant le judaïsme et le judéo-christianisme au temps de saint Justin. Travail positif et plein d'intérêt. Il est curieux de voir (*Dial.* 55, 121) Tryphon refuser, malgré *Deut.* IV, 19, d'admettre que Dieu ait donné les astres comme divinités aux païens, et Justin, au contraire, trouver tout naturel que Dieu ait fait du soleil le dieu des nations. Cette canonisation rétrospective et provisoire du panthéisme solaire de l'Orient, sur laquelle M. H. n'insiste pas autrement, en dit long sur la mentalité du christianisme primitif.

Alfred Loisy.

Lefebvre de Montjoye. **Les Ligures et les premiers habitants de l'Europe occidentale. Leurs termes géographiques.** Paris et Nancy (chez Berger-Levrault), 1913, in-8, VII-129 p.

M. Lefebvre de Montjoye explique par le grec un grand nombre de noms de lieux et de peuples de la Gaule : Λιγυστική, le nom de la Ligurie, « est une forme dialectale de λυγιστική, féminin de λυγιστικός, *flexible*, pliant », et ce nom convient bien à la courbe qui caractérise la côte ligurienne. On voit que l'auteur rencontre peu de difficultés. Il n'est pas probable qu'une critique venant d'un « savant officiel » le convainque; et il serait superflu d'en dire davantage au lecteur de cette revue.

A. Meillet.

Fr. Kluge. **Urgermanisch. Vorgeschichte der altgermanischen Dialekte.** Dritte vermehrte und verbesserte Auflage. Strasbourg (chez K. J. Trübner), 1913, in-8, XI-289 p. (*Grundriss der germanischen Philologie*, herausgegeben von Paul, 2).

Aux gros volumes denses et compacts qui constituaient les deux premières éditions du *Grundriss der germanischen Philologie* de H. Paul, l'éditeur a très heureusement substitué des volumes clairement imprimés et maniables, comprenant chacun une partie seulement de l'ouvrage, confiée à un seul auteur, et qui sont publiés dès qu'ils sont prêts, sans attendre l'achèvement des autres parties. C'est

ainsi que l'exposé du germanique commun de M. Kluge paraît en troisième édition.

Quant cet exposé a été publié pour la première fois, en 1889, il était le premier en son genre, et, puisque la deuxième édition du remarquable *Urgermanisch* de M. Streitberg se fait malheureusement attendre, c'est encore actuellement le seul que les étudiants puissent se procurer. Le livre a gardé ses qualités de clarté, de bel équilibre, de prudence dans les jugements, de bonne méthode. Il serait vain de dissimuler qu'il date un peu; tout savant qui a passé la période des débuts et dont les publications ne sont pas d'hier a pu le constater : si fort qu'on s'en défende, on est toujours dans une large mesure prisonnier des idées qu'on s'est constituées et de l'ensemble des données qu'on a acquises dans sa jeunesse, et, si l'on a écrit, on est prisonnier du tour qu'on a donné à ses pensées. Là où de nombreux faits nouveaux sont apportés, ils libèrent quelque peu les savants en les obligeant de se renouveler. Mais le germanique ancien est l'un des domaines où ce renouvellement a le plus manqué; il n'a pas été découvert depuis longtemps de textes anciens notables qui aient changé la position des questions, et l'étude des parlers modernes, intéressante en elle-même, ne semble pas non plus pouvoir apporter des données importantes à qui examine la période la plus ancienne du développement du germanique. Malgré la cécité dont il a été atteint et dont il parle avec une noble résignation, M. Kluge connaît les publications récentes; mais la plupart ne l'ont pas convaincu. Il fait allusion dans sa préface aux ouvrages qui ont paru sur la théorie des finales — ceux de MM. Walde et Janko —, mais non seulement il n'en adopte pas les conclusions, il ne les cite même pas. Il ne juge pas utile de mentionner les vues qui ont été émises dans les derniers temps sur les origines de la mutation consonantique. La remarque, qui a été faite, que la loi de Verner est démontrée seulement pour les spirantes qui suivent immédiatement la première syllabe du mot semble lui avoir échappé. Quand il discute des vues nouvelles, ses objections ne portent pas toujours : ainsi il n'est pas disposé à admettre que le comparatif gotique en *-iza* doive être rapproché du type grec en -ίων; il oppose par exemple que les adverbes tels que *hauhis* ne présentent pas le suffixe nasal : l'alternance entre les formes pourvues de ce suffixe et des formes dénuées du suffixe est précisément le trait caractéristique du type, et l'attique oppose le nominatif ἡδίων à l'accusatif ἡδίω; si, au féminin, le grec et le germanique divergent, c'est que ce type de comparatifs ne comportait pas de féminin, comme le montre la comparaison du grec, du latin et de l'irlandais et que le féminin du comparatif en **-yes-* résulte, là où il se rencontre, d'un développement secondaire et proprement dialectal : sanskrit, slave et germanique ont trois formations différentes.

Toutefois le livre continuera de rendre de grands services, et l'on

remerciera l'auteur de l'avoir remis au point. Il a été corrigé avec soin, et les quelques lapsus qu'on y aperçoit çà et là tiennent visiblement en bonne partie à ce que l'auteur n'a pu lire ses épreuves lui-même ; ainsi p. 3 *wepsuā*, *wepsū* sont de simples fautes d'impression. On sera surpris de voir mentionner *agro-* parmi les mots européens étrangers à l'indo-iranien, et il faudra se reporter au dictionnaire étymologique pour voir que c'est le sens qui est propre aux langues européennes.

A. Meillet.

S. Feist. **Kultur und Ausbreitung der Indogermanen**, mit 36 Textabildungen und 5 Tafeln. Berlin (Weidmannsche Buchhandlung), 1913, in-8, xii-573 p.

Après M. O. Schrader, qui a eu le premier le mérite de rassembler les données, et après M. Hirt, M. S. Feist vient donner un exposé d'ensemble de la préhistoire des peuples de langue indo-européenne. L'existence d'une langue commune dont les langues indo-européennes attestées à date historique fournissent un témoignage certain — sinon incontesté, comme M. Feist a l'optimisme de le croire — oblige à supposer qu'il y a eu une « nation », ayant soit une unité politique, soit au moins une unité de civilisation, nation dont cette langue a été l'organe. Il n'y a pas d'inconvénient à nommer Indo-européens les membres de cette nation, pourvu qu'on ne s'avise pas d'en conclure naïvement que les hommes qui parlent maintenant les langues indo-européennes sont leurs descendants authentiques — M. F. serait le dernier à commettre pareille erreur —, et pourvu surtout qu'on n'oublie jamais que la valeur du mot *indo-européen* est *uniquement* linguistique et que le sens historique ajouté n'est qu'un reflet de ce sens linguistique et n'y ajoute rien.

Puisqu'il y a eu une nation indo-européenne, la question se pose de savoir quels étaient les hommes qui la composaient, où et quand ils ont vécu et quelle était leur civilisation. Si l'on connaissait vraiment la langue indo-européenne, le problème admettrait sans doute une solution : une langue porte dans les particularités de son vocabulaire sa date et sa localisation en une large mesure. Mais on ne sait de l'indo-européen que ce qu'en révèle la comparaison entre les langues qui en sont des transformations diverses, c'est-à-dire seulement un certain nombre de traits plus ou moins généraux, et jamais rien de concret. De là vient que, malgré bien des tentatives, le problème est demeuré et demeurera sans doute sans solution précise et définitive.

Mais on ne saurait pour cela renoncer à le poser d'une manière de plus en plus rigoureuse. Au fur et à mesure que l'étymologie devient plus précise, qu'une étude plus exacte de la grammaire comparée permet de mieux concevoir les rapports des langues indo-européennes entre elles, et au fur et à mesure que, d'autre part, on arrive à mieux déterminer les types d'hommes qui peuplent l'Europe et

l'Asie, et à mieux connaître les civilisations préhistoriques, au fur et à mesure enfin que les trouvailles historiques, et notamment celles faites en Crète, en Asie-Mineure et en Asie-Centrale, révèlent des faits inconnus, le problème indo-européen prend un aspect nouveau. M. S. F. s'efforce d'en montrer l'état actuel. Et, comme il a soigneusement examiné les faits de tout ordre, qu'il les juge sans parti pris et suivant des principes généraux corrects, il a réussi à faire un ouvrage utile, et en même temps, aisé à lire, dont linguistes, historiens et préhistoriens tireront grand profit.

Ce ne n'est pas à dire que M. F. ait toujours été prudent : un linguiste qui ne voudrait commettre aucune imprudence ne se risquerait pas à écrire un livre de cette sorte, où presque rien ne peut passer pour tout à fait sûr. Les mots cités sont souvent fautifs. Qu'est ce que v. fr. *ciu* et *ciutat* p. 22 ? que altbulg *mlěže*, p. 26 ? l'orthographe *medjed* du mot russe est bizarre; skr. *bharamāna* est écrit avec *n* dental, p. 51 ; avestique *dánevō tūrō* p. 471 est barbare ; got. *haihs* est traduit par blind, p. 483 ; etc. le lit. *rojus*, cité p. 532, est visiblement un emprunt au slave ; en rapprochant, de skr. *simha-* un mot tokharien p. 182 ; il n'aurait pas fallu oublier arménien *inj* « léopard » qu'on a depuis longtemps rapproché du mot sanskrit et qui indique qu'il s'agit de l'ancien nom d'un félin ; on ne voit pas comment, p. 271, M. F. a pu être conduit à rapprocher le *wi-* du lat. *viginti*, etc. et le pronom got. *weis* « nous », skr. *vayam*, etc. Et il arrive que M. F. bâtisse sur des faits linguistiques par trop douteux ; par exemple le rapprochement avec le gr. δαίμων n'explique pas la valeur disyllabique de *daēnā-* dans l'Avesta, et l'on ne peut par suite faire aucun fond sur cette étymologie. L'emprunt de *carrus* et de *paraveredus* par le germanique ne prouve à aucun degré une influence *directe* du gaulois sur le germanique puisque ces mots existaient en latin vulgaire et sont restés en roman. Et les identifications de peuples sont parfois plus hasardeuses encore. Les Yue-tchi des Chinois sont-ils les Indo-Scythes ? Comment sait-on que les Yue-tchi parlaient une langue indo-européenne (p. 471) ?

M. F. soutient, on le sait, que le germanique est de l'indo-européen parlé par une population ayant eu antérieurement une autre langue, et il explique la mutation consonantique par le fait que les Germains n'ont pas prononcé exactement les consonnes indo-européennes. Cette hypothèse, que M. Bréal a indiquée et que j'ai aussi soutenue, est très vraisemblable. Mais M. F. veut préciser : le germanique serait du celtique parlé par une nation étrangère. Il n'en donne aucune preuve : il n'y a dans le germanique aucun des traits qui caractérisent spécifiquement le celtique, et le germanique se distingue du celtique par un trait aussi essentiel que l'emploi de *-m-*, et non de *-bh-*, dans les désinences nominales du datif pluriel, etc. Une erreur de ce genre fait tort à une thèse très séduisante par

elle-même et qu'on pourrait du reste appuyer de nouveaux arguments.

Contrairement à M. Schrader et à M. Hirt, M. F. localise la nation indo-européenne en Asie, d'une manière d'ailleurs très vague. La découverte du tohkarien, dont M. F. tire grand parti (il cite notamment des mots en partie inédits communiqués par MM. Sieg et Siegling) et dont il exagère parfois la portée, n'est pas étrangère à cette conclusion; mais, si la nation indo-européenne a eu son siège en Europe, il n'y a aucune difficulté à ce que la nation « tokharienne » ait émigré de très bonne heure, comme la nation indo-iranienne, et sa présence en Asie ne prouve rien. — M. F. fait état de mots indo-européens présentant *e* et *o* que le finno-ougrien a empruntés à date très ancienne et qu'il tient pour indo-iraniens ; mais il n'est pas établi que ces mots soient indo-iraniens, ils peuvent être issus de quelque autre dialecte, conservé ou non : la découverte du tokharien suffit à montrer que les langues indo-européennes connues sont seulement une partie de celles qui ont existé. — M. F. identifie le nom indo-iranien de la rivière mythique *Rasá* (pour lequel il admet, on ne voit pas pourquoi, une restitution *Rensá*) avec le nom de la Volga que les Grecs donnent sous la forme Ῥᾶ ; mais l'autre forme, Ῥῶ, de ce nom montre qu'il faut partir de *Rávra* pour le grec Ῥᾶ ; c'est en effet ce qu'indique le nom mordve. — En somme, les arguments sur lesquels M. F. fonde sa localisation asiatique de la nation indo-européenne ne sont pas moins fragiles que ceux sur lesquels on a fondé les localisations précédentes. Mais il a le mérite d'indiquer lui-même qu'on ne doit pas attribuer trop d'importance à une hypothèse; il conclut très bien que ce que l'on entend par l'extension indo-européenne, c'est l'expansion d'une langue et d'une civilisation, et qu'il est vain de vouloir serrer de trop près les conditions historiques de cette extension.

Dans le détail, les observations justes, les précautions sages de méthode abondent. Ainsi p. 269, ce qui est dit des noms de nombre est excellent. M. F. montre bien comment le système de la numération a dû s'arrêter d'abord à *cinq*, et comment hom. πεμπάζομαι est sans doute un souvenir lointain de ce vieil usage.

A. Meillet.

Th. Macridy. **Fouilles à Thasos et à Notion**. Extr. du *Jahrbuch* de l'Institut allemand, in-4°, 1912, p. 1-19, pl. 1-4, fig. 1-12, et des *Jahreshefte* de Vienne, in-4°, 1912, p. 36-67, fig. 3-43.

M., qui écrit fort bien notre langue, a droit à la reconnaissance des archéologues pour les rapports sommaires, mais exacts et précis, qu'il nous donne de ses dernières campagnes. Les fouilles de Thasos et de Notion font honneur à la Direction des Musées Impériaux, qui, depuis la mort d'Hamdi bey, n'a pas démérité de la science et à laquelle sont

réservées encore tant de fructuueuses explorations. — A Thasos les recherches ont porté sur le sanctuaire d'Artémis vierge et pouliche, πωλώ. Elles ont mis au jour plusieurs grandes statues de femmes hellénistiques : l'une d'elles est particulièrement précieuse, car elle porte la signature du Rhodien Philiscos. Parmi les œuvres (en bronze) du sculpteur que Pline a vues à Rome étaient les images des neuf Muses, dont les répliques sont nombreuses, mais aucun original de Philiscos n'était venu jusqu'à nous. Quoique privée de sa tête, le marbre de Thasos est assez bien conservé pour nous permettre d'apprécier la largeur et l'habileté de main dont témoigne le traitement des draperies. — A Notion, M. a dégagé une église byzantine et reconnu d'une manière certaine le temple d'Apollon Clarios, l'un des sanctuaires les plus vénérés de la Grèce asiatique. Les fouilles seront continuées, mais, dès maintenant, plusieurs inscriptions et quelques monuments figurés témoignent de l'importance qu'avait l'oracle et font bien augurer des prochaines campagnes.

A. De Ridder.

Louis Siret. **Questions de chronologie et d'ethnographe ibériques.** Tome I, de la fin du quaternaire à la fin du bronze. In-8°, p. v-xiii, 1-504, avec 15 pl. et 170 fig. dans le texte. Paris, Geuthner, 1913. Prix : 20 francs.

M. Cartailhac, dans la préface qu'il a jointe au livre de S., rappelle les services éminents dont, depuis un quart de siècle, lui est redevable l'archéologie de la presqu'île ibérique. Il exprime en même temps le regret qu'au lieu de publier, comme il avait commencé de le faire, ses belles découvertes dans la région d'Alméria, S. préfère bâtir de hardis systèmes et aime mieux conclure que d'expliquer et de décrire. Nous ne pouvons que nous associer à ces éloges et à ces regrets. Pour composer comme il convenait le livre qui nous est présenté, il semble qu'il manquait à l'auteur à la fois les connaissances et la méthode nécessaires. Malgré d'ingénieuses observations, l'ouvrage est mort-né. Nous espérons, qu'au lieu de le continuer, S. nous donnera bientôt le récit, précis et complet, de ses belles campagnes de fouilles. Le programme est moins ambitieux, mais il sera pour nous plus utile.

P. 11, le polissage d'une pierre n'est qu'affaire de patience, vue juste et qu'il faut retenir. P. 19, les idoles « poulpes » et « haches ». P. 35, on admettra difficilement que la figurine d'albâtre trouvée par S. trahisse l'influence égyptienne. P. 37, d'après S., les Ibères employaient, pour graver les os, une eau corrosive. P. 38, de ce que les minerais se rencontrent dans les maisons et non dans les tombes, S. conclut justement que les habitants d'Almeria s'occupaient d'exploiter l'argent et de l'exporter : « c'étaient donc des étrangers et le nom des Phéniciens vient tout seul s'offrir pour les désigner. » P. 45, si nous ne connaissons pas tous les « produits » de la thalassocratie crétoise, nous sommes mieux

informés sur ce point que S. ne le croit. P. 48, Diodore de Sicile n'était nullement renseigné sur l'Ibérie : ce n'est qu'un médiocre compilateur. P. 55, pourquoi les Phéniciens auraient-ils eu le monopole du palmier? P. 56, demander à l'Ibérie de nous faire connaître la religion phénicienne primitive, c'est, ou jamais, faire une pétition de principe. P. 61, on comprend qu'S. ait été séduit par les théories de F. Houssay, qui ont égaré jusqu'à M. Perrot. P. 83, pas d'étain au sud de l'Espagne. P. 80, le phallos et les cornes. P. 88, au lieu d'expliquer l'âge de bronze ibérique, ne vaudrait-il pas mieux le faire connaître? P. 101, critique de M. Déchelette, dont certaines appréciations paraissent excessives, mais qui semble avoir eu raison dans le fond. P. 105, les Cempses seraient des Celtes. P. 107 et passim, ne pas écrire Lybie. P. 112, Diodore n'a pas parlé des premières colonies phéniciennes parce que le souvenir s'en serait effacé. P. 115, le livre sans critique de Movers est aujourd'hui presque inutilisable. P. 136, S. croit, avec raison, qu'il faut être très prudent dans la question des os peints et que, dans bien des cas, la coloration constatée est purement accidentelle. P. 155, la plupart des instruments de bronze trouvés en Bohême auraient été fabriqués dans le pays. P. 180, des poignards de métal et de leurs copies en silex. P. 187, les Phéniciens en Scandinavie. P. 196, les Celtes étaient fort capables de longues navigations. P. 238, les Ibères auraient laissé des souvenirs de leur séjour en Bretagne et en Germanie. P. 248, l'art religieux néolithique est symbolique et mystique. P. 267, ne pas dire le signe de Tanit. P. 268, la mutilation d'Ouranos et les pierres à cupules. P. 288, la faucille ne semble avoir joué aucun rôle dans le culte de la Dèmèter hellénique. P. 303, la France n'a pas eu de relations directes avec l'Ibérie pendant l'âge de bronze. P. 328 et passim, emploi singulier du verbe « renseigner ». P. 339 et suiv., bonne étude sur les haches trouvées dans la Péninsule. P. 371 et suiv., S. étudie de même les poignards et les épées ibériques. P. 395, les pointes de flèche. P. 427, les Druides. P. 462, nouvelles haches trouvés à Cácérès et au Portugal. P. 479-496, très bon index.

A. De Ridder.

Li Dis dou vrai Aniel. Die Parabel von dem æchten Ringe, franzœsische Dichtung des dreizehnten Jahrhunderts, aus einer pariser Handschrift zum ersten Male herausgegeben, von Adolf Tobler, Dritte Auflage. Leipzig, Hirzel, 1912, in-8° de xxxviii-38 pages.

Ce fut une date dans l'histoire de la philologie romane que l'apparition de ce petit volume (juin 1871). Pour la première fois, un éditeur d'anciens textes français essayait de restituer la langue originale du monument qu'il publiait. Précisément à la même époque, Gaston Paris se livrait de son côté à la même tentative, dans sa célèbre édi-

tion du *Saint Alexis*, qui ne parut que quelques mois plus tard [1]. Si le principe était contestable et dangereux, comme on ne tarda pas à s'en apercevoir, ces deux applications en étaient également magistrales. A un autre point de vue aussi, l'édition du *Vrai aniel* méritait de devenir classique : jamais encore un texte du moyen âge n'avait été annoté avec autant de science grammaticale, de pénétration et de finesse : par là, aussi bien que par la richesse de la documentation, cette œuvre de début faisait vraiment pressentir l'auteur des *Vermischte Beiträge*. Tobler en avait lui-même donné une seconde édition, notablement augmentée, en 1884, et il avait continué, par de nombreuses notes ajoutées à son exemplaire, à tenir son œuvre au courant des derniers travaux [2]. M. Rudolf Tobler a recueilli ces notes avec un soin pieux et les a incorporées dans la présente édition ; dans l'introduction, il a remis au point la description du manuscrit, en donnant l'indication des parties qui en ont été publiées depuis 1884. On lui saura un gré particulier d'avoir ajouté ici, pour les articles anciens de son père, des renvois à la cinquième série des *Vermischte Beiträge*, où lui-même a republié tout récemment ces articles. Tobler avait utilisé pour cette édition une copie faite par un de ses amis et dans laquelle quelques fautes (au reste assez peu graves) s'étaient glissées ; je saisis cette occasion de les corriger. Le ms. étant très net, je puis donner toutes mes lectures comme assurées. Vers 10 *richeté*] ms. *ricete*. — 12 *sen*] *son*. — 15 *ka* (?)] *ki*. — 20 *non*] *son*. — 44 *ne* (?)] *ni*. — 106 *couvient*] *convient* (avec l'abréviation ordinaire). — 260 *couvint*] *convint*. — 275 *donc*] *dont* (comme au v. 390). — 277 *depeceis*] *depeciés*.

A. Jeanroy.

Fernand Mitton et Fernand de l'Eglise, **Les châteaux galants du Bois de Boulogne**. Paris, Daragon, 1912, in-8, 252 pages. Gravures et plans, 12 fr.

L'idée d'écrire un pareil livre ne serait pas venue à tout le monde, et l'on en conçoit même assez difficilement la raison d'être. D'abord, s'il y avait, en effet, autour du bois de Boulogne, comme d'ailleurs dans tous les environs de Paris, beaucoup de maisons de plaisance, c'est se faire à soi-même ou donner au public une étrange idée de nos pères que de croire que, parmi ces maisons, celles dont on nous raconte ici l'histoire, avaient pour unique destination la galanterie. Et qu'est-ce encore, au point de vue de la grammaire, qu'un château galant? Et enfin toutes ces maisons de plaisance ayant fait l'objet d'études ou de livres à la portée de tous, plusieurs même publiés

1. Elle avait été préparée dès 1869 et l'impression avait été commencée à la fin de cette année (voy. l'Introduction, reproduite *Romania*, I, 111).

2. De la 1re à la 2e édition, les notes s'étaient accrues de quatre pages ; la troisième n'y ajoute guère qu'une page et demie.

chez l'éditeur de celui-ci, à quoi bon tirer du même sac une nouvelle mouture?

Le chapitre I, intitulé le *Bois de Boulogne*, est un hors-d'œuvre. Il n'y est question ni de châteaux ni de galanterie; mais on y énumère avec complaisance de nombreux duels.

L'histoire et la description de la Muette, objet du chapitre II, semblent un prétexte pour redire, sans la moindre critique, les débordements de la duchesse de Berry, fille du Régent, qui n'eurent cependant pas tous la Muette pour théâtre, ainsi que les orgies de Louis XV, dont il est probable que la moitié a été inventée de toutes pièces par la chronique scandaleuse : mais on sait qu'on ne prête qu'aux riches.

Les chapitres suivants sont consacrés aux châteaux de Madrid, de Passy, de Chaillot, au pavillon de Bagatelle, à l'hôtel de la grande rue de Passy que Mlle de Romans passe pour avoir habité, enfin à la maison de Mme de Boufflers à Auteuil.

La documentation de ce livre est beaucoup plus abondante que sévère; les auteurs ont pris de toute main, les yeux fermés : Touchard-Lafosse, une de leurs sources favorites, jouit pour eux de la même autorité que les Archives nationales.

P. 196. Mlle de Romans devint Mme de Cavanac et non *Caveinac*.

P. 204. Bassompierre n'était pas d'origine allemande, mais lorraine. Il naquit au château d'Haroué et non d'*Harouel*.

P. 234. Pas n'était besoin de recourir aux *Petites Affiches* pour connaître le sort de Mme de Boufflers après la Révolution : les Mémoires de Mme de Genlis suffisaient.

P. 157. Mme de La Poupelinière, « sous des apparences de vivacité primesautière, cachait un aspect froid. » Ponson du Terrail n'est donc pas mort.

Eugène Welvert.

P. de Casteras. **Révolutionnaires et terroristes du département de l'Ariège, 1789-an VIII.** Paris, Champion, 1911, in-8°, xiv-309 pages.

M. P. de C. est un vétéran des études révolutionnaires. Dès 1876, il publiait une *Histoire de la Révolution Française dans le pays de Foix et dans l'Ariège*, qui a été reprise et considérablement développée depuis par d'autres, mais qui, pour l'époque, avait le mérite de la nouveauté. Le présent ouvrage est en quelque sorte la suite ou le prolongement de quelques parties du premier. L'auteur passe en revue les personnages de l'Ariège qui ont joué un rôle marquant pendant la Révolution, soit dans le pays même, soit dans les assemblées nationales. C'est ainsi que nous revoyons Vadier et sa famille; Bernard Font, évêque constitutionnel; Clauzel, Esperi, Campmartin, Gaston et Lakanal, tous cinq représentants du département; Baby, procureur syndic du district de Tarascon, l'âme damnée de Vadier, et quelques

autres comparses. L'ouvrage se clôt avec un chapitre sur le tribunal criminel et révolutionnaire de l'Ariège.

Comme il convenait, c'est Vadier qui occupe la plus grande place dans le livre de M. de C. On aurait pu se demander s'il était bien nécessaire de revenir sur lui, après la grande étude que lui a consacrée feu Albert Tournier. Mais tandis que le livre de Tournier n'est qu'un hymne à la louange du président du Comité de sûreté générale. M. de C. au contraire donne le plus grand relief aux crimes commis par ce sinistre forcené. De telle sorte que les deux études sont la contre-partie l'une de l'autre.

Rien de particulier à noter sur les autres révolutionnaires dont nous entretient M. de C. Du plus célèbre d'entre eux, Joseph Lakanal, il aurait sans doute pu nous donner du nouveau, travaillant pour ainsi dire à pied d'œuvre. Cependant il se borne à reproduire tous les clichés qui courent depuis longtemps le monde sur ce personnage si surfait.

Il y a beaucoup de longueurs et de digressions, notamment, p. 85, sur la Constitution civile du clergé, et p. 261, sur l'exhumation des cendres de Voltaire et de Rousseau. Les références sont rares; quelques-unes manquent de précision et même d'exactitude (p. 150).

Somme toute, livre un peu décousu, un peu en retard, écrit d'une plume terne et fatiguée.

E. W.

Hazard (Paul). **Leopardi.** Paris, Bloud, 1913, in-16 de 242 p.

Cette étude ne fait double emploi avec aucune de celles qui l'ont précédée; au contraire, ce sont les italianisants de profession qui la goûteront le plus. Les lettrés qui ont simplement lu Leopardi regretteront que M. H. ne s'étende pas davantage sur les morceaux qui les ont charmés, et d'autre part ils l'accuseront peut-être de ménagements trop chevaleresques pour les torts du poète de Recanati. M. H. a tout vu, l'aversion de son héros pour la France (dont Leopardi paraît ignorer les écrivains postérieurs à 1815, p. 221), son fond d'égoïsme, son peu de connaissance de la vie et de l'histoire; mais il ne montre tout cela que par échappées (v. q. q. mots sur l'orgueil de Leopardi enfant, p. 8-9); p. 84, à Pise, Leopardi *a moins d'orgueil et sans doute aussi moins d'égoïsme qu'auparavant;* M. H. dit qu'à Rome, en 1822-3, Leopardi fut *moins malheureux qu'il ne voulait bien le dire*; mais c'est toute sa vie que Leopardi a exagéré ses maladies (v. sa vie par Chiarini); M. H. veut (p. 181) qu'on en croie Leopardi protestant que ce n'est pas par indifférence qu'il passe de longues années sans revoir son père qui pourtant l'aime et lui envoie de l'argent à l'insu de sa mère inflexible réparatrice du patrimoine domestique, alors que Leopardi a refusé des emplois lucratifs; il glisse (p. 21-2) sur l'évidente et haineuse exagération des griefs de Leopardi contre cette mère; il a très

finement aperçu le pli que Leopardi gardera toujours de son éducation première, sur sa dialectique qui sent l'école p. 31-2 ; mais il prend de bien grandes précautions (p. 179-192) pour dire que dans ses pensées, il y a moins d'observation que de colère. Lorsque Leopardi prétend n'avoir rencontré qu'un ami, Ranieri, M. H. s'en remet à la mémoire de ses lecteurs pour répondre par les noms de la sœur de Ranieri, de la sœur et du frère de Leopardi, de Giordani, de G. Capponi ; à l'assertion que sans intrigue un homme de mérite n'obtient pas l'estime, il n'objecte pas les noms de Santa Rosa, de S. Pellico (p. 191). Par moments, il montre très bien que Leopardi, comme penseur, est plus indépendant qu'inventif, mais plusieurs fois il attribue à ses doctrines une *puissante originalité* par exemple p. 136 [1].

Mais les italianisants, qui sauront lire à travers des lignes trop obligeantes, les pardonneront à M. H., de même qu'ils lui pardonneront de surfaire les révélations que nous apporte le célèbre *Zibaldone*. Ce qu'ils verront, c'est la sagacité pénétrante du jeune critique à qui en réalité rien n'échappe et qui trouve des expressions heureuses : « Les plaisirs coûteux et les plaisirs coupables ne firent plus qu'un pour Adelaïde Mantici » (p. 19). — Leopardi ressemble à un prisonnier qui réussirait à s'enfuir par intervalles et qui devrait, de lui-même, regagner sa prison » (p. 72). M. H. caractérise d'une manière saisissante les progrès du désespoir chez Leopardi (p. 113), sa lutte contre la douleur et ses efforts pour enseigner à l'alléger (p. 120-5) : « Sa grandeur », dit-il p. 124 « vient de ce qu'il prend sur lui le poids de la misère humaine et ne veut pas plier ». Il démêle la confusion que fait le poète entre la nature qu'il aime et la Nature qu'il maudit (p. 153), la préférence qu'il donne au ressouvenir sur l'impression initiale, la pudeur qne son style conserve dans la passion (p. 159) et qui lui fait chercher un refuge, non dans les distractions illicites, mais dans un stoïcisme vertueux.

Signalons enfin le passage remarquable où M. H. montre que Leopardi a été frappé plus que personne du malheur de l'homme et a, plus que personne, cherché le bonheur par toutes les voies (p. 224-9), et le paragraphe très érudit où il relève tout ce que Leopardi a inspiré hors de l'Italie (p. 229-242 ; on y verra surtout de très curieuses observations sur les soins pris par les critiques anglais, citoyens d'un pays qui veut vivre, pour prémunir leurs compatriotes contre un pessimisme découragé.

1. M. H. dit que le style de Leopardi est très difficile à imiter (p. 172) ; toutefois il y a quelques années un Italien a donné pour fragment inédit de Leopardi un morceau qu'il assura plus tard avoir fabriqué, et l'on se partagea sur la question. — Profitons de cette note pour signaler une inexactitude de détail ; la mère de Manzoni avait, dit M. H., *entouré de beauté et de lumière* l'éducation de son fils : éloge bien grand pour une femme qui courait le monde, du vivant de son mari, entre son fils et son amant.

Voilà donc un ouvrage distingué à joindre à ceux de MM. Bouché Leclercq et Aulard : décidément la France a la main heureuse avec Leopardi.

Charles Dejob.

L'Angleterre radicale, Essai de psychologie sociale (1906-1913), par Jacques Bardoux, 1 vol. in-8°, 1559 p., F. Alcan, édit. 1913.

Les dates indiquées par M. J. Bardoux sur son titre jouent ici un rôle important. Car c'est bien entre elles que l'auteur renferme ses présentes études historiques sur l'Angleterre contemporaine, lesquelles viennent ainsi s'ajouter à celles que M. Bardoux avait déjà consacrées à nos voisins d'Outre Manche. Je ne dirai pas qu'elles complètent un tableau d'ensemble de leur vie politique et sociale : car l'auteur se défendrait d'une telle visée. Il a bien soin de nous avertir dès sa préface qu'il n'a pas songé à tracer un tableau à peu près complet de la vie politique du monde anglo-saxon depuis la défaite conservatrice. « La tâche, ajoute l'auteur, me paraissait impossible parce qu'immense et prématurée ». Il est resté fidèle à sa façon habituelle de procéder, qui consiste à prendre des études en quelque sorte d'après nature des événements et des hommes choisis par groupes distincts et rangés sous un certain nombre de rubriques qui se rattachent à des faits politiques ou sociaux importants. Le système a ses avantages et ses inconvénients, comme celui d'un peintre qui rapporterait d'un voyage ses croquis pris à des saisons et à des heures différentes, et qui les exposerait placés côte à côte, pour donner au spectateur une idée d'un pays. Il y aurait beaucoup de vérité et de vie dans chacun des tableaux de détail, et peut-être un peu d'éparpillement et d'incertitude dans l'impression d'ensemble, faute par le peintre d'avoir établi lui-même la cohésion qu'il laisse à l'esprit du visiteur le soin de réaliser. C'est ici une méthode à l'antipode de celle d'un Montesquieu ou de Tocqueville. Je reconnais qu'elle convient mieux à nos habitudes de lecture, et aussi à la masse formidable et fluente de faits que grâce à la presse et à la rapidité des commémorations, un observateur est obligé d'explorer et de noter, même dans le laps de quelques années, quand il s'agit de l'Angleterre contemporaine. Celle-ci s'est précipitée dans le radicalisme, un peu comme une débâcle de fleuve dont on n'aurait pas à temps brisé les glaces dans son cours supérieur. « A temps », c'est ce qui semble le plus manquer dans l'histoire britannique depuis cent ans. Réforme de la propriété, réforme de l'Église, réforme électorale, réforme de la Chambre des Lords, réforme de l'armée de terre, à force de les reculer soi-disant par sagesse politique, l'Angleterre est acculée au dernier moment à aller trop vite, et nous n'avons encore assisté qu'aux premiers craquements des anciennes institutions.

Ce sont ceux-là dont M. Bardoux nous trace des descriptions vivantes et prises sur le fait. Il assiste à des séances du Parlement, à des meetings d'électeurs ou de grévistes, à des conciliabules de clubs populaires, il cause avec des hommes d'État des différents partis aussi bien qu'avec des gens dans la rue ou dans les champs. Il constate ce qui est changé d'avec l'Angleterre d'autrefois aussi bien dans les choses matérielles, dans le décor ou le vêtement, que dans les esprits et les idées ou les sentiments.

C'est la partie la plus saisissante de son livre. L'auteur l'appuie sur des études documentaires développées où les chiffres jouent un grand rôle, parfois un peu en retard sur les derniers événements, et parfois un peu touffus. On tire aisément des chiffres accumulés des conclusions en sens contraire. Il y a quelques années on en concluait les chances du retour au protectionnisme. Actuellement un revirement « imprévu », dit M. Bardoux, dans le mouvement des affaires, a dissipé en partie le spectre de la concurrence allemande et remis en honneur le libre échange. Reste à savoir si l'imprévision n'était pas dûe au préjugé tenace dans l'esprit des hommes qui, dans la richesse ou le commerce des voisins, tend toujours à leur faire voir la rivalité et non l'échange et le débouché — préjugé que les économistes ont toujours combattu, dont les faits eux-mêmes finissent par démontrer l'erreur, mais après combien de fausses mesures et de tentatives articielles ! La réalité est qu'aujourd'hui malgré les progrès extraordinaires de la production et de l'exportation allemandes, l'exportation anglaise est plus forte que jamais, et le mouvement productif d'une incomparable intensité. Évidemment ce mouvement de richesse britannique repose sur l'existence d'un vaste marché mondial qui fournit à l'Angleterre des matières premières et des aliments, et qui lui prend des objets fabriqués — et de là pour nos voisins la nécessité de s'assurer par une flotte puissante la liberté des communications; de là aussi, certains périls en cas de guerre ; mais n'y a-t-il pas un peu d'exagération à considérer comme un « admirable bibelot (c'est l'expression de M. Bardoux) dont la fragilité donne le frisson, l'organisme économique du Royaume-Uni ! » — C'est encore renchérir sur le « Colosse aux pieds d'argile », dont on a tant abusé en parlant de l'empire britannique. Je veux bien que l'orthodoxie économique ne soit pas un dogme : mais il en coûte cher cependant de méconnaître certaines vérités économiques ; le parti conservateur a dû, trop tard, renoncer à la *Tariff reform* dont Chamberlain a, pour son malheur, chargé son programme : la peur du pain cher a dépopularisé les *Tories*. Au milieu de tout le scepticisme qui convient aux affaires d'Angleterre, pays de contradiction, comme le dit M. Bardoux dès sa première ligne, on doit reconnaître cependant qu'il y a des conditions provenant de la nature, auxquelles elle ne peut plus se soustraire sans décliner fortement. La liberté des échanges est une de ces conditions.

Dans l'inextricable complexité des choses anglaises (qui fait penser à une forêt plusieurs fois séculaire où la végétation nouvelle enserre les vieilles futaies sans qu'on sache ce qui restera ou ce qui disparaîtra de l'une ou de l'autre), M. Bardoux n'ose pas tracer aux événements futurs de grandes avenues, de peur de se tromper sur les directions définitives. Il finit un chapitre où il a risqué des prédictions par « à moins que... », — et il répéterait volontiers souvent cette réserve prudente. Si elle laisse au lecteur parfois le désir non réalisé (et peut-être non réalisable) de prévisions plus assurées, elle le place en tous cas en face de documents soigneusement triés et diligemment mis en œuvre par une connaissance approfondie et comme tenue au jour le jour de l'Angleterre contemporaine dans ses plis et replis politiques, sociaux, fiscaux, religieux, moraux, positifs ou sentimentaux, — car la sentimentalité, traditionnelle surtout, et de caractère biblique, joue un rôle considérable dans l'évolution d'Albion ; et c'est ce que nous ne comprenons pas toujours aisément dans notre rationalité latine. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, le livre de M. Bardoux aide à comprendre en renseignant et en expliquant, et c'est un service considérable qu'il rend aux personnes qui veulent suivre les choses britanniques. Or, comment ne pas vouloir les suivre quand on sait la place qu'elles tiennent dans les choses du monde d'aujourd'hui et de demain ? Sachons gré à M. Bardoux de nous y être un guide aussi renseigné et aussi expert.

E. d'Eichthal.

Vital-Marelle, **L'assassinat triomphant**, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1913, in-18 jésus, 287 p., 3 fr. 50.

En tant qu'avocat, M. Vital-Mareille a été frappé de l'augmentation journalière des crimes et de la faiblesse croissante et parallèle, pourrait-on dire, de la répression. Il prétend n'avoir rien à nous apprendre, mais il veut que nous considérions en face ce danger de la société. Il montre qu'aujourd'hui l'assassinat est presque entré dans nos mœurs : on tue pour voler, pour se venger, par instinct, pour rien, et parfois aussi pour détruire l'ordre social. Les peines sont dérisoires et impuissantes à intimider le moindre coquin : les prisons sont de véritables maisons de plaisance où les détenus vivent plus heureux que les honnêtes travailleurs, et même que les infirmes recueillis par faveur dans les hospices publics ; le bagne n'est plus qu'une plaisanterie ; l'échafaud n'épouvante plus, et les rares condamnés échappés à la grâce présidentielle se réjouissent de ce châtiment comme d'une apothéose. La justice est incapable : les témoins, pour qui le serment n'est plus qu'une formule vide de sens, ne méritent aucune confiance ; des jurés, les uns sont imbus de l'humanitarisme contemporain, les autres, sous l'influence de leurs lectures habituelles, tiennent l'assassin pour

une belle bête de proie luttant pour la vie. Le prosélytisme sanguinaire est devenu un danger social de l'époque. L'instruction se répand, mais elle prêche l'abolition de toute servitude : ni loi morale, ni loi civile. Les progrès de la science n'améliorent pas le peuple, mais fournissent aux criminels des armes perfectionnées. Le tableau angoissant n'est pas nouveau, et malheureusement les remèdes préconisés par M. V.-M. ne paraissent pas très efficaces : il fait appel à l'énergie individuelle de la majorité des honnêtes gens contre la minorité des coquins ; il demande la réforme de la police, le rétablissement des châtiments corporels, l'interdiction à la presse de remplir ses colonnes de crimes commis et à défaut de romans policiers, il réclame la lutte contre l'alcoolisme. On peut se demander si le régime démocratique ne s'opposerait pas à quelques-unes de ces mesures, toutes excellentes en elles-mêmes. Restent encore deux moyens chers à l'auteur : le développement de l'apprentissage pour préserver les jeunes gens, et enfin l'éducation morale. Mais M. Vital-Marcille répète souvent que la morale sans religion n'existe que pour l'élite, et que le peuple est incapable de la comprendre et de l'appliquer. Sur quoi alors la fonder ?

A. Biovès.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 25 juillet 1913.* — M. Paul Fournier fait la seconde lecture de son mémoire sur un groupe de collections canoniques italiennes des xe et xie siècles.

M. Maxime Collignon communique en seconde lecture son mémoire sur le consul Jean Giraud et sa relation de l'Attique au xviie siècle.

M. Salomon Reinach étudie un passage du poète Claudien qui raconte un prodige survenu près de Milan en 401. Comme l'empereur Honorius exerçait sa cavalerie, il fut assailli par deux loups ; percés de traits, leurs corps laissèrent échapper deux mains humaines, les doigts étendus, et paraissant vivantes. Optimistes et pessimistes tirèrent de cet événement des présages contraires : pour les uns, il signifiait la destruction prochaine des Barbares ; pour les autres, la mort de la louve romaine. M. Reinach montre que cette histoire, impossible en elle-même, est un conte inventé par la cour d'Honorius pour rassurer les Romains ; c'était d'ailleurs, un conte maladroit, car on put l'interpréter comme l'annonce d'un désastre. Le fait qu'il est question de deux loups prouve, comme on l'avait déjà supposé pour d'autres motifs, que l'Italie, en 401, n'était pas menacée par un seul ennemi, Alaric, mais aussi par Radagaise. M. Reinach explique pourquoi Claudien n'a parlé que d'Alaric, afin d'accroître le mérite de Stilicon, qui arrêta Alaric à la bataille de Pollentia. Radagaise avait été repoussé par un autre général que Claudien n'a pas nommé et dont on ne sait rien. Enfin M. Reinach montre que les chrétiens d'alors, tandis que les païens se fiaient aux augures et aux oracles, attendaient le salut, tant en Occident qu'en Orient, de l'intercession de saint Thomas ; cela ressort d'une épigramme de Claudien, rapprochée d'une homélie prononcée en 401 à Edesse par saint Jean Chrysostome sur la tombe même de l'apôtre de l'Inde.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 33 — 16 août. — 1913

Evans, Grammaire hébraïque. — Albrecht, Grammaire néo-hébraïque. — Stucker, L'alphabet et le zodiaque. — Wiener, Etudes sur le Pentateuque. — Ehrlich, Notes sur la Bible, IV. — Cheminant, Les prophéties d'Ezéchiel contre Tyr. — Richter, Les passages obscurs de la Bible. — Brandstetter, L'article en indonésien. — Bonner, La justice à l'époque d'Hésiode. — Bascoul, La chaste Sapho. — Duhn, Pompéi. — Lenchantin de Gubernatis, L'hellénisme dans l'ancienne poésie latine. — De Decker, La rhétorique dans Juvénal. — Leendertz, Floride ende Blancefloer. — Lettres du duc de Bourgogne au roi d'Espagne, p. Baudrillart et Lecestre, I. — Arnaud, Sous la rafale. — Cournot, Souvenirs. — Bartsch, Chrestomathie, p. Wiese, 2e éd. — Else Wentscher, Ethique. — Bernstein, Manuel civique. — Volkmann, Dynamique.

The principles of Hebrew Grammar, by D. T. Evans, London, Luzac, 1912 ; in-8°, xl-392 et 120 pages.

Neuhebræische Grammatik auf Grund der Mishna, bearbeitet von K. Albrecht, *Clavis linguarum semiticarum*, v. München, Beck, 1913 ; in-12. viii-136 pages.

La grammaire hébraïque de M. Evans n'est pas un livre tout à fait élémentaire. Son auteur ne la présente pas non plus comme une grammaire savante. C'est un livre pour ceux qui, connaissant les éléments de l'hébreu, désirent avancer dans l'étude de cette langue sans se proposer toutefois de devenir des hébraïsants professionnels. La partie publiée concerne la phonétique et la morphologie. L'exposé de M. E. ne laisse pas d'être assez développé, mais il est très clair, très explicatif, si l'on peut dire, et il se complète d'exercices pratiques, coordonnés aux chapitres de la grammaire. Ces exercices sont un choix de phrases bibliques à traduire, ou bien de petits thèmes correspondant à des phrases bibliques. M. E. a dû mettre quelque patience à colliger ces petits morceaux et à les classer sous les rubriques convenables ; mais l'avantage n'est pas médiocre pour l'étudiant de s'accoutumer ainsi au langage de la Bible, au lieu d'apprendre un hébreu plus ou moins théorique et artificiel. — A propos de l'alphabet, M. E. dit que les caractères phéniciens sont probablement des cunéiformes et des hiéroglyphes modifiés. C'est peut-être beaucoup d'admettre les deux, et la dérivation n'est facile à établir ni d'un côté ni de l'autre. Une certaine imitation est à présumer ; mais un emprunt formel, signe par signe, n'a pas pu être démontré.

Plus concise est la grammaire néo-hébraïque de M. Albrecht. C'e: un excellent petit livre, très substantiel La grammaire hébraïqu étant supposée connue, l'on indique brièvement, mais dans le plu grand détail, en quoi l'hébreu de la Mishna diffère de l'hébreu class que soit pour la phonétique, soit surtout pour la morphologie et l syntaxe.

A. L.

Der Ursprung des Alphabets und die Mondstationen, von E. Stucke Leipzig, Hinrichs, 1913 ; in-4, vi-52 pages.

Pentateuchal Studies, by H. M. Wiener, London, Elliot Stock, 1912 ; in-8 xvi-363 pages.

Randglossen zur hebraeischen Bibel, von A. B. Ehrlich. Vierter Ban Jesaia, Jeremia. Fünfter Band, Ezechiel und die kleinen Propheten, Leipzi Hinrichs, 1912 ; deux in-8°, 374 et 363 pages.

Les prophéties d'Ezechiel contre Tyr (xxvi-xxviii, 19), par P. Cheminant Paris; Letouzey, 1912 ; in-8°, x-129 pages.

Erlæuterungen zu dunkeln Stellen im Buch Hiob, von G. Richter. Leipzi Hinrichs, 1912 ; in-8°, 82 pages,

On est tout ébloui par l'érudition de M. Stucken. D'après le titre on croirait que l'objet de sa dissertation est de montrer commen les lettres de l'alphabet dit phénicien portent les noms des signes d'u zodiaque lunaire et sont leur figuration. M. S. traite du zodiaqu lunaire en Égypte et dans l'Inde, en Perse et en Arabie, en Chine chez les Sumériens, puis, très sommairement, de l'origine de l'alpha bet, puis du zodiaque lunaire dans le livre de Job, de son rapport ave le zodiaque chinois, du zodiaque chez les anciens Germains, des nom des jours chez les Mexicains, du zodiaque lunaire chez les Polyné siens, pour conclure à l'origine commune de toutes ces mythologie astrales. Pour avoir voulu tant prouver M. S. a négligé la démons tration de la thèse qu'il annonçait, et qui est au moins une hypothès digne d'attirer l'attention des personnes compétentes. L'accumulatio de données qu'on indique sommairement, sans les discuter ni expli quer, crée un mirage dont le lecteur prudent se défiera jusqu'à plu ample information.

La position critique, ou anticritique, de M. Wiener a déjà ét signalée ici. Son nouveau volume est un recueil d'articles détachés tous de caractère polémique, contre les conclusions de M. Wellhause de son école touchant l'origine du Pentateuque. Quelques-uns son même de polémique personnelle assez vive contre ceux qui ont eu l'imprudence de critiquer à leur tour les travaux de M. W. On peu s'en faire une idée par ces titres : « Le chant du cygne de l'école d Wellhausen » ; « L'incertitude de la haute critique, correspondanc avec les Drs Briggs et Driver » — « avec le Dr Gordon ». « Le com mentaire idéal du Deutéronome, écrit M. W., devrait consacrer u chapitre à la place qui revient à Moïse parmi les grands orateurs d

monde et à l'appréciation de son éloquence au point de vue littéraire ». Personne n'empêche M. W. d'écrire ce commentaire idéal, bien que la comparaison du Deutéronome avec les discours de Démosthène risque de procurer quelques déboires à Moïse, si Moïse était en cause.

Des livres comme ceux de M. Ehrlich ne se prêtent pas à l'analyse. On trouve dans ses deux volumes de notes beaucoup de remarques utiles pour la critique textuelle et l'interprétation des prophètes. Il va sans dire que bon nombre des corrections admises par lui dans le texte massorétique ont déjà été proposées par d'autres ; mais plusieurs lui appartiennent en propre et n'en sont pas plus mauvaises pour cela. Ainsi, l'idée d'une suppression pratiquée au commencement du cantique d'Ézéchias (*Is.* XXXVIII, 10), parce que le début de ce psaume ne convenait pas à l'usage que le compilateur voulait faire de la pièce. Très heureuse aussi la reconstitution du premier verset de la seconde partie d'Isaïe (XL, 1) : « Consolez, consolez *avec moi* [la vierge fille de Sion], Parlez au cœur de Jérusalem » etc. Mais M. E. n'a pas remarqué que la substitution des mots : « dit votre Dieu », à : « la vierge fille de Sion » (ou à une formule équivalente), n'a guère pu être fortuite, et qu'elle doit provenir du compilateur qui a voulu annexer cette partie du livre au recueil précédent. De ci de là quelques subtilités qui ne sont point requises pour la véritable intelligence du texte. Par exemple, à propos d'*Is.* VI, 7, et du charbon dont se sert le séraphin pour purifier Isaïe de ses péchés en touchant ses lèvres, M. E. dit que le prophète a dû souffrir d'une brûlure, sans quoi il n'y aurait pas eu de purification. Cette façon d'entendre l'efficacité des rites purificatoires a quelque saveur de rabbinisme. La défiance de M. E. à l'égard des interprètes « modernes » — lisez : non israélites — lui fait quelquefois tort. Il ne reconnait pas l'existence d'un psaume ajusté en tête de Nahum, et il se borne à critiquer certaines restaurations maladroites de versets altérés : les restaurations peuvent être mauvaises ; mais le psaume est là ; et il y en a un autre en tête d'Habacuc, que les « modernes » ont aussi retrouvé, mais que M. E. ne paraît pas soupçonner.

Le travail de M. Cheminant est une thèse de doctorat qui a été présentée à la Faculté de Théologie catholique d'Angers. Œuvre de débutant, mais solide tout de même, et qui promet. Le texte hébreu des trois chapitres d'Ézéchiel est très critiquement discuté ; attention est donnée au mètre des morceaux poétiques. Entière liberté de jugement dans l'admission des gloses, lacunes, altérations du texte massorétique. Le commentaire historique est aussi très satisfaisant. Les données diverses que l'on possède sur le siège de Tyr par Nabuchodonosor soulèvent certaines difficultés que M. C. apprécie sagement. Il incline à penser que Nabuchodonosor n'a pas pris la ville, mais que le roi Ithobaal a dû finalement subir le joug chaldéen. Le premier

point parait confirmé par *Ez.* XXIX, 18, où le prophète a bien l'air de rectifier ses anciens oracles en disant que Nabuchodonosor et son armée n'ont pas été payés de la peine que leur a donnée le siège. Le français de M. C. pourrait être en quelques endroits un peu plus châtié.

M. Richter pratique une méthode assez libre de critique textuelle. Il nous avoue que les passages obscurs de la Bible l'empêchent de dormir, et il s'est mis en devoir de les rendre clairs. Il publie les corrections qu'il fait à un assez grand nombre de passages de Job. Ce sont des conjectures critiques, faites pour arriver à une idée claire, mais qui pourrait bien n'avoir pas toujours été celle de l'auteur, ou dont l'expression a toute chance de n'avoir pas été celle que choisit M. R. Ainsi la restitution de Job, XIX, 26, sous la forme : « Quand mon garant m'aura élevé, je verrai Dieu en témoin (de mon innocence) », est parfaitement arbitraire dans les termes, bien que l'idée générale soit sans doute vraie. Et il arrive à M. R. de corriger des textes clairs et satisfaisants, pour y introduire des lectures et des idées qui sont loin de valoir celles qu'il écarte, par exemple dans XXXII, 35-36, où il en vient à remplacer la plainte de l'adversaire, dont Job déclare vouloir se parer audacieusement, par un juge que Job se dirait prêt à porter sur ses épaules et à décorer d'une couronne. Certaines de ces notes pourront être consultées utilement par les commentateurs de Job.

Alfred Loisy.

R. Brandstetter, **Der Artikel des Indonesischen** verglichen mit dem des Indogermanischen. Lucerne (chez Haag). 1913, in-8°. 56 p.

Voici encore une de ces précieuses monographies — elle porte le numéro 10 — par lesquelles le linguiste bien connu de Lucerne, M. Brandstetter, constitue progressivement la grammaire comparée du grand groupe indonésien. L'auteur s'attaque cette fois à la délicate question de l'article, qu'il examine sous toute ses faces, de la manière précise, sobre et dense qui lui est coutumière. L'article tient une grande place dans les langues indonésiennes, où l'on en observe des formes très diverses, les unes pour les personnes, d'autres pour les choses, et où l'on trouve l'article dès le vieux javanais. Il semble même que l'un des articles au moins, *si* et *i*, qui sert pour les personnes, remonte à l'indonésien commun ; car on le trouve, au moins à l'état de trace, sur la plus grande partie du domaine. Les autres ont au contraire l'aspect de formes développées au cours du développement propre des dialectes indonésiens. Les emplois de l'article sont assez pareils dans la plupart des langues du groupe ; mais la forme particulière affectée par l'article dans les langues indonésiennes sont trop diverses la plupart du temps pour qu'on puisse les considérer comme remontant à la période de l'indonésien commun ; il s'agit de

développements parallèles plutôt que l'héritage d'un seul et même type initial. Il aurait donc été plus juste d'intituler le livre : *l'article dans les langues indonésiennes*, que : *l'article de l'indonésien*. De même on ne peut pas parler de : *l'article de l'indo-européen*. Certaines langues indo-européennes ont développé un article : mais ce développement est partout relativement récent, et rien n'autorise à attribuer un article à l'indo-européen commun. En revanche, la comparaison que fait M. B. entre l'usage fait de l'article dans les diverses langues indonésiennes et l'usage qu'en ont fait certaines langues indo-européennes est d'un vif intérêt : on y trouve l'amorce de toute une théorie générale de l'article.

A. Meillet.

Bonner, **Administration of justice in the age of Hesiod** (Extrait de *Classical Philology*, VII, 1, janvier 1912, p. 17-23).

Cet article fait suite à un article de sujet analogue, publié dans le tome VI du même périodique, et intitulé *Administration of Justice in the age of Homer*. M. Bonner s'appuie principalement sur *les Travaux et les Jours*, mais prend également ses arguments dans le *Bouclier* et dans l'*Hymne à Hermès*, bien que celui-ci soit notablement postérieur. Il conclut que le système judiciaire, à l'époque d'Hésiode, était considérablement en progrès sur celui de l'époque homérique : un procès sur un point de droit était obligatoirement porté devant une cour de justice, et les parties comme les témoins déposaient sous la foi du serment ; mais l'homicide continua à rester une affaire entre les familles, bien que l'on commençât à le considérer comme entraînant une souillure, ce qui amena plus tard l'intervention des lois de l'état. Au vers 324 de l'*Hymne à Hermès*, M. B. interprète δίκης τάλαντα, avec Ridgeway, dans le sens d'une somme d'argent déposée par les parties. Le silence du reste du texte à ce sujet, le vers 312 δὸς δὲ δίκην καὶ δέξο παρὰ ζηνὶ Κρονίωνι, et le développement de la scène m'empêchent de me ranger à cette opinion. L'expression est une métaphore qui a fini par devenir courante et que, je crois, il ne faut pas trop presser.

My.

Η ΑΓΝΑ (sic) ΣΑΠΦΩ. **La chaste Sappho de Lesbos** et le mouvement féministe à Athènes au IVe siècle av. J.-C., avec le fac-similé photographique de l'ode 2 de Sappho, telle qu'elle nous a été conservée par le manuscrit parisien 2036 (Xe siècle ap. J.-C.), ode sur laquelle est basée cette étude, par J.-M.-F. Bascoul D. M. M. Paris, Welter, 1911; VI-79 p.

A ses moments de loisir, M. le Dr Bascoul cultive la littérature grecque ; c'est un goût dont on ne peut que le féliciter. Ayant donc un jour, dans une reproduction de l'édition des lyriques grecs d'Estienne, trouvé la faute d'impression ἐναντίοντα au lieu de ἐναντίον τοι,

au second vers de l'ode de Sappho φαίνεταί μοι κῆνος etc., il s'est demandé « pourquoi Sappho ne parlerait pas plutôt d'un homme que d'une femme ». Là-dessus il partit en guerre contre « la calomnie qui a noirci la mémoire de la plus illustre des femmes », pour « dévoiler toute la trame de cette intrigue, véritable conspiration contre Sappho, des Athéniens qui, au IVe siècle avant J.-C., dans le but d'enrayer un mouvement féministe des plus intenses, ne trouvèrent rien de mieux que de traîner sur la scène une morte pour l'y vilipender ». Bien que depuis longtemps on sache à quoi s'en tenir sur les plaisanteries des comiques athéniens et sur les fables de Phaon et du saut de Leucade, si M. B. s'en était tenu à la réhabilitation de la poétesse lesbienne, on pourrait lui laisser cette illusion qu'il a « démoli une imposture qui date de vingt-quatre siècles » ; mais il ne se contente pas de faire de la littérature à sa manière [1] ; il fait aussi de la critique et de l'exégèse, et il faut bien lui dire qu'il n'est pas dans son élément. Je ne puis pas citer dans son entier le texte de Sappho tel qu'il l'imagine, dont notre texte ne serait en partie qu'une parodie, et dont voici quelques spécimens : 3 πλάνιον, 7 ὡς ἴδω ὄν, ὃς βρόγχον, ἐμοὶ γὰρ αὔδως, 13 κἀδεῶς μ' ἴδρως χέεται, 14 χλωροτέρα δ' Ἐοῖσ, 16 φαίνομ' ἀβόλλα, etc. Je reproduis seulement la traduction : « Ce mortel se manifeste à moi, en me faisant ressentir les mêmes impressions que les Dieux <quand ils se manifestent>. Cet homme, qui se pose carrément en adversaire <des théories lyriques lesbiennes> et que toi, l'esprit errant dans les nuages, lorsqu'il vient chanter avec charme, tu l'écoutes à peine, te moquant de lui en lui faisant de l'œil (note : Nous avons choisi ce terme prosaïque [trad. de ἱμερόεν] parce qu'il fait contraste avec l'attitude et les sentiments de Sappho) ; tandis que moi, certes, dans ma poitrine le cœur me frappe d'étonnement, car dès qu'il m'apparaît, de ma voix aucun son même enroué ne peut plus retentir et ma langue est paralysée ; puis c'est un feu subtil dont les effluves radient à travers mon épiderme ; par les yeux désormais rien ne peut m'exciter ; mes oreilles bourdonnent ; je n'ai pas peur et la sueur m'inonde et le frisson me secoue tout entière ; et, plus blafarde que l'aube, dans un instant je vais être morte d'avoir à craindre <à tout instant de mourir>. J'apparais incapable du moindre mouvement poétique hardi, impuissante à produire le moindre chant digne d'être applaudi. <Cet homme> n'est-il pas admirable ? » Le commentaire qui suit n'est pas moins étonnant. « Nous avons débarrassé l'ode

1. M. Bascoul a en effet une manière à lui de comprendre les textes; par exemple, p. 45 σεαυτήν αἰτιῶ signifie « je t'actionnerai en justice » ; p. 55 θαῦμα ἦν τοῦ τρόπου τοῖς Λεσβίοις veut dire « au sujet de son existence, un miracle se manifesta aux Lesbiens » ; p. 56 ἱερὰ ὁδός ἐστιν ἤ (*sic*) οἱ μύσται πορεύονται est traduit « c'est par Hiéra que les initiés prennent leur route » ; p. 34 εἴ τι μὴ διὰ Λυσάνδραν τῶν παλαιῶν ἐκλέλησαι παιδικῶν est rendu « si pour ta Lysandre il n'y a dans les anciens aucun exemple convenable de poésie amoureuse ».

sublime des éléments vulgaires, comiques ou obscènes... L'ode, désormais, marchera *crescendo* jusqu'à parfaire la description de ce que nous appellerons le SYNDROME SAPPHIQUE (ce n'est pas moi qui souligne) des émotions que provoquent l'apparition et les chants d'un poète-musicien, rival de Sappho et de son école. Ici l'histoire nous indique Stésichore, qui... devait fatalement produire une grande impression sur Sappho... et c'est pour émouvoir l'indifférence de sa fille que Sappho lui chanta ce chef-d'œuvre de description naturelle et sublime des émotions que provoque : d'abord l'apparition des Dieux... ensuite l'inspiration... enfin l'enthousiasme. Qui de nous en effet, en entendant, sans distinction de sexe, un grand artiste,... n'a pas senti... des éblouissements... un frisson... des effluves le brûlant jusqu'aux moëlles ? » Et alors, enthousiasmé lui-même, M. Bascoul de s'écrier : « Le voilà, le Syndrome Sapphique, voilà ce que nous aurions, comme Sappho, ressenti en entendant chanter le poète sublime, rival de son école! Voilà le véritable sens de l'ode ». Le lecteur voudra bien excuser la longueur de ces citations; mais il fallait qu'il fût édifié.

MY.

F. von DUHN, **Pompeji,** eine hellenistische Stadt in Italien, 2te Auflage, Leipzig, Teubner, 1910; IV-111 p. (Aus Natur und Geisteswelt, 114).

Ceux qui connaissent le livre où M. von Duhn a réuni ses conférences sur Pompéi n'ont pas été surpris de le voir arriver rapidement à une seconde édition. L'auteur nous conduit dans la ville morte avec l'autorité que lui donne une connaissance approfondie de la culture hellénique, car c'est surtout l'influence de l'hellénisme qu'il s'attache à rendre sensible, non seulement dans les monuments publics comme le théâtre, les bains, les temples et les édifices qui entourent le forum, mais aussi dans les demeures des particuliers, leur disposition intérieure, la décoration des salles, l'art que révèlent la fabrication et l'ornementation des objets mobiliers. Dans un chapitre d'introduction, M. v. D. rappelle les traits caractéristiques de l'hellénisme et expose, d'une manière très personnelle, comment la vie et l'art grec pénétrèrent en Campanie ; il complète son ouvrage en jetant un coup d'œil rapide sur les inscriptions populaires, en vers ou en prose, gravées sur les murs, et en montrant encore l'influence grecque dans les tombeaux de Pompéi. Ainsi ce petit livre n'est pas, comme on pourrait le croire, une sorte de guide à travers les ruines ; M. von Duhn a laissé de côté une foule de détails et de curiosités que les cicérones montrent aux visiteurs, pour considérer seulement ce qu'il y a de plus intéressant et de vraiment instructif. Il a su en effet instruire et intéresser le lecteur ; de nombreuses illustrations ornent le texte ; un plan de Pompéi dans son état actuel sert à l'orientation ; et une prochaine troisième édition n'étonnera personne.

MY.

Reale Accademia delle science di Torino (anno 1911-1912). M. Lenchantin de Gubernatis : Appunti sull' Ellenismo nella **Poesia arcaica** latina (Turin, frat. Bocca, 1912, 68 p. in-4°).

A la fin du Mémoire, en une demi-page, vient un sommaire qui résume le contenu du travail [1]. Travail soigné, consciencieux, de forme élégante. Le fonds est exact. Ne pas s'attendre sans doute à des vues très neuves ou à des parties originales [2]. Peut-être le cadre choisi par l'auteur ne comportait-il pas autre chose que ce qu'il nous a donné. Plusieurs citations de forme très libre ; mais cela ne déroge, je pense, en aucun pays, avec le genre ou avec les usages académiques. Le mémoire a été lu à l'Académie des sciences de Turin le 23 juin 1912. L'auteur avait déjà, dans le même recueil, publié un mémoire sur *La polimetria nella commedia latina*, auquel ici il renvoie très souvent. Il a donné aussi divers articles dans les *Revues italiennes* [3].

M. de G. part ici d'un article de M. Lafaye dans la Revue internationale de l'enseignement de 1893 sur « les premiers poètes latins ». Le savant italien indique quelque part son intention « de ne pas vouloir répéter ce qui a été dit ou démontré par d'autres » ; il est heureux cependant qu'il n'ait pas suivi cette règle à la lettre : sans quoi son mémoire aurait fini par être singulièrement réduit. M. L. de Gub. cite beaucoup les Allemands (Enc. Wissowa, etc.), mais souvent aussi les savants français (la Revue de philologie, M. M. de la Ville de Mirmont, Lejay, Pichon, Havet, Michaut), le plus souvent, il est vrai, pour les contredire. Beaucoup de citations de savants italiens (Pais, De Sanctis, Ceci, Cessi, Pascal, etc.), ce qui n'a rien que de naturel. Naturellement aussi les travaux de Marx et de Cichorius servent de base pour la partie qui concerne Lucilius.

Malgré les réserves de détail qu'on pourrait faire, ce mémoire sur des œuvres fragmentaires et difficiles est très méritoire et devait être signalé à l'attention des latinistes.

É. T.

Université de Gand, Recueil de Travaux publiés par la Faculté de philosophie et des lettres. 41e fascicule. **Juvenalis** declamans. Etude sur la Rhétorique déclamatoire dans les Satires de Juvénal par Josué De Decker, Gand, van Goethen, 1913, 206 p. in-8°, 9 fr.

M. De D. a préludé à la présente publication par des articles de

1. Après un préambule (9 p.), aperçu de l'effort et de l'œuvre de Livius Andronicus (12 p.). Sur Névius et ses rapports avec l'Alexandrinisme, trois pages, Ennius a ici tous les honneurs (27 p.). Son œuvre multiple : tragédies, annales, œuvres de grammaire, l'Epicharme, l'Ephémère, les Satires et les Epigrammes. Avec Lucilius (16 p.) se termine l'étude.

2. Ce qu'il y de plus nouveau se trouverait, à mon sens, dans ce qui regarde les satires d'Ennius et leur rapport avec la *diatriba* de Bion et les satires de Ménippe.

3. Rivista di Fil. 1912 ; Le *praetextae* e la leggenda di Roma ; Bolletino di filologia, sur divers sujets, notamment sur Polybe, Horace, etc.

la *Revue de l'Instruction publique* en Belgique (notamment sur les petites déclamations de Quintilien, 1910 ; sur Juvénal, I, 81-86, en 1912, etc.) ; aussi dans le Bulletin de la Société pour le Progrès des études philologiques et historiques.

Dire et démontrer que Juvénal, élevé dans les cris de l' « école », a écrit dans le même goût, sans doute il n'y a pas là une découverte. Il n'est pas cependant sans intérêt d'avoir réuni sous un titre commun (telle forme ou mieux tel défaut de style) d'une part les vers de Juvénal, et de l'autre les passages des déclamations qui paraissent tout semblables. Tel rapprochement (p. 43, n. 2) aura le mérite de rendre certaine une correction (X, 175 : *Contractum*) qui n'était jusqu'ici qu'une conjecture.

M. De D. s'en tient au cadre traditionnel. Son livre contient trois parties : invention, composition, style. La « littérature » du sujet a été consciencieusement dépouillée, et l'on trouvera ici des extraits des livres les plus récents (*Kultur der Gegenwart*, etc.). J'avoue que j'aurais voulu plus d'indications et plus précises sur la valeur véritable des travaux cités. L'étude a été préparée avec soin, plutôt avec trop de soin ; l'on en vient à souhaiter dans ces pages nombreuses, mais de fonds assez vides plutôt des suppressions, et quelques retouches. La citation des mêmes vers à des pages très rapprochées, souvent voisines, devient vite insupportable. La rédaction est inégale ; j'y relèverais plus d'une faute de goût, même de langue. Comme le dit quelque part M. De D. il arrive trop souvent ici que « le lieu commun soit notoire ». Dans ces longues listes de procédés connus et fréquents, interrogations, anaphores, apostrophes, qui prolongent les chapitres, n'y a-t-il pas abus ? et le critique n'a-t-il pas subi fâcheusement la contagion de son poète ?

Je crois que les emprunts à la *Vita* qu'on trouve ici à plus d'une place auraient dû être accompagnés de réserves bien plus expresses.

M. De D. croit mal fondée l'hypothèse de Leo sur la *duplex recentio* de Juvénal. Cependant, dans une étude si étendue, il ne pouvait manquer de donner sur l'état de notre texte son opinion ; elle se cache dans une note (n° 2) de la p. 202 et, je crois, ne satisfera pas beaucoup de lecteurs : la VIe satire, parue d'abord séparément, aurait subi certaines modifications de la part de Juvénal lui-même, avant d'être incorporée dans une édition postérieure des Satires. Voilà suivant moi qui n'est certes pas compromettant, mais qui ne résout rien [1].

É. T.

Floris ende Blancefloer, van Diederic van Assenede, uitgegeven door Dr P. Leendertz jr ; Leiden, Sijthoff, 1912, in-8° de cxxvii-148 p. (Bibliothèque de littérature moyen-néerlandaise).

La collection dont fait partie cette nouvelle édition du *Floire et*

1. Les fautes d'impression ne manquent pas.

Blanchefleur néerlandais et le nom du savant à qui nous la devons, sont des garanties de la compétence et du soin avec lesquels elle a été préparée et exécutée. Je laisse aux spécialistes de la philologie moyen-néerlandaise le soin de dire leur avis sur la constitution du texte (cf. J. W. Muller, dans *Museum*, XX, col. 131), et je me borne à attirer l'attention des lecteurs de la *Revue critique* sur quelques très intéressants paragraphes de l'Introduction.

Une longue et minutieuse discussion est consacrée par M. Leendertz à la question de savoir si l'origine du roman français est grecque, et non arabe. Après avoir passé en revue les différentes opinions des savants à ce sujet, il énumère, pour les épisodes les plus marquants et les traits les plus saillants, tous les rapprochements qu'on peut faire avec d'autres récits. Peut-être a-t-il eu tort d'exclure de son tableau, aussi hardiment qu'il le fait, les romans français antérieurs à *Floire*; d'ailleurs, je ne comprends pas pourquoi il le fait. A la p. XLVII, après avoir dit pourquoi il ne tient pas compte de récits qui sont, certainement ou probablement, plus jeunes que l'œuvre française, il continue ainsi : « C'est pourquoi j'ai fort peu utilisé les concordances [entre *Floire et Blanchefleur*] et les sagas scandinaves et allemandes et les romans français ». Mais parmi ceux-ci il y en a qui sont plus anciens que *Floire*; pourquoi n'entrent-ils pas en considération? Il me semble que, dans la note de la p. XLVIII, il se débarrasse un peu trop facilement des recherches de Dressler sur les emprunts que l'auteur de *Floire* aurait faits à *Enéas*; il y a entre ces deux textes des ressemblances qui ne sauraient être dues au seul hasard; d'ailleurs, il serait bien étrange que le roman antique n'eût pas fait sentir son influence. Pour moi, je suis persuadé que le *Roman de Thèbes* doit aussi figurer parmi les sources du poète de *Floire*; la présence des noms de Daire, Parthenopeus, Ypomédon, Antigone et Ismène s'explique certainement ainsi.

Je me garderai bien de prendre parti dans la question de l'origine arabe ou grecque. D'après M. Leendertz, *Floire* doit être imité du grec, et non de l'arabe, pour trois raisons : 1° La différence de condition sociale qui existe entre *Floire et Blanchefleur* n'est pas un trait oriental; 2° Le père de *Floire* pense et agit en chrétien plutôt qu'en Mahométan; 3° Si l'émir garde chaque femme pendant un an, c'est là une modification d'une donnée plus primitive d'après laquelle il en ferait décapiter une chaque matin. Cet adoucissement ne saurait être attribué à un auteur musulman. Or, rien ne nous empêche de mettre les changements nommés sous 2 et 3 au compte de l'auteur français; M. L. le reconnaît pour le point 2, et non pas pour 3, sans dire la raison de cette différence de traitement. Et peut-être le premier argument semblera, à lui seul, un peu faible pour être opposé à ceux, très forts, présentés par M. Huet en faveur de l'origine arabe. D'après l'esprit général du récit, le roman peut être grec aussi bien qu'oriental (p. LVIII).

Je me permettrai encore une observation sur le chapitre de la versification. M. L. y touche un problème tout à fait intéressant : les rapports entre le système moyen-néerlandais de faire des vers avec un nombre fixe d' « arsis » et un nombre illimité de « thesis », et le système de vers syllabiques qui, au XVIe siècle, et au XIIIe s. dans la seule *Vie de Sainte Lutgarde*, a remplacé l'ancienne méthode. D'après lui, on pourrait, dans *Floire*, reconnaître les premiers commencements du nouveau système, imité de la versification latine. Si je relève cette idée — à laquelle je ne crois pas — c'est pour bien accentuer l'erreur de plusieurs savants néerlandais et, si je ne me trompe, celle aussi de M. Leendertz, qui consiste à identifier la versification française avec celle qui est devenue néerlandaise. Je lis à la page LXXX : « Le vers latin (classique ou médiéval?) consistait en une alternance régulière de syllabes longues et brèves. Il est vrai que, sous l'action des langues modernes, l'accent remplaça la quantité, mais le nombre fixe de syllabes subsista. Le même principe dominait dans la poésie française ». Cette phrase me semble tout à fait malencontreuse et grosse de confusions. La poésie française n'a jamais connu d'accents fixes, sauf, dans les longs vers, un accent à la césure; elle ne connaît que le nombre déterminé de syllabes. C'est pourquoi on a tort de considérer la nouvelle métrique néerlandaise comme une simple imitation de la versification française. Celle-ci n'a jamais connu le mouvement iambique, qui est caractéristique de nos vers ; aussi n'a-t-elle pu nous donner que la méthode de compter les syllabes, tandis que le système du vers néerlandais doit s'expliquer autrement.

Je termine en félicitant M. Leendertz pour l'achèvement de son beau travail ; après la publication du vaste recueil de poésie dramatique, que nous devons à son zèle infatigable, un autre se serait reposé; M. Leendertz s'est reposé en entreprenant une nouvelle édition, qui a dû lui demander beaucoup de temps et de recherches.

J.-J. SALVERDA DE GRAVE.

Lettres du duc de Bourgogne au roi d'Espagne, Philippe V et à la reine, publiées pour la Société de l'histoire de France par Mgr Alfred BAUDRILLART et Léon LECESTRE, Tome I. Paris, Renouard (Laurens), 1912, 393 p. 8°. Prix : 9 fr.

On serait tenté de croire que la Société de l'histoire de France a bien de l'argent disponible pour qu'elle en dépense une partie à mettre au jour des textes aussi dénués d'intérêt que ceux qu'on nous présente dans le présent volume. Ce n'est pas assurément la faute des éditeurs, dont l'un est probablement, à l'heure qu'il est, le savant qui connaît le mieux, en France, l'histoire du règne de Philippe V et dont l'autre a fait ses preuves en annotant déjà bon nombre des volumes, relatifs au XVIIe siècle, publiés par la Société. Mais on doit regretter pour eux le temps qu'ils ont perdu à copier aux Archives d'Alcalá de Hénarès les

originaux de cette correspondance, si insignifiante, entre le duc de Bourgogne, son frère et sa belle-sœur, Marie-Louise de Savoie [1]. Ils y ont ajouté quelques autres lettres du même, rapportées sans doute jadis d'Espagne par Louville et qui se trouvent actuellement dans les archives de M. le duc de La Trémoille. Je crains qu'on n'ait rendu un bien mauvais service au duc de Bourgogne, en publiant ses épanchements fraternels intimes ; ce personnage, qu'une coterie de la cour essayait de faire passer, de son vivant même, pour un esprit réformateur, et qu'après sa mort, elle a presque transfiguré pour les générations suivantes, se montre à nous, dans ce recueil, comme une individualité des plus insignifiantes. Au point de vue politique, l'intérêt de ses épîtres est quasiment nul. Le petit-fils de Louis XIV y mande à son frère, à des intervalles souvent considérables, des nouvelles le plus souvent défraîchies et glanées fréquemment dans les gazettes [2].

Au point de vue intellectuel, on ne dirait certes pas que le prince habite au centre des beaux esprits de la France ; pas un mot relatif aux arts et à la littérature ; s'il lit quelque chose, ce sont des brochures contre les jansénistes et leur « cabale », qu'il poursuit de ses ironies ou de ses dédains (p. 7, 23-25, 106-108). Mais il trouve le temps de décrire « le portrait d'un monstre à bec de canard, à oreilles d'âne, tête de hibou, corps de mouton, etc. » (p. 101) ; il racontera qu'on « commence à glisser sur la glace » à Versailles (p. 27), ou que le duc de Berry, leur frère cadet à tous deux, était, tel jour « un peu ivre, à son ordinaire, après le diner » [3] (p. 5). Il a deux sujets surtout qui forment le fonds de sa correspondance ; d'abord les grossesses réussies ou manquées de la duchesse de Bourgogne, les rhumes et les maux de dents de ses bébés, le désir de voir son frère procréer lui aussi, le plus vite possible, quelque prince des Asturies [4] ; puis, ses chasses. Là dessus il est intarissable : il n'en reparle pas seulement, sans cesse, à son frère qui les aime, mais même à sa belle-sœur dont il sait qu'elle ne s'y intéresse pas [5]. A Fontainebleau, à Marly, dans les

1. Le premier volume embrasse la correspondance du 4 juin 1701 au 15 novembre 1708 ; elle compte 145 lettres.

2. Voy. la note des éditeurs eux-mêmes, p. 138. — Il faudrait plaindre le jeune roi d'Espagne, s'il n'avait appris les succès et les revers des armées de son aïeul que par les missives de son aîné.

3. A peine si l'on peut glaner çà et là quelques détails un peu plus curieux comme sur la mort de Mme Montespan et « ses charités immenses » (p. 197) ou quand il parle de la Franche-Comté « province nouvellement à la France » et « assez malintentionnée, du moins en partie » (p. 218).

4. Quand ce petit prince est enfin né, le duc écrit à Philippe V : « Dieu qui nous les a donnés nous les continuera tous deux pour en faire un jour deux instruments de sa gloire sur la terre et dans le ciel ». Malheureusement il fut bien malheureux prophète ce jour là. L'un fut l'éphémère roi Don Luis V, l'autre mourut en 1712 déjà.

5. Les lettres du duc à la reine d'Espagne sont d'une insignifiance et d'une monotonie toute particulière. On les dirait copiés dans un manuel du bon ton, ces

bois de Saint-Cyr, à Montrouge, dans la plaine de Saint-Denis, ce ne sont que descriptions de chasses à courre et autres (p. 6, 9, 75, 97, 112, 126, 201, 244 etc.) et énumération des nombreuses victimes de son adresse et de l'adresse, supérieure encore, du duc de Berry. En 1707, au moment de la grande crise, alors que la Provence est menacée, il s'enthousiasme pour les chasses du comte de Toulouse, à Rambouillet, « dans des pays tout neufs pour moi.... que j'ai trouvés admirables » [1].

Alors que l'Europe presque tout entière est en feu, que des milliers de vies humaines sont fauchées pour les vues ambitieuses de Louis XIV, l'attitude du duc de Bourgogne reste assez froide [2]. En 1705, au moment où l'Espagne et les troupes françaises font les plus grands efforts pour arracher Gibraltar aux Anglais qui l'occupent, il écrit à son frère : « Pour votre siège de Gibraltar, il commence à m'ennuyer excessivement et je crois qu'il ne vous ennuie pas moins » (p. 83). Deux ans plus tard, en août 1707, quand les Impériaux s'emparent du royaume de Naples, il s'y résigne avec une parole plus chrétienne que royale : « Vous saurez aussi déjà la facilité avec laquelle les Allemands sont entrés à Naples. A tout cela il faut vouloir ce que Dieu veut » (p. 205). — Parfois, il est vrai, il est pris d'un élan de joie à l'idée d'aller à l'armée, ainsi qu'il l'écrit lui-même à son frère, en avril 1702 [3], mais quand il y est, il n'en devient pas plus actif ni plus intéressant [4]. Plus tard encore, en 1708, il se dit heureux « de rentrer dans le service et de ne pas toujours demeurer inutile à Versailles, Marly ou Fontainebleau » (p. 245). Mais son attitude n'en devient pas pour cela celle d'un soldat; après la défaite d'Oudenarde, il écrira : « Dieu, qui m'a humilié dans ma première action de guerre, me soutiendra si j'en vois d'autres » (p. 257).

Ces deux campagnes d'Allemagne (1703) et des Flandres (1708) ont fourni un appendice de près de cent trente pages, où sont réunies les lettres adressées alors par le duc de Bourgogne au roi et au ministre de la guerre, Chamillart ; elles sont plus intéressantes que les autres puisqu'elles comprennent forcément des faits et des détails militaires [5].

---

souhaits stéréotypes pour la nouvelle année, ces remerciements pour des envois de tabac ou de chocolat, « dont l'odeur est merveilleuse ». Parfois ce sont des énigmes dont la clef s'est perdue (p. 71-72), phrases évidemment sans aucun sens (p. 202, p. 245) dont on ne s'explique pas que les éditeurs les aient conservées.

1. Il chasse avec une égale ardeur le grand et le petit gibier, le cerf, le loup, le sanglier, les lapins, les bécasses et les chats-huants.

2. Cette froideur — on pourrait dire cette sécheresse de cœur — se montre aussi dans ses affaires particulières. Voir p. ex. avec quelle indifférence il mentionne la mort du fils du duc de Beauvillier, son précepteur, p. 132.

3. « Je vous écris cette lettre dans un véritable transport de joie; j'ai reçu l'ordre du Roi, ce matin, de partir mardi pour aller joindre l'armée » (p. 14).

4. On n'a qu'à parcourir ses lettres, si sèches, écrites alors qu'il assiégeait Brisach (p. 35-39).

5. Les éditeurs ont laissé de côté, avec raison, celles des pièces de cette correspondance qui figurent déjà dans les *Mémoires militaires relatifs à la guerre de la*

Seulement on est en droit de se demander, après avoir lu les premières, si c'est bien le prince lui-même qui les a rédigées. Mais même dans ces documents d'un autre genre on ne trouve guère trace d'une activité personnelle intelligente, et le prince le sentait bien lui-même, puisqu'il écrivait à Louis XIV en quittant l'armée (le 8 décembre 1708) les lignes suivantes : « C'est une grande mortification pour moi de n'avoir pu rien faire dans cette campagne et d'avoir été le témoin des malheurs dont elle a été remplie ; mais je me flatte que V. M. me fait la justice de croire que j'ai toujours été à ce que j'ai cru pour le mieux. J'ose lui demander infiniment pardon des fautes que mon peu d'expérience m'a pu causer » (p. 393) [1].

R.

Raoul Arnaud, **Sous la Rafale**. Paris, Perrin, 1913, in-8. 391 pages, gravures, 5 fr.

M. Arnaud, qui semble avoir voué un culte aux femmes marquantes de l'histoire, vient de nous offrir, sous un titre qui n'est peut-être pas irréprochable, trois nouvelles études, moins d'histoire révolutionnaire (comme le porte un avant-titre général) que de psychologie féminine pure et simple. Le but de ces trois études est de nous montrer jusqu'où les femmes peuvent pousser le dévouement, et le lien qui les unit entre elles est l'amour, plus fort que la mort.

La première des héroïnes de M. Arnaud est la marquise de La Fayette. Ce fut en effet une des plus touchantes martyres de l'amour conjugal, une de celles qui justifient le mieux le mot de Pascal sur les raisons du cœur que la raison ne comprend pas. Car si M. Arnaud trace (p. 139) un portrait de La Fayette beaucoup trop flatté, il reconnaît (p. 178) que c'était un « fantoche », peu digne par conséquent de l'aveugle passion qu'il avait inspirée à sa femme. La figure de Mme de La Fayette, dans l'attitude où elle nous est présentée ici, déborde d'ailleurs le cadre de M. Arnaud : on connait en effet toutes les épreuves, toutes les humiliations que son mari lui avait fait souffrir, dès la première heure de leur union, par sa fugue en Amérique, et, après son retour, par ses infidélités. Le cœur de Mme de La Fayette avait donc déjà passé sous la meule avant la « rafale ».

La tâche de M. Arnaud a été grandement facilitée, en ce qui concerne Mme de La Fayette, par les pages que la vie de cette noble femme avait déjà dictées à divers membres de sa propre famille, à sa sœur, Mme de Montagu, à sa cousine, Mme de Duras, à son mari même, enfin et surtout à sa fille, Mme de Lasteyrie, compagne d'une

---

succession d'Espagne, publiés par le général Pelet dans la grande collection des *Documents inédits*, aux tomes III et VIII des Mémoires.

1. Voici quelques petites fautes d'impression à corriger : P. 33, lire *Waldstein* pour *Walstein*. — P. 41, l. *Stvrum* p. *Stirum*. — P. 171, l. *Cloudesley* Shovel p. *Clowdisley*. — P. 195, l. *Bühl* p. *Bihel*, et *Stollhofen* p. *Stolhofen*. — P. 199, l. *Daun* p. *Thaun*. — P. 270, l. *Urloffen* p. *Urlaffen*.

grande partie de ses infortunes. Comme M. Arnaud ne nous apporte pas grand'chose de neuf sur Mme de La Fayette, on eût souhaité que, du moins, il la laissât parler elle-même plus souvent et surtout plus longuement : Mme de La Fayette a écrit des lettres admirables, dignes d'une anthologie ; elles n'eussent pas été des hors-d'œuvres ici.

Parmi les personnages qui circulent autour d'elle, M. Arnaud fait plusieurs fois passer devant nous la silhouette de Mme de Tessé. C'est une des figures de femmes les plus originales de l'époque, peut-être unique en son genre, en laquelle se rencontrent, sans paraître se heurter, les plus piquants contrastes. M. Arnaud s'acquerrait de nouveaux titres à notre reconnaissance s'il se laissait tenter par la biographie de Mme de Tessé, dont les matériaux abondent [1].

L'histoire de Mme de Bellescize qui fait suite dans ce livre à celle de Mme de La Fayette, se compose de deux parties. Dans la première, on nous montre un père assez imprudent pour vouloir imposer un mari de sa façon à une fille qui n'en veut point, et tout interloqué de voir celle-ci s'en choisir un autre à sa barbe et contre son gré. C'est le thème de presque toutes les comédies du XVIIe et du XVIIIe siècles, depuis Molière jusqu'à Beaumarchais, et l'on est en train de se demander quel intérêt l'auteur a-t-il pu y trouver, lorsque tout à coup cette idylle se transforme en drame. Bellescize, émigré rentré, est arrêté à l'insu de sa femme. Certain de monter à l'échafaud, il prépare pour elle plusieurs lettres qui devront lui être remises successivement après son exécution, de manière à lui laisser croire le plus longtemps possible qu'il existe encore. Lorsque la jeune femme apprend la vérité, elle se précipite au tribunal révolutionnaire, la raison aux trois quarts égarée, et le tribunal condamne à mort une insensée. C'est un des épisodes les plus émouvants de la Terreur.

De Paris, M. Arnaud nous transporte à Nîmes où la « rafale » ne fut pas moins violente. Ici ce n'est plus à une épouse que nous avons affaire, mais à une sœur. Plus heureuse que Mme de Bellescize, Mlle Chabaud de La Tour, après des prodiges de dévouement qui font d'elle une véritable héroïne de l'amour fraternel, réussit à arracher son frère des griffes du Minotaure.

Ces trois études, bien que fortement étayées par tout un appareil de références, ressemblent à des œuvres d'imagination. Moins bien écrites, on dirait du Balzac. Mais précisément on peut leur reprocher d'être un peu trop littéraires. Cette parure était inutile : le fond tout nu suffisait.

Eugène WELVERT.

---

1. P. 73 : *exitium* est un barbarisme. P. 159 et 165 : ce qui est dit ici de Théodore de Lameth (d'après Mme de Lasteyrie qui n'est cependant pas citée) est inexact, ou invraisemblable s'il s'agit de son frère Alexandre.

A. Cournot. **Souvenirs**, (1760-1860). Paris, Hachette, 1913, in-8°, xxxviii-266 p.

Mathématicien et métaphysicien, Augustin Cournot fut un savant, un des plus grands savants du siècle dernier, mais un savant discret qui mettait à écrire les plus savants livres autant de modestie que d'autres soi-disants savants de son temps usaient d'habileté pour lancer dans le monde leurs fragiles et éphémères théories. Il fuyait tellement le bruit qu'il s'est caché pour rédiger ses Mémoires. Comme sa vue mauvaise ne lui permettait pas d'écrire lisiblement, il eut recours à un secrétaire pour recopier en grand mystère et portes closes ses pattes de mouche. « Prenez au sérieux votre rôle qui est de garder les secrets, » lui dit-il en l'enfermant dans son cabinet de travail.

Né en 1801 dans une famille de petite bourgeoisie, originaire de la Franche-Comté où il passa toute son enfance et sa première jeunesse, il avait connu au moins deux générations de survivants de l'ancien régime, et, dès les premières pages de ses *Souvenirs*, il a tracé de la vie provinciale à cette époque un tableau qui, pour n'être pas d'un peintre direct, n'en est pas moins d'une rare justesse. « On se fait, dit-il par exemple, la plus fausse idée de la France de l'ancien régime, quand on se la représente comme scindée en deux castes, nobles et roturiers, vainqueurs et vaincus... Au XVIIIe siècle, la distinction des nobles et des roturiers n'avait la valeur d'une classification rigoureuse qu'au point de vue de l'assiette de l'impôt, ou bien encore dans l'ordre politique, pour les pays d'États qui avaient conservé quelque apparence de formes politiques. Mais dans les mœurs et les habitudes sociales, la noblesse comme la bourgeoisie offraient une multitude de couches, d'étages qui ne se confondaient point, en remontant jusqu'au prince du sang et en descendant jusqu'au plus simple artisan. Tel anobli était, pour la naissance, coté bien moins haut dans l'opinion publique que tel bourgeois de vieille souche. » Pareillement, la Révolution lui suggère un certain nombre d'observations qui ne sont pas celles de tout le monde, mais qui, venant d'un penseur comme lui, méritent toute notre attention. C'est ainsi qu'il défend l'Assemblée constituante contre le reproche qu'on lui fait communément d'avoir, en touchant à l'encensoir, compliqué d'un schisme religieux une révolution politique déjà si radicale. Selon lui, il était impossible, sans choquer des habitudes dix ou quinze fois séculaires, de mettre du premier coup la religion et l'Église tout à fait hors de l'État, comme en Amérique. D'un autre côté, si l'Assemblée, après avoir supprimé les ordres monastiques, nationalisé les biens d'Église et aboli le clergé en tant qu'ordre de l'État, avait respecté les circonscriptions diocésaines, le mode de nomination aux évêchés et aux cures et dispensé du serment constitutionnel, elle n'en serait pas moins arrivée à se brouiller avec la cour de Rome et par suite avec beaucoup d'évêques et de prêtres subal-

ternes. Le schisme était donc inévitable, d'une manière comme de l'autre. De ce que dit Cournot sur la période impériale, on retiendra surtout la prophétie du vieux géomètre Lagrange « que tout cela aurait une fin, que les Bourbons reviendraient, que le règne des dévôts et des Jésuites reviendrait aussi ». Sur quoi, Cournot, évoquant ses propres souvenirs, explique et justifie cette boutade par l'état des partis et de l'opinion publique en France à la fin de l'Empire. S'il y avait alors un groupe catholique ultramontain, en réalité le parti royaliste n'existait pas : à l'exception de quelques membres des anciennes familles, personne ne savait au juste, ne cherchait même à savoir ce qu'étaient devenus les frères et les neveux de Louis XVI. S'il n'y avait pas de parti royaliste, il y avait encore moins de parti révolutionnaire : personne n'aurait osé faire, comme on l'a fait depuis, l'apologie des hommes de 93. Les quelques vieux Jacobins, non convertis au pouvoir par des titres et des places, se sentaient encore plus surannés que les plus vieux émigrés. Enfin ce culte napoléonien, qui devait être si habilement exploité dans la suite, n'avait d'autels que dans les cœurs des militaires et des jeunes gens. Pour les têtes chauves ou seulement grisonnantes, Napoléon était toujours Bonaparte, le soldat de la veille, avec sa fortune prodigieuse et son ambition démesurée, devant (comme Cournot l'entendait dire chaque jour) culbuter le monde ou être culbuté lui-même. Lagrange avait donc raison : les Bourbons devaient revenir. Cependant, lorsque de la petite ville de Vesoul partirent quelques exemplaires d'une piece par laquelle Charles-Philippe de France, fils de France, Monsieur, comte d'Artois, lieutenant-général du royaume, prononça l'abolition de la conscription et des droits réunis, et donna toutes les bonnes paroles qu'un prétendant prodigue en pareil cas, Cournot, qui avait alors quatorze ans, éprouva la sensation d'un lettré du XVIe siècle apprenant que la République romaine n'était pas morte. Tout en jugeant sévèrement le retour de l'île d'Elbe, il estime qu'une réaction contre la dynastie ramenée par l'étranger était inévitable : le gouvernement des Bourbons aurait été renversé ou par une insurrection militaire aux applaudissements du peuple, ou par une émeute parisienne que l'armée aurait laissé faire. Tous ceux qui ont lu les rapports que Beugnot, alors directeur de la police, adressait au roi Louis XVIII, s'associeront à cette opinion.

Cournot, entré dans la vie au début du siècle, entra réellement dans le monde en 1821 par la porte de l'École normale qu'une ordonnance de M. de Corbière allait bientôt supprimer (6 septembre 1822). Désormais son horizon se resserre : il n'appartient plus guère qu'à l'Université et à la science. Notons toutefois son passage, pour un préceptorat, dans la maison du maréchal Gouvion Saint-Cyr, qui nous vaut sur ce guerrier, sur ses opinions, sur ses Mémoires (dont Cournot fut le teinturier) des aperçus nouveaux, modifiant et recti-

fiant les informations courantes. Mais si la société dans laquelle Cournot est désormais appelé à vivre est plus restreinte, plus spéciale, son regard de myope en perçoit mieux et de plus près le dessein. On lira donc avec d'autant plus d'intérêt cette partie de ses *Souvenirs* que d'abord ils sont ceux d'un narrateur placé au cœur même de son sujet, qu'ensuite l'École normale, à cette époque de crise pour elle, n'aura jamais eu de meilleur historien, et qu'enfin sur tous les grands problèmes de l'instruction publique, encore posés aujourd'hui, Cournot, professeur, inspecteur général et recteur de l'Université, doublé d'un pénétrant observateur, nous apporte des solutions que l'on peut discuter, mais qui en imposent par leur conviction, leur netteté et leur autorité. Ennemi du grec, du vers et du discours latins, il s'était montré, dès 1850, partisan résolu de l'histoire, des langues vivantes et des sciences : comme on le voit, c'était un précurseur. Il haïssait le baccalauréat. « C'est vers cette époque [1821], dit-il, que l'on fit la malheureuse découverte que le but des études du collège est d'obtenir un diplôme ; et une fois ce moyen trouvé de donner à un phénomène intellectuel insaisissable une forme matérielle et sensible, le bon sens français s'empressa de tirer la conséquence que le moyen le plus rapide, le plus économique, le plus sûr d'obtenir le parchemin désiré est le moyen préférable, et que tout ce qui, dans l'éducation des collèges, ne mène pas au baccalauréat, ne mène à rien. » De là vient en grande partie l'affaiblissement progressif des études. Mais, pour Cournot, le mal a encore d'autres causes : l'entraînement du siècle, le besoin du gain résultant du progrès du luxe et de l'éparpillement des fortunes, la spécialisation des carrières. Croire que les sciences gagnent ce que lettres perdent à ce régime, c'est une erreur : « L'attrait d'un théorème de haute algèbre, dit-il encore, n'est pas plus grand que celui de la methode virgilienne, à moins qu'il ne faille être en état d'en fournir la démonstration pour entrer à l'École polytechnique et en sortir ingénieur, avec la chance d'avoir une belle place si l'on reste au service de l'État, une place lucrative si l'on se met au service d'une compagnie et, dans tous les cas, la perspective d'un riche mariage. » Personne n'a mis avec plus de clairvoyance et de décision que lui le doigt sur cette plaie toujours ouverte ou sans cesse renaissante de l'État pédagogue. Très partisan de l'Université, il n'en sent pas moins sa faiblesse vis-à-vis du clergé en matière d'éducation, et c'est sur le terrain des écoles qu'il prédit que la vieille lutte des pouvoirs ecclésiastique et séculier doit se continuer, alors qu'elle aura cessé depuis longtemps sur les autres. Il en donne plusieurs raisons dont voici la plus simple : c'est que plus l'indifférence religieuse fait de progrès, plus les pères et les mères de famille qui veulent pourtant élever leurs enfants dans des habitudes et des pratiques de foi, sont portés à croire que le seul moyen efficace d'y arri-

ver est de s'adresser au clergé, pour qui les qualités qu'ils recherchent sont des qualités d'état.

La carrière publique de Cournot l'ayant mis en contact avec des personnalités marquantes dans l'ordre des sciences et des lettres, il nous a laissé d'elles, non des portraits achevés à la manière du XVIIIe siècle, mais de brèves et sobres silhouettes, indiquant seulement le trait essentiel de leur physionomie, mais un trait puissant et qui reste dans la mémoire. Citons presque au hasard le mathématicien Laplace, le géomètre Lagrange, les chimistes Thénard et Dumas, l'astronome Leverrier, Villemain, Cousin, Fortoul, etc. Mais tout professeur qu'il fût, les mathématiques et la pédagogie n'accaparaient pas entièrement Cournot ; il s'était réservé une porte ouverte sur le monde extérieur, et son crayon s'est exercé sur d'autres têtes que celles des savants. De Napoléon, par exemple, il rapporte des anecdotes que l'on ne trouve peut-être pas ailleurs. Ainsi il tenait de Bérenger (de la Drôme) que l'empereur laissait souvent échapper, dans les discussions du Conseil d'État, l'expression *a fortiores*, qui prouvait qu'il avait appris à Brienne encore moins de latin que de mathématiques ; mais personne n'était tenté de rire de l'énormité du barbarisme. De Charles X il nous transmet un propos qui n'a l'air de rien, mais qui est tout l'homme. Il disait un jour à M. Portalis, alors garde des sceaux : « Les Français ont voulu avoir une charte ; on leur en a donné une, et je ne songe pas à la leur ôter ; mais enfin cette charte... ne peut pas m'empêcher de faire ma volonté ». Combien Cournot regrette que Louis-Philippe ne se soit pas contenté du rôle d'un stathouder ! Il serait resté au Palais-Royal sans rien changer à son train de vie, laissant la Nation subvenir à tout ce que l'on regarde comme la décoration et le luxe d'un grand État monarchique. Cela éloignait toute comparaison entre la branche aînée et la branche cadette et par suite tout reproche sérieux d'usurpation. Ainsi le comprit à peu près son gendre, le roi des Belges, qui se maintint sur un trône de convention, uniquement pour avoir toujours déclaré qu'il était prêt à le quitter si on croyait n'avoir plus besoin de lui. Cournot arrête ses *Souvenirs*, en octobre 1859, par une prophétie : il ne pense pas que le peuple français se transforme jamais assez pour pouvoir supporter longtemps des institutions démocratiques. Il nous croit voués à ce qu'il appelle le *Césarisme*, c'est-à-dire à une succession de dynasties viagères ou limitées à un petit nombre de générations ; viagères, si le successeur du fondateur n'est pas aussi fort que lui ; affermies, dans le cas contraire, et jusqu'à ce que le sang se dégrade ou que la difficulté des circonstances exige l'énergie d'un homme nouveau. Évidemment, c'est une question, et même une très grosse question. Mais en attendant que l'avenir se charge de la résoudre, faisons comme Candide, cultivons notre jardin.

Eugène WELVERT.

— La langue et la littérature française du moyen Âge continuent à être étudiées en Allemagne avec un zèle dont témoigne le succès des ouvrages vraiment appropriés à ce but. Nous venons de recevoir la onzième édition de la *Chrestomathie* de Bartsch, revue, comme les deux précédentes (1908, 1910), par M. Leo Wiese (Leipzig, Vogel, 1913, in-4° de 543 p.; voy. sur la deuxième *Revue critique*, 1909, I, 66). L'aspect typographique en est plus agréable, les textes ayant été imprimés en plus gros caractères. La « table des flexions » et le Glossaire sont restés à peu près sans changements, mais une douzaine de morceaux ont été remaniés d'après les éditions récentes. — L'*Einführung in das Studium der altfranzösischen Literatur* de M. Voretzsch, qui est à la fois un précis d'histoire littéraire et une chrestomathie, en arrive à sa seconde édition (Halle, Niemeyer, 1913, in-8° de xi-575 p.; sur la première, voy. le compte rendu de M. Bourciez, *Revue*, 1906, I, 460). Ici aussi quelques changements d'ordre matériel ont été apportés; les plus anciens textes ont été rejetés dans le manuel du même auteur consacré à la langue (voy. *Revue*, 1912, II, 238) et les autres imprimés en plus petits caractères. L'espace ainsi gagné a été employé à mettre au courant l'exposé des grandes questions; la bibliographie également a été soigneusement mise à jour. En dépit de certaines disproportions entre les parties, signalées par notre collaborateur, ce livre reste, comme le souhaitait l'auteur, un des manuels les plus pratiques et les plus commodes que l'on possède sur la matière. — A. J.

— Le n° 397 de la collection *Aus Natur und Geisteswelt* donne des *Grundzüge der Ethik* (Teubner, 1913. 116 p. 1 M. 25) par Else Wentscher, qui cherche un fondement moral à la pédagogie ; c'est même là le titre de son dernier chapitre ; les autres traitent de la dérivation des nomes éthiques, de l'origine des notions morales, de l'analyse de la conscience, du bien moral chez Socrate et Platon, de l'impératif catégorique, de la liberté de la volonté, de l'idéal moral et de la réalisation. Rien de bien nouveau ni dans le fond ni dans la forme. — Th. Sch.

— Le n° 115 de la collection *Wissenschaft und Bildung* (Leipzig, Quelle et Meyer) est un manuel civique de M. E. Bernstein, professeur d'histoire à Greifswald : *Staatsbürgerkunde* (1912, 112 p. 1 M. 25), qui veut être, comme dit le sous-titre, un guide et conseiller de chaque citoyen pour ses droits et ses devoirs; car, dit avec raison l'Avant-propos, on a promulgué le suffrage universel sans s'inquiéter de sa condition préalable, indispensable à un bon fonctionnement, qui est l'éducation civique. De là vient l'empire des mots, la tyrannie des formules toutes faites, destinées à remplacer le jugement personnel. Aussi le chapitre le plus important est-il le dernier : *Unterricht in politischer Bildung*. Ce livre montre, entre autres choses, la fascination exercée encore par la Révolution française, car il débute par l'article 1 du titre 3 de la Constitution de 1791 : la souveraineté appartient à la nation, et est rempli d'allusions à nos institutions politiques contemporaines. — Th. Sch.

— La *Bewegungslehre* (Charlottenbourg, Huth ; 95 p.) de M. Volkmann, est une étrange application de la dynamique à la psychologie avec un développement savant de choses fort simples qui pourraient s'exprimer beaucoup mieux sans un tel appareil d'érudition. C'est un chaos où voisinent confusément les sujets les plus hétérogènes, un chantier improvisé en musée. — Th. Sch.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 34 — 23 août — 1913

Erman, Les hiéroglyphes. — Baillet, Les idées morales dans l'Egypte antique. — Stèles du British Museum, III. — Inscriptions égyptiennes de Berlin, V, p. Röder. — Le Béyân persan, I, trad. Nicolas. — Mackail, La poésie grecque. — Duhain, Tourreil, traducteur de Démosthène. — E. Wolf, Les sentences chez Sophocle. — Calhoun, Les hétairies. — Stutz, Le vers de Gengenbach. — Auguste, La Compagnie du Saint-Sacrement à Toulouse. — Souriau, La Compagnie du Saint-Sacrement à Caen. — L. André, L'assassinat de Paul-Louis Courier. — Tattet, Le Journal du chirurgien Lagneau. — Guillou, Tréguier. — E. de Grüneisen, Le portrait d'Apa Jérémie. — Académie des inscriptions.

A. Erman, **Die Hieroglyphen,** Berlin und Leipzig, G.-J. Goschen'sche Verlagshandlung, 1912, petit in-8°, 91 p. 1 franc.

C'est un tout petit livre, mais qui fera beaucoup pour répandre une connaissance exacte de l'égyptologie dans des milieux où nos plus gros ouvrages ne descendent pas. Qui l'aura lu avec attention, saura exactement ce que sont les hiéroglyphes, par quel procédé ils se sont formés, de quelle façon ils se sont combinés pour figurer le langage, de combien de manières ils ont été écrits, et comment, après que la connaissance se fut perdue de leur valeur, elle fut retrouvée par les modernes. C'est beaucoup pour quatre-vingt-onze pages, et chaque point y est par nécessité traité fort brièvement ; mais la précision n'y produit ni la sécheresse, ni l'obscurité, et je tiens pour certain qu'au prix d'un peu d'attention, les débutants seront au courant de bien plus de faits et d'idées que nous n'en possédions il y a cinquante ans, lorsque j'abordai les textes : on y rencontre en effet, avec une esquisse rapide de la grammaire, un choix de morceaux très courts, mais traduits et commentés de manière à montrer l'application des règles posées. Celles-ci représentent, comme il est naturel, les théories en cours dans l'école de Berlin, lesquelles ne sont pas encore toutes admises également par les autres écoles : on conçoit que dans un opuscule de ce genre, Erman n'ait pas développé les raisons qu'il a eues de les formuler, et qu'il les ait exposées dogmatiquement. Cela n'a pas d'inconvénient pour ceux que la lecture de son petit ouvrage aura poussé à approfondir les questions : ils y remarqueront bientôt les endroits douteux encore. Je souhaite que les élèves de nos Universités apprennent à le connaître et à l'apprécier, ceux du moins qui

songent à travailler l'histoire ancienne : il leur évitera certaines ignorances que je ne puis m'empêcher de regretter dans ce qu'ils font chaque fois que le hasard de leurs recherches les met en contact avec l'Egypte [1].

G. Maspero.

Jules Baillet, **Introduction à l'Etude des idées morales dans l'Egypte antique**. Paris, Geuthner, 1912, In-8°, 213 p.

Le livre de M. Jules Baillet vient à son heure : sans être aussi riche en documents directs sur la morale égyptienne que nous souhaiterions l'être, nous possédons assez de renseignements indirects pour nous sentir capables d'en démêler les principes et d'en suivre à peu près l'évolution. M. Baillet estime avec raison qu'elle s'est formée peu à peu au cours des âges, débutant par des états grossiers pour arriver à des doctrines hautes et pures; il en subordonne le développement à celui des religions locales, et il le résume dans une formule brève : *J'aime ce que Dieu aime, je hais ce qu'il hait.* Au commencement c'est un concept purement matériel; l'amour du bien-être et de la satiété, la haine de la faim, de la soif, de la mort, du tombeau et de sa pourriture, décident l'homme à pourvoir aux besoins des dieux, afin que les dieux pourvoient aux siens à leur tour, ici-bas et au-delà. Puis la pensée se raffine et s'élève : on s'attache aux dieux pour être admis dans leurs royaumes au sortir du jour terrestre, et l'on ne se borne pas à les acheter par des dons ou par des prières, mais on s'attire leur bienveillance par la pratique des vertus, la vérité, la justice, la bienfaisance, la bonté envers tous. Il résulte de cette progression d'intérêts et de sentiments une morale un peu flottante à nos yeux, mais qui n'en admet pas moins des sanctions nettement définies, les unes terrestres dont les effets se manifestent en partie par l'administration des lois et par l'intervention des tribunaux, en partie par la faveur des dieux, bon renom près des contemporains et des générations futures, succès de carrière, richesse, longévité, sépulture, les autres ultra-terrestres consistant en la survie heureuse de l'âme dans des conditions diverses : les mauvais périssent par la seconde mort qui les anéantit sans retour, les bons subsistent heureux dans leur tombeau, ou circulent autour du monde avec le soleil, ou sont introduits après jugement dans le royaume d'Osiris. Il ne semble pas que l'Egyptien se soit avisé jamais de recommander la morale pour la morale même : il ne se plie aux conditions qu'elle exige de lui que pour les récompenses qu'elle lui assure auprès des dieux.

Quels que fussent les motifs qui le guidassent, ils agissaient sur lui

---

1. J'ai noté quelques inexactitudes qu'il sera facile de corriger. La plus grave concerne Figeac, la ville natale des Champollion, qu'Erman place dans le Dauphiné.

de la même façon que nos motifs agissent sur nous. Sa morale n'était peut-être pas rédigée en code, mais les maîtres qui l'enseignaient aux enfants d'abord, puis aux jeunes gens, en avaient enfermé les préceptes dans des maximes qui souvent ne diffèrent pas sensiblement des nôtres. M. Baillet a passé trois années de sa jeunesse en Egypte, comme membre de notre Institut du Caire et il y a vu comment les maîtres d'aujourd'hui professent dans leurs écoles : cette familiarité avec les procédés modernes d'instruction musulmane lui a permis de grouper en un même ensemble beaucoup de traits épars dans les textes, et de reconstituer le tableau des classes de morale chez les Pharaons. Les leçons qu'on y recevait devaient ressembler beaucoup à celles qui sont données aujourd'hui encore dans certains villages du Saïd où les méthodes européennes ne se sont implantées qu'à moitié. Elles comprenaient, à côté d'apophtegmes très nobles sur le respect dû aux parents, sur les dangers de l'inconduite et sur les beautés de l'innocence, sur la tolérance et la charité envers les petits et même envers les esclaves, des prescriptions pour la conduite pratique de la vie et des recommandations de civilité puérile et honnête, tout cela un peu pêle-mêle et sans essai sérieux de classification : ceux qui, ayant vécu en Orient avec les Orientaux, savent à quel point la politesse et les belles manières y sont estimées, ne s'étonneront point que les Egyptiens d'autrefois aient fait d'elles une partie importante de la morale.

Ce n'est qu'une introduction : on ne devra donc pas reprocher à l'auteur d'avoir indiqué seulement, et non pas exposé au long, la plupart des idées que l'étude de la matière lui avait suggérées. Elles sont d'ailleurs heureusement déduites et exprimées très clairement ; elles sont de plus appuyées d'une quantité de références bibliographiques qui rendra le volume précieux à qui n'est pas égyptologue de métier, et même aux égyptologues. M. Baillet a beaucoup lu, il a beaucoup retenu, et il s'efforce de rendre à chacun des auteurs qu'il a consultés la justice qui lui est due : c'est un mérite moins fréquent parmi nous qu'on ne serait tenté de le croire.

G. Maspero.

Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelæ, etc., in the British Museum, printed by Order of the Trustees, Part III, London, 1912, in-4° oblong, 13 p. et 50 pl.

Les monuments reproduits dans cette troisième partie ont été copiés par Hall et dessinés par Lambert, sous la direction de Budge ; les courtes notices descriptives ont été rédigées par Hall. La plupart des stèles étaient inédites et l'on ne rencontre parmi elles aucun de ces documents historiques que j'ai eu l'occasion de signaler en rendant compte des deux premiers volumes, mais elles n'en offrent pas moins

un grand intérêt à qui voudra les étudier minutieusement. Elles appartiennent presque toutes à cette catégorie de proscynèmes qui proviennent d'Abydos, et qui y furent consacrés, pendant la durée du premier empire thébain, par des gens de conditions médiocres. On en connaît bien le type ordinaire, la formule la plus brève de prière en l'honneur d'Osiris, puis l'énumération interminable des membres de la famille et des amis qui sont associés à l'acte de piété envers le défunt : parfois, ils sont figurés, chacun dans son casier, avec son nom, sa filiation, ses titres, sa profession, et parfois, la place manquant, on a supprimé les figures pour ne conserver que leur légende. Tout cela, examiné de près, nous donnerait à la longue une vision claire de ces familles, de leur composition, de leur rang social, de leurs alliances : telle comprend pêle-mêle un charpentier, un propriétaire de maison, un chef d'atelier, un capitaine d'archers (pl. 23), telle autre des scribes attachés à plusieurs administrations locales (pl. 45). Les tableaux, grossiers d'ordinaire, qui y sont tracés, montrent avec une minutie naïve les détails de la cérémonie, soit qu'on apporte un collier à l'un des assistants (pl. 3), soit que les comparses s'avancent tous à la file avec les éléments du repas funéraire (pl. 5), ou qu'accroupis, une fleur à la main (pl. 16), ils attendent la fin du service. Rien que leurs noms prêteraient à une étude curieuse. En veut-on un exemple? Je remarque, à la planche 27, une dame qui s'appelle Nabit-Kabanîti, ce que Hall traduit : « La dame de Byblos », mais cette traduction n'est qu'approximative ; *Kabanîti* n'est pas un nom de pays, c'est un ethnique, au masculin, et il signifie « celui de Byblos, le Giblite », probablement Osiris, que sa légende mettait en rapport avec la ville de Phénicie. La « dame du Giblite » était peut-être une épithète d'Isis ou d'Hathor, appliquée aux femmes comme nom propre. D'autre part, je vois à la planche 4 une autre dame dont le nom est composé avec *nabit* et avec un nom de pays où entre comme premier caractère une pointe de flèche ou de lance tracée obliquement, et suivie d'un complément *ni* écrit phonétiquement. C'est évidemment le terme géographique mentionné dans les *Mémoires de Sinouhît*, que j'avais transcrit avec doute Souâni, et que Gardiner, sur le témoignage du papyrus qu'il possède, avait transcrit Kapouni, soit Byblos. Le texte hiéroglyphique prouve que j'avais raison de reconnaître dans le premier signe hiératique une flèche ou une lance, mais doit-on le prononcer *Souân* ou *Kap*? Il serait tentant de se rallier à cette dernière lecture en considérant le nom de la planche 27 comme une variante alphabétique de la planche 41 : ce dernier signifierait « la dame de Byblos », épithète connue d'Hathor, tandis que celui de la planche 27 se traduirait, ainsi que je l'ai dit plus haut, « la dame du Giblite ». Toutefois, le rapprochement n'est pas entièrement probant ; la formation grammaticale n'est pas la même, la nuance de sens diffère dans les deux cas, et, après tout, rien ne s'oppose à ce qu'il y

ıit eu en Asie un pays de Souani, comme il y avait un pays de Gabaon ou de Byblos.

Les copies de Hall, dessinées par Lambert, sont nettes et très isibles sans prétendre à l'élégance : aussi bien l'élégance a rarement ıuelque chose à voir aux stèles privées du premier empire thébain ıu'on trouve en Abydos. Il serait à souhaiter que le Louvre imitât ›ientôt l'exemple du British Museum et qu'il publiât dans des condiions analogues sa riche collection de stèles.

G. Maspero.

Egyptische Inschriften aus den Kön. Museen zu Berlin, herausgegeben von der Generalverwaltung, V *Heft : Inschriften des Neuen Reichs, Statuen, Stelen und Reliefs,* bearbeitet von Günther Röder, Leipzig, J. C. Hinrichssche Buchhandlung, 1913, in-8°, 184 p.

Ce fascicule est le premier du second volume consacré par la direcion des musées de Berlin à la publication des inscriptions égypiennes. Ce recueil diffère de celui du British Museum dont j'ai parlé illeurs, en ce qu'il ne reproduit pas les figures gravées sur les stèles u sur les bas-reliefs non plus que les statues même : on n'y voit que :s légendes, avec une très brève description des images auxquelles lles appartiennent. Le présent fascicule a été mis sur pied et autograhié par Rœder avec un soin infini. Les meilleurs des monuments vaient été déjà publiés par Lepsius dans les *Denkmäler* et par d'autres uteurs : l'inédit est donc dans ce fascicule presque toujours sans rand valeur pour l'histoire ou pour l'archéologie. On y recueillera éanmoins de bons détails de grammaire ou d'expressions religieuses t laudatives. On pourra l'utiliser comme texte dans les cours afin 'initier les débutants à la connaissance des formules qu'ils doivent attendre à retrouver un peu partout dans les musées : M. Röder leur ı procure des versions exactement transcrites et dans lesquelles ils ourront avoir confiance. Je ne terminerai pas cette courte notice ıns demander une fois de plus pourquoi le musée du Louvre ne se écide pas à faire connaître les objets égyptiens dont il possède une si che collection : si l'on en excepte les ouvrages déjà vieux de Pierret, e Gayet et de Chassinat, ainsi que les quelques planches du *Seraéum* de Mariette, la plupart de ses séries sont inédites. Et cependant, Musée du Caire pousse activement son *Catalogue général*, le British luseum a les recueils de Budge, celui de Berlin les fascicules de la irection générale, celui de Leyde les in-folios de Bœser après ceux : Leemans : il n'y a pas jusqu'à certains musées secondaires de rance et d'Allemagne qui ne possèdent des catalogues détaillés avec lanches ou reproduction des textes.

G. Maspero.

Seyyèd Ali Mohammed, dit le Bâb. **Le Béyan persan**, traduit du persan par A.-L.-M. Nicolas, consul de France à Tauris. T. 1er, xxxii-145 pages. Paris, P. Geuthner, 1911.

Après le *Béyân arabe*, dont la traduction a paru en 1905, voici que l'infatigable explorateur de la théologie bâbie, M. Nicolas, nous donne celle du *Béyân persan*, autre œuvre dogmatique du Bâb, destinée, dans la pensée de son auteur, à remplacer le Qoran de Mahomet et à servir de guide spirituel et moral à ses adeptes. Nous en avons ici le tome 1er, contenant la préface et les deux premières *Unités*, divisées chacune en dix-neuf *Portes* (chapitres) comme il convient. De nombreuses notes facilitent l'intelligence du texte. Elles reposent sur l'information orale, et il était sans doute difficile de faire mieux à Tébrîz, loin de tout laboratoire littéraire, de toute bibliothèque pouvant offrir des points de comparaison. Etant donné les difficultés de la situation, on ne peut que féliciter l'auteur de s'être entouré de toutes les lumières accessibles, et encore plus de s'être tiré si bien d'affaire au milieu des « significations invraisemblables et extravagantes » que certains commentateurs essayaient de lui imposer. Il a eu la chance de rencontrer, à Tébrîz même, un Béyâni, élève des premiers adeptes d'Ali-Mohammed de Chîrâz et qui, devenu vieux, était encore en état de lui transmettre la véritable doctrine des compagnons immédiats du réformateur.

Grâce aux notes sans doute, la pensée du Bâb est formulée plus clairement dans le *Béyân persan* que dans ses autres œuvres. On y trouvera une théologie particulière, d'intéressantes considérations sur l'essence inaccessible de la divinité, sur la manière dont elle crée l'univers par le canal de la volonté primordiale, et dont elle se reflète, dans la personne des prophètes et des saints, comme une lumière dans un miroir. La comparaison avec une lumière est coranique (d'inspiration johannique), celle avec un miroir est bâbie (et ensuite béhâïe), comme nous l'avons déjà fait remarquer ailleurs.

M. Nicolas fait remarquer, à juste titre, qu'il ne faut pas chercher dans les écrits tendancieux des Béhâïs une histoire vraie des dogmes bâbis, car leurs affirmations seront toujours viciées par l'interprétation qu'ils donnent de la formule *man youzhhirouhou 'llâhou* « Celui que Dieu manifestera », qui est pour eux (mais pour eux seuls) Béhâ-oullah. Il en donne pour preuve un passage du *Târikh-i Sèyyâḥ* où il est dit que le Bâb, loin de renier sa mission lorsqu'on le fit venir à la mosquée de Chirâz, parla de telle sorte que les assistants furent stupéfiés. Or il établit, par une déclaration puisée dans la *Çaḥîfè-ïDjafèriyyé*, que le Bâb lui-même a avoué sa renonciation : « Tu m'as inspiré la parole de négation après la parole d'affirmation, afin que mon être fût à l'abri d'un danger de mort (p. xix)! » Cette renonciation eut même lieu par écrit (p. xxiii). Voilà un point définitivement acquis.

Quelques fautes d'impression ont échappé aux correcteurs. P. IX, l. 14, Mohammed Hanèfiyé, lire *Moḥammed-i Hanéfiyyé*, c'est-à-dire en arabe Moḥammed ben-el-Ḥanafiyya, le fils de la Hanéfite (des Banou-Ḥanîfa) et d''Alî, dont le rôle est bien connu au début du chi'ïtisme. Page 10, note 2, « le monde est « adès » nouveau », lire *ḥadèth*, nouveau, et par suite contingent. Page 34, note 2, *monqayyèd*, lire *mouqayyèd*. Page 74, note 1, *Naadj oul-Baleghé*, lire *Nahdj oul-Bélâgha*. P. 89, note 4, « Alesto Rebbikoum? », ce passage très célèbre du Qoran doit être lu *alastou bi-rabbi-koum*. P. 141, note 1. L'assassin d''Ali ne s'appelait par Ibn-Ziad, mais 'Abd-er-Rahman ben Moldjam el-Mourâdî.

Les Béhâîs, qui sont assez nombreux de par le monde, devraient lire les œuvres du Bâb, soit dans le texte, soit dans la traduction, selon que le persan ou le français leur seront plus familiers; car c'est là le point de départ. S'il existait un évangile de Saint-Jean-Baptiste, ne le lirait-on pas avec fruit? Il est vrai que les Bâbîs refusent à leur prophète le titre de Précurseur que leurs successeurs et adversaires lui réservent; mais y a-t-il maintenant encore de véritables Bâbîs, en dehors des quelques personnes que M. N. a eu la chance de rencontrer?

Cl. Huart.

J. W. Mackail, **Lectures on Greek poetry.** Londres, Longmans, Green et Cie, 1910, XVIII-273 p.

Si l'on n'était pas prévenu, par le titre et par l'introduction, que nous avons ici des conférences, il serait facile de le voir en lisant l'ouvrage de M. Mackail. Le ton général, le style imagé et quelquefois emphatique, le choix des expressions destinées à agir bien plus sur le sentiment et l'imagination que sur la raison et l'intelligence, et cette perpétuelle comparaison entre les poètes grecs étudiés et les poètes anglais, tout décèle le conférencier qui désire sans doute instruire son public, mais qui vise surtout à le charmer, voire même à l'émouvoir, bien plus qu'à le convaincre. Ce n'est pas là une critique ; l'art du conférencier est un art comme un autre, et M. M., dans les quatre grandes divisions entre lesquelles il a réparti ses sujets, Homère, la poésie lyrique (Sappho et Simonide), Sophocle, et les Alexandrins (Théocrite et Apollonius), a su en épuiser toutes les ressources : son livre est vraiment intéressant, bien pensé et bien écrit ; et les comparaisons dont je parlais ont dû être très appréciées de ses auditeurs. Il a choisi, comme on le voit, les plus illustres représentants de la poésie grecque, ceux qui lui ont semblé caractériser le mieux les époques et les genres, qui furent, pour ainsi dire, le centre de la poésie, et qui ont en quelque sorte incarné le génie poétique de leur temps. Et de la sorte M. M., en traits larges mais précis, a suivi le mouvement créateur de la poésie grecque depuis les chefs-d'œuvre de l'âge médiéval jusqu'aux dernières

tentatives de la muse alexandrine. Ce n'est pas une histoire suivie d l'ensemble des productions poétiques de l'Hellade; c'est une séri d'essais, reliés entre eux par des fils très ténus, où la poésie est étu diée « en fonction de la vie », comme le dit l'auteur dès les première pages et à plusieurs autres reprises; car c'est dans les œuvres de se poètes que la Grèce nous a donné les plus belles et les plus intime images de son expansion vitale. M. M., du reste, ne se confine pa dans les limites étroites que semblent indiquer les titres de ses cha pitres; l'attention qu'il prête à ses figures centrales ne l'empêche pa d'évoquer leurs contemporains et d'en caractériser brièvement le génie donnant ainsi plus de relief à celle qui fait le sujet de son étude Homère est le poète de l'Iliade et de l'Odyssée, et M. M. insiste justement sur les motifs qui soutiennent cette conviction ; mais il n'oublie pas d'apprécier Hésiode ; à côté de Sappho, une juste place est donnée à Alcée, et Pindare, que M. M. semble moins aimer, n'est cependant pas sacrifié à Simonide ; Sophocle concentre en lui ce que le génie attique a de plus pur, mais ni Eschyle ni Euripide ne sont négligés; et dans le dernier chapitre, si Théocrite, le dernier des classiques, et Apollonius, le premier des romantiques, sont choisis comme les deux types, bien différents l'un de l'autre, de l'alexandrinisme, M. M. sait bien que son tableau ne serait pas complet s'il y manquait une esquisse de la poésie de Callimaque, de celle d'Aratus, et même, malgré le peu que nous en savons, de celle d'Euphorion et de son influence sur la poésie latine. C'est de là que résulte l'unité réelle, bien que peu apparente, du livre de M Mackail; et ainsi considéré, il ne nous apparaît plus comme une réunion de leçons sur la poésie grecque, mais comme un tableau d'ensemble de cette poésie, envisagée comme la représentation la plus parfaite de la vie hellénique [1],

MY.

G. DUHAIN, **Jacques de Tourreil, traducteur de Démosthène.** Paris, Champion, 1910, 275 p.

M. Duhain pose nettement son sujet. « Nous entreprenons ici la réhabilitation de ce traducteur écrivain (Jacques de Tourreil), très illustre de son vivant, aujourd'hui méconnu, pour ne pas dire ignoré ». Ignoré, ce serait peut-être beaucoup dire ; il est certain que Tourreil n'est pas une célébrité; mais les hellénistes savent qui il est, en France du moins, et il en est peu, parmi ceux qui s'occupent de Démosthène, qui ne connaissent les traductions de Tourreil. Cela ne signifie pas, il est vrai, qu'ils aient en très haute estime ses traductions ; mais qui pourrait en être surpris ? En pareille matière, le mieux est l'ennemi du bien ; j'entends par là que si la traduction de Tourreil est tombée dans le discrédit, cela ne tient pas essentiellement à ses imperfections

1. Une seconde édition a paru en 1911.

et à ses faiblesses, mais une autre raison est qu'on a fait beaucoup mieux depuis. Et s'il est vrai, comme le dit M. D., que l'art de traduire est arrivé aujourd'hui à son plus haut degré de perfection (plus loin on dit à une perfection relative, ce qui est plus exact), que cet art a trouvé dans notre siècle ses vrais principes, qu'il est présentement à son apogée, pourquoi donc le public s'adresserait-il à des traductions qui n'ont d'intérêt que pour les érudits et les hommes de métier? Quoi qu'il en soit, M. D. a voulu réhabiliter Tourreil, et il lui a consacré un livre qui, malgré des longueurs et des appréciations contestables, ne manque pas d'agrément. Il l'a divisé en deux parties. Dans l'une il donne une biographie de son héros ; l'autre, qui s'occupe spécialement du traducteur et de sa méthode, est encadrée entre deux chapitres, l'un sur la traduction aux XVIe et XVIIe siècles, l'autre sur les traducteurs de Démosthène aux XVIIIe et XIXe siècles ; un dernier chapitre, avant la conclusion, apprécie les *Remarques* jointes aux traductions de Tourreil et la *Préface historique* qui parut avec la seconde version des *Philippiques*. M. D. nous montre d'abord comment Tourreil a traduit une première fois les *Philippiques*, en suivant le goût de son temps, sans s'astreindre à une exactitude littérale (1691) ; puis comment, entré à l'Académie française en 1692 [1], il ne cesse de retoucher son travail et en donne une seconde version, remaniée et améliorée (1701) ; comment enfin il continue à polir son ouvrage, rectifie sa méthode, cherche à reproduire la forme du texte, et laisse ainsi une troisième traduction, augmentée des deux discours sur la *Couronne*, bien supérieure aux précédentes ; cette dernière ne fut publiée qu'en 1721, sept ans après sa mort. Ce qu'il y a d'intéressant, c'est de voir la manière dont Tourreil retouchait ses traductions, étudiait le texte et cherchait à se rapprocher de son modèle. M. D. a choisi pour nous le montrer plusieurs passages, entre autres un de la troisième *Philippique*, dont il reproduit les deux versions de 1701 et de 1721 ; on surprend pour ainsi dire l'auteur en plein travail, dans ses efforts pour rester fidèle à l'original ; efforts visibles, qui mettent en relief la patience, la conscience du traducteur et son désir de mieux faire, mais qui ne sont pas toujours, M. D. le reconnaît, couronnés de succès, car cette version de 1721 est encore loin d'être affranchie de toute amplification et de toute redondance. Et maintenant, que conclut M. Duhain? Entrant dans un ordre d'idées bien inattendu, il fait de Tourreil un libéral, un homme d'avant-garde, qui ne se laisse point éblouir par l'éclat de la royauté, qui avait le respect des droits

1. M. Duhain dit p. 33 que Tourreil fut appelé au *quarantième* fauteuil de l'Académie française, celui dont le premier titulaire avait été Auger de Mauléon. J'ignore d'où il tire ce renseignement ; il est bien exact que Tourreil occupa le fauteuil d'Auger de Mauléon, mais ce fauteuil est le *cinquième* et non le *quarantième*, si l'on s'en rapporte à la liste des académiciens par fauteuils donnée par la *Grande Encyclopédie*, t. I, pp. 190-191.

et des devoirs de chacun, avec le sentiment de l'égalité morale, bref « un de ceux dont les principes de 1789 auraient fait peut-être les plus purs prosélytes de la Révolution sociale et politique ». Tout cela est bien cherché et d'ailleurs bien peu à sa place. Le traducteur est mieux jugé, en termes plus justes et plus simples : « Nous pardonnerons à Tourreil ses imperfections et ses fautes... son œuvre commande l'estime... il a compris que l'interprète n'est pas un écrivain qui se substitue à un autre... être rigoureusement fidèle à la pensée du texte et reproduire au mieux possible l'expression originale, tel est le but final de ses longs et louables efforts ».

MY.

E. WOLF. **Sentenz und Reflexion bei Sophokles.** Ein Beitrag zu seiner poetischen Technik. Leipzig, Weicher, 1910, VI-177 p.

Le plan adopté par M. Wolf ne va pas sans quelques inconvénients ; M. W. étudie en effet dans Sophocle les sentences et les considérations de nature sentencieuse, les réflexions, comme il les appelle, d'abord au point de vue psychologique, c'est-à-dire dans leurs rapports avec le caractère des personnages, ensuite au point de vue dramatique, c'est-à-dire dans leurs rapports avec l'effet scénique et avec les phases de l'action. Mais comme dans la première partie, de beaucoup la plus longue, il a établi plusieurs subdivisions — fort acceptables du reste — selon la nature et la forme des sentences, l'usage qu'en fait le poète, et l'effet que grâce à ce moyen d'expression il a voulu produire, et comme d'autre part, dans chaque subdivision, après l'examen des sentences qui rentrent dans les groupes ainsi déterminés, M. W. a soin d'ajouter, sous forme de conséquence, l'appréciation psychologique qui s'en dégage, il résulte de cette disposition que l'auteur a été souvent obligé de se répéter. Et cela est d'autant plus sensible qu'à la fin de cette première partie M. W. a cru devoir revenir, dans une synthèse de toutes ses observations précédentes, sur le caractère des principaux personnages sophocléens, tel qu'il peut se déduire de la manière dont chacun use de la sentence et de la réflexion sentencieuse. Mais de cette récapitulation je ne veux pas le critiquer, car le chapitre est fort bon. On y voit que les sentences, dans le théâtre de Sophocle, sont toujours en juste place, toujours psychologiquement conformes, dans le moment où elles sont énoncées, à la situation et au caractère des personnages. M. W., avant de formuler cette conclusion d'aspect un peu dogmatique — on peut en effet faire quelques réserves [1] — venait de dépeindre les héros et les

---

1. Ces réserves, M. Wolf les fait lui-même ; à plusieurs reprises, il admet qu'il peut être allé trop loin dans ses interprétations, en voyant dans certains passages une intention spéciale de Sophocle ; v. par exemple p. 111 et 173, où les expressions sont presque identiques.

héroïnes de Sophocle en traits généralement justes et bien observés. Je note toutefois une singulière comparaison, dont je laisse l'appréciation au goût du lecteur. Créon, nous dit-il (p. 126 sv.), avec son manque de pondération, son défaut de logique, son incapacité de se borner et de rester maître de soi, Créon nous fait souvent penser à un mécanisme d'horlogerie dont l'échappement se détraque, et qui alors tourne avec bruit, mécaniquement, sans direction, tant que subsiste l'énergie accumulée dans le ressort. Dans la seconde partie M. W., avons-nous dit, considère la sentence non plus comme un moyen dont se sert le poète pour dépeindre les caractères, mais en tant qu'elle se rattache à la progression même de l'action et aux mouvements des personnages ; telles sont, par exemple, les sentences qui, directement ou par allusion, font prévoir au spectateur le développement ultérieur de l'action, alors que le personnage lui-même ne peut concevoir toute la portée de ce qu'il dit. Enfin, dans une dernière partie, M. W. examine la valeur purement esthétique de certaines sentences qui n'ont aucun rapport avec les personnages ni avec l'action, et qui sont plutôt des réflexions personnelles du poète. En somme, le travail de M. Wolf est soigneusement fait et justifie bien son sous-titre : il aide, dans une certaine mesure, à comprendre la technique poétique de Sophocle.

MY.

Bulletin of the University of Texas, n° 262, *Athenian Clubs in Politics and Litigation*, p. G. Miller CALHOUN, Austin (Texas), 1913, 8°, 172 p.

Il est des faits de l'histoire ancienne que, seule, l'évolution des sociétés modernes permet de bien comprendre. Certaines particularités de l'histoire athénienne ne sont parfaitement intelligibles encore qu'en Amérique et (hélas !) en France. C'est pourquoi il y aura profit à lire l'étude que M. Calhoun consacre aux hétairies, sans craindre de s'aider d'analogies modernes qui lui sont familières, et qui jettent un jour cru sur les événements qu'il considère.

Il a donné à son étude l'ampleur maxima, en la poursuivant depuis 700 jusqu'à 300 av. J.-C. C'est son droit : cependant, je ne sais s'il n'a pas tort d'identifier les hétairies antérieures à l'époque des tyrans avec celles du ve et du ive siècles. Que les historiens, à partir de 450 environ, aient employé le terme qui leur était familier pour désigner les groupements anciens, cela n'a rien d'extraordinaire : cependant, ces groupements étaient *naturels*, tandis que les hétairies de leur temps étaient des associations *volontaires*. Avant l'époque des monarchies absolues, la société grecque comprenait un certain nombre de groupements basés sur des liens naturels ; les grandes familles nobles, d'abord, avec leurs armées de clients, — puis les groupements locaux (montagne, plaine et côte en Attique), — enfin des groupements

professionnels que nous connaissons mal (sauf les rhapsodes), mais dont l'absence serait invraisemblable. Au temps des troubles civils, de tels groupements ont pu prendre parfois le caractère de factions, mais ce caractère ne leur était pas essentiel.

L'évolution qui est caractérisée par l'apparition de la tyrannie, puis de la démocratie, tend avant tout à renforcer le pouvoir de l'État, représenté d'abord par un homme, puis par la majorité numérique. Elle affaiblit ou même dissout les groupements anciens, et laisse l'individu désencadré et isolé en face de l'État. Ainsi naît ce sentiment de méfiance de tous contre tous (πάντων πρὸς πάντας ἀπιστία), de peur universelle, qui parfois va jusqu'à la terreur. On cherche refuge dans des associations formées par un serment que fortifient parfois de redoutables gages. Les hétairies ont champignonné d'elles-mêmes dans cette décomposition de la société qu'on décore du nom de démocratie. Les dates de 443 et de 417, —celle de l'ostracisme de Thucydide, qui a encore le caractère d'un plébiscite et celle de l'ostracisme d'Hyperbolos, décidé par une collusion d'hétairies, — déterminent à peu près l'intervalle où s'est produit ce pullulement.

M. C. montre bien que ces associations ne sont pas proprement politiques. Ce sont des associations d'assistance et de protection mutuelle contre les impulsions des assemblées et des jurys populaires. Mais elles ne se rattachent pas à une doctrine déterminée.

Il montre aussi qu'elles étaient composées de peu de membres, mais nombreuses et indépendantes. En général elles se combattaient. C'est une entente momentanée, formée sous l'action de circonstances spéciales, et dûe à un certain nombre d'hommes, qui a abouti au coup d'État de 411.

L'auteur a limité son étude à Athènes, faute de documents. Mais certains renseignements conservés par hasard (Milet, Abydos) montrent que le phénomène a été général. Au reste, ce sont les hétairies qui ont fourni le cadre des décarchies de Lysandre.

Je ne sais si l'auteur n'exagère pas sensiblement l'action des hétairies au IVe siècle. Aristote avait ses raisons pour dissimuler leur rôle prépondérant dans son récit des révolutions de 411 et de 404, puisqu'il s'inspire ici de documents empruntés aux réactionnaires modérés, dont la tactique consistait précisément à comprimer les hétairies : mais, dans la *Politique*, il aurait fait la part plus large aux hétairies, si l'observation de la réalité contemporaine l'y eût amené.

Je crois que l'application de plus en plus large du tirage au sort pour l'attribution des fonctions politiques ou judiciaires est la cause principale de cet effacement des factions. Sans doute, on pouvait solliciter le sort, et le fait n'est pas sans exemples. Mais, dans l'ensemble, l'institution réduisait singulièrement le champ d'action des coteries et des partis : le système du roulement explique l'existence relativement calme de la démocratie rhodienne du IIIe siècle.

P. 24. Observations intéressantes sur l'origine des chansons de table à tendance politique.

P. 66. L'auteur me paraît exagérer la mesure dans laquelle a été faussée la condamnation de Cléophon en 405-4 : en revanche, il me paraît avoir raison contre Grote, à propos du procès des autres meneurs démocratiques (p. 106 n.).

P. 82. Je ne crois pas qu'il n'y eût aucune sanction contre le refus de témoigner : mais ceci exigerait une discussion approfondie.

P. 105, n. 5. M. Keil a bien insisté sur le caractère politique du plaidoyer sur *le Choreute*, mais il le place trop tôt à mon sens (cf. ma *Note sur la Chronol. attique*, Fontemoing).

P. 113. Intéressantes observations sur les *Ecclésiazouses* d'Aristophane.

Un index très complet des passages d'auteurs étudiés : mais les inscriptions y manquent.

E. Cavaignac.

Die Technik der kurzen Reimpaare des Pamphilus Gengenbach. Mit einem kritischen Anhang über die zweifelaften Verse, von Franz Stutz (Quellen u. Forschungen, 117, Heft). Strasbourg, K. J. Trübner. In-8°, xii-206 pp., 6 m.

Très discutée est la prosodie de l'époque intermédiaire entre le moyen-haut-allemand et le haut allemand moderne. De là, l'intérêt qui s'attache aux études dont les poètes de cette période sont l'objet. Le travail de M. Stütz, qui a pour objet de déterminer les principes métriques suivis par Gengenbach contribuera à approcher le problème de sa solution. Voici, en un bref résumé, les résultats obtenus par la diligente étude de M. Stütz.

Gengenbach s'est permis de nombreuses apocopes et syncopes afin de réduire le nombre des *Senkungen* multisyllabiques et d'accroître le nombre des vers de 4 *Hebungen* et 4 *Senkungen*, qui est l'idéal vers lequel il tend. Le vers normal chez lui (87 o/o environ) se compose de 4 *Senkungen* suivies de 4 *Hebungen* ; mais le principe de l'accentuation logique n'est pas sacrifié à celui de la constance du nombre des syllabes. Lorsque cependant ce cas se produit, c'est par l'effet d'une *Senkung* ou d'un *Auftakt* multisyllabique, Presque toujours, pour ce qui est du rythme, Gengenbach cherche à se maintenir dans la tradition créée par les poètes moyen-haut-allemands. Quant à la rime, Gengenbach ne la présente pas très pure, moins par négligence que parce que le vocabulaire dialectal, dont il use souvent, et l'état encore incertain de sa langue, qui est le haut allemand moderne en voie de formation, déterminent des sonorités inexactes.

En appelant en témoignage les critères obtenus par lui, M. Stütz a éprouvé l'authenticité de quelques œuvres attribuées à Gengenbach. S'il admet que *Praktica* est bien de Gengenbach, il lui refuse *Novella*,

le *Nécrophage* (Totenfresser), les *Pélerins de Saint-Jacques* (Jakobsbruder) et l'*Ordre mendiant*, ce dernier trahissant cependant l'influence du poète bâlois.

F. Piquet.

Alph. Auguste, **La Compagnie du Saint-Sacrement à Toulouse**. Notes et documents. Paris, Picard et Toulouse, Privat, 1913. In-8°, p. 137. Fr. 3.

Maurice Souriau, **La Compagnie du Saint-Sacrement de l'Autel à Caen**. Deux mystiques normands au xviie siècle. M. de Renty et Jean de Bernières. Paris, Perrin, 1913, in-16, p. 411. Fr. 5.

I. Les recherches de M. l'abbé Auguste complèteront sur un point, eu y apportant quelques rectifications de détail, le travail de M. Allier ; je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il a écrit son étude dans un autre esprit que l'auteur de *La Cabale des Dévots*. M. A. s'est d'ailleurs borné à nous présenter des documents locaux et à les commenter impartialement. Tels quels, ils ne suffisent pas sans doute à établir une histoire complète de la Compagnie à Toulouse ; ils sont trop épars et trop réservés pour nous permettre d'embrasser dans son entier l'action de cette association religieuse. Sur un point néanmoins M. A. a pu nous tracer un tableau précis et intéressant de son activité, parce qu'elle s'est traduite par des faits plus concrets. Il s'agit des œuvres de propagande religieuse et surtout de bienfaisance. L'auteur nous montre ainsi la Compagnie, dont il fait remonter l'établissement à 1641, luttant contre les pratiques du compagnonage et organisant en 1646 un phalanstère chrétien d'ouvriers cordonniers et tailleurs ; créant dès 1665 l'œuvre des bouillons des pauvres, fondant en 1647 sur l'initiative d'Arnaud Baric l'hôpital général de la Grave pour réduire la mendicité (c'est le gros chapitre de l'étude de M. A.) ; collaborant à l'Institut des Filles de l'Enfance de Me de Mondonville. Le rôle de cette dernière nous avait été déjà exposé par M. Dutil (V. *Revue*, 18 mai 1912) et M. A. qui se propose de publier ses mémoires inédits, l'a précisé et fait à son conseiller M. de Ciron une assez grande place dans son travail. Son enquête, si laborieuse et si sagace, fournira une précieuse contribution à l'histoire de la charité, comme à celle du sentiment religieux au xviie siècle, et par quelques côtés elle éclairera les progrès encore mal connus qu'avait faits le jansénisme dans la province [1].

II. M. Souriau a écrit une histoire apologétique de la Compagnie du Saint-Sacrement à Caen, en nous exposant la carrière et l'œuvre de M. de Renty et de Jean de Bernières. Son livre est une véritable

---

1. P. 82, dans la note a le terme de *sept* ne peut désigner un quartier, il s'agit évidemment des *ceps*, l'instrument de supplice bien connu. — Çà et là quelques termes dialectaux auraient demandé une explication.

hagiographie, avec tous les détails merveilleux et parfois répugnants qui se rencontrent dans les Vies des saints. Les deux héros de M. S. sont de purs mystiques, des modèles d'abnégation et d'humilité qui n'ont jamais pu se satisfaire dans leurs raffinements de piété et leur dévouement aux pauvres et aux malades. Le premier, M. de Renty (1611-1649), réorganise à Caen en 1644 ou 45 la Compagnie du Saint-Sacrement, et après sa mort elle est dirigée, sous le nom d'Ermitage, par Jean de Bernières (1602-1659), à qui la principale part du volume est consacrée. M. S. l'a étudié dans sa famille aussi, car il eut une sœur, Jourdaine de Bernières, fondatrice d'un couvent célèbre d'Ursulines, et c'est pour l'auteur l'occasion d'un rapprochement avec Port-Royal qui se continue dans tout l'ouvrage, pour nous montrer que les Solitaires avaient dans la Compagnie de Caen des rivaux en courage et en austérité ; il l'a étudié dans son entourage, le P. Jean Chrysostome, le P. Eudes ; dans ses disciples, dont le plus fameux fut le premier évêque de Québec, Mgr de Laval; dans ses écrits, le *Chrétien intérieur* et les *Œuvres spirituelles*, et surtout dans la direction de cette sorte de couvent laïque que fut l'Ermitage et dont l'auteur a suivi les destinées après la mort du fondateur. La Compagnie fut très étroitement mêlée aux querelles du jansénisme auquel était gagnée l'Université de Caen. L'abbé d'Auney Du Four publia contre les Ermites des factums dont M. S. s'est appliqué à démontrer l'injustice et les calomnies. Il est certain que les disciples de Jean de Bernières et le maître lui-même étaient tombés dans des excès condamnables et que sa doctrine de l'oraison passive versait visiblement dans le quiétisme. Après sa mort, les Ermites, dans leur zèle intempestif pour purger le pays de l'hérésie janséniste, se livrèrent, en 1660, à Caen, à Séez, à Argentan, à des manifestations ridicules. De ces erreurs et de ces pieuses folies M. S. convient le premier, quoiqu'il ait pour elles une large indulgence. Il a fait un effort évident pour être impartial, mais presque toutes ses autorités sont des écrivains religieux, des documents de couvents, de pieuses monographies qui ne pouvaient lui apporter que des apologies, sincères, je le veux bien, mais rarement critiques ; le fait même que des différends entre Ursulines et prêtres suspects de jansénisme ont été tranchés par le pouvoir royal en faveur des premières ne saurait ici établir la vérité. L'étude de M. S., composée avec une minutieuse patience, nous apporte d'utiles informations sur le rôle de la Compagnie en province et sur l'extension du jansénisme, mais il ne faut pas oublier qu'elle est écrite d'un point de vue strictement catholique.

L. R.

Louis André, **L'assassinat de Paul-Louis Courier**. Paris, Plon. 1893. in-12, 308 p. 3 fr. 50.

Qui n'a pas lu cent fois ce scénario de drame dans les journaux :

un ancien officier épousant sur le tard une jeune Parisienne, de vingt ans moins âgée que lui ; la confinant ensuite à la campagne et la délaissant pour courir le monde, en lui serrant, par dessus le marché, les cordons de la bourse ? Et qui n'en a pas deviné l'inévitable dénouement : la jeune femme délaissée prenant un amant, et le mari trouvé un beau jour assassiné au fond d'un bois ? Trois cents pages, même de petit format, pour raconter ce fait divers d'une si affligeante vulgarité et d'une banalité si monotone, c'est vraiment beaucoup. Mais il s'agit de P.-L. Courier ? Et quand bien même ? Quel rapport cette vilaine histoire a-t-elle avec les œuvres de cet helléniste et de ce pamphlétaire ? Elle n'en a absolument aucun. Car qu'est-ce qui nous intéresse en cet écrivain, sinon ses œuvres et rien que ses œuvres ? Dès lors, cet interminable récit, qui ne méritait que vingt lignes, n'est qu'un aliment de plus offert à cette malsaine curiosité qui nous pousse si déplorablement aujourd'hui à démolir le mur de la vie privée. Nous n'y gagnons généralement rien (ou si peu !), tandis que nous y perdons toujours beaucoup. Nous ôtons à nos grands hommes ou à nos écrivains célèbres le prestige dont nous les avions environnés. Nous vidons la poule de ses œufs d'or. Qui est-ce qui pourra désormais lire le *Lac* ou le *Crucifix* de Lamartine, sans voir en imagination le crachoir de Mme Charles ? Et lorsqu'on pense que ce sont parfois nos premiers critiques littéraires qui commettent cette faute de goût, on ne peut s'empêcher de trouver qu'ils donnent un bien mauvais exemple.

Eugène Welvert.

Eugène Tattet, **Journal d'un chirurgien de la Grande Armée** (L.-V. Lagneau) 1803-1815, avec une introduction de M. Fr. Masson, de l'Académie française. Orné d'un portrait. Paris, Émile-Paul, 1913, in-8°, xiv et 327 p., 7 fr. 50.

Voilà un livre et intéressant et instructif, un livre à lire et à consulter. Ce *Journal* du chirurgien Lagneau n'est pas mal édité. M. Tattet a fait cette publication avec amour, avec le soin possible; il a identifié les noms de lieux et accompagné de notes les noms des personnages. Il est même allé trop loin (jusqu'à dire p. 169 où est Mercurey et ce qu'est le Mercurey), et — qu'il me pardonne ma franchise — je le critiquerai sur quelques points.

Pourquoi garder l'orthographe des noms de lieux (et même de certains personnages) telle qu'elle est dans le manuscrit ? Que m'importe que Lagneau ait écrit *Castagnero* au lieu de Castegnero et *Caldiera* au lieu de Caldiero ou *Meyssen* au lieu de Meissen (comme *Koschiusko*, ou comme *Duvernoy* au lieu de Duvernet ou *Tendal* au lieu de Tindal ou *Vandame* au lieu de Vandamme) ? Le public ne se soucie pas du tout de ces incorrections et négligences ; l'éditeur doit les effacer tacitement et M. T. aurait bien fait, très bien fait de mettre

d'emblée dans le texte, et non dans les notes, la véritable forme des noms de lieux et de personnes, sans se préoccuper de la graphie de son héros.

Du reste, quelques-uns de ces noms ont été mal identifiés ou orthographiés [1].

Enfin, en ce qui concerne les personnages, pourquoi consacrer une note à Sebastiani, à Malet, et composer des notes si longues, si détaillées sur Dumoustier (qui tient une demi-page à lui seul, p. 258), sur Brice, Lucotte, Poret de Morvan, Curial? Pourquoi nous raconter la capture de Mouton-Duvernet et la messe que sa sœur fit célébrer pour lui (p. 195)? Le lecteur veut des notes, mais il les veut succinctes [2].

Cela dit, et la critique ayant eu sa part, il ne nous reste qu'à louer le travail de M. T. Pas un personnage, ou peu s'en faut, qui n'ait sa notice, et nous lui sommes surtout reconnaissants des renseigne-

1. Quelques observations sur les noms de lieux : p. 49, *Verdun*, *Villeforte*, lire Verdun, ville forte. — P. 54, lire Contades et non *Contade*. — P. 55, *Tarm* est incompréhensible. — P. 60 et 61, lire Monthey et non *Mouthey*. — P. 64 et 65, Furtmann et non *Tortmann* (en français « Tourtemagne »). — P. 65, Leuk-Louèche et non *Leuck-Louiches*. — P. 74, Marmirolo (*Marmirola*) et Reno (*Rheno*). — P. 89, Martino (*Artino*). — P. 108 et 109 Wittenberg (*Wittenberge* et *Wittemberge*). — P. 110, Zielenzig et Neundorf (*Zilenzig* et *Neindorf*). — P. 112, Bythin (*Bithin*). — P. 128, Pierlawken (*Pierlufken*). — P. 129, Guttstadt (*Gutstadt*). — P. 152, Tongern est évidemment Tongres dans le Limbourg et non *Tongelre dans le Brabant*. — P. 161, lire Vitoria et non *Victoria*. — P. 202 Valoutina et non *Valantino*. — P. 215, Kalouga (comme p. 217) et non *Kuluga*. — P. 253, Brodelwitz, Raudten et Kannewitz au lieu de *Brodlavitz*, *Rauden* et *Kanowitz*. — P. 254, Barisey et non *Barisen*. — P. 268, Weissenfels et non *Weissenfeld*, Kösen et non *Kossen*. — P. 269, Langenselbold et non *Panselbold*. — P. 274-275, Montier et Ailleville, et non *Mote* et *Alville*. — P. 275, ce Saint-Thibault est, non pas *Saint-Thibault des Vignes*, près de Lagny, en Seine-et-Marne, mais Saint-Thibault, près d'Isle-Aumont, dans l'Aube. — P. 277, le *gué à Trine* est Gué-à-Trèsmes; *id. Vorinfroy* est Varinfroy. — P. 278 et 279, *Fimes*, Fismes. — P. 279, *Fère-Brillant*, Fère-rianges. — P. 290, *Lorrisse*, Lorris. — P. 297, *Thierme*, Thiernu. — P. 304, *Mé-il-Arnelot*, Mesnil-Amelot, etc., etc.

2. Quelques observations sur les noms de personnes. Pourquoi écrire partout *Davoust* au lieu de Davout? — *Tarraire* (qui devrait avoir sa note p. 42 et non p. 46) doit être écrit Tarayre, et pourquoi ne pas dire qu'il fut fait lieutenant général le 20 janvier 1815? — P. 49, le *général* Boussin, il fallait mettre en note que Lagneau se trompait et que Boussin ne fut jamais qu'adjudant général. — P. 64, lire Eschasseriaux et non *Echassereau*. — P. 73, Zayonchek et non *Zayouchek*. — P. 144, Hummel et non *Humel*. — P. 166, lire Ferdinand VII et non *Ferdinand III* et son père (Charles IV) et non son *frère*. — P. 201, lire le maréchal et non le *général* Oudinot, Reynier au lieu de *Leymer* et Névériovsky au lieu de Neverotsky. — P. 204, Delaborde fut lieutenant au bataillon de la Côte-d'Or, et non des *Côtes-du-Nord*. — P. 212, il fallait donner le nom de ce curé qui s'appelait Sugue. — P. 225, le général dont il est question, se nommait Broussier et non *Boursier*, qu'il faudrait d'ailleurs écrire Bourcier. — P. 243-244 on devait remarquer que Lagneau se trompe lorsqu'il dit que le roi de Prusse avait alors quitté Berlin avec sa garde. — P. 271, Émile d'*Auerstaedt* ne peut être qu'Émile de (Hesse)-Darmstadt. — P. 306, lire Grundler et non *Gründler*, etc.

ments biographiques qu'il apporte sur les médecins et chirurgiens, maîtres et collègues de Lagneau. Il a donné des lettres de Percy et d'autres documents encore qui servent à illustrer la vie de son héros. Nous le félicitons, nous le remercions de la peine qu'il a prise. Le *Journal* de Lagneau sera lu, nous en sommes sûrs, avec plaisir, avec profit, et nous le recommandons de tout cœur aux historiens et aux fervents amateurs de l'histoire du premier Empire. On fera, en le feuilletant, et comme dit M. Masson, une promenade amusante à travers l'Europe; on y trouvera des anecdotes curieuses, pittoresques, juste assez techniques pour qu'on ne puisse pas se méprendre à la profession de l'auteur, et quiconque voudra connaître à fond l'histoire d'une campagne, ne devra pas négliger les souvenirs de ce chirurgien de la Grande Armée. Lagneau était à Moscou, à Leipzig, à Fère Champenoise et à Waterloo [1].

Arthur Chuquet.

Adolphe Guillou, **Essai historique sur Tréguier par un Trécorrois**. Lettre-préface de M. Anatole Le Braz. Saint-Brieuc, Guyon, et Paris, Champion, 1913, in-8, VIII et 194 p. 2 fr. 50.

Si la préface, qui est d'un poète, inspirait quelque méfiance envers ce livre, qui est d'histoire, ce serait injustement. M. Le Braz a chanté les beautés de Tréguier, ce qui nous a valu un gentil petit air de biniou; M. Guillou les a redites dans la langue de tous. Mais le premier n'a pas fait tort au second; c'est au contraire double profit pour nous.

M. G. embrasse, par grandes périodes chronologiques, nettement et habilement tranchées, l'histoire de sa ville natale, depuis sa fondation par saint Tudual, en passant par l'invasion normande, l'invasion anglaise, la Ligue, l'invasion espagnole, les États de Bretagne tenus à Tréguier, jusqu'à la Révolution et la vente des biens d'Eglise et d'émigrés par la Nation. Chemin faisant, il s'arrête à saint Yves, le grand patron de la Bretagne et le plus célèbre des fils à qui Tréguier s'honore d'avoir donné le jour [2]. Il accorde une attention toute particulière aux vieux Tréguier et surtout à sa cathédrale, l'un des joyaux des églises bretonnes. Il salue en passant les autres édifices auxquels

---

1. Il y a des fautes d'impression; je les constate toujours avec joie, parce que j'en fais aussi, et cela me console : p. 81, *Joufroy*. — P. 95 *Pordenove*. — P. 148, 162, 173, *Milhau*. — P. 223, *Regnier*. — P. 245, *Friand*. — P. 260, *Grossberm*. — P. 201 et 261, *Swarzenberg*. — P. 262, *Compan*. — P. 293, *Neufchâtel* pour Jouffroy, Pordenone, Milhaud, Regnier, Friant, Grossbeeren, Schwarzenberg, Compans, Neuchâtel, etc.

2. En parlant, p. 60, du manoir de Kermartin où naquit saint Yves, M. G. dit que cette terre passa de la famille de Quélen dans celle de la Rivière qui la posséda jusqu'en 1792, et il ajoute : « L'héritière de ce dernier nom, épouse du fameux marquis de Lafayette... ». Au lieu d'*épouse*, il faut lire *mère*.

s'attache un intérêt d'art ou un souvenir historique. Devant la maison de Renan, il parle, avec la décence qui convient, de cet illustre Trécorrois, et sans prendre position pour ou contre lui, il rend, avec tout le monde, un légitime hommage à son grand talent. Comme tout le monde encore, il déplore les excès commis pendant la Révolution, et rappelle à cette occasion, d'après une page émouvante de l'œuvre de M. Le Nôtre, un de ses épisodes les plus odieux qui eut Tréguier pour théâtre, l'affaire Taupin.

Ce livre, composé par un enfant de Tréguier, pouvait aisément tourner au dithyrambe. L'auteur a su se défendre de ce danger. Il l'a écrit avec une émotion contenue, dans un style simple et mesuré. C'est un des modèles du genre.

E. W.

W. de Grüneisen, **Le portrait d'Apa Jérémie** (extrait des *Mémoires présentés... à l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, tome XII, 2e partie). Paris, 1912, 12 p. in-4°. 5 planches phot.

Il s'agit d'une fresque trouvée dans le couvent de Saint-Jérémie à Saqqarah, figurant le saint fondateur en buste, avec le « nimbe carré » et le nimbe circulaire autour de la tête. L'auteur voit l'origine du soi-disant *nimbe carré* (*tabula circa verticem*), dans certaines représentations funéraires de l'Égypte païenne, où le mort paraît debout devant son tombeau, la tête se détachant dans l'encadrement d'un pylône. Ces quelques pages consacrées à un problème obscur d'iconographie offrent un vif intérêt, tant par la théorie qu'elles développent que par les exemples qu'elles apportent, quand bien même on ne les trouverait pas très convaincantes.

On éprouve en effet quelque hésitation à chercher dans les tombeaux et les linceuls le prototype d'un symbole qui sera, dès le VIe siècle au moins, le *viventis insigne*, la marque servant à distinguer, dans un tableau, les personnages vivants. M. de G., il est vrai, pense qu'en Égypte il désignait « les personnages arrivés au terme de leur vie terrestre ». Mais son choix d'exemples n'est pas décisif, parce qu'il est incomplet : d'abord les chapelles de Bâouit sont les salles d'un couvent, non des caveaux « funéraires » ; ensuite, on ne voit pas citée ici la très curieuse *Nativité* de ce même couvent de Bâouît (cf. *Comptes rendus des séances de l'Acad. des I. et B.-L.*, 1904, p. 525), où la *tabula* rectangulaire entoure la tête de la sage-femme Salomé. Ne s'agirait-il pas ici du nimbe carré *honoris causa*, fréquemment usité plus tard ? En tout cas l'explication de M. de G. est inapplicable à ce cas.

Pour le portrait d'Apa Jérémie, l'auteur propose une ingénieuse explication : le peintre aurait voulu, en joignant les deux symboles, indiquer « que la personne est passée de la vie passagère à la vie

éternelle ». Mais on objectera que pour cela le nimbe rond suffisait parfaitement à lui tout seul. Et une question préalable se pose : ces deux symboles ont-ils vraiment été combinés *exprès* ? Il est fort possible que le portrait, peint du vivant du modèle, et par suite décoré de la *tabula*, a été, après la mort, complété d'une auréole. L'œuvre ayant disparu, cette hypothèse ne peut se contrôler, mais il faut, avant toute conclusion, tenir compte de sa possibilité. Ces quelques doutes ne diminuent pas l'intérêt de l'article de M. de G. ; je crois seulement que le moment n'est pas encore venu, où l'on pourra sur ce sujet formuler une affirmation.

Jean Maspero.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 1er août 1913.* — M. Noël Valois, président, annonce le décès de M. Reinhold Dezeimeris, de Bordeaux, doyen des correspondants français de l'Académie.

M. J.-B. Mispoulet commente le diplôme militaire d'Adouy (Hongrie) qui porte au *Corpus* le n° 90 et conteste l'interprétation qu'en a donné Mommsen. Il montre que la date de ce document remonte au règne de Marc-Aurèle, et non au milieu du IIIe siècle. Sa clause finale n'a rien à voir avec l'institution de l'hérédité du service militaire à la frontière : il est plus probable qu'elle contient simplement la concession du droit de cité aux fils et aux filles des décurions et des centurions nés en Pannonie inférieure pendant que leurs pères servaient à la frontière. L'interprétation de Mommsen ainsi écartée, rien ne permet d'affirmer que des diplômes militaires ont encore été délivrés aux troupes auxiliaires pendant le IIIe siècle.

M. Paul Monceaux communique une inscription chrétienne sur mosaïque, qui vient d'être découverte à Timgad. Le document, qui date de la fin du IVe siècle, est très mutilé. Cependant les fragments retrouvés permettent de reconstituer le texte de l'inscription et la riche décoration polychrome de cette mosaïque, qui ornait l'abside d'une chapelle située près de la grande basilique du faubourg sud-ouest.

M. Préchac fait une communication sur la date de composition du *De Clementia* de Sénèque.

Académie des Inscrptons et Belles-Lettres. — *Séance du 8 août 1913.* — M. Léon Dorez étudie un article de compte renfermé dans un des registres de la Trésorerie secrète du pape Paul III Farnèse et ainsi conçu : « Le 29 avril 1537, Sa Sainteté doit 33 écus payés à messire François Vannuzio (l'aumônier pontifical) pour les donner comme aumône à onze écoliers parisiens qui vont au Saint-Sépulcre ». Examinant un a un les termes de cette « sortie », M. Dorez établit que ces « onze écoliers parisiens », c'est-à-dire ces onze maîtres ès-arts ou gradués de l'Université de Paris, ne sont autres qu'Ignace de Loyola et ses dix premiers adhérents.

M. F. Préchac rappelle que le nom du maître de philosophie de Trebatius a été défiguré dans les mss. de Cicéron. Il examine, discute et rejette les corrections proposées. Selon lui, ce serait C. Velleius qui aurait initié le jurisconsulte à l'épicurisme. — M. Bouché-Leclercq présente quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 35 — 30 août. — 1913

ESER, Les Monuments du Nouvel Empire, II. — GRAPOW, Le chapitre XVII du Livre des Morts. — ERMAN, Un cas de justice sommaire en Egypte. — G. MÖLLER, Les deux papyrus Rhind. — BALLOD, Les dieux-nains d'Egypte. — H. GAUTHIER, Le Livre des rois d'Egypte, II. — KAUFFMANN, Archéologie allemande, I. — R. M. MEYER, Stylistique allemande. — HARMAND, Les Entretiens solitaires de Grébeuf. — J. BONNET, Œuvres inconnues de Racine. — DANEL, Les idées sociales de Ruskin. — ESTÈVE, L'impérialisme. — MONTARLOT et PINGAUD, Le Congrès de Rastatt, I. — G. WEILL, La France sous la monarchie constitutionnelle. — M. DELAFOSSE, Haut-Sénégal-Niger. — MODAT, Une tournée en pays Fertyt. — Académie des inscriptions.

A. A. BOESER, **Die Denkmäler des Neuen Reiches**, 2te Abteilnrg : Pyramiden, Kanoperkasten, Opfertische, Statuen (t. V de la *Beschreibung der Ægyptischen Sammlung der Niederländischen Reichsmuseums der Altertümer in Leiden*), La Haye, Martinus Nijhoff, 1913, in-8°, 15 p. et 17 planches.

La publication continue vivement, et il faut féliciter M. Boeser de l'activité avec laquelle il la pousse. Le présent volume contient, en proportions inégales, des pyramidions, des tables d'offrandes et des statues de la seconde époque thébaine, six planches seulement pour les pyramidions et pour les tables, onze pour les statues Les pyramidions sont d'une facture soignée, ceux du moins qui appartinrent à Ptahmoua (pl. I 2, xv 2 *b-d*) et Paouiti (pl. I 3, xvi 3 *b-d*). Leur âge et l'endroit qu'ils occupaient dans le tombeau sont mal connus, personne ne s'est inquiété assez d'eux pour chercher à savoir ce qu'ils étaient. Je n'en ai jamais découvert moi-même, et ceux dont la provenance est certaine ont été toujours trouvés dans des conditions qui nous permettent d'affirmer qu'ils étaient hors de leur place antique. Autant que j'en puis juger, ils formaient la pointe terminale de la petite pyramide qui surmontait les mastabas thébains, et c'est eux qu'on y voit figurés au sommet, en noir ou en rouge, dans les tableaux fréquents qui nous montrent ces mastabas : Schæfer a prouvé que le pyramidion en granit noir du Musée du Caire [1] couronnait la grande pyramide en briques de Dahchour, et la comparaison des légendes le paraît démontrer que les pyramidions ordinaires avaient la même

[1] G. Maspero, *Guide du Visiteur*, 1912, p. 163, n° 634.

destination que celui-ci. La face principale en était tournée à l'Est c'est celle qui porte la figure du Soleil Levant, Râ-Harmakhis, avec le mort en adoration devant lui (pl. I 3 *a*), tandis que sur la face diamétralement opposée il adore Atoumou, le soleil couchant (pl. XVI 3 *b*). Quelquefois (pl. XV 2 *c*) Harmakhis et Osiris se partagent la face Est, et les scènes complémentaires, adoration par le mort (pl. I 2 *a*) et par les siens (pl. XV 2 *b*, *d*), sont réparties sur les autres faces. Le détail des arrangements varie, mais le principe reste toujours le même : ranger le mort sous la protection des dieux solaires et de ceux de leurs parèdres qui, veillant sur chacune des quatre *maisons* du monde, lui accorderont de les parcourir sans danger.

La plupart des statues et des groupes sont sans grand intérêt : on y reconnaît les portraits d'individus de condition moyenne à qui leur mince fortune interdisait de faire marché avec des artistes de talent et qui durent s'adresser à des marbriers de cimetière. Le groupe et les statues isolées du scribe royal Maîya et de sa femme Marît n'en tranchent que plus vivement sur ce fond de banalités industrielles (pl. IV-VI). La mort de ces personnages remonte au début du règne de Ramsés II, et par conséquent, ils vécurent sous Sétouî Ier. Dès le premier instant, je n'ai pu m'empêcher de remarquer sur leurs statues des traits de ressemblance frappants avec le groupe de Zaîya et de Naîyi qui est exposé au Musée du Caire. Le rendu des physionomies et la facture des vêtements y paraissent être les mêmes des deux côtés, si bien que j'incline à considérer ces morceaux comme sortant d'un seul atelier memphite : pour affirmer plus résolument qu'il en est ainsi, il me faudrait avoir sous les yeux les originaux de Leyde et non de simples photogravures. Ceux qui ont eu la chance de les voir pourront juger si le rapprochement est exact ou non ; ce qu'ils ne refuseront pas de déclarer, j'en suis sûr, c'est l'excellence du travail. Ils y retrouveront le style un peu mou de l'école memphite sous les Ramessides, mais aussi ses qualités de grâce et de finesse. La femme surtout est remarquable avec son corps mince et souple, et sa face délicate dont la lourde perruque n'a pas réussi à gâter l'expression. L'homme vaut moins : le sourire de sa bouche et de ses yeux manque de naturel. Il est intéressant, quand l'on compare ces statues à celle du même temps qui nous sont parvenues de l'école thébaine, ainsi le groupe en granit noir d'Amon et de Maout au Musée du Caire [2], de constater quelle différence profonde subsistait entre les deux écoles, même à une époque de centralisation artistique aussi forte que le fut la XIXe dynastie : le réalisme l'emporte chez la thébaine, tandis que la memphite persévère dans un idéalisme un peu mou.

Les notices de M. Boeser sont brèves mais substantielles. On y apprend la provenance de chaque pièce avec son histoire moderne, et

1. Maspero, *Guide du Visiteur*, 1912, p. 184-185 n° 767, fig. 55.
2. Maspero, *Guide du Visiteur*, 1912, p. 156, n° 578.

on y lit les inscriptions reproduites correctement en typographie : la bibliographie y est fort abondante. Les photographies qui ont servi à l'exécution des planches sont bien prises, et les planches elles-mêmes sont très nettes : peut-être ont-elles été tirées de façon un peu grise et triste.

G. Maspero.

Hermann Grapow, **Das 17 Kapitel des Ægyptischen Totenbuches und seine religionsgeschichtliche Bedeutung** (Inaugural-Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde, genehmigt von der Philosophischen Fakultät der Friedrich-Wilhelms-Universität zu Berlin), Berlin, 1912, in-8° 51 p. autographiées.

M. Grapow ne nous a donné ici qu'une partie, la moindre, de l'ouvrage qu'il prépare, et qui doit contenir un choix parmi les œuvres les plus importantes de la littérature mortuaire des Anciens Egyptiens. Les savants de la génération antérieure, attirés par les textes des Pyramides, avaient négligé peut-être un peu trop ce *Livre des Morts* que nous avions étudié avec tant de courage. Je suis heureux de voir que ceux de la génération nouvelle y reviennent : ils y trouveront profit et même plaisir.

Le chapitre XVII avait été traduit et commenté pour la première fois, il y a un demi-siècle, par E. de Rougé, d'après le manuscrit de Turin publié par Lepsius et d'après quelques manuscrits du Louvre ou de la Bibliothèque Nationale. Depuis lors nous avons eu les éditions des *Ælteste Texte* par Lepsius, et du *Thebanisches Todtenbuch* par Naville, et aussi les traductions de Pierret, H. Brugsch et Lepage-Renouf. Mon premier soin, en recevant la dissertation de M. Grapow, a donc été de reprendre le vieil article de Rougé, et de le comparer avec le travail nouveau. Là, comme ailleurs dans notre science, on s'aperçoit dès le premier coup d'œil que l'effort continué pendant ces cinquante années a changé beaucoup l'idée que nous pouvions nous faire du texte, mais, malgré le temps écoulé et les progrès accomplis, que de points y demeurent acquis aujourd'hui encore ! Rougé avait saisi presque partout la signification des versets et de leurs gloses accumulées : où nous sommes obligés de l'abandonner, c'est plutôt où il y a excès d'interprétation mystique qu'où il y a faute d'analyse grammaticale. Ne comprenez pas pour cela que j'aie l'intention de déclarer qu'il y a peu de nouveautés chez M. Grapow. Il y en a à toutes les pages et d'excellentes, mais elles portent à l'ordinaire sur des points de détail, et souvent elles complètent plus qu'elles ne corrigent ce que son prédécesseur avait dit.

La traduction du chapitre en ses deux versions, la thébaine et la saïte, avec leurs gloses, remplit les vingt-trois premières pages de la brochure. La seconde moitié est occupée par de courtes dissertations mythologiques, sur les légendes de l'Œil de la Lune et de l'Œil du Soleil, sur la Destruction des Ennemis du Dieu-Soleil, sur le Champ

de bataille des Dieux, sur la Colline qui est dans Hermopolis et sur les soulèvements de Shou, sur Osiris et Râ dans Mendès, sur la naissance du Dieu Soleil ainsi que sur l'origine de Hou et de Sa, sur l'Ennéade en tant que corps et membres de Râ, sur les deux Etangs d'Héracléopolis, les îles des bons, le lac de Feu et le Tombeau d'Osiris, sur différents êtres divins, les sept lumineux, les enfants d'Horus et leurs constellations, le dieu à deux têtes, le Phénix, enfin sur les expressions *Le jour que...* et *La nuit où...* Elles sont fort courtes, à l'exception des deux premières, et elles éclairent suffisamment les passages du texte auxquels elles se réfèrent, sans nous apporter beaucoup de détails inédits. Je note en passant que M. Grapow proteste contre la confusion qui s'est établie entre les *soulèvements de Shou* et les quatre *Etais du ciel*. Il a grandement raison, et il est certain que les deux légendes auxquelles il fait allusion n'avaient rien de commun à l'origine. Shou avait séparé la déesse Nouit de son mari Gabou, et, la soulevant à la hauteur de ses bras, il avait fait d'elle notre ciel : le pluriel employé à caractériser son œuvre, *les soulèvements*, prouve qu'il avait eu à la répéter souvent, et qu'on le concevait d'abord, comme une sorte d'Atlas agissant éternellement pour soulever le firmament et l'empêcher de retomber. Les *étais* appartiennent à un autre mythe, d'après lequel le ciel était un plafond de métal, que des piliers dressés aux quatre points cardinaux maintenaient suspendu au-dessus de la table plate qu'était la terre. Dans la suite des temps les deux données se contaminèrent : Shou souleva une fois pour toutes la déesse-ciel, vache ou femme, et les quatre dieux-étais, venant se placer sous elle, la supportèrent. Le mythe des *étais* devint le complément du mythe des *soulèvements*.

G. Maspero.

A. Erman, **Ein Fall abgekürzter Justiz in Ægypten** (Extrait des *Abhandlungen der K. Preuss. Akademie der Wissenschaften*, 1913, n° 11), Berlin, G. Reimer, 1913, iS-4°, 18 p. et 5 pl.

C'est une curieuse affaire et qui méritait bien le mémoire qu'Erman lui a consacré. Elle se passa au temps et par l'ordre du grand prêtre d'Amon Paiênékhi (Pionchi), quelque part sur la rive gauche du Nil, dans une des régions de la nécropole thébaine. Nous savons, par beaucoup d'autres documents contemporains, combien la population y était turbulente et besogneuse : la chute de la famille des Ramessides et son remplacement par le grand-prêtre Hrihorou y avaient augmenté le mécontentement et aussi les tendances à l'émeute. Il semble que ce soit à quelque conciliabule séditieux que se rapportent les trois pièces, achetées il y a un an par Borchardt et Schæfer pour le Musée de Berlin, et qu'Erman publie en fac-similé, en transcription hiéroglyphique et en traduction allemande. Ce sont trois lettres, rédigées pour le principal à peu près dans les même termes, mais adressées à trois

personnages différents, à une femme, Notmit, la mère de Paiênékhi et l'épouse thébaine de Hrihorou, puis à deux hommes, le scribe Zarouîya (Zaroï) de la nécropole, le commissaire Paîyshououbé, sous le couvert d'un homme de confiance du prince, le scribe Kénîkhnoumou. « Entendu, lisons-nous dans la lettre de Zaroûiya, tout ce que « tu m'as envoyé dire, [et surtout] ce que tu as dit de ces propos des « deux Mazaî, disant : « Ils ont tenu ces propos ! » « Unis-toi à « Notmît et à Paîyshououbé aussi, pour qu'ils envoient et qu'ils fas- « sent amener les deux Mazaî à ma maison (ⲡⲁϊ-ⲡⲁ ou peut-être déjà ⲡⲁ-ⲡⲁ, comme à l'âge ptolémaique et en copte, à côté de la forme ancienne ⲡⲁϊ), [puis] qu'ils fassent amener quelqu'un que ces propos « aient atteints réellement. S'il est prouvé qu'ils les aient tenus, vous « [trois] livrez cela (l'affaire) à deux gars pour que ceux-ci les jettent à « l'eau pendant la nuit ; et que personne au monde n'en sache rien ».

On s'étonnera peut-être qu'une affaire aussi simple mette en mouvement cinq personnes, dont un grand-prêtre et une princesse. Rappelons-nous pourtant que les Mazaî formaient la police des villes égyptiennes, et que des propos séditieux tenus par ces gendarmes avaient forcément un caractère dangereux dans une époque aussi troublée : comment tenir en respect le peuple de la nécropole, si les hommes qui étaient chargés de le surveiller et de réprimer ses mouvements se rendaient eux-mêmes suspects? Les termes des trois lettres prouvent bien, comme Erman l'a déclaré, qu'il s'agit là de quelque imbroglio politique. Paiênékhi, informé par ses agents thébains, estime qu'il est prudent de procéder rapidement et en secret. On remarquera toutefois que ses ordres prévoient une sorte de défense des deux accusés : on convoquera en même temps qu'eux des gens qui pourront témoigner avoir entendu leurs discours, et l'exécution n'aura lieu qu'après que la cause aura été entendue. Au cas où la culpabilité ressortirait évidente, les deux gendarmes seraient noyés pendant la nuit. On lit des histoires pareilles chez les chroniqueurs de l'Égypte médiévale et jusque dans le Gabarti : les habitudes n'avaient pas changé même sous Mohammed-Ali, et sans doute rencontrerait-on des exemples semblables plus près de nous encore. Je me suis demandé si les ordres de Paiênékhi avaient été exécutés. Les trois lettres qui avaient été expédiées sous le couvert de Kénikhnoumou, si elles ont été remises jadis à leurs destinataires, comment se sont-elles retrouvées ensemble, roulées l'une dans l'autre, liées et cachetées ? Les ordres de ce genre sont sujets à s'égarer en Orient : rien n'empêche que celui-ci ait été intercepté, et que les deux gendarmes aient échappé au sort qui les menaçait. Il est possible aussi que les trois lettres, après avoir été distribuées, aient été reprises et déposées dans les archives d'un des gros fonctionnaires de la nécropole, auquel cas les deux gendarmes portèrent très probablement la peine de leurs discours imprudents. Quelle que soit l'hypothèse à laquelle on se rallie, les lettres jettent un

jour curieux sur l'état d'esprit des Thébains vers la fin de l'âge ramesside, et sur les moyens de justice sommaire que les gouvernants employaient pour maintenir l'ordre parmi eux.

Elles sont d'une écriture fort curieuse, déjà presque démotique par endroits, et d'une langue populaire très rapprochée de la langue ptolémaïque. Erman émet sur quelques points de sa transcription et de sa traduction des doutes prudents : il faudra pour les dissiper que la fortune nous rende beaucoup d'autres documents analogues. La comparaison assurera le déchiffrement jusque dans ses détails, et je crois qu'elle donnera presque partout raison à Erman.

G. Maspero.

Georg Möller, **Die beiden Totenpapyrus Rhind des Museums zu Edinburg**, Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1913, Texte in-4°, 94-96. p. imprimées ou autographiées, Atlas grand in-4°, 20 pl. en phototypie.

Il était inévitable que Möller, après avoir avoir consacré tant d'années à l'étude des écritures hiératiques, passât à celle des écritures démotiques. Il a repris, pour ses débuts, ces deux papyrus Rhind publiés par Birch en 1863, republiés et traduits par Brugsch deux années plus tard, et qui avaient été fort délaissés depuis lors. Il nous en donne, en colonnes parallèles réparties sur deux pages, une transcription en hiéroglyphes de la partie hiératique, une transcription en italiques de la partie démotique, et deux traductions allemandes des versions hiératique et démotique, le tout précédé d'une introduction où l'on trouve des indications sur la transcription employée, sur les origines des manuscrits et sur leur bibliographie, sur la famille de l'homme et de la femme auxquels ils appartinrent, sur la composition des deux écrits et sur la langue dans laquelle ils sont conçus. Cette première moitié du mémoire est imprimée ; la seconde, Commentaire, Glossaire et Index secondaires, est autographiée, et il n'en pouvait guère être autrement pour la commodité des citations et des discussions poléographiques.

La traduction présente sur quelques points des différences considérables avec celle de Brugsch : quarante années d'égyptologie nous ont enseigné bien des choses qu'on ignorait alors. Toutefois, où le progrès est sensible surtout, c'est dans l'interprétation des formes grammaticales et paléographiques du démotique. On rencontre du nouveau dans la plupart des notes explicatives et des articles du Glossaire, et il y aurait intérêt à noter ce qui paraît être certain dès à présent, et ce dont on peut contester l'exactitude, mais le moyen d'en rien faire ici? Bornons-nous donc à relever deux ou trois points au hasard. Möller traduit (p. 80, 8* n° 40) l'expression *ouâb-ro*, d'après Erman, par *Rind*, ce qui correspond bien à la version démotique *ahé*. Il aurait pu éclaircir le sens *pur-de-bouche*, qu'elle a littéralement, en rappelant, entre autres exemples, le passage des Pyramides

(*Ounas l. 20*), où il est dit du mort que les dieux purifient au natron, « ta bouche est la bouche d'un veau de lait le jour où il naît » ; ne vaudrait-il pas mieux, d'après cela, traduire *ouab-ro* par *veau de lait*, *veau nouveau né* ? *Gamhou* pour *veuve* (p. 93, n° 185), s'explique par les tableaux des hypogées thébains où l'on voit la femme du mort suivant le convoi, *passis capillis*, les cheveux épars sur les épaules et la poitrine : c'est littéralement *l'échevelée*. A propos de l'article Tahouti, Thôout, où sont réunis plusieurs noms du dieu (p. 73, n° 524), je ferai remarquer en passant que les Égyptiens, depuis une époque très ancienne, avaient fini par confondre deux divinités distinctes, incarnées l'une dans un cynocéphale, l'autre dans un ibis. La plus importante des deux, celle qui me paraît avoir prêté le plus d'elle-même au type commun, le cynocéphale, était originaire de Khmounou-Achmounéin de la Moyenne Égypte, Hermopolis Magna ; sans appuyer ici sur les autres raisons que j'ai de le croire, il me suffit de rappeler que l'Ogdoade Hermopolitaine est formée de huit cynocéphales et non, comme cela aurait dû être si l'ibis avait été en cet endroit le primitif, de huit ibis. L'ibis, par contre, est le dieu de l'Hermopolis du Delta (Bakhliéh), et son voisinage aux principautés régies par l'Osiris, par Isis et par Horus, le détermina de très bonne heure à entrer dans le groupe osirien. *Zahouti*, *Takhouti*, littéralement *le dieu de l'oiseau Zahou*, *Takhou*, une des espèces d'ibis connues dans l'Égypte ancienne, notre *Thot*, est le nom de l'oiseau du Delta, qui retomba par la suite, quand les maîtres des deux Hermopolis se fondirent en une personne unique, sur le dieu cynocéphale de la Moyenne et qui supplanta le nom de celui-ci. Parmi les noms que Möller a réunis, celui de Samsou n'est qu'une épithète, mais nullement un nom véritable du singe : j'incline à reconnaître celui-ci dans Asdasou, Astanou-Ostanès, et plusieurs faits appuient cette hypothèse. Toutefois la question n'est pas résolue pour moi ; le temps m'a manqué depuis quatorze ans pour achever les recherches que j'avais commencées sur ce point avant mon départ pour le Caire en 1899.

L'ouvrage de Möller nous promet une recrue excellente pour les études démotiques : il y a maintenant des démotisants en Allemagne et en Angleterre, souhaitons qu'il y en naisse bientôt quelques uns en France.

G. Maspero.

Franz Ballod, **Prolegomena zur Geschichte der Zwerghaften Götter in Ægypten**, Moscou, Liessner et Sobko, 1913, in-8°, 117 pages et 119 vignettes intercalées dans le texte.

Bisou-Bês est le plus populaire parmi les dieux-nains que l'Égypte possède ; mais une troupe de monstres semblables, mâles et femelles, se groupe autour de lui et lui fait cortège. Jusqu'à présent on nous a parlé d'eux souvent, mais sans étudier à fond leurs manifestations et

leur nature; le mémoire même de Krall, le plus développé qui eût été écrit sur la matière, était loin de satisfaire notre curiosité. Il semble que M. Ballod veuille combler cette lacune : si ses *Prolégomènes* sont vraiment l'annonce et le cadre d'un livre, on peut affirmer que nous aurons prochainement l'ouvrage complet qui nous a manqué

Si nous mettons à part la courte *Introduction*, les quatre chapitres dont cette thèse se compose, se réduisent à trois d'inégale longueur. Il est traité brièvement dans le premier (p. 14-23) des théories et des interprétations contradictoires dont l'origine de Bîsou, son costume, ses attributs, son caractère ont été l'objet. Le second (p. 24-70) établit la *chronologie* du dieu, c'est-à-dire relève par ordre de dates les mentions qu'on rencontre dans les textes ou sur les monuments figurés de Bîsou, des autres nains barbus et des génies qui ressemblent à Bîsou. Le troisième (p. 71-103) décrit et classe les types autant que possible. Ce qu'il y a de précieux dans la méthode de M. Ballod, c'est que l'image y souligne partout la description et en commente le détail, on la souhaiterait parfois plus grande et moins terne, mais telle qu'elle est, elle suffit largement à expliquer le parti que l'auteur prétend tirer d'elle. C'est grâce à elle qu'il montre, contre Krall et contre Wiedmann, que les êtres singuliers dénommés Bîsou, Haîti, Ahaouîtî, et ainsi de suite, ne sont pas les aspects divers d'un être unique, mais qu'on doit les diviser en trois groupes dont le premier contient les nains barbus vraiment apparentés l'un à l'autre, tandis que le second serait institué par ces dieux-panthées qui abondent en Egypte depuis l'âge des Ramessides; il relègue dans le troisième certains démons à qui leur ressemblance vague avec les nains barbus a fini par conférer quelques uns des attributs de ceux-ci. Peut-être la limite n'est-elle point nette partout entre les trois groupes, et n'aurait-on pas de peine à transporter de l'un à l'autre plusieurs de leurs éléments; elle me paraît juste dans le gros, et je l'adopterais volontiers si j'avais à traiter le sujet.

M. Ballod n'est plus un tout jeune homme. Je lis dans le *Curriculum Vitæ* qui termine sa thèse qu'il est né le 26 juillet 1882 en Livonie; et qu'avant de venir à nous, il a institué des recherches sur l'histoire de sa province. Il a gagné à ses premières études le goût de la bibliographie, et il a lu consciencieusement presque tout ce qui a été écrit avant lui sur Bîsou et ses congénères : même parmi les savants français, qui ne sont pas toujours cités aussi souvent à l'étranger qu'ils devraient l'être, je ne relève chez lui d'autre oubli que du petit, mais curieux mémoire, où Virey rapproche Bîsou d'Hercule se substituant à Atlas pour porter le ciel [1]. Son scrupule à rappeler les opinions

1. *Sur quelques données égyptiennes introduites par les Grecs dans le développement de leur mythe d'Hercule*, extrait des Annales de l'Académie de Macon, 1902 p. 9-14; cf. *Religion de l'Ancienne Egypte*, p. 186-188.

antérieures l'entraîne parfois dans des énumérations un peu longues, et dont une partie aurait pû être rejetée au bas des pages avec avantage : mais y a-t-il beaucoup de savants qui, écrivant un mémoire, distinguent suffisamment entre ce qu'il convient de reléguer dans les notes et ce qu'il est bon d'intercaler dans le texte? En somme M. Ballod nous a prouvé qu'il est déjà un bon archéologue, connaissant d'une manière remarquable la matière égyptienne : ses maîtres, Bissing et Wolters, ont le droit d'être contents de lui.

G. Maspero.

H. Gauthier, **Le Livre des rois d'Egypte,** *Recueil de Titres royaux et protocoles suivi d'un Recueil Alphabétique*, t. III, fasc. 1. Le Caire, Institut français d'Archéologie Orientale, 1913. in-4°, 228 p.

Ce premier fascicule traite de la XIXe et de la XXe dynastie : il contient, entre autres, les titres de Ramsés II et des membres de sa famille. A voir le nombre prodigieux de monuments qui nous sont parvenus de cette époque, on est tenté de croire que nous n'ignorons plus rien d'elle, sauf peut-être quelques détails secondaires; il n'en est pas ainsi pourtant, et même en ne parcourant ces pages qu'à la hâte, on s'aperçoit, non sans chagrin, qu'on se trompait. Des hasards heureux nous ont révélé la longueur des règnes de Ramsés II (67 ans), de Ramsés III (32 ans), de Sétouî II (6 ans), mais nous en sommes réduits aux conjectures pour celle des autres. La succession des souverains n'est pas établie partout de manière certaine; l'on soupçonne un vide entre Siphtah et Nekhtsétouî. On conçoit donc, sans que j'aie besoin d'en dire plus long, combien le recueil de matériaux bien classés, que M. Gauthier met à notre disposition, est précieux pour nous : il nous enseigne où en est la recherche, les points sur lesquels elle doit porter pour essayer de combler les lacunes, ceux qu'elle peut négliger actuellement. Il va de soi qu'il y aurait quelques erreurs ou quelques oublis à signaler dans la masse, ou quelques renseignements plus précis à donner. Ainsi le petit temple de Ramsés Ier mentionné à la note 2 de la page 8 a été démoli par les agents des honnêtes étrangers qui exploitent l'Egypte à l'abri des capitulations : des morceaux d'assez bon style en sont parvenus, paraît-il, au Musée de New-York. Le petit pyramidion du Musée de Vienne, où M. Wreszinski a signalé en 1905 l'abréviation Sasi, Sasai, du nom Ramasasa-Ramsés, est celui-là même dont Rougé s'était servi, dès 1855, pour démontrer que le Sésôstris, Sésoôsis des Grecs était une forme populaire du nom de Ramsés II. A propos du mariage de ce même Ramsés II avec trois au moins de ses propres filles (p. 102, note 5), il aurait fallu ajouter que Rougé le premier, dès 1869 au moins, avait dénoncé les unions incestueuses du Pharaon. La stèle de l'an V de Ménéphtah, que j'ai publiée dans la *Zeitschrift* en 1883, a disparu en 1882, au temps de la révolte d'Arabi-Pacha;

je n'en ai jamais eu qu'un estampage pris rapidement par un marchand d'antiquités quelques mois auparavant. Le roi Téti, Téti-Ménephtah (p. 148-149) est bien Téti de la VIe dynastie. Sa chapelle funéraire, ensablée au début de la XIXe dynastie, parait avoir été dégagée par Setouî Ier et le culte du vieux souverain restauré. C'est du moins ce qui résulte des fouilles que j'ai fait opérer par Barsanti en cet endroit, et qui nous ont valu, non-seulement la belle stèle mentionnée par Gauthier, mais plusieurs monuments de moindre importance; l'épithète de Ménephtah aurait été accolée au nom en souvenir de Sétouî. Ailleurs (p. 228), je me demande si la reine Douaoutou-Tantapît, dont nous possédons le tombeau dans la *Vallée des Reines* à Thèbes, ne serait pas identique à la Tantapît, femme de Ramsés IV (p. 190). Le *Livre des Rois* est une œuvre de détail infini, et il sera toujours facile d'y ajouter ou d'y retrancher çà et là, surtout dans les fascicules qui suivront celui-ci. M. Gauthier va en effet aborder bientôt cette inextricable période bubastite et tanite, où chaque découverte complique les généalogies princières et royales; l'habileté avec laquelle il s'est tiré d'affaire présentement me fait espérer qu'il réussira à en débrouiller le chaos.

G. Maspero.

Handbuch des deutschen Unterrichts an höheren Schulen, herausg. von Dr. Adolf Matthias, München, C. H. Beck.

V. Band, I. Teil : **Deutsche Altertumskunde** von Dr. Friedrich Kauffmann, o. ö. Professor der deutschen Philologie an der Universität Kiel. 1. Hälfte. Von der Urzeit bis zur Völkerwanderung. Grand in-8°, xv-508 pp. et 35 planches, 1913, rel. 11 m.

III, Band, I. Teil : **Deutsche Stilistik** von Dr. Richard M. Meyer, Professor an der Universität Berlin. 2e verb. und verm. Auflage. Grand in-8°, xii-258 pp., 1913, rel. 6 m.

C'est avec raison que M. Kauffmann réclame que le philologue chercher un large horizon intellectuel. Le germaniste a certainement à faire avant tout à la littérature et à la langue. Mais comment comprendre les manifestations de la pensée ancienne, comment pénétrer les secrets de l'evolution des mots si l'on n'est informé de l'état de civilisation qui reflète cette pensée et a conditionné cette langue? M. K. prêche d'ailleurs des convertis, car on ne voit plus de germaniste soutenant la thèse opposée.

Le livre de M. K. est consacré à l'archéologie allemande — c'est-à-dire à l'histoire de la civilisation dans les pays occupés actuellement par des Allemands — depuis la période préhistorique jusqu'au VIIIe siècle. Ce n'est qu'une partie du sujet qui a été traitée ici. Les choses relatives à la religion formeront un second volume. Cette histoire se présente sous forme de tableau, où les faits se suivent chronologiquement. En cela elle se distingue du *Reallexikon der germanischen Altertumskunde*, actuellement en cours de publication, qui est une

œuvre très savante, mais, naturellement discursive, et plus propre à la recherche qu'à la lecture. Le livre de M. K., au contraire, est fait pour être lu de façon suivie. L'exposition en est claire, sobre, prenante. Elle est documentée aussi. Par un scrupule que comprendront tous ceux qui ont souci de l'exactitude, l'auteur appuie chacune de ses allégations d'une référence à un texte ou à une étude.

Le travail de M. K. comprend deux parties : l'histoire politique et l'histoire de la civilisation. On ne peut que l'approuver d'avoir fait une part si large à l'histoire politique. C'est un excellent point de départ pour une étude — négligée forcément par M. K. et qui est la tâche de l'avenir — de l'influence étrangère sur le développement de la civilisation allemande [1]. La seule critique que puisse susciter cette partie du livre, c'est l'excès de confiance accordé par M. K. à ses garants, surtout à Tacite, dont les témoignages, on le sait, méritent d'être discutés. Quant à l'histoire de la civilisation, ceux qui suivent dans les revues spéciales les productions de M. K. savent qu'il est sur ce point admirablement informé. Cet exposé se divise en deux chapitres : 1° l'époque préhistorique, où sont envisagés les Indo-européens (que M. K., malgré une légère restriction, p. 51, n. 6, tend à situer en Europe, alors que M. Feist, dans un ouvrage récent, place leur berceau en Asie) et les Germains primitifs; 2° l'époque historique, qui étudie les Allemands. Les résultats exposés par M. K. sont appuyés sur l'étude approfondie des textes et aussi — disons plutôt surtout — des documents concrets, exhumés et conservés dans les musées. Tout ce qui est relatif à ces données est neuf et d'un puissant intérêt. Ajoutons aussi que, si sur des points de détail l'opinion de M. K. peut être contestée, il apporte souvent (exemple sur le mélange de races et sur la valeur des « Kulturwörter ») des idées pleines de sens et qu'il importe de répandre.

M. K. promet pour le second tome une table des matières et « peut-être » des cartes. Nous prenons acte de cet engagement et souhaitons que l'exécution des cartes, dont l'établissement est nécessaire, réponde à celle des planches du présent tome, qui est parfaite.

Le mérite du livre de M. Richard M. Meyer s'est affirmé par la nécessité où s'est trouvé l'éditeur d'en donner promptement une deuxième édition. Je ne risque rien à prophétiser qu'un troisième tirage s'imposera bientôt. M. M. est un écrivain de qualité supérieure. Il possède le sens esthétique, il a le don du vocabulaire, le souci de la

1. M. Reynaud vient d'attaquer ce sujet dans un livre intitulé *Les origines de l'influence française en Allemagne*, Paris, 1913; mais il faudra encore beaucoup d'études de détail avant que le problème soit résolu. Les relations celto-germaniques, en particulier, dont l'importance est si haute, sont en vérité trop mal connues encore.

clarté; ses connaissances variées lui fournissent des images justes autant que frappantes. Il a réfléchi sur l'art d'écrire. On peut donc croire que sa « Stylistique allemande » donnera à la fois le précepte sûr et l'exemple probant.

Pour M. M. la stylistique est « une syntaxe comparée, c'est-à-dire l'étude des formes normales qu'offrent les possibilités syntactiques ». Il a fait cette étude de façon concrète, en s'appuyant sur les œuvres littéraires plus que sur les manuels écrits sur la matière. L'ordre en est le suivant : le mot isolé, le groupe de mots, la proposition, enfin la phrase. Chacun de ces termes est observé à l'égard de la forme et du sens. Sous ces diverses rubriques, l'auteur a étudié toutes les qualités et tous les défauts possibles du style.

Le caractère dominant de la méthode de M. Meyer est la modération. Il admet les hardiesses, mais avec mesure ; il accorde l'emploi des mots étrangers, à la condition qu'on ne tombe pas dans l'excès ; il ne recommande pas la phrase périodique, mais paraît redouter le style haché[1] ; il déplore la négligence du style des journalistes, mais estime qu'on ne peut exiger des feuilles quotidiennes la tenue de l'*Iphigénie* de Goethe[2]. C'est une étude empreinte de bonhomie gracieuse, mais neuve et nourrie d'une documentation personnelle que ce manuel destiné à rendre dans notre pays des services aux étudiants et professeurs d'allemand.

Il est évident qu'un livre qui touche à tant de choses et qui sont si discutées prête lui-même à la discussion. Je veux relever seulement un ou deux points. Est-il bien assuré que la forme *Wurmb* pour *Wurm* (p. 37) n'ait existé que sur le papier ? On s'étonnerait, dans ce cas, que la labiale adventice, que nous retrouvons aussi dans *Ampt* et beaucoup d'autres mots, ait été découverte par des théoriciens. Ils auraient en ce cas fait preuve d'un sens étonnant des nécessités phonétiques. Je ne pense pas que le mot *Sintflut* ait été transformé en *Sündflut* par désir de frapper l'imagination et pour créer un « anschauliches Wort » (p. 31). C'est l'ignorance où l'on était tombé du sens de *sint* qui a déterminé la formation analogique, et nous sommes ici simplement en présence d'un cas d'étymologie populaire. Enfin, sur les clausules, sujet important (p. 68), il est à souhaiter que des statistiques exactes permettent à M. M. de donner dans la prochaine édition de son livre des renseignements plus précis que ceux qui nous sont offerts ici.

F. Piquet.

---

1. Il est possible que Wilhelm Scherer ait modelé son style sur les phrases brèves de Macaulay (p. 72). Il est certain aussi, j'en tiens l'aveu de sa bouche, que l'influence française a été pour quelque chose dans l'usage de ce procédé, manifeste surtout dans son *Histoire de la littérature allemande*.

2. *Journal des deux mondes* p. 207 est sans doute un lapsus pour *Revue des Deux Mondes*. Une coquille p. 25, où *enseignée* se termine indûment par un *e* muet.

René Harmand. Georges de **Brébeuf. Entretiens solitaires.** Edition critique avec une introduction et un index. Paris, Cornély, 1912, in-16, pp. 50, 36 et 249.

Joseph Bonnet, Jean **Racine. Œuvres inconnues. Poèmes sacrés.** Uniquement en vente aux bureaux de l'Archevêché d'Auch, au profit du denier du Culte, 1911, 8°, p. 316. Fr. 10.

I. M. Harmand, qui a publié en 1898 une étude sur Brébeuf, nous donne aujourd'hui une édition de ses *Entretiens solitaires*. Il a dans son introduction caractérisé et confronté les différentes éditions qu'on possède de ce recueil qui n'a connu guère que la faveur d'un public dévot et a été traité jusqu'à nos jours avec trop d'injustice. L'éditeur est disposé à y trouver comme M. Faguet un lyrisme presque lamartinien. M. H. a rapidement signalé les souvenirs qu'on peut relever dans les *Entretiens* d'une pratique assidue de la bible, des hymnes et offices du bréviaire, de l'*Imitation ;* il a relevé des analogies entre Brébeuf et Malherbe, Racan, Corneille, et plus spécialement rapproché le poète d'un mystique espagnol, Luis de Leon. Le texte publié par M. H. suit celui de l'édition datée du dernier jour de mai 1660 (c'est le dernier tirage qu'ait pu revoir Brébeuf mort en 1661) ; mais ce texte a été corrigé à l'occasion d'après les autres éditions et les notes fournissent de fréquentes variantes. A la fin du volume l'éditeur a ajouté un lexique de la langue et un tableau de la métrique des *Entretiens*.

II. M. l'abbé Bonnet a fait à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg une découverte sensationnelle : il ne s'agit de rien moins que d'une « bonne douzaine de chefs-d'œuvre », parmi lesquels des manuscrits inconnus de Racine. Il a commencé par nous donner un volume de *Poèmes sacrés* comprenant huit psaumes paraphrasés en sonnets et deux groupes plus considérables de psaumes dans un mètre varié. Quand un chercheur fait une découverte de cette importance, il se doit à lui-même d'en justifier l'authenticité. M. B. ne nous donne que de faibles arguments pour nous rassurer. Le plus fort est tiré du *style racinien* de ce psautier, et le lexique de l'édition Ménard en main, l'éditeur fait des rapprochements d'expressions qui sont loin d'être probants. La dédicace du manuscrit des sonnets ne peut, d'après M. B., convenir qu'à Racine; un écrivain de dernier ordre. Eustache Le Noble, mort en 1711, se serait attribué ce manuscrit et l'aurait signé, de même qu'il s'était attribué une traduction en prose du psautier appartenant à Racine et qu'il fit imprimer sous son nom en l'altérant. Mais le manuscrit, qui n'est pas autographe, porte des corrections de Racine : c'était le cas de les étudier; l'éditeur ne l'a pas fait. Il nous devait au moins de le décrire avec soin et surtout de reproduire fidèlement l'original ou de nous avertir des changements apportés à son orthographe : pas un mot sur ce point. Enfin sur l'histoire du manuscrit lui-même M. B. est demeuré également muet.

Nous avons donc le droit de regarder avec défiance ces « œuvres inconnues » de Racine. J'ajoute que la valeur même de la traduction est très médiocre, qu'elle n'offre presque partout qu'un terne délayage et qu'elle serait fort loin de faire honneur à Racine. L'éditeur nous annonce la publication d'autres découvertes, un psautier en prose, une traduction de la Bible en douze volumes in-folio, pleine de corrections autographes de Racine. S'il veut que nous prenions au sérieux ses publications, il devra les entourer d'autres garanties que la première et y apporter un esprit plus critique.

L. Roustan.

Joseph Danel. **Les Idées sociales de Ruskin**. Paris, Bloud, 1913, in-16, p. 334, Fr. 3 50.

Louis Estève. **Une nouvelle psychologie de l'Impérialisme**. *Ernest Seillière*. Paris, Alcan, 1913, in-16, p. 274. Fr. 2 50.

I. Dans l'œuvre si vaste et si mêlée de Ruskin, chez un auteur qui aima tant prêcher ses contemporains, il était facile de trouver une sociologie et même un système d'économie politique assez complet pour mériter une étude suivie. Après quelques pages sur l'homme, son éducation, son entourage, le milieu économique qu'il a connu (nous aurions souhaité plus de détails encore pour tout ce qui touche aux expériences personnelles de Ruskin dans le domaine où l'auteur s'est proposé de l'étudier), M. Danel passe successivement en revue les principes et les théories du penseur amené de l'esthétique à la sociologie, sa conception générale de l'économie politique, ses idées sur la richesse, le travail, le salaire, les échanges, le capital, le jeu de la production et de la consommation et enfin le rôle de l'État. En réalité, Ruskin n'est pas un économiste, bien qu'il ait observé attentivement des faits économiques de son temps, qu'il ait mené une campagne active, par des conférences et des brochures, pour améliorer le sort des ouvriers ou gagner le public à ses idées favorites, et qu'il ait même tenté de ses utopies quelques réalisations aventurées. C'est avant tout un moraliste, préoccupé de faire entrer un peu d'idéalisme et de générosité dans des conflits où l'intérêt seulement avait décidé; c'est un presbytérien et un artiste qui prêche aux riches leurs devoirs et proteste contre l'exploitation des pauvres, en proclamant partout le respect de la vie humaine. Le livre de M. D. qui a laissé souvent Ruskin parler et l'a jugé impartialement, sans méconnaître ses erreurs et ses lacunes, aura le mérite de faire connaître au public français un aspect du critique anglais qui lui était moins familier.

II. J'ai signalé aux lecteurs de la *Revue*, à mesure de leur apparition, les quatre brillantes et pénétrantes études que M. Seillière nous a données, entre 1903 et 1908, de la philosophie de l'impérialisme. Je suis donc dispensé d'entrer dans le détail pour présenter le résumé

qu'à son tour M. Estève en offre au public. Il y a commenté avec beaucoup d'ingéniosité, dans une forme presque trop somptueuse et chatoyante, la thèse du maître, y apportant parfois de menues restrictions de détail et plus fréquemment (là est surtout l'intérêt de son esquisse) les confirmations et les explications d'autres moralistes et psychologues qui sont également les tenants de la doctrine impérialiste. Un équilibre durable entre la saine raison et les spontanéités de l'instinct, du mysticisme, tel est, on le sait, l'idéal de l'impérialisme dit rationnel. On notera dans la démonstration de M. E. le souci de marquer davantage les bienfaits du mysticisme, s'il est contenu et corrigé par les sages directions de la raison, et on ne sera pas surpris qu'il conclue par une apologie du christianisme, comme le plus ferme allié d'un impérialisme légitime. La thèse juste contraire pourrait se soutenir, bien que M. E. ne fût pas embarrassé pour démontrer que les enseignements d'humilité, de détachement, d'ascétisme que prêche l'Église sont en parfaite harmonie avec les exigences de l'impérialisme. Mais justement je reprocherais à la doctrine impérialiste, telle qu'il nous la présente, de s'accommoder, à force de concessions et de correctifs, de toutes les interprétations.

L. R.

Le Congrès de Rastatt (11 juin 1798-28 avril 1799). Correspondance et documents publiés pour la Société d'histoire contemporaine par MM. P. Montarlot et L. Pingaud. T. I. Paris, Alph. Picard, 1912, in-8°, 409 p. (portrait), 8 fr.

Le lecteur non prévenu pourrait croire que ce recueil est relatif au Congrès tout entier. Ni la manière dont le titre est libellé, ni l'introduction — du moins jusqu'aux dernières pages — ne le détromperaient. Il faut, pour reconnaître que la publication est incomplète, savoir que les séances du Congrès ont commencé dès la fin de décembre 1797, et que les deux votes les plus importants, sur la cession de la rive gauche du Rhin et sur le principe des sécularisations, avaient eu lieu le 9 mars et le 5 avril 1798. Les auteurs, d'autre part, indiquent eux-mêmes que l'histoire du Congrès se termine, en fait, avec l'année 1798. Pourquoi dès lors, si l'on entreprend de publier, même partiellement, les « correspondances et documents » qui s'y rapportent, ne pas commencer par le commencement, pour finir quand les discussions importantes finissent? Pourquoi n'y pas faire une place aux conférences de Seltz, qui furent si décisives? Pourquoi, en un mot, ne pas suivre l'exemple donné par Hüffer et par M. Kœchlin, auteur d'un livre sur *La Politique française au Congrès de Rastatt* que MM. M. et P. semblent ignorer? Simplement, croyons-nous, parce que ce recueil ne se suffit pas à lui-même, n'a pas été entrepris pour étudier et faire connaître le Congrès tout entier, et le Congrès seul.

M. Pingaud a publié naguère une fort attachante et instructive

biographie de Jean De Bry. Il a fait des recherches sur le rôle de ce personnage au Congrès de Rastatt, il a recueilli ses lettres à Talleyrand dans les archives, il avait entre les mains sa correspondance privée, très abondante et instructive, dont il avait jadis publié des fragments. Tout ce dossier n'avait pu entrer dans le volume publié en 1909, et c'est lui qui nous est donné aujourd'hui, quelque peu étendu sans doute, mais ayant conservé son caractère spécial, puisque l'introduction se rapporte surtout à Jean de Bry, qu'un portrait de Jean de Bry la précède, qu'un discours préliminaire de Jean de Bry la suit, et que les dates extrêmes des documents publiés sont précisément celles où commence et finit le séjour de Jean de Bry à Rastatt. Le plus grand nombre de ces documents émanent de lui ; ce sont des lettres particulières à Talleyrand, à Merlin, à Treilhard et à Joseph Bonaparte. Aucune des réponses ou des dépêches reçues des directeurs ou de Talleyrand ne les accompagne. Autant qu'on peut en juger par l'indication sommaire qui figure dans l'introduction, les pièces sont empruntées aux archives des affaires étrangères et à des collections particulières. Les dossiers des archives nationales n'ont pas été, croyons-nous, explorés méthodiquement, et ils doivent contenir des lettres qui manquent au recueil.

Telle quelle, la publication est utile et intéressante. Un grand nombre des lettres de Jean De Bry contiennent des faits nouveaux et des idées originales ; les notes ajoutées au texte, les notices biographiques surtout, témoignent de recherches étendues, et quelques-unes sont précieuses ; les renseignements sur le personnel et le fonctionnement du Congrès contenus dans l'introduction rendront bien des services ; mais dans l'ensemble le recueil est incomplet, mal équilibré ; pour tout dire, il parait avoir été fait sans assez de méthode, et peut-être trop vite. N'y a-t-on pas laissé, à la première page, l'histoire du cabaret de porcelaine brisé par Bonaparte à Udine, cette vieille légende qui vient du *Mémorial* et dont Sorel, après Sybel et Hüffer, a depuis longtemps fait justice ? La Société d'histoire contemporaine, à qui nous sommes redevables de si excellentes publications, ne nous avait pas habitués à ces négligences, qui surprennent vraiment, quand on lit en tête de l'ouvrage un nom aussi justement connu et estimé des historiens que celui de M. Léonce Pingaud.

R. Guyot.

G. Weill. **La France sous la monarchie constitutionnelle (1814-1848).** Nouvelle édition. Paris, Alcan, 1912, in-12, 811 p., 3 fr. 50.

Ce livre a paru pour la première fois en 1902. Depuis, de nombreux ouvrages et documents ont été publiés, de sorte que l'auteur a dû reprendre son travail et le modifier sensiblement par endroits, sans lui enlever le caractère élémentaire qu'il avait eu l'intention de

lui donner la première fois. Il a ajouté des références surtout dans les chapitres consacrés à la Société française, au mouvement économique et aux doctrines sociales, et une bibliographie sommaire. La partie relative à l'histoire politique aurait peut-être pu être approfondie un peu davantage ; l'exposé traditionnel de la politique extérieure sous Louis-Philippe, naturellement fort court ici, devra sans doute être modifié sensiblement, quand les documents diplomatiques, accessibles maintenant, auront été mis en œuvre. En attendant, le petit livre de M.W. continuera de rendre bien des services aux étudiants et au grand public.

R. G.

M. Delafosse, **Haut-Sénégal-Niger**, Paris, Larose, 1912, 3 v. in-8°, 428, 428, 316 p. avec cartes et photographies.

Sous l'active impulsion de M. le gouverneur Clozel qui expose ses vues d'une façon nette et concise dans la préface de cet ouvrage, le gouvernement du Haut-Sénégal-Niger a entrepris la publication d'une série d'études géographiques, historiques, économiques, linguistiques, ethnographiques de cette partie du Soudan français et les trois volumes dont il est question ici sont les premiers de cette enquête : ils traitent des pays, des peuples, de l'histoire, des langues et des civilisations du gouvernement du Haut-Sénégal-Niger [1].

On ne pouvait mieux s'adresser pour ce travail qu'à M. Delafosse, que ses travaux antérieurs et sa connaissance du pays désignaient de préférence. Aussi peut-on considérer la tâche comme pleinement accomplie : j'aurai pourtant une réserve à faire sur une nouvelle théorie relative à l'origine des Pouls.

Le territoire compris dans cette étude est limité par l'Algérie, les territoires militaires du Tchad, le Dahomey, la Gold-Coast, la Côte d'Ivoire, la Guinée française et la Mauritanie, avec Kouloubou pour chef-lieu. S'il ne renferme pas des capitales comme Dakar et Saint-Louis, on y trouve cependant des villes historiques comme Tonbouktou et Ségou, sans parler de celles qui ont disparu comme Ghanah et Gao.

Le premier volume est consacré à l'étude des populations les plus diverses qui occupent ce vaste territoire. Naturellement je ne puis exposer en détail les opinions émises par M. D. ; je suis d'accord avec lui sur l'ensemble, sauf sur quelques points secondaires [2]. Mais je dois faire exception en ce qui concerne les Pouls. Voici, autant que j'en puis juger, de quelle façon le problème se pose aux yeux de M. D. Une langue soudanaise (le poul — et il a raison de la considérer

1. Depuis, il a paru deux autres, dignes des premiers, traitant de la *Géographie économique* et dûs à M. J. Meniaud, Paris, Larose, 1912.

2. Ainsi je ne suppose pas qu'il prenne au sérieux (p. 180 note) l'affirmation que les Berabich sont des Arabes (?) venus du Yémen sous le règne du troisième Tobba, Ifrikos ou Africus, vers l'époque de la naissance de J.-C.

comme telle) parlée par un peuple nègre, les Toukouleurs, l'est aussi par une population différente par les caractères physiques et qui serait d'origine blanche (?) D'où vient cette dernière? Après avoir passé en revue les théories qui avaient le tort de ne pas distinguer les Pouls des Toucouleurs, M. D. les rejette, et avec raison, je crois, pour y substituer la sienne qui me paraît également inadmissible. Les Pouls se composeraient : 1° d'un rameau judéo-syrien (chananéen eût été plus exact) qui, lors de l'Exode, au lieu de suivre la masse de l'émigration juive vers le pays de Chanaan, se serait dispersé vers le sud et l'ouest de l'Égypte : à lui se seraient joints les Hyksos, et plus tard, des Juifs chassés de Cyrénaïque après que leur révolte eut été noyée dans le sang. Cette population, après avoir passé par le Touat, s'établit à l'ouest de Tonbouktou, puis dans le Fouta. Là, elle perd entièrement sa langue pour adopter celle des Toukouleurs dont elle subit l'influence. Pour des raisons diverses, elle quitte cette région et se dirige vers l'est où ses établissements ont diverses fortunes. A partir de ce moment, nous rentrons dans le domaine historique. L'espace me manque pour réfuter cette théorie dans tous ses détails : j'observerai seulement qu'elle est en contradiction avec ce que les auteurs juifs et les monuments égyptiens nous ont transmis sur l'exode des Juifs et l'expulsion des Hyksos; qu'il est surprenant qu'une population supérieure ait abandonné, sans en garder aucune trace, sa langue et sa civilisation pour adopter celles d'un peuple inférieur, et j'estime que le problème n'est pas résolu. En vertu de ce système, on aurait pu utiliser l'histoire des Automoles (Hérodote II, 20) qui aurait fourni au moins une base historique.

Nous passons ensuite à la linguistique. Les langues qu'on y parle sont divisées en deux familles; contrairement à l'opinion de M. D. je verrais plutôt, avec M. Meinhof, dans le haoussa une langue hamitique influencée par les langues soudanaises, mais ceci est secondaire, le haoussa ne jouant qu'un rôle insignifiant dans la distribution des langues du Haut-Sénégal-Niger [1].

Le second volume consacré à l'histoire des empires soudanais est encore ce qui a été écrit de plus complet sur la matière, depuis les travaux de Rahfs et de Barth, en laissant de côté, naturellement, le

1. Dans la bibliographie qui termine le volume, j'aurais exclu ce qui a trait à l'arabe littéraire et j'aurais ajouté à propos de l'arabe parlé au Sénégal les ouvrages du F. Marie-Bernard (*Méthode de l'arabe parlé au Sénégal*, Paris, 2 parties, 1893) et de Reynier (*Méthode pour l'étude du dialecte maure*, Tunis, 1909). A l'article ouolof, on peut ajouter Dard, *Grammaire wolof* (Paris, 1826, in-8°), *Dictionnaire français-wolof et wolof-français* (Paris, 1825, in-8°); Boilat, *Grammaire de la langue woloffe* (Paris, 1858, in-8°). Le dictionnaire français-wolof de Kobès, dont la première édition est seule indiquée, en est à sa troisième, considérablement augmentée. S. Joseph de Ngasobil (et non Nyazobil) 1890. A l'article mandingue (bamana) ajouter : le P. Montel, *Éléments de Grammare bambara*, S. Joseph de Ngasobil, 1887, in-12.

rôle joué par les prétendus judéo-berbères à l'origine de certaines dynasties [1]. Chaque chapitre dont l'histoire est exposée en détail est accompagné d'une carte qui en donne le développement. On lira particulièrement la discussion sur l'emplacement de Ghana (entre Oualata et Bassikonou) qui me semble avoir résolu la question.

Le troisième volume traite des diverses civilisations et si, tous les renseignements qu'on y trouve ne sont pas inédits, nulle part, ils n'ont été présentés d'une façon aussi claire et aussi bien ordonnée : il suffit de lire les titres de ses chapitres pour se convaincre que rien n'a été oublié : les biens, les contrats, le mariage et la famille, la société, l'état, la justice, les religions. Il se termine par une bibliographie où il y aurait peu de chose à reprendre [2] et par un index général.

L'ouvrage de M. D., pour lequel il mérite toutes nos félicitations, pourra servir de modèle à toutes les monographies qu'il est désirable de voir publier pour toutes les parties de l'Afrique occidentale française.

René Basset.

Cap. Modat (de l'infanterie coloniale), **Une tournée en pays Fertyt**. Paris, 1912. Publication du comité de l'Afrique française, II-204 p. in-8°, 5 cartes et 7 gravures.

Le Fertyt ou Dar-Fertit, situé sur les limites des territoires anglais et français du Soudan oriental, désignait les populations païennes en opposition aux états musulmans du Dar-Four et du Ouaday : Rounga, Banda, Sara, Ndouka, Gouba, et à l'Est : Chillouk, Djour, Nouer, Dinka, Bongo et Baggara. Ce sont celles qui ont été saignées à blanc par les musulmans marchands d'esclaves : d'abord les Foriens et les Ouadayens, puis les Mahdistes et les Djellabas égyptiens et soudanais : Ziber-pacha, Solaïman, Rabah et Senoussi. Dans cet ouvrage consciencieux et soigné, M. Modat, avec l'autorité d'un témoin oculaire et bien informé, nous donne une étude géographique sur la région, une histoire du Fertyt qui n'est guère que le récit des pillages et des massacres commis par les marchands d'esclaves musulmans qui furent successivement brisés par la puissance française et il se termine par

---

1. P. 21, le mot arabe *far'* qui appartient à la langue littéraire n'a rien à voir avec les noms de *fari*, *farima*, etc. employés par diverses langues non plus qu'avec le nom du Pharaon altéré de *p' ruti* le palais (*p'* étant l'article).

2. P. 220. On ne peut guère, quand on cite la Bible pour des questions de philologie, s'en rapporter à la traduction de Lemaistre de Sacy. — P. 221, la traduction, par Beaumier du *Raoudh el Qirtâs* n'est pas à mentionner, mais bien le texte et la traduction latine publiés par Tornberg. — P. 222, la première édition de Joâo de Barros n'a pas été publiée à Lisbonne en 2 vol. in-f° en 1552-1553, mais en 4 vol. de 1552 à 1615. L'édition de 1777-1784 ne comprend de Barros que 8 volumes : le reste est rempli par l'ouvrage de Diogo do Couto, Id, au lieu de la traduction fragmentaire de Charbonneau, il fallait citer le texte d'Ahmed baba d'après l'édition de Fas (1317 hég. in-4°). — P. 228 l'ouvrage du P. Henry *L'âme d'un peuple africain* n'a pas été publié à Munster, à Vienne, mais à Münster en Westphalie.

une étude ethnographique de ces populations. Celles du Bahr el Ghazal, à l'Est, nous étaient déjà suffisamment connues par les travaux d'Escayrac de Lauture, de Brun Rollet, de Petherick, de S. W. Baker, de Mitterutzner, de Junker, de Westermann, etc., mais ce livre prendra place à côté de ceux de Barth, de Schweinfurt, de Delafosse, de Gentil, de Gaudefroy-Demombynes, de Decorse, de Toqué, de Gentil, de Lippert, de von Oppenheim et de Carbou (qui l'a utilisé en manuscrit). C'est une excellente contribution à l'histoire et à l'ethnographie de cette région et l'on désirerait seulement qu'une part eût été faite à la linguistique.

René Basset.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres — *Séance du 13 août 1913.* — M. Maurice Prou rend compte des fêtes qui viennent d'avoir lieu à Gand en l'honneur des frères Van Eyck et où il avait été délégué par l'Académie avec M. le comte Paul Durrieu.

M. Salomon Reinach étudie un texte de Pausanias suivant lequel Tyndare aurait sacrifié un cheval et fait prêter, sur les membres de l'animal, un serment solennel aux prétendants de sa fille Hélène. Le serment sacrificiel se rencontre ailleurs, par exemple chez le prophète Jérémie, où il est question des Juifs qui ont prêté serment, en passant à travers les membres découpés d'un taureau. Cet usage, signalé par le prophète sans un mot de blâme, n'est pas mentionné dans la législation mosaïque qui est, en réalité, postérieure aux prophètes. C'est un vieux rite des tribus de la Palestine qui avaient pour dieu un taureau et le sacrifiaient dans des circonstances graves pour s'imprégner de sa sainteté, pour ajouter de l'énergie magique à leurs actes et à leurs paroles. Ceux qui jurent aujourd'hui sur les Ecritures ou sur des reliques s'inspirent inconsciemment d'idées analogues. L'histoire de Tyndare s'explique de même ; mais Tyndare n'est pas le roi de Sparte dont parle la fable. Les fils de Tyndare et de Léda sont Castor et Pollux, cavaliers aviateurs à l'époque classique, mais, à une époque où l'équitation était inconnue, chevaux volants; ils sont volatiles par leur mère, Léda, dont la fable fait l'épouse de Jupiter changé en cygne, et chevaux par leur père Tyndare, qui est un cheval sacré. Le texte de Pausanias permet ainsi d'établir que l'immolation d'un cheval sacré appelé Tyndare jouait, dans les rites primitifs de certains Grecs, le même rôle que celle du taureau dans les rites primitifs des Hébreux. — MM. Perrot et Paul Girard présentent quelques observations.

M. Paul Monceaux communique une inscription biblique, gravée sur un chapiteau, qu'on vient de découvrir en Algérie, à Djemila, au N.-E. de Sétif. Cette inscription est la reproduction d'un verset des Psaumes. On a déjà trouvé en Afrique toute une série d'inscriptions analogues : elles jouaient, dans la décoration des églises de la région, le rôle que jouent aujourd'hui les versets du Koran dans la décoration des mosquées.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 36 — 6 septembre — 1913

Baillet, Le Pharaon et la morale. — Wreszinski, Le papyrus médical de Londres. — A. Boucher, L'Anabase de Xénophon. — Lopes, L'Histoire de Portugal d'Herculano. — Schimberg, Les fragments de Royer-Collard. — Balignac, Quatre ans à la cour de Saxe. — A. Lebey, Sur la route sociale. — Idiotikon suisse. — Chénon, L'Eglise et l'Etat. — Leclère, Le bilan de la philosophie religieuse. — Facchini, Index du Bessarion. — Niebergall, Dieu et la communauté. — Klostermann, Le Jésus historique. — Weyh, Sainte Barbe. — Nicole, Le sphinx. — Ziebarth, Les villes grecques. — Thor Lange, L'Ion. — Bidez, Le Lexique de Suidas. — Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, 47. — Megenberg, p. Matthaei. — Cowling, La musique au théâtre du temps de Shakspeare. — Lepointe, Correspondance de Carlyle et Emerson. — Roz, Le roman anglais contemporain. — Vendéen, Principes du beau. — Levy-Wogue, Pages scientifiques et morales. — Pichon et Saettler, Exercices allemands. — Palm, Les Français au dehors. — Bibliotheca romanica. — Mariotti, L'épopée italienne.

Jules Baillet, **Le Régime Pharaonique dans ses rapports avec l'Évolution de la Morale en Égypte** (thèse pour le Doctorat ès-lettres, présentée devant la Faculté des Lettres de Paris), Paris, Geuthner, 1913, in-8°, xv-810 p.

M. Baillet a fait bonne mesure à la Faculté des Lettres de Paris, 658 pages de texte serré avec des notes plus serrées encore, plus 152 pages d'Index variés. Je puis dire que j'ai vu naître et grandir cette thèse, depuis le jour lointain où le sujet en fut choisi, jusqu'à celui où le doyen de la Faculté me pria d'en examiner le manuscrit et de lui en donner mon avis. L'auteur a jeté vingt années de sa vie dans son œuvre : personne, songeant à ce grand espace de temps, ne s'étonnera qu'elle soit aujourd'hui si forte, si pleine, et parfois si touffue.

J'aurais voulu pouvoir l'analyser assez complètement pour donner au lecteur une idée nette de ce qu'elle renferme, mais comment y réussir en quelques lignes ? « Le Pharaon, dit-il dans sa *Préface*, est le cœur de l'être collectif de l'Egypte », soit, sans métaphore, « le centre de toute vie sociale, économique, religieuse et morale ». C'est donc lui qui remplit la première partie de l'étude, celle qui est intitulée *le Roi*. Comme il était le fils des dieux et dieu lui-même, dieu non seulement après sa mort mais pendant sa vie, et d'autre part comme il régnait sur les hommes, sa position intermédiaire entre le

ciel et la terre lui imposait deux sortes de devoirs, envers ses supérieurs ou ses égaux les dieux, envers ses inférieurs qui sont les hommes. Il a envers les dieux les obligations d'un fils envers son père, amour, constance de pourvoir à leurs besoins et d'élargir sans cesse leur fortune, obéissance à leurs ordres, empressement à suivre leurs exemples dans la guerre comme dans la paix, et par conséquent, la nécessité d'être puissant et respecté au dehors, excellent administrateur au dedans. Envers ses sujets il n'a pas à proprement parler de devoirs, mais plutôt une attitude qui résulte de sa nature divine. Il se doit à lui-même plus qu'il ne leur doit de les défendre contre les étrangers, et cela l'entraîne à porter ses armes chez ceux-ci et à devenir conquérant, afin d'assurer la tranquillité et la richesse aux siens. Il se doit également d'être le père de tous ceux qui relèvent de lui, égyptiens et non-égyptiens, le despote bienfaisant qui vivifie les bons et qui tue les méchants, qui perpétue le calme dans l'État et qui est l'auteur des biens dont se réjouit la race humaine. Ce que sa force a établi, sa justice le maintient florissant : il légifère, il juge, et soit qu'il acquitte l'accusé qui comparaît devant lui, soit qu'il le condamne, ses sentences sont sans appel. Éviter son mécontentement et gagner sa faveur est la fin de l'existence pour ses sujets. Ils s'efforcent donc de deviner, pour le pratiquer, ce qu'il commande et ce qu'il veut, et ils estiment ne pouvoir mieux faire que d'imiter ses actes, chacun dans la mesure de ses moyens. Leurs vertus, et par suite leur morale publique et privée, ne seront qu' « un reflet de la bienfaisance et de la « justice du Pharaon, prototypes elles-mêmes ou images et manifesta- « tions terrestres de la puissance, de la bonté et de la providence des « dieux ».

La seconde partie, intitulée *Les Sujets*, montre quelles tâches la poursuite de cet idéal impose à ceux-ci et à quels efforts ils se livrent pour le réaliser. Tous sans exception, grands et petits, ils sont tenus de lui prodiguer un culte effectif, soit en sa présence, dans le palais où les mille règles de l'étiquette définissent leurs moindres relations avec lui, et dans les temples où il siège parmi les divinités et participe aux offices qu'on célèbre pour elles, soit hors de sa présence, en s'adressant à quelque subdivision de sa personne, double, esprit, nom, statue prophétique, barque sacrée. Ce culte formel n'exclue pas l'amour et les services personnels : il faut que la joie se manifeste aux moments critiques de son existence, à sa naissance, à son avènement, lorsqu'il revient de la bataille ou lorsqu'il paraît dans les cérémonies solennelles. Lui, de son côté, il récompense par des dons, par des titres ou par un avancement rapide, le loyalisme de ses féaux, leur dévouement à ses intérêts, leur obéissance aveugle. Toutefois, il y a des classes dans cette masse d'êtres qu'il domine de si haut, et elles ont leurs devoirs par rapport à lui et aux autres classes de la population. En tête, la noblesse féodale et la noblesse de cour forment la

transition entre lui et le peuple, comme il la maintient entre les dieux et les hommes, et ils sont astreints envers lui au service militaire, au culte, aux travaux publics, à l'impôt, envers leurs subordonnés, aux mêmes obligations que Pharaon : il faut qu'ils conseillent et qu'ils dirigent les ignorants, qu'ils distribuent la justice avec équité, qu'ils se montrent patients et modérés dans le commandement, qu'ils fassent bien la police de leur ressort, et puisqu'ils sont les riches, qu'ils soient charitables à plus pauvres qu'eux, à la veuve, à l'orphelin, au vieillard. Et cette loi d'obéissance aux supérieurs, de protection aux inférieurs, persiste inébranlable à tous les échelons de la société, chez les scribes, chez les cultivateurs, chez les artisans, chez les serfs, chez les esclaves, chez les prolétaires : la morale qui régit leurs rapports découle entière du concept divin de la royauté. « Les « petits rendent en humbles services, en hommages et en travail, les « bienfaits qu'ils reçoivent ; toutefois ce sont des hommes, dont les « misères excitent la pitié et dont les sentiments à l'égard de leurs « maîtres ne laissent pas ceux-ci indifférents. A tous les degrés de « l'échelle humaine, chacun sent sa responsabilité, vis-à-vis des dieux « sur terre et dans l'autre monde, vis-à-vis du roi, vis-à-vis de ses « supérieurs, vis-à-vis même de l'opinion de ses égaux et de ses infé- « rieurs ».

Telle est, très incomplètement analysée, la thèse que M. Jules Baillet a soutenue : la morale, avec son cortège de concepts, d'obligations, de sanctions dans ce monde et dans l'autre, dérive de l'idée qu'on avait de Pharaon et son évolution suit l'évolution de cette idée. C'est le malheur des comptes-rendus trop courts : à force de condenser la pensée de l'auteur et de supprimer les développements dont il en appuie la démonstration, on finit par lui prêter une allure sèche, paradoxale et aggressive qu'elle n'a pas dans le livre. Baillet, divisant et subdivisant sa matière, s'est efforcé de n'avancer aucune proposition qu'il n'en démontrât l'exactitude par des exemples empruntés aux monuments. On constate, dès les premières lignes, qu'il a lu prodigieusement et non moins prodigieusement retenu ; textes historiques, philosophiques, littéraires, religieux, funéraires, tous lui sont familiers, et il les cite en se référant à tous les auteurs qui les ont interprétés. Quelquefois ce scrupule de n'oublier rien ni personne l'entraîne à utiliser des opinions perdues dans des traductions vieillies, dont des travaux plus modernes ont dévoilé la faiblesse ; disons aussi que, depuis 1908, date à laquelle il reçut l'*imprimatur*, il n'a introduit dans sa rédaction ou dans ses notes que peu de mentions des nouveautés. Je n'ai point remarqué que ces omissions offrissent des désavantages sérieux. Si, ayant à se servir du *livre des Pyramides*, il note ses renvois d'après mon édition sans se référer également à celle de Sethe, il n'y a pas grand dommage : l'indication des lignes permettra au lecteur qui posséderait celle-ci de s'y retrouver sur le

champ. La très riche bibliographie qu'on trouve à la fin remedie d'ailleurs à cet inconvénient. Quelques personnes ont été épouvantées du nombre de pages qu'elle occupe, ainsi que les *Index*, et elles se sont plaintes des surabondances de l'annotation. Elles n'auraient pas tout à fait tort, si Baillet n'avait songé qu'aux Égyptologues de profession : beaucoup de ceux-là n'auraient pas eu besoin de tant d'appareil critique et bibliographique. Mais n'oublions pas qu'il s'agit d'une thèse de Doctorat, écrite pour une assemblée de professeurs et de lettrés à qui l'Égyptologie est terre presque inconnue : on devait leur fournir les moyens de vérifier et de discuter ce qu'on affirmait devant eux. J'ajoute que cet excès même dans lequel on dit que Baillet est tombé nous aura rendu service auprès d'eux, à nous gens du métier, en les contraignant à connaître, avec l'immensité des matériaux dont l'Égypte nous a pourvus, l'étendue et la diversité des besognes que nous avons accomplies.

G. Maspero.

W. Wreszinski, **der Londoner Medizinische Papyrus Brit. Museum n° 10059) und der Papyrus Hearst, in Transkription, Ueberseztung und Kommentar,** Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1913, in-4°, xix-237 p. et 19 pl. en phototypie. Prix : 62 fr. 50.

Le *Papyrus Hearst* a été publié en fac-simile par Reisner en 1905, et j'ai eu l'occasion d'en signaler la valeur au public dès le même moment de son apparition. Le *Papyrus n° 10059 du Musée Britannique* a été annoncé brièvement par Birch dans la *Zeitschrift*, en 1872, il y a quarante ans passés, mais il était demeuré inédit et presque inconnu jusqu'à ce jour. M. Wreszinski nous en donne un fac-similé excellent, avec une transcription, une traduction, un commentaire et un glossaire : comme Reisner avait déjà joint un glossaire fort complet au fac-similé de son Papyrus, il s'est contenté pour celui-ci de la transcription, de la traduction et du commentaire. Le tout forme le second volume de ce *Corpus* des médecins égyptiens dont il a entrepris la publication, et dont le tome premier contenait les traités médicaux du *Papyrus de Berlin n° 3038*.

Le *Papyrus Hearst* a beaucoup de parties communes avec le *Papyrus Ebers*, et c'est un véritable *Codex* où l'énumération des maladies et la composition des remèdes destinés à les guérir sont consignées : le *Papyrus de Londres* est plutôt un recueil d'exorcismes dirigés contre les êtres malfaisants qui provoquent les maladies, et employés par les médecins à préparer et à renforcer l'effet des remèdes qu'ils administraient à leurs patients. L'intérêt scientifique est donc moindre chez lui qu'il ne l'est chez les autres, et, si nous ne possédions que des documents de ce genre, il nous serait impossible de partager l'estime en laquelle l'antiquité classique tint toujours la médecine égyptienne : et pourtant n'y a-t-il pas un avantage réel à

pouvoir constater, par preuve authentique, quelle dose considérable de fantaisie chimérique se mêlait à un fond de science sérieuse, dans ce domaine de la civilisation égyptienne comme dans les autres? Voici par exemple, un « chapitre pour appliquer un remède sur les deux « yeux » d'un malade. Le praticien s'adresse naturellement à l'Œil d'Horus, type et patron des yeux humains : « O cet Œil d'Horus, « création des Ames Heliopolitaines, qu'on lui dise : « Viens, ce pré- « cieux Œil d'Horus, contenu de l'Œil d'Horus qui est apporté pour « anéantir les actions néfastes des dieux, les actions néfastes des « déesses, le maudit, la maudite, le mort, la morte, l'ennemi, l'enne- « mie qui sévissent dans les deux yeux de l'individu que je traite (lit. : « « qui est sous mes doigts ») ! O charme, à mon aide (lit. : « der- « rière moi » ! O charme, viens! O charme ». — A réciter quatre fois quand on pose le remède sur les deux yeux »[1]. La formule passait pour être si puissante que les collèges médicaux des grandes cités de l'Égypte se l'étaient appropriée : selon qu'on était d'Hermopolis, ou du grand Temple d'Héliopolis, ou de l'une des villes de Bouto, on invoquait l'Œil comme étant « apporté par Thot d'Hermo- « polis », ou comme « résidant dans le grand temple d'On », « dans Pou », « dans Dapou ». L'*Œil d'Horus* était, pour chaque cas, le médicament spécial adapté à la maladie, et qu'on employait en récitant quatre fois le grimoire. Peut-être serait-il imprudent de trop se moquer de l'opérateur. Le malade croyait à l'efficacité du galimatias qu'on lui servait avec le collyre, et il se suggestionnait lui-même ; il y a chance pour que, dans bien des cas, il ressentît un soulagement, au moins momentané, qu'il n'aurait pas éprouvé, si on lui avait administré la drogue sans les paroles.

Il va de soi qu'un livre du genre de celui-ci est des plus instructifs pour l'étude des religions populaires et des mythologies. Il a souffert, et la plupart des pages en sont criblées de lacunes, que nous ne savons comment combler : mainte allusion à des légendes populaires nous échappe, faute de quelques lignes ou de quelques mots conservés, Plusieurs sont néanmoins assez complètes pour qu'il nous soit permis de les traduire littéralement. C'est ainsi qu'à propos d'une brûlure à guérir, on nous expose comment « Horus, le nourrisson dans « les marais, un feu tomba sur ses membres qui ne le connaissait pas « et qu'il ne connaissait pas ; sa mère n'était pas là pour le conjurer, « et ses pères étaient partis se promener, Hapi et Amsît. L'enfantelet, « comme le feu était fort, pas moyen de s'en délivrer. Quand Isis sor- « tit de l'atelier à l'heure où elle retourna sa toile : « Viens, [dit-elle], « ma sœur Nephthys, avec moi [à mon metier], et tandis que je che- « mine, tisse le fil de ma toile. Permets ainsi que j'aille [lit. : « Donne- « moi mon chemin que je fasse], afin que je puisse [lit. : « que je

1. Pl. VII, l. 1-6; cf. p. 147, n° 22 et p. 185-186.

« sache ») éteindre le feu de mon fils avec mon lait, avec l'eau saine « qui est dans mes mamelles! Mis [le lait] sur tes membres, [ô mon « fils], tes vaisseaux guérissent, et je chasse le feu de toi! [1] » M. Wreszinski a été déconcerté par les absurdités apparentes de la conception mythologique qui semble avoir présidé à la rédaction de ce texte : il n'a pu se résoudre à gratifier Horus de plusieurs pères, probablement des pères nourriciers, dont deux seraient Hapi et Amsît, et, supposant des omissions cléricales, il a rectifié le passage en accord avec les formes que nous connaissons du mythe. Je sympathise à sa répugnance, et je ne serais pas étonné qu'il eût raison. Et pourtant, à côté de la tradition courante, il y avait mille récits purement populaires qui la contredisaient et qui, n'ayant pas eu l'heur de plaire aux théologiens, sont perdus pour nous : qui nous dit que notre formule n'a pas gardé ici le souvenir de l'un d'eux? J'ai eu peur, en suivant la correction proposée par Wreszinski, de supprimer une donnée réelle demeurée inconnue jusqu'à présent, et j'ai tiré de la version du manuscrit le sens qu'on a vu plus haut. En somme, l'exorciste a mis très rapidement en scène l'un des épisodes que le peuple racontait sur la vie d'Isis et d'Horus au temps qu'ils se cachaient dans les marais pour échapper à la rage de Typhon. Isis, obligée de gagner sa vie comme tisserande, passait ses journées à la filature avec Nephtys, et abandonnait son fils à la garde de ses pères (nourriciers?) Hapi et Amsît. Il paraît que ceux-ci ne surveillaient pas bien l'enfant, et qu'ils profitaient de l'absence de la mère pour aller se promener, laissant Horus seul. C'est pendant une de leurs sorties que le feu saisit Horus et le blessa, sans que celui-ci, jeune et inexpérimenté, sût comment se défendre de lui. Toutefois Isis, que sa prescience divine instruisit de l'accident, pria Nephtys de prendre sa place au métier, pour qu'elle eût le temps d'aller guérir la brûlure avec le lait de ses mamelles.

On sent par cet exemple en quoi ma façon de comprendre et de traduire certains passages diffère de celle de M. Wreszinski : où il essaie de les interpréter en les ramenant au connu, je préférerais les respecter tels qu'ils sont et extraire d'eux des faits inconnus antérieurement. Ce n'est pas que je croie le manuscrit exempt de fautes, loin de là, mais il en renferme tant d'assurées qu'il n'est pas charitable de lui en ajouter où ses leçons admettent un sens. L'orthographe et la grammaire y sont assez souvent défectueuses, — par la faute du rédacteur ou par celle du copiste? — il n'y a donc pas grand inconvénient à y supposer la présence de formes qu'on ne tolérerait pas dans un manuscrit de style plus châtié. Partout ailleurs, quand la question religieuse n'entre pas en jeu, je me range volontiers à l'avis et aux traductions de Wreszinski. Le déchiffrement matériel n'était pas fort

1. Pl. XIV, l. 8-12; cf. p. 159, n° 46 et p. 203-205.

aisé sur un papyrus tellement endommagé par endroits, et il était souvent difficile de réunir assez heureusement les lambeaux d'une formule, pour en déduire un contexte et une signification convenables. Et puis, c'est toujours une tâche un peu ingrate que d'être le premier éditeur : on laisse, par fatigue, échapper des fautes que le critique relève ensuite, sans songer assez à la somme de travail heureux dans laquelle elles se trouvent perdues. Il y en a peu chez M. Wreszinski, aux endroits que j'ai étudiés de près afin d'écrire cet article ; les médecins modernes qui auront la curiosité de le consulter, pour se rendre compte de ce qu'était la médecine chez les Égyptiens, peuvent avoir confiance dans l'ensemble de ses traductions.

G. Maspero.

Colonel Arthur Boucher, **L'Anabase de Xénophon**, avec 48 cartes, plans, croquis, Berger-Levrault (Paris et Nancy), 1913, 4°, L-356 p., 25 francs.

L'Anabase de Xénophon n'a pas seulement suscité une littérature immense dans son ensemble, elle a même inspiré déjà un nombre considérable d'hommes du métier, — j'entends de militaires. Cependant, les faits relativement récents qui ont rendu l'Arménie plus accessible aux Européens, en multipliant les voyages et les travaux cartographiques, en rendant plus précise la connaissance directe ou indirecte du pays qui vit la retraite des Dix-Mille, devait susciter de nouveaux efforts pour identifier les localités célébrées par Xénophon. C'est ce qui est arrivé : après l'ouvrage du général V. Hoffmeister, paru en 1908, nous avons aujoud'hui celui du colonel Boucher.

Le livre du colonel Boucher est une traduction nouvelle et très soignée de l'*Anabase*, avec un long commentaire géographique et militaire, qu'un grand nombre de croquis et de photographies permettent de suivre pas à pas.

L'auteur examine avec un soin particulier les questions de mobilisation, de concentration, de marche ; rapprochant les données numériques et chronologiques, il s'efforce de présenter une image minutieuse de la marche de l'armée, en tenant compte des possibilités d'approvisionnement Ici, il n'y a, pour le profane, qu'à apprendre. Ce que dit l'auteur du départ de Sardes, des premières étapes et de la manière dont s'est concentrée l'armée est nouveau et particulièrement suggestif. Voici seulement une remarque qui vaut la peine d'être soumise à l'auteur et au lecteur. Le colonel B. fait passer l'Euphrate à Cyrus beaucoup plus haut qu'on ne le faisait avant lui, pour pouvoir conserver les nombres de parasanges de Xénophon (la parasange étant supposée toujours égale à 5 kilom.). Il s'appuie sur les nécessités de l'approvisionnement en eau, se basant sur l'état actuel du pays. Or, dans les régions limitrophes du désert, on sait que celui-ci peut avancer ou reculer assez sensiblement au cours des siècles : la Tunisie en est un exemple. Sur les bords mêmes de l'Eu-

phrate, le changement a été sensible au XVIIIe siècle. L'état des lieux était-il le même à l'époque achéménide que maintenant ? Et le changement, si changement il y a, est-il de nature à influer sur les nécessités que met en relief le colonel B. ? Je n'en sais rien.

A la bataille de Cunaxa, le colonel, par une étude soigneuse des intervalles et des temps, explique bien l'attaque de Cyrus contre la garde royale. Si je ne m'abuse pas, c'est la première fois que ce point est tiré au clair : personnellement, j'avais eu tort (*Hist. de l'Antiq*, II, p. 244) de parler d'une attaque *oblique* de Cyrus.

Très intéressant aussi le passage où le colonel B. indique les dessous des négociations qui conduisirent à la mort des généraux. Il est certain qu'ici Xénophon n'a pu être très bien informé : il ne l'a pas été non plus, je crois, sur le rôle d'Ariée à partir de la bataille de Cunaxa.

J'arrive au principal. Jusqu'à Bitlis, on est à peu près d'accord sur l'itinéraire des Grecs. Ensuite les données très précises de Xénophon sont difficiles à reporter sur les routes naturelles qui conduisaient à Trébizonde : en général on fait faire aux Grecs un crochet vers le Nord. Le général v. Hoffmeister, qui a parcouru le pays, avait essayé de réduire au minimum le détour des Grecs, en identifiant la *parasange*, mesure employée par Xénophon, avec l'intervalle, quel qu'il soit, parcouru entre deux haltes horaires. Il arrive ainsi à faire parcourir aux Dix-Mille moins de 200 kilomètres en plus de deux mois : quelles que soient les difficultés de la route, 7 ou 8 kilomètres par jour, en 5 heures de marche, ce n'est plus le fait d'une armée qui marche, mais d'une armée qui se traîne [1]. Le travail du colonel Boucher prouve qu'on peut retrouver ailleurs les lieux décrits par Xénophon. Ses identifications sont très tentantes : cependant, les étapes qu'exige le circuit qu'il suppose vers l'Est (28, 30, et 35 kilomètres par jour à certains moments), dans un pareil pays, et en une pareille saison, me semblent énormes. Qu'on se rappelle les récriminations des soldats de Lucullus, pour des efforts beaucoup moindres.

Je ne saurais, en tout cas, accorder à l'auteur l'identification du vent Borée. Les textes qui présentent celui-ci comme vent du Nord sont trop nombreux et trop probants. Le détail en question n'est pas d'ailleurs de nature à infirmer la thèse du colonel B. : même avec une direction générale de marche vers l'Est, une troupe peut avoir, pendant quelques heures, le vent du Nord en face. Mais il ne saurait y avoir de doute sur la nature du vent qui ramène les vaisseaux du Pont en Grèce.

Le colonel aurait pu formuler plus de réserves sur la véracité de Xénophon, ou du moins sur l'étendue et l'exactitude de ses informations. Dans un cas où il s'agissait d'opérations militaires, il a été frappé de ce que X. pailiait la déconfiture des peltastes grecs à Cunaxa.

1. E. v. Hoffmeister, *Durch Armenica und der Zug Xonophons*, 1911. Voir en particulier p. 245 : 20 étapes pour faire 150 klm. *au plus !*

Voici un exemple d'un autre genre. Xénophon parle d'une trêve conclue avec Tiribaze, puis (sans explication) de la rupture de cette trêve. Un peu plus bas, on apprend incidemment qu'entre temps des Grecs ont brûlé des maisons sur le territoire perse : il est donc visible qu'ils ont manqué à la foi jurée. Ailleurs, Xénophon a observé un silence diplomatique sur les attaches de Chirisophe avec le gouvernement de Sparte : sans ces attaches pourtant on ne comprend pas comment, en arrivant à Trébizonde, ce chef aurait été si exactement informé sur la personnalité du navarque spartiate.

Telles sont les quelques objections que suggère une connaissance très générale du milieu géographique et de l'histoire militaire antique. Elles céderaient peut-être à une étude plus approfondie des localités et des conditions spéciales dans lesquelles se sont mus les Grecs de Cyrus et de Xénophon. Elles méritaient, je crois, d'être signalées aux nombreux lecteurs qui ne manqueront pas de se passionner une fois de plus pour l'*Anabase*, en la voyant commentée avec tant de sollicitude et d'attention expérimentée.

E. Cavaignac.

David Lopes, **Os Arabes nas obras de Alexandre Herculano**, Lisbonne, Imprimerie nationale, 1911, 227 p. in-8°.

L'*Histoire de Portugal* d'Alexandre Herculano est un des ouvrages les plus importants, sinon les plus importants de la littérature portugaise au XIXe siècle (sans méconnaître l'activité de Th. Braga) et elle restera longtemps comme la base des études historiques dans ce pays. Malheureusement, l'auteur n'était pas arabisant et, quand il écrivit, il n'y avait personne en Portugal pour recueillir l'héritage du P. Moura qui avait succédé à João de Sousa. Un demi siècle et plus se passa avant qu'il ne se produisît pour l'arabe un réveil pareil à celui qu'on voit, dans le domaine éthiopien, à M. F. M. Esteves Pereira. C'est lorsque M. D. Lopes, après avoir étudié en France et en Allemagne, ressuscita des études qui, étant donné le rôle que les Arabes ont joué dans l'histoire du Portugal et les Portugais au Maroc, semblaient ne devoir jamais être interrompues.

Le volume dont il est question ici est destiné à corriger certaines erreurs involontaires, que l'on relève dans l'*Historia* d'Herculano. Tout d'abord, dans le premier chapitre, M. L. signale l'inexactitude et l'inconséquence de ses transcriptions et les rectifie. Lui-même expose ses théories, mais elles me paraissent aussi susciter dans l'application certaines critiques. Ainsi l'emploi des lettres redoublées (ce qui est marqué par le techdíd arabe) est négligé, et l'on a des formes barbares comme *Ibnalabar* pour *Ibn al Abbar*, *Macari* pour *Maccari* (Maqqarí), à côté de Abd*er*ramão. Cette dernière transcription est d'ailleurs inexacte : il n'est pas question du *ḥa* dans le mot, et en outre le son *ân* en arabe ne correspond pas du tout à la nasale ã en

portugais : bien plus, dans des noms de même terminaison, M. L. a rendu cette terminaison *ân* par *ane* et écrit *Imrane*. L'addition de ce *e* muet qui se place après certaines consonnes et non après d'autres est une idée peu heureuse. On arrive à avoir *almaleque* pour *al-malik*, *seife adula* pour *Seif eddaula*. En outre, il pose en principe, et j'estime qu'il a raison, que les noms géographiques doivent être ceux qui sont employés dans les pays et non des formes étrangères : on dira par exemple *Sevilla*, *Lisbôa* et non *Ichbiliya*, *Alochbouna*. Mais alors pourquoi (p. 117) écrire *Tremecem*, et non *Tilimsân* (forme arabe) ou *Tlemcen*, forme française? Herculano n'a pas été seul inconséquent. — La transcription scientifique (p. 63) ne me semble pas facile à appliquer, par exemple l'alif marqué par *a*, *i*, *u* surmontés d'un ع minuscule.

Le chapitre II traite des sources d'Herculano. M. Lopez montre qu'il n'a pu utiliser que Moura, la médiocre traduction d'Al Idrisi par Jaubert, et malheureusement Condé sur lequel le jugement sévère de Dozy et de Codera y Zaidin, en dépit d'une malheureuse tentative de réhabilitation par Barrau-Dihigo doit être maintenu. Quant à l'opinion de Viardot, elle n'existe pas [1].

Le chapitre III est consacré à l'étude des noms géographiques du territoire musulman qui devint ensuite le Portugal. Ce chapitre, écrit avec une méthode linguistique sûre, est une continuation du remarquable travail que l'auteur a publié il y a quelques années sous le titre de *Toponymia araba do Portugal* (Paris, 1902, in-8°).

Dans le quatrième chapitre, pour rectifier des erreurs commises par Herculano trompé par ses sources, il donne des extraits relatifs à divers personnages contemporains de la chute de la dynastie almoravide [2]. Ces extrait sont empruntés à Ibn el Abbâr, Ibn el Khatib, Ibn Khaldoun, traduits en portugais et le texte inédit du second et du troisième est donné en appendice [3].

Il examine ensuite une question qui fut cause d'une vive agitation, de procédés injustes et d'insinuations perfides contre Herculano : celle de la bataille d'Ourique dont il étudie le nom en le comparant avec tous les vocables d'origine semblable. Il arrive, par des déductions qui me paraissent irréfutables, à démontrer que cette bataille qui n'eut pas sur l'origine de la monarchie portugaise l'importance qu'on lui attribue, fut livrée à Abou Zakaryâ Isma'îl, gouverneur de

1. P. 25, à propos du *Holal el Maouchiya*, ce texte a été imprimé à Tunis (132[illegible] de l'hég.), mais cette édition est si défectueuse que celle annoncée par M. D. Lopez ne sera pas inutile.

2. Rappelons que ce sujet a été traité par Codera, *Decadencia y desaparición de los Almoravides en España*, Saragosse, 1899, in-16.

3. P. 100 l. 1 à propos d'El Ghazâli dont Ibn Qasi étudia les livres, il faut surtout renvoyer (outre Asin) à Brockelmann, *Gesch. d. arab. litter.* T. I. 419-42[illegible] qui renferme toute la biographie du sujet, p. 144. *imanes* est une faute d'impression pour *imames* (*imâm*).

Santarem, à Chão de Ourique, à 15 kilomètres de cette ville, contre l'opinion de ceux qui, entre autres Herculano, placent cet endroit dans l'Alemtejo[1].

La dernière partie est destinée à rectifier un certain nombre de noms, principalement géographiques, altérés par Herculano, et contient de précieuses observations.

On voit par cette courte analyse que l'ouvrage de M. D. Lopes est indispensable à qui voudra étudier l'histoire du Portugal sous les Arabes ; il est à espérer qu'il le continuera pour les périodes suivantes, aussi bien en ce qui concerne le royaume péninsulaire que les possessions d'outre mer au Maroc ; nous en avons déjà d'ailleurs un spécimen dans ses *Textos en Aljamiada portugueza* (Lisbonne, 1897) qui s'ajoutent si heureusement aux *Documentos* de João de Souza.

René Basset.

André Schimberg, **Les fragments philosophiques de Royer-Collard** réunis et publiés pour la 1re fois à part, avec une Introduction sur la philosophie écossaise et spiritualiste au XIXe siècle, dans la *Collection historique des grands philosophes*. Alcan, 1913. In-8° de CXLVIII-325 p. 6 fr.

Ces fragments ont été édités dès 1828 par Jouffroy et Cousin comme appendice aux œuvres de Th. Reid. En les publiant aujourd'hui à part, M. S., connu déjà par *L'Éducation morale dans les Collèges de la Compagnie de Jésus en France sous l'Ancien Régime*, y a joint ou plutôt les a fait précéder du discours d'ouverture du cours de l'histoire de la philosophie (4 déc. 1811), qui « eut un retentissement considérable » et « la valeur d'un « manifeste », et les a complétés, en appendice, par les articles que Royer-Collard donna au *Journal des Débats* en 1806-1807 et qui « sont aussi des Fragments philosophiques » révélant pour la 1re fois la genèse de la pensée de leur auteur. En effet, celui-ci y livra une sorte de « combats d'avant-garde qui le préparaient à se mesurer en bataille rangée « avec la philosophie du XVIIIe siècle, dont il va démasquer les sophismes et les erreurs ». Ces articles des *Débats* sont suivis de quelques petits extraits de la correspondance avec V. Cousin (6 pages, allant de 1823 à 1841), de la liste des thèses de philosophie à la Faculté des Lettres de Paris de 1810 à 1820 et de celle des professeurs de philosophie à ladite Faculté.

Quant à l'Introduction, elle étudie d'abord les sources des « Fragments philosophiques » dans les deux principaux ouvrages de Thomas Reid, puis montre l'homme et l'œuvre dans la philosophie de Royer-Collard (page curieuse — LV — sur la persistance du jansénisme à Sompuis et à Vitry-le-François), dévoile les lacunes et les

---

1. Cette thèse avait déjà été soutenue par l'auteur dans deux mémoires : *Alexandro Herculano, Antonio Caetano Pereira e a Bathalha de Ourique* (Lisbonne, 1900, in-8°) ; *Quem era o rei Esmar da batalha de Ourique* (*Homenaje a F. Codera*, Saragosse, 1904, p. 19-22).

erreurs de la philosophie écossaise (excès de réaction contre le sensualisme), expose la doctrine traditionnelle touchant les rapports de l'âme et du corps et la perception des sens, enfin recherche quelle part de vérité vivante et utilisable renferme encore cette philosophie : « Ce sera pour les âmes attentives comme un écho d'une époque héroïque ». Ce doit être aussi, dans la pensée de l'auteur, le présage d'« une renaissance spiritualiste prochaine ». Car, « c'est peut-être vers un grand siècle philosophique et religieux que s'achemine notre pays ». Nous sommes donc en présence d'un livre à tendance, tendance généreuse sans doute, sinon utopiste, tendance hostile à « la philosophie sceptique » qui « n'a jamais consolé personne » et, comme disait Royer-Collard lui-même, qui « n'a de lumière que pour détruire ». Mais c'est déplacer un peu la question philosophique que de la regarder sous cet angle.

Th. Sch.

Guy Balignac, **Quatre ans à la cour de Saxe**. Paris, Perrin, 1913, in-16, p. 363. Fr. 3.50.

M. Balignac a collaboré de 1904 à 1908, à titre de précepteur français, à l'éducation des trois jeunes fils du roi de Saxe, juste au moment où il allait prendre le pouvoir. Il publie aujourd'hui, entremêlés d'extraits de son journal, ses souvenirs sur ce passage à la cour de Dresde. On y trouvera de légers et agréables croquis de la personne du souverain et des membres de sa famille, du personnel chargé de l'éducation et de l'instruction des petits princes et surtout des trois jeunes élèves. L'auteur a su retracer avec intérêt le train journalier de cette existence familiale, le décor gracieux et varié où elle se déroule, l'habitus d'esprit de la famille et de l'entourage royal, tel qu'il s'est créé et se transmet. M. B. a naturellement voulu porter ses regards plus loin ; s'il n'a pas vécu à la cour, il l'a du moins entrevue, il l'a connue surtout dans sa structure apparente et nous la fait connaître ainsi dans son livre. Elle nous apparaît comme un monde assez factice, rigoureusement hiérarchisé, attentif à veiller sur ses prérogatives de caste et jaloux de maintenir ses attributions dans un rôle de parade. L'auteur s'est préoccupé beaucoup de la situation de la Saxe dans la Confédération et de son avenir, il gémit souvent sur la disparition de tout esprit traditionaliste, sur l'absorption fatale de la petite patrie saxonne dans l'Empire allemand, et il souhaiterait une action plus profonde de notre influence, de notre culture sur ce pays qui lui fut autrefois si ouvert. Ces regrets tiennent une place peut-être superflue dans les considérations de M. B. ; pourquoi s'y attarder ? il sait bien que jamais la Saxe n'a passé pour un foyer de particularisme [1].

L. R.

---

1. Il est fâcheux que le livre d'un Français ayant longtemps séjourné en Allemagne renferme tant de lapsus : Fürstentag de *Berlin* (pour de Francfort; *Mei-*

Sur la Route sociale, par André Lebey. Paris, Figuières. In-8°, 350 p.

Voici un livre qui mérite d'être lu, moins peut-être par les jeunes gens auxquels il semble s'adresser spécialement, que par les hommes plus avancés dans la vie. Ceux-ci en effet sont mieux à même que les premiers de discerner ce qu'il y a de vrai dans les idées d'André Lebey, sans le suivre en des conclusions audacieuses et sans approuver tous les jugements, d'une sévérité excessive, qu'il porte sur notre société contemporaine. La dédicace « A un jeune homme » est pleine de nobles pensées et renferme des conseils que nous aimerions voir suivis par beaucoup de lecteurs. Tels ceux-ci : il convient de fonder une famille ; mieux vaut agir qu'écrire ; l'avenir est à ceux qui ne sont pas désabusés. Ce sont là des préceptes dont le socialisme n'a pas le monopole. Mais quelle que soit la difficulté de les appliquer, pourquoi dire que le monde est à bout ? Pourquoi accuser la bourgeoisie d'avoir empoisonné et diminué ses fils dès les premiers pas ? Pourquoi prétendre que la génération qui achève en ce moment sa tâche est fatiguée ? Elle ne l'est pas plus que ne l'ont été celles qui l'ont précédée, pas plus que ne le sera celle d'André Lebey qui, pleine de nobles aspirations, s'élance à son tour dans l'arène, mais qui reconnaîtra à son tour que le progrès ne s'accomplit pas par la violence. L'auteur lui-même le sent, puisqu'il engage son disciple à être révolutionnaire avec sagesse, afin de réformer dans l'ordre et la légalité, aussi longtemps que ce sera possible, plus longtemps même. Ne se contredit-il pas lorsque, quelques pages plus loin, il proclame la révolte « la seule noblesse » ?

Tour à tour il semble adopter les idées de M. Sorel sur la violence, puis s'en séparer. Nous préférons cette seconde tendance, qui ne pourra que s'affirmer chez l'auteur à mesure qu'il avancera dans la vie. Il a déjà la notion de son équilibre nécessaire quand il recommande à son élève de choisir un métier qui assure la paix financière (cette perspective n'est-elle pas d'un *bourgeoisisme* inquiétant ?) ; et de fuir tout ce qui n'est que littérature pure, c'est-à-dire celle qui ne repose pas sur l'idée ou le sentiment. « Un beau poème, un vrai roman, un essai condensé, un article vivant, ne viennent jamais d'elle seule ».

Le chapitre intitulé Considérations sur le sentiment religieux est rempli de pensées fortes. C'est là que l'auteur condamne le système de la table rase, qui risque, dit-il, de tuer à jamais de délicates processes. Il déclare que nous sommes le résultat de ce qui nous a précédé. Il reconnaît l'aspiration religieuse qui existe de nos jours ; il avoue que le matérialisme tend à dégrader tout individu sans éducation complète.

---

gen, *Schwargbourg*, *Landstag*, *Lahn* (pour Lahr), *sitze Euch*, *duc* de Saxe-Weimar, *Auerstadt*, *Livius* (il s'appelle Tite-Live chez nous), *Gütenberg* ; sans parler d'autres menues fautes.

Mais d'autre part il ne voit de salut que dans le socialisme et la franc-maçonnerie. Il fait de celle-ci un tableau enchanteur. Il la considère comme la seule organisation capable d'améliorer un monde qu'il trouve « inhabitable au travailleur ». Le chapitre consacré à la maçonnerie la fait dériver de l'association des constructeurs de cathédrales, qui se rattachait elle-même sans doute à d'autres collèges, à un vaste passé d'architectures diverses. Remontant à la source initiale des religions, les nouveaux fondateurs, désireux de ne rien perdre du patrimoine d'efforts collectifs de l'humanité, voulurent conserver le principe même de ces religions. En même temps que l'égalité, la franc-maçonnerie a proclamé les droits du travail, sur lequel elle fait tout reposer. Aussi M. Lebey ne voit-il pas d'opposition fondamentale entre elle et le socialisme. De même, dit-il, que celui-ci recrute ses membres un peu partout, pourvu que la recrue soit réellement socialiste, de même, mais avec une expérience spéciale, la franc-maçonnerie admet à ses travaux, après diverses épreuves destinées à ne laisser passer que des gens sûrs et éprouvés, impeccables et sincères, des hommes venus de tous les horizons, à condition qu'ils souscrivent à ses principes. « Elle apporte au chercheur « consciencieux et dépourvu d'arrière-pensées personnelles une délivrance, un grand espoir, en même temps que la détente d'une vie nouvelle ».

Un combat semble se livrer dans l'esprit de l'auteur entre une aspiration constante vers une organisation meilleure de la société et le désir de se rattacher à un passé, dont il ne veut pas méconnaître la grandeur. Dans les derniers chapitres de l'ouvrage, c'est la première tendance qui domine et qui fait pencher la balance vers des solutions radicales. Et cependant l'évolution naturelle du monde moderne ne s'opère-t-elle pas en faveur de ces ouvriers auxquels on réserve bien injustement le nom de travailleurs, comme si tous ceux dont le cerveau est actif ne travaillaient autant et plus que des manœuvres ?

Maintenant que, dans la plupart des pays civilisés, ils ont conquis les droits politiques, ne voient-ils pas leur condition matérielle progresser chaque jour ? et n'est-ce pas plutôt le progrès moral qui est en retard chez eux ? Certes, là aussi nous reconnaissons volontiers que la société a de grands devoirs à remplir ; et ce n'est pas exclusivement par la diffusion de l'instruction dans les couches les plus profondes qu'elle s'en acquittera. Mais c'est encore moins la révolution sanglante, le recours à la force brutale qui élèvera l'âme de ceux qu'il s'agit de rendre capables de gouverner leur existence et de fonder une famille.

La « Route sociale » n'est autre chose que la route de l'humanité. Celle-ci la suit en apercevant confusément le but assigné à ses efforts, c'est-à-dire une organisation meilleure des sociétés humaines dont la famille constitue la cellule essentielle. Contrairement à l'au

teur, ou plutôt contrairement à certains des chapitres de son livre — car d'autres fourmillent d'arguments favorables à notre thèse — nous n'attendons rien de la révolution. Nous croyons qu'il est bon que des esprits généreux comme le sien soient préoccupés des imperfections de ce qui existe, et s'attachent passionnément à l'étude des réformes désirables. Il en est, certes. Mais celles de l'ordre moral sont encore plus urgentes que celles de l'ordre matériel. A quoi sert d'augmenter le salaire, si la part supplémentaire est portée au marchand d'eau-de-vie et si l'alcoolisme détruit les générations ? A quoi sert de mettre plus d'argent entre les mains des ouvriers, s'ils l'emploient, non pas à mieux loger et à mieux nourrir leurs enfants, mais à fréquenter les cinématographes, à fatiguer leurs poumons et leurs yeux dans des salles où la foule s'entasse, où l'air est vicié et où une débauche d'électricité aveugle les spectateurs ?

Ce qu'on appelle le progrès n'est souvent qu'une occasion donnée à l'homme d'user plus vite les trésors de force vitale qui sont en lui. Le spectacle des misères humaines est certes une source de douleur constante pour le penseur. A de certaines heures, il est si navrant qu'il pourrait faire paraître logique la conclusion de ceux qui réclament un bouleversement de l'ordre de choses établi. C'est le propre de la jeunesse que d'embrasser une cause qui se présente sous d'aussi nobles auspices que la justice et la charité. Combien de révolutionnaires sont devenus conservateurs à mesure que l'expérience élargissait leur horizon et leur montrait tous les aspects des questions, dont ils étaient d'abord portés à ne considérer qu'un seul côté ! Nous répéterons avec M. Lebey que le désespoir n'est pas de saison, et que l'avenir, même le plus proche, est à nous, si nous savons le conquérir. Mais cette conquête doit se poursuivre parallèlement sur le terrain moral et sur le terrain matériel. Ce n'est qu'une moitié de l'œuvre que celle qui consiste à changer les conditions d'existence des masses. Il faut la seconde, celle que la dédicace du livre appelle « réconciliatrice » et qui leur apprendra quels résultats elles doivent attendre d'une conception meilleure de la vie.

Raphaël-Georges Lévy.

— Le *Schweizerisches Idiotikon* s'est récemment accru d'un fascicule, c'est le n° LXXIII du 7e volume. Ce fascicule contient les mots de *sas* (*ses*, *sis*, *sos*, *sus*) à *saz* (*sez*, *siz*, *soz*, *suz*). Le terme *satlinet* ne serait-il pas un emprunt au français *satinette* avec déformation par étymologie populaire sous l'influence de *lin*, *lein* ? — F. P.

— M. Émile Chénon, professeur à la Faculté de Droit de Paris, publie une nouvelle édition de sa brochure *Histoire des rapports de l'Église et de l'État, du* 1er *au* XXe *siècle* (Paris, Bloud, 1913 : prix 1 fr.). L'auteur a exclu de son plan l'histoire intérieure de l'Église, ou du moins il n'y touche que dans la mesure où son

sujet l'exige. En outre, une fois dépassée la période des origines, il concentre son attention sur les rapports de l'Église, non pas avec toutes les sociétés, mais seulement avec celles qui se sont succédé sur le sol actuel de la France : empire franc, féodalité, monarchie absolue, etc. Grâce à la parfaite compétence de l'auteur, ce petit volume offre tout l'essentiel du sujet, et il n'est pas de meilleure introduction élémentaire pour qui veut s'initier à ces problèmes. — P. de L.

— M. A. Leclerc, professeur agrégé à l'Université de Berne, établit le *Bilan de la Philosophie religieuse* (Paris, Bloud, 1912, Prix : 0 fr. 60). Il exerce une critique très acérée sur la philosophie religieuse moderne, laquelle, dès le XVIIIe siècle, se serait appliquée consciemment ou non à tuer la religion, par le fait même qu'elle a cru devoir consacrer tout son effort à diminuer « le scandale du surnaturel », et à retailler les vieilles croyances sur un patron tout humain. Il signale le « concordisme » *modern-style*, aussi naïf au fond que l'ancien concordisme, des partisans du dogmatisme moral, les symbolistes, et, d'une façon générale, des « modernistes », pour qui le dogme n'est plus « que le symbole poétique d'une vérité toute humaine derrière laquelle, à une distance infinie, on reconnaît encore l'existence de quelque chose qui ressemble à ce que croit le croyant ingénu, mais ce quelque chose est devenu un inconnaissable ou à peu près » (p. 22). — Il estime pourtant que cette discipline, jusqu'ici illusoire ou malfaisante, fournirait un travail utile, si, renonçant à produire un accroissement réel de nos connaissances, elle s'employait 1° à une critique de la métaphysique, pour voir s'il convient ou non de superposer à la métaphysique une religion ; si l'intelligence est fondée, absolument parlant, à adhérer à une doctrine du genre des religions positives ; 2° à un examen direct des religions positives qui peuvent poser sérieusement leur candidature, une fois éliminés les éléments parasites dont l'ignorance ou le préjugé les surchargent. — P. de L.

— La revue d'études orientales *Bessarione*, qui paraît sous la direction de M. F. Marini, publie les tables générales de ses quinze premières années (*Bessarione*. Indice générale delle prime quindici annate 1896-1912, per cura di A. Facchini. Roma, Bretschneider, 1912 ; in-°, 88 pages). Table des articles d'après les différents sujets ; table des articles par noms d'auteurs, table des chroniques d'Orient, table des comptes rendus bibliographiques, table nécrologique. — X.

— Le livre de M. F. Niebergall, sur le service de Dieu et de la communauté (*Gott und die Gemeinde*; Tübingen, Mohr, 1912 ; in-8, 9e pages), échappé à notre compétence ; série de méditations religieuses et morales où tout est pour l'édification. — X.

— Conférence de M. E. Klostermann sur les trois mythologues allemands Kalthoff, Jensen et Drews (*Die neuesten Angriffe auf die Geschichtlichkeit Jesu*. Tübingen, Mohr, 1912 ; in-8, 52 pages). Du simple exposé des systèmes se déduit tout naturellement une critique très judicieuse de leur insuffisance et de leurs exagérations. Bonnes remarques sur la réelle portée des problèmes que Kalthoff et Drews ont eu du moins le mérite de poser. — A. L.

— Étude critique de la légende syriaque de sainte Barbe, comparée avec les recensions grecques, par M. W. Weyh (*Die syrische Barbara Legende*. Leipzig, Fock, 1912 ; in-8°, 52 pages). De la discussion des textes il semble résulter que la légende syriaque est dérivée d'un original grec. M. W. examine surtout le rapport des manuscrits et n'a que des remarques assez brèves sur le fond, très mêlé, nulle-

ment solide, de la légende. Le baptême de la sainte par elle-même, trait supprimé dans la plupart des témoins, ne serait pas sans analogie avec le cas de Thècle. — A. L.

— M. Georges Nicole nous a communiqué les deux feuilles du *Dictionnaire des Antiquités* qui contiennent l'article *Sphinx*, dont il est l'auteur. Il remarque d'abord que le sphinx thébain n'était pas unique, mais appartenait à une famille plus étendue de démons ravisseurs, auxquels l'imagination populaire attribuait un caractère plus ou moins malfaisant, et il en rappelle les mentions dans la littérature. Le sphinx des Grecs, démon féminin, est d'origine orientale ; M. N. en étudie les nombreuses représentations figurées dans l'art archaïque, à l'époque classique, puis à l'époque hellénistique, où le type reçut principalement un emploi décoratif. Dans une section suivante, il examine les motifs divers où apparaissent des sphinx ; ils sont ou des symboles funéraires, des génies personnificateurs de l'âme, ou encore les images de démons volupteux, fréquemment associés à la déesse Aphrodite ; ils ont encore servi à l'ornementation des bijoux, auxquels ils communiquaient une vertu prophylactique, de même qu'aux pièces d'armure sur lesquelles ils étaient souvent représentés. Enfin on décora de sphinx divers objets mobiliers ; des monnaies et des poids en portent comme emblèmes, et l'architecture religieuse en fit usage pour la décoration des sanctuaires. Le texte est illustré de dix figures, et je n'ai pas besoin de dire qu'il est pourvu d'une abondante bibliographie. — My.

— La *Revue* a présenté à ses lecteurs l'agréable et instructif petit volume de M. Ziebarth, *Kulturbilder aus grieschischen Städten* (n° du 2 septembre 1907). Il vient d'avoir une seconde édition, dans laquelle l'auteur a mis à profit les découvertes faites et les travaux publiés dans ces dernières années (Leipzig, Teubner, 1912, 120 p. *Aus Natur und Geisteswelt*, 131). Les additions ont porté principalement sur le chapitre I, où M. Z. a ajouté entre autres un alinéa sur le trésor des Athéniens à Delphes ; sur le ch. IV, Priène, dont la fin expose quelques traits de la vie publique d'après les inscriptions récemment publiées ; sur le ch. V, Milet, qui a été remanié en partie et enrichi d'intéressantes remarques ; et sur le ch. VI, où nous lisons quelques observations nouvelles sur le temple d'Apollon à Didymes. Quelques changements ont eu lieu dans l'illustration : la figure 15 (Milet) de la première édition a été supprimée, et la fig. 6 (Pergame) remplacée par une autre ; les fig. 14 (Milet), 15 (id.) et 17 (id.) de la présente édition sont nouvelles. — My.

— M. Thor Lange a traduit l'*Ion* d'Euripide en langue danoise, et en vers (*Euripides Ion oversat af* Thor Lange), et a publié cette traduction dans les *Studier fra Sprog- og Oldtidsforskning*, n° 85, t. XXI, 2 ; Copenhague, Tillge, 1911, 78 pages. Les vers sont de même mesure que dans le grec, et les chœurs sont rendus en strophes en vers rimés. Je ne puis juger du mérite poétique de cette traduction ; mais quant au sens elle est exacte, suit le texte fidèlement pas à pas, et souvent rend l'original d'une manière vraiment heureuse. Je dois dire cependant que les nécessités de la versification ont obligé l'auteur à ajouter parfois des expressions et même de brefs membres de phrase qui ne sont pas dans Euripide. A la fin, des notes de M. Jørgensen sur les lieux et les personnages mentionnés au cours de la tragédie. Remarquons que M. Lange a déjà donné, dans les *Studier*, des traductions *d'Antigone, d'Œdipe Roi*, de sept odes de Pindare, et des anciens lyriques grecs. — My.

— M. Bidez nous a communiqué un tirage à part d'une lecture faite à l'Académie royale de Berlin, dans sa séance générale du 25 juillet 1912 (*La tradition manuscrite du Lexique de Suidas*, 14 p.: Sitzungsber. d. kön. preuss. Akad. d. Wissensch., t. XXXVIII, 1912, p. 850-863). Il y examine brièvement les principaux manuscrits de Suidas dont on possède une collation totale ou partielle, établit leurs rapport de parenté, et en dresse un stemma, qui toutefois ne peut avoir qu'une valeur générale, car tous les manuscrits n'ont pas encore été explorés, et la tradition de certaines familles est imparfaitement connue. Ce travail donne au moins une orientation dont il ne faudra pas s'écarter. — My.

— Le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* fondé par Daremberg, publié sous la direction de E. Saglio, continué par E. Pottier et G. Lafaye, publie son 47e fascicule (*Textrinum-Tibia*), tome V, 1re partie, p. 169-328 (Paris, Hachette, 1913), avec les articles suivants : textrinum, tholus thronus (V. Chapot); thalamus, thesaurus (Sorlin-Dorigny); thaliopoios, theristrum (G. Lafaye); Thalysia, Thargelia, Thaulia, Theodaisia, theogamia, Théoinia, theophania, theoxenia, thermiakè panégyris, Thermika Therteria, Thesmophoria, Theuergesia, Thyia (E. Cahen); theatrum, theôrikon, theôrika, thymèlè, tiara (O. Navarre); théokolos, théôroi, thyéopolos (Ch. Michel); thericlea vasa, thermanter, thermopotis, tholia (E. Pottier); thermae (P. Benoît); thermopolium (M. Besnier); thermos (Babelon); Theseus (L. Séchan); thesmothétai, thêtès (Glotz); Thétis (Legrand); thiasos (Lécrivain); thiasus (G. Nicole); thoinarmostria (A. Humpers); Thyiades (Perdrizet); thyrsus (Ad. J. Reinach); Tiberinus, Tiberis (Hild); tibia (Th. Reinach).

— L'Académie des sciences de Berlin a ajouté à sa collection Deutsche Texte des Mittelalters un nouveau volume, le 23e. C'est le livre d'astrologie connu des spécialistes : *Konrads von Megenberg Deutsche Sphaera*, édité d'après le manuscrit de Munich par M. Otto Matthaei (Berlin, Weidmann, 1912, 2 m. 80). Cet ouvrage a un caractère d'érudition précise qui l'élève bien au-dessus des productions similaires de l'époque. Il est, de plus, intéressant à l'égard de la langue, car il abonde en termes techniques. Pour cette raison, le glossaire, établi par M. Matthaei avec le soin coutumier à M. Roethe et à ses collaborateurs, est des plus instructifs. — F. P.

— A signaler une savante dissertation que goûteront les spécialistes, sur la musique au théâtre anglais du temps de Shakespeare (*Music on the Shakespearian stage*, Cambridge, University Press, 1913, in-8, 116 pp.). L'auteur, M. G. H. Cowling, donne les renseignements désirables sur les instruments, les artistes, les chansons, et, ce qui intéressera les anglicisants, explique les allusions à la musique dans les pièces du temps d'Elisabeth. De très curieuses illustrations accompagnent le texte. — Ch. B.

— M. E. L. Lepointe vient de traduire la Correspondance de Carlyle et d'Emerson (*Carlyle et Emerson, Correspondance*, 1834-1872, Colin, in-12, 315 pp., 3 fr. 50. Ce document capital, non seulement pour la biographie de Carlyle, mais pour l'histoire de la philosophie allemande en Angleterre, méritait d'être mis à la portée de notre public lettré. La tâche était des plus difficiles. A moins d'avoir l'habitude de la traduction, on ne peut se rendre compte des tours de force qu'est la publication en français d'une œuvre d'un écrivain aussi peu classique que Carlyle. Aussi chaque page que l'on lit prête-t-elle à discussion. Au lieu de critiquer M. E. L. L., il vaut mieux le féliciter d'avoir achevé courageusement sa dure besogne. — Ch. B.

— Le nom de M. Firmin Roz est connu : il est l'un des quatre ou cinq auteurs qui s'occupent spécialement de littérature anglaise dans nos revues. Son dernier volume (*Le Roman anglais contemporain*, Paris, Hachette, in-16, 284 pp., 3 fr. 50), renferme cinq articles sur George Meredith, Thomas Hardy, Madame Humphry Ward, Kipling et Wells. Ce sont d'agréables introductions à l'œuvre de chacun de ces romanciers. — Quelques observations de détails : Defoë n'était certainement pas « illettré » (p. xi); il est difficile d'enfermer dans les limites d'une doctrine politique — le socialisme — l'œuvre d'imagination de Wells, certains de ses romans révèlent des tendances socialistes, voilà tout (p. xvii); lisez : *Humphry* (p. 113) ; *Captain Courageous* (p. 275); *Twelve Stories and a Dream* (p. 276); *Food of the Gods* et en revanche *The War in the Air* (ibid.); *Mankind in the Making* n'est pas un roman ; enfin Wells, bien que jeune encore, n'est pas né en 1886, puisque sa première œuvre date de 1895. — Ch. B.

— M. Édouard Vendéen s'est convaincu avec la candeur de la jeunesse que tous les ouvrages d'esthétique dont les philosophes nous ont comblés étaient de nulle valeur et que jusqu'à lui personne n'avait su envisager le problème du beau comme il doit l'être. Il a donc écrit ses *Principes du Beau* (Paris, Bloud, 1912, in-16, p. 248) où il démontre que l'origine de la beauté est l'ordre (il n'y a pas là de quoi révolutionner l'esthétique), mais qu'on doit distinguer onze espèces de beau, depuis le beau sensible jusqu'au beau gracieux, en passant par le beau moral et le beau civil. Les caractères de chacun d'eux nous sont exposés dans une série de lettres écrites à une dame inconnue, éprise d'esthétique, comme la marquise de Fontenelle l'était d'astronomie. M. V., qui a une faiblesse pour les habitudes littéraires du grand siècle, qui essaie d'en parler la langue, recourt à ses traducteurs, « Monsieur Racine et Monsieur Dacier », a adopté cette mode surannée pour sa discussion où il invoque M. l'abbé Batteux et le « brillant » P. Bouhours, argumentant d'ailleurs à leur façon. On ne pourra donc pas refuser à cet essai de jeunesse le mérite d'une certaine originalité. — L. R.

— M. Fernand Lévy-Wogue a composé pour les candidats aux écoles scientifiques un recueil destiné à leur préparation littéraire : *Pages scientifiques et morales* (Paris, Hachette, 1913, in-16, p. 516. Fr. 4). Ils y trouveront, empruntés à nos auteurs classiques, mais plus souvent à des savants, à des philosophes ou à des hommes politiques modernes, une grande variété de textes, méthodiquement groupés, passant en revue les principaux problèmes qui peuvent se poser à propos de la science, de la morale, de la société. Des rapprochements intéressants, des notes sobres au bas des pages, et à la fin du volume de brèves notices sur les auteurs cités achèvent de faire de ce volume un utile instrument de travail. — L. R.

— Nous avons reçu de MM. J. E. Pichon et F. Settler un nouveau volume pour l'enseignement de l'allemand par la méthode directe : *Deutsches Leben nach ausgewählten Lesestücken* (Freiburg i. B., Bielefeld, 1913, in-8°, p. 148. Illustré). Le titre est bien ambitieux pour une simple étude méthodique du vocabulaire, où chaque chapitre s'appuie sur de courts morceaux de lecture, se prêtant à des exercices de conversation ou de grammaire, ou encore à des devoirs écrits. Ce livre pourra rendre des services, comme tant d'autres; mais quand le flot s'arrêtera-t-il ? — L. R.

— Le titre de la brochure de M. H. Palm, *Où et comment les Français peuvent se suffire au dehors* (Paris, Fischbacher, 1913, in-8°, p. 62), écrite dans un fran-

çais germanique, fourmillant de fautes d'impression, promet plus qu'elle ne tient. Sauf pour la Russie, où la question de l'industrie est effleurée, l'auteur n'a passé qu'une revue des conditions qui sont faites aux étrangers candidats à l'enseignement du français dans les écoles publiques ou privées : programmes, examens, traitements, etc. A l'intention des précepteurs et des gouvernantes, il y a joint des adresses d'agences et l'indication de journaux à annonces. Si incomplets que soient les renseignements de M. P., surtout si l'on doit envisager leur caractère pratique, ils peuvent donner une idée, mais très approximative, du rôle et de la diffusion de notre langue dans les écoles de l'étranger. — L. R.

— Nous signalons à l'attention des étudiants et du public lettré en général l'intéressante collection de la *Bibliotheca romanica* éditée par la librairie Heitz de Strasbourg. Elle publie un choix des œuvres les plus célèbres ou simplement curieuses des littératures française, italienne, espagnole et portugaise d'après les meilleures éditions, avec des variantes, des notes et une Introduction bio-bibliographique dans la langue de l'ouvrage édité. Chacun des petits volumes a été confié aux soins d'un spécialiste et offre ainsi plus de garanties que n'en présentent d'ordinaire ces entreprises de vulgarisation. Chaque ouvrage est constitué par un ou plusieurs numéros d'une étendue de 80 pages environ, dans un format uniforme in-12 de petit texte et du prix de 0 fr. 50 par numéro. Nous avons reçu six de ces volumes : Boccace, *Il Filostrato* (202 p.), édité par M. P. Savj-Lopez; du même auteur, *Il Corbaccio* (116 p.), par M. L. Sorrento ; Guarini, *Il Pastor fido* (202 p.), par M. C. Orlando ; Salas-Barbadillo, *La Hija de Celestina* (137 p.), par M. Fritz Holle ; Cervantes, *don Quijote* (p. 353-596), la fin de la première partie, par M. W. v. Wurzbach ; enfin J.-J. Rousseau, *Les Rêveries du Promeneur solitaire* (156 p.), par M. Ed. Schneegans. La publication de tous ces volumes sans doute n'a pas même valeur : MM. Savj-Lopez et Orlando, par exemple, qui ont écrit de solides introductions en tête de leur édition, ne nous avertissent pas du texte qu'ils ont suivi (pour Boccace c'est celui de Moutier, je suppose) et ils le publient sans aucune note; mais d'autres éditions, comme celles de MM. Sorrento, Holle, Schneegans, sont établies avec le soin le plus scrupuleux. D'une façon générale la collection mérite d'être recommandée à tous ceux qu'intéressent les littératures romanes. — L. R.

— La librairie S. Lapi de Città di Castello nous envoie une brochure de 27 p. composée des éloges donnés dans la presse ou même dans des lettres privées à l'ouvrage de M. Tem. Mariotti : *L'epopea italiana del 1860-1 commemorata nel 1° cinquantenario*. Nous ne pouvons naturellement que la mentionner. — Ch. Dejob.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PETRILLER, ROUCHON ET GAMON

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 37 — **13 septembre.** — **1913**

H. Schaefer, L'art égyptien. — Budge. Apocryphes coptes. — Tarn, Antigone Gonatas. — D'Ollone, Les musulmans chinois. — Sébillot, Le folk-lore. — Liebermann, Le Witenagemot. — Werminghoff, L'Eglise allemande au moyen âge. — Cartellieri, Philippe-Auguste et l'empire angevin. — O. Schmidt, Les revenus de Robert le Palatin. — Goetz et Theobald, La conspiration des nobles luthériens contre Albert de Bavière. — Cornicelius, Lettres de Treitschke. — Petersen, Lettres d'Otto Jahn. — Loewenstein, Les banques de Wurtemberg. — Lederer, La classe des employés. — E. Destaing, Le dialecte berbère des Beni-Snous.

H. Schaefer, **Ægyptische Kunst** (Extrait de la *Kunstgeschichte in Bildern*, I, *das Altertum*), Leipzig, Seemann, 1913, in-4°, 32 p. dont 5 de texte et 27 de gravures.

Il s'agit d'un ouvrage populaire dont chaque livraison coûte en gros 1 fr. 50, et l'histoire de l'Art Égyptien remplit la première livraison du premier volume : on ne peut donc pas s'attendre à quelque chose de complet, et pourtant Schæfer a réussi à donner pour ce prix un ensemble de monuments qui permet à l'acheteur de se faire une bonne idée de ce qu'était cet art. Le texte se divise en quatre parties consacrées à l'architecture, à la sculpture décorative et à la peinture, à la statuaire, aux arts mineurs. Dans chacune d'elles, l'auteur définit en très peu de mots les éléments techniques des arts, et il éclaircit ses définitions par des renvois aux planches, puis il cite en ordre chronologique les œuvres principales que nous connaissons. Il faut avoir été obligé soi-même de composer des ouvrages pareils, pour imaginer la difficulté qu'il y a à les bien équilibrer et à n'y rien mettre qui ne soit indispensable eu sujet : Schæfer s'est tiré d'affaire avec beaucoup d'adresse, et ceux qui liront son texte sauront exactement ce qu'il convient qu'un homme du monde connaisse du patrimoine artistique de l'Égypte. Les illustrations sont bien choisies en général et le tirage des vignettes en noir est bon : même celui de la planche en couleur est réussi. J'ai remarqué pourtant quelques motifs qu'il serait bon de modifier. Ainsi, la vignette 9 (p. 6) représente la façade du grand Spéos de Ramsès II à Ibsamboul telle qu'elle était, il y a quatre ans, avant qu'on eût jeté à la rivière le sable qui la masquait en partie : il faudrait remplacer cette vieille image par une image plus récente, qui montrerait les colosses du Nord déblayés, la rangée des grands Osiris et des faucons qui les précèdent, et la chapelle du Nord

avec sa façade taillée comme un pylône. La vignette 5 (p. 214) est trop noire, et on y distingue mal les détails de la scène : on regrettera de même l'absence de certains reliefs du temple de Sétouî Ier en Abydos, du Sésostris combattant d'Ibsamboul, de la statue d'Amounertaious au Caire, de la vache Hathor de Déir-el-Bahari : j'aurais aimé rencontrer une vignette spéciale pour la tête du Chéikh-el-Beled. Une dizaine de modifications et d'additions dans une édition prochaine rendraient ce petit ouvrage meilleur encore qu'il n'est présentement.

G. Maspero.

E.-A. Wallis Budge. **Coptic Apocrypha in the Dialect of Upper Egypt,** edited with English translations, Londres, British Museum, 1913, in-8°, lxxvi-404 p. et 58 planches.

Le fond copte du Musée Britannique paraît être inépuisable : après ce que Budge en a tiré ces années dernières, voici qu'il nous rend avec trois apocryphes de grand intérêt, *le Livre de la Résurrection de N. S. Jésus-Christ par saint Barthélemy l'apôtre, La Mise au tombeau de saint Jean l'Évangéliste et l'Apôtre du Christ, les Mystères de saint Jean l'apôtre saint et vierge*, un ouvrage à prétentions historiques, *la Vie du saint Père Pesenthios, évêque et anachorète*, un *Panégyrique de saint Jean Baptiste* traduit du grec de saint Jean Chrysostôme, archevêque de Constantinople, et les *Enseignements énoncés par saint Pacôme, l'Archimandrite, au sujet d'un frère qui, au temps de l'Apa Evônkh, s'emporta contre un homme qu'il avait amené à Tabennèsé!*

Le plus important de ces ouvrages, au point de vue littéraire, est à coup sûr le *Livre de la Résurrection,* attribué à l'apôtre saint Barthélemy. Deux récensions coptes en étaient déjà connues, dont Dulaurier, Karl Schmidt et Lacau avaient publié les très courts fragments. Le manuscrit de Budge en a conservé une troisième presque entière. Il a été acquis d'un certain Rustafjœll, qui lui-même l'aurait acheté à un indigène d'Edfou. Selon les renseignements fournis par ce dernier, il aurait été découvert par un fellah, près des ruines d'un ancien monastère; des informations, moins suspectes que celles du marchand, me portent à croire qu'il sortait du *sébakh,* avec un gros lot d'autres manuscrits coptes, grecs et arabes, à Edfou même, dans la partie du tell située au Sud du grand temple ptolémaïque. Les pages du début, qui manquent aujourd'hui, comprenaient sans doute l'histoire de la Crucifixion, après laquelle vient, dans les premiers feuillets conservés, le récit du triomphe du Christ sur la Mort et de sa descente aux Enfers. Budge en prend occasion de montrer combien les idées que les Chrétiens d'Égypte se faisaient du monde infernal et, en général, de l'autre monde, se rapprochaient de celles qu'avaient eues leurs ancêtres païens. J'en avais été frappé il y a longtemps, et,

après moi, Amélineau y avait insisté dans un de ses articles de la *Revue des Religions*. L'observation n'est donc pas nouvelle, mais Budge l'a corroborée de citations et de faits plus nombreux, et peut-être l'a-t-il poussée trop loin en quelque endroit. Je regrette qu'à côté d'exemples empruntés au plus vieux fond de la littérature égyptienne, il n'ait pas songé à en citer qui fussent pris aux fonds plus récents. La description de l'Amenté qu'on lit, mutilée malheureusement, dans la première moitié du second roman de Satni-Khâmouasit, lui aurait fourni une transition entre l'enfer des Ramessides, par exemple, et celui des moines. Les Égyptiens, en se convertissant, n'avaient pas dépouillé leurs vieilles imaginations, ils les avaient colorées à la chrétienne, et, si l'on songe que les solitaires thébains choisissaient pour y vivre des tombeaux largement décorés, on comprendra aisément que la vue des scènes sculptées ou peintes sur les murs ait contribué à maintenir chez eux bien des concepts et bien des images païennes.

Nous possédions une version en dialecte memphitique de la Vie de Pisenthios, qui avait été publiée par Amélineau : la version thébaine de Budge est un peu moins longue et un des épisodes les plus curieux y manque complètement, celui qui représentait le saint en conversation avec les momies du tombeau où il s'était réfugié, accompagné de son disciple et panégyriste Jean. Il est fâcheux que celui-ci, absorbé entièrement par la dévotion, ait négligé de nous raconter les événements par lesquels son évêque se rattachait à la vie civile et politique du temps. Pisenthios, évêque de Coptos pendant les premières années du VIIe siècle, assista de loin à l'invasion de l'Égypte par les Perses. Il n'attendit pas toutefois qu'ils vinssent le relancer dans sa ville épiscopale, mais il la quitta et il alla se cacher dans la montagne de Thèbes. Il y opéra naturellement beaucoup de miracles, que Jean rapporte au long ; nous préférerions des détails précis sur la manière dont les Perses se comportaient aux bords du Nil. Les ouvrages qui restent n'offrent guères d'intérêt que celui de la langue : ils sont traduits, comme les autres, malgré leurs lacunes. Aux textes coptes, Budge a joint les textes éthiopiens des Vies de l'apôtre Barthélemy et de saint Pisenthios, extraites du Synaxaire. Trois index des formes que les mots grecs revêtent en copte, des noms de personne, de villes et de pays, des mots étrangers autres que les mots grecs, terminent le volume, qui sera le bienvenu des philologues et des théologiens. La facture matérielle, impression et planches, y est fort bonne.

G. Maspero.

W. Woodthorpe Tarn, **Antigone Gonatas,** Oxford, Clarendon Press, 1913, XII-502 p. in-8°, 14 sh.

Cet ouvrage raconte, en somme, l'histoire du monde oriental de 301 à 240 sous forme de biographie. Les chapitres sur les ressources

matérielles de l'empire de Démétrios (II, III) et sur la monarchie macedonienne au temps d'Antigone (VII, VIII) interrompent le récit biographique, de la façon la plus intéressante d'ailleurs. Les appendices (p. 418 sqq.) sont consacrés :

aux sources ;

aux archontes athéniens du IIIe siècle ; à Délos et à la ligue des Nésiotes ;

aux forces comparées des monarchies sur terre et sur mer ;

à l'éternelle question de la date des batailles de Kos et d'Andros ;

etc.

Un index.

Je m'arrête un instant sur l'étude de la chronologie attique, parce que M. W. W. Tarn semble me taxer de contradiction (p. 423, n. 26). Il y a là un malentendu.

On connaît le problème. La liste des archontes athéniens nous est connue jusqu'en 301 par Diodore, puis jusqu'en 293 par Denys d'Halicarnasse : après, commencent les lacunes, au milieu desquelles nous n'avons plus que des points de repère. Philippe se place en 293-290, puis la série Dioklès-Diotimos-Isaios-Euthios de 290 à 283, puis le groupe Ménéklès en 283-279 (d'autant plus sûrement qu'Euboulos est bien de 276 et non de 272), puis Anaxikratès-Démoklès en 279-277, puis Polyeuktos-Hiéron en 277-271, puis Pytharatos en 271-0, puis Philokratès Peithidèmos, puis Antipater et Arrhéneidès en 263-1 ; ensuite nous ne retrouvons un point de repère qu'en 232-8 avec Jason, et enfin la série qui commence par Héliodoros.

Pour fixer nos incertitudes, nous avons d'abord la règle de Ferguson, mais, comme elle a souffert certainement des exceptions au IVe siècle, on doit admettre la possibilité d'autres exceptions au IIIe. M. T. a raison de dire que ce n'est pas par hasard que la série des secrétaires du Conseil recommence par l'Antigonis en 281-0, de même que la série des prêtres recommence encore par l'Antigonis après la chute d'Athènes, en 261-0.

Nous avons encore le cycle de 19 ans. Lui aussi présente des anomalies, mais elles sont contenues dans certaines limites. Si l'on ne voit pas très bien l'inconvénient grave qu'il pouvait y avoir à sauter le tour d'une tribu pour la désignation d'un secrétaire du Conseil, on voit très bien quel inconvénient il y avait, en laissant une intercalation extraordinaire sans compensation, à dérégler sans remède le calendrier.

Je dirai tout de suite ce qui, à mon sens, donne la clef des anomalies de ce genre : *les Athéniens, à partir de la fin du* IVe *siècle, auraient dû suivre le cycle de Callippe, mais, à certaines époques, ils se sont conformés au cycle macédonien, lequel n'était autre que le cycle de Méton emprunté par les Macédoniens à Athènes, comme il a été emprunté plus tard par les Juifs aux Macédoniens.*

Je tiens pour parfaitement établi le cycle de Callippe (M. Sundwall) pour la période 338-300. Jusqu'en 294, il continue à fonctionner. D'après ce cycle, Philippe, qui est une année intercalaire, devrait tomber en 292-1 : s'il tombe en 293-2 (M. Tarn) ou en 291-0 (M. Beloch), on soupçonne déjà que cela tient à la domination de Démétrios. Puis la série Dioklès-Euthios, qui me semble très bien placée en 288-4, et la série Ménéklès-Nikias Otryneus, qui se place non moins bien en 283-1, s'accordent avec le cycle de Callippe.

281 est déjà une année remarquable au point de vue chronologique, en ce que le commencement d'une série de secrétaires se trouve coïncider avec le commencement d'une ennéakaidékaétéride nouvelle. Mais l'an 282-1 a vu aussi le rétablissement, sous une forme plus ou moins adoucie, de l'autorité d'Antigone sur Athènes (Tarn, p. 127 n.) : c'est pourquoi Athènes a suivi à partir de là, le cycle de Méton. Hiéron placé en 274-3 [1], et Philokratès (Beloch, *Klio* I, 426), placé en 268-7, s'accordent avec ce cycle, non avec l'autre.

A dater de 262-1, il n'y a plus aucune raison visible pour que des changements se soient introduits. Aussi bien, si l'on suppose qu'après la chute d'Athènes, en 261-0, les Athéniens ont interrompu la série des secrétaires pour repartir avec la tribu Antigonis (*comme ils l'ont fait pour la série des prêtres*), on peut maintenir à la série commençant par Héliodoros la place 229 et années suivantes, qui se recommande pour tant de raisons : on peut même placer aussi Glaukippos-Démophon en 233-1, et Iason en 231-0, en admettant que l'auteur d'*Ind. Stoïc. Hercul.*, col. 29, a compté « exclusivement ». Et tout cela s'accorde à merveille avec le cycle de Méton, qui aurait ainsi fonctionné régulièrement jusqu'en 224.

Ensuite, les choses se compliquent par l'introduction de la tribu Ptolémaïs, mais il me paraît sûr que le cycle de Callippe a été repris. J'avoue toutefois ne pas connaître assez bien les documents de la fin du siècle pour oser l'affirmer.

L'adoption du cycle macédonien n'était pas un hommage purement platonique. La coïncidence des années intercalaires avait son importance, par exemple au point de vue fiscal : on se rappellera l'anecdote de Plutarque *Agis* 16, et l'année fiscale des Lagides. Or, il ne me paraît pas douteux que, dans les intervalles de domination macédonienne, Athènes a payé tribut : on ne voit pas bien comment, de 281 à 272 en particulier, Antigone se fût passé de cette ressource.

Ces observations ont leur intérêt historique : elles tendent à mon-

---

1. Soit dit en passant, je ne puis admettre que les Sotéries datent de 277, comme le veut M. Pomtow d'après l'inscription de Sotion. Celle-ci ne peut être antérieure au règne de Philopator. Elle ne peut d'ailleurs être du règne de Philométor (comme le veut M. Beloch), sans quoi Hyperbérétaios et Pharmouthi se couvriraient complètement. Elle est de l'an 9 de Philopator, soit 212.

trer que la soumission d'Athènes à Antigone, à dater de 281, a été plus complète que M. W. W. Tarn n'ose l'affirmer.

E. Cavaignac.

Mission d'Ollone, Recherches sur les Musulmans chinois, Paris, E. Leroux 1911, XII-470 p. in-8° avec photographies, estampages et cartes.

Entre autres résultats obtenus par la mission d'Ollone, encore que ce ne fût pas son but spécial, on doit compter la réunion des documents dont la traduction paraît aujourd'hui. Ce volume, en effet, n'est pas une étude suivie comme celles de Dabry de Thiersant ou de Broomhall : c'est une juxtaposition de documents traduits par divers savants et encadrés dans des notices. Mais, n'en déplaise à la modestie de M. d'Ollone (p. 111), c'est à lui avant tout que revient le mérite d'avoir recueilli ces documents et de les avoir ordonnés. Il faut espérer que plus tard ils seront utilisés comme il convient.

Ce qui complique les difficultés de l'histoire de l'islamisme en Chine, c'est qu'il ne s'est pas répandu à la même époque dans toutes les parties de cet immense état. Il faut étudier séparément chaque foyer de propagande souvent indépendant l'un de l'autre. Dans le Yunnan où il est si vivace, malgré la répression terrible qui suivit la dernière insurrection, l'islam ne fut apporté qu'au XIIIe siècle, après la conquête moghole par le Seyid Edjell, le premier gouverneur général dont Marco Polo mentionne le fils, Naṣir-eddin [1]. Les documents sur ce personnage et sa famille (biographies, panégyrique, épigraphie) forment la première partie qui traite des Musulmans du Yunnan ; la seconde, de ceux du Tseu-Tch'ouang ; la troisième, de ceux du Kansou [2]; la quatrième, de ceux du Turkestan chinois et la cinquième, des Musulmans de l'Est. Il est curieux de constater que, bien que les ports de Chine aient été fréquentés de bonne heure par les marchands arabes et persans et qu'il s'y soit même trouvé des communautés musulmanes, ce n'est pas par les côtes que l'islam a pénétré en Chine, mais par la voie de terre. Dans la partie consacrée aux Musulmans du Kansou, il faut mentionner la description de onze manuscrits persans par M. Blochet ; ils se composent pour la plupart, chose curieuse, de traités soufites. La dixième partie renferme l'analyse de 36 ouvrages chinois musulmans, par M. Vissière; ceux qui

---

1. Je dois remarquer cependant que l'auteur du supplément au Sou Hoûang Kian-lou (histoire des Moghols de la Chine, cité par Pauthier (*Le livre de Marco-Polo*, p. 407, note 1), nomme Maḥmoud (Ma-ho-moûh) le père de Nasir eddin, et non Chems eddin ʿOmar.

2. P. 274, à propos de la secte musulmane dissidente des *Tchaihè-rinyé*, adeptes de Ma-houa-long, ce nom ne provient pas de *ẓahirija*, mais de la racine *djaharra*, prononcer une formule à haute voix en opposition avec celui de Houféyé, de la racine *khafā*, cacher, qui désigne, comme le dit l'auteur, les Musulmans qui prient à voix basse.

sont consacrés à l'histoire ne nous apprennent naturellement rien sur le Prophète : quelques-uns sont de purs romans comme les Aventures de Wankoche (Wahb abou Kabcha) ou l'Origine des Musulmans d'Arabie. Les traductions au cours du livre sont dues au capitaine Lepage et à MM. Blochet et Vissière. L'ouvrage se termine par une bibliographie [1] et un index. Je pense en avoir suffisamment dit pour montrer la valeur et l'importance de ces *Recherches* : il ne reste qu'à souhaiter la réalisation du vœu d'une enquête, vœu exprimé par l'auteur dans ses conclusions.

René Basset.

P. Sébillot, **Le Folk-lore,** littérature orale et ethnographie traditionnelle. Paris, 1913, XXII-393 p. in-12, forme le tome XIX de la *Bibliothèque d'anthropologie*, lib. Doin.

Le volume où M Sébillot a résumé de longues études sur le folk-lore fait honneur à la nouvelle collection de l'*Encyclopédie scientifique* et fournira un manuel qui manquait aux chercheurs français [2]. Nous possédons bien des volumes spéciaux, relatifs à telle ou telle province, à tel ou tel pays ; mais il n'existait pas encore de synthèse de la science nouvelle qui a pris une grande place au soleil et qui touche à la fois à l'anthropologie, à la littérature, à la religion, à la jurisprudence, à la médecine, à la psychologie, etc. En 1890, G. L. Gomme publia un petit livre [3] qui put servir de modèle à celui-ci, mais il suffit de les comparer pour connaître la distance qui les sépare et la supériorité du dernier [4].

La division qu'a adoptée l'auteur pour la répartition de ses matériaux est judicieusement choisie : *Le Folklore* : I. La littérature orale : 1. *Les contes et les légendes* ; 2. *Les chants populaires* ; 3. *Les devinettes* ; 4. *Les proverbes* ; 5. *Les formulettes*. II. L'ethnographie traditionnelle : 1. *Le monde physique* (la terre, les eaux, le ciel, la flore) ; 2. *Le monde animé* (la faune, la création de l'homme, la naissance, l'enfance et l'adolescence, amour et mariage, les maladies et la mort) ; 3. *Sociologie ethnographique* (l'alimentation, la construction et l'industrie, rapport des hommes entre eux, l'esthétique, les divertissements.

---

1. Cette bibliographie p. 443-446 est rédigée avec une certaine négligence : souvent la date et la publication d'un livre ne sont pas mentionnés. A côté de la vieille traduction d'Abou-Zeïd Hassan par Renaudot, il fallait indiquer celle de Langlès et Reinaud (*Relation des voyages*. Paris, 2 v, 1845).

2. Le volume, intéressant d'ailleurs, que M. de Puymaigre a publié en 1885 sous le titre de *Folk-lore*, ne comprend, sauf une courte préface de 12 pages, que des articles isolés.

3. *The handbook of Folklore*, in-12 (publication de la *Folklore Society* pour 1887). Les deux manuels de Wehrhan (*Die Sage*, Leipzig, 1908) et de Thimme (*Die Marchen*, Leipzig, 1909) ne sont que des chapitres isolés de cette enquête.

4. Je regrette cependant que M. S. n'ait pas donné comme M. Gomme une table des *motifs* des contes et un questionnaire pour le reste du folk-lore.

Ce sont là les cadres remplis par une série d'exemples et, naturellement, il ne s'agissait pas de donner un tableau complet de tout ce qui se rattache à chaque chapitre. M. S. a été heureux en général et a bien su choisir. Toutefois je remarque que le folklore sémitique et particulièrement le folklore arabe sont loin d'avoir été exploités comme ils auraient dû l'être. En se reportant à la table des auteurs, on voit que ni les ouvrages de W. Marçais, ni ceux de Lane, du P. Lagrange, du P. Janssen, de Doutté, de Delphin et de bien d'autres ne sont mentionnés. Il en est de même des groupes berbère et hamitique, et du groupe bantou, pour ne parler que du folklore africain : en revanche, des auteurs suspects figurent dans cette table, tels que Bérenger-Féraud : on y rencontre la médiocre compilation de la Harpe (pourquoi pas l'abbé Prévost ?), au lieu des collections de Ramusio, de Hakluyt et de Purchas.

Mais ce ne sont que de très légères taches qui pourront, comme les fautes d'impression que je signale ci-dessous [4], disparaître dans la seconde édition que je souhaite à ce bon livre.

René Basset.

F. Liebermann. **The national assembly in the anglo-saxon period.** Halle, Max Niemeyer, 1913, VII-100 p.

Dans ce petit livre sont condensées nos connaissances sur le Witenagemot anglo-saxon. Cette étude fouillée et complète n'aboutit pas à des théories nouvelles ; et si un chercheur aussi sagace que M. L., malgré son commerce intime avec les sources, est incapable de nous exposer de véritables idées neuves sur ce sujet, il faut admettre que nulle révélation n'est désormais possible.

Le Witenagemot est décrit depuis sa première et obscure apparition

---

4. L'ouvrage est imprimé avec soin, cependant j'ai relevé, entre autres, les fautes d'impression suivantes : p. 101, note 3 et ailleurs lire *Arbousset* au lieu d'Arbrousset ; p. 133, note 1, une croyance des Cafres est citée d'après Kœlle, mais celui-ci ne s'est occupé que du Bornou et le passage mentionné se trouve dans le livre où il a publié des textes et un dictionnaire en Kanouri (*African Native Literature*, Londres, 1854) ; p. 138, l. 27 lire *Agdistis* au lieu de Adgestis ; ibid., note 1 lire *Schischmanoff* au lieu de Schischimanoff ; p. 155, l. 14, lire *Tchouvaches* au lieu de Thouvaches ; p. 166, l. 11 lire *Barotsés* au lieu de Basotsés ; p. 172, l. 17, que signifie « Ovide l. 1 f. 32 » ? Ne serait-ce pas une citation de seconde main ? L'ouvrage ne figure pas à l'index bibliographique. Il fallait dire Ovide, *Métamorphoses*, L. 1, v. 80-83 (encore ce récit n'est-il donné que comme hypothèse ; p. 180, l. 26 lire *Feth allah* et non Fethlallah ; p. 182, note 1, la citation « Destaing, 250 » est inexacte : p. 205, l. 1, lire *Chapitre IV* et non Chapitre VI ; p. 237, l. 28, une phrase incompréhensible « Les fiancés qui entendent leurs bannies ? » ; p. 307, l. 26, lire l'*Araba* et non l'arba ; p. 315, l. 27, quel pays désigne « l'Afrique intérieure ? » ; p. 316, l. 7, au lieu de « le lieutenant du calife Akbah « lire *'Okbah* (Oqbah) *le lieutenant du calife* (le Khalife était Mo'awiyah) ; p. 323, l. 9, au lieu de Mandingots, lire *Mandingues*, comme à la p. 324 : p. 325, l. 22, lire : il faut avoir soin de *dépouiller* la jambe et non de pouiller la jambe ; p. 359, l. 24, lire *Literature* et non Litterature ; p. 363, l. 18 lire *Temne* et non Temme, etc.

dans les dernières années du VIIe siècle jusqu'à son absorption dans les institutions normandes. Même, dans ses débuts, il formait plutôt un organe de la monarchie qu'un corps représentatif. M. L. pense, avec Stubbs, qu'on peut, à l'époque primitive, citer des exemples où cette assemblée avait un caractère démocratique, mais ces exemples (sous Ethelbert de Kent) sont probablement exceptionnels. Les noms divers portés par les Witan (p. 7-10) conduisent à conclure que les conceptions des contemporains étaient vagues et indéterminées, résultat qui coïncide avec celui des récentes recherches. Mais, L. admet, en plus, que les noms décèlent que les Witan étaient surtout considérés comme les hommes du roi et non comme les représentants de la nation (p. 20, p. 82). Au sujet des relations entre le Witenagemot et les synodes ecclésiastiques, il n'y avait aucune différence dans le personnel des deux assemblées ; les évêques ont une influence prépondérante dans le conseil royal ; le synode se distingue surtout par les affaires exclusivement religieuses qui y sont traitées, et même dans ce cas, rois et nobles y assistent. Dans les rapports avec le roi, les Witan n'avaient qu'une coopération et une responsabilité restreintes. Le fait que maints d'entre eux étaient les détenteurs des grands offices, que les évêques étaient appuyés par l'influence de l'Eglise, qu'ils avaient le pouvoir d'accepter ou d'élire le nouveau roi les empêchaient de devenir de simples créatures de la royauté. La participation des Witan à l'œuvre effective du gouvernement déclina jusqu'au jour où ils furent suppléés par un conseil étroit.

La dépendance des Witan était due à la création d'une noblesse nouvelle, celle des thanes, qui, dans les derniers siècles, surtout au Xe, sont capables de l'emporter sur les autres membres de l'assemblée, évêques, ealdormen, famille royale. La création de cette classe apparaît dès l'époque d'Ine (p. 34) et les liens personnels qui l'unissent au roi peuvent dériver de ce fait que les thanes représentent le comitatus royal. M. L. voit, peut-être avec exagération, dans la présence des gens de Londres aux assemblées de Witan (p. 37) « un trait d'union important entre les assemblées anglo-saxonnes et normandes » ; cette relation n'est-elle pas purement fortuite et Oman (England before the Norman conquest) n'a-t-il pas raison de tenir les « best men of London » pour d'authentiques thanes, dont les biens se trouvent par hasard à Londres ? L'importance de cette ville consisterait plutôt dans son choix comme lieu d'élection.

Exposé très complet des fonctions des Witan (p. 54-71) ; toutes les branches du gouvernement rentraient dans leur ressort, mais probablement, à aucune époque, ils n'ont exercé toutes les attributions, qui leur appartenaient en théorie. L'élection du roi est presque la seule qu'ils ont pratiquée de manière indépendante. M. L. la tient pour une réalité, non pour une formalité [1]. S'il admet que la stricte suc-

1. C'est l'avis de H. Munro Chadurck, Studies in anglo-saxon Institutiones,

cession héréditaire est la règle, il indique des exceptions. Elles ne sont pas significatives. En Northumbrie, il y avait deux familles royales, que les Witan opposaient l'une à l'autre ; le cas d'Harold est exceptionnel, il n'a jamais commandé à toute la nation. L'importance de cette fonction se traduit par un accroissement constant de leur influence durant la période des élections disputées et des minorités, 975 à 1066 (p. 57). Ainsi que Davis le fait remarquer (England under the Norman und Angevins), les Witan devinrent une oligarchie qui contrôlait le roi, leurs fonctions administratives s'effritent tandis que grandit leur influence politique.

En ce qui touche l'influence de la conquête normande sur le Witenagemot, L. insiste avec les principaux historiens anglais sur la filiation entre Witenagemot et Magnum Concilium ; les principaux changements sont dûs à la séparation de l'Eglise et de l'Etat et à l'introduction d'influences étrangères plutôt que féodales. Il pense avec Stubbs que les évêques siégeaient dans le Magnum Concilium, non comme barons féodaux, mais comme conseillers officiels.

La remarque que les gemots provinciaux ont transmis leur nom aux futures cours de comté (exemple de Leicester, p. 19) est un peu vague et suggère l'idée d'un lien réel entre les deux sortes d'assemblées. Il serait intéressant d'en connaître davantage sur ce point, auquel Stubbs voue une attention spéciale (vol. I, c. v, section 51, 6e éd., p. 134). — Le Grand Conseil, immédiatement après la conquête, était-il aussi profondément imprégné d'influences nationales anglaises que l'admet M. L.? (p. 76). La résistance à Rome fut suscitée non par le sentiment national, mais par la politique aggressive des papes. — Il se mêle peut-être une part d'imagination à l'enthousiaste description du Witenagemot comme ancètre du Parlement.

Le livre n'est pas aisé à lire ; la matière en est trop comprimée ; mais un ouvrage sur pareil thème sera toujours un peu aride. Il est dédié au dernier congrès d'histoire et seuls, en effet, les spécialistes y peuvent trouver de l'intérêt. Au demeurant, ouvrage clair et fort solide, ainsi qu'il fallait l'attendre du célèbre professeur.

Pierre Grillet.

Albert Werminghoff, **Verfassungsgeschichte der deutschen Kirche im Mittelalter,** 2te Auflage, Berlin, Leipzig, Teubner, 1913, 1 vol. in-8, 238 p. (dans le Grundriss der Geschichtswissenschaft, publié par Aloys Meister).

Cet ouvrage se présente et comme une édition nouvelle, totalement refondue et comme la deuxième partie de la « Geschichte der Kirchenverfassung Deutschlands im Mittelalter », parue en 1905. Il a reçu par suite une extension et une ampleur, qui contrastent avec les propor-

---

Cambridge, 1905, p. 355-368 ; d'après lui, les Witan ne pouvaient y exercer une grande influence.

tions plus modestes des autres manuels de la collection Al-Meister Il reproduit le plan même de la première édition et se divise en trois parties fort inégales ; les deux premières traitent des bases de l'organisation ecclésiastique (p. 1-6), et de l'Eglise du ve au IXe siècle (p. 7-26) ; la troisième renferme l'Eglise du xe au xve siècle, d'abord l'Eglise allemande, dont l'étude constitue le cœur de l'ouvrage (p. 39-215), puis la papauté et les conciles (p. 215 238). La plupart des chapitres, complètement transformés et allongés, n'ont guère de commun que le titre avec les chapitres correspondants de l'ancienne édition. L'ouvrage s'est enrichi d'utiles paragraphes sur la hiérarchie des prélatures, les collaborateurs de l'évêque, les églises paroissiales et collégiales et les ordres religieux. La tâche délicate consistait à exposer parallèlement le développement originel de l'Eglise allemande et ses relations juridiques avec l'Eglise universelle et la papauté, M. W. s'est appliqué à surmonter la difficulté. Il a pris sa revanche sur la question des rapports de l'Eglise et de l'Etat et a magistralement exposé la pénétration du clergé et de la royauté, la situation singulière que conférait aux évêques leur dignité de prince d'empire et leur souveraineté territoriale.

Cet excellent manuel, qui paraît être le meilleur de la collection, comporte de très légers défauts, auxquels dans son souci de brièveté et de condensation, M. W. n'a pu échapper. Il énonce les résultats acquis, sans s'attarder aux discussions, mais sous une forme peu tranchante. En présence d'une question controversée, il ne fait pas choix entre les thèses opposées (l'évêché de Bamberg était-il exempt ou relevait-il de Mayence?) ; çà et là, des lacunes voulues (il néglige d'étudier le fonctionnement du Concordat de Worms au XIIe siècle parce qu'il a été appliqué de manière incohérente). Il présente parfois comme définitives des vues qui admettraient une atténuation (il affirme p. 53 que le chancelier impérial était investi de son office suivant les formes du droit féodal, idée que K. v. Amira n'a pas suffisamment démontrée). Un soin particulier est consacré à la bibliographie ; chaque chapitre est précédé d'une liste précieuse et détaillée d'ouvrages généraux ; les notes abondantes, au bas de chaque page, offrent le double avantage de renvoyer souvent aux sources originales et de constituer un répertoire des monographies et dissertations techniques. Malgré l'abondance des ouvrages cités, cette bibliographie n'est pas exhaustive ; les lacunes sont certes intentionnelles, étant donné la sûreté d'information de M. W..., mais il est difficile de déterminer quels principes ont présidé à son choix. (Ainsi dans le § 21 sur les théories du moyen-âge relatives aux relations de l'Eglise et de l'Etat, il cite un article assez insignifiant de E. Stengel, Den Kaiser macht das Heer, Historische Aufsätze dédiés à K. Zeumer, 1910) et il néglige toute indication relative à Otton de Freising ou à Gerhohde Reichersperg). En dépit de ces minces imperfections, les qualités

solides de ce manuel en feront le guide de ceux qui s'intéressent non seulement à la vie de l'Église, mais encore à l'étude des institutions de l'Allemagne médiévale.

Pierre Grillet.

Al. Cartellieri, **Philipp II August und der Zusammenbruch des angevinischen Reiches.** Leipzig, Dyck, 1913, 1 vol. 118, 16 p.

Au congrès international d'histoire à Londres, M. Cartellieri a exposé les conclusions auxquelles conduisent ses études pour le quatrième volume de son « Philippe-Auguste ». Fort de la conviction qu'on peut dès cette époque établir les grandes lignes d'une politique européenne, il reprend avec une netteté tranchante les idées acquises sur l'effondrement de l'empire angevin. L'œuvre de Philippe-Auguste dans l'histoire universelle consiste à avoir transformé la France en une grande nation, et à l'avoir fait intervenir de manière décisive dans la politique européenne. Il n'y pouvait parvenir que par la destruction de la puissance angevine. Il s'ensuit une lutte entre les deux dynasties françaises, qui revêt le plus souvent l'allure d'un procès suivant le droit féodal. Divers accidents ont facilité la tâche du Capétien ; la discorde à l'intérieur de la famille des Plantagenets, la captivité et la mort subite de Richard Cœur de Lion, l'incohérente alternance de mollesse et d'intransigeance dont fait preuve Jean Sans Terre. Sur la question de la condamnation de Jean, M. Cartellieri est en désaccord avec la plupart des historiens, mais nous devons attendre son prochain volume pour connaître ses preuves. Il admet deux condamnations successives ; une première en avril 1202 où Jean mandé à Paris comme homme lige du roi pour le Poitou et l'Anjou est condamné à perdre ces fiefs pour n'être ni venu ni s'être fait représenter ; une deuxième en mars 1204 à la suite du meurtre d'Arthur de Bretagne, où il perd la Normandie. La trêve de Thouars (6 octobre 1206) par laquelle Jean renonce expressément aux pays au nord de la Loire, scelle l'œuvre du roi ; il a atteint son but, la scission de l'empire angevin.

Pierre Grillet.

Otto Schmidt, **Die Reichseinnahmen Ruprechts von der Pfalz** (Heft XXX des Leipziger Historische Abhandlungen, édités par E. Brandenburg et G. Seelizer). Leipzig, Quelle et Meyer, 1912, 1 vol. in-8, 100 p.

L'étude des revenus fournis par le royaume pendant les dix années du règne de Robert le Palatin (1400-1410) est un sujet un peu maigre; les finances impériales sont dans un état de lamentable détresse; les anciennes ressources ont disparu et les nouvelles formes d'impôt sont encore mal appliquées. A cela s'ajoute le manque d'imagination du monarque, qui s'enfonce dans les vieux errements de ses prédécesseurs. L'auteur étudie successivement l'administration financière

(p. 1-15), les ressources financières taries (p. 15-59) ; les revenus productifs (p. 60-97). L'administration centrale et locale est réduite à sa plus simple expression; à la cour suffisent un camérier, titulaire sans pouvoir effectif et un notaire du trésor, chargé de la besogne pratique; leur dépendance vis-à-vis de la chancellerie caractérise l'époque de Robert. Les ressources traditionnelles consistent dans les domaines impériaux et avoueries d'église ainsi que dans les droits régaliens (justice, Ungeld, péage, monnaie). Au début du xve siècle, ce ne sont guère que des lambeaux épars. Ainsi seuls deux groupes de villages (aux environs d'Haguenau et Schweinfurt) relèvent directement du royaume et lui paient des redevances en nature. Des péages du Rhin, Robert détient seulement celui de Selz et une portion de celui de Mayence. Il doit même renoncer à la « Königsturnose », cette taxe supplémentaire sur les péages privés, que le roi assignait à ses créanciers pour les indemniser. Les autres terres du domaine et les droits utilitaires sont criblés d'hypothèques. Un des mérites de cette dissertation réside dans l'étude des aliénations, des procédés usuels pour la mise en gage des biens de la couronne contre le paiement d'une somme déterminée, des ruses du gouvernement royal pour obtenir de nouveaux prêts d'argent sur les terres déjà hypothéquées.

Les ressources productives sont les dons gracieux faits par les villes et les juifs, les impôts des villes impériales, les contributions des juifs. L'usage des présents offerts par la commune et les juifs persiste sous Robert, toutes les fois que le roi pénètre dans une ville. Les impôts sur les villes impériales sont les seuls revenus, qui fournissent des sommes fixes à intervalles réguliers et dont on puisse prévoir la recette et l'emploi ; mais maintes villes se sont rachetées ou abonnées. Robert a tenté d'améliorer cette catégorie de revenus; mais l'heureux effet de ses revendications a été en partie détruit par ses exemptions de paiement et ses mises en gage. La régale des Juifs est restreinte aux habitants des villes libres et impériales ; la plupart des villes ont acquis la propriété de leurs juifs et indemnisent le roi par une somme annuelle. Le « goldener opferpfennig » capitation annuelle d'un florin, devait être payé par tout juif adulte; mais il aurait fallu pouvoir en assurer la levée et en contraindre le paiement. M. Schmidt qui a fait un effort très intéressant et souvent heureux pour traduire par des chiffres précis ces maigres recettes évalue à 17.500 florins par an le rendement des ressources ordinaires. Il est à regretter qu'il se borne simplement à indiquer les recettes du Hofgericht et de la chancellerie ainsi que les impôts extraordinaires, puisqu'ils ont permis à Robert de faire face à ses besoins et même d'augmenter ses revenus.

M. S. écrit dans une langue abstraite ; la pensée, parfois difficile à saisir, manque de clarté. L'ouvrage souffre d'un défaut de proportions. Il eut suffi de mentionner les ressources stériles, la plus grande partie de l'ouvrage est employée à démontrer que Robert ne possédait

que d'insignifiants débris. Il retrace de manière brève leur effritement à partir de l'interrègne et se laisse ainsi entraîner loin du sujet; peu nous importe pour le règne de Robert les relations de l'empereur avec l'ordre des cisterciens et les abbayes romaines ou l'acquisition d'avoueries d'église par les *Staufen* (p. 25-37). Par contre, il glisse trop rapidement sur la levée des impôts, la pratique des assignations, le rôle des délégués spéciaux. L'exposé aurait gagné en intérêt d'être clarifié par quelques idées générales sur les méthodes financières en usage alors. Les procédés de Robert ont été déterminés par les pratiques de Charles IV et de Wenceslas; s'il les a souvent imités, il a par instants tenté de s'affranchir des traditions fâcheuses. Il eût fallu montrer le lien qui unit les mesures fiscales de Robert à la situation politique, aux obstacles qui s'opposaient à une refonte du régime financier, aux incessantes difficultés qui ont paralysé son activité. Augmenter les domaines de la maison même au détriment des biens de la couronne paraît avoir été son souci dominant. L'ouvrage confirme et précise les idées courantes sur l'organisation financière de l'Allemagne au début du xve siècle. On savait déjà que Robert avait usé de médiocres palliatifs; les tentatives de réformes sérieuses n'apparaîtront qu'avec Sigismond.

Pierre Grillet.

Beiträge zur Geschichte Herzog Albrecht's V und der sogenannten Adelsverschwörung von 1563. Bearbeitet von Welter Gœtz und Leonhard Theobald, — (16 *ter* Band der Briefe und Akten zur Geschichte des 16 *ten* Jahrhunderts mit besonderer Rücksicht auf Baierns Fürstenhaus, — herausgegeben durch die historische Kommission bei der K. Akademie der Wissenschaften, zu München. Leipzig, Teubner, 1913, 1 vol. in-8°, xii-548 p.).

Les auteurs de cette publication ont voulu détruire la fable d'une conspiration des nobles luthériens en 1563 contre le duc Albert V de Bavière; elle aurait été la cause profonde du célèbre procès de 1564 à Munich, qui aboutit à la ruine des libertés locales et à la consolidation définitive du catholicisme. L'existence du complot, maintes fois niée, trouvait encore des partisans [1]. M. Gœtz, qui, en divers travaux, s'est donné pour tâche de combattre cette vue erronée, vient, en collaboration avec un professeur de gymnase à Nuremberg, M. Theobald, de fournir la victorieuse preuve de ses assertions [2].

Ce recueil comprend une série d'actes et de lettres qui proviennent des archives royales de Munich et se répartissent de fort inégale manière de 1557 à 1567; les pièces les plus nombreuses et les plus intéressantes se rapportent aux années 1563 et 1564. Ce sont d'abord

---

1. Karl Hartmann, « Der Prozess gegen die protestantischen Landstände in Baiern unter Herzog Albrecht V, 1564. » München, 1904.

2. En particulier, « Forschungen zur Geschichte Baierns », Bd. XIII, p. 215-219, 1905.

les lettres adressées au comte Joachim d'Ortlenbourg, le luthérien le plus puissant de Bavière par ses divers correspondants, les gentilshommes et bourgeois gagnés à la cause de la Réforme, le banquier d'Augsbourg, Ulrich Fugger, les nobles Oswald d'Eck, Ladislas de Haag, Dietrich de Maxlrain, et surtout l'ancien maréchal aulique Pancrace de Freiberg. Cette correspondance fournit des détails curieux sur l'activité des Jésuites dans la Basse-Bavière, le rôle des prédicateurs protestants, les relations avec la noblesse souabe, l'intérêt avec lequel on suit les événements en France. Mais elle nous renseigne surtout sur deux points essentiels de l'an 1563 ; l'introduction de la Réforme dans le comté d'empire d'Ortlenbourg et les exigences et les menées du tiers-parti radical à la diète d'Ingolstadt (16 mars-6 avril) (n° 30, p. 72) (concession de la communion sous les deux espèces, suppression du célibat pour les prêtres, permission de manger de la viande lors des jours défendus, usage de la langue allemande pour le baptême et les funérailles).

La prise du château de Mattinghofen, résidence du comte Joachim, par les hommes d'armes du duc Albert V, eut pour résultat la saisie de cette correspondance. Une commission extraordinaire, composée des hauts dignitaires de la cour et des membres les plus considérables des États, se réunit à Munich pour juger les gentilshommes suspects qui y sont convoqués. Sur l'activité de cette commission en 1564, le recueil nous fournit des documents décisifs. D'abord les délibérations sur la procédure à adopter, les propositions du duc, l'avis des conseillers, l'attitude intransigeante du nouveau chancelier Simon Eck (5-11 juin, n° 122, p. 280). Viennent ensuite l'exposé des griefs du duc contre Pancrace de Freiberg et ses amis, Achaz de Laiming, Dietrich de Maxlrain, Joseph Fröschl, leur interrogatoire, leurs réponses (n° 129-167; 26 juin-fin juillet 1564).

De cette publication ressort que jamais les luthériens bavarois n'ont conclu de ligue en vue d'une rébellion armée contre leur duc ; mais Albert V, irrité par les expressions injurieures de maintes lettres, ému par divers passages obscurs et surtout par les revendications vigoureuses de Pancrace de Freiberg en faveur des « Landfreiheiten », a cru à l'existence d'une conjuration secrète. Cette croyance éclaire le brusque changement d'attitude de ce prince, jusqu'alors enclin aux solutions conciliantes, qui devient le champion intrépide de la foi catholique ; sous son règne, la Bavière va se mettre au service de la Contre-Réformation. Les pièces du procès décèlent également le côté politique de l'affaire. L'ébauche de résistance, qui consistait à utiliser les embarras financiers du duc pour le contraindre à tolérer la confession d'Augsbourg pouvait devenir dangereuse, si l'on songeait aux Gueux de Hollande et aux Huguenots de France, qui luttaient contre leur souverain et pour la religion. Permettre la propagande luthérienne dans les territoires qui, au dire des nobles bavarois, rele-

vaient directement de l'empire, c'était avouer la légitimité de cette douteuse immédiatité, que contestait le gouvernement ducal. Albert V a été persuadé que protestantisme et rébellion marchaient de pair et qu'ébranler le catholicisme équivalait à ruiner son autorité. Le procès aboutit à la victoire du duc ; les accusés, même Pancrace, demandent pardon et signent un engagement, qui renferme leurs concessions politiques et religieuses, surtout celle de s'abstenir de tout prosélytisme. L'opposition luthérienne est définitivement brisée.

Le but auquel répond ce recueil explique son ampleur et la publication de certaines missives d'une importance secondaire ; par un scrupule peut-être excessif, les auteurs n'ont pas voulu subir le reproche d'avoir pu dissimuler la moindre pièce dont l'absence put servir d'argument à leurs adversaires ; ils n'ont donc négligé aucun texte susceptible de nous révéler les manières de penser et d'agir propres aux gentilshommes d'alors. Il faut leur en savoir gré. Outre l'intérêt de cette correspondance pour le règne d'Albert V, elle comporte un double avantage ; elle dévoile la mentalité des luthériens bavarois et constitue un appoint important à la psychologie religieuse ; rarement, de simples fidèles ont exprimé leur piété avec pareille vigueur ; les lettres de la comtesse Orsula d'Ortlenbourg à son mari sont significatives (n° 45 et 103 ; 8 nov. 1563, 11 janv. 1564) à cet égard.

Comme chaque volume des « Briefe und Akten », ce volume ne contient pas d'introduction ; il est pourvu d'une table alphabétique de noms propres ; chaque lettre est précédée d'un court sommaire et au bas de chaque page, de nombreuses notes facilitent la lecture et fournissent les éclaircissements désirables.

Pierre Grillet.

Max Cornicelius, **Heinrich von Treitschkes Briefe**, 1 Band, 1834-1848. Leipzig, Hirzel, 1912, in-8°, p. 485, mk. 10.

Eugen Petersen, **Otto Jahn in seinen Briefen**, Mit einem Bilde seines Lebens von Adolf Michaelis. Leipzig et Berlin, Teubner, 1913, in-8°, p. 236, mk. 3.60.

I. Cette correspondance de Treitschke, qui sera très prochainément suivie d'un second volume, est copieuse : 214 lettres pour dix années environ (en fait de 1844 à 1859). Les lettres de sa jeunesse le feront mieux connaître de ses lecteurs, mais elles n'apporteront cependant pas de révélations, car nul ne s'est livré davantage et n'a plus mêlé sa personnalité à son labeur scientifique que l'historien passionné de l'*Allemagne au dix-neuvième siècle*. Presque à chaque page l'éditeur a pu signaler des rapprochements entre les affirmations politiques, littéraires ou religieuses de l'étudiant et les travaux ou les articles du savant et du publiciste. Dans une intelligence aussi précoce et virile les idées ont pris de bonne heure une forme arrêtée ; mais nous suivons avec intérêt les gains successifs des années d'ap-

prentissage. Les premières lettres sont de l'élève de la *Kreuzschule* à Dresde; on est frappé de l'ardeur avec laquelle l'adolescent suit les événements politiques de son pays, les luttes constitutionnelles de la Saxe (les journées de l'insurrection de mai à Dresde nous sont racontées en détail) et aussi les tentatives des unitaires à Francfort. Il s'annonce déjà comme le nationaliste et l'irréductible *Grosspreusse* qu'il devait rester. Viennent en 1851 les années d'étudiant à Bonn, à Leipzig, puis encore à Bonn, à Tübingen, à Heidelberg. Les lettres font revivre les figures de maîtres illustres, Dahlmann, froid, mais profond et lumineux, Arndt, jovial et bavard; elles nous entretiennent des études de droit historique, de sociologie, d'économie politique, et sur les travaux afférents des spécialistes, comme en général sur les œuvres contemporaines de quelque notoriété, le jeune étudiant porte des jugements motivés, sagaces et sûrs; elles s'étendent avec complaisance sur ses essais poétiques et ses tentatives dramatiques, sur ses lectures et ses auteurs favoris, qu'il choisit parmi les plus virils, Otto Ludwig, Hebbel, Kleist et Shakespeare; elles mentionnent çà et là la France et on peut deviner qu'elles n'y mettent aucune sympathie; elles décrivent aussi le pays rhénan dont Treitschke s'est enivré; il fut d'ailleurs dans cette période un touriste infatigable et on recueillerait dans le volume une collection variée de paysages allemands regardés avec amour et précision. Les deux séjours de Bonn furent un long enchantement; Leipzig lui a toujours deplu; à Tübingen le particularisme souabe l'a rudement choqué et il y oublie de nommer, même en passant, Uhland; à Heidelberg un duel au pistolet (en matière de satisfaction une vaine parade ne suffisait pas à Treitschke) lui fit connaître la réclusion du carcer. Il est maintenant docteur, mais trop jeune encore pour obtenir une chaire. Les années suivantes se passent à Göttingen et à Leipzig : Treitschke achevait sa préparation scientifique avant de se présenter à l'*habilitation*, mais il est au moins autant occupé de ses poésies, de projets de drames, d'études philosophiques ou esthétiques que de science politique; il redoute la spécialisation prématurée et veut acquérir une large culture. Son plus vif désir est d'agir sur ses contemporains, de s'associer à la vie nationale, de faire œuvre patriotique, et tel il restera. Il a longtemps cherché à donner sa collaboration à un journal politique; ces tentatives n'aboutirent pas, mais il était devenu un associé estimé pour la revue que venait de créer Haym avec Mommsen, les *Preussische Jahrbücher*; et Bluntschli lui avait fait l'honneur de lui demander des articles pour son *Staatslexicon*.

C'est à son père, le général de Treitschke, que l'étudiant s'adresse le plus souvent, mais dans la seconde moitié du volume la variété des correspondants est plus grande; les amitiés de jeunesse y sont représentées par de longues lettres, de véritables dissertations, toutes d'une grande chaleur de ton. On y pressent le puissant improvisateur

que fut Treitschke, ses dons rares d'orateur et, malgré le débit heurté, cette parole si prenante qu'il nous en est resté, quoique auditeur de passage, un souvenir ineffaçable. C'est l'énergie et la sincérité du sentiment qui font le prix de cette correspondance ; Treitschke y a partout jugé les hommes et les choses sans ménagements, sinon sans préventions. Les lettres seront un précieux complément au livre de Schiemann qui les a en partie utilisées pour sa biographie, et aussi un tableau du monde universitaire et de la jeunesse cultivée de l'Allemagne avant le rétablissement de l'empire. Il faut remercier M. Cornicelius du soin avec lequel il a édité son recueil : de brèves notices relient les différentes périodes de la carrière de Treitschke et des notes sur les correspondants ou sur les faits donnent tous les éclaircissements nécessaires. Quatre portraits ornent ce premier volume. Souhaitons que le second suive bientôt celui-ci.

II. Otto Jahn n'est guère connu en France, sauf des érudits. Ce fut un philologue estimable, qui professa de 1842 à 1899, année de sa mort, à Greifswald, à Leipzig, puis à Bonn. Maître consciencieux et actif, il donna d'abondants travaux scientifiques, entre autres une édition de Perse. Il s'est également fait connaître par de nombreuses études archéologiques et garda toujours l'ambition de vivifier le domaine de la philologie par des incursions dans celui de l'archéologie. Il a eu des élèves célèbres qui lui restèrent très attachés, comme son compatriote Mommsen; il a compté des amitiés solides dans le monde scientifique et littéraire; parmi les correspondants de ce recueil il faut citer, outre Mommsen, Hartenstein, Justi, Freytag, Springer, et les éditeurs Hirzel et Härtel. Otto Jahn est de l'ancienne génération de savants qui répugnent encore à la spécialisation commençante. A la fois philologue, épigraphiste et archéologue, il était de plus très compétent en musique ; il s'est même essayé à des compositions de poésies en bas-allemand de Klaus Groth, un autre compatriote. Il n'est donc pas surprenant qu'il se soit longtemps adonné à de multiples travaux de musicographie où il apportait la rigueur des méthodes de la philologie. Il devra sans doute l'essentiel de sa notoriété à ses études sur Beethoven, à l'édition critique duquel il collabora, et surtout à sa monumentale biographie de Mozart en quatre volumes (1856-60), publiée aussi sous une forme plus réduite (1867). Du moins est-ce de ses études de musique que nous entretiennent avant tout les lettres réunies dans ce volume ; elles sont adressées à l'éditeur Härtel, au directeur du conservatoire de Leipzig, Moritz Hauptmann, et contiennent sur les recherches de Jahn à Vienne et à Salzbourg, sur ses relations avec Schumann, Brahms, etc., sur ses polémiques avec les critiques musicaux contemporains, des détails intéressants pour l'histoire de la musique. La politique tient aussi sa petite place dans cette correspondance : Otto Jahn, qui était né à Kiel,

ı suivi de près et commenté avec passion les événements du Schleswig-Holstein. Le recueil des lettres, au nombre de cent seize et embrassant les années 1846-1869, est publié sans aucune espèce de notes, mais il est précédé d'une étude biographique d'Otto Jahn, dûe à son neveu, le philologue Adolf Michaelis, et que l'éditeur M. Petersen a mise au point et complétée. L'absence d'un index est regrettable.

L. Roustan.

Arthur Lœwenstein, **Geschichte des württembergischen Kredit-bankwesen und seiner Beziehungen zu Handel und Industrie.** Tübingen, Mohr (*Archiv f. Sozialwissenschaft u. Sozialpolitik*, Ergänzungsh. V), 1912. In-8°, 243 p. Diagrammes.

Tentative de réponse partielle à cette question controversée. Quel rôle ont joué les banques dans l'essor de l'industrie et du commerce extérieur du nouvel Empire? Et ceci pourrait s'intituler : histoire du développement d'une invention française (le *Crédit mobilier* des Péreire) en sol allemand. M. L. montre comment, depuis 1848, le Wurtemberg a évolué du type, alors encore dominant, de l'industrie dispersée et quasi-familiale vers celui de la grande industrie centralisée et commanditée. — A distance, la banque allemande nous apparaît comme un organisme cohérent. M. L. nous révèle que, malgré le rôle souverain de la *Deutsche Bank*, il y a surtout, en Allemagne comme ailleurs, *des banques*, et qui luttent pour la vie, c'est-à-dire pour la clientèle. — Dans l'ensemble (et pour le Wurtemberg, qu'il examine seul), ses conclusions sont optimistes : les banques ont été à la hauteur de leur mission.

H. Hauser.

Emil Lederer, **Die Privatangestellten in der modernen Wirtschaftsentwicklung**, Tübingen, Mohr 1912. In-8°, v-300 p.

Intéressante tentative pour caractériser du point de vue marxiste la *classe* des employés (les employés de l'État exclus). C'est certainement un des phénomènes essentiels de l'économie contemporaine que le rôle croissant joué dans la production industrielle et dans la circulation des produits par cette classe nouvelle qui s'insère entre le patronat, individuel ou collectif, et la classe ouvrière. Mais comment définir cette classe? N'est-ce pas plutôt un groupe de classes assez distinctes? M. L. montre lui-même qu'on y trouve des « intellectuels » et des agents qui ne diffèrent des ouvriers qu'en ceci qu'ils n'exécutent pas proprement un travail manuel. Économiquement, quel rapport y a-t-il (p. 70), même dans la sous classe des « employés techniques », entre le petit employé à moins de 900 marks de revenu et l'ingénieur à 4,800 et au-dessus? Comment parler d'une « politique », commune à ces divers éléments?

M. L. conçoit la société comme s'acheminant du type de la représentation des individus, théoriquement conçus comme sujets de droit, vers la représentation proportionnelle des intérêts, c'est-à-dire vers un système que l'on pourrait appeler la république syndicale. Cette vue apparaît comme très soutenable.

H. Hr.

E. Destaing, **Etude sur le dialecte berbère des Beni Snous**, t. II, 332 pp. 8°. Paris, Leroux, 1911 (Publ. Fac. Lett. Alger, t. XXXV).

Dans un premier volume, dont il a été parlé ici, M. Destaing a donné une bonne description du dialecte des Beni Snous et commencé la publication de textes populaires recueillis par lui et accompagnés de traductions. — Le second volume, qui contient la suite de ces textes, est fort intéressant. Les récits sont variés : contes d'animaux, récits merveilleux, légendes locales; des notes, dues en partie à l'érudition de M. René Basset, situent ces documents dans le folklore général. Ils n'apportent point cependant de thèmes nouveaux, et c'est du vieux miel en des outres de jeunes chèvres : il est difficile d'apprécier dans quelle mesure les contes arabes devenus littéraires (Mille et une Nuits, Cent et une Nuits) ont influencé ces récits; p. 309, un conte de tournure historique et religieuse est un exemple assez amusant des contaminations possibles : jeune fille bien gardée et refusée à tous les prétendants, jeune homme monté sur un cheval volant, enlèvement, désespoir du père que son gendre à la fin console : c'est une partie du Cheval d'Ebène, quand on gratte le vernis maraboutique du conte berbère.

Le texte de ces récits est, malgré la traduction et même après l'exposé grammatical, d'un accès difficile pour les non initiés, et je crois qu'ils sont nombreux. M. Destaing leur viendra en aide en publiant un troisième volume qui sera un dictionnaire et qui complètera son travail, peut-être l'étude la plus poussée que l'on possèdera d'un dialecte berbère. Tout de même, je crois que quelques notes grammaticales au texte n'eussent pas été inutiles [1].

M. G. D.

---

1. Ce second volume contient une liste d'errata au premier : elle était nécessaire.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 38 — 20 septembre — 1913

Ganschinietz, Hippolyte et les magiciens. — Les Pères apostoliques, p. Funk-Diekamp, II. — Delehaye, Les origines du culte des Martyrs. — Lüttge, Religion et dogme. — Krüger, Table du manuel d'histoire ecclésiastique. — L. Schmidt, Les peuples germaniques jusqu'à la fin de la grande migration, II, 2. — Brackmann, Germania pontificia, II. — Haller, Les Annales de Marbach. — Mémoires de Beaulieu-Persac, p. Ch. de La Roncière, I. — Riezler, Histoire de Bavière, VII. — Guitard, Colbert et Seignelay contre la religion réformée. — Mettig, La Russie au xixe siècle. — Henri Marion, La dime ecclésiastique.

Hippolytos' Capitel gegen die Magier. *Refut. Haer.*, IV, 28-42, erklaert von Richard Ganschinietz. *Texte und Untersuchungen*, XXXIX, 2. Leipzig, Hinrichs, 1913. Prix : M. 2.50.

M. Ganschinietz examine les chapitres des *Philosophoumena* (IV, 28-42) où Hippolyte de Rome s'en prend aux magiciens et dévoile certaines de leurs pratiques superstitieuses et de leurs sortilèges. Le morceau a son unité, et se distingue de ce qui le précède et de ce qui le suit. S'appropriant les conclusions déjà émises par A. d'Alès, M. G. y reconnaît le Κατὰ μάγων auquel Hippolyte (VI, 39) fait allusion comme à une œuvre sienne, et il croit que le passage appartenait primitivement au livre III des *Philosophoumena*, considéré à tort comme perdu. — La source d'Hippolyte serait non pas, ainsi que le voulait C. Fr. Hermann, le Κατὰ μάγων de Celse, mais un opuscule du néo-pythagoricien Trasimedes de Métapont, rédigé vers le début du IIIe siècle, M. G. n'avance du reste cette hypothèse qu'avec prudence et circonlocutions. — Dans le reste de son travail, l'auteur fait un commentaire approfondi des chapitres en question, il les éclaire par de nombreux rapprochements et montre le riche butin qu'on y peut ramasser pour la connaissance de la technique de la magie dans l'antiquité.

P. de L.

Patres apostolici : editionem Funkianam nouis curis in lucem emisit Franciscus Diekamp, Volumen II. Tubingae, in libraria Henrici Laupp, MDCCCCXIII. Prix : broché 8 M., relié 10 M.

Il n'est guère d'édition des Pères apostoliques qui soit plus pra-

tique et mieux aménagée que celle de F. X. Funk. En rééditant son ouvrage en 1901, Funk avait fait subir d'importants remaniements au tome Ier, mais il n'avait retouché qu'une assez faible partie du tome II.

Fort réputé pour ses travaux de patristique, M. Fr. Diekamp, professeur à la Faculté de théologie catholique de Münster i. W., a entrepris de mettre au point ce second volume. En face de la version latine des lettres du Pseudo-Clément *de Virginitate*, il place les fragments grecs déjà connus ; lui-même en a recueilli sept nouveaux chez le moine Antiochus (P. G., LXXXIX). Pour le *Martyrium Clementis*, il a fait une collation personnelle de plusieurs manuscrits (voy. p. XIV), et il a joint au texte grec la version latine à laquelle Grégoire de Tours faisait déjà allusion dans son *de Gloria martyrum*, § 35. Il a revu également sur les manuscrits l'ancienne version latine des lettres du Pseudo-Ignace, et il a consulté cinq mss qui avaient échappé aux investigations ou à la sollicitude des précédents éditeurs (cf. p. LI). Sur les *martyria Ignatii* il a opéré de nombreuses corrections, en s'aidant de sources jusqu'ici mal explorées. Il a ajouté par surcroit beaucoup de notes ici et là, et il a enrichi considérablement les prolégomènes. Le livre se trouve grossi au total de plus de 130 pages. C'est à cette troisième édition qu'il faudra se reporter désormais. Elle est faite de main d'ouvrier [1].

P. de L.

Les Origines du Culte des Martyrs, par Hippolyte Delehaye, S. I., Bollandiste. Bruxelles, Bureaux de la Société des Bollandistes, 22, boulevard Saint-Michel, 1912.

L'éminente dignité du martyr dans la primitive Eglise est un fait connu. Le mot de Pascal : « Je crois volontiers les histoires dont les témoins se font égorger [2] » résume une impression qui est de tous les temps. Aux yeux des premières générations chrétiennes, le martyr était l'image du parfait chrétien par la foi et par l'amour ; il devenait digne, de la part de ses frères, d'une éternelle vénération, en tant que dépositaire privilégié des énergies de l'Esprit.

C'est à cette constatation que le P. Delehaye consacre le premier chapitre du beau livre qu'il vient de donner sur les *Origines du culte des martyrs*.

Au chap. II, il aborde son objet propre. Pour honorer les martyrs défunts, le christianisme s'appropria les usages funéraires traditionnels dans la société païenne, quitte à les modifier selon son propre idéal, et à « se dérober à la partie du cérémonial qui aurait semblé entraîner l'adhésion aux doctrines du paganisme ». Il faut avouer d'ailleurs que la raison d'être de certaines susceptibilités chrétiennes,

---

1. P. V, écrire Champagny, et non Champigny.
2. Ed. Brunschvicg, sect. IX, pensée 593, p. 595.

par exemple le rejet de la crémation, la proscription des couronnes, etc. », n'apparaît pas très clairement. Une des différences les plus caractérisées par rapport aux pratiques ordinaires, ce fut la célébration de l'anniversaire du martyr, non plus au jour de sa naissance, mais au jour de sa mort. Le *dies natalis* était celui où l'athlète chrétien était né à la vie éternelle. Le P. Delehaye remarque qu'en son acception courante *natalis* signifiait simplement « anniversaire ». Ce fut après coup, et en vertu d'une exégèse mystique, que le mot fut interprété au sens qui vient d'être indiqué [1]. Les corps des martyrs étaient déposés au milieu des tombes des simples fidèles, en dehors de la ville; et c'est là que se réunissaient le peuple pour les commémoraisons accoutumées. Parmi les rites alors pratiqués, le repas funéraire avait sa place en beaucoup d'endroits. On sait à quels abus ces collations donnèrent prétexte, surtout en Afrique ; plus tard on dut finalement les supprimer. — Telles furent les formes extérieures du culte des martyrs pendant la période anténicéenne. Une fois la sécurité conquise, ces cérémonies furent célébrées avec un tout autre éclat. Elles devinrent de véritables fêtes populaires. Sur tous les points du monde romain, les basiliques sortirent de terre. Mais on se fit une loi de respecter le tombeau du martyr, et de n'en pas changer la place sous prétexte de lui fournir un cadre plus somptueux.

Au chap. III le P. Delehaye étudie ce qu'on pourrait appeler l'internationalisation du culte des martyrs. Beaucoup de martyrs commencèrent d'être honorés par delà les limites de leur église d'origine. Un des facteurs décisifs de ce développement nouveau, ce furent les translations et aussi le partage des corps saints. Ici il faut distinguer entre l'Occident et l'Orient. La loi romaine prescrivait l'inviolabilité absolue des tombeaux : on se contenta donc d'expédier au loin des linges ou des étoffes (*brandea*, *sanctuaria palliola*) sanctifiées par le contact du martyr ou de son tombeau. La piété grecque n'étant point contenue par des lois municipales aussi strictes, fut plus exigeante, plus gourmande. Elle voulut les corps eux-mêmes, en totalité ou en partie. De là les transferts de reliques dont on trouve la trace pour la première fois vers le milieu du IVe siècle (Sozomène, *H. E.*, V, XIX ; Grég. de Naz., *Contra Iulianum*, I, XXV) et qui ne tardèrent pas à prendre en Orient la plus indiscrète extension ; de là aussi ce dépècement des restes des martyrs, dispersés à travers le monde chrétien y compris les églises d'Occident qui, respectueuses elles-mêmes de la

1. L'observation me paraît très juste. Ainsi, il est dit dans le *Martyrium Polycarpi*, XVIII, 2, 3. « Nous pûmes recueillir les ossements (de l'évêque), et les déposer dans un lieu convenable. C'est là que nous nous réunirons pour célébrer avec l'aide du Seigneur τὴν τοῦ μαρτυρίου αὐτοῦ ἡμέραν γενέθλιον ». Il est manifeste que ces mots signifient tout simplement « l'anniversaire de son martyre ». Et pourtant on cite communément ce passage comme le plus ancien exemple de cette idée de naissance à la vie éternelle.

discipline romaine, ne refusaient pourtant jamais les fragments sacrés venus d'Orient. — Une autre cause contribua aussi à promouvoir le culte des reliques : ce furent les « inventions » de corps saints, phénomène bizarre, dont le *processus* ordinaire peut être schématiquement fixé comme ceci : un songe, une apparition faisait connaître à tel personnage l'endroit où gisaient ensevelis un ou plusieurs martyrs jusqu'alors ignorés, ou dont nul ne savait plus répérer la sépulture ; on pratiquait des fouilles, lesquelles mettaient au jour des ossements, vite identifiés grâce à leur vertu miraculeuse ; allégresse de la foule ; établissement du culte du ou des nouveaux martyrs. Le Père D. résume plusieurs de ces étranges histoires, et je pense qu'on trouvera dans les commentaires circonspects dont il les accompagne tous les éléments nécessaires pour apprécier le degré de confiance qu'il convient de leur accorder. — On constate enfin, dès le IVe siècle, que la célébration de la fête d'un grand nombre de martyrs tend à franchir peu à peu les étroites limites où elle était primitivement confinée; les martyrologes signalent des commémoraisons en plusieurs églises ; tel anniversaire, quasi familial au début et propre à une communauté déterminée, devient preque œcuménique. L'usage s'établit d'invoquer les martyrs, de solliciter leur intercession ; de leurs reliques une puissance est censée émaner, qui apparait comme susceptible de se communiquer, et dont l'efficace se fait sentir, soit pour les guérisons, soit dans les exorcismes ; beaucoup de fidèles recherchent la faveur d'être enterrés dans le voisinage de leurs tombeaux, et l'on donne volontiers aux enfants des noms de martyrs en vue de leur assurer une protection et une sauvegarde.

Tel est le contenu des quatre premiers chapitres : l'auteur y décrit donc l'*évolution historique* du culte des martyrs. Les quatre chapitres suivants (pp. 169-457) offrent un répertoire extrêmement précieux des principaux *centres* de ce culte, dans les diverses parties du monde romain, avant la fin du VIe siècle : enquête malaisée, car ni les martyrologes ne méritent pleine confiance, ni les itinéraires des pèlerins ne sont toujours sûrs, ni les légendes ne paraissent utilisables en la plupart des cas. Le P. Delehaye l'a conduite avec une méthode, une prudence irréprochables. Lui seul était capable de dresser un tel inventaire, dont le bienfait sera si vivement apprécié des historiens.

Vers la fin de l'ouvrage, le P. Delehaye s'élève à quelques considérations d'ordre général. Sur la question du « nombre des martyrs », il constate 1° qu'il y a eu certainement beaucoup plus de martyrs qu'il n'y eut d'anniversaires institués ; 2° que nous ne possédons pas des données suffisantes pour y asseoir un calcul, et qu'il est oiseux de se lancer dans une arithmétique plus ou moins chimérique, en présence du grand fait de dévouement et de sacrifice que les documents permettent de constater. — Le dernier chapitre intitulé *Déductions et systèmes* mériterait à lui seul un examen spécial. Le P. Dele-

haye y discute avec sa modération et sa sagacité coutumières le problème bien connu : les Saints sont-ils les successeurs des dieux ? Il s'inscrit résolument en faux contre la thèse d'après laquelle une des méthodes employées par les missionnaires pour déraciner les superstitions païennes aurait été la substitution, à l'idole locale, d'un saint dont le nom rappelait celui de cette divinité. C'est là, déclare-t-il, une théorie érudite « imaginée en dehors de l'étude des faits. On n'en trouve pas la moindre trace dans les textes historiques » (p. 467). Il reconnaît d'autre part que beaucoup d'éléments empruntés aux légendes païennes ont été incorporés aux légendes chrétiennes ; qu'il y a des analogies frappantes entre la liturgie des martyrs et la liturgie des héros ; et que, psychologiquement, les demi-convertis qui se pressaient aux fêtes des martyrs y apportaient souvent des dispositions qui auraient eu besoin d'être épurées. « Mais aller jusqu'à prétendre que les chefs organisèrent le culte des saints en faisant des emprunts habiles à l'ancienne religion, de manière à flatter l'âme naturellement païenne, c'est ce qui n'est pas conforme à l'histoire ».

Ainsi se clôt ce livre de science et de bonne foi, écrit avec une simplicité, une aisance, une clarté qui en mettent en pleine valeur la riche documentation [1].

Pierre DE LABRIOLLE.

Religion und Dogma. Ein Jahrhundert innere Entwickelung im franzoesischen Protestantismus, von Lic. WILLY LÜTTGE, Privatdozent an der Universitaet Berlin, Tübingen, Mohr (Siebeck), 1913, VIII, 114 p. in-8°. Prix : 3 fr. 50.

Cette étude d'un agrégé de l'Université de Berlin fait suite à un travail du même auteur sur la *Séparation de l'Église et de l'État en France et le protestantisme français*, dont on a déjà parlé ici [2]. M. Lüttge a visité la France et spécialement les milieux réformés et luthériens, surtout ceux de Paris, et s'est efforcé de bien se rendre compte des courants d'idées qui se sont produits dans ces milieux, au cours du XIXe, et au début du XXe siècle ; mais ses études ne se sont pas suffisamment étendues dans le passé et sa prétention de retracer

---

1. P. 17, je n'aime pas beaucoup cette traduction d'un passage des *Actes* de Perpétue : « Madame ma sœur, *tu es* maintenant etc... ». — Dans le passage de Tertullien cité p. 25 (*de Pudic.*, XXII) il s'agit, je crois, non pas de chrétiens suspects qui simulent une condamnation aux mines pour se refaire une virginité, mais de pécheurs qui vont trouver les fidèles enfermés dans les mines et qui obtiennent d'eux la paix ecclésiastique. — P. 116, rappeler le beau sermon CCCIV, 2 et s. de saint Augustin. — Pourquoi le P. Delehaye n'utilise-t-il pas pour SS. Processus et Martinien le récit du *Praedestinatus*, § LXXXVI ? — P. 42, n. 6, corriger *Ad Rom.*, 6, 1 ; p. 138, l. 6, apporté*s* ; p. 442, 1 rédacte*ur*. — Sur la question du nombre des martyrs, p. 457, je signale les documents collectionnés par H. ACHELIS, *Das Christentum in den ersten drei Jahrhunderten*, Leipzig, 1912, II, 445-448.

2. Voy. *Revue* du 4 juin 1913.

un siècle de développement théologique au sein du protestantisme français, n'est pas entièrement justifiée. Il commence bien par la période du Réveil et passe ensuite à Vinet, mais il parle surtout des derniers ouvrages d'Auguste Sabatier, du fidéisme de M. Ménégoz, du *christianisme social* de M. Wilfred Monod. Sans deux pages incidentes sur Edmond Schérer, on dirait qu'il ignore tout du mouvement théologique en France, de 1850 à 1870, et les travaux de ce qu'on appelait alors, plus ou moins justement, l'École de Strasbourg [1]. Il ne nomme pas même une seule fois la *Revue de théologie* de Colani et Schérer, qui fut, pendant près de vingt ans, l'organe de cette École, et la vraie créatrice du mouvement émancipateur qui a fini par obliger même ses adversaires les plus acharnés, à l'abandon de maintes positions désormais trop difficiles à défendre.

E.

Handbuch der Kirchengeschichte für Studierende, herausgegeben von Gustav Krüger. Register, nach Anleitung und unter Beihilfe des Herausgeber's bearbeiteit von Aug. Dell. Nachtraege und Berichtigungen. Tubingen, Mohr (Siebeck), 1913, III, 137 p. in-8°. Prix : 3 fr..75.

La table alphabétique promise par M. Krüger et ses collaborateurs aux acquéreurs de leur *Manuel d'histoire ecclésiastique* vient de paraître. Elle ne contient pas seulement les noms de *personnes et de lieux*, mais aussi l'*indication des matières* traitées et, par suite, elle permet de s'orienter facilement dans ce fouillis si riche en détails. Malheureusement, malgré tout le zèle des correcteurs loués dans la préface, les fautes d'impression ne manquent pas [2], mais du moins elles ne sont pas bien nombreuses. Il importe de signaler les vingt-cinq pages d'*Additions*, qui sont de nature surtout bibliographique et fournissent toute la littérature afférente des années 1909 à 1912, mettant ainsi provisoirement à jour les différents tomes du manuel. Quant aux *Errata* proprement dits, on les trouvera p. 26-31.

E.

Ludwig Schmidt, **Geschichte der deutschen Staemme bis zum Ausgang der Voelkerwanderung,** II, 2 (p. 95-220). Berlin, Weidmann, 1913, in-8°, carte.

Ce cahier XXVII des *Quellen und Studien zu alten Geschichte und Geographie*, publiées par M. W. Sieglin, nous apporte la suite des études de M. Louis Schmidt, bibliothécaire à Dresde, sur les peuplades germaniques primitives, jusqu'à la fin de la grande migration des peuples. Nous en avons assez souvent déjà parlé pour qu'il suffise

---

1. M. L. consacre exactement (p. 3) *deux lignes* à deux savants strasbourgeois, et c'est tout.

2. Ainsi p. 13 seulement, il faut lire *Châtelain*, *Pannier*, *Humbertelaude* pour *Chatetain*, *Paunier*, *Humbertlande* ; p. 17, lire *Leenhardt*, pour *Leonhardt*, etc.

de mentionner ici le contenu de ce dernier fascicule [1]. Il comprend le *deuxième livre* de tout l'ouvrage et se divise en deux chapitres dont le premier s'occupe des Angrivariens, fixés sur le Weser moyen, et des Chérusques ; le second nous parle des Suèves et des peuplades que l'auteur y rattache, Marcomans, Quades et Baiovares. On y trouvera réunis, avec ce soin minutieux que nous avons signalé déjà mainte fois, tous les renseignements accessibles — avec renvoi aux sources — sur les origines de ces peuplades, sur leurs guerres avec Rome ; on y trouve aussi des polémiques assez vives sur les hommes et sur les choses, quand M. S. n'est pas de l'avis de ses prédécesseurs [2]. L'auteur a cependant le mérite de reconnaître qu'il y a des points sur lesquels on pourrait continuer à discuter « jusqu'à la fin du monde » sans aboutir [3], et, nous le répétons une fois de plus, son érudition de bon aloi lui gagnera généralement la confiance au lecteur.

E.

Studien und Vorarbeiten zur Germania pontificia, von Albert Brackmann. I. Die Kurie und die Salzburger Kirchenprovinz. Berlin, Weidmann, 1913, XIV, 270 p., in-8°. Prix : 10 fr.

On sait que M. Albert Brackmann, professeur à l'Université de Marbourg, a entrepris de dresser sous le titre de *Germania pontificia*, un vaste répertoire de toutes les pièces émanant du Saint-Siège et relatives aux églises, monastères et cités d'Allemagne, jusqu'à la date de 1198. Un premier volume, consacré à la *Provincia Salisburgensis* et à l'évêché de Trente a déjà paru [4]. La présente publication comprend une série d'études, qui forment, pour ainsi dire, un appendice au grand recueil, un commentaire explicatif [5], en examinant des points de détail, dont il était impossible d'encombrer l'ouvrage principal. Ces mémoires d'étendue variée se rapportent tous à l'histoire de la métropole de Salzbourg et à celle des évêchés et monastères qui en dépendaient. Le premier donne l'historique des privilèges pontificaux octroyés à la province ecclésiastique depuis le IXe siècle; il traite aussi de la réforme opérée à la fin du XIe et au XIIe siècle et plus parti-

---

1. *Rev. Cr.*, 22 juin 1912.

2. Il en veut surtout à Tacite pour certaines *Ungereimheiten*; voir aussi ce qu'il dit d'Arioviste et d'Arminius, « première incarnation décidée de l'idée nationale ».

3. Ainsi, pour le lieu de la défaite de Varus, il repousse toutes les localités proposées jusqu'ici et déclare le problème insoluble, à moins que quelque heureuse trouvaille archéologique ne se produise encore, ce qui est peu probable.

4. *Germania pontificia sive repertorium privilegiorum et litterarum a romanis pontificibus ante annum MCLXXXXVIII Germaniae ecclesiis, monasteriis, civitatibus*, etc. *concessorum congessit Albertus Brackmann.* Berolini, Weidmann. T. I. Provincia Salisburgensis et episcopatus Tridentinus, 1910-1911, 2 vol. in-4°; prix : 20 fr.

5. « *Erlaenternde Beigabe* ».

culièrement de l'activité de l'archevêque Conrad I. Dans une seconde série de notices l'auteur examine de près les documents faux ou falsifiés conservés parmi les titres des diocèses de Salzbourg, de Passau, de Ratisbonne et de Freising. La troisième partie du volume groupe une vingtaine d'*excursus*, enrichis de documents inédits, qui se rapportent à une série de localités, et plus particulièrement à des monastères de la province ; ces notices ne sont pas précisément d'un intérêt majeur pour l'histoire générale ni même pour l'histoire ecclésiastique de l'Allemagne — l'auteur lui-même les caractérise modestement de *Kleinarbeit* — mais elles seront assurément utiles aux historiens qui s'occuperont de l'histoire ecclésiastique locale de ces régions durant le xe, xie et xiie siècles.

E.

Die Marbacher Annalen, eine quellenkritische Untersuchung zur Geschichtsschreibung der Stauferzeit, von J. Haller. Berlin, Weidmann, 1912, 122 p. in-8°, planche. Prix : 5 fr.

Parmi les annales et chroniques alsaciennes du xiiie siècle il en est peu qui aient autant occupé les érudits et donné lieu à des jugements plus contradictoires que les textes connus successivement sous le nom de *Chronicon Marbacense* d'*Annales Marbacenses*, d'*Annales Argentinenses*, d'*Annales Novocastrenses*, dans les éditions diverses qu'en ont donnés les éditeurs, depuis Urstisius, jusqu'à M. Hermann Bloch [1]. La discussion ne portait pas sur la valeur même du récit (ou du moins de sa portion principale), que Boehmer et Wilmans, K. Hegel et M. Schulte s'accordaient louer, mais sur les origines des Annales et la façon dont elles furent composées. On sait assez jusqu'à quelles subtilités sont poussés aujourd'hui ces exercices de *décomposition*, si je puis dire, par les érudits d'outre-Rhin, si bien que l'édifice élevé par l'un risque toujours d'être démoli par son successeur, grâce à quelque combinaison nouvelle. Le dernier éditeur des Annales, M. Bloch, indiquait, par le titre même donné à son texte [2], quels étaient, à son avis, les éléments dont elles se composent. Il les séparait en trois morceaux : 1°) une *Chronique*, formée elle-même d'*Annales de la Cathédrale*, d'*Annales d'Empire*, colligées jusque vers 1200 à Strasbourg, et qui aurait été rédigée pour le couvent de Sainte-Odile ou de Hohenbourg, par un chanoine de Marbach, habitant Truttenhausen, au pied même de ce célèbre monastère. Cette Chronique embrasserait les années 631-1212 ; 2°) Une continuation, écrite au couvent de *Neubourg*, dans la Basse-Alsace

---

1. Je me permets de renvoyer pour cette littérature plus ancienne à mon travail *De scriptoribus rerum alsaticarum historicis*, 1897, p. 18-19.

2. *Annales Marbacenses qui dicuntur (Chronica Hohenburgensis cum continuatione et additamentis Neoburgensibus)*. Hannoverae, 1907, in-8°.

(1213-1262); 3°) des *additions strasbourgeoises*, qui embrassent les années 1308-1375, et datent de la fin du XIVe siècle [1].

Ce sont ces conclusions que M. Haller, professeur à l'Université de Giessen attaque à son tour avec une courtoisie parfaite mais non sans quelque véhémence [2], après que l'exposé de M. Bloch eût déjà été pris à partie et combattu par MM. Holder-Egger et Hampe, très compétents aussi pour discuter le problème. M. H. est d'accord avec M. Bloch pour écarter comme source des Annales de Marbach les *Annales Argentinenses breves* publiées par Grandidier et qu'il croit, lui aussi, avoir été composées au XVIIIe siècle par le chanoine strasbourgeois. Mais il déclare tout uniment que la *Chronica Hohenburgensis* n'a jamais existé, et que, s'il a existé jamais une *Continuatio Neoburgensis*, nous ne la connaissons pas (p. 6). Après de longues et minutieuses discussions dans le détail desquelles nous ne saurions entrer ici, M. H. conclut à ce que la *première partie* des Annales est formée : 1°) par des extraits d'une compilation sur l'histoire de Germanie depuis le roi Dagobert ; 2°) par des Annales d'Empire (*Reichsannalen*), attribuées par lui à un certain Frédéric, prévot de Saint-Thomas, chapelain de Henri VI et de Philippe de Souabe, qui vivait déjà à la cour de Barberousse, dont on retrouve la trace pendant une vingtaine d'années (1181-1201) et qui écrivit l'histoire de son temps jusqu'à l'année 1200. Ce prévôt de Saint Thomas de Strasbourg, ce chapelain impérial, aurait été en même temps curé (*plebanus*) à Colmar (ville située dans le voisinage de Marbach), ce qui expliquerait l'intérêt que le narrateur porte à ce monastère. Quant au manuscrit primitif de ces Annales, il aurait été d'abord à Strasbourg, où il fut annoté, mais en 1216 il semble avoir été apporté à Marbach (p. 111). Le texte si discuté semble avoir été donné ensuite à un moine augustin du couvent de la Sainte-Trinité à Strasbourg, puis avoir passé de là à l'abbaye de Neubourg, où, il resta, bien que le nom de Marbach persistera sans doute à y être attaché, par une vieille habitude (p. 117) [3]. La *seconde partie* des Annales actuelles appartient indiscutablement au couvent de Marbach (p. 118) [4].

Ces nouvelles affirmations sont-elles à l'abri de toute critique ? Il

---

1. M. Bloch avait déjà exposé, en partie, sa façon de voir dans le mémoire *Die Elsaessischen Annalen der Staufer zeit* placé en tête du premier volume des Regesten der Bischoefe von Strassburg, Innsbruck, Wagner, 1908, in-4°. Il y avait également signalé les *Annales Argentinenses breves* comme une falsification de Grandidier.

2. Voir p. ex. p. 37, 75, etc. (*Gerade das was ihm als besonders wichtig erscheint, ist positiv falsch*).

3. *Die angeblichen Marbacher Annalen*, *N. A.* tome XXXVIII, 1913.

4. M. Haller a rendu un service notable à la science, en examinant de très près le manuscrit de la Bibliothèque de l'Université de Iéna, qui nous a conservé le texte des Annales ; mais il y a trop de simples hypothèses, dans son argumentation (p. ex. p. 112-114) pour qu'on accepte toutes ses conclusions.

serait téméraire de le croire, car voici M. Hermann Bloch, qui, dans le *Neues Archiv für aeltere deutsche Geschichtskunde* [1], défend très énergiquement les conclusions de ses précédents travaux contre les conclusions de son collègue de Giessen, et il n'y a guère de raison péremptoire pour que la polémique ouverte, il y a soixante ans par F. Boehmer, dans ses *Fontes*, cesse de sitôt. On a reproché jadis à mon travail sur les sources de l'histoire d'Alsace une abstention trop générale de conclusions précises sur les origines de chacun de ces textes historiques du moyen âge, je dirais volontiers une certaine pusillanimité à formuler une opinion définitive sur la plupart de ces problèmes infiniment délicats que les jeunes érudits tranchent volontiers avec une confiance, plus ou moins légitime, en leur sagacité critique mais que d'autres, plus timorés, ou moins téméraires, se résignent à déclarer encore non mûrs ou peut-être insolubles. Pour les esprits de cette trempe, il est consolant de pouvoir constater une fois de plus et par un exemple topique, combien des érudits distingués — MM. Bloch et Haller sont tous deux des savants de grand mérite et des maîtres académiques connus — peuvent varier sur la solution d'un pareil problème, et ils persisteront à croire qu'il est sans doute plus sage de retenir son jugement que d'être exposé à le changer brusquement toutes les quelques années. En attendant, la jeune génération des séminaires historiques sera, plus que jamais, dans l'incertitude sur ce qu'elle doit croire au sujet de l'origine des *Annales de Marbach*.

R.

Mémoires du maréchal de Floranges, dit le Jeune Aventurier, publiés pour la Société de l'histoire de France par Robert Goubaux et André Lemoine. Paris, Renouard (Laurens) 1913, 316 p. in-8°. Prix : 9 fr.

Dans le premier volume de ses *Sources de l'histoire de France au XVIe siècle*, M. H. Hauser rappelait naguère qu'il « n'existe pas encore de bonne édition des *Mémoires*, pas davantage de bonne étude sur le personnage ». Pour ce qui est de cette dernière, il faut espérer que M. André Lemoine nous la fournira bientôt, en tête du second volume ; en attendant voici toujours le commencement d'une bonne édition, d'après un manuscrit beaucoup plus complet de la « Vie du Jeune Adventureux nommez Monsieur de Floranges », appartenant au prince d'Arenberg, à Bruxelles. On connaît suffisamment Robert de la Marck, et son récit alerte et vif, un peu vantard par moments, rédigé durant sa captivité en Flandre, au château de l'Écluse (1525-1526), après qu'il eût été fait prisonnier à Pavie. Ce tome Ier de l'édition nouvelle comprend les années 1505 à 1521. On

1. D'après M. H. le vrai titre des Annales devrait être le suivant : *Friderici praepositi Sancti Thomae Argentinensis Chronica et Annales cum continuatione Marbacensi et additionibus Neoburgensibus.*

sait aussi que c'est précisément cette partie des Mémoires que Lambert publia pour la première fois au XVIIIe siècle, et c'est elle qui a été réimprimée depuis dans les collections Buchon, Michaud et Petitot. C'est en 1896 seulement que M. Robert Goubaux signalait l'existence du manuscrit bruxellois, beaucoup plus complet, puisqu'il continue la narration jusqu'à l'année 1525. Chargé de mettre au jour cette suite inédite, M. Goubaux est mort malheureusement avant d'avoir pu terminer sa tâche et la Société de l'histoire de France a chargé M. Lemoine d'achever et de publier son travail. Nous attendrons la publication du second volume et les textes nouveaux qu'il nous fera connaître, pour apprécier, d'une façon plus complète, Robert de la Marck comme historien et le travail de ses annotateurs.

R.

Mémoires de Philippe Prevost de Beaulieu-Persac, capitaine de vaisseau (1608-1610 et 1627), publiés pour la première fois par Charles de la Roncière. Paris, Renouard (Laurens), 1913, XXXVI, 292 p. in-8°. Prix : 9 francs.

L'auteur de l'*Histoire de la marine française* a été chargé par la Société de l'histoire de France d'éditer pour sa collection les *Mémoires* de Philippe Prevost de Beaulieu-Persac. Ce gentilhomme poitevin, issu d'une famille de militaires, apparaît officiellement dans notre histoire, en 1608, comme commandant d'escadre sous Henri IV; mais il s'était distingué déjà sous le nom de guerre de « Monseigneur Joseph », en se battant contre les Anglais, puis en courant sus aux pirates tunisiens, sous la bannière de Malte. Ayant amené de Hollande, pour le service du roi, un vaisseau de haut bord, le *Lune*, il entama la lutte contre les corsaires des régences, secondé par quelques navires de moindre tonnage. C'est par le récit de ces derniers exploits que débute son *Discours du voyage faict en Levant*[1]. Après avoir défait la flotille de Kara-Osman, en juillet 1609, il alla se battre dans les mers de Chypre et de Rhodes; le *Lune* rentrait à Marseille le 14 mai 1610, le jour même de l'assassinat du roi. Le capitaine en disponibilité se retira dans son château de Beaulieu et, comme il n'est guère communicatif sur lui-même, dans ses récits, nous ignorons à peu près ce qui advint de lui pendant de longues années. Nous apprenons seulement qu'il fut gouverneur d'Orgon, château fort sur la Durance, en 1625. Deux ans plus tard, on eut encore une fois recours aux services du brave marin. Richelieu l'envoyait en 1627, au secours de M. de Toiras, assiégé dans l'île de Ré par les Anglais. Fait prisonnier en forçant le passage, après une vaillante défense, il fut relâché bientôt et continua de se battre devant La Rochelle, si bien qu'il fut reçu chevalier de l'ordre par Louis XIII. C'est ce second épisode de

1. P. 1-125.

sa vie qu'il a raconté dans l'*Histoire du secours mené en l'isle de Ré*[1], et c'est à la prise de La Rochelle que s'arrêtent ses Mémoires. L'éditeur nous apprend que Beaulieu a combattu plus tard encore les Espagnols dans la Méditerranée, mais il disparaît en 1639 et M. de la Roncière n'a pu découvrir ni la date exacte ni le lieu de sa mort. Il s'est servi, pour son édition, de deux manuscrits, l'un à Carpentras, provenant des collections de Peiresc, l'autre à la Bibliothèque nationale (Cinq Cents Colbert)[2]. On peut croire que l'auteur lui-même avait rédigé ses deux relations en vue d'une publication immédiate[3]. L'éditeur a joint au texte de nombreuses notes explicatives[4] et une quinzaine d'appendices (correspondances diplomatiques, récits de batailles, etc.[5], ainsi qu'une table des noms de lieux et de personnes. Il porte ainsi à notre connaissance une page nouvelle, et très honorable, de l'histoire de la marine française au XVIIe siècle, histoire qu'il connaît si bien.

R.

Geschichte Baiern's von Sigmund Riezler, Th. VII, Gotha, F. A. Perthes, 1913, XXV, 634 p., in-8°. Prix : 18 fr. 75 c.

Il y a trente-cinq ans que M. Sigmund Riezler publiait le premier volume de sa grande *Histoire de Bavière* ; il y en a dix déjà que les tomes V et VI, ont paru[6]. Le dernier venu, le septième, embrasse les années 1651 à 1704, c'est-à-dire le règne de l'Electeur Ferdinand-Marie (1651-1679), fils de Maximilien-le-Grand, et la première moitié du règne de Maximilien-Emmanuel (1679-1726). L'histoire de l'Electorat de Bavière durant la seconde moitié du XVIIe siècle dépasse les cadres d'une simple histoire provinciale. Encore que le premier successeur de l'ancien chef de la Ligue catholique fut d'une intelligence très moyenne et mal développée, il prétendit continuer la politique *européenne* de son père et se berça longtemps de l'espoir d'arriver, par l'extinction naturelle des Habsbourgs, à la succession totale, ou du moins partielle de la maison d'Autriche. Pour atteindre ce but, il commença par se lier très étroitement avec la couronne de France. Pourtant, lors de l'élection impériale de 1658, il refusa de lutter contre son cousin Léopold Ier, et se rapprocha même de lui plus tard,

---

1. P. 126-190.
2. Le texte de la première partie est seul à Carpentras ; celui de la seconde partie, à la fois à Carpentras et à Paris. Cette dernière semble avoir été rédigée la première, le *Discours* longtemps après la campagne de 1609-1610.
3. L'auteur écrit, p. 1 : « Je donne au public, etc. ».
4. Quelques-unes auraient pu être supprimées ; à quoi bon mentionner à propos de Reggio, le tremblement de terre de 1908 ? (p. 73).
5. A signaler surtout un *Historique des relations franco-tunisiennes*, imprimé à Lyon en août 1610.
6. Voyez *R. Cr.* du 28 mars 1904.

à certains moments ; sous l'influence de ses principaux conseillers, le grand-maître de la cour, le comte Hermann-Egon de Furstenberg [1], et le chancelier Gaspard Schmid, sa politique a des allures assez incertaines. Elle oscille entre l'attraction française et celle de la cour de Vienne, et l'auteur en veut beaucoup à l'Électeur de n'avoir point pris part à « la tempête d'indignation nationale que suscita l'outrecuidance française et la force brutale » de Louis XIV (p. 226). Quand il mourut en son château de Schleissheim (1679), à peine âgé de quarante-trois ans, sa politique francophile fut encore continuée peu de temps par le mariage de sa fille Marianne Christine avec le Grand Dauphin (1680); mais le frère de la princesse, le jeune Electeur Max-Emmanuel, refusa d'épouser une princesse française, et se mit bientôt ouvertement du côté de Léopold, combattit vaillamment pour lui en Hongrie, et finalement épousa l'archiduchesse Marie-Antoinette (1685); il continue à figurer, après la prise de Belgrade (1688) dans les rangs de l'alliance anti-française (1689). Nommé gouverneur-général des Pays-Bas par le roi d'Espagne, Charles II, en 1691, il rentre dans la sphère d'attraction de la cour et du cabinet de Versailles. En octobre 1692, l'Electrice, sa femme, mettait au monde le petit prince Ferdinand-Joseph, qui allait jouer inconsciemment un rôle politique si considérable pendant quelques années, comme héritier présomptif agréé par tous de la monarchie espagnole [2]. Quand il mourut subitement en février 1699, et que Charles II le suivit dans la tombe en novembre 1700, la situation de Max-Emmanuel devint fort difficile; le nouveau roi d'Espagne, Philippe V, ordonnait à son délégué dans les Pays-Bas espagnols de s'entendre avec la France, alors que l'Empire, l'Angleterre, les Provinces-Unies signaient contre Louis XIV la grande alliance du 7 septembre 1701. Max-Emmanuel, espérant tirer un profit personnel de cette lutte générale, laissa pénétrer sur le territoire espagnol les régiments français, poussé par son chancelier Schmid, pensionnaire de France et par sa seconde femme, Adélaïde de Savoie, petite-fille de Henri IV, qui avait « planté les lys en cour de Bavière et chassé l'aigle d'Autriche ».

On le voit, l'histoire politique étrangère prédomine dans ce nouveau volume [3]. L'histoire intérieure du pays, celle de sa civilisation, n'est

1. M. R. n'est pas précisément très bien disposé pour la France. Parlant de ce personnage, il dira que « par la légèreté avec laquelle il surmontait les difficultés, par son manque de scrupules dans les moyens employés pour réussir, il se montrait le digne compère (*Geistesverwandter*) de ses amis français » p. 70. L'auteur parle sans cesse des *Raubkriege* de Louis XIV, comme si toutes les guerres — celles du XIXe comme celles du XVIIe siècle — n'étaient pas des *Raubkriege*.

2. M. R. raconte fort bien tout cet épisode, mais un peu longuement tout de même ; on n'a plus là l'histoire de la Bavière mais un chapitre de l'histoire générale de l'Europe.

3. Il est intéressant de comparer le récit de M. R. avec l'ouvrage de M. Doeberl sur les *Rapports de la France et de la Bavière* à cette époque (*Bayern und Fran-*

pas négligée pourtant et l'on trouvera bien des détails intéressants sur ces matières empruntés par l'auteur aux dépôts d'archives si riches de Munich. M. R. n'a pas seulement utilisé tous les documents allemands déjà mis au jour, et fait un usage judicieux des nombreuses feuilles volantes, déductions juridiques et pamphlets politiques de l'époque, mais il connaît aussi bien les ouvrages français, les *Instructions des ambassadeurs*, publiées par M. A. Lebon, les travaux de Legrelle, de M. Pagès, l'édition des *Mémoires* de Villars donnée par M. de Vogué, etc. On peut suivre dans son volume tout spécialement les fluctuations de la politique bavaroise à l'égard de la France et les rapports tantôt plus intimes, tantôt plus relâchés avec Louis XIV. Les historiens français qui s'occupent de cette époque tireront de la lecture de ce nouveau volume un indiscutable profit.

R.

Eugène Guitard, archiviste paléographe, **Colbert et Seignelay contre la Religion réformée**, 2e édition. Paris, A. Picard, Toulouse, Privat, 1912, 147 p. petit in-4°.

Ce travail s'annonce comme une « étude inédite sur le rôle du secrétaire d'Etat de la Maison du Roi, entre 1661 et 1690, dans la révocation de l'édit de Nantes, particulièrement à Paris, dans le Centre et l'Ouest ». L'auteur estime « sans attribuer d'ailleurs de graves inexactitudes ou des intentions trompreuses à aucun des modernes historiens » de la Révocation, que plusieurs d'entre eux, « à leur insu, se sont laissés égarer, soit dans un direction, soit dans une autre, par leurs convictions préconçues » ; il ajoute que la partialité la plus fréquente est celle qui s'ignore, et c'est la plus insidieuse » (p. 5). Pour le résumer en deux mots, le livre de M. Guitard est une apologie très sincère de Seignelay, « que beaucoup d'historiens méconnaissent » parce que des deux grandes occupations de son ministère — la préparation de la guerre maritime, la lutte contre le protestantisme — « la première aboutit à un échec, la seconde nous apparaît aujourd'hui comme une besogne cruelle et insensée » (p. 7). M. G. voudrait évidemment que le jeune secrétaire d'Etat, qui succédait à son père en 1683 [1], dans ses charges multiples et qui mourait, épuisé par le travail et les plaisirs [2] avant d'achever sa quarantième année (1690), ne fût plus « méconnu » ; aussi s'est-il appliqué à nous présenter la figure du fils et successeur de Colbert

---

kreich vornehmlich unter Kurfürst Ferdinand Maria, Munich, 1900-1903, 2 vol., in-8°), car les deux auteurs ne sont pas toujours d'accord dans leurs appréciations.

1. Après avoir été associé par Colbert à certains de ses travaux dès 1669, c'est-à-dire dès sa dix-huitième année.

2. Ce n'est pas seulement sa « jeunesse qui fut assez libertine » ; Seignelay reste *viveur* jusqu'à la veille de sa mort, où se produisit, je le veux bien, une « conversion sincère ».

de la façon la plus avantageuse possible, en s'appuyant — disons-le tout d'abord — d'une documentation très abondante, réunie par de longues recherches dans les dépôts d'archives. Je ne sais pas pourtant s'il réussira dans sa tentative de nous rendre sympathique le jeune et ambitieux secrétaire d'Etat, si différent de son père [1], en nous montrant, d'après des sources en bonne partie inédites, le zèle avec lequel il fit, avant la Révocation même, une guerre de chicanes odieuse aux hérétiques ; l'auteur qualifie bien parfois ces mesures de « peu libérales » ou « d'entreprises bien ingrates », mais il les considère le plus souvent comme « défensives contre les empiètements de l'hérésie » et il approuve même les enlèvements des enfants mineurs, arrachés à leurs parents [2]. Il est vrai que ceux-ci les élevaient fort mal, si l'on en croyait M. G., puisqu'ils « se croyaient autorisés (les protestants) à tuer de leur main ceux de leurs enfants qui embrasseraient le catholicisme » (p. 29). [3]. A côté de ces mesures brutales Seignelay pratiquait avec désinvolture le trafic des consciences. Il écrivait au roi, dès 1680 : « Il est arrivé fort souvent de rendre catholiques des familles entières pour *une pistole* ». Seulement il faut ajouter de suite comme correctif à ce texte, ce que l'intendant général de la marine, M. de Bonrepos, écrivait un peu plus tard : « Les aumônes du Roy n'attirent que des gens qui sont dans la nécessité » (p. 43). Les mesures de *persuasion* [4], les enquêtes, les missions « qu'il dirige comme le ferait un prêtre » (p. 34), les pressions énergiques, se mêlant aux mesures de violence [5] et de corruption devaient naturellement

1. On sait que Mme de Maintenon se plaignait de ce que M. Colbert « ne pense qu'à ses finances et presque jamais à la religion ». Le fils s'entendait infiniment mieux à faire sa cour au monarque et à la favorite. On accordera d'ailleurs volontiers à l'auteur que Colbert lui-même n'avait pas l'âme plus sensible ni des idées plus avancées que l'ensemble de ses contemporains en fait de tolérance.

2. Dans bien des républiques grecques, dit-il, l'enfant dès sa naissance appartenait à la patrie... Comme chef de l'Etat, comme représentant de Dieu, Louis XIV chercha donc à soustraire les jeunes protestants aux influences néfastes. Les Colbert semblent avoir approuvé sincèrement ce dessein du maître. »

3. L'auteur cite à l'appui de cette assertion une *notice anonyme* dont il n'établit pas la provenance ; on peut le mettre au défi de citer un *texte authentique*, venu de Genève (ou d'ailleurs), pour appuyer cette prétendue doctrine des réformés. Ce sont des pamphlétaires catholiques qui ont répandu ces bruits calomnieux, tout comme ils ont inventé jadis et propagé celui de l'immolation rituelle d'enfants par les Juifs aux fêtes de Pâques. Ces légendes ont absolument la même valeur historique que celles qui circulaient parmi les Romains du premier siècle, accusant les chrétiens d'adorer un âne mis en croix, etc.

4. M. G. cite, comme preuve de la largeur d'esprit de Seignelay un projet de circulaire de juillet 1682, où il recommande « de ne se servir que de la force des raisons » pour ramener les hérétiques « à la connaissance de la vérité » et où il dit que ce sont « des âmes qu'il faut gagner à Dieu par la douceur, la charité, afin qu'elles reviennent d'elles-mêmes au sein de l'Eglise ». En ajoutant ainsi l'hypocrisie des paroles à la cruauté des faits, Seignelay ne devient certes pas plus sympathique au lecteur.

5. On peut recommander, comme particulièrement instructive, l'affaire du

« donner des résultats » (p. 76); le contraire aurait été merveilleux, surtout quand le ministre était là « veillant à tout, réchauffant le zèle des intendants trop timorés », etc.

Une fois la Révocation prononcée, ces procédés s'accentuent davantage encore. M. G. prétend bien que l'article 11 de l'Edit révoquant celui de Nantes « accordait *la liberté de conscience* aux protestants subsistants », mais c'est une erreur complète. Ceux de la R. P. R. dont il est question, ce sont les *anciens* protestants, ceux qui *ne prétendent pas profiter de cette liberté*, et la preuve irréfutable, c'est que quand quelques-unes des victimes voulurent tirer argument de ce paragraphe, pour la réclamer, on les maltraite « dix fois plus », si possible, de l'aveu même de l'auteur, pour les « désabuser de la dernière clause » (p. 66). Pour se rendre compte combien peu le héros de M. G. est fait pour éveiller les sympathies de tout esprit généreux on n'a qu'à lire la lettre qu'il écrivait en 1686 à l'intendant de Rochefort : « A l'égard de la formalité (des formes de justice), vous ne devez guère vous en embarrasser et *vous devez scavoir que quand Sa Majesté a ordonné une chose, elle n'est jamais contre les formes* ». Le mot mérite de rester comme un des plus typiques pour caractériser le gouvernement absolu de Louis XIV. Après cela, l'auteur essaiera vainement de nous apitoyer sur les tristesses de ce fils de « l'ardent défenseur de l'industrie et de la prospérité nationales », qui voit s'écrouler l'œuvre paternelle et se dépense en vains efforts pour « ramener les brebis perdues ». Il nous invite finalement — et dans ces limites plus modestes on peut lui accorder sa demande — à *ne pas condamner sans atténuation* un homme qui exécute les ordres d'un roi inspiré de Dieu... dans une affaire où il croit sincèrement servir et Dieu et son roi et *les persécutés plus que tous les autres.* » Sans doute Seignelay ne fut pas « l'auteur de cette ingrate tragédie », mais il en fut, au témoignage de son biographe, « le principal acteur ». Sans doute aussi l'on ne doit pas le juger avec notre mentalité contemporaine, mais même en se mettant au point de vue des « spectateurs désintéressés » (le mot est joli!) du bon vieux temps, on ne saurait accorder au ministre, instrument servile des volontés royales, que les circonstances atténuantes qu'on est en droit de refuser au maître lui-même. On accordera peut-être qu'il fut « un des moins coupables » (p. 83). En tout cas l'on remerciera l'auteur d'avoir largement fourni, par des documents nouveaux, les preuves indiscutables d'une des plus odieuses persécutions que le despotisme d'un monarque infligea jamais à des malheureux qui, depuis un demi-siècle, avaient été de fidèles sujets [1].

R.

mercier Rotisset de Laon (1683). L'auteur commence par avouer que « le procédé n'a pas d'excuse », mais il se hâte d'ajouter : *ou la seule qu'il ait... c'est d'être habile* ». C'est nous qui soulignons.

1. Nous ne nous arrêterons pas à certains détails qui pourraient donner lieu à

Geschichte Russland's bis zum Ende des 18. Jahrhunderts von A. Brückner. Zweiter Band : Die Europaeisirung Russlands im 18. Jahrundert von C. Mettig. Gotha, F. A. Perthes, 1913, XII, 506 p. in-8°. Prix : 13 fr. 75 c.

Dans la collection Heeren et Uckert (actuellement Lamprecht) l'*Histoire de Russie*, commencée par Strahl, en 1832 et terminée par Hermann en 1866 seulement, était l'une des histoires nationales qui exigeaient le plus impérieusement une mise au jour après tous les travaux sur la matière publiés depuis un demi-siècle. Mais l'éditeur a pensé sans doute que le grand public, saturé de lectures variées, n'était plus guère disposé à étudier un ouvrage aussi volumineux que l'était celui de Strahl et Hermann, qui ne compte pas moins de sept volumes. Il avait donc demandé à M. A. Brückner, un spécialiste en *Rossiaca*, une histoire fortement résumée de l'empire des tsars, et ce savant en avait fourni le premier volume, allant des origines à la mort de Pierre-le-Grand, au moment même où il mourut (1896). Le second volume a donc été rédigé par un savant livonien, M. C. Mettig, un élève de feu Brückner. Il embrasse tout le XVIIIe siècle et s'arrête en 1800, au beau milieu du règne de Paul I. Mais, comme l'indique déjà le sous-titre, c'est plutôt un tableau du développement administratif et économique de la Russie, sous l'influence croissante de la civilisation occidentale qu'une histoire politique de l'empire au XVIIIe siècle. On peut même affirmer que le prodigieux accroissement

---

des observations critiques. Quand Seignelay chasse, dans les vingt-quatre heures, le pasteur de Charenton, Claude « parce qu'il le juge dangereux à cause de le vénération dont il est l'objet » (p. 69), comment l'auteur peut-il mettre en balance le témoignage du vieux ministre lui-même avec celui du scribe à gages du *Mercure galant*? (p. 72). Quand il parle, très vaguement et sans aucune preuve authentique à l'appui, de la tentative faite par les *huguenots* de Marennes pour empoisonner les huîtres destinées à la table du roi, comment peut-il nous parler des « dispositions conciliantes » de Seignelay qui « ne prit aucunement prétexte du forfait (prétendu) pour accabler davantage les réformés » ? Que pouvait-on faire de plus contre ces malheureux persécutés? Il est vrai que quand on envoie les hommes aux galères, qu'on rase et qu'on emprisonne les femmes, l'auteur a l'idée facétieuse d'appeler cela « la mise au régime politique » (p. 113). Et comment peut-on faire un mérite au secrétaire d'État de la marine, de « s'être occupé d'enrayer l'émigration » ? Singulier mérite, de violenter les consciences qui cherchaient au dehors la liberté de leur foi, et d'ailleurs, c'était uniquement le désir de ne pas voir disparaître trop de matelots de la marine royale qui l'engageait à retenir en France ceux auxquels on y rendait le séjour impossible. Quant à excuser l'intolérance de Louis XIV en affirmant qu'en Suisse ou en Angleterre « règne l'intolérance protestante » (p. 141), on peut se borner à inviter l'auteur a ouvrir la première *Histoire de Suisse* venue pour y constater que les cantons catholiques furent tout autrement intolérants au XVIIe siècle que les cantons réformés de la confédération ; et certes les « prétendus réformés » de Louis XIV auraient été heureux de jouir de « l'intolérance », telle qu'on la pratiquait dans la Grande Bretagne de Guillaume III. Assurément les catholiques anglais étaient souvent durement, très durement traités, mais s'ils se tenaient tranquilles au point de vue politique, on respectait leur liberté de conscience, on ne les chassait pas du pays, en confisquant leurs biens, on ne les jetait pas aux galères.

de la puissance russe, de Pierre-le-Grand à Catherine II, accroissement qui fit d'un état presque asiatique un des facteurs de l'équilibre européen, est retracé d'une façon plus que sommaire, puisqu'il est limité à une quarantaine de pages (p. 7-42). L'auteur s'excuse, à la vérité, de ce laconisme bizarre en affirmant que les publications de sources nouvelles n'auraient que très peu modifié les résultats acquis par les recherches de ses prédécesseurs Hermann et Bernhardi (p. VII); mais d'abord tout le monde n'a pas ces auteurs sous la main et sur bien des points d'ailleurs leurs dires devront être modifiés.

Par contre les chapitres sur l'instruction publique, sur les sciences, les arts et la littérature, ceux aussi sur les églises orthodoxe, catholique, protestante, arménienne, sur les Juifs [1] et les mahométans sont généralement bien fournis et riches en détails. Il en est de même du tableau de l'administration civile et militaire, et de celle des finances [2]. On trouvera des groupes de renseignements statistiques intéressants relatifs au commerce, à l'industrie, à l'agriculture. Les différentes classes sociales, la cour, la noblesse, la bourgeoisie, les paysans sont décrites dans une série de chapitres, où l'on peut suivre en effet « l'européisation » du pays, comme dit l'auteur, dans la vie publique et privée, non sans constater une récalcitrance populaire marquée contre les mesures imposant la civilisation étrangère et allemande que les masses « détestaient du fond de l'âme » (p. 93). Il y a par contre très peu de « jugements » sur les différents souverains et hommes d'État qui ont dirigé les destinées de la Russie au cours du XVIIIe siècle; c'est à peine si l'auteur se permet de caractériser Pierre III comme une individualité « incapable et anormale » (p. 258). On chercherait en vain dans son livre une appréciation plus approfondie, au point de vue politique et moral, des czarines Élisabeth et Catherine II. La même prudence un peu timorée se fait jour dans tout ce que dit M. Mettig sur les rapports de la noblesse et des paysans. Il avoue (p. 417) que « d'après les lois », vers 1740, le paysan russe se trouvait dans une situation « semblable à celle des esclaves de l'antiquité ». A plus forte raison, était-il esclave en *réalité*, et quand on connaît ce qu'étaient les serfs, encore à la fin du siècle, on ne se trouvera guère disposé à répéter avec l'auteur que « la noblesse russe a rarement abusé (vers 1740) de son pouvoir presque illimité sur eux [3] ». M. Met-

1. On voit que l'auteur n'est guère sympathique aux Israélites. Il déclare « que le peuple juif (*das Volk der Juden*) a causé tout récemment au gouvernement les plus graves soucis (*ungemein grosse Sorgen*) (p. 204) et que parmi les révolutionnaires de 1905, quatre-vingt pour cent auraient été des Juifs ».

2. Les matériaux du volume sont parfois disposés d'une façon bien singulière. Au milieu du tableau de l'administration impériale on rencontre un long récit de la révolte de Pugatschew (p. 255-261).

3. M. M. avoue d'ailleurs que « les chaînes dont les paysans étaient chargés, devinrent de plus en plus pesantes » (p. 439). Catherine II elle-même, au début, l'a déclaré.

tig accorde, en terminant, que cette civilisation nouvelle fut trop souvent très superficielle et que dans certaines sphères, le progrès fut seulement apparent (p. 472).

Le reproche le plus sérieux à faire à son livre, c'est qu'il nous fournit trop peu de renvois aux sources ; sans mettre le moins du monde en doute son désir d'exactitude et ses longues recherches préalables, il est pourtant regrettable qu'on trouve si peu de références précises dans ces chapitres bourrés de faits. J'ai eu la patience de vérifier que sur *472* pages de texte narratif, il y en a *310* sans aucune note ou renvoi. Je sais bien que M. Lamprecht destine sa collection au grand public et peut-être le grand public n'y regarde-t-il pas de si près ; mais pour l'historien, pour le travailleur professionnel, un pareil manque de documentation, ne fût-il qu'apparent, est un grave défaut. — Le registre des noms de personnes et de lieux se rapporte aux deux volumes de l'ouvrage.

R.

Henri Marion, **La dîme ecclésiastique en France au XVIIIe siècle et sa suppression.** Bordeaux, imprimerie de l'Université, 1912, in-8°, xx-403 p.

Une étude sur la dîme ecclésiastique avant la Révolution a sa raison d'être. Le sujet n'a pas été traité dans son ensemble d'après une enquête méthodique. M. M. a donc eu raison de l'aborder. Il a bien divisé son travail; il étudie d'abord la dîme en elle-même : assiette, perception, charges, produit net ; puis il l'apprécie en se plaçant aux points de vue économique, financier et juridique ; enfin il résume les mesures de réforme des assemblées révolutionnaires et il termine son travail par une sorte d'appendice sur les dîmes inféodées. L'auteur fait preuves de qualités. Il a soin de définir les termes, d'en préciser le contenu ; il se méfie à bon escient des témoignagnes, contemporains et autres, et surtout des chiffres ; il apprécie les faits et les doctrines avec équité et modération.

Mais il a entrepris une œuvre de très longue haleine, et il paraît s'être lassé en chemin. Pour faire une étude générale de la dîme, comme de toutes les institutions de l'ancienne France, il y a deux moyens. Le premier consiste à rechercher, pour en faire la comparaison et la critique, les travaux et les opinions des contemporains bien informés, hommes d'état, administrateurs, magistrats, publicistes ; à mettre leur jugement en regard des textes de législation et de jurisprudence, et à conclure. Ce procédé, le plus rapide, est le moins sûr. Le second est de s'informer soi-même, en allant directement aux sources, qui sont, avec les ordonnances et les arrêts de justice, les documents d'archives, presque innombrables. Il y faut de longues années de patience, des connaissances très étendues, une rare puissance de travail. M. M. n'a pas choisi nettement entre ces deux façons

de faire. Il a entrepris des recherches d'archives, mais limitées à certains dossiers de Paris, de la Gironde et du Cher. Il a profité des travaux de ses devanciers, et surtout mis à contribution les volumes de cahiers de doléances publiés par la Commission d'histoire économique de la Révolution; mais sa bibliographie, quoique abondante, a des lacunes. Il semble ignorer les travaux de M. Loutchisky, qu'on peut discuter, mais qu'il faut connaître. Il ne sait rien du régime particulier de plusieurs provinces, telles que l'Alsace, pourtant étudiée par Reuss et Hoffmann, et par contre il nous parle de la Savoie, comme si c'était, au XVIIIe siècle, une terre française. Il commet des erreurs, comme de croire (p. 73) que le Dauphiné est dans le ressort du Parlement de Provence. Il montre bien que le taux de la dîme était très variable, allant de 1/36 et parfois même (en Dauphiné) 1/60 à 1/5 en Provence ou 1/4 en Bretagne. Mais pour établir le taux moyen, comme pour évaluer le produit total, il se contente de suppositions toutes pures, et il a recours (p. 116) au système d'établir une moyenne entre les chiffres donnés par différents auteurs, ce qui, comme exemple de méthode historique, est d'un autre âge. Enfin le style est embarrassé, lourd, parfois impropre ou incorrect. M. M. est, semble-t-il, un débutant, qui peut-être a voulu trop embrasser, et n'a réussi qu'en partie. Il pourra sans doute reprendre plus tard, après une plus longue étude, un sujet qu'il a eu le mérite d'aborder le premier dans son ensemble, et sur lequel son livre fournit dès à présent, à défaut de conclusions solides, de très utiles indications.

R. G.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39 — 27 septembre. — 1913

Fitzhugh, Rhythme indo-européen. — Stcherba, Les voyelles russes. — Josselin de Jong, Le genre en indo-européen. — Petersen, Diminutifs grecs en -ion. — Fries, Etudes sur l'Odyssée. — Wirth, La marche de l'histoire du monde. — Steinhausen, Histoire de la civilisation allemande, I. — Jeanroy, Les chansons de Guillaume IX duc d'Aquitaine. — Waliszewski, Paul Ier. — R. Lévy, Le Havre entre trois révolutions. — Bel et Ricard, Le travail de la laine à Tlemcen. — Gohin, La langue française. — Académie des inscriptions.

Thomas Fitzhugh. **Indo-european rhythm.** Charlottesville (Anderson brothers), octobre 1912, in-8°, 201 p. (University of Virginia, Bulletin of the school of latin, n° 7).

L'auteur, qui est professeur de latin à l'Université de Virginie, écrit, p. 41 : « The Ennian monopodic technique is clearly in evidence in :

Perficias | decumam ut || faciat verae | rationis ».

A qui cette évidence n'apparaît pas, M. Fitzhugh reprochera d'être atteint de « hellenizing cliquism ». Beaucoup se résigneront sans doute à subir ce reproche.

A. Meillet.

L. V. Stcherba. **Russkie glasnye v katchestvennom otnoshenij.** Pétersbourg (Ehrlich), 1912, in-8°, vi-155 p. et 3 planches.

Élève de M. Baudouin de Courtenay et ayant travaillé à Paris aussi bien au laboratoire du Collège de France qu'à l'école des Hautes Études, M. Stcherba n'est pas un phonéticien qui se borne à étudier les sons en physiologiste : c'est un linguiste qui sait se soucier de psychologie et d'histoire. L'étude qu'il apporte sur les voyelles russes, et notamment sur les phénomènes de quantité, a été préparée à Paris et écrite à Pétersbourg. Les données expérimentales sont en partie insuffisantes, comme l'auteur le note lui-même. Néanmoins elle est pleine d'observations fines et neuves, et tous ceux qui s'intéressent à la phonétique russe devront en tirer profit.

A. Meillet.

J. P. B. de Josselin de Jong. **De waarderingsonderscheiding van « levend » en « levenlos » in het Indogermansch vergeleken met hetzelfde verschijnsel in enkele Algonkin-talen. Ethno psychologische studie.** Leiden (gebroeders van der Hoek), 1912, in-8°, XII-224 p.

On a beaucoup écrit sur les origines du genre grammatical en indo-européen sans arriver à des résultats définitifs et convaincants. Dans la thèse qui est annoncée ici — et qui est vraiment une thèse, car l'auteur y pose une théorie qu'il défend d'un bout à l'autre d'un livre bien ordonné — M. de Josselin de Jong ouvre une voie nouvelle, et qui promet de conduire sinon à une explication complète des faits, du moins à une vue des principes. Il commence par faire abstraction de l'état de choses proprement indo-européen pour envisager par delà l'indo-européen que l'on connaît un état plus ancien où la langue opposait un genre animé à un genre inanimé. Il examine ensuite un certain nombre de séries de mots du vocabulaire indo-européen pour déterminer ce qui y appartient à l'une ou à l'autre des deux catégories. Il passe de là à l'examen des trois dialectes d'un groupe relativement bien connu des langues américaines, le groupe algonquin, où il examine la répartition des mots des mêmes séries dans la catégorie de animé et inanimé possédée par l'algonquin. Et il conclut, en constatant que l'on doit se reporter à une mentalité de demi-civilisés pour comprendre cette répartition ; on a opposé tout ce qui était considéré comme actif à tout ce qui était considéré comme passif. Le « soleil » et la « lune » ou, parmi les parties du corps, l' « ongle » sont actifs et non passifs, en algonquin comme en indo-européen ; et, dans un groupe comme dans l'autre, il y a des flottements.

Pour aboutir à ces résultats, l'auteur a dû procéder à des simplifications un peu rapides ; il prend pour accordées des choses qui ne sont ni bien établies, ni sans doute faciles à établir, comme le groupement de tous les mots indo-européens en « actifs » et « passifs ». Il ne tient aucun compte des langues autres que l'algonquin qui présentent de oppositions analogues ; il ne dit pas un mot du sémitique où la catégorie de genre offre avec les faits indo-européens tant de rapports frappants, tout en s'exprimant d'une autre manière. En un mot, M. de Josselin de Jong procède avec une jeune hardiesse, qui exclut une démonstration complète. Mais ses idées sont intéressantes, son exposé très clair devra être étudié, et il y aura lieu de travailler dans la direction qu'il indique.

A. Meillet.

W. Petersen, **Greek Diminutives in -ION, a Study in Semantics.** Weimar, Wagner fils, 1910 ; VIII-299 p.

Il arrive parfois qu'un auteur donne à son livre un titre inexact, dont les promesses sont imparfaitement tenues ; M. Petersen a fait le contraire ; son titre annonce moins que ne contient l'ouvrage. L'étude

du suffixe -ιον, en tant qu'il sert à former des diminutifs, n'est en effet qu'une partie du travail de M. P. ; cela tient à ce qu'il s'est aperçu que ce suffixe n'a une valeur diminutive que dans certaines catégories de mots, tandis que dans d'autres il exprime d'autres nuances ; c'est peut-être, au fond, parce que l'étiquette « diminutif » est une expression inexacte sous laquelle ne se range qu'une partie des mots étudiés. Le sous-titre, au contraire, indique clairement la nature du sujet traité. Il s'agit, en effet, de sémantique, c'est-à-dire que M. P., après avoir recherché comment le suffixe -ιον intervient dans la dérivation, différencie les diverses significations qu'il ajoute au sens du primitif. Pour cela il a établi des subdivisions ; les mots en -ιον sont répartis en groupes suivant leurs nuances particulières, appartenance, origine, matière, similitude ; ces groupes, comme on le conçoit, se pénètrent les uns les autres. M. P. arrive alors aux péjoratifs, aux diminutifs proprement dits, et aux hypocoristiques, pour examiner enfin les dérivés formés indirectement avec le suffixe -ιον (-υδιον, -αδιον, -υδριον, -ακιον, -αριον, -ασιον, -ριον etc.). Ce qu'il y a de plus intéressant dans le travail de M. P., c'est la manière dont il étudie les relations mutuelles des catégories établies, et dont il montre comment d'une nuance on a pu passer à une autre. D'autre part, ce qu'il y a de plus utile, c'est l'ample collection de mots en -ιον qu'il a réunis et analysés, et qui fera de cette monographie un bon instrument de travail ; l'utilité sera d'autant plus grande que M. Petersen ne considère pas les mots isolément ; le plus souvent il cite les textes qui les fournissent.

My.

Carl Fries, **Studien zur Odyssee**. I Das Zagmukfest auf Scheria. II Odysseus der bhikshu. Deux volumes de x-340 et viii-215 p. Leipzig, Hinrichs, 1910 et 1911 (Mitteilungen der Vorderasiatischen Gesellschaft, 1910, 2-4, 15e année, et 1911, 4, 16e année).

Le but que se propose M. Fries, dans le premier de ces volumes, est double ; d'une part, il veut mettre en relief l'influence exercée sur la Grèce par les antiques cultures orientales ; d'autre part, il veut montrer, sinon démontrer, que dans l'Odyssée l'épisode des Phéaciens, qui par lui-même constitue un tout, n'est pas une invention personnelle du poète, mais repose sur une conception religieuse répandue dans tout l'Orient, sur un mythe astral facilement reconnaissable. L'action qui se déroule dans le chant sixième de l'Odyssée, les personnages qui y prennent part, leurs gestes et leurs discours, les nombreux incidents qui sont mis sous nos yeux, tout cela n'est pas une création de la poésie ; c'est le souvenir plus ou moins conscient d'un grand acte symbolique qui s'accomplissait chaque année dans l'antique Orient, et cet acte n'est autre que la célébration d'une fête mythologique, la fête du printemps ; l'épisode entier symbolise le retour du

soleil, le triomphe de la lumière sur l'obscurité. La méthode de M. F. n'est pas compliquée; il recherche, dans toutes les mythologies orientales (on pourrait même dire dans les mythologies de tous les peuples), les traits qui ont quelque analogie avec les détails du séjour d'Ulysse à Schérie ; le caractère symbolique originel des processions, des plynteries, du jeu de balle, de la danse, des luttes de poésie et de récits, est mis en lumière à l'aide d'une multitude d'exemples ; et l'ouvrage, à ce titre, est une source précieuse de renseignements. En lisant cette masse de faits légendaires, puisés dans l'histoire religieuse de tous les peuples orientaux, et dans lesquels un fond de mythologie astrale ne saurait être mis en doute, on pressent les conclusions de l'auteur, quand bien même il ne les aurait pas formulées dès la seconde page : L'épisode des Phéaciens, dégagé, en son apparence extérieure, de presque toute couleur religieuse, introduit par l'épopée dans un cadre profane, n'en est pas moins un mythe sacré. Il symbolise le dieu de la lumière, le jeune Printemps, qui apparaît aux mortels, et qui, accueilli par eux avec joie, est ramené avec une pompe solennelle en son nouveau royaume. Ce héros de toutes les traditions, dont les traits caractéristiques se précisent à mesure qu'on les dégage de l'infinie complexité des légendes, ne peut être méconnu dans le sixième chant de l'Odyssée, où tout s'accorde à le révéler à ceux qui savent lire Homère et interpréter ses vers. Je ne puis tout examiner ; l'information de M. F. est d'une telle richesse qu'il faudrait un long commentaire, et du reste je ne suis pas assez versé dans les mythologies orientales pour critiquer avec sûreté la foule des observations rapportées. Mais le début de l'épisode suffira pour montrer la méthode d'interprétation. Ulysse, caché dans le feuillage, dans un arbre à l'ombre épaisse (notons en passant que ceci n'est pas très exact), dort jusqu'au moment où il est réveillé par la voix des jeunes filles ; alors il se lève, apparaît comme un lion de la montagne, recouvert de rameaux et de feuilles, et toutes se dispersent à son aspect. Tout cela, dit M. F., est naturel et de soi très compréhensible ; mais on pourrait y donner une autre signification. Le jeune dieu du soleil dort paisiblement dans une fleur de lotus ; il suscite l'étonnement général, quand il quitte l'arbre merveilleux qui le couvre, et qu'il s'avance soudain au milieu de la foule. C'est ainsi que M. F. poursuit son examen de tous les motifs de l'épisode des Phéaciens, de chaque détail de la fête de Schérie, les interprétant de la manière qu'on vient de voir, pour en faire une vaste synthèse symbolique. Personne ne niera l'ingéniosité de ces déductions; à coup sûr on ne peut pas ne pas être frappé de certaines analogies ; mais M. F., en même temps qu'il nous donne, selon sa conviction intime, la clé de ce passage de l'Odyssée, nous fait remarquer lui-même, peut-être à son insu, le point faible de tout son système. « Tout cela est naturel et se comprend de soi-même, mais on pourrait y trouver une autre signification ». Pourquoi en effet aller cher-

cher bien loin une signification abstruse, alors que tout est naturel? Pourquoi s'engager dans les suppositions compliquées d'un symbolisme mystérieux, alors que tout est compréhensible? Que les Grecs aient subi l'influence plus ou moins prononcée des mythologies orientales, il serait peut-être puéril de le contester; mais que dans l'épisode en question ces influences se manifestent, c'est ce que M. F. ne démontre pas. Il apporte des analogies et non des preuves, et point n'est besoin d'avoir recours à des mythes solaires pour comprendre et apprécier justement le jeu de balle, l'apparition d'Ulysse au milieu des jeunes Phéaciennes, le bain qui purifie son corps après son naufrage, son entrée dans Schérie, etc. Je ne sais s'il est vrai, comme le dit quelque part M. F., que trop de symbolisme agace les nerfs de beaucoup de philologues; en tout cas, les explications par des symboles sont, de leur nature, essentiellement subjectives, et on peut les pousser très loin; mais elles reposent le plus souvent sur des fondements peu solides; et lorsqu'on les fait intervenir, comme ici, en disant qu'on pourrait interpréter ainsi des choses en elles-mêmes simples et naturelles, c'est, à mon avis, en souligner la faiblesse et la caducité.

Avec le second volume nous sommes à Ithaque. Ulysse revient dans sa patrie sous la figure d'un mendiant, se fait reconnaître de ses fidèles et tue les prétendants. Mais M. F., conformément au plan général de ses études, recherche dans cette partie de l'Odyssée, qui pour le profane est le simple dénouement des épreuves d'Ulysse, s'il n'y a pas quelques traces d'orientalisme. Dans les quatre chapitres qui précèdent sa conclusion, et dont on reconnaîtra très volontiers le puissant intérêt, il étudie l'ascèse, ses caractères et ses manifestations, et la symbolique astrale qui se révèle au fond de ses pratiques. Il en considère tout spécialement l'un des genres, qui en représente le plus haut degré : c'est la vie du moine mendiant, qui erre parmi les hommes pour mettre à l'épreuve leur bienfaisance et les diriger dans les voies de l'humanité et de la miséricorde. Un tel être est un *bhikshu*, primitivement une divinité cachée sous la forme d'un mendiant vagabond, qui se dévoile à la fin pour juger et punir. On voit dans quel but M. F. accumule toutes ces observations : Ulysse est le héros-mendiant, le bhikshu qui supporte, en pieux et patient ascète, les mauvais traitements, les humiliations et les railleries, mais qui éprouve, sous son déguisement, les actions et les pensées des hommes et qui apparaît non comme le vengeur, mais comme le juge. Il est en même temps un symbole. Antinoos rappelle que c'est aujourd'hui le jour de la grande fête, fête d'Apollon ou de la nouvelle lune; le héros revient ce jour-là, et l'on est tenté de reconnaître en lui le dieu de la lune, dont la clarté dissipe les ténèbres. Mais les douze haches, poursuit M. F., font penser plutôt au soleil; alors Pénélope, entourée des prétendants, est la lune au milieu des étoiles, qui pâlissent à l'approche

d'Ulysse. Ainsi semblent s'entrecroiser des motifs lunaires et solaires, et cette fin de l'Odyssée est toute pénétrée d'une antique mythologie cosmique, d'un symbolisme astral qui donne aux récits du poète une profonde signification mystique. Dans un passage de ce volume, M. F. parle du danger qu'il redoute d'être mal compris, et prie le lecteur de ne pas se laisser égarer par des préjugés (p. 122). Je crois que tout lecteur sérieux juge un ouvrage objectivement et sans opinions préconçues; mais il peut ne pas partager les idées de l'auteur, et s'il se trouve, en considérant l'Odyssée, en présence de deux systèmes, l'un qui la regarde comme le récit simple et naturel des aventures d'un héros plus ou moins légendaire, l'autre qui voit dans l'ensemble du poème un fond d'orientalisme et de mythologie astrale, un esprit exempt lui-même de préjugés ne conclura certes pas que ce lecteur juge de parti pris, s'il préfère le premier système et s'il aime mieux attendre des preuves, que M. Fries ne donne pas, pour se rallier au second.

MY.

A. WIRTH, **Der Gang der Weltgeschichte**, Gotha, Perthes, 1913. 8°, p. 474. Mk. 9.
Georges STEINHAUSEN. **Geschichte der deutschen Kultur.** Zweite neubearbeitete und vermehre Auflage. I. Band. Avec 86 illustrations et 10 planches gravées en couleur hors texte, Leipzig et Vienne. Bibliographisches Institut, 1913, 8°, p. 428, Mk. 10.

I. Il faudrait des compétences bien nombreuses pour apprécier le livre de M. Wirth. Il y a tenté une vaste esquisse d'ensemble des diverses civilisations qui se sont succédé dans le monde, avec la préoccupation de déterminer aussi rigoureusement que possible la date de l'arrivée sur la scène historique des peuples qui les représentent, leur origine, la nature de leurs apports propres et la part d'héritage reçue de leurs devanciers. On comprend que pour ces questions encore si controversées de provenance, de répartition et de parenté des groupes ethniques, comme d'une influence réciproque de cultures successives ou contemporaines, on soit réduit dans beaucoup de cas à des conjectures. M. W. s'en est rendu compte le premier et il a voulu surtout nous présenter l'état actuel de ces problèmes encore à l'étude ; il nous a donné les opinions des spécialistes autorisés et les a souvent laissé exposer longuement eux-mêmes leurs hypothèses. Un historien qui envisage l'évolution de plusieurs peuples ne peut qu'être frappé des analogies et des véritables parallélismes qu'offrent des mondes profondément séparés par l'espace et le temps. Dans son étude M. W. a multiplié ces rapprochements, et peut-être s'est-il laissé entraîner trop loin dans cette voie. Des assimilations d'un autre genre m'ont paru aussi dangereuses ; il s'agit des étymologies adoptées par l'auteur pour justifier la parenté de deux peuples éloignés ou l'influence d'une civilisation sur l'autre ; M. W. possède une érudition très étendue, il a

beaucoup voyagé en Asie et en Afrique, mais je ne sais pas si tous les linguistes auront la même hardiesse que lui.

Après une introduction consacrée à la préhistoire, l'auteur a partagé sa « marche de l'histoire » en cinq étapes : États primitifs des vallées de l'Euphrate et du Nil ; ensuite Babylonie et Égypte ; puis viennent les peuples crétiques et mycéniens (ceux-ci pour lui sont des préAriens, des *Kas,* comme il les appelle) ; le quatrième âge est celui des peuples actuels. A cette revue surabondamment nourrie de faits, semée d'aperçus nouveaux, présentée dans une forme vive (les derniers chapitres souffrent seulement d'un peu de confusion), M. W. a joint la discussion d'un problème qui occupe beaucoup en Allemagne les historiens de l'école de M. Lamprecht à laquelle appartient l'auteur : quelles sont les lois qui régissent les diverses phases, les « recommencements » de l'histoire générale, et quelles périodes convient-il d'y distinguer ? Le livre même de M. W. est la solution qu'il a donnée pour sa part à la question ; les lecteurs pourront la confronter avec celles d'autres chercheurs que l'auteur a résumées pour eux. Qu'on juge ou non prématurée leur tentative commune d'organiser une synthèse de l'histoire universelle et d'en renouveler la philosophie, conçue tantôt comme une psychologie, tantôt comme une biologie sociales, il est du moins intéressant de noter cet effort nouveau de la science historique allemande, qui si longtemps mettait sa seule ambition dans le plus menu travail micrographique.

II. La première édition de l'*Histoire de la civilisation allemande* de M. Steinhausen dont d'autres travaux dans le même domaine et la direction de plusieurs revues de *Kulturgeschichte* ont consacré l'autorité, a paru en 1904. L'auteur a repris son ouvrage, l'a remanié, et au lieu d'un volume unique, il nous le présente aujourd'hui sous la forme de deux volumes dont voici le premier. Le livre, écrit à la fois pour les historiens et pour le grand public, sera pour les premiers une synthèse utile et pour la masse des lecteurs un excellent travail de vulgarisation. Il nous donne les résultats les plus sûrs que les recherches de détail ont dégagés dans un champ si vaste et encore incomplètement inexploré. Il y a telles parties de l'ouvrage pour lesquelles M. St. a dû le premier s'adresser directement aux sources ; pour celles qui ont été étudiées par ses devanciers, et ils sont nombreux, il a contrôlé scrupulement leurs conclusions et nous avertit à l'occasion des hypothèses contestables ou qui ont encore besoin d'un complément de vérification. L'auteur s'est d'ailleurs gardé de tout esprit de système et s'est borné à laisser parler les faits. Pour chaque moment de l'évolution qu'il retrace il nous met en défiance contre les généralisations trop affirmatives. En regard des faits qui déterminent tel caractère d'un régime ou d'un mouvement social, il est en effet possible de grouper un ensemble d'autres faits qui leur donnent un caractère tout

opposé. Peut-être M. St. a-t-il trop cédé à ce scrupule et nui ainsi à la franchise des lignes de son tableau. Mais le sujet est si complexe, et pour l'Allemagne la diversité des races et des provinces, l'action inégale des influences étrangères le compliquent de tant d'aspects variés qu'il valait mieux ne pas sacrifier la vérité au désir d'une ordonnance trop rigoureuse.

Je ne peux qu'indiquer très rapidement l'économie de ce premier volume, sans songer à l'analyser. Un chapitre initial (il est nouveau dans la seconde édition) esquisse comme le cadre du développement de l'Allemagne jusqu'au XIVe siècle qui forme la limite pour le premier volume : l'auteur y retrace les transformations du pays dans l'aspect du sol, les cultures, le peuplement, l'habitat, etc. Puis six chapitres étudient les périodes successives de l'évolution historique en s'ordonnant autour de l'élément essentiel qui gouverne chacune d'elles : époque germanique (la préhistoire a été écartée), prolongée jusqu'à Charlemagne, avec les influences romaines et gauloises ; première affirmation de la personnalité allemande dans l'Allemagne des Ottons ; rôle de l'Eglise en tant que puissance civilisatrice ; apparition au XIIe siècle de classes sociales différenciées et commencement d'une culture laïque ; développement d'une civilisation plus affinée, sortie de l'influence française et marquée dans le règne de la chevalerie, de la scolastique et de l'art gothique ; enfin, à la limite du XIIIe et du XIVe siècle, avènement d'une culture nationale, plus largement populaire. Pour chacun de ces chapitres, les conditions économiques, la vie sociale, les institutions, le régime de la propriété, les mœurs proprement dites, l'éducation, la littérature et les arts ont été suivis dans leurs origines, leurs transformations, leurs emprunts à l'étranger, et tout le jeu d'actions et de réactions successives. D'incessants renvois nous signalent cet enchaînement dont une composition soignée a évité de faire un enchevêtrement. Le rappel des sources dans le cours du texte est fréquent, mais sans fatras, et il sera le bienvenu, à défaut d'une bibliographie qu'on eût souhaitée en appendice. Une documentation d'un autre genre, précieuse aussi pour ce genre d'ouvrages, est l'illustration qui est sobre, mais soignée, de même que l'exécution typographique du volume est très satisfaisante. Quand la deuxième partie de l'ouvrage aura paru, les lecteurs français auront dans cette histoire un guide sûr, indispensable pour bien connaître l'évolution sociale, littéraire et artistique de l'Allemagne ; d'autre part elle ne les renseignera pas moins utilement sur l'action de notre propre civilisation au dehors.

L. Roustan.

Les Chansons de Guillaume IX, duc d'Aquitaine (1071-1127), éditées par Alfred Jeanroy. Un vol. in-8° de XIX-46 pages. Paris, Champion, 1913.

Ce petit volume, le neuvième de la collection des *Classiques fran-*

çais du moyen âge publiée sous la direction de M. Mario Roques, est le premier de la série des textes provençaux qui sont admis, par une très heureuse innovation, à figurer parmi nos classiques. M. A. Jeanroy avait déjà donné cette remarquable édition de Guillaume IX dans les *Annales du Midi*, en 1905 (t. XVII, 161-217). Il la réimprime aujourd'hui avec quelques améliorations « dues presque toutes aux critiques. » Telle quelle, c'est un modèle de science solide, ingénieuse et sobre. Je vais essayer de donner un aperçu de ce travail, en notant les remarques que sa lecture m'a suggérées. — Dans l'*Introduction*, M. J. a condensé tout ce que l'on savait jusqu'à lui sur Guillaume IX (§ I. *Biographie*; II. *Éditions et travaux antérieurs*; III. *Œuvres apocryphes ; pièces perdues*). Il explique très bien la notoriété de ses poésies. Par ses mœurs très libres et l'originalité de son humeur, ce « haut potentat » présentait « toutes les apparences d'un jongleur » ; c'est sans doute à ce singulier contraste « que nous devons de pouvoir lire des vers aujourd'hui vieux de huit cents ans, les plus anciens de tous les vers lyriques écrits dans une langue moderne. » Il établit qu'en dehors des onze pièces conservées, quatre au moins ont dû être perdues ; dans l'une Guillaume nous racontait « les misères de sa captivité », trois développaient de joyeuses fantaisies issues de l'imagination fertile du poète et dont les chroniqueurs nous ont conservé le souvenir défiguré. Le § IV (*Langue et versification*) est très original. M. J. y montre que la langue du poète se distingue de celle des autres troubadours [1] par certains traits particuliers où il voit des *poitevinismes* : 1° *e* fermé latin, au lieu de rester *e*, se transforme en *ei* (*mei, trei, fei, mercei*, etc., 14 ex. à la rime dans II et III) ; cette transformation, dit M. J., « est normale en Poitou comme en Saintonge »; 2° vocalisation de *l* finale après *a* (*au* « autre », *chevau*, *ostau*, *Sanh Marsau*, *jau*, etc.) où M. J. ne veut pas voir un limousinisme : cette vocalisation était normale en Poitou, Aunis et Saintonge; 3° la forme *joy*; 4° les « infinitifs » *guabier* (VI, 43) pour *guabar* « railler » et *doblier* (*ibid.*, 52) pour *doblar* « doubler ». Sur ce dernier point, je crois que l'interprétation du texte donnée par M. J. est contestable, et que *guabier* et *doblier* sont de la langue courante. Je vois dans *guabier* un adj. « hâbleur, fanfaron », dont il y a d'autres exemples et qui convient parfaitement au sens : « vous n'entendez pas en moi telle-

1. Cette langue commune, littéraire et en quelque mesure conventionnelle des troubadours, paraît bien avoir été à bon droit appelé langue « limousine », c'est-à-dire avoir eu pour base le dialecte limousin, plus ou moins modifié, enrichi et mélangé. Dans un bref compte-rendu (*Vivo Prouvènço*, mai 1913) de l'étude récente de M. Morf sur la question, M. Jules Ronjat revient finalement à l'opinion généralement admise, mais en la fondant sur cette raison, seule valable scientifiquement, que certains termes caractéristiques, chez tous les troubadours, limousins ou non limousins, portent l'empreinte dialectale limousine; ainsi le *ch* limousin figure dans une grande majorité d'exemples *chan*, *chantar* ; à ce propos M. J. remarque, p. XII, n. 4, que Guillaume IX écrit *chantar* ; cf. *chan* X, 4, *chansoneta* VIII, 4.

mant un vantard que je n'aie pas été repoussé l'autre jour », c'est-à-dire « je ne suis pas assez fanfaron devant vous pour nier que j'aie été, etc. ». Pour *a doblier* on a le choix entre deux interprétations. Ou bien *doblier* subst. signifie « damier », (je vous réinvite au doublier), sens proposé par Rayn. IV. 564 pour ce passage et un autre de Marcabru : *Tota nueg joston a doblier*, etc. (Levy, II, 263 repousse ce sens, mais à tort je crois). Le tableau à deux compartiments du jeu de trictrac, en français aussi « doublier », c'est ici par métaphore l'assemblage des membres du cavalier joints contre ceux de la dame. La même métaphore est employée au v. 55 (*son taulier*, où *taulier* désigne seulement le « compartiment » de la dame). Ou bien encore, et cette interprétation est moins bonne, *a doblier* pourrait signifier « en abondance, largement » (plus. ex. Levy, *ibid.*, 261, n° 3), ici « je vous réinvite tant que vous voudrez » ; 5° enfin les formes *enclostre* (= *enclaustre*) et *retener* (= *retenir*) sont l'une « poitevine », l'autre « septentrionale ». — M. J. remarque que la versification de Guillaume IX est toute proche des origines et par là très intéressante. « Aucune des formes de strophe n'est soumise à la loi de la tripartition. » Trois pièces « sont encore dans la forme du couplet monorime » et toutes les autres, sauf une, dérivent de la strophe monorime suivie de refrain. Le vers de huit syllabes, de caractère archaïque, domine. Dans le § V (*le Poète*), après avoir fait remarquer que dans les pièces « plaisantes » la part d'invention est assez mince et que ce sont en somme des variations sur des thèmes connus, M. J. découvre en germe dans les pièces « tendres » les principaux traits de la poésie courtoise, avec çà et là une pointe de vive sensualité (« brutale » même, dit-il, ce que je crois exagéré ; v. plus loin sur la pièce X) ; il conclut que Guillaume IX n'a point été le premier des troubadours mais que le lieu d'origine et les premières manifestations de cette poésie restent hypothétiques. § VI (*Manuscrits*), VII (*Plan de l'édition*) : le manuscrit *C* contient huit pièces de Guillaume (sur onze) pour lesquelles M. J. déclare reproduire son texte (?) : déclaration peu nette puisqu'il fonde le texte de V sur *V* et donne pour XI le texte de *D*. — Quant à la traduction, M. J. a raison de la vouloir plus littérale qu'élégante; mais il a cru devoir s'abstenir de traduire certains passages par un scrupule qu'on comprendra aisément, dit-il; et c'est dommage, car les passages incriminés, parfois longs et importants (pièce III entière, IV 41-42 ?, V 79-86, VI 43-63) ne sont pas toujours fort clairs et le vocabulaire en est à l'occasion du plus haut intérêt ; traduits en latin, tout au moins dans les notes finales, ils eussent perdu tout caractère choquant. *Remarques sur l'Introduction*. P. XII, 3e ligne : lire VIII, 25. P. XV, l. 17 : supprimer « corr. *vetz* » ; on trouve des ex. de la graphie *ves* dans Appel, *Chrest.* Lex.; *ibid.*, l. 19 : lire *coretz*. P. XVII, l. 18 : lire « cf. X, 6 ».

Remarques sur les poésies. I, 9 : traduction vague « je ne puis les

avoir tous deux [ensemble] »; *tener* n'est-ce pas ici « garder ensemble à l'écurie? » — III, 12 : puisqu'il « manque au moins une syllabe au premier hémistiche » (Note crit.) et que le vers est coupé en 7 + 7 (p. XIV) il fallait marquer à l'impression la césure après *merma* et non après *pana*; 14 au lieu de *anh·o* lire *anho*. — IV, 13 : lire *quora*. 19 : d'après Appel, il y a *tremi* dans *C*; il écrit dans son texte *cremi* que j'adopterais plutôt ici; de *crezer* on aurait *crei* à la 1re pers. comme à la 3e on a *crei* II, 11. 41-42 : M. J. n'a pas traduit ces vers. Je ne crois pas pourtant qu'ils aient un sens inconvenant. On a affaire ici à un poème énigmatique et incohérent, *devinalh* (p. 32 note) ou coq à l'âne (p. XVI); la « contre-clef » de cet « étui » ou de cette « cachette », ce serait sans doute un poème construit dans la même forme et qui utiliserait les mêmes expressions; c'est ainsi que le poème publié par Appel, *Chrest.* 42b sert de « clef » au poème précédent 42a. — V, 2 : je ne crois pas qu'il faille traduire « tout en restant au soleil ». Les trois actions sont successives : « je sommeille, et je me promène (en faisant les cent pas) et je reste en place (à lézarder) au soleil »; tout cela signifie : je suis de loisir, et voilà pourquoi « je ferai un vers ». 21 *aizin* : du sens de « maison, séjour » on est passé à celui de « lignage » ; de *bel aizin* « de fort bonne maison, de fort bon lieu ». 73 : je lirais plutôt *So ditz* comme au v. 31 ; cf. la note critique. 78 : lire *torn* assuré par *V* et *C* et traduire « tour, tournée, partie de mon voyage ». 81 *coretz* : n'eût-il pas mieux valu écrire *corretz*, comme dans *C* (et n'est-ce pas ce que M. J. a voulu écrire ici, d'après p. XV, l. 19?); on trouve aussi *correitz*, cas obl. plur., dans Appel, *Chrest.* 7, 266. — VI, 1 : il y a dans *li pluzor* une intention importante qu'il eût fallu rendre « la plupart, le plus grand nombre des auditeurs »; c'est un appel à la majorité. 23 *escharir* : employé comme verbe actif « il me fit échoir en partage » et non comme verbe neutre, ainsi qu'il est marqué au Lexique. 24 : au lieu de *negu non* je propose *neguna*; cf. *EN.* 26 *a totz tocatz* : cette locution dont il n'y a que cet exemple (cf. R. V, 368) n'est pas éclaircie ; l'explication du Lex. « à tous coups » ne s'accorde pas avec la traduction « à tous jeux ». J'entends « à tous (coups) touchés » c'est-à-dire « à tous coups gagnants » : au jeu d'amour (car *sobre coyssi* désigne le lit; cf. l'expression de P. Cardenal *sotz son coissi* ap. Rayn. II, 435) le bon joueur gagne à tous coups, sauf en cas de surprise (45-49). 29 : La graphie *Sanh* aurait dû être reproduite au Lexique. 50 *reprovier* : ici « reproche » et non pas « dicton, proverbe » avec le Lexique. 59 *ill duy* : les « boules rondes » de P. Cardenal, dans *Un estribot*, Appel, *Chrest.* 79, 29; *foron cairavallier* : je propose « se montrèrent promptes à choir (*caire*), à rouler en bas (*aval*), légères à chevaucher; et le troisième (le *matratz* de P. C. *ibid.* le bâton, la massue) plombé, c'est-à-dire lourd, massif et agissant ». Il y a aussi une allusion à la tricherie du dé plombé qui tombe toujours du même côté et fait gagner.

— VII, 4 : dans ce genre de descriptions, les verbes sont employés presque toujours au neutre ; c'est ce qui empêche de construire, comme on songerait d'abord à le faire, *auras e vens* comme sujet de *esclarzir* avec *rius e fontanas* comme complément ; *esclarzir* doit être neutre comme *florir* et *reverdezir* ; *auras e vens* reste donc isolé et M. J. a tenté de trouver un sens à ces mots : l'idée d'apaisement du vent est tout indiquée mais je crois qu'il convient de corriger le texte. *Vens* était le sujet d'un verbe neutre signifiant « s'adoucir, s'apaiser » qui, étant tombé, aura été remplacé par *auras e*. Remarquer que *auras* fait double emploi avec *vens*, *aura* signifiant vent en général, aussi bien fort que faible. 38 fin : si l'on garde le texte de *a* α, remarquer la construction active *l'esgau* avec une anacoluthe : « qui bien le comprend et s'il (ce « vers ») le réjouit plus ». Je ne vois pas bien l'utilité de l'addition « et mérite plus de louanges » qui semble traduire le texte de *CE* (*e n'a plus lau*) pourtant rejeté (note crit.).

VIII, 13 : je propose de lire *es* « elle est » pour compléter l'effet de la transposition de strophes mentionnée dans les notes critiques. — IX, 8 : la traduction de (*se*) *formir* « s'attribuer » ne correspond pas au sens donné par le Lex. « se soucier de » ; il faut préférer le premier sens (se pourvoir de). — X, 5-6 : je ne trouve pas que cette allusion à la joie d'amour ait rien de « brutal » comme il est dit p. XVII. De même au v. 24, il s'agit simplement d'avoir les bras et les mains sous le même manteau, jeté sur les épaules de l'ami comme dans V, 37 « *La una·m pres sotz son mantel* ». Il y a peut-être là un geste de bon accueil amoureux et une formule consacrés. 25 *estraing lati* désigne-t-il le langage d'autrui ou celui du poète lui-même ? La traduction de M. J. semble relever du premier sens ; mais le second est préférable : Guillaume veut dire qu'il ne se soucie pas de tenir un « langage mystérieux », entendu et indiscret, qui le séparerait de son amie. Une parole qu'il dirait en engendrerait mille à la ronde ; d'ailleurs il n'a pas besoin de se vanter ; ceux qui se vantent ne détiennent d'ordinaire aucun avantage positif : lui au contraire possède à la fois le (morceau à entamer) chanteau et le couteau. — XI, 22 : lire *m'o*.

René Lavaud.

K. Waliszewski, **Le fils de la Grande Catherine. Paul Ier.** Paris, Plon, 1912, in-8° (portrait), prix : 8 fr.

Ce volume est peut-être le meilleur de ceux que M. W. a consacrés aux origines de la Russie moderne. L'étrange personnage qui en fait l'objet est déjà assez bien connu, au moins par le côté anecdotique, mais il a été jugé avec quelque excès de sévérité ou, plus récemment, d'indulgence. L'auteur a pris à tâche de mettre en lumière les efforts sincères et louables de Paul pour supprimer quelques abus criants, il expose et loue avec raison ses projets de réorganisation

militaire, ses plans sur l'instruction publique, ses essais pour introduire dans les mœurs et la législation quelques pratiques de tolérance religieuse. Mais il laisse voir en plein ses bizarreries, son incroyable inconscience morale, surtout cette fureur d'autocratie qui le poussait invinciblement à des actes absurdes, comme de vouloir, en plein hiver, une température de 14 degrés dans sa chambre, sans que le poële fût allumé. Quelle part revient, dans ces actes de maniaque, à l'hérédité, à l'éducation, aux influences du milieu ou des circonstances ? M. W. a essayé de le déterminer, sans parvenir, on s'en doute, à une précision bien grande. Il estime en effet, avec raison, que le mystère persiste sur la naissance de Paul, et il permis de penser que peut-être ce problème hanta toujours l'esprit du tsar, et ne fut pas sans influence sur sa conduite envers Catherine, ni sur l'espèce de terreur des conspirations ou des attentats dans laquelle il vécut toute sa vie. Certains contemporains imaginaient même que sa politique pouvait en être influencée. Le fameux Soulavie avait un « dossier » sur ce sujet éminemment délicat, et il semble certain que le Comité de Salut public, le Directoire et peut-être le Premier Consul ont essayé de s'en servir, comme ils s'étaient servis du dossier Thugut, trouvé dans les papiers de l'armoire de fer aux Tuileries. Des indices en ce sens sont fournis par les documents des archives nationales, que M. W. n'a pas consultés, et qui lui auraient permis de compléter le tableau, d'ailleurs exact dans l'ensemble, nouveau et intéressant, qu'il a tracé des relations franco-russes, d'après les publications russes et allemandes, et d'après ses propres recherches aux archives des affaires étrangères.

Le récit des négociations avec l'Angleterre sera fort utile. M. W. a employé pour l'écrire les correspondances diplomatiques anglaises conservées au Record Office. Il est regrettable qu'il ait ignoré les papiers de Pitt, qui sont au même dépôt, la très importante série de volumes intitulée *Continent*, les papiers de Windham au British Museum, et ce qui est plus surprenant, les papiers d'Auckland et ceux de Grenville. Ces derniers documents, que plusieurs historiens, en Angleterre, en France et en Allemagne, ont déjà utilisés sont publiés depuis plusieurs années, et ils sont d'une importance capitale, pour l'histoire de la seconde coalition notamment. La négociation de Thomas Grenville après le traité de Campoformio, malaisément intelligible si on ne la connaît que d'après les dépêches officielles citées par M. W., s'explique d'elle-même et explique tous les événements qui l'ont suivie, quand on a lu les lettres confidentielles publiées au tome IV des *Fortescue Manuscripts*.

Ces lacunes dans certaines parties de la documentation, et quelques petits défauts de méthode — par exemple la liste des sources manuscrites et la bibliographie confondues dans une série alphabétique très difficile à consulter, — n'empêchent pas ce travail d'être très

important et très méritoire par les faits nouveaux et les jugements bien établis qu'il présente, comme par les corrections qu'il apporte à des légendes ou des erreurs nombreuses. Il est, de plus, aisé à lire et parfois amusant, grâce à un bon choix de citations ou d'anecdotes caractéristiques. Enfin, le style de M. W., toujours original et même recherché, semble avoir acquis plus de simplicité, sans rien perdre de son élégance ; on remarque avec plaisir en ce volume moins de tendance à l'antithèse et aux *concetti* que dans les précédents. Le temps gagné ainsi, M. W. l'a employé à faire disparaître les fautes d'impression et à contrôler ses références. C'est double profit.

R. G.

A. Crémieux. **La Révolution de février 1848**. Paris, Cornély (Bibliothèque d'histoire moderne, fasc. XIIIe, 1912, in-8°, 535 p.

La Révolution de février 1848 a presque toujours été regardée comme une crise soudaine, aboutissant à des résultats que les vainqueurs eux-mêmes n'espéraient pas pour la plupart. Blanqui a dit : « ce fut une surprise heureuse », et W. de Fonvielle a prononcé le mot d'*escamotage*. On a l'habitude de donner dans ces événements un rôle capital à la fusillade du boulevard des Capucines, sans laquelle la plupart des historiens estiment que la couronne de Louis-Philippe eût été sauvée. M. C. a voulu vérifier de près ces faits considérés jusqu'ici comme acquis. Il a utilisé pour cela des documents inédits et à peu près ignorés, bien que Garnier-Pagès les ait eu entre les mains et s'en soit servi. Ce sont les dossiers, conservés aux Archives nationales, de l'enquête judiciaire entreprise aussitôt après la révolution pour découvrir si les ministres du Cabinet Guizot n'avaient pas provoqué eux-mêmes un soulèvement, afin d'écraser le parti de la réforme politique et sociale. Cette enquête fut terminée par une ordonnance de non-lieu, mais elle avait été poursuivie avec le plus grand soin et avec un remarquable souci de faire la lumière. Les dossiers de perquisitions, les rapports des commissaires de police, les procès-verbaux d'interrogatoire des témoins, fournissent des témoignages contemporains, très détaillés, la plupart du temps sincères, et provenant des personnes les plus diverses, depuis les chefs du gouvernement et de l'armée jusqu'aux plus obscurs des insurgés, des gardes nationaux ou des soldats. L'auteur a examiné de près et classé toutes ces pièces (il en publie un inventaire en appendice), en les rapprochant des autres sources, surtout des mémoires et souvenirs, énumérés et critiqués sommairement dans une copieuse bibliographie [1]. Toutes les fois

1. Je n'y vois pas (est-ce un oubli ?) les Mémoires de Mme de Boigne. Son récit de l'abdication de Louis-Philippe n'est peut-être pas original, mais il coïncide curieusement avec ceux de Montalivet et de Thiers, en ce qui regarde les rapports de la reine Amélie avec la duchesse d'Orléans.

qu'il le peut, et au risque d'alourdir parfois le récit, il laisse la parole aux acteurs eux-mêmes. Il résulte de ce travail, souvent délicat et toujours long, un exposé tout à fait précis et concret, parfois peut-être un peu difficile à suivre dans le détail, mais dont les grandes lignes sont fort nettes, grâce à une bonne division en courts chapitres bien ordonnés.

Les conclusions, rigoureusement déduites, sont les suivantes : Il y a eu, en février 1848, deux mouvements révolutionnaires, celui des groupes de l'opposition parlementaire et celui du peuple. Il ne furent nullement d'accord, s'opposèrent même l'un à l'autre au commencement, dans l'affaire du banquet du 12e arrondissement, et à la fin, quand le gouvernement provisoire se constitua à l'Hôtel-de-Ville. Au contraire, l'insurrection populaire apparaît continue, hardie, violente dès le début, s'étendant à tous les quartiers, ne s'arrêtant pas, comme on l'a cru, entre le moment de la chute de Guizot et la fameuse procession des tombereaux portant les cadavres du boulevard des Capucines. La résistance du gouvernement semble avoir été paralysée, non par la faiblesse ou l'imprévoyance du roi, des ministres ou des généraux, mais par l'écrasante supériorité numérique des insurgés, le nombre formidable des barricades (plus de quinze cents), et la défection de la Garde nationale, que M. C. montre à peu près complète dès le premier jour.

Ainsi, la révolution de février aurait été — cette comparaison n'est pas de l'auteur — plus spontanee et plus irrésistible que celle de 1830. Elle est cependant plus confuse; on en aperçoit moins nettement les chefs, et les idées directrices. Ces conclusions posent donc, si l'on peut dire, de nouveaux problèmes.

On se demande en particulier quelle est la vraie cause d'un pareil mouvement, dont la campagne réformiste paraît n'avoir été que l'occasion. M. C. ne l'a pas recherché. C'est tout au plus s'il indique, en passant, les grands changements économiques survenus pendant le règne de Louis-Philippe et la crise agricole de 1846-47 comme ayant amené dans les classes pauvres un mécontentement profond causé par la misère. Le sujet qu'il avait choisi était limité au tableau de la Révolution elle-même. Il l'a traité d'une façon tout à fait nouvelle, qui paraît très près de la réalité, et mérite à tous égards de retenir l'attention. On doit louer aussi l'exécution matérielle de l'ouvrage, qui est très soignée.

R. G.

Roger Lévy, **Le Havre entre trois révolutions (1789-1848)**. Paris, Leroux, 1912, in-8°, 197 p. (Bibl. d'histoire révolutionnaire, fasc. IV).

Sous ce titre, l'auteur a réuni six articles déjà publiés dans des revues et deux études inédites. La première de celles-ci met en lumière un fait curieux : l'adhésion spontanée, enthousiaste des

Havrais à la révolution de juillet et à l'avènement de Louis-Philippe. Le gouvernement du « juste milieu » et des « intérêts matériels » convenait à cette ville d'armateurs et de commerçants, qui resta fidèle à la monarchie orléaniste jusque par delà 1848, exception notable parmi les grandes cités de la province. L'article intitulé : *Un département mort-né : la Seine-Maritime*, retrace le dernier épisode de la lutte entre le Havre et Rouen pour la direction administrative du pays, lutte qui remonte à 1790 et dont l'article sur la *rivalité du Havre et de Montivilliers sous la Révolution* marque les débuts. A signaler aussi, à côté d'une ou deux études de moindre importance générale, quelques pages amusantes — les mieux écrites du recueil — sur *les idées politiques d'Alphonse Karr*, un bon récit de *la Révolution de 1848 au Havre*, et surtout l'essai sur *le Négoce havrais et les menaces de guerre en 1840*. M. L. a constaté le fait, peut-être unique en France, que les négociants, armateurs et exportateurs du Havre, pendant toute la crise de 1840, ont protesté contre la politique belliqueuse, et su faire au maintien de la paix et à l'intérêt national le sacrifice des sentiments anglophobes qu'ils partageaient à cette époque avec presque toutes nos populations maritimes. Peut-être l'auteur aurait-il pu essayer de donner une explication précise de cette conduite exceptionnelle et inattendue. Quand le traité du 15 juillet 1840 intervint, la France et l'Angleterre étaient tout près de conclure une importante convention de commerce et de navigation. La crainte de voir rompre ces négociations — qui furent en effet suspendues, pour un long temps —, pouvait être pour quelque chose dans l'obstination pacifique du *Courrier du Havre* et de ceux qui l'inspiraient

M. L. a bien fait de réunir en volume ces articles bien documentés et d'une lecture facile. Trop d'études d'histoire locale, capables, comme celles-ci, de fournir aux travaux d'ensemble des matériaux utiles, demeurent sans profit, pour être dispersés dans les revues diverses qui les ont accueillies.

R. G.

A. Bel et P. Ricard, **Les industries indigènes de l'Algérie : Le travail de la laine à Tlemcen**. Alger, 1913. Jourdan, in-8, VI-359 pp. avec 231 fig. et 1 planche.

L'histoire de la vie économique des populations arabo-musulmanes est à peine ébauchée, bien que la littérature arabe renferme sur ce sujet de nombreux documents : mais pour les comprendre, on manque de points de comparaison et de dictionnaire. Sans doute, les ressemblances techniques entre l'industrie de l'Orient et de l'Occident au moyen âge permettent des rapprochements intéressants; mais, chez des populations dont les mœurs n'ont guère varié, c'est dans l'étude du présent que l'on trouvera les renseignements les plus utiles pour l'interprétation du passé.

Mais en une étude de ce genre, il est impossible de s'en tenir aux faciles généralités, ni de recommencer sous une forme plus ou moins neuve les travaux de ses prédécesseurs : il faut observer des faits nouveaux et les comprendre, et c'est là que les difficultés commencent. Il faut connaître la technique d'un métier pour en suivre l'activité dans tous ses détails : il faut avoir de l'arabe une connaissance étendue qui permette l'enquête orale et l'interprétation précise de ses résultats ; enfin il y faut le « tour de main », l'art d'inspirer confiance à l'ouvrier indigène : ce sont des qualités rarement réunies en une seule personne. Pour étudier à Tlemcen les métiers de la laine, M. Bel s'est donc assuré la collaboration technique de M. Ricard, inspecteur de l'enseignement artistique et industriel dans les écoles indigènes : elle lui a évité les longues études spéciales qui auraient dû précéder une enquête, en elle-même très délicate, pour le succès de laquelle il était admirablement préparé par une déjà ancienne et toujours confiante fréquentation de la population tlemcénienne, par une profonde connaissance de sa langue, par des habitudes de méthode et de précision.

L'ouvrage réalisé par cette collaboration est excellent : il contient tout d'abord la description détaillée des métiers employés à Tlemcen pour la fabrication des divers tissus de laine, et celle de leur fonctionnement, avec les termes techniques arabes ; puis les auteurs étudient les industries annexes du tissage qui en complètent le travail, les produits de ces diverses fabrications, la situation actuelle de l'industrie de la laine à Tlemcen et ce que l'on peut dire de son avénir ; enfin certains usages et dictons du monde des tisserands, teinturiers et tailleurs.

Les faits, exposés avec précision et minutie, et les conclusions des auteurs, sont intéressants à plusieurs points de vue. Tout d'abord, l'immobilité presque complète de la technique tlemcénienne en fait un document comparatif précieux pour l'histoire de cette industrie : l'explication de tous les termes qu'elle emploie est la clef indispensable à la compréhension des anciens textes. D'autre part, l'intérêt actuel d'une pareille étude est considérable ; il est important de savoir que les industries de la laine sont en train de mourir à Tlemcen, vaincues par la supériorité de l'outillage industriel et commercial de l'Europe et aussi par l'apathie de l'ouvrier indigène qui ne cherche point à modifier ses méthodes pour en accroître le rendement, qui garde l'effroi du petit industriel devant l'innovation et qui semble craindre l'accroissement même de sa fabrication : impression que l'on retrouverait aisément d'ailleurs chez certaines populations européennes à industries familiales. Mais quelques exemples d'adaptation intelligente et d'effort de renouvellement sont de bon augure pour l'avenir : beaucoup de visiteurs de Tlemcen seront surpris d'apprendre que le décor des couvertures à fonds rouge qui passe pour

être si local et si caractéristique, a été créé en 1867 d'une combinaison d'éléments étrangers : il y a là un exemple de création artistique qui, pour être isolé, n'en est pas moins intéressant. MM. B. et R. pensent que l'industrie des couvertures de couleur pourrait non seulement survivre, mais se développer ; car on ne peut prévoir pour cet article de fantaisie une concurrence européenne dangereuse : on ne saurait trop approuver les mesures de défense qu'ils proposent et qui témoignent d'un sentiment très juste de l'état de la question indigène.

Les résultats purement linguistiques de l'enquête de M. B. sont importants : disséminés tout le long de l'ouvrage où les descriptions et les figures en précisent le sens, tous les termes techniques sont ensuite réunis à la fin du volume et forment un vocabulaire de 70 pages, avec l'indication des étymologies et avec des références aux travaux qui ont déjà touché à la matière, notamment les *Textes de Tanger* de Marçais et le *Tétouan* du regretté Joly, l'un des rares bons travaux des volumineuses *Archives Marocaines*. Ce vocabulaire est un supplément considérable aux dictionnaires. Il sera précieux, on l'a déjà dit, pour l'interprétation de textes anciens, et il pourra préparer à maintes petites recherches amusantes. Il est, par exemple, curieux de constater que les termes qui désignent certains motifs du décor des couvertures tlemcéniennes se retrouvent à Constantine, selon A. Van Gennep, pour nommer des dessins de flûtes en roseau : cela rappelle les désignations souvent mystérieuses des marques de propriété et des tatouages.

L'illustration d'un ouvrage aussi technique doit être particulièrement soignée : le *Travail de la laine* contient 231 figures toutes claires, utiles et bien à leur place. Il faut souhaiter que ce livre, de tous points excellent, soit suivi bientôt d'autres monographies de même ordre, dont les auteurs semblent avoir déjà tracé le plan.

M. G. D.

La Langue Française, *Académie Francaise*. Prix d'éloquence 1912, par Ferdinand Gohin, Paris, H. Didier, 1913 (Ed. in-8°, 75 pages).

Les travaux antérieurs de M. Gohin l'avaient préparé et comme désigné pour traiter le sujet proposé par l'Académie sur *la Langue Française*. N'avait-il pas étudié la langue de la Renaissance dans son édition critique *d'Antoine Héroet* (Cornely, 1909, in-16) et auparavant la langue de Voltaire et de Rousseau dans *Les Transformations de la Langue française pendant la deuxième moitié du* XVIIIe *siècle 1740-1789* (Belin, 1903, in-8°) ? C'est la langue actuelle, dégagée du latin, analytique dont il voudrait maintenant inspirer « la grande passion ». Et ces trois ouvrages ont successivement été couronnés par l'Académie française.

La langue française doit être aimée, d'abord parce qu'elle est vivante ; et « elle vit surtout parce que n'étant l'œuvre ni d'un homme de génie ni de quelques-uns, elle a toujours été et reste l'œuvre de tous ». (p. 18) Il n'y a pas lieu, comme en Italie, de distinguer la langue du peuple et celle des écrivains. Elle doit être aimée ensuite pour ses qualités essentielles : pureté, richesse, clarté.

Ces qualités, chacun s'empresse de les reconnaître, mais se garde de les définir. M. G. ne craint pas d'apporter ici quelque précision. La pureté de la langue est une pureté d'alliage. Même les mots d'origine savante semblent parfois identiques aux mots d'origine populaire (p. 23). Les termes étrangers ont pris une forme ou une vie nouvelle. — Sa richesse réside particulièrement dans la valeur des mots. Il ne suffit pas en effet de les compter ; il faut, comme pour les pièces de monnaie, distinguer l'or et le cuivre. Or notre langue est éminemment psychologique. Si elle dédaigne la composition ; par la dérivation, elle s'enrichit en termes abstraits. Car une terminaison, commune à plusieurs mots, devient l'équivalent d'une idée abstraite. Cette multiplicité des termes abstraits multipliée elle-même par la variété des sens et des nuances de sens de chaque terme la rend propre à exprimer « les divers aspects de la pensée ou du sentiment ». Déjà psychologique, la Langue française, avec J.-J. Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre est devenue pittoresque. Elle se prête donc à tous les besoins. — Sa clarté vient de ce qu'elle a été forgée au feu de la controverse : la lutte des idées nous plaît. Elle est claire parce que nous aimons définir et distinguer les mots, établir solidement leur sens premier ; parce que nous haïssons le néologisme, d'ordinaire inutile, parce que, dans la syntaxe comme dans le vocabulaire, nous évitons l'équivoque. C'est le principe des réformes syntaxiques les plus récentes. On le voit, tout n'était pas dit sur la clarté, la richesse, la pureté de notre langue.

Abstraite, logique, la langue française est-elle poétique ? Pour prouver la poésie de notre langue, M. G. va réfuter ces deux reproches : elle n'est pas métaphorique, elle n'est pas musicale. Sans doute notre langue, au XVIIe et au XVIIIe siècle tendait, avec quelques écrivains, à devenir métaphysique ; mais ne méconnaissons pas d'abord la valeur pittoresque des mots abstraits, et M. G. renvoie au livre de M. Lanson (*L'Art de la Prose*, p. 239) ; puis avouons que les Chateaubriand et les Victor Hugo ont su prouver qu'elle était aussi pittoresque. Car, tels les bâtisseurs des antiques cathédrales, ils se sont servis « de la pierre du pays ». — Elle n'est pas musicale, dit-on. C'est toujours le reproche de Fénelon. L'accentuation manque aux mots et la quantité aux syllabes. La réponse de M. G. est triomphante. Pas plus qu'il ne regrettait la disparition des cas qui affranchissait le Français du Latin (p. 16 et 46) il ne regrette la contrainte de l'accentuation et de la prosodie latine : « au caractère conventionnel et à l'effet monotone de ces lois, qui d'avance donnent aux mêmes mots une quantité déterminée et

mathématique, notre langue oppose une harmonie naturellement et uniquement réglée par l'expression de l'idée ou la force du sentiment » (p. 61). Nos mots n'ont pas d'accent fixe ; mais savoir leur donner une intensité variable et mobile, c'est proprement *mettre l'accent*. Les sonorités diverses des syllabes, la valeur musicale de l'*e* muet, le rythme de la phrase qui est moins une architecture qu'un organisme, tout cela donne à notre langue une harmonie libre et vivante, vraiment unique. Toute cette partie de l'ouvrage de M. G. est au plus haut point convaincante et neuve.

Ce petit livre, qui nous apporte de nouvelles raisons de chérir notre langue, est signé d'un érudit qui connaît la langue française, l'aime et sait la parler.

Marc Citoleux.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 22 août 1913.* — M. Cagnat lit une note de M. Alfred Bel, directeur de la Merderça de Tlemcen, sur la découverte par lui faite, dans le voisinage des ruines de l'ancien rempart d'Agadir, d'un atelier de céramique arabe et d'une matrice à estamper la poterie. Selon M. Bel, ces débris pourraient remonter au xe siècle ou au commencement du xie siècle p. C.

M. Paul Girard communique une étude sur le gué du Scamandre. — M. Perrot présente quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 29 août 1913.* — M. Cordier donne lecture d'une lettre qui lui a été adressée de Piskon (Yaguob) par M. Robert Gauthiot. M. Gauthiot dit dans cette lettre que le domaine yaguobi est très fortement défendu par la nature contre l'invasion du persan dit tajiki (parlé dans les gouvernements du Tachkent et de Samarcande) et que, sur place, il est impossible de comprendre pourquoi le yaguobi s'est maintenu jusqu'aujourd'hui. Il ajoute d'ailleurs que cette langue est très menacée, mais qu'il a pu établir l'existence de deux dialectes anciens au moins et déterminer leur frontière avec précision.

La commission de la fondation Benoît Garnier propose d'allouer à M. Gauthiot un crédit supplémentaire de 1.000 francs.

M. Héron de Villefosse annonce que la conservation des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre, d'accord avec M. Léon Bonnat, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts et président du Conseil des Musées nationaux, vient d'obtenir la cession de la Minerve colossale couramment désignée sous le nom de *Torse Médicis*. Envoyée à Paris, sous le règne de Louis-Philippe, par Ingres, alors directeur de l'Académie de France à Rome, elle avait été attribuée par le ministère à l'Ecole des Beaux-Arts où on l'avait placée à une hauteur excessive, dans la fenêtre centrale du premier étage. En 1895, elle avait bien été descendue, au rez-de-chaussée ; mais elle n'est vraiment facile à étudier que maintenant, après son transfert au Louvre. Taillée dans un morceau de marbre pentélique, c'est une des plus majestueuses représentations de Minerve qui aient subsisté, et nulle statue ne peut donner une idée plus juste de ce qu'était une Athéna de Phidias. Elle est exposée près de la salle grecque, dans la rotonde de Mars.

M. De Pachtère expose qu'on a récemment découvert, à Aïn-Temouchent (l'antique *Albulae*), près d'Oran, une inscription qui fait connaître la construction, par une troupe d'auxiliaires indigènes (la *cohors prima Flavia Musulamiorum*), d'un poste (*praesidium Sufative*) sur la route qui fut au IIe siècle, dès Trajan et Hadrien, le grand boulevard de défense de la province de Maurétanie Césarienne.

M. Franz Cumont, associé étranger de l'Académie, présente une figurine d'envoûtement récemment découverte à Athènes, et la rapproche d'autres trouvailles analogues. La statuette de plomb d'Athènes offre cette particularité, jusqu'ici unique, d'être couchée dans un cercueil de même métal, fait à sa taille. — MM. Perrot, Clermont-Ganneau, Collignon et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 40 — 4 octobre — 1913

Roeder, Introduction aux hiéroglyphes. — Jéquier, La civilisation égyptienne. — Brockelmann, Syntaxe comparée générale des langues sémitiques. — Cicéron, Orator, p. Kroll. — Cicéron, Philippiques, p. Sternkopf. — Cornelius Nepos, p. Witte. — Festus, p. Lindsay. — Boissonnade, Relations économiques entre France et Prusse, 1643-1715. — Matter, Bismarck et son temps, 2e éd. I. — Eigenbrodt, Bismarck et son temps. — Goyau, Bismarck et l'Eglise, III. — A. Kaufmann, La statistique. — Nussbaum, Le système des hypothèques. — J. Kohler, Problèmes, 2e éd. — Riehl, Philosophie du présent, 4e éd. — H. Joly, L'hypnotisme et la suggestion. — Heinemann, Kant et le problème du temps. — Feigel, Le système de Renouvier et ses conséquences théologiques. — Siegmund-Schultze, La psychologie de Schleiermacher. — E. Lévy, Le problème biologique. — Dictionnaire de droit administratif, 20-21. — Kropotkine, La science moderne et l'anarchie. — Académie des Inscriptions.

Günther Rœder, **Ægyptisch,** praktische Einführung in die Hieroglyphen und die Ægyptische Sprache mit Lesenstücken und Wörterbuch. München, Oskar Beck, 1913, petit in-8° VII-88-55 p. Prix : 4 marks 50.

Il y a quelque jours, je rendais compte ici de la petite brochure d'Erman sur les hiéroglyphes : le livre de Rœder peut en être considéré comme la suite nécessaire pour quiconque, ayant été entraîné par elle à s'intéresser aux études égyptiennes, veut prendre de la grammaire et des conditions du déchiffrement une idée plus complète que celle qu'Erman lui en avait donnée. Il se compose de deux parties solidaires complétement l'une de l'autre : un abrégé grammatical qui occupe 54 pages d'impression serrée; un choix de phrases et de morceaux très courts, qui couvrent 56 pages d'autographie, et qui sont accompagnés d'une liste des signes, de brèves annotations et d'un glossaire imprimé.

La grammaire dérive essentiellement de celle d'Erman, mais elle n'en suit point le plan servilement. Après une sorte d'introduction en une douzaine de pages, où sont condensées les notions indispensable sur l'histoire de l'Égyptien puis sur l'écriture hiéroglyphique, et que termine un aperçu sommaire sur l'ensemble de la langue, Rœder, abordant rapidement la matière grammaticale, la répartit en deux portions à peu prés égales pour l'étendue. Il groupe dans la première la phonétique et les catégories du nom, du pronom, des

particules invariables, telles que les prépositions, les conjonctions et les adverbes, et il place dans la seconde le verbe avec des notions de syntaxe : c'est en quoi il diffère d'Erman qui, à l'exemple des grammairiens antérieurs, rejette les particules invariables derrière le verbe et la syntaxe derrière les particules. Je ne sais pas si la marche suivie par Rœder pourrait convenir à un cours ou à un ouvrage où il serait traité longuement de la grammaire, et il faudrait que je l'eusse expérimentée pour me rendre compte des résultats qu'elle produirait; dans un abrégé tel que celui qui nous est présenté aujourd'hui, elle a des avantages incontestables. En effet, la plupart des adverbes et des prépositions, ou sont des noms et des adjectifs, ou prennent des formes adjectives et nominales : en les rapprochant de leur origine, on rend plus facile à l'étudiant l'intelligence de la langue. D'autre part, le rôle que les prépositions jouent dans la constitution des formes verbales, à partir d'une certaine époque, s'explique aisément si le professeur les a énumérées et définies par avance. La classification de Rœder me paraît donc être excellente, du moins dans le cas présent. L'exposition du verbe est fort claire, et presque partout selon les principes de l'école de Berlin, et je ne la critiquerai que sur peu de points. Par exemple, Rœder, parlant des verbes à dernière radicale redoublée, dit que souvent une seule des deux lettres semblables est écrite, ce qui semblerait indiquer qu'il y avait là prononciation forte de la lettre, comme dans nos langues, *dette*, *presse*, *accuser*, et ainsi de suite. Je crois qu'il faut distinguer entre les deux orthographes et y reconnaître deux formes indépendantes, dont l'une exprime l'idée simple, et l'autre le redoublement, la continuité de l'idée, *ma'*, voir *ma'a'* voir d'habitude, voir continuellement; il n'est pas rare que, la forme redoublée s'étant usée, il lui reste seulement le sens de la forme simple, si bien que *ma'á* signifie *voir* de la même manière que *ma'*, mais ailleurs, le sens se maintient complet, ainsi dans OUNON *être d'habitude*, à côté de OUN *être*. Uu peu plus loin, je vois que Rœder propose d'appeler *Zustandform* ou *qualitatif* ce qu'Erman a nommé *pseudo-participe*, et j'estime qu'il a raison d'éviter ce dernier terme, qui exprime mal la valeur de la formé qui est de nature à induire les commençants en erreur. Les exemples sont donnés en transcription italique et je le regrette, car les transcriptions les meilleures faussent l'idée que l'étudiant se fait de l'aspect des textes et de leurs éléments de lecture : il était difficile qu'il en fût autrement dans un ouvrage qui devait coûter si peu, et Rœder a obvié presque à cet inconvénient en choisissant ses exemples parmi les morceaux qui composent sa Chrestomathie. Celle-ci et le petit Dictionnaire répondent de façon très adéquate à ses intentions.

La grammaire de Rœder rendra donc des services réels à notre science et aux étudiants qui désirent s'y instruire ; on voit même, par la trop courte analyse qui précède, qu'elle ne manque pas d'originalité

et qu'elle peut suggérer des idées aux savants qui n'en sont plus à leurs débuts. Ce qui me reste à dire s'adresse moins à elle en particulier qu'à la majorité de nos confrères allemands et même anglais et américains. Erman considère comme étant l'époque classique de la langue et de la littérature égyptienne, les temps du premier thébain, de la XIe à la XIIIe dynastie, et Rœder le suit en cela. C'est à mon avis une erreur de perspective. Laissant de côté le copte, ce n'est pas une langue unique et toujours identique à elle-même que l'écriture hiéroglyphique recouvre pour nous, c'est trois et même quatre langues, divisées en deux groupes qu'un grand fossé philologique sépare l'un de l'autre : pour préciser ma pensée, je dirai qu'il y a, entre le groupe le premier en date et le second, le même écart que nous trouvons entre le latin et l'une de nos langues romanes, le français par exemple. Au début, ni articles pour le nom, ni auxiliaires pour les verbes, mais la conjugaison et la détermination du nom se forment par pronoms mis en suffixe aux mots : en gros, ce système prévaut depuis l'époque prédynastique jusque vers la fin du premier Empire Thébain. Avec le second Empire thébain, les auxiliaires et les articles s'implantent dans la langue populaire et bientôt dans la langue littéraire : grâce à eux, les conjugaisons et les déterminations du nom se forment par préfixes. Dans ces conditions on ne peut parler avec raison d'*une* époque classique de l'Egyptien, car ce n'est tenir aucun compte de l'histoire : comme il y a eu théoriquement une époque classique pour le latin et une pour le français, il y a une époque classique pour le premier Egyptien et une pour le second. Le siècle des Ramessides, à qui nous devons le poème de Pentouêrît, les Chansons d'amour du papyrus Harris, les odes triomphales de Ménephtah, et tant de belle hymnes, est certainement l'époque classique du second Égyptien; les temps du premier Empire thébain sont-ils vraiment celle de l'Égyptien antérieur? L'étude des documents qui leur appartiennent certainement, *Enseignements d'Amenemhait*, *Plaintes du paysan*, *Mémoires de Sinouhit* présentent déjà quelques uns des caractères des documents écrits sous la XVIIIe et sous la XIXe dynasties. Pour le couper court, je concluerai que l'époque classique du plus ancien égyptien connu est celle où le gros des formules gravées dans les pyramides fut composé : l'époque de la XIIe dynastie est à celle-là ce que le siècle des Antonins fut à celui de César et d'Auguste En fait, il serait bon dès à présent d'écrire deux grammaires pour les étudiants, l'une où la langue des pyramides fournirait le matériel principal et qui comprendrait les formes de la langue du premier Empire thébain, l'autre qui contiendrait les règles de la langue Ahmesside et Ramesside jusqu'à l'âge ptolémaïque : l'étude de la langue ptolémaïque et de la romaine serait comme la préface de l'étude des dialectes coptes.

G. MASPERO.

G. Jéquier, **Histoire de la Civilisation Égyptienne des Origines à la Conquête d'Alexandre**. Paris, Payot et Cie, 1913, in-8° 330 p. et 265 vignettes intercalées dans le texte.

Cette *Histoire de la Civilisation Égyptienne* est destinée, dans l'esprit de son auteur, à détruire la légende, qui court parmi les lettrés d'aujourd'hui, « d'une Égypte immuable, figée dans sa civilisation « hiératique, depuis l'aube la plus lointaine de l'histoire jusqu'au « moment où elle tombe entre les mains des Grecs, une Égypte entiè- « rement séparée du reste de l'humanité et n'ayant exercé aucune « influence sur le développement du monde ancien ». La légende n'est peut-être plus aussi universellement admise que Jéquier le suppose, et, depuis plus d'un quart de siècle, le public lettré, à force de lire des ouvrages où elle est combattue, s'est habitué à considérer la civilisation égyptienne comme ayant suivi la loi de toutes les sociétés humaines, et comme ayant évolué rapidement, sa religion, ses mœurs, sa littérature, son art, ses institutions politiques, sa langue. Néanmoins, si morte que soit la légende, il est, comme le disait Louis Bouilhet, des morts qu'il faut qu'on tue; le livre de Jéquier tuera celui-là une fois de plus.

Évidemment, à traiter de l'Égypte entière dans 296 pages utiles de texte, entrecoupées de nombreuses gravures, on ne peut développer longuement chacun des chapitres : nous n'y rencontrons donc que des indications sur les divers âges du peuple égyptien. Du moins les traits choisis pour comparer les tableaux successifs de ces âges légendaire, archaique, thinite, memphite, thébain, saïte, sont-ils toujours typiques et en rendent-ils la physionomie avec netteté. Ils sont groupés, dans un ordre toujours le même, sous trois rubriques, *A. Histoire*, *B. Monuments*, *C. Civilisation*. Les principaux faits de l'histoire sont clairement et exactement résumés : çà et là pourtant, j'hésiterais à accepter quelques unes des considérations qui les accompagnent. Ainsi, il me paraît que c'est aller trop loin dans l'hypothèse que de déduire, de l'importance attachée aux cultes solaires par les rois de la Ve Dynastie memphite, la mainmise des prêtres d'Héliopolis sur la royauté. De même, je ne voudrais pas accepter, pour la chronologie de la XIIe dynastie et des temps qui séparent celle-ci de la XVIIIe, l'hypothèse de Lieblein plus que celle de Borchardt : elles ne me semblent pas laisser assez de place aux faits connus, ni assez de jeu à ceux qui seront découverts plus tard. L'appréciation des monuments et des arts, architecture, sculpture, peinture, arts mineurs, est souvent très fine dans sa concision, et je ne trouverais guère à y redire, si Jéquier avait tenu un plus grand compte des écoles locales et de leurs particularités. Son jugement sur les œuvres du second empire thébain, comparées à celles de l'empire memphite, n'est pas aussi juste que je souhaiterais qu'il fût : il y a des différences d'intention, de sentiment, de facture entre les unes et les autres, mais non

pas infériorité des unes par rapport aux autres, et j'estime que les bas-reliefs d'Hachopsouîtou, à Déîr el-Baharî, de Sétouî Ier à Karnak, aux Bab-el-Moulouk et en Abydos, le Sésostris combattant d'Ibsamboul, vingt statues des Pharaons ou des reines de la XVIIIe ou de la XIXe dynastie, valent les plus beaux morceaux de Gizèh, de Dahshour ou de Sakkarah. A propos d'Abydos, notons en passant que le temple de Déîr el-Baharî n'est pas le seul des temples funéraires qui s'écarte du modèle ordinaire de ce genre d'édifice : le Memnonium de Sétouî Ier y est dans le même cas. Enfin, en ce qui concerne la civilisation et ses développements d'âge en âge, je partage volontiers dans la masse les opinions de Jéquier : sur le point seul de la littérature et de la langue, j'éléverai des réserves. J'ai exposé déjà, dans un article sur la petite *Grammaire Égyptienne* de Rœder, que l'on a tort de procéder comme si la langue était une et presque immuable des débuts jusqu'aux derniers temps : il n'y a pas, comme l'admet Jéquier après Erman, une époque classique de la littérature égyptienne, mais plusieurs époques classiques dont chacune correspond à un état spécial de la langue.

Il est certain qu'à éplucher l'ouvrage de très près, on y trouverait matière à de longues discussions et à des chicanes sans nombre : on ne réussira jamais à condenser quatre mille ans et plus d'histoire en trois cents pages, sans imposer à l'expression d'idées et de faits dont beaucoup sont encore mal établis, une tournure dogmatique qui provoque la critique. Disons, sans plus insister, que, si des points sont contestables ici, c'est parce que notre science en est réduite encore aujourd'hui, après un siècle presque d'existence, à vivre de conjectures dans ces mêmes endroits : un grand nombre de ses résultats ne sont admis qu'à correction. Prenons donc le livre de Jéquier pour ce qu'il a eu l'intention de le faire, une simple mise au point de nos connaissances présentes, et constatons qu'elle est heureuse. Les illustrations sont choisies avec discernement en général : je regrette que, pour figurer la pyramide de Méidoum, on ait pris, non pas une photographie, mais un croquis trop sommaire de Spiegelberg, et que les sujets empruntés aux tombeaux de Beni-Hassan aient été extraits des planches de Newberry et non pas de celles de Champollion ou de Rosellini, où la gaucherie des originaux a été copiée de façon plus consciencieuse. L'*Index* a été rédigé avec soin, et la *Bibliographie* est aussi complète que le permettaient les dimensions restreintes du livre. L'impression est élégante et correcte. Jéquier appartient à cette classe de savants, trop peu nombreux, qui n'imaginent pas qu'un ouvrage cesse d'être scientifique, dès qu'il est présenté aux lecteurs sous une forme agréable à l'œil, et il a eu la chance de rencontrer un éditeur qui s'accorde avec lui sur ce point : je les en félicite tous les deux de grand cœur.

G. Maspero.

Carl Brockelmann. **Grundriss der vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen**. II. Band : Syntax. Berlin, Reuther und Reichard, 1912, xx-708 pp., 35 Mk.

Le tome II du *Grundriss* de M. Brockelmann est le premier essai de syntaxe comparée générale des langues sémitiques : les manuels plus courts antérieurement parus, celui de Zimmern et ceux de Brockelmann lui-même ne comportaient pas de syntaxe. Les curieux de syntaxe comparée devaient donc s'adresser à des études sur des questions ou des langues particulières et n'en trouvaient aucune rédigée aussi bien à l'usage des non-sémitisants que des sémitisants. Sans doute on a d'excellentes études sur l'hébreu, l'arabe classique, etc.; sans doute aussi la syntaxe des langues sémitiques anciennes est suffisamment homogène pour que la connaissance de l'une d'entre elles permette de passer en revue tout ou presque tout ce qui est attribuable au sémitique commun. Mais on ne peut pas demander à un spécialiste de l'indo-européen par exemple d'apprendre l'alphabet hébreu ou arabe pour lire une syntaxe où tous les exemples sont donnés en caractère étranger. M. Brockelmann s'est imposé pour l'utilité commune le travail de tout transcrire et il faut l'en remercier.

Il a voulu aussi réunir le plus de faits possible : c'est pourquoi sa syntaxe, comme sa phonétique et sa morphologie, antérieurement parues, fait intervenir à côté des langues anciennes : hébreu, araméen, assyro-babylonien, arabe classique, éthiopien ancien, tous les dialectes sémitiques encore actuellement parlés : néo-araméen, arabe moderne, langues de l'Arabie du sud, langues d'Abyssinie ; cela suppose un travail de dépouillement considérable non pas seulement de grammaires ou d'articles grammaticaux, mais de textes ; car souvent les auteurs d'études sur les dialectes modernes se contentent de publier, sans commentaire grammatical, des spécimens étendus du parler considéré ou s'ils font une grammaire elle est souvent indigente pour la partie syntaxique.

Le travailleur consciencieux qu'est M. Brockelmann s'est fort bien démêlé de cette abondance de documents. Sans doute peut-on noter au passage bien des imperfections de détails ; mais l'auteur est toujours à la recherche d'une exactitude plus grande, comme le prouvent entre autres les additions et corrections de la fin du livre.

Le plan du livre est criticable : il procède mécaniquement du plus simple au plus compliqué dans la construction de la phrase ; mais il s'y intercale des études sur les relations des divers éléments de la proposition entre eux, et de nombreux compléments à la morphologie; aussi n'est-il pas entièrement clair au premier aspect, et il n'est pas fait pour mettre au premier plan les phénomènes les plus importants.

Mais quand on a bien étudié la table des matières et saisi la méthode suivie on peut retrouver tous les faits intéressants; ainsi le linguiste curieux non-sémitisant n'aura pas trop de peine à juger, par exemple,

de l'importance de la phrase nominale en sémitique, de la pauvreté de la flexion casuelle et de son élimination rapide avec remplacement par des constructions analytiques, etc.

M. Brockelmann a donc mérité la reconnaissance, à côté des sémitisants, de tous ceux qui veulent, en prenant un aperçu de différentes familles de langues, se rendre mieux compte du mécanisme général du langage.

M. Cohen.

M. Tullii Ciceronis **Orator** als Ersatz der Ausgabe von Otto Jahn erklärt von Wilhelm Kroll. Weidmann, 1913, 228 p. in-8°.

M. Wilhelm Kroll, successivement professeur aux Universités de Greifswald, de Münster, puis de Breslau, écrit depuis des années dans presque toutes les revues, et il a publié des livres dans presque toutes les librairies, Culturen etc [1]. Tout le monde voit en lui un savant très au courant, d'esprit libre, volontiers audacieux qu'on a tout profit à connaître. C'est dommage que sa rédaction soit, pour nous tout au moins, souvent obscure.

Le livre est dédié « à la mémoire de Fr. Skutsch » avec les mots : *Unde mihi tam fortem tamque fidelem ?*

Quand M. Kr. a revu, pour la même collection, la nouvelle édition du *Brutus* de Jahn (la 5e en 1908), il s'est borné à remettre le livre au courant. Il en est ici autrement et le titre nous en avertit ; il y est dit nettement que l'édition de Jahn est cette fois remplacée (Ersatz), et, dans la courte préface que précède l'introduction, M. Kr. précise encore qu'il s'agit ici d'un travail nouveau. Des raisons personnelles ont pu le déterminer : il avait vu dans le *Brutus* un travail destiné aux classes, tandis qu'ici il s'est dégagé de cette préoccupation. Mais nous devinons facilement la raison la plus forte : l'édition précédente de l'*Orator* (la 3e) est de 1869 ; depuis cette date que de changements, surtout en ces dernières années ! Le fonds de la tradition peut être constant ; mais il était impossible que l'interprétation ne fût pas entièrement renouvelée. Un moment de réflexion suffit à le faire sentir. N'est-il pas nécessaire de traduire dans le langage moderne les mots et les termes de Cicéron qui diffèrent souvent aussi bien des termes grecs que de ceux dont nous nous servons (ainsi *trochée*) ? D'autre part l'interprète devra se mettre à notre point de vue qui n'est plus le même qu'il y a un demi-siècle. Autrefois nous ne voyions dans une fin de période que tels choix d'expressions, telles nuances (197 fin : *verba dico et sententias*) ; maintenant nous avons pour beaucoup de passages le droit de croire, nous n'hésitons pas à penser qu'ils ont visé telle riche clausule

---

1. Prochainement je dois rendre compte de deux autres livres de M. Kr. qui viennent de paraître.

le *numerus* plus ou moins habilement dissimulé). Donc avant tout nécessité de partir de nos idées et de parler aussi la langue d'aujourd'hui.

De tous les traités de rhétorique l'*Orator* passait justement, et ce n'est pas d'aujourd'hui, pour être le plus difficile, ou mieux, pour dire la vérité, toute une partie du livre nous échappait. Il traite du rythme ancien ; or c'est justement le rythme qu'on se représentait mal et qu'on a cru ces temps-ci avoir au moins partiellement retrouvé. Mais, par un singulier défaut de méthode, les savants contemporains négligeaient de faire la contr'épreuve de leurs théories. Quand au siècle dernier on a retrouvé l'explication des hiéroglyphes, on n'a été sûr de la méthode que lorsqu'on a prouvé qu'elle pouvait tout expliquer. De même ici n'était-il pas indiqué de rapprocher des systèmes nouveaux l'exposé de Cicéron, compétent dans la matière puisque c'est lui qui introduisit à Rome cette forme du style ? On s'en est gardé cependant ; était-ce prudence ? Fallait-il éviter à tel nouveau système le choc avec ce texte ancien où il se fût brisé comme verre ?

D'après ce qui précède, on devine assez quelle importance avait présentement le nouveau livre. M. Kr. était d'ailleurs des mieux préparés à sa tâche ; il n'en a méconnu, ni éludé aucune des difficultés ; le résultat final ne nous déçoit pas ; nous sommes sur la bonne voie et le présent livre servira certainement de base à toutes les recherches ultérieures.

A la fin apparat critique (5 p.) ; index des noms ; index de ce qui est dans les notes (17 p.). La base du texte est l'édition critique de Heerdegen (Teubner, 1884), complétée par une thèse de Strasbourg, P. Reis, *Studia Tulliana* (1907). Les passages où Stangl voulait voir des interpolations dans la leçon de L. sont regardés pour la plupart comme authentiques par M. Kr., qui croit A copié avec non moins de négligence que L et qui lui préfère en général l'autre recension [1]. Tout au moins il réclame le droit de louvoyer entre l'une et l'autre, et nous voilà de nouveau réduits par lui à la méthode éclectique. Que le lecteur n'oublie pas que c'est juste l'opposé de ce qui ressort de la comparaison des deux sources dans le *de Oratore*. Il est vrai que cette thèse jusqu'ici reçue est combattue par M. Kr. qui proteste.

M. Kr. croit que notre texte contient des fautes qui remontent jusqu'à l'officine d'Atticus ; il pense le prouver en s'appuyant sur la tradition indirecte. A remonter jusque là, il me semble cependant qu'on peut tout dire, et c'est vraiment trop prouver, et par suite ne prouver

1. Ainsi 148 fin, M. Kr. s'est borné à citer et expliquer la leçon du ms. d'Avranches : forensibus nostris rebus <*et externis inclusae et*> domesticae litterae respondebunt, qui a si fortement la marque du style de Cicéron. Mais cette leçon n'aurait-elle pas dû être dans le texte où M. Kr. reçoit telle variante de A (151, *fecerat* qu'il juge cependant inutile ? — La conjecture que M. Kr. admet dans le texte (211, *in se* pour *ipse* est bien obscure.

rien. Il est tout naturel que venant de si loin, M. Kr. retombe au pur scepticisme et qu'il croie qu'on ne peut garantir « au plus que la pensée de Cicéron ». mais point du tout son texte (*ipsa verba*).

Dans les autres éditions la composition et la suite du traité risquent d'échapper. Un bon sommaire de l'ouvrage est ici donné dans l'Introduction (p. 7 et s.) ; mais il est, avec grand raison, répété avec plus de précision et plus de détails, en caractères espacés, dans les notes du bas des pages, au début de chaque développement. Les objections qu'on peut faire au plan choisi par Cicéron, plan sous lequel on devine des intentions de polémique, sont nettement exposées p. 6 et 7.

M. Kr. a soigneusement réuni tout ce qui peut éclaircir notre texte ; M. Kr. cite souvent, et cela se conçoit, les publications qu'il a données ailleurs en livres ou en articles de Revues ; mais à force de concentrer sa rédaction, il me paraît manquer de clarté et risquera de n'être pas compris. Comme il ne procède que par allusions rapides, le lecteur sera bon gré mal gré forcé de recourir à Sandys ; d'autre part les indications bibliographiques, très précieuses, qui foisonnent au bas des pages sont souvent brèves et incomplètes [1] ; elles restent dispersées, et faute d'un index qui les réunisse, on aura du mal à les retrouver. Pourquoi nous donner cette peine inutile [2] ?

L'introduction me paraît solide, à peine tendancieuse dans tel ou tel détail [3].

Bref travail considérable, plein de résultats venus d'ailleurs, mais tout aussi rempli de vues originales ; c'est grand dommage que, dans la forme, il soit ça et là énigmatique et que partout il y manque un peu d'air [4].

Emile Thomas.

---

1. P. 83 sur Nassal.

2. Savants français cités : MM. Lebreton, Laurand (mais, malgré le mérite de ces *Etudes* citées par lui plus d'une fois, M. Kr. lui reproche de défendre des thèses surannées : p. 9, n. 4), Bornecque, Causeret, le Daremberg-Saglio.

3. Peut-on vraiment croire que dès la fin de 46, Cicéron devinait en Brutus le futur meurtrier de César (ici p. 2 en haut) ? Nous associons sans doute ces idées ; mais comment le lien aurait-il eu la moindre apparence de réalité dans les circonstances données et si longtemps avant l'événement ? — Que Cicéron n'ait appris les clausules que par la pratique et qu'il ne se soit occupé de leur théorie que pour la rédaction de notre ouvrage, je n'oserais certes l'affirmer comme le fait M. Kr. p. 182 b.

4. En conservant le texte des mss. au § 159, on prête à Cicéron une énormité : la première syllabe longue dans *sapiente* (!), il faut de toute nécessité corriger le mot en *sano*, ou ajouter comme Schütz : producte dicitur <in>, in... La difficulté aurait dû tout au moins être signalée. — Je n'entends pas comme M. Kr. 132, *perfectum* ; le mot s'oppose à *temptatus* (cf. 200 : non *perfecimus conati*...) et ce qu'il faut sous entendre n'est pas *me*, mais *nullum modum* (quo animus audientis incitari aut leniri potest) a me non... — Comment admettre l'inconséquence de la p. 98, qui porte au texte *Aviti*, à la note *Habiti*, sans autre explication ? Et j'ai noté d'autres fautes toutes semblables : p. 63, § 60, texte : *vultus* et note : *uoltus*. — La rédaction de toute la note sur 152 fin est singulièrement surchargée et embrouillée.

Ciceros siebente, achte, neunte und zehnte **Philippische** Rede erklärt von Wilhelm Sternkopf, Weidmann 1913, 121 p. 1 m. 20.

Nous avons ici la suite d'un recueil dont j'ai signalé l'an dernier la première partie [1]. Un premier appendice (4 p.) traite de la date des quatre discours. Suit l'appendice critique en 14 pages.

En tête de ses notes critiques, M. St. indique brièvement comment pour lui se pose la question du texte dans les Philippiques. Clark a justement reproché à Halm d'avoir surfait le ms. du Vatican (V, du IXe s.) dont le copiste ignorant a commis force bévues. Pour la 2e classe (D), Clark a substitué deux mss. nouveaux à ceux de Halm; mais d'autre part son apparat, qui ne contient qu'un choix de variantes, ne peut être regardé que comme un supplément à celui de Halm, et en maints passages (ici marqués d'astérisques), il faut revenir au texte de Halm. Nous avons donc ici, pour la critique du texte, une révision et aussi un complément nécessaires.

La composition de chaque discours est indiquée dans l'introduction. On l'aurait mieux suivie si l'éditeur y avait joint des titres et des sommaires dans les notes.

Le commentaire n'est peut-être pas suffisant pour éclaircir toutes les obscurités, et, sur plus d'un passage où le lecteur doit recourir à King, Wernsdorf ou aux anciens commentaires, on aurait souhaité une note de quelques mots ou quelques lignes qui aurait tiré d'embarras.

Mais, à mes yeux, ce qui diminue la valeur de ces discours, surtout si on destine à l'enseignement des livres comme celui-ci, c'est qu'en chaque point de ces discussions, il s'agit d'actes, de décisions qui portent sur des vétilles; ce sont des incidents du jour et de l'heure, et les protestations de Cicéron risquent fort de nous paraître assez peu justifiées. Brandons éteints; que d'efforts faudrait-il pour les rallumer, et à quoi bon? Ai-je besoin d'ajouter que le livre, comme tout ce que publie M. St., est d'ailleurs des plus soignés [2].

É. T.

Cornelius Nepos erklärt von Karl Nipperdey. In elfter Auflage herausgegeben von K. Witte. Weidmann, 1913, 300 p. in-8°, 3 m. 40.

Jusqu'ici je ne connais du nouvel éditeur M. Kurt Witte (si je ne me trompe, privat docent à Münster) que les articles curieux qu'il a

---

Les leçons de Ritschl y sont presque inintelligibles. — Le livre a été imprimé avec le plus grand soin. Mais nous écrivons A*vran*ches (et non comme p. 17 A*vren*ches). P. 135, en haut de la col. b. l. 3, lire Hia*tus*; p. 168, l. 2, lire *quam*; p. 178, 8 : con*sula*tu; p. 160, fin du § 182, quae*ren*da; p. 192 b, l. 4 : *exer*citu.

1. Revue de 1912, II, p. 107.

2. Citations du livre de M. Lebreton. — VII, 22, la conjecture de M. St. *quo*, ne peut vraiment se comprendre quand manque tout verbe de mouvement, et alors que le sens ne pourra s'entrevoir qu'à la faveur des mots *comitem*... *ducem*, qui terminent les propositions suivantes.

publiés dans le Rheiniches Museum (en 1910 et suiv.) sur la forme du récit dans Tite-Live, ainsi qu'un récent article de la Glotta sur certaines terminaisons dans les épiques grecs.

J'ajoute quelques indications qui, pour éviter toute erreur, auraient dû, ce me semble, être données dans le titre. C'est ici une reprise de la *petite* édition de Nipperdey (la onzième). Ces livres se distinguent des grandes éditions parce que celles-ci sont plutôt destinées aux étudiants et aux maîtres, les autres visant surtout les élèves (ici telles traductions sont suggérées, etc.). J'ai sous la main une des petites éditions antérieures (la 8e de 1881); elle a cent pages de moins que celle-ci ; bel accroît pour un « petit » livre!

Pour le texte comme aussi dans les remarques, l'édition a été mise au courant des travaux les plus récents. L'éditeur discute, à plusieurs reprises, dans les notes du bas des pages les difficultés du texte. Les difficultés historiques de fond sont de même relevées ici avec plus de soin qu'on ne le fait d'ordinaire. Bref livre classique très soigné [1].

É. T.

Sexti Pompei **Festi** De verborum significatu quae supersunt cum **Pauli** epitome Thewrewkianis copiis usus edidit Wallace M. Lindsay. Bib. Teubner, 1913, XXVIII-573 p. 12 m.

Nos livres sont sans doute avant tout l'œuvre de notre esprit. Mais ils dépendent aussi tellement des livres des autres et de la valeur de nos instruments de travail, qu'un mouvement se fait dès qu'a paru sur un sujet important et difficile un texte longtemps attendu. Tel sera bien le cas pour le livre nouveau de M. Lindsay.

L'éditeur est assez connu par ses articles et ses excellentes publications pour qu'il soit inutile de le présenter au lecteur. Pour Festus d'autre part, qui ne sait les difficultés qu'on rencontrait depuis quelque vingt ans, pour se procurer un bon texte à des prix raisonnables? Nul aussi n'ignore que c'est de cette source que nous vient presque tout ce que nous savons de la religion et des institutions romaines. Le livre est donc sûr d'être tout à fait le bien venu. En haut des pages, comme repères, indications des pages de Müller, et aussi de Thewrewk. Nous n'avons ici présentement que le texte proprement dit, joint au témoignage des manuscrits. Viendra un second volume avec les discussions et toutes les indications complémentaires. Au second volume est en somme renvoyé l'équivalent de ce qu'on trouve dans les notes de Müller, rapprochements, éclaircissements, etc. [2]. On comprend aussi qu'il faut attendre la publication du tome II pour

---

1. P. 32, première note, 11 : lire Θεσσαλοῖσι δε. — Pourquoi à l'apparat, rien sur I, 3, 3, 11 [Miltiades] ?

2. M. L. renvoie au second volume la question de savoir ce que les Gloses anciennes peuvent fournir d'utile pour le texte de Festus.

nous faire une idée exacte de la méthode de M. L. et pour apprécier la valeur du livre.

La préface a 28 pages. A la fin *Index verborum* (44 p.) et *Index scriptorum* (9 p.). La partie qui comprend à la fois Festus et Paul va de la page 114 à la fin. En tête, comme d'habitude, les *Excerpta* de Paul; quand commence le Festus (d'abord d'après l'*Apographon* de Politien, puis d'après le Farnesianus), le texte, d'après sa source, est sur la page de droite; en regard sur la page de gauche se trouvent les Extraits de Paul. Au bas, les variantes de Festus, puis celles de Paul, très nettement séparées.

Le travail nouveau de l'éditeur devait d'abord se porter sur le classement des copies des cahiers détachés du Farnesianus. Car différentes découvertes ont amené des rectifications aux vues de Mommsen. De là aussi des modifications apportées, pour ces livres, à la recension de Müller et à celle de Thewrewk. Notons par exemple que dans les cahiers qui avaient été détachés du Farnesianus (VIII, X, XVI) M. L. a utilisé la copie de Politien que M. de Nolhac a découverte dans les *Ursiniani*. Pour le texte, il y a aussi avantage sur les éditions précédentes en ce sens que les croix ne sont pas ici comme chez Müller inutilement prodiguées. Parmi les auteurs anciens de conjectures sont cités Augustinus, Ursinus, Scaliger, Turnèbe, Cujas; parmi les éditions surtout l'Aldine; Mueller, Bruns, Mommsen, Reitzenstein, Huschke; parmi les modernes Thewrek etc. M. L. se réfère souvent aussi, comme il était naturel, aux conjectures qu'il a proposées dans l'Archiv de Woelfflin. De conjectures nouvelles cependant propres au nouvel éditeur, je n'en vois pas un très grand nombre; quelques-unes sont assez heureuses.

Pour les chiffres entre parenthèses qui donnent le numéro du fragment d'auteurs cités, je crois qu'il eût été bien plus pratique de donner la page et la ligne (par ex. dans Jordan pour Caton; Ribbeck pour les tragiques et les comiques etc.), et non les numéros établis par l'éditeur, ce qui force souvent à une nouvelle recherche (surtout dans Caton).

Sur bien des points obscurs, nous sommes, même dans ce livre, laissés dans l'embarras, sans qu'il soit fait mention d'essais récents d'explication [1]. Je crois qu'on n'a pas tiré jusqu'ici de Festus et de Paul tout ce qu'ils peuvent fournir pour l'histoire de Rome. Le livre de M. L. par lui-même marque déjà un progrès; il en amènera d'autres; car il a pour lui la commodité du format et de la disposition. Mais justement par là nous découvrons mieux tout ce qui reste à faire [2].

Émile Thomas.

1. Ainsi p. 292-294, sur Pantices *frus* ventris; 51, 30, *canturnus* nomen loci; 77, 19, *faces* nom. sing. etc.

2. P. 19, 7, lire Arsine*um*. — P. 336, 12, à la fin de la ligne écrire *al* avec un trait d'union. — P. 466, 10, proinde *ac ea* : Ursinus avait écrit correctement

P. Boissonnade. **Histoire des premiers essais de relations économiques entre la France et l'Etat prussien pendant le règne de Louis XIV (1643-1715).** Paris, H. Champion, 1912. In-8°, VI-484 p.

Étudier l'une des tentatives faites par Colbert pour détruire le monopole de la marine marchande néerlandaise et établir des relations « en droiture » entre la France et les pays du Nord ; voir comment ses successeurs ont essayé de reprendre ce plan, une première fois avorté, tel est le principal objet que s'est proposé M. Boissonnade. Subsidiairement, retracer l'évolution économique de l'État brandebourgeois-prussien sous le Grand Électeur et son successeur. — Avouerai-je que les deux parties de ce dessein ne se raccordent pas toujours très bien entre elles ; que les développements donnés par M. B. à la seconde ne m'ont toujours paru ni très neufs ni indispensables ? Ou bien suis-je la dupe d'une illusion naturelle chez ceux qui ont eu le privilège d'entendre sur ce sujet, il y a quelque vingt-cinq ans, les admirables leçons, restées en grande partie inédites, de M. Lavisse ? Il semble aux anciens auditeurs du maître qu'ils ont encore ces leçons dans l'oreille, et qu'ils n'ont, sur ce point, plus rien à apprendre.

Le robuste travailleur qu'est M. B. s'est amplement documenté dans nos archives. Pour les archives prussiennes, il paraît s'être contenté presque exclusivement des publications de textes ; il a seulement donné, en appendice, quelques inédits [1]. Sa bibliographie d'imprimés (anciens et modernes) est très étendue.

Quoi qu'il professe pour Colbert l'admiration convenue qui est de mise à peu près partout (cette renommée ne va-t-elle pas être un peu amoindrie par l'étude actuellement en cours de publication de M. Germain Martin ?), M. B. semble cependant reconnaître (p. 98) que Colbert s'est complètement trompé sur la nature réelle de nos rapports commerciaux avec les Provinces-Unies : il croyait la France débitrice des Hollandais à raison de ce commerce ; elle était au contraire créancière, et la Hollande nous payait le surplus en numéraire. Même du point de vue strictement mercantiliste, nous faisions donc une bonne affaire. — La politique de Colbert, en nous menant à la guerre de Hollande, se retournait d'ailleurs contre elle-même. Cette guerre amena la rupture complète de nos relations directes avec le Nord (p. 108), spécialement avec l'État prussien, et le triomphe du commerce hollandais dans la Baltique. Il n'y a pas là de quoi se pâmer

---

atque ; je ne sais pourquoi Müller et d'après lui M. L. l'ont changé en *ac*. — Je regrette surtout p. 352, 34, la faute de *eam* (lire *eum*). — M. L. a oublié d'indiquer clairement le sens qu'il attache aux deux espèces de crochets [ ] et < >. — Certains renvois d'une page à telle autre sont indispensables ; p. 81, 10 *id est ferventia* est inintelligible si l'on ne renvoie pas à la p. 73, 23 etc. — P. 92, Müller écrit sans variante : tran*si*bant ; M. L., sans variante : tran*sie*bant. Le résultat est forcément pour le lecteur une incertitude fâcheuse.

1. Pas de documents inédits néerlandais.

d'admiration [1]. Le gouvernement du Roi très chrétien fut trop heureux, *même pendant la guerre* (en 1673), de laisser la marine hollandaise reprendre, « avec la connivence » des autorités, « le rôle d'intermédiaire entre nos ports et un des pays septentrionaux ».

La Révocation acheva ce que le protectionnisme maladroit avait commencé. Daguesseau ne put réussir où Colbert avait échoué. « L'établissement du commerce français dans le Nord, sans le concours des intermédiaires — conclut assez mélancoliquement M. B. (p. 420) — fut l'une de ces entreprises dont notre diplomatie et notre négoce ne cessèrent de caresser l'idée, et qu'on ne parvint jamais à réaliser que d'une manière imparfaite ».

Dans le détail, M. B. nous apporte beaucoup de nouveau. Il complète les renseignements, que nous devions à M. Pagès, sur les Formont. Il enrichit de nombreux portraits la galerie des agents (généralement des réfugiés ou fils de réfugiés) du commerce franco-brandebourgeois. Il nous instruit avec la plus précise minutie de la nature de ce commerce, de ses objets, de ses procédés. Dans la mesure où il reste une histoire des « relations » entre les deux États, son livre est une très précieuse contribution à l'histoire du commerce. [2].

Henri Hauser.

Paul Matter. **Bismarck et son temps**. I. La Préparation (815-1862). Deuxième édition, revue. Paris, Alcan, 1912, 8° p. 534. Fr. 10.

A. Eigenbrodt. **Bismarck und seine Zeit**. Streifzüge, Betrachtungen und Untersuchungen. Leipzig, Dieterich, 1912, 8° p. 375. Mk. 5.

Georges Goyau. **Bismarck et l'Eglise**. *Le Culturkampf*. Tome III (1878-83) et Tome IV (1883-87). Paris, Perrin, 1913, in-16, pp. xxx, 323 et 350. Les deux vol. Fr. 7.

I. Le *Bismarck* de M. Matter, publié de 1905 à 1908, vient d'avoir une seconde édition ; je n'ai pas à en parler, ayant annoncé ici (1er avril 1908) la première. Cette nouvelle édition est d'ailleurs identique à l'autre ; l'auteur s'est borné à corriger de légers lapsus et fautes d'impression (il en est resté cependant quelques uns) et à ajouter dans les notes certaines références de plus. Nous souhaitons à la réimpression de l'ouvrage le succès légitime qu'il a eu à son apparition.

II. L'ouvrage de M. Eigenbrodt — il nous en avertit lui-même — est d'une composition très libre. Ce n'est pas une histoire suivie ni

---

1. M. B. nous paraît près de la vérité lorsqu'il loue en Colbert « l'homme d'affaires, d'esprit net et vigoureux, plus original que le penseur. »

2. Voici de quoi montrer à M. B. avec quel intérêt nous l'avons lu : P. 74, *Nehrung* est féminin. P. 151 et 152, *Weichsel* et non *Wechsel*. P. 231, l. 14-15, intervertir les mots « créancier » et « débiteur ». P. 303, l. 8 : « Postdam ». P. 122 : « inaugurant un système analogue à celui du *clearing house* » ; ce système avait déjà été « inauguré », au xvie siècle, dans les foires de Lyon.

de Bismarck, ni de son temps, mais une série d'études de détail, où ne manquent pas les digressions, tantôt de diverses périodes de la carrière du diplomate, tantôt des souverains ou des hommes politiques dont l'activité fût mêlée à la sienne ou même l'ont simplement précédée. M. E. a tenu à marquer l'analogie entre Bismarck et Napoléon dont il est grand admirateur ; tout un chapitre est consacré à ce rapprochement assez factice. Par contre dans un autre excursus Frédéric Guillaume III est durement traité : c'est le plus chétif des Hohenzollern, passif et méfiant, seul responsable d'Iéna. Mais quand l'auteur parle de Bismarck, un ton d'apologie, lassant à la longue, règne d'un bout à l'autre du volume, et c'est souvent aux dépens des adversaires du chancelier qu'il poursuit cet éloge immodéré de son héros. Il en veut surtout aux doctrinaires, aux théoriciens de la politique, aux chefs parlementaires, aux Lasker, aux Miquel, aux Windthorst, aveuglés par des ambitions de parti, mais plus encore au fonctionnarisme inintelligent et despotique qui aurait trop souvent traversé les vues du grand réaliste. Nous étions plutôt habitués à entendre l'éloge de la bureaucratie prussienne, de son esprit de discipline et de son dévouement à l'État. M. E. s'est autorisé de quelques paroles de Bismarck, qu'il aime d'ailleurs à citer copieusement, pour la charger de toutes les fautes, sans épargner davantage les bureaux de Vienne. Il sera bon en le lisant de faire la part de l'exagération de ces accusations. L'auteur nous semble avoir observé une plus juste mesure quand il a traité des rapports de Bismarck avec les souverains qu'il a servis, Frédéric Guillaume IV, Guillaume Ier et Frédéric III. Sur Guillaume II il est à peu près muet, quoiqu'il se soit longuement étendu sur les années de retraite du chancelier ; la politique du « nouveau cours » que le solitaire de Friedrichsruhe commentait si âprement devant des visiteurs d'occasion ou dans son journal de Hambourg, est passée au crible et M. E. n'est pas tendre pour les successeurs du ministre congédié, pour Caprivi en particulier.

La dernière partie du volume est consacrée aux Mémoires de Bismarck. La valeur documentaire en a été parfois contestée ; des historiens de profession y ont relevé des inexactitudes et des contradictions. M. E. s'est attaché à défendre par une discussion serrée les points qui avaient provoqué les critiques de Lenz ou de Marcks : ainsi sur l'intervention de Bismarck dans les rapports entre la Prusse et l'Autriche au moment de la guerre de Crimée, sur son rôle dans la négociation de la paix de Nikolsbourg, sur ses discussions avec le prince héritier relativement au titre du futur empereur d'Allemagne. M. E. n'a pas apporté pour sa démonstration de documents inédits, mais il a tiré un habile parti des nombreux témoignages imprimés et de la confrontation des affirmations des Mémoires avec les articles de presse inspirés par leur auteur. En faisant la part des préventions

de l'historien, ses esquisses variées sur l'entourage de Bismarck, son étude des Mémoires, comme l'abondant chapitre où est exposée l'activité diplomatique du représentant de la Prusse à la diète de Francfort, méritent l'attention des lecteurs.

III. M. Goyau nous donne la fin de son étude sur le *Culturkampf* dont les deux premiers volumes ont paru en 1911. Je les ai signalés ici (V. *Revue* du 3 février 1912), et cette suite de l'ouvrage mérite les mêmes éloges pour l'étendue de l'information, comme elle appelle les mêmes réserves pour les préoccupations de thèse catholique. L'historien n'avait plus qu'à nous exposer la cessation de la guerre entre l'Église et Bismarck, à raconter de laborieuses négociations dont les dernières dépassèrent même sa retraite, même sa mort. La période héroïque et dramatique du *Culturkampf* appartient donc aux anciens volumes, mais l'intérêt qu'offre celui-ci, pour être différent, n'en est pas moindre. Si les grands premiers rôles ont été déjà présentés, il y a de nouveaux acteurs que M. G. a su vivement crayonner : Schlœzer, l'agent de la Prusse à Rome, Puttkamer et Gossler, les successeurs de Falk ; dans l'autre camp, M. Kopp, l'habile défenseur de l'Église au Landtag, et du côté de la curie, d'actifs et souples négociateurs, Masella, Jacobini, Galimberti. M. G. nous fait suivre sans fatigue les longs pourparlers engagés entre Rome et Berlin qui se traduisirent par de premiers succès pour les catholiques : retraite de Falk, l'auteur des lois de Mai, maniement de plus en plus indulgent de ces lois, mais avec le souci visible du gouvernement de ne pas jeter entièrement ses armes. Au cours de ces demi-concessions que Bismarck cherchait à vendre le plus chèrement possible, le parti du Centre avait vu grandir son importance et celle de son chef Windthorst. Mais le chancelier n'était pas homme à subir la domination d'un parti parlementaire ; par le coup de maître de l'affaire des Carolines remise à l'arbitrage de Léon XIII, il change de tactique et négociera dès lors la paix directement avec le pape, par dessus le Centre réduit ainsi à s'incliner devant les ordres de Rome et qui en 1887 s'exposera au désaveu du Pontife en votant contre le Septennat. D'ailleurs la discussion des projets de loi en faveur de la révision se déroulait maintenant à la chambre des seigneurs du Landtag prussien et il ne restait au Centre qu'à voter, en suivant les conseils de Léon XIII et sans avoir le bénéfice de sa docilité. Par deux révisions successives, en mai 1886 et en avril 1887, ce qui restait de plus menaçant pour l'Église des armes forgées par le *Culturkampf* était supprimé. Le conflit inutile était enfin résolu ; il n'avait servi, suivant M. G., qu'au triomphe du romanisme, qu'à rattacher plus étroitement à la papauté l'église catholique d'un empire qui avait passé jusqu'ici pour le champion du protestantisme.

Les lecteurs des quatre volumes de M. G. si pleins de faits, si

abondants en références, d'une exposition si lucide, malgré la richesse de la matière, ne se placeront pas tous au seul point de vue religieux pour juger cet épisode de l'histoire d'Allemagne. Ils verront dans ce long démêlé de Bismarck avec l'Église des liens plus étroits entre les questions de politique intérieure ou extérieure qui déterminèrent la conduite du Chancelier, indifférent au fond à tout dogmatisme ; M. G., sans les nier, les a trop subordonnés aux intérêts d'ordre purement confessionnel.

L. Roustan.

— La *Theorie und Methoden der Statistik* (Mohr, 1913, XII-540 p. 16 M. avec 22 figures dans le texte), par M. Al. Kaufmann, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, est une adaptation allemande d'un ouvrage russe, destinée à être, comme le dit le sous-titre, un manuel et livre de lecture pour étudiants et praticiens. La première partie, théorique, de l'original russe a été développée et le nombre des preuves bibliographiques a été augmenté ; par contre, la deuxième partie, pratique, a été diminuée, et son caractère spécifiquement russe a été atténué, mais non supprimé ; car cette suppression aurait entraîné celle même du cachet individuel de l'auteur. — Th. Sch.

— C'est aussi un Manuel que le *Deutsches Hypothekenwesen* (Mohr, 1913, XV-365 p. 9 M.) de M. Arthur Nussbaum, avocat à Berlin, qui veut apporter, dans cet ouvrage, une « contribution pratique à la réforme de l'enseignement juridique ». Dans un premier livre, il jette les bases juridiques du système des hypothèques, tandis que le deuxième en précise les faits économiques, que le troisième discute les établissements de crédit foncier, que le quatrième expose les principaux problèmes du système des hypothèques et qu'un appendice en résume l'histoire depuis les Romains. — Th. Sch.

— La 2e édition des *Moderne Rechtsprobleme* (Teubner, 1913, 98-p. 1 m. 25. N° 128 du recueil *Aus Natur und Geisteswelt*) de M. Joseph Kohler (Berlin) est modifiée dans quelques parties, et son caractère vulgarisateur est accentué par le renvoi des preuves à la fin de l'ouvrage. Rappelons qu'entre la 1re et la 2me édition, l'auteur a fait paraître un *Lehrbuch der Rechtsphilosophie* (1909), des *Gedanken über die Ziele des heutigen Strafrechts* (1909), la 4e édition d'une *Einführung in die Rechtswissenschaft* (1912), enfin un *Grundriss des deutschen Strafrechtes* (1912). — Th. Sch.

— La 4e édition de la *Philosophie der Gegenwart* (Teubner, 1913, 252 p. 3 m.) de M. Aloïs Riehl a paru sans modification importante des huit discours prononcés à Hambourg en 1900 et publiés pour la première fois en 1902. — Th. Sch.

— M. Henri Joly a écrit une des petites brochures (n° 681) de la collection *Religions et sciences occultes* sur *L'Hypnotisme et la suggestion* (Bloud, 1913, 63 p. 0 fr. 60). Il y retrace les différentes hypothèses émises sur ces phénomènes encore obscurs, étudie la suggestion dans ses rapports avec la liberté et la criminalité, expose les théories de Braid, décrit le duel entre l'école de la Salpétrière et celle de Nancy, signale les expériences dangereuses, distingue le grand et le petit hypnotisme et indique finalement les résultats qui semblent acquis. — Th. Sch.

— Le 2e fascicule du t. VII des *Philosophische Arbeiten* de MM. Cohen et Natorp est formé par un ouvrage de M. Fritz Heinemann sur *Der Aufbau von Kants Kri-*

tik der reinen Vernunft und das Problem der Zeit (Giessen, Tœpelmann, 1913, VIII-277 p. 6 m. 40). Le problème du temps y est envisagé successivement aux points de vue de la modalité, de la déduction transcendentale, du schématisme et des principes (de la grandeur tant extensive qu'intensive, des analogies de l'expérience, de la substance, de la causalité, de la réciprocité du temps et de l'espace), enfin dans la sphère du problème des idées. — Th. Sch.

— M. Fr. Ch. Feigel a étudié le système de Renouvier dans ses conséquences théologiques : *Der französische Neokriticismus und seine religionsphilosophischen Folgerungen* (Mohr, 1913, 163 p. 4 m. 60). Après une Introduction sur le développement philosophique de Renouvier, l'auteur examine et discute, l'un après l'autre, le phénoménalisme et l'apriorisme, le principe de contradiction et le rejet de la métaphysique de l'Infini, la liberté et la certitude, la notion de Dieu, la théodicée, la chute et l'immortalité. La Conclusion contient, entre autres remarques, cette réflexion fort juste et assez neuve chez nous (p. 162), qu'une des faiblesses de Renouvier, comme d'ailleurs de la plupart des penseurs qui ont grandi en pays catholique, est l'identification irraisonnée du sentiment religieux et de sa forme catholique. Cette identification est une grande cause de rétrécissement de l'horizon philosophique, d'incompréhension et partant d'intolérance. D'autre part, l'Avant-propos observe, avec non moins de justesse, que le néocriticisme, si influent en France et en Suisse, assez répandu en Danemark, en Angleterre et en Amérique, est encore peu connu en Allemagne, quoiqu'il s'affirme le continuateur direct de Kant. Son influence théologique a été surtout sensible sur Henri Bois et l'école de Montauban. — Th. Sch.

— Schleiermacher semble avoir passé sans diminution le seuil du XXe siècle et rester, autant qu'au siècle passé, le père de la théologie protestante. La valeur de sa psychologie pour la dogmatique a été examinée à nouveau par M. F. Siegmund-Schultze dans *Schleiermachers Psychologie in ihrer Bedeutung für die Glaubenslehre* (Mohr, 1913, VIII-210 p. 5 m.). Après un chapitre introducteur, les quatre autres exposent d'abord le schéma des contraires et son importance dogmatique, puis le schématisme de l'âme et l'opposition entre réceptivité et spontanéité, enfin le sentiment tant comme conscience (*Selbstbewusstsein*) que comme dépendance absolue (*schlechthinige Abhängigkeit* identifiés avec la conscience divine (*Gottesbewusstsein*). Rappelons que Schleiermacher a fait quatre cours de psychologie (1818, 1822, 1830, 1833); mais le 1er et le 3e sont seuls conservés en entier. — Th. Sch.

— *Le problème biologique* (Perrin, 1913. In-16 de 297 p. 3 fr. 50), par M. Eug. Lévy, est le premier volume d'un *Évangile de la raison* qui se complétera par *La psychologie animale* et *humaine*. Cette trilogie tentera « de réaliser une conception organique de l'homme, une pénétration de la nature humaine tout entière, basées exclusivement sur l'observation et sur l'expérience raisonnées », en présentant « d'abord une nouvelle méthode d'investigation psychique » qui assurera « à la pensée une emprise réelle sur le déterminisme des phénomènes de la conscience ». Cet exposé sera « suivi d'un examen des caractères universels de la matière brute aboutissant à un classement de ses propriétés », lequel deviendra « la source d'une enquête fructueuse sur le problème biologique ». Ce sont les conclusions de ces enquêtes qui fourniront « le point de départ d'une pénétration effective dans la nature intime » des consciences animale et humaine. La nouvelle psychologie ainsi constituée aboutira « enfin à un code d'hygiène psychique individuelle et sociale aussi coërcitif pour notre pensée, pour nos sentiments et pour

notre volonté, que les prescriptions de l'hygiène médicale ». On voit poindre dans ces mots l'immense illusion qui mine toute la valeur réelle de ce livre, illusion qui persuade qu'il suffit de savoir pour vouloir et qui supprime tout simplement le gouffre béant entre l'intelligence et la volonté. La diffusion de la science diminue-t-elle la criminalité, comme se l'imaginaient nos pères ? La morale est une lente et une longue accoutumance que les cours les plus éloquents ne hâteront pas. A part cette réserve capitale, le livre que nous signalons est intéressant et utile à lire. — Th. Sch.

— Le fascicule 20-21 (p. 641-800 du t. II) du nouveau *Wörterbuch des deutschen Staats = und Verwaltungsrechts* va du début de l'article *Krankenversicherung* jusqu'à celui de *Luxussteuern* qu'il ne termine pas, et donne, entre autres, ceux sur *Krankheiten* (*übertragbare*), *Kreis*, *Krieg* (*Häfen*, *Marine*, *Ministerium*, *Sanitätswesen*, *Schäden*), *Kunstschulen*, *Landesherr*, *Landwirtschaft*, *Lauenburg*, *Lebensvessicherung*, *Lehrer* (*ou Volksschulen*), *Lippe*, *Lübeck*, *Luftschiffahrt*. — Th. Sch.

— M. P. Kropotkine, dont les deux conférences sur l'Anarchie, sa philosophie et son idéal en sont déjà à leur 6e édition, a écrit dans la Bibliothèque sociologique un volume (n° 49) sur la *La science moderne et l'Anarchie* (Stock, 1913, xi-191 p. 3 fr. 50), dont la Préface repousse « les prétendues faillites de la science exploitées en ce moment par des philosophes à la mode » et ne s'attarde pas « à discuter les ouvrages... brillants, mais superficiels qui cherchent à... prêcher l'intuition mystique et (à) démonétiser la science ». Les chapitres les plus actuels sont ceux sur la Guerre et la haute finance, et les crises industrielles dues aux prévisions de guerres. Dans les Conclusions, on verra un curieux jugement sur « la légende qui s'est faite, ou plutôt fut faite autour du Club des Jacobins » (p. 328). L'appendice donne un utile Index explicatif des auteurs et termes techniques et une Note intéressante sur la philosophie de Spencer. — Th. Sch.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 5 septembre 1913.* — M. Cagnat communique, de la part de M. L. Poinssot, inspecteur des antiquités de Tunisie, le texte d'une inscription latine trouvée à Koudiet-es-Souda et relatant une offrande faite à sept divinités différentes de sept victimes également différentes par le *pagus Veneriensis*, agglomération de citoyens romains, voisine du Kef (*Sicca Veneria*). Ce texte est très curieux pour l'histoire du culte dans l'Afrique romaine.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 12 septembre 1913.* — M. Alfred Merlin envoie, de la part de M. l'abbé Leynaud, trois nouvelles inscriptions découvertes à Sousse.

M. Héron de Villefosse communique une inscription découverte à Tebourba (à peu de distance de Carthage) qui a été identifiée par les auteurs du C. I. L. avec *Thuburbo minus*. Cette inscription, transmise par M. Fleury du Sert, maire de Tebourba, au R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, est ainsi conçue : *Aeliae Celsiniliae, consulari feminae, patronae perpetuae, matri Celsiniani consularis viri, curatoris sui universus ordo splendidissimae col(oniae) VIII Thub(urbitanae)*. Les noms et le rang d'Aelia Celsinilla font penser qu'elle pourrait être la fille du sénateur Aelius, Celsinus, mis à mort par ordre de Septime Sévère au commencement de son règne. Malheureusement, sur ce personnage, cité par Spartien dans la liste des partisans d'Albinus victimes de la vengeance impériale, on ne sait que fort peu de chose. On peut voir dans les surnoms Celsus, Celsinilla et Celsianus, portés par trois générations successives, la persistance d'un souvenir familial. Aelia Celsinilla avait été choisie par l' « ordo » comme « patrona perpetua », titre que l'on retrouve dans d'autres villes de l'Afrique proconsulaire, peu éloignées de Thuburbo, notamment à Utika et à Vaga (C. I. L., t. VIII, nos 1181 et 1222). — Les derniers mots du texte renferment un renseignement important : c'est que Thuburbo était une colonie. Quant au chiffre VIII, surmonté d'un trait

horizontal caractéristique, il correspond évidemment à un mot faisant partie de la désignation officielle de la colonie : c'est le chiffre de la légion dont les soldats avaient été envoyés comme colons dans la localité.

M. Edmond Pottier présente une amphore publiée en 1808 par Millin, qui avait disparu et qui est au Musée du Louvre. Elle vient de la collection de M. de Paroy, et l'on savait, par les *Mémoires* de cet antiquaire, qu'il avait organisé une fabrique de vases étrusques. On peut constater, en effet, qu'il s'agit d'une contrefaçon moderne; mais le vase n'a pas été fabriqué de toutes pièces : c'est une amphore antique de l'Italie méridionale, maquillée et grattée pour y ajouter un sujet antique, Artémis et les Nymphes. — M. Pottier montre aussi une terre cuite du Louvre représentant une scène de cirque romain, une femme nue liée sur un taureau et attaquée par une panthère (provenance d'Afrique). — Il signale enfin une tête en terre cuite qui confirme les conclusions de M. Collignon sur le style de la statuette d'Auxerre, actuellement au Louvre. — M. Cagnat présente quelques observations.

M. Antoine Thomas étudie l'étymologie du verbe *cuter*, « cacher », très usité dans certaines parties de la Normandie, de la Bretagne française, du Maine, de l'Anjou, du Blaisois, du Vendômois, etc., et dont l'extension était encore plus grande au moyen âge que de nos jours. Il pense qu'il faut le rattacher à une base celtique de sens identique et qui a donné le cornique *cudhe*, le cymrique *cuddio*, le bas-breton *cuzat*, etc. Mais le *d* de cette base n'explique pas le *t* du français. M. Thomas suppose qu'à l'époque gallo-romaine le verbe gaulois a été latinisé en *cudare* et que le latin a ensuite formé un diminutif *cuditare*, d'après le modèle de *latitare* et *occultare* ; de *cuditare*, le français a tiré régulièrement *cuter*.

M. Chavannes expose les résultats par lui obtenus en étudiant les inscriptions chinoises bouddhiques du défilé de Long-men. Ces dédicaces, au nombre de 500 environ, se répartissent entre l'année 494 et l'année 749 p. C. Elles renseignent sur les noms des Bouddhas et des Bodhisattvas dont les statues peuplent les grottes de Long-men ; elles permettent de dater les statues et de juger en connaissance de cause le style des époques où elles furent sculptées ; elles indiquent les conditions sociales des donateurs ; elles révèlent enfin les sentiments auxquels obéissaient les dévots qui faisaient des images du Bouddha pour remplacer en quelque mesure la personne absente du maître et qui espéraient, en s'assurant des mérites par une œuvre pie, arracher au cycle perpétuel des naissances et des morts les âmes de leurs ancêtres.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 19 septembre 1913.* — M. Henri Cordier communique une lettre de M. Robert Gauthiot, datée de Saint-Pétersbourg, 13 septembre. M. Gauthiot donne les détails les plus précis sur les études linguistiques qu'il a pu faire au cours de sa mission en Asie.

M. Ernest Babelon lit un mémoire sur la politique monétaire d'Athènes au ve siècle a. C. Il démontre que tant que dura l'empire maritime des Athéniens, c'est-à-dire de 480 à 404, Athènes mit tout en œuvre pour faire de sa monnaie *à la chouette* le numéraire international des villes maritimes groupées sous son hégémonie. — M. Bouché-Leclercq présente quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41 — 11 octobre. — 1913

Bahaoullah, L'Epître au fils du Loup, trad. H. Dreyfus. — Angenot, L'industrie lainière. — Boulé, Catherine de Médicis et Coligny. — Comte de Coligny, Gaspard de Coligny. — Schelle, Turgot, I. — Rappard, L'agriculture à la fin de l'ancien régime. — L. Passy, Eloges. — Foley, Les fantoches de la peur. — Despatys, Magistrats et criminels d'après les mémoires de Gaillard. — Liebermann, Les lois des Anglo-Saxons, II. — Douady, La mer et les poètes anglais. — William Sharp. — Fuess, Byron satirique. — P. Berger, Robert Browning. — Turquet-Milnes, L'influence de Beaudelaire. — Gilliéron et Roques, Etudes de géographie linguistique. — Vollmöller, L'annuaire des langues romanes. — Pirro, Buxtehude. — Kufferath, Fidelio. — Servières, Freischütz. — P. Barillon-Bauché, Auguste Holmès. — C. de Crisenoy, La tétralogie de Wagner. — L. Gillet, La peinture. — M. Dieulafoy, Espagne et Portugal. — Desdevises du Dezert, Barcelone et les grands sanctuaires catalans. — Du Ranquet, La cathédrale de Clermont-Ferrand. — Leger, Serbes, Croates et Bulgares. — Académie des inscriptions.

L'épître au Fils du Loup par Bahaoullah, traduction française par Hippolyte Dreyfus. Paris, Champion, 1913, in-8°, xvii-185 pp. (4 fr.).

Il paraît difficile de préciser exactement l'étendue et la force de l'influence que le Babisme et ses deux rameaux, celui de Soubhi Ezel et celui de Behaoulla (les Béhaistes) exercent aujourd'hui sur la vie persane. Il ne l'est pas moins de savoir ce qu'il y a de sincère et de profond dans les adhésions que le Behaisme a recueillies en Europe et en Amérique. En Angleterre et aux États-Unis, terres favorites des sectes, et il est permis de le dire, des excentricités religieuses, il semble qu'il ait trouvé des adeptes, et récemment la mère et la sœur d'une célèbre chanteuse américaine partaient pour la Perse afin de s'y initier à tous les mystères. Les *Leçons de Saint-Jean d'Acre* furent un catéchisme spécialement destiné au public anglo-américain. En France, M. Hippolyte Dreyfus [1] s'est fait l'apôtre du Béhaisme.

Le Béhaisme, qui prétend être une sorte de mise au point de l'Islam, comme celui-ci l'aurait été du Christianisme et ce dernier du Judaïsme, contient sans doute des pensées de paix universelle, de douceur et de bonté, qui sont faites pour plaire à l'humanitarisme

1. On trouvera la liste de ses ouvrages en tête du volume dont il est parlé ici.

occidental. Mais tout le monde ne voit pas ce qu'il ajoute vraiment aux idées chrétiennes qui, pour être un peu oubliées dans la pratique et par ceux-là mêmes qui ont charge de les faire vivre, n'en sont pas moins écrites dans l'Évangile. Le mouvement babiste, s'il est d'une importance très grande pour l'historien de la Perse contemporaine, ne semble point apporter des directions bien nouvelles à l'humanité.

On peut douter que le nouveau volume de M. H. D. illumine de vives clartés ceux qui n'ont pas encore su goûter l'originalité et le charme du Béhaisme. Adressée au « Grand Inquisiteur » d'Ispahan, persecuteur des Béhaistes, *l'Epître au Fils du Loup* est écrite suivant un ordre et une logique qui échappent aux profanes : ils ne voient pas nettement le lien qui joint les unes aux autres des pages qui contiennent des « épîtres » adressées jadis aux souverains d'Europe, à Napoléon III par exemple et reproduites ici par « cet Opprimé » (Behaoullah), les apostrophes à ses ennemis, le récit de ses malheurs et aussi de ses petites querelles personnelles, de vagues admonitions, des prières, des prédictions. Si tout cela renferme un sens précis, mais caché, qui expose ou confirme nettement une doctrine et puisse ouvrir une voie aux inquiétudes de la pensée moderne, il y faudrait un commentaire, et il est grave qu'il n'y en ait point. Peut-être ces 185 pages paraîtraient-elles n'être qu'un ramassis de banalités sans suite et sans portée, si elles n'étaient « émaillées », comme dit Jules Lemaître, de ces « métaphores incohérentes qui font paraître turc avec intensité. » Il faut bien l'avouer : quatre lignes de Platon ou de Pascal en disent plus long que cet opulent bavardage : mais la « Turquerie » est encore à la mode cette année.

M. H. D. lui a laissé toute sa splendeur, et sa traduction doit être excellente. Les notes semblent avoir été écrites un peu rapidement : p. 77 le Hal(sic) et le Haram sont-ils vraiment « deux endroits sacrés à la Mekke » ? ne s'agit-il point plutôt du territoire sacré, défendu par des tabous rigoureux, et du territoire « laïque », libre de toute interdiction ? — p. 18 M. D. sait bien que la Kaaba n'est pas la pierre noire, mais l'édifice à l'angle duquel elle se trouve ; — p. 102 note 2 Isaac ou Ismaël ; — p. 125 note 1 pourrait être plus précise ; p. 128 le *minbar* est la chaire : les deux notes sont contradictoires. ; etc.

M. G. D.

H. Angenot. **Matériaux pour servir à l'histoire de l'industrie lainière**. Inventaire raisonné du fonds de Thier, déposé à la Bibliothèque communale de Verviers. Verviers (extrait du *Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*, t. XIII), P. Feguenne, 1913. In-8°, 67 p.

On sait combien sont rares les collections de documents économiques portant sur de longues périodes. Car ces documents sont le

type « des pièces dont les contemporains ne peuvent souvent comprendre la valeur documentaire ». En dehors d'une « déplorable insouciance », ces pièces ont encore à redouter d'autres périls : le soin avec lequel les industriels et commerçants gardent leurs secrets les incite à détruire leurs vieux papiers.

Il faut donc se féliciter que l'héritier d'une dynastie drapière verviétoise ait consenti à remettre à un dépôt public la totalité de ses archives : « 203 registres et plusieurs centaines de liasses de lettres, se répartissant du XVIIIe au XIXe siècle ». A en juger par la note succincte mais nourrie de M. A., l'entrée de cette collection dans la bibliothèque de Verviers est un véritable événement. On y trouvera, en ce qui concerne les matières, la technique, les usages commerciaux, etc., une mine inépuisable.

H. Hr.

Alph. Boulé, **Étude historique. Catherine de Médicis et Coligny.** Paris, H. Champion, 1913. In-8°, 72 p.

Cte R. de Coligny. **Gaspard II de Coligny,** Réponse à un chapitre de « *Histoire partiale-Histoire vraie* ». Paris, Chapelot, 1913, in-8°, 61 p.

M. Boulé ne s'embarrasse pas de bibliographie. En fait de travaux modernes, il se borne à MM. Merki et F. de Vaissière ; encore ne paraît-il avoir lu celui-ci que très vite. Qu'importe, après tout, puisqu'il s'agissait pour lui de démontrer (ce dont il était persuadé d'avance) que l'amiral de Coligny a mérité son sort. Mais c'est tout de même un peu dépasser les bornes que d'écrire à propos du siège de Saint-Quentin : « las sans doute de la longueur du siège, il [Coligny] s'était de lui-même rendu prisonnier à Philibert-Emmanuel ». Faut-il rappeler à M. B. que Coligny défendait en personne la brèche, et qu'il fut pris pendant l'assaut du 27 août, après dix-sept jours d'une résistance qui a peut-être sauvé Paris ? Mais que dire à un écrivain qui traite d' « antinationale » la guerre que Coligny projetait, en 1572, de porter aux Pays-Bas ? — Que signifie, à ces mots : « Dans une seconde apologie de sa conduite... », cette note (p. 25, n. 1) : « L'auteur des observations critiques du C. [lisez P.] Daniel » ? — P. 60, n. 2 : « Abel Dujardins », l. : « Desjardins ».

Le comte R. de Coligny, qui se dit descendant des Chastillon par les femmes (par Léopold Eberhard de Wurtemberg, fils d'Anne de Coligny) est un fervent catholique. De là, l'intérêt de la riposte qu'il adresse à M. Jean Guiraud, lequel a passablement malmené l'Amiral. M. R. de Coligny s'est surtout appuyé sur des auteurs catholiques. Il a cependant fait aussi usage de Whitehead, quoiqu'il ne le cite pas dans sa bibliographie. Ajoutons que cette plaquette est munie d'une autorisation de l'archevêché de Paris.

H. Hr.

Gustave Schelle, **Œuvres de Turgot et documents le concernant, avec biographie et notes.** T. Ier, Paris, F. Alcan, 1913. In-8°, II-682 p., un portrait.

M. Schelle, dans la substantielle étude qu'il nous avait donnée en 1903, nous faisait espérer une édition nouvelle des œuvres de Turgot. Espérer, et souhaiter : car l'édition de du Pont de Nemours, devenue rarissime, n'est ni complète ni fidèle. Quant à celle de la collection Daire, quiconque l'a maniée sait qu'elle est dépourvue de toute valeur historique et critique. Les œuvres y sont classées non dans l'ordre chronologique, mais dans un ordre soi-disant logique, et elles ont été soigneusement expurgées de toutes les phrases qui sentent le fagot : ne fallait-il pas que Turgot eût été, de tout temps, un économiste de la stricte observance, un annonciateur de l'évangile de J.-B. Say et de Frédéric Bastiat ?

On ne saurait donc priser trop haut le service que nous rend M. S. en nous permettant de suivre l'évolution de la pensée de Turgot. Il a donné à son édition une solide base critique, grâce à ses recherches dans les archives familiales de Lantheuil. Il a joint aux œuvres, aux ébauches, aux projets de son auteur d'abondants documents biographiques.

L'édition comprendra cinq volumes : la jeunesse (t. I), l'intendance de Limoges (II et III), le ministère (IV-V). Les documents relatifs à chaque période. Le t. Ier est naturellement le moins important pour des historiens. Que d'idées cependant dans ces premiers essais du philosophe, dans ses discours de Sorbonne, dans sa tentative hardie pour fonder ce que nous appelons aujourd'hui la géographie humaine! Quelle variété dans les préoccupations de cet esprit fécond qui s'applique avec une égale pénétration aux problèmes de la linguistique, à la critique littéraire, à l'économie, à l'apologie de la tolérance!

M. S. nous annonce que tous les volumes, prêts pour l'impression, paraîtront à de brefs intervalles. Il ne pouvait nous donner une meilleure nouvelle[1].

Henri Hauser.

William E. Rappard. **Le Facteur économique dans l'avènement de la démocratie moderne en Suisse.** I : L'agriculture à la fin de l'ancien régime. Genève, Georg et Cie, 1912. In-8°, 235 p.

Essai d'application à un problème politique de la philosophie matérialiste de l'histoire. L'auteur y a mis d'ailleurs tout le tact et la discrétion nécessaires, et il ne nie point l'influence d'autres facteurs. Théorie à part, il donne un exposé solide et nourri de l'agriculture helvétique à la fin du XVIIIe siècle : l'élevage et les industries laitières dans les Alpes et le Jura, les céréales dans la plaine suisse, la vigne sur les côtes. Ces différences culturales entraînent des différences dans les modes d'exploitation, lesquelles se traduisent à leur tour en

1. M. S. est trop dédaigneux pour Montchrétien (p. 11 et 15), trop vanté par feu Funck-Brentano.

différences sociales. De là opposition et rivalité entre les *Bergbauer* et les *Kornbauer*, aussi bien qu'entre les citadins et les campagnards. Les charges féodales et la dîme pèsent surtout sur les paysans de la plaine, par suite accessibles à la propagande révolutionnaire. Beaucoup plus indépendants, et depuis longtemps, les pâtres de la montagne sont attachés à leurs anciens gouvernements et forment avec les Églises, la noblesse et la bourgeoisie capitaliste une sorte de bloc conservateur. En somme le coup de génie des révolutionnaires fut de gagner à leur cause, par l'abolition des dîmes, la masse des paysans proprement dits. La révolution démocratique de 1798 se fit pour les décimables contre les démocraties historiques des hautes vallées alpestres, et c'est ainsi « que la Suisse moderne succéda à l'antique Helvétie ». Il fallait cette première opération pour rendre possible en Suisse l'avènement du régime industriel, que M. R. étudiera dans un volume ultérieur.

La documentation de M. R. est étendue et sérieuse : les archives et bibliothèques suisses en ont fourni l'essentiel, avec les *Actenstücke* de von Stürler et les divers travaux publiés sur l'établissement du régime révolutionnaire [1].

Henri Hauser.

Eloges, notices et souvenirs, par Louis Passy, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'Agriculture de France. Paris, Alcan [1913], 2 vol. in-8, 15 francs.

Malgré la trilogie du titre donné à cet ouvrage, en réalité ce n'est qu'un recueil d'*Eloges* du genre académique. Les cinquante-quatre notices que Louis Passy a réparties en deux volumes ne sont qu'un hymne en cinquante-quatre strophes, toutes à la louange des travailleurs de la pensée qu'a unis, d'un lien plus ou moins étroit, plus ou moins artificiel aussi quelquefois, l'amour de la terre. Dès lors, ce livre échappe à la critique historique pour ne relever plus que de la critique littéraire. Encore la littérature ici voile-t-elle d'une gaze si légère, si transparente, la robuste mamelle de l'agriculture, qu'elle cède volontiers la place à la science toute nue. Saluons néanmoins, avec le respect que tous, ignorants et savants, nous devons à leur mémoire, les Pasteur, les Chevreul, les Cornu, les Grandeau, les Becquerel, les Lavergne, les Berthelot, les Bouquet de La Grye, les Lapparent, et tant d'autres qui ont consacré tout ou partie de leur vie à améliorer la condition des ouvriers des champs, à perfectionner les instruments du travail agricole, à faire rendre à la terre des fruits plus beaux, plus substantiels ou plus nombreux. Ce sont là les vrais bienfaiteurs de l'humanité, et Louis Passy a essayé de nous les faire mieux connaître.

E. W.

---

1. P. 227, lire : Roland de la Platière, et non de la *Platerie*.

Charles Foley, **Les Fantoches de la Peur (1792 à 1794)**. Paris, Bloud, 1913, in-12, 318 p. 3 fr. 50.

Auteur dramatique qui sait ce que l'épouvante peut produire d'effet au théâtre, M. Foleÿ nous montre ici que l'épouvante est aussi un des plus puissants ressorts de la vie. Si les fantoches que ses doigts agiles promènent sous nos yeux ne sont pas tous des fantoches qui ont eu peur, les autres sont des fantoches qui ont fait peur et plus que peur. La peur, tel est donc le lien qui unit entre eux une vingtaine de portraits lestement brossés, pittoresques, donnant plutôt la sensation que l'image précise du modèle, mais la donnant bien. Citons, entre autres, Latude, ce malin qui eut l'art avant Palloy de se faire des rentes avec la Bastille; le marquis de Girardin, ce chef d'un orchestre de fous qui s'agitaient sur la tombe de Rousseau à Ermenonville, aussi fous que les convulsionnaires de Saint-Médard sur la tombe du diacre Paris; Lafayette, ce précurseur de Gribouille, qui jeta la monarchie à l'eau pour la sauver; Laclos, l'éminence grise de Philippe-Égalité, et Fouquier-Tinville, et le père Duchesne, et Rossignol, et Hanriot, et d'autres. On frissonnera de dégoût, d'horreur ou de pitié devant le tableau que l'auteur nous retrace des clubs de femmes, du siège de Lyon, de la mort de Louis XVI. Et je ne prétends pas avoir épuisé l'inépuisable matière sur laquelle M. Foleÿ a exercé sa vibrante indignation.

Eugène Welvert.

Baron Despatys. **Magistrats et Criminels, 1795-1844, d'après les Mémoires de Gaillard.** Paris, Plon-Nourrit, 1913, in-8°, III-425 pages. 7 fr. 50.

Si l'on ne savait d'avance que le personnage, centre de cet ouvrage, a été l'homme de confiance de Fouché, duc d'Otrante, le livre tomberait des mains, dès les premières pages, tant il est ennuyeux. C'est, d'une part, un recueil de faits divers, une chronique de crimes de cour d'assises, qui ont pu avoir leur attrait d'actualité, lorsqu'on les parcourait tout frais imprimés de la veille, mais dont le sel s'est depuis longtemps affadi. On se croirait chez la concierge, à l'heure où on lit entre voisines quelque vieux *Messager boîteux* oublié par un locataire déménagé : « Napoléon traita le Pape avec splendeur ; il le combla de cadeaux et lui offrit, entre autres, une tiare qui coûta 182.000 francs. » (p. 123). Oui, ma chère, 182.000 francs. C'est dans l'Almanach.

C'est, d'autre part, un chapelet d'histoires de familles, de ces toutes petites histoires dont l'intérêt expire à la barrière qui sépare votre jardin de la grande route : « Au milieu de ses amertumes et de sa douleur, un grand bonheur lui était du moins réservé. Marié depuis quatorze ans, il n'avait pas eu d'enfants, ce qui le désolait. Au cours de l'année 1831, la naissance d'un premier fils vint le combler de joie,

suivie, trois ans après, de celle d'un second. » (p. 361). Voilà qui est très attendrissant ; mais ne trouvez-vous pas que c'est mettre la politesse ou la patience du public à une rude épreuve que de l'associer à de pareilles confidences ?

Et avec cela, Gaillard, le personnage autour duquel gravitent toutes ces histoires criminelles, anecdotiques ou familiales, apparaît ici comme un brave et digne magistrat, un père, un ami sensible, un honnête citoyen, je le veux bien, mais doublé d'un Joseph Prudhomme un peu épais, niaisement solennel, béatement content de lui : « Sire, dit-il alors, la Cour de justice criminelle n'a pas préparé de harangue [Méfiez-vous de cet exorde]. Un héros n'aime pas les discours apprêtés, et ils sont toujours déplacés dans la bouche d'enfants qui parlent à leur père [Je vous l'avais bien dit]. » Ici (continue le narrateur qui y met peut-être quelque complaisance), la figure de l'Empereur prend un caractère très prononcé de satisfaction et de bonté : « Un dévouement sans bornes à Votre Majesté, une reconnnaissance profonde pour les services rendus par Elle à la patrie, tels sont, Sire, les sentiments de la Cour de justice criminelle. Puisse notre manière simple de les exprimer convaincre d'autant Votre Majesté de leur sincérité ! » Il paraît que le salut le plus gracieux fut la preuve pour Gaillard qu'on approuvait autre chose que la brièveté de sa harangue (p. 101). Evidemment cela était court, sincère et simple ; mais jureriez-vous que c'était une improvisation ? La preuve du contraire, la voici. Un autre jour, « après avoir présenté ses hommages à l'Empereur, Gaillard lui dit d'un ton moins solennel : « Sire, j'aurai l'honneur d'assister au couronnement de Votre Majesté, comme président d'une Cour de justice criminelle ; je serai le seul qui n'ait pas la décoration. Cette exception ne peut pas être dans l'intention de Votre Majesté. — Non, vraiment ; et comment cela arrivera-t-il ? — Sire, il y a fort peu de temps que Sa Majesté m'a fait l'honneur de me nommer président ; mon prédécesseur a reçu la décoration quelques jours avant ma nomination. — Avez-vous une note sur cette demande ? Gaillard en remit une. [Le gaillard avait pensé à tout.] — Vous aurez la décoration avant mon couronnement, vous pouvez y compter » (p. 121). Comme on le voit, ce bonhomme avait une bonne dose de roublardise ; il ne plaçait pas son bien à fonds perdu.

Quoique ce livre nous soit présenté par M. le baron Despatys comme écrit « d'après les Mémoires de Gaillard », il y en a une bonne partie empruntée à d'autres sources (sans que le lecteur en soit averti), et notamment la moitié du chapitre IX, qui vient en droite ligne des Souvenirs du comte de Plancy. Et encore, sous prétexte que Gaillard, après avoir cru à la culpabilité de Lesurque dans l'affaire du courrier de Lyon, avait plus tard changé d'avis, M. Despatys nous a infligé, sous forme d'annexe, le plus long récit que l'on puisse imaginer de cette affaire, bien qu'elle n'ait rien à voir avec le corps de son ouvrage.

Après quoi, il nous a donné sa propre opinion sur la question de savoir s'il faut supprimer le jury, puis deux discours, l'un de François de Neufchâteau, l'autre de Fontanes, au pape Pie VII, discours dont la reproduction prouve que l'éditeur ignore la pitié; enfin une interminable liste des préfets de Seine-et-Marne depuis l'origine jusqu'à nos jours ! Je vous prends donc à témoin : traiter ce livre d'ennuyeux, n'est-ce pas de l'indulgence ?

A. Dubois-Dilange.

Die Gesetze der Angelsachsen, herausgegeben im Auftrage der Savigny-Stiftung von F. Liebermann. Zweiter Band. II. Rechts-und Sachglossar, Halle, Niemeyer, 1912, in-4, 500 pp., 36 M.

Le premier volume de ce monumental ouvrage, comprenant le texte et la traduction, a paru en 1903. Trois ans plus tard paraissait la première partie d'un second volume où l'on trouvait un glossaire des mots et des formes. Ce second volume est complété aujourd'hui par ce qui pourrait s'appeler un index analytique des principaux textes. Rédigé à l'usage des Allemands, il peut servir à tous ceux, historiens, philologues ou juristes, qui s'intéressent au vieux droit anglais. On peut simplement regretter que, pour atteindre un public lettré plus grand, l'auteur n'ait pas jugé bon de le rédiger en latin. L'Anglais ou le Français qui feuillette ce volume doit, s'il veut être renseigné, connaître le mot par lequel l'on désigne en allemand l'objet de ses recherches. Un Anglais qu'intéresse le droit d'asile, n'aura pas l'idée de chercher le mot *Asyl* et l'expression *Peterspfennig* ne viendra pas immédiatement à l'esprit d'un Français désireux de s'instruire sur les rapports de Rome et de l'Angleterre.

Ch. B.

Jules Douady, **La mer et les poètes anglais.** Paris, Hachette, 1912, 386 pp. 3 fr. 50.

Ancien professeur à l'École navale, M. Douady était particulièrement qualifié pour nous parler des choses de la mer. Il l'a fait avec précision puisqu'il est l'auteur d'un dictionnaire des termes de marine qui est devenu un ouvrage classique, et à l'exactitude du savant il a su ajouter les qualités littéraires qu'ont appréciées les lecteurs de son William Hazlitt. Au lieu d'écrire sur la mer et les poètes anglais une dissertation ennuyeuse, catalogue exact de toutes les descriptions de tempêtes et de naufrages, il a composé un petit livre charmant qui se lit facilement et qu'on n'oublie pas, car il émeut et fait réfléchir. Tel chapitre sur Kipling, chantre inspiré de la métallurgie et de la mécanique, ne retient pas seulement l'attention par son originalité, mais est vraiment profond. A force d'étudier les poètes, M. Douady est devenu poète lui-même, à moins qu'une communauté d'esprit ne l'ait

attiré vers eux, car son imagination a quelque chose de leur fantaisie, il a le don d'établir des rapprochements inattendus et, attrayant comme eux, il persuade sans effort. Ceux qui veulent connaître, sous un aspect nouveau, les poètes anglais, de Chaucer à Swinburne, en passant par Shakespeare, Byron, Shelley et quelques autres, trouveront en M. D. un guide sûr et enthousiaste et auront le plaisir assez rare de lire un livre bien composé et bien écrit.

Ch. Bastide.

Elizabeth A. Sharp, **William Sharp (Fiona Macleod) a Memoir,** 2 vol., Londres, Heinemann, 1912, in-12, 352 + 450 pp. 10 s.
William Sharp, **Papers Critical and Reminiscent,** Londres, Heinemann, 1912, in-12, 375 pp. 5 s.; **Literary geography and Travel Sketches,** in-12, 388 pp., 5 s.

William Sharp, Écossais (1856-1905), fut poète et critique, et, sous le pseudonyme de Fiona Macleod, romancier. Si, après avoir lu un article de William Sharp, on passe aussitôt à un conte de Fiona Macleod, on éprouve une impression d'étonnement. Les œuvres sont d'un caractère si différent qu'elles peuvent difficilement sortir de la même plume. Comment le publiciste appliqué, qui écrivait d'honnêtes biographies de Heine ou de Shelley, qui collaborait à la *Fortnightly Review* et à l'*Atlantic Monthly*, qui surveillait la réimpression des classiques anglais dans les *Canterbury Series*, réussissait-il à cacher à tous une âme mystique et profonde, capable de sentir et d'évoquer l'élément étrange et fantastique qu'il y a dans le folk-lore celtique, de peindre les paysages sauvages du Nord-Ouest de l'Écosse, de produire chez nous le frisson du mystère et de l'inconnu ? Chose extraordinaire, lorsque Fiona Macleod fut devenu célèbre, personne, même dans l'entourage de William Sharp, ne soupçonnait la vérité. Un secret si bien gardé ne s'explique qu'en supposant chez William Sharp la faculté assez rare de se dédoubler. Au bon sens et à la perspicacité du critique s'ajoutait chez lui la sensibilité du rêveur. « Et il y eut pendant un certain temps une véritable opposition entre ces deux natures, qui l'empêchait d'organiser sa vie, car les deux conditions avaient des exigences également tyranniques. La préférence allait naturellement au travail créateur obscur qui se faisait en lui et les nécessités de la vie exigeaient de lui un grand labeur et une grande application ». C'est ainsi que s'exprime le biographe de William Sharp, qui n'est autre que sa veuve. Un psychologue lira avec intérêt les lettres et les fragments de journal où le curieux personnage qu'est William Sharp, se révèle en entier. L'homme qui avait failli succéder à Henry Morley dans la chaire de littérature anglaise à l'université de Londres, invoquait, alors qu'il se trouvait dans une barque près de l'île d'Iona, « le démon des eaux » et croyait « le voir bondir de vague en vague »; un autre jour, il

« ramassa une poignée de gazon, la baisa trois fois et la jeta aux quatre coins de l'horizon, de façon à ce que la beauté de la terre lui fût visible partout où il irait. »

Mais la piété de Mme Sharp ne s'est pas arrêtée là. Elle vient de publier une édition complète en sept volumes des œuvres de Fiona Macleod et un choix en cinq volumes, des articles et poésies de William Sharp. Nous avons sous les yeux deux de ces derniers volumes. Le troisième contient des études sur Matthew Arnold, Browning, Rossetti, Burne-Jones, Pater, Hardy, Swinburne, etc. Le quatrième est une série d'articles, tels que les Anglais les aiment, sur « le pays natal » de certains grands écrivains, Stevenson, Meredith, Carlyle, Thackeray, etc., et des notes de voyage sur le lac de Genève et la Sicile.

On trouvera à la fin du deuxième volume de la vie de William Sharp, une bibliographie complète de ses œuvres.

Ch. Bastide.

Claude M. Fuess. **Lord Byron as a Satirist in Verse,** New-York, Columbia University Press, 1912, in-8, 228 pp., 1 d. 25.

L'Université Columbia nous a habitués depuis quelques années à d'excellentes dissertations. Celle de M. Claude M. Fuess peut être placée à côté des études de M. Frederick W. Roe ou de Mlle Barnette Miller, dont il a déjà été question ici. On a dit de Byron qu'il était sollicité par trois sentiments différents; il est tantôt le dilettante qui s'attarde à des descriptions pittoresques, tantôt le poète lyrique qui se confesse, tantôt le satirique qui s'indigne. Le côté satirique de son talent est peut-être le moins connu. C'est celui que M. C. M. F. s'est attaché à mettre en lumière en étudiant successivement *English Bards and Scotch Reviewers*, *Hints from Horace*, *the Curse of Minerva*, *Don Juan*, *the Vision of Judgment*, *the Age of Bronze*. Il est difficile de ne pas admirer la variété et la souplesse d'un esprit qui aborde tour à tour, avec un égal succès, la satire littéraire, la satire politique, la satire sociale, qui est terrible et grotesque, violent et enjoué, grossier et sublime. Ces divers aspects du génie de Byron, l'auteur les examine avec soin. Il montre aussi quelles influences le poète a subies et explique par quelles phases il a passé depuis ses premiers essais, d'une facture toute conventionnelle, jusqu'à l'admirable *Don Juan*. Byron est le dernier des grands satiriques anglais. Il n'a laissé aucun disciple. Les questions qui passionnent le public contemporain, les journaux et les revues les discutent en prose vulgaire. D'ailleurs les jurys anglais, chargés d'appliquer la loi sur « les libelles », ont rendu périlleuses les imitations de Juvénal. C'est à peine s'ils laissent subsister, dernier refuge de la satire, quelques spirituels dessins du « Punch ».

Ch. B.

Pierre Berger, **Robert Browning,** Paris, Bloud, 1912, in-12, 253 pp. 2 fr. 50.

C'est avec une certaine satisfaction qu'on voit sur la couverture de ce petit livre la mention : deuxième édition. On commence donc en France à témoigner quelque curiosité pour Browning et son œuvre. Si cette curiosité est éclairée et n'exclut par le respect, elle pourra atténuer dans une certaine mesure l'outrage que les héritiers du poète viennent de faire à sa mémoire et à celle de sa femme, Elisabeth Barrett Browning, en vendant aux enchères ses lettres intimes. Le livre de M. Berger ne prétend pas épuiser le sujet. Son dessein est de présenter au public français un aperçu de la vie et des œuvres de l'un des plus grands poètes que l'Angleterre ait jamais produits, un génie créateur que l'on mettra sur le même rang que Shakespeare, Milton et Wordsworth. Le seul reproche que l'on pourrait faire à M. B., c'est d'entourer de restrictions les éloges qu'il adresse au poète. Ce n'est que trop timidement qu'il se risque à réclamer pour lui une place à côté de Tennyson. Or, Browning dépasse son contemporain comme l'athlète au souffle puissant dépasse le coureur ordinaire qu'on voit quelquefois arriver au but, à force de se ménager. Les quelques citations que fait M. B. nous font espérer une traduction plus complète de l'une des œuvres capitales de Browning.

Ch. B.

G. Turquet-Milnes, **The influence of Baudelaire in France and England,** London, Constable, in-8, 300 pp. 1913, 7 s. 6 d.

Le titre n'est pas exact, car c'est une étude de la vie et des œuvres de Baudelaire que M. Turquet-Milnes nous présente ici. On peut distinguer trois parties dans ce livre, d'abord une biographie rapide du poète, suivie d'une étude de ses maîtres et de ses disciples. Les maîtres, c'est Poe, Sainte-Beuve, Bertrand, Petrus Borel, Théophile Gautier; les disciples, en France, c'est, entre autres, Villiers de l'Isle-Adam, Barbey d'Aurevilly, Huysmans, Verlaine, en Angleterre, Swinburne, Arthur O' Shaughnessy, Oscar Wilde. Pour être complet, l'auteur ajoute deux chapitres sur l'esprit « baudelairien » dans la peinture et dans la musique. Quelques fautes : p. 11, Pelladan ; p. 12, Mallaré pour Mallarmé ; p. 15 et 299, Lamenais; elles sont excusables dans un volume qui contient un grand nombre de citations françaises. On trouvera sans doute de l'exagération dans la phrase, p. 289 : « Le coloris du Titien est déjà sombre à nos yeux. »

Ch. B.

J. Gilliéron et M. Roques, **Études de Géographie linguistique,** d'après l'Atlas linguistique de la France (avec tableau et cartes). Paris, H. Champion, 1912; un vol. in-12 de x-153 pages et 13 cartes.

Les études qui composent ce volume ont presque toutes paru déjà

dans la *Revue de Philologie française*; elles avaient été précédées, il y a quelques années par une brochure consacrée au verbe *Scier* dans la Gaule du Sud, et où était inaugurée la nouvelle méthode dite de « géographie linguistique ». M. Gilliéron avait été aidé d'abord dans ces recherches par Jean Mongin qui a disparu d'une façon prématurée; depuis, il a trouvé un collaborateur zélé et compétent dans la personne de M. Roques. Que les diverses études, issues de ces collaborations, soient intéressantes et par endroits suggestives, je n'en disconviens pas : mais comme je ne puis point examiner ici chacune de ces études séparément, ni entrer dans le détail qu'elles mériteraient presque toutes, je préfère m'attacher à des questions plus générales, relatives à la méthode elle-même et aux résultats qu'il est permis d'en attendre.

En tête de leur court avertissement, les auteurs nous disent que l'examen des cartes de l'*Atlas linguistique* ont fait surgir « des problèmes nouveaux et qui se posent dans des conditions plus nouvelles encore ». Cela ne laisse pas d'être un peu vague. Si j'ai bien compris la portée de ces recherches, elles ont avant tout pour but d'établir quel a été jadis, à une époque très lointaine, le mode de diffusion en Gaule des différents mots latins correspondant à une idée donnée et servant à la rendre. Recherche attrayante, mais périlleuse entre toutes. Pour la mener à bien, sur quoi s'appuie-t-on ici? Sur les données de l'*Atlas*, et uniquement sur ces données. On met une sorte de parti-pris, une coquetterie, si vous préférez, à laisser de côté tout le reste, à ne tenir aucun compte des indications provenant d'une autre source, ou, si on le fait, à les rejeter du moins çà et là dans quelques notes brèves et dédaigneuses. C'est une façon de procéder. Et je comprends qu'on soit fier d'avoir à sa disposition un incomparable instrument de travail comme est l'*Atlas* — surtout lorsqu'on en a été soi-même un des principaux artisans — et qu'on soit porté à faire table rase du reste : c'est en un sens plus commode, mais est-ce bien prudent? Car enfin l'*Atlas* a forcément des lacunes et, quel qu'ait été le soin apporté à l'enquête, il peut aussi renfermer certaines inexactitudes. Renoncer à tout autre moyen de contrôle, n'est-ce pas un peu se réduire volontairement à la portion congrue, et risquer de reconstruire le passé par des déductions sans doute ingénieuses, mais qui manquent souvent de base et n'entraîneront pas forcément la conviction? Cela est d'autant plus vrai que les auteurs eux-mêmes de ces articles ont reconnu à diverses reprises (notamment p. 73 suiv.) que les données phonétiques actuelles peuvent induire fréquemment en erreur, que par des échanges ou des emprunts les mots se sont mélangés, entrecroisés sur de vastes espaces au cours des siècles : il semble donc bien qu'à elle seule la géographie est impuissante pour débrouiller un écheveau si complexe; c'est l'histoire qu'il faut appeler à son aide, mais en se gardant de procéder par des raisonnements à priori.

Autant l'*Atlas linguistique* est précieux pour servir de point de départ à des recherches de lexicographie et de sémantique, autant il serait dangereux, je crois, de vouloir s'y confiner, de prétendre tout en tirer et en déduire la raison des choses comme la répartition des formes dans le passé. Bref, on peut à son aide poser jusqu'à un certain point les problèmes, mais les résoudre, non. Ne demandons pas aux instruments de travail, même excellents, plus que ce qu'ils peuvent nous donner.

Pour relever quelques-uns des faits particuliers étudiés dans ce livre, je n'ai que l'embarras du choix : j'ai déjà dit que presque tous étaient intéressants. Voici par exemple (p. 31-37) une étude sur *pièce* et *nièce* : de la répartition géographique actuelle des formes, les auteurs arrivent à conclure que c'est la phonétique qui est en jeu dans la diphtongue de ces mots, et non point l'analogie (celle de *pied*, celle plus improbable encore de *nies* = nepos). Et cette conclusion ils y arrivent peut-être d'une façon un peu subtile, mais enfin peu importe : je la crois juste, et suis tout à fait de leur avis. Seulement, après avoir établi la nécessité de cette diphtongaison, pourquoi ajoutent-ils qu'ils n'ont pas « la prétention » de l'expliquer ? C'est là vraiment trop de prudence, et je dirais presque un excès de modestie : nous serions bien aises d'avoir à ce sujet au moins une hypothèse, elle vaudrait ce qu'elle vaudrait. La plus vraisemblable en somme, c'est que dans le mot *pettia* l'*è* s'est trouvé libre à un moment donné, et cela s'est produit sans doute lorsqu'on prononçait quelque chose comme *pè-ts'a*, parce qu'alors le phonème complexe appartenait tout entier à la seconde syllabe et par suite ne faisait plus entrave. — Je me demande aussi si, dans d'autres articles, et pour expliquer comment certains mots ont disparu, les auteurs n'ont pas attribué une importance exagérée à l'homonymie, ou pour mieux dire à la nécessité très impérieuse de l'éviter dans tous les cas possibles. Les homophones sont une gêne évidemment, mais contre laquelle cependant le langage ne cherche pas toujours à réagir, et le français littéraire lui-même en offre des exemples trop connus pour que j'aie besoin de les alléguer ici. Faut-il admettre, par exemple, qu'étant donné le couple *molere* et *mulgere*, l'un de ces deux verbes ait dû fatalement céder la place à l'autre, parce que tous deux avaient le même aboutissement phonétique sur une grande partie du territoire ? D'ailleurs cela n'est vrai absolument que pour le nord de la France : en Gascogne et ailleurs au midi, on se serait trouvé en face de *moulé* et *moulhé* qui auraient très bien pu subsister côte à côte, n'étant pas en somme plus homophones que ne le sont en français *file* et *fille*. Puis, même si l'on admet une disparition comme devant être l'effet inévitable de cette concurrence, pourquoi a-t-elle porté sur *mulgere*, alors que *molere* pouvait lui aussi être suppléé par divers synonymes, ne fût-ce que par *broyer* ? Faut-il voir dans cette victoire de *molere* la prédominance des termes techni-

ques usités dans certains centres urbains, alors que l'autre était un mot essentiellement rustique ? Ce sont des questions auxquelles il est difficile de donner des réponses sûres. Je crois bien qu'en tout état de cause la decadence de *mulgere* remonte assez haut, et cela explique l'effacement ultérieur dont il a été victime, ou peu s'en faut. — Un autre cas plus probant peut-être d'homonymie évitée à tout prix — et qu'ont raison d'alléguer les auteurs — c'est celui de *gattum* et *gallum* au sud-ouest de la France. L'homophonie n'eût pas été complète le long de la chaîne des Pyrénées, où *gallum* devait être terminé par un son mouillé ; mais enfin peu importe, il n'était guère admissible qu'on n'eût qu'un seul mot pour désigner deux animaux domestiques aussi distincts que le *chat* et le *coq*. Rien d'étonnant qu'ici un besoin impérieux de différenciation se soit fait sentir, et c'est *gallum* qui a été sacrifié. Pourquoi ? La raison qui est alléguée à la p. 128, à savoir que *gattum* était « soutenu par une famille considérable », ne me paraît pas concluante, et l'on pourrait aussi prétendre le contraire en s'appuyant sur le couple *gallum* et *gallina*. Il y a donc eu là une part de hasard : c'est le nom que nous attribuons aux faits dont nous n'entrevoyons pas les causes profondes. Je dois dire que reportées ici sur la carte n° XII, les seules données de l'*Atlas linguistique* ont permis d'indiquer en somme assez exactement la répartition des trois synonymes, *pout*, *haʒa*, *beguey*, par lesquels l'idée de « coq » est rendue en Gascogne : je le dis en connaissance de cause, car j'ai précisément sous les yeux une carte dressée il y a plusieurs années déjà, et où, d'après des renseignements détaillés, j'avais tracé commune par commune la limite de l'emploi de ces mots. Seulement, ces limites une fois établies pour l'époque actuelle, il y a bien des faits encore qui restent obscurs ou inexpliqués. Je ne parle même pas de la présence au nord de la Gascogne de ce mot *beguey* (vicarium) qui a tout l'air d'être une plaisanterie du moyen âge finissant : le plus ancien exemple que j'en connaisse est dans les *Disciplines de Clergie* de Pierre Alphonse, vers 1400. La diffusion de *haʒa* (phasianum) dans le Béarn et dans les Landes est un fait assez étrange. Il est singulier que ce ne soit pas *pullum* qui ait prévalu par là de bonne heure, car il est certainement très ancien à l'est de la Gascogne et en Languedoc (comme le prouve la *Peregrinatio ad loca sancta*, si elle est bien de cette région, ce que je persiste à croire). Il paraît hors de doute que par là *pullum* avait déjà supplanté *gallum* à une époque où ce dernier ne risquait point encore de se confondre avec *gattum*, et pour une portion tout au moins du territoire ce n'est donc pas l'homonymie qui est en jeu. C'est d'ailleurs ce que les auteurs eux-mêmes reconnaissent à la p. 129.

J'espère, par ces deux ou trois exemples, avoir donné quelque idée de l'intérêt de leur livre : il est à souhaiter que les études de ce genre soient continuées, ne fût-ce que pour commencer à débrouiller des

questions de sémantique et d'histoire très complexes. Assurément il faudra beaucoup de travaux partiels, et poussés dans tous les sens, avant qu'on puisse en dégager quelque loi générale, mais enfin cela viendra peut-être. Seulement ces travaux gagneront à être écrits d'une façon simple, autant que possible, et il faut bien que, pour terminer, je dise un mot du style des articles qui composent le présent volume. J'avoue que je ne saurais en admirer beaucoup la rédaction. Ainsi, à la p. 28, je lis que « les deux sens *couver* et *pondre* répugnent à coexister dans le même mot ». Ceci ne serait rien encore ; mais un peu plus bas il est question d'une certaine carte qui « montre le phénomène suspendu au flanc d'*ovare*, prêt à s'évanouir dans *faire des œufs* ». Quel style ! quel sujet de bas-relief ! Cela rappelle vraiment trop la lutte de l'infinitif et du *que* retranché, ou encore ces fameux gaz qui allaient « avoir l'honneur de se combiner » devant je ne sais plus quelle altesse royale. Je n'insiste pas, car je m'aperçois que c'est sans doute Mongin qui est l'auteur responsable de ces jolies choses, et je ne dis pas que tout le livre soit écrit de cette façon, mais on y trouve cependant un peu partout la trace d'un effort pour communiquer aux faits exposés une apparence de vie et un surcroît d'intérêt en réalisant des abstractions. A mon avis, les questions scientifiques gagnent toujours à être traitées avec une simplicité un peu nue.

E. Bourciez.

K. Vollmöller, **Drittes Beiheft zu über Plan und Einrichtung des Romanischen Jahresberichtes.** Erlangen, Fr. Junge, 1912; un vol. in-8 de xiv-475 p.

Ce gros volume de bibliographie est une sorte de table dressée pour les dix dernières années de la publication bien connue relative aux Langues romanes, et qui paraît sous la direction de M. K. Vollmöller. On trouvera en tête du volume la liste complète des collaborateurs qu'il s'est adjoints, et un plan de l'organisation du travail tel qu'il l'a réparti entre eux : comme on le sait, il n'est aucun de ces noms qui ne soit celui d'un homme compétent dans le domaine particulier qui lui a été assigné. Le reste du volume se compose de plus de 7.000 articles (n° 4541 à 11589), classés par ordre alphabétique d'auteurs et d'ouvrages, et se référant aux comptes rendus annuellement donnés. On sait que, conformément au plan de la publication, ces comptes rendus ne sont pas précisément des analyses, mais des revues rapides, des indications brèves, des jugements sommaires : ils n'en présentent pas moins une orientation précieuse pour toutes sortes de recherches ayant trait aux langues ou aux littératures romanes. Il est donc bon de savoir où les retrouver, et c'est ce que permet de faire rapidement cette table. Les hasards de l'ordre alphabétique y amènent assurément des rapprochements parfois singuliers, et on y verra telle étude grammaticale voisiner avec un roman quelconque : mais cela n'a pas d'im-

portance. D'autre part on n'y trouvera pas sans doute toute la littérature qui s'est produite depuis une dizaine d'années dans les pays romans, mais en ce qui concerne la linguistique presque tout ce qu'il y a d'important s'y trouve mentionné. Indépendamment des livres détachés, il y a un ensemble d'un millier de Revues ou de Collections qui ont été dépouillées et sont citées sous des abréviations données à la fin.

E. Bourciez.

André Pirro, **Dietrich Buxtehude,** 1 vol. gr. in-8°, prix : 15 fr.; Paris, libr. Fischbacher. — Maurice Kufferath, **Fidelio,** de L. V. Beethoven, 1 vol. in-12, prix : 6 fr. Ibid. — Georges Servières, **Freischütz,** de Weber, 1 vol. in-12, prix : 2 fr. Ibid. — Paula Barillon-Bauché, **Augusta Holmès et la Femme compositeur,** 1 vol. in-12, prix : 2 fr. 50. Ibid. — Carl de Crisenoy, **Le sens intime de la tétralogie de Richard Wagner,** 1 vol. in-12, prix : 3 fr. 50. Paris, Perrin, éd.

Dietrich Buxtehude, musicien danois qui vécut à Lübeck, comme organiste de la Marienkirche, et l'un des plus illustres précurseurs de Bach, n'avait encore jamais été l'objet, même en Allemagne, d'une étude aussi approfondie et documentaire que celle que nous a apportée ici M. Pirro, l'érudit professeur. Cette époque lointaine, et si malaisée à reconstituer, de l'histoire de la musique, est celle à laquelle il s'est toujours attaché de préférence, et déjà un volume sur *Descartes et la musique*, et trois sur Bach, dont *L'Esthétique de J. S. Bach*, en particulier, a été si justement apprécié, ont montré avec quelle heureuse méthode, avec quelle conscience scrupuleuse, avec quelle richesse d'informations, il savait entreprendre et mener à bonne fin d'aussi neuves monographies. De Buxtehude on connaissait vraiment assez peu d'œuvres, et pourtant, ce fondateur des concerts d'église, des *Abendmusik*, a écrit un nombre considérable de cantates religieuses, marquées d'un caractère vivant, dramatique même, original toujours, dont l'étude est singulièrement attachante. M. Pirro, pour les analyser, a dû les classer, établir une table de leurs manuscrits ou de leurs éditions originales (avec indication des bibliothèques qui les renferment); pour en faire comprendre la valeur et l'intérêt, il a dû émailler son texte de citations musicales nombreuses et caractéristiques. Toutes ces informations sont d'une utilité de premier ordre. D'autre part, il a pris soin de placer Buxtehude dans son milieu, d'évoquer la vie musicale de son époque (seconde moitié du XVIIe siècle), qui était fort intense dans les centres de Stockholm, Copenhague, Dantzig, Lübeck et Hambourg. Toutes ces pages, appuyées d'innombrables références, sont aussi intéressantes que neuves. Une considérable table alphabétique des noms propres achève d'en rendre la consultation commode. Cet ouvrage fait infiniment d'honneur à son auteur.

— M. Maurice Kufferath, de l'Académie de Belgique, est à la fois directeur de Théâtre de la Monnaie, de Bruxelles, et l'un des érudits les plus distingués en histoire et critique musicales. Ses monographies wagnériennes sont classiques en quelque sorte. Remontant sous sa forme intégrale, avec une version authentique, le chef-d'œuvre scénique de Beethoven, *Fidelio*, il a voulu en faire l'histoire, qui était assez complexe et mal connue. De là, l'ouvrage signalé ici, vrai modèle du genre. L'extrême intérêt d'une histoire de cette partition est, comme on sait, la continuité des remaniements que Beethoven lui fit subir : il importait de suivre pas à pas cette genèse si attachante. Il était curieux ensuite d'interroger les exécutions successives en divers pays. Enfin, il fallait interroger l'esthétique même, la nouveauté, l'effet fécond de l'œuvre. M. Kufferath a accompli ces diverses tâches avec une rare dextérité, une finesse des plus méritoires. C'est un livre réellement définitif.

— Ayant enfin l'occasion de voir utiliser, pour des représentations scéniques, la version nouvelle et authentique, qu'il avait faite depuis quelques années pour des exécutions de concert, du *Freischütz* de Weber, M. Georges Servières a voulu joindre à l'édition du *livret* une étude historique de l'œuvre et de son histoire en France. On appréciera la fidélité de sa traduction, mais on lira avec profit et curiosité les 107 pages d'introduction qui la précèdent, car elles sont pleines d'indications originales et nettement présentées.

— A propos de Mme Augusta Holmès, qui venait de mourir, Mme Barillon-Bauché a voulu étudier l'organisation féminine à l'égard de la musique, son caractère, sa faiblesse, ses qualités. Elle l'a fait avec une indépendance singulière, sans parti-pris, sans complaisance, comme l'histoire même et la critique de la carrière de cette très intéressante musicienne. On trouvera dans ces pages plus d'un renseignement neuf, une critique musicale serrée, et une table utile de l'ensemble de l'œuvre.

— L'époque du centenaire de Richard Wagner n'a pas provoqué beaucoup de publications nouvelles. Depuis trop longtemps chacun a voulu dire son mot, publier le fruit de ses investigations. M. de Crisenoy cependant, sans prétendre nous apprendre rien, mais avec l'espérance de communiquer sa joie d'analyste à quelque néophyte, a écrit quelques pages chaleureuses et attachantes sur l'*Anneau du Nibelung*, l'œuvre la plus considérable du maître, ou du moins sur son poème, sur sa pensée, sa signification, non sur sa partition même. Cet aperçu est en effet exact et hautement pensé, non sans recherches, peut-être pas assez clairement établies, sur les sources où Wagner a puisé, les Eddas notamment. Quelques réflexions sur *Parsifal*, comme rapprochement avec certains épisodes de la tétralogie, terminent le volume.

Henri de Curzon.

Louis Gillet, **La Peinture** (Manuels d'Histoire de l'Art), 1 vol. in-8°; prix 10 fr.; Paris, H. Laurens, éd.

Marcel Dieulafoy, **Espagne et Portugal**, 1 vol. in-16, relié; prix: 7 fr. 50; Paris, Hachette, éd.

Georges Desdevises du Dezert, **Barcelone** et les grands sanctuaires Catalans (Les villes d'Art célèbres), 1 vol. pet. in-4°, prix : 4 francs; Paris, H. Laurens, éd.

H. du Ranquet, **La cathédrale de Clermont-Ferrand**, 1 vol. in-12, prix : 2 fr. Ibid.

On attendait avec impatience le tome II de *la Peinture*, dans la collection des manuels de l'Histoire de l'Art que dirige M. Henri Marcel. Nous avions parlé ici, voici longtemps déjà, du premier, œuvre de M. Louis Hourticq, qui, depuis, reçut la consécration de l'Académie française. Celui-ci a été écrit par M. Louis Gillet, et traite de l'art des XVIIe et XVIIIe siècles. Quelles difficultés peut rencontrer l'historien-critique qui prétend, en 500 pages, étudier l'évolution de la peinture dans les différents pays, on s'en rend assez compte pour qu'il soit inutile d'insister. Il doit interroger moins l'œuvre même des maîtres que leur signification, leur caractère propre, leur place dans l'ensemble ; il doit faire presque plutôt de la géographie artistique que de l'étude d'art, et cependant laisser à l'art sa beauté indépendante, montrer la formation des individualités des races et pourtant faire ressortir en quoi elles se rattachent toutes à un idéal commun. Une nombreuse illustration (174 reprod.), bien choisie, bien venue, complète heureusement le texte, mais ce texte est d'ailleurs d'un charme et d'une vie qu'on appréciera particulièrement. Les jugements y sont originaux, résument, on le sent, un examen longuement réfléchi, et la passion de l'art s'y exprime de façon chaleureuse et communicative. Il n'est qu'à voir le classement des thèmes d'analyse et de discussion dans les monographies des grands maîtres, tel Rubens, Rembrandt, Velasquez, pour apprécier ce besoin de netteté dans le jugement. On regrette d'autant plus que, dans la plupart des cas, il soit forcément si sommaire : du moins inspire-t-il confiance.

— C'est aussi pour contribuer à une « histoire générale de l'art » que la Collection *Ars una, species mille* a été fondée. Mais ces petits volumes sont surtout précieux comme références. Les reproductions y abondent, mais dans des proportions minuscules, et le texte est surtout documentaire. C'est assez dire la commodité qu'on trouve à les consulter. Le dernier paru de ces manuels, œuvre de M. Marcel Dieulafoy et consacrée à l'*Espagne* et au *Portugal*, ne comprend pas moins de 750 gravures, en ses 400 pages, et des bibliographies, une table de tous les noms, etc. Comme on pouvait s'y attendre, l'art de tous ces pays y est étudié depuis les Sassanides et l'art Perse. Ces époques si reculées et si fécondes sont ici très fouillées, et avec une documentation très neuve. C'est du reste sur l'architecture et la sculpture que l'auteur insiste de préférence et qu'il apporte le plus d'indications inédites. Une compétence spéciale, des recherches appro-

fondies sur place, des photographies et des levés originaux, rendent particulièrement précieuses toutes ces pages du livre.

— M. Desdevises du Dezert, doyen de la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, a consacré à la Catalogne, qu'il connaît, et qu'il aime, on le sent, d'une sympathie passionnée, le dernier des volumes parus de la collection des « Villes d'art célèbres » : *Barcelone* en représente la partie essentielle, mais aussi « les grands sanctuaires Catalans », c'est-à-dire ; Girone, Saint-Jean des Abbesses, Sainte-Marie de Ripoll, Vich, Montserrat, Manresa, Lerida, Poblet, Santas Creus, Tarragone et Tortose. Toutes ces pages sont très neuves pour nous, car les travaux français n'abondent ni sur ces pays, ni sur cet art, et plus d'un touriste devra se féliciter de trouver ici un guide si averti, si attrayant, si curieux de toutes choses. Peut-être pousse-t-il un peu loin le souci de nous renseigner sur les fantaisies, pour ne pas dire les extravagances de la Barcelone moderne, qui ne relèvent plus du tout du domaine de l'art, mais ces indications sont caractéristiques encore, et gardent, au fond, leur utilité ici. Enfin on le remerciera encore du choix des photographies (144) inédites pour la plupart, et reproduites avec la finesse coutumière de cette jolie collection.

— Celle des « petites monographies des grands édifices de la France » n'est pas moins soignée, comme on sait, sous ce rapport. C'est à la cathédrale de *Clermont-Ferrand* qu'est consacré son dernier volume, œuvre de M. H. du Ranquet. La description de cet intéressant édifice assez peu connu : le détail des travaux successifs qui, du XIIIe au XIXe siècle, l'ont amené enfin à l'achèvement ; l'étude des fouilles récentes qui ont mis au jour les cryptes de plusieurs églises antérieures ; le choix et l'inédit enfin des plans et des gravures, donnent beaucoup de prix à ce petit volume.

Henri DE CURZON.

Louis LEGER. **Serbes, Croates et Bulgares.** Études historiques, politiques et littéraires. Paris, Jean Maisonneuve, 5, rue du Sabot, 1913. In-8° raisin, VI et 223 p. 7 fr. 50.

On lit et lira volontiers ce volume à un moment où les noms des Serbes et des Bulgares remplissent les journaux, les revues, et résonnent à tous les échos : M. Leger n'a pas attendu, comme nous savons, les dramatiques événements qui viennent de se produire, pour aborder les problèmes balkaniques, pour étudier des nations naguère méconnues et dédaignées qui s'imposent aujourd'hui à notre attention et qui, selon lui, doivent être pour nous non seulement des amies, mais des alliées. Son premier voyage chez les Slaves du sud date de 1867, et il fut dès 1868 chargé à la Sorbonne du premier cours de langue serbe qui ait été professé en France. Dans ce volume

il s'attache à retracer de mémorables épisodes, à faire revivre d'importants personnages, à mettre en relief le rôle que ces pays ont joué dans l'histoire de la civilisation, à noter leurs rapports intellectuels avec la France, et il y aurait à louer, à citer mainte page curieuse, ingenieuse, piquante. Il suffira de reproduire le titre de ces doctes et attachantes études : I. Les origines de la nation serbe. II. L'historien de la Serbie, Constantin Jireczek. III. Un prétendant serbe au XVIIe siècle, le comte Georges Brankovitch. IV. La littérature serbo-croate. V. Georges d'Esclavonie, chanoine pénitencier de la cathédrale de Tours. VI. La culture intellectuelle en Bosnie-Herzégovine au XVIIIe siècle : VII. Lonis Gaj et l'Illyrisme. VIII. La renaissance intellectuelle de la nation serbe, Jean Ruitch et Dosithée Obradovitch. IX. Molière à Raguse. X. Les Uskoks. XI. Le poème national du Montenegro. XII. La Guzla de Mérimée. XIII. L'évêque Strossmayer. XIV. L'ancien droit bulgare. XV. Le centenaire de la littérature bulgare, l'évêque Sofroni. XVI. L'historien bulgare Paisii. XVII. La Bulgarie moderne. XVIII. Le roi Ferdinand. XIX. Une excursion à Sofia.

A. Ch.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 26 septembre 1913.* — M. Couyat-Barthoux expose le résultat de ses recherches dans l'isthme de Suez et présente une carte détaillée de cette région, fixant la situation précise de tous les sites antiques. Il montre notamment que le niveau des grands lacs était de beaucoup inférieur à celui de la Mer rouge et que des routes traversaient ce pays à l'époque de Ramsès. M. Couyat-Barthoux annonce en outre qu'il a découvert une forteresse de Saladin dans le Sinaï.

M. Cagnat commente une découverte épigraphique récemment faite par le service des monuments historiques à Lambèse. En déblayant un mur de basse époque, non loin du Capitole, on a trouvé un fragment de tarif d'octroi, mentionnant la série des animaux et des vins soumis aux droits. La pierre est trop mutilée pour qu'on puisse se rendre compte de l'importance exacte du monument. On essaie de retrouver les parties manquantes.

M. Paul Monceaux communique une note sur le traité de saint Optat contre les Donatistes. Il montre que cet ouvrage a été publié à la fin de l'année 366 ou au début de 367, et qu'une seconde édition, laissée inachevée par l'auteur, fut donnée après sa mort vers 385.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 42 — 18 octobre — 1913

Hunger et Lamer, La civilisation de l'ancien Orient. — Thierry, Le concept religieux de la royauté pharaonique. — Borchardt, Les Pyramides. — Cordier, Bibliotheca Japonica. — Porter, Le Japon. — Windisch, La Bretagne celtique jusqu'à l'empereur Arthur. — Taranger, Les anciennes lois de la Norvège, II et III. — Craigie, Les sagas islandaises. — Mawer, Les vikings. — Büchner, Merovingica. — Harss, Le cardinal Ubaldini. — Kalkoff, L'origine de l'édit de Worms. — La Juillière, Les images dans Rabelais. — Correspondance de lord Burghersh. — Rambert, Alexandre Vinet. — Apollinaire, Fleuret et Perceau, L'Enfer de la Bibliothèque nationale. — Thorn, Sartre-tailleur. — Kierkegaard, Papiers, p. Heiberg et Kuhr, IV.

J. Hunger et H. Lamer, **Altorientalische Kultur im Bilde**, 1912, Leipzig, Quelle et Meyer, petit in-8° carré. 64 p. et 193 illustrations sur 96 pl. Prix : 1 m. broché, 1 m. 25 cartonné.

L'ouvrage s'adresse au grand public, à celui que l'histoire politique de l'Orient classique rebute par la singularité de ses noms ou l'étendue de ses lacunes, mais qui s'intéresse à la civilisation des peuples orientaux et qui voudrait obtenir quelques clartés sur elle, ne fût-ce qu'afin de comprendre les monuments qu'il en rencontre dans les musées des villes où il vit. L'image y joue naturellement le premier rôle, et elle est presque partout bien choisie. Elle prête pourtant à quelques observations, dont deux sont de nature générale. J'aurais souhaité, en premier lieu, que, partout où cela était possible, les auteurs eussent reproduit des photographies plutôt que des dessins des objets ou des monuments : ainsi, au n° 8 p. 13, le livre de Gauthier leur aurait fourni une figure plus fidèle du bas-relief représentant la barque d'Harmakhis à Sébouâ, pour les n°s 74-75 p. 37 ils auraient trouvé dans le commerce des photographies qui les auraient dispensé de reproduire les scènes de Déir-el-Baharî d'après Dümichen et Mariette, enfin le n° 135 p. 71 et les n°s 138-139 p. 73 seraient mieux venus d'après des photographies que d'après les lithographies de Layard. Je ne cite ici que trois ou quatre cas à titre d'exemple, mais il y en a d'autres assez nombreux, auxquels je joindrai celui de restaurations empruntées à des ouvrages vieillis, telle que celle (n° 5, p. 4) du temple de Déir-el-Baharî par Brune, dans Mariette. La seconde observation a trait à certaines omissions que les auteurs ont opérées de parti-pris, parce que les monuments ou les objets ont été

souvent publiés par ailleurs, ainsi qu'ils le disent dans leur *Préface* : tels sont le *Chéikh-el-Beled*, le Scribe accroupi du Louvre, la soi-disant Taïa du Caire, et pour l'Assyrie, la lionne agonisante du Musée Britannique. Je comprends le motif qui les a guidés, mais je pense qu'ils auraient dû lui résister : il est probable en effet que la plupart de leurs lecteurs ne connaîtront pas ces œuvres, et tous les connaîtraient-ils qu'on ne peut pas les retrancher sans diminuer l'importance des civilisations auxquelles elles appartiennent. Les belles choses ne sauraient être répétées trop souvent, lorsqu'il s'agit d'arts encore aussi peu accessibles à la foule que le sont les vieux arts orientaux. Cela dit, je relèverai çà et là quelques erreurs : les scènes de Béit-Oually ne sont pas des peintures, mais des bas-reliefs taillés dans le grès de la montagne et jadis peints, mais sur lesquels il ne reste plus trace de couleur. Le peigne en bois n° 161 p. 80 n'est pas assyrien, mais égyptien. Il provient d'Égypte, et il est entré au Louvre avec la collection Clot-Bey ; c'est par erreur que Longpérier l'attribua naguère à l'Assyrie, avec un certain nombre d'autres objets dont l'origine égyptienne a été reconnue depuis lors. Il en est de même du n° 162, joujou d'enfant représentant un hérisson monté sur une plateforme à quatre roues. Je signale ces faits pour que les auteurs, dans une prochaine édition, puissent améliorer un livre qui ne manquera de devenir aussi populaire qu'il est possible à des livres de ce genre.

Une nouveauté est d'avoir poussé l'histoire de ces civilisations jusqu'à leurs dernières limites, c'est-à-dire jusques et au moment où elles se modifient ou se transforment sous les influences grecques et romaines. Malheureusement la vingtaine de pages consacrées à la Phénicie, à Cypre, à la Syrie, à la Perse, à l'Asie-Mineure, ne suffisent pas à faire ressortir le plus ou moins de valeur des œuvres que nous devons aux peuples qui habitaient ces contrées : elles auraient mérité d'être mieux et plus représentées, et elles l'auraient été certainement, si l'espace n'avait pas manqué. Le texte est clair et prégnant : malgré sa brièveté, il permettra aux personnes qui le liront attentivement, et qui s'aideront des illustrations pour le commenter, de s'imaginer assez précisément ce que furent ces grandes nations de l'antiquité. Il serait à souhaiter qu'un livret de ce genre, ne comprenant que des exemples empruntés à nos musées orientaux, fût mis en vente à la porte du Louvre avec les catalogues : il orienterait les visiteurs parmi nos collections, et il changerait en notions certaines les impressions plutôt vagues que la plupart d'entre eux remportent d'une course à travers les salles.

G. Maspero.

J. Thierry, **De Religieuze Beteekenis van het Ægyptische Koningschap**, Leyde, Brill, 1913, in-8°, xi-140 p.

C'est une thèse, et des plus intéressantes, mais il est fâcheux qu'elle

soit écrite en hollandais : combien y aura-t-il de savants en Angleterre, en Allemagne, en France, aux États-Unis qui pourront la lire et l'utiliser à plein profit? Ceux même à qui le hollandais n'est pas complètement étranger hésiteront parfois à en discuter certains points, lorsqu'il s'agira de l'une de ces nuances subtiles d'interprétation de textes ou de théories dont on n'apprécie bien la valeur que si l'on possède une langue à fond. Il s'agit en effet ici de définir le concept religieux de la royauté Pharaonique, c'est-à-dire de traiter une des questions qui préoccupent le plus en ce moment les Égyptologues. Sans parler de ce qu'Erman, et Sethe, et Édouard Meyer, et moi-même nous avons pu en dire assez sommairement, elle a été agitée par Moret, et, tout récemment encore, par Jules Baillet dans leurs thèses de doctorat.

Les cent quarante pages que M. Thierry publie aujourd'hui ne forment que l'introduction de son sujet ; elles sont consacrées au protocole officiel des rois d'Égypte, et il est fort naturel, car celui-ci a conservé l'empreinte des idées principales qui prévalurent successivement sur leur personne. Il n'est pas né d'une seule pièce, mais il s'est, pour ainsi dire, cristallisé autour d'eux au cours des âges, si bien que, sous le second empire thébain, il se composait obligatoirement de cinq éléments distincts, classés dans un ordre toujours le même. Le plus ancien paraît avoir été le titre d'*Horus*, après quoi l'on trouve simultanément ceux de *rois du Nord et du Sud* exprimés par *nasouiti-baiti*, l'homme du roseau et de la guêpe, puis par *nabiti*, l'homme des deux déesses que figuraient le vautour et l'uræus ; suivent les qualificatifs de *Har-noubou*, qu'on traduit d'ordinaire par l'*Horus d'or*, et de *Si-Rîra* (*Se-rá*, *Si-Rê*), fils du Soleil. M. Thierry les étudie l'un après l'autre, en débutant par l'*Horus*, et, à ce propos, il recherche la relation qui existe entre l'*Horus* et le *ka*, le *double* des Égyptiens. Je regrette qu'il n'ait pas connu la critique que j'ai publiée dans *Memnon*, en 1912, de la théorie de Steindorff sur le *ka*, avec l'indication du point de vue auquel je me suis placé pour traduire le mot lui-même, et d'autres expressions religieuses qui ne répondent plus nettement à telle ou telle de nos idées actuelles : peut-être aurait-il été conduit à modifier plusieurs détails de son exposition. Les deux titres *nasouiti-baiti* et *nabiti* paraissent, ensemble ou isolément, devant le nom propre des Pharaons, sur les plus anciens monuments connus, et c'est assez tardivement qu'ils se singularisent dans des emplois distincts, le premier s'immobilisant devant le cartouche prénom, tandis que l'autre demeure un peu flottant. M. Thierry lit le premier *ne-sout*, soit selon moi *nasouiti*, et il a raison, mais il rejette la prononciation *insi* fournie par les textes cunéiformes, et je crois qu'il a tort. Les deux lectures, qui sont légitimes, appartiennent à des temps divers : *nesout* ou *nasouiti nasiti* est la forme la plus ancienne, qui, perdant son *i* final puis son *t*, et concentrant tout

l'effort de l'énonciation sur la syllabe accentuée *nasi-nsi*, rétablit devant la combinaison *ns*, d'articulation difficile, une voyelle que l'assyrien a entendue *i-*, *insi*, analogue à l'*i* de la transcription grecque Ismendès à côté de Smendès. Quoi qu'il en soit de cette observation, le titre, de même que celui de *nabiti*, ne s'est manifesté dans l'usage qu'après l'avènement de la monarchie unique, puisqu'il combine en soi les symboles des deux Égyptes. A côté de ces qualifications géographiques, le titre *Har-noubou* apparait à M. Thierry comme quelque chose de mystique et religieux. Dans une discussion fort bien conduite, il écarte l'interprétation du temps des Ptolémées, que Brugsch avait remise en honneur, et il montre que l'or, *noubou*, est le métal dont les dieux sont faits, le Soleil plus encore que ses pareils, et qu'il représente la vie dont étant pénétrés eux-mêmes, ils pénètrent tout ce qui existe. Si le roi est dit l'*Horus d'or*, c'est qu'il est un en essence avec le Soleil Rê, qu'il est *sain comme Rê éternellement*, qu'il possède la vie absolue, qu'il triomphe de la mort figurée par son frère Seth. Et il est vrai, mais quelle raison les Égyptiens ont-ils eu d'imposer à leurs rois, vers la IIIe dynastie (?), un titre de cette nature ? M. Thierry pense trouver réponse à cette question dans l'examen qu'il institue du dernier titre, *fils du Soleil*. Il y aurait eu, à cette époque, une révolution politique, qui aurait reporté le centre de gravité du pays de Thinis et du Saïd à Memphis et au Delta. Le culte d'Horus, comme religion de la royauté, aurait été remplacé par celui de Râ d'Héliopolis : la substitution d'Harouêris, l'*Horus d'or*, l'Horus solarisé, à l'Horus simple aurait été un acheminement vers l'identification complète du souverain avec le Soleil, qu'affirme, à partir de la Ve dynastie, la présence régulière au protocole de la formule *Si-riya*, fils du Soleil.

M. Thierry possède à fond la bibliographie de son sujet et il cite consciencieusement ses prédécesseurs, mais sans se laisser influencer par eux au point d'en perdre sa liberté de discussion. Il a des idées originales qui mériteraient d'être connues parmi nous, quand même je ne puis les adopter toutes, et je souhaite, pour notre commodité sinon pour la sienne, que le livre dont sa dissertation est la préface, soit écrit dans une langue accessible à tous les Égyptologues.

G. Maspero.

L. Borchardt, **die Pyramiden, ihre Entstehung und Entwicklung als Erläuterung zum Modell des Grabdenkmals des Königs Sahu-re bei Abusir,** Berlin, K. Curtius, 1912, in-8°, 20 p. et 8 ill.

Voici une brochure de circonstance, composée pour donner au public l'explication archéologique du modèle que Borchardt, après avoir fouillé et reconstitué sur le papier la pyramide de Sahouriya près d'Abousîr, a reconstruit en relief de cette pyramide. Elle contient la

description des édifices divers qui formaient le tombeau d'un souverain à cette époque, la plus brillante de l'âge memphite ; elle en analyse les parties, montrant la destination et l'usage de chacune d'elles, depuis les propylées qui en ouvraient l'accès à la lisière du désert, jusqu'à la masse de maçonnerie où se cachaient les chambres funéraires et le sarcophage du Pharaon. Tout cela est à peu près inconnu du public, et j'ajoute que beaucoup des Égyptologues sont un peu public à cet égard. Les fouilles patientes de la Société Orientale Allemande nous ont révélé clairement, dans ces dernières années, la plupart des faits mis en œuvre ici par Borchardt, et qu'il a rendus sensibles aux yeux des visiteurs : encore serait-il juste de noter que, si l'ensemble de cette restitution est indiscutable, plusieurs points de détail en restent douteux, et ne pourront être éclaircis que par des recherches nouvelles sur d'autres monuments du même type.

Toutefois, cette brochure n'a pas que la valeur passagère d'un Guide de circonstance. Borchardt a saisi l'occasion qui s'offrait à lui, de nous présenter le résultat de ses études sur les origines de la tombe royale, et des pyramides en général. Il rappelle brièvement comment, au début, la structure et les dispositions du tombeau ayant été déterminées par les conceptions égyptiennes sur l'autre vie, les Pharaons furent ensevelis dans des tombes semblables à celles de leurs sujets. Il ajoute qu'en raison de leur pouvoir et de leur nature divine, ils y introduisirent des perfectionnements et des nouveautés qui ne tardèrent pas à passer dans le domaine commun, au bénéfice du peuple non moins qu'au leur. La conséquence de cette vulgarisation de leur privilège fut pour eux ce qu'elle devait être : ils modifièrent et ils élargirent leurs sépultures, agrandissant jusqu'à la dernière limite des ressources humaines de leur temps, le logis propre de leur cercueil, construisant autour de celui-ci d'autres édifices secondaires, et projetant, assez loin en avant du groupe principal, des avancées qui descendaient du désert, région des morts, à la vallée, région des vivants. Leur *mastaba* atteignit son maximum de volume et de hauteur à Sakkarah, dans ce que nous appelons mal à propos la *pyramide à degrés*. Bientôt après, par la substitution d'une base carrée à la base de rectangle oblongue qui caractérisait le *mastaba*, ils obtinrent la pyramide classique, celle dont Khéops éleva près de Gizéh le spécimen le plus gigantesque. Le type créé de la sorte arriva à la perfection artistique sous la Ve dynastie : il comprenait alors des propylées dans la plaine, un chemin couvert qui menait des propylées au corps de logis, et dans celui-ci un temple adossé à la pyramide avec ses cours, ses portiques, ses chapelles, son sanctuaire, ses magasins à provisions, les habitations du clergé et du personnel secondaire, le tout sans préjudice de pyramides moindres, où reposaient les reines ou les membres de la famille royale.

L'exposition est très ferme, très nette : elle renferme des parties où

je ne suis pas d'accord avec Borchardt. Il me semble, par exemple, que la pyramide n'a pas la même origine que le mastaba, mais qu'elle provient de la Basse Égypte : je renvoie le lecteur à ce que j'ai dit, à ce sujet, dans le petit livre sur l'Art Égyptien que j'ai publié l'an dernier. D'autre part, l'idée d'après laquelle les concepts relatifs à la vie future, et les manières dont ils auraient été réalisés dans le tombeau, auraient été un monopole royal, désécré et usurpé peu à peu par le peuple, me paraît être difficile à admettre historiquement, dans la forme où elle est énoncée ici et chez d'autres auteurs. Ces concepts, nous le comprenons par les textes des Pyramides, — sont antérieurs à l'âge thinite, et par conséquent à la royauté pharaonique : les tombes prédynastiques les plus pauvres nous prouvent même qu'ils prévalaient de toute antiquité, pour les sujets aussi bien que pour les chefs. Ce qu'il faut dire, c'est que, les moyens de réaliser la survie et de la rendre supportable, coûtant fort cher, n'étaient pas à la portée de tout le monde : les riches et les puissants jouissaient seuls d'assez de ressources pour les pratiquer, et les pauvres ou devaient renoncer complètement à user d'eux, ou n'en profiter qu'en liant leur destinée future à celle des heureux du monde par quelque acte de vassalité ou de domesticité terrestre. Il y avait donc là non pas un privilège dogmatique, mais une question financière : les princes des clans et des nomes eurent des tombes plus grandes et mieux meublées par l'effet de leur fortune matérielle, et, quand les Pharaons surgirent au-dessus d'eux, leurs mastabas, puis leurs pyramides, dépassèrent ceux des princes en raison de leur richesse uniquement. Puisqu'il fallait payer pour ne pas mourir entier et pour s'assurer une situation favorable au-delà, ceux qui étaient en état de payer le plus eurent le plus de bonheur, et comme les Pharaons étaient mieux placés pour financer que le reste de la population, ils se donnèrent et on leur donna de la vie future pour leur argent.

G. Maspero.

Bibliotheca Japonica. Dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs à l'Empire Japonais, rangés par ordre chronologique jusqu'à 1870; suivi d'un appendice renfermant la liste alphabétique des principaux ouvrages parus de 1870 à 1912, par Henri Cordier. 1 vol. grand in-8°, Paris 1912 (Publications de l'École des Langues Orientales Vivantes).

C'est toujours une bonne fortune pour celui qui étudie l'Extrême Orient, que l'apparition d'un volume de M. H. Cordier ; on est sûr d'y trouver abondance de documents précis. Bien que située un peu hors du domaine où l'auteur est maître, la Bibliotheca Japonica ne fait pas exception : Golovnin et Rikord avaient sept articles chez Léon Pagès, ils en ont le triple chez M. Cordier ; Kaempfer, au lieu de dix articles tient plus de sept colonnes. L'appendice eût gagné à être plus étendu, aux yeux du bibliographe qui est par essence insa-

tiable : je déplore par exemple l'absence de Rudorff et de Wigmore. L'index alphabétique des auteurs et des titres complète heureusement le volume que la disposition chronologique rend un peu difficile à consulter, surtout quand on est habitué à la belle ordonnance méthodique de la Bibliotheca Sinica.

M. C.

Robert P. Porter, **The Full Recognition of Japan,** being a detailed account of the economic progress of the Japanese Empire to 1911. 1 vol. grand in-8, 790 pp. avec des cartes. Londres, 1911.

L'histoire ancienne et récente, la population, l'éducation, l'armée, les finances, le commerce, les grandes villes, l'art et la littérature, la constitution et la philanthropie, les colonies, le transsibérien et les hôtels : voilà quelques-uns des points que traite l'auteur et sur un bon nombre il donne des détails exacts et suffisamment copieux. En examinant de plus près quelques chapitres, les chapitres historiques par exemple, on trouve que le récit des faits est un peu esquivé et remplacé par les impressions de l'auteur à propos des faits : peut-être était-il difficile de faire sentir davantage la réalité, puisque M. Porter prétendait nous décrire le tout du Japon. De même la littérature, l'art, la musique sont traités de l'extérieur et nous n'en percevons personnellement rien, notre curiosité est éveillée, mais non satisfaite. Pour la Corée, j'aurais voulu que le point de vue ne fût pas purement japonais et que l'on tînt compte des sentiments coréens. La documentation est inégale et la bibliographie nulle ; l'indication des livres spéciaux eût été utile. Mais après ces remarques je tiens à déclarer que d'ensemble le volume, très nourri, instruira celui qui n'a pas fait du Japon une étude spéciale et pourra sur quelques points renseigner même le spécialiste.

M. C.

E. Windisch, **Das keltische Britannien bis zu Kaiser Arthur** (des XXIX Bandes der Abhandlungen der Philologisch-historischen Klasse der königlichen sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften, n° VI, Leipzig, Teubner, 1912, gr. in-8° 302 p.

Sous ce titre vague, mais suggestif, M. Windisch, l'un des celtistes qui ont le plus contribué à faire connaître la littérature épique de l'Irlande, réunit tout ce qui concerne les institutions, la langue, la religion et les légendes des Celtes de Grande-Bretagne à une époque où les documents historiques sont rares et souvent suspects. Mais, là où l'historien et l'archéologue ont fait une maigre récolte, le linguiste trouve encore à glaner, et quand les institutions et les croyances des anciens Bretons sont mal connues, on peut chercher à les éclairer par la comparaison avec les Gallo-Romains. Si l'on met à part l'histoire de la conquête et de l'occupation romaine (p. 9-

53), deux grandes questions sont traitées par M. Windisch avec tous les développements qu'elles comportent : la religion des Bretons et des Gaulois (p. 72-122) ; la légende arthurienne (p. 123-273).

Dans quelle mesure la religion des Gallo-romains, que de nombreux monuments figurés et épigraphiques nous font connaître, peut-elle aider à reconstituer la religion des Bretons ? Quelle que soit sur ce point la prudence de M. Windisch, il fait, à propos des Bretons, un exposé complet de la religion des Celtes. On préférerait qu'il n'eût fait intervenir les Gallo-romains que par comparaison avec les Bretons et que ceux-ci figurassent toujours au premier plan. Si on ne peut mettre en doute la parenté des croyances religieuses chez les Celtes continentaux et les Celtes insulaires, on ne peut, d'autre part, ne pas être frappé des différences qu'elles présentent dans le détail, et ce sont même ces différences plutôt que les ressemblances que l'on s'attendrait à voir mettre en relief dans une étude de la religion des Bretons. Si cette méthode d'exposition peut prêter à la critique, l'exposé complet et exact de M. Windisch ne mérite que des éloges ; il appelle avec raison l'attention sur les dangers que présente l'usage de l'étymologie ; quand l'étymologie ne conduit pas à établir une identité entre un nom de dieu vieux-breton et un nom de roi irlandais ou gallois, et que d'autre part les caractéristiques ou les aventures de ce dieu et de ce roi n'offrent pas d'étroits rapports, on doit renoncer au rapprochement, quelque tentant qu'il soit. Les hardiesses de Sir John Rhys ne tentent guère le sens critique de M. E. Windisch (p. 115-121).

Dans la partie de son travail qui est relative à la légende arthurienne, M. Windisch, après avoir distingué le roi Arthur de l'histoire du roi Arthur de la légende, et étudié la société et les mœurs décrites dans les romans de la Table ronde, fait une étude spéciale des romans gallois comparés aux romans français et expose les théories de G. Paris, W. Fœrster et H. Zimmer. Les derniers travaux de J. Loth lui ont été connus trop tard pour qu'il ait pu en tirer tout ce qu'ils offrent de résultats nouveaux, et, dans leur ensemble, incontestables.

Il ne faut pas blâmer l'auteur de n'avoir pas toujours pris parti entre les opinions ingénieuses des historiens modernes. Dans des matières où les faits et les témoignages ne manquent pas, on pourrait reprocher au critique de n'avoir pas assez de vigueur d'esprit, lorsqu'il n'ose se prononcer en faveur de la vérité ou, tout au moins, de la vraisemblance. Mais l'ancienne histoire de la Bretagne est fondée sur un si petit nombre de documents peu solides, qu'on ne saurait trop savoir gré aux hommes comme M. Windisch, de ne point l'embellir de leur imagination, ni la compliquer de leurs hypothèses.

G. Dottin.

Absalon TARANGER, **Norges gamle Love**, Anden Rœkke, 1388-1604.
IB. II, **Kirkens Lovgivning og Vedtagter, 1388-1447**, In-4° VXXVI-pp. 309 à 726.
IB. III, **Registre ved Oscar Alb. Johnsen**; In-4° de 6-CCCXXXVIII pp. Christiania, Grœndahl, 1912.

La première partie du premier volume de cet important « Corpus » des « Anciennes Lois de la Norvège » avait paru en 1904. Il contenait « la Législation politique » de 1388 à 1467. La deuxième partie que nous annonçons ci-dessus, est consacrée aux « Lois et Ordonnances ecclésiastiques » de 1388 à 1447. Pour étudier les anciennes lois d'un pays, il va de soi qu'il ne suffit pas de connaître ces lois elles-mêmes ; il faut également savoir dans quelles circonstances elles sont nées, dans quelles conditions elles ont été édictées : une loi est la résultante d'un mouvement social. Quel a été le moment initial de ce mouvement? Par quelles phases est-il passé avant d'aboutir? C'est cela qui importe ; c'est cela qui est intéressant, au moins autant que le résultat lui-même. Ce sont donc les « actes préparatoires » de ces lois que l'éditeur du présent ouvrage a recueillis et classés, les reproduisant tantôt in extenso, tantôt par extraits ou simplement en notes selon leur importance. De 1388 à 1536, chaque volume sera divisé, ainsi que le premier, en trois parties comprenant, I les lois politiques, II la législation ecclésiastique, III les ordonnances. A partir de 1536, la deuxième partie disparaîtra, la législation ecclésiastique se confondant après la Réforme avec la législation politique.

La 3e partie de ce premier volume est toute entière consacrée à un très utile index des noms propres et à un index analytique alphabétique, qui constitue, en même temps, un véritable lexique.

Cet ouvrage considérable et superbement édité non seulement rendra le plus grand service aux historiens et aux philologues : les simples curieux des choses du passé y trouveront à chaque page mainte coutume et maint trait de mœurs.

Léon PINEAU.

W. A. CRAIGIE, **The icelandic Sagas**, Cambridge at the University Press, 1913. Pr. 1 Sh.
Allen MAWER, **The Vikings**, Cambridge at the University Press, 1913. Pr. 1 Sh.

Ces deux petits volumes, numéros 54 et 60 de « The Cambridge Manuals of Science and Literature », contiennent à peu près toutes les choses essentielles qu'il convient de ne pas ignorer sur les « sagas islandaises » et sur les « vikings ». M. Craigie, après un très court aperçu sur l'origine orale et traditionnelle des sagas, examine successivement celles dont l'action se passe en Islande et dans le Grœnland, — ce sont les plus nombreuses ; puis, celles qui ont la Norvège et les autres pays scandinaves pour théâtre. Il consacre un bref, beaucoup trop bref chapitre aux sagas mythiques et romantiques, un autre, de

quelques lignes, aux sagas d'origine latine, c'est-à-dire qui se sont inspirées des poèmes ou des histoires de l'antiquité classique. Aucune idée générale, ni conclusion.

Dans le manuel de M. A. Mawer c'est, et forcément, le même exposé rapide des incursions des vikings et de leur établissement en Angleterre, en Irlande, en France, sur les côtes de la Belgique et en Russie, jusqu'en Grèce et à Constantinople. Le chapitre sur leur civilisation est particulièrement intéressant. En sa brièveté il dit leurs coutumes de guerre, leurs actes d'inouie cruauté, mais leurs conceptions originales aussi de l'existence et du monde. Puis, comment ils se convertirent au christianisme, et, enfin, les traces qu'ils ont laissées dans les pays qu'ils ont occupés.

Léon Pineau.

Victor Fridericus Büchneb. **Merovingica,** Dissertatio inauguralis. Amstelodami, Meulenhoff, 1913, un vol. in-8, x-111 p.

Ce recueil de trois courtes dissertations latines, proposées à l'Université d'Amsterdam pour le grade de docteur, ne saurait ébranler ou modifier nos connaissances des sources mérovingiennes et de la société du vi^e siècle. Dans la première thèse (p. 1-38), l'auteur se demande après tant d'autres « ce qu'il faut penser de l'édition de Grégoire de Tours et de son temps ». Il explique les lamentations de l'évêque par la modestie chrétienne et conclut qu'il fut un des hommes les plus savants d'alors. Il eut pu remarquer que cette assertion n'est pas incompatible avec l'universelle décadence des lettres et l'idéal bien modeste que Grégoire se forme de l'homme cultivé. M. B. s'occupe ensuite « des écrits hagiographiques de Grégoire » (p. 39-63), plus exactement de la Vita Patrum. Il expose les différences de composition entre ce livre et les Libri miraculorum (préface, titre des chapitres, contenu des matières), il admet que Grégoire n'en a établi le texte définitif qu'à l'ultime fin de sa vie ; c'est pourquoi des écrits composés à diverses époques ont presque tous leur préface semblable et un début identique ; il termine par des considérations sur le mélange de bonne foi et de crédulité de l'évêque. — La dernière dissertation traite « des mœurs de l'époque mérovingienne, en particulier d'après certains passages de Fortunat ». Le clergé est seul étudié. L'auteur examine successivement, suivant la classification déjà établie par W. Meyer, les éloges des clercs composés et récités en public toutes les fois que s'en présentait l'occasion, les lettres, les épitaphes. Il estime que ces louanges représentent l'idéal qu'un homme instruit se faisait alors d'un clerc. Ces dissertations ne sont pas construites suivant un plan très net ; les idées sont parfois mal enchaînées ; des hors d'œuvre se mêlent au sujet principal, ainsi le premier article contient une sorte d'appendice sur la question de savoir si Grégoire de Tours a écrit des poésies. S'il s'agit d'un texte obscur, un long commentaire

est intercalé pour en déterminer le sens. M. B. n'émet guère d'idées personnelles; il prend position dans les controverses et se rallie d'ordinaire à la théorie la moins répandue. Son livre, pétri d'excellentes intentions, se recommande surtout par une connaissance approfondie des sources ; il est regrettable que les travaux de ses savants devanciers ne lui aient guère permis de faire œuvre vraiment originale.

Pierre GRILLET.

Albert HAUSS, **Kardinal Oktavian Ubaldini**, ein Staatsmann des 13. Jahrhunderts (Heidelberger Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte, Heft 35). Heidelberg, Winter, 1913. In-8, VIII-114 p.

On peut se demander si le cardinal Octavien Ubaldini méritait une biographie. Les divers épisodes du XIIIe siècle auxquels il fut mêlé, la lutte entre cités guelfes et podestats gibelins, le conflit entre Innocent IV et Frédéric II, les origines de la domination angevine, le rôle de Florence ont été si souvent étudiés, et récemment encore avec tant de pénétration par Davidsohn et Jordan que sans apport de documents inédits, il n'était guère aisé d'émettre des idées originales ou de suggérer des aperçus nouveaux sur la vie politique de l'époque. A cela s'ajoute qu'Octavien, personnage peu enclin à l'action, mais aimant à louvoyer et à tâtonner, n'était pas de taille à marquer de son empreinte les événements. La minutieuse dissertation de M. Hauss servira donc surtout à ceux qui s'intéressent strictement au rôle du prélat. L'auteur procède suivant un plan chronologique et retrace, après les débuts d'Octavien, l'activité qu'il déploya sous cinq papes. Issu d'une famille noble, qui avait son siège dans la vallée du Mugello, au nord de Florence, Ubaldini, après avoir été élevé à l'Université de Bologne, devient à vingt-six ans évêque de cette ville (1240) et à trente ans (1244), cardinal de Sainte-Marie in via lata. Sa carrière s'est déroulée hors de la curie, surtout dans des légations. Elle a été brillante de 1244 à 1260. Innocent IV, à deux reprises (1247 et 1251) lui décerne le titre de légat pontifical avec pleins pouvoirs pour la Romagne et la Lombardie. En pleine disgrâce à la mort d'Innocent, il est à l'apogée de la faveur sous Alexandre IV, qui lui doit son élévation, sur l'esprit duquel il est tout puissant et qui le nomme légat pontifical pour le royaume de Sicile. Ubaldini n'a été ni un général ni un diplomate. Toutes ses entreprises ont été marquées par des échecs. Son inaction qui frise la trahison est due non seulement à son incapacité militaire et à sa timidité en face d'un risque à courir ; elle provient aussi de ses sentiments gibelins, qui s'affirment dès l'époque de Frédéric II et qui s'accentuent lorsque les membres de sa famille lient partie avec Manfred. M. H. montre fort bien comment Octavien pratique une politique complètement indépendante et tandis que les papes cherchent à réaliser l'union du royaume avec l'Etat

pontifical, lui vise à résoudre la question sicilienne au profit des derniers Staufen. Il aurait fallu davantage insister sur le fait qu'Ubaldini conserve son crédit près de la curie surtout en sa qualité de chef de la minorité de cardinaux, qui, hostiles à la lutte à outrance, redoutaient l'ingérence anglaise, puis française et se seraient accommodés d'un compromis avec les Gibelins. M. H. fait également ressortir avec netteté l'intérêt que porte Octavien à la Toscane, il complète et précise sur certains points, résume sur d'autres les résultats de Davidsohn. Son attitude vis à vis de Florence, ses efforts avortés pour y détruire la souveraineté populaire, les secours qu'il prête à sa famille, expliquent la politique papale et l'interdit qui pendant huit années pesa sur une cité guelfe. Sous les papes Urbain IV et Clément IV (1261-1268) et jusqu'à sa mort (1272) il doit se contenter d'un rôle modeste. Il borne son activité à sauver les Gibelins de Florence et à servir d'intermédiaire entre eux et Charles d'Anjou. Loin de se dévouer avec passion à la cause de l'Eglise, le cardinal ne l'a servie que dans la mesure où elle s'identifiait avec ses intérêts propres et ceux de sa famille. Pour apprécier son activité, il suffit de la comparer à celle des autres légats, Pierre Capoccio en Allemagne et Grégoire de Montelongo dans la Haute-Italie. M. H. dit lui-même : « L'importance de l'homme ne réside pas dans tout ce qu'il a fait comme évêque ou cardinal, général ou diplomate, pour telle ou telle cause, ce qui l'élève hors de son époque, c'est sa personnalité comme servante d'elle-même. Il nous apparaît ainsi comme un des précurseurs de la Renaissance ». Mais l'auteur n'a pas rempli la deuxième partie de sa tâche. L'ouvrage ne traite guère que la vie politique du cardinal. Les indications des sources sont certes maigres et il est malaisé d'évoquer avec relief le personnage. Mais son existence privée, ses idées, ses goûts, son entourage, son rôle de protecteur des lettres ou des arts, son ambition, sa joie de vivre sont à peine effleurés et le portrait aux contours indécis qui se trouve à la fin du livre montre mal comment cet opportuniste adroit, ce viveur intelligent diffère des prélats jouisseurs communs à maintes époques et par quels traits il se rapproche des figures des XVe et XVIe siècles. En dépit de ses réserves, bon ouvrage de débutant. Pas d'erreurs notables. Le style est alerte et la lecture en est aisée.

Pierre GRILLET.

Paul KALKOFF, **Die Entstehung des Wormser Edikts,** eine Geschichte des Wormser Reichstags vom Standpunkt der lutherischen Frage. Leipzig, Heinsius. 1913 vol. in-8, 312 p.

M. Kalkoff, qui s'est cantonné dans une étroite spécialité, où il règne à peu près en maître incontesté, poursuit la série de savants travaux qu'il a publiés sur les origines de la Contre-Réforme en Allemagne, en particulier sur les difficultés auxquelles s'était trouvé

Luther aux prises avec la curie romaine. Ce nouvel ouvrage est la suite de son dernier livre sur le procès romain de Luther. Il traite exclusivement de l'origine de l'édit de Worms. La diète est étudiée dans la mesure où elle a participé aux débats et aux intrigues qui ont abouti après plusieurs mois à la promulgation de la loi d'empire à la fin mai 1521. Les négociations compliquées sont exposées depuis la bulle de condamnation Exsurge du 15 juin 1520 jusqu'au simulacre de diète du 25 mai 1521, qui ratifia l'édit. La thèse de l'auteur est que cet édit non seulement a été publié sans l'avis et l'assentiment de l'assemblée, mais n'est même pas l'œuvre d'hommes d'Etat allemands, c'est une mesure imposée par des membres du Hofrat et un groupe de politiciens étrangers au pays; des Romans sont responsables de persécution. Tous ont été dirigés par Aléandre, le nonce pontifical, et l'ouvrage est surtout le récit des efforts entrepris par le tenace Vénitien pour imposer son texte. Il a voulu transformer en loi d'empire les stipulations de la bulle et faire du pouvoir séculier l'exécuteur des décisions pontificales et pour la condamnation de Luther et pour l'édit de censure. La politique étrangère de Charles-Quint est étroitement liée à l'élaboration de l'édit, qui revêt en partie le caractère d'une concession destinée à acheter l'alliance de Léon X contre la France. L'édit a été précédé de deux rédactions, sur lesquelles s'étend très longuement M. K. et qui furent successivement proposées à la diète. Le retard dans la promulgation de l'édit est dû à l'opposition de Frédéric le Sage et à la mauvaise humeur de l'archichancelier Albert de Mayence dirigé par Capiton ; à cela s'ajoutent les difficultés soulevées par la question du « Reichskammergericht » et la nécessité d'obtenir l'aide pour l'expédition romaine et la guerre imminente contre la France. Un mérite du livre est de faire ressortir le double lien de l'édit de Worms avec la Bulle « Exsurge » et l'édit pour les Pays-Bas du 28 septembre 1520, qui lui ont servi de modèle ; il s'inspire de même de deux mandats impériaux, celui de destruction et celui de séquestration. Une série de dispositions originales, dont l'importance a souvent été négligée, constitue la « lex impressoria », la loi contre l'imprimerie, qui frappe des sanctions les plus sévères tous les libraires ou éditeurs qui mettent en circulation des livres hostiles à l'église romaine ; elle vise à paralyser l'activité intellectuelle et littéraire de la nation allemande. Des détails curieux sont fournis sur les relations d'Alexandre avec les chefs du parti ultramontain à la diète, en particulier l'électeur Joachim Ier de Brandebourg. L'ouvrage se termine par la manière dont on obtint par ruse l'assentiment apparent de la diète. Les peines excessives de l'édit de Worms, dont M. K. s'attache à souligner le caractère exceptionnel, la mise au ban de l'empire, la proscription et l'interdit contre Luther et ses partisans, peines qui entraînaient la mort et la perte des fiefs et des biens, ne pouvaient être appliques; l'empereur et ses adhérents

manquaient des moyens d'action nécessaires. Il eut fallu davantage insister sur les circonstances extérieures, qui ont empêché la mise en vigueur : le départ précipité de Charles-Quint lors du soulèvement espagnol et la mort de Léon X. Peut-être l'auteur accorde-t-il trop de crédit aux fanfaronnades d'Alexandre, est-il trop enclin à tenir l'édit pour une mesure destinée à provoquer la guerre civile et religieuse parmi les Allemands detestés? De multiples notes justifient les assertions; un index des noms de personne citées se trouve à la fin de l'ouvrage ainsi que le texte de la première rédaction de l'édit. Il est regrettable qu'une liste méthodique des sources et ouvrages consultés n'ait pas été dressée. L'ouvrage est écrit de manière un peu diffuse; les résultats sont noyés dans des considérations de détail; la pensée est parfois obscure, parce que l'auteur, soucieux d'éviter les redites, glisse sur les faits qu'il suppose connus ou qu'il a exposés dans ses précédents articles. En dehors de ces légères réserves, l'ouvrage est désormais indispensable pour une connaissance approfondie des origines de la Contre-Réforme et du rôle d'Alexandre, décidément plus considérable qu'on ne l'avait admis et qui a dû surmonter des difficultés plus grandes que ne l'indiquent ses dépêches.

Pierre Grillet.

P. de la Juillière, **Les images dans Rabelais** (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, XXXVII). Halle, M. Niemeyer, 1912; in-8° de x-156 pages.

Une des tendances qui se manifestent avec le plus de force depuis quelques années est celle qui consiste à appliquer à nos textes de littérature moderne la précision des méthodes scientifiques. On ne se contente plus de les lire ou même de s'en pénétrer pour y recueillir une série d'impressions subjectives permettant, à l'aide de quelques exemples bien choisis, d'en apprécier le style d'une façon générale. On cherche à dresser des catalogues complets, à épuiser dans tous les sens en quelque sorte la possibilité des faits : et je ne m'en plains pas, je constate la chose. C'est de cet état d'esprit et de cette orientation nouvelle que procède la présente étude : elle est faite avec exactitude et conscience, comme presque toutes celles dont se compose cette collection. M. de la J. a voulu appliquer les règles de la statistique à l'œuvre la plus exubérante et la plus désordonnée en apparence qu'on puisse rêver, il a voulu maîtriser ce que les philosophes anglais appelleraient l'*imagerie* de Rabelais. J'estime qu'il y a réussi dans une large mesure : son inventaire est dressé avec soin, et paraît à peu près complet. Le classement des faits ne laissait pas cependant de présenter des difficultés, mais il s'en est assez bien tiré en partant d'une distinction entre ce qu'il appelle des *exemples* et des *comparaisons*, les premiers ayant pour terme un nom propre, un objet unique en son genre, tandis que les autres s'appliquent à toute une classe d'in-

dividus ou d'objets. Naturellement ces exemples et ces comparaisons peuvent être plus ou moins étendus : il y en a de longue haleine et qui sont des morceaux oratoires, mais Rabelais n'en a pas abusé. C'est par les chapitres où sont énumérées et ordonnées les comparaisons courtes et rapides que M. de la J. nous a vraiment fait pénétrer dans l'esprit de son auteur, et nous a tout au moins fourni les éléments d'une caractéristique précise de son style : car pour son compte il ne tire point lui-même de conclusions, il se contente (p. 4) de faire remarquer par avance « la prédilection de Rabelais pour les animaux et le rôle important qu'il leur fait jouer pour souligner et préciser les attitudes de ses personnages ». Rien de plus vrai, et ces longues listes de citations nous font entrevoir le côté gras et matériel de la Renaissance, le retour à la nature, celui qui s'est épanoui en animalité joyeuse. Grâce au chapitre consacré aux métaphores nous prenons une idée juste de l'omniscience de Rabelais, notamment en ce qui concerne l'antiquité et la mythologie proprement dite. Il a été prudent d'étudier à part et dans une sorte d'appendice ce cinquième livre dont l'attribution reste si problématique. Je ne vois pas beaucoup d'erreurs dans le classement et l'interprétation des faits : cependant, à la p. 17, il ne faudrait pas traduire *vietz d'azes* par « visages d'ânes », et si ce n'est pas par pudibonderie que l'auteur a reculé devant le mot propre, l'erreur est singulière, car l'expression provençale est fort connue. Je me demande encore (p. 111) si un verbe comme *extirper* (les erreurs) n'était pas dès le XVIe siècle d'une valeur trop courante pour figurer utilement dans une liste de métaphores relatives aux travaux des champs ? Quoi qu'il en soit on ne pourra plus parler du style de Rabelais, on ne pourra plus chercher à s'en faire une idée juste ou à l'apprécier, sans avoir recours au travail de M. de la Juillière : il a amené les matériaux à pied d'œuvre, ce sera aux critiques de l'avenir de s'en servir.

E. Bourciez.

Correspondence of Lord Burghersh afterwards eleventh Earl of Westmoreland 1808-1840, edited by his granddaughter Rachel Weigall, with illustrations. London, Murray, 1912. In-8°, 300 p. 12 shillings.

Il y a quelques fautes d'impression et nombre de menues erreurs dans ce volume, très bien édité d'ailleurs et orné de quatre jolis portraits [1]. Mais il faut être reconnaissant à lady Rachel Weigall d'avoir

1. Lire p. 69 et 70 Galeazzini et non *Gallizini* et Rathery au lieu de *Rothery*; p. 70 Miniac et non *Misognac*; p. 71 Spannocchi (cf. p. 104) et non *Spannoitre*; p. 73 Gallo (cf. p. 86, 131, 132, 152) et non *Gallow*; p. 76 Bruslart et non *Brulart*; p. 77 lâche et non *Lache* (qu'on pourrait prendre pour un nom propre); p. 101 Palmajola (comme p. 114) et non *Palamyola*; p. 102 et 106 Bertrand et non *Bertram*; p. 105, 108, 121 Lapi et non *Lapis*; p. 113 Cambronne, Lebel, colonel baron Jermanowski. Gatti, Ninchi, Peyrusse, Pons au lieu de *Cambron*, *Lebelle*, *colonel Baron*, *Gatte*, *Nenchi*, *Peyrouse*, *Ponz*; p. 114 Taillade, Chautard, Vantini

publié les documents qu'elle possède. Son grand-père, lord Burghersh, plus tard comte de Westmoreland, a joué un petit bout de rôle dans les premières années du XIXe siècle et sa grand'mère, Priscilla Wellesley Pole, nièce de Wellington, devenue lady Burghersh, a écrit sur l'année 1814 de curieuses lettres que nous avons publiées et que nous republierons prochainement. Pour lord Burghersh, il a servi en Espagne et il nous raconte la bataille de Talavera, nous décrit la situation de l'Espagne qu'il juge lamentable. Il a été commissaire anglais, *commissioner*, à l'armée autrichienne et il retrace l'aspect de Paris dans les premiers jours du mois d'avril 1814. Il a été ministre à Florence et il reproche à sir Neil Campbell de n'avoir pas surveillé Napoléon d'assez près. Il donne nombre de détails intéressants sur Murat qu'il appelle toujours, non pas le roi de Naples, mais le maréchal Murat, et il a la joie de mander à Castlereagh, le 21 mai, d' « excellentes nouvelles », d'annoncer la fin de l'affaire, et quoi de plus beau que d'avoir tout terminé « dans cette partie du monde avant que la lutte ne commence dans un autre » ? Au mois de juillet, il était à Paris et il ne dit que du mal des Français : il écrit que les Français ne pensent qu'à recommencer la guerre, que les soldats furieux promettent de revenir et de ne pas épargner l'ennemi, qu'il y a dans Paris et notamment aux Tuileries, des rixes quotidiennes, que tout le monde crie *Vive l'Empereur* et que personne n'est puni. Nous croyons qu'il outre un peu les choses et qu'il nous en veut parce qu'on l'a cambriolé pendant son sommeil (p. 190). Mais ce qui est remarquable, c'est qu'il veut mutiler la France, recommande de donner la Savoie et Briançon au Piémont, de démanteler Grenoble, de céder le pays de Gex et le fort de l'Ecluse à la Suisse, de donner à l'Allemagne l'Alsace et les « provinces allemandes », de remettre aux Pays-Bas « une ligne de forteresses françaises ». En somme, il y a peu de lettres de Burghersh dans ce volume ; aussi l'éditeur a-t-il bien fait de leur joindre un certain nombre d'autres lettres, notamment de Wellington, de Campbell, de lord Stewart (pourquoi ne pas donner dans le texte français celle de Pozzo di Borgo, p. 207 ?) La table des noms propres est bien incomplète.

A. Chuquet.

---

au lieu de *Tallinide*, *Chauslard*, *Valtini* : *id.*, Longone et Pianosa pour *Lonjono* et *Pianoso*; p. 115 Bertolosy et non *Bartolozzi*; p. 115, 119, 120 Ferru et non *Ferra*; p. 116 « cerné de tous côtés » et non *armé à tous côtes*; Miollis (comme p. 120 et 121) et non *Mirles*; p. 120 et 121 Pons et non *Ponz*; p. 126, 127, 128 Lebzeltern et non *Lebseltern*; p. 126 Pacca et non *Pecca*; p. 136 *cum multis aliis* et non *cum multis* allies; le corps et non *Le Corps*; p. 145 Borgoforte et Lago Santo au lieu de *Borgoporte* et *Lago Scuro*; p. 162 Eckhardt, Colli et Sperlongà au lieu de *Ekart*, *Colvi* et *Sperlonza*; p. 174 Montrond et non *Montion*; p. 188 Kaiserslautern et non *Kaiserslantion*; p. 211 Lavallette et non *Lavalette*; p. 221 Consalvi et non *Gonsalvi*; p. 236-237 Laibach et non *Leybach*; p. 277 La Mennais et non *Menais*.

Eugène Rambert, **Alexandre Vinet; histoire de sa vie et de ses ouvrages.** Quatrième édition illustrée et augmentée d'une préface et de notes par Ph. Bridel. Lausanne, Bridel; Paris, Fischbacher, 1912; in-8° de XVI-638 pages.

Nous connaissons assez mal Vinet en France. La barrière plus haute que le Jura qui séparait de son vivant sa pensée des curiosités littéraires parisiennes, la constante préoccupation chrétienne, est loin de s'être abaissée; le défaut que Sainte-Beuve, dès 1837, signalait dans son style n'a pas cessé d'y rester apparent : et c'est l'excès du scrupule dialectique, le « manque de confiance dans la clarté naturelle des idées », la surcharge de la phrase à force de précaution et de crainte des méprises. Cependant les ardentes polémiques de l'écrivain vaudois en faveur de la Séparation, la netteté de sa conception de l'individualisme ont rapproché sur divers points l'effort de Vinet de quelques préoccupations françaises qui, depuis 1840, ont singulièrement mûri. Enfin l'espèce de recul et d'impartialité que lui donnait son éloignement de Paris, conférait à sa critique littéraire une liberté de vues qu'il n'est pas indifférent de consulter, maintenant que la distance dans le temps nous affranchit de même à l'égard de notre Romantisme. Aussi doit-on souhaiter à cette réédition de la biographie de Rambert les lecteurs qu'elle mérite : ils seraient plus nombreux si, là encore, une « traduction » rapprochait davantage le penseur vaudois d'un nouveau public. La petite patrie, politique, intellectuelle, religieuse, tient vraiment une place extrême dans ces pages : et s'il est vrai qu'il n'est point de petite patrie pour le citoyen du moins l'étranger est-il amené à s'impatienter de trop de détails relatifs à une histoire toute « cantonale » et presque « paroissiale ». La noblesse du caractère, la fermeté de l'intelligence sont, chez Vinet, inattaquables : il ne faudrait pas que l'absence d'art et une certaine humilité d'invention nous déçoivent, en raison même de l'importance qu'une biographie trop poussée attribuerait à ses moindres écrits [1].

F. Baldensperger.

Guillaume Apollinaire, Fernand Fleuret et Louis Perceau, **L'Enfer de la Bibliothèque Nationale**, icono-bio-bibliographie de tous les ouvrages composant cette célèbre collection. Paris, Mercure de France, rue de Condé, 26. In-8°, 515 p., 7 fr. 50.

MM. G. Apollinaire, F. Fleuret et L. Perceau ont entrepris le catalogue de l'Enfer de la Bibliothèque nationale — cet endroit ainsi nommé parce que tous les livres qu'il contient doivent être brûlés un jour ou l'autre (p. 34). Les esprits curieux et « dégagés des préjugés et de l'hypocrisie » (cf. p. 211) sauront gré de cette publication aux trois chercheurs. Nodier ne reconnaît-il pas qu'il a souvent

1. Rien de plus singulier, par exemple, que la note de la p. 363, où deux vers inexpressifs d'une banale effusion « décrivent bien » l'appartement de Vinet à Bâle.

consulté quelques « turpitudes » avec profit? Grégoire ne disait-il pas que les ouvrages licencieux, si condamnables qu'ils soient, ont un précieux mérite, qu'ils servent à l'histoire de l'humanité, des mœurs, des coutumes et des arts? Le trio infernal qui met son nom en tête de ce gros volume, a donc bien fait d'inventorier le curieux Enfer de la rue Richelieu — qui d'ailleurs est incomplet et contient nombre d'ouvrages dépareillés — il rend un grand service à l'histoire littéraire ainsi qu'à l'histoire de la Révolution, et, sans le chicaner sur quelques points, nous le remercions et le félicitons de la patience, du soin, du flair qu'il a déployés et de la masse des remarques icono-bio-bibliographiques qu'il apporte. Ces trois Horaces du Ténare des livres nous donnent, en effet, dans leur description, toute sorte d'informations sur les ouvrages, leurs auteurs [1], leurs réimpressions, leur condamnation et leur destruction; parfois ils citent les préfaces ou un extrait des préfaces, les titres des morceaux qui composent certains recueils [2], etc.; ils ont joint à leur instructif catalogue deux tables, table des titres et table des noms de personnes [3].

A. Ch.

A. Chr. Thorn, **Sartre-tailleur,** étude de lexicologie et de géographie linguistique. Lund, C. W. K. Gleerup, et Leipzig, O. Harrassowitz, 1913; in-8° de 71 pages, avec deux cartes linguistiques.

Cette étude me paraît louable à tous égards : très intelligemment conçue et exécutée, elle est un bon exemple de la façon dont on doit utiliser l'*Atlas linguistique de la France* pour les recherches de ce genre. M. Thorn avait appliqué naguère la méthode, dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, à étudier les diverses dénominations du *cordonnier*; il s'en sert aujourd'hui pour nous retracer comment, partis du mot latin *sartre*, nous avons abouti, mais en passant par beaucoup d'intermédiaires, à la dénomination courante de *tailleur*. Et d'abord une carte dressée d'après le n° 1276 de l'*Atlas linguistique* montre clairement que le mot archaïque *sartre* vit encore çà et là le long des Alpes et dans le catalan des Pyrénées-Orientales, ce qui n'a rien d'étonnant, étant donné le voisinage de

1. Sur Andrea de Nerciat, par exemple, sur Guillaume Reboul, sur Restif (p. 237), sur Sade (p. 244), etc.

2. Ils publient p. 92-114 l'*Histoire du théâtre érotique* qui sert de préface au volume *Le Théâtre érotique de la rue de la Santé* (condamné à la destruction en 1868) et les pièces justificatives ainsi que les avertissements et les notes qui précèdent chaque pièce. Cf. p. 120-125 le sommaire des dix-huit fascicules du journal érotique *The Pearl* (l'Enfer ne possède que les trois premiers) et p. 297-301 le sommaire des *Blasons*.

3. P. 31 lire Morhof et non *Morhol*; p. 68 *hausllchen* et *österreichischen*; p. 232 ausi pour *ansi*: p. 291 l'épigraphe latine de l' « Almanach des honnêtes femmes » est estropiée; p. 313 lire *vollstaendige*: p. 371 Quélen (et non Quélin); p. 392 *öffentlichen*. — P. 7 les auteurs semblent croire que Grégoire a été « ministre de l'instruction publique ».

l'Italie ou de l'Espagne : ce qui est plus intéressant, c'est de le voir subsister aussi au sud de l'Auvergne, dans toute une portion du Cantal, c'est-à-dire dans un pays montagneux et pauvre. Quant aux appellations intermédiaires, il y en a une, celle de *couturier* fréquente dès le XIIIe siècle et pendant tout le moyen français, qui occupe encore de larges territoires, toute la Bretagne à l'Ouest, des îlots importants en Picardie et dans le Nivernais. D'autres termes, comme *parmentier* ou *pelletier*, n'apparaissent plus au contraire que d'une façon restreinte, du côté de l'Est et de la Suisse romande. M. Th. ne s'est point contenté de ces données offertes par la répartition géographique actuelle ; il ne s'est pas hâté d'en tirer des déductions qui pourraient être vraies sans doute, mais qui risqueraient aussi d'être fausses. Il a appelé à son aide les lumières de l'histoire : pour la période du moyen âge, pour le XVIe et le XVIIe siècle, il a dépouillé tous les documents imprimés qui étaient à sa disposition, consulté d'une façon suivie les statuts des anciennes corporations, les divers règlements municipaux, les textes relatifs au commerce, aux arts et aux métiers, etc. C'est vraiment cette enquête très poussée dans tous les sens — quoique susceptible naturellement d'être encore complétée — qui rend d'après moi son étude supérieure à celles qui ont été déjà tentées avec l'*Atlas linguistique* pris comme point de départ. C'est là ce qui nous donne confiance dans les conclusions de l'auteur, et ce qui lui a permis d'écrire, ainsi qu'il le dit lui-même, « une page de l'histoire de la civilisation de la France ». Au début, c'est du Midi qu'est venue la grande vague répandant partout le terme latin de *sartor ;* puis le Nord a réagi, à mesure que Paris s'affirmait comme capitale. *Parmentier* et *pelletier* ont été des dénominations qui attestent certaines variations de la mode, et qui d'ailleurs ne se sont jamais généralisées. A l'époque moderne, la grande lutte a été entre *couturier* et *tailleur* : dès la fin du XVIe siècle, au XVIIe du moins, la victoire du second se dessine, et depuis il a tout envahi ou peu s'en faut. Voilà qui est décidément fort instructif. Il faut remercier M. Thorn d'avoir écrit son étude dans un français clair et même élégant. Les fautes d'impression sont rares. J'en relève deux cependant au milieu de la p. 46 : *coustudiè* pour *cousturiè*, et de plus *Paul Raynouard* pour *Paul Raymond*.

E. Bourciez.

Sœren Kierkegaards Papirer udg. af P. A. Heiberg og V. Kuhr. T. IV, XXII-476 pp. Copenhague, Gyldendal, 1912.

Sur le plan que j'ai déjà indiqué en annonçant les trois premiers volumes de ce très complet recueil des « Papiers de Sœren Kierkegaard », les éditeurs nous donnent en ce quatrième tome, outre le « Johannes Climacus eller De omnibus dubitandum est » (1842-43),

ce traité de la philosophie du doute qui est une ironique attaque contre la philosophie elle-même, et un article de polémique avec Heiberg au sujet de l' « Urania » de celui-ci (1843), le journal, des feuilles détachées, des notes, relatives à plusieurs de ses ouvrages, et des extraits de ses lectures, le tout s'étendant du 20 novembre 1842 au mois de mars 1844. Le journal est tout plein de pensées profondes et de remarques subtiles sur la philosophie et l'amour, la religion, la poésie, l'esthétique, l'ironie et la mode, etc., mais aussi de broutilles dont les dévots du philosophe se délectent. Maints souvenirs personnels ne peuvent évidemment qu'enrichir sa biographie et préciser sa psychologie. Que penserait-il de leur emploi, lui, qui a écrit qu' « après ma mort — et c'est ce qui me console — personne ne trouvera dans mes papiers le moindre renseignement sur ce qui, en réalité, a rempli ma vie »? Ce philosophe était un poète, aux métaphores parfois aussi gracieuses que hardies. « Le jour d'hui est un oiseau que nous tenons dans notre main et qui veut s'envoler; le jour de demain un oiseau sur le toit ». Le poète du doute et du scepticisme, de la désespérance presque. « Qu'est-ce que la vie dans laquelle la seule chose qui soit certaine est la seule chose dont on ne puisse rien savoir avec certitude : la mort? » Et : « Qu'est ce que le bonheur? Un fantôme, qui n'est que lorsqu'il a été »...

Les mêmes éditeurs commencent à la même librairie une série de « Kierkegaard studier » par un fascicule de P. A. Heiberg : En Episode i Sœren Kierkegaards Ungdomsliv », dans lequel l'auteur s'efforce de combler la lacune jusque-là constatée dans la vie de S. K. au début de l'année 1836. A cette époque se fût passé un évènement intime, qui exerça une influence considérable sur son existence, et qu'il semble bien qu'il ait voulu tenir caché.

Léon Pineau.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43 — 25 octobre. — 1913

SCHULTHESS, Omeyya. — SCHEEL, L'Eglise des premiers chrétiens. — VISHER, L'avenir des facultés de théologie. — BERTONI, Dante. — VALENTIN, Pages choisies de Dante. — Dante, p. GRANDGENT, III. — CREDARO, Testa; PASCAL, Prati; BRODERO, Etudes. — VERLAGUET, Le cartulaire de Silvanès. — RIGAL, Mémoires d'un calviniste de Millau. — PASOLINI, Adrien VI. — L. CAHEN, Les querelles religieuses et parlementaires sous Louis XV. — PUIS, Lettres d'Albis de Belbèze. — SELIGMAN, La justice en France pendant la Révolution. — El. ROTTEN, Le phénomène primitif de Gœthe. — BRANDT, Gœthe et les arts graphiques. — F. LIENHARDT, Introduction au Faust. — BRÄUNING-OKTAVIO, Les Annonces savantes de Francfort. — PIERRE-GAUTHIEZ, Henri Heine. — HAZARD, Leopardi. — VERMEIL, Möhler et l'Ecole catholique de Tubingue. — BOTTE, Au cœur du Maroc. — VALLAUX, L'archipel de la Manche. — FOUCHIER, Au pays hollandais. — RONDET-SAINT, Aux confins de l'Europe et de l'Asie. — Th. FISCHER, Tableaux de la Méditerranée. — DEDREUX, Le canal de Suez. — Travaux de MM. RICKERT, BEUTNER, WINDELBAND, DRIESCH, CHATTERTON-HILL, KOPPELMANN. — Académie des inscriptions.

Friedrich SCHULTHESS, **Umajja ibn Abi-s Salt, die unter seinem Namen überlieferten Gedichfragmente gesammelt und übersetzt.** Leipzig, J. C. Hinrichs, 1911, in-8, 134 p. Prix ; 10 mark.

La série de publications dirigées par MM. Fr. Delitzsch et Haupt sous le titre de *Beiträge zur Assyriologie*, vient encore de s'enrichir d'un nouveau volume, où M. Fr. Schulthess a rassemblé les fragments épars de poésie attribués au poète arabe anté-islamique Oméyya ben Abi'ç-Çalt. Dans ces dernières années, le rôle de ce personnage naguère obscur et même un peu mythique a grandi singulièrement; car il est impossible de ne pas voir en lui, quoique païen, un infatigable propagateur des légendes bibliques à travers l'impénétrable désert de l'Arabie, à l'époque qui précède immédiatement celle où Mahomet va se déclarer prophète à la Mecque. On a même pu penser que certains tours poétiques donnés par lui à l'expression de ces légendes avaient pu passer involontairement dans le texte du Qorân, tel qu'il nous a été transmis. Au XVIIe siècle de notre ère, Soléïman el-Baghdâdî connaissait encore un diwan, c'est-à-dire un recueil complet, rangé systématiquement, des œuvres de cet ancêtre ; nous n'en avons plus que des fragments éparpillés dans certaines œuvres de la littérature arabe.

M. Schulthess a recueilli toutes les poésies actuellement connues d'Oméyya ben Abi'ç-Çalt, et il les a traduites en allemand. L'entreprise était ardue; l'éditeur, qui avait à cœur de tenir la promesse faite dans les Mélanges Nöldeke, s'en est tiré à son honneur. Les fragments sont rangés d'après l'ordre de leur contenu, d'abord les vers qui ont trait à des relations personnelles, de famille ou de tribu, puis viennent les panégyriques de personnages contemporains, et enfin les vers qui se rapportent à des sujets chronologiques, légendaires ou théologiques. Dans son introduction, l'éditeur a mis en lumière le fait qu'Oméyya a certainement puisé à des sources littéraires qui lui sont antérieures; quand une phrase, au lieu de se terminer avec le vers, comme c'est le cas dans l'ancienne poésie arabe, s'étend sur un ou deux vers consécutifs, c'est un signe certain que l'auteur a versifié un récit en prose. Il a utilisé également le cycle des fables indiennes et babyloniennes qui lui était connu probablement par des adaptations persanes.

La question de l'influence réciproque du Qorân et des poésies d'Oméyya n'est pas encore résolue; M. Sch. paraît admettre que Mahomet et Oméyya ont pu se servir chacun de leur côté de sources communes. Et puis, les poèmes tels qu'ils nous sont parvenus, n'ont-ils pas pu être retouchés? Comment reconnaître ceux qui sont authentiques et ceux qui ne le sont pas? M. Sch. a essayé d'y parvenir; admettons provisoirement la solution qu'il préconise.

Cl. Huart.

Otto Scheel, **Die Kirche im Urchristentum, mit Durchblicken auf die Gegenwart**, Tubingue, 1912, in-12, 58 p. Prix : 50 Pf.

Eberhard Vischer, **Die Zukunft der evangelisch-theologischen Fakultäten.** Tubingue; 1913, in-8°, 36 p. Prix : 50 fr.

Dans un nouveau volume de la collection des *Religionsgeschichtliche Volksbücher*, M. Otto Scheel, professeur à Tubingue, analyse, en s'inspirant surtout des épîtres de Paul, l'idée que les premiers chrétiens se faisaient de l'Eglise. D'après lui, cette idée ne se rattache ni à celle de la synagogue juive, ni à celle des associations religieuses du monde gréco-romain. Elle s'est formée en dehors de tout judaïsme et de tout paganisme. Elle ne se confond pas davantage avec la conception qui a prévalu sur le même sujet chez les catholiques ou chez les protestants. Ceux-ci admettent une société purement morale et invisible comme l'esprit qui l'anime, ceux-là un organisme parfaitement visible et bien constitué dont le pape est la tête. Or, pour les premiers chrétiens, explique M. Scheel, l'Eglise était le corps du Christ, la communauté de ses fidèles, mais elle n'avait point de constitution juridique, ni de vraie hiérarchie, N'en possédait-elle pas tout au moins une ébauche, et ne tendait-elle pas à s'organiser d'une façon

croissante ? Cette tendance n'apparaît-elle pas dans les écrits de Paul, et ne devait-elle pas se montrer encore davantage dans les communautés chrétiennes de la même époque ? En posant ainsi le problème, M. Scheel eût sans doute abouti à des conclusions moins absolues. La thèse ne manque pas de justesse, mais elle gagnerait à être un peu plus nuancée.

Les Facultés de théologie protestante traversent, en Allemagne, une crise très grave. Destinées avant tout à former des pasteurs bien instruits de leur foi, elles se sont, un peu partout, progressivement écartées de cette foi qu'elles voulaient servir, dans la mesure même où elles se sont efforcées de donner à son sujet une instruction solide. Beaucoup de fidèles les jugent dangereuses et demandent qu'on leur impose le maintien des croyances reçues. Dans un discours rectoral prononcé à l'Université de Bâle, M. Eberhard Visher proteste contre ces défiances et ces réclamations. Il s'attache à établir que l'étude des choses religieuses, comme toute autre, doit être libre, et que cette liberté n'est pas seulement profitable à la science mais encore à la foi. Ce dernier point aurait besoin d'être mieux prouvé, mais la faute n'en est pas à M. Visher, dont le plaidoyer dénote, par ailleurs, un esprit ouvert et avisé.

Prosper ALFARIC.

Giulio BERTONI. **Dante.** — Gênes, Formiggini, 1913; in-18, 84 pages (*Profili*, N. 27).

A. VALENTIN, **Pages choisies de Dante** ; traductions, résumés et commentaires. — Paris, A. Colin, 1913 ; in-16, XXXVI-334 pages.

Dante ALIGHIERI. **La Divina Commedia** edited and annotated by C. H. Grandgent ; vol. III (Paradiso). — New-York, Heath, 1913 ; in-16, 296 pages.

La collection à la fois élégante et économique des « Profils », de l'éditeur Formiggini, s'est enrichie d'un volume consacré à Dante. Faire revivre en quatre-vingts pages dont six réservées à une note bibliographique, la figure de ce poète et son œuvre, c'est un assez joli tour de force; pour s'y risquer, il fallait être bien maître du sujet et bien sûr de soi-même. Nul n'y était mieux préparé que M. G. Bertoni, dont les travaux déjà nombreux sur la littérature du moyen âge sont si estimés, et dont l'activité a quelque chose de prodigieux. On sent qu'il a mis une certaine coquetterie à limer cette courte monographie, à faire tenir tant de matière et tant de pensée sous ce mince volume, en effleurant délicatement les questions les plus épineuses, sans pourtant les esquiver. Cet infatigable éditeur de textes latins, français, provençaux, italiens et dialectaux, ce commentateur, ce linguiste, cet historien de la littérature n'a pas été fâché de montrer qu'il était capable de faire la synthèse d'un des sujets que leur écrasante bibliographie rend les plus redoutables ; et il est sorti victorieux de l'épreuve. Il est malheureusement très difficile de se mettre dans l'état d'esprit

du lecteur qui connaît mal les questions dantesques, quand une fois on s'en est occupé; et par suite je ne saurais dire quelle impression son *Dante* est capable de produire sur un apprenti dantologue; mais ce doit être une lecture extrêmement suggestive. J'incline pourtant à croire qu'on en jouit mieux, quand on est en mesure d'apprécier la maîtrise et l'ingéniosité avec lesquelles l'auteur réussit à dire tout l'essentiel, sans se priver d'indiquer aussi avec discrétion ses interprétations personnelles. C'est un livre à lire en détail, à savourer par petites doses.

Le livre de M. A. Valentin a un caractère plus scolaire : il est formellement destiné à l'initiation de ceux qui désirent entrer en contact avec l'œuvre de Dante. Ses « pages choisies » sont précédées d'une introduction simple, claire, solide, d'où sont heureusement bannies quantité d'appréciations, de théories ou d'anecdotes qui sont trop longtemps restées l'inévitable spécialité de cette littérature. Les extraits des œuvres — non seulement de la Divine Comédie, mais aussi de la *Vita Nuova*, des poésies lyriques, du *Convivio*, et même quelques pages du *De vulgari Eloquentia* — sont traduits avec goût, en suivant une voie intermédiaire entre la méthode littérale, qui engendre un style barbare, et la paraphrase, qui tend à diluer la pensée sous prétexte de l'expliquer. A cet égard l'effort réalisé par M. V. est méritoire, et généralement heureux[1]. Comme Mme Espinasse-Montgenet, dont la traduction de l'Enfer m'a déjà occupé ici même, M. V. a rendu en français les noms des diables de la cinquième bolgia; je n'y vois aucun avantage, car pour quelques traductions exactes, d'autres sont purement arbitraires ou même fausses[2]; il vaudrait mieux, je crois, conserver les noms du texte, quitte à leur consacrer une note. Mais M. Valentin n'est pas prodigue de notes, et sans lui reprocher de n'avoir pas écrit un véritable commentaire, on regrette souvent son abstention; ou bien quand il se décide à donner

1. Je ne m'arrête pas aux passages dont l'interprétation est contestée, et sur lesquels M. V., qu'on l'approuve ou non, ne s'est pas prononcé à la légère; mais je relève quelques faiblesses d'expression, par exemple dans l'épisode de Francesca, qui sera nécessairement un des plus lus : p. 19, « où le Po descend pour être en paix avec ses affluents »; ne dirait-on pas qu'il a été en guerre ? — « Amour... m'attacha à celui-ci d'une passion si forte.... » ne fait pas comprendre que *il costui piacer* (v. 104) répond à *la bella persona* du v. 101; ce sont leurs attraits physiques qui ont perdu les deux amants. — « Amour nous conduisit tous deux à une seule mort » : on attendrait « une même mort », car il y en a eu deux tout de même; et ensuite : « Telles furent les paroles qui nous vinrent d'eux »; mais un seul a parlé !

2. Va pour Griffechien ou Foulegivre (qui ne sont pourtant pas plus truculents que Graffiacane et Calcabrina); mais pourquoi le Drac, le Cagneux, le Porc ? Le Rougeaud éveille l'image d'un facies qui n'a rien de diabolique, et Barbe crépue est inexact; c'est Barbe de porc épic qu'il faudrait dire. Enfin *Alichino* est certainement le nom français Hellequin (ensuite Herlequin, d'où Arlequin), sans aucun rapport avec la fausse étymologie « l'Ailebasse ».

une explication, on la voudrait plus précise[1]. — Le défaut presque inévitable de ces « Pages choisies » est de débiter l'œuvre de Dante en trop menus morceaux; les fragments de 15 à 30 ou 40 vers sont les plus nombreux; je n'en ai pas compté beaucoup qui dépassent cent vers. Cela est fâcheux, car certains lecteurs croiront y trouver la confirmation de l'opinion que les éclairs de génie sont disséminés, dans la Divine Comédie, au milieu d'une ombre impénétrable; or rien n'est plus faux; et en outre la « composition » a, chez Dante, une incontestable valeur. M. V. a paré de son mieux à cet inconvénient en reliant ses extraits par des analyses soignées, qui laissent apparaître les grandes lignes de l'ensemble; néanmoins j'aurais voulu trouver ici plusieurs chants, parfois consécutifs, traduits intégralement, par exemple, Enfer x[2], Purg. XXIII-XXIV[3], toute la scène du Paradis terrestre (XXVIII-XXXI[4], quitte à laisser tomber entièrement les deux chants qui suivent — et encore Parad. XV-XVII, en coupant tout au plus les cinquante vers du ch. XVI qui contiennent l'énumération des anciennes familles de Florence[5]. — En faisant, dans l'œuvre du grand poète florentin, un choix d'ailleurs très attentif et fort intelligent, M. V. n'avait sans doute pas l'illusion qu'il satisferait tout le monde; ne lui en demandons pas tant, et remercions-le très sincèrement du réel service qu'il vient de rendre à la pénétration du poème de Dante dans le public français.

Avec le troisième volume, contenant le Paradis, M. C. H. Grandgent termine l'édition de la Divine Comédie, annotée en anglais, qu'il destine aux étudiants des universités américaines; son commentaire sobre et précis n'aspire pas à renouveler l'interprétation littérale du poème, mais il fait honneur à la compétence et au goût de son auteur.

Henri HAUVETTE.

---

1. P. 50, l'explication donnée sur Fiesole est tout à fait insuffisante, et ne fait pas comprendre l'opposition avec les Romains nommés ensuite; j'ai résumé l'idée que le poète se faisait de la formation de la population florentine p. 31 de mon manuel sur *Dante*, auquel M. V. a bien voulu renvoyer ses lecteurs dès le début de ses notes; il pouvait y puiser avec moins de discrétion; s'il s'était reporté aux pages 110-111 de mon livre, il n'aurait pas traduit (p. 295-296) la leçon, aujourd'hui condamnée *e monna Bice poi*, dans l'exquis sonnet *Guido vorrei*.

2. En coupant ce chant au v. 81, l'allusion à Montaperti est supprimée, comme celle au congrès d'Empoli, et la figure de Farinata se trouve amputée; mais surtout rien n'explique plus (pas même une note) l'équivoque sur laquelle a pris fin si subitement l'entretien de Dante avec Cavalcanti (v. 70-72).

3. La coupure du passage relatif à la poésie du « dolce stil nuovo » est particulièrement regrettable.

4. M. V. en donne la plus grande partie, tout l'essentiel; mais ses coupures, si légères soient-elles, et ses interventions analytiques enlèvent sa continuité à cet admirable morceau, et c'est ce qui me paraît fâcheux.

5. La coupure des quarante-trois derniers vers du ch. XVII fait tomber une des pages les plus caractéristiques, en ce qui concerne le but moral et politique que Dante poursuivait en publiant son œuvre, et aussi son désir de gloire (v. 118-120).

Biblioteca di critica storica e letteraria. Direttore Carlo Pascal. — Catania, Battiato ; in-16, 2 fr. le vol. ; 1913.

I. L. Credaro, *Alfonso Testa e i primordii del Kantismo in Italia* ; 148 pages.

II. Carlo Pascal, *La poesia lirica di G. Prati, ed altri saggi critici* ; 138 pages.

III. Emilio Brodero, *Pagine di coltura moderna* ; série I ; 191 pages.

Le volume initial de cette nouvelle Bibliothèque est la réimpression du premier travail de M. Luigi Credaro, publié en 1886-87 dans les Comptes-rendus de l'Académie des Lincei ; rien de très actuel. C'est, pour la librairie de Catane qui a entrepris cette publication, un début qui ne peut déplaire au ministre actuel de l'Instruction publique d'Italie. — M. C. Pascal lui-même, directeur de l'entreprise, a fourni la matière du second fascicule, dont les soixante premières pages, sur la poésie de Prati, contiennent une conférence, plus exactement une « lecture », faite à Milan, Pavie et Gênes en 1911 ; les huit autres essais avaient déjà paru dans divers périodiques (*Bibl. delle Scuole, Riv. d'Italia, Marzocco*). — Les huit études de M. E. Brodero, qui composent le troisième fascicule, ont également vu le jour dans diverses revues, à l'exception d'une seule ; il y est question de Nietzsche, de la Jeanne d'Arc d'A. France, de D'Annunzio, de G. Barzellotti, etc... — Tout cela est un peu mêlé, d'ailleurs intéressant ; mais on se demande pourquoi ces pages et non d'autres ont eu l'heureuse fortune d'être tirées des périodiques où elles étaient très bien ; l'opportunité même de cette nouvelle Bibliothèque est une énigme.

H. H.

P. A. Verlaguet, **Le cartulaire de Silvanès,** Rodez, 1910, gr. in-8°. xcvi-638 p. Prix : 15 francs.

Louis Rigal, **Mémoires d'un Calviniste de Millau,** Rodez, 1911, gr. in-8°. z-xxxii-512 p. Prix : 15 francs.

En 1907 a été projetée une collection des *Archives historiques du Rouergue,* dont les fondateurs se proposent d'éditer les documents inédits les plus importants pour l'histoire de leur province, « en les accompagnant simplement des annotations ou explications nécessaires à l'intelligence des textes ». Dans le premier volume de cette série qui promet d'être longue, un modeste curé de campagne, M. P. A. Verlaguet, publie, d'après un manuscrit des Archives départementales de l'Aveyron, le Cartulaire de Silvanès, recueil de 463 actes passés par l'abbaye de ce nom dans ses quarante premières années, ou, plus précisément, de 1132 à 1169, et, en supplément, 56 autres actes tirés des Archives départementales de l'Aveyron ou de la collection Doat, qui permettent de suivre l'histoire de cette abbaye jusqu'à l'époque de la Révolution. Le tout est précédé d'une très longue introduction, qui étudie l'origine et la nature ainsi que le contenu général de ces divers titres. A la fin du volume, l'auteur nous donne en outre un index chronologique de tous les documents qu'il vient de publier, et une table générale extrêmement minutieuse,

qui ne compte pas moins de 143 pages. Cette publication est tout-à-fait remarquable, non seulement par la somme de travail qu'elle suppose, mais encore et surtout par l'esprit critique qui s'y montre d'un bout à l'autre. Elle apporte une contribution notable à l'histoire ecclésiastique du XIIe siècle et sera d'un grand profit à tous les travailleurs qui exploitent ce domaine encore si peu connu.

Dans le second volume de la même collection, un autre prêtre aveyronnais, M. Louis Rigal, publie, d'après un manuscrit sans doute original de la Société des lettres de Rodez, des Mémoires d'un calviniste anonyme de Millau, qui vont de 1560 à 1582, et qui racontent en détail les multiples incidents des guerres de religion survenus dans la région millavoise et dans les pays voisins pendant cette période fort troublée. Lui aussi fait précéder sa publication d'une introduction très dense et très approfondie, où il présente le manuscrit, l'auteur, l'œuvre et sa propre édition, et il la fait suivre d'une table alphabétique également précise et bien conçue. Surtout, il a enrichi son texte de notes fort savantes où il complète et quelquefois rectifie, d'après des renseignements contemporains, les indications du calviniste de Millau. Il n'a négligé aucune source importante, soit imprimée, soit même manuscrite. Son érudition est toujours très sûre et elle s'accompagne constamment d'une critique fort avisée. A tous ces points de vue, son travail, comme celui de M. Verlaguet, peut servir de modèle à tous les éditeurs de vieux textes, et il sera grandement utile à tous les historiens du protestantisme.

Prosper ALFARIC.

Guido PASOLINI. **Adriano VI.** saggio storico, con venti tavole ed un facsimile. Rome, E. Loescher, 1913; in-8°, XV-140 pages (10 fr.).

Le hollandais qui fut le dernier pape étranger, sous le nom d'Adrien VI, entre les deux Médicis, Léon X et Clément VII, et dont l'élection fut accueillie par les Romains comme une calamité publique, comme une trahison du sacré collège — car c'était un inconnu, un barbare, et de plus, un homme pieux! — méritait la monographie, élégante et solide, que lui consacre M. Guido Pasolini; c'est un livre que tous les amateurs de la Renaissance voudront consulter. Cet honnête prélat, qui ne connaissait pas l'Italie et qui ne pouvait pas y être compris, eut — faut-il dire le malheur ou le bonheur ? — de ne rester que dix-huit mois sur le trône de saint Pierre; son nouvel historien paraît le regretter, car il lui semble qu'Adrien VI eût été capable d'enrayer « la révolte luthérienne »; ne convient-il pas plutôt de le féliciter de ce qu'il n'a pas eu à faire l'expérience de son impuissance, et de l'hostilité à laquelle se serait heurtée, en Italie, son œuvre de purification et de réforme? Qui sait si ce n'est pas lui qu'on eût fini par soupçonner de luthéranisme? En tout cas, ces dix-huit

mois de pontificat chrétien, entre les belles fêtes de la Renaissance présidées par Léon X, et l'humiliation suprême infligée en 1527 à Clément VII, sont une page fort attachante de l'histoire de Rome et de l'Église; remercions M. G. P. de nous permettre de la relire avec tous les éclaircissements et les illustrations qui lui donnent sa véritable valeur.

H. H.

Léon Cahen, **Les Querelles religieuses et parlementaires sous Louis XV.** Paris, Hachette, 1913, in-12, VI-111 pages, gravures, 2 fr.

La nouvelle et ingénieuse collection *l'Histoire par les Contemporains*, vient de s'augmenter d'un fascicule consacré aux querelles religieuses et parlementaires qui agitèrent la Société française au XVIIIe siècle. En huit chapitres, précédés d'une courte mais instructive introduction, l'auteur passe en revue les affaires parlementaires et religieuses sous la Régence, la question religieuse entre 1720 et 1740, l'affaire des billets de confession, la condamnation des Jésuites, la révolte des parlements, la querelle d'Aiguillon-La Chalotais, le parlement Maupeou. L'innovation de la méthode consiste à laisser sur toutes ces affaires la parole aux contemporains, et par contemporains il faut entendre aussi bien les textes d'ordre narratif que les documents d'ordre administratif. Applaudissons à ce libéralisme d'esprit qui est une réaction contre l'exclusion trop systématique prononcée contre le premier groupe de ces sources, surtout en pareille matière; le pouls si fébrile des contemporains bat autrement fort dans leurs correspondances, mémoires ou chroniques que dans la langue apprêtée et conventionnelle des arrêts de justice, des ordonnances du roi ou des bulles du pape. Désormais ceux qui continueraient à dire les sottises que l'on a si longtemps entendues sur la Bulle, les Jésuites et les parlements du XVIIIe siècle, seraient sans excuse.

Une seule observation : Pourquoi la direction de cette nouvelle collection a-t-elle adopté un papier si épais pour de si minces fascicules, un caractère d'imprimerie si fin et un texte si compact? Ce caractère et ce texte, c'est la mort des yeux fatigués.

A. Dubois-Dilange.

Edmond Seligman. — **La justice en France pendant la Révolution (1791-1793).** Paris, Plon-Nourrit, 1913, in-8, IV-655 pages. 8 fr.

Il y a bien des manières d'étudier la Révolution française. Les uns l'ont embrassée tout entière ; d'autres en ont exposé les relations avec les gouvernements étrangers ; celui-ci en a retracé l'histoire militaire, celui-là l'histoire religieuse. M. Seligman l'aborde par le biais de la justice. C'est un point de vue original, non pas que la justice révolutionaire n'ait encore tenté aucun historien, loin delà. Mais ce qui est

neuf dans la méthode de M. Seligman, c'est l'extension qu'il lui a donnée. L'ouvrage déborde le titre de toutes parts; si bien qu'à le lire, on oublie très vite qu'il s'agit seulement de justice, tant l'auteur y a introduit et comme entassé de faits, de dates, de personnages, de considérations, de discussions, de références, de critiques, qui n'ont avec la justice que des liens de la plus souple élasticité. En réalité, nous avons sous les yeux une nouvelle et vaste histoire générale de la Révolution, présentée sous un angle différent des précédentes, mais voilà tout. Sans sortir, en effet, du tome II dont il est ici question, nous y voyons l'auteur reprendre et soumettre à un examen souvent très minutieux, mais toujours rigoureux, l'institution de la Haute Cour, le départ de Mesdames de France, l'émigration sous les deux premières assemblées nationales, la fuite de Louis XVI, la journée du 17 juillet 1791, les troubles religieux, l'affaire du régiment de Chateauvieux, le massacre de la glacière d'Avignon, la déclaration de guerre, les journées du 20 juin et du 10 août 1792, les massacres de septembre à Paris et à Versailles, le procès du roi, enfin et seulement au dernier chapitre, l'institution du tribunal révolutionnaire. Et nous ne sommes qu'au 10 mars 1793. Si donc M. Seligman poursuit sa tâche sur le même plan, nous n'avons qu'à lui souhaiter le temps de la mener jusqu'au bout.

Ne nous plaignons pas toutefois que la mariée soit trop belle. M. Seligman a le très grand avantage d'arriver à pied d'œuvre, alors que tous ses devanciers y ont amoncelé des masses considérables de matériaux. En architecte habile et instruit, il n'utilise dans cet amas que ce qui lui paraît avoir une réelle valeur; il y ajoute le produit de sa propre recherche, et avec le tout ensemble, il construit son édifice. Il le construit un peu lentement; il n'y met peut-être pas autant de mouvement, de couleur, de chaleur que l'édifice le comporterait. Mais celui-ci est solide et puissant; il lui fait honneur.

Le livre de M. Seligman, déjà bien gros, est encore alourdi par une série d'annexes dont aucune ne manque d'intérêt, mais dont la moitié pouvait être omise, comme étant de l'anecdote ou de la curiosité, et non de la justice.

Enfin plusieurs noms propres sont écorchés : Lally-Tollendal pour Lally-Tolendal; Maillardor pour Maillardoz; le duc pour le comte d'Artois, etc.

E. W.

Elisabeth Rotten. **Goethes Urphänomen und die platonische Idee.** Giessen, Töpelmann, 1913. 8°, p. 132. Mk. 4,20.

Hermann Brandt. **Goethe und die graphischen Künste.** Heidelberg, Winter, 1913. 8°, p. 130. Mk. 4,80.

Friedrich Lienhard. **Einführung in Goethes Faust** (*Wissenschaft und Bildung*, 116.) Leipzig, Quelle et Meyer, 1913. In-16, p. 170. Mk. 1,25.

Hermann Bräuning-Oktavio. **Beiträge zur Geschichte und Frage nach den Mitarbeitern der « Frankfurter Gelehrten Anzeigen » vom Iahre 1772.** Auch ein Kapitel zur Goethe-Philologie. Darmstadt, Vogelsberger, 1912. 8°, p. 117. Mk. 3,50.

I. Au cours de toutes ses recherches scientifiques Goethe s'est efforcé, comme on sait, de dégager dans les faits particuliers une loi supérieure régissant la variété des manifestations isolées, ordonnant le chaos de l'expérience, et que ce visuel, dans son besoin de concrétiser des abstractions, appelait « la plante, l'animal, le phénomène primitifs ». Cette tendance de son génie l'apparente à Platon dont la théorie des idées, ou plus exactement de l'*idée*, s'accorde entièrement avec la conception de l'*Urphänomen*. C'est à établir ce rapprochement qu'est consacré le travail de Mlle Rotten. Elle a adopté pour l'explication de la théorie platonicienne l'interprétation moderne, celle de Natorp en particulier, qui considère l'idée de Platon sous un point de vue dynamique, non plus comme figée en une forme immobile, mais comme une force active, déterminante et régulatrice. En abondance l'auteur a recueilli dans l'œuvre scientifique de Goethe les passages les plus significatifs nous renseignant d'abord sur la découverte qu'il fit de cette clef de la recherche scientifique, révélée par la morphologie végétale, puis sur les diverses applications qu'il en essaya à la botanique, à la zoologie, et moins heureusement, à la physique et à la météorologie. Elle a précisé dans chaque cas particulier les liens étroits qui unissent la méthode scientifique de Goethe à la conception platonicienne et signalé aussi les divergences qui se sont parfois produites, comme pour la théorie des couleurs. Une autre application, d'ailleurs presque inconsciente, de cette loi (mais ici Goethe s'écartait entièrement de Platon) se poursuit dans un autre domaine, celui de l'art : l'œuvre d'art aussi doit pour Goethe exprimer l'essence des choses, leur idée, elle représente symboliquement l'union de l'expérience et de l'idée. Suivant Mlle R., on a trop souligné le réalisme de Goethe ; en fait, le fond de sa tendance intellectuelle est l'idéalisme, un idéalisme platonicien, le véritable agent, le seul fécond, du progrès scientifique. Sur les contributions ou, suivant les critiques, sur les prétentions de Goethe à la science on ne manque pas d'études ; ce travail qui les cite souvent et les discute parfois, complètera nos connaissances sur la méthode scientifique ou la philosophie de la science du chercheur et du poète.

II. On a souvent étudié la place si considérable qu'a tenue l'art dans la vie et l'œuvre de Goethe. Pour cette vaste étude, où il reste encore beaucoup à faire, M. Brandt a écrit un chapitre modeste, nettement délimité. Il n'a voulu nous faire connaître de Goethe artiste que le collectionneur de gravures et le critique dans le domaine exclusif des arts graphiques. Il a d'abord recueilli dans la vie du poète tout ce qui depuis sa jeunesse, et surtout pendant sa jeunesse,

a préparé les connaissances solides et même techniques sur lesquelles se fonderont ses jugements. On sait qu'il s'essaya à la gravure et à l'eau-forte; sur les compositions de sa main qui se sont conservées (la présente étude en reproduit huit), sur ses maîtres Stock et Œser, sur ses amis qui enrichirent ses connaissances dans l'histoire de l'art ou dirigèrent ses goûts de collectionneur, Gottfried Hermann, Herder, Merck, Henri Meyer, sur son entourage où régnait le même dilettantisme, la première partie du travail de M. B. nous oriente avec beaucoup de précision. La seconde passe en revue les jugements portés par Goethe, mais spécialement au point de vue de l'exécution et de la technique, sur les graveurs italiens, allemands, néerlandais, français et anglais; la gravure sur bois qu'un nouveau procédé, l'anaglyphique, avait remise en honneur, a aussi sa place dans cette revue, et également la lithographie qui vers 1820 était devenue à Munich une concurrente inattendue de la gravure sur cuivre. Le dernier chapitre nous expose la formation de la collection de Goethe, nous renseigne sur ses conseillers et ses pourvoyeurs, sur les principes qui le guidèrent dans ses acquisitions destinées à représenter une idée aussi complète que possible de l'évolution d'un talent ou d'une école. Goethe a témoigné aussi d'une autre façon son intérêt pour les arts graphiques en s'occupant activement et presque en professionnel de l'illustration de ses propres œuvres ou de celles de Schiller, et encore en créant à Weimar dès 1775 une école de dessin et essayant plus tard d'y ajouter une école pour la gravure et la lithographie. L'enquête de M. B. menée avec beaucoup de sûreté ne sera pas seulement utile pour préciser sur un point particulier les rapports de Goethe avec l'art, elle fournira encore de précieuses interprétations pour son évolution intellectuelle comme pour son œuvre poétique.

III. Le nouveau commentaire que nous donne sur le *Faust* M. Lienhard par sa forme (il est sorti d'un cours de vacances) et par la collection où il est publié est avant tout un livre de vulgarisation. Mais la critique pourra y faire son profit de maintes vues de détail, de rapprochements intéressants avec la *Messiade* ou la *Divine comédie*, d'un essai d'interprétation nouvelle de l'épisode d'Hélène, etc. Pour la masse des lecteurs à qui cette introduction s'adresse d'abord, je ne sais si les explications de M. L. suffiront à leur rendre clair le second *Faust*; il semble bien qu'ici une condensation en quelques pages ne parvienne pas à résoudre les problèmes qui se posent, et l'auteur y abuse un peu trop des analogies purement extérieures. Mais sur la portée générale de l'œuvre et sur sa structure, sur ce qu'elle traduit de l'expérience personnelle de Gœthe, sur l'évolution du héros et le rôle de Méphisto M. L. a écrit d'excellentes remarques. Il a enfin consacré à la genèse et à la forme du *Faust* deux chapitres,

forcément moins nouveaux, mais qui ne devaient pas manquer dans son esquisse [1].

IV. La collaboration même de Gœthe aux *Frankfurter Anzeigen* est restée en dehors des recherches de M. Bräuning, mais le nom en est trop mêlé à son étude pour ne pas la joindre aux comptes rendus qui précèdent. Le problème qu'elle aborde est des plus délicats et il a été bien souvent pris et repris. Avant d'en faire l'historique, l'auteur a établi un point qui semble bien acquis : c'est à l'initiative du ministre du Landgrave, A. P. Hesse, curateur de l'Université de Giessen, qu'est dûe la création de la fameuse revue et c'est à lui également que revient le choix de Merck comme directeur. M. B. fait alors un examen critique de tous les travaux qui ont essayé de déterminer la part des collaborateurs : Merck lui-même, Gœthe, Herder, Schlosser, Petersen et les autres *Stürmer*. Il s'arrête surtout longuement (p. 26-62) sur la dernière de ces enquêtes, celle de M. Morris (1909), pour en faire une sévère critique qui s'appuie souvent sur des documents originaux. La conclusion générale de cette révision est de restreindre dans de fortes proportions la part de Herder que M. Morris, en abusant trop de l'argument tiré du style, avait démesurément élargie. En résumé, pour M. B., la discussion du problème n'a guère avancé depuis la savante et prudente introduction que W. Scherer avait jointe à la réimpression de la revue publiée par B. Seuffert en 1883. Quant aux résultats positifs des recherches mêmes de l'auteur, ils portent sur la collaboration de Petersen et celle de Merck. Une comparaison attentive de leurs articles avec ceux qu'ils avaient donnés à l'*Allgemeine deutsche Bibliothek* de Nicolaï, souvent pour les mêmes livres, et les témoignages de divers passages de lettres encore inédites ont permis à l'auteur d'établir sûrement la paternité de 19 articles pour Petersen ; pour Merk de 39 qui lui sont incontestablement acquis, et de 41 autres qui peuvent lui être attribués avec une grande vraisemblance. M. B. qui s'est déjà beaucoup occupé de Merck et de son entourage, nous promet une suite de ses recherches. Il est difficile de dire que sur une question aussi obscure ses conclusions ne seront pas exposées à leur tour à quelque révision de détail, mais sa démonstration nous a paru être menée avec beaucoup de sûreté et une connaissance rare de tous les éléments pouvant servir aux solutions les plus admissibles.

L. R.

Pierre-Gauthiez, **Henri Heine** (*Les grands Écrivains étrangers*). Paris, Bloud, 1913, in-16, p. 234. Fr. 2,50.

Voici sur Heine un livre spirituel, mais plus encore injuste, cruel

1. Lire p. 48, herumgeführt et p. 131, dein Herz, au lieu de *geführt*, *dem Herz*.

même et brutal. Ceux qui connaissent le poète le reconnaîtront à peine et les autres seront profondément écœurés. Son origine juive (et c'est de tous les griefs le plus grave pour M. Pierre-Gauthiez, celui qu'il retourne en cent façons), son éducation de raté, la « vie fangeuse » du viveur, son existence parisienne de « vendu et de parasite », la vulgarité de son foyer, le manque absolu de sens moral, la lourdeur dans la plaisanterie, l'information superficielle et fausse des œuvres en prose, tels sont quelques-uns des traits du réquisitoire cinglant que représente cette dernière biographie de Heine. L'étude littéraire qui s'y mêle est d'une note différente, au moins pour l'œuvre poétique; M. P.-G. accepterait pour son auteur la formule finale d'*Atta Troll* retournée : un talent, mais nul caractère. Il a finement analysé les divers recueils lyriques de Heine; il les a bien jugés, peut-être en accentuant à l'excès l'inspiration populaire et n'en soulignant pas assez l'art raffiné et presque trop subtil. Il a même, pour ne pas trop trahir son poète, voulu le rendre en vers dans ses citations, et quelques-unes de ses versions (je ne sais pourquoi il ne mentionne jamais celles de M. Pellisson) sont très bien venues; d'autres, il est vrai, malgré un artifice typographique, restent de la prose. Mais pourquoi à côté d'une juste appréciation du poète ce rigorisme étroit et dur pour juger l'homme? Tout n'est pas louable dans la carrière de Heine, les fautes et les erreurs n'y manquent pas, mais s'autoriser de ses gamineries pour l'accabler sous les contradictions, lui témoigner tant de dédain et le flétrir à chaque page dans un livre de vulgarisation, c'est manquer de générosité. Nous ne demandons pas qu'on l'idéalise et nous consentons à ce que soient révisés certains jugements acceptés chez nous avec trop de facilité, mais on pouvait le faire sans reprendre les indignations et le persiflage jadis à la mode chez les plus malveillants de ses compatriotes. L'étude de M. P.-G. est écrite avec beaucoup de verve et une information curieuse du menu détail ; il est regrettable pour ses lecteurs qu'il n'y ait pas mêlé un peu plus de mesure [1].

L. Roustan.

Paul Hazard, **Giacomo Leopardi**, Paris, Bloud, 1913; in-16, 242 pages (Collection des Grands Écrivains Etrangers).

Des publications considérables d'œuvres et de correspondances

1. La date de la naissance de Heine la mieux établie est 1797, non *1799* ; p. 12, le mot attribué à Heine est une citation que lui-même fait de Schiller; p. 51, l'Université de Bonn a été non *rouverte*, mais fondée en 1818 par Frédéric-Guillaume III, et non F.-G. *II*. Il y a quelques traductions inexactes : p. 39, *ne sois pas méchant* : sei nicht böse; p. 46, *amour qui manque* : verfehlte Liebe; p. 69, la strophe 6 de la pièce citée est bien mal rendue. Il faut enfin écrire p. 52, Helmstädt, p. 54, Rauschenwasser, p. 60, Cor enchanté de l'Enfant, p. 105, Holty, p. 151, Schnabelewopski, au lieu de *Hehnstadt*, *Rauchenwasser*, *enfance*, *Holty*, *Schnabelepowski*.

inédites de Leopardi ont eu lieu depuis une quinzaine d'années ; personne cependant n'avait encore entrepris de présenter au public français, en un livre maniable et attrayant, l'image complétée, rectifiée du poète de la douleur, de la plus grande figure que l'Italie ait produite au XIXe siècle dans le domaine de la poésie pure. M. Hazard vient de combler cette lacune avec un rare bonheur, dont il faut nous réjouir et le féliciter. En six chapitres relativement courts, M. H. a su condenser tout l'essentiel sur cette vie et sur cette œuvre, courtes elles-mêmes, mais si riches et si passionnantes par l'étonnante somme de labeur, de pensée et de souffrances qu'elles renferment. M. H. a mis une finesse très pénétrante au service de l'analyse qu'il nous présente de la psychologie de Leopardi, et de l'évolution de ses idées ; on s'étonne aujourd'hui que l'on ait pu jadis y découvrir une doctrine, dont la cohésion parut telle, à certains critiques, que Leopardi philosophe leur ait semblé supérieur à Leopardi poète ; c'est exactement le contraire qui est la vérité, et M. H. le fait bien voir (notamment p. 100 et suiv. et 224-225).

Après avoir accompagné Leopardi jusqu'au bout de son calvaire, et l'avoir pieusement déposé dans son étroite sépulture de San Vitale, non sans avoir décoché un trait, plus cruel peut-être qu'il ne conviendrait (p. 211), à l'ami dont la patiente affection adoucit seule l'agonie du poète [1], M. H. a consacré un chapitre à « Leopardi et la pensée européenne » ; c'est le plus neuf du livre, et la largeur d'information dont il témoigne fait le plus grand honneur au « comparatiste » qu'est l'auteur. Bien qu'il n'ait pu connaître, en l'écrivant, la thèse récente de M. N. Serban, dont les nombreux rapprochements, en partie inattendus, précisent sur beaucoup de points la part des lectures françaises dans la formation des pensées de Leopardi [2], M. H. formule sur ce sujet des conclusions très solides, et que ne modifient en rien les recherches intéressantes, mais un peu tendancieuses, de M. Serban. La forme du livre est très soignée [3] ; le style en est nerveux et brillant,

1. Antonio Ranieri a commis la lourde faute de publier, en 1880, son livre, *Sette anni di Sodalizio con G. Leopardi* qui est, dans une large mesure, une œuvre de diffamation, sous prétexte d'apologie personnelle ; faut-il pour cela méconnaître la valeur inestimable qu'eut pour Leopardi l'affection dont Ranieri et la sœur de celui-ci entourèrent, jusqu'à son dernier souffle, la triste épave qu'était le poète ? La critique a pris cette attitude, surtout depuis le livre utile, mais passionné, excessif en ses conclusions, par lequel M. F. Ridella s'est appliqué, en 1897, à souffleter la mémoire de Ranieri. Ne pourrions-nous être plus équitables ? Songeons que les *Sette anni* ont été écrits 43 ans après la mort de Leopardi ; Ranieri avait soixante-quatorze ans, et l'examen phrénologique pratiqué sur lui a révélé, paraît-il, qu'il ne jouissait pas de toutes ses facultés. Cela prouve-t-il qu'il ne fut pas pour le poète, de 1832 à 1837, un ami d'un dévouement exemplaire ? Tout au plus conclura-t-on qu'un septuagénaire tombé en enfance ferait mieux de ne pas écrire.

2. N. Serban, *Leopardi et la France*, essai de littérature comparée. Paris, Champion, 1913.

3. Je relève quelques menues fautes d'impression ou négligences, dans la seule pensée que M. Hazard en tirera parti pour une seconde édition ; son livre étant de

sans aucune prétention ; il convient à merveille à ce genre d'écrit, portrait psychologique autant que littéraire, où la précision, la netteté incisive et vigoureuse du trait, la sobriété aussi, sont les qualités les plus appréciées.

Henri HAUVETTE.

Edmond VERMEIL, **Jean-Adam Möhler et l'Ecole catholique de Tubingue (1815-1840)**, Paris, Colin, 1913, in-8°, XIV-517 pages. Prix : 12 francs.

Dans une thèse de doctorat ès lettres, qui a obtenu la mention « très honorable » et les éloges des maîtres les plus autorisés, M. E. Vermeil nous expose les idées des premiers théologiens de la Faculté catholique de Tubingue, celles surtout de Möhler, qui a été pendant de longues années le chef incontesté de la nouvelle école. Avec beaucoup de science et de pénétration, il les présente comme le résultat d'une lente fusion du catholicisme, qui, tout en maintenant fermement ses vieux dogmes, s'appliquait à les rendre intelligibles pour les esprits modernes, et du romantisme, qui, réagissant contre l'ancien intellectualisme, considérait de préférence la religion comme une réalité vivante et par là même éminemment sociale. Il montre comment l'école de Möhler, adoptant nettement ce dernier point de vue, a été amenée par là à définir bien mieux qu'on ne l'avait fait avant elle et qu'on ne le faisait autour d'elle, les facteurs de la révélation, l'essence du christianisme et la destinée de l'Eglise catholique, comment s'est ainsi formée une théologie, également éloignée d'une orthodoxie rigide et d'un libéralisme déréglé, qui veut garder la foi ancestrale, mais en l'adaptant aux exigences des temps nouveaux. Il établit enfin que tel est précisément le but unique du modernisme, dont les représentants les plus notoires, Ehrhard en Allemagne, Tyrrell en Angleterre, et en France Loisy, ont formulé un programme analogue, et il insinue, en terminant, que malgré les condamnations formulées par Pie X, ces aspirations sont loin d'être mortes et attendent seulement, « dans le silence et l'obéissance du moment », l'occasion « de manifester au grand jour toutes leurs virtualités ». L'auteur a traité son sujet avec amour. Il n'en reste pas moins en dehors des partis dont il décrit les luttes. Il a voulu faire œuvre non de théologien mais de pur historien. Et l'histoire qu'il

---

ceux auxquels le public ne peut manquer de faire fête, celle-ci ne tardera guère sans doute. — P. 35, § I, lire : surpris; p. 45, § III, l. 14, lire : mais il n'eut guère...; p. 93, deuxième alinéa, « la Fanny » est un italianisme peu agréable ; p. 210, dernière ligne, lire : par ce qui y est dit; p. 222, fin du § I, lire : n'entame pas sa forte originalité; p. 238, parmi les textes des *Canti* imprimés en France, il faut signaler la traduction Carré (1887), qui contient le texte en regard : p. 241, M. Bouché-Leclercq aura été surpris de trouver ici une nouvelle façon d'orthographier son nom. Tout cela est bien peu de chose; les citations en italien sont fort correctes ; mais inversement l'influence de l'usage italien a nui à la transcription française du nom d'Hésychius de Milet (p. 24).

nous donne s'appuie sur une information si vaste, elle témoigne d'une intelligence si pénétrante, elle se présente sous une forme si cohérente et si bien ordonnée qu'elle semble bien devoir être définitive.

Prosper ALFARIC.

L. BOTTE, **Au cœur du Maroc**, 1 vol. in-16, ill. de 61 grav. et 2 cartes. — C. VALLAUX, **L'Archipel de la Manche**, 1 vol. in-16, ill. de 51 grav. et 1 carte. — L. et Ch. DE FOUCHIER, **Au pays Hollandais**, 1 vol. in-16, ill. de 60 grav. et 1 carte. Paris, Hachette (Collection de Voyages illustrés), Prix : 4 francs. — M. RONDET-SAINT, **Aux confins de l'Europe et de l'Asie**, 1 vol. in-12. Paris, Plon. Prix : 3 fr. 50.

La « Collection de Voyages illustrés », de format in-16 de la maison Hachette, qui depuis tant d'années déjà a succédé à l'ancienne série in-8°, subit depuis une transformation nouvelle, dans un sens plus pratique et qui, selon le sujet, tend même à créer un intermédiaire entre un Guide proprement dit et une relation de voyage en forme. Cette remarque ne s'applique sans doute pas précisément au volume de M. Louis Botte, intitulé *Au cœur du Maroc* ; car s'il indique bien à ses lecteurs les moyens de visiter le pays, il ne saurait leur garantir des émotions semblables à celles qui sont évoquées ici. M. Botte était parti pour se rendre compte des beautés, des ressources, des curiosités du Maroc ; mais le touriste qu'il était se trouva soudain en pleine guerre ; il rencontra, sans la chercher, la petite armée du colonel Mangin, au moment même où la marche sur Marrakech était décidée. Et seul civil, toléré plutôt qu'autorisé, dérobé dans un coin de tente ou juché sur un caisson de batterie, il n'hésite pas à suivre la campagne et à subir les hasards de la bataille ; il fut de ceux qui entrèrent les premiers dans la vieille ville enfin conquise. Son livre est précis et commode, d'abord ; il est éloquent ensuite, plein d'animation et d'entrain : il lui fait le plus grand honneur.

On appréciera d'ailleurs les photographies inédites qui l'émaillent. Moins difficiles à obtenir, mais nouvelles encore, sont celles qui utilement élucident les volumes de M. Camille Vallaux sur *l'Archipel de la Manche* et de MM. L. et Ch. de Fouchier *Au pays Hollandais*. Ici c'est surtout le caractère du guide qui domine, mais plus littérairement et plus documentairement conçu que les livres spéciaux. Il y avait, en effet, bien des choses à dire, bien des sites à décrire, soit à propos des îles normandes aux physionomies si originales et si pleines de souvenirs, soit dans les régions de la Zélande, de la Frise, de Groningue, du Nord-Hollande, qui restent communément en dehors des promenades classiques des touristes, et sur lesquelles il était pourtant si curieux d'insister. Les auteurs de ces deux relations systématiques en quelque sorte ont réussi à captiver, sans phrases et par l'intérêt même des choses, l'attention et la curiosité de leurs lecteurs. Il

faudra les consulter si l'on veut faire à son tour le voyage, et avec le même profit : on ne saurait mieux dire.

M. Rondet-Saint, dont nous avons plus d'une fois signalé les « notes et croquis » très nourris d'observations, très mûris de déductions, très sages de pensée, sur notre Afrique équatoriale, notre empire noir, notre avenir maritime, s'est borné cette fois à un voyage de touriste en pays connus. Il a longé la Grèce, traversé l'Archipel, côtoyé Smyrne et Constantinople, puis surtout contourné toute la mer Noire et poussé jusqu'à Tiflis et Bakou. Comme il ne perd jamais de vue la question économique et sociale et les intérêts français, il n'a pas manqué de trouver en cours de route l'occasion d'observations précieuses; mais on goûtera surtout ici un récit alerte et pittoresque d'impressions neuves sur des lieux et des races antiques.

H. DE CURZON.

Theobald FISCHER. — **Mittelmeerbilder.** Zweite Auflage besorgt von Dr Alfred Rühl. (Leipzig et Berlin, B. G. Teubner 1913, in-8°, V + 472 p., index, avec un portrait de Th. Fischer), 7 Mk.

Le regretté Theobald Fischer, un des connaisseurs les plus pénétrants du monde méditerranéen, auquel il a consacré des travaux qui font autorité, a présenté au grand public des « tableaux » d'un trait un peu appuyé peut-être, mais où tous les motifs sont mis en valeur. Recueil d'articles ou d'études dont plusieurs qui remontent à 1872, 1875, 1880, 1881, 1882 ont pu paraître anciens déjà dans la première édition de 1905 [1] et que le nouvel éditeur a conservé, par une piété excessive au lieu de les remplacer par des *reliquiae* plus fraîches, voire inédites. Le seul morceau introduit est relatif à Majorque, et daté de 1909.

Le lecteur français, sans dédaigner un substantiel chapitre sur Constantinople, ni une monographie par trop didactique sur la Palestine (80 pages), ni les esquisses de l'Italie et de la péninsule Ibérique, résumés d'ouvrages plus considérables, le lecteur français s'intéressera surtout au chapitre sur les pays de l'Atlas, et sur l'œuvre française en Algérie et en Tunisie. A cette œuvre, l'auteur rend un hommage sincère, malgré de légitimes réserves sur le sort des indigènes algériens, thème traité avec plus de vivacité encore par les publicistes français eux-mêmes. Theobald Fischer a exploré le Maroc à plusieurs reprises depuis 1888, et admirablement décrit le pays, dont il s'est épris au point de mettre sa plume et son autorité au service des ambitions et prétentions pangermanistes. M. Rühl, n'a point inséré, prétextant de la longueur, un écrit d'ailleurs anonyme de Th. Fischer, paru dans le « Nauticus » sur la question marocaine. Dans ces dernières années, Fischer a collaboré aux « Alldeutsche Blätter », et contribué à exalter

1. Il n'a pas été rendu compte de l'ouvrage dans la *Revue Critique*.

et fausser l'opinion allemande. Son sens critique ne l'invitait-il pas à augurer que ce que la France a jusqu'ici accompli en Algérie et Tunisie, elle est mieux armée et outillée pour le réaliser au Maroc?

B. A.

Rudolf Dedreux. **Der Suezkanal im internationalen Rechte unter Berücksichtigung seiner Vorgeschichte.** Abhandl. aus dem Staats — Verwaltungs — und Völkerrecht. Band XII Heft 1, Tübingen, J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), 1913, xiv + 145 p., 5 Mk.

Le statut du canal de Suez a inquiété juristes et diplomates, avant même que l'occupation de l'Egypte l'eût compliqué encore et embrouillé. La controverse n'est pas close sur ce problème de droit international dont M. D. a dégagé les éléments, à mesure que l'histoire les évoque : guerre de 1870, guerre russo-turque de 1877-8, mainmise financière et politique de la Grande Bretagne. Les tractations successives que M. D. analyse plutôt qu'il ne les commente ont pour objet de définir la situation du canal, définition si malaisée que les vocables mêmes défaillent : neutralité, neutralisation, internationalisation, sans compter le mot allemand que l'on a proposé et qui paraît un peu sentimental : *befriedung*. Ni le traité de Constantinople du 29 octobre 1888, ni la convention franco-anglaise d'avril 1904, minutieusement interrogés, ne résolvent l'énigme. La conclusion de M. D. est un peu courte. La question du canal, solidaire de la question égyptienne, ne sera résolue qu'avec celle-ci, et la question égyptienne se comporte fort bien dans le clair obscur du *statu quo*. Une riche documentation soutient l'exposé de M. D.

B. A.

M. H. Rickert a reédité *Die Grenzen der naturwissenschaftlichen Begriffsbildung* (Mohr, 1913, xii-644 p. 18 M.) sans modifier le plan de cette « Introduction logique aux sciences historiques ». Il n'y a renoncé à aucune de ses idées, mais a tenu compte des critiques qu'elles suscitèrent, en les formulant mieux et en traçant une limite plus rigoureuse entre les éléments logiques et psychologiques. Il a rompu la dépendance qui rattachait ses plus anciens chapitres (publiés dès 1896) à la Logique de Sigwart (4e éd. 1911), et a ajouté quelques remarques sur la « compréhension historique et sur le monde du sens » qui en est l'objet. Mais ces changements et additions ne touchent en rien à la base méthodologique de l'ouvrage, dont la tendance « antipsychologistique » se trouve encore renforcée dans cette nouvelle édition et dont l'intelligence peut être préparée par la lecture du traité de l'auteur sur la philosophie de l'histoire, inséré dans *Die Philosophie am Beginn der 20 Jahrh.* (2e éd. 1907) et par sa *Kulturwissenschaft u. Naturwissenschaft* (2e éd. 1910). Il marque p. ix ses rapports avec Bergson. — Ph. Sch.

L'étude de M. Wilhelm Beutner sur *Die Rechtsstellung der Ausländer nach Titel II des preussischen Verfassungsurkunde* (Mohr, 1913 ; 95 p. 3 M. 20) forme le fascicule 2 du t. XII des *Abhandlungen aus dem Staats- Verwaltungs-und Völkerrecht* et discute surtout les opinions des jurisconsultes v. Schulze, Laband,

Jellinek, Zœpfl sur les droits reconnus aux étrangers par la constitution prussienne. L'Index bibliographique couvre 5 p (IX-XIII). Pourtant cette question a été peu traitée encore; c'est M. Zorn, dans son remaniement du manuel de Rœnne, qui fut le premier à l'étudier à fond. Elle fut agitée ensuite dans le grand Commentaire d'Anschütz et dans la monographie que M. v. Frisch lui a spécialement consacrée en 1910. — Th. Sch.

L'article de M. Windelband sur les Principes de la Logique, qui introduit le t. I de l'*Encyclopädie der philosophischen Wissenschaften* (déjà signalé ici) a paru à part (Mohr, 1913, 60 p. 2 M.). — Th. Sch.

M. Hans Driesch (Heidelberg) a traduit en langage plus courant le « système de la partie non métaphysique de la philosophie » développé dans son *Ordnungslehre* (1912); c'est le sol même de la Logique et les rapports avec la Psychologie qu'il étudie dans *Die Logik als Aufgabe* (Mohr, 1913, 100 p. 2 M. 40), prenant comme but ce qui, dans son grand ouvrage, n'était que le moyen. Sous-titre : Étude sur la relation entre la phénoménologie et la logique, en même temps qu'introduction à la logique (*Ordnungslehre*). La solution même du problème (*Die Logik als Aufgabe*) est donnée p. 89. — Th. Sch.

M. J. Chatterton-Hill (Genève), auteur de *La Physiologie morale* (1904), d'*Heredity and Selection in Sociology* (1907), de *The sociological value of Christianity* (1912), de *The philosophy of Nietzsche* (1912) etc., a publié des *Untersuchungen über die Grundlage der Kultur* intitulées *Individuum und Staat* (Mohr, 1913, XVII-207 p. 5 M.). C'est une étude très approfondie des rapports de l'individu et de la collectivité, des droits et des devoirs de l'un et de l'autre. L'auteur constate que le XIXe siècle obéissait à une tendance individualiste et antireligieuse, contre laquelle le XXe semble vouloir réagir. La religion n'est pas d'origine individuelle; elle écrase l'individu au profit de la totalité. La nouvelle science eugénique ne voit dans l'individu qu'un moyen d'améliorer la race; l'individu n'a de valeur qu'en tant qu'il profite à la société. De là le caractère antisocial de la richesse, qui est l'arme la plus puissante et la plus dangereuse de l'individu opposé à l'État. En ce sens, la richesse et la religion sont les deux pôles contraires de la civilisation, les deux éléments essentiels qui se complètent en se contrariant. Après le chap. sur la religion, il y en a de remarquables sur la valeur culturelle de la tradition, sur la philosophie de la Révolution, sur le socialisme, le patriotisme, etc. Ce livre a de la valeur. — Th. Sch.

Le I. 1er des *Untersuchungen zur Logik des Gegenwart* (Berlin, Reuther et Reichard, 1913, VIII-278 p. 7 M. 50) de M. Koppelmann, privatdozent à Munster, auteur d'une *Kritik des sittlichen Bewusstseins*, d'une *Einführung in die Weltanschauungsfragen* et d'une *Ethique de Kant*, a pour titre spécial *Lehre vom Denken und Erkennen* et tente, dans ses cinq chapitres principaux (après une Introduction et trois chapitres préliminaires) une reconstruction spatiale, temporelle et téléologique de la réalité et un examen de la modalité de la connaissance ainsi que de l'induction et de la déduction. Son titre général de *Logique présente* doit indiquer qu'on envisagera les problèmes sous l'aspect qu'ils prennent en ce moment, au cours de la transformation radicale que la science de la logique est en voie de subir. — Th. Sch.

La Société allemande de Sociologie publie les débats des congrès allemands de Sociologie, en une première série, dont le t. II s'occupe du congrès tenu à Berlin du 20 au 22 oct. 1912 : *Verhandlungen des zweiten deutschen Soziologentages* (Mohr, 1913, 192 p. 4 M. 40). Les discussions n'y sont que résumées, mais les rap-

ports qui les provoquent y figurent en entier. Ce sont ceux de M. M. A. Weber (Heidelberg) sur la notion sociologique de la *Kultur*, F. Schmid sur le droit des nationalités, L. M. Hartmann (Vienne) sur la Nation comme facteur politique, F. Oppenheimer (Berlin) sur la théorie des races dans la philosophie de l'histoire, R. Michels (Turin) sur l'évolution historique de l'idée de patrie. — Th. Sch.

Le 3e fascicule du t. XII des *Abhandlungen aus dem Staats-Verwaltungs-und Völkerrecht* comprend une étude de M. Fritz Odenkirchen sur les *Interessentenbeitrage* (Mohr, 1913, 124 p. 4 M.) et spécialement sur les contributions du § 9 de la loi des impôts communaux du 16 juillet 1893. Le terme d'*Interessenten* est expliqué p. 8 et rappelle que les contribuables en question ont un « intérêt » particulier au maintien de l'institution pour laquelle ils paient. — Th. Sch.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 3 octobre 1913.* — M. Théodore Reinach communique une lettre de M. Blinkenberg, archéologue danois, à qui il a demandé de vérifier sur les estampages un passage de la Chronique de Lindos restitué naguère par M. Reinach. La nouvelle lecture de M. Blinkenberg confirme entièrement la restitution proposée : il s'agit bien d'un groupe représentant Pallas et Héraclès étouffant le lion. Seulement ce groupe n'était pas en marbre (*lithina*), mais en bois de lotus (*lôtina*).

M. Maurice Croiset lit une note de M. Lefebvre, inspecteur des antiquités d'Egypte, sur trois nouvelles inscriptions grecques.

M. Antoine Thomas étudie la formation du nom de *Bernage* porté par une montagne située près de Saint-Vaury, à 12 kil. au N.-O. de Guéret, sur la ligne séparative du bassin de la Creuse et de la Gartempe, et dite vulgairement *Montagne des Trois Cornes*. Il identifie le nom actuel de *Bernage* avec celui de *Bannoarca*, qui figure dans un sermon sur saint Valerie composé au xie siècle et publié pour la première fois par les Bollandistes en 1889. Il reconnaît dans ce *Bannoarca* le mot gaulois *banno* qui signifie précisément « corne » et qui est conservé, avec son sens propre, par les patois méridionaux actuels, y compris le patois du Sud du département de la Creuse. *Mont Bernage* et *Montagne des Trois Cornes* sont donc deux expressions différentes d'une même idée sémantique.

M. Alfred Merlin, directeur des antiquités de la Tunisie, correspondant de l'Académie, expose les résultats des fouilles sous-marines effectuées au printemps dernier, pour la sixième fois, dans les restes du vaisseau qui a coulé, au début du ier siècle a. C., sur la côte d'Afrique, près de Mahdia, et qui a déjà fourni tant d'œuvres d'art. Les découvertes de 1913 consistent dans les objets suivants : une très belle statue d'Hermès en bronze, de plus de 30 centimètres de hauteur; une grande applique représentant un buste de Nikè ; une plus petite offrant un buste de Bacchante ; une figurine de Satyre dansant; un lévrier à demi-couché. De très nombreux fragments de meubles, de vases, de coffres, de lampadaires, d'objets de toilette en bronze ; des lingots en plomb estampillés de marques latines ; des morceaux de grands cratères ou de statues en marbre ont en outre été sortis de la mer. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

M. Franz Cumont, associé étranger de l'Académie, communique une plaque de terre cuite polychrome provenant de Damas et qui représente un chameau portant deux statues exactement semblables de la Fortune. Le chameau était souvent consacré aux dieux par les Arabes de la frontière de Syrie, et la terre cuite en question le montre, semble-t-il, promenant dans une procession les images divines. D'autre part, les astrologues orientaux du moyen âge appellent couramment « les deux Fortunes » celles de Jupiter et de Vénus, les planètes bienfaisantes. On voit maintenant que cette expression technique répondait à un ancien culte des deux déesses associées. C'est une preuve nouvelle des relations étroites de l'astrologie avec les religions sémitiques.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — 1er novembre — 1913

JUNKER, Fouilles aux Pyramides. — WIEDEMANN, Le culte des animaux chez les anciens Egyptiens. — VOGELSANG, Les Plaintes du paysan. — ERMAN, Mots égyptiens. — ROMIER, Henri II et l'Italie. — ROTT, L'affaire de la Valteline, IV. — AUERBACH, La France et le Saint-Empire. — CAMPAGNAC, La déchristianisation dans le Cher. — PIMODAN, Les fiançailles de Madame Royale. — CRÉMIEUX, La censure en 1820 et 1821. — CLAVERY, L'Institut de Tokyo. — Horace, p. VOLLMER. — BRUMMER, Vie de Donat. — LAURAND, Le cursus. — USSONI, Sénèque. — HOSIUS, Le plagiat dans l'antiquité. — SCHWARTZ, Constantin et le christianisme.

Hermann JUNKER, **Vorbericht über die zweite Grabung bei den Pyramiden von Gizeh**, von 16 dezember 1912 bis 24 märz 1913 (tirage à part de l'*Anzeiger der phil.-historischen Klasse der K. Akademie der Wissenschaften* de Vienne 1913, n° XIV), Vienne, 1913, in-8° 39 p. 11 pl. et 1 plan.

Le Service des Antiquités impose aux fouilleurs autorisés par lui l'obligation de remettre à la Direction, dans les mois qui suivent chaque campagne, un rapport plus ou moins détaillé de leurs opérations. La plupart se gardent d'en rien faire; quelques uns seulement s'y astreignent consciencieusement et Junker est de ceux-là. On verra par la lecture de ces pages avec quel bonheur il a travaillé cet hiver, et avec quel profit pour notre science. Il avait choisi comme champ de ses explorations une des régions le plus souvent remuées de la nécropole de Gizéh, mais remuées un peu au hasard, sans plan préconçu : en s'attachant au système que nous préconisons sans relâche, de gagner progressivement du terrain, ne quittant pour d'autres les endroits attaqués qu'après les avoir retournés complètement, il a réalisé des découvertes importantes où ses prédécesseurs semblaient ne lui avoir laissé rien à glaner derrière eux.

Les deux parties de cimetière mises au jour, à l'Ouest et à l'Est de la grande pyramide, lui ont fourni des mastabas d'âge et de type différents. A l'ouest, ils appartiennent au temps de Chéops et ils sont construits en pierre de taille, sans chapelles ménagées dans la masse : le culte y avait lieu dans des chambrettes et dans des courettes en briques, appliquées en saillie sur le parement de la paroi Est, proche l'angle Sud. Les plus anciens sont bâtis en gros blocs de calcaire mal dégrossis, les autres en moëllons équarris très soigneusement; tous

portaient un revêtement en belle pierre dont il ne subsiste que des traces çà et là, et l'on n'y voit point de ces stèles en forme de fausse porte qu'on s'est habitué à regarder comme la caractéristique de ce genre d'édifice. On y rencontre seulement une grosse pierre debout, appuyée à la paroi dans la chambre en brique où l'on célébrait les offices, et, derrière elle, emmurée dans la maçonnerie, une plaque rectangulaire sur laquelle était sculptée et peinte la scène réléguée par la suite au registre supérieur de la stèle classique d'époque memphite, le défunt assis devant le guéridon d'offrandes, avec, devant lui, les noms de ses provisions funéraires. Junker pense, et je crois avec justice, que c'est là l'équivalent à la fois de la stèle et du *serdâb* : et, en effet, il n'y a pas plus de cellule pour les statues que de stèle réelle dans les mastabas de ce type. Ceux du secteur Ouest sont d'une constitution moins uniforme et l'on ne saurait s'en étonner, puisqu'ils s'échelonnent dans le temps de la IVe à la VIe dynastie : leur trait commun c'est d'avoir tous une chapelle pratiquée dans l'épaisseur du massif central et accompagnée d'un *serdâb* pour les statues, mais la relation de ce *serdâb* avec la chapelle et avec les autres pièces est variable. Le culte est passé progressivement de l'extérieur à l'intérieur.

Je ne puis pas m'aventurer plus loin avec Junker dans le détail de la description : je me bornerai à dire que sa fouille, menée méthodiquement, a éclairci en plus d'un endroit l'histoire, si obscure encore, de l'architecture mortuaire memphite et de ses développements. Je ne résisterai pas toutefois au plaisir de signaler un des faits qu'il a découverts, et qui résout des questions touchant la nature du *double* Steindorff, combattant récemment la définition que j'avais déduite des monuments, assurait que l'expression *ḥait ka* « maison de *double* » ne concernait pas celle des chambres où les statues du mort étant déposées, le *ka*, le *double*, avait sa demeure privée : « il me paraît bien « plus tôt, ajoutait-il, que *ḥait-ka* est un euphémisme servant à « désigner le tombeau, et duquel on ne peut tirer le moindre éclair- « cissement sur l'essence du *ka* et sur ses rapports avec le tombeau ». Il se refusait donc, en conscience, à considérer les statues du *serdâb* comme les supports, les corps solides du *ka*. J'avais maintenu et confirmé mon opinion dans un article de la revue *Memnon* (1912, t. VI, p. 125 sqq.), d'après les documents alors publiés : moins de de six mois plus tard, Junker, déblayant la sépulture du basilicogrammate Râouêrou, y relevait, sur la porte du *serdâb*, une inscription en hiéroglyphes superbes, de laquelle il résultait que c'était bien là *ḥait-ka-f* « sa maison de *double* ». Junker s'avisa aussitôt que l'inscription tranchait le débat en ma faveur, et fournissait la preuve réclamée de moi par Steindorff. « Ici, écrit-il, la chambre aux statues est « indiquée clairement et expressément comme étant la maison du *Ka*, « à l'exclusion du tombeau entier et de la chapelle aux stèles en forme « de fausse-porte. Par là, le rapport étroit qui existe entre le *Ka* et les

« statues nous est prouvé incontestablement » (p. 12-13). Ce n'est pas le seul renseignement précieux que les mastabas nouveaux nous auront rendu, pour l'histoire des idées religieuses en Égypte. Dans celui de Kaninasouîti, le mort est figuré naviguant une première fois à la voile, dans une belle dahabièh, une seconde fois à la pagaie, dans un bateau léger en papyrus : les légendes nous apprennent qu'il « va » à la voile « dans Bouto » et qu'il « se dirige vers le Champ d'offrandes, « le très excellent », mais que la pagaie le mène à Héliopolis » (p. 18 et pl. IV). C'est le pendant du voyage à l'Ouest qui est si souvent représenté ailleurs (cf. p. 23-24), mais avec une différence capitale dans le choix des termes. Tandis que le commun borne ses désirs à cingler vers l'Ouest, c'est-à-dire vers le pays des morts en général, Kaninasouîti précise les siens : il veut arriver à la ville sacrée du Delta, aux marais où nous savons que plusieurs des vieux paradis se cachaient, et peut-être l'association de Bouto avec le Champ d'Offrandes nous incite-t-elle à croire que celui-ci était un paradis isiaque, analogue au paradis osiriaque des Champs d'Ialou. Le pèlerinage des morts à Bouto et à Héliopolis aurait été, aux habitants du Delta, ce que le pèlerinage à Abydos était à ceux du Saïd, le préliminaire obligatoire de l'entrée dans leur paradis d'élection.

Rarement les *serdâbs* ou les caveaux funéraires ont échappé aux voleurs : Junker a eu la chance d'en découvrir d'intacts. Les statues qui sont sorties des *serdâbs* ne sont pas toutes bien conservées, et le style en est médiocre le plus souvent : l'une de celles qui appartenaient à un Sanafrouî-nafar est pourtant fort curieuse. Ce personnage n'est pas habillé, comme ses contemporains le sont d'ordinaire : il a les cheveux coupés court ,il porte un collier au cou et une amulette lui retombe sur la poitrine, mais il est nu. Les exemples de nudité absolue ne sont pas fréquents chez les adultes, au moins lorsqu'il s'agit des statues en pierre ou en bois; Junker compare la sienne à celle de notre Musée du Caire, et il s'imagine, avec raison je crois, qu'elle provient du même atelier. Les deux caveaux inviolés ne contenaient que fort peu d'objets de valeur, à peine quelques restes de dorure ; ils nous ont révélé l'agencement intérieur du dernier logis, et la disposition des menus objets autour du cercueil. Il n'était pas abandonné à la fantaisie individuelle : chacun d'eux y avait sa place prescrite par le Rituel, les morceaux de la victime, les vases en terre ou en albâtre, tous les ustensiles minuscules qui, après avoir servi à l'offrande dernière au moment de la mise au cercueil, demeuraient rangés sur le sol à l'usage du *double*. Chaque fois que les sacrifices prévus par la loi religieuse étaient célébrés au dehors, cette vaisselle en miniature était censée se remplir des substances présentées ou énumérées sur terre par les officiants.

Félicitons M. Pelizæus d'avoir participé aux frais de cette campagne de fouilles, et M. Junker, après avoir dépensé utilement les

fonds qui lui avaient confiés, d'avoir rempli si consciencieusement la condition que notre Service exigeait de lui.

G. Maspero.

A. Wiedemann, **Der Tierkult der alten Ægypter** (forme le 1er fascicule du 14e volume de la collection *Der Alte Orient* publiée par la *Vorderasiatische Gesellschaft*), Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1913, in-8°, 32 p.

Il serait difficile de résumer d'une manière plus attrayante ce que nous savons actuellement des animaux sacrés et du culte qu'ils recevaient aux bords du Nil. Wiedemann, qui a étudié les questions de *Folk-lore* plus peut-être que tout autre Égyptologue, à l'exception de Lefébure, a groupé, en quelques pages d'un style précis, les faits assez confus que les écrivains anciens nous avaient transmis et que les fouilleurs modernes ont recueillis sur la matière. Nous ne démêlons plus clairement aujourd'hui, parmi les hypothèses proposées, les raisons vraies que l'Égypte a pu avoir de tenir les animaux pour des êtres divins qu'il fallait se rendre propices par des adorations. Wiedemann constate, comme je l'avais fait, que les Égyptiens n'avaient pas sur la constitution des êtres qui peuplaient le monde les mêmes idées que nous : du dieu suprême jusqu'à la dernière des matières inertes, ils les considéraient comme formant pour ainsi dire une race unique, dont les variétés se dégageaient l'une de l'autre par des degrés presque imperceptibles. Les animaux participaient aux qualités des hommes et les hommes à celles des dieux, et du moment qu'on devinait les dieux sous la figure humaine, il n'y avait point de raisons pour qu'on ne les discernât pas de même sous la figure animale. Comment leur culte se répartissait, et de quelles façons souvent étranges il se manifestait selon les localités, Wiedemann l'a dit très brièvement mais très agréablement, et aussi les impressions qu'il produisit sur les peuples classiques lorsqu'ils entrèrent en communication plus étroite avec l'Égypte.

G. Maspero.

Friedrich Vogelsang, **Kommentar zu den Klagen des Bauern**, (forme le VIe volume des *Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Egyptens* de Sethe). Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchchandlung, 1913, in-4° 247 p.

M. Vogelsang a voué une bonne part des dix dernières années de sa vie au texte difficile que nous intitulons *les Plaintes du Paysan*. Il débuta, en 1904, par une dissertation inaugurale dans laquelle il en avait transcrit plusieurs passages, traduit plusieurs autres, et analysé l'ensemble. Trois ans plus tard, en 1907, il édita en collaboration avec Alan H. Gardner, le facsimile et la transcription en hiéroglyphes des trois papyrus de Berlin qui nous ont transmis l'œuvre presque entière, et une traduction de l'ensemble. Le mémoire nouveau ne serait, s'il en fallait croire le titre, que le commentaire historique et philologique de cette édition : en fait, M. Vogelsang, profitant de ses

propres études et des recherches entreprises par d'autres depuis 1907, a modifié ses transcriptions et ses traductions antérieures dans plus d'un endroit, presque partout avec bonheur. Il a divisé son livre en trois parties de longueur très inégale, une courte *Introduction* de 25 pages le *Commentaire* proprement dit, qui couvre 208 pages, et un *Index* de 14 pages, où sont enregistrés, sous autant de rubriques distinctes, les faits historiques ou grammaticaux, les mots hiéroglyphiques en transcription latine, et les mots coptes.

L'Introduction comprend, comme de juste, la description des papyrus employés et la bibliographie, puis deux chapitres très soignés, dans le premier desquels M. Vogelsang détermine les rapports qui existent entre les manuscrits, tandis que, dans le second, il analyse l'ouvrage même, et en établit les tendances ainsi que la forme littéraire. Les diversités de lecture qu'il relève ne sont jamais bien considérables, et l'on peut affirmer avec lui que, somme toute, les manuscrits sont suffisamment corrects ; on n'y remarque guère d'autres fautes que celles qui sont à peu près inévitables dans les exemplaires d'œuvres de longue haleine, omissions ou échanges de déterminatifs, mots passés ou mal écrits, remplacement de mots rares par des mots d'usage plus fréquent, substitution l'un à l'autre de termes courants lorsqu'ils ont une signification analogue. L'analyse est longue et minutieuse : elle suit exactement le développement des thèmes littéraires utilisés par l'auteur, et elle définit autant que possible la manière dont ils se suivent plutôt qu'ils ne s'enchaînent. M. Vogelsang rappelle ensuite les interprétations contradictoires qu'ont proposées des *Plaintes* les auteurs modernes qui se sont occupés d'elles. Elles ont toutes ceci de commun qu'elles reprochent à l'auteur égyptien de s'être trop peu inquiété du fond de son récit et beaucoup trop de la forme : mettant un paysan en scène, il lui a placé dans la bouche un langage poétique, dont l'enflure contraste de manière parfois comique avec l'humilité de sa condition. M. Vogelsang trouve que cette critique ne répond pas à la réalité des faits. Il conteste la nature poétique, car, pense-t-il, si les plaintes le possédaient, elles seraient construites en strophes véritables, comme cela arrive dans le dialogue de *l'Homme dégoûté de la vie* : or, on n'y découvre que le parallélisme ordinaire à la pensée égyptienne en ses formes variées. Et à dire le vrai il faut confesser qu'elles ne sont pas en ce que nous appellerions des vers. Toutefois, M. Vogelsang aurait dû ne pas oublier que l'Orient connaît, à côté de la poésie mesurée exactement, une prose poétique cadencée et assonancée dont elles offrent les caractères. Je les comparerais volontiers pour la forme, et même jusqu'à un certain point pour le fond, à ces *Séances* des auteurs Arabes, dont les *Séances de Hariri et de Hamadani* nous fournissent les modèles les plus appréciés de nos jours : il y a d'ailleurs, tel Conte des *Mille et une Nuits* qui, par sa composition, n'est pas sans approcher du vieux conte Égyptien.

Le commentaire est ce qu'on devait attendre d'un des élèves de la forte école philologique d'Erman. Je l'ai examiné d'autant plus près, qu'ayant à préparer une cinquième édition de mes *Contes Égyptiens*, je ne pouvais me garder de rechercher jusqu'à quel point il m'obligerait à corriger ma propre traduction. Tous les mots d'accurrence moins fréquente y sont relevés et leur sens établi par des exemples aussi probants que possible : dans plusieurs endroits, où la démonstration n'est pas aussi convainquante qu'on le souhaiterait, on est tenté de regretter que M. Vogelsang, à qui les riches réserves du *Dictionnaire* de Berlin sont ouvertes, n'en ait pas tiré quelques citations encore; ou bien serait-ce que le *Dictionnaire* n'avait à lui prêter sur ces points rien de plus que ce qu'il nous a communiqué ? En ce cas, il aurait été le bienvenu de nous le dire, car il y avait là un moyen pratique de nous permettre d'évaluer le plus ou moins de rareté des mots employés par l'écrivain égyptien. Cette constatation n'aurait pas été sans intérêt pour nous, s'il est vrai, comme je le crois, que celui-ci, afin de mieux faire ressortir le caractère pédantesque de l'éloquence qu'il attribue à son héros, n'ait pas hésité à lui mettre dans la bouche des termes peu usités. L'analyse grammaticale est poussée très loin. Chaque membre de phrase est décomposé, je suis tenté de dire désarticulé, selon les préceptes de la *Grammaire* d'Erman, et cette minutie dans la décomposition syntactique a produit souvent d'excellents resultats; il y a pourtant des passages où je ne suis pas assuré qu'elle ait mené M. Vogelsang au sens véritable. Les écrivains égyptiens, pas plus que les nôtres, ne s'enfermaient toujours et partout dans l'application stricte des règles ordinaires. Ils avaient leurs habitudes de grammaire spéciale où, à côté des formes en usage chez tous, on rencontre des formes particulières qui, tout en s'accordant avec le génie de la langue générale, leur constituaient à chacun une langue et un style personnels : celles-là abondent chez notre auteur, et il n'y a pas besoin de s'être avancé bien loin dans la lecture des *Plaintes*, pour sentir combien le langage y diffère de celui des contemporains, mettons l'auteur des *Mémoires de Sinouhit* et des *Enseignements d'Amenemhait* ou de Khroudi, fils de Pioupi. Il aurait fallu, dans nombre de phrases, relâcher quelque peu de la rigueur des principes d'Erman, et rechercher quelle est la syntaxe propre à l'auteur : on aurait obtenu ainsi des traductions plus souples et moins forcées.

Il y a d'ailleurs un élément dont M. Vogelsang n'a pas toujours reconnu l'existence, c'est l'ironie. Lorsque à mon premier retour d'Égypte, j'introduisis dans mes *Contes populaires* la traduction du préambule narratif des *Plaintes*, je notai la ressemblance frappante qu'il y avait entre la nature du fellah ancien et celle du moderne, même flux de paroles, même abus des tournures à effet, même accumulation d'images, j'aurais dû ajouter même ironie. Il m'est arrivé en effet plus d'une fois, ayant à trancher des querelles élevées entre nos

ouvriers des fouilles, d'admirer l'habileté avec laquelle ils manient cet artifice oratoire. Bien entendu, ce n'est jamais l'ironie discrète à laquelle nous sommes habitués et qui s'exprime parfois d'un tour si subtil que, seuls, des auditeurs très raffinés ne sont pas embarrassés pour en saisir la force : c'est une ironie brutale, qui ne ménage pas les gros mots et les attaques directes, mais qui n'en est pas moins puissante pour cela. Il me semble que la moitié au moins des apostrophes, adressées par le paysan des *Plaintes* au noble personnage devant lequel il comparaît, sont de l'ironie pure, et que les lecteurs d'autrefois ne s'y trompaient point. Prises au sérieux, comme l'a fait M. Vogelsang, non seulement elles perdent leur sel, mais le sens s'en évanouit du tout : leur traduction telle qu'il la donne, sans être inexacte matériellement, est inexacte littérairement, et elle trahit un long malentendu entre lui et son auteur. Il y a là un exemple de plus à joindre à ceux qui prouvent combien l'analyse grammaticale la mieux réussie est insuffisante à nous restituer la signification réelle et la couleur d'un texte égyptien, lorsqu'elle n'est pas appuyée et guidée par le tact et par la sympathie littéraire. M. Vogelsang a dégagé des manuscrits où elle dormait ensevelie la momie inerte de l'œuvre, mais il ne lui a pas rendu l'âme. Aussi bien, j'imagine qu'il se passera du temps avant que nous réussissions à bien saisir partout l'intention qui a dicté certains développements. L'ironie est des moyens oratoires celui dont la puissance s'atténue et s'épuise le plus rapidement au passage d'une langue vivante à une autre langue vivante : aussi combien plus difficile à ranimer lorsqu'il s'agit d'une langue et d'une civilisation mortes aussi irrémédiablement que le sont la langue et la civilisation de l'Égypte. Il serait injuste de trop reprocher à M. Vogelsang de l'avoir méconnue, c'en est assez d'avoir signalé ici ce défaut de son livre.

Il ne nous en a pas moins donné un ouvrage utile, et dont je ne saurais assez recommander la lecture aux gens du métier. Ils y trouveront, avec un déchiffrement excellent de manuscrits peu lisibles par places, une multitude d'observations grammaticales et une richesse de renseignements lexicographiques inappréciable. J'ai déjà eu l'occasion de m'y référer souvent, dans les quelques mois qui se sont écoulés depuis son apparition, et je suis convaincu qu'il ne sera pas moins profitable à mes confrères qu'il ne l'a été à moi-même.

G. Maspero.

A. Erman, **Zur ægyptischen Wortforschung** (extrait des *Sitzungsberichte* de l'Académie des Sciences de Berlin, 1912, xxxix-xl, p. 904-963), Berlin, G. Reimer, 1912, in-8°, 59 p.

A mesure que la compilation du grand *Dictionnaire* de Berlin avance, Erman extrait des matériaux déjà assemblés la substance d'articles, par lesquels il nous rend sensibles les progrès de l'œuvre

et les bénéfices que notre science en tirera. Ils sont à l'ordinaire de nature si spéciale qu'il ne m'est guère possible d'en rendre compte dans cette *Revue* : ceux-ci offrent un intérêt plus large, et, bien qu'ils soient destinés aux seuls égyptologues, ils peuvent donner aux linguistes et aux philologues en général une idée, et de l'immensité des travaux accomplis sous la direction d'Erman, et des résultats qu'on est en droit d'attendre d'eux.

Il examine dans le premier plusieurs mots d'usage fréquent, *ouarahou* « frotter, oindre », *ouarashou* « veiller, passer le temps », *ouastanou* « marcher à grand pas », *ouashou* « être vide, être dénudé, être chauve » qui est remplacé par *ouasharou* à partir du second âge thébain, *oudi* « poser, placer, frapper, renverser », *ouazi* « ordonner, commander », *ouázi*, *ouádi* « envoyer ». L'abondance des citations est extrême pour certains d'entre eux, elle permet d'en fixer les valeurs dérivées d'une manière certaine. Dans *oudi*, par exemple, dont il reprend l'étude au début du second article, Erman établit que le sens premier est « poser », sens fréquent dans les textes des Pyramides, dans les vieux écrits religieux et dans les inscriptions de l'âge memphite, mais qu'au delà de la VIe dynastie on ne rencontre plus qu'accidentellement dans des locutions consacrées par l'usage. Erman dénombre les emplois syntactiques, régimes indirects avec les propositions *me*, *ra*, *har*, *khari*, etc, selon que le « placement » de l'objet exige ou non un changement de lieu ou le met dans des positions différentes par rapport à d'autres objets, puis il passe aux nuances dérivées « verser » des substances fluides, « apporter » des offrandes, « enduire » d'un liquide, « placer dans un poste, élever à une situation », « planter », « mettre par écrit », et ainsi de suite. Le second sens de *oudi* « frapper, jeter, lancer » est plus rare dans les textes anciens, mais il se maintient par la suite plus longtemps que le précédent : Erman passe successivement en revue les significations qu'il produit au cours des temps, « jeter la flamme », « enflammer », « répandre la lumière », « briller », « pousser des cris », « prononcer un nom », etc. Le troisième sens s'est localisé dans les choses de la navigation, « pousser à la gaffe, conduire une barque », « partir en voyage », « aborder ».

Plusieurs des passages allégués peuvent prêter à d'autres explications, mais l'ensemble est juste et la preuve convainquante Me sera-t-il permis d'aller plus loin qu'Erman ? Depuis très longtemps, j'ai rattaché comme lui le verbe *dou*, *dai*, *di* « donner » au verbe *oudou*, *oudi*, mais j'attribue à celui-ci, pour sens premier « jeter à terre », « jeter » d'où je déduis les sens « donner » pour *dai*, « poser » pour *oudou*, qui se seraient ainsi spécialisés chacun dans une des variantes de la racine originelle. Il y a là, je crois, une preuve de l'influence que l'état social exerça sur la langue que le peuple parlait. Au début, les membres d'une même communauté ne se *donnaient* pas les objets de

la main à la main, mais ils se les *jetaient* à terre ou de l'un à l'autre ; et ce mode barbare de transmission subsistait il y a quarante ans, à ma connaissance, chez plusieurs tribus demeurées sauvages du Brésil, au moins dans les relations de chef à sujet. L'habitude de poser doucement devant un individu ou de lui remettre de la main à la main n'existe que dans le cas d'objets fragiles, tels que des œufs : lorsqu'il s'agit de gibier ou de peaux ou de choses qui ne risquent pas de se détruire ou de se gâter en tombant, on se les jette encore. Je modifierai donc l'ordre proposé par Erman pour les sens : je reporterai « jeter » au premier rang pour la racine *oudi*, *oudou*, « poser, placer » au second, à côté de « donner ».

Le deuxième article contient, avec des remarques curieuses sur la valeur phonétique de certains hiéroglyphes, une contribution importante à l'étude des accroissements et des pertes que le vocabulaire égyptien a subis. La lettre *ou* du *Dictionnaire* de Berlin fournit cent-six verbes et adjectifs ou substantifs de sens bien assuré, sur lesquels cinquante-neuf appartiennent au fond le plus vieux de la langue, tandis que vingt-cinq apparaissent pendant le premier âge thébain, dix-huit pendant le second et quatre à l'époque grecque : combien en demeure-t-il dans le copte, après les trois ou quatre millénaires de littérature que vécut l'Égypte païenne? Trente-cinq seulement pour le moment, dont vingt-un du vieux fonds, neuf du premier et cinq du second âge thébain. Évidemment, ce sont là des résultats provisoires, et l'avenir augmentera peut-être sensiblement les éléments de comparaison. Une conclusion n'en ressort pas moins de cette statistique. Il semble que l'Égyptien aille en enrichissant son bien de termes nouveaux et affinant les nuances des termes anciens jusqu'à la fin du deuxième âge thébain ; après cela, il s'appauvrit de plus en plus, d'âge saïte en âge ptolémaïque et romain, si bien qu'à l'époque copte, il en est réduit à emprunter au grec, non seulement les termes nécessaires à la théologie du christianisme, mais un certain nombre des mots indispensables à l'expression de la pensée courante.

G. Maspero.

Lucien Romier, **Les origines politiques des guerres de religion**, I. Henri II et l'Italie (1547-1555) d'après des documents originaux inédits. Paris, Perrin et Comp. 1913, IX, 577 p. in-8°, portraits et carte : prix : 20 francs.

L'auteur, avantageusement connu par une très bonne monographie sur le maréchal de Saint-André, aborde dans le présent volume un sujet vaste et difficile et d'une nouveauté relative, les origines politiques des guerres de religion. Il s'agit de déterminer l'ensemble des causes qui, vers le milieu du XVIe siècle, mettent fin aux *imprese d'Italia*, en ce qui concerne la France, et concentrent l'activité belliqueuse des princes et des sujets à l'intérieur, pour y réprimer l'hérésie par

l'effort combiné des forces de l'Église et de ceux des pouvoirs temporels qui lui sont restés fidèles. M. Romier entend étudier de près, et très en détail, les faits politiques et diplomatiques qui ont amené cette révolution dans l'attitude de la royauté française. Encore que son programme, exposé dans sa préface (p. II), — mais pas assez longuement peut-être ni d'une façon suffisamment précise — semble vouloir éliminer un peu trop les antinomies morales qui ont jeté les partis confessionnels les uns contre les autres, à l'avènement de François II, il sera certainement fort instructif et fort curieux de suivre l'auteur dans sa tentative d'expliquer ce long et terrible conflit par des causes purement politiques. Le tome premier de cette vaste enquête embrasse une partie seulement du règne de Henri II, c'est-à-dire sa politique dans la Péninsule italienne, de 1547 à 1555, jusqu'à cette trêve de Vaucelles qui précéda la paix de Cateau-Cambrésis, laquelle désorientait brusquement les efforts séculaires de la dynastie de Valois II (p. IV). M. Romier a basé son travail sur les documents nombreux inédits, réunis par lui aux Archives de France, d'Italie et d'Autriche; ils lui ont permis de renouveler en maint endroit la trame du récit traditionnel des événements.

Le premier livre est consacré à la personnalité royale, à sa cour, à ses conseillers; nous apprenons à y connaître Henri II, peu aimé de son père, encore moins de son frère cadet, Charles d'Orléans (mort en 1545), lui même « un homme ordinaire » (p. 24), « rivé à la politique italienne » dès le jour de son avènement, obligé de maintenir une conquête déjà ancienne, d'autant que l'Italie a fait dès lors et dans un autre sens, la conquête de la France *italianisée* et que la reine Catherine de Médicis, une fois devenue mère, après dix ans d'une union stérile, acquiert une influence politique et devient la « procuratrice » des bannis florentins et autres qui désirent rentrer dans leur patrie. Autour du roi, « livré, par sa nature même, à la discrétion des partis » se groupent d'un côté Anne de Montmorency, le connétable, contraire par son tempérament aux aventures, de l'autre, les Guise, fous d'ambition (Charles de Lorraine, le « saint » de la famille, comme François en est le « héros »), qui ont, on le sait, des prétentions sur Naples et dont l'un, le duc d'Aumale, s'allie en ce moment même à la maison d'Este. L'auteur nous présente ensuite les membres du Sacré-Collège acquis à la France, Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, Jean du Bellay, François de Tournon, Alexandre Farnèse, qui seront les meneurs de la « faction française » au Vatican. A côté d'eux, les bannis, les *fuorusciti* d'Italie, très influents à la cour et dans certaines villes du royaume, à Lyon, par exemple, hommes de guerre, diplomates, banquiers, comme Luigi Alamanni, Piero Strozzi, etc.

Dans le second livre, intitulé *les Farnèse*, M. R. nous transporte en Italie, et nous fait connaître les rapports entre Henri II et le pape Paul III après l'assassinat de Pierre Luigi Farnese, fils du pape, en

1547. A la mort de Paul III et après l'élection de Jules III, la couronne de France promet de protéger les Farnèse contre le nouveau souverain pontife et Henri signe avec Octave Farnèse un traité d'alliance, en mai 1551, quoique le pape l'ait déclaré rebelle. Mais en présence de l'attitude de la France Jules III renonce bientôt à la lutte (avril 1552). Une autre affaire, plus importante, vint occuper et préoccuper bientôt la politique française, c'est « l'entreprise de Toscane », à laquelle M. R. consacre son troisième livre, et tout particulièrement la « protection » accordée à la république de Sienne contre les ducs de Florence, avec l'appui de Pierre Strozzi et des bannis florentins. Mais si la défense de Sienne fut une page brillante de notre histoire militaire, elle ne se termina pas moins, comme on sait, par la ruine des *fuorusciti* et la capitulation de cette ville, en avril 1555. Cet échec dégoûta Henri II et ses conseillers de l'entreprise de Toscane et les achemina vers les négociations qui aboutirent finalement à la trêve de Vaucelles; c'est d'elles que s'occupe le quatrième livre. L'auteur y expose d'abord la question de Savoie, l'usurpation commise par François I sur le duc Charles III en 1536, usurpation qui fut certainement une des principales causes de l'échec des ambitions françaises en Italie, puisqu'elle fit des ducs fugitifs des clients obligés de la maison de Habsbourg, surtout quand Emmanuel Philibert, esprit politique et bon homme de guerre, eut succédé à Charles III en 1553. Henri II ne pouvant se décider à restituer la conquête paternelle, les luttes devaient se renouveler incessantes, et l'Italie « se voyait mise en lambeaux par les coqs gaulois, les ours allemands et les lévriers d'Espagne », comme le dit un poète contemporain. Le pape Jules III s'efforçait en vain de ramener le calme dans la chrétienté catholique afin de pouvoir ensuite mieux poursuivre partout « l'erreur pullulente », tâche difficile, que ses nonces et légats ne purent faire aboutir que lorsque Montmorency, vers la fin de 1554, se persuada que la France, privée d'alliances, ne pouvait plus se maintenir longtemps dans la péninsule. Après l'échec des conférences de Marcq (juin 1555) et la mort du pape, elles furent reprises en décembre et aboutirent à la signature de la trêve du 5 février 1556, qui laissait momentanément au roi les positions acquises et marque « l'apogée de la puissance extérieure des Valois » (p. 526). Dans un dernier livre l'auteur expose l'ensemble des institutions et des réformes introduites sur les territoires italiens, avant la trêve de Vaucelles; il est d'avis qu'en Savoie la royauté française accomplit une « œuvre remarquable »; les résultats furent bien moins brillants pour la république de Sienne.

C'est là que M. R. s'arrête pour le moment; ce premier volume est, comme l'annonce le sous-titre, un tableau, — très vivant et bien documenté — de la politique de Henri II en Italie, de 1547 à 1555; rien ne nous fait entrevoir encore la raison d'être du titre principal, *Origines politiques des guerres de religion*. Mais on doit faire crédit

à M. Romier et attendre qu'un prochain volume — j'espère qu'il ne tardera pas à paraître — nous montre les liens qui rattachent ces guerres extérieures à nos malheureuses guerres civiles [1].

R.

Edouard Rott, **Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des Cantons Suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés.** Cinquième tome, 1635-1643. Premier demi-volume : L'Affaire de la Valteline (IVe partie), (1635-1639), Paris, Alcan, 1913, XI, 663 p. in-4°.

M. Edouard Rott continue, avec une vaillance rare, la mise en œuvre de l'immense amas de matériaux inedits qu'il a réunis sur son sujet. La mise au jour de son grand travail sur l'activité de notre diplomatie dans les cantons suisses et leurs alliés le retient encore, dans ce nouveau volume, au beau milieu de cette « Affaire de la Valteline », qui fit couler presque autant de flots d'encre que de sang et qui resta, durant toute la première moitié du XVIIe siècle, l'une des préoccupations dominantes, un des pivots, si je puis dire, de la politique de l'Europe occidentale, et plus particulièrement de la politique de Richelieu. Cette politique du cardinal, l'auteur la juge d'après des sources nouvelles, avec plus de sévérité qu'on ne le fait d'ordinaire. « L'œuvre de la diplomatie française, dit-il dans sa préface, sous le ministère de Richelieu tint dans ces quatre mots : Monçon, Ratisbonne, Chérasco, Brisach ; Monçon fut une défaite, Ratisbonne une habileté qui tourna court, Chérasco un pur chef-d'œuvre de duplicité et de mauvaise foi, Brisach, en revanche, un incontestable succès ». En parlant ainsi, M. Rott n'est pas injuste pour le ministre de Louis XIII ; il tient compte des embarras intérieurs qui expliquent trop bien certaines incohérences de la politique extérieure, certains abandons subits de projets antérieurs. Mais le cardinal n'en sort pas moins un peu diminué, en tant que génie politique, de cet examen impartial mais scrupuleux de sa conduite au dehors et de celle des organes de la pensée royale et ministérielle. Ce qui pâtit davantage encore de cette analyse pénétrante de son action politique, c'est la réputation de véracité de ses *Mémoires* dont, trop souvent, « les affirmations audacieuses diffè-

---

1. Il y a très peu d'observations de détail à faire sur l'ouvrage de M. R. Pour l'acquit de mes devoirs de critique, je remarque que p. VIII, il faut lire *Baumgarten* pour *Baumgartner*, et p. 479 *Fiedler* pour *Friedler*. — P. 501, il ne me semble pas permis de dire sérieusement que Jean de Monluc fut « un propagateur secret de l'hérésie ». On ne *propage* que des idées qui vous tiennent à cœur; or jamais l'évêque de Valence n'eut d'autre idée que d'*arriver* et de se maintenir au pouvoir. Qu'en suite de ces haines profondes et perfides qui existent entre gens d'Eglise, certains personnages de la curie aient arraché par la torture à un malheureux qui allait monter sur le bûcher, la déclaration qu'il avait entendu de la bouche de l'évêque une « opinion scélérate » sur le Saint-Sacrement, cela ne prouve nullement qu'il l'ait prononcée et surtout « prêchée », ce que le texte italien ne dit pas. — P. 502, 503, 506 il est, trois fois de suite, fait mention « des voluptés et de la mollesse » du pape Jules III. N'est-ce pas un peu trop ?

rent, du tout au tout, de la vérité » (p. IX). Remarquons encore, en fait d'observations générales, que contrairement à M. Fagniez, qui voyait dans le P. Joseph l'inspirateur principal du cardinal et de ses grandes pensées, M. R. déclare que c'est seulement quand « l'influence néfaste du capucin » a disparu avec lui, que Richelieu devient enfin « le grand politique dont la France s'est enorgueillie ». Mais avant ce moment il avait commis une faute irréparable; l'abandon de la Valteline par les troupes royales « sauve d'une ruine imminente la domination espagnole en Lombardie » et permet de la sorte à la cour de Madrid de continuer la lutte jusqu'en 1659, onze années encore après la paix de Munster.

Quant la défaite de Noerdlingen, en 1634, éveilla des inquiétudes sérieuses sur la possibilité d'une suprématie des Habsbourgs en Europe, la diplomatie française au sein des cantons helvétiques et de leurs alliés resta flottante et contradictoire; les deux noms de Henri de Rohan et de J. du Landé en marquent pour ainsi dire les oscillations extrêmes et l'un des mérites de notre auteur est d'avoir montré, avec une entière netteté, combien le duc de Rohan fut maltraité par Louis XIII et son ministre méfiants, paralysé dans son action, calomnié par Du Landé et Lasnier, alors que rien ne permet de douter que l'ancien chef des huguenots eût la ferme intention d'être un loyal sujet et de défendre de son mieux les intérêts français contre les intrigues espagnoles et contre celles aussi de certains agents de la France [1]. Il a fait son possible pour maintenir l'autorité du roi dans les Ligues; c'est à Du Landé avant tout qu'il faut attribuer son insuccès, mais les ordres de Richelieu, son refus de lui fournir l'argent nécessaire pour contrebalancer les efforts de Casati, l'ambassadeur de Philippe IV, y furent aussi pour beaucoup [2]. On indisposa de la sorte les cantons protestants sans gagner les cantons catholiques, inféodés à l'Espagne. Il faut suivre dans leurs détails compliqués, mais toujours exposés avec une lucidité parfaite, ces mines et contremines diplomatiques qui aboutissent à la ruine parfaite du duc de Rohan et de son armée, mais aussi à l'effacement complet de l'influence française dans la Suisse orientale et les Grisons [3]. Quand le lieutenant de Rohan, M. de Lecques, fut obligé d'évacuer définitivement la vallée de l'Adda, Richelieu, poussé par le P. Joseph, qui allait répétant partout que le

1. Il faut voir dans les lettres de Lasnier à Richelieu (déc. 1636) quelles odieuses calomnies on envoyait sur son compte à la cour de Saint-Germain, alors qu'il était impuissant devant la mutinerie de ses troupes (p. 583).

2. Les Suisses d'alors étaient fort accessibles aux arguments sonnants et Rohan supplia Richelieu de lui envoyer un million pour satisfaire aux nécessités de la situation. Après maint appel désespéré (ses soldats désertaient faute de solde) le cardinal lui envoya cent mille livres! (p. 182).

3. Ces derniers signèrent à Innsbruck, le 17 janvier 1637, un accord avec l'archiduchesse-régente du Tyrol qui, pour un temps, établit l'hégémonie austro-lombarde dans les Ligues.

duc était « un pover huomo » [1], se fâcha bruyamment, alors qu'il était pourtant la cause première de ce contre temps fâcheux, et prêta l'oreille aux bruits les plus absurdes qu'on faisait courir sur son général [2]. On n'eut pas honte de lui dresser un véritable guet-apens, en l'invitant à venir à la cour discuter de nouveaux projets militaires et en chargeant le prince de Condé, toujours prêt à de laides besognes, de le faire enlever en Franche-Comté ou en Bourgogne [3]. Rohan n'était encore arrivé qu'à Genève quand les supplications de sa femme l'arrêtèrent en chemin. Le duc Bernard de Weimar guerroyait alors dans l'évêché de Bâle et près des villes forestières du Rhin. Rohan crut pouvoir aller vers le prince allemand qui se trouvait à la solde de la France; mais il avait à peine rejoint Bernard qu'il fut blessé grièvement à la bataille de Rheinfeld (28 février 1638) et mourut de ses blessures le 13 avril suivant. Pendant une année encore, le duc de Weimar continua ses exploits sur les deux rives du Rhin moyen, et, après la prise de Brisach, la crainte d'une invasion de sa part s'étendit par toute la Rhétie et jusqu'en Lombardie. Mais après sa mort subite, la politique française s'occupa de plus en plus de l'Allemagne, « la France se dégoûtant de la Valteline » comme l'écrivait le Vénitien Correr, et grâce à « l'aveuglement » de Richelieu, « l'affaire de la Valteline » se terminait en septembre 1639 par un traité qui rendait l'Espagne « maîtresse, au Mont-Cenis près, des grandes routes alpestres aboutissant dans la Haute-Italie » (p. 364). Il n'est que juste d'ajouter qu'ailleurs la politique royale fut plus heureuse et que la date de 1638 est capitale dans l'histoire de Louis XIII et de Richelieu. Ses défaillances en Suisse furent largement compensées par ses succès dans le Saint-Empire romain.

Tout ce récit est — à peine ai-je besoin de le répéter — basé sur une documentation d'une richesse prodigieuse, tirée des archives françaises, suisses, italiennes, espagnoles, autrichiennes, etc. Le volume se termine par une table des matières détaillée, une table des noms de personnes et de lieux [4].

R.

Bertrand Auerbach, **La France et le Saint-Empire romain germanique**, depuis le paix de Westphalie jusqu'à la Révolution française. Paris, Champion, 1912, in-8°, LXXIII-487 p. (8 planches.)

M. Auerbach a été chargé par le Ministère des Affaires étrangères de la publication du volume *Diète germanique* dans la collection du

1. Lettre de Contarini au Sénat de Venise, 30 mars 1637.

2. On l'accusait, entre autres, de vouloir se créer une principauté indépendante dans la Valteline.

3. Lettre de décembre 1637 (p. 268).

4. Nous n'avons trouvé, pour notre compte, qu'une seule faute d'impression à signaler ; p. 147, il faut lire *Feldkirch* pour *Fedkirch*.

« Recueil des Instructions aux ambassadeurs ». Il a pris très au sérieux sa tâche d'éditeur et il a eu le bon esprit de faire profiter les historiens du travail considérable auquel il s'est livré pour l'accomplir.

Une introduction très étendue (la même que dans le Recueil des Instructions), donne sur la constitution territoriale de l'Allemagne, le droit public du Saint-Empire, le fonctionnement de la Diète et ses relations avec la France, les indications les plus précises et les plus utiles, dont pourront profiter même les historiens de la Révolution et du premier Empire. L'auteur étudie ensuite les principales questions territoriales débattues au XVIIe siècle entre la France et l'Empire : Alsace, Trois Évêchés, Lorraine et Cercle de Bourgogne, l' « ère des réunions » et la grande lutte de 1700 à 1714. Dans toute cette période, la monarchie française affirme, avec les juristes contemporains, le droit de la conquête. Elle consent à discuter sur le mode de tenure, et accepte même, à certains moments, l'idée de relever de l'Empire, pour y avoir place et « régir ou brouiller » les affaires allemandes. Mais pas un instant elle ne transige sur la question de souveraineté; les propositions d'échanger cette souveraineté contre la « mouvance » ne furent jamais qu' « un jeu diplomatique ». Au reste, les populations des provinces annexées résolurent d'elles-mêmes la question, par « une adhésion réfléchie et un attachement sans défaillance ».

Les successeurs de Louis XIV furent moins enclins au « système d'extension » et moins prompts à se mêler des affaires de l'Empire. La France, au XVIIIe siècle, se borne à peu près à son rôle de garant des traités de Westphalie. Encore est-elle « un gendarme débonnaire » et qui n'utilise pas son droit d'intervenir pour susciter des querelles profitables à son influence. A partir de 1755, l'alliance autrichienne lui dicte même une politique nouvelle, celle du « juste milieu » entre la Monarchie apostolique de Vienne et le Corps évangélique. Ce paradoxe diplomatique aboutit à de fâcheux résultats. Les protestants confièrent leur cause à des coreligionnaires devenus puissants, comme le Roi de Prusse, et l'opinion publique allemande, traduite — assez mal — par la diète de l'Empire, en tira de nouveaux motifs pour traiter la France en suspecte, sans lui savoir nul gré de son effacement volontaire ou de son impartialité. M. A. montre fort bien, et c'est la partie la plus nouvelle de son travail, comment la diète de Ratisbonne, si impuissante et parfois ridicule qu'elle ait pu paraître, a été « tout au moins un noyau de cristallisation de l'idée nationale », et comment la France, sans songer le moins du monde à préparer l'unité germanique, a cependant, par la défense des libertés religieuses et du système fédéral, « préservé, conforté la personnalité morale de l'Allemagne ». Elle en a été récompensée par des coalitions et un essai de démembrement, mais ce n'est pas ce qui importe. L'ou-

vrage se termine par une étude fort claire sur l'affaire des princes possessionnés d'Alsace, au point de vue du droit public de l'Empire et du rôle joué par la diète en 1790-92.

Le livre de M. A., fondé sur de nombreux textes inédits des archives du quai d'Orsay et sur un dépouillement attentif des travaux allemands, nettement composé et soigneusement écrit, est un des meilleurs que contienne la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, pourtant déjà riche en travaux remarquables.

R. G.

Edmond Campagnac, **Les débuts de la Déchristianisation dans le Cher** (septembre 1793-frimaire an II). Paris, Leroux, 1912. In-8°, 60 p.

C'est une réimpression d'articles parus dans les *Annales révolutionnaires*. L'intérêt du travail, écrit d'après les archives locales, est de faire voir que le mouvement de déchristianisation, parti de Paris, fut mal accueilli par les jacobins du Berry, dont les prêtres constitutionnels, l'évêque Torné en tête, étaient les amis politiques et les meilleurs soutiens. L'auteur demeure un peu trop près des textes, et son récit, dépourvu de conclusion, semble inachevé. Mais les faits qu'il cite, nombreux et peu connus, sont intéressants. A coup sûr, l'œuvre nettement antireligieuse dont Gobel avait donné le signal nuisit beaucoup à la cause de la révolution, et il est fâcheux que la Convention n'y ait pas résisté tout de suite. M. Mathiez, dans une préface vigoureuse, tire habilement parti du travail de M. Campagnac pour l'œuvre d'apologétique robespierriste qu'a entreprise la Société dont il est le président.

R. G.

Comte de Pimodan. **Les fiançailles de Madame Royale, fille de Louis XVI, et la première année de son séjour à Vienne.** Paris, Plon, 1912, in-8°, 114 p. (portr.).

M. de P. a trouvé aux archives de Vienne un volumineux dossier de lettres écrites ou reçues par Madame Royale, et par des personnes de son entourage, en 1796 et au commencement de 1797. Ce ne sont pas des originaux ou des minutes, mais les copies prises au passage par le Cabinet noir autrichien. Peut-être pouvait-on faire un choix, et publier simplement les plus intéressantes de ces pièces. M. de P. a préféré écrire une sorte de chronique du séjour de la princesse à Vienne, en paraphrasant ou transcrivant les lettres qui forment le fond de son récit. Il est d'ailleurs — les nombreuses notes du volume le prouvent — bien au courant des ouvrages qui ont paru sur le sujet, quoiqu'il cite d'après les archives des lettres de Mallet du Pan déjà publiées par André Michel. La division en chapitres ne correspond à aucun plan réel, et l'auteur se perd un peu dans les détails. La brochure est écrite, par endroits, sur le ton d'une hagiographie. Mais le

style en est soigné, d'une élégance sobre qui rend la lecture facile et même agréable. Un bon index et une jolie gravure l'accompagnent. Elle fournira, sur quelques points, un appréciable complément aux ouvrages de MM. Lenôtre et Ernest Daudet.

R. G.

A. Crémieux, **La Censure en 1820 et 1821**. Paris, Cornély, 1912, in-8°, 195 p. (Bibl. d'histoire moderne, fasc. 14).

On sait que la loi du 31 mars 1820 rétablit la censure préalable sur les publications périodiques à caractère politique. L'application de ce système fut étendue d'abord à la durée de la session de 1820, mais le ministère Richelieu n'en put obtenir le maintien au delà du 1er avril 1821. Le cabinet Villèle abandonna ensuite la censure préventive, pour y substituer le régime de la répression judiciaire. Pour l'exécution de la loi du 31 mars, une ordonnance royale du 1er avril instituait dans chaque département une commission de trois censeurs (douze à Paris), et pour diriger les commissions départementales, un conseil de surveillance composé de neuf magistrats. Les procès-verbaux du Conseil de surveillance et les rapports que lui adressaient les commissions départementales sont aux Archives nationales. C'est de ces documents que M. C. a tiré la matière de son livre. Il a aussi dépouillé les journaux de Paris, ceux du moins que la censure avait le plus mal traités, et pour la presse provinciale il a eu recours aux travaux des historiens locaux, ainsi qu'à la correspondance des chefs de parquet, versée naguère aux Archives nationales par le ministère de la justice.

Le résultat de cette enquête est intéressant. On y relève les procédés des censeurs, fort hésitants au début sur ce qu'ils avaient le droit de faire, commençant par de simples suppressions, plus ou moins étendues, puis corrigeant le texte comme on ferait d'un manuscrit ordinaire, enfin se laissant aller à une véritable collaboration forcée et même, en province, à une direction effective du journal soumis à la censure. L'auteur cite des exemples amusants. Le *Drapeau blanc* ayant reçu de Sainte-Hélène la nouvelle que « Buonaparte se porte bien et s'occupe de jardinage », les censeurs suppriment l'article, dont le danger est « de rappeler un nom qu'il serait à souhaiter que l'on oubliât ». La *Renommée* est censurée pour avoir « imprimé en lettres majuscules le mot Circulaire qui, ainsi présenté, renferme un sens plein de malignité ». Naturellement, la censure est plus douce pour certains journaux que pour les autres. Le *Drapeau blanc* affirme qu'un président d'assises a résumé les débats avec une *partialité* remarquable. Aussitôt les censeurs de corriger en *impartialité*. Le *Drapeau blanc* maintient son texte, mais les censeurs ne doutent pas que ce ne soit par inadvertance.

Après quelques semaines de ce régime, les journaux royalistes se

soumettent, ou cessent leur publication. Les libéraux luttent d'abord, résistent ouvertement, paraissent sans autorisation, ou rétablissent les passages supprimés. Mais les condamnations suivent de près, et sont sévères. Alors, on ruse avec la censure. Les articles biffés sont publiés à part, en suppléments non périodiques, ou sous forme de brochures. D'autres fois, on en marque la place et l'étendue, dans les colonnes mêmes du journal, par des points, des tirets ou des blancs. Des articles d'allure inoffensive sont bourrés d'allusions politiques, assez voilées pour échapper à l'examen rapide des censeurs, mais que l'on rend sensibles, après le visa, en imprimant certains mots en italiques. Les commissions essaient alors, sans y réussir, de se faire remettre non un manuscrit, mais une épreuve, qui devrait être ensuite reproduite telle quelle, moins les textes supprimés. Un préfet, celui du Finistère, exige même que le journal entier soit soumis à son visa, au point de vue, non de l'orthodoxie politique, mais de l'*exactitude* des nouvelles. Ces procédés rigoureux, et les condamnations sévères prononcées contre les délinquants firent disparaître presque toutes les feuilles d'opposition des départements. A Paris, les journaux libéraux concentrèrent leur action et leurs ressources : le *Courrier français* absorba l'*Indépendant*, le *Censeur* et la *Renommée*. Les journaux ultra-royalistes, plus riches, résistèrent mieux, et c'est le parti ultra qui fit supprimer la censure en 1821.

M. C. a bien utilisé les documents qu'il avait entre les mains. On pourra lui reprocher quelques inadvertances, par exemple il est parlé, p. 33, d'un procès de cour d'assises porté en *appel*, tandis qu'il s'agit de l'opposition faite à un jugement par defaut. Il y a aussi des lacunes évidentes. Ainsi aucune indication biographique ne nous est donnée sur les censeurs, même sur ceux de Paris, de sorte que leur rôle personnel, qui dut être considérable, nous échappe. Rien non plus, ou presque rien, sur les publicistes libéraux ou provinciaux dont un certain nombre doivent se retrouver sur les listes publiées par Weill et Tchernoff. Il est certain aussi que des préfets et le ministre de l'intérieur ont correspondu avec les commissions de censure, et les archives départementales doivent conserver trace de cette correspondance. Enfin pour les procès criminels dont l'auteur nous parle d'après les journaux et les publications du temps — dépouillées par lui très soigneusement — il a été formé des dossiers. Tous ont-ils disparu, et M. C. n'a-t-il pas essayé d'en retrouver quelques-uns ? Ces questions se posent à l'esprit quand on a fermé le livre, mais n'empêchent pas qu'on rende justice à l'auteur, à son travail bien délimité, précis, méthodique, à peu près entièrement neuf, et, somme toute, fort utile.

R. G.

— M. Ed. Clavery a donné dans le Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris, n° xxv, mars 1913, une notice succincte très précise de l'Institut historique de Tôkyô fondé en 1871 et des importantes publications de cet institut; les documents mis au jour peu à peu [1] permettront, on peut l'espérer, de faire l'histoire de la période des Tokougawa, la plus récente et la plus mal connue des dynasties chôgonnales. — M. C.

— La *Bibliotheca Teubneriana* a réédité récemment l'Horace de Fr. Vollmer (*Q. Horatii Flacci Carmina* recensuit Fridericus Vollmer, editio maior iterata et correcta, Lipsiae, 1912; prix : 2 m. 40 et 2 m. 80). Elle ne diffère que peu de la première édition : M. V. a opéré quelques corrections de détail; il a utilisé le Codex K (Saint-Claude, sacc. XI) que Keller-Holder n'avaient pas connu; il a grossi d'un certain nombre de notes l'index des noms propres. On sait que le principal intérêt du travail de M. Vollmer est de refléter le système que l'auteur s'est formé de la tradition manuscrite d'Horace. A qui n'aurait pas le loisir d'aller étudier ce système là où M. V. l'a exposé (*Philologus*, suppl. Bd. X, [1906] p. 261-322), il faut signaler le résumé et la critique qu'en donne Schanz, dans sa *Gesch. d. röm Sitten.*, II, I³ (1911) p. 181. — P. de L.

— J'ai signalé précédemment (Revue du 16 nov. 1912, p. 390) les *Vitae Vergilianae* de M. J. Brummer. L'auteur, professeur en Bavière (à Freising), continue ses études sur le même sujet; il vient de publier dans le Philologus (p. 278-297) un article (zur Ueberlieferungsgesch. der sog. Donat-Vita des Vergils), où il passe en revue les caractères des *Vitae* de Munich et de Saint-Paul en Carinthie; des *Vitae Gudianae*, enfin de la vie de Donat. En notant les noms propres, les faits légendaires, surtout ceux qui nous paraissent étranges, M. Br. recherche de quelle fausse interprétation, car on a dévié de bonne heure, aussi de quelle source ils ont pu provenir. Notons qu'il y a aussi dans ces *Vitae* des altérations volontaires, inspirées par l'école et qu'on tenait à l'époque pour des embellissements de rhétorique. — Le stemma proposé comme conclusion est ici exactement le même que celui qui se trouve dans l'édition en tête des *Vitae*. Les notes sur les variantes caractéristiques des mss. sont destinées à le justifier. — Malgré le zèle et le soin de M. Br., je crains bien pour le lecteur une sorte de déception. La tradition a été gâtée presque dès la source. La plus ancienne de ces *Vitae* n'est qu'un tissu de pauvretés. Où il n'y a rien, le roi perd ses droits; la critique aussi. Voici d'ailleurs la conclusion de M. Br. : en dehors de la recension très abrégée de deux ou trois mss. (CK et Saint-Omer) on peut distinguer deux classes; mais toutes ces copies sont très fautives. L'archétype est au plus tard du xive siècle. Les indications de Saint-Jérôme seules peuvent dériver directement de Suétone. — A noter que M. Br. a tiré fort habilement parti de l'indication sur Jean Scot qui se trouve dans la *Vita* I des *Gudianae*. — E. T.

— Dans le *Musée belge* de cette année (n° 39, p. 91 à 107) M. L. Laurand vient de publier un article très plein de choses que je signale à tous ceux qui s'occupent de philologie latine; titre : *ce qu'on sait et ce qu'on ignore du cursus*. — L'article leur plaira, je crois, pour sa clarté comme pour sa concision. — On appréciera surtout la bibliographie qui se trouve en tête. Elle me paraît fort bien compléter les indications que M. L. avait données auparavant dans sa thèse. — Comme le dit

---

1. Deux séries, *Dai nihon siryô* et *Dai nihon kobouncho* : telle est du moins la prononciation donnée pour les titres par plusieurs Japonais instruits, contrairement à la lecture de M. Clavery.

M. L., il est, pour l'instant, moins utile de chercher à convaincre ceux qui nient le cursus que de préciser ce que nous en savons; il convient surtout de partir, non des hypothèses de 1892, mais de l'état présent de la science. Donc très bon essai de programme pour les études ultérieures. — E. T.

— Qu'il me soit permis de signaler au lecteur, sur Sénèque, deux articles du professeur de Palerme, M. Vinc. Ussoni (30 col. : Atene et Roma, janvier et avril dernier) : ils résument deux conférences faites à Palerme et à Florence. Je ne puis entrer ici dans le détail et je me borne à dire qu'il s'agit de juger l'homme, les œuvres, surtout la doctrine morale du point de vue moderne, ce que M. U. a fait, ce semble, avec bonheur. Le lecteur français sera heureux de retrouver, dans le monde savant italien, un écho de travaux français récents sur le même sujet, la thèse de M. René Waltz dont nous avons parlé en son temps (1909) et l'article où M. Pichon (sept. 1910) la présentait aux lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes*. Ce prolongement de nos idées au delà des Alpes, contrôlées, complétées, comme on voudra, n'a rien qui ne soit, ce semble, honorable et agréable à l'un et l'autre peuple. — E. T.

— A l'occasion de deux publications récentes (H. Peter, *Wahrheit und Kunst, Geschichtschreibung und Plagiat im klassischen Altertum*, Leipzig, 1911 ; Eduard Stemplinger, *Das Plagiat in der griechischen Literatur*, travail couronné par l'Académie des sciences de Bavière, Leipzig, 1912), le professeur de Greifswald, C. Hosius, vient de résumer la question dans un intéressant article des *Neue Jahrbücher für das klass. Altertum*, 1913), 3 (17 p.), intitulé : Plagiatoren und Plagiatbegriff im Altertum. Il l'expose et conclut avec une autorité qui n'exclut pas la délicatesse dans les vues de détail. M. H. avait préludé à la présente étude dans un programme de 1907, Greifswald : *De imitatione scriptorum Romanorum, imprimis Lucani*. Tout l'article est semé de fines remarques où se reconnaît la meilleure tradition, exprimée de la manière la plus heureuse. Dans la partie qui traite de l'originalité de Virgile, on ne s'étonnera pas de trouver le nom de Sainte-Beuve cité à côté de ceux de Leo et de Norden. Tandis qu'on est de notre temps si souvent injuste à l'égard d'Ovide, une note ici (p. 188, n. 4) réunit toute une suite d'imitations heureuses où paraît son habileté de main. Telle est d'ailleurs la pratique de tous les bons écrivains de Rome. Donc lecture à recommander. — É. T.

— M. Ed. Schwartz publie sous le titre de *Kaiser Constantin und die christliche Kirche* (Teubner, Leipzig et Berlin, 1913; prix : 3 M. et 3 M. 60) cinq conférences de vulgarisation faites à Francfort sur le Mein en 1912. Il y esquisse à grands traits, sans fournir de références, les destinées de l'Empire romain et de l'Église jusqu'à Constantin, leurs rapports réciproques, le rôle que Constantin s'attribua à l'égard de l'Église après sa victoire sur ses compétiteurs, la formation de la théologie chrétienne et les luttes concomitantes. Il marque enfin dans sa conclusion l'importance historique du lien établi par Constantin entre le trône et l'autel. Un tableau de ce genre vaut surtout par l'exactitude et la précision du détail : M. S. l'a tracé avec son *acribie* coutumière de philologue. — P. de L.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45 — 8 novembre. — 1913

Provotelle, Le dialecte de Qalaat es Sened. — Usener, Petits écrits, II. — Willemsen, Inscriptions latines. — Teuffel, Histoire de la littérature latine, 6e éd. — Tibulle, p. K.-F. Smith. — Firmicus, p. Kroll. — Homerus latinus p. Vollmer. — Lommatzsch, Gautier de Coincy satirique. — Van der Gheyn, L'Ystoire de Helayne. — Bergert, Les dames des troubadours. — Delavaud, Au siège de La Rochelle. — Dom Paul Denis, Richelieu et la réforme des monastères benédictins. — L. Batiffol, La duchesse de Chevreuse. — Pereire, Autour de Saint-Simon. — Michaut, Anatole France. — Haupt, Wizelin. — Suchier, Aucassin et Nicolette, 8e éd. — Hoenigswald, Psychologie. — Kuntze, Métaphysique et mathématique. — Kern, Esthétique. — Bernstein, Manuel civique. — Volkmann, Dynamique.

Dr. Provotelle, **Étude sur la tamazirt ou zenatia de Qalaat es Sened.** Paris, 1911, Leroux, in-8°, IV-154 pp. (Public. Fac. Let. Alger, t. XLVI).

Quand on cherche à avoir des renseignements précis sur les dialectes arabes ou berbères parlés en Tunisie, on s'aperçoit avec stupeur qu'hors des travaux du professeur allemand H. Stumme, de quelques pages d'une Revue mort-née le Dalil, et de quelques rares notes éparses, il n'y a aucune publication utile à consulter. Il semble que celui ou ceux qui auraient dû diriger et encourager ces études aient montré à la fois une insuffisance et une fatuité qui déconcertent la critique. Les hommes ont changé ; les choses donc changeront aussi.

En attendant, c'est hors de la Tunisie, à la Faculté des Lettres d'Alger, auprès de son doyen, M. René Basset, que le Dr P., a trouvé des encouragements et des conseils pour la publication des documents qu'il avait recueillis sur le dialecte berbère de Qalaat es Sened. Sans doute la Tunisie s'est arabisée beaucoup plus complètement que le reste du Maghreb et une enquête linguistique y donnerait des résultats très différents de ceux que publient MM. Doutté et Gautier. Cependant on y trouve encore des traces de berbère, et il serait intéressant de les noter toutes et d'en suivre la disparition.

Ls dialecte de Qalaat es Sened est mourant : les jeunes gens commencent à le remplacer entièrement par l'arabe. M. P. l'a étudie suivant la méthode de M. René Basset : un essai de grammaire ; quelques textes, assez pauvres comme il fallait s'y attendre dans l'état du dialecte ; un vocabulaire où l'auteur a, chemin faisant, proposé

quelques étymologies. Les *addenda* sont intéressants, mais ils sont un peu nombreux, et ils eussent été tout de même mieux placés dans le texte.

M. P. propose de réunir en un même groupe les dialectes de Bougie, Sened, Matmata et Nefousa : je n'aperçois pas nettement le lien historique : mais c'est à étudier, et la suggestion est intéressante. — Les indications phonétiques ne sont pas toujours précises : p. 76, 79 etc. les phénomènes cités sont des faits d'accentuation ; — p. 17 β, *l'imalch* est bien connue ; — p. 18, *w* n'existe-t-il point ? — p. 26 *ʒaou* est-il vraiment bisyllabique, ou *ʒaw?* — p. 36, je crois que l'auteur a omis de préciser que *çad* arabe = ʒ du dialecte ; p. 3, l. 1 et p. 33 *itumin* et *amessuç* sont arabes ; — p. 56 et 57 remanier la disposition typographique (3e pers. sing. et impératif) ; — p. 97 « aboyer » est traduit par *aidi inebbah*, qui signifie « le chien aboie » ; — puisque les indigènes ont la transcription en caractères arabes, il faut s'y résigner ici, mais la proscrire partout où on le peut.

M. G. D.

Kleine Schriften von Hermann Usener, Zweiter Band. Arbeiten zur lateinischen Sprache und Literatur. Teubner, 1913, 382 p. gr. in-8°, 15 m.

Courte préface (16 l.) de M. P. E. Sonnenburg (de Münster i. Westf.) où sont indiqués les signes de convention et la méthode suivie (naturellement les mêmes que dans le tome premier publié par MM. Radermacher et Fuhr). Pour l'ensemble notre livre contient trente cinq notes articles ou recensions portant sur le latin. Presque toutes ont été publiées dans le Rheinisches Museum.

On suit ici avec intérêt les traces des divers travaux de Usener, son « développement », ses recherches, à Berne et ailleurs, sur le texte et sur les scolies de Lucain (travail interrompu, puisque le volume avec introduction qui devait suivre les *Commenta* n'a pas paru), sur les scolies d'Horace, sur les gloses latines etc. Il est hors de doute qu'en certains sujets (scolies de Lucain, etc.), Usener avait une compétence toute particulière, qu'on n'a sentie que davantage après sa mort.

Mais, contre-partie fâcheuse, peut-être inévitable dans des publications testamentaires comme celle-ci : telles allusions, claires sur le moment dans le périodique, ici ne se comprennent plus qu'au prix de recherches désagréables (p. 55 au bas : Der neueste kritische Herausgeber... ; p. 59 l. 2 : neueren Editoren.....) et deviennent autant d'énigmes inutiles et fâcheuses. La rédaction latine par endroits est pénible et embarrassée.

Beaucoup de ces notes sont obscures, désuètes, bourrées de renvois à des publications qui nous manquent (anciens programmes, etc.). Le lecteur qui ouvre le livre doit apporter à son travail une bonne provision de patience. J'ajoute que plus d'une remarque de prix le

paieront tout à coup de sa peine. D'autre part la réunion de ces articles dispersés dans un volume d'un format commode, a toutes sortes d'avantages. Donc ne soyons pas ingrats surtout à l'égard d'un savant comme Herm. Usener.

É. T.

Lateinische Inschriften für den Gebrauch im Schulunterricht zusammengestellt von Dr Heinrich Willemsen. Weidmann, 1913, 124 p. in-8°, 2 M. 20.

Je ne sais pourquoi on n'a pas essayé chez nous d'introduire dans les premières de nos lycées, tout au moins dans les premières supérieures, les éléments de l'épigraphie latine avec quelques spécimens. La chose est faisable, comme le prouve le présent livre où la disposition générale me paraît excellente, l'initiation très habile, les inscriptions citées s'éclairant assez bien les unes les autres [1].

Le recueil, peu étendu, de prix très modéré, correspond à des livres analogues sur l'épigraphie grecque publiés tout récemment à la même librairie [2]. Au bas et en marge, notules et aussi titres en allemand qui aident les élèves à comprendre les documents et aussi la suite du livre.

Le choix des inscriptions est fait, comme il est juste, parmi celles qui peuvent nous faire le mieux comprendre l'histoire et la vie des Romains. De là deux groupes; d'abord les inscriptions utiles pour la connaissance de l'histoire (Calendrier, Fastes, Actes de triomphes; puis personnages et événements principaux en 5 époques); ensuite inscriptions qui éclairent la vie romaine (État, Magistratures, les Villes, l'Armée, etc.). En tête de chaque groupe, un exposé général en deux ou trois pages, avec renvois aux inscriptions elles-mêmes, par leurs numéros entre parenthèses. Je trouve très bien fondé l'emprunt de près de dix pages au monument d'Ancyre. Par contre l'extrait de quatre pages des procès-verbaux pour la célébration des jeux séculaires (p. 22, 36) peut paraître long. — Dessau, pour le fond du texte comme pour l'explication, sert de base. Très sagement on a écarté du recueil ce qui offrait par trop de difficultés (documents mal conservés, abréviations rares, etc.).

Bref, je ne vois presque rien qu'à louer dans ce petit livre [3].

É. T.

---

1. Depuis longtemps déjà M. Lindsay a donné en Angleterre un petit choix d'inscriptions fort apprécié dans les pays de langue anglaise : Handbook of latin inscriptions, 1897. Le volume est un peu plus fort et peut-être aussi un peu moins élémentaire que celui-ci.

2. Art. Laudien, Griechische Inschriften : 1912, 1 M. 40; du même : Griechische Papyri aus Oxyrhynchos, 1912, 1.40; Walt. Janell, Ausgewählte Inschriften griechisch und deutsch, 1906, 4 M.

3. Au milieu de la p. 79, à l'appel de la note 7, les mots *VIII idus Jan.* auraient dû ici, de même qu'au *Corpus*, être supprimés du texte comme addition postérieure, et de plus, c'est embrouiller les élèves que de traduire ces mots par :

W. S. Teuffels **Geschichte der rœmischen Literatur.** Sechste Auflage unter mitwirkung von Erich Klostermann, Rudolf Leonhard und Paul Wessner neu bearbeitet von Wilhelm Kroll und Franz Skutsch. Dritter Band. Die Literatur von 96 nach Chr. bis zum Ausgange des Altertums (§ 330 — fin.). Teubner, 1913, 570 p., in-8°. 11 m.

J'ai rendu compte du tome II de la nouvelle édition du Teuffel [1]; le tome I, suivant une habitude allemande, ne viendra qu'après les deux autres.

Avant la fin de la publication est mort l'un des éditeurs, M. Fr. Skutsch (29 sept. 1912). Il s'était chargé de ce qui concerne les poètes jusqu'à Claudien exclusivement.

L'ouvrage a subi cette fois des remaniements plus considérables que dans l'édition précédente (la 5e de Schwabe, 1890). On devait s'y attendre. Mais aussitôt se pose cette question délicate : tous les changements sont-ils heureux, au moins à notre point de vue ?

Le livre me paraît bien remis au courant. Il répond aux exigences de notre temps qui ne sont pas petites. Le lecteur trouvera sur le champ, quel que soit le sujet proposé, tout ce qu'il veut savoir et aussi l'indication très complète de la « littérature ». Ici on a soin de nous guider. L'éditeur (le plus souvent M. Kr.) intervient souvent; il indique ou les mérites propres ou les côtés faibles des livres qu'il cite et ne manque pas de critiquer les thèses qu'il croit mal fondées. Alors même qu'on voudrait faire appel de telle conclusion, la méthode n'en est pas moins excellente, et, malgré les rudesses inévitables, mérite toute approbation. — Tel article qui a renouvelé un sujet se trouve ici analysé avec tout le détail nécessaire [2]. — Autres références des plus précieuses et qui sont malheureusement trop rares dans les Manuels : après ce qui a été fait, signaler ce qui reste à faire et par exemple tel travail limité qu'un débutant devrait entreprendre [3]. — La bibliographie, pour l'ensemble, a été fortement déblayée. Par les abréviations on a gagné beaucoup de place; mais je crains qu'à cause de cette condensation, aussi à cause d'autres obscurités de forme, plus d'un lecteur, surtout parmi les débutants, ne soit rebuté vite et ne se sente incapable de trouver ce qu'il cherche et que cependant pourrait lui donner le livre.

Je regrette surtout dans ces nouveaux volumes la multiplication ou, pour mieux dire, l'abus évident des parenthèses. Elles peuvent être commodes et aider à la brièveté; mais si on n'en quitte une paire que pour tomber sur une autre, quand elles s'enchevêtrent les

---

25 déc. — Sur tel ou tel mot que des élèves ne comprendront pas d'eux-mêmes, j'aurais voulu une note explicative : par ex., p. 18, 9, *Hinnad* (il fallait une indication sur le *signum ablatum*); p. 22, 34, sur *ex reditu*; p. 24 au milieu : ad *atallam*, etc.

1. *Revue* de 1910, II, p. 309.

2. Par exemple sur Servius, l'article de M. Barwick dans le Philologus (1911).

3. P. 307 au milieu : sur le commentaire de Firmianus, etc.

unes dans les autres, qu'elles se prolongent en quatre lignes ou plus, au beau milieu de la phrase, cela tourne au cauchemar et nous avons le droit de protester en invoquant le souvenir de l'ancien Teuffel, dont tout le monde goûtait l'admirable clarté [1].

Telle serait mon impression générale ; ci-dessous encore quelques desiderata [2].

É. T.

Morris and Morgan's Latin Series, The Elegies of Albius **Tibullus** The Corpus Tibullianum edited with Introduction and notes on Books I, II, and IV, 2-14 by Kirby Flower Smith, professor of Latin in the Johns Hopkins University, New-York, Cincinnati, Chicago. American Book Company, 542 p. in-12.

Le volume fait partie d'une collection américaine d'auteurs latins dont la liste offre des noms et des titres bien connus : le Lucrèce de M. William A. Merrill ; les Extraits de prosateurs et de poètes de M. Gudeman ; les premiers textes latins de M. Abbott, etc.

Je vois signalés jusqu'ici de l'éditeur des articles dans l'American Journal of Philology, sur quelques formes irrégulières du distique élégiaque (en 1901) ; sur le conte de Gygès et le roi de Lydie (en 1902) (essai de reconstitution de ce conte oriental) ; dans l'American Journal of Archaeology (1903) : l'influence de l'art sur certains passages traditionnels de la poésie épique de Stace.

Par l'extérieur, à la fois dense et élégant, le livre plaît à l'œil, et d'avance on se promet de relire avec plaisir ces beaux vers, que la mémoire rappelle avant que l'œil ne les retrouve. Même disposition extérieure que dans le Lucrèce : introduction, texte suivi de la *Vita* et des *Testimonia*, Notes, Appendice critique (2 p.), Index. Entre les deux

---

1. Sainte Beuve (Nouv. L. XI, p. 2) raconte que François de Neufchâteau, ayant à faire le récit du 19 brumaire, le soir même, devant des auditeurs avides et impatients, ne parvenait pas à sortir des parenthèses ni des embarras, que sa voiture avait rencontrés dans sa route vers Saint-Cloud. Il y a ici des brumes, et point de brumaire ; mais quelle idée de loger si souvent le lecteur pressé à pareille enseigne !

2. En tête du Register, n'eût-il pas fallu indiquer que les chiffres renvoient aux paragraphes, non aux pages ? — Passages inintelligibles par excès de concision : p. 407, l. 3, combien de lecteurs, lisant entre parenthèses *Vallia*, comprendront qu'il s'agit d'un roi des Goths nommé à la dernière page d'Orose et qu'on disait prêt à faire la paix ? — U. Köhler, visé à l'avant-dernière ligne de la p. 407, n'est cité que d'une manière obscure et incomplète. — Pour que la phrase fût claire, il eût fallu ajouter : p. 406, 8, après l'accusatif, le verbe nécessaire (*ostendimus*). — Je m'étonne que dans l'article sur le dialogue de Tacite (n° 334, 1) il n'y ait rien sur le nombre et l'étendue des lacunes de l'ouvrage. — Le *vielleicht* suivi d'un point d'interrogation (p. 13, 5) n'est certes pas une innovation heureuse. — P. 23, 6, l. 4, un mot (contributions) qu'il eût fallu tout au moins écrire en abrégé, a été omis entre Gantrelle et le reste du titre. — Petites inexactitudes : p. 228, à la fin de la rem. 7, lire 1913 au lieu de 1912 ; même page, fin de la rem. 8, renvoi erroné à la rem. 2 ; lire : au début de la rem. 1 (conj. de Skutsch). — P. 102, à la l. 2 du § 4, lire *p*otestatem. — P. 367, au milieu, écrire La*b*orde.

livres je vois d'ailleurs d'autres ressemblances. Ils ne prétendent, je crois, ni l'un ni l'autre à l'originalité, ni pour les grandes questions de critique, ni pour les vues littéraires; ils sont au courant, d'une rédaction claire, et renseignent assez exactement le lecteur ; ce seraient des *editiones variorum* adaptées au goût moderne.

Pour qu'on ait l'idée de ce que contient l'Introduction, je donne ci-dessous les titres des sept paragraphes qu'elle comprend [1].

Voici d'abord une objection que l'éditeur a voulu vainement écarter par le sous-titre. Le lecteur sera certainement déçu de trouver ici le texte des élégies du livre III et du Panégyrique, sans aucune note. C'est là sans conteste un système boiteux qui se défend mal ; il fallait ou exclure tout à fait ces poèmes ou donner à tout lecteur le moyen de les entendre comme les autres. Les discussions sur leur authenticité ne dispensent pas de les lire, donc aussi existait pour l'éditeur le devoir de les commenter. Ils font partie du *Corpus*, donc ils sont, par tradition, Tibulliens; il eût fallu les étudier au même titre.

D'après ce que nous dit M. Sm., toute une partie du livre, le commentaire, l'apparat critique, etc., étaient d'abord tout autres qu'on ne nous les donne. L'éditeur les a considérablement réduits, et très remaniés : le changement a-t-il été heureux partout? Je ne l'affirmerais pas. Les coupures, suivant moi, auraient pu, auraient dû être plus nombreuses et plus étendues dans le commentaire. D'autre part elles ont été poussées au point d'ôter presque toute valeur à l'Appendice critique. Car qu'est-ce-que ce bref résumé peut représenter clairement, pour n'importe qui, quelle idée peut-il donner de la base de la tradition ? Autant rien, et c'est une ironie que de nous renvoyer au livre de Hiller. Un Tibulle de plus de 500 pages aurait dû se passer de toute référence sauf sur des points de détail. Mais je n'ose insister sur ce qui me paraît plutôt trop clair.

L'effort a porté visiblement sur le commentaire qui devait être détaillé et répondre à ce que désire trouver le lecteur anglais [2]. Travail très complet sans aucun doute. M. Sm. a donné la preuve des lectures les plus étendues, surtout parmi les livres anciens, mais aussi

---

1. I. Development of the elegy; II. Life of Tibullus; III. Later tradition and imitation; IV. Criticism and discussion; V. The Corpus Tibullianum; VI. Textual tradition; VII. The poets art. (Le dernier paragraphe, sur l'art de Tibulle, résume bien le résultat des derniers travaux; il indique les exceptions à relever, aussi la différence qu'on remarque, pour cette partie, entre le premier et le second livre).

2. C'est ici, nous dit M. Sm., le premier travail de ce genre fait en cette langue sur le poète. — On n'y trouvera pas tout le nécessaire, ains; par exception voici, pour donner un exemple, une difficulté dont ne nous tire pas M. Sm. : I, 7, 51 : quel est le dieu désigné par *illius*, et à qui s'adressera le *venias* du v. 53, et ensuite les deux *tibi* ? Certainement ils visent le génie de Messalla; encore faut-il le dire, car dans la suite très lâche de ces vers, on peut se perdre. De même il faut recourir à Dissen pour l'explication de 2, 5, 37, *redierunt*.

dans la littérature moderne ; érudition trop luxuriante seulement, et où il y a çà et là quelque entassement[1]. Ces remarques qui n'ont rien de nécessaire, en général tous les rapprochements nous détournent, donc nous éloignent de fait du poète, ce qui est grave, avec un poète comme celui-ci ; elles s'attardent trop souvent à des extraits d'œuvres sans valeur. Je puis bien assurer M. Smith que, de tous les vers français qu'il cite, il en est beaucoup qui pour nous sont mauvais sans conteste et d'auteurs que nous nous garderons bien de relire. A mon sens il n'est rien qui jure davantage avec les vers de Tibulle[2]. Je reconnais par contre que le lecteur goûtera les nombreux rapprochements avec les Grecs, l'Anthologie, Bacchylide, Hérondas, Aristénète, aussi avec les poètes de la Renaissance, Jamyn, etc. Je pense que personne ne tiendra rigueur au profil de Jérôme Coignard qui se glisse dans telle note où on ne l'attendait guère.

M. Sm. cite souvent les commentateurs qui l'ont précédé, Martinon dont il fait grand cas, Néméthy, Schulze. Je n'ai vu nulle part le nom de Belling, ce que je ne regrette pas ; mais dans la longue note de la page 24, j'aurais voulu voir cité l'article de M. Hartmann, dans la Mnémosyne, en réponse à Jacoby.

M. Sm. a passé vite, dans son Introduction, sur les polémiques contemporaines auxquelles ont donné lieu les recherches sur l'origine de l'Élégie romaine et ses rapports avec l'élégie grecque. En fait il ne s'agit là, pour le fond, que de pures hypothèses, et c'est à l'égard de Tibulle autant de digressions qui obscurciraient plutôt son œuvre. Tout en admettant une partie des idées de Jacoby sur l'origine de l'élégie romaine, M. Sm. ne le suit pas jusqu'au bout et lui reproche, non sans raison, de vouloir trop prouver.

En somme, dans toutes les parties de ce livre, beaucoup de qualités très sérieuses et un grand fond qui me paraissent devoir assurer son succès[3].

Émile Thomas.

---

1. Surtout dans les notes grammaticales : emploi de *que... que* (p. 192 au bas) *que... et* (p. 193) etc., iambique disyllabe à la fin du pentamètre (p. 194), *trajectio* de *que* ou *ve* (p. 195) etc. ; sur la césure (p. 212 au bas) etc., les élisions (p. 225 au bas), leur place et leur nombre, etc. ; ce qui n'empêche pas telle autre note technique d'être incomplète : ainsi dans la note générale sur les lacunes du texte de Tibulle (p. 88), je ne sais pourquoi M. Sm. en omet plusieurs (I, 10, 51 ; II, 3, 33 et 38) qu'il admet pourtant dans son texte.

2. C'est mettre des fredons à côté de vers véritables. Je suppose que pour une partie de ces vers du XVIIIe s., M. Sm. a suivi l'éditeur du Tibulle si médiocre de la collection Lemaire ; la « redoutable Némésis » l'a puni en l'amenant aussi bien p. 408, au v. 76 que p. 428 au bas, etc., à estropier son nom : *Gold*béry (au lieu de *Gol*béry).

3. A cause de l'héroïne des élégies du second livre, combien est fâcheuse la phrase sur *la Nemesis*, au bas de la p. 51 ! Aussi l'expression de la p. 55 : à la mode Alexan*drienne*. — P. 528, pour 2, 1, 67 le renvoi à Maurenbrecher est

Julii **Firmici** Materni Mathescos libri VIII ediderunt W. Kroll et F. Skutsch, in operis societatem assumpto K. Ziegler. Fasciculus alter libros IV posteriores cum praefatione et indicibus continens. Bib. Teubner, 1913. 12 M.

Sur Firmicus on trouvera la Notice la plus précise dans le livre de Bouché-Leclercq, p. xiv en haut, où il est question du premier tome de notre ouvrage (1897).

M. Kroll, professeur à l'Université de Breslau, était d'autant mieux désigné pour la publication de Firmicus qu'il a étudié et donné le catalogue des mss. d'astrologie de Bruxelles. Il en rapproche ici quelques passages. Je rappelle aussi que M. Kr. a édité avec Viereck (Leipz. 1895) : Anonymi christiani Hermippus de Astrologia dialogus (Bouché-Leclercq, p. xv au milieu).

On a vu par le titre que le premier tome de l'édition, qui a précédé, contenait les livres I à IV (avec la préface du livre V). Au tome II qui vient seulement de nous être donné étaient remises la préface de l'éditeur (xxxi p.) suivie d'un appendice (31 p.) qui contient les variantes de N et celles de l'édition α avec les index (185 p.) La coupure des deux parties s'appuie sur le fait que les mss. anciens s'arrêtent après IV, 22, 15. Il était donc important, à partir du Ve livre, de changer de méthode et de tâcher de reconstituer l'archétype des deux classes auxquelles se rattachent les mss. du xve s. (AB + CDE).

Plusieurs index terminent le volume : *index auctorum*, *index nominum praeter mathematica*, *index nominum et rerum ad mathesin pertinentium*, *index verborum*. A la suite dix pages d'*Addenda et Corrigenda*; une concordance avec les chapitres de l'édition aldine; enfin un fac-similé des écritures du ms. de Montpellier.

Les omissions sont nombreuses dans ces textes; elles sont causées par la répétition d'un mot ou par quelque autre cause. Les mots tombés sont souvent conservés par un seul des groupes, parfois par un seul ms. (N). Tout cela n'a pas grande importance dans un texte monotone, où reviennent indéfiniment les mêmes mots, les mêmes formules et qui ne nous rappelle que trop la lecture de nos almanachs.

En suivant la même direction, la sagacité des éditeurs cherche à deviner d'autres lacunes plus ou moins dissimulées, aussi à séparer du reste les gloses qui ont envahi le texte. Le travail scientifique a été accompli ici avec beaucoup de conscience[2]. Mais quelle disproportion entre la peine prise par les éditeurs et le résultat obtenu! Trimalcion,

---

inexact; légère faute sur le nom de Mme du Deffand (p. 201, 59); sur celui de l'abbé de Marolles (p. 63), où il faut deux l; sur celui de Wölfflin p. 200, 54 fin etc.

1. Une assez grande lacune se trouve ici p. 58 dans la suite des horoscopes de Jupiter.

2. Je ne vois nulle part indiqué le sens des crochets. Ils enferment tantôt des mots ou syllabes à supprimer; tantôt ce qu'il faut suppléer. — P. ix, un peu après le milieu lire : Katalog a. 1532 (et non 1552). — Où est l'avantage d'introduire p. 86, 8, la mauvaise orthographe *ven*dicent?

dans le service du Zodiaque (ch. XXXIX) débite bien de telles fadaises; mais cela ne dépasse pas un chapitre; ici nous les ressassons avec les mêmes mots, les mêmes formules, pendant plus de 350 pages. O philologie, que de sottises il nous faut avaler en ton nom !

Je renvoie au livre VII, qui donne les horoscopes des enfants exposés, ceux qui goûtent certain réalisme charlatanesque; ils y trouveront, après des tirades d'austère morale, le drame avec l'horrible à haute dose. Et dire que, même chez nous, même en dehors des illettrés, il y a nombre d'âmes qui cachent le même fond de sentiments [1] !

E. T.

Poetae latini minores post Æmilium Baehrens iterum recensuit Fridericus Vollmer. Vol. II, fasc. 3. **Homerus Latinus.** Teubner, 1913, IX-65 p., 1 m. 20.

Il y a deux ans (6 mai 1911), j'ai dit quelques mots du premier fascicule de ce tome II de Vollmer; il contenait les Halieutiques d'Ovide et les Cynégétiques de Grattius. Conformément à la promesse donnée, indication fournie ce fascicule I est ici suivi d'abord du troisième.

Une première nouveauté se trouve dès le titre (*Baebi Italici Ilias*) où le nom se trouve au complet avec *Bébius* avant Italicus, d'après une par un ms. de Vienne.

Le texte, comme on devait l'attendre de l'éditeur, est renouvelé. M. V. a collationné lui-même à nouveau deux des huits mss. qui ont servi de basse à Baehrens pour son texte; il a eu sous la main des photographies des six autres mss., ce qui lui a permis de corriger nombre d'erreurs de Baehrens. Il s'est appuyé d'autre part sur six mss. nouveaux, découverts ou revus par lui et dont il avait aussi des photographies.

M. V. avait préludé à l'édition par des articles dans les Mémoires de l'Académie de Saxe de 1909 et de 1913. Il y avait fait l'essai d'un classement des mss. Pour bien juger de notre livre, il faudrait connaître ces Mémoires que jusqu'ici je n'ai pu voir. En tête un stemma très clair. A la fin *index nominum* avec relevé des corrections dues à l'éditeur. Très riche apparat critique contenant, avec les leçons des mss., les conjectures proposées par les savants. M. V. y a glissé quelques notes ou rapprochements utiles au sens ou à l'établissement du texte. Il faut avouer que pour certains vers (par ex. 942) mal venus et obscurs, la notule explicative est un précieux secours.

En tête des vers, numéros des vers grecs imités ou traduits. Devant nombre de vers, il y a en marge des tirets dont M. V. n'a pas indiqué le sens dans son édition. Je suppose qu'il s'est expliqué là dessus

---

1. A ces regrets sur le fond, que je n'ai pu retenir, opposons de jolies conjectures, qui prouvent, comme celle de Skutsch (VI, 30, 26 : Archimedes *civis* (cod. quis) meus] toute la virtuosité des éditeurs.

dans son Mémoire. M. V. croit récente et sans importance la division du poème en chants; aussi ne l'a-t-il pas reproduite.

M. V. admet quoique rarement (92 et s.; 107 et s.) une transposition dans la suite traditionnelle des vers. Par contre il est plusieurs vers suspects aux anciens éditeurs que M. V. défend en citant le vers grec imité ou par quelque autre raison. En plusieurs passages, à cause de l'interruption de la suite, M. V. propose d'admettre la lacune au moins d'un vers. Il reste encore dans le poème dix-sept passages que M. V. marque d'une croix, faute de voir sûrement la solution de la difficulté. M. V. reçoit sans doute avec raison dans le texte telles de ses conjectures (par ex. : 751. *jaculo* au lieu de *gladio*, répété du vers précédent). Mais j'avoue rencontrer au bas des pages des conjectures qui me paraissent malheureuses : 586, *damnum... amoris*; 688, *Nestore pulsi* (pour dire : sur le conseil de Nestor); 845, *maternas*, etc.

Par le vers difficile 890 et les interpolations de R. G. Helmstad. Vind., on a la preuve que de bonne heure des altérations se sont glissées dans le texte; elles ont surtout passé dans l'édition indiquée par λ [1].

Les négligences de tout genre abondent dans cette œuvre d'école, surtout les répétitions de mots et de tours, même à très brève distance [2].

J'ajoute que sur le conseil de M. V. un de ses élèves, M. Henri C. Remme a choisi comme sujet de thèse (Munich, 1906) une étude sur les mss. de l'*Homerus latinus* [3].

É. T.

E. Lommatzsch, **Gautier de Coincy als Satiriker,** Halle, Niemeyer, 1913 : in-8° de x-123 pages.

A ses pieux et prolixes récits de miracles qui édifiaient les bonnes âmes du XIIIe siècle et scandalisaient Louis Racine, Gautier de Coinci a ajouté, ça et là, des « queues », où tantôt il se livre à de mystiques effusions, tantôt instruit sans indulgence le procès de ses contemporains, spécialement des gens d'Eglise, pour lesquels il est impitoyable. M. Lommatzsch a soigneusement analysé ces digressions satiriques, qui n'avaient jamais été étudiées de près, il en a extrait la substance et cité les passages les plus caractéristiques, en

---

1. J'avoue ne pas bien comprendre et ne savoir comment concilier avec le classement proposé la séparation qui se fait entre les mss. à l'occasion de la transposition du vers 874. Noter un peu plus loin une transposition analogue avec le même intervalle (936-947).

2. Ainsi *auxilium* aux v. 969, 972, 974; un peu plus bas trois fois *alternis* ou *invicem* 942, 943 et 965, etc.

3. C'est sûrement par suite d'un lapsus que p. 37, dans l'apparat M. V. attribue à Baehrens : *Detru*dunt; lire : *Pertun*dunt. — P. 41, rétablir au v. 807 la lettre tombée dans turba*bant*.

les rapprochant des doléances ou invectives des autres moralistes de l'époque. Il a ainsi tracé un tableau, évidemment chargé, mais amusant et pittoresque, de la société du XIIIe siècle. Les expressions rares ou curieuses abondent dans ces citations et M. L. en a savamment expliqué et commenté un grand nombre ; aussi est-il regrettable qu'il n'ait pas rédigé un petit Index permettant de retrouver aisément ce qui est disséminé dans ses notes. Ces textes sont vraiment fort intéressants et M. L. serait fort bien préparé à les publier. C'est un travail qu'on lui demanderait volontiers d'entreprendre si l'on ne savait que tous ses instants vont être absorbés par une tâche autrement importante, la publication, qui se fera sous les auspices de l'Académie de Berlin, du grand Dictionnaire de l'ancien français que le regretté Tobler a laissé, en mourant, à l'état de fiches. Tous les romanistes se réjouissent à la pensée que ce précieux instrument de travail sera bientôt entre leurs mains.

A. Jeanroy.

L'Ystoire de Helayne, reproduction des 26 miniatures du manuscrit n° 9967 de la bibliothèque royale de Belgique par J. Van den Gheyn, S. J., conservateur en chef honoraire à la bibliothèque royale de Belgique. Bruxelles, Vromant et Co, imprimeurs-éditeurs, 3, rue de la Chapelle ; in-4° de 14 pages et 26 planches.

Après le *Bréviaire* de Philippe le Bon et les *Heures* attribuées à Jacques Coene, la librairie Vromant nous avait donné, dans cette même collection, les miniatures de deux grands romans de chevalerie du XVe siècle, les *Cronicques et Conquestes de Charlemaine* par Jean le Tavernier (1460) et l'*Histoire de Charles-Martel* par Loyset Liédet (1470). Les illustrations de la *Belle Helayne*, exécutées par un anonyme vers 1445, n'ont, à mon avis, ni le même charme, ni le même intérêt. Sans doute, les physionomies sont expressives et les ensembles ont du mouvement, mais il y a encore dans les gestes de la rigidité et de la convention dans les attitudes. Ces miniatures sont, cela va sans dire, des documents intéressants pour l'histoire du costume et de l'ameublement ; toutefois on n'y trouvera rien qu'on n'ait déjà rencontré ailleurs ; les deux seules planches vraiment curieuses sont les nos 14 (combat naval) et 26 (costumes de paysans). L'introduction est, il faut bien le dire, assez maigre et contient même quelques erreurs (par exemple l'attribution à Alexandre de Bernay du poème du XIIIe siècle) ; mais il serait injuste d'insister, car l'auteur était déjà gravement malade quand il a écrit ces pages, les dernières sant doute qui soient sorties de sa plume. Il faut souhaiter que l'éditeur retrouve, pour continuer cette précieuse collection, un collaborateur aussi érudit et aussi zélé.

A. Jeanroy.

F. Bergert, **Die von den Trobadors genannten oder gefeierten Damen.** Halle, Niemeyer, 1913, in-8° de XII-113 p. (*Beihefte zur Zeitsch. für rom. Philologie*, n° 46).

Il n'est pas de provençaliste qui n'ait maintes fois regretté de ne pas avoir un répertoire des noms de personnes qui figurent dans les poésies des troubadours. Grâce à M. Bergert, cette lacune est en partie comblée ; nous pouvons maintenant embrasser d'un coup d'œil tous les textes où figure le nom de femme qui nous intéresse et nous reporter à tout ce qui a été écrit à son sujet. Ce travail minutieux et délicat (car la matière était fort abondante et dispersée) a été parfaitement exécuté : quelques sondages ne m'ont amené à y constater ni lacunes ni erreurs graves (seuls quelques noms géographiques ont été maltraités). En faisant ses dépouillements M. B. a dû réunir les matériaux d'un travail analogue sur les noms d'hommes. Nous souhaitons vivement qu'il ne tarde pas trop à le publier.

A. Jeanroy.

L. Delavaud, **Au siège de la Rochelle (1627-1628. Lettres inédites**, etc. (Publication de la *Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*). La Rochelle, 1912, 64 p.

Il s'agit en l'espèce de dix-neuf lettres, adressées au maréchal d'Estrées par Raymond Phélypeaux d'Herbault, secrétaire d'État, et par Paul Ardier, son principal commis, et publiées avec introduction et notes d'après des copies contenues dans le ms. fr. 4067 de la Bibliothèque nationale par M. Delavaud. A ces documents, M. Delavaud a ajouté quelques autres pièces inédites, lettres de Louis XIII à Richelieu, lettre de Michel de Marillac.

Les notes sont très consciencieuses, riches en faits et en indications bibliographiques. Les indications que contiennent les lettres à d'Estrées sont surtout militaires et politiques. Il faut remercier une fois de plus M. Delavaud de cette utile publication.

C. G. P.

Le Cardinal de Richelieu et la réforme des monastères bénédictins, par Dom Paul Denis, bénédictin de Solesmes, avec une préface de M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française. Paris, Honoré Champion, 1913, XV, 510 p. gr. in-8°; prix : 10 fr.

Richelieu, dans son *Testament politique*, résumant en deux mots sa politique monastique, rappelle qu'il a voulu « réformer les maisons (religieuses) déjà établies et arrêter les excès des nouveaux établissements ». Il y rappelle aussi que, dans ses premières années, « la licence était si grande dans les monastères d'hommes et de femmes qu'on ne trouvait..... que des scandales et de mauvais exemples en la plupart des lieux où l'on devait chercher l'édification ». Il ajoutait qu'il « ne recevait pas peu de consolation de voir que ces désordres

avaient été absolument bannis » sous le règne de Louis XIII. C'est de ce programme que Dom Denis a donné le commentaire, pour ce qui est des monastères de l'Ordre de Saint Benoît, et plus spécialement de la réforme de Cluny et de Marmoutier. Son travail est le premier volume d'une *Bibliothèque d'histoire bénédictine*, dont plusieurs tomes, déjà annoncés sur la couverture comme devant prochainement paraître, promettent d'intéressants apports à l'histoire ecclésiastique de notre pays au XVIIe et au XVIIIe siècle.

L'auteur nous parle d'abord des efforts de réforme monastique avant 1627, date à laquelle Richelieu devient coadjuteur de l'abbé de Cluny. Il était cardinal depuis 1622, ministre pour la seconde fois depuis 1624, et disposait donc d'une influence considérable; mais il était aussi abbé commendataire de quatre abbayes et de plusieurs prieurés et doyennés, de sorte qu'on pouvait le supposer peu enclin à des changements qui devaient diminuer sensiblement ses revenus. Aussi ne prit-il pas immédiatement en main la réforme qu'il jugeait pourtant nécessaire; ce n'est qu'en 1629 que Dom d'Arbouze passa la crosse abbatiale au ministre et que commencèrent les mesures d'exécution à Cluny. L'union des maisons de Cluny et de Saint Maur fut réalisée et en novembre 1635, Richelieu était également élu abbé de Citeaux. Mais Rome refusa « obstinément » les bulles confirmatoires pendant neuf ans, et le cardinal mourut avant de les avoir reçues; « de ce fait, toute son œuvre croûle » (p. 196). Pour faire triompher « l'étroite observance » sur les « mitigés », Richelieu se fait également élire abbé général de Prémontré et abbé de Marmoutier. La seconde période de l'administration de Cluny par le cardinal (1635-1642) et toutes ses négociations avec le Saint-Siège sont racontées avec des détails que bien des lecteurs trouveront un peu longs, d'autant que ces négociations restèrent infructueuses. Dom Denis ne veut pas que Richelieu ait été gallican, mais il fut, selon lui, un « très fidèle observateur des règles de la jurisprudence ecclésiastique, d'un caractère discret, plein de modération »; c'est un double compliment que les historiens n'ont pas fait souvent au terrible ministre. Peut-être fut-il en effet plus doux avec les clercs qu'avec les laïques, encore que cela puisse sembler douteux. L'auteur affirme qu'il ne désirait qu'une chose, c'est de réunir en un seul corps tous les bénédictins français et d'introduire dans tous les monastères la réforme de Cluny (p. 136). Si le Saint-Siège fit la sourde oreille, ce fut, au dire de Dom Denis, « dans la crainte que cette réforme ne diminuât les revenus de la Daterie apostolique » (p. 358). Malgré « la douce fermeté » du cardinal d'ailleurs « toujours respectueux et soumis envers le Saint-Siège » (p. 373), ses projets n'aboutirent donc pas et « au lendemain de sa mort, ce fut une véritable insurrection monastique » (p. 378). On voit se produire les élections illégales, les expulsions à main armée, etc. Tout le monde, parmi les auteurs ecclésiastiques, ne partage pas, il

est vrai, cette façon de voir et des opinions divergentes se sont produites à ce sujet dans l'Ordre même de Saint Benoît [1]. Mais l'auteur déclare que « ceux qui ont étudié sérieusement et d'après les sources authentiques, les Avenel, les Hanotaux, les Fagniez, admirent profondément le cardinal et que beaucoup parmi les autres ont simplement fait preuve de peu d'intelligence ou de peu de bonne foi » (p. 374). Il est donc bien entendu pour lui que ceux-là seuls peuvent « s'acharner contre la mémoire du grand centralisateur » qui sont des « cerveaux imbus des idées révolutionnaires, en nos temps de libéralisme à outrance » (p. 375).

R.

Louis Batiffol. **La duchesse de Chevreuse.** Paris, Hachette, 1913, in-8°, VII-311 pages. Gravures.

I

M. Batiffol s'est spécialisé, comme on le sait, dans l'étude de la fin du XVIe et du commencement du XVIIe siècle. Il nous présente ou plutôt il nous représente aujourd'hui, dans la nouvelle collection de la librairie Hachette consacrée aux « figures du passé », une de celles que l'on pouvait le mieux choisir pour piquer notre curiosité. Tout ou presque tout son livre, en effet, est contenu dans son sous-titre : *une vie d'aventures et d'intrigues sous Louis XIII*. S'il avait pu y ajouter un mot sur la séduction qu'exerçait par les charmes de sa personne cette rare enchanteresse, c'eût été complet : dès le portail, nous eussions embrassé l'ensemble de l'édifice.

Élève de l'École des Chartes, c'est-à-dire rompu aux méthodes qui ont fait la force et la gloire de cette austère maison, M. Batiffol paraît s'être avant tout soucié d'asseoir son sujet sur une copieuse et savante documentation. Cette préoccupation correspondait à une double nécessité : d'abord, il fallait que sa *Duchesse de Chevreuse*, pour se faire accepter du public actuel, fût autre que celle de Victor Cousin, laquelle est surtout une œuvre d'imagination; d'autre part, l'activité des historiens ayant ouvert ou découvert ou élargi ou enfin purifié beaucoup de sources ignorées ou mal connues de Cousin, il fallait les utiliser. C'est en cela principalement que le livre de M. Batiffol diffère de celui de son prédécesseur : M. Batiffol l'a dit lui-même dans les quelques lignes qui forment son avant-propos; il l'a dit, avec une modestie de bon goût, à laquelle la critique n'est pas tenue.

Donc, le grand mérite de M. Batiffol, c'est d'avoir composé son livre, non plus avec les toiles d'araignée de Cousin, mais avec des matériaux aussi solides qu'abondants. Et de fait, si l'on se reporte à

---

1. Il est vrai que ce sont des bénédictins « superficiels et mal informés » (p. 366) qui sont aigrement repris de la sorte par leur docte confrère.

la *bibliographie* qui forme l'appendice de la nouvelle *Duchesse de Chevreuse*, on est comme accablé sous le poids des manuscrits et des imprimés dont l'auteur a incorporé la substance en chacun de ses chapitres.

Mais, le dirais-je? Je doute que cet appareil si imposant en impose à tout le monde; je me demande même s'il n'est pas inutile dans un ouvrage destiné au grand public, c'est-à-dire à des lecteurs qui ne sont pas conviés à discuter avec l'auteur. L'*Ancien Régime* de Tocqueville, ce chef-d'œuvre, n'a pas une référence. D'autre part, l'accumulation des sources est souvent un trompe-l'œil. On se plaît à croire que toutes celles de M. Batiffol sont de premier ordre ; mais on se défend mal de penser qu'ici, comme ailleurs, la qualité importait plus que la quantité. Enfin, on a fait un tel abus du document qu'il y a des gens qui commencent à mettre en question sa vertu. Ils prétendent que le document n'est rien par lui-même, et qu'il ne devient quelque chose que sous la plume de l'historien. Mais il y a, suivant eux, autant de manières d'interpréter un document que de voir la nature. Mettez, disent-ils, trente peintres en face du même paysage : ils feront trente tableaux différents. De même, trente historiens feront-ils du même document. Ces sceptiques étendent leur théorie à la manière de lire un portrait. M. Batiffol, sur des peintures contemporaines de ses personnages, s'est efforcé de deviner des traits de caractère. Rien de plus incertain, de plus téméraire que cette tentative; rien de plus fantaisiste que ses résultats. D'ailleurs, il y a souvent des portraits d'un même personnage exécutés de son vivant, qui n'ont rien de commun entre eux. Regardez, par exemple, les deux portraits de la duchesse de Chevreuse que M. Batiffol a reproduits : il nous faut sa parole pour croire qu'ils sont ceux de la même femme. Comment, dès lors, oser tirer l'horoscope d'images aussi dissemblables ? Le peintre Baudry avait coutume de dire : il n'est rien de difficile comme de faire un portrait. On pourrait ajouter : si ce n'est de l'interpréter.

M. Batiffol, qui a écrit ce livre moins pour les gens du métier que pour les gens du monde, est souvent tombé dans le travers qu'on reproche aux gens du métier : il n'a pas fait toilette. Sa plume a des distractions, des négligences qui vont jusqu'au solécisme [1]. Son style,

1. P. 4, l. 1 : Qu'est-ce qu'une créature « pleine de prestance et de tempérament » ?

Ibid., l. 27-28 : « Elle n'eut personne pour amender en elle ce que la nature avait mis d'incertain. » Amender l'incertain, n'est-ce pas aussi quelque chose d'incertain ?

Ibid., l. 34 : figure de myope « qui n'y voit pas ». Cheville, d'ailleurs inexacte.

P. 79, l. 6 : « Santé délicate et incertaine ». Cheville.

P. 5, l. 1 : « Il avait beaucoup d'esprit. Tout ce qu'il disait était plaisant. » Et quatre lignes plus bas : « Les gens s'étonnaient que le fils et la fille de M. de Montbazon eussent tant d'esprit. » Chevilles, chevilles.

si style il y a, est monotone et un peu court : beaucoup de phrases, trop de phrases sont construites de la même façon [1].

Eugène Welwert.

II

Nous n'avons pas encore lu cette *Chevreuse*, mais l'article de notre collaborateur nous suggère quelques réflexions.

M. Batiffol a reçu de la librairie Hachette l'emploi de « manager » de la collection des « Figures du passé », et, moins réservé que M. Jusserand, « manager » d'une autre collection, il a commencé par un volume de son cru : c'est la *Chevreuse* qui inaugure la collection. Je sais bien que le tout premier volume qui a paru est le *Mirabeau* de M. Barthou. Mais, en l'espèce, il ne compte pas : *a Jove principium* : c'est par lui qu'on devait commencer (comme on aurait commencé par le *Thiers* de M. Poincaré, s'il avait été prêt), et, quand la *Chevreuse* aurait paru en second, venant de si haut, venant du directeur de la collection, venant de M. Batiffol dont la librairie Hachette semble priser la science et le talent, elle devait donner le ton et servir d'exemple. Il ne paraît pas, d'après le précédent article, qu'elle y ait réussi.

Quoi qu'il en soit, nous devons dire que M. Batiffol, « manager » de la collection, — et toujours, bien différent de M. Jusserand, — en use librement avec certains de ses collaborateurs ; en maître absolu, et, à sa fantaisie, il taille et rogne, il corrige, corrige, corrige. Or, *quis custodiet ipsos custodes ?* Qui gardera le gardien ? Qui corrigera le correcteur ? Qui lui dira, à ce maître de style, que son style joint la prétention à la vulgarité ? Qui lui fera remarquer les chevilles et les clichés, les « perles » et les « fleurs de langage » chères à Albert Cim et qui sont relevées dans l'article précédent : *Il adorait s'amuser ! Il assimilait bien ! Des lèvres inférieures tombantes ! Derrière elle, Anne d'Autriche suivait !*

Arthur Chuquet.

P. 5, l. 20 : « Ces traits délicats et aristocratiques qui sont le propre d'une vieille race de cour. » Cliché, d'ailleurs très contestable.

Ibid., l. 26. L'absence d'une virgule rend incompréhensible une phrase où se heurtent des adjectifs contradictoires. La phrase suivante contient une faute de grammaire qui saute plus aux yeux, il est vrai, qu'à l'oreille.

P. 6, l. 23 : Elle « *adorait* s'amuser. » P. 125, l. 26 : « il *adorait* se trouver avec elles. »

P. 11, l. 4 : « Ce château serait brûlé, *détruisant* pour l'histoire et ses papiers et sa correspondance. »

P. 79, l. 19 : « Des lèvres inférieures tombantes ». Deux lèvres en bas, et sans doute deux lèvres en haut. Alors ce pauvre homme avait quatre lèvres ?

P. 83, l. 19 : « Derrière elle, Anne d'Autriche suivait. » Évidemment.

P. 106, l. 6 : « Il assimilait bien. » Voilà un neutre qui deviendra peut-être, mais qui n'est pas encore français.

1. Surtout les portraits qui commencent presque invariablement par une série d'adjectifs. P. 11, 16, 17, 34, 49, 51, 54, 77, 78, 79, 84, 87, 90, 105, 121, 124...

Alfred Pereire, **Autour de Saint-Simon** (documents originaux). Paris, H. Champion, 1912.

Ce livre à propos du comte de Saint-Simon n'est guère qu'un recueil d'articles, pour lesquels M. A. Pereire a fait appel à ses archives personnelles, au *Fonds Enfantin* de l'Arsenal, à la Bibliothèque de la Ville de Paris. M. Pereire possédait le manuscrit original de deux lettres anonymes, écrites en réalité par Auguste Comte, adressées à Saint-Simon, et qu'avait publiées Laffitte en 1882 : il les édite à nouveau, et donne sur leur apparition d'intéressants renseignements : entre autres curiosités, citons la liste des souscripteurs à l'*Industrie* de Saint-Simon, dont beaucoup se retirèrent après l'apparition du troisième volume, œuvre personnelle d'A. Comte. Saint-Simon sembla désavouer son disciple, et c'est à cette occasion qu'en 1818 A. Comte lui écrivit sous le voile de l'anonymat les deux lettres précitées. M. Pereire soutient, d'ailleurs, d'accord avec G. d'Eichthal, que ces lettres furent concertées par Saint-Simon et Comte pour attirer l'attention du public sur leurs idées et provoquer la continuation de la publication [1].

L'intérêt des autres parties de ce volume est moins considérable : on y trouve un article sur *Saint-Simon, précurseur de l'entente cordiale*, une notice sur Saint-Simon par un de ses secrétaires, une étude assez curieuse sur *Saint-Simon et les frères Pereire*. Une bibliographie de 89 numéros, dont quelques-uns citent des livres ou des articles même non parus, termine ce recueil, où il y a à glaner d'utiles indications [2].

C. G. P.

G. Michaut, **Anatole France. Étude psychologique,** Paris, Fontemoing (1913) ; in-16 de xxxv-306 pages.

La méthode rigoureuse de M. Michaut semble subir l'attrait spécial des individualités littéraires les plus subtiles et les plus fuyantes, Sainte-Beuve, Senancour, La Fontaine. Solide, documenté, insistant à souhait, ce livre-ci demande compte à un délicieux fantaisiste de l'essence et de la provenance de ses idées, de la nature et des particularités de son art : et par-delà les études de sources, les apparentements des thèmes et des procédés, le relevé des contradictions et des répétitions, M. M. définit, d'une vue de plus en plus synthétique, les limites des facultés de son auteur. Nul appel à des documents confidentiels, à des précisions biographiques autres que celles qui furent données par son auteur lui-même : c'est, à proprement parler, le

---

1. Telle n'est point l'interprétation des historiens positivistes, Alengry, G. Dumas, etc.

2. 57 : Picavet, *Saint-Simon et son œuvre* n'a jamais paru séparément. Saint-Simon a été esquissé dans les *Idéologues*. 57 : les œuvres d'Emile et d'Isaac Pereire, *à paraître*, sont également indiquées.

triomphe de la méthode critique et de l'interprétation des textes que cette confrontation habile des seuls imprimés d'où ressort, avec une si pressante vraisemblance, une psychologie presque toute « construite » par le critique. Infatigable curiosité d'esprit; imagination mieux faite pour tracer des arabesques dans des interlignes que pour créer des êtres fictifs; originalité formelle faite d'une fusion imperceptible de styles divers; espèce de « pessimisme jouisseur » qui est le vrai fonds d'une sensibilité « vouée au Désir et à la Volupté » : tels sont les caractères attribués par M. M. à l'auteur de *Sylvestre Bonnard*, et ses conclusions, fortement motivées en général [1], n'attendent plus à vrai dire qu'un aveu du principal intéressé ou que les confirmations que lui pourront donner des témoignages et des documents issus de la vie même.

Notons qu'il suffirait sans doute d'une disposition différente de l'ouvrage — et, aussi, naturellement, d'un autre point de vue chez le critique — pour transformer du tout au tout l'allure souvent impitoyable de cette « étude psychologique. » La formidable collection de rapprochements allégués par M. M. semble réaliser la menace de Brunetière en 1892 contre « cet auteur, dont je dirai tôt ou tard les grâces péniblement apprises » : pour une édition annotée des œuvres complètes d'Anatole France, quel riche répertoire offriraient ces glanes d'une érudition aussi patiente qu'avisée! Or ce n'est guère qu'ensuite que M. M. observe que, nulle de ces coïncidences n'étant un plagiat, on n'en peut qu'avec mesure tirer argument contre l'art de l'écrivain. Les citations d'exquis passages d'une prose séductrice viennent tard, après la détermination rigoureuse des variations souvent contradictoires des théories d'art; etc. Il est certain qu'avec les mêmes éléments, strictement contrôlés comme ils le sont ici, on pourrait refaire une étude « en ligne ascendante » du même sujet, intelligence et sensibilité sensuelle au point de départ, curiosités variées, et insuffisamment satisfaites, de divers côtés, essai d'action sociale aboutissant de même à du désenchantement; et, par là-dessus, la séduction croissante de la forme et un appel à peu près

1. Le « prétendu discours » de Molé à Vigny (p. 56, note 3) méritait malgré tout d'être retenu, sinon pour sa réalité objective, du moins pour la contrition persistante dont le poète en resta frappé. L'épagneul blanc de la p. 179 est plus vraisemblable que le barbet de *la Terre*. En dépit du procédé naturaliste, le morceau cité p. 253 sonne autrement que du Zola, rien que pour l'intention narquoise des « sommeillait » répétés. On pourrait noter que *les Dieux ont soif*, c'est aussi le *titre* d'une division de la *Révolution française* de Carlyle. Ne faut-il pas rapprocher *le Venusberg* du *Tannhäuser* de Heine (p. 147)? La parabole des trois anneaux venant expressément d'« une conférence de Gaston Paris », ce serait supposer chez France une culture générale rudimentaire (p. 176). On aimerait connaître quelque chose de l'histoire de France écrite pour Lemerre et qui a donné lieu à un récent procès, le *Fouquet* est défini différemment pages 75, n. 3 et 225, n. 2, lire Fortuné du Boisgobey, p. 133, Stapfer, p. 141, n. 1, Eumée divin porcher, p. 173, que la sienne *ne* recouvre p. 293, qu'ils auraient pu... p. 26.

constant à la pitié. Les infériorités restant les mêmes, le mérite apparaîtrait peut-être plus généreusement balancé ; et l'on s'en voudrait moins d'avoir pu goûter un auteur qui vérifie peut-être à sa manière une boutade profonde de Goethe : « Il est toujours assez facile de rester un fantaisiste lorsqu'on ne s'astreint à aucune responsabilité ».

F. Baldensperger.

— M. Richard Haupt, le doyen des historiens de l'art religieux dans le Schleswig-Holstein, a publié dans le volume III des *Tübinger Studien*, en hommage à la mémoire de leur fondateur, son compatriote Thudichum, deux documents se rapportant à Wizelin, qui au XIIe siècle évangélisa aux confins du Holstein les Wagriens et fut un des premiers évêques d'Oldenbourg : *Nachrichten über Wizelin* (Tubingen, Laupp, 1913, in-8°, p. 85, mk. 2,40). Ces documents que le recueil des *Rer. germ. Scriptores* a nouvellement édités, sont, l'un, une pièce de vers, en hexamètres léonins, probablement d'un élève de Wizelin, composée en 1188, relatant la mission de l'apôtre qui, avant de recevoir la mitre, dirigea longtemps le couvent de Neumünster; l'autre, une lettre en latin de Sido, le troisième successeur de Wizelin à Neumünster, écrite en 1196, retraçant, elle aussi, l'histoire de ce couvent et de son fondateur. Ces deux pièces forment un précieux complément à la chronique du prêtre Helmold, une des sources les plus importantes pour l'histoire de la colonisation chrétienne du bassin inférieur de l'Elbe. M. H. a donné, avec le texte des documents soigneusement collationné sur les mss., une traduction en allemand et les a fait suivre d'un copieux commentaire très érudit ; ce sont ces notes qui constituent la valeur de sa publication dont naturellement quelques rares spécialistes pourront être seuls juges. — L. R.

— L'édition classique (dans les deux sens du mot) d'*Aucassin et Nicolette* par M. H. Suchier en est arrivée à sa huitième édition (Paderborn, Schœningh, in-8° de XIII-136 p. et un fac-similé ; trad. française par A. Counson). L'auteur y a tenu compte des travaux, particulièrement nombreux, publiés au cours de ces dernières années; on y trouvera, comme dans la précédente, une reproduction photographique des notations musicales avec transcription en notation moderne. La vieille « chantefable » continue à jouir auprès du grand public du même succès : la librairie Fontemoing vient de publier la troisième édition de la traduction française de G. Michaut avec préface de J. Bacher (in-18 de LII-137 p.). Enfin la librairie Amelung de Leipzig nous en a envoyé une traduction allemande (c'est au moins la sixième) par F. von Oppeln-Bronikowski, insérée dans sa petite « Bibliothèque de poche » (1911, in-18 de 71 pages).

— M. R. Hoenigswald a fait à l'assemblée générale de la *Kantgesellschaft* à Halle (20 avril 1913) une conférence qui a paru au prochain cahier des *Kantstudien* et, sous une forme plus étendue, en publication spéciale sous ce titre : *Prinzipienfragen der Denkpsychologie* (Berlin, Reuther et Reichard, 1913, 45 p. 1 M. 20). Le but en est d'éclairer les rapports qui fondent la psychologie, la phénoménologie et le criticisme en une unité systématique et de préparer ainsi une définition motivée de la notion de psychologie scientifique. Les idées développées ici se trouvent déjà en partie dans le cours d'Introduction à la psychologie de la connaissance, fait par l'auteur l'hiver dernier à Breslau. — Th. Sch.

— Le n° 3 des *philosophische Vorträge* publiés par la *Kantgesellschaft* publie

les *Denkmittel der Mathematik im Dienst der exakten Darstellung erkenntniskritischer Probleme* (Reuther et Reichard, 1912, 31 p. 1 M.) de M. Fr. Kuntze privat-dozent à Berlin et auteur de *Die Kritische Lehre von der Objektivität* (1906) et d'une *Philosophie de Salomon Maimon* (1912). Cette étude (lue devant la *Kantgesellschaft* le 2 nov. 1912) expose la métaphysique de l'imaginaire de Gauss, montre que l'interprétation de Gauss est applicable aussi hors du domaine mathématique, enfin examine quelques-uns des objets de la pensée auxquels leur nature analytique permet d'appliquer cette interprétation.

— Le n° 4 de la même collection se compose d'une *Einleitung in die Grundfragen der Esthetik* (1913, 36 p. 1 M.) par M. B. Kern, qui, après une courte introduction (*Grundlegende Gesichtspunkte*), étudie les valeurs esthétiques élémentaires, la notion du beau, l'art idéaliste et réaliste, pour finir par l'Esthétique de Kant. C'est également une conférence faite à la *Kantgesellschaft* le 18 février 1913. — Th. Sch.

— Le n° 115 de la collection *Wissenschaft und Bildung* (Leipzig, Quelle et Meyer) est un manuel civique de M.-E. Bernstein, professeur d'histoire à Greifswald : *Staatsbürgerkunde* (1912, 112 p. 1 M. 25), qui veut être, comme dit le sous-titre, un guide et conseiller de chaque citoyen pour ses droits et ses devoirs ; car, dit avec raison l'Avant-propos, on a promulgué le suffrage universel sans s'inquiéter de sa condition préalable, indispensable à un bon fonctionnement, qui est l'éducation civique. De là vient l'empire des mots, la tyrannie des formules toutes faites, destinées à remplacer le jugement personnel. Aussi le chapitre le plus important est-il le dernier : *Unterricht in politischer Bildung*. Ce livre montre, entre autres choses, la fascination exercée encore par la Révolution française ; car il débute par l'article 1 du titre 3 de la Constitution de 1791 ; la souveraineté appartient à la nation, et est rempli d'allusions à nos institutions politiques contemporaines. — Th. Sch.

— La *Bewegungslehre* (Charlottenbourg, Huth, 95 p.) de M. Volkmann, est une étrange application de la dynamique à la psychologie avec un développement savant de choses fort simples qui pourraient s'exprimer beaucoup mieux sans un tel appareil d'érudition. C'est un chaos où voisinent confusément les sujets les plus hétérogènes, un chantier improvisé en musée. — Th. Sch.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46 — 15 novembre — 1913

Steiner, Le fisc des Ptolémées. — Magnus, L'Egypte. — Kurth, Souvenirs d'Egypte. — Burchardt et Pieper, Les noms des rois d'Egypte. — Bulle, Sauer, Wiegand, Manuel d'archéologie, I. — Lippold, Le portrait dans la sculpture grecque. — Furtwaengler, Petits écrits, II. — L. Reynaud, Les origines de l'influence française en Allemagne, I. — Oppenheimer, L'Etat. — Croce, Vico. — Dante, trad. Pochhammer. — Brandi, La Renaissance à Florence, I. — Borgiani, Palingenio. — Tibal, Les manuscrits de Winckelmann. — Krüger, Thaer et l'Education du genre humain. — Académie des inscriptions.

Alfons Steiner, **der Fiskus der Ptolemæer.** — I. Seine Spezialbeamten und sein öffentlich rechtlicher Character, 1913, Leipzig-Berlin, Teubner, in-8°, 66 p.

Comme cette brochure est l'annonce et l'introduction d'un ouvrage considérable, où l'auteur se propose d'étudier l'organisation du fisc ptolémaique au point de vue historique et juridique, d'après les papyrus et les inscriptions, puis de montrer jusqu'à quel point le système d'administration financière de l'Egypte romaine repose sur celui de l'Egypte macédonienne, je me contenterai d'en indiquer le titre en passant, réservant l'examen pour le jour où l'ouvrage sera complet. Les conclusions de l'auteur sur les questions élucidées dans ce premier fascicule (p. 53-56), sont en partie neuves et très importantes : elles sont mises en relief dans les quatre tableaux où il a inscrit les noms οἰκονόμοι 1° dans l'administration générale de l'Etat égyptien, 2° dans l'administration centrale, 3° dans l'administration locale des nomes ; 4° dans l'administration des arrondissements du Fayoum.

G. Maspero.

Franz Magnus, **Ægypten, seine volkswirthschaftlichen Grundlagen und sein Wirthschaftsleben,** Tübingen, J.-C.-B. Mohr, 1913, in-8°, xvi-251 p.

Il y avait quelque difficulté à donner, dans un seul volume de dimensions restreintes, le tableau complet de la vie économique d'un pays tel que l'Égypte moderne : tout compte fait, on peut dire que M. Magnus y a réussi. L'ouvrage est de lecture assez ardue, pour le nombre de matières qui y sont traitées et pour la quantité de statis-

tiques diverses qui y sont insérées, souvent de façon très dense. Je crois pourtant qu'à l'avoir lu patiemment, on emportera de lui l'idée exacte de ce qu'était l'Égypte du Khédive, vers nos années de grâce 1911-1912.

Cela ne va pas sans beaucoup de menues erreurs, qu'il serait utile de corriger. Ainsi l'auteur, exposant les causes et les suites de la crise de 1907, s'est servi surtout des rapports du Gouvernement ou des établissements de crédit intéressés ou des ouvrages qui ont utilisé ces documents : c'est une histoire officielle à tendances résolûment optimistes, mais dont l'histoire authentique différera sur bien des points, le jour où il deviendra possible de l'écrire. Le système nouveau de distribution des eaux avec le jeu du réservoir d'Assouân, n'est pas expliqué suffisamment, et le rôle des barrages d'Esnèh et d'Assiout n'est pas défini assez clairement : on sait de reste quelles objections ont été soulevées récemment contre ce système d'irrigation perenne et les craintes qu'il inspire à plus d'un agronome surtout pour les terrains du Delta. On voit par maint détail que l'auteur n'a pas fréquenté les campagnes et le paysan autant que les villes et leurs habitants. Pour n'en citer qu'un exemple, à l'endroit où il parle des engrais naturels (p. 177), je ne m'étonnerai pas qu'il ne cite pas, à côté de la fiente de pigeon, la fiente de chauve-souris, que les villages pauvres recherchent faute de mieux, mais il aurait pu être plus précis dans ce qu'il raconte de l'engrais recueilli dans les ruines antiques : il l'appelle *Coufri* « le païen », et je ne me rappelle pas avoir entendu ce nom, qui est simplement une marque d'origine. Le terme usité partout est le *sébâkh*, et on le qualifie *arkân* « le suant, le gras » pour le distinguer des marnes et des nitrates divers, qu'on désigne comme « *sébâkh* de la montagne », *sébâkh gabali*. La prise du *sébakh* est réglementée très strictement, et elle cause beaucoup d'ennuis au Service des Antiquités, qui est chargé de la surveiller. Je dois ajouter qu'étant donné l'insouciance et l'intensité avec laquelle ces dépôts d'engrais naturels sont exploités présentement, il suffira de peu d'années encore pour les épuiser. Signalons enfin quelques lacunes dans la bibliographie : il m'a semblé, par exemple, que M. Magnus n'avait pas connu le livre remarquable de François-Charles Roux, sur le coton en Égypte.

G. Maspero.

Godefroy Kurth, **Mizraïm, Souvenirs d'Égypte**. Paris, Téqui, 1912, petit in-8°, 378-II p.

M. Kurth ne s'est pas proposé de faire œuvre de savant, le jour où il a publié ces *Souvenirs* : il serait donc injuste de lui reprocher d'entretenir parfois des notions troubles sur la chronologie, ou d'employer des formes inexactes de noms propres égyptiens, comme lorsqu'il place le massacre des Mamelouks en 1829, dix-huit ans après l'événe-

ment, ou lorsqu'il conserve la lecture Hatasou pour le cartouche de la reine, fille de Thoutmosis Ier. Ces erreurs, et quelques autres qu'il lui sera facile de corriger, n'empêchent point son livre d'être l'un des récits de voyages les plus originaux qui aient paru dans ces derniers temps. Ce n'est pas l'œuvre d'un indifférent dont la curiosité a été vaguement excitée par la vue du pays ou des monuments, et qui, se rappelant au retour qu'il est de bon goût de décrire l'Égypte avec chaleur, se sent pénétrer d'enthousiasme après coup et exprime en images choisies ses admirations rétrospectives. M. Kurth a vécu ses impressions au jour le jour, et il les a notées telles qu'elles lui venaient, d'un ton familier à l'ordinaire, mais qui pourtant s'enfle et s'élève naturellement lorsqu'il le faut. Ses convictions catholiques le mettent fréquemment en méfiance contre ce qu'il voit, mais elles ne le dominent pas au point de lui cacher les beaux côtés du monde païen et musulman ; seulement il s'attriste et par moment il s'irrite de constater que tant de belles choses sont étrangères au christianisme. Il ne peut s'habituer à l'idée que les constructeurs de Louxor et de Karnak aient donné ce cadre magnifique au culte d'idoles humaines ou animales, et une visite à la mosquée d'el-Azhar le confirme dans l'opinion que les croisés comprenaient mieux que nous l'attitude à garder vis-à-vis de l'Islam : « ils avaient entendu le mot d'ordre de « César à Pharsale, et ils étaient venus ici pour frapper l'islamisme à « la tête ». Un de mes amis du Caire, d'éducation toute française, mais musulman convaincu, revenant d'un voyage en Espagne et en Sicile, me disait les regrets cuisants que lui avait inspirés la vue des monuments arabes de Cordoue et de Palerme : « Si nos ancêtres « l'avaient voulu, une civilisation musulmane florirait aujourd'hui à « Madrid et à Rome, mais *leurs querelles et leur lâcheté nous ont* « *perdus* ». Je me suis souvenu de ses plaintes, en lisant dans le livre de M. Kurth que « si le plan de Saint-Louis s'était réalisé, la Terre-« Sainte était sauve, une civilisation chrétienne florissait à Jérusalem « et au Caire, de grandes nations catholiques faisaient rayonner d'ici « la foi de Jésus-Christ sur l'Asie et sur l'Afrique. *La lâcheté des rois* « *chrétiens ne l'a pas voulu* ». La foi a soufflé les mêmes accents de douleur à ces fidèles irréductibles de deux religions opposées.

L'excursion, commencée à Rome, ramène M. Kurth à Rome sur la place Saint-Pierre en face de l'obélisque qui y monte la garde en avant du Vatican. « Nous saluâmes ce vieil ami, devenu si complète-« ment Romain que nous ne pensâmes pas même à lui donner des « nouvelles *de chez lui*. Il ne nous en demanda pas non plus, mais, « grave et serein, il nous rendit notre salut avec la formule qu'il redit « depuis des siècles à tout venant : *Christus vincit, Christus regnat*, « *Christus imperat*. Le voyage d'Égypte était terminé », et le livre s'achève sur cette profession. La constante pensée religieuse qui l'anime, le sauve de la banalité qui caractérise dix-neuf sur vingt des

récits de voyage et le rendra sympathique à tous ceux qui, ne croyant pas eux-mêmes, ont le respect de la croyance d'autrui.

G. Maspero.

Max Burchardt et Max Pieper, **Handbuch der Ægyptischen Königsnamen.** 1te Heft : *die Königsnamen bis einschliesslich XVII Dynastie*, Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1912, in-8°, 54 p. Prix : 6 fr. 25.

Les deux auteurs ont rédigé ici un catalogue sommaire des Pharaons qui ont régné sur l'Égypte depuis l'antiquité la plus haute, et cela afin de remplacer les *Livres des Rois* de Lepsius et de Brugsch-Bouriant qui sont épuisés depuis longtemps, tandis que celui de Gauthier, d'ailleurs inachevé, est trop considérable pour qu'on puisse le consulter rapidement, de même que celui de Budge. Leur œuvre servira surtout aux débutants : passés les commencements de l'étude, les noms et prénoms des Pharaons sont assez familiers aux Égyptologues, pour que ceux-ci utilisent beaucoup cet aide-mémoire. Je l'ai donc examiné avec soin, et j'y ai relevé çà et là des points qui me paraissent mériter correction. P. 1-2 : je crois que le roi Scorpion et celui qu'on appelle Nar-mer ne sont pas antérieurs à Ménès. P. 2, n° 12, il est au moins douteux que le signe *Mani* de la tablette de Négadah y soit un nom du roi. P. 4, n° 22, le *nom d'Horus* lu Zer ou Khent appartient à Têtî, fils et successeur de Ménès. P. 5, n° 28, le nom Noutir-m, étant un *nom d'Horus*, ne saurait être assimilé aux noms propres Banoutirni, Banoutêrou, Binôthris des listes royales. Laissant de côté quelques détails obscurs dans les Ve et VIe Dynasties, il me semble difficile de placer Ati-Othoès dans la VIIIe (p. 19, n° 93) et non dans la VIe. Il va de soi que le classement des princes qui constituent la XIe dynastie (p. 22-25) est incertain. P. 28, n° 126, tout considéré, je reporterais le roi Horus de Dahchour à l'une des dynasties suivantes; puis je ne vois pas la nécessité de multiplier l'erreur de Manéthon en faisant de tous les Sanouasrît autant de Sésôstris : il vaudrait mieux laisser Sésôstris à l'histoire littéraire pour la légende, à Ramsès II pour le nom. Dans les noms qui suivent ceux de la XIIe, MM. Burchardt et Pieper ont essayé de reconnaître la division en dynasties de Manéthon : leur solution vaut les autres, et je me demande si nous arriverons jamais à la certitude pour cette période de l'histoire d'Égypte. Enfin, je ne suis pas convaincu pleinement que toutes les légendes de scarabées où les modernes lisent des prénoms de Pharaons, à l'exemple de Pétrie et de Newberry, aient vraiment cette valeur : la rechercher m'entraînerait trop loin ici, et je me borne à poser un point d'interrogation.

Cela dit, reconnaissons que le livre est bien conforme à l'intention dans laquelle il a été écrit. La facture en est claire et l'impression excellente : il convient seulement de souhaiter que la seconde partie ne tarde pas à paraître.

G. Maspero.

BULLE, SAUER, WIEGAND, **Handbuch der Archæologie**, 1re livraison, 8°, p. 1-184, fig. 1-6. Munich, Beck, 1913. Prix : 4 m.

Furtwængler avait projeté d'écrire, dans la collection Iwan Müller, un volume consacré à l'archéologie classique. A sa mort, la publication fut confiée à Bulle qui s'entoura de nombreux collaborateurs et le premier fascicule, qui paraît aujourd'hui, comprend une étude sur la nature et la méthode de l'archéologie (Bulle, p. 1-79), une histoire résumée de l'archéologie (Sauer, p. 80-140) et un chapitre sur la mort progressive et sur la découverte des monuments antiques (Wiegand, p. 141-184). Entre ces trois mémoires, tous les trois instructifs, le meilleur de beaucoup est celui de Sauer, dont on louera la concision, la justesse de vues et la rare impartialité. Les prolégomènes de Bulle sont trop souvent subtils à l'excès ou fumeux jusqu'à l'obscurité et les conseils donnés par Wiegand s'adressent par la force des choses plutôt au débutant qu'au spécialiste. — P. 12, B. essaie, sans toujours y réussir, de distinguer l'archéologie et la philologie. P. 19, écrire : Bronzes. P. 21, juste condamnation de la restauration tant admirée de la Saalburg. P. 27, les traces d'incendie sur l'Acropole et les conclusions aventureuses qu'on en a parfois tirées. P. 33, il est bon, mais il est parfois fort difficile, de connaître la destination qu'avaient les monuments antiques. P. 47, les légendes populaires. P. 51, Carl Robert et Brunn. P. 61, la vision artistique et ce qu'elle a de subjectif. P. 66, l'artiste et la nature. P. 71, les vues sur l'art émises par les artistes. P. 79, la Revue de l'histoire des religions a été seulement fondée par Réville. P. 88, juste éloge de Peiresc. P. 94, intéressants détails sur les prédécesseurs de Winckelmann, dont S. reconnaît (p. 102) qu'il n'y a pas lieu de rééditer les écrits. P. 116, la formation du Musée Napoléon et le transport à Londres des sculptures du Parthénon. P. 120, Zoëga. P. 124, appréciation exacte de Welcker. P. 129, écrire Lebègue. P. 134, Stephani méritait mieux qu'une mention. P. 135, Furtwængler et les Meisterwerke, qui seraient un chef-d'œuvre si l'auteur avait eu plus de méthode. P. 137, mentionner la Gazette archéologique, à laquelle ont succédé les Monuments Piot. P. 145, le vandalisme moderne à Rome. P. 164-5, il n'est pas équitable d'admirer les restaurations d'Evans à Cnossos et de blâmer la reconstruction du Trésor des Athéniens à Delphes : les quelques défaillances qu'on peut remarquer dans cette dernière réédification ont été démesurément exagérées, comme le montrera l'étude prochaine de Bourguet sur le sanctuaire delphique. P. 181, je crains que W. n'ait fait un trop bel éloge de notre Commission des Monuments historiques.

A. DE RIDDER.

G. LIPPOLD, **Griechische Porträtstatuen**. In-8°, p. 3-109, fig. 1-24, Munich, Brückmann, 1912.

Etude consciencieuse sur le portrait dans la sculpture grecque. L'ou-

vrage est suivi d'un index alphabétique, mais non d'une table des matières, ce qui ne laisse pas d'être significatif, car l'ordre chronologique ne suffit pas à ordonner un livre de ce genre et, bien que des réflexions générales y entrecoupent la description des statues, l'auteur ne paraît pas avoir dominé son sujet, ni l'avoir assez strictement délimité. Malgré de bonnes remarques de détail, ce n'est pas encore l'ouvrage que nous attendions sur ce sujet difficile, dont L. a du moins compris l'intérêt. — P. 12, il n'y a rien d'individuel dans le Cléobis et le Biton de Delphes, qui sont des « Apollons » du type usuel. P. 23, le sculpteur archaïque n'observe pas la nature dans le dessein de caractériser un particulier, il part du concret pour trouver une formule qui soit générale et parfaite. P. 30, la statue de Miltiade était-elle nue ou cuirassée ? On n'aperçoit pas ici, comme trop souvent ailleurs, quelles sont les conclusions précises de l'auteur. P. 34, il est bien douteux qu'Hermolycos ait fait représenter son adversaire blessé. P. 48, L. observe avec raison que nous connaissons fort mal Demetrios d'Alopeke. P. 55, le Platon de Silanion, dont un moulage donne peut-être l'idée. P. 67, une tête d'Alexandrie aurait conservé l'effigie de Callimaque. P. 70, l'Alcée. P. 76, Chrysippe. P. 82, le petit bronze de New-York ne serait pas une image d'Hermachos. P. 94-6, Démosthène et Eschine. P. 105, seuls les Grecs ont considéré dans la statue autre chose que la tête et se sont efforcés de donner au corps une attitude et des gestes qui fussent vraiment caractéristiques.

A. de Ridder.

Adolf Furtwængler, **Kleine Schriften,** tome II, in-8°, p. 1-532, avec 30 pl. et 158 fig. dans le texte. Munich, Beck, 1913. Prix : 24 m.

Les éditeurs ont joint à des dissertations sur l'histoire naturelle de Pline, divers mémoires sur des vases peints, des pierres gravées, des bronzes et des terres cuites. On ne peut relire ces articles, dont quelques uns ont paru il y a vingt ou trente ans, sans être frappé de la vie singulière qui les anime, sans admirer la largeur d'esprit et la sûreté de vues dont témoignent, presque à chaque page, des rapprochements ingénieux et de pénétrantes observations de style. L'imagination, chez Furtwængler, était prépondérante et elle n'a pas laissé de l'égarer parfois, mais, comme elle s'alliait à la connaissance précise et directe des monuments et des techniques, elle lui a fait faire mainte découverte à laquelle n'aurait jamais abouti la routine académique, contre laquelle il s'insurgeait à juste titre. Si la violence du ton nous surprend çà et là, il faut songer à l'opposition très vive qu'ont souvent rencontrée ses idées et cette rudesse d'allure a pour rançon la sincérité absolue de l'auteur, franchise qui va parfois jusqu'à l'ingénuité. Tous ceux qui voient dans l'archéologie autre chose qu'une science livresque et un répertoire de fiches auront profit à lire ces pages ardentes et

colorées, ainsi qu'à étudier les mémoires où F., pour la première fois, distingua, parmi les intailles signées d'un nom d'artiste, les gemmes archaïques et les pierres de la période augustéenne. Sieveking et L. Curtius, qui ont recueilli ces articles, l'ont fait avec piété — sans modifier le texte, ils se sont bornés, pour chaque monument que citait Furtwængler, à donner l'indication bibliographique la plus récente et, provisoirement, la seule exacte.

A. DE RIDDER.

Louis REYNAUD, Maître de conférences à l'Université de Poitiers. **Les origines de l'influence française en Allemagne.** Étude sur l'histoire comparée de la civilisation de la France et de l'Allemagne pendant la période précourtoise (950-1150). Tome I : L'offensive politique et sociale de la France. Paris, Honoré Champion, 1913, XXXIX, 547 p., in-8° : prix : 12 fr.

Nous voulons commencer par féliciter le professeur de Poitiers d'avoir choisi, comme sujet de ses études, une question de si haute importance et d'y avoir consacré un premier volume, qui est, comme il le dit lui-même — et on s'en aperçoit du reste — « le résultat de longues lectures et de longues réflexions » (p. V). Ce serait assurément un des faits les plus marquants et les plus curieux dans l'histoire de l'humanité que « la *main mise totale* de notre civilisation sur l'*ensemble de la vie allemande* » (p. I)[1]. Mais ce difficile et délicat problème de l'expansion civilisatrice de la France, « problème à peine effleuré jusqu'ici », M. Reynaud l'a-t-il vraiment résolu d'une façon définitive et devons-nous admettre, avec lui, que le monde moderne a été, en grande partie, créé par l'effort français ? L'hypothèse est évidemment flatteuse pour notre amour-propre national ; le plaidoyer de l'auteur est chaleureux et convaincu ; beaucoup de ses arguments sont justes, mais d'autres simplement spécieux et quand on les passe en revue, quand on en pèse la valeur, il semble bien qu'on ne puisse et doive admettre qu'avec de notables restrictions les théories de M. Reynaud, et que le problème de la formation de la civilisation allemande, au point de vue de la critique historique, n'est pas aussi simple à résoudre qu'il se le persuade lui-même et qu'il voudrait le faire admettre par ses lecteurs.

Rien ne vaut contre les faits[2]. M. R. admet quatre périodes *d'apo-*

---

1. Je me vois obligé d'arrêter l'auteur dès la première page ; il parle ici de « l'ensemble de la vie allemande » et nulle part, dans son livre, il ne s'occupe du peuple allemand, dans sa masse, mais seulement des rois, de la noblesse et du clergé, facilement accessibles au charme d'une civilisation étrangère, alors que la *nation germanique* vit et se développe, lentement il est vrai, en dehors de ces influences du dehors. Il n'est pas question d'elle et le problème n'est donc pas exactement posé.

2. Je n'ignore pas à quels dangers je m'expose en parlant de la sorte ; M. R. déclare quelque part (p. 293) que « les érudits, fiers de leurs fiches », font « peut-être de la science, mais il faut le dire une fois pour toutes, c'est de la science inintelligente ».

gée de l'influence française sur la race germanique : les temps celtiques ; l'époque mérovingienne ; le douzième et le treizième siècle ; la seconde moitié du XVIIIe siècle. Ces quatre périodes *d'apogée* (entre lesquelles il y a, de l'aveu de l'auteur, des périodes de *dépression* notables marquent « la conquête intégrale de la société germanique par les mœurs et l'idéal de notre race » (p. VIII). — Laissons de côté la première de ces périodes, la celtique. M. R. déclare lui-même qu'il est « fort difficile de suivre les phases diverses de la pénétration des mœurs celtiques en Germanie » (p. XIII). D'ailleurs l'histoire, pour autant qu'elle existe, ou du moins la préhistoire, nous apprennent que les Celtes ont *reculé* devant les Germains dans les siècles antérieurs à l'ère chrétienne plutôt qu'ils ne les ont *pénétrés*. Il ne s'agit pas seulement d'établir — ce qui, je pense, ne sera contesté par personne — que les Celtes, cinquante ans avant J.-C. étaient plus civilisés, que dans leurs industries, leur art, le confort de la vie matérielle ils l'emportaient de beaucoup sur les tribus germaniques de la forêt Hercynienne ; il s'agirait de démontrer que cette civilisation supérieure, ils l'ont vraiment transmise aux Germains. Or quand M. R. nous dit que « la bière fut celtique avant d'être germanique » (p. XVI) ; que Marbod est un nom celtique, comme Siegfried et Dietrich, qu'Arminius lui-même « est probablement celte par son nom » ; quand il affirme que l'écriture runique est révélée aux Allemands par les Celtes ; que Donar est également celtique et que Wodan correspond, trait pour trait, à un dieu gaulois, etc., je voudrais de tout cela des preuves convaincantes et non de simples affirmations avant de m'associer à une conclusion comme celle-ci : « Historiquement il est impossible de découvrir quoi que ce soit, en fait de civilisation germanique primitive, une fois qu'on a retranché les emprunts contractés auprès des Celtes » (p. XXVII) [1], et d'en déduire ensuite que cette « passivité réceptive... repose sur un manque certain de puissance créatrice » (p. XXVIII).

M. R. n'est pas moins catégorique pour l'époque mérovingienne. Ces Francs du VIe et du VIIe siècle, avec leurs lois, avec les manifestations essentielles de leur vie, tant sociale que politique, artistique et littéraire [2], sont pour lui des Gaulois ; partout sous la couche germanique récente « on reconnaît la stratification celtique plus profonde »

1. De ce que César, dans ses courtes notices sur quelques peuplades germaines connues ou entrevues par lui, ne mentionne pas tel ou tel détail, on n'est pas encore autorisé, scientifiquement parlant, à déclarer que ces faits, constatés pour le Ier siècle de l'ère chrétienne, n'existaient pas déjà de son temps. Pourquoi les Germains auraient-ils eu besoin des Celtes pour se constituer en tribus, pour apprendre à se battre, à cultiver un champ, célébrer leurs rites religieux, instituer le mariage, etc. ? C'est pourtant là toute la « civilisation primitive » des nations futures.

2. M. R. ne s'arrête pas un instant à l'idée que la civilisation mérovingienne, pour autant qu'elle existe, est *essentiellement romaine* par la langue, les mœurs, les lois, et n'a rien à voir, ou très peu, aux traditions celtiques.

(p. XXXIII). Le *Beowulf* est un poème du nord de la Gaule ; les *Niebelungen* sont une épopée gallo-franque (p. XXXIX)[1] etc. Il se peut que je m'illusionne, mais je ne trouve pas les arguments qu'il en donne bien concluants pour qui n'est pas gagné d'avance à la thèse fondamentale de l'auteur.

Nous ne nous sommes arrêtés jusqu'ici qu'à la préface ; nous arrivons au corps même du volume, dont la première partie est intitulée *Les idées et les armes françaises à l'assaut de l'empire allemand.* On y trouve un tableau intéressant et largement brossé de la civilisation de l'Europe occidentale du IXe au Xe siècle[2], alors que du sein de l'anarchie naît la féodalité, avec ses défauts, mais avec sa grandeur, « qu'on jugerait plus équitablement, si nous consentions une bonne fois à détourner les yeux des misères de la classe servile, la sentimentalité étant une disposition d'esprit absolument déplacée en histoire » (p. 30). La féodalité, « création du génie de notre pays, est française, purement française » et même « une sorte de retour à l'état social de nos lointains ancêtres, les Celtes » (p. 38). A côté de la noblesse, l'Église, régénérée grâce à la réforme de Cluny, s'associe à elle pour l'action commune ; les croisades en Orient, en Espagne[3], la conquête de l'Angleterre par Guillaume-le-Bâtard, l'établissement des Normands en Italie, la ruée vers l'Orient, la fondation d'un Empire latin à Constantinople, tout cela marque une expansion prodigieuse de la vitalité française au dehors[4]. En même temps Cluny et la féodalité française détruisent le régime caroligien persistant en Allemagne. En apparence, sans doute, la Francie orientale et la Francie occidentale du vieux Charlemagne se ressemblaient assez, mais c'est une illusion qu'il faut éviter à moins de ressembler à « un petit bourgeois de sous-préfecture, qui, voyant une troupe de nègres, dit : « Tous ces gens se

1. Alors comment Hagen, « le domestique infernal », traité successivement de « nègre » et de « dogue avec un collier reluisant, une belle muselière » a-t-il pu devenir un des héros de l'épopée ? Voir son portrait en pied, p. 447-450. (Remarquons à ce propos que p. 445, il est est question de la « psychologie de Siegfried »). Quand M. R. affirme qu'il n'y a de littérature allemande que par la France, on est tenté de lui demander en quoi le *Krist* d'Otfrit, le *Heliand* sont français.

2. M. R. caractérise l'époque d'Othon-le-Grand comme une époque de « prudente reculade » (p. 4), alors que « la France se met en marche vers l'inconnu sous une bourrasque épouvantable de tous les éléments conjurés... vers les terres nouvelles de l'avenir ». Seulement on ne comprend pas bien pourquoi il qualifie ces hardis voyageurs d'épithètes peu flatteuses, *féroces, poltrons, déloyaux*, etc. (p. 15). Cela fait douter un peu de leur vertu civilisatrice.

3. A propos de Croisades, l'auteur a l'air de dire qu'elles furent uniquement le résultat d'un appel aux sentiments les plus généreux, alors que cet appel s'adressait tout aussi bien, pour les seigneurs tout au moins, à de formidables appétits ; lui-même, d'ailleurs, tout à la fin de son livre (p. 527) avoue qu'on promettait aux croisés « richesse et gloire ».

4. Encore les Northmans, devenus les Normands de Guillaume-le-Conquérant et de Tancrède et parlant alors la langue d'oïl, ne peuvent-ils guère figurer parmi les représentants ethniques des Gaulois.

ressemblent » (p. 108). Car, « *quand bien même un certain parallélisme spontané se montrerait en dehors de toute influence*, entre des phénomènes communs à différents pays », il n'en reste pas moins vrai qu'aux yeux de l'auteur, « la féodalité, la chevalerie, la croisade furent en France et en Allemagne des choses fort différentes et dont le rôle ne saurait se comparer » (p. 109). Il est tout naturel que les manifestations de la vie politique et sociale des deux races se soient différenciées par suite de leurs dispositions ethniques et de leur développement historique, l'une restée dans les conditions primitives de la vie germanique, l'autre jouissant d'une civilisation plus ancienne déjà, fécondée pendant des siècles par les civilisations antiques. Mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse admettre un *développement spontané*, quoique plus lent peut-être, du côté de l'Allemagne tout aussi bien que du côté de la France [1]. M. R. veut que les empereurs de la dynastie saxonne, « reprenant le programme de Charlemagne » se soient « raccrochés à une formule archaïque, tandis que la France s'engageait dans une voie nouvelle, féconde en progrès inattendus » (p. 131) et il nous montre l'Allemagne « établie sur la base solide de l'antique principe carolingien, commodément installée, et se croyant inébranlable jusqu'au jour où, dans sa course vertigineuse, le bloc français, l'ayant heurtée, vint l'entraîner avec lui sur la pente de l'avenir » (p. 110). L'image est on ne peut pittoresque et l'on ne peut s'empêcher de sourire en voyant la vieille douairière Germania faire la culbute sous l'impulsion subite du bolide gaulois. Mais la réalité des faits répond-elle en tous points à la métaphore? Est-ce que vraiment, du temps des Othon, la France a rempli sa « tâche primordiale » d'abattre cet orgueilleux empire, « pour féconder la place où il s'était dressé? Est-ce que vraiment « la Royauté et l'Empire germanique ont étouffé sous leur masse tous les germes de progrès qui avaient été déposés sur le sol allemand par les Gallo-Francs »? (p. 179) [2]. Il paraîtrait, au contraire, et de l'aveu même de l'auteur, qu'ils ont été plutôt trop confiants, trop pressés de profiter des qualités de leurs voisins, en « greffant sur leur Eglise nationale épuisée le rameau de vie nouvelle, cultivé par l'abbaye bourguignonne ». « Mais, continue

1. M. R. assure « qu'en France le fédéralisme sortit de l'unité, qu'en Allemagne au contraire le fait premier est le fédéralisme, le fait second l'unité » (p. 121). Je doute un peu que tous les historiens s'approprient cette formule, d'ailleurs un peu vague; en France (c'est-à-dire, je suppose, sur le sol qui fut la France plus tard) en France aussi, la diversité des pouvoirs, le fractionnement des clans, l'antagonisme des régions fut le trait dominant pendant des siècles: il fallut la domination lourde de l'empire romain, puis, après de nouveaux siècles de morcellement, la main puissante de Charlemagne pour établir *momentanément* l'unité qui disparait de nouveau à sa mort, et qu'on ne peut dater vraiment que de Philippe-Auguste.

2. Et à la même page, l'auteur nous affirme pourtant que « les souverains germaniques ont cherché leurs idées en France »; pour les étouffer ensuite?

l'auteur en son style poétique, la plante qu'ils s'efforçaient d'acclimater... on la voit bientôt lancer de tout côté ses lianes envahissantes, disjoindre les blocs (du palais othonien), remplir d'une luxuriante frondaison et d'une floraison parfumée l'impériale et morne demeure » (p. 181).

Quoi qu'il en soit d'ailleurs de cet envahissement, le résultat était fatal, une fois la lutte engagée entre le Sacerdoce et l'Empire, lutte dont M. R. nous donne un tableau qui ne manque ni de puissance, ni d'originalité, mais qui appelle peut-être certaines réserves. Nous y apprenons par exemple que « la force militaire française, représentée par la féodalité lorraine et les Normands d'Italie, vola au secours de la pensée française »[1] (p. 219) et, grâce à ces « deux puissances nettement françaises »[2] on aboutit à Canosse, où, « pour la première fois, — c'est M. Karl Lamprecht qui l'a dit et M. R. le répète — des idées romanes ont triomphé de tout le déploiement de la puissance allemande » (p. 242)[3]. Comme Henri IV, son fils Henri V est vaincu par le génie français dont le Concordat de Worms marque « la plus ancienne victoire ». « Française en effet fut l'idée qui se dresse en face de la conception othonienne, françaises les forces morales et militaires qui la soutinrent, français les champions qui la conduisirent au triomphe » (p. 252). Conclusion difficile à accepter, à moins qu'on ne convienne d'abord que le triomphe de la hiérarchie romaine et sa domination universelle fut le but unique de la civilisation du moyen âge et qu'ultramontain ne soit synonyme de français.

Dans la seconde partie de son volume, M. R. nous raconte *la rénovation sociale de l'Allemagne par l'influence française*. Il commence par nous montrer cette civilisation française qui va s'emparer de l'Allemagne et nous la dépeint sous les aspects les plus chatoyants et les plus séducteurs. « La société courtoise n'est plus désormais une mer grise et neutre, dans laquelle s'agitent d'innombrables vagues impersonnelles... mais une véritable mosaïque, composée de pierres de différentes couleurs et d'inégale grandeur, toutes indispensables et toutes belles par elles-mêmes » (p. 286). Cette « grande civilisation » du temps de Philippe-Auguste, n'a point d'ailleurs, les origines que nous admettions jusqu'ici ; « en son âme profonde, elle n'est ni antique ni même chrétienne » (p. 290). Elle n'en est pas moins admirable et quoique idéalisée par les poètes, elle est réelle. Mais immédiatement après ce panégyrique l'auteur cite, en l'approu-

1. Plusieurs se déclareront incapables de saisir en quoi l'attitude du Saint-Siège vis-à-vis des empereurs est une pensée spécifiquement française.

2. De même il est permis de ne pas considérer la noblesse lorraine d'alors comme une « puissance nettement française », puisqu'encore au XVIIe siècle, c'est-à-dire six cents ans plus tard, les sentiments de la majorité des seigneurs lorrains étaient nettement anti-français.

3. P. 243 nous apprenons que le pape Grégoire VII était un « démocrate socialiste ».

vant, un mot fort juste de M. Luchaire [1] : « La réalité vivante telle qu'elle ressort des documents... nous montre la force matérielle dominant tout ». Et là-dessus, il continue lui-même : « Il faut à ces hommes le pillage et l'incendie où leurs haines brutales s'assouvissent, le meurtre, ce palpitant triomphe de leur orgueil et de leur force » et il cite, fort impartialement, une abondante collection d'exemples de nonnes grillées dans leur église en flammes, d'enfants dont on brise la cervelle contre un mur, de cœur qu'on arrache à un blessé encore vivant, etc. (p. 300-303). Est-ce là, la *courtoisie française* et « l'amorce pour le baron français d'une vie morale supérieure » [2] (p. 310) ? En tout cas ces menus détails n'empêchent pas l'auteur d'affirmer qu' « il est impossible d'en trouver (un contrat social), un seul dans l'histoire de l'humanité, qui ait été plus éducatif que celui-là (la féodalité), qui ait fait appel plus directement et plus fortement à tout ce que l'âme humaine renferme de plus noble » ; seulement, — c'est « une infériorité pratique » dont convient M. R. —, « c'est au droit du plus fort qu'il faut en dernière analyse recourir le plus souvent » (p. 332) !

Cette France du XIIe siècle, créée par « une espèce de *démocratie féodale* » — c'est nous qui soulignons cet accouplement extraordinaire de concepts contradictoires — et par « une élite de moines » (p. 367), n'est d'ailleurs rien moins que chauvine ; elle « n'a été patriote, aux époques où elle l'a été le plus, que par idéalisme cosmopolite... Il n'y a autre chose dans le patriotisme des Français du XIIe siècle que la conscience d'avoir travaillé pour Dieu ». Pourtant l'auteur nous dit, un peu plus loin, que « l'esprit d'initiative du peuple français prépare dès lors, *par une sourde aggression* » le triomphe des institutions et des mœurs françaises » au milieu de la nation germanique, « immense troupeau amorphe et indifférent, enfoui dans les soucis matériels ». M. R. veut bien accorder qu'il y eut en Allemagne « une Riterschaft et des riter » avant cette conquête civilisatrice, « mais ce furent là de pauvres choses et de pauvres gens, sans couleur, sans vie extérieure ni intérieure ». On pourrait, je crois, longuement discuter sur ce point ; assurément la chevalerie provençale et gasconne est plus brillante au XIIe siècle que la chevale-

1. Après les aveux qui suivent on est assez étonné de voir si malmené le pauvre Luchaire qui par « son tableau singulièrement superficiel, incomplet et tendancieux » dans l'*Histoire de France* de M. Lavisse, « a fait reculer la science historique d'un siècle. M. G. Lanson écope lui aussi, pour n'avoir pas suffisamment admiré le « joli monde » de la France féodale du XIIe siècle (p. 292).

2. M. R. protestera peut-être en disant qu'il n'est pas licite de réunir ainsi des exemples épars pour en composer un tableau de fantaisie. Il a certainement raison de se prononcer contre cette « méthode » ; mais alors (p. ex. p. 403) pourquoi procède-t-il absolument de la même manière, accolant quelques passages d'hommes d'Église, pieux vitupérateurs de leur époque ? Ce qui est défendu pour les mœurs françaises, serait-il permis par hasard pour les mœurs allemandes ?

rie franconienne ou saxonne, mais, plus tard, il me semble que les Franz de Sickingen, les Gœtz de Berlichingen, les Guillaume de Grumbach ne manquent pas de « couleur » et de « vie » et l'on peut faire remarquer à l'auteur que la noblesse immédiate de l'Empire a tenu son rang jusqu'en 1803 dans les Constitutions impériales, alors que, dès François I, la noblesse française devient essentiellement une noblesse de cour, et bientôt une noblesse asservie. Et si « l'adultère connut des jours heureux dans la société othonienne », si la dépravation des grands allemands fut fréquente et brutale, l'auteur s'imagine-t-il par hasard que les mêmes exemples de corruption manquent au règne de Philippe-Auguste ? Et si vers « la fin du moyen âge » la civilisation « teutonne » a produit « une littérature vraiment nauséabonde, expression fidèle des sentiments de la bourgeoisie allemande qui s'en délectait » [1] (p. 405), beaucoup estimeront, parmi les délicats, que si elle est parfois plus grossièrement malpropre dans son *langage*, elle ne l'est guère plus, au point de vue *moral*, que les farces, fabliaux, contes et recueils d'anecdotes graveleuses dont foisonne notre littérature de Louis XI à Henri III. Il n'y a vraiment pas lieu de faire tellement le dégoûté quand on a sous les yeux la série parallèle des *documents* littéraires [2] qui vont des *Cent Nouvelles nouvelles* au *Moyen de parvenir* de Béroalde de Verville et *tutti quanti*. Assurément la masse des moines allemands, vers la fin du xve siècle, n'était soulevée par aucune « exaltation de foi » dont « ces gros tempéraments germaniques » étaient peut-être incapables ; mais il en était de même de la masse des religieux français d'alors et les exceptions abondent des deux côtés. M. R. a certainement entendu parler de Jean Tauler, de Maître Eckart, de Henri Suso, des Clarisses d'Unterlinden à Colmar, de l'auteur anonyme de la *Théologie allemande*, etc. On comprend fort bien qu'agacé de lire sans cesse dans certains écrivains d'outre-Rhin, « à propos de tout et à propos de rien », que par un privilège spécial le Germain seul a été doté des qualités les plus nobles, loyauté, sentimentalité, respect de la femme, chasteté, amour du travail, etc., M. R. ait refusé de s'enrôler dans

1. Je suppose que M. R. veut parler p. ex. du *Schimpf und Ernst* du franciscain Jean Pauli, de la *Flohhatz* du franciscain Murner, du *Rollwagenbüchlein* de George Wickram, du *Wendunmuth* de Kirchhoffer, de la *Gartengesellschaft* de Montanus etc., etc. Au fond, de l'un et de l'autre côté des Vosges, c'est le même ton débraillé, un peu plus vulgaire en Allemagne, un peu plus faisandé chez nous.

2. J'insiste sur ce mot, puisqu'il a plu à l'auteur d'écrire : « Le procédé employé *par tous ces gens* (Mme de Staël, les romantiques, les pangermanistes, société fort mélangée, comme on voit) est des plus simples. Il consiste *à faire abstraction de tous les documents historiques* sûrs et à opposer aux milieux parisiens les plus raffinés, conçus comme représentants de la France entière, les mœurs idylliques de quelque « patelin » allemand, entrevu au clair de lune, par la portière d'une chaise de poste ». On croyait jusqu'ici que l'auteur de l'*Allemagne* l'avait entrevue autrement que par la portière de son carrosse et qu'elle avait séjourné pas mal de temps dans la capitale intellectuelle du pays.

le chœur sacré du *Deutschtum* » (p. 412) ; mais il me semble un peu trop bienveillant néanmoins pour lui-même quand il déclare n'avoir jamais dépassé, dans un sens péjoratif « la stricte équité » dans tout le cours de son récit, ni tiré des conclusions risquées des faits qu'il allègue et qui parfois n'ont rien à faire avec son sujet [1]. Ce n'est pas tenir la balance égale de dire que les luttes politiques font « pousser une véritable moisson de trahison et de lâcheté sur le sol allemand » et de déclarer que les chroniqueurs de ce pays rapportent « sans une parole de blâme, les pires de ces trahisons lorsqu'elles semblent opportunes », en sous-entendant que pareilles turpitudes ne se rencontrent jamais dans les annales de notre propre pays. Car, s'il en était autrement, pourquoi donc appuyer sur un des côtés seulement et ne pas reconnaître que les récits de nos historiens, depuis Grégoire de Tours jusqu'à Comynes, fourniraient une fameuse série de guets-apens semblables à l'actif de princes et de seigneurs français? De fait, il faut bien avouer que la morale du moyen-âge se valait à peu près partout, étant partout défectueuse d'un bout à l'autre de la chrétienté et en dehors d'elle [2].

Mais notre auteur est persuadé que « toutes les notions supérieures, telle la conception du devoir de la justice, de la protection envers les faibles, de la loyauté et de la franchise avec les égaux, de l'honneur, guide suprême » ont été conçues et élaborées sur le sol seul de la France. Il veut bien admettre que « peut-être elles eussent gagné *d'elles-mêmes*, en tant que discipline collective sociale, les régions allemandes ; mais cette propagande, qui *devait amener une refonte totale des âmes germaniques*, eût été très lente » (p. 508). Heureusement que la Réforme clunisienne, qui avait porté jusque sur les bords de la Baltique la riche civilisation morale et matérielle de la France du XIIe siècle, en s'y installant à demeure, éprouva le besoin de gagner l'âme des nobles allemands aux desseins de la papauté. Elle eut pour collaborateurs les écolâtres vagabonds, venus pour étudier en France, mais « plus sensibles aux attraits du vin, des dés et des filles » ; ils en

1. Il est question par exemple de la mère de Gœthe et des sans-culottes à Francfort : de Frédéric-Guillaume III et de la campagne de 1806 (p. 417) ; des Herreros de l'Afrique occidentale (p. 427) ; de M. de Bismarck (p. 452). A quoi bon ? Et si la *Frau Rat* constate quelque part (p. 422) que nos soldats « préféraient mourir de faim plutôt que de demander quelque chose », en conclura-t-on que nos armées révolutionnaires n'ont jamais volé ni pillé, comme en Belgique et dans le Palatinat ?

2. M. R. en veut tout particulièrement à la morale ou plutôt à l'immoralité germanique. « Actuellement encore la population des campagnes dans toute l'Allemagne a conservé une conception du mariage qu'on pourrait s'attendre à rencontrer dans les tribus nègres les plus arriérées de l'Afrique » (p. 433), alors que « la virginité obligatoire pour la jeune fille est admise partout en pays roman, à titre de concept collectif ». Cela fait bien sur le papier, mais quand on connaît un peu la vie sexuelle journalière dans nos campagnes et dans nos villes d'industrie, on sait aussi combien peu la réalité répond à cette affirmation si catégorique.

rapportèrent néanmoins « une quantité considérable de notions d'ordre intellectuel et pratique ». A côté d'eux travaillèrent encore les mîmes et les jongleurs, « missionnaires de la civilisation », comme on le verra plus en détail dans un second volume. Les alliances royales princières et seigneuriales entre familles de France et d'Allemagne ne restèrent pas non plus sans influence sur le transfert outre-Vosges de ce « grand mouvement d'idéalisme français » (p. 516). Ce mouvement étant « inintelligible pour une tête allemande », le Saint Empire romain germanique « résista pendant un temps aux conceptions morales françaises, aussi énergiquement qu'à l'art gothique » (p. 527). Mais cette attitude récalcitrante ne lui servit à rien, car, dit en terminant M. R., « la France, au XIe siècle, a fait matériellement et moralement de ce pays, empêtré dans son passé, une nation moderne, selon les idées du temps, un peuple de guerriers libres et responsables, de clercs instruits et ardents au bien... en attendant que, pour parfaire sa tâche, elle l'initie à la magnifique culture courtoise » (p. 538).

Nous souhaitons que le second tome de l'ouvrage de M. Reynaud paraisse bientôt. Les théories et les affirmations discutables y tiendront forcément moins de place, lorsqu'entrant dans le plein de son sujet, il nous racontera avec tout le talent dont il a déjà fait preuve, le développement de l'influence sociale, artistique et littéraire de la France dans l'Allemagne du XIIe et XIIIe siècle et comment le génie français en prit possession pour un temps. Espérons seulement qu'il saura narrer cette conquête pacifique incontestable sans accentuer, comme il l'a trop fait jusqu'ici, la prétendue infériorité, je ne dis pas littéraire ou artistique, mais morale, de ceux qui allaient recevoir ces dons précieux d'une civilisation voisine. Nul peuple ne se crée sa civilisation tout seul ou s'il est obligé de le faire, par suite d'une situation géographique défavorable ou d'événements contre lesquels il ne peut rien, elle restera toujours forcément incomplète. Que serions nous nous-mêmes sans la Grèce et sans Rome, et qu'aurait été la Grèce sans l'Egypte et l'Orient ? Chacun des peuples d'Europe a eu ou bien aura son jour dans le développement de la civilisation moderne ; chacun a, plus que jamais, besoin des autres pour se perfectionner lui-même, mais chacun aussi peut revendiquer le droit de se développer selon son génie et d'après son propre idéal, sans avoir à l'emprunter à ses voisins.

Je ne veux pas terminer ce compte-rendu si long sans signaler les abondantes lectures de M. R. Le nombre des auteurs allemands qu'il cite, volumes, brochures, articles de revues est très considérable ; les citations nombreuses qu'il en fait sont-elles toutes empruntées directement à ces auteurs ou les a-t-il puisées en partie dans quelques écrivains qu'il cite plus fréquemment comme Waitz, Lamprecht, Brunner, A. Schultz, Henne-am Rhyn, etc. ? Je n'ai pas eu les moyens

de vérifier le fait là où j'écris cet article; mais je dois répéter que le travail de M. R. donne bien au lecteur l'impression d'être établi sur des bases très solides, partout où certaines idées théoriques à priori lui ont laissé la liberté d'esprit nécessaire et j'espère qu'il ne m'en voudra pas trop d'avoir exprimé franchement mes réserves à l'égard de certaines de ces idées, tout en reconnaissant avec plaisir le mérite de l'ensemble.

R.

L'Etat, ses origines, son évolution et son avenir, par Franz Oppenheimer, 1 vol. in-18, 1-228 p. trad. par W. Horn : (Giard et Brière, 1913).

Le petit volume qu'a traduit M. W. Horn est une nouvelle contribution à la littérature allemande, déjà si abondante sur l'essence et l'évolution de l'État, littérature qui prétend séparer la notion de l'État de celle du reste de l'organisation sociale, tout en faisant dépendre étroitement l'un de l'autre, ce qui, au lieu d'une simplification, est peut-être une complication : car il faut à chaque instant passer de l'état social à l'État tout court, et réciproquement ; et c'est d'ailleurs ce que fait l'auteur du présent volume. L'esprit dans lequel M. Fr. Oppenheimer aborde son sujet est extrêmement systématique : cela donne une grande apparence logique à son livre, mais inspire quelque inquiétude au lecteur sur la solidité de certaines de ses affirmations. Après avoir rappelé, sans les accepter, les définitions de l'État données par ses prédécesseurs, M. O. nous fournit la sienne comme étant la seule véritable : « L'État est entièrement quant à son origine et presque entièrement quant à sa nature pendant les premiers stades de son existence, une organisation sociale imposée par un groupe vainqueur à un groupe vaincu, organisation dont l'unique but est de réglementer la domination du premier sur le second, et cette domination n'a jamais eu d'autre but que l'exploitation économique du vaincu par le vainqueur ». Le livre de M. O. est le développement de cette pensée, qui, on le sent, prête le flanc à bien des doutes et des objections au moins quant à l'universalité de la définition. Comment les groupes vainqueur ou vaincu ont-ils pu se constituer sans un embryon d'État ? Où est la démarcation entre l'organisation de famille ou de clan, et l'institution d'un pouvoir politique ? La domination de vainqueur à vaincu n'a telle jamais eu qu'un but d'exploitation économique ? Les haines de race, de religion, les convoitises sexuelles, les croyances superstitieuses n'ont-elles jamais joué un rôle également important dans les conflits humains ? M. O. répond assez faiblement à ces objections et à d'autres, et après avoir nié la possibilité d'un État chez les peuples laboureurs et chasseurs, il examine la genèse de l'État « né de la subjugation d'un peuple de laboureurs par une tribu pastorale ou par des nomades maritimes » — ce qui « correspond à six périodes distinctes dans le développement de l'État ». L'auteur

ajoute d'ailleurs qu'il y a des États qui semblent les avoir traversées toutes, le plus grand nombre a sauté un ou plusieurs degrés. Le simple brigandage et la tuerie, puis l'esclavage ou le servage (ce que les Saint-Simoniens appelaient l'exploitation de l'homme par l'homme), le tribut, la cohabitation sur le même territoire, l'institution d'un organe de contrainte, et en même temps de protection, sont les étapes successives qui mènent à l'État constitutionnel moderne. A travers ces étapes surgissent tour à tour ou simultanément l'État féodal dont la forme est la domination, et le moyen d'action le moyen politique — autrement dit la force — et l'État maritime, où l'on rencontre « le moyen économique non plus en la qualité d'objet d'exploitation du moyen politique, mais comme sujet coopérateur dans la formation de l'État ». L'auteur suit historiquement ces diverses transformations en se servant beaucoup de Ratzel et de Bücher, et introduisant dans ses divisions pas mal d'artificiel. Il n'en fournit pas moins un tableau résumé, intéressant sous sa terminologie hérissée, de l'évolution sociale et politique. Sa conclusion est la tendance du développement de l'État « à s'annihiler dans son essence, à cesser d'être le moyen politique organisé pour devenir fédération libre » : en d'autres termes : « la forme extérieure restera en principe la forme établie par l'État constitutionnel moderne, le gouvernement au moyen d'un corps de fonctionnaires ; mais le fond, la substance de la vie historique, l'exploitation économique d'une classe par une autre doit fatalement disparaître... L'État de l'avenir sera la Société gouvernée par une administration autonome ». Pour atteindre ce but, le seul obstacle subsistant est, de l'avis de l'auteur, le maintien d'un des restes de l'ancien droit belliqueux dissimulé sous un masque économique, la grande propriété foncière. Il rattache à l'existence de celle-ci, par des liens plutôt fragiles, la théorie de la plus value qui « ne permet jamais aux ouvriers d'amasser assez de capital pour devenir à leur tour entrepreneurs » : mais l'évolution économique tend à la suppression de la *grande* propriété foncière (nulle part l'auteur ne dit où elle commence) : elle disparaîtra par la disparition de la rente foncière réduite elle-même à zéro par la concurrence des marchés. L'excédent de travailleurs libres qui s'offrent au rabais n'existant plus, « le moyen politique sera anéanti et le moyen économique gouvernera sans entraves ».

Tout cela manque singulièrement de précision, sinon de hardiesse de vues. La traduction de M. Horn doit suivre fidèlement le texte allemand : mais une bonne traduction de sociologie allemande ne peut pas être du bon français.

E. D'EICHTHAL.

La Philosophie de J. B. Vico, par Benedetto CROCE, trad. de l'Italien par Buriot-Darsiles et G. Bourgin, 1 vol. in-8°. 358 p. Giard et Brière, éd. 1913.

Ceci n'est pas un livre facile à lire. Vico, son commentateur le

reconnaît et le proclame, est un auteur obscur. Michelet lui a fait en France une certaine fortune en publiant en traduction un résumé de la *Science nouvelle* et en appelant l'Italie : « cette seconde mère et nourrice qui, jeune, m'allaita de Virgile et, mûr, me nourrit de Vico ». C'est encore lui qui déclare que « Vico n'avait pas été compris au XVIIIe siècle parce qu'il parlait pour le XIXe ». Il est de fait que fragmentairement beaucoup de ses idées — notamment celle des *cours* et des *recours* — ont servi à la philosophie et à l'histoire contemporaine : mais il est difficile d'y saisir un système d'ensemble cohérent et défendable[1]. M. Benedetto Croce, qui n'a pas pour son auteur une admiration sans réserves, rend grand service en publiant un nouvel exposé des théories de celui qu'il voudrait que les Italiens considérassent comme un *Altvater*, suivant le mot de Gœthe. Il joint à cette analyse critique trois bons chapitres sur la biographie de Vico, sur la « fortune » de ses idées, et sur les sources de la Gnoséologie vichienne. Le tout forme un ensemble instructif que MM. Buriot-Darsiles et G. Bourgin ont eu raison de traduire en français.

E. D'E.

— La traduction allemande, en vers, de la Divine Comédie par M. P. Pochhammer, est arrivée à sa troisième édition (*Dantes Göttliche Komödie* in deutschen Stangen frei bearbeitet... ; Leipzig, Teubner, 1913 ; in-8°, XCIV-462 pages). L'importance de l'introduction, des Appendices et des planches, sans parler du beau dessin d'E. Burnand, d'après le portrait de Dante par Giotto, recommande ce précieux volume à l'attention de tous les dantologues. Nous n'avons pas à apprécier ici la valeur de la traduction elle-même, dont nous persistons à regretter qu'elle rende par l'octave de l'Arioste les tercets dantesques ; le principal intérêt du livre, pour le public non allemand, réside dans les commentaires de M. P. Ses interprétations topographiques sur le voyage surnaturel de Dante et sur le parallélisme des trois régions qu'il visite sont assez particulières, ingénieuses, discutables, parfois inutiles (à quoi sert par exemple de réduire le plan de la Divine Comédie en notes de musique, « Notenblatt », p. 462 ?) ; mais malgré l'abus évident des représentations graphiques (p. LVI et LXXIX !), il y a dans tout cela beaucoup à prendre pour l'exégèse du poème. — H. H.

— La librairie Teubner de Leipzig vient de mettre en vente la quatrième édition de l'élégant volume de M. Karl Brandi, intitulé *Die Renaissance in Florenz und Rom* (1913) ; la première édition remonte à 1900. Le succès de ce livre est des plus légitimes, car la lecture en est agréable, et l'information solide, bien qu'elle ne s'étale pas en notes encombrantes au bas des pages. Peut-être même, à cet égard, la discrétion de M. B. est-elle excessive, car, depuis 1900, les notes bibliographiques placées à la fin du volume (p. 241-267) auraient pu s'enrichir davantage ; ainsi, à propos des œuvres de Laurent de Médicis (p. 256), si difficiles à se

---

1. « La question assez controversée de savoir si c'est par Vico ou par Herder qu'a été fondée la philosophie de l'histoire, écrit M. B. Croce, devrait être franchement tranchée en faveur de Herder, car son œuvre a l'allure d'histoire universelle qui fait défaut à la Science nouvelle », p. 55.

procurer jusqu'à ces dernières années, il fallait signaler l'édition très soigneusement annotée que vient de publier la maison Sansoni de Florence; même observation pour le traité *Della Famiglia* de L. B. Alberti (p. 252). Il est vrai que la bibliographie de M. B. enregistre presque exclusivement des publications allemandes; mais il se trouve que la production allemande, sur ces sujets, s'est presque entièrement arrêtée depuis une quinzaine d'années! — H. H.

— M. Giuseppe Borgiani consacre une intéressante étude au poète latin du XVIe siècle, Marcello Palingenio Stellato, et à son œuvre le *Zodiacus vitae*, dont l'histoire de la philosophie, des sciences occultes et de la libre pensée en Italie, à l'époque de la Renaissance, a eu souvent à s'occuper; mais il paraît que tous ceux qui en ont parlé jusqu'ici n'y ont rien compris, ont fait œuvre inutile, dépourvue de toute critique, et que Palingenio attendait encore l'homme qui allait pouvoir l'expliquer : enfin M. Borgiani est venu! Son livre est « à tous les points de vue, le commentaire le plus définitif et le plus complet du *Zodiacus vitae*, et de la personne de son auteur »; c'est lui qui l'affirme (p. 15); souhaitons seulement, pour l'agréable quiétude de M. Borgiani, qu'il n'ait pas de sitôt un successeur animé de la même humeur que lui! — H. H.

— Dans l'introduction de son *Inventaire des manuscrits de Winckelmann déposés à la Bibliothèque nationale* (Paris, Hachette, 1911, 8°, p. 151), M. André Tibal- nous avertit que les 21 volumes que possède notre grand dépôt des papiers de l'archéologue ne renferment aucun document inédit important. Il n'en a pas moins fait œuvre utile en dressant ce catalogue nécessaire. Ces manuscrits qui furent assez arbitrairement classés au Vatican, d'où ils vinrent à Paris en 1798, comprennent d'une part quelques lettres, notes et fragments de journal se rapportant au séjour en Italie; en second lieu des brouillons de différents traités que M. T. a rapprochés des imprimés, en nous donnant les passages inédits les plus remarquables; enfin, et surtout, une masse prodigieuse d'extraits empruntés aux lectures les plus diverses. L'auteur de l'inventaire s'est efforcé de dater chacun des cahiers des 21 volumes; il a reproduit pour quelques uns ce qu'il a jugé le plus important, en renvoyant à Eiselein et à Justi pour les textes ou les pièces déjà publiés. — L. R.

— M. Gustav Krüger a repris dans sa brochure, *Albrecht Thaer und die Erziehung des Menschengeschlechts* (Tubingen, Mohr, 1913, p. 44, mk. 1.20) un vieux problème de critique littéraire depuis longtemps abandonné : quel est l'auteur véritable du traité de Lessing, *die Erziehung des Menschengeschlechts?* Dans l'affirmation même de Lessing prétendant n'en avoir été que l'éditeur on n'a vu qu'une feinte. Pour M. K. l'auteur du traité serait Thaer dont le nom est plus familier aux agronomes qu'aux philosophes et aux critiques, mais qui dans sa jeunesse appartint à un groupe de jeunes gens curieux de questions religieuses ou philosophiques et en relations avec Lessing; Leisewiz, leur ami commun, servit sans doute d'intermédiaire. Dans une confession manuscrite adressée à sa fiancée à l'âge de 33 ans, Thaer parle à mots couverts de la composition de l'ouvrage qu' « un grand homme » aurait ensuite publiée avec des modifications. La thèse fut soutenue dans une biographie de Thaer par Körte, son gendre (1839), mais combattue par Guhrauer et depuis écartée ou ignorée par les autres critiques. J'avoue n'avoir pas été convaincu non plus par la démonstration de M. K.; il ne donne que des vraisemblances, mais pas de preuves irréfutables. Il faudrait d'ailleurs des matériaux plus abondants ou plus précis pour étayer l'argumentation — L. R.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 10 octobre 1913.* — M. Marcel Raymond, correspondant de l'Institut, président du Comité formé pour élever à Grenoble, un monument à la mémoire du général de Beylié, écrit pour prier l'Académie de la faire représenter par un de ses membres à la cérémonie d'inauguration qui aura lieu au mois de novembre.— L'Académie désigne M. Henri Cordier.

M. Héron de Villefosse donne lecture d'une note sur un diplôme militaire récemment découvert à Lyon par M. Philippe Fabia, correspondant de l'Académie, et M. Germain de Montauzan.

L'Académie décerne la médaille de la fondation Paul Blanchet à M. le capitaine Cassaigne du 4e tirailleurs (troupes débarquées au Maroc). M. le capitaine Cassaigne a déblayé un sanctuaire de la déesse Tanit à Siagu (Tunisie) et y a trouvé toute une série de statues de terre cuite qui meublent une salle entière du Musée Alaoui. Ces fouilles ont été faites par M. le capitaine Cassaigne sans subvention officielle.

M. Maspero donne lecture de son rapport annuel sur les travaux exécutés par le Service des antiquités d'Égypte. Il expose que l'année qui vient de s'écouler a été chargée particulièrement, tant à cause de l'application de la loi nouvelle sur les antiquités que pour la création et l'organisation de Musées provinciaux. Il donne ensuite quelques détails sur l'état des monuments de la Nubie, que la surélévation du barrage d'Assouân a noyés pour la première fois l'hiver dernier, sur la direction nouvelle qu'il a imprimée aux travaux de Karnak, sur l'achèvement des consolidations de Deir-el-Médinêh par M. Baraize, et de Gournah par M. M. Barsanti, sur le dégagement des avancés et de l'arrière-mur d'Abydos par Lefebvre. Il annonce, pour l'hiver prochain, des déblaiements importants à Kom-Ombo et à Dendèrah.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres — *Séance du 17 octobre 1913.* — M. Henri Cordier a reçu de M. le commandant Tilho une lettre datée de Mao (Tchad), 25 août 1903. M. Tilho a pu visiter un certain nombre de points intéressants non encore fixés avec précision sur les cartes : Dira, Beurfou à l'Ouest de l'Eguei (liaison avec la Toutouma), Siltou au Nord (prolongement du Toro vers l'Ouest), Kininga, Kizimi, Toungour, Koro-Toro; ces trois derniers points jalonnent le sillon du Bahr el Ghazal vers le Nord-Est. Il annonce qu'il a trouvé près de Toungour un document intéressant : les restes d'une tête d'éléphant enfouie dans le sable et représentée par une défense et un certain nombre de dents. Cette intéressante trouvaille prouve jusqu'à l'évidence que cette portion du désert était autrefois bien pourvue d'eau et de pâturages. Parmi les autres trouvailles, il faut citer un grand nombre de silex grossièrement taillés, épars dans des gisements de poteries brisées, des harpons et pointes de flèche taillés dans une roche assez dure qui n'est peut-être que de la matière osseuse, des tiges en forme d'alène de cordonnier, de vieilles lames de poignard, des débris de parures féminines, nouvelle preuve de l'habitabilité ancienne de ces régions aujourd'hui envahies par les sables du désert.

M. Wiet, maître de conférences à l'Université de Lyon, expose les résultats d'une mission qu'il a faite en Egypte, en 1911-1912, dans le but de rechercher des inscriptions arabes. Il a rapporté de sa mission environ 400 inscriptions ; les plus importantes consistent en onze décrets de l'époque des sultans mamlouks (XIIIe-XIVe siècle), dont il donne l'analyse.

M. Maurice Besnier, professeur à l'Université de Caen, fait connaître, d'après des lettres inédites de Mommsen, que celui-ci s'était proposé, en 1864, de dédier à l'Académie des inscriptions son édition du Testament d'Auguste, pour témoigner de sa gratitude à l'égard de la mission Perrot, qui avait déchiffré ce texte. Léon Renier lui ayant conseillé d'en faire plutôt hommage à l'empereur Napoléon III, Mommsen s'y refusa. Une épreuve imprimée de la dédicace à l'Académie et les deux lettres manuscrites relatives à cette affaire ont été insérées par Léon Renier dans son exemplaire de l'édition, qui appartient maintenant à M. Armand Rainaud.

M. Lucien Romier fait une communication sur Rome et la Saint-Barthélemy, M. Romier veut prouver, à l'aide de documents extraits des archives de France et d'Italie, que le cardinal de Lorraine avait annoncé le massacre de la Saint-Barthélemy dès le mois de juin 1572, trois mois avant l'événement. Il explique comment la conduite du cardinal, à Rome, et celle du pape Grégoire XIII paraissent s'accorder avec cette préméditation. Enfin il montre que Grégoire XIII, s'il fut probablement informé d'avance par les Guises du fait à venir, ne prit aucune part active dans sa préparation, mais se borna à l'approuver, une fois accompli.

M. Valois présente quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — **22 novembre.** — **1913**

Golénischeff, Les papyrus égyptiens de l'Ermitage. — O. de Lemm, Fragments coptes. — Bissing, La civilisation de l'ancienne Egypte. — Carbou, La région du Tchad et du Ouadaï; L'arabe du Ouadaï. — Gilbert, La philosophie religieuse des Grecs. — Wundt, L'hellénisme. — Quiggin, Les derniers bardes irlandais. — Fischer, La littérature souabe; Köstlin. — Conrad, Le Shakspeare de Schlegel. — Maricourt, La duchesse d'Orléans-Penthièvre. — Dufay, Les Sociétés populaires et l'armée. — Hanoteau et Bonnot, Bibliographie des historiques régimentaires. — Bernhardi, La guerre d'aujourd'hui. — Mme Siciliani. — L'administration communale de Cologne. — Francke, La métanétique. — Académie des Inscriptions.

Golénischeff, **Les Papyrus Hiératiques nos 1115, 1116 A et 1116 B de l'Ermitage Impérial à Saint-Pétersbourg**, 1913, imprimé par ordre de la Direction de l'Ermitage Impérial, in-fo, 8 p. XXVIII pl. en héliogravure, 28 en autographie, plus 4 pl. supplémentaires en héliogravure et 4 en autographie.

Golénischeff a bien raison de dire, dès les premières lignes de son Introduction, que « la présente publication de trois des plus intéressants papyrus égyptiens de l'Ermitage Impérial de Saint-Pétersbourg répond à un vœu de tous ceux qui s'occupent d'études égyptiennes ». Elle présentait des difficultés matérielles, qui l'ont retardée pendant un quart de siècle : la fragilité des feuillets empêchait qu'on ne calquât l'écriture, et d'autre part la teinte brun foncé qu'il avaient prise en rendait la reproduction malaisée par la typographie. C'est au cours des dernières années seulement, que les photographes employés par la Direction de l'Ermitage Impérial sont parvenus à obtenir des épreuves à peu-près satisfaisantes : encore reste-t il plusieurs endroits où le facsimilé ne montre pas ce que l'œil nu distingue sans trop de peine sur l'original, et auxquels il serait indéchiffrable si la transcription en hiéroglyphes ne nous permettait de le lire. D'autres se seraient-ils mieux tirés d'affaire dans d'autres pays ? Ces endroits sont peu nombreux, et on les rencontre surtout au verso des papyrus, dans des documents d'ordre secondaire. Les œuvres littéraires, qui font l'intérêt de la collection, sont de lecture facile d'un bout à l'autre, et c'est l'important pour nous.

Le papyrus n° 1115 couvre les huit premières planches. Il contient le *Conte du Naufragé* dont Golénischeff lui-même a donné récem-

ment une édition remarquable, dans la *Bibliothèque d'Etude* de l'Institut Archéologique du Caire. L'écriture en est large, épaisse, tracée d'une main ferme et experte : elle offre de l'analogie avec celle du *Papyrus Prisse*, et c'est avec raison que Golénischeff attribue l'exemplaire, sinon la rédaction première, aux derniers temps de la XIIe Dynastie. Les deux papyrus n° 1116 A et n° 1116 B étaient roulés l'un sur l'autre, et l'aspect de l'écriture trahit, dès l'abord, une date plus récente. En effet, la face principale en était occupée par des comptes, établis pendant la seconde partie du règne de Thoutmôsis III, au temps où ce Pharaon avait associé son fils Aménôthès II à la couronne. Lorsque ces documents eurent perdu leur utilité immédiate, un scribe Khâmouasît entre les mains de qui le n° 1116 A tomba, et un autre scribe qui devint propriétaire du n° 1116 B, transcrivirent au verso deux morceaux qui jouissaient alors d'une grande vogue, s'il faut en juger d'après le nombre de copie fragmentaires qui nous sont parvenus des deux : c'est en effet, pour le n° 1116 A, les débris du Papyrus n° 4658 de Moscou, pour le n° 1116 B deux Ostraca, l'Ostracon n° 1364 M de Liverpool, et l'Ostracon n° 38 de la collection Flinders Petrie, puis la tablette n° 25224 du Caire, découverte par Loret à Sakkarah. L'écriture des œuvres littéraires, plus soignée que celle des pièces de comptabilité, nous ramène à la seconde moitié de la XVIIIe Dynastie, peut-être aux débuts de la XIXe, mais certains aspects de la langue semblent nous obliger à en reporter la composition beaucoup plus haut, probablement aux siècle du premier empire thébain. Le déchiffrement matériel n'était pas sans difficultés ; Golénischeff les résolues avec la collaboration constante d'Alan H. Gardiner. Ce n'est pas la première fois que celui-ci met, de façon désintéressée, sa connaissance profonde de la paléographie égyptienne à la disposition de ses confrères, et l'on ne saurait trop le remercier de son obligeance. Grâce à cet effort concerté, les transcriptions en hiéroglyphes qni accompagnent les facsimilés photographiques sont d'une fidélité rare : je ne pense pas qu'on trouve beaucoup de corrections à y opérer, même aux passages les plus embrouillés,

Les deux textes sont de tendances assez différentes. Le premier appartient au genre gnomique ; Golénischeff le compara, dès l'instant de la découverte, au *Papyrus Prisse* et au *Papyrus moral de Boulaq*, mais en spécifiant que les conseils qu'il contenait étaient adressés à un Pharaon. Et en effet, un petit morceau de papyrus qu'il n'avait pas remarqué tout d'abord lui a révélé que les personnages mis en scène sont un roi de la IXe ou Xe Dynastie héracléopolitaine, et son fils Marikariya. Il est fâcheux que le nom du père soit détruit, car le renseignement nous aurait fourni enfin un point fixe dans la série de cette dynastie décevante : c'était peut-être un Akhthoès, l'Ouakkarîya-Khatouî qui est ressorti de terre il y a une dizaine d'années, mais il ne faut considérer cette suggestion que comme une tentative déses-

pérée d'arriver à un semblant de classification. Quel que ce soit ce souverain, il ne se borne pas à énoncer des préceptes généraux, mais il fait allusion aux événements de son propre règne, surtout à des troubles sur la frontière : comme dans *les Enseignements d'Amenemhait,* il y a des dessous d'histoire sous la rhétorique des dehors. Le sujet du papyrus n° 1116 B appartient à un genre de composition, dont nous avons déjà plusieurs exemples dans la littérature égyptienne, la prophétie attribuée à un sage antérieur de beaucoup aux temps où elle se réalise. L'auteur raconte comment le roi Sanafraouî, à l'issue d'un conseil de cabinet, manda près de lui un devin célèbre et lui demanda des clartés sur le sort que l'avenir réservait à l'Egypte. L'homme annonce qu'un jour se lévera où les barbares de l'Orient envahiront la vallée du Nil, et où le pays entier plongera dans l'extrême misère : la nature conspirera avec les hommes à le ruiner. Toutefois, après des années de malheur, un Pharaon surgira au sud, qui réunissant les deux couronnes sur sa tête, expulsera les étrangers et rétablira la domination du peuple sur les Libyens comme sur les Asiatiques. « La vérité rentrera à sa place, le péché sera rejeté au dehors, « et joyeux sera qui, le voyant, sera au service du roi. Le savant me « versera une libation d'eau, voyant que ce que j'ai dit arrive ». C'est le thème développé ailleurs dans ce que Gardiner appelle *les Avertissements d'un sage,* et dans la prédiction d'Aménôthé fils de Hapouî : Manéthon se laissa tromper à cette dernière, comme on sait, et l'introduisit dans son histoire avec beaucoup d'autres fables.

Ces textes sont difficiles et ils fourniront matière à commentaires nombreux pendant longtemps encore. Golénischeff les a analysés sommairement dans l'Introduction qui précède les fac-similés, et par avance il se défend modestement contre le reproche qu'on serait tenté de lui adresser pour ne pas avoir essayé de les traduire : comme il y était mieux préparé que personne, il y aurait mieux réussi. Puisqu'il ne l'a point fait, acceptons son œuvre telle qu'il a voulu nous la livrer, et remercions-le du soin avec lequel il a édité ces beaux fragments de la littérature égyptienne : il nous a rendus ses obligés une fois de plus, nous tous qui travaillons à en reconstituer le tableau.

G. Maspero.

O. de Lemm, **Bruchstücke Koptischer Märtyrerakten,** I — V (Extrait des **Mémoires de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg,** VIIIe série, t. XII, n° 1 ; 1913, Saint-Pétersbourg, in-8° XII 84 p. et 1 planche de facsimilé.

Idem, **Koptische Miscellen,** § CXXXI-CXXXII (Extrait du *Bulletin de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg,* 1913, Saint-Pétersbourg, in-8°, 12 p.

Idem, **die Thalassion-Legende bei den Kopten** (Separatabdruck aus dem *Corpus Hamletleum*), 1913, Privatdruck (Drugulin), in-8°, 9 p.

M. de Lemm continue ses publications de fragments coptes et de notes critiques avec une constance infatigable : il est fâcheux

que la nature même de ces travaux m'empêche de pouvoir faire ici autre chose que de les signaler, car ils sont de ceux qui honorent le plus notre science. La première de ces trois brochures contient les restes en dialecte memphitique et en dialecte thébain de cinq Panégyriques ou Actes, ceux de Saint-Théodore l'Oriental et de ses compagnons Panikyros le Persan et l'Arabe Léontios, les Miracles de Saint-Théodore l'Oriental, les Martyres de Saint-Léontios l'Arabe, de Saint-Héraclide et de Saint-Isidore. Les textes eux-mêmes présentent un médiocre intérêt, comme c'est le cas pour la plupart des écrits de cette nation : ce sont des exercices de rhétorique religieuse, où la vérité disparaît sous les exagérations de l'imagination monastique. L'intérêt de la publication réside dans les notes, et surtout dans les *Index* très complets que M. de Lemm a mis à la suite des textes coptes et de leur traduction. La seconde brochure renferme avec une correction à l'interprétation d'une note grecque de Beermann à sa publication sur les évangiles de Koridethi, un fragment des mémoires de Dioscore en dialecte thébain, appartenant au Musée de l'Ermitage. Lemm lit avec raison ὁλοκοτίνον, en copte *holokotsi*, « une pièce de monnaie, un *sou* », où Beermann déchiffrait ὁλοκαύτωμα « un holocauste, un sacrifice par le feu » ; il faudrait joindre, à la bibliographie qu'il donne » (p. 632-633, note 17) des *Mémoires* de Dioscore, la mention des manuscrits, en dialecte thébain, qui se trouvent au Musée du Caire et dans la collection Pierpont Morgan. La troisième brochure comprend, sans introduction, commentaires ou notes d'aucune sorte, les débris d'une homélie en dialecte thébain, où les vertus de l'Archange Saint-Michel et ses miracles étaient racontés : ils sont empruntés à un manuscrit de la Bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg qui provient de Tischendorff. — Je souhaite que M. de Lemm se décide à réunir ses études en volumes : j'ai constaté avec regret que la plupart des savants qui s'occupent de copte ne les connaissent que de nom, et qu'ils ont grand peine à se procurer celles d'entrés d'elles qui datent de quelques années.

G. Maspero.

Fr. W. de Bissing, **die Kultur des Alten Ægypten**, 1913, Leipzig, Quelle et Meyer, petit in-8° VIII 87 p. et 38 illustrations.

Je n'aurais pas imaginé qu'il était possible de tracer un tableau aussi complet de la civilisation de l'Egypte Ancienne en aussi peu de pages. L'exposition est souvent un peu dense, mais elle se maintient toujours claire, et pourvu qu'on lise le texte avec une attention soutenue, on y retrouve nettement présentés les faits et les considérations qui peuvent aider un lecteur ordinaire à se figurer exactement ce qu'était l'Egypte pharaonique. L'évolution de l'état fournit la matière d'un premier chapitre, après quoi la constitution de la société égyptienne dans la vie et dans la mort occupe une douzaine de pages. La littéra-

ture et la science obtiennent les vingt-trois pages suivantes, mais en revanche, les arts sont resserrés en neuf pages ; les vingt-quatre dernières pages traitent de la religion, et un *Index* fort complet termine le volume. Je l'ai examiné de près et j'y ai pris grand plaisir : est-ce à dire que, s'il fallait le discuter point par point, je n'aurais pas à y relever plus d'une assertion contestable ? J'ai vu avec satisfaction que Bissing n'admettait pas la chronologie par trop réduite de Meyer, Breasted et Borchardt. Tandis que ceux-ci s'efforcent, pour des raisons astronomiques *à priori*, de raccourcir le plus possible la durée du premier empire thébain, il élargit leur cadre et il propose des dates moins invraisemblables que les leurs, soit environ 2900 av. J.-C. au lieu de 2160-2000 pour la XIe dynastie, 2850-2640 au lieu de 2000-1788 pour la XIIe, 2640-1600 au lieu de 1788-1580 pour les dynasties qui régnèrent entre la XIIe et la XVIIIe. Evidemment ce ne sont là que des approximations, et il a soin de l'indiquer, mais elles prêtent un jeu suffisant à la chronologie de l'époque, et elles ne contraignent pas l'historien à entasser une centaine de rois plus ou moins dans un espace de deux siècles, comme le veulent les partisans de l'astronomie. D'un autre côté, pourquoi Bissing ne laisse-t-il pas à Sethe sa batterie de quatre Sésostris ? Le Sésostris de la XIIe dynastie est une hypothèse malheureuse. Manéthon qui, pour ne pas laisser hors cadre le Sésostris légendaire d'Hérodote, l'identifia par assonance à l'un des Sanouosrît, on ne sait lequel. Je crois qu'il en sera des Sésostris de Sethe ce qu'il en a été de ses chassés-croisés entre Thoutmôsis Ier, Thoutmôsis II, Thoutmôsis III, Hatshopsouîtou, et qu'une critique moins facile à contenter que la sienne les éliminera de l'histoire : si pourtant on préférait, pour raisons d'euphonie, les formes grecques aux formes égyptiennes, il faudrait se borner à agir comme Manéthon, c'est-à-dire différencier les Sanouosrît et appeler Sésonchôsis le premier, puis Sésostris, au choix, le second ou le troisième d'entre eux, selon l'inclination du moment.

L'illustration est heureusement choisie et complète celle du petit livre de Hunger et Lamer sur les civilisations orientales, dont j'ai rendu compte ici-même, il y a quelques semaines. L'impression est bonne et le caractère employé très lisible : en somme, et donné le prix, un petit livre excellent pour la forme matérielle comme pour le fond.

G. MASPERO.

Henri CARBOU. **La région du Tchad et du Ouadaï.** Études ethnographiques et dialecte toubou. Paris, Leroux, in-8°, 1912, t. I, 380 pp.; t. II, 272 pp. et carte. (Publ. Fac. Lett. Alger, t. XLVII et XLVIII).

— **Méthode pratique pour l'étude de l'arabe parlé au Ouaday et à l'est du Tchad.** Paris, Geuthner, p. in-8°, 1913, 257 pp.

Les ouvrages de Barth et de Nachtigal étaient jusqu'ici les sources où l'on pouvait abondamment et sûrement puiser des renseigne-

ments sur l'histoire, les institutions et les langues de la région du Tchad, et M. Van Vollenhoven avait rendu naguère un excellent service au grand public, en traduisant pour le Comité de l'Afrique française, les chapitres de Nachtigal relatifs au Wadaï. Sans en rendre la lecture tout-à fait inutile, non plus que celle de quelques autres travaux sérieux, le « manuel » de M. Carbou permettra d'obtenir plus rapidement une documentation précise. Instruit par un long séjour au Soudan Central, M. C. a su placer les résultats de l'expérience qu'il a acquise et les documents nouveaux qu'il a recueillis, dans le cadre des faits déjà connus, les discuter, les compléter et les classer. S'il y avait un reproche à lui faire, ce serait d'avoir pris trop au sérieux toutes les opinions antérieures aux siennes, et d'avoir ainsi ralenti parfois et obscurci son exposé.

Ces trois volumes ne contiennent pas de découvertes sensationnelles : mais elles apportent consciencieusement des précisions heureuses sur l'histoire des populations. Sans doute les anciennes et larges migrations des peuples, celles qui importent surtout à l'historien et au linguiste, restent obscures ; mais refusant de se lancer dans la retentissante et fantaisiste hypothèse, l'auteur nous renseigne avec sûreté sur des mouvements restreints dans l'espace et dans le temps. Ses documents ethnographiques sont en grande partie nouveaux : le chapitre relatif au Wadaï est particulièrement instructif.

Les recherches linguistiques de M. C. ont porté sur l'arabe et sur le toubou. Publiant en 1904 (*Rabah et les Arabes du Chari*) et en 1906 (Documents sur les langues du l'Oubanghi Chari) les notes du regretté Dr Decorse, j'indiquais le caractère tout provisoire de ces travaux, et j'espérais que de nouvelles recherches les rendraient bientôt inutiles. M. C. vient de réaliser cet éspoir en ce qui concerne le vocabulaire du *Rabah* et les pages consacrées au toubou dans les *Documents* [1]. — Son exposé de cette dernière langue n'est pas lui-même définitif : le vocabulaire, qu'il a recueilli et bien classé, est très intéressant, mais en somme assez restreint, et il paraît vraisemblable que la langue est plus touffue ; la morphologie et la syntaxe sont compréhensibles, grâce aux nombreuses phrases courantes publiées par M. C. Mais ce sont là sans doute des fragments de conversations entretenues avec des Français, et quelques chansons ou récits, naïvement recueillis sur la bouche des indigènes, permettraient une étude plus solide. L'exposé grammatical manque un peu d'ordre, et l'on n'aperçoit pas toujours pourquoi il intervient au milieu du vocabulaire ; la conjugaison de quelques verbes eut été utile ; elle eut sans doute aidé à préciser le flottement entre certains sons, b et f, m et u, th et g, kh et attaque vocalique, t et d, etc. ; — la formation du futur par le « présent » accompagné d'un adverbe ou d'un verbe inchoatif (p. 223) est intéressante par sa généralité (voir notamment

1. Voir aussi l'article du lieutenant Derendinger (*Revue Africaine*, 1912).

l'arabe) ; faut-il admettre deux verbes *darégé* et *dérégé* ? — M. C. reconnaît l'existence de dialectes dans le toubou : il est tout qualifié pour poursuivre dans cette direction son étude, en précisant et élargissant les documents publiés ici.

Le volume que M. C. a consacré à l'arabe a un caractère pratique ; son format est « portatif » ; la méthode qu'il a suivie plaira aux officiers et aux administrateurs, pressés d'apprendre des mots et des formes ; était-il possible, sans sortir du terrain pratique, de serrer de plus près la logique des faits ? — L'exposé grammatical contient 143 pages que suivent 73 pages de textes assez insignifiants et 84 pages de vocabulaire : il y a là tout ce qui est nécessaire à un fonctionnaire laborieux pour se mettre en état d'être compris.

On n'aperçoit pas tout à fait clairement la nature de la langue étudiée par l'auteur. Dans son grand ouvrage, il précise (on pouvait le prévoir) l'existence de dialectes ; mais on n'en trouve guère mention dans la méthode. Il semble que préoccupé du but pratique qu'il poursuivait, il se soit attaché à donner des faits généraux, et à s'en tenir à la langue que les indigènes, qui savent l'arabe, parlent avec les Européens. Il sera intéressant d'aller plus loin, et les documents dialectaux bien recueillis seront précieux. Tant qu'on n'aura pas fait ce travail, il semble qu'il sera difficile de préciser l'appréciation vague que j'ai donnée naguère : les dialectes du Tchad sont orientaux et non maghrébins. Il était d'ailleurs évident à priori que c'étaient des dialectes bédouins ; les populations qui les parlent n'ayant point modifié sensiblement leur manière de vivre, les dialectes ne pouvaient avoir subi de profonds changements internes. La contamination des idiomes nègres semble n'avoir eu qu'une bien faible action, et la langue arabe paraît avoir résisté plus énergiquement que le sang arabe : même chez des populations très mélangées, l'arabe n'a emprunté qu'un nombre restreint de mots désignant des animaux, des plantes, des ustensiles, quelques petits phonèmes accessoires (exclamations, etc.), peut-être quelques formes syntactiques, l'interrogation par exemple.

Mais, si l'on prétend remonter aux origines, ces indications sont insuffisantes pour éclairer les renseignements que fournissent les traditions locales et les documents écrits. Les Arabes dits Choa par exemple, sont divisés en Hassaouna venus de Tripolitaine, et en Djohaina venus du Kordofan et du Darfour : la linguistique paraît l'ignorer ; les dialectes du Tchad, comme bien des idiomes du Maghreb et de l'Égypte, n'ont pas été influencés par les dialectes sédentaires et citadins de ces derniers pays. Mais on ne saurait dire actuellement à quel groupe d'Arabie ils appartiennent, et si Djohaina par exemple est une indication à conserver, et s'il n'y a pas quelque réalité dans les traditions qui attribuent aux uns une origine yéménite, aux autres des ancêtres nés dans l'Arabie Centrale (Hidjaz). —

Là encore, M. C. est tout désigné pour continuer les études qu'il a si utilement commencées, et qui ont été heureusement encouragées par M. René Basset [1].

M. G. D.

Griechische Religionsphilosophie von Otto Gilbert ; IV-554 pp., in-8° ; Leipzig, Engelmann, 1911.

Histoire générale de la philosophie grecque du point de vue des thèses religieuses : l'auteur analyse au début les cosmologies primitives, ramenées par lui à trois principales : 1° le groupe ciel et terre ; 2° la nuit ; 3° la terre et l'eau ; principes matériels divinisés à côté desquels l'*Éros* joue le rôle de principe moteur. Les *cercles* de Phérecyde sont les cinq régions du ciel suprême, de l'éther enflammé, de l'air, de la terre, du Tartare, suivant une conception générale d'enveloppement des principes inférieurs par les principes supérieurs et plus divins, que nous retrouverons jusqu'à Aristote. Et ces cosmogonies précèdent logiquement, autant que chronologiquement, les premières formes de la philosophie grecque, parce que celle-ci est issue de la même préoccupation de trouver, dans les éléments réels de l'univers, le principe divin qui l'explique. Cette philosophie débute par la conception moniste, d'une part chez Thalès et ses successeurs, d'autre part chez Héraclite. A ce monisme s'oppose le dualisme de Pythagore et de Philolaos. L'école d'Élée représente le conflit entre ces deux tendances de l'un et du multiple ; les physiciens nouveaux, Empédocle et Anaxagore, essaient une conciliation.

Toutes ces doctrines affirment la réalité d'un être, un ou multiple, et son existence absolue : affirment la véracité et par conséquent la divinité de la pensée rationnelle, développement naturel de la pensée

---

1. La « méthode pratique » contient un peu plus de fautes d'impressions qu'il ne faudrait, et quelques-unes pourront gêner les débutants ; p. 15. *n'antik* pour *na'tik* (avec *ta* emphatique) est-il isolé ? — p. 16. *abu lolōb*, quand le classique dit *abu laulab*, est intéressant ; — p. 18 on eût pu mieux préciser le grand flottement de vocalisation qui existe entre les pluriels *fi'āl*, *fu'āl* et *fu''āl*, ici, comme en bien d'autres dialectes arabes ; — p. 30 *chenho* : conf. *aśenhu* du maghrébin et *śinu* de Bagdad ; — p. 39 *nehddesek* est imprononçable ; — p. 44 *bāch* et *doud* « lion » sont-ils des mots nègres ou des euphémismes arabo-turcs (??) : faut-il comparer *bachoum* « chacal », en se rappelant le maghrébin *sid?* — p. 53 lire *khadra* : *e* muet est dangereux en transcription : — p. 57 l. 14, erreur de composition ; — p. 62. *kubārāt* est pluriel en *āt* du pluriel *kubār* ; — p. 65. *benāt* est pluriel féminin en *āt* ; — p. 66 *hidjar* est *fi'āl* ; — p. 67, 9° c'est un pluriel féminin où *h* est pour *w* = hamza : — il semble que le pluriel *fu'lān* soit rare, alors que le masdar de ce type est constant dans les documents inédits du Colonel Largeau ; — p. 78 fin : pas de suffixe ; — p. 101. *dugud* est sans doute *d(al) waqt da* ; — p. 181 *agdi nnār* avec un *dal* (*waqada*) ; — p. 197 *fardh* avec *dad*, le vêtement obligatoire qui couvre la nudité, le pagne autour des reins : il peut y avoir confusion avec *farda* (en *dal*), puisque, selon M. C., les indigènes ne distinguent pas à l'oreille ces deux dentales ; — p. 223 l. q. lire *makrūh* ; — id. l. 18 lire *feter* avec *ta* emphatique ; — p. 226. l. 10 lire 10 de *dou l hidja* ; etc.

sensible ; affirment la valeur de la loi. Les sophistes au contraire enseignent que l'être n'est pas ; et, acceptant avec leurs prédécesseurs l'identité d'origine de la sensation et de la raison, concluent que la vérité n'est pas, que toute loi est convention, que le bien n'est pas. Et c'est contre cette négation nouvelle que Socrate reprend au contraire l'affirmation absolue de la loi rationnelle, de l'être et du bien. Le socratisme est en ce sens l'héritier et le continuateur légitime des vieilles philosophies essentiellement fondées sur la croyance à la valeur divine des principes de l'être et de la pensée. Le dualisme platonicien du sensible et de l'intelligible, l'énergétisme d'Aristote dérivent de ce dogmatisme religieux autant que philosophique. Or toutes les doctrines antérieures ont fait un Dieu plus ou moins matériel et partiel, et la philosophie d'Aristote est un effort pour résoudre cette antinomie dominante : Dieu est une pure énergie immatérielle mais qui, chez Aristote comme chez Platon, enveloppe matériellement la sphère du monde et agit sur elle par le pourtour des cieux : antinomie de la pensée et de l'être [réduite chez Descartes aux rapports de l'âme et du corps par la glande pinéale] coextensive au monde et à ses sphères chez Aristote.

Enfin, à la philosophie du concept succèdent l'épicurisme et le stoïcisme. Épicure et Démocrite sont liés par un matérialisme analogue. Mais chez Démocrite les dieux, qui constituent le divin du monde, sont des atomes de feu qui possèdent avec la chaleur, la capacité de sentir et de penser ; en sorte que toute pensée et toute action dans le monde dérivent de cause en cause de ces substances divines. Chez Épicure au contraire les dieux sont des formes analogues aux formes humaines, des combinaisons d'atomes *sui generis* distincts des atomes matériels du feu et distincts des hommes. Il y a donc entre les dieux d'Épicure et le monde, à tous ses degrés, différence d'origine et de nature, indépendance et solution de continuité, par conséquent, dans l'esprit sinon dans la lettre, athéisme qui s'oppose au théisme de toutes les philosophies antérieures. Le stoïcisme au contraire, avec Zénon, recueille dans toutes les philosophies précédentes les éléments du divin ; prend pour base la doctrine du feu d'Héraclite, identique à Dieu, mais la combine avec le dualisme d'Aristote : Dieu et matière : réalise cette matière abstraite d'Aristote en face du dieu d'Héraclite ; fait de l'évolution des mondes le processus de ce double principe de matière et de divinité ; oppose à l'idée d'existence purement quantitative l'idée de valeur, à la vie d'ici-bas la vie d'au-delà, au bien absolu le mal radical, aux sages les insensés. Ainsi le stoïcisme et l'épicurisme, dernière issue de la philosophie grecque, recueillent et opposent les deux tendances, théologique et athée, qui se font jour dans toute son histoire. Réduction scientifique de tout ce qui est à l'unité d'existence matérielle, sans distinction de valeur, sans ordre d'existence transcendante : épicurisme ; affirmation

de la dualité absolue du jugement d'existence et du jugement de valeur, de la terre et du ciel, du matériel et du divin : stoïcisme.

Ce livre appelle une conclusion, un jugement sur ces jugements grecs, que l'auteur, arrêté par la mort, aurait peut-être senti le besoin de rédiger à la suite. L'ouvrage est pieusement édité par sa veuve ; de nombreux renvois sont faits à un livre antérieur de Gilbert, *Meteorologische Theorien*. La *Philosophie religieuse de la Grèce* est une contribution réfléchie et documentée à cette histoire de la liaison des concepts qui est le but essentiel de toute philosophie.

E. Thouverez.

Geschichte der griechischen Ethik, von Max Wundt ; IIer Band : *der Hellenismus* ; IX-506 pp., in-8°, Leipzig, Engelmann.

Le plan primitif ne comprenait que deux volumes ; il en suppose trois aujourd'hui. Nous avons rendu compte du premier ; le deuxième, que voici, va d'Aristote à Marc Aurèle ; le troisième sera consacré à l'influence chrétienne et au néo-platonisme. La même conception de l'histoire de la philosophie, les mêmes qualités concrètes, que nous avons précédemment signalées, caractérisent cette seconde partie. L'état social, l'état des mœurs et des idées est présenté partout comme conditionnant et encadrant les systèmes théoriques. La marche de l'esprit grec vers l'hellénisme, la tendance au monarchisme, la subordination de la vie politique à la vie domestique, le culte du moi, l'intérêt qui s'attache à l'homme privé, tels sont les traits essentiels de cette période de l'histoire. Platon s'efforce avec peine, pour orienter son système, fils du Ve siècle, dans les directions nouvelles du IVe, expérience et science ; l'avènement du subjectivisme, qui donne un sens à l'univers perçu du point de vue du moi, a pour conséquence qu'on s'intéresse davantage aux choses de l'univers ; on en scrute avec plus de soin le contenu empirique [comme Hegel s'intéresse aux faits par amour de l'idée] : philosophie subjective et science positive ; les penseurs se détournent des grands faits politiques contemporains ; Aristote édifie un système pendant qu'Alexandre conquiert le monde ; et les détails qui nous sont donnés, pour la première fois avec abondance, sur la vie privée d'Aristote sont un signe des temps. Platon a maladroitement soudé la physique du Timée à sa théorie des idées ; le système d'Aristote est une fusion parfaite de la pensée rationnelle et de l'expérience.

De même qu'autour de Platon se groupent Antisthène et Aristippe, de même autour d'Aristote se trouvent Epicure et Zénon, mais le caractère distinctif du IVe siècle est la prédominance de la science sur l'action, et, malgré les apparences contraires qui résultent après coup d'une illusion d'optique, l'épicurisme et le stoïcisme, à leurs origines, sont moins des manuels d'action que des philosophies théoriques de

l'univers fondées sur les concepts pratiques de l'action. Au contraire le scepticisme qui se rattache à Pyrrhon, et, par l'école d'Elis et par Anaxarque, à la philosophie de Socrate et de Démocrite, le scepticisme est un mouvement nouveau qui devait s'enfler jusqu'à l'hellénisme. Epicure et Zénon sont des faiseurs de livres, des descendants du IVe siècle ; Pyrrhon seul vit sa vie, ouvre ses voiles à l'avenir. Les sceptiques et les académiques sont des novateurs et précurseurs.

L'hellénisme est la culture orientale qui a ce double caractère d'être issue des Grecs et de conduire à l'unité romaine. Ce qui le caractérire au dedans c'est l'antinomie entre ses deux tendances, du rationalisme objectif et de l'inpressionisme subjectif. Dans la Grèce primitive le monde apparaît à l'homme comme étranger à la pensée ; la Fatalité y domine ; c'est la doctrine ancienne qui triomphe en Grèce pendant deux siècles après la chute de l'hégémonie politique de l'Ionie. Après la chûte d'Athènes, c'est la philosophie athénienne qui triomphe et qui impose au monde les lois et les formes de l'esprit ; le monde devient rationnel. Et enfin le monde rationalisé se retourne contre l'esprit pour l'enserrer dans ses liens ; tout est raison, expérience rigoureuse, science ; et l'impression subjective est le seul domaine qui reste à l'esprit. Un monde extérieur à la pensée, un monde pénétré par la pensée, un monde asservi par la pensée, telle est la Grèce ancienne, athénienne, hellénistique.

L'empire romain recueille l'héritage de la pensée grecque. Il réalise le rêve grec de remplacer partout la trame du destin, la τύχη extérieure, par l'œuvre de l'habileté humaine, la τέχνη interne ; de créer l'unité du monde politique et spéculatif par la synthèse administrative de toutes les actions individuelles, par la division du travail, la hiérarchie des fonctions, la monarchie. Néron, Trajan, Hadrien se retournent vers la Grèce. La culture grecque aboutit à deux tendances principales : épicurisme, éclectisme. Le mélancolique Lucrèce salue dans Epicure le libérateur des craintes religieuses ; Cicéron, homme d'état et par conséquent d'action, concilie le devoir des stoïciens et la liberté des académiques. Plus important que les néo-pythagoriciens, d'importation étrangère, Plutarque dirige vers la culture des âmes la pensée religieuse de Platon. Les cyniques reparaissent en marge des stoïciens. Les stoïciens, qui embrassaient toute une synthèse cosmique avec Zénon, qui se réduisaient à la synthèse sociale et politique avec Blossius, se réduisent plus encore à la sphère du perfectionnement individuel avec Epictète, à la contemplation pure d'un univers héraclitéen avec Marc-Aurèle. Tout passe et tout est Dieu. Platon et Marc Aurèle sont aux deux termes de la pensée éthique. Platon veut soumettre l'univers à sa pensée. Marc-Aurèle se résigne à n'être, avec sa pensée, qu'un point imperceptible dans le devenir infini du monde. Tel est l'ouvrage de Wundt, singulièrement suggestif dans ses perpétuelles synthèses, et dans lequel, aux plus grandes hardiesses de la

pensée, découpant l'histoire par thèses et anti-thèses suivant la dangereuse méthode de Hegel et d'Auguste Comte, s'allie toujours une notation précise et exacte des faits de détail.

E. Thouverez.

E. C. Quiggin, **Prolegomena to the study of the later Irish bards 1200-1500** (*The Proceedings of the British Academy*, vol. V) London, gr. in-8°, 56 p.

A côté des monologues et des dialogues en vers qui constituent le fond de l'epopée irlandaise, s'est développée dès le VIIIe siècle de notre ère une littérature proprement lyrique qui comprend des panégyriques, des poésies d'inspiration religieuse, des satires et des élégies. Cette littérature est l'œuvre des *fili* et des bardes attachés aux grandes familles irlandaises. M. Quiggin étudie sommairement l'œuvre des derniers bardes irlandais du XIIIe au XVIe siècle, dont les principaux poèmes ont été conservés dans une douzaine de collections datant du XIVe au XVIIe siècle. C'est la poésie de cour, une des caractéristiques de la civilisation du moyen âge. L'étude en est intéressante sous la forme qu'elle a revêtue en Irlande où elle commença plus tôt et finit plus tard que dans les pays scandinaves. Cette poésie, souvent sèche, quelquefois banale, déconcerte parfois notre goût; elle n'a guère subi l'influence de la culture classique, et reflète dans une certaine mesure le caractère archaïque de la civilisation irlandaise. Elle offre des rapports étroits avec la poésie galloise de la même époque et procède comme elle par courtes phrases encombrées d'épithètes. Le charme en était sans doute plus dans la musique des mots que dans le choix des idées. M. Quiggin cite des traductions des extraits qui lui ont semblé le plus remarquables et donne en appendice deux poèmes de Murray O'Daly (vers 1241) ainsi qu'un catalogue des poèmes contenus dans les manuscrits Rawlinson B 514, et Edimbourg LXIV. L'étude de M. Quiggin, claire, précise et pleine de faits, suffit à nous faire connaître un sujet inexploré jusqu'ici et constituera une introduction substantielle à la publication des œuvres des bardes irlandais, série parallèle aux poèmes du *Dindshenchus* si excellemment édités par Edward Gwynn.

G. Dottin.

Hermann Fischer, **Die Schwäbische Litteratur im 18. und 19. Jahrhundert.** Ein historischer Rückblick. Tübingen, Laupp, 1911, 8°, p. 191. Mk. 3,60.
— **Reinhold Köstlin.** Eine Säkular-Erinnerung. Tübingen, Mohr, 1913, 4°, p. 38. Mk. 1,20.

I. Les poètes et les écrivains que M. Fischer nous présente dans ce volume, s'ils ne sont pas des plus grands, sont cependant trop importants pour appartenir seulement à une littérature locale, et les historiens des lettres allemandes leur ont fait dans leurs ouvrages une

place aussi étendue que celle qu'ils ont trouvée dans ce petit livre. Néanmoins, il était permis et il est intéressant de les étudier de ce point de vue particulier, dans leurs rapports avec leur petite patrie, avec son évolution politique, intellectuelle et sociale, dans les formes que leur tempérament souabe a données à des influences étrangères, dans l'action qu'ils ont exercée les uns sur les autres. C'est ce qu'a fait M. F. et on ne pouvait souhaiter un meilleur guide pour cette excursion dans l'histoire littéraire régionale. Quel sujet plus familier à un érudit dont toute la vie s'est écoulée en Souabe, dont le champ d'étude s'est presque exclusivement limité à la Souabe, que les figures de Hölderlin, d'Uhland, de Kerner, de Mörike, de Strauss ou de Vischer, pour ne nommer que les plus grands ? Une tradition restée bien vivante et parfois même, pour les derniers des auteurs dont il est question, des relations directes lui ont permis de nous en parler avec abondance et avec autorité. Le détail biographique est cependant presque absent de ces pages ou borné à l'indispensable ; c'est l'œuvre littéraire que M. F. a voulu saisir dans son essence intime, caractériser dans sa genèse, suivre dans ses transformations ou analyser dans les diverses ressources artistiques que chacun de ces talents a su déployer. Il nous a ainsi donné, en une douzaine de chapitres, depuis Schubart jusqu'à Paulus et Karl Weitbrecht, jusqu'aux morts de la veille, sans parler de quelques Souabes d'adoption, des études courtes et ramassées, d'un trait sobre, mais bien arrêté et infiniment nuancé. On sent partout la longue pratique des talents et des œuvres dont il nous entretient et dans chacun de ses portraits la saveur particulière de ces livres qui sont déjà faits longtemps avant d'être écrits. Des notes à la fin du volume fournissent d'utiles références bibliographiques [1].

II. La monographie que M. F. a consacrée à R. Köstlin (1813-1856) est d'un intérêt plus restreint et s'adresse plus particulièrement aux compatriotes d'un écrivain à demi oublié. Elle leur en rappellera fidèlement la mémoire, car elle s'appuie sur un copieux ensemble de manuscrits déposés au Schiller-Museum. Köstlin, juriste de métier et quelque temps professeur de droit criminel à Tübingen, avait gardé au cours de sa trop courte carrière un goût très vif pour le théâtre et les lettres. Une production facile, presque fébrile, l'a empêché de laisser une œuvre durable. Quinze pièces de théâtre, comédies et drames, dont un seul fut représenté, toutes trop visiblement inspirées de Shakespeare, de nombreuses nouvelles, d'une matière touffue et compliquée à plaisir, quelques articles de critique littéraire et un recueil de poésies paru en 1853 constituent une œuvre abondante, mais mêlée et hâtive, jusqu'à présent à peu près inconnue pour le drama-

1. Lire p. 18, acht et p. 23, 1843, au lieu de *achtzehn* et *1743*.

turge et très dispersée pour le romancier. Les compatriotes de M. F. lui sauront gré de la leur avoir dans ces quelques pages consciencieusement résumée et caractérisée.

L. R.

Hermann Conrad, **Unechtheiten in der ersten Ausgabe der Schlegelschen Shakspere Uebersetzung (1797-1801)**. Berlin, Weidmann, 1912, in-8°, p. 93, mk. 2.

On sait le succès que rencontra en Allemagne le Shakespeare de Schlegel et les éloges prodigués au premier interprète génial du grand dramaturge. M. Conrad, bien qu'il n'ait pas songé à diminuer cette gloire, estime que nous devons regarder avec quelque méfiance l'authenticité de la traduction publiée sous le nom de Schlegel. Il a examiné les manuscrits qui se sont conservés de certains drames et reconnu pour l'établissement de la première édition qui devait faire loi, l'intervention funeste de la femme de Schlegel. La comparaison attentive des écritures du manuscrit lui a découvert une foule de passages où de sa propre autorité, raturant et ajoutant hardiment, Caroline — dans le ménage Schlegel elle était l'homme — a introduit des corrections malheureuses et, le choix lui étant laissé entre plusieurs rédactions, adopté la moins juste, la moins poétique, sans presque jamais avoir eu le souci naturel de se reporter au texte anglais. Comme la mise au point du manuscrit de Schlegel n'était pas complète, que d'autre part il n'a pas revu les épreuves, il est arrivé que les faux sens, les négligences qui avaient pu lui échapper n'ont pas été effacés, et, ce qui est plus grave, que ses intentions véritables ont été trahies par une collaboratrice qui, si elle ne manquait pas de suffisance et de pédantisme, n'avait ni sa souplesse d'esprit, ni sa géniale intuition d'un théâtre étranger, ni son sens délicat de la poésie et de la langue. Aussi les méprises naturelles dans une œuvre aussi longue et aussi difficile se sont multipliées. M. C. en a relevé dans son étude une série pour les œuvres dont il a examiné les manuscrits, *Jules César*, *Ce que vous voudrez*, *la Tempête*, *Hamlet*, *le Marchand de Venise*. Il a montré comment elles ont souvent échappé à un de ses prédécesseurs dans l'étude de l'histoire de cette célèbre traduction, à Bernays qui avait utilisé aussi les manuscrits, mais superficiellement; comment même elles se sont perpétuées dans les différentes révisions qui ont été publiées du Shakespeare de Schlegel et dont la dernière lui a été confiée. La gloire de Caroline en qui Bernays avait voulu voir une digne auxiliaire de Schlegel, sort bien compromise de son examen impitoyable ; mais le travail de ce scrupuleux commentateur de Shakespeare a plus de portée que l'intérêt de la réputation de Caroline : il représente aussi une contribution utile à l'étude de bien des passages délicats du théâtre shakespearien, en même temps qu'il offre de pénétrantes discussions de stylistique allemande.

L. R.

Baron André de Maricourt, **Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, duchesse d'Orléans. La Jeunesse.** Paris, Émile Paul, 1913, in-8, XIV-329 pages. 5 fr.

Si le second volume de cet ouvrage répond aux promesses de celui-ci qui en est le premier, M. de Maricourt, en consacrant sa plume à la biographie de la duchesse d'Orléans-Penthièvre, aura écrit le meilleur de ses livres.

Ce n'est pas que ce premier volume soit sans défauts. On lui souhaiterait d'abord une critique plus sévère de ses sources narratives. Quelle est, par exemple, la valeur du *Journal* de Delille ? C'est le guide le plus commode pour tout biographe de cette princesse. Mais est-il le plus sincère? Voilà ce que M. de M. ne semble pas avoir recherché et ce qu'il importerait cependant de savoir. Il ne cite jamais les Mémoires de Besenval sans montrer qu'il sait qu'ils ne lui sont qu'attribués. Mais lorsqu'il fait usage des Mémoires de Mme d'Oberkirch (et il s'en sert copieusement), pas une fois il ne paraît mettre en doute ce témoignage. Or c'est une question de savoir si c'est bien Mme d'Oberkich qui a rédigé elle-même l'ouvrage mis sous son nom, et quand cette question se résoudrait par l'affirmative, on pourrait encore se demander comment cette petite provinciale, la veille encore si étrangère à Paris et à la Cour, a-t-elle pu connaître subitement tant de choses sur la Cour et sur la Ville.

Un autre défaut de ce volume, c'est un manque de proportion entre ses diverses parties. Il y a des longueurs et des lenteurs. L'auteur s'attarde vraiment trop sur le duc de Penthièvre. C'est un type, je le veux bien, l'un des trois derniers grands seigneurs, soit encore ; mais il accapare, à lui seul, un bon tiers du livre, et cela est excessif. Puisque M. de M. ne pouvait se dispenser de parler du duc de Penthièvre, il eût été à désirer que, passant rapidement sur tout le reste, il s'arrêtât à l'épisode du mariage de sa fille, et qu'il en portât le rigoureux jugement que l'on attendait. Ce fut, comme l'on sait, un honteux marchandage d'argent. Après avoir plusieurs fois refusé le duc de Chartres, il finit par donner sa fille à ce *pourri*, au lendemain même du jour où son propre fils mourait de *pourriture*. J'en demande pardon au lecteur, mais il faut appeler les choses par leur nom, si l'on veut se faire entendre. Pour que ce père dénaturé ait commis ce crime impardonnable, qu'était-ce donc que sa vertu sur laquelle M. de M. s'étend si longuement ?

Le duc de Penthièvre n'est pas le seul personnage qui occupe trop de place ici. Il en est beaucoup d'autres, au milieu desquels sa fille disparaît souvent comme submergée. Mais ce défaut vient moins de l'auteur que de son héroïne même. M. de M. a bien soin de le dire : la duchesse d'Orléans est une figure effacée, une malade, une victime, une résignée. C'est le propre de tels êtres de vivre dans l'ombre, et le contraste s'accuse d'autant plus vis-à-vis de la duchesse, que ses

entours, personnellement plus brillants, ou plus envahissants, ou plus arrogants, peuvent être pris eux-mêmes comme sujets d'autres histoires.

On pourrait encore chercher d'autres querelles à M. de Maricourt. Ainsi, très préoccupé, semble-t-il, des obscures et mystérieuses questions que soulève l'hérédité physique et morale, il voudrait nous persuader que le goût du prince de Lamballe pour la débauche tenait à ce que, dans son ascendance, il y avait eu plusieurs mariages consanguins. De même, il prétend que la duchesse d'Orléans-Penthièvre transmit ses vertus bourgeoises à son fils qui leur donna une sorte de consécration officielle sous la monarchie de juillet. Plût au ciel que les choses de ce monde s'expliquassent aussi aisément ! Mais que de vicieux rencontre-t-on qui n'ont pas la problématique excuse du prince de Lamballe ! Quant au roi Louis-Philippe, qui vécut presque toute sa vie loin de sa mère, qui connut presque toutes les extrémités de la fortune, qui traversa tous les mondes, bien habile sera celui qui dira, qui dosera surtout, les influences dont la combinaison forma un pareil homme.

Mais ces négligences signalées, le nouveau livre de M. de Maricourt n'en est pas moins une des études de psychologie féminine les plus pénétrantes qui aient été écrites en ces dernières années, et l'une des plus perspicaces. Personne auparavant n'avait fouillé aussi profondément dans l'âme de cette malheureuse princesse, et n'en avait mieux discerné les faiblesses comme les vertus, les misères comme les richesses, les petites taches comme les grandes, solides et réelles beautés. Personne n'avait étudié avec plus d'attention, de conscience et d'impartialité les principaux personnages qui transformèrent l'idylle commençante de la vie en un long et atroce martyre. Que sont en effet, les autres victimes de la Révolution à côté de celle-ci dont le supplice s'inaugura quinze ans avant la Terreur, et qui subit tout ce qu'une femme peut éprouver de tortures, comme épouse, comme mère, comme amie ? Si la part faite dans le récit de M. de M. à la princesse de Lamballe paraît insuffisante, eu égard aux liens qui l'unissaient si étroitement à sa belle-sœur, elle est amplement compensée par celle du duc de Penthièvre, par celle du duc d'Orléans qui est traité ici de main de maître, enfin par celle de Mme de Genlis dont le portrait est également d'une rare justesse de pinceau.

Au demeurant, la plupart des personnages qui gravitent autour de la duchesse d'Orléans sont de très vilaines gens, d'une moralité quelquefois équivoque, presque toujours déplorable, y compris cet étonnant diplomate américain, Gouverneur Morris, dont il faut croire que le puritanisme n'était pas un article d'exportation. M. de Maricourt ne nous le cache pas, au contraire. Comme il se sait beaucoup lu dans les salons, et surtout par les femmes du monde, il semble prendre plaisir à les effaroucher en leur annonçant toutes sortes de turpi-

tudes. Mais après les avoir conduites jusqu'au bord du précipice, après les y avoir suspendues toutes frémissantes des horreurs qu'elles vont voir, il les retient d'une main douce mais sûre, et les ramène en arrière, sans remords, mais avec de délicieux regrets. M. de Maricourt est un auteur téméraire, mais adroit. Son succès rappelle un peu, toutes proportions gardées, celui de Beaumarchais. C'est un Chérubin.

Eugène WELVERT.

Pierre DUFAY. **Les sociétés populaires et l'armée** (1791-1794). Paris, Daragon, 1913, in-12, 205 pages. 3 fr. 50.

Deux registres conservés à la Bibliothèque municipale de Blois ont servi de base à M. Dufay pour dresser contre les sociétés populaires de la Révolution l'acte d'accusation qui se dissimule derrière le titre que l'on vient de lire. D'après lui, les sociétés populaires, sous le couvert du « civisme » et du « patriotisme », poursuivirent sans répit, de 1791 à 1794, la désorganisation de l'armée. Elles avaient la haine des chefs et rêvaient de milices nationales. Attirant à elles les hommes, elles furent pour eux l'école de l'insoumission, de l'indiscipline. Ils y apprirent à trahir et à dénoncer leurs officiers. Ces délations formaient, de ville en ville, le fond de la correspondance des Sociétés entre elles, pour s'élever ensuite jusqu'à l'assemblée nationale. Les séditions, les mutineries militaires qui attristèrent les années 1790 et 1791 furent l'œuvre des sociétés populaires. Mais à l'heure des responsabilités, les Amis de la Constitution disparurent pour laisser punir quelques comparses qu'avaient grisés leur mauvaises paroles.

Telle est la thèse de M. Dufay. Mais s'il a voulu faire œuvre d'historien, il s'est deux fois trompé. Son enquête, bornée aux procès-verbaux des seuls Jacobins de Blois, ne suffit pas pour juger l'œuvre d'ensemble de cette société. D'autre part, il croit que le club des Jacobins de l'an II et l'actuelle Confédération générale du travail, c'est la même chose sous des étiquettes différentes, et c'est là sa seconde erreur. Que M. Dufay réprouve le régime des « fiches » et flétrisse l'œuvre du « sou du soldat », son indignation sera sans doute partagée par beaucoup de ses lecteurs. Mais qu'il utilise les registres de la Société populaire de Blois pour alimenter sa colère, c'est de l'enfantillage.

Des livres comme celui-là nuisent beaucoup plus qu'ils ne servent à la cause de leurs auteurs. Ceux-ci vont chercher dans l'histoire des munitions pour combattre l'actualité ; mais ils pénètrent avec l'étourderie de l'ignorance et l'aveuglement de la passion sur un terrain hérissé de défenses.

Quoi d'étonnant s'ils n'y ramassent que des coups ?

E. W.

Bibliographie des historiques des régiments français par le capitaine Jean Hanoteau et Émile Bonnot. Paris, Champion, 1913. In-8°, XIV et 354 p.

Personne n'avait encore pensé chez nous à publier un répertoire des historiques régimentaires. On accueillera donc avec la plus vive reconnaissance l'excellente *Bibliographie* que nous donnent MM. Jean Hanoteau et Émile Bonnot (ils ne traitent naturellement que des régiments de l'armée active). Les deux auteurs se sont livrés à de patientes recherches non seulement dans les archives publiques, mais dans les collections particulières comme celles de l'intendant général Courtot et du général Rebora, et ils citent, régiment par régiment, non seulement les historiques proprement dits, mais les mémoires relatifs au régiment, les articles des journaux et des revues, les documents manuscrits des archives historiques de la guerre. Ils ont joint à cette liste une table des noms propres où figurent les anciens noms des régiments. Tel quel, ce travail exact, complet, fait avec le plus grand soin, rendra les plus grands services à quiconque s'occupe d'histoire militaire. Il ne doit manquer dans aucune de nos grandes bibliothèques.

A. Chuquet.

Général Von Bernhardi, **La guerre d'aujourd'hui**, traduit de l'allemand par M. Etard sous la direction du lieutenant-colonel Colin. Tome I : Principes et éléments de la guerre moderne ; Tome II : Attaque et défense, conduite de la guerre. Paris, Chapelot, 1913. 2 vol. in-8°, 401 et 467 p. 20 fr.

L'ouvrage du général de Bernhardi a obtenu dès son apparition en Allemagne un grand succès et dans l'armée et dans le public. Il comprend deux volumes. Dans le premier, l'auteur examine les fondements de la théorie de la guerre moderne et ses éléments; dans le second, il étudie le combat moderne et cherche à déterminer, aussi exactement que possible, ce que sera la guerre future, comment elle sera conduite, quels seront les moyens employés dans l'attaque et la défense. C'est une étude de haute philosophie militaire en même temps qu'un ouvrage de vulgarisation, et le livre méritait d'être répandu en France. Grâce à la traduction de M. Etard, revue par le lieutenant-colonel Colin, la *Guerre d'aujourd'hui* sera lue de tous nos officiers, et ils doivent la lire : l'auteur présente un tableau de la science de la guerre; il développe les principes et les enseignements qui découlent des guerres récentes (guerres de la Sécession, de 1870, de Mandchourie, des Boers); il s'est efforcé d'être complet; il expose non seulement ses propres idées, mais celles de plusieurs officiers supérieurs qu'il a consultés fréquemment et notamment de deux généraux connus, MM. de Linde et de Beseler, avec lesquels il n'a cessé depuis sa jeunesse de s'entretenir de son métier, et il compte jeter des semences qui fructifieront dans l'armée allemande, éclaircir, dégager les idées de ses camarades, les inviter à la réflexion personnelle,

leur donner ainsi l'ensemble, la pleine conscience de leurs actes, et, par suite, la supériorité intellectuelle et morale — raison de plus, chez nous, pour le consulter.

A. Ch.

— On sait que, depuis des années, pendant les vacances, toute une colonie de jeunes maîtres français des deux sexes qui se rend à Florence à ses frais et aux frais du Ministère pour se perfectionner dans l'italien, y trouve près d'une femme éminente un accueil qui double pour elle le profit de son séjour sur les bords de l'Arno. Ces jeunes gens ne sont pas plus ingrats que notre Gouvernement; lorsque Mme Siciliani reçut jadis les palmes académiques, ils lui en offrirent les insignes; cette année, ils lui ont offert une reproduction en bronze du David de Verrocchio. La *Revue critique* aura certainement un jour à rendre compte de quelques bonnes thèses conçues dans le salon de Mme Siciliani. — Charles Dejob.

La *Hochschule für kommunale u. soziale Verwaltung* de Cologne a organisé une série de cours postscolaires pour les fonctionnaires communaux et les publie sous ce titre : *Die Praxis der kommunalen u. sozialen Verwaltung*. Le t. I (1. *kursus*) traite de *Die soziale Fürsorge der kommunalen Verwaltung in Stadt. u. Land* (Mohr, 1913, xxxii-358 p.) et comprend 21 articles, dont chacun a un auteur différent, relatif aux diverses questions d'administration sociale soit urbaine soit rurale, telles que les devoirs particuliers des maires dans le travail social, la collaboration de la femme et de la jeunesse universitaire à ce travail, la politique sociale des communes au point de vue des patrons et au point de vue des ouvriers, la commune en tant que patronne, la question des logements à la campagne, en ville et spécialement dans les villes à extension rapide, l'influence de l'administration municipale sur le développement de la jeunesse, la valeur sociale et éducatrice du théâtre et du cinéma, etc. — Th. Sch.

M. Karl Francke a consacré tout un volume à la *Metanœtik* (Deichert, Leipzig, 1913, 169 p. 4 M.) ou science des modifications que la rédemption impose à la pensée individuelle (*von dem durch die Erlösung veränderten Denken*). En d'autres termes, c'est une étude sur les effets intellectuels de la conversion, négligés généralement pour les effets moraux. Mais cette étude se réduit à peu près à un travail d'exégèse sur l'hamartologie du Nouveau Testament. L'auteur ne quitte guère le terrain biblique pour aborder le domaine d'une psychologie largement humaine et ne donne que quelques pages (107-113) superficielles à la possibilité psychophysique du procès de sanctification. Aussi la valeur morale et éducatrice de son livre ne pourra-t-elle être jugée considérable, malgré les bonnes intentions qu'il laisse percer çà et là à cet égard. — Th. Sch.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 24 octobre 1913.* — M. Héron de Villefosse communique une note de M. J.-B. Mispoulet relative au diplôme militaire de Lyon récemment signalé à l'Académie par M. Fabia. Ses observations tendent à prouver que le diplôme, bien que portant la date du 16 mars 192, n'a été délivré qu'après la mort de Commode, au moins neuf mois et demi après cet événement. La date par les consuls suffects est une exception à la règle adoptée sous le règne de Marc-Aurèle, une vingtaine d'années auparavant; elle s'explique par la volonté de ne pas répéter le nom de Commode, consul ordinaire, étant donné l'état de l'opinion publique à l'égard de ce prince.

M. Lucien Romier continue la lecture de sa note sur la Saint-Barthélemy. Il communique des textes inédits, tirés des Archives de Naples, de Florence et de la Bibliothèque nationale de Paris, qui mentionnent l'annonce de la Saint-Barthélemy faite à Rome par le cardinal de Lorraine. Puis il examine l'attitude du pape

Grégoire XIII. Selon lui, le pontife aurait été informé d'avance du projet des Guises, mais ne l'aurait ni encouragé ni empêché ; seulement il approuva complètement le massacre une fois accompli. — MM. Valois et Émile Picot présentent quelques observations.

M. Henri Omont expose le résultat de recherches sur les origines et les vicissitudes de plusieurs anciens manuscrits entrés dans les collections de la Bibliothèque nationale, les uns au XVIIe et au XVIIIe siècle, les autres tout récemment. C'est dans ces dernières années en effet qu'a été achevée la dispersion, commencée au XVIe siècle, de l'une des plus anciennes et plus importantes bibliothèques ecclésiastiques du moyen âge, qu'avaient formée dès le XIe siècle les évêques et le chapitre de Beauvais.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 31 octobre 1913.* — M. Charles Diehl lit une étude sur la basilique d'Eski-Djouma à Salonique. Cette ancienne église chrétienne, qui date de la seconde moitié du Ve siècle, avait été, lorsque les Turcs la transformèrent en mosquée, étrangement gâtée. Sur les conseils de feu M. Le Tourneau, une restauration de cet édifice fut entreprise en 1910-1911. Elle a rendu aux yeux une basilique d'une structure extrêmement remarquable, assez semblable sur bien des points aux églises de la Syrie du Nord. L'aspect extérieur en est tout à fait original, avec ses deux étages, et d'élégantes fenêtres donnant aux tribunes un air de loggia italienne. L'aspect intérieur n'est pas moins digne d'attention par l'harmonie des proportions et la richesse de la décoration. Sur toute une partie, les mosaïques ont été détruites, mais à la courbe intérieure des arcades de la nef subsistent, dans un admirable état de conservation, des mosaïques ornementales d'une variété et d'une couleur merveilleuses. — M. Diehl présente une série de photographies et d'aquarelles dues à M. Marcel Le Tourneau, qui représentent ces mosaïques et qui montrent que la basilique d'Eski-Djouma, où le gouvernement hellénique compte installer un musée byzantin, mérite, dans cette ville si riche en souvenirs byzantins, de prendre place à côté de la basilique de Saint-Démétrius.

M. Lacau fait une communication sur les fouilles et les publications de l'Institut français du Caire.

M. Léon Dorez expose les résultats de ses recherches sur un musicien du XVIe siècle, François de Milan, qui fut célèbre comme luthiste et compositeur de tablatures pour luth. Familier du cardinal Alexandre Farnèse, il fut le professeur d'Octave Farnèse, le futur duc de Parme, et accompagna Paul III à l'entrevue de Nice en 1538. Sa biographie, restée jusqu'ici incomplète et inexacte, est rectifiée et précisée sur plusieurs points par M. Dorez, à l'aide de registres de comptes et de divers ouvrages contemporains. M. Dorez croit en outre avoir retrouvé à Milan le portrait de ce musicien.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 7 novembre 1913.* — M. Omont achève la lecture de sa note sur ses recherches relatives à l'ancienne bibliothèque du chapitre de Beauvais, en partie conservée jusqu'à nos jours, après une existence douze fois séculaire, et dont plusieurs manuscrits ont été recueillis, en ces dernières années, dans les collections de la Bibliothèque nationale.

M. Colin, revenant sur l'intitulé du second hymne musical de Delphes, propose d'y reconnaître, dans les dernières lettres, le nom de l'auteur : Liménios, fils de Thoinos, citharistе de la société des artistes dionysiaques d'Athènes. Il aurait composé les paroles et la musique de son hymne pour la Pythaïde de 138 a. C. Ce serait le plus ancien musicien dont une œuvre aurait été conservée. — M. Théodore Reinach présente quelques observations.

L'Académie procède à la nomination de deux commissions chargées de présenter des candidats aux places vacantes de correspondants. Sont nommés, pour les correspondants étrangers : MM. Senart, Paul Meyer, Alfred Croiset, Louis Leger ; — pour les correspondants français : MM. Héron de Villefosse, Salomon Reinach, Omont, Thomas.

M. de Mecquenem lit un rapport sur la dernière campagne de fouilles à Suse. Il expose par quelle série de travaux a été rendu possible le levé du plan, par M. Pillet, du Palais de Darius, palais dont l'Apadana n'était qu'une partie. Des résultats plus concrets consistent en objets divers, vases, cylindres, briques avec reliefs à sujets nouveaux, briques à inscriptions nouvelles, un lot important de tablettes proto-élamites, etc., qui enrichiront les collections des Musées nationaux. Le rendement de l'Acropole s'épuisant, M. de Mecquenem a ouvert des chantiers sur d'autres points de la même ruine. On a aussitôt découvert l'emplacement d'un sanctuaire élamite dont le déblaiement sera fait pendant la prochaine campagne. — MM. Pottier et Dieulafoy présentent quelques observations.

M. Louis Leger communique un travail sur les Slaves préhistoriques.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — 29 novembre — 1913

Basset, La Banat So'âd. — Misqawaih, p. Caetani de Teano. — Nietzsche, Philologica, p. Holzer, Crusius et Nestle. — Wellmann, Celsus. — Pley, La laine dans les rits anciens. — Bruneau, Les patois d'Ardenne. — Brückner, Les apôtres des Slaves. — G. Cahen, La Russie et la Chine sous Pierre le Grand; La caravane de Lang. — Dukmeyer, L'itinéraire de Korb; Lermontov en Allemagne. — Patouillet, Ostrovski; Le théâtre russe avant Ostrovski. — Memorandum du clergé catholique lithuanien. — Lirondelle, Tolstoï; Shakspeare en Russie. — Müller-Freienfels, Psychologie de l'art. — Perès, L'individualité et la destinée. — Nelson, L'intérêt bien entendu. — Bernays, L'idéalisme transcendental. — Stengel-Fleischmann, Dictionnaire administratif, II. 51-60. — Nicolaï, L'état de siège. — Bally, le langage et la vie. — Logos. IV, 2.

René Basset : **la Banat So'âd, poème de Ka'b ben Zohaïr,** avec une biographie du poète, une traduction, deux commentaires inédits et des notes. Alger, Jourdan, 1910, 176 pp.

Ce poème est célèbre parmi les lettrés arabes, presque à l'égal des Moâllaqât : c'est l'un de ceux qui conservent, dans la décadence des études arabes, les honneurs de la lecture et de l'enseignement dans les Ecoles d'Orient. Ses 57 vers sont riches de mots qui évoquent des images violentes, de ces mots qui font la force et le charme de la poésie arabe bédouine, de la *qacida* ; car on ne saurait trop redire que la poésie arabe du désert manque complètement d'imagination, au sens que ce mot prend d'ordinaire en Occident : elle est entièrement dépourvue de péripéties et d'idées : mais les mots y sont des images qui comparent entre eux des objets et des mouvements très divers de la nature, avec une précision, une couleur, une vie admirable. Faut-il avouer que ces images elles-mêmes sont, pour des « civilisés » et des étrangers, difficiles à saisir, souvent bizarres, parfois choquantes, et que la traduction n'en plaira, malgré la mode, au public européen qu'à la condition de n'avoir aucun rapport avec le texte. Quand ces mots, d'abord si vivants et si forts, à force d'être rejetés de poète en poète, perdent leur pleine valeur d'images et ne sont plus que des expressions comme les autres, la poésie arabe à la bédouine devient l'un des productions les plus piteuses de l'esprit humain. Par bonheur, Damas, Bagdad et l'Espagne ont, sous des influences diverses, produit d'autres poésies, et il en est d'exquises.

Le poème de Kab, si intéressant pour l'étude de l'arabe, n'avait

point encore d'édition occidentale, avec traduction, notes et commentaire : c'est elle qu'a donnée M. René Basset, avec la sûreté qui lui vient d'une connaissance profonde de la littérature arabe. Les nombreux vers qu'il a cités pour préciser le sens des mots difficiles et qu'il a très heureusement traduits, font aussi comprendre comment certaines images, devenues monnaie courante de la poésie, perdent, en arabe comme ailleurs, leur valeur primitive et leur puissance d'expression : les notes sont donc des illustrations pour un cours de sémantique. — L'introduction, qui est un excellent chapitre de l'histoire de l'ancienne littérature arabe, est précédée d'une bibliographie qui sera fort utile aux étudiants [1].

M. G. D.

Ibn Miskawayh, **The Tajarib al Umam,** ed. by *Leone Caetani*, principe di Teano, t. V. Leyden-Brill, 1913, LV-639 pp. (Gibb Memorial VII).

Faut-il répéter ce qui a été déjà dit ici même en 1909 ? La reproduction d'un manuscrit ne se justifie que par des raisons artistiques et paléographiques, ou pour des documents dont l'interprétation est à l'étude et qu'il importe de livrer rapidement à la recherche de tous les travailleurs. Il faut en outre qu'un fac-simile photographique reproduise fidèlement l'original. Or, il n'y a aucune utilité à conserver au lecteur la graphie du manuscrit d'Ibn Misqawaih, et d'autre part et, pour des raisons que le Prince de Teano énumère apologétiquement, p. XIII, elle est livrée au public sous une forme déplorable, pénible pour les vieux dont la vue est fatiguée, et aussi pour les jeunes qui aiment à travailler vite. — Que les *trustees* du *Gibb Memorial* aient donc le courage de reconnaître leur erreur, et qu'ils nous donnent la suite en une édition imprimée qui, même imparfaite, sera plus lisible que ce grimoire tantôt pâle, tantôt noir, qui passe des lettres et des mots, et ajoute des « bâvures » partout.

Après le tome premier, on publie avec raison le tome V, en annonçant le tome VI, c'est-à-dire ceux qui par leur date sortent du cadre de Tabari. Ce cinquième volume, bien qu'il soit plus que difficile à lire, aura pourtant quelques patients lecteurs, car c'est un document fort intéressant ; il relate les faits de la période lamentable et brillante où le pouvoir des khalifes s'effrondre et où la civilisation arabo-persane atteint sa perfection. C'est à juste titre que l'éditeur signale (p. XIX)

---

1. Les corrections typographiques à signaler sont insignifiantes : p. 159 l. 6 lire *'ahyabu* : — vers 49 « les bêtes sauvages de la vallée » ; — p. 162, l. 2 lire : « les héros fléchissaient » ; — vers 19, variante possible « et sur cette peau amaigrie, la teigne (?) ; — vers 28, peut-être aussi : « quand le mirage voile les sommets » ; — Ibn Qoteiba (*liber poesis*), cité par M. R. B. donne aussi des variantes intéressantes et le récit de la « conversion » de Kâb, dans la notice consacrée à son père Zoheir p. 59-60).

son importance pour l'histoire des institutions administratives et financières [1].

M. G. D.

Friedrich Nietzsche's **Werke. Gesamt Ausgabe. III Abteilung. Philologica.** Band I (XVII) Gedrucktes und Ungedrucktes, 1866-77 (xvi-352 p.). Band II (XVIII) Unveröffentliches zur Litteraturgeschichte, Rhetorik und Rhythmik (xiv-340 p.). Band III (XIX) Unveröffentliches zur antiken Religion und Philosophie (462 p.). — Leipzig, Alf. Kröner, 1910, 1912 et 1913. Grand in-8° (9, 9 et 10 marks).

La postérité — qui a commencé pour Nietzsche dès son vivant — ne le connaît que comme philosophe. Il ne faut cependant pas oublier qu'il était, par profession, philologue classique et qu'il a consacré à l'enseignement de la philologie — au sens compréhensif où les Allemands prennent ce terme — huit ou dix des plus belles années de sa vie. Il serait bien étonnant que son commerce assidu avec les littératures antiques, en particulier avec la grecque, que sa familiarité prolongée avec les procédés de la critique philologique, n'eussent pas exercé une influence sérieuse sur ses idées et sur sa méthode de penseur. C'est surtout pour permettre d'apprécier l'étendue et le caractère de cette influence que le comité chargé de préparer l'édition *ne varietur* de l'œuvre de Nietzsche a cru devoir ajouter aux 8 volumes d'œuvres éditées de son vivant, aux 8 autres volumes d'œuvres morales posthumes, trois volumes consacrés à sa production philologique.

Cette production n'était pas entièrement inédite. Le premier volume (n° xvii de toute la série) contient un certain nombre de mémoires (*Theognidea*, Diogène Laërce, l'*Agôn* d'Homère et d'Hésiode) et de « recensions » que Nietzsche avait disséminés, entre 1867 et 1872, dans divers recueils. Ce sont des œuvres de débutant, dépassées aujourd'hui sur bien des points, témoignant d'une hardiesse dans la critique conjecturale qui n'est plus de mode, mais où néanmoins il faut louer la vivacité du style, l'érudition subtile et originale : c'est N. le premier qui a cherché sérieusement à démêler les sources des *Vies des philosophes* ; c'est lui aussi qui a remonté de deux siècles la date du cynique Ménippe de Gadara.

Le reste de nos trois volumes se compose d'extraits abondants des « cahiers de cours » (*Kollegienhefte*), conservés, avec des liasses de

---

1. Il semble, quand on lit l'introduction, que ce soit le Prince de Teano qui ait repris la rédaction du sommaire et l'index, après la mort du regretté Meloni ; — et dans une note, M. Guy Le Strange se plaint de n'avoir pas pu corriger ses épreuves ! Toute cette publication est un peu incohérente. — Je me permets de signaler (p. 424) que le khalife n'exile pas les marchands de vins, prostitués, etc., comme le sommaire l'indique ; le texte dit qu'il interdit le commerce du vin, le chant, etc., qu'il fait arrêter les délinquants, et que certains d'entre eux se sauvent à Basra et à Coufa.

notes diverses, au « Nietzsche Archiv » de Weimar. Le soin de choisir et de copier ces extraits a été confié à trois savants éminents, feu Holzer, O. Crusius et W. Nestle ; la manière dont ils ont compris leur tâche fait autant d'honneur à leur piété qu'à leur discernement.

Nietzsche préparait soigneusement ses cours de Bâle ; il mettait en fiches les fruits de vastes dépouillements, classait ses documents dans des cadres bien conçus, puis rédigeait ses notes dans une sorte de fièvre, la plupart du temps en style télégraphique, développant pourtant certaines questions qui lui tenaient à cœur et qui se présentent sous une forme presque achevée. Les éditeurs n'ont donné que l'essentiel et le caractéristique ; cela suffit pour apprécier l'immensité de la curiosité de Nietzsche, son goût à la fois pour les idées générales et pour le détail piquant, anecdotique, la chaleur et le mouvement qu'il savait communiquer à son enseignement. Les leçons sur l'histoire littéraire, l'éloquence et le rhétorique grecques qui remplissent une partie du premier et presque tout le second volume, celles sur la philosophie (les Présocratiques, Platon, Démocrite) qui occupent le troisième, abondent en aperçus brillants et ingénieux, dont plusieurs ont d'ailleurs été ensuite utilisés par l'auteur dans ses ouvrages exotériques. C'est ainsi qu'une page admirable (à propos d'Héraclite), concernant l'influence du rythme plus ou moins accéléré de la vie sur notre conception du monde, a passé dans *Morgenröthe* et mérite d'être relue même après l'*Essai sur les données immédiates de la conscience*. Un portrait de Démosthène se retrouve dans une des *Réflexions intempestives*, une étude sur *Œdipe roi* annonce l'ouvrage célèbre sur la naissance de la tragédie ; une esquisse des « origines de la poésie » reparaîtra dans *Gaie science*. Ailleurs ce sont des citations favorites de N., comme celle des curieux vers de Leibniz sur les anciens et les modernes (II, 133), qui se rencontrent ici pour la première fois, ou des traces de l'action profonde qu'exerçait alors sur son esprit la lecture de Schopenhauer et de R. Wagner.

Le jeune professeur de Bâle, pendant ces années fécondes d'enseignement, a dû traiter en chaire les sujets les plus divers. A côté de ses matières favorites — poésie et philosophie grecques — il a consacré un cours à l' « introduction » à la philologie — ce qu'on appelle depuis Bœckh l' « encyclopédie » — et ce cours est remarquable à la fois par la sagesse des conseils méthodologiques, par la hauteur de son idéal et par l'ardent enthousiame qu'il respire pour la Grèce : « Les Grecs, dit-il en terminant, sont comme le génie : simples, profonds, naïfs. Il y a en eux quelque chose de l'œuvre d'art. Si sombre que soit le monde, introduisez-y soudain une parcelle de vie grecque, et voilà que tout s'illumine... L'hellénisme est le refuge des âmes graves. » Et l'on sent que ce n'est pas là une vaine phraséologie, N. hellénise vraiment de tout son cœur.

Une autre fois, c'est à la religion grecque qu'il devra initier ses

auditeurs ; il ne se contentera pas d'en disséquer avec soin les éléments, d'en décrire, à l'aide de textes scrupuleusement étudiés, les rites, le personnel, les croyances ; il cherche à la replacer dans la perspective d'une histoire générale des religions, et l'on est surpris de le voir, dans un cours professé en 1875, citer couramment des auteurs inconnus alors dans les Universités allemandes, Mannhardt, Spencer, Tylor, Fergusson, témoigner d'une connaissance — bien rare à cette époque parmi les philologues, — de la psychologie des primitifs, et écrire sur la « mentalité magique » un chapitre, étonnamment « moderne », qui passera presque textuellement dans *Humain, trop humain*.

Je n'ai pas été moins agréablement surpris en lisant, parmi les extraits relatifs à la rythmique (dont N. fit également l'objet d'un cours approfondi), le fragment intitulé *Zur Theorie der quantitierenden Rythmik* (II, 283 suiv.). Il y a là des vues curieuses, très en avance sur l'époque (1875 ?) où elles ont été consignées. Réagissant vigoureusement contre les théories de Bentley, d'Hermann et de Westphal, Nietzsche n'est pas éloigné de nier l'existence du « temps fort » dans la rythmique grecque. Il sait que la *thesis* est marquée par le geste visible ou la *percussio* (sensible à l'oreille) du dirigeant, jamais par le renforcement sonore de la syllabe : c'est une simple barre de mesure. Il insiste sur le caractère purement quantitatif, régulateur, « apaisant » du rythme grec, par opposition au caractère intensif et affectif du rythme des langues modernes, né du chant populaire et du contrepoint, « au *hopsasa* de l'*ictus* », comme il dira, en 1884, dans une lettre adressée à Fuchs. Et plaisantant l'extase conventionnelle de certains commentateurs pour les constructions rythmiques de Pindare, il ajoutera : « Nous avons, en nous inspirant de nos habitudes modernes, introduit nous-mêmes dans les rythmes antiques ce que nous y admirons. » Ces idées étaient neuves et hérétiques vers 1875 ; elles le sont actuellement encore, bien que Kawczinsky dans son *Essai sur l'origine et l'histoire des rythmes* (1889) et moi-même dans un cours libre de la Sorbonne il y a douze ans, nous ayons développé des thèses tout à fait analogues, sans savoir de quel illustre précurseur nous pouvions nous réclamer. Je suis heureux de lui rendre aujourd'hui hommage, en regrettant que M. Crusius n'ait pas paru attacher beaucoup d'importance à la nouveauté, comme à la justesse, d'aperçus que nul plus que lui n'était capable d'apprécier.

Il serait, bien entendu, facile de relever dans les vues semées avec abondance par N. sur tant de sujets difficiles bon nombre de témérités et d'erreurs. La science a marché depuis quarante années, et, même pour son époque, cet érudit de 25 ans n'était pas omniscient. Mais les éditeurs se sont sagement abstenus d'une critique rétrospective de ce genre ; elle serait d'autant plus déplacée que N. lui-même, dans la deuxième période de sa vie, a fait fi, non sans excès et affecta-

tion, de sa carrière de philologue et même de la philologie en général. L'intérêt de la publication n'est pas là. Il s'agissait, comme l'écrivait spirituellement Holzer, non de savoir ce que Nietzsche a signifié pour la philologie, mais ce que la philologie a signifié pour Nietzsche; il s'agissait de montrer dans l'activité du spécialiste la genèse de bien des aphorismes du philosophe, de faire voir dans son étude passionnée de l'antiquité grecque le *substratum* solide de sa conception du monde, de la vie et de la Beauté. C'est à quoi les éditeurs ont parfaitement réussi à la fois par le choix judicieux des extraits, par l'annotation très discrète dont ils les ont accompagnés et par un substantiel index. Ils ont ajouté ainsi un nouvel et précieux élément d'information à ceux dont dispose le futur biographe de Nietzsche; tous les amis de ce puissant et douloureux génie leur en seront reconnaissants.

Théodore Reinach.

Philologische Untersuchungen herausg. von Kiessling und U. v. Wilamowitz-Mœllendorff. Dreiundzwanzigstes Heft : A. Cornelius **Celsus**, eine Quellenuntersuchung von Max Wellmann, Weidmann, 1913, 138, in-8°. 5 M.

M. Wellmann s'occupe depuis assez longtemps de l'histoire de la médecine; il a publié sur ce sujet divers articles dans les principaux recueils, *Hermès*, *Neue Jahrbücher*, *Mémoires de l'Académie de Berlin*, *Encyclopédie Wissowa* (Antonius Musa, École empirique, etc.). D'autre part, nous avons eu des travaux récents sur Celse; surtout l'article de M. Ilberg dans les *Neue Jahrbücher* de 1907, et ses Mémoires à l'Académie de Saxe; aussi une étude par laquelle M. Wellmann préludait au présent livre (Pneumatische Schule). Mais la question de savoir quel original Celse a suivi, était assez importante pour mériter d'être reprise et traitée à fond. Elle est étudiée ici avec clarté et les profanes eux-mêmes liront volontiers la plaquette que M. W. vient de nous donner.

Cinq chapitres suivent l'Introduction : Hippocrate, Meges, Héraclide de Tarente, Asclépiade et son école d'après Celse (ces deux derniers chapitres plus développés : 26 et 58 pages; les noms sont ceux des quatre médecins qui se détachent le plus nettement de la masse des auteurs cités par Celse); puis conclusion.

Voici le point de vue où se place M. W. : Celse n'est pas un médecin, mais l'auteur d'une encyclopédie comme Caton et Varron; il faut se garder de voir dans son livre une œuvre originale; il n'a été qu'un traducteur; il savait choisir ses sources, prendre une base excellente et la mettre à la portée du grand public. Celse traduit fidèlement; il semble parler en son nom alors même qu'il reproduit l'opinion de son auteur grec; mais il ne se fait pas faute d'ajouter sur un point des remarques venues d'un autre chapitre ou même d'un autre auteur, ou encore d'une autre partie de son encyclopédie. A côté des

rapprochements frappants qu'on peut faire de Celse avec les Prognostiques et les Aphorismes d'Hippocrate se montrent des différences (par additions ou omissions), ce qui nous autorise à croire que Celse se servait d'un Hippocrate remanié.

M. W. s'efforce de retrouver à quel moment a vécu et comment travaillait l'auteur-médecin qui a servi de source à Celse : il vivait probablement sous Tibère; il semble avoir eu le goût de la pharmacologie; son livre était sans doute un Manuel condensant pour la pratique et vulgarisant, même pour les profanes, les résultats acquis par la science du temps. Il devait se rattacher à l'école empirique-sceptique, en d'autres termes au nouveau pyrrhonisme. Tous ces traits conviendraient à Cassius, sur qui la tradition nous a conservés quelques détails.

Bref livre soigné, bien écrit et intéressant.

É. T.

De lanae in antiquorum ritibus usu scripsit Jakob Pley (*Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten*, von Wünsch u. Deubner. XI, 2). Giessen, 1911, Töpelmann, 114 p. in-8°.

M. Pley part de cette notion que la laine a été la matière primitive du vêtement. Son usage se trouvait donc, par le fait, consacré dans tous les rits anciens. Il a divisé le sujet en quatre chapitres, que l'absence de table empêche de trouver : 1° Διός κώδιον : la pratique de se coucher sur la peau de la victime immolée pour se mettre en communication avec le dieu ; 2° *De lana ex priore vitae condicione superstite* : la laine objet de sacrifice ; la laine, matière des vêtements et des ornements des prêtres et des victimes (bonnet, bandelette, poële, ceinture, etc.) ; 3° *De lana prohibente mala et propulsante :* usage des bandelettes et des fils de laine; 4° *De lanae in magia amatoria et medicinali usu*.

Comme tous les ouvrages de cette collection, celui-ci est un abondant recueil de textes, cités in-extenso avec une bibliographie. C'est par là surtout qu'il sera utile. Car M. P. n'a pas toujours su se décider et se débrouiller devant ses centaines de fiches. Son plan même le prouve. Il classe les faits tantôt d'après les objets fabriqués avec la laine (ch. 2), tantôt d'après le but du rit (ch. 3), tantôt d'après la catégorie des actions (ch. 4). Il est amené à parler deux fois des bandelettes. Le Διός κώδιον, p. 12, est pour M. P. une pratique de lustration ; mais p. 8-10, le rit d'incubation sur la peau qui est identique, symbolise la conclusion d'un pacte avec le dieu, et le passage de Lucien, *Toxaris*, 48, rend cette signification certaine. Il faudrait aussi tenir compte des modalités. Les Luperques (p. 13 suiv.) sont armés de lanières faites de la peau des chèvres immolées; l'ensemble de la cérémonie, pour laquelle il fallait citer encore Plut., *Qu. rom.*, 68, est une lustration, mais l'action de frapper les femmes avec ces

lanières est un rit de fécondité, dans la croyance même des Romains : νομίζουσι πρὸς εὐτοκίαν καὶ κύησιν συνεργεῖν. Il y aurait lieu d'examiner de ce point de vue les usages étudiés p. 21 suiv. et les pratiques adoptées pour provoquer la pluie. Sur cette dernière catégorie de pratiques, il fallait citer H. Morgan, *Rain gods and rain charms* dans les *Transactions of the Am. phil. Assoc.*, 1901, Vol. XXXII, 83.

M. P. n'a pas omis les usages chrétiens qui ne sont que la survivance des usages païens. Ces rapprochements s'imposent. La bibliographie est assez complète; on aurait cependant voulu, p. 45, un renvoi à Duchesne, *Les origines du culte chrétien*. M. P. y aurait vu que ce n'est pas seulement le *flammeum* ou poële, qui a passé du paganisme au christianisme. Tous les usages du mariage païen ont été acceptés sans changement. On doit distinguer le cas d'un rit isolé, emprunté séparément, et celui de l'adoption de tout un cérémonial. P. 89 suiv., M. P. parle des fils magiques, qui ne sont pas forcément de laine. Dans beaucoup de cas, c'est le nœud ou la ligature qui a une vertu ; la matière est indifférente. On sort du sujet sans être averti. C'était le cas alors de noter que depuis le IVe s. jusqu'au XVIIe s., le droit canon désigne par « ligatures », *ligaturas sacrilegas* (Aug., sur le Ps. 70), un des moyens magiques de préserver ou de guérir; voy. Aug. *De doctr. chr.*, 20 ; Serm. 23, *in fest. ss. Gervasii et Protasii* (Supplément) ; Nicolas I aux Bulgares, § 79 ; concile de Narbonne de 1609 ; etc. P. 16, suiv., M. P. n'a pas l'air de se douter que le cilice est déjà un usage juif, dont le christianisme a hérité. Il en est question à plusieurs reprises dans les psaumes et les prophètes. Mais dans Luc, x, 13, on trouve ἐν σάκκῳ καὶ σποδῷ, *in cilicio et cinere*. L'expression devient stéréotypée, généralement sous la forme *in cinere et cilicio* Elle correspondait à une réalité ; mais il faudrait s'inquiéter un peu des orignes.

Ces réserves montrent que M. Pley est encore jeune et qu'il peut rendre à ce genre d'études de grands services, s'il ajoute un peu de curiosité et d'intelligence critique à son application et à son érudition.

M. D.

Ch. Bruneau, **Étude phonétique des patois d'Ardenne.** Paris, H. Champion, 1913 : un vol. in-8°. de x-541 pages et XII-61 pages.

Ch. Bruneau, **La limite des Dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne.** Ib., un vol., in-8° de 240 pages.

Ces deux volumes, qui viennent de valoir à leur auteur le titre de docteur en Sorbonne, constituent sans contredit une des contributions les plus importantes — et les mieux faites, disons-le tout de suite, — qui aient été publiées ces dernières années relativement aux parlers de la France du nord. Ils sont le résultat d'une *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, dont on nous promet de publier bientôt séparément et d'une façon intégrale les matériaux. Cette enquête a

porté sur 93 villages qui se suivent sans interruption dans le département des Ardennes et les provinces belges limitrophes, et forment le long de la Meuse un arc de cercle partant de Givet pour aboutir à Montmédy, avec Mézières comme point extrême du côté de l'Ouest : c'est un territoire plutôt pauvre, encore assez boisé, et qui géographiquement correspond à peu près à l'*Arduenna silva* des anciens. A-t-il une unité linguistique nettement déterminée, et des caractères qui lui soient propres? Évidemment non, puisqu'il appartient à trois groupes dialectaux assez distincts, et qu'il se fond dans le wallon au Nord, dans le champenois à l'Ouest, dans le lorrain au Sud. C'est cependant cette zone de transition que M. B. a entrepris d'explorer, et j'estime qu'il a eu raison. D'abord il la connaissait par avance, étant originaire de Givet, et en parlant le patois depuis son enfance ; de plus il s'est préparé à sa tâche en s'assimilant sous de bons maitres les méthodes de la dialectologie moderne, y compris les procédés de la phonétique expérimentale. Il a pu se livrer alors à des investigations qui ont occupé une période d'environ quinze mois (répartis dans les années 1909-1911), et qui ont d'ailleurs été conduites avec beaucoup de tact et de prudence, aux résultats desquelles nous pouvons nous fier par conséquent : on pourra en lire le compte-rendu détaillé et qui n'occupe guère moins de cent pages en tête du premier de ces volumes.

J'arrive, sans plus tarder, à l'exposé phonétique lui-même des patois de l'Ardenne, tel que l'a conçu et réalisé l'auteur. Son plan a consisté à partir toujours de l'étape que nous avons sous les yeux, et des faits qu'on peut actuellement constater. « J'ai donc étudié successivement, dit-il dans sa préface, les différents *phonèmes* que présentent, à l'époque actuelle, les patois d'Ardenne ; et, après une description aussi précise que possible de ces *phonèmes*, j'ai indiqué les principaux cas dans lesquels on les rencontre. » Ceci ne l'a pas empêché bien entendu de remonter ensuite aussi haut qu'il l'a pu dans le passé, et de se servir pour interpréter les faits modernes des ressources que lui offraient les documents du moyen âge dans trois centres principaux correspondant précisément aux trois grandes subdivisions de l'Ardenne : *Revin* pour la région wallonne, *Mézières* pour la région centrale, et pour le sud, *Chiny* dans la vallée de la Semoy. Je crois bien qu'en effet ce plan était seul possible, étant données les exigences légitimes de la dialectologie et la complexité toute spéciale que présentent les choses par ici : il n'eût pas été sans danger de partir du latin pour descendre ensuite la file des siècles, et les chaînons intermédiaires auraient trop souvent fait défaut. Cependant il faut bien dire que le procédé d'exposition adopté par M. B. a aussi ses inconvénients, et le principal sans doute est de fragmenter, de disperser dans des paragraphes ou des sections différentes des faits qui évidemment sont liés entre eux, qui ont des rapports ou entraînent des con-

séquences dont on ne saisit plus bien la portée. Cette diffusion forcée eût été en partie atténuée par la présence d'un index que la simple table des matières ne peut remplacer, qui aurait été assez développé et construit de façon à replacer dans le cadre initial du latin et de la langue du moyen âge tous ces *disjecta membra*. Voici quelques exemples à l'appui. L'étude du suffixe *-ariu* est esquissée d'abord à la p. 157 à propos de *é* long tendant vers *i*, puis reprise plus loin lorsqu'il s'agit à la p. 166 de *i* fermé : voilà donc une histoire fragmentée, et sans qu'il y ait aucun renvoi d'un passage à l'autre. Celle de la diphtongue *wè* ou *wa* l'est encore bien davantage, puisque, commencée à la p. 109, elle est ensuite reprise à la p. 140 : et cela tient toujours en en somme à ce que la région wallonne et la région champenoise se sont comportées de façon très distincte. De plus, à propos de cette diphtongue, il y aurait en outre quelques critiques à adresser à la rédaction de M. B. Ainsi dire que *trwa*, *frwa*, etc., sont des « groupes imprononçables » me paraît singulièrement exagéré, puisque en fait nous nous en servons couramment : il eût bien suffi de dire « difficiles à prononcer ». A la p. 142, il est constaté que « la réduction du groupe *wè* à *è* est normale », que « en français littéraire, elle est déjà ancienne », et entre parenthèse est donné le nom de Henri Estienne avec la date de 1579 : cette date est insuffisante, car le fait en question peut déjà être constaté dans des documents parisiens de la fin du XIIIe siècle, et voilà longtemps que M. Suchier a donné à cet égard des précisions (p. 50 de son *Altfranzoesische Grammatik*). D'autres menues critiques seraient à faire çà et là. Ainsi l'auteur dit p. 116 : « La diphtongue *wa* peut avoir une double origine : l'*r* a pu se vocaliser ; il a pu donner naissance à un *a* et disparaître ensuite suivant un processus analogue à celui de l'*l* en français dans le suffixe *-eau*. » J'avoue que je ne comprends pas ce qu'il faut entendre par cette vocalisation de *r* contribuant à former *wa*, et les exemples cités ne me paraissent point pertinents. P. 129, le passage de *è* à *œ*, ou plutôt la « confusion complète entre les deux sons » n'est point exposée non plus très clairement. P. 130, le mot *nwéri* « noircir » est cité à côté de *tèrér* « tarière », pour le cas où « un *è* se rencontre en syllabe initiale à la place d'un *a* étymologique », et cela n'a pas grand sens. P. 184, l'auteur s'étonne de trouver dans des chartes ardennaises du XIVe siècle des graphies comme *honour* ou *signour* : il semble cependant que l'alternance de *-our* et de *-eur* pendant tout le moyen français, et notamment du côté de la Champagne, est un fait assez connu. Enfin, p. 191, le passage de *œ* à *ü* ou de *ü* à *œ* n'est pas présenté très nettement, et la prononciation *bonhur* pour *bonheur* encore courante à Paris vers 1600, et qui est alléguée ici en note, est tout autre chose, puisque aussi bien elle était étymologiquement régulière. Je ne veux pas multiplier ces observations de détail : je crois avoir prouvé que la rédaction de ce gros volume offre quelques incertitudes, et que

dans son ensemble elle a peut-être été un peu précipitée. Mais cela n'atteint pas le fond. Il n'en reste pas moins que cette étude est très solide pour tout ce qui concerne les voyelles aussi bien que le consonantisme, dont je n'ai rien dit.

M. B. a remédié dans une certaine mesure à la dispersion un peu flottante du sujet, en posant à diverses reprises des conclusions partielles ; on sent que peu à peu il va resserrant de plus en plus les questions, et à la fin il arrive à dégager trois tendances — il a bien fait de ne pas dire *lois* — qui, d'après lui, sont la caractéristique des parlers de l'Ardenne. La première des trois tendances, c'est que dans cette région toute voyelle nasale tend à perdre sa nasalité : la seconde, c'est que toute voyelle tend à se labialiser, et qu'il en est de même des sifflantes ou de la semi-voyelle qu'on entend dans le français *puits*. Voilà qui va bien, et qui est très net. Quant à la troisième tendance signalée, elle se présente sous une forme beaucoup plus compliquée : elle implique une préférence pour le rythme trochaïque, une énergie de l'accent d'intensité qui devient une puissance destructive, mais ailleurs aussi un agent de création. Tout cela serait à discuter, mais nous entraînerait trop loin. M. B. avait eu l'intention d'abord de publier en appendice le Registre des échevins de Revin, et il l'avait annoncé dans sa préface : il a dû se contenter d'y donner trente-deux chartes de Mézières qui sont presque toutes inédites, et vont de 1251 à 1332.

J'ai à peine le temps de parler du second volume qui est cependant fort intéressant lui aussi, et se relie d'ailleurs au premier d'une façon très intime : il le complète, et peut lui servir à volonté soit d'introduction, soit de conclusion. C'est là que M. B. a d'abord résumé avec ampleur et en cent cinquante pages tout ce qu'il y a intérêt à connaître sur la géographie et l'histoire de sa région. Il y a parlé de la constitution géologique du sol, de l'aspect de la forêt d'Ardenne, et du rôle de limite qu'elle a joué à travers les siècles, surtout lors de l'établissement des populations germaniques ; il a noté aussi comment à l'époque moderne les défrichements, l'ouverture de voies nouvelles, la création d'usines, ont changé les conditions d'existence pour cette région qui malgré tout reste pauvre. Les cent dernières pages du livre sont consacrées à tracer une limite approximative entre les dialectes wallon, champenois et lorrain : l'auteur le fait à l'aide de 89 cartes réduites, et qui ne sont pas sans analogie avec celles dont M. Millardet s'était servi naguère dans son *Petit Atlas linguistique* des Landes. Chacune de ces cartes nous présente la répartition d'un fait phonétique plus ou moins important : les faits morphologiques sont d'une variété presque infinie et d'une inconsistance trop grande pour servir utilement à cette délimitation. A diverses reprises, M. Bruneau a déclaré, en constatant les envahissements du français, que ce patois de l'Ardenne était « voué à une disparition prochaine » :

il nous en aura du moins sauvé ce qu'il a pu, et conservé le souvenir dans une étude consciencieuse.

E. Bourciez.

A. Brückner. **Die Wahrheit über die Slavenapostel**, 1 vol. in-8°, 127 pp., Tübingen, 1913, 2 mk. 40.

Le petit volume que M. Brückner consacre aux « Apôtres des Slaves », Cyrille et Méthode, repose sur des publications fragmentaires antérieures. Il est fort intéressant, parce qu'il part en guerre, avec une ardeur et une sagacité toutes spéciales, contre certaines interprétations des légendes à qui nous devons l'histoire des deux frères. M. B. découvre, dans le texte tel que nous le connaissons, certaines corrections du scribe slave, reposant sur des contresens. Il suit pas à pas l'évangélisation, par la diffusion des textes saints, des peuples slaves, et montre l'origine du schisme qui devait être d'une portée si considérable. Ce petit livre de polémique est très vivant.

Jules Legras.

Gaston Cahen. **Histoire des relations de la Russie avec la Chine sous Pierre le Grand** (1689-1730), in-8°, 274 × 217 p., Paris, 1912, Alcan, 10 fr.

— **Le livre de comptes de la caravane russe à Pékin en 1727-1728.** Texte, traduction, commentaire, in-8°, 143 p., Paris, 1911, Alcan, 5 fr.

M. G. Cahen, l'auteur de l'excellent livre : *les Cartes de la Sibérie au* XVIII*e siècle*, s'est attaqué ici à des questions historiques d'une haute importance, mais d'une extrême difficulté, car il paraît établi que les documents actuellement accessibles à un même historien ne suffisent pas pour éclairer avec certitude tous les points des relations russo-chinoises sous Pierre le Grand. Il est difficile de demander à un travailleur de savoir plus de langues que n'en sait M. C. qui, à la connaissance de l'allemand et de l'anglais, joint celle du russe et des éléments du chinois; par suite, loin de reprocher à l'auteur ce qu'il y a encore de flou dans son information, nous le félicitons d'avoir entrepris son étude bien qu'il sût les difficultés auxquelles il se heurterait et même les entraves d'un genre spécial qui seraient apportées à sa libre recherche en Russie. — Les relations de la Russie avec la Chine au début du XVIII*e* siècle sont surtout économiques : à cette date, c'est la Chine qui est la nation manufacturière; la Russie ne peut encore offrir que des fourrures. Les envoyés de Pierre le Grand sont donc en général accompagnés d'un agent commercial et d'une caravane; tels d'entre eux, Sava Vladislavitch surtout, commencent à discerner déjà ce que doit être la politique des Russes en Asie, entre les peuples jaunes, Kalmouks au sud de la Sibérie, Chinois dans la région de l'Amour. M. C. suit pas à pas les négociations et en montre (d'une façon un peu dispersée, nous semble-t-il) l'importance politique et économique. Il étudie également l'installation à Pékin de prêtres

orthodoxes destinés à former un collège d'interprètes russes rendant inutile l'intervention jusqu'alors obligée des interprètes fournis par les Jésuites. En ce qui concerne ces derniers, et leur rôle en Chine à la fin du XVIIIe siècle, M. C. se contente de formules un peu bien rapides : négligeant les difficultés que les Jésuites avaient avec les autres ordres religieux en Chine, et avec Rome, M. C. les montre comme uniquement préoccupés de « trahir » la Chine ou la Russie, ce qui est juger sommairement et inexactement une action diplomatique des plus complexes.

Sur la transcription visuelle du russe, tel que l'entend M. C. (p. 13), nous ferons une réserve pour les exceptions : quand on écrit T*y*oumen, on peut bien se sisquer à écrire *E*nissei !. Signalons enfin, p. 38, « accusé-réception » pour *de* réception, et, p. 233, n. « parlait russe et chinois » pour *le* russe et *le* chinois.

Des notes copieuses et fort intéressantes, un index alphabétique excellent, et des pièces justificatives abondantes complètent le livre. Nous avons là un instrument de travail vraiment sérieux.

— Le plus remarquable des agents commerciaux qui accompagnèrent à la cour de Pékin les ambassadeurs de Pierre le Grand, est le Suédois Laurent Lang. M. C., qui a trouvé à Moscou le livre manuscrit des comptes de la caravane de 1727-1728, dressé par Lang, en publie ici le texte, la traduction et le commentaire. C'est l'illustration précise et le complément du livre précédent. Il était difficile d'identifier avec précision toutes les sortes de fourrures russes et de cotonnades ou de soieries chinoises, de même que les mesures de quantité et les prix tant absolus que relatifs, car il s'agissait souvent d'échanges, où l'argent n'intervenait que comme appoint. M. C. a résolu cette difficulté avec élégance, sinon toujours d'une façon définitive. Il a, comme il le dit, « posé les questions et dégagé certaines solutions » : nous ajouterons que, sur cette route peu frayée des rapports économiques russo-chinois au début du XVIIIe siècle, son livre marque une étape des plus intéressantes.

Jules LEGRAS.

Friedrich DUKMEYER, **Korbs Diarium itineris in Moscoviam und Quellen, die es ergänzen.** Ier Band, Berlin, L. Ebering, 1909. In-8°, 462 p., 12 mark.

Friedrich DUKMEYER, **M. Lermontov ou Nemtsev** (Lermontov en Allemagne) Saint-Pétersbourg, 1913. Broch. in-8°, 16 p.

Le premier volume de l'ouvrage de M. D., qui vient seulement de nous parvenir, éclaire le dessein de l'auteur, que le second volume, dont nous avons rendu compte (16 nov. 1912), ne permettait pas d'apercevoir. On sait que Korb, attaché comme secrétaire de légation, à l'ambassadeur d'Autriche von Guarient und Rall, fit avec lui, en 1698, le voyage de Russie. A son retour, en 1699, il publia, en

latin, en le dédiant à Kaunitz, le journal de l'ambassade, sous le titre de : *Diarium itineris in Moscoviam*. Pierre le Grand fit brûler par le bourreau un exemplaire de ce livre qu'il jugea diffamatoire; mais une étude attentive des textes a prouvé que Korb a dit la vérité sur tous les faits dont il a été témoin, et ne s'est guère trompé que sur certains récits dont il n'a pu faire à fond la critique.

L'ouvrage de M. D. devrait avoir pour titre : *Autour du Diarium*. Une première partie en étudie l'origine et les vicissitudes, ainsi que la personnalité de l'auteur ; la deuxième partie étudie, certaines questions qui peuvent être soulevées à propos d'allusions du *Diarium*. Comme nous l'avons dit, l'ouvrage de M. D. contient une foule de renseignements et de rapprochements intéressants, en particulier, ici, sur la politique suivie par von Guarient et sur les menées catholiques à cette époque (p. 167-320). Mais la méthode de M. D. est essentiellement fragmentaire : elle consiste à juxtaposer des matériaux sans les mettre en œuvre. Il faudrait, pour que cet ouvrage pût être utilisé comme il mérite de l'être, qu'une disposition typographique détachât les citations et les indications bibliographiques du texte courant, et aussi que M. D. dressât un de ces index alphabétiques dont il apprécie l'avantage (p. 39) chez les autres. Il serait dommage que M. D. ne s'imposât pas cet effort : son ouvrage en vaut la peine.

Lermontov en Allemagne est un relevé surtout bibliographique des éditions et critiques de L. en Allemagne depuis 1840; il est destiné à l'édition de Lermontov que publie l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, et est écrit en russe. Il est fort consciencieux.

Jules Legras.

J. Patouillet, **Ostrovski et son théâtre de mœurs russes,** in-8°, 485 p., Paris Plon-Nourrit, 1912, 10 fr.

Id. **Le théâtre de mœurs russes des origines à Ostrovski (1672-1850),** in-8°, 154 p. Paris, Champion, 1912, 3 fr. 50.

Le livre de M. P. sur *Ostrovski* est divisé et subdivisé ; mais il n'en est pas meilleur pour autant, ni moins confus. Ce livre est une somme : M. P. y a versé, avec une admirable conscience, tout le fruit d'un immense labeur, tout ce qu'il a pu apprendre et glaner à propos d'Ostrovski. Seulement, cette construction massive n'a ni fenêtres ni jours : rien ne sort de cette grisaille, rien ne frappe l'œil, rien ne se retient. On voit défiler une suite interminable de caractères, de citations, de livres et de chapitres, et au milieu de cet étalage de précision, on perd pied, on se noie. Un lecteur moyen serait bien embarrassé pour dire dans quel sens Ostrovski a été comique, s'il a agi sur son public ou été cantonné par lui dans un genre qui avait plu. Il ne saurait pas davantage comment sont fabriquées ces

comédies, ni si ce qui faisait rire il y a quarante ans fait rire encore, et de la même façon, ni enfin ce qu'il y a de caduc et de durable dans cette œuvre comique.

En outre, sur l'admirable langue d'Ostrovski, la plus truculente, la plus pittoresquement vivante de la littérature russe, M. P. n'a écrit tout juste que deux maigres pages occupées par une série d'exclamations et un catalogue.

Enfin, le style de ce livre regorge de solécismes, de barbarismes et de mots étrangers [1]. M. P. ne s'est pas défié de l'ignorance du russe chez son lecteur, et l'effet de certaines de ses phrases est déplorable. Son livre entier mériterait d'être rebâti, allégé, francisé et récrit, car évidemment il contient des documents, malheureusement peu accessibles, faute d'un index alphabétique complet.

Le petit volume où M. P. étudie l'histoire du théâtre comique russe avant Ostrovski est, en son modeste genre, meilleur que la grosse thèse sur Ostrovski. D'abord, il est clair, et la langue, que son auteur n'a pas voulu « perler », est honnête et correcte. Cette petite étude est intéressante et elle rendra service : elle participe, naturellement, des qualités maîtresses de M. P., qui sont des trésors de conscience.

Jules LEGRAS.

Le condizioni dei Lituani Cattolici nella Diocesi di Vilna e gli eccessi del panpolonisme, memorandum del Clero Cattolico Lituano. Roma, Enea de Gregori, 1912, 63 p.

La brochure que publie le clergé catholique lithuanien est des plus curieuses : elle révèle une des plus tristes faces du *Panpolonisme*. On désigne de ce nom l'effort qui pousse un certain nombre de Polonais à identifier, en Russie, le mot *catholique* avec le mot *polonais*, à poloniser tous les catholiques et à insuffler les aspirations polonaises à toutes les manifestations catholiques en Russie. A cet effet, on a commencé par publier des brochures plus ou moins désagréables contre les écrivains catholiques qui n'adoptaient pas a priori les vues polonaises ; voici maintenant qu'on passe de la parole à l'acte, et la brochure que nous avons sous les yeux expose de nombreux faits de violence exercée par des Polonais contre des Lithuaniens du diocèse de Vilna, pour empêcher la prière même individuelle en lithuanien et la célébration de la messe en lithuanien. Il y a là un épisode

1. Quelques exemples : p. 364, m'a donné plus de liberté que je désirais ; p. 376, une jolie *moniale* ; p. 421, la langue seule trouvait grace, toujours ou presque, comme si elle *fût* inattaquable ; p. 440, il lui souvenait *avoir* vu ; p. 442, récit... de sa fortune appuyée sur la vziatka ; p. 104, les mots Koupets, Kouptchikha éveillent toujours chez un intelligent le même sourire que chez nous ; p. 349, la dévotiosité ; p. 337, 420, la facticité...

vraiment curieux, pour l'historien, de cette réviviscence de l'esprit polonais, des rêves, des espoirs polonais, sous une forme nouvelle et aussi inattendue qu'indigne de la nation polonaise.

J. Legras.

André Lirondelle, **Le poète Alexis Tolstoï, l'homme et l'œuvre**, in-8°, 677 p., Paris, Hachette, 1912, 12 fr.

— **Shakespeare en Russie (1748-2840)**, in-8°, 245 p., Paris, Hachette, 1912, 5 fr.

Le livre de M. L. est de dimensions considérables : il ne contient peut-être pas beaucoup moins de matière que l'œuvre entière de A. Tolstoï, qui compte environ 1500 pages, dont un millier en vers. Cette constatation est déjà une critique. M. L. a suivi un plan assez rationnel, semble-t-il, mais qui a pour effet de couper son livre en deux : d'un côté, la biographie et l'histoire des œuvres, de l'autre, l'étude des œuvres. Il semble que beaucoup de ce qui a trouvé place dans la seconde partie pouvait figurer dans la première : il n'y aurait plus eu, alors, qu'un copieux chapitre final qui, ramassant en un faisceau les résultats des études particulières, et les éclairant les uns par les autres, en aurait tiré une vaste et solide conclusion. C'est ce qu'on regrette de ne point trouver ici. Pour avoir voulu tout dire, on n'a pas marqué les arêtes du travail. La biographie, qui est fort longue, esquive cependant la question de l'origine du poète. Quant à l'*Étude*, qui est elle aussi, copieuse, consciencieuse, elle fait trop grande part aux énumérations. Prenons un exemple : à la page 495, M. L. oppose deux poésies dont le décor est identique et dont les conclusions sont diamétralement opposées : le fait est curieux, mais, pour l'expliquer, il se contente de constater l'opposition, sans en faire jaillir le trait qui eût fixé pour nous une des nuances du fuyant poète. Autre exemple : l'énumération botanique de la page 499 n'est pas de la critique, et l'hypothèse ethnique invoquée pour expliquer chez un poète l'amour des fleurs est bien inutile. Les chapitres 5, 6 et 7 de la seconde partie sont remplis de remarques intéressantes, mais que le critique n'a pas toujours su mettre en valeur. Quant au chapitre 7 sur la *forme*, il contient, à côté de judicieuses observations sur le vocabulaire (la syntaxe est omise), quelques pages sur la *métriqüe* qui sont la confusion même. Cette confusion semble provenir de l'excès même de la science métrique de M. L. Si, comme le font les germanisants, il divisait simplement les vers en deux rythmes primordiaux (ïambe et anapeste d'un côté, trochée et dactyle de l'autre) il nous épargnerait les amphibraques qui ne répondent à aucun sentiment moderne : le chant X de *Jean Damascène* est écrit dans un rythme ïambique à résolutions anapestiques régulières, il en est de même des autres « amphibraques ». M. L. constate d'ailleurs (p. 548) que « ce mètre en amphibraques se lit souvent comme s'il était construit d'un ïambe, suivi d'anapestes ». — Enfin signalons à

M. L. qui, peut-être, n'a pu y remédier, la choquante disproportion qui existe entre « l'œil » de ses caractères russes et de ses caractères français.

Le livre de M. L. rendra service, car il a débrouillé, au point de vue français, une étude intéressante ; c'est l'œuvre d'un homme qui a du métier, mais qui ne sait pas encore faire sentir. Ce n'est pas encore le livre maniable et charmant où quelque amoureux des vers de A. Tolstoï exprimera, en deux ou trois cents pages, la grâce inquiète et les nuances parfois si tendres de ce poète qui fut de race.

Le *Shakespeare en Russie* est, comme M. L. le déclare modestement, plutôt un programme qu'une étude définitive. Il est difficile, en effet, de séparer, en Russie, la Shakespearomanie de l'influence anglaise générale : or, l'étude de cette influence serait un très gros travail. Nous signalons à M. L., s'il l'entreprend jamais, la nécessité d'étudier, parallèlement aux influences littéraires anglaises, le développement, en Russie, de la langue anglaise. Disons d'ailleurs que, pour être brève, l'étude de M. L. n'en est pas moins faite avec beaucoup de soin et de compétence, et qu'elle peut être consultée avec intérêt et avec fruit.

Jules LEGRAS.

Psychologie der Kunst, von R. MULLER-FREIENFELS. — 2 vol. in-8° ; Berlin, Teubner, 1912 ; VIII-232 et VI-220 pp.

L'auteur se place sur le terrain de l'expérience : W. James, Ribot, Höffding, Ebbinghaus sont les modèles dont il s'inspire. Le premier volume contient les deux premiers livres de l'ouvrage : I. la psychologie du goût esthétique, II. la création esthétique. Le deuxième volume contient, III l'œuvre d'art ; IV. théorie des valeurs, et Conclusion sur les rapports généraux de l'art et de la vie, de l'esthétique et des autres disciplines philosophiques.

La tendance esthétique est chez l'homme l'une des formes naturelles de la vie psychique et plus encore de la vie biologique. Le goût esthétique suppose des facteurs sensibles, des facteurs kinesthésiques et moteurs, des facteurs d'association et d'imagination, des facteurs intellectuels. Les types esthétiques se ramènent à l'intellectuel, au visuel, au moteur, et autres dérivés des types classiques de Charcot. A côté des caractères intellectuels une place également importante est faite aux caractères affectifs : le courant de conscience, le tragique et le comique, le plaisir et la peine, la sympathie et l'égoïsme en sont les principaux éléments. Le but de l'auteur est de laisser parler les faits, sans idées préconçues, sur le terrain de la psycho-physiologie moderne ; et le caractère dominateur des faits esthétiques, lui paraît être leur infinie variété. Aucune règle, aucune école, n'épuise la diversité des cas individuels ; et, en ce sens, l'esthé-

tique est le domaine d'élection de la psychologie subjective. Partout l'établissement des faits précède et doit précéder l'établissement des doctrines. Les livres II et III étudient les conditions positives de la création de l'œuvre d'art, le rôle technique des conditions matérielles de la poésie, de la musique, des arts de la vue.

Dans le livre IV est discutée la doctrine des valeurs. L'auteur se sépare nettement de l'esthétique psychologique qui voit dans l'esthétique un simple chapitre de la psychologie générale. Ces deux disciplines, esthétique et phychologie, lui paraissent plutôt parallèles et indépendantes. La psychologie de l'art constate et explicite; l'esthétique donne des règles; mais ces règles elles-mêmes ne sont pas arbitraires; l'expérience nous fait voir quelles formes d'art sont plus riches, plus fécondes, plus capables d'engendrer l'émotion. Même quand elle donne des lois, l'esthétique se modèle sur l'expérience et la conclusion la plus absolue que l'expérience suggère est l'impossibilité de suivre les écoles dans leur exclusivisme. Mais aussi la science esthétique ne peut être ni purement objective, ni purement subjective, parce que le fait esthétique relève à la fois de ces deux termes, sujet et objet, et de leur action réciproque. Le subjectivisme pur fait s'évanouir la science dans l'indifférence de tous les contraires; l'objectivisme ignore les conditions essentielles du sujet qui goûte. La théorie des valeurs dépasse le point de vue psychique; beaucoup de faits ont pour la vie une valeur dynamique sans qu'ils arrivent cependant comme tels au seuil de la conscience; les faits perçus comme esthétiques ne sont qu'une partie des faits qui réellement retentissent dans notre organisme. Est valeur esthétique tout ce qui ajoute au bien être et à la perfection de notre vitalité; la théorie biologique enveloppe et dépasse la théorie purement psychique des valeurs. Dans le domaine de l'aperception, l'un des caractères essentiels de l'œuvre d'art est de produire en nous l'impression de distance et d'éloignement; la Vénus de marbre ne se commet pas avec nous; elle inspire le respect du désir intangible, du transcendant, presque du sacré. Quant à la place de l'art dans la vie, il ne faut pas traiter la vie toute entière comme une pure esthétique; la vie n'est pas un amusement de dilettante; ni même vouloir que la beauté pénètre partout dans la vie réelle pour l'illuminer, espérance chimérique qui nous ferait ignorer les labeurs austères; la vie esthétique se surajoute à la vie réelle comme le loisir au travail, et le travail seul, d'abord accompli, nous rend digne du loisir. Ainsi s'achève, par les conseils d'une psychologie délicate et d'une morale prudente, un livre essentiellement fondé sur les méthodes positives de l'expérience et de la science.

E. Thouverez.

L'Individualité et la Destinée par J. Perès ; — br. Paris, Alcan, 1912, 36 pp. pet. in-8.

Travail d'étendue petite et de valeur grande. L'individu est-il autre chose qu'une rencontre fortuite et temporaire ? Le temps qui s'écoulera après nous, veuf de nous, pourquoi nous intéresse-t-il davantage que celui qui fut avant nous, sans nous ? La destinée de chacun est-elle impliquée dans la destinée de tous ? Les rappels qu'évoque un aïeul, un collatéral, un allié lointain sont ils autre chose que le signe des virtualités infiniment diverses de la race que chacun de nous réalise partiellement entre une infinité de possibles ? La dégradation de l'énergie signifie-t-elle autre chose que le sacrifice du grand nombre, à l'émergescence des individualités supérieures ? Et cette loi d'airain d'un monde clos ne se corrige-t-elle pas par l'infinité des mondes parallèles qui la déborde de toutes parts ? L'éternel retour du semblable, différencié par un clinamen éternel, ne concilie-t-il pas le désir de survie et le besoin de créer ? le même et l'autre ? Et l'expression la plus haute de l'immortalité enviable n'est-elle pas que chaque individualité qui s'affirme, et qui meurt, se transforme pour collaborer, sous une figure nouvelle, à une œuvre plus haute, d'une individualité plus parfaite ? Individualité, destinée : de hautes pensées dans de hautes formules ; cette méditation de la mort et de la vie est, après les spéculation sur l'*Art et le Réel*, l'œuvre d'un des esprits qui honore le plus, par son talent d'analyste, de lettré et de penseur, l'enseignement de la philosophie française.

E. Thouverez.

L'école néokantienne de Fries continue ses publications destinées toutes à montrer Fries continuant, complétant et rectifiant Kant. Le principal représentant de ce groupe, M. Léonard Nelson, a fait le 6 mars 1913 à Goettingue une conférence sur *Die Theorie des wahren Interesses und ihre rechtliche u. politische Bedeutung* (Vandenhoeck et Ruprecht, 1913, 31 p. 80 pf. Tirage à part des *Abhandlungen der Fries'scher Schule* N. F. IV, Bd, 2 h.). Partant du principe socratique que la vertu est un savoir, l'auteur veut prouver que la vérité psychologique renfermée dans ce mot, quand il est dégagé de toute équivoque intellectualiste, n'apparaît dans toute sa profondeur que si l'on étend à la théorie de la raison pratique la doctrine de l'obscurité primitive de la connaissance purement rationnelle, telle que Fries l'a développée pour la raison spéculative. On voit l'importance de cette considération par la fixation de la valeur juridique et politique de l'intérêt bien entendu. Le même fascicule des *Abhandlungen* reproduit une autre conférence faite à la même époque devant le même public *Ueber den transzendentalen Idealismus* (30 p. 80 Pf.) par M. Paul Bernays qui condense son plaidoyer en faveur de ce système dans trois thèses (p. 20-22) destinées à rectifier la preuve kantienne réfutée déjà par Jacobi. — Th. Sch.

Le fascicule 22-23 (Bd. II, Bg. 51-60) du *Worterbuch des deutschen Staats- und Verwaltungsrechts* de Stengel réédité par Fleischmann (Mohr, 1913. P. 801-947, 4 M. Plus XI p. pour titre et table des matières du t. II forme la fin du t. II et compte parmi ses principaux articles la fin de celui sur *Luxussteuern* et ceux sur

höheres Mädchenschulwesen, *Markt*, *Mass u. Gewicht*, *Mecklenburg*, *Mediatisierte* (Standesherren), *Militärwesen*, *Minister*, *Missionen*, *Mittelschule*, *Moresnet* (zone neutre sur la frontière belge), *Münzwesen*, *Museen*, *Notenbanken* (le fonctionnement de la banque d'Etat marocaine y est minutieusement décrit), etc. Un appendice porte sur l'organisation de la commune en Hesse, le travail à domicile, l'administration des biens ecclésiastiques en Bavière et les caisses de secours aux vétérans. — Th. Sch.

M. Ed. de Nicolaï a étudié l'état de siège au point de vue juridique, spécialement au point de vue du droit badois : *Der reichs-und landesrechtliche Kriegszustand unter besonderer Berücksichtigung des badischen Rechts* (Mohr, 1913, VIII-72 p. 3 M.). Il s'occupe surtout de la question de savoir si l'empereur seul a le droit de proclamer l'état de siège ou si chacun des états confédérés le peut sur son territoire et penche pour la deuxième solution, contrairement à l'avis de Laband. — Th. Sch.

Le langage et la vie (Fischbacher, 1913, 111 p.) de M. Ch. Bally est une sorte de philosophie des langues qui veut « montrer que le langage naturel reçoit de la vie individuelle et sociale, dont il est l'expression, les caractères fondamentaux de son fonctionnement et de son évolution ». On s'en doutait un peu déjà, ainsi que des autres profondes vérités que ce livre nous révèle, par exemple qu'évolution et progrès ne sont pas synonymes. Au lieu de consacrer tant de pages à la réfutation superflue des préjugés et illusions populaires, l'auteur aurait mieux fait d'étudier sérieusement une question spéciale de linguistique. Ce qui explique d'ailleurs un peu le caractère superficiel de ce travail, c'est qu'il est le fruit de conférences faites l'hiver 1912-1913 à Genève et à Paris. Cependant les étudiants auxquels elles s'adressaient auraient peut-être supporté plus qu'une simple œuvre de vulgarisation, quelqu'habile et agréable qu'elle fût. Le livre y gagne d'être d'une lecture facile et accessible sans préparation spéciale. — Th. Sch.

Le *Logos* renferme dans le 2e fascicule de son t. IV (Mohr. 1913, p. 187 à 251, 4 M. le fascicule, 10 M. le tome) d'abord un Essai de M. Simmel sur le principe de l'éthique : *Das individuelle Gesetz*, essai de remplacer l'impératif catégorique kantien, encore trop hétéronome au gré du philosophe berlinois, par une norme plus autonome et plus individuelle ; puis un discours officiel de M. Meinecke prononcé le 14 juin 1913 à l'université de Fribourg en l'honneur, à la fois, du centenaire de l'Indépendance et du jubilé impérial : *Deutsche Jahrhundertfeier und Kaiserfeier*, discours dont le caractère d'actualité et de nationalisme n'exclut pas de profondes considérations philosophiques ; ensuite une étude de M. Paul Natorp (Marbourg), sur les rapports de la philosophie et de la psychologie, étude qui ne veut qu'exposer et discuter les différentes définitions possibles de ces deux sciences, mais conclut à l'exclusion de la psychologie hors de la philosophie proprement dite, tant qu'elle conservera sa nature purement empirique ; un article de M. Karl Vossler (Munich) sur *Das System der Grammatik*, essai de philosophie de la grammaire qui examine la vérité de ce mot de M. Meillet, que le langage est « un être idéal » dont la « réalité intime » échappe autant au linguiste qu'au simple parlant ; enfin les *Grundlinien einer Theorie des Erscheinungen* de M. B. Varisco (Rome).

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

LE PUY EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49 — 5 décembre. — 1913

Dussaud, Les monuments palestiniens et judaïques. — Babelon, Moneta. — Batiffol, La duchesse de Chevreuse. — Le Goffic, Racine. — Poulet, Les émigrés d'Etain. — Ballaguy, Seriziat. — J. De la Tour, Duroc. — Apponyi, Journal, p. E. Daudet. — L. Thomas, Documents sur la guerre et la Commune, I. — Académie des Inscriptions.

Les monuments Palestiniens et Judaïques par R. Dussaud (Musée du Louvre. Département des Antiquités orientales), avec 1 pl. et 82 grav. Paris, 1912; Leroux, édit.; grand in-8°, pp. VII-132.

Quelques acquisitions récentes et un nouveau classement des antiquités palestiniennes conservées au Musée du Louvre rendaient nécessaire la réfection de la *Notice* publiée en 1876 par M. Héron de Villefosse. M. Dussaud s'est acquitté de cette tâche avec un soin louable. La description de chaque monument est accompagnée d'une étude archéologique proportionnée à son importance, et d'une bibliographie complète. Les inscriptions sont données dans leur langue originale. Le commentaire qui accompagne celle de Mésa est un très bon résumé des derniers travaux dont ce texte fameux a été l'objet. On y a joint une magnifique héliogravure qui est la meilleure reproduction qu'on ait faite jusqu'ici de la célèbre stèle. Les notions disséminées dans tout le catalogue constituent les premiers linéaments d'un manuel d'archéologie palestinienne, incomplet sans doute, mais clairement présenté. Le catalogue comprend 226 articles.

J.-B. Ch.

E. Babelon, **Moneta**. Extr. des Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. XXXIX. In-4°, p. 5-46 (241-292), fig. 1-12. Paris, Klincksieck, 1913. Prix : 2 fr. 30.

D'après B., Juno Moneta était une divinité champêtre, d'origine probablement sabine, dont le sanctuaire primitif était situé sur l'Arx capitoline. Ce sont les oies de la déesse qui auraient sauvé Rome lors de l'invasion gauloise, en 390. Un temple lui fut édifié en 345 et le premier atelier où la République frappa de la monnaie d'argent fut installé en 269 dans les dépendances de l'édifice, bien placé pour recueillir et conserver les trésors qui venaient d'être conquis dans la

Grande Grèce. D'après B., l'hôtel monétaire resta en cet endroit jusqu'au règne de Néron, qui le transporta sur le Cœlius, dans les dépendances de la Maison dorée. Il est probable qu'un sanctuaire d'Apollon était voisin du nouvel atelier, car nous voyons la Juno Moneta remplacée d'abord sur les monnaies par le singulier Apollo Moneta, puis, plus tard, par l'Aequitas, tenant la balance, la mesure et la corne d'abondance. B. montre ainsi clairement le sens et l'original du mot *monnaie* : le terme n'aurait aucune signification symbolique et proviendrait simplement du nom de la déesse Moneta, dans le temple de laquelle ont été frappées les premières monnaies d'argent romaines. — P. 7, lire ξόανον. P. 8, lapsus insignifiant à la ligne 12. P. 24, pourquoi cadus ne viendrait-il pas du grec κάδος ? P. 42, sur la statue d'Apollonie, voir l'étude de Studniczka (*Kalamis*, p. 68-72), qui la rattacherait au même type que les Apollons du Tibre et de Cherchell.

A. De Ridder.

Figures du passé. **La duchesse de Chevreuse, une vie d'aventures et d'intrigues sous Louis XIII** par Louis Batiffol. Paris, Hachette, 1913. In-8°, VII et 310 p. 7 fr. 50.

J'ai lu enfin le gros livre que M. Batiffol consacre à la duchesse de Chevreuse. Méritait-elle cet excès d'honneur et ne valait-il pas mieux nous donner un livre sur Richelieu, Mazarin ou Anne d'Autriche ? 310 pages sur une femme qui ne fut qu'un brouillon, qu'un artisan de querelles et brouilleries, une faiseuse d'« extravagants complots », qui n'était pas même ambitieuse et qui ne cabalait que par divertissement, qui mêlait une intrigue, comme dit un pamphlet, mais ne pouvait la démêler, et qui ne sortait d'un labyrinthe que pour s'engager dans un autre, qui — l'auteur l'avoue — n'obtint, malgré tous ses efforts, que d'insignifiants résultats ?[1] Est-ce même un livre tout à fait digne de la collection et de l'austère maison Hachette, que ce livre sur une femme galante qui, selon le mot de La Rochefoucauld, se sert de tous ses charmes pour réussir, qui ne compte pas le nombre de ses amants, qui croit tout le monde amoureux d'elle, qui veut entraîner Anne d'Autriche dans des aventures plus que sentimentales et qui livre sa fille à Gondi ? Quelle scène que celle du jardin d'Amiens qui nous montre, comme dit si délicatement l'auteur, Buckingham essayant de « réaliser ses desseins » ! Quel tableau que le ménage de Mme de Chevreuse et de sa fille pendant la Fronde ! Quel spectacle nous présentent ces femmes de l'hôtel de Chevreuse,

1. L'auteur dit que les Espagnols n'attachaient pas grande importance à ces menées féminines, à ces intrigues de jeunes femmes inconsidérées qui n'ont aucune influence ; nous sommes un peu comme ces Espagnols. Mais lui-même n'a-t-il pas, à ce propos, parlé de l'insouciance et de la futilité que supposent de pareilles intrigues ? (cf. p. 144-145 et 77).

« tombées à un si bas degré » ! Et, si ces mots ne sont pas imprimés en toutes lettres, quelques lecteurs ne regretteront-ils pas de trouver dans ce volume par deux fois (p. 15 et 28) le mot m(aquerelle) et, une fois (p. 72) le mot b(ordel) ? [1].

Mais venons à l'ouvrage. Jugeons d'abord le fond, puis la forme.

M. B. a voulu composer évidemment un récit piquant et présenter au public, comme il dit dans son sous-titre, une vie d'aventures et d'intrigues. Il a voulu nous donner une « étude psychologique » de Mme de Chevreuse et des personnages qui, comme il dit en son style, évoluent autour d'elle. Il n'y a pas réussi. Ses portraits ne sont qu'amas d'épithètes, qu'enfilades de phrases et de citations.

Nulle part on ne sent, on ne remarque la « vivacité impétueuse » et l' « entrain endiablé » que l'auteur prête à son héroïne. Il nous répète à satiété qu'elle a de l'entrain, qu'elle a de la joie, que partout où elle passe, elle laisse « le souvenir d'exquis d'un être de joie », que « dans tous les lieux où elle paraît elle fait le bonheur de tous ». Il narre ses faits et gestes, ceux que révèlent les Mémoires et les sources du temps. Mais la fameuse duchesse ne vit pas, ne respire pas.

On a tenté, dès le début de l'ouvrage, de la camper devant nous, de la peindre et au physique et au moral. Le portrait physique est raté : on nous dit bien que « de sa personne se dégage un parfum capiteux qui trouble les cœurs les plus rassis », qu'elle est « jolie, fine, distinguée », que « l'ensemble est extrêmement élégant, gracieux, féminin, etc. » ; rien de précis, en somme. On nous offre, il est vrai, deux gravures qui représentent l'aventurière ; elles sont dissemblables !

Quant au portrait moral, il est incomplet.

On ne nous dit pas dans cette peinture en pied que la dame est une grande menteuse devant Dieu et devant les hommes, qu'elle prend à l'occasion un ton digne et solennel, parle gravement de la noblesse de son âme, déplore avec émotion ses malheurs, affirme son innocence en termes touchants, jure qu'elle ne fera jamais rien d'indigne et n'aura jamais de lâches sentiments. *Risum teneatis !* Elle va jusqu'à déclarer avec un grand sérieux qu'elle désire de tout son cœur vivre doucement en France avec ses enfants et son mari, jusqu'à écrire à M. de Chevreuse qu'elle est absolument à lui et qu'elle a une grande joie de le voir bientôt !

On ne nous dit pas davantage en ce jugement d'ensemble, qu'elle s'effraie, s'épouvante, s'affole lorqu'on menace de l'arrêter et de la jeter en prison, qu'elle n'a jamais été forte et n'a jamais paru forte, — comme elle dit de Condé — que parmi les faibles.

---

1. Pourquoi citer p. 251 la phrase de Mazarin, que Mmes de Chevreuse et de Montbazon « ont soutenu qu'on pouvait.... pour son plaisir aux personnes qu'on aimait, pour satisfaire à l'ambition et pour la vengeance » ? Voilà, je le crains, des points qui feront travailler l'imagination des jeunes lecteurs.

M. B. se demande si elle « avait du jugement »! Et, au lieu de répondre franchement *non*, il répond qu'il n'a pas assez de renseignements!

Il assure qu'elle a de l'esprit, et il n'explique pas quelle sorte d'esprit. « Sa conversation vive, semée de promptes réparties, lisons-nous p. 6, témoigne d'une acuité d'esprit. » Cette *acuité* ne brille pas du tout dans les lettres de la duchesse, et, à notre humble avis, la dame n'avait, dans les conversations, d'autre esprit que ses beaux yeux et la licence de ses paroles; si elle plaisait aux hommes, c'était par des railleries faciles, par des propos légers et grivois.

« Cette acuité d'esprit, dit encore M. B., a été souvent relevée par Richelieu dont elle faisait le désespoir ». L'assertion est vague. Nous lisons sans doute un peu plus loin (p. 131) que Richelieu, dans un entretien avec la duchesse, « se désespérait de colère ». Mais c'est la duchesse qui conte cela à Châteauneuf, et si Châteauneuf l'a crue, nous, nous ne la croyons pas, nous savons qu'elle dit rarement la vérité. Au reste d'où viendrait la colère, le désespoir qu'elle attribue à Richelieu? Non certes de l'acuité d'esprit de la duchesse, mais de la résistance qu'elle oppose à la politique du ministre, de la trahison que Richelieu pressent et tâche de découvrir chez cette femme qui malheureusement exerce une grande influence sur la reine et sur le garde des sceaux.

Si des portraits nous passons au récit, ajouterons-nous que les documents encombrent le texte et l'écrasent; que souvent, trop souvent, un long passage des mémoires ou de la correspondance du temps ne fait qu'inutilement confirmer le dire de l'auteur; que la narration se traine longuement, péniblement, lourde et obscure?

Que de choses confuses et gauchement racontées comme l'affaire d'Ornano, l'affaire de Chalais, l'affaire de Montaigu! Combien froide, combien plate est la peinture de l'amour qu'éprouve Châteauneuf pour la duchesse! Quel lecteur comprendra l'attitude de Richelieu? L'auteur devait tirer au clair cette histoire et démêler les sentiments des personnages. Il se contente de dire que la situation est étrange, déconcertante, et il cite des lettres tout au long, au lieu d'extraire et de mettre en relief l'essentiel. Croit-il que le public aura la patience de lire ces lettres? Pour mieux montrer le jeu de la Chevreuse, ne fallait-il pas les analyser, les résumer, les commenter brièvement avec chaleur et intelligence?

Plus loin, M. B. reproduit des billets du comte anglais Craft où s'exprime l'amour le plus sincère, le plus vif, et, cette fois, il cite trop peu.

Vient le récit de la fuite en Espagne et en Angleterre. Mais croirons-nous que la duchesse ait alors montré dans sa lutte contre Richelieu une « souplesse extraordinaire et une duplicité consommée »? Ce qu'elle montre, n'est-ce pas plutôt de l'entêtement et une obstination dont elle se repentit?

La partie du livre qui concerne la Fronde, est la plus faible : l'auteur connaît assez bien le règne de Louis XIII, et assez mal le règne de Louis XIV.

Nous ne voyons pas pourquoi la duchesse à peine rappelée se prononce ouvertement contre Mazarin (p. 211).

On nous assure qu'elle voulait la paix avec l'Espagne et la réconciliation avec la maison d'Autriche, c'est-à-dire le renversement de la politique de Richelieu (p. 213). Avait-elle des vues si profondes ? Ce qu'elle désirait, n'était-ce pas de grosses sommes d'argent pour elle, de lucratifs emplois pour ses amis et que les grands, ainsi que s'exprime Mazarin, ne fussent pas *tan sujetos come antes?* Et si, comme dit Grotius, elle mit tout en œuvre en faveur des Espagnols, n'est-ce point parce qu'ils l'avaient bien traitée?

Il est, du reste, assez difficile de la suivre à travers la Fronde. M. B. trouve que les événements se précipitent alors avec une dramatique complication. Mais il ne débrouille pas cette complication. Malgré les points d'exclamation qu'il sème à tort et à travers dans cette seconde partie comme dans la première, le récit n'a rien de dramatique, rien de vivant et d'animé, rien d'original. Il a l'allure d'une chronique, d'un manuel. Visiblement, cette fin est brusquée, et l'on sent que l'auteur a hâte de terminer son œuvre. Malheureusement, jamais Mme de Chevreuse n'a joué un rôle plus important qu'à cette époque ; les faits s'accumulent; l'auteur voudrait n'en omettre aucun; il ne cesse pas d'entasser les citations... et on le lit avec ennui.

Il est plus à l'aise lorsqu'il analyse les contrats de mariage, les affaires de succession, les procès et transactions, lorsqu'il décrit un hôtel de Paris ou les bâtiments et dépendances d'un château ou l'état d'une seigneurie, lorsqu'il raconte une fête, une cérémonie, la marche d'un cortège; il semble être là dans son élément et comme chez lui. Mais il ne sait pas exposer clairement les motifs qui déterminent les actes des personnages, et le talent narratif lui manque. S'il a, par intervalles, à force d'exclamations et de phrases hachées, un semblant de vivacité, il n'a pas la netteté, la simplicité, le naturel.

Voilà pour l'ensemble. Voici, en outre, quelques points particuliers à relever.

P. 7, on nous parle des lettres de Mme de Chevreuse et de son *Discours de l'amour* qui « n'est qu'un vague commentaire de Montaigne » et ne nous apprend rien »; il fallait nous en parler moins brièvement, et, à cette occasion, apprécier, non pas l'écriture de la dame, mais sa façon d'écrire.

Pourquoi ne pas dire p. 10, que le tabouret obtenu par Luynes était ce qu'on nommait un tabouret *de grâce?*

P. 19. Certes, Louis XIII fut un instant attiré vers Marie de Rohan. Mais s'il se tourne contre elle, est-ce seulement parce qu'il

prend ombrage de l'influence qu'elle exerce sur la reine? N'était-il pas, du vivant d'Albert de Luynes, jaloux du duc de Chevreuse?

Ce duc de Chevreuse (p. 26), on nous le peint d'après son portrait; mais, si l'on ne connaissait pas les actes de sa vie, lui trouverait-on « l'œil calme et le regard accommodant, qui révèlent un être au caractère facile disposé à accepter son sort, plein de résignation et d'insouciance avec une nuance de simplicité naïve »?

Dirons-nous également que le titre du chapitre II (p. 25-48) est très mauvais à tous égards? *Le mariage de Chevreuse!* On a pris ce titre parce qu'il est court; mais on devait dire : *Le mariage avec M. de Chevreuse*. Pourquoi, plus simplement, ne pas intituler le 1er chapitre, non pas *Marie de Rohan*, mais *Duchesse de Luynes*, et le 2e chapitre, non pas *Le mariage de Chevreuse*, mais *Duchesse de Chevreuse?*

P. 39, Bassompierre est nommé maréchal de France, non *en juillet*, mais le 29 août.

P. 79, il était facile de nous présenter le duc d'Orléans — qui a *des lèvres inférieures tombantes* (sic). Pourtant, suffisait-il de dire qu'il est « timide »? Ne fallait-il pas dire qu'il est lâche, et, puisqu'on cite tant les contemporains, citer ce mot de Retz, qu'il se laissa entraîner dans toutes les affaires et qu'il en sortit toujours avec honte parce qu'il n'avait pas le courage de les soutenir? Avec cela, Gaston n'était pas tellement « médiocre »; Retz assure qu'il avait l' « esprit beau et éclairé », et plus loin, dans le livre de M. B. (p. 139), nous voyons le duc juger assez bien Mme de Chevreuse qui « fait mille foutaises ».

P. 81, Alphonse d'Ornano a été fait maréchal de France, non en *1596*, mais en 1597, et Jean-Baptiste d'Ornano, maréchal de camp, non en *1614*, mais en 1617.

Dunault nous est donné p. 85 comme secrétaire du duc de Vendôme et p. 87 comme secrétaire du grand prieur.

Pourquoi Mme de Chevreuse, réfugiée en Lorraine, « ne se sentit-elle pas tranquille », et pourquoi fut-elle « prise de remords » (p. 108)? On ne nous l'explique pas.

On nous parle p. 155 d'un ecclésiastique, trésorier de la Sainte Chapelle, l'abbé du Dorat, homme dévoué au roi. On oublie qu'on a déjà parlé p. 145 de cet abbé du Dorat, agent du cardinal, et p. 136 du même abbé du Dorat, négociateur qui agit en Lorraine avec la Chevreuse.

P. 204, il était assez oiseux de nier ici le mariage d'Anne d'Autriche avec Mazarin, d'autant qu'on n'apporte absolument aucune preuve et qu'on reconnaît que la correspondance des deux personnages est mystérieuse par endroits.

P. 213. Châteauneuf, nous dit-on, « se tenait tranquille » à Montrouge; oui, mais il était tout près de la cour qui venait le voir, il guettait l'occasion, et l'auteur, tout en nous disant que la duchesse

voulait obtenir la rentrée de Châteauneuf aux affaires, aurait dû ajouter qu'elle projetait de faire Châteauneuf, sinon chancelier — Pierre Séguier occupait la place — du moins surintendant des finances.

P. 216. A propos de l'affaire des deux lettres tombées de la poche de Coligny, l'auteur a tort d'omettre l'assemblée de quatorze princes qui se fit à l'hôtel de Chevreuse.

P. 219 Mazarin, lisons-nous, partit avec le comte d'Harcourt *en Lorraine*. Il y a là une singulière inadvertance. Mazarin n'est pas alors « parti en Lorraine ». L'auteur a voulu dire sans doute que Mazarin partit avec Henri de Lorraine, comte d'Harcourt. C'est pourquoi les assassins n'osèrent fondre sur Mazarin dans la crainte de tuer d'Harcourt et d'attirer sur eux la haine de la maison de Lorraine.

P. 220. Manque la date de l'ordre qui enjoint à la duchesse de gagner Dampierre (les dates manquent d'ailleurs en nombre d'endroits) et manque pareillement l'ordre donné à Châteauneuf de quitter Montrouge.

P. 222. On nous parle de Mlle de Chevreuse et nous apprenons soudain que la duchesse a sa fille avec elle [1]. Comment et depuis quelle époque? On aurait dû nous le dire. Les lecteurs se souviendront-ils que M. B. a mentionné p. 73 une « Charlotte née en 1627, connue sous le nom de Mlle de Chevreuse et dont il sera beaucoup question plus tard »? Quand sauront-ils, sinon bien plus loin, p. 248, 295, 296, qu'elle avait été casée d'abord à Jouarre, puis à Issy, envoyée ensuite à Dampierre, rendue enfin à sa mère et qu'elle était pour la duchesse une amie et un conseil, qu'elle était ardente, pleine d'élan et d'entrain, semblable à sa mère qui se retrouvait en elle?

P. 235. Le fameux conseiller Broussel, le Broussel qui fut l'idole de Paris, le Broussel dont le peuple réclamait la liberté aux cris de *Broussel, Broussel*, le Broussel qui, le surlendemain de son arrestation, lorsqu'il fut délivré, était porté en triomphe à Notre-Dame, est devenu *Roussel!!*

P. 246. L'auteur, parlant de l'alliance momentanée de la Chevreuse avec Mazarin, s'étonne de la singulière complice qu'avait là le cardinal et de l'étrange appui qu'il cherchait pour sa politique. C'était le cas de citer le mot de Mazarin, que la reine devait sans scrupule se raccommoder avec des gens qui lui avaient fait du mal et qu'elle avait juste sujet de haïr ou de perdre.

P. 253. Le nom de l'officier qui arrêta Mme de Longueville ne serait-il pas Crécy plutôt que *Cressi?*

Id. La duchesse, nous dit-on, demandait pour Noirmoutier le gouvernement de Charleville; non, elle demandait le gouvernement d'Arras, et Mazarin ne put donner que celui de Charleville.

1. De même (p. 240) nous voyons subitement apparaître le fils de la dame, le duc de Luynes, qui combat pour le Parlement et qu'on ne nous présente que plus tard à la p. 292.

Il est permis, au reste, de se demander si Mazarin n'est pas trop sévèrement jugé. On nous dit qu'il était « sans grande énergie » (p. 234). Sans énergie, l'homme que M. B. nous représente (p. 255) comme « énergiquement résolu », l'homme qui « sait bien ce qu'il fait » (p. 261), l'homme qui domina les partis en les divisant, qui s'exila pour revenir après l'orage et triompher, l'homme qui vainquit dans le même temps et la Fronde et l'ennemi extérieur, l'homme que Priolo a nommé *vir fortis!*

P. 261. C'est le 9, et non le 8 février que le Parlement rendit contre Mazarin un arrêt d'expulsion.

P. 263. Mme de Longueville ne pouvait oublier que « c'était chez Mme de Chevreuse que quelques années auparavant avait été complotée et résolue l'arrestation des princes ». *Quelques années auparavant*! Nous sommes en mars 1651 et l'arrestation a été complotée en octobre 1649.

P. 267. C'est le 30, et non le 29 janvier, que Mazarin a rejoint la cour à Poitiers.

Id. nous lisons : « Je vis hier Mme de Chevreuse, écrivait le 21 janvier Pennacors au cardinal ». Quel lecteur ne s'arrêtera pas, ne se demandera pas qui est ce Pennacors, et qui sait que c'était un gentilhomme breton, le même qui porta au cardinal la lettre de la Chevreuse à Noirmoutier (lettre citée à la page précédente)?

P. 273. Il eût fallu dire qu'en 1663, avec Turenne et Mme de Rohan, la duchesse met en œuvre tout ce qui lui reste de crédit pour faire Mme de Soubise dame du palais.

Id. Ne fallait-il pas dire que si Mme de Chevreuse se tourna contre Fouquet — et un contemporain témoigne qu'elle conduisit avec ardeur cette dernière intrigue de sa vie — c'est parce qu'elle devinait Colbert et ne fit-elle pas épouser plus tard la fille de Colbert à son petit-fils?

P. 293. *uxorius* que cite M. B. ne signifie pas, comme il le croit, « qui aime le mariage », mais « qui est tendre, qui est faible pour sa femme » ; appliquer le mot au duc de Luynes parce qu'il se marie une troisième fois, c'est faire un contre-sens.

P. 298. Je regrette que M. B. n'ait pas connu ni cité le mot que son héroïne disait en mourant et que Ninon nous a rapporté : « Je vais causer en l'autre monde avec tous mes amis ».

Id. Je suis surpris de ne pas trouver mention d'un curieux détail. Le chevalier de Rohan, le célèbre conspirateur, voulut, lorsqu'il fut conduit à la Bastille, recourir au crédit, non de sa tante Soubise ou de sa mère Guéméné, mais de Mme de Chevreuse, sa grand'tante qui s'était toujours montrée plus indulgente pour lui que les autres membres de sa famille. Le messager vint la trouver à souper dans sa maison de Gagny: elle ne put que gémir et

déclarer qu'elle n'avait aucun moyen d'intervenir en faveur de son petit-neveu [1].

Venons maintenant à la forme [2].

Que trouvons-nous dans le style de M. B. — si style il y a, comme on disait naguère ici-même [3] ?

Des répétitions innombrables de mots :

« Au milieu d'une *cour* désœuvrée... les ministres furent informés de ce qui était le sujet des conversations de toute la *cour*. »

« Le grand prieur, *inquiet*... la situation devenait *inquiétante*... l'événement était de nature à *inquiéter*. »

« Des engagements *pris* dans une prison pouvant ne pas paraître libres, elle désirait qu'il *reprît* sa parole.. Conti *prit* sans tarder son rôle. »

etc., etc. [4].

Des répétitions de choses : par deux fois M. B. nous fait le portrait de Mme de Montbazon ; par deux fois, il expose les promesses pécuniaires de M. de Montbazon ; par deux fois, il nous présente « Angélique Paulet, célèbre chanteuse du temps » ; par deux fois, il nous dit que Mme de Conti a été « la m(aquerelle) des amourettes qui se traitaient du vivant du connétable [5] ».

Des phrases filandreuses, des phrases lourdes, pesantes, massives, dépourvues de toute élégance :

« La considération que M. de Luynes appartenait à une race moins illustre que

---

1. Lire p. 162 Dax et non *Ax* ; p. 171 San Esteban et non *Sant Esteban* ; p. 228 Pembroke et non *Pembrock* : p. 301 et 304 Bonnefon et non *Bonnefons*.

2. On sait que l'auteur, « directeur » de la collection des Figures du passé, prétend donner des leçons à certains de ses collaborateurs et leur imposer son style.

3. Voir le n° 45 de notre *Revue*, p. 376.

4. Citons encore :

« Le duc *suivit*. Elle le poussa dans le précipice, *déclare* Richelieu... Anne *suivait* l'affaire. Le duc répondit qu'il se *déclarerait*. »

« Montaigu *gagna* la Savoie.. le chef des huguenots *gagnerait* Montauban. »

« Chateauneuf avait prévenu la duchesse d'une attaque contre une *place* de la Lorraine : Mme de Chevreuse avait *averti* le duc... De la cour d'Angleterre Louis XIII était *averti* que le garde des sceaux se proposait de faire chasser le cardinal afin de prendre sa *place*. »

« ...les services qu'il venait de *rendre*. Elle se *rendait* en Espagne. »

« Beaufort *rapporta* l'aventure, il *colporta* le propos... Anne se fit *apporter* les billets. »

5. Et encore :

« Entre eux s'établit une sorte d'intimité comme s'ils se connaissaient depuis longtemps » et, deux lignes plus loin, « dès le premier jour, écrit Leveneur de Tillières, la liberté entre eux fut aussi grande que s'ils se fussent connus depuis longtemps. »

« L'évêque dénonça le scandale que causait le mari par sa faiblesse : « Je suis honteux, écrivait-il, de la simplicité du mari, honteux de ce que M. de Chevreuse ne l'est point », et, à la page suivante : « La faiblesse du mari est si grande, disait l'évêque, qu'on en a honte. »

la sienne, était largement compensée par la perspective des profits sans nombre que procureraît à Marie de Rohan et à sa famille l'honneur d'une alliance avec le favori du roi. »

(Le roi « crut voir dans cette demande une suggestion d'Ornano destinée à ménager ensuite à celui-ci le même accès au Conseil où le confident de l'héritier du trône tâcherait d'exercer une action prépondérante de nature à causer des difficultés. »

« Si Louis XIII s'était montré impitoyable, c'est que, se sentant humilié de ce qu'on eût songé à troubler sa famille, l'État, qu'on eût envisagé l'éventualité de sa mort ou de sa déposition, et que ce fût un gentilhomme occupant dans sa maison un poste de confiance qui eût osé tremper dans une pareille conspiration, il s'était laissé aller à l'instinct de dureté inflexible qu'il a eu toute sa vie. »

« On voyait Mme de Montbazon laquelle n'avait pas meilleure conduite que Mme de Chevreuse et qui, paraît-il, au dire de Mazarin, laissait également sa propre fille suivre l'exemple de Charlotte, jalouse du succès de celle-ci, colporter partout une lettre de Mlle de Chevreuse dans laquelle celle-ci se plaignait à Noirmoutier de son inconstance, comme s'il était lui aussi son amant, lui reprochait de l'abandonner pour Mme de Rhodes, « et beaucoup d'autres sottises de cette nature. »

etc., etc., etc

En revanche, des petites phrases coupées, écourtées, qui se succèdent par saccades et comme par hoquets.

« Il fut dupé ; il se laissa faire ; on obtint de lui tout ce qu'on voulut. Une convention fut conclue.. »

« Il était en mesure d'avoir l'oreille du souverain : il fallait le ménager : la recrue, du reste, était de valeur : on l'écouta [1]. »

« La reine, piquée, aussitôt partit; un grand nombre de dames la suivirent ; c'était un esclandre. Le trouble fut très grand. L'affront était public.. Anne ordonna à Mme de Montbazon de s'en aller en exil. La mesure de rigueur aggravait l'affaire. L'agitation fut au comble. Le plus excité était le duc de Beaufort. »

« Elle réglait souverainement les affaires. Que ne pouvait-elle espérer ? C'était l'union de toutes les Frondes qui se préparait ; le duc d'Orléans était complice ; la cour allait se trouver à la merci des conjurés et Mazarin obligé de capituler ! Enfin, mis au courant, le cardinal fut décontenancé ! Cette fois la partie était sérieuse. »

« Condé était décidé à reprendre sa parole ; restait à trouver le moyen ; Anne le suggéra ; comme chef de famille, le roi interdisait à Conti le mariage ; le procédé fut accepté. »

etc., etc., etc.

Des phrases bizarres et baroques :

(Madeleine de Lenoncourt) témoignait d'un tempérament qu'on retrouvera assez [2] développé chez sa fille. Le père n'était pas en état de corriger par des qualités contraires de si fâcheuses tendances. Élevée avec un père qui ne s'avisait pas de lui donner de bons conseils, si tant est qu'il ne lui fournit pas de mauvais exemples, elle (Mme de Chevreuse) n'eut personne pour amender en elle ce que la nature avait mis d'incertain.

(Luynes) ne se doutait *guère* qu'au cours des *guerres*, ce château serait brûlé, détruisant pour l'histoire et ses papiers et sa correspondance !

Elle était pâle, *toute entière à ses pensées*, agitée, *songeuse* ou pleurant.

---

1. Je laisse les deux points imprimés trois fois et que je ne comprends pas.
2. *Assez* est indulgent.

Des phrases inintelligibles :

(jeune homme) intelligent, dévoué, énergique, discret, et, dans un sens plein d'honneur.

Ce n'était plus maintenant au puissant ministre qu'on en avait de complicité avec Anne d'Autriche.

Sur les conseils de Mazarin, écrivait de Brühl (1), le gouvernement essaya de profiter de la situation.

Des expressions et des phrases familières, vulgaires, très négligées, dignes d'un petit journal :

par ailleurs, employé cinq fois au moins;

tout de même (« alors elle faisait écrire à Marie de Médicis de s'embarquer tout de même »);

à la suite, au sens d' « en conséquence » (« à la suite, Gaston refusa de retourner à la cour »);

suivre, au sens actuel de marcher (je ne marche pas, je n'en suis pas) : « derrière elle, Anne d'Autriche suivait »; « le duc de Lorraine suivit »: « Condé hésitait à suivre »; « Condé ne suivait pas »; « le populaire suivait ».

« Où en était-elle avec le roi? ». « Où en était-il de son action sur Monsieur? ».

« On le trouvait de caractère rien moins que sympathique ».

« L'impression sur la cour était désastreuse ». « L'impression fut très mauvaise ».

« La duchesse, se préparant *à entrer dans la voie des réalisations*, songeait à acquérir une île ».

« Anne, ayant un fond de coquetterie suffisant pour la faire jouer avec le danger, sinon pour l'exposer à s'*y* abandonner ».

« Provoquant de nombreuses passions, elle n'*y* résistait pas ».

« Etant parti *avec rien*, il s'occupait à réunir un patrimoine... »

« En quête de bonnes fortunes *où* il réussissait assez bien ».

« Les deux gentilhommes *en question* ».

Etc., etc.

De franches incorrections :

« Brouillant le ménage *de* son humeur ».

« Elle avait protesté *de ce qu*'on eût mis... » « Il avait protesté *de ce qu*'on ne lui avait pas accordé... »

« Un corps bien découplé *par* des exercices physiques ».

« discuter *de* ses intérêts ».

« ...perquisitionnèrent chez Châteauneuf *où* l'on trouva... »

« Anne s'attribua la régence qu'*on* avait voulu lui refuser, et à la séance où l'*on* proclama cette décision... » (le premier *on* désigne le roi, et le second *on*, le Parlement).

« Cet événement (la majorité de Louis XIV), en apparence tout *formaliste*, considérable en fait... »

« Nous croyons avoir donné une impression *davantage* vivante ».

Etc., etc.

L'abus incroyable du pronom *lequel* et surtout du pronom *celui-ci*, *celle-ci* :

« Troublé par la grâce de Mme de Luynes, il n'avait jamais estimé *celle-ci* ».

1. Brühl est un nom de lieu. Faut-il lire *écrivant* ?

« Rallié à Henri IV après la conversion de *celui-ci* » ; « ... la princesse de Conti. Celle-ci... », Etc., etc. [1].

Une malheureuse passion pour l'imparfait du subjonctif (« que tous les alliés se *brouillaissent* » ; l'auteur serait-il du Midi ?)

Le singulier emploi de certains mots :

« Des conversations peu *châtiées*... » [2].

« Tous ceux qui l'ont approchée se sont sentis *émus* ». « Anne avait été un peu *émue* » (par les attentions de Montmorency). Montaigu, « *ému* par la beauté de la jeune femme ». L'archevêque de Tours « était *ému* des grâces de la jeune femme ». Gondi « fut *ému* de la grâce avenante de Charlotte ». Marcillac « dont la duchesse s'était fait un ami *ému* » (!!).

Pour réussir, rien n'eût coûté à Richelieu, et cela *impressionnait* ». « L'esprit de la duchesse était trop *impressionné* ».

Anne avait « la taille *seyante* ».

Elle avait « un regard *troublant* ». Le roi était « attiré par sa grâce *troublante* ». M. de Chevreuse « remarqua sa *troublante* beauté ». « La situation *troublante* dans laquelle se trouvait Chalais ».

Des velléités de style décadent ou précieux :

« Elle aimait aimer et être aimée ».

« Elle adorait s'amuser ». « Il adorait se trouver avec les femmes ».

« Il assimilait bien ».

« Elle accueillit son adoration ». « Elle fit mine d'accueillir ses adorations » [3].

« Mazarin déclina » (au neutre et au sens de refuser).

« La douairière et la duchesse d'Elbeuf terminaient. » (c'est-à-dire fermaient le cortège).

« La religion lui apportait les consolations que réclament les âmes fatiguées finissantes ».

Nous ne pouvons tout relever. Mais nous avons assez cité pour montrer que M. Batiffol n'est pas, au moins en ce moment, un bon écrivain et que sa prose ne peut servir de modèle ni aux auteurs de la collection dont il est le corrégidor ni à ses confrères les chartistes et autres.

A tous égards, son œuvre porte des marques de précipitation et de légèreté [4]. Il se pique, assez immodestement, de cultiver le genre

1. Cf. plus haut, p. 450, ligne 13, la phrase sur Mme de Montbazon, et encore (les deux phrases se suivent) : « L'exécution de Montmorency, perdu par Gaston, peut entraîner *celui-ci* à quitter la France. Anne d'Autriche, Mme de Chevreuse, Châteauneuf et un ami de *celui-ci*, Jars... »

2. Aussi peu que le style de l'auteur.

3. Ou l'auteur veut-il pasticher le XVIIe siècle et se souvient-il du mot de Châteauneuf à la duchesse : « Vous agréez, comme les divinités, les adorations que l'on vous rend ? » (p. 126). Il fallait laisser cette phrase à Châteauneuf.

4. Cette précipitation se marque dans la ponctuation qui souvent manque et dans les fautes d'impression (cf. p. 185 *ressentissement* et p. 260, ligne 23, Mme de Chevreuse au lieu de Mlle), qui d'ordinaire sont rares dans les publications de la maison Hachette. Jamais livre de cette librairie n'a offert, je crois, autant d'erreurs typographiques. Sans nul doute, l'ouvrage a été trop rapidement imprimé.

historique auquel convient le nom de « résurrection » prononcé par Michelet (p. VI) et de « faire revivre » les personnages qu'il étudie. Hélas ! comme me dit un homme de savoir et de goût, mieux vaut encore Cousin.

Dans son prétentieux avant-propos [1] sur les devoirs de l'historien, il assure que l'histoire, « avant d'être un art de conter, est une méthode de trouver, critiquer et grouper les textes ». Il n'a pas la méthode de trouver les textes, de les critiquer, de les grouper, et il n'a pas l'art de conter.

Arthur CHUQUET.

Charles LE GOFFIC. **Racine.** Textes choisis et commentés. Paris, Plon, s. d. 2 vol. in-16, pp. 305 et 326. Fr, 3.

Le *Racine* de M. Le Goffic se différencie heureusement des nombreux volumes d'*Extraits* et de *Pages choisies* dont on accable notre jeunesse pressée et peu soucieuse de vastes lectures. L'auteur a écrit plus que l'introduction ordinaire des livres de vulgarisation, une véritable étude biographique et littéraire de Racine, assez abondante pour rester partout vivante et précise, très nourrie pour tout le détail de la genèse des œuvres et de l'accueil qu'elles reçurent ; il y a fait justice des thèses excessives et çà et là donné son opinion personnelle sur les points encore obscurs ou contestés de la vie et de l'œuvre du poète. Dans chacun de ses chapitres sont venus s'intercaler à leur place quelques morceaux de la poésie lyrique, de larges extraits du théâtre (*Britannicus*, *Phèdre*, *Athalie* et les *Plaideurs* sont intégralement reproduits), quelques lettres de la correspondance, et encore certaines des pages les plus significatives du reste de l'œuvre, comme la fameuse lettre à Nicole, la relation du siège de Namur, le discours sur Corneille prononcé à l'Académie, un fragment de l'*Histoire de Port-Royal*. Une note bibliographique donnant l'essentiel, complète ce bréviaire de Racine.

L. R.

Henry POULET, **L'émigration en Lorraine. L'affaire Chappes-Lassaulx et les émigrés d'Étain.** Éditions du Pays Lorrain et du Pays Messin. Nancy, 29, rue des Carmes, 1913. In-8°, 191 p.

Voilà un des meilleurs livres de l'auteur. C'est encore de l'histoire locale, mais originale, racontée d'après des documents neufs et curieux : un modèle à suivre pour nos savants de province. M. Poulet n'a pas

---

1. « Un des principaux éléments de l'histoire, dit M. Batiffol, est l'action qu'exercent les individus, ou pris isolément, et soumis alors aux variations de tempéraments instables, ou groupés en foules et suivant dans ce cas les mouvements contradictoires que produisent les phénomènes collectifs de contagion mentale ». O Cousin, ô Michelet, vos noms sont cités dans cette préface ; que penseriez-vous d'un pareil style !

ménagé sa peine : il a fouillé patiemment les archives et il nous fait une histoire utile et attachante de l'émigration, nous dirons même de la Révolution à Etain et dans le Verdunois. Nous regrettons de ne pouvoir insister davantage et ne donner qu'une sèche analyse de l'ouvrage. Remarquons d'abord les chapitres sur Etain en 1789 et sur la famille Mengin, sur les frères Chappes, puis les pages qui traitent de l'attitude du clergé, du rôle de l'abbé Nicolas Martin, de la correspondance de Saintignon. Vient ensuite ce qu'on appela l'affaire de Thionville ou de Sierck ou des émissaires de Coblenz, viennent les aventures de Jean-Baptiste Chappes et du chevalier Hubert de Lassaulx qui sont arrêtés au moment où ils vont franchir la frontière, bruyamment dénoncés à l'assemblée législative par Joliwaldt et Hentz, envoyés à la haute cour d'Orléans et massacrés à Versailles ; il y a là un précieux tableau de la vie des prisonniers à Orléans. Le volume se termine par le récit de l'invasion prussienne dans la ville et le pays d'Etain : M. Poulet nous raconte le retour des émigrés, leurs représailles, leur fuite lamentable, la vengeance qu'exercent à leur tour les républicains. Que de détails il a recueillis sur ces douloureux épisodes ! Quelle traînée sanglante la tempête révolutionnaire a laissée derrière elle et à Verdun et à Etain ! Tous ceux qui s'occupent de l'histoire de cette période dans nos marches de l'Est, liront, comme nous, l'impartiale et complète étude de M. Poulet, avec intérêt, avec profit. Faut-il ajouter qu'elle est très nettement, très correctement imprimée et accompagnée de jolies gravures ?[1]

Arthur Chuquet.

---

1. Cette note n'a d'autre but que de prouver à M. Poulet que nous l'avons lu. P. 45. Il est exagéré de dire que l'arrestation du roi avait « dans toute la France profondément modifié l'opinion des moindres citoyens ». P. 94, il est fait allusion à la cousine de Chappes non seulement dans la lettre de Bourgeois, mais dans la lettre de Jadin (p. 90), et la correspondante citée ici ne peut être que la sœur du personnage, puisqu'elle l'appelle « cher frère ». P. 127 lire « menèrent » et non *portèrent* les couleuvrines). P. 141 Augeard et non *Aujeard*. P. 142 Mengin a été directeur d'artillerie à l'île d'Elbe le 1er juin, et non directeur *de* l'île d'Elbe le *2 juillet*. P. 143 lire Grevenmacher et non *Gravenmachern* et Liseur au lieu de *Liseux*. P. 177, il nous semble que Mallarmé est bien sévère envers Gilict. P. 183 cf. sur ces six jeunes gens notre *École de Mars*, p. 291. P. 185, j'avoue qu'on ne sait pas clairement au milieu de tout cela le destin de François-Louis Mengin. — Oserais-je ajouter que la traduction française du passage relatif à Etain n'est pas toujours exacte? Est-elle de l'auteur ou de quelque autre ? En tout cas, il faut savoir que Liseur fait passer Gœthe, à Etain, comme à Spincourt, pour le beau-frère du roi de Prusse; que la maison où descend Gœthe, est, non pas « la plus belle maison » de la ville, mais simplement « une maison bien bâtie sur la place du marché » ; que le maître et la maîtresse de la maison n'étaient pas « arrêtés sur le seuil de la porte dans une attitude respectueuse », mais qu'ils « saluèrent à distance respectueuse » ; que la chambre où Gœthe fut mené, était « parquetée » et non pas « fort bien meublée » ; que le poète eut un bon dîner et de bon vins, et non pas « un excellent dîner assaisonné de vins exquis » ; que la séparation du fils et de ses parents fut « affreuse », et non « une scène de délire », etc.

Paul BALLAGUY, **Un général de l'an deux**. Charles SERIZIAT, **1756-1802. Histoire d'une famille lyonnaise sous la Révolution**, avec une préface par A. Chuquet, Lyon, A. Rey, imprimeur-éditeur, 4, rue Gentil, 1913, in-8°, x et 348 p.

C'est un livre complet sur le général Seriziat, et qu'on ne recommencera pas. M. Ballaguy retrace la jeunesse de son héros, — auquel l'attachent des liens de famille — et il raconte en détail la vie militaire de Seriziat. Lieutenant-colonel en premier du 1er bataillon des volontaires de Rhône-et-Loire et bientôt adjudant général et général de brigade, Seriziat fit les campagnes de la Révolution dans l'Argonne, dans le pays de Trèves et sur le Rhin. Mais on peut dire qu'il eut constamment du guignon. Le rôle de conciliateur qu'il essaya de jouer à Lyon lui valut la colère de Dubois-Crancé, la prison, la réforme. Il passa pour un modéré. S'il obtint sa réintégration en 1795, il fut renvoyé au bout de cinq mois. Réemployé par Bonaparte, il eut beau faire; ni en Italie, avec Brune, ni dans l'expédition de Ganteaume qu'il qualifie de chimérique, ni aux Antilles il ne put attraper le grade de divisionnaire, et en 1802 il mourait de la fièvre jaune à La Pointe-à-Pitre. M. Ballaguy a consulté, outre des papiers particuliers, les documents des archives publiques et il a, dans son volume, tantôt analysé, tantôt reproduit les pièces qu'il a trouvées et dont plusieurs sont importantes. Il ne s'est pas contenté de nous présenter Seriziat; il a étudié les frères et les fils du général. (Voir le chapitre intitulé « Trois générations d'officiers »). Faite avec patience, avec soin, avec amour, cette biographie mérite de grands éloges, et il faudra la consulter, parce qu'elle touche à certains points de l'histoire générale, notamment à l'insurrection de Lyon, à la campagne d'hiver de 1800, à la croisière de Ganteaume [1].

A. CHUQUET.

Commandant Jean de LA TOUR. **Duroc, duc de Frioul, grand maréchal du palais impérial, 1772-1813.** Avec portrait Paris, Chapelot, 1913, in-8°, VII et 317 p. 3 fr. 50.

Le *Duroc* de M. de La Tour mérite moins d'indulgence que son *Niel*. Sans doute, l'auteur publie des lettres inédites de son héros, communiquées par la famille, et il reproduit d'autres lettres du grand-maréchal, tirées des archives publiques et relatives aux missions en Prusse et en Russie. Mais, avouons-le, l'œuvre n'est pas tout à fait digne de Duroc.

M. de la Tour ignore absolument ce qu'étaient les écoles militaires. Il voit bien que Duroc a été élevé à l'Ecole royale militaire de Pont-à-Mousson et que Duroc, très bon élève, a été désigné pour l'Ecole militaire de Paris où, comme dit Duroc père, on n'envoyait que les

---

1. Lire p. 21, 25, 37, Luckner et non *Lückner*, p. 38 Sparre et Pflieger (pour *Sparr* et *Pfieger*), p. 41 Trentinian au lieu de *Frintignant*.

meilleurs élèves des écoles de province. Mais, lorsque M. de La Tour remarque que Duroc n'est pas allé à Paris, il s'imagine que le père, « par raison d'économie, craignant le séjour à Paris et ne voulant pas encore se séparer de son fils », le fit affecter au collège de Pont-à-Mousson. Comme si le jeune homme, nommé élève du roi et jugé digne d'entrer dans la compagnie des cadets gentilhommes, avait à invoquer des « raisons d'économie » et à craindre « le séjour de Paris »! [1] Non. L'École royale militaire de Paris — et l'auteur aurait dû le savoir — avait été supprimée par le règlement du 9 octobre 1787 et les cadets gentilshommes qui se consacraient au génie, allaient désormais à l'École de Brienne et ceux qui se consacraient à l'artillerie, à l'École de Pont-à-Mousson. Voilà pourquoi Duroc, nommé cadet gentilhomme et voué à l'artillerie, resta dans sa ville natale.

Nous ne reprocherons pas à l'auteur d'avoir ignoré le jugement que porta l'inspecteur général des écoles militaires sur le jeune Duroc; toutefois ce jugement a été publié, il mérite d'être connu, et M. de la Tour devait le reproduire; le voici, pour son édification et pour le profit des lecteurs. Il date de 1788 et il est signé par Reynaud de Monts : « *Etat d'un élève du roi, désigné pour entrer dans la compagnie de MM. les cadets-gentilhommes se destinant à l'artillerie*, M. Du Roc (Géraud-Christophe). Taille de quatre pieds, cinq pouces, trois lignes. Caractère doux et sensible. De la meilleure conduite. A parfaitement suivi son cours d'étude et a fait les progrès les plus satisfaisants dans les mathématiques, et a profité de tous les autres objets de l'enseignement. A fini sa seconde ».

Autre critique. Duroc est reçu à l'Ecole d'artillerie sise à Châlons — et M. de La Tour ne nous dit pas comment, et à la suite de quel examen ni dans quel rang. Apprenons-lui donc que Duroc, après avoir passé l'examen en mars 1792 devant l'académicien Laplace, fut reçu élève sous-lieutenant le 29e sur 47.

Mais voici qui est plus grave. Duroc demeura six mois à l'Ecole de Châlons et alors, dit M. de La Tour, se produit un fait inexplicable et toujours mal expliqué. Duroc démissionne! On prétend même, ajoute M. de La Tour, qu'il émigra et passa plusieurs mois en Allemagne. Mais, poursuit notre auteur, c'est là une erreur, et là dessus M. de La Tour, d'après les lettres qu'il a trouvées aux archives, nous révèle la vérité.

Le 22 juillet 1792, Duroc donne sa démission malgré le commandant de l'École, M. d'Agoult, et, le 25, il la donne de nouveau. Pour quelles raisons? Eh! « ces raisons, on les devine : c'est la gêne, c'est la ruine menaçante; les faibles ressources du patrimoine sont épuisées;

1. On sait que ces cadets gentilhommes étaient élevés aux frais du roi et ils ne sortaient pas de l'Ecole.

la pension du capitaine n'est plus exactement payée ; dans le pays la misère est générale ».

Singulières raisons! Comme si Duroc n'était pas logé et nourri à l'École de Châlons!

Quoi qu'il en soit, six mois plus tard, Duroc demande la place d'élève sous-lieutenant qu'il a abandonnée : il produit un mémoire, assurant que des affaires importantes ont exigé sa présence dans sa famille, qu'il est revenu à Pont-à-Mousson, qu'il a servi dans la garde nationale de la ville ; il produit un certificat du commandant Micque qui atteste que le citoyen Duroc a servi et sert encore avec honneur, fidélité et exactitude dans la garde nationale de Pont-à-Mousson; il produit une recommandation du maréchal de camp La Barolière qui sollicite une exception en faveur d'un jeune homme doué de tant de qualités et appartenant à une famille si honorable. Et Duroc rentre à l'École.

Ainsi, conclut M. de la Tour, la fameuse histoire d'émigration a été inventée de toutes pièces.

Comme si le certificat du commandant de la garde nationale n'était pas un certificat de complaisance ! Comme si la recommandation de La Barolière, ami du père de Duroc, avait quelque valeur!

Lisons, en effet, cette recommandation de La Barolière que M. de La Tour n'a pas reproduite — et pour cause — lisons la attentivement, et nous verrons que sous les réticences et les arguments de La Barolière, il s'agit d'émigration. La Barolière implore les bontés du ministre en faveur d'un *jeune étourdi* dont *l'âge est un motif d'excuse*; Duroc, dit la Barolière, a été *séduit* ; il a fait *ce qu'on appelait dans ce temps-là faire comme les autres, et, comme une bête, il s'y laissa aller sans regarder plus loin que son nez* ; il faut donc *oublier son erreur* ![1]

M. de La Tour ne sera peut-être pas convaincu par ces citations de La Barolière. Mais le témoignage de Marmont n'est-il pas essentiel, décisif, irrécusable? Dans ses *Mémoires*, Marmont n'écrit-il pas qu'en 1792 plusieurs de ses camarades quittèrent l'École de Châlons pour émigrer et que de ce nombre était Duroc qui fit le siège de Thionville à l'armée des princes? Puis, revenant une seconde fois sur son camarade et ami, n'écrit-il pas encore que Duroc, reconnaissant la confusion qui régnait parmi les émigrés, vint à Metz, confia à Marmont ce qui lui était arrivé, annonça sa résolution de reprendre du

1. L'auteur a donc mal lu le dossier, et il aurait pu faire encore une remarque. Le ministre a d'abord opposé un refus à la demande de Duroc : *ne se peut*. Or, on est à la fin de janvier 1793, et ce ministre, c'est Pache. Mais Pache est remplacé par Beurnonville, et le bureau de l'artillerie, dirigé par l'adjudant Saint-Fief, revient à la charge en février et obtient une lettre de Merenveue, le nouveau commandant de l'École (lettre que nous n'avons pas) et une seconde et brève recommandation de La Barolière (notons que Beurnonville est pour la Barolière un compagnon d'armes de l'Argonne).

service, et que le gouvernement, fermant les yeux sur l'absence momentanée du jeune officier, se contenta de le réintégrer à Châlons comme élève et de lui imposer l'examen de sortie ?

M. de La Tour n'acceptera peut-être pas le témoignage de Marmont ? Eh bien ! Duroc avait alors dans sa promotion un camarade nommé Mengin qui, lui aussi, devint général. Durant la retraite des Prussiens, ce Mengin passe à Étain, à Thiaucourt, et il dit dans ses *Mémoires* — que M. de La Tour, il est vrai, ne pouvait connaître, car ils sont inédits — : « Je vis à Étain plusieurs de mes camarades émigrés qui ne paraissaient pas bien satisfaits de leur sort. Ils vinrent à travers les bois et les chemins de traverse me rejoindre à Thiaucourt : c'étaient Duroc, depuis grand maréchal, Bouchez, Normand, etc. ».

Ces fautes de M. de La Tour sont très regrettables, et il y en a d'autres encore qui démontrent qu'il a été trop pressé, qu'il ne connaît pas suffisamment l'histoire de la Révolution et de l'Empire, qu'il ne s'est pas mis au courant.

P. 19, peut-on dire qu'au mois de mars 1793 la Convention a décrété la levée des bataillons de volontaires ?

P. 20, est-il exact que Custine ait été battu *à Landau?* Il s'est rejeté sur Landau ; mais il n'a pas livré de combat à Landau ou devant Landau.

Qu'est-ce que *Sulkousky*, p. 39 et *Zuskoski*, p. 44 et 45 ? Évidemment, Sulkowski.

P. 51, on nous dit encore que Phélipeaux, ancien capitaine d'artillerie et camarade de Bonaparte à l'École militaire de Paris, était officier du *génie* et camarade de Bonaparte à l'École de *Brienne*.

P. 76, on nous dit encore que Desaix qui reçut un message de Bonaparte, accourut à Marengo *au bruit du canon* (qu'il ne pouvait entendre).

P. 102, 103, 111, 121, le nom du diplomate russe s'écrit Markoff ou Markov et non *Morcoff*.

P. 114, pourquoi un *sic* après ce mot de Duroc : Paul I « était très libéral »? L'auteur croit-il que *libéral* signifie ami des idées libérales ? N'est-il pas évident que *libéral* a ici le sens de généreux ?

P. 143, l'auteur ignore la publication de Paul Bailleu et il a, par conséquent, omis soit de réimprimer soit d'analyser le rapport de Duroc des 20-27 mars 1803 (*Compte rendu de ma mission à Berlin*) ainsi que la lettre de Lucchesini, du 11 avril, sur l'accueil que fit Bonaparte à Duroc.

P. 196-198, il donne une lettre de Duroc à Talleyrand, du 3 septembre 1805, mais il n'en publie qu'un extrait et c'est dans Bailleu qu'on trouvera le texte complet.

P. 204, manque ici une lettre de Duroc à Napoléon, du 8 septembre, que Bailleu a reproduite.

P. 209, manque une lettre de Duroc à Talleyrand, du 18 septembre, très importante : « l'armée prussienne n'est rien moins que prête à entrer en campagne ».

P. 242, Bailleu publie pareillement le texte des instructions de Napoléon à Duroc (9 novembre 1806) et des conditions de l'armistice proposé par l'Empereur au roi de Prusse.

P. 251, « l'envoyé du Sophi de Perse, le député Mirza ». Mieux valait dire : l'envoyé du shah, Riza Bey.

P. 254. Il fallait citer, d'après Bailleu, l'entretien de Kalckreuth avec Duroc, au 29 juin 1807 : « Duroc, écrit le Prussien, me dit des choses fort honnêtes, etc. »

P. 304 c'est le 21 mai, et non le 22, que les colonnes de Napoléon « se heurtent à une nouvelle ligne de défenses dont Wurschen est le centre ».

P. 309-310. L'auteur met en note l'acte de décès de Duroc ; mais ce document ne le dispensait pas de donner dans le texte une date qu'on y cherche vainement et de dire — dans le texte, je le répète — que Duroc mourut le 23 mai, à 10 heures du soir.

P. 314. L'auteur aurait dû rappeler que Napoléon, sous les Cent Jours, par un décret du 15 mai 1815, donna une pension de vingt mille francs à la duchesse de Frioul.

Le récit est terne, et M. de La Tour a eu tort de ne pas feuilleter les Mémoires du temps. Il sait, lisons-nous dans sa préface, que « dans beaucoup de Mémoires sur l'époque, dans des œuvres magistrales sur Napoléon, il est incidemment parlé de Duroc. » De ces Mémoires, de ces œuvres il n'a lu que la duchesse d'Abrantès, Ségur, Thiébault, Marbot, le duc de Vicence, Thiers, Masson. Ce n'est pas assez, et bien des choses, bien des détails, bien des anecdotes sur son héros lui ont échappé [1].

Arthur Chuquet.

Vingt-cinq ans à Paris (1826-1850) : **journal du comte Rodolphe Apponyi**, publié par Ernest Daudet, Paris, Plon, in-8, 1913, tomes I et II.

Un bal au Palais Royal en avril 1830 (p. 243), Louis-Philippe partageant un verre de coco avec le marchand (p. 293) et entonnant la Marseillaise de son balcon (p. 303), l'émeute de St-Germain l'Auxerrois et le sac de l'archevêché (p. 415) au tome I ; au tome II, une

1. Je ne relève pas des fautes comme *Timburne* pour Timbrune, *Würmser* (il ne faut pas d'accent), *Sérurier* (il ne faut pas d'accent), *Sieyès* (il ne faut pas d'accent), *Bourgoin* pour Bourgoing, *Bethancourt* pour Béthencourt, *Jakson* pour Jackson, *Delucay* pour De Luçay, *Dumontier* pour Dumoutier, *Lacken* pour Lacken, *Kœkritz* et *Koëkritz* pour Kockritz, *Jüttstadt* pour Guttstadt, *Brogniard* pour Brongniart, *Lichtenstein* pour Liechtenstein, *Barklay* pour Barclay, *Budna* pour Bubna, *Denouettes* pour Desnoëttes, *Würschen* pour Wurschen.

réunion républicaine en 1831 (p. 18), les adieux de Sebastiani et du nonce Lambruschini (p. 24), les bureaux de rédaction du *Temps* (p. 231), un séjour royal à Fontainebleau en 1834 (p. 469), voilà les seules pages, je ne dirai pas intéressantes ou nouvelles, mais lisibles de ces deux gros volumes : c'est peu. Le reste ? des commérages et des récits mondains. Le tout sans talent et sans esprit.

Le rédacteur du journal, bien placé pourtant pour voir et apprendre étant attaché à l'ambassade d'Autriche et neveu de l'ambassadeur, est un esprit des plus médiocres, sans lecture et culture, sans intelligence politique, vaniteux et d'une incroyable frivolité. Il n'y a aucun crédit à faire aux racontars qu'il recueille sans discernement, ni peut-être à sa sincérité, car il lui arrive de donner comme souvenir personnel des faits qu'il disait, quelques pages auparavant, tenir d'une conversation de salon (ainsi le discours du duc d'Orléans aux Pairs, p. 34 et p. 45).

Voilà une publication parfaitement inutile.

Ch.-H.-P.

Thomas (Louis), **1870-71. Documents sur la Guerre et la Commune.** Paris, Les marches de l'Est. Tome Ier, 1913. In-8°. 256 p. 6 fr.

L'éditeur veut réunir le plus possible de documents originaux, directs et de première main. Or, que contient ce volume ? Une lettre d'un notaire Richardot, la cote de la Bourse, les souvenirs de M. de Varigny qui n'offrent pas un grand intérêt et qui ont déjà partiellement paru, voilà pour l'inédit. Le reste, lettre de Samuel, trois lettres de Ducrot, relation officielle allemande de la capture de Napoléon III, proclamations aux Parisiens, etc., est connu, publié ailleurs, et ne compte pas. Il y a même des erreurs : on nous annonce deux lettres sur l'évasion de Ducrot, et il n'y en a qu'une : on nous dit que Moltke venait étudier chez nous les futurs champs de bataille, et Moltke, longeant la frontière, n'étudiait pas « chez nous ». Le prix est d'ailleurs trop élevé pour un volume qui renferme si peu, et, si le second volume ressemble à son aîné, les Marches de l'Est feront bien de ne pas le publier.

A. Ch.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 21 novembre 1913.* — M. Pillet fait une communication sur le palais de Darius à Suse. — M. Dieulafoy présente quelques observations.

M. Claude Cochin communique une lettre de Michel Colombe (28 mai 1512), découverte dans la correspondance de Marguerite d'Autriche, et qui permet de préciser plusieurs points de la carrière de Colombe et de Jean Perréal, surtout en ce qui concerne le tombeau de Philibert de Savoie, à Brou. — M. le comte Paul Durrieu présente quelques observations.

M. Joseph Déchelette, correspondant de l'Académie, signale l'importance des explorations archéologiques que poursuit depuis huit ans S. A. la duchesse Marie de Mecklembourg-Schwerin dans les nécropoles de la Carniole. De l'autre côté de l'Adriatique, M. Dall' Osso explore la région d'Ancône. Ces deux séries de trouvailles appartenant aux mêmes époques protohistoriques donneront lieu à d'intéressants rapprochements.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — **13 décembre** — **1913**

Lettres grecques interceptées par les Bulgares. — E. Meyer, Les Mormons. — Meillet, Grammaire arménienne. — Friedlaender, El-Khadhir. — Fairbanks, La religion grecque. — Küster, Le serpent dans l'art et la religion des Grecs. — Landau, La Cour d'Arthur. — P. Thomas, Les lettres envoyées à Lille. — Gossart, Les Espagnols en Flandre. — Sanlaville, Molière et le droit. — Rousseau de Chamoy, Le parfait ambassadeur. — Poëte, La promenade à Paris au xviie siècle. — Le Gley, La Corse pendant la guerre de la succession d'Autriche. — D'Hauterive, La police secrète du premier Empire, II. — Pflugk-Harttung, L'année 1813. — Les horreurs de l'invasion. — Saligny, La guerre russo-japonaise. — Soubies, Almanach des spectacles, 1912. — E. Pannier, Nouveau psautier. — Travaux théologiques rhénans. — Académie des Inscriptions.

Extraits fac-similés de certaines lettres trouvées dans le courrier du 19me régiment de la VIIme division grecque, saisi par les troupes bulgares dans la région de Razlog, 1913. Imprimerie de la Cour royale, Sofia, 1913, 22 p. in-4°.

Nouvelle série de lettres écrites à Mehomia, Nevrocope et d'autres localités du Razlog, par des soldats grecs du 19me régiment, VIIme division, dont le courrier a été intercepté le 14/27 juillet 1913. Témoignages des citoyens paisibles de Serrès, victimes des atrocités grecques, et sauvés par miracle. Préface datée de Sofia, 1/14 Septembre 1913, 42 p. in-4°.

Les deux publications dont nous venons de reproduire l'intitulé ont été répandues par toute l'Europe et vraisemblablement dans le monde entier; elles ont été envoyées aux bibliothèques; peut-être seront-elles utilisées demain par les historiens de la guerre gréco-bulgare. Nous voudrions, en nous plaçant à un point de vue exclusivement critique et en écartant délibérément toutes considérations d'un autre ordre, même favorables à notre argumentation, examiner ici quelle est la valeur historique de ces documents.

Malgré leur allure officielle et la mention sur l'une d'elles de l'imprimerie de la cour royale à Sofia, ces deux brochures sont anonymes. Aucun auteur, aucun éditeur n'en a assumé la responsabilité. On lit, il est vrai, dans la préface non signée de la seconde : « L'original de ces lettres, nous le tenons à la disposition de tous ceux qui émettraient des doutes sur leur authenticité, et nous nous déclarons prêts à les soumettre à une expertise. Les originaux de ces lettres ont été examinés par des personnalités compétentes de Sofia qui ont unani-

mement confirmé leur authenticité » ; mais il manque à cette déclaration le nom et l'adresse de la personne à qui, par un dernier scrupule, pourraient écrire ceux qui, dans les questions de ce genre, se paient moins de mots que de faits.

Le mode de reproduction employé a été, dans la première en date de ces brochures, la zincographie, au trait; dans la seconde, tantôt cette même zincographie, tantôt la similigravure. Cette dernière donne, en même temps que les caractères, l'aspect général du document ; au contraire, dans la méthode au trait, l'écriture seule est visible, tout le fond a disparu. L'un et l'autre procédé permettent la contrefaçon, mais, avec le trait, celle-ci n'est qu'un jeu d'enfant ; il suffit de ciseaux, d'un pot de colle et d'une plume.

Sur 14 documents qui composent la première brochure, 10 ne portent aucune indication de destinataire, ce qui est étrange ; si ces lettres ont été trouvées dans le courrier d'un régiment, elles étaient évidemment sous enveloppes ; pourquoi, 10 fois sur 14, toute adresse fait-elle défaut ? Parmi les 4 lettres accompagnées d'une adresse, le n° 2 (p. 4-5), malgré sa signature illisible au dire des éditeurs eux-mêmes, peut être authentique ; il signale l'incendie, au cours d'une bataille, de deux villages « foyers de comitadjis redoutables où l'on a tout fait passer au feu et à la baionnette, en épargnant seulement les femmes, les enfants, les vieillards et les églises ». Le n° 3 (p. 6-7) est signé Costi, mais d'une façon sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure. Le n° 9 (p. 12-13), daté de la frontière bulgare, adressé en Crète et saisi à cette même frontière, comme il est déclaré plus haut, porte un cachet dont on aimerait avoir l'explication : c'est celui du commandant de la sûreté publique à Salonique. L'enveloppe du n° 13 enfin (p. 20-21) est d'une tout autre écriture que la lettre.

Dans la deuxième brochure, les éditeurs, désireux de combler une lacune qui avait été critiquée de différents côtés, ont reproduit les enveloppes 10 fois sur 14. Mais encore y faudrait-il quelques éclaircissements. Au n° 3, l'écriture de l'enveloppe et celle de la lettre sont différentes ; c'est que peut-être, quoique maniant suffisamment bien la plume, le soldat en question a préféré faire tracer la lettre par un camarade. Sous le n° 6, un soldat du nom de A. V. Théodoropoulos écrit à son frère qui s'appelle Nicolas Hardaloupas ; sans doute la mère de l'un s'est remariée avec le père de l'autre. N° 8, une lettre signée Nicolas Kambas et débutant dans la traduction française, par les mots « Chers parents » est adressée à Monsieur Christos Tsiopras. Ce sont des parents éloignés, pensent ceux qui ne lisent que cette traduction. Mais le grec porte Σεβαστοί μου γονεῖς [1], donc « mes père et mère vénérés ». Christos Tsiopras est probable-

1 Pour la commodité du lecteur nous ne reproduisons pas les fautes d'orthographe dont fourmillent, comme d'ordinaire, la plupart de ces lettres de troupiers.

ment quelque ami qui, pour une raison que nous ignorons, reçoit à son nom leur courrier.

Pareille imprécision caractérise les sept dépositions des citoyens de Serrès insérées à la fin de cette seconde brochure, avec photographie de cinq d'entre eux. Aucune d'elles n'est entourée du minimum de garanties qu'on est en droit d'exiger pour des documents de ce genre. Nous ne nous y arrêtons donc pas et nous revenons aux lettres elles-mêmes.

Dans la première brochure, aucune de ces lettres n'est complète ; ce ne sont que des fragments, quelquefois simplement une ou deux phrases. Les éditeurs, il est vrai, ont indiqué certaines de leurs suppressions par des lignes de points dans la traduction, mais c'est seulement en se reportant au texte grec qu'on voit comment ils ont opéré. Il y a eu découpage, soit sur des originaux, soit sur des photographies. Voici quelques exemples typiques. Les mots σᾶς ἀσπάζο μαι, Κωστής « je vous embrasse, Costis », qui forment la phrase finale et la signature du n° 3 et qui se trouvent bien à leur place dans la traduction, ont été, par un hasard vraiment malencontreux, transportés à la page suivante, sous le n° 4, qui a ainsi deux signatures différentes : « Ser. Clétanis » et « je vous embrasse, Costis ». Pour que cette transposition fût possible au tirage, il fallait que ces mots formassent un cliché séparé. Pourquoi en était-il ainsi ? Trois pages plus loin, sous le n° 6, je doute fort que la signature reproduite s'applique au passage cité ; elle est ainsi conçue : ὁ ἴδιος Νάκης « le même Nakis » ; ce n'est pas une signature de lettre, comme on s'attendrait à en trouver une ici, c'est la formule, bien connue, d'un post-scriptum.

Dans la deuxième brochure, où quelques similis permettent des observations plus précises, le second fragment du n° 4 recèle au début un grattage, sous lequel on lit quelque chose comme πάλιν τὴ δουλειά μου, ce qui montre avec quel sans-gêne ces reproductions ont été faites. Le n° 11 se compose de trois fragments. Le premier porte les armes de Grèce avec la devise imprimée Διὰ τὸν Ἑλληνικὸν στρατόν « pour l'armée grecque ». C'est tout au moins le commencement d'une feuille de papier à lettre, on dirait presque le commencement d'une lettre. Or, ce commencement dit Δὲν ἔχω καιρὸν διὰ νὰ σοῦ γράψω περισσότερα, ταῦτα πιστεύω νὰ τὰ βλέπῃς εἰς τὰς ἐφημερίδας « je n'ai pas le temps de t'en écrire davantage, tu dois voir cela dans les journaux ». Il y avait là une invraisemblance que le traducteur a adroitement voilée en imprimant, sans aucune ligne de points initiaux : « Je n'ai pas le temps de t'écrire plus longuement ; ces choses, tu les trouveras probablement dans les journaux... ». A quoi correspondent les points de suspension finaux? Au second fragment, qui n'a qu'une seule ligne : ἀπολύτως ἐδῶ καὶ πέρα δὲν γνωρίζω « absolument désormais je ne sais ». Cette ligne n'offre aucun sens et, bien qu'on ait cherché à cacher la démarcation avec le fragment 3, celle-ci, même si l'état du texte n'en avertissait pas, serait

encore suffisamment visible ; un trait noir indique la coupure. Vient ensuite le fragment 3, neuf lignes, avec la signature et la date.

Nous venons de mettre en cause la traduction. Elle est des plus suggestives, lorsqu'on la compare au texte grec, ce que malheureusement la plupart des lecteurs ne sauraient faire, à cause de la double difficulté de langue et d'écriture. Soit pour ne pas charger leurs compatriotes, si certains passages sont authentiques, soit pour donner de l'autorité à l'ensemble, s'il y a eu au contraire fabrication ou falsification, les traducteurs ont pris quelques libertés avec le texte. Brochure I, p. 3, on a traduit : « Nous avons incendié tous les villages abandonnés par les Bulgares ». Le texte porte ὅσα χωριὰ ἄφησαν οἱ Βούλγαροι ἄκαγα τὰ ἐκάψαμεν ἐμεῖς « tous les villages que les Bulgares ont laissés *non brûlés* nous les avons brûlés nous ». P. 13, on lit : « Nous avons conquis Nevrocop, bien reçus par les Turcs, dont plusieurs sont venus auprès de nous pour combattre les Bulgares ». Le texte porte τὸ Νευροκόπι τὸ ἐκαταλάβαμε καὶ οἱ Τοῦρκοι μᾶς ἐκάμανε μεγάλη ὑποδοχή καὶ πολλοὶ ἤλθαν καὶ πολεμοῦνε τοὺς Βουλγάρους, c'est-à-dire. « Nous avons occupé Nevrokop, et les Turcs nous ont fait *une grande réception*, et *beaucoup* sont venus et combattent les Bulgares ». Brochure II, p. 7, on lit : « J'ai pris ce qui m'était dû de ce que nous avons eu à supporter des Bulgares au Panghaion ». Le texte porte ἔβγαλα τὰ δανεικὰ ἐκεῖνα ὁποῦ ἐπάθαμε εἰς τὸ Πάγγαιον ἀπὸ τους Βουλγάρους, c'est-à-dire « j'ai fait payer aux Bulgares ce que nous avons souffert d'eux au Panghaion ».

Mais ce ne sont là que vétilles. Voici qui est plus grave. Brochure I, n° 1, on lit : « Sur les 1200 prisonniers que nous avons faits à Nigrita, ne sont restés que 41 dans les prisons », et le lecteur comprend tout naturellement qu'on a massacré 1159 prisonniers. Le texte, à ce passage, paraît tronqué ; je lis σαράντα καὶ (?) ἕνα ἐμᾶς μόνον et suis dans l'impossibilité de comprendre ce que viennent faire ici ces mots. Mais le sens n'est certainement pas celui-là. Brochure I, p. 6 — et c'est sur cet exemple que je finirai — la traduction dit : « *Ici à Vrondou (Brodi), j'ai pris 5 Bulgares avec une fille de Serrès. Nous les avons enfermés dans un caracol (poste de police) et retenus. La fille tuée. Ce que les Bulgares, de leur côté, ont aussi souffert : nous leur avons, vivants encore, crevé les yeux. Je t'embrasse. Costis.* » C'est le document à signature vagabonde, déjà deux fois mentionné. Ainsi, voilà qui semble net : le nommé Constantin, dont Costis est le diminutif, s'est emparé de cinq Bulgares et d'une jeune fille, pauvres gens évidemment sans défense, puisqu'ils n'ont pu résister à un seul homme ; on les a enfermés au poste, les Grecs ont tué la jeune fille et crevé les yeux aux cinq Bulgares. C'est là du moins ce que j'ai compris à première lecture et c'est aussi ce qu'ont compris les personnes auxquelles j'ai soumis cette traduction.

Le texte grec, qui n'a ni accents ni ponctuation et auquel nous conservons son orthographe et ses blancs, est ainsi conçu : αυτου στο

βροντου ελαβαν 5 βουλγαρους και ηχαν | και ενα κοριτσι απο τασερες τους κλισαμαν | εις ενα Καρακολι τους πιασαμαν αλα το κοριτσι σραξανι ηκινα αποτραβιξαν και αυτινι | ηβουλγαριτουςεβγαλαμανταματια ζονταν | σας ασπαζομ. | Κωστ. Je traduis en italiques : » *Là à Vrondou on a attrapé 5 Bulgares qui avaient avec eux une fille de Serrès* (qu'ils emmenaient). *Nous les avons cernés dans un karakol, nous les avons pris, mais ils* (entendez les Bulgares, le contexte et le *mais* l'indiquent suffisamment) *ont* (ou *avaient*, car l'aoriste peut avoir ces deux sens) *égorgé la jeune fille.* Nous sommes loin de la première version, et l'on m'accordera sans doute que les contresens relevés sont voulus.

Pour tirer tout à fait au clair les deux dernières lignes du texte, il faudrait une assez longue discussion. Je me bornerai à une double observation. D'abord ἐκεῖνα (= ηκινα) a été remplacé dans la traduction par deux points ; or, ἐκεῖνα ἀποτράβιξαν ne peut signifier que *voilà* (et non *voici*) *ce qu'ils ont souffert*, les souffrances en question se rapportant à ce qui précède et non à ce qui suit ; s'il s'agissait de souffrances bulgares, on n'aurait pas manqué de les reproduire, j'en conclus qu'il s'agit de souffrances grecques, relatées au début de la lettre et supprimées au clichage. Ensuite, et pour plusieurs raisons, la fin même m'est suspecte ; je me demande si l'original ne portait pas εβγαλαν au lieu de εβγαλαμαν, le sens étant *les Bulgares leur ont, vivants encore, crevé les yeux.*

Ce ne sont là que quelques remarques parmi beaucoup de celles qu'on pourrait faire à propos de ces deux publications. On portera sur elles un jugement très modéré, en disant qu'elle sont tendancieuses et totalement dépourvues de valeur historique.

Hubert Pernot

Ursprung und Geschichte der Mormonen, mit Excursen uber die Anfänge des Islâms und des Christentums, von E. Meyer. Halle, Niemeyer, 1912 ; in-8°, vi-300 pages.

M. E. Meyer, le savant historien, s'est intéressé sur place au sujet qu'il traite, et il nous donne un récit très documenté, très critique, éminemment instructif des origines d'une secte et, à vrai dire, d'une religion. Son analyse du milieu américain, de la mentalité particulière de Joseph Smith et de ses continuateurs, est tout à fait pénétrante. On voit naître et grandir, sur le fondement d'une révélation prétendue, d'ailleurs absurde à beaucoup d'égards, conçue par un homme qui n'était pas d'une très haute valeur morale, bien qu'il ait été sincère dans sa foi, un mouvement messianiste qui se propage, qui se recrute, qui s'organise à travers difficultés et luttes, et qui promet de durer. M. M. observe, avec beaucoup de raison, que le christianisme et l'islamisme sont nés dans des conditions fort analogues. Peut-être semble-t-il un peu trop croire que cette remarque est une

découverte absolument originale. Mais son étude n'en est pas moins une contribution précieuse à l'histoire générale des religions, surtout à celle du groupe juif, chrétien et islamique. Les rapprochements entre Joseph Smith et Mahomet sont très judicieux et suggestifs. En ce qui regarde les origines chrétiennes, M. M. s'est efforcé de soustraire Jésus lui-même à la comparaison, alléguant que le Christ n'était pas un prophète, mais plutôt un docteur comme Bouddha ; on peut comparer ses disciples, qui ont eu des visions. Inutile d'insister sur l'artifice par lequel Jésus se trouve ainsi séparé des origines chrétiennes et dégagé de l'illusion messianique. Qu'il ait eu ou non des visions particulières, Jésus eut une sorte de vision permanente, l'idée du prochain règne de Dieu et de son propre avènement comme Messie. C'est de là, en fait, qu'est sorti le christianisme, quoi qu'aient pu y ajouter les visions de Pierre et celles de Paul, non moins grosses de conséquences. L'Évangile de Jésus avait en soi tout l'enthousiasme et le merveilleux qu'il fallait pour donner le premier branle au mouvement religieux d'où le christianisme est issu, si réelles que soient d'ailleurs les différences de caractère moral entre Jésus, d'une part, et, d'autre part, Mahomet ou Joseph Smith.

Alfred Loisy.

Altarmenisches Elementarbuch von A. Meillet. Heidelberg, 1913, Carl Winter. In-16, x-212 pages (Indogermanische Bibliothek herausgegeben von H. Hirt und W. Streitberg. Erste Abteilung. Sammlung indogermanischer Lehr-und Handbücher. I. Reihe. Grammatiken. Xter Band).

Le nombre est déjà respectable des grammaires arméniennes qui ont paru, tant sur la langue ancienne ou classique, que sur la moderne. En ce qui concerne la langue ancienne, la grammaire de Petermann et celle de Lauer, surtout l'édition française traduite et améliorée par A. Carrière, attestaient un grand progrès sur leurs aînées. Et malgré cela, bien des obscurités persistaient, bien des lacunes étaient à combler, provenant pour une bonne part de la difficulté même de l'arménien, ainsi que du mauvais état des manuscrits dans lesquels nous sont parvenus les textes publiés. Sous ce rapport, il y a tout un travail de refonte à faire ; on a déjà commencé à Tiflis-Etchmiadzin.

La grammaire de M. Meillet, malgré l'aspect compact de sa typographie, présente d'heureuses innovations ; je ne saurais les signaler toutes, j'en mentionnerai quelques-unes, qui me paraissent fondamentales.

Une première difficulté que rencontraient les étudiants en abordant la grammaire Lauer-Carrière, était la théorie peu claire de la déclinaison ; cette répartition en déclinaison — voyelle et déclinaison — consonne, avec voyelle thématique en *a*, en *e*, en *i*, etc., n'était pas faite pour éclairer l'esprit et j'eus maintes fois l'occasion de constater

qu'il restait quelque obscurité dans le cerveau de l'élève. — M. Meillet distingue deux sortes de déclinaisons : 1° l'une comprenant les noms qui, dans toutes les formes casuelles, conservent la forme du nomin. accus. singulier, en ajoutant les suffixes casuels ; 2° l'autre, comprenant les noms qui ne conservent pas intégralement la forme du nomin.-accusat. singulier. L'auteur distingue ensuite des racines invariables et des racines variables ; les invariables comprenant quatre classes de déclinaisons, d'après la voyelle qui précède les suffixes de l'instrumental singulier et pluriel, et celle du génitif-datif-ablatif pluriels ; les variables se répartissent en racines en *-r-* ou *-gh-* et en racines en *-n-* ; dans ce dernier cas, la voyelle qui précède *n* varie soit d'après les mots, soit d'après les désinences.

Une grande difficulté, que l'on rencontre en arménien comme ailleurs, est de pouvoir déterminer exactement la déclinaison ; on sait comme, même en latin, il y a du flottement à cet égard. M. Meillet formule la règle qui permet de solutionner cette délicate question : il faut connaître, en règle générale, l'instrumental singulier ou pluriel, ou le génitif-datif-ablatif pluriel. Cette solution n'était pas formulée explicitement dans la grammaire de Lauer, mais Carrière avait bien entrevu la chose en indiquant régulièrement, dans le glossaire, l'instrumental singulier à la suite du génitif. La difficulté est ainsi presque aplanie par M. Meillet, en ce qui concerne l'ancienne langue, où un nom ne se fléchit que d'après une classe de déclinaison. Mais, plus tard, les exemples se font nombreux où un mot suit deux déclinaisons... et alors que faire? Se résoudre à apprendre deux paradigmes au lieu d'un semble la solution la plus heureuse.

Une autre innovation, non moins heureuse, de l'ouvrage de M. Meillet, est d'avoir expliqué clairement la juxtaposition des verbes ; le § 132 est tout à fait important à ce sujet ; tandis que le grec porte (Matthieu XIII, 28) ἀπελθόντες συλλέξωμεν, l'arménien juxtapose les verbes à un temps personnel :..,. que nous allions l'arrachions... etc., l'arménien traduit par un verbe à un mode personnel les participes grecs qui sont pour ainsi dire collés au verbe principal de la phrase. Je ne sache pas que cette remarque ait déjà été faite ; je félicite M. Meillet d'avoir innové cette formule qui rendra de grands services dans la syntaxe arménienne.

Cette grammaire, étant avant tout un livre *élémentaire*, se termine par un choix de morceaux à traduire, heureusement gradués, mais où le dernier offrira plus d'une difficulté au débutant, et par un glossaire très bien fait, où l'auteur indique les équivalents grecs, chaque fois que le passage cité est traduit du grec.

F. Macler.

I. Friedlaender : **die Chadhir-Legende und der Alexanderroman.** Leipzig, 1913. Teubner 8° XXIII-338 pp.

La légende d'El Khadhir (el Khidhr) est restée l'une des plus vivantes du monde musulman : on la retrouve en Orient et en Occident dans la littérature populaire : le Coran et la Tradition l'ont fait entrer avec Moïse dans le cadre même de l'Islam. Elle y comprend deux parties, aisément distinctes : tout d'abord la rencontre de Moïse et d'el Khadhir, le poisson et la source d'immortalité ; d'autre part, les péripéties du voyage merveilleux de Moïse et d'el Khadhir. C'est la première que M. Friedlaender vient d'étudier, en tenant compte des travaux antérieurs, dans un volume très intéressant, qui témoigne à la fois d'une lecture attentive et variée et du meilleur sens critique : la forme est agréable, et n'était l'appareil d'érudition, on dirait volontiers que c'est un livre très amusant.

M. Friedlaender, qui a entrepris une étude du roman d'Alexandre, ne s'occupe d'el Khadir et de la découverte de la source qui donne l'immortalité, que parce que cet événement est un incident de la vie de son héros. La plus ancienne version lui en paraît être le Pseudo-Callisthène, d'où dérive directement l'homélie syriaque de l'évêque Jacob de Saroug, mais auquel le Talmud babylonien ne se rattache que par une parenté qui n'apparaît peut-être pas très clairement. Vient ensuite le Coran, qui, par son caractère sacré, a imposé à la légende la forme sous laquelle elle devait subsister. Il y remplace Alexandre par Moïse, auquel il conserve le serviteur anonyme que le Pseudo-Callisthène mettait auprès du héros macédonien : la légende, mal comprise par Mohammed, ne contient plus qu'une trace vague de ce qui en faisait l'intérêt : on n'y voit plus le serviteur découvrir et utiliser pour lui-même l'eau vivifiante que le héros cherchait et qu'il ne trouvera jamais. Cependant M. F. paraît avoir raison de croire qu'elle dérive plus ou moins directement de l'homélie syriaque : il n'est point étrange que l'homélie fût illustre parmi les chrétiens que Mohammed a fréquentés : on peut croire aussi qu'elle ne fit que donner une forme littéraire à un récit dérivé de la source grecque et répandu dans certains milieux chrétiens.

Comment d'un texte sacré aussi sec et aussi incohérent la légende a-t-elle pu sortir reconstituée et agrandie de façon à prendre place parmi les croyances les plus répandues du monde musulman, c'est ce que M. F. me paraît avoir montré avec un réel talent. — Les directions données par M. Noldeke et par M. Godziher permettent de comprendre, en étudiant chaque cas particulier, comment la tradition musulmane a souvent fait le dogme, de toutes pièces, par des procédés qui sans doute rappellent beaucoup ceux du christianisme, mais où manquent les délibérations des conciles et les actes écrits qui, pas à pas, organisent, complètent et transforment les principes de l'Evangile. Les docteurs musulmans, M. F. l'a fort bien vu, se sont trouvés

fort embarrassés dans leurs commentaires des versets qui rapportaient d'anciennes légendes judéo-chrétiennes; vivant dans une société où les influences grecques et persanes avaient singulièrement agrandi le sémitisme, ils devaient concilier le texte du Coran avec les traditions fort différentes qui flottaient autour d'eux et dont il leur était impossible de se dégager. Ils ne pouvaient manquer d'échouer dans ce travail de recollage, et ils devaient amalgamer au texte sacré de minutieux détails et de nouveaux faits qui, par leur irrémédiable incohérence, augmenteraient encore la confusion. Ces traditions, recueillies ou forgées par les docteurs musulmans, contiennent des éléments divers qu'une bonne critique peut utiliser : d'abord des actes de polémique, que l'on pourra distinguer de plus en plus nettement à force de mieux marquer sa place à chacun des traditionnistes dont les noms forment la chaîne des *asānīd* du *hadith*; aussi des faits, qui sont la reproduction exacte des croyances qui régnaient en un point et en un temps qu'il est souvent difficile de préciser. C'est parmi ces textes que M. F. me paraît avoir fort bien évolué : il y a retrouvé tout ce que lui avaient donné les sources antérieures au Coran et quelques choses de plus, et il a pu suivre les détails caractéristiques de la légende à travers les recueils de hadiths, les commentaires coraniques, les historiens, les vies des prophètes, jusqu'aux auteurs persans tels que Firdaousi et Nizāmi [1]. Il n'a point négligé la très curieuse version éthiopienne de la légende d'Alexandre.

Des appendices renferment un chapitre sur l'histoire de la légende d'El Khadir en dehors de celle d'Alexandre et de Moïse : un autre sur l'identité partielle d'Alexandre et de Dou el Qarnéin, des textes arabes inédits, des notes de M. Nöldeke, de bons index. — L'histoire générale de la légende d'El Khadhir n'a été qu'ébauchée par M. F. : elle l'eût entraîné bien loin, hors du cadre de son livre : il a seulement signalé quelques récits qui en dérivent et qui sont populaires sur un domaine étendu : la Ville de Cuivre, que connaît la littérature classique [2], le Juif-Errant, peut-être le Vaisseau-Fantôme [3].

Des détails de l'ouvrage pourraient être discutés, l'intéressante étymologie d'El Khadhir par exemple; on pourrait dire que M. F. n'indique pas toujours assez nettement qu'il n'attache pas un prix exagéré avec sources écrites connues, et qu'il sait mieux que personne com-

---

1. M. F. ignore-t-il « les Traditions Islamiques » d'El Bokhari » traduites par M. Houdas (t. II, p. 497 et t. III, p. 369). Paris 1906 et 1908? — D'ailleurs ses traductions sont préférables à celles de M. H. — Je me permets de signaler à M. F. l'intérêt du commentaire d'El 'Aini, imprimé au Caire et à Constantinople et très supérieur au classique Qastallani.

2. Les principales versions arabes de l'histoire de la Ville de Cuivre ont été réunies dans ma traduction des Cent et Une Nuits (1911) : mais mon commentaire s'est trop étroitement restreint aux sources arabes : le livre de M. F. facilitera une étude complète de la Ville de Cuivre.

3. P. 109. M. F. ne paraît pas avoir accueilli ce rapprochement.

bien de choses nous échappent, sources écrites perdues, surtout sources arabes, auxquelles nous ne savons comment puiser et dont les traditions musulmanes écrites nous conservent si heureusement quelques gouttes. — Mais on semblerait vouloir faire des réserves à l'éloge d'un ouvrage qui est précieux pour l'étude du folklore musulman [1].

M. G. D.

A. Fairbanks, **A Handbook of greek Religion**, New-York, American Book Company, 1910; 384 p.

L'ouvrage de M. Fairbanks est d'une lecture intéressante ; l'auteur, du reste, était bien préparé à l'écrire par de nombreux articles publiés dans les revues américaines et par plusieurs ouvrages de sujet analogue. Il était en outre amplement documenté ; il connaît les textes et sa bibliographie montre que les recherches des savants étrangers lui sont familières. On s'étonne d'autant plus de ne voir cité nulle part le nom de Fustel de Coulanges, dont la *Cité antique* touche à beaucoup de points que discute M. F. ; cela ne peut être, évidemment, qu'un oubli involontaire. Le livre se compose d'une série de chapitres qui sont, à mon sens, de valeur inégale ; et il est possible que l'auteur ait eu conscience lui-même de cette inégalité ; on peut du moins le conclure de certains mots de la préface. Le sujet a été divisé en trois parties dont voici les titres : I. Formes de la croyance religieuse dans la Grèce ancienne ; II. Esquisse historique de la religion en Grèce ; III. La religion et les autres aspects de la vie grecque. Or on nous dit dans la préface : « Il est possible que certains lecteurs, s'intéressant plus à l'essence même de la religion grecque qu'à sa forme, passent directement de l'introduction aux deuxième et troisième parties, mais la première a été laissée à sa place logique ». M. F. ne s'est pas dissimulé, par conséquent, que cette première partie n'est rien autre chose qu'une sorte de récapitulation générale de tout ce que nous savons jusqu'ici sur la divination, sur les formes du culte, sur la nature des dieux et sur le culte des morts. Il n'y a pas lieu de le critiquer pour cela : le livre s'intitule *Manuel* ; mais cette première partie, simple résumé de ce qui est acquis, est d'une note peu personnelle. Ce qui suit est plus original. L'archéologie figurée, l'épigraphie et la littérature sont les soutiens de M. F., qui a su les mettre à contribu-

---

1. P. 181 a. d. l., lire *masālik* ; — p. 308, l. 1, lire *hūtuhu* ; — p. 76 et 103 : il me semble que *qīla* ne doit pas être interprété ici au sens de « Ces gens ont dit » ; c'est une sorte de passif respectueux : c'est la voix que les prophètes et les saints entendent parfois, et qui vient d'Allah, sans qu'on sache bien par quel intermédiaire ; — p. 88, note 6 : faut-il vraiment chercher ici une différence de sens entre *hūt* et *samak* ? — p. 127 note 6 : il s'agit, sans doute, de l'appel de la résurrection, de la première sonnerie de trompette d'Israfil, qui fera tout mourir sur la terre même el Khadhir ; je ne crois pas qu'il vive jusqu'à la sonnerie qui tue les anges ; voir d'ailleurs p. 199, l. 9 et p. 308, l. 5.

tion pour esquisser d'une part les changements de la religion grecque depuis son type le plus ancien jusqu'à l'apparition du christianisme, en retraçant les caractères des croyances et du culte aux diverses époques de l'histoire; d'autre part (c'est là pour moi la meilleure partie) pour étudier l'influence de la religion sur l'art et la littérature, de la littérature et de l'art sur la religion, les relations de la religion avec l'état et la société, la religion dans ses rapports avec les systèmes philosophiques. N'oublions pas que M. Fairbanks a soigneusement distingué, dans tout le cours de son ouvrage, la religion de la mythologie ; méthode délicate, à cause de la difficulté qu'il y a fréquemment à séparer les deux domaines, mais qui lui a permis de caractériser, du point de vue grec, dans un dernier chapitre, la nature de la divinité, l'idée de faute et d'expiation, et la conception de la vie religieuse et de la piété.

My.

E. Küster, **Die Schlange in der griechischen Kunst und Religion.** In-8°, p. III-X, 1-172, avec 1 pl. et 32 fig. dans le texte. Giessen, Töpelmann, 1913.

Le serpent, l'un des animaux les plus connus des Anciens, devait, tout naturellement, jouer un rôle dans leur religion et apparaître sur les monuments qu'ils ont laissés. La difficulté n'est pas de l'y reconnaître, mais de distinguer, entre les conceptions et les représentations diverses, celles qui sont primitives et essentielles et celles, au contraire, qui dérivent des premières. K. s'y efforce dans ce livre consciencieux, mais on ne peut dire qu'il y ait trop bien réussi. Non qu'il manque de sens et de mesure dans ses jugements, mais la méthode lui fait défaut et son plan ne laisse pas d'être singulier. On comprend mal qu'il ait, dans un ouvrage relativement court, consacré plusieurs pages aux sculptures paléolithiques, dont l'influence fut nulle sur l'art grec, alors qu'il néglige de parti pris les civilisations orientales, qui, par le seul contact qu'elles eurent avec la Hellade, exercèrent sur elle une action dont K. devait déterminer et mesurer la portée. De même, avant d'étudier la manière dont les Grecs ont représenté le serpent, il fallait se demander quels serpents ils ont pu connaître et prendre conseil des naturalistes. Je reprocherais moins à l'auteur d'avoir ignoré certains monuments, quoique j'eusse été heureux de savoir son sentiment au sujet de la « déesse au serpent » chypriote que j'ai naguère publiée (*Collection de Clercq*, V, 16, pl. VII, p. 56-60). Au demeurant le sujet était difficile et complexe et, malgré ses lacunes, le livre de K. rendra des services.— P. 5, explication acceptable, sinon certaine, des représentations paléolithiques. P. 10, la spirale et le serpent (p. 13-4, K. admet que le motif puisse avoir d'autres origines). P. 22, je doute fort qu'on puisse attacher autant d'importance au modeste vase du Louvre. P. 25, le serpent à Chypre. P. 29, outre les vers, il y a les anguilles et les vipères d'eau

avec lesquelles les Grecs ont pu et dû souvent confondre les serpents. P. 31, peut-être des chenilles. P. 46 et passim, écrire : *Bronzes*. P. 61, caractère chthonique du serpent. P. 63, le ver et l'âme. P. 67, K. aurait pu citer le bronze 744 du Louvre (514 de Longpérier). P. 74, K. pense avec raison que le serpent peut dans certains cas, représenter le mort. P. 76, la barbiche que l'art grec donne au serpent mâle serait à rapprocher de la barbe qu'il prête à Phobos et au Gorgoneion. P. 81, les repas funèbres. P. 85, comparer le motif égyptien bien connu de la déesse au sycomore. P. 94, indications trop brèves sur le serpent dans l'art babylonien. P. 103, réserves justifiées sur le totémisme dans l'ancienne Grèce. P. 106, ajouter sur Zeus Meilichos la trouvaille d'Ambelokepi. P. 123, Apollon et Gè. P. 125, le catalogue des terres cuites de Constantinople n'a pas pour auteur Hamdy bey. P. 131, le serpent et l'oiseau. P. 142, les Euménides bienfaisantes. P. 159-172, bonnes tables.

A. De Ridder.

Hebrew-German Romances and Tales and their relation to the Romantie Literature of the Middle Age. Part I. Arthurian Legends by Dr Leo Landau, M. A, (Teutonia, Arbeiten zur germanischen Philologie, herausg. von Dr Phil. Wilhelm Uhl). Leipzig, E. Avenarius, 1912. In-8e, lxxxvi-151 pp. et 4 facsimilés, 6 m.

Le titre *Hebrew-German Romances* n'est pas tout à fait exact. Il ne s'agit pas de poèmes dans la rédaction desquels le génie hébraïque aurait un rôle, mais simplement de poèmes allemands transcrits en caractères hébraïques. Cependant ces poèmes conservent un grand intérêt quand cette transcription hébraïque est la seule forme sous laquelle elles soient parvenues à nous. C'est précisément le cas pour la *Cour d'Arthur*, dont il n'a subsisté aucune version allemande et qui a survécu — en des manuscrits et textes imprimés — sous le costume hébraïque. A la vérité, ce poème a été retranscrit en allemand, mais il y a de longues années et de façon défectueuse. M. Landau a entrepris de le mettre à notre portée dans une transcription exacte. Il a, d'ailleurs, afin de permettre la comparaison, reproduit la transcription ancienne.

Les critiques qui ont étudié avant M. Landau la *Cour d'Arthur* y ont vu un poème dérivé de la version en prose du *Wigalois*. M. Landau estime — et il semble avoir raison — qu'il est plutôt apparenté au *Wigalois* de Wirnt de Gravenberg. Il serait dû à un jongleur originaire de la Moyenne-Allemagne, plus précisément de la région Mayence-Francfort-Worms, comme le démontrent les études faites par M. Landau sur les particularités de langue qu'il offre, et il daterait du xive siècle. Si la *Cour d'Arthur* n'a qu'une valeur poétique médiocre, elle peut donner mainte indication sur l'état de la poésie arthurienne au xvie siècle et aider à mieux connaître les poèmes anté-

rieurs. Pour cette raison et pour l'étude qu'il a faite du poème — M. Landau s'est acquis des droits à la reconnaissance des germanistes.

F. Piquet.

Paul Thomas, **Délai de transmission de lettres françaises à destination de Lille pendant la fin du XIVe siècle** (extrait de la *Revue du Nord*, mai 1913), 36 p.

A la fin du XIVe siècle Lille devient le siège d'une Chambre des comptes et d'un Conseil de justice. M. Thomas a dépouillé les archives départementales du Nord pour examiner les lettres envoyées à Lille, les unes par Philippe le Hardi, les autres par des receveurs gardes des monnaies, etc. ; elles sont transmises soit par des messagers à pied, soit par des chevaucheurs, soit par divers fonctionnaires. Le système présentait de graves défauts, dont le moindre était la lenteur, comme le montrent la liste des villes d'où les lettres étaient adressées à Lille et l'indication de la durée de transport pour chacune d'elles, liste et indication adjointes par M. Thomas à son article.

C. J. P.

E. Gossart, **Les Espagnols en Flandre. Histoire et poésie**, in-12, 330 p., Bruxelles, H. Lamertin, 1914.

Malgré le caractère littéraire du nouvel ouvrage de M. G., les historiens peuvent encore y trouver à glaner. Il sied donc de le leur signaler. Après avoir étudié dans les sources originales l'histoire des Espagnols en Flandre, M. G. charme ses loisirs en l'étudiant dans les drames, dans les romans, voire dans les poésies du XVIe et du XVIIe siècle. Déjà, avec les *Anecdotes de la cour de Bruxelles*, il nous avait conduits dans le domaine de la « petite » histoire. L'étude qui vient de paraître marque un pas de plus vers la fantaisie ; néanmoins les écrivains espagnols, séduits par la grandeur des événements de l'époque, ont souvent cherché à en tirer parti sans les dénaturer. On rencontre ainsi chez eux, à part quelques œuvres de pure imagination, nombre de traits exacts, parfois même des épisodes que l'histoire ignorait, ou rejetait faute de pouvoir les contrôler : telle l'exécution secrète et sans jugement de Montigny, en 1570, racontée par Enciso, vers 1625, dans son *Don Carlos*, et qui n'a été connue des historiens qu'au XIXe siècle.

M. G. passe en revue d'abord des drames et comédies où Calderon, Tirso de Molina, les frères Figueroa, Lope de Vega, et d'autres auteurs moins célèbres, ont mis en scène des faits ou des personnages, soit de la Révolution des Pays-Bas du XVIe siècle, soit du XVIIe siècle ; la valeur et l'endurance du soldat espagnol sont particulièrement mises en lumière. Ensuite viennent : l'analyse de quelques poésies,

relatives aux guerres de Flandre; une étude sur la curieuse autobiographie d'Estevanille Gonzalez, un précurseur de Gil Blas; le récit d'une fête de carnaval à la cour des Archiducs (en 1608). Des notes biographiques et littéraires complètent heureusement le volume.

Albert WADDINGTON.

Ferdinand SANLAVILLE, **Molière et le Droit**, Paris, Fontemoing, 1913, in-16, p. 226. Fr. 3. 50.

La monographie de M. Sanlaville rendra des services aux lecteurs de Molière. La connaissance de notre ancien droit civil est indispensable pour l'intelligence de certaines scènes de son théâtre, d'autant que Molière était très au fait de la législation et de la jurisprudence de son temps. M. S. insiste sur les trois années d'études de droit à Orléans et il admet que le poète s'est fait recevoir avocat. Dans sa critique des mœurs sociales Molière n'a pas épargné les institutions et les lois. Il a senti la dureté injuste de notre ancien code dans l'étendue de l'autorité tyrannique qu'il conférait aux parents, les formalités excessives dont s'entourait la célébration du mariage, les complications du contrat qui le précédait et du règlement régissant le douaire de la femme; il a vu quelles armes insuffisantes les tribunaux laissaient aux héritiers légitimes dans les procès de captation de testament ou de donation dolosive et sous quels artifices subtils et dangereux se déguisait le prêt usuraire pour échapper aux poursuites légales; enfin, comme tant d'autres de ses contemporains, il a été choqué des lenteurs et des détours de la procédure civile, de l'inhumanité de la justice criminelle. Nous trouvons ainsi dans plusieurs comédies, mais plus spécialement dans l'*Ecole des femmes*, *le Malade imaginaire*, *l'Avare*, *les Fourberies de Scapin*, *le Tartuffe*, *Monsieur de Pourceaugnac* (ce sont celles que M. S. a examinées de plus près) l'étude précise, presque technique, de divers cas juridiques. En rapprochant ces problèmes d'actualité imaginés par le poète des articles de la coutume de Paris ou d'Orléans, des anciennes ordonnances royales, des prescriptions nouvelles édictées sous Louis XIV, des pratiques courantes chez les juges et les notaires, en les commentant à l'aide des ouvrages des spécialistes, en les éclairant de tous les renseignements sur les mœurs et la vie sociale amassés par une abondante littérature, en expliquant enfin une terminologie familière à Molière, mais obscure pour nous, l'auteur a rendu tout cet aspect de son théâtre plus facile à pénétrer et plus vivant. Il n'a pas non plus négligé de montrer l'évolution qu'ont subie jusqu'à nos jours les questions de droit posées par le poète et sous quelle forme nouvelle elles s'offrent dans notre législation moderne.

L. R.

Louis Rousseau de Chamoy. **L'idée du parfait ambassadeur** (préface de M. L. Delavaud). Paris, Pédone. 55 p., 1912.

M. Delavaud a retrouvé aux Archives des affaires étrangères (Angl. Corresp. polit. 202) un petit traité inédit sur *l'idée du parfait ambassadeur*. Il a eu l'heureuse idée de le publier avec des notes, un avant propos et un appendice. L'écrit était anonyme. M. Delavaud en a néanmoins identifié l'auteur, qu'il déclare être Louis Rousseau de Chamoy, secrétaire de Pomponne en Suède, chargé plusieurs fois de missions auprès des princes allemands, plénipotentiaire à Ratisbonne en 1698, mort en 1711. En appendice, M. Delavaud rappelle les précurseurs et les émules de Rousseau. Ce guide du parfait diplomate à la mode du XVIIe siècle contient beaucoup de détails curieux et de remarques intéressantes, parfois même piquantes. — « On ne peut trop recommander, écrit Rousseau, à tous ceux qui pensent aux emplois étrangers de travailler de bonne heure à se corriger des préjugés et des vices de leur nation, mais surtout il est nécessaire en France qu'ils se défassent du mépris qu'on y fait d'ordinaire des mœurs et des manières de vivre des étrangers ». Le même Rousseau nous apprend qu'une « belle physionomie » est nécessaire à un ambassadeur — Mais il réclame de lui la connaissance des langues étrangères, « l'usage du monde, une observation exacte de sa religion, la science de l'histoire et quelque connaissance du droit ». Cet amusant et instructif opuscule est fort clairement écrit et très raisonnablement pensé.

C. G. P.

Marcel Poëte. **La promenade à Paris au XVIIe siècle**. Paris, Colin, 1913, in-8°. 350 p., 4 fr.

Il faut citer, en même temps que le titre du livre, le sous-titre : *l'art de se promener, les lieux de promenade dans la ville et aux environs*, et on aura l'idée de ce que M. Poëte a voulu faire et ce qu'il a fait avec bonheur, avec autant d'agrément que de savoir. Les Parisiens du XVIIe siècle méritaient le nom que Gœthe donna aux Strasbourgeois du XVIIIe, le nom de « promeneurs passionnés ». M. Poëte nous montre pourquoi, comment et dans quels lieux ils se promenaient, au Cours, au Mail, sur la place Royale, sur les remparts, au Pré-aux-Clercs, au bois de Boulogne et à Vincennes, aux environs des châteaux, dans les guinguettes. La haute société étalait son luxe sur le Cours ou festinait dans quelque château ; les gens du peuple et les écoliers allaient respirer sur les remparts ou bien ils s'ébattaient au Pré-aux-Clercs, dans les fêtes de villages, à la foire de Bezons. Certains chapitres, comme le chapitre sur le moulin de Javel (M. Poëte n'a pas manqué de citer Dancourt) sont très intéressants. Le récit, fort bien mené et accompagné de gravures du temps, évoque parfaitement et les promenades et les lieux champêtres que fréquentaient les

Parisiens de ce temps-là, et il plaira sûrement aux lettrés, aux curieux du XVIIIe siècle, aux amateurs d'anecdotes et de pittoresques tableaux de mœurs, aux fervents du vieux Paris.

A. CHUQUET.

André LE GLEY, **La Corse pendant la guerre de la succession d'Autriche.** Monaco, Impr. de Monaco, Paris, Picard, 1912. In-8°, XII et 267 p.

Ce livre est fait avec le même soin et la même « accuratesse » que le précédent ouvrage de l'auteur sur *le roi Théodore*. M. Le Gley y retrace l'histoire des entreprises anglaises, sardes et autrichiennes qui furent tentées contre la Corse pendant la guerre de succession d'Autriche. Elles eurent une grande influence sur la politique de la France, parce qu'elles prouvèrent à la cour de Versailles que la Corse était un point stratégique, un avant-poste vers les côtes de la Provence et de la Ligurie; qu'il fallait la défendre contre l'ambition des autres puissances qui menaçait le trafic de nos ports; que les Anglais visaient à s'établir dans le golfe de Saint-Florent, et que s'ils s'emparaient de cette rade, leurs vaisseaux, comme disait Maillebois, seraient toujours en vedette sur Toulon. M. Le Gley montre ainsi comment l'Angleterre voulait acquérir la suprématie dans la Méditerranée et combattre en Italie l'influence française; comment elle cherchait à dépouiller Gênes; comment elle s'allia au roi de Sardaigne qui, de son côté, tâchait de s'étendre au delà des limites du Piémont — et c'est alors qu'on voit poindre l'idée de l'unité italienne, l'idée d'une Italie gouvernée par la maison de Savoie. L'envoyé de France à Florence, homme d'une rare clairvoyance, Lorenzi, n'écrit-il pas en 1746 que la nation italienne désire que le roi de Sardaigne devienne le maître de la péninsule « parce qu'elle connaît qu'elle ne sera heureuse que sous la domination d'un seul souverain et parce qu'elle regarde le roi de Sardaigne comme son patriote (*sic*) tellement qu'elle croit qu'en réussissant dans ce projet, elle n'obéira plus qu'à elle-même? » (p. 51) On remerciera M. Le Gley d'avoir patiemment étudié et consciencieusement relaté ces intrigues et expéditions anglo-sardes qu'il est indispensable de connaître pour bien comprendre la politique française. Il a eu recours à des documents d'archives entièrement inédits et il a fouillé non seulement à notre dépôt des affaires étrangères, mais au Record Office où il a trouvé les dépêches des agents anglais à Turin et à Florence, au British Museum où il a consulté les papiers du duc de Newcastle, aux Archives d'État de Turin qui lui ont fourni la correspondance du roi Charles-Emmanuel III et de ses représentants, aux Archives d'État de Gênes, etc. L'étude de M. Le Gley se termine au mois de mai 1748 lorsque M. de Pédemont, officier au régiment de Nivernais, fait lever le siège de Bastia, et c'est alors que commence l'importante mission du marquis de

Cursay que notre autre auteur traitera plus tard avec détail. Cet utile ouvrage, accompagné de portraits et de cartes du temps, a paru, comme le travail sur le *roi Théodore*, dans la « Collection de mémoires et documents historiques publiés par ordre du prince Albert I de Monaco », et M. Le Gley ne manque pas d'offrir à Son Altesse Sérénissime l'hommage mérité de sa gratitude.

A. Chuquet.

Ernest d'Hauterive, **La police secrète du premier Empire,** tome II, 1805-1806. Paris, Perrin. 1913. In-8° 626 p., 15 fr.

C'est le tome deuxième de cette publication dont nous avons naguère annoncé le tome premier. Il contient la suite des bulletins quotidiens adressés par Fouché à l'Empereur, et il va du 12 juillet 1805 au 30 septembre 1806. On ne peut que louer et admirer le labeur du vaillant érudit qui a copié les documents originaux aux Archives nationales et qui en facilite l'usage par trois tables ; table analytique, table des noms de personnes, table des noms géographiques (p. 519-626 ; par conséquent, plus de cent pages sur deux colonnes !) Tous les chercheurs et amateurs de l'histoire du premier Empire devront être profondément reconnaissants de cet utile et consciencieux et immense travail à M. Ernest d'Hauterive [1].

A. Chuquet.

Das Befreiungsjahr 1813 aus den Akten des geheimen Staatsarchivs, hrsg. von Julius von Pflugk-Harttung. Berlin, Union deutsche Verlagsgesellschaft, 1913. In-8°, xix et 460 p. 20 francs.

M. de Pflugk-Harttung a réuni dans ce volume 337 textes relatifs à l'histoire de 1813, cette « année de la délivrance », et tirés des archives secrètes de l'État prussien. Tous ces textes ou presque tous sont inédits, et la plupart offrent de l'intérêt. Dirons-nous pourtant que l'ouvrage est plutôt fait pour les historiens de métier que pour le grand public, plutôt destiné aux *Gelehrte* qu'aux *Gebildete?* Dirons nous qu'il n'y a pas assez de texte piquants comme l'appel du comte de Krockow et qui attachent vraiment les « laïques » ? N'aurait-il pas fallu, comme nous le faisons pour 1814, comme nous l'avons fait, non sans succès, pour l'année 1812, mettre en tête de chaque document un petit sommaire instructif, une courte appréciation personnelle ? Mais l'ouvrage est indispensable à quiconque veut étudier l'année 1813 et la connaître à fond ; les textes importants, curieux,

---

1. Aussi est-ce avec une espèce de honte que nous relevons ici quelques légères erreurs, inévitables dans une si vaste entreprise, et pour montrer que nous avons feuilleté le volume. Lire p. 32 Turreau, p. 177 Fenoyl, p. 249 Münchhausen, p. 458 Michelant, p. 459 Aufscher et Lancival, p. 479 Kalkreuth et Rüchel, p. 482 Tirant de Bury, p. 485 Merckel, et non *Thureau, Fenouil, Munichhausen, Michelant, Aufscher, Lanceval, Kalkreuter, Riggals, Tiran, Merckle.*

suggestifs sont en grand nombre, et parmi eux nous citerons, par exemple, le rapport de Brauchitsch sur la journée du 20 février, la conversation de Bernadotte du commencement de juin, et la proposition que fait Hippel le 16 novembre pour réformer les fameux détachements de chasseurs volontaires. Tous nos compliments à M. de Pflugk-Harttung pour cette précieuse collection [1].

A. Chuquet.

Les horreurs de l'invasion, 1870-1871. Paris, Berger-Levrault, 1913. In-8°, 98 p., 0 fr. 90.

Nous n'avons qu'à annoncer ce livre patriotique. L'auteur raconte dans cette brochure comment les Allemands « tuèrent des captifs, des blessés, brûlèrent impitoyablement tout village et fusillèrent souvent les habitants des localités où ils s'étaient laissé surprendre par des gardes nationaux ou des francs-tireurs ». Il a vécu, comme il dit, les affres de l'année terrible : il pense encore aux sons aigus du fifre prussien ; il se rappelle, en voyant passer nos soldats, que d'autres ont martelé nos pavés du bout de leurs sabres ou fait résonner le sol de leurs lourdes bottes ; il se souvient des exactions, des rapines, des cruautés commises dans sa patrie par les envahisseurs, « des assassinats de nombreux civils, des humiliations sans nombre infligées aux vaincus, des traitements inhumains que subirent les prisonniers de guerre ». Que d'exemples il cite « qui devront être commentés à la caserne « et qui montreront aux soldats à quelles effroyables calamités s'expose une nation qui marchande des hommes et ses deniers à la défense nationale [2]!

A. Chuquet.

Capitaine de Saligny, **Essais sur la guerre russo-japonaise.** Paris, Berger-Levrault, 1913. In-8°, 484 p. avec cinq croquis hors texte, 10 fr.

Aucune des études qui ont paru sur la guerre de Mandchourie, n'est aussi complète que celle-ci, non par le détail des opérations, mais par les renseignements, par les leçons qu'on doit en tirer. M. de Saligny dit avec raison qu'il ne dogmatise pas ; il résume les phases de la lutte — mais il ajoute ses réflexions sur les événements, sur les effectifs, sur les hommes. Lui aussi rappelle que les engins, si terribles qu'ils soient, existent dans les deux camps et qu'en dernière analyse, le secret de la victoire est dans le cœur des combattants. Voilà le prin-

---

1. Lire p. 129 Neu-Leiningen, p. 183 Caulaincourt, p. 189 Hogendorp (comme p. 178), p. 201 Debelle, p. 205 Neuchatel. p. 206 Meckenem, p. 229 général, p. 231 Volkonsky, Bongars, Moisez, p. 295 Heimrodt au lieu de *Neu-Leimingen*, *Coulaincourt*, *Hagendorp*, *le Belle*, *Neufchatel*, *Mecanem*, *générale*, *Valkonsky*, *Bongard*, *Moisée*, *Heimbrodt*.

2. Lire p. 52 Denonville, p. 64 Chénéru et p. 65 Saint-Céneri-le-Gérei, au lieu de *Denouville*, *Chenneru* et *Saint-Célerin-le-Géré*.

cipal mérite de ce livre ; voilà la grande idée qui l'anime et le porte. Pourquoi les Japonais ont-ils vaincu ? Parce qu'ils voulaient vaincre. Que connaissaient-ils en fait de liaison ? La liaison en avant vers l'ennemi. Et en fait de doctrine ? Le mépris de la mort. La guerre n'était pas pour eux quelque chose de compliqué. Leur infanterie avançait constamment. Et pour leur artillerie, elle n'appliquait pas une méthode très subtile : elle observait les mouvements de l'infanterie et les facilitait le plus possible, elle se réglait sur eux, elle tirait sur tout ce qui s'offrait à ses coups sans distinction de secteurs. « Les attaques, a dit un témoin, le major de Tettau, furent exécutées avec la plus grande énergie, avec le ferme effort : en avant, sus à l'ennemi, coûte que coûte ! » Et voilà, comme dit M. de Saligny, la doctrine simplifiée, épurée ! Il faut conduire les hommes sous les balles, mais ces hommes ne doivent pas être des enfants gâtés à qui, depuis des années on recommande toujours de ne pas s'enrhumer. On dit volontiers qu'à la guerre un homme est tout et que les généraux perdent ou gagnent des batailles. Mais les plus belles conceptions ne valent que par l'exécution et « l'inébranlable décision du chef ne se traduit en définitive que par l'inflexible volonté des soldats ». Et M. de Saligny cite ce mot du colonel Gertsch, que les Japonais ont la conviction que leur devoir est de périr sur le champ de bataille, ce mot de Ludovic Naudeau, que les Japonais ne songent qu'avec mépris à l'Européen sentimental qui déblatère contre la guerre, ce mot de Kouropatkine, que les Japonais doivent surtout la victoire à leur haute valeur morale. Et notre capitaine conclut : pour vaincre l'ennemi, il faut regarder la mort face à face et la mépriser ; « la force morale, c'est cela ».

A. Chuquet.

Albert Soubies, **Almanach des Spectacles**. Année 1912 (eau forte de Laguillermie), Paris, Flammarion, 1913, petit in-8°, 158 p.

Nous annonçons, comme de coutume, le nouveau volume — le 42e ! — de l'utile et charmante collection de l'*Almanach des Spectacles*. On en connaît la disposition et les diverses rubriques, et l'on sait avec quel zèle M. Soubies s'acquitte de sa tâche ; l'on sait combien la recherche des documents qu'il rassemble est difficile ; l'on sait combien est effarant le chiffre de la production théâtrale. La liste, établie avec le plus grand soin, de toutes les pièces représentées pour la première fois en France pendant le dernier exercice, (1912) comprend 1.144 œuvres, c'est-à-dire cent cinquante-huit de plus que l'année précédente !

A. Chuquet.

— Sous ce titre, *Le nouveau Psautier du Bréviaire romain* (Traduction sur les originaux des Psaumes et des cantiques, avec les principales variantes des Septante, de la Vulgate et de la version de saint Jérôme. Paris, Lethielleux, 1913 ; in-8°,

xxvi-349 pages), M. E. Pannier publie une sorte d'adaptation au Bréviaire réformé par Pie X d'une traduction avec commentaire des Psaumes, éditée en 1908. Les psaumes viennent ici dans l'ordre de la récitation canonique, en traduction française avec analyse sommaire et notes. Rien de nouveau, semble-t-il, par rapport à la publication antérieure de M. P. — A. L.

— Le dernier fascicule des *Theologische Arbeiten aus dem rheinischen wissenschaftlichen Prediger-Verein* (Neue Folge, XIV; Tübingen, Mohr, 1913; in-8°, 136 pages) contient les travaux suivants; W. Hollweg, Johannes Schumacher genannt Badius « ein wahrer Reformator » am Niederrhein. — E. Simons (éditeur du recueil), Ein Brief des Badius am Piscator. — H. Muller, Die deutsch-holländische Theologenkonferenz 1868-1872. — P. Staudte, Die theologische Erkenntnismethode nach katholischen und evangelischen Grundsätzen. — Comptes rendus de divers ouvrages. — Bibliographie de l'année 1912; publications intéressant l'histoire de l'Eglise évangélique du pays rhénan; publications des membres de cette Église. — X.

— Troisième édition d'un intéressant ouvrage, sur la façon d'enseigner aux enfants les histoires bibliques, qui a déjà été annoncé dans cette *Revue*, et qui d'ailleurs est un peu en dehors de son programme; *Wie erzählen wir den Kindern die biblischen Geschichten?* par Else Lurhellen-Pfleiderer et O. Zurhellen (Tübingen, Mohr, 1913; in-8°, VIII-370 pages). Réflexions sur la méthode à suivre et esquisses de récits. — X.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 28 novembre 1913.* — M. Héron de Villefosse communique une note de M. H. Rouzaud, ancien député, signalant aux environs de Narbonne une inscription élevée par un certain M. Atilius Labeo en l'honneur des frontières déifiées (*fines*), divinités qui n'étaient encore connues que par un seul texte épigraphique trouvé près d'Andernach, au bord d'un ruisseau qui dans l'antiquité servait de limite entre la Germanie inférieure et la Germanie supérieure. Le texte de Narbonne, découvert il y a plus de 50 ans déjà, est resté inédit et conservé dans le domaine des Clauses, commune de Bizanet (Aude), chez MM. Ferrand frères. M. Rouzaud pense que les frontières divinisées dont il s'agit pouvaient être celles du suburbium de la ville de Narbonne.

M. Bernard Haussoullier annonce la découverte à Avroman, dans le Kurdistan perse, d'intéressants textes grecs qui ont été apportés à Londres en 1913 par le docteur persan Sahid-Khan et remis au Professeur E. G. Browne et à M. E. H. Minns, de Cambridge. Ce sont deux contrats de vente, écrits sur parchemin et datés, le premier de l'année 88, le second de 22 a. C. Ils fournissent de nouvelles preuves de la diffusion de l'hellénisme dans ces contrées lointaines, puisque vendeurs, acheteurs, garants et témoins sont tous des Iraniens.

M. Paul Monceaux communique, de la part de M. Carcopino, professeur à l'Université d'Alger, une inscription chrétienne sur mosaïque que l'on vient de découvrir à Beni-Rached, aux environs d'Orléansville. Cette inscription, qu'entourent une couronne de laurier et un cadre de feuillages, est une dédicace qui était placée dans l'abside d'une église, où elle conservait le souvenir des donateurs Florus, Matrona, et leurs enfants. Elle date du temps de saint Augustin.

M. Omont fait la seconde lecture de son mémoire sur les manuscrits de la bibliothèque capitulaire de Beauvais.

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts ayant autorisé l'Académie à reporter à son budget de 1914 le montant du prix ordinaire (2.000 fr.) qu'elle n'a pas décerné en 1913 (question proposée : *Etude sur les impôts royaux en France sous les règnes de Philippe le Bel et de ses fils*), l'Académie annonce qu'elle décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1914. Les mémoires ou les ouvrages imprimés devront être déposés au Secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1914.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

LE PUY EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51 — **20 décembre** — **1913**

MAZZARELLA, Ethnologie juridique, le droit indien. — F. PULLÉ, La métrique indienne. — G. PULLÉ, L'Historia Mongalorum. — CIMMINO, Les didascalies dans le drame indien. — VALLAURI, L'Hariçcandra. — SUALI, Les drames de Bhâsa. — FORMICHI, La doctrine du Bouddha. — STRACHAN-DAVIDSON, Le droit criminel des Romains. — FOWLER, Le culte romain. — Mémoires de la Société philologique romaine, XLII. — DÄHNHARDT, Les légendes animales. — J. WERNER, Proverbes médiévaux. — HILKA, L'Histoire des sept sages. — L'Archipoeta, p. MANILIUS. — Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury, III. — LOCQUIN, Nevers et Moulins. — R. SCHNEIDER, Pérouse. — MENZEL, L'album des enfants. — MOREAU-NÉLATON, Corot. — BRUWAERT, Callot. — LECLÈRE, Hubert Robert. — FAGE, La cathédrale de Limoges. — L'œuvre de Murillo. — DUMONT-WILDEN, Amsterdam et Harlem. — HOURTICQ, Les tableaux du Louvre. — LARAN, Gustave Moreau. — L. MORIN, Le dessin humoristique. — LOISEL, La cathédrale de Rouen. — BÉGULE, L'abbaye de Fontenay. — H. STEIN, Les jardins de France. — Réponse de M. Reynaud et réplique de M. Reuss. — HOLL, Chalmers. — PÉRISSÉ, Sciences et religions. — J. RÉAL, L'énigme religieuse. — CAMPBELL, Dix sermons. — Académie des Inscriptions.

Giuseppe MAZZARELLA, **Studi di Etnologia Giuridica.** Vol. II. **Le antiche istituzioni prcoessuali dell' India.** Catania, 1909, 702 p. — Vol. III. **Etnologia Analitica dell' Antico Diritto Indiano.** Ib. 1913, 465 pp. 30 lire chaque vol.

Francisco L. PULLE. **Studi italiani di Filologia Indo-Iranica.** Vol. VIII. **La metrica degli Indi.** Firenze, 1912, pp. XXIII 47 168 16. — Vol. IX. **Ricordi biografici. Historia Mongalorum,** ib. 1913, pp. XXIII 303.

Francisco CIMMINO, **L'Uso delle Didascalie nel Dramma Indiano.** Napoli, 1912, 75 pp. 4°.

Marco VALLAURI, **Hariscandra il Virtuoso. Dramma indiano di Râmacandra. Prima versione dell'originale.** Firenze, 1913, 197 pp.

Luigi SUALI, **I Drammi di Bhâsa.** Firenze, 1912, 36 pp.

Carlo FORMICHI, **La Doctrina di Gautama Buddha e i suoi valori umani.** Roma 1913, 21 pp.

M. Mazzarella, professeur à l'Université de Catane, se propose d'étudier en douze volumes l'ensemble de l'Ethnologie Juridique ; le droit indien doit occuper à lui seul quatre volumes de cette collection (II-V). Il a déjà publié en 1909 une énorme étude sur les Anciennes Institutions Processuelles de l'Inde, en 702 pages ; l'Ethnologie Analytique du Droit Indien, parue cette année (1913), atteste l'inlassable activité de M. M. L'auteur ne se donne pas pour un indianiste ; c'est un juriste et un sociologue qui emprunte aux specialistes de l'orientalisme les matériaux qu'il élabore. Il ne m'appartient donc pas de discuter la méthode générale de M. M., qui combine l'histoire, la

psychologie et la logique ; il commence par étudier la morphologie des institutions, puis il en analyse les couches stratigraphiques ; il en trace alors la généalogie ; il fait apparaître ensuite les données psychologiques que suppose chacun des états successifs, et conclut par la philosophie du système. M. M. est de ceux qui prennent volontiers l'appareil extérieur de la science pour un instrument de la science et qui croient corriger par la précision apparente des chiffres l'imprécision fondamentale des faits ; il multiplie les tableaux, les signes, les exposants. L'indianiste ne peut pourtant pas oublier un instant que cet échafaudage compliqué est tout entier édifié sur un soubassement d'hypothèses. La classification des textes en cinq époques : Nârada, Yâjñavalkya, Mânava, Dharmasûtra, pré-dharmasûtra, que M. M. reproduit n'est pas une donnée historique d'ordre positif ; les indianistes l'ont établie surtout en se fondant sur ces données d'ordre logique que M. M. prétend en déduire. Tout son effort se trouve donc enfermé dans un cercle vicieux. L'arrangement, pour gagner en autorité, devra donc attendre le contrôle d'autres systèmes juridiques dont l'histoire serait mieux connue. Cependant, même pour un indianiste, ces gros volumes sont loin d'être inutiles ; ils abondent en observations perspicaces et dénotent une sagacité vraiment exceptionnelle ; M. M. excelle à dégager le contenu implicite des règles juridiques ; les formules condensées, désordonnées, souvent incohérentes du droit indien s'éclairent à son analyse pénétrante. J'ignore si M. M. est un juriste éminent ou un philosophe original : c'est en tout cas, pour le droit hindou, un commentateur de premier ordre.

M. F. Pullé, professeur à l'Université de Bologne, poursuit avec un zèle infatigable la publication des Studi Italiani di Filologia Indo-Iranica, dont il a assumé tous les frais. Le volume VIII, dédié *Alla fortuna d'Italia e al rifiorire de' suoi studi dell' Oriente*, traite de la métrique indienne ; M. Belloni-Filippi expose la métrique des Védas, M. Ballini la métrique classique. Weber avait écrit sur ce sujet, dès 1863, un ouvrage substantiel, mais touffu, accessible seulement aux spécialistes exercés ; depuis, les recherches se sont précisées, les monographies se sont multipliées ; on a confronté les doctrines des théoriciens avec la pratique des poètes ; sous la règle, on a entrevu l'histoire. MM. Belloni et Ballini ont su tirer des matériaux si disparates un traité clair, lucide, sagement ordonné, nécessaire aux débutants, commode et avantageux pour tous. — Dans le vol. IX, M. Giorgio Pullé, fidèle héritier de la tradition paternelle, donne pour la première fois un texte critique de l'Historia Mongalorum de Jean du Plan de Carpin, précédé d'une Introduction et suivi d'éclaircissements nombreux. Le débutant se trahit à la surabondance des notes, recueillies à pleines mains et de toutes parts, et jetées un peu au hasard. Mais du moins M. P. a beaucoup lu ; grâce à sa connaissance du russe, il a pu utiliser un grand nombre de travaux ignorés ou

négligés trop souvent par les savants occidentaux. Au moment où l'Asie Centrale prend tant d'importance dans les recherches historiques, le travail de M. P. est tout particulièrement bien venu.

M. F. Cimmino, professeur à l'Université de Naples, s'est voué en érudit et en lettré à l'étude spéciale du théâtre indien. Son dernier mémoire traite des Didascalies dans le drame ; il y a recueilli toutes les variétés d'indications scéniques qui foisonnent dans les œuvres dramatiques de l'Inde ; il les a confrontées, discutées, interprétées avec autant de finesse que de savoir. L'importance de la mimique dans un genre qu'on a pris trop souvent pour un simple exercice littéraire sort avec éclat de ce travail.

M. Vallauri est un élève du Prof. Pavolini, de Florence ; il s'est donc orienté tout naturellement vers la littérature des Jainas. Il a traduit un drame du XIIe siècle, le Satya-Hariçcandra, dû à Râmacandra, disciple du docte Hemacandra. Le sujet est tiré du vieux fonds épique de l'Inde ; il glorifie la frénésie du sacrifice personnel. Le roi Hariçcandra, pour faire honneur à un engagement, quitte son trône, vend à l'encan sa femme et son fils, entre comme esclave au service d'un gardien de cimetière, et traverse toutes ces épreuves avec une fermeté que rien n'ébranle. L'Inde abonde en histoires de ce genre ; elle a toujours excellé à les conter ; elle en goûte le pathétique violent et la morale sereine. Après Ksemîçvara qui avait porté déjà ce sujet à la scène, Râmacandra a découpé honnêtement le conte en tableaux dramatiques. M. V., qui l'a traduit avec goût, est disposé à lui accorder des mérites supérieurs.

Un pandit du sud de l'Inde, Ganapati Çâstri, a récemment découvert une douzaine de drames dus à Bhâsa, un précurseur de Kâlidâsa ; il les publie actuellement dans la Trivandrum Sanskrit Series. Un de ces drames, Svapna-Vâsavadatta, est un pur chef-d'œuvre ; M. Suali, professeur à l'Université de Pavie, en donne une excellente analyse et signale magistralement toutes les questions qui se posent autour de ce texte. M. S. annonce une série de mémoires sur les autres pièces du Bhâsa ; sa compétence est désormais hors de doute.

J'ai déjà eu l'occasion de signaler ici même, à propos d'une traduction du Buddha-carita, le nom de M. Formichi, professeur à l'Université de Pise. Sa conférence sur la Doctrine du Bouddha, donnée au Cercle de Philosophie, à Rome, est une œuvre de vulgarisation. Elle montre du moins sous son aspect de propagande la belle activité de l'indianisme italien. Après l'Allemagne, c'est l'Italie qui compte aujourd'hui le plus grand nombre de chaires consacrées aux études indiennes, et le nombre n'y fait point tort au mérite.

Sylvain Lévi.

Problems of the Roman Criminal Law, par James Leigh STRACHAN-DAVIDSON, master of Balliol College, Oxford, and Jowett fellow. — Oxford, at the Clarendon Press, 1912, 2 vol. in-8° (XXI-245 pp., 287 pp.).

M. S.-D. indique dans sa Préface l'origine de son livre; c'est le développement de la critique donnée par lui dans l'*English Historical Review* (avril 1902) de l'important traité de Mommsen, *Römisches Strafrecht*, qui a supplanté tous les ouvrages antérieurs consacrés à l'histoire du droit criminel des Romains. Il observe très justement que, malgré sa haute valeur, le grand travail de Mommsen, si favorablement accueilli à son apparition par les érudits de tous pays, n'a pas provoqué le mouvement d'études qu'on pouvait attendre dans la partie certainement la moins connue du droit romain. En France, ajouterons-nous, l'excellente traduction du *Römisches Strafrecht*, due à M. J. Duquesne, n'a guère aidé à la diffusion de son étude, demeurée en défaveur tout autant que jadis. Par là-même, l'ouvrage de M. S.-D. acquiert une importance particulière.

Son but n'est pas de refaire l'œuvre de Mommsen. L'auteur nous offre, non une description complète du droit criminel romain, mais seulement l'examen de certains problèmes spéciaux sur lesquels ses opinions divergent de celles de Mommsen (un sens plus profond des réalités pratiques lui fait dénoncer le dogmatisme et quelques contradictions de l'illustre historien), et à propos desquels il discute les théories des romanistes anciens ou contemporains qui se sont occupés de droit criminel d'une façon principale ou incidente. Ses préférences nettement marquées l'éloignent du droit pénal proprement dit, c'est-à-dire de l'étude des peines (visées cependant au cours de son exposé, ou même traitées avec quelques développements; cf. chap. XV et XVI pour l'exil et l'*interdictio aquae et ignis*). Elles vont aux questions d'organisation judiciaire et de procédure, qu'il examine principalement à l'époque de la République, assez peu à l'époque primitive et sous l'Empire (les deux derniers chapitres seulement, chap. XIX et XX, traitent des cours criminelles et des appels sous l'Empire).

Dans l'examen de ces questions choisies, M. S.-D. ne s'en tient pas à une méthode unique. Il aborde à la fois les problèmes les plus généraux et les points de détail. Sur les premiers, il passe forcément trop vite; il tranche en quelques pages ou en quelques lignes les questions les plus controversées de la sociologie ou du droit romain (en particulier dans les cinq premiers chapitres : *Religion as a source of Law*, *Criminal Law and the Family*, *Self-help as a source of Law*, *The legis actio sacramenti*, *The Formulary system* avec l'appendice *Exherision of a son*). Au cours de son travail, il agit de même quand il rencontre des matières sur lesquelles règnent encore les plus grandes discussions (p. ex. le sens de *malum carmen*, t. I, p. 107, n. 3). Sur les points de détail, sur les problèmes de droit criminel pur (au

sens restreint défini plus haut), l'exposé de M. S.-D. possède une originalité plus marquée, qui, procédant d'une parfaite connaissance du latin, se manifeste dans l'interprétation critique des sources littéraires, en particulier. Les œuvres de Cicéron lui sont plus familières qu'elles ne le sont à la majorité des romanistes. Son examen du *Pro Rabirio* (ch. XI) est un des meilleurs passages du livre.

Il faut féliciter vivement l'auteur du souci qu'il a pris de mettre à la disposition du lecteur tous les moyens de se renseigner sur le contenu des deux tomes. Sans parler de la table générale, un résumé méthodique des problèmes discutés figure au tome I (pp. XI-XXI) ; les 68 dernières pages du tome II (pp. 219-287) sont occupées par trois tables très utiles : l'index alphabétique des matières, la liste des sources anciennes, la liste des auteurs modernes [1].

Paul Collinet.

Warde Fowler, **The religious experience of the Roman People**, Londres, Macmillan et Cie, 1911.

Dans le volume important qu'il a publié sous ce titre *The religious Experience of the Roman people*, M. Warde Fowler ne s'est point donné pour tâche d'exposer en détail le culte romain ou d'expliquer la nature des divinités romaines ; il a voulu montrer comment le sentiment religieux et l'organisation du culte s'étaient développés à Rome, comment l'un et l'autre s'étaient adaptés aux circonstances historiques, s'étaient transformés au fur et à mesure que se déroulait l'histoire même de la cité, puis de l'état. Il déclare avec beaucoup de force qu'il est impossible de comprendre la religion romaine si l'on ne connaît pas avec précision l'histoire même de Rome. A cette conception très juste et trop souvent oubliée ou même combattue par certains érudits correspond la méthode, qui seule peut donner des résultats solides, la méthode strictement historique. C'est à elle que se rattache M. Warde Fowler. Suivant l'exemple de Wissowa, il n'accorde à l'anthropologie qu'une part extrêmement restreinte dans la recherche des faits d'histoire religieuse. Il ne veut pas ignorer, il consent même à discuter les théories des Mannhardt, des Tylor, des Frazer, mais il annonce qu'il usera d'une extrême prudence à leur égard. Au fond, il se méfie et il conclut son premier chapitre par cette citation de Columelle, dont tout érudit, vraiment conscient des

---

1. Cette dernière liste permet de constater l'importance que M. S.-D. attache à juste titre aux travaux de M. P.-F. Girard, d'ailleurs mentionnés spécialement dans la Préface. En revanche, elle montre des ignorances bibliographiques regrettables à l'endroit d'ouvrages généraux, de thèses ou d'articles qu'il eût pu aisément connaître par le *Manuel* du savant français, ou, en dehors, à l'égard de tels articles qu'il eût dû utiliser, par exemple, pour n'en citer qu'un, celui de H. d'Arbois de Jubainville, Pari-Cidas (*Nouv. Rev. hist. de Droit*. 1901).

difficultés et des limites de la tâche historique, devrait toujours s'inspirer : « *In universa vita pretiosissimum est intellegere quemque nescire se quod nesciat* ».

M. Warde Fowler a suivi avec le plus de précision et de clarté possible les diverses étapes que la religion romaine a parcourues depuis les temps les plus lointains que l'investigation historique puisse atteindre jusqu'à l'époque d'Auguste. Il s'efforce d'abord de retrouver dans les cultes et les rites des périodes historiques les survivances des âges les plus anciens. Il n'y reconnaît, au contraire de MM. S. Reinach et Renel, aucune trace de totémisme. Il énumère les *tabous* ou interdictions du genre *tabou* que comportait le rituel romain; il définit le sens des mots latins, tels que *sacer* et *religiosus*, qui expriment en effet une idée analogue au terme *tabou*, qui s'appliquent à des lieux ou à des jours, comme à des personnes et à des objets. La magie et les procédés magiques ne sont pas non plus sans avoir laissé quelques vestiges dans le culte public romain. M. W. Fowler rattache à cette origine les cérémonies de l'*aquaelicium*, de la fustigation des Lupercales, des Argées précipités dans le Tibre du haut du pont Sublicius. Mais l'étude de ces survivances n'arrête pas longtemps M. W. Fowler. Il aborde ensuite et développe plus amplement l'histoire et le caractère de la religion domestique, surtout agricole; il consacre tout un chapitre au culte des divinités de la maison et du foyer, Vesta, les Pénates, le *Genius* et l'esprit qui garde la porte, des dieux du *pagus*, des *termini*. Il insiste sur la valeur religieuse du mariage, de la naissance, de la mort et des cérémonies funèbres dans la famille romaine primitive. Du culte domestique il passe à la religion de l'Etat, qu'il étudie dans ses rites, dans ses divinités, dans son organisation extérieure; une analyse pénétrante du *jus divinum* et du rituel public termine cette première partie de l'œuvre de M. W. Fowler.

Mais Rome n'était pas destinée à demeurer une cité purement latine ou même italique. Sous l'influence de faits historiques bien connus et qu'il est inutile de rappeler ici, de nouvelles divinités et des cultes étrangers furent apportés à Rome : divinités et cultes d'origine étrusque, d'origine grecque, plus tard enfin de provenance orientale. M. W. Fowler consacre toute la seconde partie de son livre à cette transformation, pour ainsi dire continue et incessante, de l'antique religion romaine. C'est alors qu'il traite des Pontifes et de leur rôle dans la vie publique de Rome, des Augures et de leur intervention souvent décisive dans la politique et dans l'administration de l'Etat romain. C'est alors surtout qu'il insiste sur l'influence de la philosophie grecque, spécialement du mysticisme favorisé par les théories stoïciennes d'un Posidonius. L'antique religion romaine subit une éclipse. La tentative d'Auguste pour lui rendre une vie nouvelle, malgré le secours qu'elle trouve dans le grand poëme de Virgile, ne

réussit pas à restaurer vraiment l'ancien culte. A Rome, devenue la capitale cosmopolite de tout le monde méditerranéen, ne pouvait plus convenir la religion qu'avait pratiquée jadis la cité purement latine aux horizons étroits et au territoire borné.

Le livre de M. W. Fowler nous donne, dans une langue toujours claire, souvent brillante et joliment imagée, une synthèse solide et précise de ce que l'on sait aujourd'hui sur l'histoire de la religion romaine. Il ne fait pas double emploi avec l'ouvrage fondamental de Wissowa, *Religion und Kultus der Romer*. Il le complète. Nous ne ferons à M. W. Fowler qu'une critique, mais nous tenons à la faire avec une complète franchise. Pourquoi omet-il, dans ses notes bibliographiques, les ouvrâges des savants français qui se sont placés au même point de vue que lui et qui ont, comme lui, appliqué la méthode historique? Le nom de M. Bouché Leclercq n'est cité nulle part dans le chapitre consacré aux Pontifes. M. W. Fowler ignore-t-il que M. Merlin a écrit un bon et beau livre sur l'*Aventin*, livre dans lequel est discutée longuement la question de l'arrivée à Rome des cultes de Ceres, Liber et Libera? M. W. Fowler ne sait-il pas que la plus récente et la meilleure étude sur l'institution du culte d'Esculape à Rome se trouve dans le solide ouvrage de M. Besnier, consacré à l'*Ile Tibérine*? M. Fowler, qui cite fréquemment des articles du *Lexikon of Greek and Roman Mythology* de Roscher, ne mentionne jamais le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio, où pourtant se lisent des études remarquables de MM. Bouché-Leclerq, C. Jullian, Hild sur les divinités, les cultes et les rites de Rome. En vérité, il y a là des oublis, contre lesquels nous voulons d'autant plus protester que l'habitude parait se répandre, dans certains milieux scientifiques étrangers, d'ignorer ou de paraître ignorer l'œuvre, pourtant considérable et féconde, des historiens français qui se consacrent à l'étude de l'antiquité classique.

J. Toutain.

Transactions and proceedings of the American philological association, 1911. Vol. XLII. Boston, Ginn: Paris, Welter, [1912]. 174-cxvii p. in-8°.

Dans les mémoires, M. Bradley traite de « shall » et « will », spécialement en anglais. C'est une étude du sens des modes, se rattachant à la discussion que les théories de M. Gardner Hale ont soulevées. M. M. Hutton revise et discute les objections et les critiques, tant des anciens que des modernes, dirigées contre « la pensée d'Hérodote », sa manière de concevoir, de s'informer, de transformer et de raconter. M. E. H. Sturtevant croit que les règles relatives au circonflexe en latin sont un emprunt artificiel et pédant aux grammairiens grecs; parmi les témoignages des auteurs il ne discute pas l'importante description de Vitruve, citée dans l'ouvrage de M. Vendryès qu'il allègue. M. W. W. Hyde dresse une liste documentée des vain-

queurs olympiques dont les monuments se trouvent hors d'Olympie. M. R. G. Kent étudie *mille* et quelques numéraux en indo-européen. Miss C. Saunders réunit les textes qui prouvent l'existence d'un seul autel sur la scène comique à Rome, l'autel d'Apollon. M. W. A. Oldfather fait connaître de nouveaux mss. des fables d'Avianus, y compris des paraphrases et des commentaires. M. Sh. O. Dickerman a réuni quelques-uns des exemples que les philosophes et théologiens grecs citaient de l'instinct des animaux. M. C. W. E. Miller étudie τὸ δὲ dans Lucien. M. A. Et. Pease publie un fragment latin, d'après des débris écrits au xve siècle. On y trouve Cassiodore cité à travers Pierre Lombard. M. Ch. P. Scott traite du néologisme anglais *bogus*. Parmi les notes résumées dans la seconde partie du volume, signalons la description par M. W. N. Bates, au musée de l'université de Pensylvanie, d'une bague de femme en or portant au chaton modelé un enfant nu grimpant sur un bâton; à l'intérieur, on lit : EXCIDIO SERVATA MEO. Un grand nombre de ces notes concernent des auteurs anciens et modernes : la scène et la machinerie dans Sénèque (H. L. Cleasby), l'âme et sa nature chez les pythagoriciens (R. B. English), l'influence du livre XXVI de Lucilius sur l'*Art poétique* d'Horace et la transformation des idées littéraires d'Horace chez Perse (Fiske), Hor., *Sat.*, II, 3, 72 (Kent), Hérodote, I, 59 (G. H. Macurdy), une correction d'auteur dans Cic., *Rep.*, II, 8 (cf. *Att.*, VI, 2, 3; F. G. Moore), le livre VII du *De bello gallico* de César (F. W. Shipley), Tite-Live, préf., 10 (B. O. Foster), Shakespeare (H. D. Gray), l'influence de Sterne sur Gœthe (W. R. R. Pinger), les discours de Corneille (C. Searles), Térence, *Andr.*, 171-172 (J. C. Watson), etc.

V. C.

Natursagen, Eine Sammlung naturdeutender Sagen, Märchen, Fabeln und Legenden, herausgegeben von Oskar Dähnhardt. Band IV, *Tiersagen*, Zweiter Teil, bearbeitet von O. Dähnhardt und A. von Löwis of Menar, Leipzig et Berlin, Teubner, ix-322 p., gr. in-8°, 1912. Prix : 8 Mk.

M. Dähnhardt a entrepris depuis plusieurs années le recueil des légendes populaires imaginées pour expliquer les faits naturels. Il vient d'être nommé directeur de gymnase. Ces fonctions ne lui permettent plus de diriger la publication d'aussi près. Un de ses collaborateurs l'a suppléé pour une partie de ce volume.

Ce volume intéressera un très large cercle de lecteurs. Nous y trouvons les parallèles ou les variantes de fables ésopiques : le singe et la tortue, la poupée de goudron (ou de cire), le lièvre et la tortue, les lièvres et les grenouilles, l'inimitié du chien et du chat, du chat et de la souris, pourquoi les chiens se flairent, le choix d'un roi, la guerre des animaux, légendes du renard, le rôti métamorphosé, le chameau mécontent, pourquoi les abeilles meurent en piquant, l'aigle et la tortue, la cigogne reine des grenouilles, le renard, le lièvre et le

lynx, etc. Les différentes versions de chaque récit sont classées et les auteurs se sont préoccupés des questions d'origine. M. L. reconnaît trois centres de création, l'Inde, la Grèce, l'Europe centrale et septentrionale. De l'Inde viennent le singe et la tortue, la poupée, qui a généralement un singe pour partenaire. La lutte entre le lièvre et la tortue ainsi que les lièvres et les grenouilles sont d'origine grecque et ont reçu dans la fable ésopique leur forme écrite. Les autres récits sont plus complexes et d'origine variée. C'est là que M. L. fait une part très large à l'Europe centrale et septentrionale. Il rattache à cette région la chouette chargée du guet, l'élection du roi des poissons, la description de la bataille des oiseaux et des quadrupèdes. Mais aucun de ces récits n'est original ; il n'est que le développement d'une conception première, celle du choix d'un roi et de la guerre des animaux, et cette conception existait dès l'antiquité, comme le prouve déjà le nom du roitelet en Grèce et à Rome. Reste la « geste » du renard. M. L. classe en deux séries les incidents qui la composent. L'une ne comprend guère que des récits scandinaves, finnois ou russes. L'autre a des racines gréco-latines. Ce sont ces histoires des peuples du Nord qui constituent la part très limitée des « barbares » dans l'invention de ces légendes étiologiques. Il y aurait aussi bien des observations intéressantes à recueillir dans ce volume sur la manière dont ces récits ont voyagé et se sont acclimatés par des changements d'animaux. A noter que M. L., p. 30, admet le passage d'un récit d'Asie en Amérique par le détroit de Bering. Une bibliographie très riche termine le volume.

M. D.

Lateinische Sprichwörter und Sinnsprüche des Mittelalters ; aus Handschriften gesammelt von Jakob Werner. Heidelberg, Winter, 1912, VIII-112 p., in-8°. Prix : 2 mk. 20.

Historia septem sapientum, I. Eine bisher unbekannte lateinische Uebersetzung einer orientalischen Fassung der Sieben weisen Meister (Mischle Sendabar). Herausgegeben und erklärt von Alfons Hilka. Heidelberg, Winter 1912, XXV-35 p., in-8°. Prix : 1 mk. 20.

Die Gedichte des Archipoeta. Herausgegeben von Max Manitius. Munich, G. D. W. Callwey, 1913, IV-65 p., in-8°.

Les proverbes médiévaux publiés par M. J. Werner sont extraits de six mss. : Bâle A XI 67 (XIVe s.), Darmstadt 2225 (XVe s.), Munich lat. 7977 (XIIIe s.), Paris lat. 6765 (XIIe s.), Munich lat. 17142 (XIIe s.), Saint-Gall chapitre 841 (XVe s.). Ils sont publiés par ordre alphabétique. Une sigle renvoie chaque fois au ms. d'où provient la maxime. La forme est ordinairement l'hexamètre ou le distique, quelquefois avec les complications médiévales de la rime ou des vers léonins. Une bonne partie a une origine antique ou biblique. On n'aura pas de peine à compléter les indications de source proposées par M. Werner. Ainsi N 119, « Non canis a corio subito depellitur uncto », vient

d'Hor., *Sat.*, II, 5, 83; D 71 : « Deteriora sequor, video meliora proboque », vient d'Ovide, *Mét.*, VII, 20-21 ; etc.

La bibliothèque de Berlin a récemment acquis un ms. (lat. qu. 618 copié en 1407 « per Johannem de Saxonia » à Civitala, près de Bergame. Outre la traduction latine de Marco Paulo et le voyage en Terre-Sainte de frère Franciscus Pipinus, dominicain et bolonais, il contient une rédaction de l'*Historia septem sapientum* que publie M. Hilka. Cette rédaction latine est la seule que l'on connaisse. Elle repose sur la rédaction hébraïque, mais traduit un meilleur texte que celui que l'on a. Elle peut avoir été l'intermédiaire que postulent les récits de langues vulgaires en Occident et que Gaston Paris supposait avoir été une forme byzantine. La découverte de M. Hilka va donner le branle à de nouvelles études sur le sujet.

Les deux brochures qui précèdent font partie de la collection dirigée par M. Hilka, *Sammlung mittellateinischer Texte*. Une autre collection, *Münchener Texte*, dirigée par M. Fr. Wilhelm, comprend des textes allemands à côté d'ouvrages latins comme le *Ludus de Antichristo*. C'est là que M. Manitius publie les poèmes de l'*Archipoeta*. L'auteur écrivait dans la seconde moitié du XIIe siècle. Il rechercha la protection de Renaud de Dassel, chancelier de l'Empire, archevêque de Cologne en 1168. On ne sait rien de précis sur sa personne. M. M. croit qu'il est incontestablement allemand d'après I, 14 : « Et transmontanos, vir transmontane, juva nos ». Ce vers prouve seulement que l'auteur n'était pas italien. D'autre part, il latinise le français « guerre » en *gerra*; il imite Abélard et le « Primat » d'Orléans. M. M. trouve ces indices peu concluants pour le rattacher à la France. Il est à craindre qu'il les juge un peu d'après une idée préconçue. Ce sont les relations avec Dassel qui peuvent surtout faire chercher son lieu de naissance au bord du Rhin. Le texte et la rythmique ont été déjà l'objet de travaux de M. Wilhelm Meyer, à qui est dédiée l'édition. Elle est donnée d'après le manuscrit de Gœttingue, phil. 170 (XIIIe s.), et accessoirement le ms. de Bruxelles 2071 (XIIIe s.). Un commentaire abondant et savant rendra les plus grands services.

H. W.

Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury, t. III (1859-1864). Paris, Plon, 1912, in-8°. XLI-486 p. (portrait).

Dans ce volume, comme dans les précédents, il y a beaucoup de petites nouvelles et de petits détails, d'intérêt surtout biographique. Cuvillier critique au jour le jour, à son ordinaire, la politique et la diplomatie de Napoléon III, envoie et commente des articles de journaux, achète des livres pour le compte du duc, lui confie ses émotions de candidat à l'Académie. Il reprend aussi, en faveur du jeune prince de Condé, son rôle de conseiller pédagogique, un peu prêcheur, un peu autoritaire, un peu pédant quelquefois ; il le sait, l'avoue et ne

s'en corrige pas. Le prince s'occupe personnellement de l'éducation de ses fils, avec un soin, une application extrêmes. Il entreprend et achève le premier volume de l'*Histoire des princes de Condé*. Mais aussi, et c'est ce qui fait surtout l'intérêt du volume, il se mêle un moment à la politique. Le prince Napoléon avait un jour, au Sénat, prononcé un discours très violent contre l'ancien gouvernement monarchique, et attaqué personnellement les princes de la famille d'Orléans. Le discours fut affiché partout, par les soins du ministère de l'intérieur, non pour ce motif, mais parce que le prince, pour la première fois, y parlait du Deux Décembre avec éloge. Le duc d'Aumale répondit par une brochure, la *Lettre sur l'histoire de France*, qui eut un succès prodigieux, malgré que la police l'eût fait saisir, ou peut-être en partie à cause de cela. Plus tard, il fut un moment candidat éventuel au trône de Grèce, et l'ancien ministre de France à Athènes, Piscatory, se faisait fort, en débarquant au Pirée à midi, de le faire proclamer d'enthousiasme avant le coucher du soleil. Napoléon III ne mettait pas d'obstacle, du moins ouvertement, à son succès. Mais le duc refusait de se convertir à l'orthodoxie grecque, et du reste l'Angleterre le fit écarter au nom du protocole de 1830. En 1864, il eut la curiosité de visiter le pays dont il avait failli devenir le souverain, puis passa de là en Turquie, et cela nous vaut de jolies lettres, une entre autres qui n'a pas vieilli, et où l'un des hauts fonctionnaires turcs de Roumélie explique le fonctionnement du suffrage universel en pays de domination ottomane : « Le caïmacan rassemblera ses cavass et ses tapziés, fera charger les armes et dira aux Bulgares : « Votez maintenant ». Ou bien, comme ceux qui n'ont pas de cachet signent en trempant leur pouce dans l'encre, le mudir apposera cinq ou six cents fois le pouce de son kodja sur une feuille de papier, qui représentera le vote du village ».

La publication, due aux soins de M. Limbourg, est toujours aussi attentive et méthodique. En appendice on trouvera de curieuses lettres adressées au duc d'Aumale par les généraux exilés en 1851, Changarnier, Bedeau et Leflô, et une autre, non moins intéressante, de Pélissier.

R. G.

Jean Locquin, **Nevers et Moulins**; René Schneider, **Pérouse** (Les Villes d'art célèbres). Paris, H. Laurens, 2 vol. pet. in-4°, ill. de 135 et 115 grav. Prix : 4 fr. — Adolphe Menzel, **L'Album des enfants**. *Ibid.*, in-4°, 25 planches en couleurs. Prix : 20 fr. — Et. Moreau-Nélaton, **Corot**; Edm. Bruwaert, **Jacques Callot**; Tristan Leclère, **Hubert Robert et les paysagistes du XVIIIe siècle** (Les Grands Artistes). *Ibid.* 3 vol. in-8°, ill. de 24 pl. Prix : 2 fr. 50. — René Fage, **La Cathédrale de Limoges** (Petites monographies des grands édifices de France). *Ibid.*, in-12, ill. de 45 grav. et 1 plan. Prix : 2 fr. — Murillo, **L'œuvre du maître en 287 reproductions** (Les Classiques de l'Art). Paris, Hachette, gr. in-8°. Prix : 15 fr. relié.

Deux nouvelles monographies de *Villes d'art* sont à signaler dans

la précieuse collection entreprise par les soins de l'éditeur Henri Laurens : M. Jean Locquin a consacré ses soins à décrire à la fois *Nevers et Moulins*, et le Nivernais et le Bourbonnais tout ensemble. C'est une région où il a vécu et qu'il connaît bien ; on le sent à la vivacité de son style, qui évite à ses commentaires la sècheresse d'un guide proprement dit. On ne peut d'ailleurs que l'approuver d'avoir évoqué, autour de chacun de ces deux centres de race et d'art, les principales villes qui doivent attirer le curieux : *La Charité* et *Saint-Pierre-le-Moûtier*, d'une part ; de l'autre, *Bourbon l'Archambault* et *Souvigny*. Ce sont donc en réalité six monographies pour une, et d'un intérêt vraiment spécial et caractéristique, d'autant plus attachant que les monuments étudiés, églises ou maisons, ont conservé plus intacte leur beauté de jadis. — Dans un monde d'art tout différent, le lecteur revivra aussi les siècles passés en suivant pas à pas M. René Schneider dans son histoire et sa description de *Pérouse*, dans l'étude de cet art national et populaire de l'Ombrie mystique et guerrière, dans la détermination de l'éclectisme de goûts dont témoigne le magnifique et divers épanouissement de ses artistes industriels, dans le commentaire que suscitent les monuments de la peinture de cette école, l'art Ombrien par excellence, de Bonfigli à Pérugin et Raphaël. Cette analyse était délicate à exposer : M. Schneider s'y est employé avec beaucoup de compétence et de goût; on sent dans ses pages une longue familiarité avec son sujet et une chaude admiration de l'art qu'il lui est donné d'étudier. Une abondante bibliographie est d'ailleurs par lui indiquée. Comme de coutume, une précieuse galerie de photographies achève l'enseignement du texte.

On sait l'histoire du *Kinderalbum* d'Adolphe Menzel. Sa sœur avait épousé le musicien Krigar, en 1859, et deux enfants étaient nés : Menzel songea à leur constituer un album d'images. Commencé en 1861, poursuivi au gré des rencontres que faisait l'artiste, cet album atteignit le total de quarante-cinq aquarelles gouachées. Les modèles en étaient pris dans le Jardin zoologique de Berlin, dans quelque jardin de brasserie, dans quelque cour de vieille maison, dans la simple fantaisie au besoin. Le procédé est d'ailleurs ce que Menzel a toujours préféré au profit de cette fantaisie intarissable, et la souplesse de son pinceau s'y montre extraordinaire, comme la sincérité, la vérité, la vie de ses évocations. L'œuvre est aujourd'hui (depuis 1883) à la Galerie Nationale de Berlin. L'éditeur H. Laurens a eu l'heureuse idée d'en publier, en couleurs, avec une rare perfection de rendu, vingt-cinq des plus belles planches, sans commentaire inutile. On ne saurait trop l'en féliciter.

La collection des Grands Artistes grossit dans des proportions considérables. Voici trois nouvelles études biographiques et critiques tout d'un coup, qui doivent porter, ce semble, les nos 68 à 70. *Corot* a été traité par M. Étienne Moreau-Nélaton. C'était un sujet char-

mant, et il l'a rendu en connaisseur. Le plan de sa monographie surprendra toutefois ; il n'est pas usité ici et on l'avait surtout apprécié dans des albums, des recueils de planches. Cette monographie est basée sur vingt-quatre œuvres types du peintre, celles dont les reproductions figurent dans le volume, divisé dès lors en vingt-quatre chapitres. Il est à supposer que le fin critique n'aurait pas pris ce parti, s'il n'avait précédemment publié un travail d'ensemble beaucoup plus complet sur Corot, et préféré faire tout autre chose. Il n'en donne d'ailleurs pas moins de vivacité et de couleur à ces pages, très nourries, que relie suffisamment le fil de la vie de l'artiste. — *Callot* a été étudié par M. Edmond Bruwaert. C'est un volume qu'on attendait avec quelque impatience. Il est très neuf, en effet, non seulement parce que l'artiste lorrain a été l'objet de fort peu de travaux spéciaux (Henri Bouchot a pourtant publié, voici 25 ans, un volume intéressant dont nous avons même parlé ici), mais parce que M. Bruwaert a basé son travail sur des documents inédits d'archives, et d'ailleurs, au travers des épisodes de la vie de l'artiste, sur un dépouillement très serré de ces centaines de gravures savoureuses que contiennent les collections. — Au dessous du nom principal d'*Hubert-Robert*, M. Tristan Leclère a groupé *les paysagistes français du* XVIIIe *siècle* et passé en revue les principales œuvres de cette époque où se manifeste le goût, encore rare, de la nature, depuis Watteau, par exemple, jusqu'à Louis Moreau. Ce dernier, qui n'avait pas été très étudié encore, fait l'objet de tout un chapitre, ainsi que Jean-Baptiste Oudry et Joseph Vernet. Hubert-Robert, soit à Rome, soit en France, est le centre d'un monde artistique intéressant, et son étude offrait à l'historien des occasions qu'il a saisies, d'aperçus très neufs.

La Cathédrale de Limoges a paru à son tour dans la collection des petites monographies des grands édifices de France. M. René Fage en est l'auteur. On sait que l'intérêt de ce très beau monument gothique se double de ce que son style est tout à fait à part dans la région qu'il domine, semblable en ceci à la cathédrale de Clermont en pleine Auvergne romane. Il offre aussi cette particularité d'être demeuré indéfiniment inachevé, jusqu'à nos jours, jusqu'à vingt ou trente ans à peine. Comme architecture, comme sculpture, comme mobilier et vitraux, c'est un beau sujet d'étude, et M. Fage l'a traité très heureusement.

La belle et pratique galerie des « Classiques de l'Art », où se trouvent groupées les œuvres éparses des grands peintres, compte maintenant un *Murillo*. C'est le 10e volume de cette si utile collection. Comme d'habitude, une introduction de 15 pages, rapide mais nourrie, présente l'artiste dans son œuvre, sa vie et son temps. A la fin, diverses tables classent les tableaux selon leur provenance actuelle, leur genre, etc. Les photographies sont excellentes. Mais surtout, et c'est un parti qui ne saurait être trop loué, elles n'offrent pas seule-

ment de bons ensembles de l'œuvre : elles donnent, à l'occasion, des fragments agrandis de cette même œuvre, précieuse contribution à son étude.

Henri de Curzon.

Dumont-Wilden, **Amsterdam et Harlem** (Les villes d'art célèbres). Paris, Laurens, in-8° ill. de 125 grav. (4 fr.). — L. Hourticq, **Les Tableaux du Louvre.** Paris, Hachette, in-18 ill. de 155 grav. (2 fr.). — Jean Laran, **Gustave Moreau,** 48 planches et 48 notices, Paris, Libr. Cent. des Beaux-Arts, in-12 (3 fr. 50). — Louis Morin, **Le Dessin humoristique.** Paris, Laurens, in-8° ill. de 87 grav. (4 fr.). — A. Louisel, **La Cathédrale de Rouen;** L. Bégule, **L'abbaye de Fontenay** (Petites Monographies des grands Édifices de France). Paris, Laurens, in-12, 2 vol. ill. de 50 et 63 grav. (2 fr.).

Amsterdam et Harlem sont certainement parmi les villes visitées avec le plus de curiosité par les voyageurs qui n'ont pas seulement, en Hollande, les musées pour objectif. Nulle part, en effet, on ne peut plus naturellement pénétrer à la fois dans l'intimité de la race et dans le sentiment, l'esthétique spéciale, d'où est sorti l'art hollandais. A ne pas les étudier en exil, mais chez elles, les œuvres des artistes reprennent une sorte de vie particulière. Mais d'ailleurs leur cadre naturel est d'un prix unique, auquel rien ne supplée. Les monuments, les rues, la campagne, le ciel même, sont des éléments indispensables à l'étude de l'art. Pour les apprécier, pour y vivre un peu, nul guide ne pouvait être plus utile que M. L. Dumont-Wilden. Très abondamment renseigné sur l'histoire et sur l'esprit même du pays, il sait, avec talent, avec charme, animer à nos yeux ses descriptions Nous avions besoin d'un guide, mais rien n'est plus éloigné de la sècheresse de ce genre de relevé que le portrait peint ici en pied. Je recommande notamment les pages où M. Cheunus, ce nom imaginaire de « l'amateur hollandais » type, nous montre ses collections, sa maison, les jardins qui l'entourent. Comme de coutume, les photographies qui aident l'auteur à mettre son récit en valeur, sont ici d'un choix et d'une netteté remarquables.

A côté des guides documentaires et historiques, indispensables, en somme, à l'économie de nos grands Musées, mais qui effraient le visiteur ordinaire, il est bon de dresser des relevés tout en images, qui donnent envie de voir les œuvres, qui incitent à les chercher, et qui en fixent le souvenir lorsqu'on les a perdues de vue. Ces avantages, réellement sérieux, seront on ne peut plus habilement réunis le jour où tous les musées importants d'Europe comporteront un petit guide comme celui que M. Louis Hourticq vient de publier sous le titre de *Les tableaux du Louvre*. Presque toutes les œuvres y sont inscrites, salle par salle, et 155 d'entre elles sont l'objet d'une petite photographie très nette, et d'un commentaire historique. Un excellent index achève l'ouvrage, qui est on ne peut plus facile à mettre en poche, et ne coûte presque rien.

C'est un peu par un procédé analogue que l'œuvre des artistes se trouve cataloguée et mise en valeur dans les volumes ou albums dont la collection, intitulée « L'Art de notre temps », est dirigée par M. Jean Laran. *Gustave Moreau* a été ainsi raconté et étudié, au fur et à mesure de ses œuvres, par 48 reproductions uniformément accompagnées de commentaires. Seulement, ici, le cadre a ses dangers. Toutes ces œuvres ne nécessitaient pas tant de « littérature », et il a tout de même fallu remplir, chaque fois, deux pages. Cette obligation n'est pas à recommander.

Sous le titre de *Le Dessin humoristique*, M. Louis Morin, qui est un maître du genre, et se recommande d'un autre maître, de Töpffer, a détaillé avec beaucoup de verve et de goût les éléments constitutifs de cette sorte d'œuvre d'art. La question est toujours délicate, car il est si facile de quitter l'humour pour la grivoiserie! Et d'ailleurs en quoi consiste exactement l'humour dans le trait de plume ou de crayon? M. Morin ne se contente pas de le dire, mais il invite les spécialistes à observer par eux-mêmes, il leur trace le chemin pour cette éducation personnelle de l'œil et de la main. Il étudie d'ailleurs en même temps les grands humoristes du dessin depuis un siècle, et émaille son texte de reproductions ou de croquis originaux, d'un attrait fort vif.

La collection des petites monographies de nos grands édifices sera vraiment précieuse. On n'avait jamais rédigé, d'une façon aussi précise quoique érudite, et entourée de plus de documents parlants, le guide d'un monument à visiter. Ce plan, en couleurs selon les dates de construction ou de réfection, qui est en tête de chacun de ces petits volumes, est à lui seul d'un enseignement excellent. Les photographies ou les levés d'architecte sont précieux à leur tour. Enfin le texte, dû à un spécialiste, en quelque sorte, de l'édifice choisi, décrit et conte tout ce qui peut nous intéresser. On n'aura que des éloges à adresser aux deux derniers volumes parus : *La Cathédrale de Rouen*, étudiée par l'abbé Loisel, avec un chapitre spécial sur les vitraux par M. Jean Lafond et 50 reproductions; et *L'Abbaye de Fontenay* (Côte-d'Or) dont M. Lucien Bégule a pris texte pour tracer en même temps un aperçu général de l'architecture Cistercienne : Citeaux, Clairvaux, Silvanès, Noirlac, les abbayes étrangères... Cette dernière monographie est une des plus neuves et des plus intéressantes qui aient paru.

H. DE CURZON.

Henri STEIN, **Les jardins de France**, des origines à la fin du XVIIIe siècle : 184 planches, contenant 393 reproductions d'après des estampes anciennes et des documents orig. inédits. Paris, Longuet, in-fo en carton.

Le goût du rétrospectif, qui se manifeste en tant de choses, à notre époque, devait atteindre aussi l'art des jardins. A juste titre, d'ailleurs, car cet art est national, et il suffit d'une occasion, d'un prétexte,

d'une fantaisie, pour en faire retrouver l'attrait instinctif. La célébration du troisième centenaire de Le Nostre, l'exposition spéciale organisée au Musée des Arts décoratifs à cette occasion, et celle du parc et du petit château de Bagatelle, sans oublier les publications spéciales, érudites et charmantes de la revue *La Vie à la Campagne*, sous la direction de M. A. Maumené, autant de preuves de l'étude sérieuse que notre temps s'applique à faire de cet art d'une séduction toute particulière

L'ouvrage, spécialement technique, auquel M. Henri Stein a donné ses soins, vient donc à point. Non cependant pour être simplement feuilleté, et, comme il dit, « pour le plaisir des yeux ». Le but a été « de fournir des modèles et un instrument de travail et de comparaison, à une échelle suffisante, aux architectes, aux jardiniers, aux amateurs et aux propriétaires de jardin. » Mais non pas au hasard et sans guide, comme on fait trop souvent pour les albums de meubles, de costumes, de décorations. En cela, cet album diffère sensiblement de tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Peu de commentaire, aucun, pour mieux dire; mais une substantielle introduction historique, une précieuse bibliographie du XVIe siècle à nos jours, et une table dûment référencée des planches avec un index des localités y figurant.

Le gros du travail était le choix de ces planches. Il a été mené avec beaucoup de goût, mais surtout de façon à donner des types caractéristiques de chaque époque, sans accumulation inutile de similaires. En dehors des recueils d'estampes plus ou moins rares, un nombre vraiment considérable de dessins inédits a été rassemblé (50 au moins), d'après des manuscrits ou des pièces originales de nos grandes bibliothèques, de nos Archives, des bibliothèques de Vienne, de Londres, de Munich, et des collections particulières. Les plus anciens sont des miniatures, extrêmement curieuses et très inconnues. Le procédé général de reproduction a été la photographie. Il offre autant de précision, avec moins de frais, que la gravure sur cuivre, employée d'ordinaire pour ces albums de modèles d'architectes.

H. DE C.

RÉPONSE À M. ROUSTAN

(Article de la *Revue critique* du 15 novembre 1913).

Dans l'article qu'il a consacré à mon livre sur les *Origines de l'influence française en Allemagne* M. Roustan me reproche surtout, si je l'ai bien compris, d'avoir écrit un « plaidoyer ». Je crains qu'il n'ait pas suffisamment résisté, de son côté, au désir d'écrire un réquisitoire. Mais pour écrire un réquisitoire qui porte, il est nécessaire : 1° de lire attentivement le dossier de l' « accusé »; 2° de connaître les questions qu'il soulève. Lorsqu'il s'agit de critique littéraire ou scientifique on exige même que l'exposé de la thèse, qui précède les rectifications qu'elle suscite, soit fait exactement. Je prends les objections de M. Roustan dans l'ordre où elles se succèdent.

Une petite remarque au bas de la page 387 mérite d'être relevée, car elle indique

à la fois les dispositions de M. Roustan et les procédés dont il va user tout le long de son article. Je n'ai point écrit la sotte condamnation de l'érudition en général que M. Roustan me prête en soudant deux membres de phrases qui n'ont rien à voir ensemble. Mon jugement portait sur une classe spéciale d'érudits ayant traité une question spéciale. Le lecteur est maintenant prévenu.

Si j'ai admis qu'il était difficile de suivre les phases diverses de la pénétration des mœurs celtiques en Germanie, j'ai, d'autre part, insisté sur le fait que cette pénétration n'était pas douteuse et que les résultats en étaient manifestes. Ces résultats ne tiennent pas dans la seule introduction de la bière en Allemagne ou dans des transmissions de cette importance, comme M. Roustan très spirituellement, voudrait me le faire dire, mais s'expriment par toute une série de phénomènes d'ordre philologique, religieux, mythologique, que je ne me contente pas d'affirmer, ainsi que le prétend encore mon contradicteur, mais pour lesquels je renvoie à des travaux bien connus et jouissant d'une certaine autorité. J'ajoute ici que *pas un historien allemand*, à ma connaissance, ne met en doute actuellement cette influence profonde des Celtes sur les Germains, et que certains d'entre eux, M. Peist par exemple, vont beaucoup plus loin que moi encore. Une excursion de ce côté eût été profitable à M. Roustan. Si elle ne l'intéressait pas, il lui était facile de décliner le compte-rendu d'un livre qu'il n'était pas préparé à examiner.

M. Roustan est germaniste. Je ne saurais donc lui conseiller trop vivement de se tenir au courant pour les questions concernant le *Beowulf*, les *Nibelungen*, le » *Krist* » d'Otfried et le *Heliand*. C'est la seule observation que je puisse faire à propos des lignes qu'il consacre à ces œuvres dans son compte rendu. C'est tout un cours de mise au point qu'il faudrait faire à M. Roustan dont les connaissances me paraissent venir du manuel de König ou de quelque chose d'analogue.

L'assurance de M. Roustan dans les problèmes les plus ardus de la civilisation du Moyen-Age s'explique par les mêmes raisons que celle qu'il montre à propos des époques celtique et germanique. Mis en gaieté par mes imprudentes hypothèses — car ici tout lui est neuf encore — il essaie successivement de me brouiller avec les ennemis de l'ultramontanisme et avec M. Lanson. Eh ! eh !. Il relève en outre que j'ai approuvé une phrase de M. Luchaire sur la brutalité de la société féodale et me reproche d'avoir attribué à cette même société la « courtoisie »... Mais la « courtoisie » est un fait, que je n'ai pas besoin d'attribuer à la société féodale. La courtoisie lui appartient et tout mon effort a été de montrer comment, de la barbarie primitive, cette société a pu s'élever jusqu'à la « courtoisie » chevaleresque par le fait de ses institutions mêmes et de sa vie. M. Roustan obtient une contradiction dans ma manière de voir en supprimant une cinquantaine de pages de mon livre, celles qui lient la première affirmation à la seconde. Mieux eût valu discuter ces pages-là.

Sur la « sourde agression » contre l'empire allemand que M. Roustan oppose au cosmopolitisme que je prête à la société féodale française, je croyais aussi m'être clairement expliqué en montrant que les idées françaises avaient fait œuvre hostile à l'Empire en Allemagne, en dehors de toute intention hostile de ceux qui les y introduiraient. Est-ce là quelque chose d'incompréhensible pour M. Roustan ?

Un peu plus loin, M. Roustan applique ce que j'ai dit des moines allemands du XIe siècle à ceux du XVe.

En terminant, je m'aperçois que la somme des objections réelles faites par M. Roustan à mon livre est restreinte. Son article compte pourtant neuf bonnes pages et les conclusions en sont fort catégoriques. Il est vrai que M. Roustan s'égaie aux dépens de mon style et cela me chagrine beaucoup plus que ses reproches « scientifiques ». Le meilleur conseil que j'aie à lui donner, c'est de se dispenser de lire et de « recenser » le tome second qu'il m'engage si vivement à écrire et quelques autres encore. Au cours des loisirs qu'il se procurera ainsi, il aura peut-être l'occasion d'ouvrir les ouvrages de Lamprecht et de Henne-am-Rhyn, dont il parle comme s'il les connaissait, et de constater *qu'ils ne con-*

tiennent pas de références, par conséquent qu'il était déplacé d'insinuer que j'aurais pu leur emprunter celles de mon livre.

L. Reynaud.

Réplique.

Après avoir pris connaissance de la *Réponse* de M. Reynaud qu'on vient de lire, je dois tout d'abord mettre hors de cause un autre collaborateur de la *Revue critique*, M. L. Roustan, qui s'y trouve pris à partie comme étant l'auteur de l'article sur les *Origines de l'influence française en Allemagne*, et qui est parfaitement innocent des méfaits — si méfaits il y a — que le maître de conférences de Poitiers reproche à son critique. Tout le monde sait ici que le chiffre R. répond à la signature entière de son nom et que je n'ai jamais songé à décliner la responsabilité de tout ce que j'écris. Peut-être, avant d'attaquer un tiers, M. Reynaud aurait-il pu exercer ses incontestables facultés critiques à une recherche plus approfondie du vrai « coupable ». Ce premier point rectifié, j'avouerai, bien qu'à mon âge on ne s'étonne plus guère de rien, que j'ai été quelque peu étonné du ton acerbe avec lequel l'auteur m'exprime sa désapprobation du jugement porté sur le premier volume de son ouvrage, sur ce qu'il appelle mon « réquisitoire » contre un « accusé » J'avais parcouru son livre avec une curiosité sympathique, j'en avais parlé partout avec courtoisie, et en lui en consacrant un nombre de pages que peu d'auteurs obtiennent dans notre recueil. Si j'avais protesté contre certaines thèses générales qui me semblaient d'une exagération manifeste, je ne faisais qu'user du droit élémentaire de tout critique, droit que j'exerce avec modération depuis près d'un demi-siècle et auquel M. Reynaud ne me fera pas renoncer sur le tard. Mais je lui affirme que j'admets tout aussi bien la critique à mon égard.

Le seul de ses reproches auquel j'aie été sensible — puisque absolument immérité — c'est celui de n'avoir pas lu « attentivement » son livre et de « ne pas connaître les questions qu'il soulève ». Peut-être bien M. Reynaud aurait-il plus facilement admis ma compétence en fait de « critique scientifique et littéraire », si je m'étais borné à le couvrir d'éloges et de fleurs de rhétorique. Mais il est entièrement libre de me dénier la capacité de juger, à sa juste valeur, un travail relatif à l'histoire de l'Allemagne au moyen-âge; entièrement libre même d'insinuer que tout ce que je sais sur cette époque je l'ai emprunté à quelque manuel récent de littérature allemande. Peut-être aurait-il hésité pourtant à formuler ce jugement un peu... téméraire, s'il avait su qu'il y a plus d'un demi-siècle que j'ai étudié l'histoire du moyen-âge allemand dans les séminaires de Jaffé et de George Waitz et, qu'il y a quarante-neuf ans déjà, l'illustre auteur de la *Deutsche Verfassungsgeschichte* était l'un de mes examinateurs à Gœttingue, lorsqu'on m'y conférait mon premier diplôme de docteur. Je pense donc avoir quelque avance (au moins au point de vue chronologique) sur mon jeune confrère de Poitiers. Si, dans le dernier quart de siècle je me suis occupé de préférence d'histoire moderne, je n'ai pas entièrement négligé pour cela mes études favorites premières qui m'amenaient à écrire dès 1859 un gros mémoire sur l'empereur Frédéric II, comme tout jeune étudiant à la faculté des lettres de Strasbourg; j'espère que les lecteurs de la *Revue Critique*, en lisant les assez nombreux articles parus ici sur des livres allemands relatifs à l'histoire générale et locale du Saint-Empire, depuis 1866 jusqu'à l'année courante, n'ont pas jugé d'une façon aussi sévère les défectuosités lamentables que M. Reynaud impute à mon savoir quand il déclare que je n'étais pas « préparé à examiner » son œuvre.

L'auteur de la *Réponse*, non seulement me considère comme bien arriéré dans mes études, mais pour achever de me couvrir de honte, il affirme que tous les savants sérieux de l'Allemagne contemporaine partagent sa façon de voir; il en cite même *un!* Je ne manquerai pas de lire avec attention les appréciations cri-

tiques qui se produiront de l'autre côté des Vosges au sujet des *Origines de l'influence française en Allemagne*, et si vraiment les historiens allemands sont d'avis que tout leur passé est un passé d'emprunt, que toute leur civilisation nationale n'est que la résultante d'importations celtiques ou françaises, s'ils acquiescent à la thèse fondamentale de M. Reynaud, que le « manque de puissance créatrice » n'a laissé aux Allemands du moyen-âge que le triste rôle d'une « passivité réceptive » je ne manquerai pas de le répéter loyalement aux lecteurs de cette Revue, quand je rendrai compte du second volume de son ouvrage, pourvu qu'il n'en retarde pas trop la publication. Je promets d'avance à l'auteur que j'en rendrai compte avec la même sérénité d'esprit, avec la même impartialité, signalant encore, s'il le fallait, ses exagérations ou ses erreurs, signalant plus volontiers ses mérites, que je crois avoir très catégoriquement reconnus dans le compte-rendu du premier volume. Je n'ai rien de plus à dire; après avoir relu mon article et les doléances de l'auteur, je ne puis me persuader d'avoir commis ni injustices graves ni blâmables erreurs à son égard. Je persiste à croire que le vernis de civilisation courtoise et française dans l'Allemagne du moyen-âge n'a été qu'assez superficiel; que cette civilisation française n'a jamais été « une main mise *totale* sur *l'ensemble* de la civilisation allemande » et que l'auteur, trop tyrannisé par des idées préconçues, rapporte à des influences gauloises ou même françaises des phénomènes de la vie morale, politique, sociale, littéraire et religieuse des masses germaniques du moyen-âge qui peuvent très bien s'expliquer d'une autre manière. Les « imprudentes hypothèses » de M. Reynaud ne m'ont nullement « mis en gaité », elles m'ont prouvé que l'auteur, malgré toute sa science, a l'humeur encore trop aventureuse et ne se défie pas assez des conclusions les moins assurées pourvu qu'elles aient je ne sais quoi de brillant et d'original. En définitive, c'est aux lecteurs compétents à juger entre nous deux Au risque de me voir reprocher ma façon de voir comme un refus de flatter l'amour-propre national, que la thèse opposée doit forcément chatouiller davantage, je ne puis que rester fidèle à ce qui me semble être, à moi, la vérité historique[1].

Rod. Reuss.

— A paru en tirage à part l'étude de M. K. Holl sur *Thomas Chalmers und die Anfänge der kirchlich-sozialen Bewegung*, publiée dans *Zeitschrift fur Theologie und Kirche*, 1913, pp. 219-265 (Tübingen, Mohr; ne se vend qu'avec le numéro de la Revue). Travail bien ordonné et documenté. — X.

— Seconde édition du livre de M. S. Périssé, *Sciences et religions à travers les siècles* (Paris, Fischbacher, sans date ; in-8°, xiii-480 pages). Sorte d'encyclopédie où ne manquent ni les bonnes intentions ni les à peu près, ni les inexactitudes.

---

1. Une dernière remarque me semble pourtant nécessaire. M. Reynaud me conseille fort aimablement d'employer mes loisirs à « ouvrir les ouvrages de Lamprecht et de Henne am Rhyn, dont il (le critique) parle *comme s'il les connaissait* ». Il se trouve malheureusement que je les connais assez bien, et que je n'ignore pas que ces deux auteurs « ne contiennent pas de références »; cela n'empêche pas, ce me semble, qu'on ne puisse les citer *eux-mêmes* comme sources (puisque l'auteur le fait abondamment). Il oublie aussi que je ne nommais pas ces deux auteurs *seuls*, mais en compagnie de G. Waitz, H. Brunner, A. Schultz, etc. qui eux — M. Reynaud ne l'ignore pas — ont de nombreux renvois aux sources. L'auteur avait d'ailleurs d'autant moins lieu de s'offusquer de cette mention, que je ne songeais pas le moins du monde à lui faire un reproche, au cas qu'il eût puisé dans ses auteurs, puisque, pour tout esprit sérieux, il est *tout naturel* qu'un savant profite des travaux de ses devanciers. Ecrivant mon article à la campagne, j'exprimais simplement le regret de ne pouvoir contrôler l'importance de ces emprunts.

L'on peut en juger par ces quelques lignes (p. 73) : « La vie de Jésus est écrite dans les évangiles et aussi dans un grand nombre de livres parmi lesquels émerge celui de Renan, qui a occupé pendant vingt-deux ans la chaire des langues sémitiques au Collège de France. Ce grand chrétien, cet historien consciencieux » etc. etc. — A. L.

— M. J. Réal a présenté au dernier du Congrès international progrès religieux une série de propositions ou thèses sur l'ensemble du problème religieux considéré u point de vue historique, philosophique et actuel, le tout concluant à l'instauration d'une religion nouvelle, qui serait celle de « l'idéalisme humain ou la morale universelle » (*L'énigme religieuse* ; Paris, Jouve, 1913 ; in-8°, 32 pages). Beaucoup de réflexions justes. Programme un peu abstrait. Dans toute religion vivante les principes généraux se recouvrent d'une foi concrète qui les rend accessibles au commun des hommes. Les intellectuels qui traitent du problème religieux contemporain voient souvent assez bien la direction qu'il faudrait prendre, mais ils trouveront difficilement la bonne formule. Et il n'est guère probable que quelque « saint pontife, animé à nouveau (?) de l'esprit moderne », s'avise de « proclamer tout à coup dans le monde l'avènement de la foi laïque universelle ». Resteraient les prophètes ; mais M. R. ne semble pas avoir pensé à eux. — A. L.

— Nous ne pouvons que signaler la traduction allemande de discours religieux prononcés par le Rev. R.-J. Campbell, l'apôtre de « la théologie nouvelle » et de « la religiosité monistique » (*Zehn Predigten*. Autorisierte deutsche Uebersetzung von M. Pick, mit einem Vorwort von O. Baumgarten ; Tübingen, Mohr, 1912 ; in-8°, VIII-107 pages). — A. L.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 5 décembre 1913.* — M. Cagnat annonce qu'il a reçu de M. Charles Saumagne, par l'intermédiaire de M. Salomon Reinach, la copie d'une inscription provenant de Carthage. Des renseignements topographiques transmis par M. Saumagne, il résulte qu'il existait à l'endroit de la découverte une construction qui avait succédé à une autre plus ancienne. Cette dernière était, comme le dit l'inscription, un temple de la *gens Augusta*, élevé par un particulier sur un terrain lui appartenant et à ses frais. La forme des lettres ne laisse aucun doute sur la date de ce texte, qui est du début de l'Empire. L'expression *gens Augusta* est quelque peu surprenante ; à la suite du mot *gens* on s'attendrait à trouver un adjectif à forme gentilice, comme *Julia*, *Flavia*. Il semble donc que l'auteur ait voulu désigner par là, non pas la famille de Jules, mais celle d'Auguste même, et qu'il ait employé le mot *gens* comme synonyme du terme *domus*. Qu'il s'agisse d'Auguste, et non pas d'un Auguste, d'un de ses successeurs immédiats, cela paraît prouvé par le détail que P. Perelius Hedulus était le premier, à Carthage, qui donnât à l'empereur cette preuve de loyalisme. L'inscription relève en outre que Perelius était *sacerdos perpetuus* de la *gens Augusta*. — A 50 mètres environ de l'endroit où fut trouvée l'inscription, M. Saumagne a recueilli un fragment de brique avec la marque... *li Heduli*, qu'il faut assurément compléter [*Pere*]*li Hēduli*. On a déjà découvert à Carthage cinq autres exemplaires de cette estampille, que l'on n'a jamais rencontrée ailleurs. Il semble donc bien qu'il faille identifier l'industriel avec le personnage mentionné dans l'inscription précédente.

M. Gauthiot donne lecture d'un rapport sur une mission linguistique qu'il vient d'accomplir en Asie, et principalement sur la langue yagnobi et ses dialectes.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

LE PUY EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52 — 27 décembre. — 1913

Confession d'un incroyant. — Leuba, Étude psychologique de la religion. — Évangiles, p. Beermann et Gregory. — Huart, Les calligraphes et miniaturistes de l'Orient musulman. — Brünnow, Chrestomathie arabe, p. A. Fischer. — Arnold, La propagande de l'Islam, 2e éd. — H. Schneider, Wolfdietrich. — Minnesang, p. Matthaei. — Gierach, Le pauvre Henri d'Hartmann d'Aue. — Graves, Pièces sur Louis d'Orléans et Valentine Visconti. — Gebelin, Matignon en Guyenne. — Souvenirs du comte de Montbel. — Damiani, Barbier et Carducci. — Bryce, La république américaine, V. — Seydel, droit bavarois. — Académie des inscriptions.

Confession d'un incroyant, Document psychologique recueilli et publié avec une introduction par E. B. Leroy, Paris, Nourry, 1913; in-12. 93 pages.

Il s'agit bien réellement d'un document psychologique, et de la plus haute valeur. On y peut voir d'abord ce qu'est l'éducation religieuse dans les bonnes familles catholiques et dans les établissements catholiques d'enseignement secondaire. On y peut voir ensuite, dans un cas particulièrement bien observé, très finement et sincèrement analysé, comment la croyance en vient, dans un esprit sincère, à se dissoudre par une évolution naturelle de la pensée réfléchie. Ni l'auteur du document ni l'auteur de l'introduction ne formulent de conclusions générales; ils n'ont pas la prétention de rien prouver, et l'on ne peut que les en féliciter. Psychologiquement, le cas en question, tout représentatif qu'il soit de ce qui se passe en l'esprit d'un assez grand nombre de jeunes catholiques, est d'une simplicité qui ne doit pas être commune. L'auteur parait avoir vécu surtout par l'intelligence, et dès son âge le plus tendre il n'a guère compris la religion que comme un enseignement; il ne semble pas qu'elle ait été pour lui une source d'émotions profondes, — comme elle l'est certainement pour un très grand nombre; — et c'est ce qui lui a permis de perdre la foi, si on l'ose dire, avec indifférence. C'étaient des idées enfantines qui tombaient, et l'accident n'avait rien de douloureux. Il en va tout autrement chez les croyants en qui le sentiment mystique s'est plus ou moins développé : la foi d'une âme pieuse ne s'en va pas sans déchirement. Ce qu'on nous donne est donc la confession d'un intel-

lectuel, et cette confession, si on lui attribuait une portée générale, ne représenterait qu'une partie de la révolution qui s'opère en des âmes plus religieuses. Ce n'est pas à dire que les impressions dernières ne soient les mêmes pour l'essentiel. Je comprends très bien, par exemple, ce que l'auteur anonyme écrit de l'Évangile, du protestantisme orthodoxe ou libéral, de la façon dont lui-même construit son idéal moral. Mais je ne puis m'empêcher de penser que si l'Évangile lui a « toujours donné la même impression de médiocrité, tant au point de vue moral qu'au point de vue esthétique », ce doit être précisément parce que l'intime profondeur du sentiment religieux qui caractérise l'Évangile, ne l'a jamais ému ; et s'il prise le paganisme gréco-romain pour des raisons que lui-même nous dit être « plutôt esthétiques », c'est peut-être aussi qu'il n'a pas senti la médiocrité religieuse de ces cultes, que jamais le christianisme n'aurait pu vaincre s'il ne leur avait été supérieur comme religion.

Alfred Loisy.

A psychological study of religion, by J. H. Leuba, New-York, Macmillan, 1912; in-8. xiv-371 pages.

Origine, fonction et avenir de la religion, tel est le sujet que M. Leuba traite avec une pénétration et une parfaite indépendance de jugement.

M. L. pose en principe que l'homme prend dans la vie, à l'égard des forces réelles ou supposées qu'il utilise pour le support et la perfection de cette vie même, trois attitudes ou façons de procéder : l'attitude mécanique, fondée sur la connaissance exacte des causes et des effets naturels ; l'attitude coërcitive ou magique, non fondée sur la relation quantitative de cause à effet, mais sur l'idée d'un pouvoir mystérieux qui conduit êtres personnels ou choses au résultat voulu par l'opérateur ;. l'attitude anthropopathique, en vertu de laquelle l'homme traite les puissances invisibles de la nature comme il traite ses semblables. Cette dernière attitude est celle de la religion, que ne caractérise aucun sentiment particulier, mais qui consiste essentiellement dans le recours à un pouvoir psychique surhumain, ordinairement quoique non nécessairement personnel.

Distinction satisfaisante au point de vue de notre logique et d'une certaine idée qu'on s'est formée de la religion; moins heureuse peut-être en tant qu'interprétation des faits primitifs. Car ce que M. L. appelle magie se distingue mal, pour l'homme inculte, de ce que M. L. appelle mécanique; et d'autre part, la magie telle que l'entend M. L. constitue à peu près tout ce qu'on ne peut guère s'empêcher d'appeler la religion du non civilisé. Mais si l'on place l'essentiel de la religion dans le culte de dieux humainement traités par la prière et l'oblation, les moins avancés des sauvages seraient encore dépourvus

de religion. Or une telle conclusion ne paraît pas soutenable, parce que tels cultes censés magiques, par exemple les rites pratiqués par les Arunta d'Australie, ne sont pas purement magiques ; ils ont un caractère social, étant accomplis dans l'intérêt de la communauté, et un caractère sacré, étant environnés de mystère et tout remplis du souvenir respectueux des ancêtres qui les ont institués en les célébrant les premiers.

Selon M. L., la croyance aux esprits ou au dieux procède de plusieurs sources : songes ou hallucinations créant l'idée de double du vivant ou d'esprit du mort ; personnification spontanée des phénomènes naturels particulièrement frappants ; souci du problème de la création ; faits psychologiques tels que le sentiment du devoir, les transformations intérieures, la conversion ; expériences de clairvoyance, divination et autres semblables ; phénomènes anormaux de sensibilité comme il s'en rencontre dans l'hystérie. Mais les trois dernières sources, qui supposent un assez grand développement de la mentalité humaine, servent plutôt à modifier les conceptions préalablement acquises touchant les esprits ou les dieux, en faisant attribuer à ceux-ci des qualités morales.

Il semble que M. L. constate plutôt qu'il n'explique de rapport et la notion d'âme avec les songes. On peut même trouver que sa classification des sources de personnalités spirituelles est encore d'ordre logique plutôt que d'observation psychologique. Car il ne suffit pas de dire que le sauvage croit à la réalité de ses songes ; il faudrait dire pourquoi il ne peut pas s'empêcher d'y croire. Et l'on méconnaît sans doute la mentalité du primitif en lui faisant inférer logiquement d'un rêve la permanence de l'esprit des morts. Ce qu'un individu pourrait ainsi déduire d'un songe, c'est que tel mort est un instant revenu, non que tous les morts continuent de vivre incessamment. Une cause plus profonde paraît indispensable pour rendre compte de la croyance générale, de l'origine et du développement de toute croyance aux esprits et aux dieux. Cette cause fondamentale, d'ordre essentiellement psychologique, est la tendance naturelle de l'homme à objectiver le travail de sa pensée, à prendre pour réelles toutes les représentations qui hantent son intelligence et son imagination, tendance qui est une nécessité de sa constitution mentale, grandement atténuée par l'expérience et la réflexion chez l'homme cultivé, mais tout à fait dominante aux plus bas degrés de l'humanité ; c'est l'impossibilité de penser à soi sans se dédoubler, sans se concevoir comme flanqué d'un autre soi-même, d'une forme invisible de son être visible, et, pour tout dire, d'une âme ; c'est l'impossibilité de se figurer anéantis par la mort ceux que l'on a connus vivants et dont on garde le souvenir. L'influence des songes et des hallucinations n'est qu'une manifestation particulière de cette prédisposition générale, sans laquelle on ne comprendrait pas que les songes aient pu exercer une

influence quelconque. Même la personnification des phénomènes naturels pourrait bien résulter, non pas d'un raisonnement explicite ou implicite qui ferait attribuer une cause spirituelle à un phénomène qui paraît vivant, attendu que, dans ce cas aussi, la vie du phénomène serait limitée à son apparition, mais de l'impression durable qui en reste dans l'esprit des témoins, impression ou image qui, spontanément objectivée, devient le génie ou l'esprit du phénomène en question.

Selon M. L., toute une catégorie d'esprits seraient nés du souci que les hommes, dès le commencement, eurent du problème de la création. Son grand argument est que les enfants de chez nous, dès l'âge le plus tendre, ne se lassent pas de demander : « Qui a fait ceci ? Qui a fait cela ? » Mais la mentalité de nos enfants n'est pas à considérer, sans autre réserve, comme identique à celle de l'homme inculte. Cette mentalité ne se manifeste pas indépendamment de la mentalité du milieu, laquelle, de façon inconsciente, l'excite, la soutient et la forme. Il faudrait voir si les enfants des sauvages les plus arriérés posent autant de questions que les enfants des civilisés, s'ils posent les mêmes questions et de la même manière. D'ailleurs on n'ignore pas tout à fait les questions que se posent les sauvages adultes, ni comment ils y répondent. La notion qu'on leur prête d'un « premier faiseur » paraît bien n'être qu'un postulat de notre logique appliquée par nous à leurs conceptions; que l'idée de ce créateur ait été ultérieurement dégradée par le voisinage des esprits, c'est une conjecture tout arbitraire ; et que ce créateur ait pu être négligé dans le culte parce qu'il correspondait seulement à un besoin de l'intelligence, sa grandeur l'éloignant de toute relation pratique avec les hommes, c'est une autre hypothèse qui ne paraît pas autorisée par les faits. A l'appui de ses assertions, M. L. cite les naturels de l'Australie, chez lesquels se rencontrerait la croyance à un père universel, regardé partout comme créateur. Or il faut faire tout de suite une exception pour les tribus qu'on connaît le mieux. Le Twanyirika des Arunta et des Unmatjera est une sorte d'esprit de l'initiation, plus ou moins tourné en croquemitaine dont on fait peur aux femmes et aux enfants ; il n'est ni père des hommes ni créateur du monde. D'après Strehlow, les Arunta connaissent un esprit du ciel, appelé Altjira, qui jamais ne s'est occupé des hommes, si ce n'est pour les empêcher de venir chasser dans le ciel, comme ils en avaient pris, dit-on, l'importune habitude; Altjira est le chef du pays d'en haut; il n'est ni père ni créateur. Les Arunta ne sont pas si curieux que nous; ils ne se sont pas demandé si quelqu'un a fait le ciel et la terre; même en ce qui regarde les hommes, le suprême effort de leur métaphysique a été de poser en fait absolu l'existence ou l'apparition des premiers ancêtres, et la question ultérieure : « Qui a fait ces ancêtres ? » est pour eux dépourvue de sens. L'Atnatu des Kaitish est un grand ancêtre qui monta au ciel il y a bien longtemps ; il avait quantité de femmes, de

fils et de filles ; mécontent de ses enfants, parce qu'ils ne célébraient pas convenablement les rites, il jeta une partie d'entre eux par un trou du ciel dans le pays kaitish, et ce furent les ancêtres de la tribu ; encore maintenant Atnatu se fâche quand il n'entend pas bruire la crécelle sacrée dans les initiations. Atnatu est un personnage plus complexe que Twanyirika et qu'Altjira ; car il est premier ancêtre, maître du ciel, esprit de l'initiation, et il surveille les hommes de la tribu ; mais on ne voit pas qu'il soit proprement créateur ; car il n'est pas le « premier faiseur », il n'a pas fait le ciel et la terre. Daramulun et Baiame, chez les tribus de l'est et du sud-est, sont des esprits de l'initiation comme Twanyirika, et des ancêtres primordiaux comme Atnatu ; mais pas plus que lui ils ne sont créateurs. Sans doute on raconte de tel ancêtre, par exemple, du Wollunqua des Warramunga, serpent mythique, qu'il aménagea, pour ainsi dire, le pays qu'il traversa, ouvrant pour son passage une gorge dans les rochers, creusant à même fin le lit d'une rivière, laissant ailleurs un étang et, un peu partout des lieux d'esprits pour la multiplication ultérieure du clan ; mais cela se fait spontanément, comme est né l'ancêtre lui-même, et non par intention spéciale de création. L'idée du grand faiseur a donc chance d'être en delà des préoccupations premières de l'homme inculte.

Selon M. L., l'apport que la magie aurait fait à la religion serait peu considérable, certaines pratiques seulement de la magie ayant pu acquérir une signification religieuse. Cependant le peut-être, dont il est difficile d'abuser en pareille matière, semblera fort mal placé ici, puisque le fond de toutes les religions antiques, sans aucune exception, est visiblement ce que M. L. appelle une magie, c'est-à-dire un ensemble de pratiques censées efficaces par elles-mêmes, qui ont pour objet de gouverner le cours des saisons, de la nature, de la vie végétale et animale, pour le plus grand avantage du groupe humain qui accomplit les rites, et que ceux-ci ont été simplement adaptés au culte de dieux personnels en l'honneur desquels ils se célèbrent, après avoir été d'abord exécutés seulement en vue de la fin qui leur est propre. M. L. cite à ce propos les rites de pluie ; mais on en pourrait citer bien d'autres, et il serait trop long d'énumérer, par exemple, tout ce que les religions doivent aux rites agraires ; les rites et sacrifices dits de purification ou d'expiation sont également issus de pratiques tendant à dégager l'homme de toute influence funeste, non à le remettre en grâce auprès des dieux. Tant s'en faut que la plupart des pratiques religieuses résultent uniquement de ce qu'on applique aux relations avec les dieux les usages suivis dans les relations humaines. A première vue, le régime des oblations et des prières semble, en effet, calqué sur ce qui se passe entre hommes et spécialement sur le service d'honneur et de tribut que les sujets rendent à leurs chefs. Mais y a-t-il une seule religion ancienne et même moderne où

la prière n'ait absolument rien gardé de l'incantation, où le culte n'ait rien retenu, — ce qui s'appelle rien, — de l'efficacité magique attribuée jadis aux sacrifices et aux actions liturgiques ?

Étant données les idées que, selon sa logique, M. L. s'est faites de la magie, l'on n'est pas autrement surpris de le voir déclarer que magie et religion sont indépendantes quant à leur origine; que les formes simples de la magie doivent être antérieures à la religion ; que la religion est sociale et bienfaisante, la magie principalement individuelle et souvent malfaisante ; et que ceux-là tombent dans une grave erreur qui tiennent pour accessoire la distinction établie entre la magie et la religion. Au point de vue réel et historique, ces derniers n'ont pas tout à fait tort; car il n'y a pas solution de continuité entre ce que M. L. appelle magie et ce qu'il appelle religion. Les religions sont issues des prétendues magies par une évolution spontanée, non par une superposition ou juxtaposition artificielle, et les magies se sont directement perpétuées dans les religions ; les prétendues magies primitives sont tout aussi sociales que les religions, et elles ont, au point de vue social, la même influence relativement bienfaisante ; c'est seulement en tant que leurs pratiques sont tombées dans le domaine privé et qu'elles servent des intérêts particuliers au détriment de l'intérêt commun ou d'autres intérêts particuliers, que la magie devient individuelle et malfaisante ; c'est aussi dans ce cas-là seulement que se réalise le concept propre de la magie, et il serait avantageux, si l'on pouvait, de limiter au cas susdit l'emploi d'un mot équivoque.

Ne voyant que magie chez des non civilisés qui ne laissent pas d'avoir une morale, M. L. ne pouvait manquer de dire que la morale est originairement indépendante de la religion, et que celle-ci, née après celle-là, n'a été qu'un facteur de progrès moral. De ce que les Arunta ne connaissent pas de grand esprit qui punisse les infractions aux coutumes tribales M. L. infère que leur morale, la morale des primitifs, se tient toute seule, étant fondée sur l'expérience, sur une accumulation d'expériences individuelles et collectives, et n'ayant pas d'autre sanction que les châtiments infligés par les anciens à qui n'observe pas les règles. Mais la morale des Arunta n'a été ramenée que par un artifice de logique à quatre prescriptions d'ordre purement moral : obéir aux anciens, tout partager avec ses amis, vivre en paix avec eux, n'avoir pas de relations avec les femmes des autres ni avec les jeunes filles. Ce n'est pas du tout en ces termes qu'elle se définit, et le principe qui la domine en réalité, c'est que l'on doit se conformer aux coutumes établies par les ancêtres et dont les anciens de la tribu sont les gardiens : ce rapport avec les ancêtres est ce qui donne prestige aux coutumes et aux anciens eux-mêmes ; ainsi le caractère ancestral de la coutume, au fond l'autorité de la tradition sociale envisagée d'un certain point de vue mystique, est pour l'Arunta le fondement de l'obligation morale ; autant dire que cette obligation

a un caractère essentiellement religieux, une telle considération des ancêtres appartenant à l'ordre de la religion. Et si l'on regarde d'un peu près les expériences alléguées par M. L., force est bien de reconnaître qu'elles ont dû être tout autre chose que la simple observation des faits naturels et de ce que réclamaient la conservation et le bien-être de la tribu. Certes, il fallait une organisation quelconque pour que le groupe subsistât. Mais l'organisation que l'on a choisie ne se fonde pas sur une vue nette des besoins essentiels de l'existence humaine; elle s'est déterminée à travers une espèce de vision ou de mirage qui donna lieu à quantité d'interdits souvent plus singuliers qu'indispensables dans l'ordre économique et dans l'ordre des relations sociales. Ce fut temps perdu que de vouloir expliquer par des raisons d'expérience rationnelle le traitement des totems et le régime de l'exogamie chez les Australiens. En tout cela nulle expérience simple de l'intérêt social, mais perception vague de cet intérêt dans la perspective mystique de la tradition ancestrale que reflète perpétuellement la mentalité de la tribu et qui s'interprète par les anciens en qui elle est principalement incarnée. D'autre part, les principaux interdits sont supposés porter avec eux leur sanction, et ce ne sont pas seulement les châtiments infligés par les anciens qui en assurent le respect. On peut déjà parler d'idéal moral, précisément parce qu'il ne s'agit pas seulement d'expérience, et d'autant plus que cet idéal exige des sacrifices très souvent disproportionnés à leur objet prochain. Un rudiment d'illusion et de sentiment mystique existe dès lors, qui supporte la moralité élémentaire du sauvage. Ainsi la primitive économie morale des sociétés humaines n'a pas été construite avant la religion ni indépendamment d'elle; elle s'est ébauchée dans une atmosphère religieuse et par une religion rudimentaire, pour se développer ensuite avec la religion, dans la religion et par la religion.

Quand il parle des rapports de la psychologie et de la religion, M. L. est décidément sur son terrain. Il traite comme il convient la prétention de ceux qui voudraient soustraire la religion au contrôle de la raison et de l'analyse psychologique, sous prétexte que leur expérience intime, qui porte en elle-même sa certitude, n'est vérifiable que pour eux et se place au-dessus de toute discussion. M. L. ne conteste pas la réalité psychologique de ces expériences ; ce qu'il conteste, c'est qu'elles prouvent la réalité objective et transcendante de leur contenu mental. Rien n'est plus varié que ces expériences, même au sein du christianisme. Elles ne peuvent être toutes vraies en même temps, et aucune d'elles ne l'est absolument. Comme tout ce qui se passe dans l'âme humaine, elles sont matière d'observation psychologique et de critique rationnelle. La foi aux dieux de la religion repose au fond sur des inductions tirées de la vie intérieure, tous les dieux de la religion étant, en un sens, anthropomorphes. Ces dieux empiriques n'échappent aucunement à l'examen de la raison.

Mais jamais les théologiens ou les croyants d'une religion n'ont comparé sérieusement leur expérience avec celle d'une autre religion ; ils ne songent pas d'ordinaire à faire cette comparaison, ou bien même ils se la défendent. La théologie est à l'égard de la psychologie dans le même rapport que l'alchimie à l'égard de la chimie. En quoi, par exemple, a-t-elle fait avancer depuis saint Augustin la question du mal et du péché? Pour éclaircir maintenant de pareils problèmes il faudrait chercher ses informations ailleurs que dans les Écritures anciennes et dans une expérience qui ne sait point elle-même s'analyser.

Les remarques de M. L. sur les formes récentes et l'avenir de la religion sont d'un grand intérêt et paraissent fort justes dans l'ensemble. Actuellement les besoins auxquels satisfaisait la religion ne sont pas moindres que par le passé. Preuve en sont les compromis que l'on voit s'ébaucher de tous côtés. Ce qui est usé, ce sont les vieilles religions, christianisme compris, et le grand changement qui apparaît dans la situation présente est le défaut de croyance sincère à des divinités personnelles. La vraie question est donc de savoir si une religion est possible où la notion d'humanité tiendrait une place analogue à celle qu'Auguste Comte lui avait assignée, mais où l'humanité serait conçue comme l'expression d'un pouvoir surhumain qui se réaliserait en elle. Un culte pourrait se constituer sur cette base, la suprématie de l'idéal moral étant comprise comme but de la société.... — Rien de mieux, et ce programme traduit probablement l'orientation actuelle de l'évolution religieuse. Mais ce n'est pas sur des théorèmes abstraits que se construisent les religions vivantes, et ce ne sont pas des savants qui les fondent.

Alfred Loisy.

Die Koridethi Evangelien, herausgegeben von G. Beermann und C. R. Gregory. Leipzig, Hinrichs, 1913; in-8, IX-772 pages.

Texte important, édité dans des conditions parfaites par des hommes compétents. Il s'agit d'un ancien manuscrit des quatre Évangiles trouvé chez les Souanètes, en Géorgie. La date du manuscrit ne peut être fixée avec certitude. M. Gregory la marque approximativement du VIIe au IXe siècle. Le mérite de la trouvaille consiste en ce que ce texte évangélique, dont provisoirement la généalogie ne peut être reconstituée, apparaît déjà comme un témoin du texte dit occidental, à placer immédiatement après le fameux manuscrit de Cambridge. Le texte imprimé reproduit exactement la disposition du manuscrit. L'histoire de celui-ci, assez compliquée, même depuis que son existence a été signalée pour la première fois en 1860, a été écrite par M. Beermann, qui traduit et commente les notes géorgiennes dont s'accompagne le texte évangélique. M. Gregory fait la description détaillée du manuscrit, avec le relevé des leçons caractéristiques.

A. L.

Cl. Huart. **Les Calligraphes et les Miniaturistes de l'Orient musulman.** Paris, Leroux, 1908, in-8°, 388 pp. avec 10 planches.

En Orient, la miniature fut, mieux encore que dans l'Occident adonné à la sculpture, l'une des manifestations essentielles de l'art, et ses productions ont de quoi plaire à tous les esprits. Naïves et compliquées, parmi des incorrections enfantines de construction, elles atteignent au raffinement le plus exquis du détail et du coloris : leurs qualités et leurs défauts s'unissent pour leur donner un charme singulier. Elles sont aussi des documents infiniment précieux pour l'histoire du costume, de l'habitation, de toute la vie sociale. Née de mouvements curieux à découvrir, la miniature a subi, dans l'Orient musulman, des influences hindoues, byzantines et chinoises, à la recherche desquelles peut s'exercer toute la sagacité d'une érudition intelligente. — Aux côtés de la miniature, l'Orient a gardé une belle place pour la calligraphie. Plus soumis que son émule au rigorisme de l'orthodoxie musulmane, l'art de tracer élégamment les lettres harmonieuses de l'alphabet arabe a été l'un des zélés serviteurs de l'architecture. Il a déployé toutes ses grâces sur les feuillets d'admirables manuscrits.

On comprend donc que M. Clément Huart ait consacré à l'étude de ces arts charmants un beau volume de près de 400 pages, avec 10 planches, et on l'ouvre avec l'avant-goût d'un plaisir très délicat. M. Huart a donné la traduction du *Miftâḥ el Khotout* de Rizâ Qâdiri, la traduction du *Khatt u Khattâtân* de Habib Effendi, etc. Après un exposé détaillé des écritures orientales, accompagné de modèles, il passe à la biographie des calligraphes et miniaturistes, avec leur profession habituelle, le nom de tous leurs maîtres, le détail de leur vie, l'endroit où ils sont enterrés, etc. — L'ouvrage de M. Huart sera un dictionnaire très utile à celui qui écrira un jour l'histoire de la miniature en Orient.

M. G. D.

R. Brünnows **arabische Chrestomathie**, 2e éd. par August Fischer. Berlin, 1913. Reuther et Reichard, xi-183-161 pp. (Porta ling. or. XVI).

La seconde édition de la Chrestomathie de textes en prose de Brunnow qu'August Fischer vient de publier, est, il l'a dit avec raison dans la préface, un ouvrage tout nouveau. Les textes y sont, en grande partie, différents de ceux qui composaient la première édition, et ce changement a entraîné le remaniement complet du glossaire, que l'auteur a allégé de la traduction anglaise. Les textes sont heureusement choisis ; après les anecdotes vocalisées d'el Batlouni destinées aux débutants, les extraits de l'Aghani, d'Ibn Hicham, de Tabari et d'Ibn Khallikan sont intéressants et accessibles à des étudiants de moyenne force, sauf quelques passages, bien expliqués par le vocabulaire : les fragments du Coran renferment des textes essentiels du livre sacré. — Le glossaire, par le détail et la précision de ses explications, fait un

peu oublier l'absence des notes qui continue d'être une mode pour les chrestomathies arabes ; l'étude des expressions intéressantes en fait un document qui ne devront pas négliger les rédacteurs du futur dictionnaire arabe.

Peut-être le texte de la Djarroumiya aurait-il pu ne pas figurer dans ce recueil : ce petit ouvrage se vend trois sous au Caire, et les dictionnaires courants suffisent à en expliquer en gros le texte, qui d'ailleurs a été traduit ; mais il n'est vraiment intelligible qu'avec l'aide de l'un des commentaires, que l'on a partout pour soixante centimes. Il eut donc été préférable, semble-t-il, de donner ici quelques pages d'un ouvrage grammatical moins connu, dont le glossaire eût éclairé la lecture.

A. F. a donné, sur le retard apporté à la publication du glossaire, des explications un peu confuses, qui, si j'ose dire, ne regardent point le public. Celui-ci sait seulement qu'un éditeur a obligé en 1911 des étudiants, en général peu fortunés, à payer le prix complet d'une chrestomathie dont il ne livrait que les textes, et qu'il leur a fait attendre deux ans le glossaire, dont la publication était périodiquement annoncée pour une date toute prochaine. Les professeurs qui en 1911-12 ont mis l'excellent ouvrage de B. et F. au programme de leur cours et les étudiants qui ont suivi alors leurs leçons, garderont quelque temps le souvenir d'un procédé indigne d'une grande maison d'édition.

M. G. D.

T. W. Arnold, **The preaching of Islam** 2e éd. rev. a. enlarg. London, Constable a. Co. 1913. In-8°, xvi-467 pp.

Depuis le temps où Barbier de Meynard parlait ici (1897, II, 81) de la première édition de cet ouvrage, il n'a rien perdu de son intérêt : la vitalité et la propagande de l'Islam sont des questions d'actualité. En publiant de nouveau son livre amélioré, M. Arnold nous apporte donc, à son heure, des idées en général justes et une documentation précieuse.

Comment il faut comprendre le problème historique de la propagande musulmane, c'est ce qui ne m'apparaît point clairement. Le point de départ est très net, et M. Arnold, comme M. Goldziher (Vorlesungen) l'a bien indiqué : la conquête musulmane, inspirée du Coran, étend par le sabre le domaine territorial d'Allah, mais elle ne cherche point à élargir la communauté de ses fidèles : elle soumet, elle ne convertit pas. — Peut-être la formule ainsi énoncée est-elle trop précise : en réalité il y eut sans doute deux courants dans le vieil islam, deux groupes distincts : les gens pieux de Médrine étaient tout disposés à devenir des convertisseurs ; les Mekkois, pour lesquels la religion continuait à se résumer dans le culte de la Ka'ba, ne demandaient aux vaincus que de se soumettre et de payer : il leur importait peu qu'ils prissent ou non le chemin du paradis. On peut

croire d'ailleurs que, sous des formes variées, ces deux partis ont duré, au long de l'histoire musulmane, avec des fortunes diverses : ce sont eux, par exemple, qui s'agitent en Espagne à la cour des petits rois incrédules qui, occupés de littérature, d'art et de plaisir, et battus par leurs voisins, sont assaillis par la populace que mène le groupe clérical des *fouqaha*.

La propagande organisée, il me semble que c'est à l'intérieur de l'Islam qu'elle naît pour la première fois. En Afrique par exemple l'Islam n'a commencé à être solidement établi parmi les Berbères du Maghreb que le jour où il leur est apparu sous la forme kharidjite; qu'ils l'aient accueillie volontiers parce qu'elle s'opposait violemment à l'orthodoxie des premiers conquérants arabes, je continue à le croire; mais j'ai dit déjà ailleurs qu'elle les séduisait aussi par son caractère de société secrète et d'affiliation mystérieuse, en un mot par l'organisation de propagande qu'elle devait à sa qualité d'hérésie et qu'elle avait créé, à l'intérieur de la communauté musulmane, pour combattre l'orthodoxie. Je crois qu'on en pourrait dire autant de la propagande en Perse qui fut kharidjite et chiite : et en Afrique, le mouvement almohade est organisé sur un plan fatimite. La propagande est née, dans ces cas, d'une sorte de réaction intérieure entre éléments divergents de l'Islam ; elle naît à d'autres époques, et cela M. Arnold l'a bien montré, d'une réaction extérieure contre l'attaque chrétienne soit celle des Croisés, soit la poussée des Etats chrétiens en Espagne, soit la marche contre les Turcs.

Peut-être tout cela est-il un peu vague dans le livre de M. Arnold : mais en revanche, l'histoire, plus ou moins légendaire, de la propagande en Orient et en Afrique, parmi des populations à religion primitive, sans nationalisme vivace, est excellement exposée. D'ailleurs, dans tout le cours de l'ouvrage, les faits, puisés aux bonnes sources, sont racontés avec précision et agrément. Il serait facile de trouver des cas où l'auteur « soutient sa thèse » : p. 130 au hasard, le maintien des milices chrétiennes est donné comme une preuve de la tolérance des souverains du Maghreb : il faut dire aussi que, se méfiant de tout le monde, ceux-ci avaient besoin d'une garde qui, isolée de la société où elle vivait, fût obligée d'être fidèle au maître pour n'être pas en danger ; — p. 316 : les conversions Almoravides et Almohades ne sont pas si pures de sang versé que l'auteur semble le dire. On pourrait peut-être ajouter d'autres faits à ceux que cite l'auteur, et même quelques-uns qui diraient le contraire, mais c'est le propre de la « science » historique.

Cette seconde édition est réellement une édition. Le texte ancien a été en général conservé : mais il a été très augmenté, soit par des documents tirés des nouvelles lectures de l'auteur, soit par le récit d'événements récents; l'annotation s'est fort accrue.

M. G. D.

Die Geschichte und die Sage von Wolfdietrich. Untersuchungen über ihre Entstehungsgeschichte von Hermann Schneider, Privatdozent der germanischen Philologie an der Universität Bonn. München, O. Beck, 1913. In-8°, VIII-420 pp. 15 m.

C'est un écheveau bien embrouillé que M. H. Schneider a essayé de démêler. Le poème moyen-haut allemand de *Wolfdietrich* est un conglomérat de motifs légendaires puisés à diverses sources, nés à diverses époques et conservé dans plusieurs rédactions différentes. Le long et diligent travail de M. Schneider, qui a dû, pour mener sa tâche à bien, étudier une vaste partie de la littérature médiévale, ne saurait être résumé en quelques lignes. Voici seulement les principaux résultats de ses recherches.

La version A montre un plan plus régulier et logique que les autres. Les parties I et II de B ne sont pas, comme on l'estime communément du même auteur, mais B I est un poème indépendant, formant introduction au *Wolfdietrich* alors que B II à B VI sont le résumé d'une version ancienne. A 2 s'est inspiré du même modèle que B I et ce modèle est une version contaminée. C'est une version apparentée à celle-ci qui est l'original de D, appelé aussi le *Grand Wolfdietrich*, dont l'auteur a puisé à diverses sources et s'est efforcé de faire œuvre cohérente. Le texte C est dû à trois auteurs.

Cette étude de texte, qui permet à M. Schneider de reconstruire le *Wolfdietrich* primitif, est suivie d'un délicat travail de littérature comparée où, pour la première fois, sont présentés dans une vue d'ensemble les emprunts faits par les auteurs du *Wolfdietrich* à la littérature allemande et étrangère: poèmes de la *Heldensage*, des jongleurs, courtois, ainsi que certaines œuvres françaises et scandinaves.

A l'égard du sujet du *Wolfdietrich*, M. Schneider, en opposition avec la théorie de Müllenhoff, estime qu'il est historique, traitant une légende mérovingienne dont les héros sont Clovis (= Hugo) auquel s'est ajouté le nom de Dietrich porté par son fils Théodoric que la légende a prénommé Wolf (= banni), d'où les deux noms Hugdietrich et Wolfdietrich. La légende d'Ortnit a été mise en relation avec celle de Wolfdietrich vers 1200.

L'argumentation de M. Schneider, sans être aventureuse, n'est pas sur tous les points convaincante. Elle s'appuie cependant sur des faits qui méritent tous un examen attentif et qu'il faut remercier l'auteur d'avoir réuni avec tant de zèle et de bonheur. Une chose est à regretter. M. Schneider ne s'est pas assez appliqué, à mon sens, à faciliter la tâche à ses lecteurs. Il aurait pu montrer plus de clarté dans son exposition en précisant le but vers lequel tendent ses investigations nombreuses et dirigées dans des sens si divers.

F. Piquet.

Deutsche Texte des Mittelalters hgb. von der Königlich Preussischen Akademie der Wissenschaften. Bd XXIV : **Mittelhochdeutsche Minnereden.** I. Die Heidelberger Handschriften 344, 358, 376 und 393, hgb. von Kurt Matthaei. Mit 3 Tafeln in Lichtdruck. Berlin, Weidmann, 1913. In-8°, xviii-182 pp., 8 m.

La bibliothèque de Heidelberg a l'heureuse fortune de posséder plusieurs manuscrits de poésies anonymes du *Minnesang* décadent. Ce sont des allégories et debats, dont la valeur poétique n'est pas des plus hautes, mais qui, à l'égard de la pensée, du sentiment et de la langue, offrent de l'intérêt pour l'histoire littéraire. M. Matthaei a reçu mission d'imprimer quelques unes de ces pièces dans la très belle et très utile collection des *Deutsche Texte des Mittelalters*, dont M. le professeur Rœthe dirige la publication avec un zèle inlassable et un sagace discernement. M. Matthaei a édité 4 poésies du ms. 344, 6 du ms. 358, 1 du ms. 376 et 5 du ms. 393. L'impression est très soignée (v. cependant *daz la* pour *laz da*, vers 255 du n° 9, non corrigé à l'*Errata*). On voudrait seulement que les explications du *Wortverzeichnis* soient moins parcimonieuses et que la relation des variantes avec le texte soient plus clairement exprimée.

F. Piquet.

Der arme Heinrich von Hartmann von Aue. Ueberlieferung und Herstellung. Herausgegeben von Erich Gierach (Germanische Bibliothek. 3. Abt hgb. v. C von Kraus und K. Zwierzina) Heidelberg, Winter, 1913. In-8°, xii-106 pp., 2,40 m.

Tentative très louable, comme on va le voir. M. Gierach a reproduit face à face les diverses versions du *Pauvre Henri* de Hartmann d'Aue. Sur la page de gauche s'offrent le ms. A (ou plutôt les textes imprimés issus de ce manuscrit, détruit pendant le bombardement de Strasbourg en 1870) et le ms. B (représenté par B^1, le manuscrit de Heidelberg; les divergences de l'autre manuscrit de ce groupe, à savoir B^2, le manuscrit de Kolocza, sont données en variantes). Sur la page de droite est le texte restitué par M. Gierach. Grâce à cette ingénieuse disposition on embrasse d'un coup d'œil les documents subsistants (il aurait cependant été plus commode de disposer A et B de façon que les vers soient sur la même ligne) et le texte établi. Ce souci de présenter les versions anciennes, souci cher à M. von Kraus, a un inconstestable intérêt pédagogique. C'est par là que les étudiants acquièrent la possibilité de se rendre compte des modes de transmission des textes anciens et peuvent étudier les moyens d'établir une édition critique.

M. Gierach s'est assez fréquemment écarté du texte A qu'il a pris pour base de son édition, comme il a aussi modifié le texte des éditeurs antérieurs. Il donnera les raisons de ces divergences, que l'on aurait aimé lire ici, dans un fascicule de la *Zeitschr. für deutsches Altertum*.

F. Piquet.

Quelques pièces relatives à la vie de Louis I, duc d'Orléans, et de Valentine Visconti, sa femme, publiées par F. M. Gravis. Paris, Champion, 1913 (*Bibliothèque du XVe siècle*, XIX). In-8°, XII-318 pages, plus 3 tableaux généalogiques.

En tête, une introduction superficielle de dix pages, résumant la biographie de Louis et de Valentine, avec renvois à la collection Duchesne, à Jarry, à Litta, à Christine de Pisan, à Froissart, à Collas, à Lavisse, à Dareste, à Froissart, aux Archives nationales, etc. : on ne saurait être plus naïvement éclectique. Puis deux pages de bibliographie, sans aucune date de temps ni de lieu, où l'on voit citer avec étonnement : « Le Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur » (il s'agit de l'*Art de vérifier les dates*). Les documents publiés *in-extenso* sont au nombre de 144, et vont de 1387 à 1408. Ensuite viennent des extraits des « Inventaires de Jursanvault (*sic* » B. N. fr. 10431), et du « Registre III d'Aubron » (B. N. nouv. acq. fr. 3655), une « Table des pièces », et un « Index ». Tous les documents publiés ne sont pas inédits. L'auteur déclare que dans ceux qu'il a republiés d'après L. Delisle, Douët d'Arcq et J. Roman, « la ponctuation et les signes diacritiques ajoutés par ces érudits ont été conservés ». En fait, il y a ajouté maintes fautes d'impression : ainsi, dans la pièce II, qui n'a que quelques lignes, il imprime *chastet*, par *chastel*, et *veura* par *venra*. Les pièces inédites, si nous l'en croyons, sont données en « édition diplomatique » ; c'est une illusion, car ces pièces sont pourvues, au petit bonheur, d'accents, d'apostrophes, de points, de virgules, de cédilles, etc., que l'on n'a pas l'habitude de trouver dans les éditions diplomatiques. La lecture est médiocre [1], et l'annotation pour ainsi dire inexistante. Il est probable que toutes les pièces données comme inédites ne le sont pas : tel est le cas, par exemple, de la pièce XLVII, relative au célèbre bibliothécaire de Charles V, Giles Malet (23 oct. 1393), qui figure dans les *Recherches sur la librairie de Charles V* de Léopold Delisle, partie I (Paris, 1907), p. 362.

En somme, publication mal conçue et encore plus mal exécutée par un auteur qui n'était pas préparé à la tâche qu'il a assumée avec une déplorable inconscience. Si la *Bibliothèque du XVe siècle* avait tenu à garder une réputation honorable, elle aurait renvoyé l'auteur à l'école avant de l'éditer.

Antoine Thomas.

François Gebelin. **Le gouvernement du maréchal de Matignon en Guyenne, pendant les premières années du règne de Henri IV (1589-1594).** Bordeaux, Mounastre-Picamilh, 1912, X-192 p.

La reconnaissance de Henri IV par le Parlement de Bordeaux

1. Je relève dans la pièce III *Honnequin* (pour *Hennequin*), *apparoit* (pour *apparoir*), *Seigneux* (pour *Seigneur*), *ongnemens* (pour *ongnemens*), *bordeais* (pour *Bordeaus*), *sount* (pour *seant*), *scel* (pour *seel*), sans parler de lacunes manifestes qui rendent certains passages inintelligibles.

(2 janvier 1590) est un des évènements qui ont le plus servi à faire du roi de Navarre un roi de France. En même temps, la députation envoyée au roi par cette compagnie très catholique posa d'une façon particulièrement urgente la question de la conversion.

Or, l'attitude prise par le Parlement est en grande partie l'œuvre d'un homme. Matignon, que d'autres ont étudié en Normandie, reste en Guyenne le type parfait du « catholique royal », sujet fidèle de Henri III même après le « martyre des deux frères », tout de suite rallié à Henri IV. Avec une habileté remarquable, il sait biaiser, traîner en longueur, éviter que le Parlement ne se prononce par des votes décisifs et irréparables. C'est seulement quand tout est mûr qu'il recourt aux coups de force, en réduisant la violence au minimum. Servi dans une certaine mesure par le Parlement lui-même, qui ne dépassa pas la neutralité malveillante et n'alla point jusqu'à l'hostilité déclarée, il exerce une pression sur le Parlement par le dehors. Il attise sans doute les jalousies locales, pour obtenir des jurats la reconnaissance qu'il voulait arracher à la Cour. Il prend ensuite les riches parlementaires bordelais par leur endroit le plus sensible, par la bourse. Enfin un tour de passe-passe, véritable fourberie de Scapin, l'affaire du sceau, détermine l'évolution décisive. Ce Normand a supérieurement manœuvré ces Gascons.

L'intrigue de cette petite tragi-comédie est fort clairement démêlée par M. Gebelin. Il a surtout utilisé les archives des Matignon qui, par les Grimaldi, sont allées à Monaco. Il a pu faire ainsi la critique des Registres secrets et aussi du biographe très catholique de Matignon, de Caillière. Peut-être a-t-il cru trop facilement le maréchal sur sa parole. Caillière (et de Thou aussi) prête à Matignon, lors de sa première rencontre avec la Cour au lendemain de l'attentat de Saint-Cloud, une attitude expectante et louvoyante; il attribue à son intervention la rédaction de l'arrêt du 19 août, qui liait la question de la reconnaissance à celle de la conversion (p. 44).

« Rien n'est plus inexact. Nous avons la substance du discours de Matignon ». Mais où l'avons-nous? Dans les Registres secrets? Non pas. Dans une lettre de Matignon à Henri IV, du 18. Matignon peut très bien, dans cette lettre, s'être montré plus énergique et plus cassant qu'il n'a été dans la réalité. Au reste il rendait service au Béarnais en ne précipitant rien. « C'était déjà beaucoup pour Matignon, dit fort justement M. G., que d'avoir obtenu de la Cour qu'elle ne se déclarât point contre un roi que sa religion rendait suspect à tous les catholiques ».

Dans une brève et substantielle préface, M. Jullian insiste sur la place tenue par le Parlement, et surtout par le très oligarchique Parlement de Bordeaux, dans l'histoire du XVIe siècle. Avec sa perspicacité ordinaire, il signale les points sur lesquels M. G. n'a pu faire la décisive lumière : la faiblesse de la bourgeoisie locale, l'effacement des

protestants bordelais durant la crise, le rôle mystérieux des Jésuites, auxquels les catholiques royaux essayent d'opposer les Feuillants.

Henri HAUSER.

Souvenirs du Comte de Montbel, ministre de Charles X (1787-1831), publiés par son petit-fils Guy DE MONTBEL. Paris, Plon, 1913, in-8°, pp. XXX-436.

On pourrait dire qu'il n'y eut dans la vie du Comte de Montbel, qu'un événement — encore fut-il involontaire : son entrée dans le Ministère Polignac au mois d'août 1829 ; il décida de toute sa vie et c'est à lui seul que sa mémoire doit d'avoir vécu. Sa carrière politique dure à peine 3 ans : jusqu'en 1827 ce n'est qu'un noble de province, issu de famille parlementaire, resté dans le cercle de ses relations locales, intelligent d'ailleurs et adonné aux arts, en possession d'une honorable influence dans sa ville de Toulouse, due à sa parfaite loyauté et à son dévouement aux traditions monarchiques et catholiques ; l'amitié de Villèle le fait maire en 1826, puis député de sa ville natale en 1827. A la Chambre il trouve tout naturellement sa place dans les bancs de la droite, où peu à peu ses qualités de bon sens, de droiture lui assurent après l'effacement de Villèle, une place éminente. C'est comme représentant du groupe Villèle qu'il est nommé, malgré un triple refus, ministre de l'Instruction publique (août 1829); c'est également pour ne pas s'aliéner ce groupe, après tant d'autres, que Charles X lui impose le portefeuille de l'Intérieur en remplacement de La Bourdonnaye, et refuse sa démission, au moment des ordonnances, en lui donnant les finances. Les trois fois le Roi a fait appel à son dévouement et à sa fidélité : Montbel a cédé. Par fidélité et par dévouement encore, il va attacher les trente et une années qui lui restent à vivre au service des Bourbons, payant par l'exil le prix des fautes que ses efforts n'ont pas empêché son roi de commettre. Il n'a connu ni l'hésitation, ni l'incertitude ; les grands problèmes de morale et de politique ont été pour lui résolus par la tradition familiale. Pas de qualités brillantes, mais essentiellement de la solidité. Qu'une telle vie ferait plaisir à M. Paul Bourget !

Ce sont les mêmes qualités qu'on retrouve dans ses Souvenirs : clarté et précision, calme et droiture : un style correct, et un récit que l'on sent profondément honnête, sans coquetterie et sans surcharge. Je recommande comme particulièrement instructives les pages 72 et suiv. consacrées au mouvement royaliste dans le Sud-Ouest en 1813 et 1814, le chapitre XIII où il rapporte ses entretiens avec le prince de Metternich, le dernier sur la Société viennoise.

La période pour laquelle ce volume est un document, est évidemment celle de son ministère. Les chapitres IX et X précisent les efforts faits par la fraction modérée de la droite pour rattraper la faute que constituait le choix de Polignac et en éviter les conséquences ; — les

détails de la confection des ordonnances ; — enfin l'attitude du Roi après la Révolution. Voici sur ces trois points ce qu'il faut retenir.

Tout l'effort du centre droit a été pour substituer Villèle à Polignac : Montbel conseille à Polignac de lui donner la succession de La Bourdonnaye. C'était un bon conseil : l'opposition modérée effrayée par l'ampleur des événements s'engageait à ajourner sa lutte et à voter le budget ; des démarches sont faites dans ce sens par elle près de Chabrol, de Montbel, de Polignac. On obtient que Polignac aille demander lui-même à Villèle son concours. Cette résurrection du gouvernement des centres eut sauvé la monarchie, peut-être : tout échoue devant l'intransigeance de Charles X et le pessimisme de Villèle (p. 221 à 225). Montbel au moins, jugeant le ministère sans autorité, expose au roi au conseil du 21 avril, puis au dauphin avant le départ de celui-ci pour Toulon, la nécessité de renvoyer le cabinet, quel que soit le résultat des élections, avant la réunion des chambres. Devant l'inutilité de ses conseils il se résout à suivre Courvoisier et Chabrol dans leur retraite : il montre au Roi quelle provocation représenterait l'entrée de Peyronnet au Ministère. Discussion de deux heures : le roi refuse même la démission de Montbel, et le voilà, la mort dans l'âme, rivé à cette politique dont il a dénoncé le danger (pp. 225-233).

Voici comment, d'après Montbel, furent décidées les ordonnances. On a agité la question du recours à l'article 14 en cas de mauvaises élections, dès le 21 avril. Pendant les élections, c'est Chantelauze qui lance le premier l'idée des ordonnances, au conseil du 29 juin : on discute longuement la valeur de l'article 14, mais on juge les propositions de Chantelauze intempestives. Le 6 juillet, Peyronnet propose de réunir un grand conseil national, de lui exposer la nécessité de modifier la loi électorale et la loi sur la Presse, et de lui demander son avis : c'est la solution Polignac soutenue par d'Haussez. Devant l'opposition des autres ministres, Peyronnet propose sa solution à lui : dissolution de la nouvelle chambre, changement par ordonnances du régime électoral et du régime de presse. On conteste l'opportunité de ces mesures (Guernon-Ranville en particulier), mais le 7 juillet le roi entre dans les vues de Peyronnet et le charge de la rédaction : elle est terminée le 21, le 25 les ordonnances sont signées. Montbel et d'Haussez sont anxieux : Polignac pourtant a assuré à plusieurs reprises que toutes les mesures militaires ont été prises. La fatale décision est donc essentiellement l'œuvre du Roi, de Peyronnet et de Polignac, les autres ministres (à part Chantelauze) et le duc d'Angoulême étant hostiles (pp. 233-241).

Sur la résistance à l'insurrection, l'invraisemblable confiance de Polignac, sur les indécisions de Marmont (qui n'avoue que le 28 l'insuffisance de ses effectifs, qui substitue le 28 à son plan d'offensive un plan de défense, qui se vante le 28 de tenir 30 jours, puis 4 jours seu-

lement le 29 au matin et ne put tenir une heure), on lira avec intérêt la fin du chapitre IX. Pendant la débâcle, c'est à Montbel qui, avant les ordonnances, conseillait de céder, d'essayer maintenant de galvaniser le roi ; la même raison explique les deux attitudes, il est peut-être le seul à voir la situation. Ses efforts consistent à ne pas laisser prescrire la souveraineté de Charles X : à préparer des proclamations à l'armée et au pays, puis à combattre la lieutenance-générale du duc d'Orléans ; mais il n'y a plus rien à faire, le Roi s'obstine dans l'inaction comme il s'obstinait dans l'imprudence.

Les derniers chapitres du livre racontent l'odyssée de Montbel avant d'arriver à Vienne : ils sont captivants comme un roman.

Après les mémoires d'Haussez, de Montbel, de Guernon-Ranville, attendons encore ceux des autres ministres. Je souhaite qu'ils vaillent ceux-ci, en intérêt et en sincérité.

Charles-H. Pouthas.

Pigallet, **Les Élections de Montalembert dans le Doubs**. Paris, Champion, 1912, in-8°, pp. 44.

Montalembert fut député du Doubs depuis 1848 ; réélu en 1849 et 1852, il fut battu en 1857 et 1863 par les soins de l'Administration, qui l'avait auparavant soutenu. Son mariage avec Mlle de Mérode, héritière du château de la Maîche, avait fait de lui un franc-comtois.

M. P. raconte ses campagnes électorales, en corsant son récit d'une sorte de biographie rapide — et superflue, de M. et parfois de tableaux d'histoire locale — plus intéressants. C'est ainsi qu'il montre l'acceptation immédiate de la Révolution par la Province, l'appui donné par le clergé au régime naissant, le peu de pénétration des idées socialistes en dehors de la ville même de Besançon, et encore. Il précise les points du programme de Montalembert en 1848 : établissement d'une démocratie libérale et soulagement des classes laborieuses, mais hostilité vigoureuse au communisme ; — en 1849 : l'ordre et la liberté, lutte ardente contre le socialisme ; — en 1863 : contrôle des actes du gouvernement par la Chambre, liberté d'association et de presse, droit pour les communes de choisir leur maire et leur instituteur. Il décrit les procédés électoraux du gouvernement pour soutenir Montalembert en 1852, pour le combattre en 1857 et 1863.

En somme, pas mal de détails précis : rien de bien nouveau.

Charles-H. Pouthas.

F. Damiani, **Henri Auguste Barbier e Giosue Carducci**. Bologna, Stabilimento poligrafico Emiliano, 1913. In-8 de 83 p.

Voici que se multiplient les recherches sur les rapports que peut présenter avec la littérature française l'œuvre en prose ou en vers de Giosue Carducci. Monsieur Jeanroy leur avait réservé quelques

pages importantes dans son *Giosue Carducci, l'homme et le poète*, Paris, Champion, 1911 et dans le *Bullet. italien*, 1912, 1913. Nous avons nous-même consacré deux articles aux sources françaises de Carducci (*Annales de l'Université de Grenoble*, vol. XXIII, n° 3 et vol. XXV, n° 1). En Italie, après des études comme celles de Mme Buoni-Fabris, *La Genèse et les sources françaises du Ça ira de Carducci*, Lucca, 1909, ou de M. Antonio Giubbini, *Victor Hugo e Giosuè Carducci come poeti della storia*, Perugia, 1912, nous enregistrons aujourd'hui l'essai de Mlle G. Damiani.

On y peut regretter des lacunes. Ainsi, Carducci, en 1882 et en 1889, a publié deux articles de revue sur Auguste Barbier. Mlle Damiani y fait une simple allusion. Pourquoi ne pas les résumer, pour chercher ensuite si c'est Carducci qui révéla Barbier à l'Italie et si, avant ou après lui, ses compatriotes jugèrent comme lui le poète français?

Qu'il y ait des réminiscences de Barbier dans les vers de Carducci, on n'en saurait douter. Mais Mlle D. en exagère beaucoup le nombre. L'identité des circonstances, la banalité de certains motifs ou de certaines expressions expliquent des rencontres qu'on peut croire fortuites (p. 40, 44, 51, 54, 59). Sans compter que parfois le texte italien et le texte français rapprochés nous semblent assez éloignés (p. 50, 63). Ce que Carducci, à notre avis, devrait plutôt à Barbier, c'est une certaine manière de concevoir et de rendre l'image, un certain art de ramasser et de lancer l'invective.

Mais il y a de bonnes parties dans l'essai de Mlle D. Elle a l'heureuse idée de vouloir déterminer à partir de quelle date Carducci connut Barbier et alla pour ainsi dire à son école. Elle hésite entre 1856 et 1859. Nous avions, nous-même, proposé 1858.

Mlle D. est également bien inspirée en cherchant quelles raisons de tempérament, quelle communauté de sentiments et d'idées ont pu attirer Carducci vers Barbier.

Gabriel Maugain.

James Bryce, **La République américaine**. Deuxième éd. franç., complétée par l'auteur. T. V. : Les Institutions sociales. Paris, Giard et Brière (Biblioth. internat. de droit public), 1913. In-8°, 407 p.

Avec ce volume s'achève la nouvelle édition dirigée par M. Gaston Jèze. Il correspond à la sixième partie de l'ouvrage original, et contient des éléments très divers : barreau, magistrature, chemins de fer, banques, universités, religion — et à côté de ces *institutions* proprement dites, des réflexions sur certains côtés de la vie *sociale*, dans tous les sens du mot : les femmes, la vie américaine, l'Europe et les Etats-Unis, etc.

Le malheur de ces traductions ou rééditions d'ouvrages célèbres, et qui décrivent des phénomènes contemporains, c'est de nous rappeler

que ces ouvrages vieillissent terriblement vite. Comment lire sans sourire (p. 66) qu'« une source de maux qui empoisonne la vie publique en Europe », à savoir « l'influence des speculateurs financiers ou des détenteurs de valeurs étrangères sur la politique étrangère d'un gouvernement » est « totalement absente » des Etats-Unis ? Que penser d'un chapitre sur les femmes où il n'est pas dit un mot de la classe, existante aux Etats-Unis comme en Europe, des femmes qui vivent en marge de la société ? La traduction est faite avec soin. Signalons une phrase, p. 192, où l'on a pris assez drôlement des icebergs pour des glaciers. P. 315 « Judas » pour « Juda ».

Henri Hauser.

Max von Seydel, **Bayerisches Staatsrecht.** Refondu d'après la 2e édition par J. von Grassmann et R. Piloty. T. Ier (Piloty) : Die Staatsverfassung. T. II (Grassmann) : Die Staatsverwaltung. Tübingen, G. C. B. Mohr (collection *Das oeffentliche Recht*, t. XXI et XXII), 1913, 2 vol., xxii-935 et xv-663 p. Un index à chaque volume.

Publiée en 1884, republiée en 1896, l'œuvre magistrale de von Seydel n'était plus en accord avec la législation actuelle. Lui-même songeait à une réédition. Dans celle qui nous est ici présentée, l'ordre primitif a été respecté, mais les reviseurs se sont permis, suivant les cas, d'allonger ou de raccourcir certains développements et de mettre l'ouvrage au point, en tenant compte à la fois des modifications de la législation bavaroise et de celles de la législation impériale. Et cependant cette édition toute récente est déjà vieillie sur un point, puisqu'elle ne connaît d'autre moyen constitutionnel de perdre la souveraineté que la volonté du souverain (t. I, p. 100, § 23 et n. 1 et p. 124 § 30). On sait que sur ce point la constitution vient d'être modifiée.

Henri Hauser.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 12 décembre 1913.* — M. Noël Valois, président, annonce que l'Académie a nommé correspondant national M. de Charmasse, à Autun.

M. Fougères, directeur de l'École française d'Athènes, commence à exposer les travaux des membres de cette École durant la dernière campagne, particulièrement à Délos.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

LE PUY EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

Z
1007
R45
n.sér.
t.75-76

Revue critique d'histoire et de littérature

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
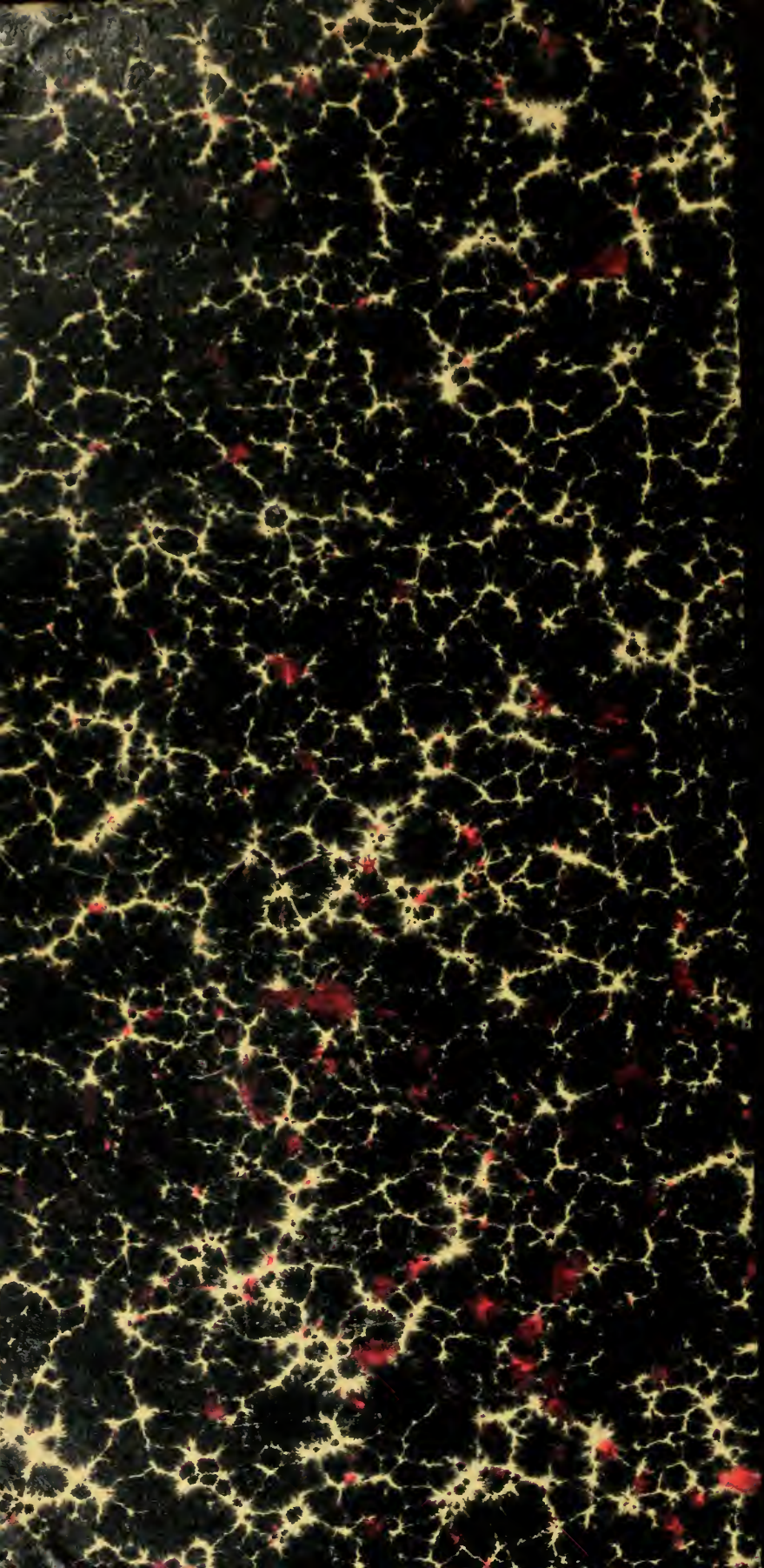
G.E.STECHERT&Co
(ALFRED HAFNER)
NEW YORK